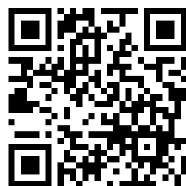
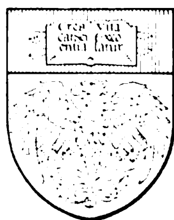




LES VIES

DE

TOUS LES SAINTS DE FRANCE

Tout exemplaire qui ne serait pas revêtu de la signature du Directeur, sera réputé contrefait.

Ch. Barthélemy

ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

LES VIES
DE TOUS
LES SAINTS DE FRANCE

DEPUIS LE PREMIER SIÈCLE DU CHRISTIANISME

JUSQU'A NOS JOURS

TRADUITES DES ACTES LES PLUS ANCIENS ET DES AUTEURS CONTEMPORAINS

COMPLÉTÉES

PAR UN GRAND NOMBRE DE NOTES HISTORIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

M. Ch. BARTHÉLEMY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

TROISIÈME ET QUATRIÈME SIÈCLES DU CHRISTIANISME EN FRANCE

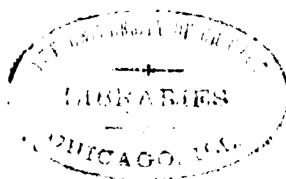
TOME III

Troisième année — 1861 - 1862

VERSAILLES (SEINE-ET-OISE)

AU BUREAU DES *ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE*
36, Rue de l'Orangerie, 36

1862


LIBRARIES
CHICAGO

LES VIES

DE TOUS

LES SAINTS DE FRANCE

TROISIÈME SIÈCLE DU CHRISTIANISME.

SUITE ET FIN.

XXIV

VIE

DE SAINT PONTIUS OU PONS,

MARTYR A CIMIEZ (1), DANS LES ALPES MARITIMES, VERS L'AN 257, — ÉCRITE AU TROISIÈME SIÈCLE, PAR VALERIUS, SON COMPAGNON D'ENFANCE ET TÉMOIN OCULAIRE DE SES SOUFFRANCES.

PROLOGUE.

Qui peut croire si Dieu ne lui accorde la foi ? Qui peut subir les combats, si le Seigneur ne lui vient en aide ? Qui peut conquérir la couronne, si le Christ ne lui en donne les moyens ? C'est pourquoi, indigne d'une si grande faveur, moi qui ai été élevé et ai étudié avec Pons, le Martyr de Dieu, je n'ai pas mérité d'être le compagnon de son martyre. Cependant je crois que je recevrai de Dieu une récompense pour sa confession et son labeur, car toutes les choses que je dois dire de lui — j'en prends à témoin le Christ et ses anges, — je les ai vues de mes propres yeux, je les ai entendues de mes oreilles, et, comme je l'ai dit, j'en ai supporté une grande partie avec lui. Ainsi vous, croyez donc fidèlement ce que vous entendez raconter avec fidélité, afin que votre foi reçoive sa récompense avec ce saint homme, lors de la résurrection des justes.

(1) Dont on le trouve qualifié *évêque*.

CHAPITRE PREMIER.

Race, naissance, études de saint Pons ; sa conversion et celle de son père à Jésus-Christ.

Il y eut en la ville de Rome un sénateur nommé Marcus, et son épouse se nommait Julia. Comme ils demeuraient depuis plusieurs années dans le mariage et qu'ils n'avaient point de postérité, ils étaient plongés dans un ennui extrême parce qu'ils s'attendaient à mourir sans enfants. Mais vingt-deux ans après leur union, ayant eu un fils, ils commencèrent ensemble à se réjouir et à être dans l'allégresse. Comme la mère de cet enfant, enceinte de cinq mois, visitait les temples de ses idoles avec son mari afin d'offrir des dons et des présents, elle vint au temple de Jupiter, lequel était appelé le grand temple. Lorsqu'ils y entrèrent, un prêtre était par hasard à l'autel, la tête voilée et couvert de sa longue robe sacerdotale (*infulatus*). Saisi par le démon, il prit le voile et la robe, commença à les déchirer par morceaux, et criant d'une voix lamentable il remplit tout le temple de ses clameurs.

— Cette femme, disait-il, porte dans son

sein celui qui renversera ce grand temple par sa base et en brisera les dieux. »

Et comme il continuait à redire les mêmes paroles, Marcus et Julia l'entendant s'enfuient, hors d'eux-mêmes, par la porte la plus proche. Ensuite Julia saisissant une pierre se frappait le sein et les flancs en criant :

— Plût aux dieux que je n'eusse point conçu un homme destiné à détruire ce temple magnifique et ses divinités ! Maintenant il vaut mieux pour moi mourir avec lui. »

Le jour de son accouchement étant arrivé, elle mit au monde un enfant bien fait (*honestum*) exempt de tout défaut, alors qu'on s'attendait après l'avoir tourmenté par tant de supplices à le voir naître privé de vie. Julia, sa mère, pensait à lui donner la mort, mais Marcus, le père, dit :

— Non, laissez, ne le faites pas mourir ; que Jupiter se venge lui-même de son ennemi, s'il le veut; pour nous, n'étendons pas nos mains contre lui. »

Ainsi l'enfant fut conservé et appelé Pontius, du nom de sa famille.

Par suite de cette prédiction, on eut soin de ne jamais le conduire dans les temples des idoles ; mais lorsqu'il eut commencé à grandir, formé par les plus grands maîtres, il devint si habile dans la science de presque tous les philosophes et dans les connaissances les plus diverses, qu'avec un corps frêle et à peine sorti de l'enfance, il avait gravé dans sa mémoire une multitude de volumes et de livres que les bibliothèques pouvaient à peine contenir.

Or, il arriva qu'un jour, se levant de bonne heure pour aller chez son précepteur, il entendit les chrétiens gouvernés par Pontianus, prêtre de l'Eglise de Dieu, chanter à leur veille du matin et dire :

— Notre Dieu est au-dessus de nous dans le ciel ; au ciel et sur la terre il a fait toutes choses ainsi qu'il l'a voulu.

« Les simulacres des nations sont de l'or et de l'argent, œuvres de la main des hommes.

« Ils ont une bouche, et ne parleront point; ils ont des yeux, et ils ne verront pas.

« Ils ont des oreilles et ils n'entendront pas, un nez, et ils n'aspireront aucun parfum.

« Ils ont des mains, et ils ne toucheront point ; des pieds et ils ne marcheront pas ; un gosier et ils ne crieront pas ; il n'y a dans leur bouche aucun souffle de vie.

« Qu'ils deviennent semblables à eux ceux qui les fabriquent et mettent en eux leur confiance. »

En entendant ces paroles, le vénérable enfant s'arrêta, puis tirant de son cœur un profond soupir, après s'être demandé longtemps en lui-même quel était ce concert, touché de l'Esprit-Saint, et versant des larmes, il se prit à pleurer. Alors, élevant aussitôt ses mains au ciel, il dit :

— O Dieu, dont ces hommes chantent la louange, enseignez-moi votre connaissance. »

Et s'approchant de la porte, il frappait à coups redoublés.

On regarda d'en haut et l'on dit au saint évêque Pontianus :

— C'est un enfant qui frappe à la porte. »

Mais le pape Pontianus, éclairé par l'Esprit-Saint, répondit :

— Ouvrez-lui et laissez-le venir à nous, car le royaume des cieux est à ceux qui lui ressemblent. »

Or, le vénérable Pontius laissant ses maîtres au lieu où ils étaient, et prenant avec lui un jeune homme, son compagnon d'études, nommé Valerius, ils entrèrent. Etant montés dans le cénacle, et voyant les chrétiens célébrer les saints mystères, ils se retirèrent à part jusqu'à ce que l'office du Seigneur fut terminé.

Alors le vénérable Pontius se jetant aux pieds de l'évêque saint Pontianus, les baisait avec larmes, en disant :

— Je vous en conjure, ô très-saint Père, faites-moi connaître l'hymne que vous chantiez il ya quelques instants : « Notre Dieu est dans le ciel, mais les simulacres des nations sont muets et aveugles; ils sont sourds, ils ne sentent point, ils ne touchent point de leurs mains. » — Et ce qui est plus considérable, je vous ai entendu dire : « Qu'ils soient semblables à eux tous ceux qui mettent en eux leur confiance. »

Alors l'évêque saint Pontianus répondit :

— O mon fils, Dieu, je le sais, a illuminé votre cœur afin que vous le cherchiez. Toutes ces choses faites de métaux, soit d'or, soit d'argent, soit d'airain, ou bien prises de la terre ne vous semblent-elles donc pas de vaines fictions? Qui ne comprend que ces statues de pierre ont été taillées dans le roc, placées sur des chars, traînées par des bœufs et dressées enfin sur le forum? Elles ne sont pas des dieux, mais elles sont sorties de la

terre, et bientôt elles retourneront dans la terre. Quant au Dieu en qui nous espérons, il est au ciel, il n'a point des yeux de chair, il voit avec le regard du cœur. »

Alors le bienheureux Pontius, répondant, dit :

— Seigneur mon Père, qui ne sait que toutes ces statues sont sans âme et sans mouvement? Il y en a non-seulement sur le forum, dans les temples et au capitole, mais dans tous les coins et sur toutes les places une telle multitude qu'on ne saurait les compter ; elles ont été formées de toute façon, selon l'habileté des artistes. Cependant, qui ne voit que placées sur leurs bases, elles ont été consolidées à l'aide du fer et du plomb, pour n'être point renversées par le vent et brisées. Nous savons ensuite combien de fois elles ont été dérobées par les hommes et enlevées par les voleurs ; comment donc pourront-elles préserver les hommes de quelque malheur, quand elles ne peuvent se garder elles-mêmes, quand elles deviennent la proie des hommes ? »

En entendant ce langage, le saint évêque Pontianus fut étonné qu'une telle raison pût provenir d'un enfant. Le tenant donc par la main, il voulut le faire asseoir à ses côtés ; mais le bienheureux Pontius dit :

—Si nous n'osons nous asseoir en présence d'hommes au vain langage et qui nous enseignent des futilités, comment m'assiérai-je avec l'homme qui m'apprend la voie de la vérité au lieu du chemin de l'erreur, la lumière au lieu des ténèbres ? »

L'évêque saint Pontianus dit :

— Notre maître et docteur Jésus-Christ nous a donné pour enseignement que nous soyons tous un en lui-même, et que chacun accorde à l'autre ce qu'il désire pour lui-même. »

Et de nouveau il lui dit :

— Avez-vous votre père ou votre mère ? »

Le vénérable Pontius répondit :

— Il y a bientôt deux ans que ma mère est morte ; pour mon père, il vit encore ; il est vieux, très-avancé en âge, et il n'a que moi pour fils. »

Saint Pontianus reprit :

— Est-il chrétien ou gentil ? »

Le bienheureux Pontius répondit :

— Il l'emporte sur tous les hommes par son entêtement et sa perversité dans le culte de ses démons. »

Saint Pontianus ajouta :

— Le Dieu qui a illuminé les yeux de votre cœur sans le secours de personne, est puissant aussi à corriger la perversité de votre père, et à enseigner par vous la vie immortelle à celui par qui vous êtes venu en cette vie mortelle. »

Puis il ajouta :

— Pour vous, mon fils, acquiescez à mes paroles, croyez à Jésus-Christ,et recevez le baptême de la régénération, afin de pouvoir par lui éteindre l'ardeur du feu éternel. »

Et l'exhortant en ces termes et autres semblables durant l'espace de trois heures, il lui fit connaître le royaume de notre Seigneur Jésus-Christ. Il le catéchisa lui et son serviteur, et lui permit de s'en aller. Etant sortis, ils se retiraient comme des agneaux repus d'une abondante pâture, tressaillant de joie et d'allégresse d'avoir trouvé le salut de leurs âmes. Et ainsi ils venaient tous les jours vers l'homme de Dieu pour apprendre de lui la doctrine du salut. Mais le bienheureux Pontius encore catéchumène se mit avec tant d'ardeur à accomplir les préceptes divins, qu'en lui se réalisait justement cette parole de l'Apôtre : « Là où l'iniquité a abondé, la grâce a été surabondante. »

Lorsque l'heure de s'en retourner était venue, faisant ses adieux de la façon la plus respectueuse au saint évêque Pontianus et à tous les Saints qui étaient présents, il s'en allait vers son père. Arrivé près de lui, comme celui-ci lui disait :

— Avez-vous appris quelque chose de vos maîtres, mon fils ? »

Le bienheureux Pontius répondait :

— Depuis le commencement de mes études mes maîtres ne m'ont jamais mieux enseigné qu'aujourd'hui et hier. »

Et le père en l'entendant parler ainsi, était dans la joie, pensant qu'il s'était instruit dans la vaine science des philosophes. Mais le bienheureux Pontius cherchant l'occasion favorable d'amener son père à croire à Jésus-Christ, Notre-Seigneur, comme il y croyait lui-même, lui dit un jour :

— Mon père vénéré, j'entends répéter à plusieurs que les dieux que nous adorons sont de vains simulacres, qu'ils ne possèdent aucunement la majesté dont ils paraissent en-

vironnés, et nous-mêmes nous ne sommes pas sans nous en apercevoir, car ils ont des membres complets et ces membres ne sont aptes à aucun usage. Tout homme peut à sa volonté, en appelant un ouvrier à sa maison, se faire faire des dieux selon l'objet à sa disposition ; l'un sera d'or, l'autre d'argent, l'autre d'airain, ou d'un métal quelconque. Dites-moi donc, je vous prie, si jamais vous avez entendu dire que ceux placés dans notre maison aient fait preuve de quelque pouvoir depuis qu'ils sont faits. »

Marcus répondit :

— Jamais. »

Le bienheureux Pontius dit :

— Pourquoi donc les honorez-vous en leur offrant des sacrifices et de l'encens ? »

Le père, saisi d'indignation et d'une colère extrême, voulait le percer de son épée :

— Tu fais, s'écria-t-il, injure à mes dieux. »

Puis calmant un peu sa fureur, il dit à son fils :

— Donc, mon fils, dans toute cette ville, seuls nous serons sans dieux et sans sacrifices ? »

Le bienheureux Pontius répondit :

— Bien des hommes dans cette ville offrent un sacrifice véritable au vrai Dieu. »

— Et où les trouverons-nous ces hommes ? » reprit Marcus.

— Permettez-moi d'aller, et je vous amènerai un homme capable de vous enseigner toutes choses de façon à ne vous laisser aucun doute. »

— Allez, mon fils, » dit le père.

Alors le bienheureux Pontius se tournant vers le jeune Valerius lui dit :

— C'est là un changement de la droite du Très-haut. »

Puis il alla trouver l'évêque saint Pontius, et l'introduisit auprès de son père. Pontianus lui démontra tous les mystères de la vérité. Or, par la miséricorde de Dieu, Marcus, le père du bienheureux Pontius, crut, après s'être uni à son fils et à l'évêque pour briser ses idoles, et reçut la grâce du baptême avec ce même fils et toute sa maison.

Peu de temps après, Marcus mourut. Alors le vénérable enfant en possession de sa liberté (il était âgé de vingt ans), s'en vint rouver l'homme de Dieu et lui raconta tout ce qui s'était passé et tout ce qui concernait son père.

Six mois après, conduit par les soldats et amené au palais, le bienheureux Pontius est établi en la place occupée par son père, malgré ses refus et ses répugnances. Il en arrivait ainsi par une disposition de la Providence divine, parce que par Pontius non-seulement une multitude de tout rang, mais les princes eux-mêmes, devaient croire en Jésus-Christ. Le Seigneur lui donna une telle grâce, que dans le palais tous avaient pour lui une affection spéciale.

En ces jours, le saint pape Pontianus passa au Seigneur par une mort glorieuse. Après lui, Anthère gouverna l'Eglise, mais seulement un mois. Ensuite Fabien, lui succédant dans le pontificat, aima Pontius comme un père véritable aime son enfant. Alors celui-ci, déjà parfait dans le Seigneur, prenant tous ses biens, les donna au bienheureux évêque Fabien, lequel les distribua aux pauvres et surtout aux serviteurs de la foi.

Maintenant je ne dois pas taire comment Pontius, le premier de tous, a rendu chrétiens les empereurs, ni comment il est sorti victorieux de sa lutte avec le diable, ou comment il a saisi la palme du martyre.

—

CHAPITRE II.

Conversion à Jésus-Christ et meurtre des empereurs Philippe.

Au temps de l'empereur Philippe, lequel gouvernait l'empire romain avec Philippe son fils, le bienheureux Pontius, homme très-chrétien et très-versé dans toutes les lettres divines, devint leur ami ; et comme il jouissait auprès d'eux d'une faveur exceptionnelle, la troisième année de leur règne (l'an mille de la fondation de Rome) voulant offrir des sacrifices à leurs dieux, ils lui disent :

— Allons, et rendons-nous favorables nos grands dieux qui nous ont amenés à voir cette millième année de la fondation de Rome. »

Le bienheureux Pontius s'efforçait sous divers prétextes de décliner leur invitation, mais les empereurs le forçaient comme un ami de prendre part à leurs sacrifices. Alors

saisissant l'occasion offerte par le Seigneur, il leur dit :

— O très-pieux empereurs, puisque vous avez été établis par Dieu princes des hommes, pourquoi ne fléchissez-vous pas le front devant celui qui vous a accordé un tel honneur, et n'offrez-vous pas à lui seul le sacrifice de votre louange ? »

L'empereur Philippe répondit :

— Précisément, je désire offrir un sacrifice à notre grand dieu Jupiter, parce qu'il m'a accordé pareille puissance. »

Le bienheureux Pontius souriant, reprit :

— Prenez garde de vous tromper, ô prince ; il est dans les cieux le Dieu qui a établi toutes choses par son Verbe unique et a tout animé par la grâce de son Saint-Esprit. »

Philippe, fils de l'empereur, dit avec son père :

— A quelle intention nous tenez-vous pareil langage? Nous l'ignorons. »

— Jupiter a-t-il donc existé dès le commencement? » répondit Pontius.

— Non, dit l'empereur, puisque plus ancien est Saturne, son père, lequel a gouverné les peuples de l'Italie dans une heureuse tranquillité. »

— Et quand Saturne régnait dans l'île de Crète avant d'être chassé de son royaume par son fils Jupiter, l'Italie était-elle alors sans peuples? N'a-t-il pas trouvé là l'hospitalité aussitôt après son expulsion, comme vos livres vous l'enseignent? Très-pieux empereur ne vous laissez pas séduire par les vaines fictions de vos poëtes ; il y a dans les cieux un Dieu unique ; Père de tous les hommes, il a sous son empire avec son Fils et son Saint-Esprit toutes les créatures produites par sa puissance. »

L'empereur dit :

— Si le Dieu que tu nous dis être dans les cieux est unique, pourquoi viens-tu nous parler de son Fils? »

Le bienheureux Pontius reprit :

— Il est unique, je l'ai souvent attesté, le Dieu qui a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils rénferment. Il a en dernier lieu créé l'homme immortel à son image et à sa ressemblance, et il a soumis à sa puissance tout ce qu'il y a dans la terre, sur la terre et dans la profondeur des eaux. Mais le diable, tombé du ciel, voyant l'homme constitué en un tel honneur, lui persuada, poussé par l'envie, de devenir ingrat ou désobéissant à Celui qui lui avait soumis toutes choses. Ainsi dépouillé de l'immortalité dont il avait été revêtu, l'homme, par sa désobéissance, se donna à lui-même et à toute sa postérité, la mort. Cependant, ce fut peu pour le diable d'avoir blessé l'homme une fois, il inventa les idoles que vous appelez maintenant des dieux, pour séparer de tout en tout le genre humain de son créateur. Alors, notre tendre Seigneur ne voulant pas laisser périr l'œuvre de sa ressemblance, daigna envoyer du trône céleste à la terre son Verbe unique par qui toutes choses ont été créées au ciel et sur la terre, lequel prenant d'une Vierge, pour notre salut, une chair immaculée, est venu homme afin de rétablir l'homme tombé et de jeter dans un feu éternel le diable avec ses ministres. Après avoir montré au monde des miracles inconnus jusqu'alors, après avoir éclairé des aveugles de naissance, rétabli en leur état premier des paralytiques privés durant de longues années de tout usage de leurs membres arides, après avoir merveilleusement rendu la pureté du corps à des lépreux dont les chairs corrompues et rongées exhalaient une odeur infecte, après avoir ressuscité les morts, et entre autres, en présence de tout le peuple, Lazare mort depuis quatre jours, après avoir fait d'autres miracles innombrales, (eh! que ne pouvait-il reformer Lui, par qui tout avait été formé?) il fut par les juifs incrédules, ou plutôt jaloux, livré au gouverneur Ponce-Pilate et attaché à une croix par ceux pour le salut desquels il était venu. Le troisième jour après sa mort, Dieu le ressuscita d'entre les morts, et après sa résurrection il conversa durant un grand nombre de jours avec les hommes ; mais en mourant, il tua la mort apportée par le démon aux hommes et il nous donna la vie par sa résurrection. Ainsi, de même qu'une fois ressuscité après sa mort il ne meurt plus ; de même nous, après cette vie courte et misérable nous ressusciterons pour vivre éternellement avec lui ; car en montant au ciel il a montré la voie à ses fidèles. Mais quiconque aura négligé ce salut, sera damné éternellement avec le diable ; au contraire quiconque aura cru, demeurera à jamais dans le royaume céleste avec le Christ. »

Lorsqu'il eut parlé ainsi en ces termes et autres semblables pour leur salut, les empereurs, par la volonté de Dieu, crurent, et ils le prièrent de vouloir bien, le jour suivant, leur faire connaître plus amplement ce mystère du salut, comment ils pourraient échapper au feu éternel et jouir pour toujours de l'immortalité avec les Saints. Dès ce jour et dans la suite, s'éloignant des sacrifices des idoles, ils ordonnèrent seulement des spectacles pour la fin de la millième année où l'on célébrait la fondation de Rome.

Alors, le bienheureux Pontius se hâta d'aller trouver l'évêque de la ville, nommé Fabien, lequel gouvernait l'Église de Dieu, et lui raconta toutes choses en détail. Le saint pape Fabien, tombant avec lui à genoux, s'écria :

— Seigneur Jésus-Christ, je rends grâces à votre nom, de ce que par votre serviteur Pontius vous avez daigné conduire les empereurs du peuple romain à votre connaissance. »

Le jour suivant, étant venus ensemble trouver les princes, ils leur enseignèrent les mystères, et ceux-ci obtinrent la grâce du baptême.

Qui pourra raconter quelle fut alors la joie de cette ville, quelle subite allégresse se répandit sur elle? D'abord par ordre des empereurs, saint Fabien et le bienheureux Pontius s'emparant du temple qu'on appelait grand, en brisèrent toutes les idoles et le détruisirent lui-même de fond en comble, de sorte que tout le peuple accourait avec empressement et joie à la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ et qu'arrosés de l'eau du baptême tous bénissaient le Seigneur. Là où les temples des démons étaient détruits, s'élevaient aussitôt des églises.

Voilà quelles grandes choses le Seigneur accorda à son serviteur Pontius; le premier il gagna à Jésus-Christ les princes du monde entier, et cet homme que sa dignité dans le siècle désignait comme consul aux suffrages du peuple, exerçant un consulat spirituel sur les humains, leur montra la lumière de la vérité. Or, cela arriva durant les quatre années pendant lesquelles les Philippes, devenus empereurs chrétiens, commandaient au peuple romain. Ces deux empereurs, circonvenus par la fraude de Dèce, leur successeur, furent tués en des lieux différents. Notre Seigneur voulant éprouver son Église comme l'or le plus pur et brûler au feu les pailles et les étoupes inutiles, permit qu'après la mort des Philippes, Gallus et Volusius son fils s'emparassent aussi de l'empire. Après qu'ils eurent commandé deux ans et quatre mois en rendant tout culte aux démons, ils furent remplacés par Valérien et Gallien, hommes cruels et persécuteurs de l'Église de Dieu, lesquels, à peine maîtres du pouvoir, établirent par des édits barbares, étendus au monde entier, que quiconque garderait chez soi des chrétiens serait puni de la peine même décernée contre eux. Ainsi tous les enfants de l'Église, après un repos plein de tranquillité, étaient battus par les tempêtes les plus cruelles.

—

CHAPITRE III.

Captivité, préservation du chevalet, des ours et du feu, martyre, sépulture de saint Pontius.

Quand le bienheureux Pontius connut ces choses, il se cacha un peu dans la ville mais comme il ne trouvait pas de lieu assez sûr pour protéger sa retraite, surtout parce que les prêtres des idoles qui l'avaient vu renverser leur temple sans pitié, le poursuivaient, il se détermina à sortir de Rome en se conformant au précepte du Seigneur qui a dit : « *Lorsqu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. — L'esprit est prompt, et la chair est faible.* »

Passant les frontières de l'Italie, il s'en alla dans une ville située au loin au pied des Alpes et appelée Cimella (1).

Mais les ordres cruels des tyrans impies poussaient sans relâche à exterminer radicalement le nom chrétien, et des ministres de Satan avaient été établis avec des soldats à la tête de toutes les provinces. Le président Claudien avait reçu le commandement des Gaules avec Anabius son assesseur.

Au début de leur voyage, étant entrés dans cette ville de Cimella, ils offrirent un sacri

(1) *Urbem sub jugo Alpium procul sitam,.... nomine Cimellam.* — C'est Cimiez, entre Antibes et Nice.

fice au démon, et bientôt ayant dressé leur tribunal sur le forum, ils ordonnèrent de faire comparaître en leur présence tous les adorateurs du Christ qu'on aurait pu découvrir. Le bienheureux Pontius ayant été conduit devant ce tribunal, Claudius s'assit avec Anabius et cria d'une voix formidable :

— Qu'on présente Pontius ! » — et sur-le-champ il fut répondu : « Le voici. »

Alors le gouverneur Claudius lui dit :

— Es-tu ce Pontius qui a troublé la ville de Rome par je ne sais quelle séduction et éloigné des dieux les esprits de nos pieux empereurs ? »

Le bienheureux Pontius répondit :

— Je n'ai troublé ni perverti personne, mais j'ai converti de l'erreur des démons au Verbe du Seigneur. »

Le gouverneur reprit :

— Mes maîtres, Valérien et Gallien, instruits que tu es issu d'une noble famille, ont commandé que tu immolasses aux dieux, sinon de t'accabler de diverses peines en la société de personnes viles et du dernier rang. »

Le bienheureux Pontius dit :

— Le Christ est mon consolateur; si pour lui je perds mon patrimoine terrestre, j'en obtiendrai un qui sera éternel; là je ne posséderai pas un cens passager, mais la splendeur avec les saints Anges. »

Claudius répliqua :

— Où veux-tu me conduire avec ces détours de paroles? Ou sacrifie aux dieux, ou je vais faire mettre ton corps en pièces par divers supplices. »

Le bienheureux martyr Pontius ajouta :

— Je vous l'ai dit, je suis chrétien, jamais je ne sacrifierai aux démons. »

Alors le gouverneur ordonna de le jeter en prison, chargé de chaînes, jusqu'à ce qu'il eût fait son rapport aux empereurs. Ce rapport était conçu ainsi : « Aux seigneurs très-pieux et très-invincibles triomphateurs, toujours augustes, nos princes Valérien et Gallien, vos serviteurs. A peine entrés dans le pays des Gaules, nous avons trouvé Pontius, lequel a troublé longtemps la ville de Rome et renversé plusieurs temples de nos dieux, cherchant à se soustraire ou à désobéir à vos ordres. Comme il tient au palais un rang distingué entre les sénateurs, nous l'avons fait renfermer dans la prison jusqu'à ce que vous eussiez arrêté dans vos délibérations ce que nous devons en faire. »

Alors Valérien et Gallien rendirent ce décret : « Notre piété ordonne que s'il refuse de sacrifier aux dieux, vous le fassiez mourir par un tourment quelconque à votre choix. »

Aussitôt le gouverneur Claudius commanda de l'amener de sa prison, et il lui dit :

— Écoute les ordres salutaires de tes maîtres : ils ordonnent ou que tu sacrifies aux dieux ou que tu sois soumis au milieu des condamnés aux tourments les plus variés. »

Le bienheureux Pontius répondit :

— Je n'ai qu'un seul maître : Jésus-Christ mon Seigneur. Il a le pouvoir de me délivrer des tourments dont vous me menacez. »

Le gouverneur Claudius reprit :

—Je m'étonne singulièrement de vous voir, vous un homme d'un rang distingué, vous abaisser jusqu'à appeler votre Seigneur un homme pauvre, sans honneur, et que l'on dit avoir été, pour je ne sais quel motif, mis à mort par Ponce Pilate, un gouverneur de notre ordre et ayant le même emploi que nous, tandis que vous refusez ce titre à ceux qui tiennent avec tant de sagesse la haute direction de la république. »

— Et moi, reprit le bienheureux Pontius, je ne suis pas moins étonné de vous voir, vous un homme arrivé à la plénitude de la raison, descendu à ce degré de folie de ne pas reconnaître que si le possesseur du ciel et de la terre s'est fait pauvre, il l'a daigné pour votre salut, et d'oser appeler sans honneur Celui qui dans les cieux reçoit les adorations des anges. Il a été accusé par les Juifs, il est vrai, et crucifié par le gouverneur Pilate, mais il l'a souffert de sa pleine volonté pour notre salut, et nullement par nécessité, comme vous semblez vouloir le dire. Oh ! si vous vouliez vous humilier vous-même devant un tel Dieu, vous élèveriez aussitôt votre esprit jusqu'aux cieux, et vous reconnaîtriez dans quelles ténèbres profondes vous êtes plongés vous et vos dieux qui ne sont que des démons à n'en point douter. Quant à vos princes que vous appelez les modérateurs de la république, non-seulement ils vont eux-mêmes à la per-

dition en adorant la pierre et le bois, mais ils y entraînent encore le peuple soumis à leur empire. Sachez-le donc, si vous persévérez dans une telle perfidie, vous sortirez de ce siècle couverts d'opprobre et au jour du jugement vous serez dans l'éternelle damnation avec ceux que vous nommez des dieux. »

Alors transporté de colère, le gouverneur cria à ses licteurs :

— Préparez tous les tourments sans exception, — le chevalet, les ongles de fer, les lames ardentes, les nerfs et autres instruments en votre possession, afin qu'à tous devienne évidente la folie d'un tel homme. »

Et les ministres répondirent :

— Tout est prêt. »

Le gouverneur Claudius reprit :

— Qu'il soit étendu fortement sur le chevalet, que les tourments de toutes sortes parcourent ses membres, et nous verrons si son Dieu l'arrachera de ma main. »

Et tandis qu'on l'étendait sur le chevalet, le bienheureux Pontius dit :

— Ton incrédulité proclame mon Dieu impuissant; eh bien, moi, au nom de Jésus-Christ mon Seigneur, j'ai la ferme conviction que tes supplices vont être réduits au néant sans faire sentir à mon corps la moindre douleur. »

En effet, à peine était-il étendu sur le chevalet, pendant que les ministres ayant disposé les leviers retournaient les vis, le chevalet se rompit avec un grand éclat, fut réduit en poussière, sans laisser la moindre trace, et, à ce bruit si soudain, les spectateurs demeurèrent comme privés de sentiment. Mais le vénérable Pontius, plein de joie et sans la moindre crainte, ajouta :

— Apprends donc maintenant, ô incrédule, que notre Seigneur a le pouvoir d'arracher à l'épreuve ses serviteurs dévoués, et aussi de vous condamner au jour du jugement, vous autres hommes coupables, à un feu éternel. »

Claudius en proie à une terreur inaccoutumée, demeure tout troublé et hors de lui-même. Alors son assesseur, Anabius, lui dit :

— O le plus sage des hommes, à notre arrivée deux ours d'une grandeur prodigieuse ont été amenés des montagnes de la Dalmatie; faites donc disposer l'amphithéâtre, afin que, dévoré par eux, cet homme soit même privé de sépulture. »

Par l'ordre du gouverneur on prépare l'amphithéâtre, et le bienheureux Pontius est déposé sur l'arène. Aussitôt deux veneurs armés de fouets et de nerfs de bœuf, selon l'usage, se placèrent au milieu de l'arène et excitèrent les ours contre le serviteur de Dieu. Mais ceux-ci, sortant de leurs cages, saisirent les deux veneurs et les mirent en pièces sans leur laisser même l'apparence humaine. Puis, venant à Pontius, ils n'osèrent pas s'approcher trop près de lui, ni même lécher ses pieds pour ne pas les souiller du sang de ces païens; s'étant donc couchés plus loin devant lui, ils ne se permirent pas de lui faire la moindre injure.

Alors la voix du peuple s'éleva jusqu'au ciel, tous les idolâtres s'écrièrent :

— Le Dieu des chrétiens, celui que Ponce adore est le seul Dieu. »

Rendu furieux par son orgueil, faisant entendre des menaces pleines de rage, le gouverneur se mit à crier :

— Vite, vite, apportez du bois en abondance et tout ce qui peut accroître l'intensité du feu, et si cet homme a usé des enchantements employés par l'art des Marses pour endormir la colère des serpents, je veux voir s'il a le pouvoir de commander au feu. »

Le bienheureux Pontius lui répondit :

— As-tu donc trouvé en moi un crime assez grave pour me faire périr au milieu de ces flammes? Le feu éternel, le feu inextinguible sera ton tourment à toi. Mon Dieu qui a délivré sains et saufs trois enfants de la fournaise embrasée, peut me délivrer aussi. »

Quand un monceau énorme de bois eut été réuni, le tyran ordonna de lier le Saint de Dieu aux pieds et aux mains avec des chaînes et de le placer au milieu de l'arène, puis, de ranger le bois autour de lui et d'y mettre le feu. Alors la flamme s'éleva en tourbillons, couvrit l'arène et dépassa en hauteur l'amphithéâtre. Tous les objets destinés à servir de pâture au feu étant dévorés, le serviteur de Dieu apparut sans la moindre lésion de la part des flammes; la frange même de son vêtement n'avait rien éprouvé.

Le gouverneur, vaincu et couvert de confusion, s'écria :

— Crois-tu donc avoir surmonté tous les genres de tourments ? Peut-être te glorifies-

tu ainsi, afin de te soustraire à ce qui reste. Voici là tout près le temple vénérable d'Apollon, approche et sacrifie. »

Le bienheureux Pontius répondit :

— Je sacrifie mon corps à Jésus-Christ mon Seigneur, ce corps que j'ai gardé jusqu'à ce jour pur de toute souillure des idoles. Sur vous et sur vos princes viendra bien vite la vengeance divine, parce que vous persécutez injustement les serviteurs du Christ. Bien que le Seigneur ne t'ait pas permis de faire sentir à mon corps ce dernier supplice, cependant tu peux employer tous les tourments à ta disposition. »

Alors le gouverneur voyant sa constance, eut recours à la ruse et dit :

— C'était à vous à nous juger sans doute, et votre clémence a bien voulu se laisser juger par nous, car vous tenez le premier rang entre les sénateurs ; mais, en vous appuyant sur je ne sais quelle vaine espérance, vous perdez votre pouvoir et vos richesses. »

Pontius répondit :

— Le pouvoir et les richesses de ce monde sont semblables à ces brouillards du matin, qui, aux yeux des hommes semblent couvrir toute la terre, les montagnes et la mer ; si le vent vient à souffler un peu, ils s'évanouissent aussitôt, — c'est comme s'ils n'avaient pas été. Mais la gloire et l'honneur que je désire demeurent éternellement. »

Alors les Juifs assemblés à l'amphithéâtre pour jouir de ce spectacle, se prirent à crier :

— Tuez, tuez le magicien. »

Mais le bienheureux Pontius, élevant la main vers le ciel, dit :

— O Seigneur, je vous rends grâces ; leurs pères criaient en parlant du Christ : *Crucifiez-le, crucifiez-le*, et ceux-ci usent contre moi d'un pareil langage. »

Le gouverneur enflammé par le diable, reprit avec violence :

— Il ne s'est pas borné à m'injurier, moi seul ; il a encore vomi de nombreuses injures contre mes princes. »

Puis il rendit le décret suivant :

— Conduisez-le sur le rocher qui domine le ruisseau, là, tranchez-lui la tête, et jetez son corps en bas. »

La chose étant faite ainsi, le saint et vénérable Pontius consomma son martyre pour le Seigneur, et son âme s'en alla dans les cieux avec la palme de la victoire.

Peu de temps après s'accomplit la prédiction du bienheureux Pontius. L'empereur Valérien fut mené en captivité par Sapor roi des Perses, et là, il reçut le châtiment dû à ses actions, non en périssant par le glaive, mais en servant de jouet tous les jours de sa vie. Toutes les fois que Sapor voulait monter à cheval, il ne lui demandait pas le service de ses mains, il lui faisait courber le dos, et il montait en lui appliquant le pied sur le cou.

Comme Gallien voulait entrer à Milan, il fut saisi par ses propres soldats et percé à coups d'épée.

Quant au gouverneur Claudius et à Anabius son assesseur, à l'heure même où Pontius eut la tête tranchée, ils étaient saisis et étouffés par le démon. Claudius se coupa la langue à petits morceaux avec ses dents ; Anabius vit ses yeux arrachés de leurs orbites par la violence de la douleur et demeurer suspendus sur son visage par de légères peaux. Ainsi ces deux hommes expirèrent au même moment.

Une grande frayeur se répandit donc sur les Juifs, les Gentils et toute la cité, et l'on vénérait le sépulcre du saint Martyr Pontius avec des honneurs merveilleux. Le jeune Valerius qui avait été élevé avec lui, n'osant enlever son corps par crainte des païens, l'ensevelit pendant la nuit au lieu même où il était tombé. Puis ayant acheté à prix d'argent à ceux qui en avaient été les témoins, les Actes du Martyr, et, les emportant avec foi, après avoir trouvé un navire, il se retira en Lybie pour se soustraire à la persécution.

Le Seigneur reçut son Martyr en paix ; à ce Seigneur appartiennent l'honneur, la gloire, l'empire et la puissance dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XXV

ACTES
DE SAINT PRISCUS OU PRISQUE (1), DE SAINT COTTIUS (2) OU COT

ET DE LEURS COMPAGNONS, MARTYRS DANS L'AUXERROIS (3), ÉCRITS AU HUITIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

—

CHAPITRE PREMIER.

Aux jours de l'empereur Aurélien, le culte des idoles venant à décroître, et la croyance de la religion chrétienne s'étendant avec un succès de plus en plus considérable, la colère des persécuteurs s'enflamma de telle sorte, que les empereurs eux-mêmes n'ayant plus aucune confiance dans les satellites de leurs crimes, parcouraient jusqu'aux lieux les plus obscurs de leurs provinces. Or, dans ce même temps, l'empereur Aurélien, homme très-cruel, ayant quitté la ville de Rome, visitait les contrées de la Gaule. Arrivé dans la ville de Sens, il envoya les compagnons de sa férocité par toute la Gaule pour rechercher les chrétiens.

Sortis de la présence de l'empereur, ces satellites funestes parcouraient les villes, les bourgs et même les retraites des forêts (4), et, afin d'atteindre le résultat de leurs tentatives criminelles, ils se partagèrent les diverses contrées pour les fouiller avec le plus grand soin. Alors enfin, le pays d'Auxerre échut en partage au très-impie Alexandre, l'un des premiers gardes du corps de l'empereur (5). Cet homme s'en alla donc, et, semblable à un sanglier écumant de rage et fuyant la poursuite du chasseur, il sévissait contre les saints Martyrs de Dieu.

Arrivé à un lieu nommé Cociacus, il trouva un chrétien nommé Priscus, chantant des psaumes avec une grande multitude de la même religion. Se jetant au milieu de cette troupe avec une impétuosité féroce, il dit :

— Quel esprit séditieux vous a portés à vous arrêter ici en aussi grand nombre ? De quelle religion êtes vous? Pourquoi différez-vous de le déclarer ? »

Cette très-sainte troupe lui répondit:

—Notre très-vénérée religion et non l'esprit de révolte nous a conduits en ce lieu : nous sommes assemblés pour offrir le sacrifice de nos prières à Jésus-Christ, qui, en nous rachetant au prix de son sang, nous a réunis alors que nous étions dispersés. »

Alexandre leur dit :

— Quelle audace si grande s'est emparée de vous, que vous vous déclariez chrétiens en présence des envoyés impériaux? »

Les saints hommes répliquèrent:

— Celui qui donne le secours et la vie à vos empereurs et à vos souverains, celui-là nous fortifie par la grâce de sa miséricorde. »

Alexandre reprit :

—Vous êtes donc de notre religion, car nul autre que Jupiter, le créateur et le maître des cieux ne vivifie nos empereurs et nos souverains, ainsi que nous, leurs sujets. »

L'assemblée chrétienne répondit :

—Vous vous trompez malheureux, en soutenant qu'un homme esclave de l'ivrognerie et de la luxure puisse donner la vie. Votre Jupiter n'est-il pas incestueux de sa propre sœur ? N'a-t-il pas — entraîné par la pétulance de ses passions, — emprunté la forme de divers animaux? »

Alexandre, ému de colère, dit :

— Hommes criminels, et séduits par les mensonges de je ne sais quel condamné au supplice de la croix, vous blasphémez le suprême Jupiter, le Sauveur du monde entier ?»

La religieuse et bienheureuse troupe répondit :

— Vous appelez un sauveur celui qui, pour satisfaire sa turpitude a fait irruption dans la demeure d'autrui en prenant la forme de la pluie? »

(1) Ou Prix, Brix, Bry,—Prex du côté de Chartres.

(2) Ou Cottus, Cotte.

(3) *Cociacus* ou *Cociacum*, aujourd'hui Toucy. — Vers l'an 273 ou 274.

(4) Il s'agit ici des forêts de la Puisaye.

(5) Le texte porte : *Sacri lateris protectoris. Le protecteur du côté sacré*, — dit un historien d'Auxerre, était un homme dont la charge était de garder l'empereur pour qu'il ne pût recevoir aucune blessure à l'improviste.

Alexandre dit :

— Par le salut des empereurs, vous êtes des sacriléges, et vous devez être enlevés d'ici pour être livrés aux tortures. »

Les saints hommes répondirent :

— Qui a commis un sacrilége avec une bouche criminelle, ou de nous qui confessons le vrai Dieu, vrai créateur des choses visibles et invisibles, ou de vous, qui faites un Dieu de l'exécrable Jupiter ? »

Alexandre dit :

— Vous avez abusé longtemps de ma patience, maintenant, reconnaissez par vos sacrifices Jupiter comme un Dieu tout-puissant, ou bien l'ordre de l'empereur va vous faire sentir aussitôt tout ce qu'il a de terrible. »

Tous, d'une voix unanime, répondirent :

— Faites ce qui vous a été commandé ; nous n'abandonnerons pas le Créateur pour nous soumettre à la créature ; pareille action est criminelle. »

Le très-impie Alexandre, entendant ces paroles, dit à Priscus :

— Et vous aussi, vous consentez à agir de la sorte ? »

Priscus répondit : »

— Ordonnez à vos satellites de sortir un moment, j'ai besoin de me concerter avec mes frères, et aussitôt je satisferai à votre demande. »

Il ne parla pas ainsi par crainte de la mort, mais afin de consoler ses frères et de les porter à soutenir l'adversité avec une constance plus grande encore.

Rempli d'une vaine espérance, Alexandre commanda aux satellites impériaux de sortir, dans la pensée que Priscus, le chef et le maître de cette sainte multitude chercherait un moyen de sortir de là et consentirait à des sacrifices. Ceux-ci donc, étant tous sortis, Priscus dit :

— Voici, ô mes frères, voici Jésus-Christ notre Seigneur ; il nous montre l'étendard de la croix, il marche au milieu de nous et il nous crie : Que celui qui est mon serviteur me suive. »

A ces mots, tous, et chacun pour son propre compte, répondirent :

— O Père, nous embrassons votre conseil salutaire, et de grand cœur nous désirons que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous. »

Alors Alexandre rentre, et, faisant grand bruit, il fait environner l'assemblée des Saints par la troupe de ses satellites, dont le regard, les paroles et les glaives annoncent la menace. Priscus, interrogé sur les propositions qu'il avait faites et les délibérations qu'il avait dû prendre pour son propre salut, répondit :

A quoi bon perdre le temps en des discours ? De même que nous adorons un seul Dieu, de même tous, unanimement, nous avons hâte de souffrir la mort pour lui. »

Alors Alexandre ordonna que Priscus fût frappé de l'épée, et, après avoir prononcé la même sentence contre les autres, il fit jeter son corps dans un puits.

Mais bientôt un de ceux qui survivaient, nommé Cottus, ayant dérobé secrètement la tête de Priscus, s'en alla dans les bois par des chemins détournés. L'ayant su, les persécuteurs, après avoir fouillé les retraites voisines, trouvèrent le fugitif avec la tête du bienheureux Martyr Priscus (1), à environ trente stades, non loin de la ville d'Auxerre, près du chemin de Vesocia, où ils le tuèrent. Les chrétiens l'inhumèrent avec empressement en ce même lieu, ainsi que le chef du très-révérend Priscus. Quant aux autres saints Martyrs qui furent mis à mort le même jour que le bienheureux Priscus, les chrétiens enlevèrent secrètement leurs corps et les enterrèrent dans une citerne, non loin du puits où son corps avait été précipité.

—

CHAPITRE II.

Les reliques des saints Martyrs sont honorées. Un temple est élevé à saint Priscus ; il est ravagé, puis rétabli.

Le tombeau de ces glorieux Martyrs demeura donc inconnu jusqu'au temps du bienheureux évêque Germain (2). Sous ce prélat, Dieu, en la présence duquel ils furent si glorieux, voulant venir en aide aux hommes par leur entremise, les fit connaître

(1) Saint Germain d'Auxerre ayant heureusement découvert cette tête, fit bâtir une église en cet endroit et exposa cette précieuse relique à la vénération publique. C'est aujourd'hui le bourg de Saint-Bris, formé par le concours que le moine Heric dit s'être fait à cette relique à l'occasion des miracles qu'elle opérait.

(2) Saint Germain, évêque d'Auxerre, au v[e] siècle.

à tous. Il révéla d'une façon merveilleuse aux chrétiens, la tête du Martyr Priscus. Le même évêque consacrant ce lieu (1), suivant l'usage, enseigna aux peuples à l'honorer. Mais, peu d'années après, les Vandales ayant fait irruption, la Gaule presque tout entière fut ravagée. Alors ce lieu sacré cessa d'être visité par ceux qui offraient leurs hommages aux Saints. Or, l'église était dans une vallée. Un homme de haute naissance, nommé Porcaire, seigneur de cette campagne, poursuivant un jour un sanglier avec grand bruit, vint en cette même vallée. Il ne connaissait en aucune manière la sainteté du lieu; le croyant abandonné et voyant que les tuiles en étaient encore neuves, il ordonne, rentré chez lui, à ses serviteurs, d'en enlever la toiture, comme d'une demeure désormais sans but et destinée à périr, et d'en couvrir ses propres maisons. Les serviteurs, dociles aux ordres de leur maître, se hâtèrent d'apporter les tuiles et de les placer sur ses bâtiments.

Mais, le jour suivant, Porcaire étant à la chasse, se heurta le pied et se fit une blessure dont l'inflammation inattendue provoqua une fièvre ardente et le mit en grave danger de la vie. Après de longs soupirs causés par la douleur de la blessure et l'ardeur de la fièvre, il s'endormit profondément; et voilà qu'un homme à l'aspect terrible et vêtu d'une robe blanche, se tint devant lui, brillant de lumière. Effrayé de la vision, il gardait le silence, étendu sur sa couche, quand cet homme vénérable commença lui-même à parler :

— Pourquoi, lui dit-il, as-tu détruit ma demeure qui est dans ta campagne, et pourquoi, avec les tuiles de cette même demeure as-tu commis le crime de réparer tes propres édifices? »

Bien que troublé par la crainte, Porcaire répondit :

— Seigneur, qui êtes-vous? Vous me parlez de choses que j'ignore. »

Priscus reprit :

— Je suis Priscus, l'humble serviteur de Dieu. Tu as commis contre moi une offense en détruisant mon temple, pour réparer avec avidité ta propre demeure. Sache donc que cette maladie est tombée sur toi, et cette blessure au pied t'est survenue en punition de cette faute. »

Alors Porcaire se ranimant, répondit avec supplication :

— Pardonnez-moi, Seigneur, je vous en supplie; j'ai agi de la sorte par ignorance. Quand j'ai enlevé les tuiles de votre sanctuaire, ce n'était point avec une pensée sacrilége. Je regardais ce lieu comme une vieille maison depuis longtemps délaissée de ses habitants, et c'est alors seulement que j'en fis enlever la toiture. Je ne pense pas, Seigneur, qu'il y ait crime à faire une chose par ignorance. Mais, parce que vous avez daigné me consoler, moi, votre serviteur, en vous montrant vous-même, et me révéler que vous êtes le Martyr du Dieu tout-puissant, non-seulement je rétablirai ce que j'ai enlevé, mais j'y ajouterai beaucoup plus, afin de rendre ce lieu recommandable et vénérable à tous. Je vous prie seulement de commander à la douleur dont m'accablent ma blessure et la maladie, de s'éloigner de moi sans retard. »

L'homme de Dieu ajouta :

— Je te déclare que si tu n'es fidèle à ta promesse, je t'enlèverai la vie. »

Le matin donc étant arrivé, Porcaire appelle ses serviteurs et leur dit :

— Tout ce que vous avez emporté du lieu situé dans la vallée, reportez-le bien vite, et remettez avec le plus grand soin les choses dans l'état où elles étaient, car ce n'est point là la demeure d'hommes pécheurs, mais de Martyrs vénérables. »

Il commanda aussi de faire tout ce qu'il fallait pour la réparation totale de l'église, et, après avoir recouvré l'usage de ses membres, — plein d'une ardeur toute divine, il se mit lui-même à la rebâtir. Ignorant que ce qui est consacré continue à l'être, il fit venir de nouveau un prêtre et lui demanda de vouloir bien bénir la basilique remise par lui en un meilleur état; puis, durant toute sa vie il chercha à rendre célèbre ce lieu vénérable, en y attirant une multitude de visiteurs, et il y établit un concours à ses propres dépens.

Or, toutes ces choses, la Trinité sainte et invisible les accomplit en l'honneur de ses Saints, Elle, dont le monde a connu les ordres au jour de la création, dont la Providence

(1) Il y fit bâtir une église et il y fonda un monastère qui fut appelé *Coucy-les-Saints*.

conserve tout, et dont la main couronne les combats des Martyrs.

Ces choses eurent lieu dans la province de Gaule, le septième des calendes de juin, alors que la foi catholique régnait.

NOTES.

« Le Martyrologe écrit par Nivelon, dans le XIe siècle, nous apprend que saint Didier, évêque d'Auxerre au VIIe siècle, eut le bonheur de connaître, par révélation, le lieu où était le corps de saint Cot, et qu'en ayant fait la découverte à deux lieues d'Auxerre, il le fit inhumer honorablement, le 19 janvier, assez près de la tête de saint Prix, dont il avait été compagnon. On le trouva, en 1480, dans ce tombeau, avec une inscription qui parut être de ce temps-là (1).

« Depuis la découverte du corps de saint Cot par saint Didier, ses ossements étaient restés dans un tombeau de pierre, derrière le grand autel de l'église de Saint-Bris. Jean Baillet, évêque d'Auxerre, fit ouvrir ce tombeau, le 19 novembre 1480, et ramassa pieusement la tête et le reste des ossements qu'il renferma dans une châsse (2). »

(1) La voici : *Hic requiescit sanctus Cottus, qui cum capite sancti Prisci Martyris suscepit martyrium.* — (Lebeuf : *Mémoires concernant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, tome I, p. 133 et 562.)

(2) Lebeuf *l. c. sup.* p. 562. — Cf. *Ibid.* tome II. preuves, p. 242 et 243 : *Translation des Reliques des compagnons de saint Prix en l'église des Saints en Puysaie*, en 1662.

XXVI

VIE

DE SAINT GERVASIUS, GERVAIS OU GERVAISE, Diacre,

MARTYR AU TERRITOIRE DE CHALONS SUR SAONE, — ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

PROLOGUE.

Des hommes illustres et doctes ont eu à cœur de nous raconter les prodiges que le Roi céleste — toujours admirable dans ses Saints en qui il avait établi sa demeure comme dans un temple, — a accomplis, par leur entremise et l'effet de la puissance merveilleuse de sa divinité; et non-seulement ils ont écrit en un langage soigné les choses dont ils avaient été les témoins, mais encore celles qu'ils avaient apprises des autres, — croyant rendre un service non médiocre aux siècles à venir en leur laissant des ouvrages si propres à exciter les esprits à l'amour des biens célestes et à les éloigner des biens caducs de cette vie fragile.

Provoqué par leur exemple, moi aussi, quoique je ne sois qu'un insensé, quoiqu'il n'y ait en moi ni aptitude, ni éloquence, j'ai entrepris d'écrire, en m'appuyant sur le secours du bienheureux Martyr Gervasius, les choses qui m'ont été dites de lui. J'ai la confiance qu'il peut me donner la parole et la sagesse — Celui dans le cœur duquel sont cachés tous les trésors de la sagesse.

Le bienheureux Martyr de Jésus-Christ, Gervais, naquit au pays du Mans, de parents honnêtes et craignant Dieu. Son père et sa mère, illustres par leur zèle pour la foi orthodoxe, tenaient un rang distingué parmi leurs concitoyens par leur noblesse et leur vertu. Ces nobles personnages déjà arrivés aux jours de la vieillesse, se voyant sans enfants, ressentaient en eux-mêmes une douleur in-

visible, et marchant sur les traces de la bienheureuse Anne, ils demandaient à la miséricorde de Dieu ce qu'ils n'avaient pu obtenir par leurs mérites. Tous deux s'en vont donc trouver l'évêque de la ville, nommé Pavacius (1), homme vraiment grand en tout genre de sainteté. La tête inclinée, ils le supplient humblement de fléchir par ses prières la clémence céleste, afin que d'eux naisse un fils dont le cœur devienne le séjour de l'Esprit-Saint, un fils digne par ses pensées, sa ferveur et ses bonnes œuvres, d'habiter dans la patrie éternelle.

La bonté divine ne fit pas attendre longtemps la réalisation d'un désir si pur; elle leur accorda ce qui faisait l'objet constant de leurs vœux et ils mirent au monde le fils dont nous parlons. Le portant avec une joie sans bornes au Pontife, ils rendirent grâces à Dieu et à lui-même d'avoir obtenu la faveur tant souhaitée. Mais le vénérable évêque, après avoir arrêté sur eux un regard plein de douce joie, leur dit :

— Il nous faut, ô mes bien-aimés, offrir sans réserve à Dieu cet enfant que — touché par vos soupirs et vos larmes, — Il nous a donné, — à vous et à moi. Il est en son pouvoir de vous en accorder d'autres qui puissent jouir des honneurs et des dignités de ce monde; quant à celui-ci, il sera grand durant sa vie, et après sa mort il sera d'un grand secours à beaucoup de personnes.

Pendant que le Pontife parlait ainsi avec sérénité, l'on préparait les choses nécessaires pour le baptême; lui-même bénit l'eau, baptisa de ses pieuses mains le petit enfant, le marqua du chrême sacré (1) et lui donna le nom de Gervais, à cause de l'amour qu'il portait à saint Gervais, Martyr (2), en l'honneur duquel l'église de cette ville est consacrée.

Nous ne devons pas passer sous silence ce que nous ont rapporté à nous qui écrivons ces choses, ceux qui étaient instruits des actions de ce Martyr. Ils disaient donc qu'au moment où l'évêque, ayant achevé le baptême, mit, comme c'est l'usage, le saint corps de Jésus-Christ dans la bouche de l'enfant (2), il vit une goutte de sang sur ses lèvres. Ce qu'ayant considéré avec un esprit prophétique, il dit à tous les assistants :

— De même que cet enfant, tenez-le tous pour certain, est uni par le nom au bienheureux Martyr Gervais, de même il lui sera uni par l'effusion de son sang, après avoir été comme lui un vaillant confesseur de Jésus-Christ. »

L'enfant crut donc en âge et fut appliqué à l'étude des lettres. Ses progrès furent tels en tout genre de savoir qu'au choix du même pontife et aux acclamations de tous les autres il fut jugé digne de devenir un ministre de l'ordre lévitique (1). Fidèle à tous les devoirs de cet office, l'honorant par son application aux bonnes œuvres, devenu l'imitateur du bienheureux Martyr Laurent, il donnait aux pauvres d'une main généreuse tout ce qu'il possédait, plein de l'espoir qu'il en recevrait dans les cieux la récompense de Celui qui dit dans l'Évangile : « *Tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, vous me l'avez fait à moi-même.* »

Ayant distribué de la sorte son patrimoine et toutes ses ressources, il devint et d'esprit et en réalité un pauvre parfait de Jésus-Christ. Il avait grandement à cœur d'abandonner ses parents et sa patrie et d'aller à Rome. En ayant reçu la permission de son évêque, il se mit en route avec plusieurs autres fidèles serviteurs de Jésus-Christ, et arriva en cette ville comme il l'avait désiré. Là, il fit connaître à ses compagnons ce qu'il leur avait caché jusqu'alors, — que jamais il ne retournerait dans sa patrie. A cette nouvelle, ceux-ci se jetant à ses pieds avec larmes et gémissement, le conjuraient de ne pas les abandonner, et lui représentaient qu'il ne recevrait aucune récompense de ce pèlerinage, s'il les laissait s'en retourner accablés de douleur; ils affirmaient surtout que l'évêque n'avait pas voulu lui accorder la permission de demeurer, mais bien d'aller pour revenir ensuite. Touché

(1) Saint Pavatius (Pavacius), en latin; en français, saint Pavace ou Pavas, troisieme évêque du Mans, au IIe siècle. (Voyez nos *Ann. hagiol.* T. II, col. 250 à 262). — Il siégea de l'an 147 à l'an 190 de J. C. — Voyez Dom J. Bondonnet : *Les Vies des Évêques du Mans*, page 96.

(2) Saint Gervais et saint Protais furent martyrisés en l'an 170 ou 171, selon Baronius, sous l'empire de Marc-Aurèle et de Lucius-Verus.

(1) *Levites* ou *levita* veut dire *lévite* et *diacre*. Ce dernier sens est spécialement donné à ce mot par les auteurs du moyen-âge.

de cette raison, et repassant en lui-même ces paroles de Samuel : « *L'obéissance est meilleure que le sacrifice, et il vaut mieux prêter une oreille soumise que d'offrir la graisse des beliers,* » il consola ses frères par sa charité, et s'attacha à eux pour être le compagnon de leur retour.

Enfin, affermis par les grâces nombreuses de la bénédiction apostolique et l'intercession des saints Apôtres, après avoir traversé l'Italie et des chemins abruptes et dangereux, après s'être avancés par les passages escarpés des Apennins,—ayant traversé la rivière de la Saône, ils arrivent au territoire de la ville de Châlons. Alors saint Gervais, fortifié par la grâce de l'Esprit-Saint, conduit par la clémence divine qui l'avait préparé à devenir un martyr, s'étant séparé un peu de ses compagnons et ayant pénétré dans les sentiers détournés de la forêt de Coriane rencontra des voleurs. Ceux-ci, le regardant avec des yeux pleins de fureur, l'environnèrent de toutes parts l'épée à la main et lui demandèrent d'un ton féroce pourquoi il osait pénétrer jusqu'à la retraite ignorée de leur demeure, et qui il était. Pour lui, comme un autre Abel, étranger à toute malice et plein de confiance en la miséricorde de Dieu au milieu des glaives menaçants et des frémissements de ses persécuteurs, il se déclara d'une voix assurée un vrai serviteur du Christ, chrétien dès son enfance et prêt à supporter tous les tourments pour le nom de Jésus-Christ. Il leur annonça plusieurs des vérités de la doctrine évangélique, mais il ne put en rien adoucir leurs esprits féroces ni les éloigner de leurs méchancetés ; c'étaient des vases pleins de toute iniquité, et ainsi, selon la parole du psalmiste, le salut était loin de ces pécheurs.

Alors ces hommes ne tenant aucun compte du nom de Jésus-Christ et repoussant les paroles d'une vie sainte, répandirent le sang innocent de ce saint homme en déchirant son corps à l'envi. Mais ce très-vénérable personnage, devenu l'imitateur de la passion et de la charité du Seigneur, élevant les yeux au ciel et se tournant de tout son cœur vers Dieu, se mit à prier ainsi :

—Seigneur Jésus-Christ, qui, attaché à la croix pour notre salut, avez daigné prier votre Père de pardonner à vos persécuteurs, pardonnez, je vous en prie, à ces hommes qui opèrent contre moi l'iniquité, afin que l'effusion de mon sang ne devienne pas pour eux une cause de damnation. Je rends grâces à votre immense bénignité de m'accorder en ce jour d'arriver à votre royaume avec la palme des Martyrs, et je vous supplie de me joindre à Étienne votre premier témoin dont je remplis l'emploi dans l'ordre du ministère lévitique. »

Et en disant ces mots, les liens de sa chair s'étant rompus, — environné d'une grande lumière et assisté des chœurs angéliques, il fit son entrée dans le palais du royaume céleste.

Mais un des persécuteurs voyant la patience du saint homme, son admirable constance d'esprit, sa charité gardée jusqu'à la fin et étendue sans réserve jusqu'à ses ennemis, renonça à l'assemblée des méchants, et ayant suivi Jésus-Christ de tout son cœur, garda le corps du Saint avec une diligence entière. Pour les autres, au rapport de plusieurs et comme tous le racontent, ils terminèrent une vie très-malheureuse par divers supplices, et même leurs descendants sont tenus enchaînés par Dieu d'un tel lien de malédiction, qu'après leur mort la terre ne veut recevoir le corps d'aucun d'eux ; la vérité de cette chose a été constatée et un grand nombre en ont été témoins. Celui en qui Dieu avait montré le changement de la droite du Très-Haut, ayant rassemblé les fidèles chrétiens du voisinage, leur raconta en détail ce martyre selon qu'il avait vu et entendu.

A ce récit, versant des larmes de joie, ils disposèrent aussitôt convenablement selon l'usage chrétien le très-saint corps et le plaçant sur le charriot d'une femme veuve, auquel ils attelèrent deux chevaux très-jeunes et non encore domptés, ils commencèrent à prier la clémence divine de le diriger en droite ligne là où elle avait disposé qu'il reposerait pour toujours. Chose admirable ! Le char — sans être touché par personne, mais conduit, croyons-nous, par les anges, — arriva au lieu où sont maintenant les membres précieux du Martyr du Christ. Les chevaux s'arrêtèrent là avec une telle immobilité, qu'on ne put les conduire ailleurs malgré tout effort. Voyant donc dans cet événement une disposition admirable de

Dieu, — après avoir allumé des cierges et préparé les autres choses nécessaires, ils confièrent, au milieu d'un grand nombre de clercs et d'une grande assemblée de l'un et l'autre sexe, le vénérable corps au tombeau, et construisirent au-dessus une petite chambre de bois dans laquelle ils pourraient offrir chaque jour l'hommage de leur dévotion en la présence d'un si grand Martyr.

Dans la suite le bruit des miracles croissant dans tous les lieux des environs, le bienheureux Loup, vénérable évêque de l'église de Châlons (1) fut averti dans une vision par le bienheureux Gervais qui lui parla ainsi :

— Pourquoi, ô digne prêtre de Dieu, en vous occupant de toutes les autres choses nécessaires, me tenez-vous dans l'oubli? Si vous ne voulez pas perdre entièrement la grâce de Dieu, donnez les soins de votre sollicitude à mon tombeau : » — et comme le vénérable prêtre demandait quel était cet homme dont une si grande lumière illuminait le visage :

— Je suis, dit-il, Gervais, le lévite du Christ, né de parents orthodoxes. Venu en pèlerin dans ces contrées, j'ai souffert le martyre pour le nom de Jésus-Christ; maintenant je viens vers vous. Si vous voulez avoir part à ma société, élevez en mon honneur un lieu de prière où Dieu soit loué dignement par vous et les autres fidèles. »

Après avoir entendu ces paroles, le vénérable prêtre du Seigneur ayant construit en ce lieu dont nous avons parlé une église plus honorable, la consacra en l'honneur du saint Martyr Gervais. Il l'enrichit de terres nombreuses et la donna au monastère du bienheureux Pierre, le Prince des Apôtres, [monastère] construit par son prédécesseur le bienheureux Flavus, évêque de ladite ville (2). Dans la dédicace de cette église Dieu fit beaucoup de miracles pour manifester la faveur de son Martyr et le mérite de l'évêque qui la dédiait; il rendit la vue aux aveugles, la parfaite guérison du corps à ceux qui étaient en proie à diverses maladies, et Jésus-Christ notre Seigneur opère encore ces choses, de nos jours, à la louange et à la gloire de son nom.

(1) Au VIIe siècle.

(2) Au VIe siècle.

NOTES.

N° 1, colonne 27. — La Confirmation était autrefois comme une suite et un complément du Baptême.

Les témoignages de Tertullien, de saint Cyprien et autres Pères de l'Eglise prouvent incontestablement la coutume ordinaire de ne point séparer la Confirmation du Baptême.

Nous n'y joindrons ici qu'un trait d'histoire dont nous avons pour garant saint Augustin, qui dans un de ses sermons parlant d'un enfant qui avait été ressuscité par les mérites de saint Etienne, fut aussitôt apporté aux prêtres par sa mère (car il n'était que catéchumène), fut baptisé, reçut l'onction sainte et l'imposition des mains; et enfin mourut aussitôt après avoir été sanctifié par tous les sacrements (1).

Cet usage continua dans l'Eglise jusqu'au XIIIe siècle, et même au-delà, non que tous ceux que l'on baptisait reçussent la Confirmation en même temps que le Baptême (car la chose était souvent impraticable), mais jusqu'à ce temps, quand l'Evêque donnait lui-même le Baptême, ou qu'il était à portée du lieu où il se donnait, et encore plus lorsqu'il se donnait en sa présence, ces deux Sacrements étaient inséparablement unis ensemble, — au moins dans la plupart des Églises.

Nous avons dit que la chose était souvent impraticable, et la raison en est claire : car si un prêtre, par exemple, ou un diacre qui avait reçu le pouvoir de baptiser, voyait une personne en danger de mort dans l'endroit qui lui était confié, ou même ailleurs, il ne pouvait lui refuser son ministère, même dans les premiers siècles; il devait lui donner le Baptême; mais il n'avait pas le pouvoir de donner la Confirmation. Aussi voyons-nous que le Concile d'Elvire ordonne que ceux qui auront été ainsi baptisés par les prêtres ou les diacres seront amenés à l'Evêque pour recevoir de lui la perfection.

De plus, quand on eut érigé des baptistères dans les églises de la campagne, il était impossible que ceux que l'on y baptisait re-

(1) *Baptisatus est, sanctificatus est, unctus est, imposita ei manus est, completis omnibus sacramentis assumptus est.*

eussent la Confirmation en même temps que le Baptême, les prêtres qui gouvernaient ces églises n'ayant pas le droit de conférer ces deux sacrements, mais le premier seulement : ce pouvoir ayant toujours été réservé à l'évêque, surtout en Occident.

Quand, donc, nous disons que la pratique de donner la Confirmation en même temps que le Baptême, s'est conservée dans l'Église jusqu'au XIII[e] siècle, nous voulons dire seulement que l'on joignait ordinairement ces deux sacrements quand la chose se pouvait faire de la sorte, — au moins dans la plupart de nos églises. Pour ce qui est de celles d'Orient, elles observent encore aujourd'hui inviolablement cet usage.

Le but que l'Église se proposait, en ne séparant point la Confirmation du Baptême, était — dit saint Pierre Damien (1), — de ne point laisser exposés aux attaques de l'ennemi du salut ceux qui avaient été régénérés, contre lesquels Satan ne cesse de dresser des embûches.

Les Évêques d'Angleterre avaient si à cœur de procurer aux enfants nouvellement baptisés les avantages qui reviennent du sacrement de Confirmation, qu'ils ordonnèrent dans le Synode de Wigorne, de l'an 1240 (2) aux pères et mères de faire confirmer leurs enfants dans le cours de l'année de leur naissance, sous peine d'être interdits de l'entrée de l'Église ; pourvu néanmoins que l'évêque se fût trouvé à portée de les confirmer.

Depuis, on se relâcha beaucoup (3).

Selon saint Thomas (4), les pères et mères qui négligent de procurer le sacrement de Confirmation à leurs enfants les privent de très-grands avantages, et s'ils viennent à mourir sans l'avoir reçu, ils ne seront pas dans le même degré de perfection que ceux qui l'auront reçu (5).

Un autre grand théologien, — Hugues de Saint-Victor, — avait parlé là-dessus avec encore plus de force, assurant qu'il y a beaucoup de péril pour une personne de sortir de cette vie sans être confirmée, non qu'elle doive être damnée pour cela, à moins qu'il n'y eût du mépris, mais parce qu'elle souffrirait un détriment de perfection. D'où vient aussi — ajoute-t-il, — que les enfants qui meurent, étant confirmés, sont comblés d'une plus grande gloire dans l'autre vie, comme ils reçoivent une plus grande grâce en celle-ci (1).

« Ce sentiment — dit dom Chardon (2), — paraît conforme aux maximes de l'antiquité et formé sur ses usages. »

N° **2**, colonne 28. — Les néophytes, tant enfants qu'adultes, étaient admis à la réception de l'Eucharistie aussitôt après le Baptême et la Confirmation qu'ils recevaient au sortir des Fonts : ainsi ils étaient mis en même temps en possession de tous les biens et les avantages de l'Église.

Tous les livres qui traitent des rites de l'Église jusqu'aux XII[e] et XIII[e] siècles, prescrivent cette pratique, et « dans certains lieux elle s'est conservée plus longtemps, et subsiste à présent (écrivait dom Chardon au siècle dernier (3)) chez les Grecs et dans les communions Orientales. »

La pratique de communier les enfants nouveau-nés était encore en vigueur, non-seulement au XII[e] et XIII[e] siècle, mais elle s'observait à Beauvais au XV[e] siècle, comme on le voit par les Ordinaires de cette Église qui sont de ce temps-là : et de là était venue la coutume de porter encore au siècle dernier au grand autel un enfant nouveau baptisé, — ce qui se pratiquait aussi dans tout le diocèse de Rouen et plusieurs autres (4).

Il n'était pas aisé de donner l'Eucharistie aux petits enfants, surtout à ceux qui étaient à la mamelle : il était à craindre qu'ils ne la rejetassent. Aussi voyons-nous que dès les premiers siècles on ne leur donnait ordinairement que le précieux Sang.

Un miracle dont saint Cyprien nous fait le

(1) *Serm. de Dedicatione.*

(2) *Cap. VI.*

(3) Voyez dom Chardon, *Histoire des Sacrements*, etc. tome I., p. 457 à 459.

(4) P. 3972 ab. 8, ad. 4.

(5) *Morituris hoc Sacramentum dandum est, ut in resurrectione perfecti appareant.*

(1) *Undè etiam pueri confirmati decedentes majorem gloriam consequuntur sicut et hic majorem obtinent gratiam.*

(2) *L. c. sup.* p. 460.

(3) *Histoire des Sacrements*, etc., tome I, p. 358.

(4) Mauleon (Le Brun des Marettes) : *Voyages liturgiques*, p. 27.

récit (1), et qui était arrivé sous ses yeux, en est une preuve.

Une petite fille avait reçu dans la bouche un morceau de pain trempé dans du vin qui avait été offert aux idoles, ses parents l'ignoraient ; cela s'était fait par la faute de la nourrice. L'enfant était dans l'église avec sa mère pendant que saint Cyprien offrait le saint Sacrifice. « Quand le Sacrifice fut achevé, et « que le diacre commença à présenter le « calice aux assistants, les autres l'ayant « reçu, il vint à cette petite, qui aussitôt, « par un secret instinct de la Majesté divine, « détourna la tête, serra les lèvres, et refusa « de boire dans le calice. Le diacre persista, « et lui infusa dans la bouche malgré sa ré« sistance quelques gouttes du vin consacré. « Aussitôt suivirent des sanglots et des vo« missements. L'Eucharistie ne put demeu« rer dans un corps et une bouche souillés. »

C'est ainsi que saint Cyprien rapporte ce miracle, qui, comme on le voit, n'arriva que quand on présenta le calice adorable aux fidèles. Cependant la communion du calice suivait celle du précieux Corps suivant l'ordre naturel et l'institution du Sauveur : il fallait, par conséquent, que cet enfant n'eût point participé à l'espèce du pain.

Dans le XIIe siècle, pour parer aux inconvénients de cette communion des enfants, le prêtre trempait le doigt dans le précieux Sang et le mettait ensuite dans la bouche de l'enfant qui le suçait. Hugues de Saint-Victor (2) conseille d'en user ainsi ; et nous voyons effectivement que la chose se faisait en cette manière dans quelques Églises. L'ancien pontificat d'Apamée en Syrie, qui était à l'usage de cette église dans le temps que les Latins étaient en possession de ce pays, prescrit de communier ainsi les petits enfants, ou avec une feuille trempée dans le précieux sang, le prêtre disant ces paroles. « Que le Corps avec le Sang de notre Sei« gneur Jésus-Christ conserve ton âme pour « la vie éternelle. Amen. »

En Orient, suivant le témoignage d'Abraham Echellensis, on communie encore les enfants avec le doigt trempé dans le précieux sang, que l'on leur fait sucer. Wansleb dit la même chose des Jacobites, et Naironus des Syriens et des Maronites.

L'usage de donner l'Eucharistie aux nouveaux baptisés était si ordinaire, que des personnes, d'ailleurs fort éclairées, croyaient que ceux qui ne la recevaient pas avant la mort perdaient de grands avantages, quoiqu'ils mourussent aussitôt après le Baptême. C'est ce qui paraît par la question que le diacre Ferrand proposait à saint Fulgence (1), à l'occasion d'un jeune esclave noir, que son maître avait fait instruire de la religion, qui avait été fait catéchumène, et qui ayant été saisi d'une grosse fièvre, avait été baptisé et était mort avant de recevoir la sainte Communion. Sur quoi Ferrand disait :

« Je demande s'il ne nuit point aux bap« tisés de ne point manger la chair du Sei« gneur ni boire son sang, quand ils meu« rent subitement, entre le Baptême et la « Communion. »

A quoi saint Fulgence répond :

« Il ne faut pas se mettre en peine de ceux « qui meurent avant d'avoir reçu le Corps « et le Sang de Jésus-Christ. Car hacun de « nous commence à participer à ce pain, « quand il commence à être membre du « même corps, c'est-à-dire de Jésus-Christ ; « ce qui se fait au Baptême. »

Pour preuve de cette vérité, saint Fulgence rapporte un sermon de saint Augustin aux nouveaux baptisés. Et c'est en conséquence de cette doctrine, que l'on a cessé depuis plusieurs siècles de donner, même aux enfants, l'Eucharistie avec le Baptême.

(1) *Lib. de lapsis.* — Saint Cyprien vivait au IIIe siècle.

(2) Lib. de Sacram. cap. XX.

(1) Saint Fulgence, évêque de Ruspe, vivait au VIe siècle.

XXVII

VIE

DE SAINTE REGINA OU REINE,

VIERGE ET MARTYRE, A ALISE, EN BOURGOGNE (1), EN L'AN 253, — ÉCRITE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS, PAR DOM GEORGES VIOLE, RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

Né en 1598, dans le diocèse de Chartres, mort à Auxerre, le 21 avril 1669, dom G. Viole a laissé la réputation d'un saint et savant religieux, — réputation justifiée par ses divers ouvrages, et surtout par celui qu'il a consacré à sainte Reine, sous ce titre: *La Vie de sainte Reine, Vierge et Martyre* (2). (Paris, 1649, in-8.)

Religieux dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne, où reposaient depuis tant de siècles les insignes reliques de sainte Reine, — dom Viole a écrit, entouré de l'histoire et de la tradition, les pages que nous allons reproduire ci-après et où respire l'onction la plus pénétrante.

Dans une épître dédicatoire adressée à la reine régente (Anne d'Autriche), le pieux bénédictin rappelle à cette illustre princesse chrétienne les titres qui lui font un devoir, à lui, humble religieux, de lui présenter la Vie de la plus populaire des Saintes de notre France.

Voici cette épître, — sorte de *prologue* ou préface, — dont l'intérêt est si grand au double point de vue de l'histoire du XVIIe siècle, et du culte alors si répandu et dans tout son éclat de sainte Reine.

MADAME,

« Parmi une infinité de personnes qui rendent maintenant leurs très-humbles devoirs à votre Majesté pour son heureux retour en sa bonne ville de Paris (1), j'ai pris la hardiesse de lui venir offrir les hommages de ma servitude.

« Il est vrai que si je n'eusse considéré, ou que l'éclat de votre Majesté pour qui je ne dois avoir que des respects très-profonds, ou que ma profession qui m'engage à la retraite, je n'eusse pas été si téméraire d'aborder celle-là et de quitter celle-ci; mais j'ai cru d'une part, que les règles de mon institut étant conformes à celles du Saint-Esprit dans les Écritures, je devais, en qualité de très-humble sujet, offrir mes vœux à une puissance légitime que Dieu a établie sur nos têtes, et de l'autre, je me suis persuadé que votre Majesté aurait pour agréables les soumissions d'un religieux qui reconnaît l'illustre saint Benoît pour son père d'ordre, comme votre personne royale le reconnaît pour son parent dans l'ordre de la nature (2), pour son modèle dans la vertu, et pour son patron, singulier (*particulier*) dans ses dévotions.

« Néanmoins, quoique ces deux motifs fussent assez pressants pour lever la crainte que donne votre présence auguste, l'occasion que je dirai m'a fait faire un effort sur mon esprit, et m'a fait espérer de votre Majesté un accueil favorable.

« Je viens en la compagnie d'une Reine, à qui votre palais ne sera jamais fermé, puisque votre cœur lui est toujours ouvert. Bien qu'elle ne fût Reine que de nom durant sa vie, elle reçoit après sa mort des offrandes d'une grande reine en effet, et votre piété honore la couronne dont le Roi des rois a récompensé les victoires qu'elle a remportées sur les ennemis de notre foi et de sa chasteté.

« Aussi, MADAME, votre Majesté qui a plus d'égard au titre de chrétienne, étant épouse et mère d'un roi très-chrétien, qu'à celui qu'elle porte justement d'une des plus grandes princesses du monde, respecte cette jeune Sainte, non pas pour avoir été du sang royal, quoique d'une très-illustre maison, mais pour avoir répandu son sang pour

(1) *Alesia*, aujourd'hui *Alise Sainte-Reine*, Côte-d'Or, arrondissement de Semur, canton de Flavigny. — 741 habitants.

(2) *Avec une Apologie pour prouver que l'abbaye de Flavigny, ordre de S. Benoit, au diocèse d'Autun, est en possession du sacré Corps de cette Sainte.*

(1) Le 18 août 1649.

(2) Fait précieux, dont nous espérons — par la suite, — trouver les preuves si intéressantes pour la gloire de notre France catholique.

Celui qui fait les rois et les princes, — JÉSUS-CHRIST.

« Puisque, par une grâce particulière, j'ai l'honneur d'être de la suite de sainte Reine, et qu'elle a choisi l'abbaye de Flavigny pour la dépositaire de ses sacrées reliques, j'ai dû l'accompagner dans le dessein qu'elle avait de jouir de votre entretien, afin qu'un même acte m'obligeât d'être respectueux à votre Majesté et obéissant aux ordres de notre sainte patronne.

« On s'étonnera peut-être que notre Martyre après son décès cherche les maisons royales et le support des puissances, puisque, durant sa vie, elle portait une haine irréconciliable au lieutenant de l'empereur, qui était la première personne des Gaules, et que, même les délices de sa maison paternelle lui donnaient du dégoût; mais qui ne voit que les raisons qui l'obligeaient de fuir la cour en un siècle idolâtre, la contraignent de la suivre en celui-ci? Au lieu de la cruauté d'Olibre, elle trouve de la compassion en votre cœur tout royal, et les importunités qu'on lui rend lui sont très-agréables, puisqu'elles l'obligent à répandre une infinité de bénédictions. Au lieu de ses parents aveuglés de la superstition, elle trouve, MADAME, en votre palais, une sœur, oui, une sœur, puisque votre piété vous a rangée dans la très-illustre confrérie de Sainte-Reine, en l'église de Saint-Eustache, votre paroisse, et elle trouve un frère qui est Monseigneur le duc d'Anjou, puisque votre Majesté l'a fait enrôler en cette sainte dévotion; tellement que, si elle disait à son père avec les lévites: « Je ne vous connais point pour mon père, » elle vous tient aujourd'hui ce langage bien différent:

« *Je vous connais pour ma sœur et par votre nom, car il est écrit dans la confrérie du mien. Je désire vous communiquer ma vie, puisque vous m'avez élue pour patronne, mais je vous visite encore après ma mort pour vous faire une prière au même temps que je reçois les vôtres. Je suis originaire de la France, et une des premières filles qui a empourpré ce royaume de son sang: je souhaite que mes dépouilles enrichissent pour toujours une patrie où je suis née et où vous commandez. Comme par le passé, je lui ai servi d'ange tutélaire dans toutes ses plus urgentes nécessités, ne souffrez pas, je vous supplie, que, contre toute apparence, on me relègue maintenant en Allemagne par une Translation controuvée et chimérique. Je vous demande justice comme à la chère compagne de* LOUIS LE JUSTE, *et j'ai recours à votre protection, comme à la plus puissante reine de l'Europe.* »

« Voilà, MADAME, les désirs de cette innocente fille Vierge, que je couche sur le papier par son commandement; car, comme elle n'est pas tout-à-fait satisfaite de la peinture de sa vie que je donne au public sous votre nom auguste, elle souhaite que je sois encore son interprète pour assurer toute la France que jamais ce glorieux dépôt n'a quitté votre royaume, et que, s'il y a des églises en cette monarchie qui se puissent glorifier d'être annoblies de quelques-uns de ses os virginaux, comme votre paroisse royale de Saint-Eustache, l'Allemagne n'a jamais pu légitimement se vanter de la possession d'aucune parcelle.

« Une vérité si claire n'avait pas besoin de l'Apologie qui suit la Vie et le Martyre de sainte Reine. Toutefois, MADAME, cette innocente Vierge m'a commandé de la dresser, non-seulement pour le bien de quelques âmes trop crédules qui ont pu se tromper, ne regardant que par les yeux d'autrui, non-seulement par reconnaissance de la faveur qu'elle a faite à notre monastère de Flavigny, ordre de Saint-Benoît, de l'avoir choisi pour le dépositaire d'un si rare trésor; non-seulement pour son intérêt, puisqu'elle veut incessamment animer de sa présence un royaume qui lui a donné la vie; mais particulièrement pour votre gloire, puisque ses vénérables reliques sont les plus beaux fleurons de votre couronne. Mais, MADAME, si de sa part elle souhaite vous la conserver, de la mienne je n'aurai jamais de plus violents désirs que de la voir briller avec un éclat qui ne ternisse jamais. Toute notre Congrégation qui doit ses progrès à vos bontés, comme sa naissance (1) à votre très-cher mari et notre invincible monarque Louis le Juste de glorieuse mémoire, offre ses vœux pour ce sujet, et moi en parti

(1) La Congrégation de Saint-Maur fut fondée en 1621, par les soins de dom Didier de la Cour.

culier, comme celui qui veut vivre et mourir,

« MADAME,

« De Votre Majesté

« Le très-humble et très-obéissant serviteur et sujet,

« F. GEORGES VIOLE,

« *Religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur en France.* »

CHAPITRE PREMIER.

Sainte Reine tire son origine de parents nobles, mais idolâtres.

Il semble que l'Épouse des Cantiques, par un esprit de prophétie, ait prononcé en faveur de la France, quand elle a dit que son bien-aimé prenait plaisir à se trouver parmi les lys; non-seulement parce que ce royaume les a choisis pour sa devise et pour ses armes, mais plus particulièrement en ce qu'étant le symbole de la pureté virginale, dont le divin Époux fait ses plus chères délices, il n'y a point de nation qui lui ait donné des Vierges plus parfaites et plus accomplies que la France.

Cette vérité est trop connue pour en faire la preuve; et quand elle serait nécessaire, la vie seule de sainte Reine (dont je prétends ici de décrire les victoires et les triomphes) à qui l'éminence de ses vertus, mais surtout de sa pureté, a fait mériter une couronne dans le ciel, dont elle portait déjà ici-bas en terre les heureux présages dans son nom, est suffisante pour justifier ma pensée.

Cette innocente Vierge naquit l'an de notre salut deux cent trente-huit, sous l'empire de Maximin, dans une ville du duché de Bourgogne, au diocèse d'Autun, nommée Alize, autrefois des plus puissantes et recommandables de la province, mais à présent, par une décadence qui ne lui est que glorieuse, elle n'a plus d'autre réputation que celle que lui donnent la naissance et les miracles de cette Sainte.

Son père se nommait Clément; l'un des premiers seigneurs du pays, mais aussi des plus idolâtres et des plus inhumains, parce qu'oubliant les sentiments de la nature et l'amour qu'il devait à son sang, pour n'écouter que les pernicieuses maximes du culte superstitieux de ses fausses divinités, il ne put souffrir que sa fille fût élevée auprès de lui, — la chassant hors de sa maison dès aussitôt qu'il s'aperçut qu'elle avait sucé le lait de la piété chrétienne avec celui de sa nourrice.

CHAPITRE II.

Providence de Dieu sur cet enfant, [en] *lui donnant une nourrice chrétienne.*

On tient que sa mère mourut dans ses couches, comme nous voyons que la lune s'éclipse au lever de l'aurore; ce que Dieu permit par une disposition particulière de sa divine Providence, afin que ce beau lys de la grâce ne fût pas longtemps parmi les épines du paganisme, crainte qu'elles n'altérassent son innocente beauté qu'il se réservait pour soi et dont il voulut prendre soin, en lui donnant de sa main une nourrice chrétienne qui lui fit donner la mamelle de l'Église au sacré baptême, avant qu'elle l'allaitât des siennes.

A peine ce bouton eut-il poussé, que le ciel fit aussitôt distiller dessus l'influence de sa rosée pour le faire entièrement épanouir; comblant son âme de tant de grâces et de bénédictions, qu'encore qu'on ne pénétrât point dans les secrets de Dieu qui voulait faire de sa bien-aimée un miracle de sainteté, on jugeait bien dès lors qu'elle était destinée pour quelque chose qui passait le commun.

CHAPITRE III.

Sainte Reine dès son enfance pratique avec plaisir les exercices d'humilité et souhaite le martyre.

Tertullien a dit sagement que l'air des villes est souvent le poison de la pudicité et qu'il est difficile de conserver longtemps la beauté d'une fleur quand elle est souvent maniée : aussi, Reine qui ne voulait plaire qu'à Dieu, que la foi lui apprenait être partout, préféra la solitude de Grignon aux plus charmantes compagnies de la ville

d'Alize; et pour tromper innocemment le temps et donner aux filles de son âge et de sa profession des exemples d'une humilité chrétienne, elle y conduisait le troupeau de sa chère nourrice qui permettait cet emploi plutôt à sa vertu qu'à sa condition, s'apercevant bien que son esprit était saintement charmé du repos de la campagne, où elle avait tout le loisir de traiter avec son Dieu de ses amours innocents.

Aussi c'était là que dans le fort de son oraison elle ouvrait son cœur, comme un bassin d'une claire fontaine, au divin soleil de justice, le priant de darder à plomb dessus les rayons de sa belle face pour y peindre son image et le rendre un portrait accompli de lui-même.

Son exercice le plus ordinaire, comme remarquent expressément les vieux manuscrits de sa vie, était de lire les combats et les victoires des saints Martyrs, et leur sang répandu pour la querelle de son bon Maître venant à rejaillir jusque sur son visage, lui imprimait à son avis une honte et confusion sur le front de ce qu'elle tardait tant à défendre les mêmes intérêts; se plaignant de la faiblesse de son âge, qui faisait avorter les généreux desseins de son cœur.

—

CHAPITRE IV.

Dieu exauce les vœux de la chaste fille par l'arrivée d'Olibre (1), *lieutenant de l'empereur.*

Mais à peine eut-elle atteint la quinzième de ses années, que Dieu fit naître une occasion favorable, pour faire éclater la fidélité de son épouse et mettre sa vertu dans son plus beau jour.

L'Église était battue en ce temps-là des plus furieux orages de la persécution des Gentils; mais on ne laissait pas de voir sur cette mer agitée autant d'alcyons (2) qui couvaient avec la chaleur de leur zèle et le mérite de leur foi les espérances de leur salut, qu'il y avait des courages invincibles qui bravaient la rage et la furie des tyrans.

(1) *Olibrius.* Ce nom devenu populaire par le ridicule qui s'y est attaché est synonyme d'*arrogant*. *Faire l'Olibrius*, dit le peuple.

(2) Oiseaux de mer dont les anciens croyaient que le nid flottait sur les eaux sans craindre la tempête.

Dèce gouvernait pour lors l'empire des Romains qu'il s'était acquis par un excès de cruauté, ayant fait massacrer les deux Philippes, père et fils, qui étaient empereurs: et n'étant pas moins cruel aux chrétiens, il fit publier contre eux la septième persécution, envoyant ses édits aux gouverneurs des provinces pour les faire exécuter de point en point.

Celui qui commandait dans les Gaules en qualité de lieutenant de l'empereur, se nommait Olibre (non pas celui qui cinquante ans après fit mourir la très-illustre Vierge et Martyre de Jésus-Christ, sainte Marguerite, mais peut-être le père de celui-ci, ou un autre de même nom), lequel, venant de Marseille à Alize pour informer contre les chrétiens, fit rencontre en son chemin de notre innocente bergère; et comme la nature et la vertu avaient assemblé sur son visage toutes les perfections et les grâces qui rendent une beauté recommandable, il ne l'eut pas plus tôt aperçue qu'il sentit aussitôt son cœur navré (*blessé*) des flèches de l'amour qui mirent si avant le feu dans sa plaie, qu'il fut impossible de l'éteindre qu'avec le sang de notre Sainte.

—

CHAPITRE V.

Olibre charmé de la beauté de sainte Reine prétend de triompher de sa pudeur et de sa foi, mais en vain.

Le lieutenant qui se plaisait en son mal fit arrêter son carrosse pour mieux considérer ce visage qui l'avait blessé, et se plaisant comme un frénétique dans les ardeurs de sa fièvre, se fit amener la Sainte, résolu de l'épouser si son extraction le permettait, ou bien d'en faire à son plaisir, si sa naissance n'égalait pas le rang qu'elle tenait déjà dans ses affections.

Cette chaste colombe qui n'appréhendait rien tant que les serres de cet épervier, et qui craignait avec assez de fondement d'être la victime des sales amours de cet impudique, jeta un cri qui retentit jusques au ciel pour l'obliger à son parti et à la défense de sa pureté.

— Ah! Seigneur et mon Dieu (disait-elle), qui êtes l'Époux des âmes chastes et le protecteur des Vierges; qui avez agréé le sacri-

fice que je vous ai fait de mon âme et de mon corps, et qui voulez que je ne vive que pour vous, souffrirez-vous qu'un autre triomphe de ma fidélité et de la faiblesse de mon âge et de mon sexe, au préjudice de votre honneur et du mien? Ne permettez pas, mon Dieu, qu'on m'enlève un trésor dont je ne suis plus que la dépositaire et qui est plus à vous qu'à moi, et s'il faut que je meure pour le mieux conserver, je ne saurais trouver une mort plus heureuse que celle qui me rendra doublement vôtre, comme Vierge et comme Martyre. »

Les gardes du lieutenant connurent bien à ce discours que cette fille était chrétienne, et qu'il faudrait donner bien des combats avant que de gagner une seule victoire sur son esprit, qui n'avait rien de faible, — ayant déjà triomphé de toute la puissance des Gaules dans la personne de leur prince qui s'était rendu son esclave.

Olibre néanmoins n'écoutant que la voix de sa passion qui lui suggérait tout hormis la vérité et ce qui était de raison, ne put pas se persuader que rien fût capable de s'opposer à ses desseins; mais, comme on l'assura que cette fille était chrétienne, il voulut publiquement l'interroger là-dessus, tant pour se tenir à la forme des édits, que pour se donner plus d'empire et d'autorité sur son esprit, et commanda, à cet effet, qu'on la lui réservât jusqu'au lendemain.

—

CHAPITRE VI.

Sainte Reine dans sa prison se munit de constance pour ne pas céder aux artifices du tyran.

La Sainte profita de ce loisir pour l'employer à l'oraison, jugeant bien qu'on lui livrerait de rudes assauts contre lesquels son sexe et sa nature trop faibles n'étaient point à l'épreuve s'ils n'étaient secourus des assistances de la grâce.

On en voulait à son baptême et à sa beauté, qui tourmentaient également l'esprit de son juge et qui allumaient dans son cœur deux passions bien contraires, telles que sont l'amour et la haine : pour assoupir le feu de celle-là, il fallait qu'elle ne fût plus vierge; et pour contenter celle-ci, il fallait qu'elle renonçât au christianisme.

Mais n'ayant pas moins de passion pour la défense de l'un que pour la conservation de l'autre, elle se résolut de combattre généreusement, tant pour les intérêts de son honneur, que pour ceux de sa religion.

L'heure étant venue pour comparaître devant le juge, elle se munit du signe de la Croix qu'elle imprima sur son front, sur sa bouche, sur son cœur, sur ses reins et sur les parties les plus notables de son corps, — faisant voir en cela les résolutions efficaces de son cœur à défendre la querelle de son bon Maître et combien elle faisait gloire d'être à son service, — se parant si avantageusement de ses livrées.

—

CHAPITRE VII.

La grâce fortifie cette jeune fille et la rend victorieuse d'Olibre pour la seconde fois.

Olibre ne vit pas si tôt entrer la Sainte dans le prétoire avec une démarche qui était véritablement de Reine, que considérant le port majestueux de tout son corps, avec les grâces et les beautés qui éclataient sur son visage, il sentit encore son cœur frappé d'une atteinte plus vive que le jour précédent; et ne pouvant s'empêcher de faire en même temps l'office de juge et de partie, il tâchait subtilement d'accorder les intérêts de ses sales amours avec ceux de la religion,— mêlant le feu de son infâme passion avec l'encens de ses fausses divinités.

Comme néanmoins il se persuadait que l'ayant détachée des chastes embrassements de son Époux Jésus-Christ, il la rendrait plus souple à ses volontés, il ne lui fit autre instance pour ce coup, que sur ce point, lui demandant quel était son nom, sa race et sa religion : à quoi la sainte fille répondit avec autant de modestie que de résolution :

— On m'appelle Reine, et pour ce qui est de mon extraction, bien qu'elle soit des plus illustres du pays, la plus haute néanmoins de mes qualités est d'être l'une des plus petites servantes de Jésus-Christ, mon Seigneur et mon Dieu. »

— Pauvre abusée (répliqua le préfet), est-il possible que tu mettes ta gloire dans l'ignominie de ce Galiléen, que l'un de nos juges romains a fait clouer en croix pour punition de ses crimes atroces? »

— Oui certainement (repartit la Sainte), je tiens à honneur de lui appartenir par le droit d'une nouvelle naissance que j'ai tirée de lui sur les sacrés fonts du Baptême ; et je veux bien que vous sachiez que je suis entièrement disposée de sacrifier ma vie à son service, pour maintenir ses lois, qui sont les vérités de l'Évangile qu'il nous a prêchées et que je suis prête de signer de mon sang. »

Je ne sais si l'amour l'emporta ici sur la cruauté, ou bien si le préfet admirant son jeune âge, se persuada que le temps lui ferait changer de résolution ; car, il ne passa point outre à ce premier interrogatoire et se contenta de la faire serrer en prison, tandis qu'il séjournerait en Allemagne où quelques affaires d'importance l'appelaient.

—

CHAPITRE VIII.

L'innocente Vierge dans une longue et cruelle prison est ceinte d'une chaîne de fer qui lui ravit le repos, — martyre inouï et tout insupportable aux forces de la nature.

La tradition du pays qui s'est conservée jusques à présent, porte que cette illustre prisonnière fut enfermée pendant tout ce temps-là dans l'une des tours du château de Grignon qui appartenait à son père ; quoique d'autres assurent avec assez de probabilité, que ce fut à Flavigny, — ce qui passe pour une vérité si constante dans l'esprit des peuples, que plusieurs pèlerins qui viennent visiter l'église de ce monastère, demandent avec instance qu'on leur montre la prison de sainte Reine, laquelle ils croient être cette voûte ou chapelle souterraine qui est sous le grand autel (1).

Mais, sans nous arrêter à déterminer le lieu de sa captivité, — c'est une chose hors de doute qu'elle y souffrit beaucoup, tant à cause qu'Olibre séjourna longtemps en Allemagne, que parce qu'elle était entre les mains d'un père impitoyable qui ne lui voulut rien relâcher des sévérités ordonnées par le juge, qui avait commandé qu'on ceignît son corps tendre et délicat d'un anneau de fer arrêté par le moyen d'une serrure, à travers laquelle passait une chaîne de quarante-sept chaînons, et longue de onze pieds, qui était attachée aux deux extrémités à la muraille par des crampons et clavettes de fer ; de manière que la sainte fille demeurait debout jour et nuit sans pouvoir changer de place.

(1) L'église des Bénédictins est entièrement détruite. Sous l'emplacement du chœur il existe encore une voûte souterraine connue sous le nom de *prison de Sainte-Reine*.

Cette chaîne qui est un des plus notables instruments de son martyre, a toujours été tenue en grande vénération par les fidèles et est soigneusement gardée dans l'abbaye de Flavigny (1), où l'on juge assez par la petite circonférence de l'anneau qui entourait son corps, qu'il était fort délicat et incapable de souffrir un tourment si cruel, si l'esprit et la grâce qui l'animaient ne lui eussent donné des forces suffisantes pour le supporter avec patience.

Mais pendant que son corps était ainsi dans les entraves et à demi courbé sous la pesanteur de ses fers, son esprit prenait son essor avec plus de liberté jusques dans le sein de Dieu, où (comme l'aigle qui va se percher sur les plus hauts cèdres du Liban pour en arracher la moelle), elle puisait les consolations qui charmaient par après *(ensuite)* tous les ennuis de sa prison. Car, d'en attendre des hommes, — outre que son cœur les eût refusées, — c'était une chose impossible : d'autant que la cruauté avait si bien fermé toutes les avenues, qu'elle n'était visitée de personne, sinon d'un chrétien nommé Théophile, lequel trompant la vue de ses gardiens, ou bien par la tolérance de son père, lui apportait du pain et de l'eau pour sustenter sa pauvre vie.

—

CHAPITRE IX.

Le lieutenant intéresse les dieux dans leur cause et la sienne, mais ils demeurent insensibles à ses vœux aussi bien que Reine.

Olibre étant de retour de son voyage d'Allemagne, s'informa de la posture et contenance de sa prisonnière, et apprenant que

(1) On porte encore aujourd'hui cette chaîne en procession, le dimanche qui suit le 7 septembre, jour de la fête de sainte Reine.

son cœur était aussi fermement attaché à son Dieu, que son corps l'était à la chaîne dont il l'avait fait garrotter, il s'imagina que ses dieux ne seraient pas moins puissants que celui de la Sainte, pour triompher de son courage. Tellement qu'il leur fit des sacrifices abominables pour les engager à prendre le parti de sa passion, en défendant le leur. Mais ces statues n'avaient garde d'échauffer le cœur d'une fille, — étant aussi froides que le marbre dont elles étaient étoffées.

Il se la fit présenter pour la seconde fois, afin de lui faire la guerre avec les yeux, employant toutes les caresses et mignardises que l'amour pouvait inventer pour adoucir son humeur heureusement farouche et saintement opiniâtre. Il lui jura sur les dieux tutélaires de l'empire romain que, si elle voulait leur sacrifier et se rendre à ses volontés, il la ferait la première dame des Gaules, pour partager avec lui les premiers honneurs de sa charge.

Mais, comment est-ce que ce diamant se rendrait à de si faibles attaques, puisque même il ne pliera point sous les coups de marteau ?

—

CHAPITRE X.

La cruauté des tourments succède à la douceur des prières d'Olibre.

Olibre ne désespère pas, mais croyant qu'il emportera de force ce qu'il n'a pu obtenir par prières, et que le cœur de la Sainte pourra, comme les perles, fondre et se dissoudre dans le vinaigre, — il change ses douceurs en amertumes, son amour en haine et ses caresses en cruautés, commandant aux bourreaux de la dépouiller et de l'étendre toute nue sur un chevalet, pour y être cruellement fouettée.

C'est ici que l'on vit ce beau lys parmi les épines, qui le firent bientôt changer en une rose par la teinture de son sang qui ruisselait de tous côtés. Ce spectacle si tragique tira des larmes des yeux de toute l'assistance, tandis que ceux de la Sainte étaient pleins de feux innocents qui charmaient même ses bourreaux, et qui témoignaient assez l'ardeur de son courage à souffrir pour la cause de son bon Maître.

Ceux qui connaissaient la grandeur de sa naissance et de son mérite, lui suggéraient sans cesse d'obéir aux volontés du lieutenant, et les jeunes filles d'Alize qui l'avaient toujours regardée comme un miracle de beauté, et qui voyaient que ce soleil ne paraissait plus qu'à travers la nuée qui l'allait faire éclipser, ne pouvaient s'empêcher de lui dire :

— Ah ! Reine ! quelle beauté perdez-vous aujourd'hui pour ce Crucifié ? Faites ce que vous dit le préfet, et adorez les dieux de vos ancêtres et de votre patrie. »

—

CHAPITRE XI.

Sainte Reine combat par la générosité de son cœur et la liberté de ses paroles la fausse compassion des filles d'Alize et les supplices du tyran.

Il faut avouer que ce discours émut cette généreuse Vierge, mais non pas selon le dessein de ses fausses amies ; car Reine, bouchant ses oreilles au chant mélodieux de ces Sirènes, qui ne lui parlaient de la sorte què pour l'attirer dans le précipice, leur repartit de bonne grâce qu'elle s'étonnait que leur charité eût plus de cruauté que de tendresse, et plus d'impiété que de compassion. Que c'était lui ravir la plus glorieuse de ses conquêtes, que de lui enlever le cœur de son Époux, pour la possession duquel elle était résolue de combattre jusques à la dernière goutte de son sang ; qu'elle s'était donnée à Lui avec des protestations de service et de fidélité si inviolables, que ni les tourments, ni la mort, ne lui ferait rien faire qui fût indigne de l'honneur qu'elle avait de lui appartenir. Au reste, qu'elle espérait que sa patrie ne recevrait point de déshonneur de sa constance, et que, comme elle servait maintenant de champ de bataille à ses victoires, elle serait aussi quelque jour le théâtre de ses triomphes.

Ce discours fut un coup de tonnerre au juge malheureux, qui lui fit enfanter et mettre au jour les derniers avortons de sa rage contre la Sainte, dont le cœur néanmoins, comme une pierre à feu qui est frappée par le fer, ne produisait que des étincelles d'amour pour sa conversion et pour celle des

autres idolâtres qui assistaient à son martyre.

Il commanda qu'on lui arrachât tous les ongles, et qu'étant suspendue en l'air, on lui déchirât la peau de tous côtés avec des peignes de fer.

Il me souvient à ce propos de ce qu'écrit Pline des figuiers d'Égypte, dont les fruits ne sont jamais plus savoureux que lorsqu'on les a cardés et fait des incisions avec le fer dans leur écorce.

Car, jamais la Sainte ne parut si joyeuse ni si affable à ses bourreaux que pendant cette exécution si sanglante. On eût dit que la tragédie ne se jouait que pour les assistants qui fondaient tous en larmes, et qui détournaient leur face pour ne point voir ce spectacle d'horreur; le tyran même, n'ayant pas le courage de la regarder en cette posture, se couvrit la face de son manteau, montrant par là qu'il fallait bien que sa cruauté fût excessive, puisque la vue seule des supplices qu'il ordonnait, lui donnait de l'aversion et le mettait en transe.

Il ne laissa pas toutefois de la sommer de sacrifier aux idoles, afin qu'il ne l'obligeât point d'achever à ses dépens une si funeste catastrophe, lui alléguant que ses plaies toutes sanglantes étaient autant de bouches qui lui reprochaient son opiniâtreté, et que c'était folie de croire qu'une fille si jeune, si faible et si délicate, comme elle, pût endurer le reste des tourments qu'il lui avait préparés, dont ceux-ci n'étaient que les commencements et les premiers essais.

La Vierge ne répondit qu'à son blasphème, — l'appelant lui-même insensé, de croire qu'il y eût d'autres dieux que Celui qu'elle adorait, qui était le créateur du ciel et de la terre.

—

CHAPITRE XII.

Une lumière et vision du ciel récrée notre Martyre, qui fut guérie de toutes ses blessures.

Voilà sommairement quel fut le second acte de cette tragédie, où les tourments de Reine ne finirent qu'avec le jour, si toutefois nous devons appeler la fin de ses tourments une affreuse prison où elle fut confinée durant le reste de la nuit; car, je puis dire que c'est là où son cœur, pour être plus semblable à celui de son bien-aimé au jardin des Olives, souffrit véritablement le martyre par les vives atteintes d'une profonde tristesse qui la saisit, et qui lui faisait douter que son bon Maître ne l'eût abandonnée.

L'obscurité de cette prison, où elle était toute seule, le souvenir de ses combats précédents et de ceux qui devaient bientôt suivre, outre les cuisantes douleurs qu'elle ressentait de ses plaies, étaient les cruels ministres et bourreaux de ce supplice intérieur qui l'attaqua par son faible, — je veux dire comme une fille d'Adam délaissée à sa nature et sans le secours sensible de la grâce qui s'éclipsa pour un temps à dessein, afin de briller ensuite avec plus d'éclat, et lui faire mieux connaître le besoin que tous les hommes, et même les plus saints, ont de son assistance.

Mais, cette furieuse tempête qui s'élevait contre le vaisseau de son cœur, ne produisit rien qu'une douce pluie de larmes qu'elle répandit devant son bien-aimé dans le fort de son oraison, après laquelle vint le beau temps, et ce divin soleil de justice lui apparut plus beau et plus rayonnant que jamais, n'ayant permis l'obscurité de ces tristes nuages, que pour lui rendre sa visite plus douce et favorable. Car son esprit étant fortifié comme celui d'un saint Paul par les souffrances et infirmités du corps, fut ravi en extase, et lui sembla voir sur la mi-nuit une grande croix qui touchait de la terre au ciel, comme autrefois l'échelle de Jacob, au sommet de laquelle était une colombe d'un plumage tout blanc, qui lui disait ces mots:

— Je vous salue Vierge, plus Reine d'effet que de nom, embaumée de l'onguent précieux de vos héroïques vertus, entre lesquelles votre virginité et patience ont tissu la belle couronne qui vous est réservée dans le ciel. »

Elle connut à cette voix que c'était son Époux, Jésus-Christ, qui lui parlait, et, ne pouvant assez admirer sa bonté, elle lui en rendit des actions de grâces par un cantique qu'elle conçut presque en mêmes termes que celui des enfants qui étaient enfermés dans la fournaise de Babylone. L'effet qui suivit cette vision fit bien connaître qu'elle n'était pas imaginaire, car elle fut en un instant

guérie de toutes ses plaies, et son courage fut si puissamment fortifié, qu'elle bravait déjà le tyran pour en recevoir de nouvelles et plus sensibles que les premières.

Durant cet entretien et pourparler amoureux de la Sainte avec son Époux, Théophile, son cher nourricier, de qui nous tenons cette histoire (1), était au pied d'une fenêtre qui regardait sur la prison, — lequel n'osa point l'interrompre pendant tout le temps que dura cette conférence, jugeant bien par cette lumière qui avait dissipé les ténèbres de ce sombre cachot, que c'était une visite du ciel. Mais, le colloque étant fini, il l'appelle pour lui faire prendre sa nourriture, qui était un peu de pain et d'eau, et s'entretint longtemps avec elle sur le sujet de cette vision dont la Sainte lui découvrit, comme à son confident, tous les secrets et les mystères.

—

CHAPITRE XIII.

Sainte Reine, plus belle et plus constante que jamais, devient le nouvel objet de l'amour et de la cruauté du tyran.

Le lendemain au matin, Olibre la fit comparaître en public pour achever la tragédie; mais, la voyant plus belle que jamais et en pleine santé sans aucune apparence de plaies, dont son corps était tout couvert le jour précédent, il ne sut que juger d'un si rare prodige, sinon, ou que c'était un effet de la magie, ou de la bonté de ses dieux qui lui voulaient conserver cette jeune beauté pour récompense du zèle qu'il avait à maintenir l'honneur de leurs autels. Tellement, que les ardeurs de son cœur se renouvelant avec ce printemps de beauté, il fit encore une fois l'amoureux et l'idolâtre par des soumissions aussi pernicieuses à sa conscience que honteuses à sa profession.

Mais notre chaste Vierge ne pouvant plus supporter ces infâmes cajoleries, — comme si l'amour lui eût fait plus de mal que la cruauté, — parla à cet impudique en ces termes :

— Que veut dire cela, ô préfet, que vous me traitiez maintenant en qualité de maîtresse et vous de serviteur? Quel changement est-ce ici? Suis-je moins coupable aujourd'hui que je n'étais hier, et vous moins zélé pour l'honneur de vos dieux, que vous n'étiez auparavant? Je vois bien ce que c'est, vous ne vous servez de votre religion que comme d'un masque pour mieux couvrir vos honteuses pratiques, et corrompre avec impunité la beauté et l'innocence des filles chrétiennes; mais, nous sommes les unes et les autres trop fidèles à Dieu et curieuses (*soigneuses)* de notre honneur, pour souiller de quelque amour profane nos cœurs que nous avons entièrement voués et consacrés à son service.

« Vous feriez donc bien mieux, Olibre, de ne reconnaître point d'autre maître que le vrai Dieu que j'adore, et de vous dire son serviteur, comme je suis sa servante, sans prostituer votre âme par des attaches criminelles aux créatures. »

Ce fut ici l'arrêt de condamnation contre notre Sainte, qu'elle prononça elle-même, sachant bien que cette innocente liberté de paroles lui coûterait la vie. En effet, Olibre qui n'était pas moins piqué des remords de sa conscience, que de ce reproche de la sainte Vierge, joua de son reste par un excès de cruauté, qui ne servit qu'à faire connaître sa faiblesse et la puissance invincible de celle dont il pensait venir à bout.

—

CHAPITRE XIV.

La Vierge ayant passé par les feux et les eaux, reçoit du Ciel une couronne et est consolée par la conversion de plusieurs idolâtres.

Il n'y a rien d'impossible à la grâce, car bien que le tyran fit attacher notre Sainte sur un chevalet en forme de croix, — comme on la voit représentée dans les anciennes peintures de l'église de Flavigny, — et lui fit brûler les côtes avec des torches ardentes, néanmoins elle, plus contente en cette posture, que si on l'eût fait asseoir sur le trône des empereurs, remerciait son bon Maître de ce qu'il lui faisait porter dans ce tourment les marques et les livrées de sa croix.

Le juge, s'apercevant qu'elle avait de la complaisance et satisfaction particulière dans ce tourment, quoiqu'il fût plus sensible que

(1) Nous n'avons pu retrouver ces Actes.

tous les autres, la fit promptement détacher et jeter pieds et mains liés dans une grande cuve d'eau froide, afin que, passant d'une extrémité à l'autre, ses douleurs fussent plus aiguës et difficiles à supporter.

Mais son cœur plein d'amour pour son Dieu, brûlait encore au milieu des eaux, et même tout l'Océan n'était pas capable d'éteindre le feu de son ardente charité. *Aquæ multæ* (dit le Sage) *non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam.* Ce genre de martyre ne servit qu'à couronner sa patience victorieuse de tous les éléments, après avoir déjà triomphé des démons et des hommes.

Aussi, la même colombe qui lui avait apporté dans la prison l'olive de la paix après la tempête, et le déluge de ses larmes dont nous avons parlé, lui apporta ici visiblement la couronne de gloire en la félicitant sur le bonheur de ses conquêtes et l'invitant par ces termes à venir recevoir la récompense qui était due à ses mérites :

— Venez Reine, (lui dit-elle), régner heureusement avec votre cher Epoux qui vous attend dans le Ciel pour célébrer les noces de ce divin mariage dont vous avez fait les fiançailles il y a si longtemps (1). »

Il ne fut pas difficile à cet invincible courage de sortir du combat, puisque le champ de bataille lui était demeuré et que le Ciel sonnait lui-même la retraite. Mais elle eut une sainte passion — avant que de mourir, — de voir les prémices des fruits de ses victoires, je veux dire la conversion de quelques âmes qui fussent le prix de son sang et comme des gages que le Ciel lui donnât de la récompense éternelle qui lui était réservée. Elle avait souvent demandé cela dans ses prières à son bien-aimé, et il lui accorda si libéralement, que huit cents et cinq personnes qui virent la colombe qui lui était apparue et qui entendirent distinctement comme elle l'appelait au ciel, se convertirent sur-le-champ et confessèrent hautement qu'ils ne reconnaissaient plus qu'un Dieu, qui était celui que Reine adorait et qui avait créé le ciel et la terre.

(1) Tel est le sujet de la belle gravure de K. Audran qui orne le frontispice de *la Vie de sainte Reine*, par dom Viole.

CHAPITRE XV.

L'invincible Reine tend le cou au bourreau et rend son âme à Dieu purifiée par ses tourments et ses oraisons, mais particulièrement par un acte très-profond d'humilité.

Le rayon de la grâce qui amollit ces cœurs, endurcit — ce semble, — celui d'Olibre, qui, dans le désespoir de pouvoir rien gagner sur notre Reine tant de fois victorieuse, la condamna à avoir la tête tranchée, ce qui servit de reproche à son extrême lâcheté et de couronnement aux actions glorieuses de cette Sainte.

Le peuple ayant appris l'arrêt de sa mort, accourut en foule au lieu destiné pour l'exécution des criminels, qui était hors la ville d'Alize. Cette innocente criminelle y étant parvenue, monta au lieu préparé, qu'elle regarda plutôt comme le théâtre de ses honneurs, que comme l'échafaud de son supplice, et ayant obtenu des commissaires députés pour l'exécution une heure de loisir, tant pour faire sa prière, que pour haranguer l'assistance, elle parla avec tant de grâce et de majesté, tant de courage et de résolution, qu'ayant ravi les yeux de tout le monde par les beautés de son visage et les cœurs par la force de son discours, il n'y eut personne qui ne lui donnât des larmes et des ressentiments, voyant qu'une fille si jeune, si noble, si belle et accomplie, bravait la mort avec tant de courage, qu'il semble qu'elle lui faisait peur.

Et c'est encore une chose digne d'une singulière admiration, de ce qu'ayant vécu dans la pureté et l'innocence de son baptême et étant dans l'acte du martyre — qui est le plus parfait de tous, — elle se qualifiait publiquement du nom de pécheresse, priant tous les fidèles qui étaient là présents de lui mériter par leurs prières et par leurs larmes le pardon de ses péchés qu'elle allait tâcher d'expier par l'effusion de son sang. N'était-ce pas là mourir le gouvernail à la main et dans la posture d'une âme véritablement chrétienne ?

Elle leur fit ensuite une fervente exhortation pour les animer à la persévérance, et terminant ainsi sa vie par des actions de grâces à la divine majesté, avec des paroles si douces, si amoureuses et pathétiques, on

voyait bien que son esprit, ainsi qu'une flamme céleste, s'épurait insensiblement et ne respirait rien plus que de s'aller joindre à son principe, qui n'était autre que le cœur de son Epoux et bien-aimé Jésus.

Son oraison achevée, elle tendit le cou au bourreau avec la même constance qu'elle avait toujours témoignée dans les autres actions de son martyre, lequel faisant tomber sa tête de dessus ses épaules, fit monter son esprit au ciel, qui y fut conduit visiblement par les Anges, compagnons de sa pureté virginale.

Voilà comme ce bel astre de sainteté, après avoir obligé le monde des rayons de sa foi et de l'influence de ses rares vertus, acheva sa carrière, trouvant dans son couchant les lumières de l'immortalité qui sont à présent le midi de sa gloire dans le séjour des bienheureux.

Le docte Genebrard, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, dit que cela arriva l'an de notre salut deux cent cinquante-trois, le septième jour de septembre, qui est le jour de la principale fête de cette illustre Martyre : les combats et victoires de laquelle ont été fidèlement décrits, ou tous ou en partie, par des plumes fort célèbres dans l'Église, comme par le vénérable Bède, saint Antonin, Vincent de Beauvais, Monbricius et par M. André Duval, docteur de l'Université de Paris et professeur au collége de Sorbonne. Il en est aussi fait mention dans les œuvres de l'évêque Equilin (1), dans le Martyrologe romain, dans celui d'Usuard et d'Adon, etc.

—

CHAPITRE XVI.

Honneurs rendus à sainte Reine depuis son décès. Les grands miracles qu'elle a opérés. Diverses fêtes consacrées à sa mémoire, et la dévotion universelle qu'on lui porte.

Les chrétiens craignant la fureur d'Olibre et de ses ministres, ne purent point rendre tous les devoirs de piété au corps de cette Sainte, auxquels l'Église et leur dévotion les obligeaient; mais ils l'enterrèrent assez à la hâte au bas de la montagne d'Alize et enfouirent aussi auprès d'elle la chaîne de fer qui avait été un des plus rudes instruments de son martyre.

Quelques siècles après, on bâtit sur son tombeau une belle église, avec un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, comme il appert (*il est évident*) par quelques anciens titres du cartulaire de Flavigny. Mais le temps qui consomme tout, et particulièrement l'avarice de quelques abbés commendataires qui s'étaient injustement approprié tout le revenu de l'abbaye, mirent presque au néant ce saint lieu, jusque-là qu'on ne savait plus l'endroit du tombeau de la Sainte. Mais Cygil ou Egil, étant abbé de Flavigny, et désirant de découvrir ce précieux trésor pour enrichir son abbaye de ce sacré dépôt, en conféra avec l'évêque d'Autun nommé Jonas et avec Solocone son suffragant, lesquels ayant convoqué la noblesse du pays, outre tout le clergé qui y vint en procession, et étant assurés par quelques signes du ciel et surtout par une colombe qui voltigeait en l'air et qui vint se reposer sur le tombeau de la Sainte, que c'était là où reposait son sacré corps, — Egil y fit creuser par ses religieux, qui découvrirent une grande tombe de pierre, sous laquelle étaient les ossements de sainte Reine. Ils appelèrent quelques manœuvres pour la lever avec leurs engins et instruments accoutumés, mais leur diligence étant sans effet, l'abbé jugea qu'il était plus à propos que ses religieux, qui devaient jouir de ce céleste trésor, en fissent eux-mêmes la recherche. Tellement qu'ayant facilement levé la pierre, ils trouvèrent dessous le corps de la Sainte et son chef séparé, encore couvert de ses cheveux, et tout proche, la chaîne de fer dont nous avons parlé.

Dieu qui voulait assurer pleinement l'assistance que c'était véritablement le corps de sainte Reine, inspira l'abbé d'appliquer quelques-uns de ses ossements sur les yeux d'un aveugle, dont l'un s'ouvrit aussitôt pour voir la lumière, l'autre demeurant dans son premier état, à cause que cet homme (comme lui-même l'avoua publiquement), n'avait cru qu'à demi, doutant de la charité et du pouvoir de sainte Reine en son endroit. Mais, s'étant repenti de cette incrédulité, et les saintes Reliques lui étant le lendemain appliquées pour la seconde fois, il reçut aussitôt une pleine et parfaite guérison.

(1) *Petrus Equilinus*, plus connu sous le nom de Pierre *de Natalibus* ou *des Noëls*.

Le corps de sainte Reine et sa chaîne furent portés avec toute la pompe et solennité requise à l'abbaye de Flavigny, où on les a fidèlement conservés jusqu'à présent. Cette translation arriva en l'an huit cent soixante-quatre, sous l'empire de Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, comme il se lit dans les chartes authentiques de ladite abbaye où, tous les ans, le 22 de mars, il s'en fait une fête solennelle ; et le dimanche avant ou après la Pentecôte il se fait aussi une procession générale des religieux, du clergé et du peuple de Flavigny suivis d'un grand nombre de pèlerins qui vont tous à Alize, où est la fontaine miraculeuse de sainte Reine, et entre les autres reliques on y porte son saint chef et sa chaîne dont une fille qui représente la Sainte est entourée.

On fait aussi une autre fête, le 13 de juillet, tant à Flavigny qu'à Alize, sous le titre de *Révélation du corps de sainte Reine*, lorsque son saint corps, qui avait été inhumé sous le grand autel de l'église, en fut levé pour être mis dans une riche châsse d'argent doré. Et nous trouvons dans les anciens légendaires et calendriers, mais particulièrement dans ceux de Bourgogne, que cette cérémonie est souvent nommée du titre de *Révélation*, ou Détection (1).

La sainteté et les mérites de cette illustre Vierge et Martyre sont si connus par toute l'Europe, pour les miracles continuels que Notre Seigneur opère par son intercession, tant à son tombeau qui est à Flavigny où repose son corps qu'à sa fontaine d'Alize, que ce serait chose superflue d'en rapporter ici quelqu'un. On en a imprimé des livres tout entiers ; les registres de Flavigny et d'Alize en sont pleins, les murailles de ces saints lieux ne disent autre chose, et le seul concours prodigieux de tant de pèlerins qui y viennent de toutes parts pour y trouver la guérison de leurs maladies, est un si fidèle témoignage de la puissance et des mérites de cette Sainte qu'on n'en peut douter.

(1) *Découverte*, — du mot latin *delegere.*

CHAPITRE XVII.

Le cœur de sainte Reine se conserve sans corruption depuis quatorze cents ans (1).

Le langage du Saint-Esprit est bien différent de celui du monde : ce qui est mort, au dire de celui-ci, ne souffre qu'un doux et agréable sommeil, ou, pour mieux dire, est tout plein de vie, selon celui-là ; ainsi, toutes choses vivent en Dieu, ainsi les patriarches ne sont pas morts, parce que Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants.

Ainsi dans notre sujet on peut dire que sainte Reine n'est pas morte, puisqu'elle agit si puissamment dans le monde, et même que le principe de ses actions qui est le cœur, demeure incorruptible depuis quatorze cents ans qu'elle signa de la dernière goutte de son sang les vérités de l'Évangile.

Ce miracle très-grand et continuel que Dieu fait en sa faveur est encore une preuve très-certaine de l'affection particulière que notre sainte Vierge témoigne à sa chère patrie, qui est la France, — lui faisant voir plus clair que le jour, que comme son cœur demeure entier et ne souffre aucune pourriture, de même que ses tendresses persévéreront à jamais et sans altération pour un royaume où elle a reçu la vie de la nature. Tellement qu'on peut espérer avec beaucoup de probabilité que ce cœur bien-aimé du Fils de Dieu demeurera toujours dans cette incorruption jusqu'au temps où toutes choses seront renouvelées, — afin qu'on puisse juger par là que son cœur n'a jamais pu souffrir aucune altération ni froideur pour l'Époux des Vierges, Jésus-Christ.

CHAPITRE XVIII.

De la vénération particulière que l'on porte à sainte Reine en l'église de Saint-Eustache de Paris, au sujet de la Confrérie qui y est érigée.

Comme Paris est la capitale du royaume, elle ne cède à pas une des autres villes de la

(1) Cette précieuse relique, ainsi que la tête et le reste du corps de sainte Reine, ont été sauvés des fureurs de la Révolution.

France en piété, et comme elle se glorifie d'être la demeure plus ordinaire de nos rois très-chrétiens, elle a désiré d'être sous la protection particulière de notre sainte Reine.

La paroisse de Saint-Eustache, qui est une des plus nobles et plus nombreuses de cette royale cité, a voulu paraître aussi la plus dévote en ce point par l'érection d'une Confrérie des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui fut approuvée par notre très-saint Père le pape Paul cinquième, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur mil six cent huit, le troisième des kalendes de septembre, la quatrième année de son pontificat, avec plusieurs indulgences concédées à divers jours par Sa Sainteté comme il appert (*il est évident*) par la Bulle gardée dans les archives de ladite Confrérie.

Parmi plusieurs causes qui lui donnèrent commencement, en voici deux notables et avérées par la voix publique et par le témoignage des Messieurs qui en sont présentement les administrateurs. La première, que plusieurs personnes connues d'un chacun ayant fait le voyage de sainte Reine à l'abbaye de Flavigny, avaient obtenu l'effet de leurs prières et reçu miraculeusement la santé par les mérites de cette Vierge incomparable ; la seconde, que M. Goudier, vénérable prêtre de ladite paroisse, et qui après une longue, austère, charitable et très-pieuse vie est mort en odeur de sainteté, ayant été rendre ses vœux à la miraculeuse sainte Reine, après avoir fait par la même dévotion les voyages de Rome, de Saint-Jacques et autres, il fut témoin des merveilles que Dieu opérait par l'intercession de cette insigne Martyre ; ce qui l'obligea de demander aux religieux de Saint-Benoît, gardiens de ce cher dépôt, des sacrées reliques de cette Épouse de Jésus-Christ pour en décorer sa paroisse de Saint-Eustache. Il en obtint, et à son retour fut instituée à sa sollicitation la très-pieuse Confrérie de sa chère Patronne, dont il prit lui-même un soin particulier par les ordres de son très-digne pasteur et curé, M. Benoist, personnage non moins reconnu pour les devoirs qu'il a rendus aux Saints, écrivant leurs vies, que pour sa rare érudition. Ce fut lui qui recommanda singulièrement à ce bon prêtre de cultiver la gloire et l'honneur d'une si digne Vierge et Martyre, dont il espérait de grands fruits pour le salut des âmes et la santé des corps, comme en effet on peut dire, qu'entre tous les Saints invoqués dans la France, sainte Reine est une des plus présentes à ceux qui recourent à elle comme à leur asile.

Ainsi la prédiction de M. Benoist et les désirs de M. Goudier ont été accomplis, car depuis l'établissement d'une si sainte société, plusieurs personnes ont reçu des bienfaits miraculeux par l'invocation de sainte Reine, en la chapelle même où la Confrérie est instituée ; ce qui l'a rendue une des plus célèbres et nombreuses de Paris et de toute la France ; car non-seulement la plupart des paroissiens de Saint-Eustache y sont enrôlés, mais encore beaucoup d'autres, et, tous les jours la dévotion y croît avec le nombre, si bien qu'on peut reconnaître par là, que notre sainte Reine est beaucoup chérie du Roi du ciel, puisque son empire augmente sans cesse comme celui de Jésus-Christ.

Il est vrai qu'elle a perdu le culte qui lui était rendu en Angleterre durant l'exercice de la véritable religion, mais les confrères et sœurs de son nom doivent suppléer dans Saint-Eustache les honneurs qui lui sont maintenant déniés (*refusés*) en ce royaume infidèle. On reconnaît clairement que c'est son attente et que c'est pour ce dessein qu'en suite du schisme qui a malheureusement infecté cette île, elle inspira un honnête marchand de la paroisse de Saint-Eustache de Paris, trafiquant pour lors en ces contrées, et maintenant enterré proche le balustre de sa chapelle, d'apporter en France une très-belle image de pierre et la placer sur le coin de l'autel de ladite chapelle.

Là le peuple fait ses prières et en reçoit les fruits.

—

CHAPITRE XIX.

Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

Il est bon d'avertir ici le pieux lecteur, qu'il y a une autre sainte Reine dans le Catalogue des Saints de Flandre, dont la fête est célébrée le premier jour de juillet, comme a remarqué Molanus dans son Traité des Saints de Flandre, Kaissius au Trésor des reliques des Saints du même pays et dom Hugues Menard, religieux de l'ordre de

Saint-Benoît et de la Congrégation de Saint-Maur, en son Martyrologe Bénédictin, au premier jour de juillet, et au second livre de ses observations sur ledit Martyrologe, au même jour. Elle était nièce de Pépin, roi de France et cousine de Charlemagne, le corps de laquelle repose au monastère de Dinant, en Flandre, où elle prit l'habit de Saint-Benoît avec dix de ses filles.

Il s'en trouve encore deux autres du même nom, et du nombre des onze mille vierges; les corps desquelles reposent dans quelques églises d'Allemagne.

Néanmoins, le Martyrologe romain ne fait mention que de notre sainte Reine d'Alize, comme de celle qui a eu plus de vogue et de réputation dans l'Église.

APPENDICE.

I

Dom G. Viole a fait suivre sa belle *Vie de sainte Reine, d'une Apologie pour la véritable possession du corps de sainte Reine dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne, contre une Translation du même corps que quelques-uns prétendent avoir été faite en Allemagne dans l'église cathédrale d'Osnabruck, en Saxe, sous l'empire de Charlemagne.*

Le docte bénédictin prouve que l'os du bras que le R. P. François, cordelier de l'Observance, obtint de l'évêque et du chapitre d'Osnabruck pendant qu'il était à Munster, à la suite du duc de Longueville, et qu'il donna au couvent de son ordre nouvellement établi à Alize, ne peut pas être de l'illustre sainte Reine, vierge et martyre de cette ville de Bourgogne.

Il serait trop long de rapporter ici ses preuves : on peut les voir dans dom Viole même qui discute cette matière avec beaucoup d'érudition et d'exactitude (1).

Mais, et comme — pour nous servir des termes mêmes de dom Violé, — cette Apologie « donne encore beaucoup de lumières « pour plusieurs particularités de l'histoire « de sainte Reine et fournit plusieurs beaux « motifs pour honorer cette glorieuse Mar- « tyre, » nous publierons, d'après lui, les *preuves véritables et authentiques qui justifient que le corps de sainte Reine repose à Flavigny depuis l'an huit cent soixante-quatre (qu'il y fut apporté d'Alize sous l'empire de Charles le Chauve) jusques à la présente année mil six cent quarante-neuf.*

C'est dom Viole qui parle :

« J'avertis le lecteur avant que d'alléguer mes preuves, que mon dessein étant particulièrement d'instruire les moins doctes par cette Apologie, si tant est que par malheur ils fussent déjà imbus des faussetés de l'opinion contraire, j'ai estimé (*pensé*) qu'il n'était pas à propos de rapporter ici ni en latin, ni mot à mot les Actes et instruments tous entiers que j'ai tirés des Archives de Flavigny, mais seulement les clauses principales qui font (*se rapportent*) le plus à mon sujet, réservant pour les doctes (quand il en sera besoin et que j'en serai requis), une plus exacte et plus entière connaissance de cette matière.

« La première et plus authentique preuve que je produis, pour montrer que cette Translation du corps de sainte Reine d'Alize à Flavigny s'est faite en l'an huit cent soixante-quatre, sous le règne de Charles le Chauve, c'est le titre de la fondation du monastère de Corbigny, autrefois dépendant de celui de Flavigny, passé ladite année le lendemain de la translation du corps de sainte Reine audit Flavigny; laquelle Translation est qualifiée dans le même acte du mot d'*Inhumation*. Cela se fit en présence de Solocone, co-évêque et suffragant de Jonas, évêque d'Autun, d'Egil, abbé de Flavigny et de plusieurs autres personnes de probité et de condition qui assistèrent la veille (comme il est expressément dit,) à la translation du corps de sainte Reine. Voici deux clauses de cet acte :

[*Quod anno* DCCCLXIV *quod Verbum caro factum est, dum apud Flaviniacum sequenti die post humationem sacri corporis Reginæ Martyris XI, scilicet Kal. April. unà cum Solocone Jonæ Heduensis Præsuli Cathedræ Coepiscopo caritatis glutino nostræque familiaritatis collegio firmiter compaginato, Deo*

(1) P. 36 à 64 de sa *Vie de sainte Reine* et dans la deuxième édition, augmentée, de la même *Apologie*. Paris, 1653, in-8 de 142 pages.

propitio, hilari residerem animo meo, oratu ut pote noviter ibidem precibus compulsus insignis Regis Francorùm Karoli Piissimi Augusti Ludovici filii; etc.]

« Et plus bas :

[*Et cum nobilibus viris qui ob adventum tantæ Virginis pridiè illo convenerant,* etc.]

« Il appert donc par ce titre que le corps de sainte Reine fut inhumé à Flavigny, l'an susdit huit cent soixante-quatre, le vingt-et-unième du mois de mars, à la requête de l'abbé Egil et de ses moines de Flavigny. Il est de plus clairement remarqué que cela arriva sous le règne du roi Charles, fils de Louis, qui ne peut être autre que Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne. Qu'on ne dise donc plus que celui-ci l'a emporté en Allemagne. Les circonstances de cette Translation tirées des anciennes archives et légendaires de Flavigny, rapportées par un auteur qui a écrit la vie de sainte Reine il y a bien vingt ans, et que je remarque sommairement dans celle que je donne au public, font encore bien voir que Charlemagne n'a pu faire cette prétendue Translation. J'y renvoie le lecteur.

« La seconde pièce qui nous assure de cette Translation, c'est l'ancien martyrologe de l'église de Flavigny, lequel en fait mention deux fois aux vingt-deuxième de mars et au septième de septembre ; et l'autre est celui auquel on fait la fête de la Translation dont nous parlons, laquelle a été remise à ce jour, parce que la veille (où proprement elle échoit,) est occupée à célébrer la fête du glorieux patriarche saint Benoît.

XII. Kal. april... *Flaviniaco adventus et exceptio corporis sanctæ Reginæ Virginis et Martyris Christi.*

VII. *Idus septembris in Galliis territorio Eduorùm nuncupato loco Alisia, quæ olim fortissima civitas, sed à Julio Cæsare fuerat destructa, Natalis sive Passio sacratissimæ Domnæ Reginæ Virginis et Martyris Christi cujus per omnia venerabile et sanctissimum corpus anno Incarnationis Domini octingentesimo sexagesimo quarto* XII *Kalendas aprilis cum divinis laudibus innumera comitante catervâ delatum ad Flaviniacum Cœnobium nobiliterque reconditum utroque loco crebris coruscat miraculis.*

« L'on pourrait encore rapporter ici les leçons du bréviaire et du légendaire de Flavigny qui est fort ancien, qui sont propres à ladite Translation, comme aussi la prose qui se chante à la messe de la Sainte, tant audit monastère que dans Alize, laquelle est tirée des anciens missels de l'abbaye; mais, comme elles sont communes dans le pays, personne n'en peut douter. De plus, dans ledit martyrologe et dans les calendriers de l'église de Saint-Genez de Flavigny et dans celle de Saint-Leger d'Alize, est marquée la fête de la Révélation du corps de sainte Reine, lorsque ses ossements sacrés furent mis dans une châsse d'argent richement décorée. Cette fête est célébrée tous les ans, le 13 de juillet.

« Je tire la troisième preuve d'un témoignage authentique qui est dans la chronique de Flavigny composée par l'abbé Hugues, qui parle clairement de cette Translation faite par saint Egil en ces termes : [*Anno Incarnationis octingentesimo sexagesimo quarto, translatum est corpus S. Reginæ Virginis et Martyris de Alisiâ civitate Flaviniacum Castrum seu Cœnobium, præsidente eidem loco cujus erat juris civitas præfata, Ægilo abbate postmodum Senonensiùm Archiepiscopo, regnante Carolo Calvo.*] Ce grand homme dont la vertu égalait la naissance continue ladite chronique jusques à l'an 1102. Il était de la maison des empereurs et petit-fils de l'empereur Othon III, comme lui-même le donne à connaître dans son histoire.

« La quatrième preuve est encore tirée du même auteur, lequel rapportant le décret de Solocone, suffragant de Jonas, évêque d'Autun, et qui, depuis, fut évêque de Dol, et celui qui aida à saint Egil à transférer le corps de sainte Reine d'Alize à Flavigny, parle de cette Translation comme d'une action si remarquable et si connue, que depuis on commença pour le moins à Flavigny, de compter les années, [à partir] du jour de cette Translation. Voici ces termes : [*Anno Translationis S. Reginæ primo obiit Salocho Dolensis Episcopus ex Flaviniaco Monacho, cujus corpus post ducentos annos incorruptum repertum.*]

« La cinquième preuve est tirée d'une ancienne homélie ou exhortation faite par un évêque d'Autun, comme on croit, aux religieux de Flavigny, au sujet de ladite

révélation dont je viens de parler ; où il est fait expresse mention de la première Translation du corps de sainte Reine du bourg d'Alize à Flavigny. Le caractère nous fait juger que la pièce est fort ancienne.

« La sixième est un fragment d'un ancien titre qui contient la satisfaction que fit un nommé Hubert, pour avoir fait tuer deux hommes dans l'abbaye de Flavigny, sans avoir eu aucun égard pour le respect dû au corps de sainte Reine qui repose en ce lieu. La date n'y est pas, d'autant qu'il n'y reste plus que les onze premières lignes de ce titre, — le feuillet qui devait suivre étant déchiré. Néanmoins, il est aisé d'insérer que ce malheur arriva entre l'an mil vingt-sept et l'an mil trente-quatre, qui sont les dates des deux autres titres, — l'un qui précède et l'autre qui suit immédiatement dans l'ancien cartulaire de Flavigny. Je rapporte ce titre en latin, parce qu'il est fort court :

In nomine clementissimi Dei piissimæ miserationis præsentis ævi futurisque omnibus fidei Christianæ cervicem subdentibus notum esse desidero ego Hubertus præ cunctis hominibus in Deum et in sanctam Ecclesiam reus, quoniam suggerente humani generis hoste noctu ingrediens, silenter Cœnobium sancti Petri Flaviniacensis quo sanctum requiescit corpus Christi Martyris Præjecti atque Reginæ Virginis Theophilique ejus ministri, duos ibidem interficere feci homines Hugonem videlicet Rastellum.....

« La septième preuve est fondée sur un procès-verbal d'une visite faite l'an mil quatre cent quatre-vingt-un, avec une troisième Translation faite pour lors des ossements de sainte Reine dans une châsse nouvelle, d'autant que l'ancienne était presque toute gâtée ; néanmoins, comme il est expressément remarqué, quoiqu'elle fût si pourrie et vermoulue, on trouva, sain et entier sans aucune corruption, le suaire de la Sainte, dans lequel étaient enveloppés ses ossements, à l'exclusion de quelques-uns que la piété de nos rois, des ducs de Bourgogne et de quelques particuliers ont fait enfermer en de riches reliquaires, — comme son saint chef dans celui que donna saint Louis, et qui fut depuis enrichi par quelques ducs de Bourgogne, lesquels firent encore mettre la nuque du cou dans une coupe d'argent, et, de nos jours, en 1632, Pierre de Fougerolles, doyen des conseillers de Moulins, fit enchâsser la mâchoire de ladite Sainte dans un autre reliquaire d'argent supporté par deux anges. Cette troisième Translation se fit en présence de l'abbé de Flavigny, Geoffroy de Crecy, issu des anciens seigneurs de Venarré, et d'un grand nombre d'autres personnes illustres, tant du clergé que de la noblesse, qui ont signé l'acte, et qui prièrent messire Jean de Bobiller, évêque d'Avenne et suffragant de monseigneur Jean Rolin, cardinal et évêque d'Autun, de faire la cérémonie, après laquelle il fit faire le susdit acte, scellé de son sceau, qu'il mit dans la châsse avec les autres brevets et attestations qu'il y avait trouvées toutes bien signées et en bonne forme, comme il est remarqué dans son acte.

« La dernière preuve, et qui va mettre le sceau aux précédentes, sont les approbations de Nos Seigneurs les illustrissimes Évêques d'Autun, qui, de tout temps ont reconnu cette vérité et approuvé le pèlerinage de sainte Reine, qui se fait au monastère de Flavigny et à la fontaine d'Alize.

« Mais entre tous, Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Claude de la Magdeleine de Ragny, lequel par plusieurs fois, à l'exemple de ses prédécesseurs, depuis l'évêque Jonas, est venu en ce saint lieu, spécialement en l'année 1643, qu'il y rendit ses vœux et actions de grâces pour la santé par lui obtenue, par les mérites et intercessions de la glorieuse sainte Reine, qui avait déjà fait un miracle signalé en sa faveur, audit lieu de Flavigny, en l'an 1620, lorsque sa santé étant désespérée de tous les médecins, il s'y fit porter pour y attendre l'effet de son vœu, qu'il y reçut promptement par une guérison d'autant plus remarquable, qu'il semble que tous les intérêts de la Bourgogne étaient heureusement engagés dans celui de sa santé, — Dieu l'ayant destiné pour être la lumière de cette province. Je tiens de sa bouche même les assurances de ce miracle, dont il me fit l'honneur de m'entretenir.....

« J'espère à présent que ces preuves étant connues des Saxons, ils ne voudront plus nous disputer la possession d'un trésor dans laquelle nous sommes maintenus par des titres si authentiques et par le consentement universel des nations qui accourent de

toutes parts, depuis un si long temps, à cet auguste sanctuaire. Que si la vérité trouve encore des esprits opiniâtres à la recevoir, comme il y en a eu peut-être quelques-uns de trop faciles à prendre les impressions du mensonge, je serai contraint, mon cher lecteur, de ne pardonner point à l'erreur, pour établir plus fortement la vérité par un plus grand ouvrage..... »

Ce plus grand ouvrage parut en 1655, sous le titre d'*Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alize, dans l'abbaye de Flavigny en Bourgogne, contre une prétendue Translation du même corps, que quelques-uns prétendent avoir été faite en Allemagne dans l'église cathédrale d'Osnabrug, sous l'empire de Charlemagne.* Seconde édition augmentée de quelques réflexions particulières en forme de réponse à un livret intitulé*: Eclaircissement sur la véritable relique de sainte Reine d'Alize,* etc., avec les preuves tirées de la fondation et autres chartes et anciens manuscrits de Flavigny.

II

On sait qu'au moyen âge c'était une coutume chère à nos pieux ancêtres, d'écrire et de représenter des drames ayant pour objet les scènes de l'ancien et du nouveau Testament et les vies des Saints. Ces drames portaient le nom de *Mystères*, et c'est surtout la France qui en a produit le plus grand nombre en ces temps déjà si loin de nous.

Plus tard, notamment à l'époque où les dangereuses idées de Calvin firent invasion dans la société, ces drames ayant dégénéré en satyres ou en parodies inconvenantes, parfois même impies et sacriléges, les Mystères devinrent de plus en plus rares, au moins dans la représentation en public; sous le nom de *tragédie sainte* ou *chrétienne*, ils se refugièrent à l'ombre des cloîtres ou des séminaires et autres institutions religieuses.

Au XVII[e] siècle, sous le règne de Louis XIII notamment, Paris et les provinces virent souvent mettre en scène les vies des Saints et des Saintes les plus populaires; malheureusement, nous n'avons plus que les titres d'un assez grand nombre de ces œuvres naïves où éclatent cependant quelques-uns de ces éclairs de génie, précurseurs des beautés de l'*Esther* et de l'*Athalie* de Racine.

Parmi nos Saintes de France, — sainte Reine est celle qui a inspiré le plus d'auteurs dramatiques. Voici les titres de cinq *tragédies* qui portent son nom; la première est *sainte Reine*, ou *le Chariot de triomphe,* par Millotet, imprimée en 1664; la seconde est d'Alex. Le Grand d'Argicourt, 1671; la troisième, de Claude Ternet, 1682, sous le titre de : *le Martyre de la glorieuse sainte Reine d'Alyse;* la quatrième, de Blaisebois, en 3 actes, imprimée à Autun en 1686; la cinquième enfin, d'un religieux de l'abbaye de Flavigny (dom G. Viole, peut-être), imprimée en 1687 et en 1722, sous le même titre que l'œuvre de Cl. Ternet.

Non-seulement ces tragédies sont devenues rarissimes, pour ne pas dire introuvables, mais encore on ne trouve aucun détail biographique sur leurs auteurs. Un heureux hasard nous a mis en possession de l'œuvre de Cl. Ternet, et nous avons pensé qu'il serait agréable, et en même temps édifiant, de citer en appendice à la Vie de sainte Reine, un des monuments littéraires qui attestent la popularité du nom de cette illustre Vierge et le sentiment religieux et tendrement affectueux qui avait dicté cette œuvre et ces vers à un vieil auteur français.

Maître Claude Ternet s'intitule — en tête de cette pièce, — *Professeur ès mathématiques et arpenteur juré pour le roi au Châlonnois;* c'est tout ce que nous savons sur sa personne.

Son œuvre est dédiée à l'évêque d'Autun:

« Voici — dit le poète à Sa Grandeur, — une grande Sainte qui désire de rechef d'ensanglanter les fertiles collines d'Alize, mais, elle qui n'a pas craint autrefois de se présenter devant le cruel Olibre, appréhende néanmoins d'entrer en cet amphithéâtre de la France, où il y a autant d'opinions que de spectateurs, sans avoir l'approbation de Votre Grandeur.

« Si vous considérez celle qui vous parle, vous ne lui devez pas refuser ce devoir, puisqu'elle est née dans votre diocèse, en un lieu qui vous appartient, et qu'au temps des plus cruelles persécutions de l'Église, elle n'a épargné le plus précieux de son sang pour la confession de la foi orthodoxe. Les miracles qui se font journellement par les

mérites de cette Sainte vous y doivent davantage obliger.....

« Mes respects et mon silence me tiennent lieu d'éloquence et d'esprit, espérant que votre bonté recevra cette tragédie d'aussi bon cœur que vous la présente celui qui désire d'être, toute sa vie,

« MONSEIGNEUR,

« De Votre Grandeur,

« *Le très-humble et très-obéissant serviteur,*

« C. TERNET. »

Après cette dédicace, vient une courte Notice sur sainte Reine, à laquelle succèdent *les noms des acteurs* de la pièce ; ce sont : sainte Reine ; Philomène, nourrice de sainte Reine ; Clément, père de sainte Reine ; Léonice, tante de sainte Reine ; Olibre, lieutenant de l'empereur ; Lucie, son confident ; Fulce, premier soldat ; Étie, second soldat ; Enclastre, geôlier ; Évandre, bourreau ; Nican, valet du bourreau ; Chœur du peuple ; l'Ange, en forme de colombe.

« La scène est à Alize, en la chapelle de sainte Reine. »

Le premier acte se passe dans une riante campagne, où sainte Reine et sa nourrice paissent leur troupeau : la scène d'exposition est le récit poétique de l'enfance de l'illustre héroïne. Ici, — comme dans tout le cours de la tragédie, — l'auteur suit exactement la légende de la sainte Martyre, qu'il met en scène.

Au récit de son baptême et de son entrée dans la vie chrétienne, Reine s'écrie :

Soit bénie à jamais cette heure fortunée,
Que du Ciel éthéré je fus prédestinée ;
C'est à vous, après Dieu, à qui je dois ce bien :
J'offre à mon bien-aimé ce cœur qui est tout sien,
J'adore mille fois sa haute Providence,
Qui, désillant mes yeux de l'obscure ignorance,
M'éclaire du flambeau de la divine Foi :
Mon Dieu, mon bien, mon tout, mon Sauveur et mon Roi.
Si donc il faut pour lui souffrir dix mille peines,
Tant qu'il me fournira du sang dedans mes veines,
Que j'aurai de plaisir ! ô que j'aurai d'honneur
De l'épancher pour lui ! quel suprême bonheur,
Si sa toute bonté veut me faire la grâce
De suivre des Martyrs la glorieuse trace (1).

(1) Acte I, scène I.

A peine a-t-elle achevé ces mots, que son père se présente et essaie de la ramener au culte des idoles. Voyant ses efforts sans résultat, il la menace des plus cruels supplices.

Un monologue plein de fanfaronnades d'Olibrius ouvre le deuxième acte, où l'on voit sainte Reine s'exciter de plus en plus au martyre, par l'exemple des saints héros du christianisme, ses prédécesseurs.

Devant le tyran, elle n'oppose à ses promesses les plus flatteuses que le mépris des biens d'ici-bas et l'amour des trésors célestes :

Prince, ne pensez pas que vos feintes promesses,
Vos appas décevants, ni toutes vos richesses
Me fassent délaisser mon Dieu, mon cher confort
Et bien moins les frayeurs d'une cruelle mort.
Comment j'adorerais des hommes les ouvrages,
Pour lui qui commande aux foudres et aux orages
Quoi ? j'abandonnerais mon aimable Sauveur,
A qui j'ai consacré mes biens et mon honneur,
Ma vie, mon tout, mon Roi, mon Époux et mon Père
Pour respect d'un mortel je craindrais la colère
D'un qui me peut causer un tourment de deux jours
Pour brûler à jamais aux infernaux séjours !
Non, non, plutôt le ciel brillera sans étoiles,
Plutôt la mer sera sans vaisseaux et sans voiles,
Le gai Printemps sans fleurs et l'Été sans moissons
Plutôt dedans les eaux brûleraient les poissons,
Que je viole ainsi la foi que j'ai promise
A mon doux Jésus-Christ et à sa sainte Église.
J'aime mieux de gros draps voir mes membres couverts
Que de pourpre parer cette pâture aux vers.
Les brillants diamants, la soie et l'écarlate
N'empêchent de pourir une chair délicate.
Dites-moi, de quoi sert un grand tas d'affiquets (1
Sinon pour attirer la flamme des muguets (2) ?
Les poudres de senteurs (3) le Came (4) et le Teruse (5
Rendent que trop de fois la pauvre âme percluse,
Les bals et les festins perdent le plus souvent
Une fille crédule et la paissent de vent.
Dedans la cour des Grands s'élèvent des orages
Où, les plus chastes cœurs, ô malheur ! font naufrag
O qu'il me plait bien mieux de paître mes brebis
Es antres reculés, ou dans les champs fleuris,

(1) On entend par là tous les petits ornements d toilette des femmes : tels que les bracelets, les co liers et toutes les autres choses qui ont particuli rement trait à la coiffure.

(2) Galants.

(3) Celles qui sont tirées des fleurs ou d drogues aromatiques, comme la poudre de Chypr d'Iris, de violette, etc. On s'en servait pour mett sur les cheveux.

(4) On ne trouve pas le sens de ce vieux mot.

(5) Ou peut-être Céruse ? sorte de fard pour visage.

Y manger du pain bis, boire l'eau crystaline,
Que de sentir l'odeur d'une grasse cuisine !
En ces lieux écartés, j'admire mon Époux,
Plus beau que le soleil, plus brillant et plus doux,
Mon amoureux Jésus, qui des cordelles (1) teintes
De son sang purpurin retient mon âme empreinte,
Me fait des lacs d'amour (2). Le fer de son côté
Me découvrant son cœur fait que j'ai protesté
Qu'autre amour que le sien n'entrera dans mon âme.
Ce bel Amant pour rendre éternelle ma flamme
Et pour me témoigner qu'il est mon cher Époux,
M'attache son amour des pointes de ses cloux ;
Son chapeau (3) épineux m'acquiert une couronne,
Qui d'immortalité rayonnante fleuronne (4).

Il y a du charme et de l'éloquence dans ces vers naïfs où le vieux français sème des beautés dont notre moderne langue s'est appauvrie volontairement par un purisme sans goût.

Le troisième acte nous montre sainte Reine dans sa prison ; un ange l'a consolée, elle est plus ferme que jamais dans sa foi et prie son divin Sauveur de la soutenir jusqu'au bout de l'épreuve. Cependant Olibrius est de retour ; c'est en vain qu'il adjure sa victime de renoncer à Jésus-Christ : alors commence la torture. Le chœur du peuple, touché de pitié à la vue de ces horribles supplices, s'adresse à l'héroïque vierge et l'engage à sacrifier aux idoles et à mériter ainsi la vie. Mais sainte Reine réprimande ce zèle tout humain et exhorte la foule à quitter un vain culte, pour croire au vrai Dieu.

Au quatrième acte, l'auteur nous montre *l'ange en forme de colombe, paraissant sur une croix, qui semblait toucher de la terre au ciel.*

Sainte Reine prie, en extase; l'ange lui apparaît et lui parle en ces termes :

Sainte Vierge d'Alise.......
Votre chasteté jointe à votre patience
Et votre esprit rempli d'admirable constance
Orneront votre chef de lauriers toujours verts
Pour loyer des travaux que vous avez soufferts.
Ces lys de pureté, ces odorantes roses,
De votre noble sang fécondement écloses,
Vous feront à longs traits dedans l'éternité
Enivrer des torrents de sainte volupté.
Réjouissez-vous donc.......(1)

A la vue de l'invincible courage de la Vierge, le peuple plein d'admiration s'écrie par la voix du chœur :

Que fera ce cruel ? sa peine est inutile
De vouloir inventer
Tant et tant de tourments pour cette pauvre fille
De maux accravanter (2).
Ce beau sang virginal qui découle par terre
Nous attire des pleurs,
Et le fer violent qui la presse et la serre
Avec tant de douleurs :
Qu'a servi tout cela, sinon doubler sa force,
Pour vaincre ses efforts ?
C'est en vain, c'est en vain, le cruel, qu'il s'efforce
De tourmenter son corps ;
A tant de cruautés sa belle âme résiste
Comme le diamant ;
Car plus il la tourmente, et plus elle persiste
A souffrir doublement.
D'endurer pour son Dieu sont ses chères délices.
Elle trouve les coups
Et les traits rigoureux des cruels supplices
Très suaves et très doux.
Triomphez constamment, généreuse guerrière,
Des tourments furieux.
Après que vous aurez fourni votre carrière.
Vous vivrez dans les cieux (3).

Le cinquième et dernier acte nous fait assister à la mort de sainte Reine, précédée de nouveaux et cruels supplices. Elle expire, et les anges emportent son âme au ciel ; le peuple ravi des chants mélodieux qui escortent la jeune Martyre et des miracles qui suivent ce trépas si glorieux, s'écrie : (4)

Oh ! que cette musique a charmé nos oreilles !
Que nos sens sont remplis d'agréables merveilles !
Que ces anges sont beaux, brillants et radieux,
Et qu'il fait beau les voir porter dedans les cieux
L'esprit de cette Vierge ! O Sauveur admirable,
Qu'à l'endroit de vos Saints vous êtes favorable !...
. . . . O cas miraculeux !
Ce beau chef palpitant et sautant par la plaine
Verse un ruisseau de sang qui se change en fontaine !

Telle est — en peu de mots, — l'esquisse de cette pieuse tragédie consacrée à célébrer

(1) Liens. — On donne le nom de *Cordelle* à une corde avec laquelle on hâle un vaisseau. (*Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Cordelle*.)

(2) Chiffres ou lettres entrelacés, ou cordons noués de certaine manière dont on se servait pour faire des cachets, etc.

(3) Couronne, du latin *caput*.

(4) Acte II, scène VI.

(1) Acte IV, scène I.

(2) Écraser, accabler sous un poids excessif; du latin *aggravare*.

(3) Acte IV, scène V.

(4) Acte V, scène V et dernière.

le souvenir du glorieux martyre de sainte Reine et dont ces quelques citations peuvent faire connaître l'esprit et le but si édifiants.

XXVIII

ACTES

DE SAINT VINCENT,

MARTYR A COLLIOURE, EN L'AN 303, — RECUEILLIS ET MIS AU JOUR, AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, PAR JOAN. TAMAYO DE SALAZAR, D'APRÈS UN MANUSCRIT TROUVÉ A SÉGOVIE (1).

(Traduits, annotés et communiqués par M. l'abbé J. Tolra de Bordas, docteur en droit, professeur de rhétorique au petit séminaire de Prades, — Pyrénées-Orientales.)

En nous envoyant ces précieux documents, M. l'abbé T. de Bordas nous fait l'honneur de nous adresser ces lignes :

« *Prades, ce 13 novembre 1861.*

« Monsieur,

« Votre intéressante et précieuse publication hagiologique m'intéresse de plus en plus depuis son apparition ; et je tenais depuis longtemps à vous le dire : mes occupations seules m'en ont empêché, car elles absorbent tous mes instants...

« Je viens, en outre, vous envoyer aujourd'hui des *Actes du martyre de saint Vincent de Collioure,* objet d'une grande vénération en Roussillon.

« Voyant que vous avez eu l'heureuse idée d'ouvrir vos colonnes à un *supplément* embrassant les trois premiers siècles, j'ai traduit ces *Actes,* que j'ai fait suivre de quelques notes ou éclaircissements jugés nécessaires, et à l'instar des notes dont presque toutes vos Notices sont accompagnées.

« Je n'entre pas dans des détails à ce sujet. Vous pourrez prendre connaissance de ce petit travail; j'ai pensé que cela vous serait agréable, et j'ai cru bien faire en apportant ma modeste pierre au grand monument que vous élevez à la gloire des Saints de notre France.

« J'observerai, en passant, que la ville de *Collioure* (près Port-Vendres,) alors incorporée à l'Espagne, n'en appartient pas moins depuis plusieurs siècles à la France...

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma profonde estime et de ma respectueuse considération.

« Votre bien dévoué,

« L'abbé J. TOLRA DE BORDAS. »

Nous remercions vivement ce savant archéologue des bonnes paroles que renferme sa lettre et des précieux renseignements qu'il veut bien nous communiquer et que nous nous empressons d'insérer avec reconnaissance dans nos *Annales hagiologiques de la France.*

M. T. de Bordas — qui s'est beaucoup occupé des questions, objet de nos études, — prépare un grand travail sur les principaux Saints qui sont nés ou qui ont habité en Roussillon ; c'est de cet ouvrage (encore manuscrit,) qu'il a bien voulu détacher la monographie pleine d'intérêt qu'on va lire.

En ce temps-là, les infâmes défenseurs du culte superstitieux des idoles avaient voué une haine impie à la religion du Christ et à la vertu. Ils faisaient publier dans les provinces et dans chaque ville de cruels édits, d'après lesquels tous ceux qui oseraient se déclarer chrétiens devaient être pris et obligés de sacrifier aux dieux.

Aux premiers auteurs de ces décrets menaçants, succédèrent bientôt, comme chefs de l'impiété romaine, Dioclétien et Maximien. Ces nouveaux tyrans firent tous leurs efforts pour anéantir le nom chrétien, le premier en Occident, le second dans les provinces de l'Orient. Pour assurer le succès de cette sacrilége entreprise, ils envoyèrent dans toutes les contrées soumises à l'empire romain des préfets et des juges chargés d'exécuter rigoureusement leurs ordres (2).

Dacien fut un des préfets choisis pour faire exécuter ces horribles mesures dans les Gaules et dans l'Espagne. Après avoir exercé ces actes de barbarie dans les diverses parties de la Gaule, et avoir arrosé cette terre du sang d'un grand nombre de Martyrs, ce

tyran alla porter ses fureurs en Espagne, où il se rendit par les Pyrénées.

Arrivé au pied de ces montagnes, à une ville maritime appelée Collioure (3), il y fit publier les édits des empereurs. Bientôt, un habitant du voisinage (4), nommé Vincent (5), homme d'une foi vive, d'une grande fermeté de caractère et d'une constance à toute épreuve, fut arrêté et conduit devant Dacien.

Aussitôt que Vincent eut comparu devant son tribunal, le préfet lui dit :

— Obéissez à nos dieux et aux décrets des empereurs. »

Mais Vincent lui répondit :

— Quiconque obéit aux préceptes de Jésus-Christ, notre Sauveur, ne saurait être blâmé ni condamné. »

— Je vous conseille, reprit alors Dacien, de choisir ce qui vous est le plus avantageux : Attachez-vous au culte de nos dieux, et venez leur sacrifier avec nous. Par ce moyen, vous serez sûr d'obtenir tout ce que vous demanderez. Réfléchissez sérieusement, et considérez quel est le parti qui convient le mieux à votre naissance et à la supériorité de votre intelligence. N'attirez pas sur vous tout le poids de notre colère, et n'apprenez pas à vos dépens combien l'impiété entraîne de maux après elle. Si vous refusez de m'obéir et de prêter la voix à mes conseils, je me verrai obligé d'exercer contre vous une rigueur non moins grande que ma bonté et ma douceur actuelles ; et alors peut-être que le repentir et la soumission ne vous serviront de rien. »

Le saint Martyr répondit à ce discours :

— Jésus-Christ est ma vie et tout mon trésor. La mort que je puis avoir à souffrir pour lui m'est beaucoup plus précieuse que la vie ; car rien de ce qu'il y a de séduisant sur la terre ne m'a paru digne de mes affections, et les supplices dont vous me menacez me semblent plutôt des jouissances que des peines, surtout lorsque, fixant mes regards sur Jésus-Christ, je sens grandir en moi le désir, non-seulement de souffrir pour lui, mais de donner mille vies, s'il était possible, pour la gloire de son nom !... Accomplissez donc sans délai ce qui fait l'objet de votre mission, et ce que vous inspire la férocité de vos mœurs ; car je ne prostituerai jamais mes adorations à des dieux de bois ou de pierre. »

Le préfet commença alors à lui faire donner des soufflets ; puis, après avoir fait arracher ses vêtements, il le fit exposer nu devant le peuple. Dans cet état, un bourreau perçait ses flancs et tiraillait ses chairs avec des ongles de fer. Bientôt, le corps de Vincent s'affaissa, et le sang coula avec abondance de ses nombreuses blessures.

Alors Dacien, prenant la parole :

— Qui pourra vous arracher de mes mains, si vous persistez à ne pas obéir ? Je ferai couper votre corps en lambeaux, que je donnerai en pâture aux animaux sauvages. A quel plus grand déshonneur peut être condamné un homme de votre rang, que d'être exposé tout nu aux yeux des hommes ! Revenez donc de votre folie ; et si vous vous laissez fléchir par la généreuse indulgence de nos dieux, libre alors et comblé d'honneurs, vous recevrez de plus grandes récompenses. »

Le courageux Martyr répondit en ces termes :

— Ma nudité, loin d'être pour moi une honte, est au contraire mon plus bel ornement ; car, dépouillé du vieil homme, je serai bientôt revêtu de l'homme nouveau, dans la justice et la vérité. Vous me menacez de me donner la mort : je suis prêt à l'affronter, et c'est même là l'objet de mes désirs. Si vous disséquez les membres de mon corps, vous ne ferez qu'ajouter à ma gloire ; car je me dois tout entier à mon divin créateur, et mon vœu le plus ardent a toujours été de le glorifier dans tous mes membres, afin que tous ils puissent paraître devant son tribunal, ornés des marques brillantes de la confession. »

En entendant ce langage, le tyran, voyant l'inutilité de toutes ses sollicitations et de tous ses conseils, se laissa aller à toute sa fureur et fit préparer de plus cruels supplices pour le confesseur de Jésus-Christ. Celui-ci fut mis à la torture, jusqu'à ce que ses membres se détachassent violemment de leurs jointures. Puis, à plusieurs reprises, son corps fut élevé à une certaine hauteur, d'où on le faisait retomber brusquement et de tout son poids sur des cailloux pointus, qui le meurtrissaient et déchiraient sa chair. Telle fut la première torture.

Cependant, Dacien qui connaissait la constance et l'inébranlable fermeté des Espagnols, dont le courage ne se démentait jamais, quelles que fussent et la rigueur des supplices et la terreur des disgrâces, fit jeter Vincent dans les fers, en attendant qu'il décidât de son sort.

Le saint Martyr, introduit dans sa prison, s'estimait très-heureux, et ne cessait de rendre à Dieu de sincères actions de grâces, en s'écriant :

— Gloires vous soient rendues, Seigneur, qui ne confondez jamais ceux qui espèrent en vous! »

Puis, après cette invocation, il se recueillait dans le coin le plus retiré de sa prison ; et, continuant d'adresser au ciel ses ardentes prières, il demandait avec ferveur la constance nécessaire pour supporter courageusement les nouvelles tortures qui lui étaient réservées.

Un jour, une clarté surnaturelle éclaira tout à coup les parties les plus obscures de la prison, si bien que le Martyr, jusques-là étendu tout nu et sans force sur la terre humide, se sentit réjoui et rassuré par cette lumière miraculeuse et put relever ses membres disloqués en s'asseyant sur le sol. Continuant alors d'adresser au Seigneur ses humbles actions de grâces, il se sentit guéri à l'instant, et se trouva même sans blessures ni cicatrices, mais animé de forces nouvelles.

Le lendemain, comme Dacien avait résolu de partir pour Barcelone, il se rendit de grand matin sur la place où il avait fait établir son tribunal ; et là, d'une voix menaçante, et où respirait la fureur, il donna ordre à ses satellites d'aller chercher Vincent dans sa prison, de l'en retirer et de le faire paraître en sa présence, si toutefois il était encore en vie. Les bourreaux ayant exécuté cet ordre, Dacien ne put d'abord maîtriser sa stupéfaction, en le voyant paraître sans découvrir en lui aucune trace de ses blessures et des tortures qu'il avait endurées. Mais bientôt, le cœur plein d'une indignation sauvage, et les yeux enflammés de colère, il adressa ces mots au Martyr :

— Comment osez-vous paraître en ma présence, ainsi protégé par les artifices de la magie? Avez-vous cru peut-être me faire embrasser vos fausses croyances? Insensé! renoncez à vos folles extravagances, et sachez bien que si vous vous voyez encore libre en ce moment, c'est là, non point le résultat de vos artifices, mais uniquement un pur effet de la bonté de nos dieux, et un bienfait qui vous est ménagé, afin que, reconnaissant enfin et abjurant vos erreurs, vous veniez rendre à nos divinités le culte d'adoration qui leur est dû. »

Mais Vincent :

— Je ne connais pas, dit-il, les artifices de la magie; et je me garderais d'adorer ou même de reconnaître vos dieux comme les auteurs de ma guérison. Mon seul maître et Seigneur, c'est Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, qui est descendu des cieux pour nous sauver, s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit, pour dissiper l'aveuglement et les ténèbres dans lesquels le monde était enseveli, et répandre dans tout l'univers la clarté de sa divine lumière; Jésus-Christ, de qui il est dit : « La vie était en lui, et la vie était « la lumière des hommes; la lumière luit « dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont « point comprise... » et plus loin : « Il était « la vraie lumière qui éclaire tout homme « venant en ce monde... » Voilà, ô préfet, quel est Celui qui, pour dissiper les ténèbres de mon esprit, a daigné m'envoyer un rayon de sa glorieuse et bienfaisante lumière au fond même de mon étroite prison : c'est grâce à l'action de cette céleste lumière qu'il m'a été donné de voir mes blessures guéries, et que je me sens disposé et encouragé à endurer de plus grandes souffrances. Ce n'est donc pas à vos divinités, aussi méprisables que la boue à mes yeux, que je dois et que j'attribue ma guérison, mais à mon Dieu, qui est venu dans ce monde, s'est fait chair et a habité parmi nous en manifestant sa gloire. »

En entendant ces paroles, Dacien, impatient et excédé de fureur, fit allumer un grand bûcher au milieu de la ville, et ordonna que Vincent, les pieds et les mains liés, fût cruellement dévoré par les flammes. Les satellites du tyran exécutèrent ses ordres barbares, et jetèrent le Martyr sur cet ardent brasier. Mais lui, au milieu des atroces souffrances de cette dernière épreuve, au milieu des suffocations et de tous ses tourments, ne cessait de confesser et de louer le Seigneur pour lequel il donnait sa vie

Enfin, Vincent rendit son âme à Dieu, et fut couronné de la palme du martyre, le treizième jour des calendes de mai, l'an de Notre-Seigneur 303.

Peu après sa mort, on put constater un grand prodige : les liens que Vincent portait aux pieds et aux mains avaient été respectés par le feu, les cheveux de sa tête étaient demeurés parfaitement intacts, et son visage, loin d'être défiguré ou même flétri par les flammes, brillait de tout l'éclat de la rose; de sorte qu'on l'aurait cru plongé dans un paisible sommeil plutôt que privé de la vie. Aussi, à la suite de ces merveilles, un grand nombre d'infidèles embrassèrent la foi chrétienne et se convertirent dans la contrée.

Le corps du bienheureux Vincent fut enlevé pendant la nuit par des chrétiens, qui lui donnèrent les honneurs de la sépulture. Quelque temps après, on en fit la Translation d'une manière plus solennelle avec l'aide et la protection de notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il (6).

NOTES

Nº 1, colonne 75. — Ces Actes du martyre de saint Vincent de Collioure sont ceux que *Tamajo de Salazar,* dans son *Martyrologe de l'Espagne,* cita et fit connaître pour la première fois, ajoutant que les Actes contemporains avaient disparu. Ces Actes, publiés au XVIIe siècle par ce célèbre hagiographe espagnol, faisaient partie d'un vieux légendaire manuscrit conservé à Ségovie, et commençaient par ces mots : *Incipit legenda sancti Vincentii, Martyris, qui in urbe Hispaniæ Tarraconensis Caucoliberitanâ, ad radices Pyrenæi, martyrio coronatus est XIII calendas maias anno CCCIII.*

Les Bollandistes, en rapportant ces Actes (mois d'avril, tome II, page 621 et suivantes), disent que rien ne fait voir avec certitude qu'ils aient été contemporains du martyre de notre Saint. Toutefois, par suite de la disparition des Actes primitifs, ceux-ci, qui, d'ailleurs, ne contiennent rien que de très-vraisemblable, ne manquent ni d'intérêt, ni d'une certaine valeur historique.

Au surplus, les divers martyrologes font tous mention de saint Vincent de Collioure : tels sont, outre le martyrologe romain (19 avril), ceux de Baronius, Bède, Usuard, Adon, Notker, Bellinus, Maurolycus, Galesinius, etc., etc... Plusieurs anciens documents attestaient que les Actes du martyre de saint Vincent avaient existé, mais qu'ils avaient été détruits : c'est ce qu'on lisait notamment dans un martyrologe manuscrit que possédait la célèbre abbaye de Saint-Ricquier (Picardie), appelée d'abord *Centula;* on y lisait, en effet : *Apud Septimaniam* (1), *civitate Caucoliberi, sancti Vincentii, Confessoris* (2), *cujus acta habentur.*

Indépendamment de ces sources liturgiques, nous devons citer la plupart des historiens d'Espagne, parmi lesquels nous ne saurions négliger de mentionner Ambroise de Morales, dans sa *Chronique générale d'Espagne* (liv. X) ; Jérôme Pujades dans sa *Chronique universelle de Catalogne* (liv. IV, chap. LXX); Jean Marietta, dans son *Histoire des Saints d'Espagne* (liv. II); François de Padilla, dans son *Histoire de l'Église d'Espagne* (IVe centurie, chap. XVIII); Thomas de Trugillo, dans son *Trésor des Prédicateurs* (sous le 19 avril); et enfin, le P. Antoine-Vincent Domenec, dans son *Histoire des Saints de la Catalogne* (liv. I, pag. 73). Je passe sous silence Florez, le P. Marcillo, et plusieurs autres, qui tous parlent, avec plus ou moins de détails, de saint Vincent de Collioure.

Nº 2, colonne 76. — Beuter, historien espagnol, raconte assez au long comment ces préfets, aussitôt arrivés dans les provinces dont ils étaient chargés, mettaient un cruel empressement à faire emprisonner les évêques et les prêtres, à piller les églises des chrétiens, enfin à faire brûler leurs livres sacrés. L'état de la législation romaine, à cette époque, il faut bien le dire, autorise

(1) On comprenait sous cette dénomination les contrées situées entre le Rhône et les Pyrénées, et notamment la *Narbonnaise*, souvent désignée sous le nom de *Septimanie*, ainsi que nous l'avons vu nous-même dans des archives manuscrites des anciens couvents de capucins de la *province de Toulouse.*

(2) Le titre de *confesseur* est très-fréquemment employé dans le sens de *martyr.*

et justifie ces allégations. Nous voyons, en effet, le jurisconsulte Ulpien (qui était mort sous Alexandre Sévère, entre la cinquième et la sixième persécution), nous dire expressément, dans plusieurs textes du Digeste, sous les rubriques *De officio præsidis*, et *De Officio proconsulis*, que les actes arbitraires d'incarcération, de pillage et d'incendie, étaient les premières mesures qu'ordonnaient ces magistrats, en arrivant dans les contrées où ils étaient envoyés en mission.

N° **3**, colonne 77. — Il faut se garder de confondre cette ville anciennement appelée *Caucoliberis* (aujourd'hui *Collioure*), avec *Illiberis* (auj. *Elne*). C'est par méprise que, dans l'espèce d'Introduction qui précède les Actes de saint Vincent, on semble n'en faire qu'une seule ville : *Illiberis, et posteà Caucoliberis, nunc Colibre*, y est-il dit, *oppidum est maritimum, ad radices montis Pyrenæi...*, ce qui, du reste, présente une contradiction, puisque Collioure, étant située sur les bords de la Méditerranée, peut seule s'approprier la dénomination de *oppidum maritimum*, qui ne saurait convenir à Elne, ville éloignée de la mer d'environ quatre kilomètres. La simple constatation de cette erreur infirme également la justesse des rapprochements qu'énonce l'auteur de ces Actes, en rapportant à la ville de Collioure les passages de Tite-Live (décad. III, liv. 1), relatifs au campement d'Annibal, ainsi que ceux de Pline l'Ancien (*Hist. nat.* liv. III, chap. IV), sur la haute antiquité d'*Illiberis*. Il en est de même de tout ce qui concerne cette dernière ville, considérée comme siége épiscopal, et qu'on rapporte à tort à *Caucoliberis*.

Cette Introduction, que nous n'avons pas cru devoir traduire ici, présente encore une nouvelle méprise : en confondant *Caucoliberis* avec *Illiberis*, on semble distinguer cette dernière d'*Helena*, qui ne fut que le second nom d'*Illiberis*, donné par Constantin à cette ville en l'honneur de sa mère Hélène. Baronius a su éviter cette erreur, dans ses notes sur le martyrologe romain, où nous lisons, sous la date du 19 avril et après la mention du martyre de saint Vincent à Collioure : *Hodiè dicitur vulgò Colibre* (pour *Collioure*) *; et est in Cataloniâ, provincia Tarraconensi, juxtà Perpinianum et Helenam.*

N° **4**, colonne 77. — Telle est la signification exacte et rigoureuse du mot latin *accola*, bien différent de *incola* (Robert-Etienne, *Thesaurus Linguæ latinæ ;* et Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*). Tacite, Tite-Live et Cicéron l'emploient, du reste, dans ce sens. C'est donc assez légèrement que quelques hagiographes espagnols font saint Vincent *habitant et natif de la ville même de Collioure*. Tout ce que ces Actes nous apprennent, c'est qu'il était du voisinage et habitant de la contrée,—*accola*.

N° **5**, colonne 77. — Il est important, pour divers motifs dont quelques-uns ont été signalés ci-dessus et résultent de l'obscurité qui entourent ces Actes, il est important, disons-nous, de ne pas confondre saint Vincent de Collioure avec plusieurs autres Martyrs espagnols qui ont porté le même nom, et qui même ont confessé la foi vers la même époque : tels sont, entre autres, saint Vincent, diacre de Saragosse (20 avril); saint Vincent, martyrisé à Avila avec ses deux sœurs (27 octobre) ; saint Vincent, martyrisé aussi en Espagne avec saint Lætus (1er septembre) ; saint Vincent, lévite, martyrisé à Valence, également sous Dacien (22 janvier); enfin, saint Vincent, martyrisé avec saint Orontius, son frère, et saint Victor (1). Nous avons vivement regretté de voir le compilateur des Actes de saint Vincent de Collioure, trop porté à confondre ce Martyr roussillonnais avec le frère de saint Orontius. La seule disposition des Actes primitifs du martyre de ce Confesseur de la foi peut-elle autoriser à ne faire ainsi aucun cas du manuscrit de Ségovie (2) ?

(1) Ces saints Martyrs, inscrits au Martyrologe sous le 22 janvier, sont l'objet d'un culte spécial à Valence et à Girone, en Espagne, et à Embrun en France. Il paraît qu'ils subirent le martyre sous Rufin, vicaire, ou selon d'autres, successeur de Dacien en Espagne. — On peut consulter, d'ailleurs, les Actes de ces Martyrs, qui ont été reproduits dans les *Vies de tous les Saints de France* (tome II, col. 767 à 878).

(2) Il est difficile, quoi qu'on puisse dire, de faire si bon marché des vieilles traditions d'une province, dont les plus anciennes histoires font mention de saint Vincent de Collioure, et du culte qui lui était rendu dès les premiers temps. — Au surplus, les corps des deux frères saint Vincent et

N° **6**, colonne 81. — On trouve encore, dans divers ouvrages espagnols, quelques détails sur la vie de saint Vincent de Collioure; nous nous contenterons de les mentionner en passant (1). Ainsi, il est dit que saint Vincent était issu d'une famille noble, qu'il avait epousé *Éladie*, femme d'une haute vertu, etc...

Le corps de saint Vincent fut religieusement conservé à Collioure jusqu'au XVIIe siècle. Ce fut pendant le siége de 1642, que l'église ayant été détruite et divers objets précieux transportés au château, où la garnison avait dû se retirer, les Reliques de saint Vincent y furent aussi déposées, afin qu'elles fussent ainsi à l'abri de toute profanation. Or, après l'évacuation du château de Collioure par la garnison espagnole, les consuls de la ville, s'étant transportés audit château pour en rapporter les précieuses Reliques, ne les y trouvèrent plus. Les traditions locales semblent insinuer qu'elles durent être enlevées par un militaire espagnol de *Concavella* (ou *Concabuena*), petite ville de Catalogne, où un religieux capucin, se trouvant en Roussillon vers 1695 ou 1700, affirmait avoir célébré la sainte messe à l'autel qui possédait les Reliques de saint Vincent de Collioure. Il paraît bien que ce bourg est toujours en possession de ce trésor. — Quant à la ville de Collioure, elle a actuellement deux Reliques partielles de son saint protecteur : 1° un os de petite dimension, envoyé de Rome en 1700; 2° un *tibia*, envoyé peu de temps après. La réception de ces Reliques fut pour la ville de Collioure l'occasion de solennités touchantes, présidées par Mgr Basan de Flamenville, évêque d'Elne.

C'est depuis lors (1702) qu'a lieu tous les ans la belle et pittoresque cérémonie du 16 août. Ce jour-là, à sept heures du soir, le clergé de la paroisse, suivi d'un grand nombre de marins, monte sur une barque qui les conduit à un îlot distant du rivage de cent mètres environ. Dans la chapelle de l'île, on prend les statues de saint Vincent, de sainte Maxime et de sainte Libérate (1), qui y avaient été portées le matin, aux flambeaux; on les place sur la poupe, et la procession nocturne commence, la barque étant *traînée* jusqu'à la plage par six autres barques montées par des rameurs. Elle fait d'abord le tour de l'île. Après avoir côtoyé le faubourg, brillamment illuminé, elle est enlevée et *traînée*, au moyen de câbles, jusqu'au centre de la ville. Puis enfin, quatre marins portent les statues dans l'église, musique en tête. — Il est difficile de s'imaginer un spectacle plus pittoresque que celui des nombreuses barques qui vont et viennent, dans le cours de la journée, pour aller vénérer les saintes Reliques et assister aux offices à la chapelle de l'île Saint-Vincent (2).

saint Orontius furent transférés à Embrun, dans les Gaules, sous l'épiscopat de saint Marcellin, premier évêque de cette ville, (*loco citato*, col. 772 à 775); tandis que le corps de saint Vincent de Collioure (ci-dessus, note 6e), suivant une tradition très-respectable, n'a été enlevé à cette dernière ville que dans le courant du XVIIe siècle.

(1) Voyez notamment un ouvrage intitulé : *Poblation ecclesiastica de España*, (Population religieuse de l'Espagne); 4 volumes in-folio. L'Auteur de ce livre est le R. P. *Dom Grégoire de Argaiz*, bénédictin espagnol, mort vers 1680.

XXIX

VIE

DE SAINT VENERANDUS OU VÉNÉRAND,

MARTYR A TROYES EN CHAMPAGNE, VERS L'AN 275, — ÉCRITE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS, PAR DES-GUERROIS (3).

Qui croirait que des arbres vermoulus vinssent à produire de bons fruits entiers et savoureux ?

(1) Les Reliques de ces deux Saintes furent données à la paroisse de Collioure, en 1701; en même temps que la Relique de saint Vincent.

(2) On ne peut expliquer l'origine de cette cérémonie dans l'île Saint-Vincent. La tradition populaire semble faire croire que le martyre de notre Saint eut lieu dans cette île; mais le texte des Actes ci-dessus ne saurait autoriser cette croyance, puisqu'on y dit entr'autres choses, que le bûcher fut dressé *sur la place publique de la ville*.

(3) *La Saincteté chrestienne contenant les vie*,

De vérité, cela semble impossible, et il est du tout *(tout-à-fait)* inusité au monde, — néanmoins facile à Dieu qui du mal en peut tirer du bien et des pierres en faire des enfants d'Abraham. C'est ce que nous considérons en l'histoire de saint Vénérand, noble Martyr sous l'empire d'Aurélien. Le père de ce Saint se nommait Fabien, l'un des plus illustres citoyens de Troyes, riche et honnête selon l'ordinaire du monde, mais au reste zélé en son idolâtrie et payen superstitieux qui, ayant ce fils bien né, l'employa par sa bonne nature et gentil esprit dans les lettres humaines et sciences qu'on nomme libérales.

Son vif entendement lui fit jeter ses yeux et sa pensée dans les bons livres, desquels surtout il cherchait à en puiser la vérité. Quelquefois un petit livret des psaumes de David lui vint aux mains, qu'il dévora plus tôt par sa diligente lecture; il y prit du goût, il ne trouvait rien de si beau ni de si pieux que cela, dont il jugea soudain que les livres des chrétiens étaient bien autres que non pas la philosophie d'Aristote et les fatras ou fables des payens.

Au fur et à mesure qu'il lisait ces psaumes, le Saint-Esprit opérait dans son âme des dispositions à salut. Lisant le premier, soudain il se résolut de ne s'entretenir en la chaire de pestilence; au dix-huit, il admirait les ouvrages de Dieu. Partout, son esprit était satisfait dans cette lecture, jusqu'au cinquantième psaume où, arrivé et y lisant plusieurs fois ces paroles : *Seigneur, vous m'arroserez d'hysope, et je serai nettoyé,* son esprit demeura perplexe, ne pouvant ententendre ces mots, ce qui le mit en souci, et il disait en son cœur :

— Comment, je sais tous les termes de philosophie, je connais les subtilités des syllogismes, et néanmoins me voici arrêté à un simple trait de ce saint Prophète? Que veulent dire ces mystères? Qui est l'homme qui me les découvrira? »

Au même temps, la bonté de Dieu lui délégua un ange du ciel, par aventure l'un des chérubins pour lui donner la plénitude de cette science. Cet esprit saint le console :

— Et comment mon ami (lui dit-il), pensez-vous savoir par voie humaine ces mystères cachés? Estimez-vous que l'on doive jeter les perles aux pieds des animaux immondes? Elles en seraient ternies de leur beau lustre. Toutefois, Dieu m'a commandé de vous en découvrir le sens en attente que vous en fassiez votre profit. Ces paroles regardent le baptême des chrétiens, qui lave leurs âmes. Les Juifs, pour s'épurer des macules, s'arrosaient avec une branche d'hysope trempée dans le sang d'un passereau; c'était un symbole duquel la vérité est que Jésus est le passereau solitaire, immolé en la croix, duquel il est besoin que votre âme soit arrosée au baptême, pour demeurer nette de ses péchés. Disposez-vous à cela, jeune gentilhomme, le ciel vous y sera tout favorable. Croyez en Jésus-Christ, c'est votre Sauveur, Dieu et Seigneur. »

L'ange lui donna des divines instructions de la foi; Vénérand les imprima toutes dans son cœur et s'estima bien heureux et béni de Dieu, pour ces trois bienfaits, l'un qu'il entendait parfaitement ce vers obscur, l'autre que son âme était déjà éclairée de l'aurore de la foi, et le troisième qu'un ange venu du ciel lui avait servi de régent. Depuis, il se résolut saintement de ne plus fléchir le genou à ses déïtalles, voyant bien que ce n'étaient que songes et mensonges tout ce qu'on en disait. Son père s'aperçut du mépris qu'il faisait de ses dieux, qu'il n'y appliquait plus ses dévotions et ses honneurs. Comme il était grandement zélé à son idolâtrie, il en pensa crever de rage et de mécontentement; ce qui causa qu'il fit de rigoureuses réprimandes à son fils Vénérand, qui porta tout avec grande patience.

Quelques jours après, ce saint jeune homme sortit de la ville de Troyes pour prendre l'air des champs et se promener un peu sur le bord du fleuve de la Seine, méditant sur les inspirations que le Saint-Esprit lui donnait et dedans un livre pieux qu'il tenait. Ses pensées s'élevèrent doucement au baptême des chrétiens, ses désirs s'y portèrent ardemment, il n'en cherchait que les moyens. Mais, ô que le ciel est favorable aux bonnes volontés des hommes! Voici Jésus lui-même qui lui apparut pour le consoler et baptiser :

— Croyez-vous au Fils de Dieu? (lui dit-il).

— Oui, Seigneur, (répond Vénérand).

mort et miracles de plusieurs Saints de France, au diocèse et ville de Troyes, etc., (1637, Troyes, un vol. in-4°). folio 45 verso, à 48 verso.

— Acceptez-vous toute la sainte créance que vous enseigna un ange du ciel naguères? »

Il répliqua :

— Qui laisserait une si céleste doctrine? »

Or, à ces termes de sa foi et confiance en la vérité reçue, Jésus même le baptisa de sa main. Par les lumières intérieures de ce sacrement, il reconnut son Sauveur et l'adora.

Les deux disciples qui ensemble s'en allaient en Emaüs, Jésus-Christ restant au milieu d'eux, ne le purent reconnaître, car leurs yeux étaient clos de la paupière de l'incrédulité et peu d'espérance qu'ils avaient.

Saint Vénérand est baptisé en croyant; le baptême lui ouvre davantage les yeux de son âme pour connaître que c'est Jésus qui l'a baptisé, et pour l'adorer, duquel par sa ferme foi et le présacrement il devient un pieux disciple.

Les grâces que lui fit notre Sauveur ne finirent point à ce coup, d'autant que de plus il lui commanda d'annoncer la loi catholique aux infidèles, qu'il en convertirait quantité en faisant des choses qui surpasseraient le cours ordinaire de la nature. Dès lors il lui donna un bâton sec avec assurance que, faisant ses divins sermons devant le peuple, le fichant en terre, sec qu'il était, il reprendrait sa belle verdure en témoignage de la vérité chrétienne. Ainsi Jésus-Christ envoyait ses Apôtres, pour enseigner les nations, pour baptiser les fidèles en confirmant leurs paroles par des miracles suivants. Ce fut la même grâce donnée à saint Vénérand; il catéchise, il prêche à une milliasse de personnes présentes; et, pour témoigner qu'il leur enseignait la pure vérité du ciel, fichant en terre ce bâton sec, ô merveilles! le voilà qu'il germe des branches, pousse de la verdure, s'épanouit en feuilles et fleurs comme une nouvelle verge d'Aaron. Huit cent dix hommes de ceux qui l'écoutaient, ayant vu ce miracle se convertirent à la foi, confessant que Jésus était un vrai Dieu.

En ce temps, le sanguinaire empereur Aurélien étant venu à Troyes pour la conservation de son empire contre les courses des barbares, et ayant déjà fait mille cruautés sur les chrétiens de cette ville et lieux voisins, ouït les nouvelles qu'outre ceux qu'il avait fait passer par le tranchant de l'épée et les tourments, il y avait un certain gentilhomme généreux, nommé Vénérand, qui s'était fait chrétien. Il le voulut voir et commande à ses archers de s'en saisir au plus tôt et le lui amener. Il est donc pris, et pour sa noble maison conduit assez honnêtement devant ce prince cruel qui, l'apercevant, lui dit :

— Es-tu ce vénérable chrétien Vénérand si renommé? Qui t'a fait quitter la religion de tes pères et mépriser nos dieux?

— Mon nom, c'est Vénérand (dit le Saint), mais Jésus-Christ est surtout vénérable, très-digne d'être adoré, car il est vrai Dieu, et non pas vos idoles qui n'ont rien de divinité, méritant plutôt le mépris que l'honneur; et qui ne les quitterait étant instruit par un ange? et qui ne se rendrait au Fils de Dieu, étant baptisé et envoyé par lui-même? »

Aurélien ne voulut pas en ouïr davantage, mais comme il était prince bouillant en ses passions et cruel en ses persécutions, voyant que notre Saint ne voulait pas seulement présenter un grain d'encens aux idoles, commanda qu'il fût enchaîné sur un banc de fer pour le tourmenter étrangement et le disposer à une mort très-cruelle : il voulut que le feu y fût mis dessus et davantage y jeter de l'huile bouillante.

Cas étrange! le Saint remerciait Dieu en ses peines. Mais, comment peines? vu que ces supplices ne le purent intéresser, l'huile ne lui put incommoder, ni le feu n'eut pas la force de le brûler, et ces tourments, au contraire, lui servirent de rafraîchissement, comme celui de la fournaise de Babylone aux trois enfants.

Le barbare prince voyant qu'il n'était ni rompu des chaînes, ni brûlé du feu, ni blessé de l'huile, mais sain et entier, de rechef commanda qu'il fût mis en une basse fosse d'une horrible prison. Avec combien de patience il accepta cette cruauté! Il y entra joyeusement et de bon gré y reçut les injures qu'il ne méritait pas, outre tous les tourments ci-dessus rapportés. Mais si notre Sauveur l'avait visité, lui apparaissant sur le bord de la Seine lorsqu'il marchait en liberté, l'oubliera-t-il maintenant qu'il est captif dans les cachots de la geôle? De rechef il s'apparut à lui, lui donnant mille douces

consolations et l'encourageant de souffrir pour en recevoir la couronne.

Le lendemain matin, par le commandement d'Aurélien il est lié à un pieu pour passer par les armes en peine de sa noblesse; — tous les archers décochèrent sur lui leurs dards pour le cruellement hérissonner de flèches, qui toutefois ne le touchèrent point, s'envolant toutes parmi l'air. Quelle merveille! qu'une sagette (*flèche*) seule décochée par un soldat, allât blesser à mort un roi au milieu de ses gardes, encore qu'il fût déguisé et gardé, sinon que Dieu ou son ange en conduisait la main et le vol pour punir ce méchant prince rebelle à ses commandements? Plus grand est le miracle que tous les dards de ses archers bien virés (*tournés*) et décochés, ne purent blesser un gentilhomme chrétien exposé à leurs coups! C'est que Jésus-Christ le garde et le sauve, parce qu'il est juste et obéissant à ses commandements. Aurélien le voyant hors de blessures, mieux que ne fut jamais le fabuleux Achille, prononça la dernière et définitive sentence de sa mort, — que demain s'il ne se reconnaissait, il aurait la tête tranchée, et cependant qu'il garderait prison, où il fut reserré.

Mais comme au lendemain les sergents arrivèrent pour le conduire au dernier supplice, aussitôt ses liens divinement sont rompus et l'huis (*la porte*) de la geôle s'ouvrant, le Saint s'en alla par le milieu des soldats ses gardes, à la sorte du Fils de Dieu, qui passa invisible parmi les Nazaréens qui voulaient le précipiter du haut de leurs ville et montagne.

Le champion de Jésus-Christ marche au milieu des gens d'armes qui ne le peuvent tenir ni prendre, seulement ils le suivirent jusqu'au rivage de Seine. Le Saint à pied sec chemine sur les eaux jusqu'au lieu où notre Sauveur l'avait baptisé, voulant lui rendre là-même sa vie humaine et mortelle où il avait reçu la divine et spirituelle. Les soldats courent après, pensant qu'il se voulait sauver de leur prise; ils passent les eaux, le rencontrent et trouvent non pas fuyant, mais attendant le coup de sa vie bienheureuse.

Arrivés là (ô merveille!) et voyant un homme si digne de son nom pour sa majesté vénérable, ils n'osent le frapper ni s'en saisir. Que fait le Saint à cet accident nouveau? Il les encourage à leur office pour accomplir le mandement (*l'ordre*) de leur prince, — ce disant et mettant les genoux à terre :

— Seigneur mon Dieu (fait-il), c'est pour vous que je vais souffrir la mort, c'est pour vous que j'abandonne ma vie, c'est pour vous que je suis vivant et mourant, aussi je vous recommande mon esprit et le remets entre vos mains, vous suppliant de faire faveur en leurs besoins à tous ceux qui auront invoqué votre secours en mon nom. »

A ces paroles, une voix du ciel lui donna bonne assurance qu'il serait ainsi; et sitôt, ces estafiers lui enlevèrent la tête au tranchant de l'épée. Le corps se leva et prenant son chef, le porta entre ses mains quarante-neuf pas, et puis après chut (*tomba*) au même lieu où les chrétiens lui donnèrent une honorable sépulture. Il rendit son âme à Dieu par martyre, l'an 275, le quatorzième jour de novembre. Le Martyrologe romain en fait digne mention à ce jour, les anciens Martyrologes de saint Loup et de Monstier-la-Celle. Pierre des Noëls en récite l'histoire en son livre dixième du *Catalogue des Saints*, chapitre LX. Gazet, de nos jours, en a écrit brièvement...

Nous n'avons pas encore découvert où sont ses saintes Reliques; il ne faut pas trouver étrange si la vie de ce Saint s'accorde en quelque manière avec celle de saint Savinien (1), vu que Dieu a opéré presque la même chose en quelques Saints qu'il a fait pour d'autres, — comme il se voit en la conversion de saint Procope, laquelle symbolise grandement à celle de saint Paul; mais, entre ces deux Saints (Savinien et Vénérand), il y a différence de noms, de lieu, de naissance, de jour, de parents, et d'autres circonstances.

(1) Voyez nos *Ann. hagiol.* Tome II, col. 566 à 576.

XXX

VIE

DE SAINTE ROMANA OU ROMAINE,

VIERGE, MARTYRE EN BEAUVAISIS, AU TROISIÈME SIÈCLE, — ÉCRITE AU ONZIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

—

CHAPITRE PREMIER.

Martyre de sainte Romaine.

Le Dieu bon, juste et tout-puissant, qui n'a jamais refusé sa miséricorde au genre humain et a dans tous les temps enseigné à tous les hommes à le connaître par ses bienfaits multipliés, a témoigné sa compassion d'une manière plus profonde et avec une pitié plus vive envers ceux qu'un aveuglement volontaire avait plongés dans l'erreur, et leur méchanceté précipités dans des crimes plus grands, quand il leur a envoyé son Verbe égal et coéternel à lui-même. Celui-ci, se faisant chair, a proportionné la nature divine à la nature humaine, et en s'inclinant jusqu'à notre bassesse, il nous a élevés jusqu'au degré le plus sublime. Lorsque, afin de faire pénétrer en tous lieux les effets de cette grâce inénarrable, les douze Apôtres doués du don des langues se furent partagés l'univers pour l'évangéliser, le bienheureux Pierre, le Prince de l'ordre apostolique, et son coapôtre Paul, le vaisseau d'élection, sont destinés à la capitale de l'empire romain. Ainsi la lumière de la vérité révélée pour le salut de toutes les nations devait se répandre d'une façon plus efficace par tout le corps du monde, en partant de son Chef. Or, quelle moisson abondante de peuples ces deux rejetons de la semence divine ont produite, — nous le voyons attesté par cette multitude innombrable de Martyrs qui, animés à souffrir à leur exemple, furent mis à mort dans ces mêmes lieux.

Donc, l'Église romaine, plantée par eux, arrosée par leurs successeurs et accrue par le secours du Maître, dirigea dans les diverses contrées du monde pour extirper les tromperies de l'antique ennemi, des hommes abreuvés aux sources de sa foi, des guerriers propres aux combats célestes. Brûlant d'un pareil désir, douze soldats du Christ, nobles et glorieux prédicateurs, sortirent de cette ville, pour affronter la barbarie des Gaules,— résolus à arracher dans ces contrées le mensonge de l'idolâtrie et à y semer la vérité de la foi. Parmi eux brilla, comme un flambeau placé sur le chandelier, le martyr du Christ, Quintinus (*Quentin*), qui entreprit de combattre l'incrédulité à Amiens.

Il y avait dans le même temps à Rome, douze vierges généreuses vivant d'une vie sainte et unies entre elles par l'intimité d'une foi profonde. La vertu de cette foi sacrée avait produit dans leur âme un zèle ardent pour arriver à la sainteté la plus sublime. Instruites dans toutes les vertus, formées par les enseignements des Écritures sacrées à tout genre de piété, assistées du secours de la clémence divine, elles croissaient dans la grâce de la sainte dévotion. Ayant appris par la relation de quelques hommes les combats divers des Martyrs dont nous avons parlé plus haut, embrasées d'un désir de souffrir pareilles peines, unanimes dans leur vœu, mettant de côté l'amour de la patrie et des parents, elles arrivèrent, dit-on, aux pays des Gaules, conduites par le Seigneur. Elles étaient avec cette pensée intime, que plus on travaille au service de Dieu, plus dans l'avenir on sera jugé digne d'une récompense d'un grand prix, et ainsi elles choisirent pour leur partage de souffrir les angoisses dans le temps, afin d'obtenir la rémunération éternelle. Durant le voyage aucun soupçon, aucune jalousie, aucune aigreur; elles étaient unies par le secours de la droite du Très-Haut.

Averties par la grâce de l'Esprit divin, elles arrêtèrent de se séparer mutuellement, afin de produire à la gloire de Dieu des fruits divers, chacune suivant son inspiration. La bienheureuse Benedicta, vraiment digne de ce nom par ses mérites, s'en vint à Laon (*Laudunum*) avec Leoberia, sa sœur de lait.

Quant à Romaine, entrant dans Beauvais (*Belvacum*), elle commença à s'y employer au service de Dieu de toute l'affection de son cœur. Associée à quelques chrétiens réunis au bercail du Seigneur, par la prédication

de saint Lucien (1), elle s'adonnait aux jeûnes et à des prières fréquentes, et elle méprisait toutes choses pour l'amour de la patrie céleste. Elle était d'une patience admirable, d'une sainte humilité, ornée des dons du ciel ; son âme était sereine, sa parole pleine de droiture, son action sainte : ainsi la noblesse de l'esprit l'emportait chez elle sur la noblesse du corps.

Mais le maître de l'empire terrestre poussé par son chef, le diable, à détruire la religion chrétienne et à exalter la superstition de l'idolâtrie, ayant rendu des décrets d'iniquité dans toute l'étendue de l'empire, forçait les serviteurs et les servantes de Dieu, là où il les rencontrait, à sacrifier aux idoles, ou à accepter la mort au milieu de tourments divers.

Alors la cité établie sur la montagne, la bienheureuse Romaine placée sur le fondement qui est Jésus-Christ, ne put demeurer cachée. Elle avait rempli d'huile son vase, et ainsi la vierge vigilante tenait sa lampe allumée sans que rien pût l'éteindre ; ni la menace des supplices, ni les caresses trompeuses n'étaient capables d'affaiblir en elle l'ardeur de son amour pour Jésus-Christ. Résistant donc courageusement aux persécuteurs, et ayant été condamnée à la peine capitale, elle aima mieux mourir pour le Christ que de se souiller au service impur du démon. C'est pourquoi la très-pieuse Vierge fut percée d'un coup d'épée (2), et son âme ornée de la robe de l'innocence et de la virginité, fut admise en présence du Roi suprême, pour y suivre l'Agneau en tous lieux, devant le trône de Dieu, avec ceux qui sont sans tache.

Cependant, son corps fut enseveli par des chrétiens. Lorsque la folie du culte des idoles se fut évanouie, et que l'enseignement de la religion chrétienne fut devenu florissant, on le transporta dans l'église de Saint-Pierre, et il y fut inhumé honorablement. Mais parce que les hommes des temps anciens, pressés par la violence de la persécution n'ont pas écrit l'ordre de son martyre, et que ceux qui viennent après ont hésité à le raconter dans la crainte d'être considérés comme les inventeurs de choses ignorées d'eux, nos ancêtres avaient arrêté de ne pas célébrer solennellement le jour de sa Passion ; cependant ils n'ont pas voulu en laisser tomber le souvenir entièrement dans l'oubli, sachant bien qu'après avoir reçu la couronne du martyre, devenue cohéritière de Jésus-Christ, elle règne dans sa gloire.

(1) Voyez nos *Ann. hagiol.* Tome I, col. 282 à 309.

(2) Cet évènement eut lieu entre 287 et 292.

—

CHAPITRE II.

Translation des Reliques de sainte Romaine.

De nos jours, alors que Baudouin, comte de Flandre, élevait Philippe, fils du roi Henri, au trône de son père et gouvernait le royaume en son nom (1), la ville de Beauvais fut privée de son pasteur (2). Par une juste disposition de la bonté divine, Gui, doyen et gardien de l'église de Saint-Quentin de Vermand et archidiacre de Laon, fut établi évêque de Beauvais par le prince, et sacré par le métropolitain Gervais de Reims, homme illustre (3), assisté des autres évêques de la province. Ce noble personnage arriva ainsi à la dignité sublime de l'épiscopat, après avoir parcouru avec sagesse les degrés successifs des charges ecclésiastiques. Ne pouvant se résoudre à se passer de la présence de la sainte Martyre à l'église de laquelle, comme à une source abondante, il avait puisé le lait de la science spirituelle, il bâtit en son honneur et à sa mémoire une église non loin des murs de Beauvais, dans un lieu des plus agréables. En effet, cette église entourée de prairies délicieuses, des eaux d'une rivière et de vignes fertiles, offre aux habitants de ce lieu tout ce qui peut rendre la vie agréable par un site non interrompu où règne la verdure du printemps et où l'on respire l'air le plus pur. Admirable par sa forme, cet édifice est plus admirable encore par la facilité avec laquelle il fut bâti. Nulle force humaine assurément

(1) Philippe Ier succéda à Henri Ier, l'an 1060. Il était né l'an 1053.

(2) Guilbert ou Goisbert, évêque de Beauvais, mourut l'an 1063.

(3) Gervais gouverna l'Église de Reims de l'an 1055 à l'an 1067. L'école de son église dirigée par saint Bruno, plus tard fondateur de l'ordre des Chartreux, fut célèbre entre toute les écoles de France.

n'eût suffi à conduire à son terme un ouvrage si considérable, si, par l'intercession de la Martyre, la vertu divine n'y eût apporté son concours; car il fut commencé et terminé dans tous ses détails en l'espace de deux ans.

Après avoir blanchi cette église de toutes parts et l'avoir revêtue de lambris peints, après l'avoir enrichie d'ornements précieux pour couvrir soit les autels, soit les murailles dans tous leurs contours, de vêtements sacerdotaux et autres pour les divers ministères, après lui avoir donné une quantité considérable d'or et d'argent dont on se servit pour décorer avec magnificence plusieurs exemplaires du saint Évangile, pour confectionner les vases destinés aux Mystères du Corps et du Sang de Jésus-Christ, et les autres objets nécessaires aux offices ecclésiastiques, le même révérend évêque Gui ajouta des revenus capables de suffire aux besoins de plusieurs chanoines, et l'entoura de bâtiments assez nombreux pour répondre à tous les besoins de la vie. Ensuite, inspiré divinement et mû par un conseil vraiment sage, il transporta avec une pompe extraordinaire, au milieu d'une foule nombreuse de clercs qui chantaient des psaumes, et de laïques, de l'église de Saint-Pierre à celle qu'il venait de construire, le corps de Romaine, la Vierge martyre. C'était avant la dédicace de cette même église, un jour où l'on honorait la mémoire de la Sainte; nul n'avait eu en vue cette coïncidence, et la grâce seule de Dieu avait tout disposé pour exalter la gloire de la Sainte; car il fut arrêté que tous les ans ce jour-là l'on célébrerait en ce lieu sa fête avec une pompe convenable. Le même évêque réunit là aussi des reliques de plusieurs Saints, recueillies de toutes parts, pour être placées, une partie dans les autels communs et dans le sanctuaire, et une autre partie entourée d'or au-dessus du saint autel comme ornement du temple.

Mais puisque nous avons mentionné la dédicace de cette église, il ne semble pas hors de propos d'en dire quelque chose, car, ni bien des années auparavant, ni depuis la consécration de l'église de Sainte-Reine, faite par le seigneur pape Léon, homme très-illustre, on n'entendit parler dans aucune partie du monde d'une dédicace aussi solennelle. Les personnages vénérables venus pour cela à l'église de Saint-Quentin, emportèrent triomphalement avec eux le corps même du glorieux Martyr. Là, s'étaient assemblés avec un clergé nombreux et un long cortége de soldats, plusieurs évêques. Gui d'Amiens, Rathold de Noyon, Gaultier de Meaux, Hugues de Troyes, Eudes de Senlis, Manassès, homme noble, alors clerc, et destiné à être bientôt archevêque de Reims. A ceux-ci s'était joint un peuple innombrable, de tout sexe et de tout âge. Qui dira avec quel empressement, quelle joie triomphale, l'évêque de Beauvais alla au-devant de son patron, le Martyr Quentin, et de ses frères dans l'épiscopat. Avec quelle ardeur et quelle obéissance, les chanoines de Beauvais obtempérant à ses désirs lui firent cortége en ce jour solennel? Quelle allégresse! quels transports de bonheur éclataient au milieu des places et des rues? Il n'y avait point d'habitant qui ne saluât l'arrivée d'un ami, d'un parent, d'un allié ou d'un hôte, qui ne l'embrassât avec tendresse,— personne ne se trouvait incommodé de recevoir tant de monde; le palais épiscopal, au reste, distribuait suffisamment à tous les choses nécessaires.

Cependant, le jour du dimanche arriva, et sur l'ordre de l'évêque toute l'assemblée des clercs et des moines s'avança avec les gages des saints corps et les autres insignes de la milice sacrée, pour la dédicace de l'église. En avant étaient les corps des saints Lucien et Quentin, compagnons d'une même œuvre, ensuite ceux du saint enfant et martyr Just, des saints Germer, Ebrulfe et Constantien, confesseurs, des saintes vierges Romaine et Angadresme. Une multitude infinie s'étant rassemblée, Gui, notre père, et les autres pontifes se revêtent des ornements sacrés; puis, précédés des corps saints, ils s'avancent extérieurement dans l'ordre voulu autour de l'église et la purifient au dehors, demandant à Dieu de donner au Mystère visible accompli par eux la sanctification invisible. Étant ensuite entrés au dedans, ils emploient le jour jusqu'au soir à en faire la dédicace et à offrir un sacrifice de louanges au Seigneur.

Ces choses terminées, notre évêque reçut dans un festin solennel, non-seulement ce jour-ci, mais le jour suivant, tous ceux qui étaient présents, sans excepter personne.

Enfin le temps voulu pour célébrer dignement une dédicace si auguste étant passé, le même prélat renvoya ses coévêques après les avoir comblés des présents les plus magnifiques. Pour lui, durant plusieurs années il rendit à sainte Romaine, qui reposait dans cette église, des hommages dignes d'une Vierge et d'une Martyre.

Or, ce que la Sainte ne voulut pas découvrir à ceux qui doutaient et ne lui rendaient pas des honneurs dignes d'elle, elle le manifesta par des signes évidents à ceux qui croyaient et l'honoraient : elle leur manifesta qu'elle obtenait de la bonté du Tout-Puissant ce qu'elle voulait. En effet, lorsque le roi Philippe sorti encore jeune de la puissance de son tuteur, eut pris en main l'administration de son royaume, il se livra fréquemment à des transports d'une colère juvénile et injuste contre le vénérable évêque de Beauvais. Après l'avoir dépouillé de tous ses biens et chassé sans aucun motif de son épiscopat, il lui fit souffrir une année entière d'exil. Enfin, le prélat ayant recouvré la bienveillance du roi, fut rendu à son siége alors désolé et presque réduit au néant. Le ravage avait surtout pesé sur l'église élevée par ses soins, la désolation en était plus grande qu'ailleurs, et les ornements en avaient été ravi. Les clercs attachés à cette église, tristes à l'excès de la voir privée de son éclat et en même temps désireux de consoler son auteur en rachetant les objets enlevés, portèrent le corps de Romaine, la Vierge illustre, à travers les contrées voisines, bien résolus à employer à orner son sanctuaire tout ce qui leur serait offert par les fidèles. Après être sortis du pays du Vexin, ils arrivèrent à Meulan et arrêtèrent de passer la nuit dans une paroisse hors de la ville.

Il y avait dans ce' village un malade, nommé Bérenger, qu'une infirmité retenait depuis trois ans dans son lit. Apprenant que les clercs étaient venus avec le saint corps, il leur envoie demander humblement par ses proches de lui permettre de passer la nuit devant la Vierge sainte. Mais ceux-ci, gardiens d'un trésor sacré, arrêtent d'abord par précaution d'écarter tout étranger et de ne pas admettre cet homme. Mais les prêtres et autres personnes d'un témoignage digne de foi leur ayant assuré que c'était un homme de bien et vraiment malade, — touchés de leurs prières, ils acquiescent à sa demande. Il fut donc apporté dans son lit, car il ne pouvait se mouvoir. Sa guérison fit connaître combien vive était sa foi et avec quelle ferveur il offrit ses humbles prières à Dieu et à la Vierge sainte. Car après le milieu de la nuit, s'étant entretenu avec les ministres du corps sacré, il attesta que la vierge Romaine l'avait visité et avait éloigné de lui toute infirmité. Ayant entendu ce récit, ils passèrent pleins de joie le reste de la nuit à chanter les louanges divines. Le matin, les prêtres arrivant à l'église avec le peuple, le malade rendu à la santé raconta publiquement de quelle manière, par l'intervention de la Sainte, le Seigneur l'avait délivré de son mal. La chose répandue en un instant dans toute la ville excita tous les habitants à vénérer la Vierge. Portant donc son corps dans cette même ville, au chant des hymnes et des cantiques, ils lui donnèrent une hospitalité honorable dans l'église de la bienheureuse Marie toujours vierge. Le lendemain, lorsque les ministres du saint corps se retirèrent avec lui, celui qui avait été guéri les accompagna, et comme on l'avertissait de s'en retourner, il répondit qu'il ne rentrerait point dans sa maison et ne s'éloignerait point de la Vierge sainte, qu'elle n'eût été rapportée dans l'église de Saint-Quentin d'où elle était sortie. Ainsi fit-il, et il se donna comme serviteur perpétuel à saint Quentin et à sainte Romaine sa libératrice.

Disons maintenant de quelles bénédictions abondantes la Vierge bienheureuse combla ses serviteurs quand, au milieu du voyage qu'ils poursuivaient, ils s'arrêtèrent, fatigués de la longueur du chemin, à Argenteuil (*Argentolio*), pour s'y reposer. L'on était au temps du carême, des pluies abondantes avaient gonflé la rivière, et cet accroissement des eaux était le moyen de prendre du poisson. La longueur du chemin qui restait à faire et un jeûne prolongé avertissaient les serviteurs de la Sainte de se fortifier par une nourriture plus abondante.

Allant donc au bord de la rivière voisine, ils demandèrent à des pêcheurs qu'ils voyaient sortir d'une barque, de leur donner ou de leur vendre du poisson pour l'amour du saint corps dont ils étaient accompagnés. Ceux-ci commencèrent d'abord

par s'informer quel était le mérite de ce saint corps et quel nom il portait, puis, ils répondirent qu'ils n'avaient point de poissons, et qu'ils n'avaient pu en prendre aucun depuis quinze jours; qu'ils venaient de passer inutilement leur journée à la pêche; cependant, qu'ils allaient, au nom du Seigneur et en l'honneur de cette sainte Vierge, rentrer dans leur barque, et que s'ils prenaient quelque chose, il le leur offriraient de grand cœur. O merveille, vraiment digne d'être crue sur la foi de ceux qui en furent les témoins et les coopérateurs! A peine entrés dans le fleuve, ils jettent leur filet et prennent une quantité considérable de poissons; ils en offrent quatre-vingt-quinze au saint corps, et en gardent pour eux un grand nombre.

La Vierge glorieuse devenue illustre par ces miracles et plusieurs autres, fut reçue au milieu des démonstrations de joie de tout le peuple, à son retour à Beauvais. On la ramena à l'église de Saint-Quentin, d'où elle avait été emportée, au milieu des chants joyeux d'un peuple qui louait Dieu et demandait grâce, et on la replaça dans le Saint des Saints. Si quelqu'un vient là avec une foi assurée pour conjurer le Seigneur, il obtiendra, sans aucun doute, par l'intercession de ces deux Saintes, l'objet de ses demandes: du moins les guérisons de nombreuses infirmités, et les consolations fréquentes accordées aux cœurs en proie à l'affliction, nous portent à le croire.

Pour nous, célébrons donc avec joie et unanimité la fête de sainte Romaine, et, en même temps, implorons l'illustre Martyr dont nous avons parlé plus haut, afin qu'ils daignent intercéder,—lui, pour le fondateur et le glorificateur de son église; elle, pour l'auteur et le promoteur de sa solennité, pour le Seigneur Gui, notre évêque, son dévot clergé et tout son peuple, auprès de Celui qu'ils ont servi, à qui ils se sont rendus agréables, en qui ils vivent, de qui ils tiennent leur puissance, — auprès de Celui qui est béni, digne de louanges, glorieux et élevé dans tous les siècles. Amen.

NOTES

SUR

SAINT REVERIANUS, Évêque,

ET SES COMPAGNONS, MARTYRS DANS LES GAULES, AU TROISIÈME SIÈCLE, — COMMUNIQUÉES PAR M. L'ABBÉ BOUTILLIER, VICAIRE DE LA PAROISSE SAINT-LOUIS, A FOURCHAMBAULT (Nièvre).

Un ecclésiastique de nos abonnés, érudit archéologue, nous fait l'honneur de nous adresser sur le lieu du supplice et de la mort de saint Reverianus et de ses compagnons, d'intéressantes notes que nous sommes heureux et empressés de reproduire au plus tôt dans nos Annales.

« *Fourchambault*, 14 *décembre* 1861.

« Monsieur le Directeur,

« Je ne vous dirai pas tout le bonheur que j'ai éprouvé en lisant la vie de nos chers Saints du Nivernais, tels que saint Austremoine, saint Pélerin, saint Révérien. J'ai surtout été bienheureux de rencontrer dans la vie de saint *Cassius*, que ce disciple du grand Austremoine avait aussi évangélisé notre contrée, ce dont nos historiens ne nous disent absolument rien, *item* pour les longs détails intéressant le Nivernais, dans le curieux récit de la Translation des reliques de saint Baudèle. Mais je ne puis vous cacher le regret que j'ai ressenti de ne trouver aucune note après la légende de saint Révérien, dans laquelle il fut quelque peu question des traditions de notre pays qui lui sont relatives, et qui en font un de nos premiers Apôtres et Martyrs.

« Tous les historiens du Nivernais à peu près (si je ne me trompe), tous ceux de l'Autunois, reconnaissent que le lieu désigné par la légende dans ces mots « *in pago Heduense*, » ou dans le martyrologe de Baronius et autres, par *Augustoduni*, doit s'entendre d'un lieu aujourd'hui compris dans le diocèse de Nevers. D'ailleurs, l'ancien martyrologe de la cathédrale de Saint-Cyr et plusieurs autres, dont l'un cité par le Père Labbe (*Histoire de l'Église Gallicane*, par le Père

Longueval, livre I[er] (1), et un autre dans les notes ou *auctaria* du grand martyrologe d'Usuard nouvellement édité dans la Patrologie de Migne (tome CXXIV, au 1[er] juin), portaient : « *In territorio Nivernensi.* ».

« La véritable difficulté est sur le lieu précis du martyre. Guy Coquille, en son Histoire du pays et duché de Nivernois, dit « qu'il se voit aujourd'hui en Nivernois, au diocèse de Nevers, où il y a un monastère célèbre sous le nom de Saint-Révérian (2). »

« Le martyrologe d'Auxerre, publié en 1751, par Monseigneur de Caylus, dit aussi, d'après d'autres anciens martyrologes, au 1[er] de juin : *Natalis beatorûm Reveriani episcopi et Pauli presbyteri, cum aliis decem martyrio coronatorûm in veteris territorii Æduensis loco, qui posteà diœcesi Nivernensi adscriptus*, cella sancti Reveriani *dicitur*.

« Natalice des bienheureux Reverianus, évêque, et Paul, prêtre, avec dix autres comme eux couronnés de la couronne du martyre, en un lieu de l'ancien territoire d'Autun, qui, par la suite, ayant été attribué au diocèse de Nevers, porte aujourd'hui le nom de *celle* [ou oratoire] *de saint Reverianus.* »

« La même opinion est émise dans les savants Annuaires du département de la Niévre, rédigés au commencement de ce siècle par M. Gillet (annuaire de 1808, page 61) : « Le bourg de Saint-Révérien, y lit-on, est fort ancien. C'est en ce lieu que saint Révérien, le premier Saint du Nivernais, reçut la couronne du martyre avec dix de ses compagnons, en 274, sous l'empereur Aurélien. On y édifia une cellule (*sic*) ou oratoire sous son invocation. »

« D'autre part, nous lisons dans l'Histoire manuscrite des évêques de Nevers, rédigée vers 1770 par M. Parmentier : « On croit que ce fut sous les murs de Nevers, au lieu même où, depuis, a été bâtie une petite chapelle sous son nom dans le jardin de l'abbaye Notre-Dame (monastère fondé au IX[e] siècle), que saint Révérien reçut la mort. »

« M. de Sainte-Marie dans ses Recherches historiques sur Nevers publiées en 1810, dit également : « La tradition constante de l'abbaye Notre-Dame, était que saint Révérien, saint Paul et leurs dix compagnons reçurent la mort à Nevers près de la fontaine qui porte encore aujourd'hui le nom de *fontaine de Saint-Révérien*, et lorsqu'on bâtit les tours de l'enceinte de la ville, on donna à celle qui est près de cette fontaine et à la rue qui y conduit, le nom de *tour* et de *rue de Saint-Révérien* qu'elles ont conservé jusqu'à présent. »

« Le même auteur ajoute qu'avant la Révolution, les dames Bénédictines aimaient à montrer une large pierre carrée sur laquelle était cette inscription, qui ne portait toutefois aucun caractère d'ancienneté : « Ici est la pierre sur laquelle saint Révérien, évêque d'Autun, a été décapité, l'an 272, en cette ville de Nevers, proche l'abbaye de Notre-Dame où reposent ses saintes reliques. »

« Il se lit dans la vie de saint Révérien, que jamais la ville de Nevers ne périra pendant que ces reliques y subsisteront. »

« Dom Martenne, en son Voyage littéraire, s'exprime aussi de cette sorte : « J'eus beaucoup de consolation de voir à Nevers, dans le jardin de l'abbaye Notre-Dame, une petite chapelle dans le lieu même où l'on dit que saint Révérien, évêque d'Autun, souffrit le martyre. La pierre sur laquelle il eut la tête tranchée, se conserve dans l'église et ses sacrées reliques dans le trésor, en une belle châsse d'argent, avec plusieurs autres reliques fort considérables (1). »

« Enfin, le culte de saint Révérien était public dans ce diocèse dès le IX[e] siècle. C'est à cette époque (888), que les religieux de Saint-Martin d'Autun fondèrent, à huit lieues de Nevers, une communauté de bénédictins sous son patronage ; ce prieuré (la petite *cella* déjà citée), devint bientôt célèbre ; nos comtes lui accordèrent de grands biens et des priviléges, et ce n'est que peu d'années avant la Révolution qu'il était devenu ce qu'il est aujourd'hui, un bénéfice simple, c'est-à-dire la paroisse qui a gardé le nom de Saint-Révérien.

« Je ne vous parle pas d'une grande pierre trouvée en 1719 dans les jardins de l'abbaye Notre-Dame, et sur laquelle était

(1) Édit. in-4°, tome I, p. 103 et note *b* au bas de la même page.

(2) p. 15, 47 et 48.

(1) Tome I[er], p. 49 et 50

une figure en relief d'environ six pieds de hauteur, dont le corps enveloppé d'une espèce de manteau, avait les mains croisées au-dessus de l'estomac et la tête appuyée sur un coussin, deux petits anges semblant l'encenser, et un glaive incliné de gauche à droite, étant placé aux pieds. Quelques auteurs y virent alors la représentation de saint Révérien, dont l'épée indiquait le genre de martyre ; mais il nous semble, avec le *Mercure* de juin 1749, qu'il est bien difficile d'y voir autre chose qu'une pierre tombale du moyen âge (1).

« Je termine par la liturgie.

« Les anciens bréviaires Nivernais de 1494 et 1584 avaient pour l'office de saint Révérien et de ses compagnons une Oraison propre et neuf Leçons, dont le texte comprenait fidèlement la première partie de la légende traduite dans vos *Annales* et rapportée par les Bollandistes ; cependant Parmentier, dans l'ouvrage déjà cité, se plaint amèrement que dans le bréviaire de son temps, celui de 1727, rédigé par Lebrun des Marettes (2), il n'y ait ni office particulier, ni légende, et qu'on ne trouve pas même son nom dans les Litanies, quoiqu'on y lise ceux de saint Péreuse, saint Maurice, saint Imbert, saint Saulge, saint Trohé et de plusieurs autres que nous connaissons, dit-il, à peine par cette mention et dont la vie et la mort sont cachées dans le Seigneur. »

« On sait que les réformateurs jansénistes du dernier siècle étaient loin d'avoir à cœur la conservation des vieilles traditions ; ils en faisaient à leur façon.

« Maintenant, pour conclure quelque chose de tous ces faits, si nous osions hasarder une conjecture nouvelle qui ne fût point en contradiction avec la légende, nous dirions que, peut-être, Nevers fut en effet le lieu du martyre du saint évêque et de ses compagnons, et que le bourg de Saint-Révérien (bien éloigné pourtant), serait le lieu où furent cachés leurs corps par ordre du tyran. Ainsi tout serait concilié, et ainsi se justifierait la tradition de cette antique paroisse que l'on ne saurait cependant entièrement rejeter ; car ce ne peut être sans quelque fondement que les habitants montrent encore, avec grande confiance, une fontaine dédiée au saint évêque, et près de laquelle il aurait — disent-ils, — enduré le supplice : qu'ils indiquent encore le chemin que parcourut le Martyr en portant sa tête entre ses mains.

« Une grande et ancienne statue en pierre qui se voit aujourd'hui dans une des chapelles de l'église paroissiale et qui, auparavant, se trouvait sur la façade d'une vieille maison, représente saint Révérien, d'une main tenant la crosse, et de l'autre portant sa tête mîtrée.

« Moins heureux que dom Martenne, il ne nous est plus donné de contempler la pierre sur laquelle ce grand évêque eut la tête tranchée, nous n'avons pas la consolation de nous pouvoir agenouiller près de ses reliques, — l'abbaye Notre-Dame et son église et ses chapelles ont disparu. Faudrait-il encore nous voir enlever jusqu'à la mémoire de notre cher Saint...

« Il m'a semblé, M. le Directeur, que vous envoyer ces quelques notes — que j'avais du reste toutes prêtes et dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira, — était, pour un enfant de Nevers, un devoir de justice et d'honneur, et, maintenant plus content, je me plais à répéter en vous quittant, cette pieuse oraison de la sainte liturgie : « O Dieu, qui nous accordez de célébrer ici-bas la naissance de vos saints Martyrs Révérien et Paul, donnez-nous de jouir de leur société dans l'éternelle béatitude. Amen.

« J'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur,

« Boutillier,

« *Vicaire de la paroisse Saint-Louis.* »

(1) *Mercure de France*, tome II de juin 1749, p. 56 et 57.

(2) J.-B. le Brun, connu sous le nom de *Desmarettes*, dont le père était un des imprimeurs des jansénistes de Port-Royal fut élevé dans cette maison dont les doctrines trouvèrent en lui un chaud partisan. Les bréviaires d'Orléans et de Nevers sont en grande partie de sa composition. Outre le pseudonyme de *Desmarettes*, il avait pris celui du *sieur de Moléon*. Il mourut en 1731, à l'âge de 80 ans.

SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE

ET

LA SORBONNE EN 1860 — 1861.

IDENTITÉ DE SAINT DENYS, PREMIER ÉVÊQUE DE PARIS AVEC SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE. — AUTHENTICITÉ DES ÉCRITS DE SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE. — ANALYSE ET CITATIONS.

Un fait de la plus haute importance vient de se produire par rapport à la question dont le titre ci-dessus indique toute l'immense portée.

Depuis 1857, M. l'abbé Freppel, professeur à la Faculté de théologie de Paris, a inauguré sous les voûtes de la Sorbonne un Cours d'éloquence sacrée, d'un intérêt tout à fait nouveau, — on peut le dire, — car il est destiné à remettre en lumière des faits à peu près inconnus depuis longtemps, ou mal connus, — ce qui est pire encore.

Pendant l'année 1860-1861, l'ingénieux et érudit professeur a parlé de *saint Irénée et de l'éloquence chrétienne dans la Gaule pendant les deux premiers siècles*. Tel est le tire d'un volume qui a paru — il y a peu de jours, — chez l'éditeur Bray, (décembre 1861).

Dès la préface, M. l'abbé Freppel s'exprime ainsi sur la grande question de saint Denys, tant controversée et enfin résolue avec une lucidité parfaite en ces derniers temps, grâce aux travaux de M. l'abbé Faillon et à nos *Annales hagiologiques de la France*, dont l'auteur que nous allons étudier a su si bien tirer des conclusions irrésistibles.

« Tout en faisant à l'évêque de Lyon (saint Irénée), la plus large part dans ce volume, — dit M. l'abbé Freppel, — nous n'avons pas cru devoir commencer par lui l'étude de l'éloquence chrétienne dans la Gaule pendant les deux premiers siècles. A côté de l'éloquence écrite, il y a, si l'on peut s'exprimer de la sorte, l'éloquence parlée, la prédication vivante ou orale; et c'est par cette dernière sans doute, que la foi chrétienne a été portée dans notre pays, comme du reste dans le monde entier. Ce n'est pas un des problèmes les moins intéressants de notre histoire religieuse et nationale, que de savoir par qui et à quelle époque la parole évangélique s'est fait entendre pour la première fois au milieu de nos ancêtres; et la difficulté de résoudre cette question si vivement débattue depuis trois siècles, n'eût pas été une raison suffisante pour la passer sous silence. Nous avouons franchement que les arguments de l'école de Launoy ne nous ont nullement ébranlé, et nous aurions craint de violer toutes les règles d'une sage critique en nous écartant de l'antique et constante tradition des Églises de France touchant leurs premiers Apôtres.

« Quelques lecteurs prévenus s'étonneront peut-être de trouver une étude sur les écrits de saint Denys l'Aréopagite dans un ouvrage qui traite de la Gaule chrétienne et des origines de sa littérature religieuse. Notre sentiment sur l'identité du premier évêque de Paris avec l'évêque d'Athènes et sur l'authenticité de ses œuvres, rend assez compte de ce fait. Nous avons exposé les raisons qui nous obligent à rester fidèle à l'ancienne tradition reçue dans les différentes Églises de l'Orient et de l'Occident, et l'on nous accordera sans peine qu'elles ont pour le moins autant de force que les objections qu'on a coutume de leur opposer. Or, dans ce cas, possession vaut titre jusqu'à preuve du contraire. Assurément, nous ne prétendons pas que les écrits de l'Aréopagite aient vu le jour dans la Gaule; leur date et le lieu de leur composition les reportent plutôt vers l'époque où leur auteur occupait le siége d'Athènes. Mais l'Église de France est en droit d'attacher au nom d'un de ses premiers Apôtres le souvenir d'une œuvre dont l'éclat rejaillit sur elle. De même que les confesseurs de la foi regardaient le jour de leur martyre comme celui de leur naissance, ainsi la terre qui a reçu le sang de saint Denys, mérite-t-elle d'être appelée sa deuxième patrie. Voilà pourquoi nous n'avons pas craint de faire entrer dans le cadre de ces études un ouvrage qui ne laisse pas de conserver sa place dans l'histoire de l'éloquence sacrée en Orient (1). »

(1) *Saint Irénée et l'éloquence chrétienne dans la Gaule pendant les deux premiers siècles*. — Préface, p. VIII à X.

Dans un Bref daté du 15 juin 1861, le souverain Pontife a daigné bénir et encourager les intéressantes études de M. l'abbé Freppel. Un tel témoignage nous dispense de faire un plus long éloge de ce livre auquel nous allons emprunter quelques citations dont nos lecteurs nous sauront gré, — nous aimons à l'espérer.

I

M. l'abbé Freppel, en nommant les premiers Apôtres de la Gaule, — les illustres amis du Sauveur, saint Lazare, sainte Madeleine, sainte Marthe et autres saints personnages, — fait ingénieusement observer que le christianisme a pénétré dans ce pays par la même voie qu'avait suivie la civilisation de l'ancien monde, c'est-à-dire, par Marseille.

Puis, abordant de front la question des origines chrétiennes de la Gaule ou de l'antiquité des Églises de France, il expose les deux systèmes qui se sont produits à cet égard, met l'ancienne tradition des Églises de France en regard des nouveautés de l'école de Launoy et explique les causes sous l'influence desquelles cette école de critiques a dévié du sentiment reçu jusqu'alors.

Mais, laissons parler M. l'abbé Freppel qui a traité de main de maître et avec beaucoup d'habileté cette importante question devant un public dont la majorité est loin d'être favorable à la tradition.

Après avoir raconté l'arrivée des amis du Sauveur sur le sol de la Gaule, le professeur s'exprime ainsi :

« Mais ici, Messieurs, une école de critiques nous arrête tout court ; elle nous accuse de confondre la légende avec l'histoire.

« Vous prenez, nous dit-elle, pour des faits authentiques ce qui n'est que le produit d'une pieuse crédulité : on a pu admettre de pareilles traditions à une époque où la critique n'était guère avancée ; mais aujourd'hui il faut faire table rase de ces croyances populaires qui ne sauraient trouver grâce aux yeux d'une science exacte et rigoureuse... »

« Jusqu'au XVII[e] siècle, on s'était généralement accordé à croire que les Gaules avaient été évangélisées dès le I[er] siècle de l'ère chrétienne. Telle était la tradition immémoriale des églises de France (1). »

(1) *L. c.*, p. 42 et 43.

Suit l'itinéraire des premiers Apôtres de la Gaule, — tel que le premier volume de nos *Annales hagiologiques* et les suppléments dernièrement publiés par nous le donnent en tous ses détails.

« Le sentiment que je viens d'exposer était reçu presque sans opposition avant le XVII[e] siècle. Fondé sur la tradition orale des différentes Églises, exprimé dans les monuments de la liturgie, appuyé par des documents sinon contemporains, du moins d'une antiquité respectable, il semblait devoir être à l'abri de la critique. Une école d'érudits, d'ailleurs fort distinguée, ne fut pas de cet avis. C'était alors un mouvement de réaction générale contre le moyen âge. Institutions sociales, littérature, arts, tout ce qui provenait de ces temps réputés barbares était ou dédaigné ou tenu en suspicion. L'intervention des papes dans les affaires de la chrétienté pendant cette période où leur autorité morale était la garantie suprême du pouvoir des princes et de la liberté des peuples, passait aux yeux de beaucoup pour un empiétement ; et, il n'y a pas lieu de s'en étonner lorsqu'on voit un homme tel que Bossuet se méprendre sur le caractère et les résultats de cette intervention. La scolastique, cette puissante école à laquelle s'est formé l'esprit moderne, était battue en brèche par des gens qui ne pouvaient pas lui pardonner d'avoir osé mettre un frein à l'art de déraisonner. L'architecture chrétienne pâlissait à côté de l'art grec, et il fallait bien que de telles opinions fussent très-accréditées, pour qu'un esprit comme Fénelon ait pu porter sur nos cathédrales gothiques le jugement que tout le monde sait. Bref, la renaissance des littératures classiques avait affaibli le goût et le sens des antiquités chrétiennes. D'autre part, la Réforme, en s'attaquant à la tradition, ébranlait en général l'autorité du témoignage historique. Les centuriateurs de Magdebourg avaient commencé sur le terrain de l'histoire cette grande conspiration contre la vérité, que les sophistes du XVIII[e] siècle ont reprise avec tant d'ardeur. Enfin, le jansénisme, toujours ardent à réformer le culte et à proscrire ce qui nourrissait la dévotion des peuples, ne pouvait faire grâce aux légendes des Saints : il devait porter dans cette matière l'esprit d'innovation et de témérité qui distinguait ses partisans. Toutes ces causes

réunies expliquent le changement qui s'opéra dans les idées, vers la fin du XVII[e] siècle, touchant les origines de la prédication évangélique dans la Gaule.

« En contestant l'antiquité des églises de France, l'école de critiques dont je parle croyait servir la cause de la religion. Elle s'imaginait qu'en faisant à l'incrédulité toutes les concessions rigoureusement compatibles avec la foi, elle rallierait les esprits au symbole catholique. Vaine tentative, répétée bien des fois depuis lors et toujours avec le même insuccès! Jamais on ne triomphe de l'erreur par le sacrifice d'un droit quelconque de la vérité. Partant de cette idée préconçue et guidés par un sentiment d'hostilité contre les hommes ou les institutions du moyen âge, Launoy, Tillemont, Fleury, Baillet et beaucoup d'autres écrivains abandonnèrent sans hésiter l'antique tradition des Églises de France...

« Comme vous le voyez, Messieurs, ce n'était rien moins qu'une révolution complète dans l'hagiographie. Favorisé par les circonstances, patroné par des hommes d'une érudition incontestable, le nouveau système gagna rapidement dans l'opinion publique. On le vit se glisser en tout ou en partie dans des ouvrages fort remarquables du reste, tels que l'*Histoire de l'Église gallicane*, par le Père Longueval, et l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Bien plus, il envahit la liturgie elle-même. C'était l'époque où, sous l'influence des causes que je mentionnais tantôt, on s'occupait en France de la révision des bréviaires. Nos modernes liturgistes se laissèrent tous entraîner par l'attrait de la nouveauté : ils crurent faire preuve de bon goût et de critique en retranchant ou en mutilant les leçons favorables à l'antiquité des Églises de France. Seul, le bréviaire romain resta fidèle à la tradition des Gaules. Ce n'est pas la première fois que l'Église, mère et maîtresse de toutes les autres, défendait contre une église particulière des gloires nationales maltraitées par ceux-là mêmes qui auraient dû être les plus ardents à les soutenir (1). »

Après avoir éloquemment prouvé que Launoy et son école avaient dépassé le but et violé les règles d'une sage critique, M. l'abbé Freppel ajoute, en parlant de l'autorité des traditions ecclésiastiques :

« Ce n'est pas une mince autorité que celle d'une Église venant témoigner, par une tradition non interrompue, du nom, des œuvres et de la vie de son fondateur. N'y aurait-il là qu'une transmission orale, communiquée de bouche en bouche, d'une génération à l'autre, sans preuves écrites, encore ne faudrait-il pas traiter légèrement un pareil témoignage. Lorsqu'une tradition est debout depuis plusieurs siècles, sans qu'il soit possible de lui assigner une origine différente des événements mêmes qu'elle rapporte, on peut supposer avec raison qu'elle existait également dans les temps antérieurs où l'absence de documents ne permet pas d'en rechercher les traces : en pareil cas, et jusqu'à preuve du contraire, possession vaut titre...

« Voilà ce que Launoy et ses partisans perdaient de vue dans leur ardeur à *dénicher* les Saints. Aussi la science moderne leur préparait-elle de rudes démentis; et plus on étudiera nos antiquités religieuses et nationales, mieux on se convaincra que la critique du XVII[e] siècle s'est trop hâtée de conclure en repoussant comme mal fondées les vieilles traditions des Églises de France (1). »

Pour commencer par les Apôtres de la Provence, M. l'abbé Freppel établit — par l'analyse du savant travail de M. Faillon, — que la réparation est complète.

Puis, il passe à la mission des sept Évêques par saint Pierre, que Launoy avait retardée jusqu'au milieu du III[e] siècle, et conclut — comme nos *Annales hagiologiques*, — à l'authenticité de l'antique tradition, qui sort victorieuse de deux textes mal entendus de Sulpice-Sévère et de Grégoire de Tours.

Arrivant enfin à la compagnie d'ouvriers évangéliques envoyés par le pape saint Clément à la fin du I[er] siècle, et à la tête desquels figure saint Denys, — M. l'abbé Freppel résout affirmativement les trois grandes questions dont voici l'énoncé : A quelle époque précise saint Denys et ses compagnons sont-ils venus dans les Gaules? Saint Denys, premier évêque de Paris, est-il le même que

(1) *L. c.*, p. 44 à 46.

(1) *L. c.*, p. 47 et 48.

saint Denys l'Aréopagite? Les ouvrages qui portent le nom de ce dernier sont-ils authentiques ?

II

Prenant pour base de ses recherches sur l'époque de la venue de saint Denys en France, les *Aréopagitiques* d'Hilduin, M. l'abbé Freppel corrobore les assertions du savant abbé du IXe siècle du témoignage des Actes de saint Denys écrits au VIe siècle, des vers de Fortunat de Poitiers, qui sont du même temps, de la Vie de sainte Geneviève écrite dix-huit ans après sa mort, en 530, de celle de saint Sanctin de Meaux, mentionnée par Hincmar, des Actes de saint Julien, premier évêque du Mans, du diplôme de Thierry IV en faveur du monastère de Saint-Denys, pièce datée de l'an 723.

« Outre ces monuments et beaucoup d'autres qui, tous, attribuent au pape saint Clément la mission de saint Denys, nous pouvons invoquer un témoignage qui suffit à lui seul pour trancher la question. Dans le concile de Paris tenu l'an 825 pour le culte des saintes images, les évêques des Gaules écrivant au pape Eugène affirment tous d'une seule voix que saint Denys a reçu sa mission du pape saint Clément (1). Voilà par conséquent la France entière qui, par l'organe de ses Prélats, exprime une tradition constante et unanime; depuis lors jusqu'à la fin du XVIIe siècle, bréviaires, missels, martyrologes, tous les livres liturgiques de l'Église gallicane ont consacré ce sentiment. Certes, auprès d'une pareille autorité, quelque vague généralité échappée à la plume de Sulpice Sévère ou un texte évidemment fautif de Grégoire de Tours ne saurait avoir de valeur aux yeux de la critique. Hilduin a donc eu raison de rapporter au pontificat de saint Clément l'arrivée de saint Denys dans la Gaule. Les arguments de Launoy pas plus que ses injures ne l'atteignent sur le terrain d'une tradition si solidement établie (2). »

Il n'y a rien à répondre à un tel argument. Mais, voici des preuves encore plus fortes :

« Au IXe siècle, quand l'abbé de Saint-Denys (Hilduin) compose ses *Aréopagitiques*, est-ce un nouveau sentiment qu'il prétend introduire? Non, comme il nous l'apprend lui-même, il ne se propose de soutenir que ce qui était reçu avant lui. Aussi n'est-ce pas dans l'ombre qu'il travaille, mais au grand jour : il invoque des témoignages et cite des sources; il adresse son ouvrage à l'empereur, il écrit à l'Église entière pour donner à la thèse qu'il défend toute la publicité possible. Ce n'est pas ainsi que procèdent les faussaires, lorsqu'ils cherchent à répandre une opinion dont la nouveauté ou l'incertitude redoute l'examen. Il y a plus : les écrits d'Hilduin ne sont pas isolés au milieu du IXe siècle : à son exemple, les hommes les plus savants de l'époque, Enée, évêque de Paris, Paschase Radbert, abbé de Corbie, Hincmar, archevêque de Reims, Scot Erigène et Anastase, le docte bibliothécaire de l'Église romaine, tous proclament ou défendent avec vigueur l'ancienne tradition touchant la fondation du siége de Paris par saint Denys l'Aréopagite. Dira-t-on que ces écrivains, dont la droiture de caractère égale la science, se sont accordés pour imaginer un conte destiné à jeter un nouveau lustre sur l'Église gallicane? Mais ici l'Église grecque fournit une réponse péremptoire. Certes, ce n'est pas au IXe siècle que les Grecs, toujours peu disposés à flatter l'amour-propre des Latins, ce n'est pas à la veille du schisme qu'ils auraient prêté la main à une intrigue dont l'unique résultat eût été de céder à l'Occident une de leurs gloires religieuses. Si donc les auteurs grecs de ce temps-là ont affirmé à leur tour que Denys l'Aréopagite est mort sur le siége de Paris, il faut bien que l'autorité de leur propre tradition leur ait arraché cet aveu. Or, rien n'est plus formel que leur déclaration sur ce point historique. Sans parler des *ménés* grecs, saint Méthode, patriarche de Constantinople, Siméon Métaphraste, Michel Syncelle, prêtre de Jérusalem, et plus tard, Nicéphore Calliste, tiennent le même langage que le martyrologe et le bréviaire romains. Voilà donc l'Église romaine, l'Église grecque et les différentes Églises de France qui, toutes, s'accordent à dire que Denys l'Aréopagite a fondé le siége de Paris. Une tradition qui s'appuie sur un tel ensemble de témoignages est assurément fort respectable, et, pour la rejeter, il ne faudrait rien moins que des preuves péremptoires.

« Or, Messieurs, quelles sont ces preuves

(1) Dom Mabillon : *Vetera Analecta*, page 222.
(2) *L. c.*, p. 65 et 66.

péremptoires? Je les ai vainement cherchées dans le Père Sirmond et dans le docteur Launoy, les deux adversaires les plus sérieux de l'ancienne tradition de l'Église de Paris. Il n'est aucune de leurs objections qui n'ait été refutée par des critiques non moins distingués, tels que Noël Alexandre, Hugues Ménard, les Pères Halloix, Lanssel, Cordier, Chifflet, etc...

« Reste enfin l'argument négatif tiré du silence de la tradition pendant les premiers siècles : c'est l'arme favorite de Launoy qui en abuse de la façon la plus étrange. Saint Augustin raillait les Juifs qui, pour nier la résurrection de Jésus-Christ, invoquaient le témoignage des gardes endormis auprès du tombeau ; or, je ne sais si le témoignage de gens qui se taisent a beaucoup plus de force que celui de gens qui dorment : le sommeil des uns et le silence des autres me paraissent rentrer à peu près dans la même catégorie de preuves. Certainement, si du Ier au VIe siècle, l'histoire détaillée de l'apostolat de saint Denys avait été écrite par un ou par plusieurs auteurs, leur silence sur l'identité du premier évêque de Paris avec l'Aréopagite pourrait paraître surprenant ; mais qui ne sait que nous ne possédons aucun document de ce genre? Il en résulte une absence de preuves favorables, je le veux bien, mais nullement un argument contraire...

« Après le VIe siècle, la littérature est en pleine décadence dans la Gaule franque jusqu'au règne de Charlemagne, où l'école d'Alcuin vient lui donner un nouvel essor. C'est alors qu'on recueille de toutes parts les traditions du passé pour en perpétuer le souvenir. Or, cette époque de restauration littéraire est précisément celle où Hilduin rédige les Actes de saint Denys, où Raban-Maur compose l'histoire des Apôtres de la Provence. Vous voyez, Messieurs, qu'on ne saurait exiger de monument plus ancien, si l'on examine l'état des lettres en France avant le VIIIe siècle. De même, le peu de mention que font les premiers écrivains grecs de saint Denys l'Aréopagite, loin de porter préjudice à notre sentiment, le favorise bien plutôt. Pourquoi, en effet, ce silence complet qu'ils gardent sur un tel personnage, sur sa vie, sa mort, le lieu de sa sépulture, si ce n'est parce que son voyage en Occident, où il finit ses jours, l'avait fait perdre de vue aux historiens orientaux? De là cette facilité avec laquelle les auteurs grecs du VIIIe et du IXe siècle ont adopté sur ce point le sentiment des latins, et qui serait inexplicable si une tradition contraire avait eu cours en Orient. Donc, en résumé, l'argument négatif qu'a fait valoir l'école de Launoy n'est d'aucune force et ne saurait contre-balancer les preuves positives qui établissent l'identité de saint Denys l'Aréopagite avec le premier évêque de Paris (1). »

Après avoir établi que saint Denys l'Aréopagite a été envoyé dans les Gaules au Ier siècle, par le pape saint Clément, — M. l'abbé Frappel prouve l'authenticité des écrits du même Saint, et en examine le caractère doctrinal et la valeur littéraire qu'il nous met à même d'apprécier par une analyse intéressante à laquelle nous allons faire quelques emprunts.

III

« Parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne, il s'en trouve un dont la destinée est peut-être sans exemple dans l'histoire. Un voile mystérieux recouvre sa naissance. Comme ce fleuve de l'Égypte dont les sources se dérobent à la curiosité du voyageur, le livre dont je parle cache son origine dans l'obscurité d'une tradition silencieuse. Nulle voix contemporaine ne s'élève pour en signaler l'apparition ; quelques siècles s'écoulent pendant lesquels il est à peine possible d'en suivre la trace. Vous diriez une énigme placée au seuil de l'Église et dont le premier âge chrétien nous a laissé le soin de déchiffrer le sens. Mais voici que tout à coup cet antique monument déchire les ténèbres qui l'enveloppent pour paraître au grand jour de la publicité ou de la discussion ; et comme si tout devait être singulier dans la fortune de ces écrits, ce sont des hérétiques qui les étalent sous les yeux du monde étonné, bien que l'orthodoxie en soit irréprochable. A partir de ce moment l'attention s'y attache : lus, étudiés, analysés, ces livres deviennent l'objet d'une admiration toujours croissante. L'Église d'Orient y voit une sorte de somme théologique qu'interprètent tour à tour ses meilleurs écrivains. De là ils passent en Occident où leur renommée est encore plus vaste et leur influence plus puis-

(1) *L. c.*, p. 76 à 81.

sante. Le moyen âge en fait une des bases de son enseignement, et l'on a tout dit en rappelant que saint Thomas les commente, que saint Bonaventure les imite. Arrive la Réforme et aussitôt la scène change. Alors l'admiration fait place à une froide indifférence ou à une hostilité ouverte, et ces livres si célébrés dans le passé reçoivent pour le moins autant d'injures qu'ils avaient recueilli d'éloges auparavant. La plupart en nient l'authenticité; plusieurs cherchent à en diminuer la valeur; et ceux-là mêmes qui ne leur refusent pas tout mérite n'invoquent plus que timidement une autorité méconnue par le grand nombre. C'est au milieu de ce double concert d'applaudissements et de réprobations que ce livre est arrivé jusqu'à nous, également chargé d'anathèmes et de louanges.

« Je veux parler des œuvres attribuées à saint Denys l'Aréopagite (1). »

Ainsi s'exprime M. l'abbé Freppel avec une assurance qui peut étonner certains esprits craintifs, mais qui est le caractère et le signe de la confiance en la bonté d'une cause. On ne va si franchement au-devant des obstacles, on ne se pose si nettement des objections qu'autant qu'on a l'espoir — la certitude, — de briser les uns et de réfuter les autres, et telle est la position de la vraie critique devant les œuvres de saint Denys l'Aréopagite.

Elles sont authentiques; reste à expliquer leur origine et le mouvement d'idées qui les inspira.

On comprend que le protestantisme ne néglige rien pour se débarrasser d'un ouvrage qui le condamne; aussi n'y a-t-il rien à répondre à ses fins de non-recevoir dont — aux deux derniers siècles, — des savants distingués, tels que Noël Alexandre, Halloix, Schelstrate, Martin Delrio, Cordier, Lanssel et de nos jours, M. l'abbé Darboy (2), actuellement évêque de Nancy, ont fait bonne et complète justice.

M. l'abbé Freppel divise cette somme théologique en trois parties bien distinctes, dont la première traite de Dieu en lui-même, tandis que la deuxième considère Dieu dans ses rapports avec les créatures, et que la troisième envisage les créatures dans leur retour vers Dieu comme vers leur fin dernière.

Plan large et fécond s'il en fut jamais!

A la première division appartenaient surtout les *Institutions théologiques* que nous ne possédons plus et dans lesquelles l'auteur traitait de l'unité de nature et de la trinité des personnes en Dieu ainsi que de l'incarnation du Verbe.

C'est dans cette classe d'écrits qu'il faut ranger également le livre des *Noms divins* qui contient l'explication des attributs de Dieu, et la *Théologie symbolique* qui n'est pas arrivée jusqu'à nous et qui rendait raison des figures qu'on applique métaphoriquement à Dieu.

La deuxième partie de cette vaste synthèse comprenait le livre *de l'âme*, celui *des choses intelligibles et des choses sensibles*, qui par malheur sont perdus : véritable programme de psychologie qui servait d'introduction à l'économie surnaturelle de la foi.

C'est dans cet ordre de conceptions plus hautes que le philosophe chrétien entre hardiment avec les deux traités *de la Hiérarchie céleste* et *de la Hiérarchie ecclésiastique* : l'un passe en revue les différents ordres qui forment la milice des anges; l'autre expose la constitution de l'Église et la théorie des sacrements.

Enfin, le livre de la *Théologie mystique* considère les créatures dans leur retour vers le Créateur dans leur union définitive avec Dieu, principe et fin de toutes choses : cette troisième partie achève le couronnement de l'œuvre de saint Denys l'Aréopagite.

Il y a dans notre illustre Apôtre un saint et un homme de génie; un saint dont le maître semble l'avoir enlevé avec lui jusqu'au plus haut des cieux. Est-il besoin de nommer saint Paul? Un homme de génie, — c'est incontestable lorsqu'on lit ces pages où le souffle de la plus admirable poésie s'unit à la pureté rigoureuse de l'orthodoxie.

Pour en revenir à la question si importante de l'authenticité des écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite, — le plus grand argument ou plutôt, l'objection la plus spécieuse que l'on produise à leur égard est tirée du silence des Pères les plus anciens.

« Or, — dit très-bien M. l'abbé Freppel, — ce silence... s'explique sans difficulté. La

(1) *L. c.*, p. 82 et 83.

(2) *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite, traduites du grec*, par M. l'abbé Darboy. (Paris, 1845, chez Bray.)

rareté des exemplaires à une époque où les moyens de publicité étaient fort restreints; le peu de copies que l'on dut faire d'un livre qui, n'étant pas une œuvre polémique ou un écrit de circonstance, ne devait guère se reproduire; l'obscurité inévitable d'un ouvrage auquel son caractère scientifique ne permettait pas de devenir populaire; les habitudes de la controverse qui excluaient en quelque sorte toute autre citation que celle des Écritures, comme on le voit dans les discussions de saint Athanase avec les Ariens; la discipline du secret qui empêchait absolument de propager un écrit où se trouvent exposés en détail les rites et les cérémonies de plusieurs sacrements; la défense formelle, répétée par l'auteur lui-même à différentes reprises, de communiquer son enseignement à d'autres qu'aux pontifes (1) : voilà autant de motifs propres à faire comprendre le voile mystérieux qui recouvrait les œuvres de l'Aréopagite pendant les premiers siècles de l'Église. Comment s'étonner qu'elles soient restées ignorées du grand nombre?... » (2)

Mais, le silence que les anciens Pères ont gardé sur les œuvres de saint Denys l'Aréopagite n'est pas aussi rigoureux qu'on a bien voulu le dire. Ainsi, dès le IIIe siècle, un passage du livre de la *Hiérarchie céleste* apparaît avec le nom de saint Denys l'Aréopagite dans une homélie d'Origène; saint Denys, évêque d'Alexandrie, interprète les œuvres de son illustre homonyme dans un commentaire qu'Anastase le Sinaïte et le philosophe saint Maxime avaient encore sous les yeux trois siècles plus tard.

Au IVe et au Ve siècle, saint Jean Chrysostôme, admirant la doctrine de l'Aréopagite, l'appelle un aigle céleste... Quoi de plus!...

Arrive le VIe siècle, et alors les écrits de notre Apôtre envahissent le domaine de la publicité en Orient et en Occident. En Occident le pape saint Grégoire le Grand emprunte les paroles de celui qu'il appelle un antique et vénérable Père.

Au VIIe siècle, le pape Martin Ier, en plein concile de Latran, cite les œuvres de l'Aréopagite, sans qu'il s'élève aucune réclamation contre leur authenticité parmi les cent quatre évêques qui composent l'auguste assemblée.

Au VIIIe siècle, le pape Adrien transcrit, dans sa lettre à Charlemagne, des passages empruntés aux mêmes écrits et qu'il rapporte à leur véritable origine; et le deuxième concile de Nicée consacre par sa haute approbation l'opinion générale de l'époque sur le point qui nous occupe.

Du IXe au XVIe siècle, l'authenticité des œuvres de saint Denys l'Aréopagite n'a pas recueilli moins de suffrages qu'auparavant, — en Orient et en Occident.

En Occident, à peine la restauration des lettres chrétiennes a-t-elle commencé avec Charlemagne, que les œuvres de saint Denys l'Aréopagite franchissent le seuil des écoles du moyen âge. Admirées par Hilduin, abbé de Saint-Denys, par Hincmar, archevêque de Reims, et par Anastase le bibliothécaire de l'Église romaine, traduites du grec par Scot Erigène, elles devinrent pour la Scolastique naissante un modèle et une source. Il ne se trouva personne pour disputer au disciple de saint Paul l'honneur d'avoir élevé ce beau monument. Après que le génie initiateur d'Erigène eut adopté pour son œuvre le plan et les idées de l'Aréopagite, une foule de travaux surgirent pour développer ce fonds primitif. Pour Pierre Lombard comme pour Albert le Grand, saint Denys est une autorité irréfragable. A l'exemple de Jean de Salisbury, saint Thomas écrit un commentaire sur le *Traité des noms divins;* et tandis que Hugues de Saint-Victor explique le livre *de la Hiérarchie céleste*, saint Bonaventure imite celui *de la Hiérarchie ecclésiastique.* C'est ainsi que les œuvres de l'Aréopagite arrivent jusqu'au XVIe siècle dans la possession d'une gloire non troublée.

Alors, deux réfugiés de Constantinople, — George de Trébizonde et Théodore Gaza, — ouvrent l'attaque que continuent Erasme et Laurent Valle. Mais les savants de la Renaissance ne se laissèrent pas tous entraîner dans cette voie de réaction : l'Aréopagite trouva des défenseurs parmi des hommes d'un grand savoir, tels que Marsile Ficin, Pic de La Mirandole, Guillaume Budé, Génébrard, Lefèvre d'Étaples, le cardinal Bessarion; et la Faculté de théologie de Paris, dont M. l'abbé Freppel déclare hautement qu'il

(1) *Hiérarchie ecclésiastique*, c. I, 1, 5. — *Des noms divins*, I, 8. — *Théologie mystique*, I, 2.

(2) P. 88 et 89.

aime à suivre la tradition sur ce point (1), flétrit de sa censure le sentiment d'Erasme. Il va sans dire que la Réforme mit tout en œuvre pour discréditer des écrits qui la condamnent : Luther épuisa contre eux le vocabulaire de ses injures habituelles; Scaliger poursuivit de ses invectives les plus grossières ceux qui en défendaient l'authenticité. Dans leur ardeur à dépouiller saint Denys de son plus beau titre de gloire, les protestants ne craignirent pas de faire un appel à l'Église grecque; mais la réponse qu'ils reçurent de Jérémie, patriarche de Constantinople, leur ôta toute envie de revenir à la charge. Enfin l'école de Launoy ne pouvait manquer de faire cette nouvelle concession à l'esprit d'innovation qui soufflait dans la critique au XVIIe siècle; elle sacrifia sans le moindre scrupule la tradition des âges précédents. Toutefois ses objections ne restèrent pas sans réponse : l'authenticité des œuvres de saint Denys l'Aréopagite a été soutenue jusqu'à nos jours par les érudits modernes dont on a lu ci-dessus les noms.

« Telle a été la fortune de ce monument littéraire dans les siècles chrétiens..... Les contradictions partielles de ces derniers temps s'effacent devant l'unanimité des suffrages recueillis pendant plus de douze cents années (2). »

IV

C'est par le livre des *Noms divins*, que M. l'abbé Freppel commence l'examen et l'analyse des œuvres de saint Denys l'Aréopagite.

Notre intention ne saurait être d'entrer dans le détail minutieux qu'a dû s'imposer le savant professeur de Sorbonne, qui a consacré trois leçons à ce monument admirable, — plus de 50 pages très-compactes (3).

Quelques citations choisies nous suffiront pour faire apprécier la profondeur et le génie de l'Aréopagite en présence des mystères ineffables de Dieu.

Après s'être d'abord demandé s'il est possible de donner à Dieu un nom qui lui convienne et avoir résolu affirmativement cette question, saint Denys, — en présence de l'auguste Trinité, — distingue les noms qui conviennent également aux trois personnes divines et les noms propres à chacune, et pour montrer que la plus stricte unité subsiste en Dieu avec la distinction la plus réelle, l'Aréopagite fait cette belle comparaison :

« C'est ainsi, — dit-il, — pour me servir d'exemples sensibles et familiers, que dans un appartement éclairé de plusieurs flambeaux, les diverses lumières s'allient et sont toutes en toutes, sans néanmoins confondre ni perdre leur existence propre et individuelle, unies avec distinction et distinctes dans l'unité. Effectivement, de l'éclat projeté par chacun de ces flambeaux, nous voyons se former un seul éclat total, une même splendeur indivise, et personne que je sache, ne pourrait, dans l'air qui reçoit tous ces feux, discerner la lumière de ce flambeau d'avec la lumière des autres, ni voir celle-ci sans celle-là, toutes se trouvant réunies et non pas mélangées en un commun faisceau. Que si l'on vient à enlever de l'appartement une de ces lampes, l'éclat qu'elle répandait sortira en même temps, mais elle n'emportera rien de la lumière des autres, comme elle ne leur laissera rien de la sienne propre; car, ainsi que je l'ai dit, l'alliance de tous ces rayons était intime et parfaite, mais n'impliquait ni altération ni confusion. Or, si ce phénomène s'observe dans l'air qui est une substance grossière, et à l'occasion d'un feu tout matériel, que sera-ce donc de l'union divine, si infiniment supérieure à toute union qui s'accomplit, non-seulement entre les corps, mais encore entre les âmes et les purs esprits (1). »

Avant d'expliquer le premier attribut de Dieu, — la bonté, — saint Denys cherche dans l'élévation de l'âme vers Dieu le moyen de pénétrer dans les profondeurs de l'essence suprême.

« C'est par la prière — dit-il, — que l'homme s'élève à la contemplation sublime des splendeurs de la divine bonté : tels, si une chaîne lumineuse attachée à la voûte des cieux descendait sur la terre, et que, la saisissant, nous portions sans cesse et l'une après l'autre les mains en avant, nous croirions la tirer à nous, tandis qu'en réalité,

(1) P. 92.
(2) P. 93.
(3) P. 93 à 147.

(1) *Des noms divins*, c. II, 1.

elle resterait immobile à ses deux extrémités, et que c'est nous qui avancerions vers le splendide éclat de son radieux sommet. Tels encore si, montés dans un navire, nous tenions, pour nous aider, un câble fixé à quelque rocher, nous ne ferions pas mouvoir le rocher, mais bien plutôt nous irions à lui, et le navire avec nous. Tel enfin, si du bord d'un bateau quelqu'un venait à pousser les montagnes du rivage, il n'ébranlerait certes pas ces masses fixes et immobiles, mais lui-même s'éloignerait d'elles, et plus son effort serait violent, plus il se rejetterait au loin. C'est pourquoi dans tous nos actes, et surtout quand il s'agit de traiter des choses divines, il faut débuter par la prière, non pas afin d'attirer à nous cette force qui n'est nulle part et qui est partout, mais pour nous abandonner et nous unir à elle par un souvenir et des invocations pieuses (1). »

M. l'abbé Freppel fait remarquer ici avec quel rare bonheur l'enthousiasme de la poésie religieuse s'allie dans ce passage à la profondeur métaphysique.

« Tel est, en effet, le caractère propre des écrits de l'Aréopagite. Au milieu d'une rigueur de déductions presque géométrique resplendit une magnificence de forme que Platon n'a point surpassée (2). »

Voici, par exemple, le tour figuré qu'imagine saint Denys pour expliquer que la lumière est un symbole de la bonté divine :

« De même que la bonté du Dieu infini pénètre tous les êtres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus infimes, et les surpasse tous, sans que les plus sublimes puissent atteindre son excellence, ni les plus vils échapper à ses étreintes; comme elle répand sa lumière sur tout ce qui en est susceptible, et crée, vivifie, maintient, perfectionne; comme elle est la mesure, la durée, le nombre, l'harmonie, le lien, le principe et la fin de toutes choses : tel, image visible et lointain écho de la bonté divine, le soleil, fanal immense, inextinguible, resplendit en tous les corps que peut envahir la lumière, fait briller son éclat et enveloppe le monde visible, la terre et les cieux de la gloire de ses rayons. Et si quelques objets n'en sont point pénétrés, ce n'est pas qu'il ne puisse les atteindre ou qu'il les frappe trop facilement, c'est que les objets eux-mêmes ne présentent que des éléments grossiers peu propres à recevoir la lumière : aussi semble-t-il passer outre pour étaler ses richesses dans les corps mieux disposés; mais rien de ce qui se voit n'échappe à l'action universelle de ce vaste foyer (1). »

Ailleurs, saint Denys veut montrer que dans l'Écriture sainte l'essence suprême, pure et sans forme, est dépeinte sous l'image du feu, parce que cet élément offre dans ses propriétés sensibles comme une obscure ressemblance avec la nature divine. Ici la poésie du style s'élève jusqu'au ton lyrique :

« Le feu matériel est répandu partout et il se mêle, sans se confondre, avec tous les éléments dont il reste toujours distingué : éclatant de sa nature, il est cependant caché, et sa présence ne se manifeste qu'autant qu'il trouve matière à son activité; violent et invisible, il dompte tout par sa force propre et s'assimile énergiquement ce qu'il a saisi; il se communique aux objets et les modifie en raison directe de leur proximité; il renouvelle toutes choses par sa vivifiante chaleur et brille d'une lumière inextinguible. Toujours indompté, inaltérable, il discerne sa proie; nul changement ne l'atteint, il s'élève vers les cieux, et par la rapidité de sa fuite, semble vouloir échapper à tout asservissement; doué lui-même d'une mobilité incessante, il met en mouvement ce qui l'approche; il enveloppe ce qu'il dévore et ne s'en laisse point envelopper; il n'est point un accident des autres substances. Ses envahissements sont lents, insensibles, et ses splendeurs éclatent dans les corps auxquels il s'est pris. Il est impétueux et fort, présent à tout d'une façon inaperçue. Qu'on l'abandonne à son repos, il semble anéanti; mais qu'on le réveille, pour ainsi dire, par le choc, à l'instant il se dégage de sa prison naturelle, il rayonne et se précipite dans les airs, se communique libéralement sans s'appauvrir jamais (2). »

Cette description du feu est d'une grande beauté. Ce n'est plus le philosophe qui disserte, c'est le poète qui chante. On dirait d'une hymne!...

(1) *Des noms divins*, c. III, 1.
(2) P. 100.

(1) *Ibidem*, c. IV, 4.
(2) *De la hiérarchie céleste*, c. XV, 2.

C'est la poésie religieuse se mettant au service de la métaphysique et lui en empruntant sa rigoureuse exactitude, en même temps qu'elle lui prête un souffle puissant et nouveau. C'est en cela que saint Denys est surtout un écrivain dont la profondeur égale l'originalité.

V

Venons maintenant aux livres de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*.

En expliquant les attributs de Dieu, saint Denys avait été conduit à envisager la création en général, comme un effet de la puissance, de la sagesse et de la bonté divine. Mais il fallait de plus étudier l'œuvre de Dieu dans les deux grandes divisions de l'ordre intellectuel et moral, en s'occupant successivement des Anges et des hommes : tel est l'objet des deux traités de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*.

Le principe général qui domine le premier de ces traités, c'est que le monde des esprits, comme celui des corps, est régi, par la loi de la gradation ; car l'harmonie ou la beauté résulte de l'unité dans la variété. Cela posé, voici le plan du monde invisible tel que saint Denys le déroule à nos yeux.

Au dessus de l'échelle des êtres, apparaît comme un soleil infini l'essence divine. C'est de ce foyer suprême que les premiers rayons de la lumière céleste descendent immédiatement sur les intelligences les plus parfaites. Celles-ci, semblables à un miroir à deux faces qui renvoie l'image qu'il reçoit, réfléchissent à leur tour sur les esprits d'un rang inférieur, cette clarté empruntée dont elles brillent; et ainsi le rayon divin descend, descend encore, descend toujours jusqu'au dernier échelon de l'intelligence.

Saint Denys déploie hardiment la milice céleste à travers le monde invisible comme une chaîne immense qui part du principe de toutes choses, et dont chaque anneau se rattache à celui qui le précède pour soutenir celui qui le suit :

« En raison de leur proximité de Dieu, les intelligences du premier rang, initiées par les splendeurs augustes qu'elles reçoivent immédiatement, s'illuminent et se perfectionnent sous l'influence d'une lumière à la fois plus mystérieuse et plus évidente : plus mystérieuse parce qu'elle est plus spirituelle et douée d'une plus grande puissance de simplifier et d'unir ; plus évidente, parce qu'alors, puisée à sa source, elle brille de son éclat primitif, qu'elle est plus entière et pénètre mieux ces pures essences. A cette première hiérarchie obéit la deuxième ; celle-ci commande à la troisième, qui est préposée à la hiérarchie des hommes ; et suivant ainsi l'ordre harmonique de leur constitution, elles s'élèvent l'une par l'autre vers Celui qui est le souverain principe et la fin de toute belle ordonnance (1). »

Saint Denys distribue les pures intelligences en trois hiérarchies, dont chacune comprend trois ordres. Chaque ordre a son nom particulier ; et parce que tout nom est l'expression d'une réalité, chaque ordre a véritablement ses propriétés et ses fonctions spéciales.

Voici le magnifique tableau de la première hiérarchie, tel que le trace l'éminent écrivain mystique :

« Telle est, autant que je puis le savoir, la première hiérarchie des cieux : rangée comme un cercle autour de la divinité, elle l'environne immédiatement, et au milieu des joies d'une connaissance permanente, elle tressaille dans la merveilleuse fixité de cet élan sublime qui emporte les Anges. Elle jouit d'une foule de suaves et pures visions ; elle brille sous le doux reflet de la clarté infinie ; elle est nourrie d'un aliment divin, tout à la fois abondant, puisque c'est la première distribution qui s'en fait, et réellement un, et parfaitement identique, à cause de la simplicité de l'auguste substance. Bien plus, elle a l'honneur d'être associée à Dieu et de coopérer à ses œuvres, parce qu'elle retrace dans les limites de la créature les perfections et les opérations divines. Elle connaît d'une façon suréminente plusieurs ineffables mystères, et entre, selon sa capacité, en participation de la science du Très-Haut. En effet, la théologie a enseigné à l'humanité les hymnes que chantent ces sublimes esprits, et dans lesquelles on découvre l'excellence de la lumière qui les inonde : car, pour parler le langage terrestre, quelques-uns d'entre eux répètent, comme la voix des grandes eaux : « Bénie soit la gloire de Dieu du

(1) *De la hiérarchie céleste*, x, 1.

saint lieu où il réside (1)! » D'autres font retentir ce majestueux et célèbre cantique : « Saint, saint, saint est le Seigneur des armées, toute la terre est pleine de sa gloire (2). »

La hiérarchie céleste et la hiérarchie ecclésiastique ont le même principe et le même but, car les hommes, aussi bien que les Anges, reçoivent de Dieu la lumière, la force et la vie surnaturelles qui doivent les ramener à lui; mais elles diffèrent par la manière dont les choses saintes sont dispensées aux uns et aux autres. Le mode d'illumination des pures intelligences n'a rien de sensible ni de corporel, tandis que l'économie de la foi, se proportionnant à la nature humaine, est toute symbolique : c'est par le moyen d'images ou de signes matériels que l'homme s'élève d'ordinaire aux choses intelligibles. Cette différence radicale entre l'Ange et l'homme détermine le caractère particulier des deux hiérarchies :

« Ce n'est qu'à l'aide d'emblèmes matériels que notre intelligence grossière peut contempler et reproduire là constitution des ordres célestes. Dans ce plan, les pompes visibles du culte nous rappellent les beautés invisibles; les parfums qui embaument les sens représentent les suavités spirituelles; l'éclat des flambeaux est le signe de l'illumination mystique; le rassasiement des intelligences par la contemplation a son emblème dans l'explication de la sainte doctrine; la divine et paisible harmonie des cieux est figurée par la subordination des divers ordres des fidèles, et l'union avec Jésus-Christ par la réception de la divine Eucharistie. Il en est ainsi de toute autre grâce : les natures célestes y participent d'une façon qui n'est pas de la terre, et l'homme, par le moyen de signes sensibles (3). »

Passant ensuite à la mystique des sacrements et des cérémonies de l'Église, saint Denys montre partout — avec un art ingénieux et délicat, — la leçon morale à travers les symboles matériels, comme (pour ne citer qu'un exemple,) lorsqu'il explique pourquoi l'huile sainte consacrée par le Pontife

(1) Ezéchiel, III, 12.

(2) Isaïe, VII, 3. — *De la hiérarchie céleste*, VII, 4.

(3) *De la hiérarchie céleste*, I. 3.

est tenue sous un voile; la poésie religieuse n'a rien de plus suave ni de plus élevé :

« De même que, dans un ordre de choses sensibles, le peintre, s'il considère fixement son original, sans détourner la vue sur aucun autre objet, sans diviser son attention, doublera pour ainsi dire celui qui pose devant lui, et offrira la vérité dans sa ressemblance, le modèle dans son image, et à part la différence des substances, les reproduira l'un dans l'autre; ainsi, par la constante et studieuse contemplation du suave et mystérieux archétype, les peintres spirituels, amis du beau, obtiendront de ressembler à Dieu avec une admirable exactitude. Aussi, s'occupant sans relâche de façonner leur âme d'après cette beauté intelligible qui est si ravissante, ils ne pratiquent aucune de leurs sublimes vertus pour être vus des hommes, comme parle l'Écriture; mais cette huile tenue sous voile est un précieux symbole où ils apprennent que l'Église cache ce qu'elle a de plus sacré. C'est pourquoi, vivantes images du Seigneur, ils ensevelissent religieusement au fond de leur âme leurs saintes et divines vertus; et l'œil fixé sur la suprême intelligence, ils ne sont ni visibles pour ceux qui ne leur ressemblent pas, ni tentés de les regarder eux-mêmes. Fidèles à leur dessein, ils aiment ce qui est réellement juste, honnête, et non pas ce qui semble tel; ils n'aspirent point à ce que le vulgaire nomme gloire et félicité; mais à l'imitation de Dieu, discernant ce qui est essentiellement bien ou mal, ils deviennent d'augustes images de la divine suavité, qui, possédant en soi le parfum du bien, ne l'exhale point pour la foule que séduisent les apparences, mais imprime la vraie beauté dans les âmes qui lui ressemblent (1). »

C'est ainsi que le disciple de saint Paul sait tirer de chaque cérémonie du culte le sens spirituel qu'elle renferme.

Tel est — en bien peu de mots, — le crayon (pour ainsi dire), et l'esquisse rapide de l'œuvre de saint Denys, véritable comme théologique qui s'offre à nous au seuil du Ier siècle du christianisme, et — répétons-le avec un noble orgueil, — bien que la date et le lieu de la composition des écrits de saint

(1) *De la hiérarchie ecclésiastique*, IV, 3e partie, 2.

Denys l'Aréopagite les reportent vers la Grèce, nous avons le droit d'être heureux et fiers que la Providence en ait fait rejaillir l'honneur sur les Gaules et sur le siége de Paris dont cet illustre disciple du grand saint Paul fut le premier évêque...

Quelques mois avant sa mort, le Révérend Père Ventura, dont le génie était si bien fait pour comprendre celui de saint Denys dont il était le grand admirateur, nous disait, après avoir lu dans nos *Annales hagiologiques* les Actes dûs à la plume d'Hilduin :

« Quel dommage que vous n'ayez pas couronné la traduction de ce beau monument par une analyse des œuvres de saint Denys l'Aréopagite ! »

Nous déclinâmes notre incompétence en théologie et tout nous portait à espérer que la bienveillante affection que le célèbre prédicateur sicilien avait vouée à notre œuvre lui vaudrait cette analyse de sa plume même, lorqu'une mort prématurée trompa notre attente.

Le Révérend Père Ventura eût été heureux de voir les œuvres de saint Denys popularisées par la voix diserte et éloquente de M. l'abbé Freppel et il eût applaudi à cette éclatante réhabilitation d'une des gloires de l'Église et de la France.

XXXI

PASSION

DE SAINTE URSULE

ET DES ONZE MILLE VIERGES, SES COMPAGNES, — TOUTES MARTYRES, A COLOGNE, EN L'AN 237, — ÉCRITE, AU SEPTIÈME SIÈCLE, PAR SAINT CUNIBERT, ÉVÊQUE DE COLOGNE.

S'il est une tradition antique, populaire, non interrompue, universelle et par conséquent incontestable, — c'est bien celle qui se rattache à la mémoire de l'illustre sainte Ursule et de ses *onze mille compagnes*, Vierges et Martyres, comme elle et avec elle, dans la première moitié du III[e] siècle.

Consacrée par mille témoignages vénérables (1), au premier rang desquels il faut mettre celui de la liturgie romaine — cette tradition est même corroborée par des écrivains et critiques hérétiques, des protestants, tels que Beatus Rhenanus (2), Henri Pantaléon (3), Jean Stumfius (4), Sébastien Munster (5), Christian Wurstisen (6), Guillaume Camden (7) et Théodore Thummius de Tubingen (8), — pour ne citer que quelques-uns des plus accrédités auprès de leurs coreligionnaires.

On peut suivre — à partir de l'année 237 (celle même du martyre de sainte Ursule et de ses compagnes), jusqu'à nos jours, — sans la moindre interruption, la tradition de leur illustre mémoire, mémoire qui, à l'instant même où nous écrivons ces lignes, reçoit un éclatant hommage dans la reproduction d'un remarquable monument religieux et artistique, — l'antique légende du martyre des vierges de Cologne, éditée à Paris (9).

(1) Recueillis par le pieux et savant Jésuite Hermann Crombach, dans un grand ouvrage dont le titre est toute une révélation : *Sancta Ursula vindicata, (Sainte Uusule vengée !)* Cologne, 2 vol. in-fol. 1647. —Voyez aussi, du même auteur : *Auctarium Sanctæ Ursulæ vindicatæ, contra quosdam impugnatores*, (Cologne, 1669, in 4°). On doit au même érudit un volumineux travail consacré à l'histoire des trois rois Mages, sous ce titre : *Primitiæ gentiùm, seu historia SS. triùm regùm Magorùm.* (Cologne, 1654, 3 vol. in fol.)

(2) Rerum Germanicarùm, *lib.* III.

(3) Prosopographia illustriùm virorùm totius Germaniæ.

(4) Schweizer-chronica, *lib.* XII, *de Rauracis cap.* XXIII.

(5) Cosmographia universalis, *lib.* III, *cap.* XCIV.

(6) Epitome Historiæ Basileensis, — in serie Episcoporùm Rauracensiùm et Basileensiùm, et in cap. VI.

(7) Britannia, etc.

(8) In Historico Theologico de festu edito anno 1624.

(9) Par M. Kellerhoven. Ses belles chromolithographies reproduisent les anciens tableaux de l'église Sainte-Ursule à Cologne. — Voyez aussi l'ouvrage intitulé : *Les trésors sacrés de Cologne, objets d'art du moyen âge, conservés dans les églises et dans les sacristies de cette ville*, dessinés et décrits par Franz Bock, traduit de l'Allemand par MM. W. et E. de Suckau. (Chez Morel et C[ie], éditeurs, 18, rue Vivienne, à Paris.)

Le XVII[e] siècle — époque fatale, au point de vue religieux, surtout en France, — vit susciter à sainte Ursule et à ses compagnes des antagonistes qui se recrutèrent dans le camp du Gallicanisme et du Jansénisme, alliés naturels, et ennemis jurés de toutes les traditions.

Au milieu du concert de louanges que le monde catholique formait, depuis tant de siècles, en l'honneur des Martyres de Cologne, on entendit ces paroles, aussi légères qu'irrévérencieuses, d'Adrien de Valois :

« Il y a eu une sainte Ursule martyre « suivant la commune opinion. On ignore « néanmoins de quel temps elle a été. Mais « je suis très-humble serviteur des onze « mille Vierges. La fable est un peu trop « manifeste, pour pouvoir la souffrir. Voici « sur quoi cette erreur est fondée, suivant « la conjecture du savant Père Sirmond. « Ceux qui ont forgé cette belle histoire, « ayant trouvé dans quelques martyrologes « manuscrits, SS. URSULA ET UNDECIMILLA « V. M. c'est-à-dire : *Sanctæ Ursula et Undecimilla Virgines Martyres*, et s'étant « imaginés qu'*Undecimilla* avec le V. et l'M. « qui suivaient était un abrégé pour *Undecim millia Virginùm Martyrùm*, ont fait « là-dessus ce roman que nous avons aujourd'hui.

« Je ne comprends pas comment les « Docteurs de Sorbonne, parmi lesquels il « y a tant d'habiles gens, ont bien voulu « laisser pour patrones tutélaires de leur « église cette troupe de Saintes de contrebande, pendant qu'ils en avaient à choisir « tant d'autres de bon aloi (1). »

Voilà comment un homme — d'ailleurs érudit et critique distingué — a tranché l'importante question de sainte Ursule, avec un sans façon qui fait frémir sur les principes qui le lui inspiraient.

Quant à Baillet, — pour les ouvrages duquel Adrien de Valois (précité), professait une grande estime (2), — voici ce qu'il dit de sainte Ursule, avec cette outrecuidance qui le caractérise.

« L'histoire *fabuleuse* qu'on en a faite se trouve dans Surius. L'auteur n'était *assurément* pas aussi *docte qu'on l'a voulu faire croire*, ni aussi *habile qu'il aurait été nécessaire pour bien imposer* (1). *Il paraît qu'il a voulu* instruire et *divertir;* mais *on a quelque lieu de douter* s'il a été véritablement *imposteur* et *s'il a eu l'intention de se faire croire*. ON NE PEUT NIER QUE LUI OU SON ORIGINAL NE SOIT FORT ANCIEN, PUISQU'IL A FOURNI LA MATIÈRE DE CE QU'EN A DIT Wandalbert AU MILIEU DU IX[e] SIÈCLE. *Mais il y a bien d'autres fables d'une plus grande antiquité*...

« Pour ce qui est des autres ouvrages *faits pour étendre ou pour défendre* tout ce qu'on a publié de sainte Ursule, *tel qu'est* celui de Herman Crombrach (2), on ne peut être mieux puni de l'estime qu'on en fait que par *la peine de les lire*. On n'en exceptera *pas même* la *prétendue* histoire que sainte Elizabeth de Schonaug en a faite sur *une révélation qu'elle croyait en avoir eue* et *où elle a laissé glisser* tout ce qu'il a plu aux moines qui l'ont aidée à *compiler* le recueil *qu'on a publié de ses visions* (3). »

Puis Baillet renvoie au protestant Usserius, pour convaincre d'erreur ou de mensonge la tradition populaire, les révélations d'une Sainte et les conclusions sans réplique du savant jésuite Crombach. Mais, en citant l'autorité du protestant Usserius, *contre*, Baillet — suivant sa mauvaise foi accoutumée, — ne dit rien des témoignages protestants *pour* que nous avons cités ci-dessus. Tactique commode il est vrai; souverainement déloyale, s'il en fut jamais au monde !...

Acharné contre cette antique tradition, Baillet y revient et, plaçant au IV[e] ou V[e] siècle, cette Passion du III[e], il dit :

« Quelques savants (Sirmond, Valois, etc.) (4)

(1) Valesiana, etc, p. 49.

(2) Ibid, p. 207.

(1) C'est *en imposer* qu'aurait dû dire Baillet : la vertu et la vérité *imposent;* il n'y a que le vice et le mensonge qui *en imposent*. En se brouillant avec la logique, Baillet semble s'être brouillé avec la langue.

(2) Baillet estropie souvent le nom des gens. C'est *Crombach* qu'il faut lire.

(3) *Les Vies des Saints*, édition in-4°, tome VII, p. xxij.

(4) Voilà un *etc*. bien vague; il ne désigne pas *suffisamment* quels sont les critiques qui ont partagé l'étrange opinion du Père Simond et d'Adrien de Valois.

ont fait en notre siècle l'ouverture d'une opinion nouvelle qui, nous donnant l'explication du nom des *Onze mille*, réduirait ce prodigieux nombre des compagnes de sainte Ursule à une seule personne. Cette compagne unique de la Sainte, selon leur conjecture, aura porté le nom d'*Undecimilla*, d'où les copistes de martyrologes accoutumés, *comme on le sait*, à corrompre les noms et à multiplier les erreurs, auront formé *onze mille* en deux mots...

« Mais (ici Baillet recule; ce n'est, il est vrai, que pour hasarder une conjecture de la même force, on va le voir), il nous faut quelque chose de plus que des conjectures pour appuyer un sentiment si nouveau : et *nous avons à craindre que quelqu'un ne vienne nous faire voir que c'est une nouvelle erreur introduite pour chasser les anciennes.*

« *L'on trouve* quelque chose de plus plausible et de *moins hardi* dans l'opinion de *ceux* (1) qui donnent simplement *onze* compagnes au lieu de onze mille à sainte Ursule. Cette opinion peut favoriser le sentiment de ceux *qui se persuadent* que cette compagnie n'était *peut-être* autre chose qu'une communauté de vierges consacrées à Dieu qui avaient sainte Ursule pour supérieure, et qui demeuraient à Cologne ou aux environs. »

Baillet est si fier de sa découverte, qu'il met en marge de son livre ces mots :

Les *premiers* monastères n'étaient *souvent que de douze religieuses.* »

Et — comme effrayé du ton tranchant de son assertion, — il ajoute aussitôt ce correctif :

« *On ne* voit *rien que de très-probable* dans cette opinion, *et l'on pourrait produire bien des exemples d'événements semblables pour l'appuyer.* »

Ce beau raisonnement veut dire ceci :

« Sainte Ursule et ses *onze* religieuses furent massacrées par les Huns, parce que ces barbares ne faisaient grâce, en général, qu'aux couvents composés de plus de douze religieux ou religieuses. »

Voilà la force du raisonnement de Baillet, réduit à sa juste expression.

(1) *Ceux*, autre expression vague que Baillet affectionnait beaucoup et qu'il emploie à tout propos.

Selon *ce savant hagiographe* (comme l'appellent certains critiques de la même force et de la même école), *l'histoire de sainte Ursule nous est inconnue* (1).

Belle conclusion et digne de l'exorde !

Les étranges assertions ci-dessus énoncées, se produisirent au début du siècle dernier. Soixante ans plus tard, un autre *savant hagiographe*, — le *libre* traducteur d'Alban Butler, Godescard puisqu'il faut l'appeler par son nom, plaça sainte Ursule et ses compagnes *au milieu du* v^e^ *siècle* (comme avait fait Baillet, son maître), et cita à l'appui de ses assertions le témoignage du *protestant* Usserius. Son article sur les Saintes de Cologne n'est qu'une copie abrégée de l'ouvrage de Baillet; seulement, comme Godescard était souvent mal servi par sa mémoire, ses yeux ou peut-être son intelligence, il trouva le moyen de faire dire à Adrien de Valois juste tout le contraire de ce qu'il avait dit. Qu'on en juge plutôt :

« Quant à la conjecture, qu'une des saintes Martyres pouvait porter le nom d'*Undecimilla*, elle est destituée de toute espèce de preuves et rejetée unanimement par les bons critiques. Voyez *Valesiana*, *p.* 49. »

Ainsi parle Godescard (2) ; seulement, le *Valesiana* dit tout justement l'opposé de ce que lui prête Godescard. *E semper bene !...*

Il nous en a coûté de rapporter toutes ces inepties injurieuses à la mémoire de ces illustres Saintes, — l'honneur du monde catholique ; — mais, si grand qu'ait été notre dégoût, nous avons dû le surmonter.

Les brouillards amoncelés autour d'une des traditions les plus vénérables vont se dissiper devant le flambeau de la vraie science, — comme la nuit à l'approche de l'aurore, messagère du jour radieux.

Quittant les sentiers de l'erreur et du mensonge où nous avons montré de soi-disants savants fourvoyés, nous allons entrer dans la brillante carrière de la vérité la plus pure, qui éclaire d'une si magnifique auréole de gloire le front de sainte Ursule

(1) *Les Vies des Saints*, etc. Tome VII, p. 322 et 323.

(2) *Vies des Pères, des Martyrs, et des autres principaux Saints*, etc. tome X, p. 316 et 317 et la note *a* de la page 317. *(Édition originale.)*

et rejaillit sur les compagnes de son illustre martyre.

Et d'abord, voici la traduction de leur Vie écrite par un évêque, un saint, celui-là même à qui Dieu révéla (par une miraculeuse vision, dont tout un peuple fut témoin), le tombeau de sa bien-aimée Ursule (1).

Saint Cunibert (c'est le nom du biographe des saintes Vierges de Cologne), naquit de parents nobles et pieux dans la province de Moselle, en Austrasie, vers la fin du règne de Childebert II. Il fut formé à la piété dans sa première enfance par les instructions et les exemples de vertu de la bienheureuse Reine, sa mère.

Jeune encore, il fut nommé évêque de Cologne, malgré son humilité et ses efforts pour décliner un fardeau qu'il ne se croyait pas capable de porter; il n'était alors que diacre dans l'église de Trèves (623). Deux ans après (625), il assista au concile de Reims avec beaucoup d'autres saints évêques des quatorze provinces ecclésiastiques de la monarchie française.

Il fit paraître dans toute sa conduite tant de prudence, de sagesse et de capacité, que Dagobert Ier le mit à la tête de son conseil, dès l'an 629, et le fit succéder dans le ministère d'État à saint Arnould, évêque de Metz, lorsque ce prélat se retira dans la solitude. Saint Cunibert se vit ainsi chargé du poids des principales affaires du royaume, avec le bienheureux Pepin, maire du palais. Ils unirent leurs soins pour faire régner Dieu dans le royaume de leur maître et y faire fleurir la justice avec la piété. Dagobert et ses sujets furent heureux tant qu'ils suivirent les conseils de saint Cunibert.

Lorsque Dagobert établit son fils Sigebert, encore enfant, roi d'Austrasie (633), il lui donna pour gouverneur particulier saint Cunibert; ce pieux prélat s'occupa à faire de Sigebert un saint, et il y réussit : on peut juger de là quel prince ce fut. Appelé à partager avec le bienheureux Pepin le gouvernement du royaume d'Austrasie, Cunibert se fit remarquer par sa prudence et sa sagesse. Après la mort de Sigebert, il se retira dans son évêché (656), où il termina ses jours, le 12 novembre 663.

(1) En 640, un jour que saint Cunibert célébrait les divins mystères dans l'église de Cologne, une colombe plus blanche que la neige vint du ciel, et s'étant reposée quelque temps sur la tête de ce prélat, descendit ensuite sur la place où était la sépulture de sainte Ursule. Saint Cunibert fit creuser en ce lieu, et il y trouva les précieuses reliques de son corps couvertes d'une tombe, avec cette inscription :

SANCTA VRSVLA, REGINA

Sainte Ursule, Reine. — Il n'en prit alors que la tête, qu'il fit enfermer dans un riche reliquaire. Depuis, ce chef fut partagé entre diverses églises. Du Saussay (*Martyrologium Gallicanum*, 22 octobre,) dit que « la cathédrale de Paris possède le dessus du crâne de sainte Ursule, et les religieuses de Montmartre — ajoute-t-il, — en gardent une partie plus considérable qui opère souvent des guérisons miraculeuses. »

Pour les autres ossements, ils demeurèrent en terre jusqu'en 1156, époque à laquelle le vénérable Gerlac, abbé de Duitz, les leva solennellement.

CHAPITRE PREMIER.

Parents de sainte Ursule.

Sous le règne de notre Seigneur Jésus-Christ (1), lorsqu'après sa Passion, sa Résurrection et son Ascension, tous les confins de la terre se furent tournés vers Dieu et convertis à Lui, et qu'il n'y avait pas un coin de l'océan qui se dérobât à l'ardeur de sa foi (2) dans cette réunion des peuples en

(1) *Regnante Domino nostro Jesu Christo.* — Ce début est remarquable. Cette formule qui remonte à une haute antiquité était jadis très-usitée en tête des Actes des Martyrs; elle se rapporte à la prophétie de Daniel touchant le règne du Christ, surtout depuis le temps de Dioclétien. — Note de Crombach. *l. c. sup.* p. 2.

(2) *Nec Oceani angulus aliquis se à calore fidei absconderet.* — « Ces expressions se rapportent bien au temps du martyre de sainte Ursule, qui eut lieu en l'an 237, époque à laquelle tous les pays du monde connu — l'Europe, l'Asie et l'Afrique, — avaient été évangélisés, soit par les Apôtres eux-mêmes, soit par leurs disciples et leurs successeurs. Alors, un grand nombre de rois d'Asie, de Bretagne, d'Espagne et d'autres contrées professaient la foi catholique. » — Note de Crombach, *l. c. sup.* p. 2 et *Ibidem, lib.* IV, *cap.* XVII et XVIII.

un seul peuple et des rois en un même esprit pour servir le Seigneur; — il y eut, au pays de Bretagne (1), un homme du nom de Deonotus (1), (connu de Dieu, de vie et de nom), qui se montra si religieux observateur (en toutes choses), des dogmes catholiques, par dessus les autres hommes, qu'il n'oubliait jamais un seul instant quelle obéissance il devait à son Créateur; à tel point, qu'il exigeait que ses sujets acquittassent aussi le même tribut de soumission envers son Roi céleste, comme un devoir à l'égard de Celui qui a fait chacun de nous.

Or donc, comme Deonotus soumis au joug du Christ, sous les ordres duquel il combattait sans reproche, commandait [à son tour] aux autres [hommes], sans reproche et avec la plus grande équité, il prit et reçut — en même temps que la bénédiction promise à la race d'Abraham, — une épouse digne de lui, autant par la noblesse de sa naissance et la générosité de ses sentiments (2), que par la beauté de ses vertus.

Mais, de même que dans les vases de colère la justice de Dieu accumule, à coups redoublés, les éléments de ruine, pour les briser sans retour au jour du jugement; ainsi, sa miséricorde permet, la plupart du temps, à ceux qui le chérissent, d'avoir un avant-goût, même en ce monde, des richesses de sa bonté, afin qu'ils apprennent à attendre avec patience cette inénarrable gloire que n'a vue ni l'œil de l'homme, ni son oreille entendue, ni éprouvée son cœur.

—

CHAPITRE II.

Naissance et éducation de sainte Ursule.

C'est pourquoi, tandis que l'espérance du père et de la mère [d'Ursule] se portait avec ardeur sur un enfant du sexe masculin, destiné à leur succéder à la tête de leur royaume, la prévoyante miséricorde de Dieu qui sait aussi dépasser les vœux [humains], accorda alors à Deonotus et à son épouse un enfant du sexe féminin (2), qui, doué d'un courage plus que mâle, les précéderait dans l'héritage du royaume céleste et leur préparerait — à eux, ses successeurs, — des biens qui n'auraient jamais de fin.

C'est pourquoi — parce qu'à l'exemple de David, elle devait un jour étouffer un ours terrible (1), c'est-à-dire le diable, les parents de cette petite fille lui donnèrent au baptême le nom d'Ursule, présage de cette lutte et de cette victoire (2); nom indiqué par Dieu même qui nomme ceux qu'il prédestine.

Elevée dans des pensées royales comme il convenait à sa naissance, elle grandissait avec les années, et, quoiqu'en un âge encore tendre, la maturité de son esprit devançait le temps. Déjà, dès lors, le monde lui semblait vil; profondément pénétrée (*imbuta*) des préceptes de l'Évangile, elle méditait jour et nuit la loi du Seigneur, et, comme son cœur et son esprit soupiraient après l'union spirituelle qu'elle devait con-

(1) *Deonotus tàm vitâ, quàm nomine.* — On lit ailleurs Dionethus, nom que dans les siècles suivants plusieurs rois de Bretagne ont porté. Saint Cunibert donne ici une étymologie latine à ce nom : *Deo* et *notus*, (connu de Dieu.

(2) *Generositate.* — *Generositas* a les deux sens que nous lui donnons ci-dessus ; ce mot vient de *genus*, — *naissance, vertu.*

(1) Lorsque David, encore tout jeune homme et à peine sorti de l'adolescence, se présenta devant Saül pour lui demander à se mesurer avec le terrible géant Goliath ; comme le roi s'étonnait de son audace, David lui dit: « Votre serviteur paissait le troupeau de son père, et parfois survenait un lion ou un ours qui enlevait une de ses brebis. Et je poursuivais ces bêtes féroces, je les frappais et je leur arrachais la proie qu'elles tenaient en leur gueule, et ces bêtes féroces se tournaient contre moi, et moi je les prenais à la gorge, je les étouffais et les mettais à mort.

« C'est ainsi que moi votre serviteur, j'ai tué un lion et un ours. »

Tel est le récit du Livre des Rois (I, cap. XVII, vers. 34 à 37).

On lit dans l'Ecclésiastique, (cap. XLVII, vers. 2 et 3 : « David étant jeune, joua avec les lions comme avec des agneaux et avec les ours comme avec les agneaux. »

(2) *Ursula* diminutif d'*ursa*, ourse, désigne à la fois une petite ourse et une constellation du même nom. Sur ce dernier sens et ses explications mystiques, voyez le Père F. Mendoza, *in prem. commentariorùm in IV libros Regùm*, dont la dédicace est adressée à sainte Ursule et à ses compagnes.

tracter avec l'Époux [par excellence], toute sa parure et sa gloire n'avaient rien d'extérieur, mais étaient tout intérieures, de telle sorte qu'il était permis à tous les yeux de voir clairement que le souverain artiste voulait polir ce diamant pour en faire quelque grand ornement de l'Église, comme si déjà il eût dit à haute voix à Ursule : « Ecoute, ma fille, et prête-moi l'oreille. Le Roi s'est embrasé d'amour à la vue de ta beauté. »

—

CHAPITRE III.

Un payen demande à épouser Ursule.

En dehors de ces dons de la spirituelle grâce, Ursule avait ceux d'une incomparable beauté et d'une admirable prestance, par lesquelles elle brillait aux yeux de tous. elle seule, cette Vierge pensant à ce qui plaît au Seigneur, aimait moins en elle ce qu'elle savait ne pas plaire beaucoup aux yeux de son Époux.

Comme la renommée avait répandu de toutes parts le bruit des si grandes vertus de cette très-noble Vierge, il arriva aux oreilles d'un certain tyran payen qui, surpassant tous ses rivaux en forces militaires, mettait sa gloire dans un appareil guerrier et étendait au loin son empire avec une barbare fierté; et comme il voulait encore ajouter un immense éclat à son royal pouvoir, il se mit à penser en lui-même à l'agrandissement de ses états et à l'illustration de plus en plus grande de son nom et de la gloire de ses succès s'il parvenait à unir à son fils — par les liens du mariage, — une si célèbre jeune fille.

C'est pourquoi ce fils, (1) qui n'était pas moins opiniâtre que son père (et déjà parvenu à l'âge de puberté), du consentement de son père et de ses proches, envoya au père de la jeune Vierge, avec un grand nombre de présents de prix, des ambassadeurs choisis parmi les chefs du peuple; il promit encore de plus le don de villes excellentes, de riches terres et de mers, enfin, le royaume entier de son père et tout ce que le monde peut avoir de délices, pour dot et pour prix d'Ursule.

Il joignit en somme à tout celà des menaces tirées de la grandeur de son nom, afin que du moins la terreur le rendît maître de ce qu'il voulait, si les flatteries et les présents ne lui servaient de rien à cet effet.

—

CHAPITRE IV.

Ursule est demandée par les ambassadeurs.

Et ces ambassadeurs ayant reçu du roi leurs mandats, partirent, et après un long voyage ils arrivèrent devant le père de la Vierge, et quand la parole leur eut été donnée, ils s'acquittèrent très-habilement des ordres que leur avait donnés leur seigneur. Puis, après avoir employé les flatteries, — ce qu'ils jugèrent d'un très-bon effet, — ils lancèrent (comme des scorpions), des menaces terribles de guerre.

Et alors, — en maître plein de prévoyance, —le père d'Ursule, plein d'amour [pour elle], se prit à hésiter sur ce qu'il ferait en cette occurrence : il pensait que c'était se montrer le plus indigne des hommes que d'arracher des bras du Roi éternel et contre son gré sa fille qui se pressait encore plus étroitement contre son céleste Époux, et de la livrer aux souillures de la passion d'un barbare; et — d'un autre côté, — il pensait que même en versant en prodigue son propre sang (celui même de sa fille), pour la religion catholique et l'amour ardent de la justice (car, pour lui, le Christ était la vie, et la mort un gain); cependant, comme le royaume était confié à ses soins, et comme il désespérait de pouvoir supporter — réduit à ses seules forces, — le choc violent de cette barbare sauvagerie, déjà il lui semblait voir sous ses yeux le massacre des hommes et des femmes de tout âge, la ruine des villes, le déshonneur des nobles dames et des vierges, l'incendie des églises, la profanation des choses saintes et toutes les misères qui sont le partage des vaincus, — surtout quand ces vaincus sont des chrétiens, et les vainqueurs, des payens.

—

(1) Selon les Révélations de sainte Elisabeth de Schœnau, (chapitre XII,) ce jeune prince mourut martyr.

CHAPITRE V.

Le ciel prescrit à sainte Ursule les termes du contrat de son union avec le Christ.

En cette circonstance décisive, où il se trouvait ainsi embarrassé pour ce qu'il devait décider, le pieux roi eut recours à l'unique refuge qui s'ouvrait alors devant lui, — la divine miséricorde qu'il opposa à l'ennemi, comme une forte tour, et fondant tout en larmes, il implora par des prières incessantes le secours du ciel.

Cependant, la Vierge du Seigneur, [Ursule], ayant vu le trouble peint sur le visage de son père, quoiqu'il le dissimulât, ne put ignorer qu'elle-même était la cause de cette agitation. C'est pourquoi, excessivement inquiète sur son propre sort, elle compâtit à la sollicitude de son père, et, courant aussitôt à ses armes, comme sainte Judith et Esther avaient fait pour le salut de leur patrie, elle persévéra dans les jeûnes et dans les oraisons, pour obtenir bientôt de son Époux qu'il prêtât l'oreille à sa voix et exauçât la demande de celle qui ne formait vraiment déjà plus avec Lui qu'un seul et même esprit.

Or, comme — à partir de la nuit de ce jour, — elle continuait, nuits et jours, ses veilles et ses jeûnes, cédant à l'infirmité humaine, ses membres éprouvèrent une grande lassitude, et tandis que son cœur veillait en Dieu, elle s'endormit un peu et mérita d'apprendre, en une vision et par révélation divine, les événements futurs de toute sa vie, le nombre de ses compagnes de combats et le genre de martyre dont la glorieuse palme lui était réservée, — toutes choses dont la suite des événements prouva la vérité.

—

CHAPITRE VI.

Ursule révèle ces choses à ses parents.

Donc, dès que le jour commença à poindre et avant même le lever de l'aurore, Ursule s'appêta à relever le courage abattu de son père et à faire cesser sa tristesse. Or, c'était ce jour-là qu'on devait rendre réponse aux ambassadeurs du tyran. Le visage joyeux, Ursule vint à son père et lui souriant gracieusement :

— Mon père (dit-elle), ne veuille pas t'affliger davantage sur cette affaire et te consumer de tristesse. Mais, jette le fardeau de ta préoccupation dans le sein du Seigneur qui donnera le calme au juste dans l'éternité. Cependant, pour que tu ne penses pas que ce que je te dis est une imagination de mon jeune esprit, sache que la nuit passée, en une vision, la voix du divin Consolateur s'est fait entendre à moi, son indigne servante, m'ordonnant de ne pas faire perdre l'espoir d'obtenir ma main à ce jeune homme qui me demande en mariage, et qu'ainsi j'entrerai dans le rang des vierges, grâce à cette conduite qui me conserverait intact le sceau de ma pureté. Or, la condition de cette union et le contrat nuptial porteront que, toi, mon père et ce jeune homme (1), qui veut m'attirer à son amour, vous chercherez dix vierges à la fleur du printemps de leur âge et les plus remarquables par leur beauté et leur noblesse; puis, à moi et à chacune d'elles, vous adjoindrez mille vierges très-illustres qui seront sous notre conduite. Ensuite, nous construisant onze fois onze trirèmes, pour nous porter toutes onze mille (1), qu'on nous accorde trois ans pour éprouver devant Dieu notre virginité; après quoi, il arrivera ce qu'il plaira au Seigneur. Mais cependant l'ordre de la divine miséricorde est immuable; il n'y a personne au monde qui puisse changer ce que Dieu a décidé à mon égard. »

—

CHAPITRE VII.

Ces conditions sont acceptées et remplies par le fiancé [d'Ursule].

A ces paroles de sa fille, le père renaissant à la joie, mande les ambassadeurs; il leur accorde ce qu'ils sollicitaient et leur expose — comme une condition formelle à ce mariage, posée par la Vierge même, mais

(1) *Conditio autem conjugii... hæc erit : ut... decem primævæ ætatis virgines... perquiratis, et tàm mihi, quàm singulis harùm mille virgines... suscribatis, comparatisque ad numerum nostrum trieribus undenis...* — Voyez la note **3**.

qui n'était en réalité qu'une inspiration de sa très-grande prudence dont il fit le point essentiel du contrat, — que le jeune homme, après avoir pris une seconde naissance dans le bain du salut, emploierait ces trois ans à se former par la foi catholique, devant le Seigneur.

Ce qu'ayant entendu les ambassadeurs, comme s'ils possédaient déja l'objet de leurs vœux, ils reprennent, joyeux et empressés, le chemin qu'ils avaient suivi et retournent vers leur seigneur, prêts à tirer honneur, gloire et récompense de leur heureuse ambassade ; et lui exposant par ordre les conditions dont on les a chargés pour lui, — très-grande fut la joie du père et excessive celle du jeune homme, tant son amour était ardent.

A la nouvelle de l'immense allégresse de ses princes, tout le royaume fut en fête.

Ayant accepté volontiers les conditions du contrat de mariage, le jeune homme se mit à insister avec une ardeur croissante auprès de son père pour donner satisfaction aux désirs de la jeune fille, en se faisant d'abord consacrer par le baptême et en s'initiant aussitôt [après] aux lois du christianisme.

Ayant aussi publié une levée d'élite pour la nouvelle milice demandée par Ursule, on chercha, par tout le royaume, de nobles (1) et belles vierges qu'on amena au palais, où elles reçurent de la munificence royale toutes les parures convenables à leur sexe.

Ce fut à l'envi, à grands frais et avec une hâte pareille que les deux rois (le père d'Ursule et celui du jeune homme), s'employèrent à la construction des navires. On coupe le bois dans les forêts, on le porte au bord de la mer; là, on construit les charpentes, les bancs des rameurs, on ajuste adroitement toutes les pièces; on orne d'or, d'argent, d'airain, on peint et on sculpte ces embarcations. Chacun s'emploie à ce travail, selon son art ou son métier, et de toutes parts, à l'envi, on travaillait avec ardeur.

(1) *Ingenuæ*, — *libres* et *nobles* : *ingenuus* a ces deux sens.

—

CHAPITRE VIII.

Ursule forme et exerce les onze mille vierges réunies par ses ordres.

L'accord et l'empressement des deux rois ayant mené à bonne fin la construction de cette royale, magnifique et admirable flotte, et le nombre des Vierges très-illustres (1) ayant été complété par la permission divine — parmi ces innombrables jeunes filles issues d'une très-noble race, brilla tant par sa naissance que par sa vertu, Pinnosa, fille d'un très-grand chef (*ducis*). Cette vierge fut — après Ursule, — en quelque sorte la maîtresse de cette virginale milice : ce fut son père qui la lui donna pour noble compagne et comme une amie toute dévouée.

Tous ces préparatifs étant donc magnifiquement achevés, au jour indiqué, ces virginales cohortes se présentèrent devant leur reine et, armées comme pour un combat naval, elles attendirent ses ordres.

Alors, la bienheureuse vierge Ursule, voyant se réaliser ce qu'elle désirait depuis longtemps et entourée de cette virginale armée, le visage joyeux, elle rendit d'abord en son cœur les actions de grâces qu'elle devait à Dieu ; ensuite, elle révéla comme à de très-fidèles compagnes d'armes le secret de son projet, et elle les forma et les affermit dans l'observance du divin amour par ses pieuses exhortations. Les cohortes de jeunes filles prêtant l'oreille avec la plus grande avidité aux très-salutaires avertissements de leur reine, et élevant leurs cœurs et leurs mains au ciel, comme pour prêter le serment militaire au Christ, s'engagèrent à embrasser avec dévouement tous les devoirs de la divine religion, et elles s'exhortèrent les unes

(1) La plupart de ces vierges furent choisies dans le royaume du père d'Ursule et dans celui de son fiancé ; un grand nombre cependant *(multæ)* vinrent de la Sicile, du Danemark, d'une partie de la Gaule Belgique, qui s'étendait sur les deux rives de la Somme, comprenait Beauvais, l'Artois et Amiens; — (Voyez les *Commentaires de César*, V, XXIV et seq.) — des îles Orcades, îles voisines de l'Écosse, aujourd'hui les Orkneys ; — (Voyez Pline, IV, XVI, XXX et Pomponius Mela, III, VI, VII). — et des contrées avoisinant les deux royaumes ci-dessus. — Voyez Crombach, note 1, p. 7).

les autres à l'envi et avec ardeur au zèle du Seigneur, car déjà alors elles n'avaient plus qu'un seul cœur et qu'une seule âme, et ayant goûté par avance la céleste douceur, — le monde et sa gloire leur paraissaient vils et méprisables.

—

CHAPITRE IX.

Les vierges s'exercent aux fatigues et aux combats de la mer.

Après cela, à un signal donné, — comme la mer était proche, — elles courent sur le champ aux navires, déploient les voiles et gagnent le large. Tantôt dans leurs diverses courses elles simulent la fuite et tantôt le combat, et s'exerçant à toute espèce de jeux de ce genre, il n'était pas d'essai qui leur vint à l'esprit, — si audacieux qu'il fût, — qu'elles ne missent à exécution; et ainsi, tous les jours, se livrant à ces joûtes de jeunes filles, quelquefois jusque vers l'heure de midi, quelquefois jusqu'à la neuvième heure (1); quelquefois aussi employant la journée entière à ces jeux, elles ne revenaient au rivage que vers le coucher du soleil.

Or, à ce spectacle assistait souvent le bon roi avec les grands parents d'Ursule et tous les premiers du royaume; et même le peuple de tout sexe (toujours curieux de ce qui est nouveau), laissant là ses occupations sérieuses, venait applaudir à ces jeux des vierges. Mais, après que la répétition quotidienne de ces exercices eût nourri l'audace de ces Vierges (3), — s'éloignant de plus en plus du rivage, elles ôtèrent au peuple l'agrément de ce spectacle; il y eut même quelques navires qui, séparés de la flotte par le souffle des vents, ne rentrèrent guère qu'avant la nuit. Une longue attente et la satiété de ces jeux causèrent de l'ennui aux spectateurs et, chacun d'eux s'en retournant à ses occupations, peu à peu la foule cessa de stationner désormais sur le rivage.

(1) *Aliquando ad nonam* [*horam*].— Ce qui répond à 3 heures d'après midi.

—

CHAPITRE X.

Le temps des noces approchant, les vierges se recommandent avec encore plus d'ardeur à Dieu.

Ainsi donc, après qu'elles eurent préludé pendant trois ans, avec une grande joie, au martyre (1), arriva le jour fixé pour les épousailles et le jeune homme sentait de plus en plus croître en son cœur son amour pour la bienheureuse vierge Ursule. Quoique celle-ci crût fermement à l'oracle de la divine promesse, cependant cédant à l'inquiétude — comme c'est le propre de l'humaine infirmité, — elle exhorta les vierges ses compagnes, qu'elle avait déjà instruites devant le Seigneur, tant par ses paroles que par ses exemples, à frapper avec plus d'instance que jamais — en cette suprême conjecture, — à la porte de la divine miséricorde, pour ne pas perdre l'armure de la chasteté (2), avec laquelle elles avaient combattu [jusqu'alors] sans reproche sous les ordres de leur roi céleste.

A ces paroles, — comme si elles eussent été déjà stimulées par un aiguillon puissant, — ces vierges dévouées à Dieu, pleurant abondamment et de tout leur cœur, se mirent à invoquer avec une très-grande angoisse d'esprit le céleste secours, tant pour la conservation de leur propre virginité, que pour celle de leur reine.

(1) *Celebrato per triennum hoc Martyrii prœludio.* — Ces exercices entrepris par les vierges à l'effet de s'habituer aux fatigues du voyage de Rome, au retour duquel elles trouvèrent la palme céleste, étaient vraiment un *prélude* à l'hymne du martyre, — objet de leurs vœux.

(2) *Ne castitatis procinctum perderent, sub quo Regi suo cœlesti irreprehensibiliter militâssent.* — On appelait *procinctus*, chez les Romains, les apprêts, l'armement des soldats allant au combat. Dans le sens mystique où est ici pris ce terme, il signifie que sainte Ursule craignait que ses compagnes ne perdissent le fruit de tous les efforts qu'elles avaient faits pendant ces trois ans pour conserver leur chasteté et rester pures devant Dieu.

—

CHAPITRE XI.

Un vent envoyé du ciel conduit la flotte des vierges en Germanie.

Et le bon Seigneur qui est toujours près de ceux qui l'invoquent sincèrement, ne différa pas à répondre favorablement à ces vœux si pieux ; il tira de ses trésors un vent propice qui conduisit heureusement la flotte dans l'espace d'un seul jour et d'une nuit en un port, du nom de Tile, où tant les navires que les jeunes filles arrivèrent au complet.

C'est pourquoi, au comble de son désir d'avoir touché ce rivage, le si noble chef de cette expédition, la vierge Ursule (ainsi que Marie la prophétesse échappée à travers la mer Rouge à l'armée de Pharaon), chanta à voix haute en l'honneur de son Époux céleste un épithalame glorieux. Tandis que cette armée de jeunes filles célébrait son salut, non par des cris impétueux, mais par l'harmonie de cœurs bien unis, ce cantique d'allégresse monta comme un parfum suave devant le Seigneur, Dieu des armées, et ses accents parvinrent à ses oreilles.

Or, quand elles eurent reposé en ce lieu, cette nuit-là, — le jour suivant, ayant acheté les choses qui leur étaient nécessaires (car, il y avait un marché en cet endroit), elles retournèrent à leurs navires, et ayant levé les ancres, elles remontèrent le courant du fleuve jusqu'en vue de Cologne (1), illustre métropole de la Germanie, où maintenant leurs corps reposent en paix, et ce fut là qu'elles prirent enfin terre.

—

CHAPITRE XII.

A Cologne, un ange envoyé du ciel, ordonne à Ursule d'aller en pèlerinage à Rome (4) *et l'avertit qu'à son retour à Cologne, elle y recevra — elle et ses compagnes, — la couronne du Martyre.*

Au sortir de leur repas du soir, le sommeil ayant surpris les Vierges à la suite des fatigues du jour, — la bienheureuse vierge Ursule (en qui Dieu avait dès lors mis ses complaisances à cause de l'angélique chasteté qu'elle professait), vit en songe un homme dont l'éclat et la parole étaient d'un ange et qui, lui apparaissant, lui demanda d'abord pourquoi elle ne veillait pas.

Et comme cette vierge s'effrayait de sa subite apparition, lui la rassurant doucement :

— Sache, (lui dit-il), ma fille, que — selon le grand désir que tu en avais, — sous la protection du Dieu du ciel et en la très-agréable compagnie de tes sœurs, tu iras à Rome, et, qu'après y avoir accompli tes vœux, tu reviendras ici avec toutes tes compagnes au complet et en paix (1). C'est ici que Dieu vous a — de toute éternité, — préparé le lieu de votre repos (2) dans les siècles des siècles; c'est ici que vous dormirez en paix, et parce que vous y avez combattu le bon combat, terminé votre course et gardé [le trésor de] la foi, il ne vous reste plus qu'à recevoir la couronne de justice. Pour que vous la receviez riche des mains du juste juge, en confessant courageusement son nom, vous donnerez vos têtes au persécuteur, et laissant ici le fardeau corruptible de vos corps, vous entrerez dans la céleste chambre nuptiale avec la glorieuse palme du martyre. »

Ayant ainsi parlé, cet homme disparut.

(1) *Colonia.* — *Agrippina* ou *Agrippinensis*, pour distinguer cette ville-colonie, de *Colonia Allobrogùm*, Genève, et de *Colonia Marchica*, Cologne sur la Sprée.

(1) *Integro comitùm tuarùm numero, iterùm hùc reverteris in pace.* — Les huit vierges qui moururent aux environs de Bâle et de Strasbourg n'étaient pas du nombre des onze mille; elles s'étaient seulement jointes aux compagnes de sainte Ursule, pour aller à Rome vénérer les tombeaux des Apôtres. Pour les onze mille Vierges, elles revinrent toutes à Cologne, où elles reçurent la palme du martyre.

(2) *Hìc ergo vobis à Deo requies in seculum seculi prædestinata est.* — Ceci s'entend du temps qui s'écoula depuis la sépulture des onze mille Vierges jusqu'à celui de leur Invention; et dès lors, un assez grand nombre de leurs reliques allèrent enrichir les églises du monde entier. Mais la moindre parcelle des restes d'un Saint, en un pays, mérite à la foi des Chrétiens les mêmes grâces que la possession d'un corps entier. C'est en ce sens qu'on peut dire, avec l'Ange, que Cologne a toujours conservé *intact* le trésor incomparable des onze mille compagnes de sainte Ursule et de cette illustre Vierge elle-même.

CHAPITRE XIII.

Ursule — après avoir visité les tombeaux des saints Apôtres (1), *à Rome, — revient à Cologne avec les vierges.*

Ursule, sans avoir le moindre doute touchant l'autorité d'un si grand oracle, dès que le jour fut rendu à la terre, ayant réuni l'assemblée des Vierges, leur raconta tout ce qu'elle avait entendu et vu. A cette nouvelle, leur joie fut unanime, parce qu'elles avaient été jugées dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus, et ayant immolé une hostie de louanges (2), elles résolurent d'un commun accord d'accomplir au plus tôt ce voyage. Car elles désiraient déjà voir se briser leurs chaînes corporelles et être avec le Christ, et pour ne pas apporter le moindre retard à l'exécution de l'ordre divin, profitant du vent favorable, elles firent voile pour Bâle (3), où étant abordées, elles attachèrent au rivage leurs navires et se rendirent à pied à Rome.

Là, ayant visité pendant quelques jours les divers tombeaux des Saints et recommandé, dans les veilles et la prière, leurs âmes à Dieu, elles lavèrent avec leurs larmes la robe mystique dont elles se paraient déjà comme pour entrer avec plus de ferveur dans la salle du festin des noces du Roi éternel. Ayant enfin acquitté leurs vœux, elles s'en retournèrent à Bâle par le même chemin et étant entrées dans leurs navires, elles se laissèrent aller au cours du Rhin, et se munissant des armes spirituelles, tant contre les embûches du Diable, que contre l'effort des persécutions, elles arrivèrent enfin à Cologne.

(1) *Liminibus Sanctorûm Apostolorûm.* — C'est ainsi que les anciens Actes des Saints désignent les tombeaux des Apôtres à Rome; *limen* est proprement le seuil : or, le tombeau est le seuil de la porte qui de terre mène au ciel. Par extension, *limen* signifie l'église qui contient le tombeau d'un Saint ou d'une Sainte.

(2) *Immolatis... laudûm hostiis.* — C'est-à-dire qu'elles assistèrent au saint Sacrifice de la messe et qu'elles participèrent, en communiant, au corps et au sang du Sauveur. Sainte Élisabeth de Schœnau (*l. c. sup. cap. x*), dit que les Vierges communiaient, tous les dimanches, pendant leur voyage de Cologne à Rome. Ce fut par la communion qu'elles commencèrent ce pieux pèlerinage et qu'elles en recommandèrent à Dieu l'heureux succès.

(3) *Basilea.*

—

CHAPITRE XIV.

Les vierges sont massacrées par les Huns.

Ce pays était alors parcouru par la barbare nation des Huns (1), qui — ainsi que l'exigeaient les péchés des hommes, — avait déjà désolé par le carnage tant les contrées des Gaules, que de la Germanie et de l'Italie et y avait porté l'incendie, d'une manière si terrible, que les villes étaient ruinées, les églises brûlées et qu'à peine il restait quelques traces de la religion divine.

Or, la barbarie de ce peuple s'exerçait alors dans le même temps avec une férocité, innée en ces gens, aux alentours de la ville de Cologne qu'ils tenaient étroitement assiégée. Mais, comme les Vierges ignoraient encore cet événement à leur retour et qu'elles avaient été à même d'éprouver déjà l'hospitalité affable des habitants de cette contrée de la Germanie, elles entrèrent sur ce territoire sans avoir le moindre soupçon du sort qui les y attendait, et voici que les barbares Huns ayant appris par leurs éclaireurs l'arrivée de ces Vierges, se ruèrent aussitôt avec de grandes clameurs sur cette troupe innocente, et se précipitant sur elle, comme des loups dans un bercail de brebis, ils massacrèrent inhumainement et avec la plus grande cruauté cette infinie multitude de vierges.

—

CHAPITRE XV.

Sainte Ursule, pour avoir méprisé les séductions du tyran, est tuée la dernière [*de toutes ses compagnes*].

Et quand cette rage de bête féroce vint pour trancher la tête à la bienheureuse Ursule, les satellites du tyran émus à l'aspect de son admirable beauté, sentirent fléchir leur main et leur fureur ; et le prince même

(1) Commencée par les Gaules, l'invasion des Huns poursuivit sa marche en Germanie et de là vint fondre sur l'Italie.

des Huns, en proie au feu qu'allumaient en lui la débauche et ses crimes, frappé comme de la foudre, déposa un peu sa rigueur [accoutumée] et se mit à descendre aux séductions et aux paroles amoureuses :

— Vraiment, (dit-il à Ursule,) ta beauté indique clairement la noblesse et la grandeur de la race dont tu es sortie. »

Et il lui jura par ses dieux, en lui disant :

— Si tout d'abord tu étais venue m'intercéder pour tes compagnes, pas une d'elles n'eût souffert le moindre mal. Mais, console-toi, ma bien-aimée, et réjouis-toi de ton sort, et ne veuille pas t'affliger de la mort de tes vierges, car tu as été trouvée digne de m'avoir pour mari, moi le vainqueur de toute l'Europe et devant qui tremble l'empire romain. »

Mais, la Vierge pensant aux biens du Seigneur, ayant repoussé un époux tel que ce tyran et ayant soufflé sur lui comme sur le prince des ténèbres, en lui montrant très-hardiment et son refus et son indignation d'une telle proposition, — l'âme barbare de cet homme et sa fureur sauvage frémirent comme une bête féroce, et ne pouvant souffrir d'être repoussé par Ursule, il prononça une sentence de mort contre cette bienheureuse Vierge qui désirait déjà voir tomber les chaînes de son corps et se réunir au Christ.

Et c'est ainsi que la Reine de cette très-chaste armée, ayant été percée d'une flèche, tomba sur le noble amas de ses compagnes, comme une céleste perle et que blanchissant sa robe nuptiale dans son sang empourpré, comme dans un second baptême, elle entra de ce monde dans le céleste palais, le front ceint de lauriers et à la tête de tant de bataillons vainqueurs, après avoir fidèlement suppléé dans son corps aux souffrances qui avaient manqué à la Passion du Christ.

Ainsi donc fut parée cette admirable corbeille offerte au Seigneur, où ne brillait pas seulement la blancheur des lys de la virginité, mais encore l'incarnat d'autant de roses que l'on comptait de Martyres et dont la pourpre éclatait plus agréablement encore aux yeux de l'éternel Juge.

—

CHAPITRE XVI.

On exalte le Martyre de ces Vierges.

Qu'ils se trompent et qu'ils sont trompés ces hommes que la recherche de la gloire de ce monde rend stupides au point d'exalter en quelque sorte jusqu'au ciel par des louanges sans fin les triomphes de leurs rois ! Ils décrivent tels et tels hauts faits militaires, comme par exemple les rois vaincus qui marchent devant le char du vainqueur, les nombreux troupeaux de captifs qu'on emmène, mais surtout ils représentent les soldats vainqueurs resplendissants dans leurs armures de diverses couleurs, portant haut leurs étendards, et ils montrent enfin les chefs assis dans des quadriges dorés et sur les vêtements desquels l'or étincelle et rayonne.

Que les historiens joignent, s'il leur plaît, à ces descriptions, celle de la ville capitale en fête, de l'allégresse des sénateurs, des cris du peuple, en un mot, la joie commune à tous. Mais, si on met en parallèle le triomphe de ces Vierges avec celui d'ici-bas dont nous venons de parler, on proclamera avec sagesse que cette pompe toute humaine doit plutôt être appelée une misère qu'une gloire. Car, lorsque ces hommes couverts de pourpre et d'or descendront dans les ténèbres et les éternels supplices, ces Vierges revêtues alors de la robe de l'immortalité, jouiront de la vue du Seigneur et de la compagnie des Anges.

Voici que, selon la parole du Seigneur, la bonne terre a fructifié soixante fois et cent fois par leurs souffrances et que celles qui, tout à l'heure, cheminaient en pleurs et semaient dans la tristesse, maintenant reviennent chargées de leurs gerbes et dans l'allégresse la plus grande. Bien plus, — elles ont dépouillé la paille de leurs corps et elles ont apporté dans les greniers du Seigneur un froment vanné et bien criblé (1).

(1) *Imò depositis corporûm paleis, mundatum et benè cribratum triticum in horrea Domini intulerunt.*

—

CHAPITRE XVII.

Cologne après avoir mis en fuite les ennemis, — grâce à un grand prodige, — et s'être vue délivrée du siége mis devant ses murs, ensevelit les corps des saintes Vierges.

O quel triomphe, quelle joie éclatante il y eut en ce jour dans le ciel ! Quel concours empressé des citoyens d'en haut pour aller à la rencontre de ces Vierges ! Quelle fut l'allégresse des Apôtres ! Quelle gloire pour tous les Martyrs dont ces saintes Vierges venaient augmenter le nombre !

Et afin que Cologne même, cette bienheureuse cité, trois fois heureuse de posséder cet incomparable trésor, sût combien elle devait toujours d'honneur et de vénération aux très-saintes cendres des Vierges, — délivrée par ces héroïnes, elle éprouva combien leur mort avait été précieuse aux yeux du Seigneur et quelle magnifique place elles tenaient dans la vie éternelle au milieu de l'assemblée des Saints, elles dont les corps dépouillés avaient eu tant de pouvoir pour sauver Cologne.

Car, aussitôt que les Huns eurent achevé un si féroce carnage, il advint — comme si pour ces bourreaux Dieu eût préparé un breuvage de colère, de vertige et de folie, — qu'ils furent livrés à leur sens réprouvé et qu'ils virent autant de bataillons armés qu'ils avaient massacré de vierges du Seigneur ; ils virent ces héroïnes qui les poursuivaient avec tant d'élan, que l'audace effrénée de ces barbares qui n'avaient pas l'habitude de fuir après la victoire, n'osa leur tenir tête.

Donc, les ennemis de la paix ayant été mis en fuite, une paix inespérée fut rendue aux citoyens enfermés dans leurs murs ; et enfin délivrés d'un long deuil, les habitants de Cologne se précipitent en foule hors des portes et voici, que çà et là, de toutes parts, sur la terre nue ils trouvent sans sépulture les cadavres des Vierges. Et ils ne pouvaient pas beaucoup s'y tromper ; car, déjà auparavant, ils avaient appris à connaître les vêtements, les parures et les navires des saintes filles qui avaient abordé sur ce même rivage.

Et comme ils avaient facilement compris que ces Vierges vouées et dévouées à Dieu avaient succombé dans les luttes du martyre pour conserver le sceau de leur chasteté et que c'était grâce à leurs mérites, qu'eux-mêmes ils avaient échappé non-seulement à la mort, mais même aux supplices des barbares, bien plus terribles encore que la mort ; d'un accord unanime, les vénérant non comme des créatures humaines, mais honorant Dieu dans leurs restes, ils n'épargnèrent rien de leur fortune et du trésor public pour leur sépulture ; car, ce n'était pas seulement un office d'humanité qu'ils remplissaient à l'égard de ces Vierges, mais encore une dette de très-humble vénération dont ils s'acquittaient à leur égard. Or, chacun d'eux s'attacha avec zèle à rassembler, les uns, les lambeaux ; les autres, les membres épars des corps des Martyres ; les autres, à les couvrir de vêtements ; les autres, à creuser la terre ; les autres, les placent dans des sarcophages, — et en peu de temps, ainsi qu'on peut le voir aujourd'hui, les très-saintes reliques des Vierges reposèrent en paix, à l'éternelle gloire des habitants de Cologne (1).

—

CHAPITRE XVIII.

Un temple est élevé aux Vierges sur le lieu de leur Martyre.

Et dès lors, la divine religion prenant chaque jour un plus grand accroissement, les habitants de Cologne fidèles à un serment

(1) Une troupe d'anges, visibles aux yeux de tous les fidèles de Cologne, les aida à ensevelir les compagnes de sainte Ursule ; saint Aquilin, évêque de cette cité, assisté de saint Quiril, prêtre, et de saint Livold, sous-diacre, et des saintes vierges, Orsmarie et Sigilende, se firent un pieux devoir d'inhumer ces héroïnes du Christ. Le lieu où elles furent enterrées était une petite colline au faubourg de Cologne, que l'on a depuis enfermée dans son enceinte, et que l'on appelle le *champ de Sainte-Ursule*, comme la rue par laquelle on descend s'appelle la *place* ou la *rue du Sang (Blut-Strass)*, parce que c'est par là que le sang des onze mille Vierges coula dans le Rhin. Leurs corps furent rangés symétriquement, le visage tourné vers l'Orient, et les bras croisés sur la poitrine. Quant à la terre imbibée de leur sang, la tradition porte qu'on la jeta dans un puits que l'on voit encore dans l'église des Machabées. Heureux et providentiel rapprochement entre les héros de l'ancienne loi et les héroïnes du Christianisme !

qu'ils avaient fait depuis longtemps, — non pour établir une nouvelle coutume, mais pour faire confirmer un usage très-ancien, — établirent que personne ne devrait jamais oser ensevelir un cadavre dans l'enceinte du terrain où avaient été déposés les corps des Vierges; ce qui s'observe encore de nos jours (1).

Quelque temps s'étant écoulé depuis le martyre des Vierges, il vint des pays d'Orient un homme religieux, du nom de Clematius, lequel — souvent averti par une vision divine et en quelque sorte chargé d'une mission par les saintes Vierges, — pour remplir un vœu, releva les fondements d'une église élevée sur l'emplacement où reposaient ces très-saintes cendres et termina ce monument, construit par lui et à ses frais, en l'honneur des saintes Vierges.

O Cologne! loue donc le Seigneur, parce qu'il a fortifié tes portes et a donné la paix à ton territoire, et que par le don de si nobles Reliques, il a béni tes enfants qu'abritent tes murs (5).

NOTES

N° **1**, colonne 157. — Il est constant, par le témoignage de tous les hagiographes et de tous les chroniqueurs, que sainte Ursule naquit dans la Grande-Bretagne, de parents catholiques.

Cette contrée fut évangélisée dès le premier siècle du christianisme, aussitôt après la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte; ce fut après cet événement à jamais mémorable, que les Apôtres et les Disciples du Sauveur — fidèles à accomplir ses ordres exprès, — se répandirent dans tout l'univers connu.

Ils ne pouvaient pas plus oublier de visiter la Grande-Bretagne que les Gaules; la Grande-Bretagne avait joué, sous Jules-César, un rôle assez fameux dans les annales du monde.

Gildas — le plus ancien historien anglais et chroniqueur très-digne de foi, — dit: « Au temps de Tibère, la Grande-Bretagne fut éclairée des rayons de la foi (1). » C'est aux Apôtres que Nicéphore attribue la gloire de la conversion de cette contrée : *Ægyptum* (dit-il), *et Lybiam alius [apostolus], alius item extremas Oceani regiones et insulas Britannicas sortitus est.* — « L'un eut en partage l'Egypte et la Lybie, l'autre les pays situés à l'extrémité de l'Océan et les îles Britanniques (2). »

Beaucoup de chroniques attribuent la conversion de cette contrée à quatre Apôtres du Sauveur.

Métaphraste veut que saint Pierre y *ait séjourné longtemps et qu'il ait attiré à la foi du Christ beaucoup de nations qu'on ne nomme pas* (3). Dans cette supposition qui n'a rien que de très-vraisemblable, saint Pierre qui demeurait à Rome dans la maison de Pudens et de Claudia (tous deux Bretons), ayant remis temporairement le gouvernement de l'Église à saint Lin et à saint Clet, ses deux disciples, a pu facilement passer en Angleterre à la suite de l'armée que l'empereur Claude y envoya alors.

Ce fut d'Angleterre que saint Pierre ramena saint Beatus et d'autres pieux per-

(1) « L'on remarque — écrivait le Père Giry, au XVII[e] siècle, — que la terre de cette église, comme trop glorieuse d'avoir renfermé tant d'épouses du Fils de Dieu, ne peut retenir aucun autre corps; que l'on n'y enterre pas même les corps des petits enfants nouvellement baptisés et morts dans leur innocence. De quoi il y a plusieurs exemples : entre autres, du fils d'un roi de Bretagne, et de Vivence, fille de saint Pépin, duc de Brabant et maire du palais des rois de France, dont on trouva plusieurs fois les corps hors de terre, bien qu'on eût apporté tous les soins nécessaires pour bien sceller leurs sépulcres. Aussi, l'on voit dans cette église, rebâtie par Clémace, grand seigneur d'Egypte, après un horrible incendie qui l'avait réduite en cendres, une table où ce miracle perpétuel est décrit en vers latins. Et le docte Lindanus, évêque de Ruremonde, en apporte la raison, savoir, qu'il n'est pas à propos que les ossements du commun des fidèles soient mêlés avec ceux des Saints, de peur que ceux-ci ne soient frustrés de la vénération particulière que l'Église a coutume de leur rendre. » — *Vie des Saints*, 21 octobre. *Sainte Ursule et ses compagnes, vierges et martyres*

(1) *Tiberii tempore radios fidei solum Britannicum illustrâsse. — De excidio Britanniæ.*

(2) Hist. eccles. *lib.* II.

(3) *Multo tempore fuisse moratum, et multas gentes non nominatas attraxisse ad Christi fidem.* —Vitæ Sanctorum, 9 juin.

sonnages et avec eux qu'il évangélisa, le premier, les peuples de l'Helvétie (Suisse), auxquels il laissa saint Beatus, son compagnon (1).

On pense que sept ans après saint Pierre, saint Paul passa en Angleterre à l'époque où, mis en liberté, par ordre de Néron, il parcourut le monde pour prêcher l'Evangile, ainsi que le témoigne — entre autres auteurs, — Fortunat dans ces vers :

Transiit Oceanum, vel qua facit insula portum
Quasque Britannus habet terras, quasque ultima Thule (2).

A saint Pierre et saint Paul, Nicéphore joint saint Siméon le Cananéen ou Zelotes, qui, dit-il, « parcourut toute la Lybie en prêchant l'Évangile et porta ensuite cet enseignement divin à l'occident de l'Océan et aux îles Britanniques (3). »

C'est le sentiment de saint Isidore, de Dorothée et du Ménologe des Grecs.

L'Angleterre fut aussi visitée par saint Jacques, au rapport de Flavius Dexter : « Jacques (dit-il), visita les Gaules et la Bretagne (4) »

En outre, beaucoup d'auteurs veulent que deux disciples des Apôtres aient porté la foi en Bretagne.

Dorothée appelle Aristobule *évêque de Bretagne* (5), et les ménés des Grecs s'expriment ainsi : « Aristobule suivit saint Paul, qui l'ordonna évêque, dans le pays des Bretons (6). » Cette tradition est confirmée par les fragments d'Heleca, évêque de Saragosse, en ces termes : « Aristobule vint avec Pierre à Rome, d'où il fut envoyé évêque en Angleterre (7). »

Une très-ancienne inscription, gravée sur une lame de cuivre et jadis fixée à une colonne de l'église de Glastonbury attestait que Joseph d'Arimathie, avec douze de ses compagnons, était venu en cette contrée. Voici la traduction exacte de cette inscription :

« La trentième année après la Passion du Seigneur, douze Saints (ayant à leur tête Joseph d'Arimathie), arrivèrent en ce lieu où ils bâtirent la première église qu'on ait vu s'élever en ce royaume, — église que le Christ même dédia en l'honneur de sa Mère, ainsi qu'un terrain pour servir à la sépulture de ces Saints (1). »

Les Annales du monastère de Glastonbury rapportent que saint Patricius ayant examiné cette tradition, lui donna un nouveau témoignage en ces termes :

« Les frères (*ou moines*) me montrèrent les écrits de saint Phaganus et de saint Dirwianus, où on lisait que douze disciples de saint Philippe et de saint Jacques avaient construit cette vieille église de Glastonbury en l'honneur de notre immaculée Avocate (la bienheureuse Vierge Marie), et que le Seigneur même, du haut des cieux, avait dédié cette église en l'honneur de sa Mère et que trois rois payens avaient assigné à ces douze saints personnages douze portions de terre pour leur entretien (2). »

Guillaume de Malmsbury en rapportant le même fait, ajoute, qu'en souvenir du don de ces rois payens, le nom de *douze hides* est resté à ces terres données par eux (3).

(1) François Guilliman. : *de conversione Helvet.*

(2) De vità sancti Martini, *lib.* VII.

(3) *Lybiam omnem Evangelium prædicans percurrit, eamdemque doctrinam ad occidentalem Oceanum, insulasque Britannicas profert.* — Hist. eccles. *lib.* II, *cap.* XL.

(4) *Rediens Jacobus Gallias invisit ac Britannias.* — Chronicon, *cap.* XLI.

(5) *Episcopum Britanniæ.*

(6) *Secutus est autem sanctum Paulum, à quo et Episcopus ordinatus est in Britannorum regionem.* — Ménés, au 15 mars.

(7) *Qui cum Petro Romam petivit : inde missus in Angliam Episcopus.*

(1) *Anno post Passionem Domini* XXX *duodecim Sancti (ex quibus Josephus ab Arimathiâ primus erat) hùc venerunt, qui Ecclesiam hujus regni primum in hoc loco construxerunt : quam Christus in honorem suæ Matris, et locum pro eorùm sepultura præsentialiter dedicavit.*

(2) *Ostenderunt mihi Fratres scripta Sanctorùm Phagani et Diriwiani, in quibus continebatur, quod* XII *Discipuli Sanctorùm Philippi et Jacobi ipsam vetustam Ecclesiam construxerant in honore prælibatæ advocatricis nostræ (Beatæ Mariæ Virginis) insuper et quod Dominus eamdem Ecclesiam cœlitus in honore suæ Matris dedicaverat, et quod tres Reges pagani ipsis duodecim ad sustinementum duodecim portiones terræ dederunt.*

(3) *Duodecim Discipulis Sanctorùm Philippi et Jacobi, anno Dominicæ Incarnationis* LXIII, *in Britanniam venientibus, tres Reges licet pagani duodecim portiones terræ contulerunt, undè adhuc nomen* duodecim hidarùm *perseve-*

Ces trois rois embrassèrent bientôt la foi catholique, et un grand nombre de petits rois (*reguli*) les imitèrent; sainte Ursule était fille d'un des descendants de ces princes, monarque lui-même d'un pays dont il nous reste à chercher la situation et le nom.

N° **2**, colonne 138. — Toutes les vraisemblances sont à l'appui de l'opinion qui place le berceau de sainte Ursule en Irlande, (alors l'Hibernie). Ce sentiment n'a rien qui soit en désaccord avec l'appellation de *bretonne* donnée à cette illustre Vierge, puisque c'est sous le nom général de Bretagne, Grande-Bretagne et îles Britanniques, qu'on a toujours compris l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande.

Pendant longtemps l'Irlande et l'Écosse ont porté le même nom : *Scotia*; seulement on distinguait l'Irlande par l'appellation de *Scotia major*.

C'est dans ce dernier sens que sainte Elisabeth de Schœnau, au chapitre VI de ses *Révélations*, dit : « Le père de la bienheureuse Ursule était roi de la partie de la Bretagne qu'on appelle Scotica (1). » Ce qu'il faut entendre de l'Irlande, comme l'ont fait Pierre de Chalybe, Pierre Equilinus, Jean Maldonat, Canisius, Rosweyde, Wicelius, Feuchtius, Stephanus Vitus et autres auteurs.

Le père et la mère de sainte Ursule étaient irlandais et régnaient sur ce pays, que dès la plus haute antiquité nous trouvons désigné sous le nom d'*Ierna*, *Ivernia*, *Ibernia* et enfin *Hibernia*, dans Aristote (2), Ptolomée (3), Etienne de Byzance, etc.

Paul Orose (4), Ethicus le cosmographe (5), saint Prosper d'Aquitaine (6), Pallade, Gildas, saint Isidore, Jean, en la Vie de saint Colomban, le vénérable Bède, Eginhard (7), Raban-Maur, Notker, Adam de Brême, — pour ne citer que quelques autorités principales, — s'accordent tous sur l'identité qui existait jadis entre l'Ecosse et l'Hibernie et prouvent que le nom de *Scotia* est toujours employé pour désigner l'Irlande. *Scotia eadem et Hibernia.* — *Hibernia,... hæc autem propriè terra Scotorùm est*, disent saint Isidore et l'anglais Bède.

Une vieille tradition rapportée par tous les historiens de l'Irlande (1), et dont l'évêque anglican Usserius, qui écrivait en Irlande même, se porte garant (2), dit, que l'année même de la mort du Sauveur, un Irlandais se trouva à Jérusalem et assista au spectacle des souffrances de l'Homme-Dieu; de retour en sa patrie, il raconta au roi ce qu'il avait vu et fut ainsi le premier Apôtre de la foi dans ce pays depuis si éminemment catholique.

Donc, en disant que les Apôtres et les Disciples du Sauveur ont visité et évangélisé la Grande-Bretagne, on comprend naturellement l'Irlande qui en a toujours fait partie *géographiquement parlant*.

C'est le sentiment de Julianus Petri, archiprêtre de Tolède, de Vincent de Beauvais et d'Usserius qui attestent que saint Jacques a prêché en Irlande. *Nutu Dei* — dit Vincent de Beauvais, — *Jacobus Hiberniæ oris appulsus, verbum Dei prædicavit* (3).

On donne aussi saint Barnabé pour apôtre à l'Irlande; ce fut lui — dit-on, — qui convertit saint Beatus et saint Mansuet, premier évêque de Toul, au Ier siècle (4).

Au IIe siècle, l'Irlande comptait douze évêchés et, au IIIe, un grand nombre de saints personnages édifiaient ce pays du spectacle de leurs vertus (5).

N° **3**, colonne 145. — Dès la plus haute antiquité et chez presque tous les peuples, on cite de nombreux exemples d'héroïnes

rat. — *In antiq. Glaston. Eccles.* (Une *hide* est une mesure de terre dont le produit pouvait nourrir une famille. — (Crombach, *l. c. sup.* p. 232.)

(1) *Pater Beatæ Ursulæ rex Britanniæ Scoticæ.*

(2) *Lib. de mundo ad Alexandrum.*

(3) *In generali Europæ occiduæ descript.*

(4) *Lib.* I, *cap.* II Histor.

(5) *In descript. Europæ.*

(6) *In Chronico.*

(7) *In Annal., ad ann.* 812.

(1) Sullivan : *Hist. Hibern.* Tome I, lib. IV, cap. V.

(2) *De primordiis Ecclesiarùm Britannicarùm*, cap. XVI.

(3) Speculum historiale, *lib.* VIII, *cap.* VII.

(4) Cf. *Vita sancti Beati* par Daniel Agricola et Garnefelt et nos *Annales hagiologiques de la France*, tome I, premier siècle : *Vie de saint Mansuet*, (col. 485 à 505), et la note qui prouve l'identité de l'Écosse et de l'Irlande en ces siècles reculés, (*Ibidem*, col. 505 et 506).

(5) Crombach, *l. c. sup.* p. 236 à 238.

qui, sur terre et sur mer, ont fait des exploits guerriers dont l'histoire et la postérité ont gardé le souvenir glorieux.

Sans parler de Sémiramis, de Tomyris, des amazones et de Penthésilée que Virgile a célébrée dans ses vers (1), — dans l'Écriture sainte ne voyons-nous pas Deborah, Jahel et Judith plus fameuses encore par le motif qui leur inspira un courage si viril ?

Mais, ce ne sont là que des faits isolés, tandis que ces habitudes guerrières nous les trouvons pour ainsi dire innées (surtout aux IIe et IIIe siècles), chez les jeunes filles et les femmes, en Bretagne, en Danemark, en Norwége et en Germanie, où l'on voyait ce sexe faible de corps mais vaillant de cœur courir aux combats, affronter les tempêtes de la mer et composer des armées entières de nouvelles amazones.

Du temps même de sainte Ursule, — au IIIe siècle, — lorsque l'empereur Valérien était retenu captif par les Perses, que son fils s'abandonnait aux plaisirs et que trente tyrans déchiraient l'empire romain, ce furent deux femmes qui luttèrent avec courage pour s'opposer aux invasions des Germains et des Perses; en Occident et à Cologne même, Victorina avec ses fils et son parent Tetricus, délivra les Gaules et l'Espagne du joug des Germains, et pendant longtemps, Zénobie défendit l'Orient contre les Perses, les Parthes et les autres nations barbares; le casque en tête, les armes à la main, on vit cette reine dans toutes les expéditions qu'elle dirigeait et commandait elle-même.

Le courage militaire d'Amalasonthe, reine des Goths, a été célébré par tous les historiens; ce fut elle qui chassa d'Italie les Bourguignons et les Allemands qui dévastaient la Ligurie.

Un siècle avant la naissance de sainte Ursule, Tacite nous apprend, par divers exemples, qu'en Bretagne les femmes combattaient sous des étendards, qu'elles défaisaient même les armées des Romains, faisaient prisonniers des rois et prenaient des villes.

Voici ce qu'il dit de Cartismandua, reine des Brigantes, qui fut enfin vaincue par les Romains : « C'était assurément une chose nouvelle et inouïe dans les coutumes des anciens que de voir une femme tenir tête aux enseignes romaines; telle était cependant Cartismandua (1). » Le même courage militaire distingua la reine Boudicea, sous la conduite de qui la Bretagne sut se soustraire à l'empire des Romains; s'étant emparée de Cologne, après avoir fait mettre à mort les Romains qui habitaient cette cité, elle fit un terrible carnage d'eux et de leurs alliés : soixante-dix mille hommes tombèrent sous ses coups; elle-même conduisait des armées, les rangeait en bataille et les animait au combat, ainsi que le rapporte Tacite, en ces termes : « Boudicea (dit-il), était montée sur un char et au milieu de ses filles qu'elle avait amenées avec elle, suivant la coutume qu'ont les Bretons de confier la conduite de leurs armées aux femmes (2). » Puis, il rapporte le discours que fit le général romain, Suetonius, à ses soldats; ce chef leur faisait remarquer qu'il y avait plus de femmes que d'hommes dans l'armée des Bretons (3). Et quand le combat se fut engagé, « on voyait (dit Tacite), courir, au milieu des rangs armés des hommes, des femmes animées comme des furies, en robes de deuil, les cheveux défaits et des torches aux mains (4). »

Comme ces vaillantes femmes, la reine Voadica osa, elle aussi, armer les Bretons contre les Romains; un chef de barbares animant les siens au combat, leur citait l'exemple de cette courageuse princesse : « Les Brigantes, sous la conduite d'une femme, sont parvenus à incendier Cologne, à renverser les camps ennemis et, si leur

(1) *Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis Penthesilea furens, mediisque in millibus ardet Bellatrix, ardetque viris concurrere virgo.*

(1) *Novum sanè et moribus veterùm insolitum, feminam signis Romanorùm præsidere.* — Ann. *lib.* XII.

(2) *Boudicea curru filias præ se vehens, ut quamque nationem accesserat, solitum quidem Britannis feminarùm ductu bellare testabatur.* — — Ann. *lib.* XIV.

(3) *Plus illic feminarùm quàm juventutis adspici.*

(4) *Stabat pro littore diversa acies densa armis virisque, intercursantibus feminis in modum furiarùm, veste ferali, crinibus dejectis, faces præferebant.*

vigueur n'avait pas molli, ils auraient entièrement secoué le joug des Romains (1). »

Mais, c'est assez parler des femmes bretonnes, — la presque majorité de celles de la Germanie, du Danemark, de la Norwége et des autres pays septentrionaux, ainsi que les filles des rois et des chefs étaient exercées aux combats dès leur plus tendre jeunesse.

Paul Orose raconte des femmes germaines, que sous Auguste, dans la guerre contre Drusus, se joignant aux hommes de leur nation, elles combattirent avec fureur et que, lorsque les armes vinrent à leur manquer, elles lancèrent leurs petits enfants contre les ennemis (2).

Tacite dit des Germains : « Ils étalent leurs blessures aux yeux de leurs mères et de leurs épouses ; elles en soutiennent le spectacle sans peur et sans faiblesse, les comptent et les pansent. Ce sont elles qui portent des vivres et des encouragements aux combattants. On conserve le souvenir des batailles où elles ont ranimé la valeur défaillante des guerriers par leur courage, leurs prières et en se jetant au-devant d'eux le sein nu et leur représentant d'avance la captivité qui les attendait (3). »

En quelques mots, Mamertin fait le plus bel éloge de ces héroïnes, quand il écrit à Maximien : « La vie entière des Germains est un combat ; leurs femmes sont plus vaillantes que les hommes des autres nations (4). »

Chez les femmes des contrées septentrionales, cette ardeur guerrière était encore plus grande et s'emparait d'elles dès l'âge le plus tendre; voici ce que Saxon le grammairien dit des Danois : « Il y eut autrefois chez les Danois des femmes qui, se changeant en hommes, employaient presque tous les instants de leur temps à s'exercer à la guerre et qui ne souffraient pas que le nerf de leur vertu se relâchât au contact de la luxure. Or donc, abhorrant les recherches d'une vie délicate, elles avaient coutume d'endurcir leur corps et leur âme par la souffrance et le travail, et rejetant toute mollesse et légèreté de femme, elles contraignaient leur esprit féminin à acquérir le sérieux de la raison des hommes. Mais, leur soin pour s'initier à l'art de la guerre était si grand, qu'on eût cru qu'elles avaient abdiqué leur sexe. C'était surtout celles qui brillaient par la vivacité de l'esprit ou la beauté du corps qui avaient coutume d'embrasser ce genre de vie active, et désormais oublieuses de leur naissance et de leur rang, elles préféraient une existence dure à une vie attrayante et les combats aux charmes de l'amour (1). »

Jean Magnus, archevêque d'Upsal, dit la même chose des jeunes filles des rois de Gothie et des reines mêmes, dont il décrit ainsi l'éducation et les travaux : « On ne doit pas s'étonner de trouver souvent en ce pays des jeunes filles élevées, dès le berceau, dans l'observation de la discipline militaire et qui se plaisent plus à la guerre qu'à l'hymen. Car, les Goths, en prenant femmes, cherchent des compagnes et des égales qui partagent leurs fatigues. Ils n'en font pas leurs maîtresses et ne les accoutument nullement à une vie molle et délicieuse. Bien plus, il n'est pas même permis à leurs plus nobles dames et à leur reine de rester oisives (2). »

Terminons par deux exemples que nous empruntons à Saxon le grammairien (3), à Crantz (4) et à Jean Magnus, et qui se rapportent à une situation analogue à celle de sainte Ursule et qui sont à peu près de la même date.

De brillants combats navals furent livrés en Norwége vers l'an 200, par deux nobles femmes de ce pays, — Sticla et Rusla, — qui battirent le roi de Danemark en maintes occasions.

« Harald, roi de Danemark, — dit Crantz, — s'indignant de tels avantages de la part

(1) *Brigantes feminâ duce exurere Coloniam, expugnare castra, ac nisi felicitas in socordiam vertisset, exuere jugum potuére.* — Tacite : *Vie d'Agricola.*

(2) *Lib.* VI, *cap.* II. Histor.

(3) *Ad matres et conjuges ferunt vulnera; nec illa numerare aut exigere plagas pavent, cibosque et hortamina certantibus gestant; memoriæ proditur quasdam acies inclinatas jam et labantes à feminis restitutas constantia precùm et objectu pectorùm et monstratâ cominus captivitate.* — De moribus Germanorúm.

(4) *Quibus* (Germanis) *omnis vita militia est, quorùm feminæ celerarùm gentiùm viris fortiores sunt.*

(1) *Lib.* VIII. Historia Danica.

(2) Hist. Goth. *lib.* VII, *cap.* VIII.

(3) *Lib.* VIII. Hist. Dan.

(4) Norw. *lib.* I, *cap.* XXVII.

de femmes contre des hommes, se mit en mer et se rendit en Norwége pour aider les habitants de ce pays à repousser ces femmes et à laver l'injure qu'elles avaient faite à son sexe. Ayant donc poursuivi la flotte de ces jeunes filles, et les séparant l'une de l'autre, il les vainquit l'une après l'autre. »

Crantz rapporte en détail les victoires remportées sur mer par Rusla qui régnait sur toute la Norwége, et fut enfin vaincue par les Danois, après leur avoir vaillamment tenu tête pendant très-longtemps.

Mais, ce qui est encore plus admirable, c'est le motif que Saxon le grammairien et Jean Magnus donnent aux exploits sur mer d'Alvilda, jeune fille de Sivard, roi des Goths, laquelle, pour garder sa chasteté et fuir les dangers du monde, arma une flotte composée de ses compagnes, et devint enfin la souveraine d'un peuple de marins, qui l'élurent à l'unanimité pour être leur capitaine (1).

Cet exemple et ceux que nous venons de citer des exploits maritimes des filles des pays septentrionaux, sont plus que suffisants (2) pour bien établir la vérité et surtout la vraisemblance du récit de saint Cunibert, qui, au VII[e] siècle, avait encore la tradition d'un temps peu éloigné de celui où il écrivait (d'après des documents très-anciens et très-vénérables), la remarquable biographie que nous avons traduite, pour la première fois, du latin en français.

Quelques détails maintenant sur le nombre des navires construits pour porter sainte Ursule et les onze mille Vierges.

Le Père Crombach dit qu'il y en avait environ mille qui pouvaient également naviguer sur la mer et sur le Rhin. Ce qui serait impossible aujourd'hui, par rapport à ce fleuve, plein d'atterrissements et d'ensablements (3).

« La nature — dit Depping, — fournissait en abondance aux marins du Nord les matériaux pour la construction des navires; encore aujourd'hui la Norwége et la Suède sont au nombre des pays de l'Europe les plus riches en bois, malgré les grands défrichements qui ont eu lieu depuis dix siècles. Le besoin qu'on avait de bateaux pour les communications habituelles, avait fini par donner une grande habileté dans l'art de la construction. Il ne fallait pas, d'ailleurs, des navires très-artistement construits à des hommes qui, familiarisés dès leur enfance avec la mer, se jouaient des dangers de cet élément. Une espèce de bateau s'appelai *holker* du mot *holk*, qui signifie un tronc d'arbre creusé; c'est assez dire de quels commencements grossiers et informes la marine du Nord était partie. On avait besoin de petits bateaux pour le cabotage et la petite piraterie côtière. Avec ces faibles embarcations on abordait partout, on arrivait à l'improviste, on partait non moins lestement; si l'on faisait quelque séjour sur terre, on tirait les bateaux sur la plage, où il y avait souvent des hangars, appelés encore aujourd'hui *noeste*, pour les recevoir (1); ou si l'on voulait se rendre de la côte à une rivière ou à un lac qui ne communiquait pas avec l'Océan, on transportait les bateaux à dos d'homme, d'un rivage à l'autre, ou on les traînait. Nous verrons exercer cette manœuvre par les Normands au siége de Paris (IX[e] siècle); elle n'avait rien d'extraordinaire pour ce peuple, plus d'une fois les *sagas* en font mention.

« Les petits bateaux avaient douze rangs de rames, et leur équipage se composait d'un pilote et de douze matelots (2). De pareilles embarcations n'étaient pas faites pour de grandes expéditions, on ne pouvait même s'en servir la nuit; on rentrait donc le soir dans le port, sinon on les amarrait à la plage où l'on était surpris par le crépuscule. On en avait de plus longues, les *snekkar* ou serpents, munis de vingt bancs de rameurs (3);

(1) Voyez le texte latin de ces héroïques récits dans Crombach, *l. c. sup.* p. 260 et 261.

(2) Sur ces héroïnes du Nord, que les *Sagas* ou chants guerriers, très-anciens, appellent *skoldmoe*, (vierges aux boucliers), voyez la savante *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, etc. par Depping, tome I, chapitre II, p. 50 à 59. (*édition de 1826*).

(3) *L. c. sup.* lib. III, cap. XXV. *An iisdem navibus in Rheno et mari usus esse potuerit.* —

(1) Schœning : *Histoire de Norwége*, tome I, p. 300.

(2) Voyez le *Fundin Noregur* ou Norwége trouvée, dans les *Kæmpedater* de Bioerner. Comparez les notes de Reenhielm, sur la *saga de Thorstein Vikingson*. Upsal, 1680; in-8° (en Islandais et en Suédois).

(3) Snorro, *saga d'Olaf le Saint*, chap. CXXIV, dans le *Heimskringla*.

ceux-ci servaient surtout dans les guerres navales ou plutôt dans les guerres de côtes...

« A mesure que l'on devint plus hardi sur mer, on agrandit aussi, on améliora et on embellit les bâtiments. Le roi norwégien Olaf-Tryggveson eut un navire de trente-quatre bancs de rames. Snorro avoue qu'on regardait ce navire comme le plus fort qui eût été bâti en Norwége (1). Les *sagas* font mention de plusieurs espèces de bateaux; mais nous ne connaissons ni leur force ni leur forme. On voit seulement que les uns avaient une forme plus bombée que d'autres..... La figure d'un dragon ou d'un autre animal fantastique, qu'on représentait sur la proue, les avait fait nommer *drakar*, dragons; la peinture et la dorure étaient employées à les décorer (2)...

« Les bateaux de guerre avaient de hauts bords, et étaient garnis de fer...

« Dès le règne de Frode III, Saxo (3) parle de forces navales très-considérables. Ce roi, dans la guerre qu'il fit à la Norwége, aidé par les Suédois, mit en mer, selon l'historien, trois mille bateaux... Le roi Anund commandait trois cent cinquante bateaux, lorsqu'avec le prince norwégien Olaf-Haraldson il attaqua le roi Canut de Danemark; il paraît que cette flotte était le résultat d'une seule réquisition. Quelques passages d'écrits anciens font présumer que la Norwége pouvait rassembler deux cent quatre-vingt-douze bateaux, et le Danemark neuf cent trente (4). A la fameuse bataille navale de Bravalla, où toutes les forces maritimes du Nord se trouvaient réunies, et où les Scandinaves donnèrent le spectacle d'une grande lutte de leurs puissances respectives, il y eut des milliers de bateaux... Sigurd-Ring, roi de Suède, y conduisit deux mille cinq cents voiles... Des *vierges aux boucliers* (*skiold-moeer*) ne voulurent pas céder aux héros, et se rangèrent comme eux sous les drapeaux de l'un ou de l'autre parti.

« La bataille de Bravalla fut livrée vers l'an 735 de l'ère chrétienne (1). »

On voit — par ces détails que nous empruntons à un livre qui a épuisé la matière, — que les vaisseaux réunis des Bretons, des Norwégiens et des Danois ont pu fournir une flotte plus que suffisante pour porter, en un seul voyage, sainte Ursule et ses onze mille compagnes, d'abord à Cologne, puis à Bâle.

Mais, alors comment expliquer ces mots du récit de saint Cunibert : *Comparatis... ad numerum nostrum (11,000) trieribus undenis?*

Le voici. Nous avons vu que les peuples du Nord avaient (comme les Romains), des vaisseaux à trois rangs superposés de rames; d'où le nom latin de *trieris*, — *trirème*, le seul que saint Cunibert eût à sa disposition pour désigner les navires des Bretons et autres peuples, tels qu'il les voyait encore de son temps.

La seule difficulté roulerait sur le nombre *undenis*, qui veut dire non pas *onze*, mais *qui se compte par onze*, ce qui donnerait onze fois onze embarcations, c'est-à-dire cent vingt et une; onze navires par mille personnes, — ce qui n'a rien que de très-vraisemblable, surtout quand on relit attentivement le texte que voici :

Conditio... ut tu pater, et juvenis,... decem primævæ ætatis virgines... perquiratis, et tàm mihi, quàm singulis harùm mille virgines... subscribatis, comparatisque ad numerum nostrum trieribus undenis (2).

N° **4**, colonne 147. — Le pèlerinage de sainte Ursule et de ses compagnes à Rome est un fait, non-seulement très-vraisemblable, mais encore on ne peut plus conforme à l'usage des temps les plus reculés. En effet,

(1) *Heims kringla*, tome I; *saga d'Olaf Tryggv.*

(2) Ces détails sont identiques à ceux donnés par saint Cunibert : *Nec minori sumptu... naviùm stetit fabricatura;... alii carinas; alii transtra fabricant; alii tabulata gracili junctura coaptant; alii hunc; alii illum ornatum, auro, argento, ære, coloribus, sculpturisque præparant.* — Cap. VII.

(3) *Hist. Dan.*, lib V.

(4) Voyez le Mém. de Holberg, *sur l'Histoire maritime du Danemarck et de la Norwége*, dans le tome VIII des *Mém. de la société roy. des sciences de Copenhague*, ainsi que la *Knytlinga-Saga*, chap. XXXII, et le *Mém.* de Suhm, sur *le commerce et la navigation du Danemarck et de la Norwége*, dans le tome VIII des *Mém. de la soc. roy. de Copenhague*, p. 76.

(1) Depping, *l. c. sup.* tome I, p. 69 à 77, *passim*. — Cf. Saxo : *Hist. Dan*, lib. VIII, — Suhm, *Hist. crit. du Danemark*, tome III.

(2) Cap VI.

dès le premier siècle du Christianisme, sous l'empire même de Néron, les fidèles du monde entier accouraient dans la ville éternelle pour vénérer les précieuses reliques des Apôtres et des Martyrs.

Saint Grégoire le Grand s'exprime dans les termes les plus explicites touchant cette pieuse coutume. « Il est certain — dit-il, — qu'au temps même de la Passion des Apôtres et des Martyrs, les fidèles venaient de l'Orient à Rome pour réclamer leurs corps, comme un bien qui leur appartenait (1). » Et Baronius ajoute : « Longtemps avant qu'on élevât des basiliques aux Apôtres, à l'époque même où les très-saints Apôtres Pierre et Paul reçurent la glorieuse couronne du martyre, le lieu de leur sépulture fut l'objet d'une grande vénération (2). »

Les leçons du Bréviaire romain, au 18 novembre, font mention et consacrent le souvenir de cet antique concours de toutes les parties du monde catholique à Rome : « Parmi les lieux qui jadis furent les plus célèbres par la vénération dont les entouraient les Chrétiens et où leur concours fut le plus fréquent, il faut marquer les sépultures des Saints ou les reliques des Martyrs. Au nombre de ces saints lieux il en est un qui fut toujours insigne ; — c'est cette partie du Vatican, qu'on appelle *la Confession de saint Pierre*. Car, c'est là que, venant de tous les pays de la terre, les Chrétiens se rendaient comme à la pierre angulaire de la foi et au fondement de l'Église, pour y vénérer très-religieusement et très-pieusement l'endroit consacré par le sépulcre du Prince des Apôtres (3). »

Gonçalo de Illescas, dans son ***Histoire des Papes*** (1), dit que le pape saint Clet loua d'une manière admirable le pèlerinage de Rome et aux saints lieux de cette ville et qu'il fulmina des censures contre tous ceux qui s'opposeraient à cette pratique née de la piété des fidèles. Le même fait est confirmé par Pierre Equilinus (2) et Dexter (3).

Cet usage devint encore plus général au IIIe siècle, époque où vivait sainte Ursule; sous le pontificat de Zephyrin, Caïus — illustre théologien, disciple de saint Irenée, — au rapport d'Eusèbe, exhortait tous les fidèles à visiter les glorieux trophées de la Passion des saints Apôtres Pierre et Paul (4), et saint Hippolyte, évêque et martyr, (autre disciple de saint Irenée et aussi contemporain de sainte Ursule), vint d'Orient à Rome pour visiter et vénérer les reliques des saints Apôtres (5).

Peu après, au plus fort de la persécution de Dèce, on vit s'accroître encore le concours des fidèles aux tombeaux des Apôtres, — comme l'atteste cette strophe du poète chrétien, Prudence, dans son hymne à la gloire de saint Laurent : « Les lumières mêmes du Sénat, les anciens prêtres de Pan et les flamines viennent baiser les tombeaux des Apôtres et des Martyrs (6). »

Sous l'empereur Claudius, de nobles Persans, — Marius et Marthe, son épouse, avec leurs fils Audifax et Abacus, — étant venus à Rome, aux tombeaux des Apôtres, furent pris et martyrisés par les idolâtres (7). Puis, ce fut au tour de l'africain Maurus, à payer

(1) *Constat, quia eo tempore, quo passi sunt, ex Oriente fideles venerunt, qui eorùm corpora sicut suorùm corpora repeterent.* — *Lib.* III, *ep.* XXX *de SS. Petro et Paulo.*

(2) *Longè antequam basilicæ Apostolorùm erigerentur, eo ipso tempore quo beatissimi Apostoli Petrus et Paulus glorioso martyrio sunt coronati, loca sepulcrorùm ipsorùm magnâ sunt in veneratione habita.* — *Baronius : in notis Martyrolog. ad* 18 *novemb.*

(3) *Ex locis, quæ olim apud Christianos venerationem habuerunt illa celeberrima, et frequentissima fuerunt, in quibus condita Sanctorùm corpora, vel aliquod Martyrùm vestigium, aut monimentum esset. In quorùm numero Sanctorùm locorùm imprimis fuit semper insignis illa Vaticani pars, quam Sancti Petri confessionem appellant. Nàm eò Christiani ex omnibus terræ partibus, tanquam ad fidei petram et Ecclesiæ fondamentum convenientes, locum Principis Apostolorùm sepulcro consecratum summâ religione ac pietate venerabantur.*

(1) *Historia pontifical y catholica, etc.*

(2) *Lib* IV, *cap.* XLIV.

(3) *Ad ann.* 70.

(4) Eusèbe : *lib.* II, *cap* II, *Hist. eccles.*

(5) Fasti Romani, 22 Augusti.

(6) *Ipsa et senatus lumina*
Quodam Luperci et flamines
Apostolorùm et Martyrùm
Exosculantur limina.

(7) Baronius : *Annal. tome* II, *ad ann.* 270, *n°* 2

de sa vie sa dévotion aux reliques de saint Pierre et de saint Paul (1).

Ces exemples — qu'on pourrait multiplier, — sont plus que suffisants pour prouver que l'usage de visiter Rome en pieux pèlerins était non-seulement en vigueur au IIIe siècle, mais encore qu'il remonte au Ier siècle.

Parmi ces pèlerins, venus des quatre coins du monde, les Irlandais se font remarquer plus nombreux que tous les autres. Ce peuple a toujours aimé les pèlerinages, ainsi que ses compatriotes catholiques de la Grande-Bretagne, les Ecossais et les Anglais.

Pour ne parler donc que des Irlandais, — au Ier siècle du christianisme, nous voyons saint Beatus et saint Mansuet se rendre à Rome, d'où le souverain pontife envoie l'un en Suisse, l'autre à Toul, dont il devint l'Apôtre et le premier évêque.

Au IIe siècle, saint Cataldus visite Jérusalem, la Terre-Sainte et Rome avec son frère Donatus : Cataldus est nommé évêque de Tarente, et Donatus monte sur un siége dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous.

Au IIIe siècle,— sans compter sainte Ursule et ses compagnes,— l'évêque anglican, Usserius (2), cite comme ayant visité Rome en pèlerin le prêtre saint Florentinus, né en Irlande et martyr dans la ville éternelle.

Il est inutile de pousser plus loin ces exemples que le P. Crombach cite avec de minutieux détails et à l'ouvrage duquel nous renvoyons (3).

Mais, — dira-t-on peut être, — en admettant ces faits, est-il vraisemblable que onze mille personnes, des vierges, aient accompli un aussi long voyage, à une époque aussi reculée, à travers mille périls de tout genre, etc., etc., etc. ?

Nous répondrons, — avec le P. Crombach ; — Est-ce que le pèlerinage du peuple hébreu à travers le désert ne semble pas, au premier abord, plus invraisemblable (en parlant au point de vue de *la raison*), que celui de sainte Ursule et de ses compagnes? Il est vrai que les Hébreux étaient protégés par Dieu ; mais sainte Ursule et ses Vierges aussi, et d'ailleurs la visite de Rome, le culte des saints Apôtres ne valent-ils pas le voyage

(1) *Idem, ibidem, ad ann.* 284.

(2) *Cap.* XVI.

(3) P. 287 à 293.

à la terre promise, où un bien-être purement matériel attendait le peuple de Dieu ?

Mais, sans remonter si haut et sans aller si loin chercher des exemples qui établissent la vraisemblance du pèlerinage des Vierges, compagnes de sainte Ursule, à Rome, nous nous bornerons à citer les fatigues bien plus grandes endurées par ces nobles et saintes femmes que la plume de saint Jérôme a immortalisées, et qui — de Rome, — allaient en Palestine visiter les lieux saints, y vivre et y mourir loin du pays natal où les honneurs de tous genres les environnaient (1).

Note **5**, colonne 155.— Un pieux et docte prêtre qui, tout récemment, a eu le bonheur de visiter Cologne illustrée par le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, s'exprime ainsi :

« Quelque exagéré que puisse paraître le nombre de onze mille vierges, malgré tant de témoignages (de toutes les liturgies et des hagiographes du monde entier), il est en parfaite harmonie avec l'énorme quantité d'ossements humains, qui reposent dans l'église Sainte-Ursule, à Cologne. Les restes mortels de la légion Thébaine, réunis à ceux de saint Géréon et de ses trois cent dix-huit compagnons de martyre, n'en donneraient pas une idée suffisante ; on se rappelle involontairement les innombrables Martyrs de Saragosse et les catacombes de Rome.

Cette vénérable église de Sainte-Ursule, que nous avons eu le bonheur de visiter, est bâtie à l'endroit même où la Sainte fut martyrisée. La stupéfaction se mêle à l'attendrissement en présence de tant de tombeaux, de cercueils, d'armoires, de reposoirs voûtés, devant cette enceinte du chœur à double mur où sont entassées tant de dépouilles humaines, parmi lesquelles on peut compter jusqu'à mille sept cent soixante crânes, richement décorés. De l'église, on passe dans la *chambre d'or*, située vers l'ouest de l'église et mesurant une surface de six cent soixante pieds carrés sur quarante de hauteur. Tout l'intérieur des murs est garni de reliques précieusement ornées (2). »

(1) Le P. Crombach, p. 293 et 294.

(2) L'abbé J. B. Pardiac : *Notice archéologique et iconographique sur Sainte Ursule.* (Revue de l'Art Chrétien, 1860, t. IV de la collection, p. 366 et 367.

« Au nombre des merveilles qui font l'admira-

Après avoir constaté qu'une partie des reliques de sainte Ursule et de ses compagnes, provenant de Cologne, a été dispersée par toute la chrétienté, surtout dans les Flandres, — M. l'abbé J.-B. Pardiac ajoute :

tion des voyageurs et attirent le concours des pèlerins et des artistes, il faut placer à Cologne, la *Chambre d'or*, reliquaire précieux, écrin de diamants et de perles, enrichi par la munificence des rois. La Chambre d'or est oblongue, des branches de palmes et des feuillages d'or couvrent les murailles. Dans les caprices de leurs enroulements, ils laissent apercevoir des plaques brunies, des paillettes d'argent, des bandes de velours pourpre. Les plaques brunes sont les crânes des Martyrs, la partie inférieure de la tête est entourée d'étoffes précieuses richement brodées. Au dessus de ces vastes armoires *à jour*, se déroulent des inscriptions formées par l'ingénieux arrangement des ossements. Vous y lisez : *Sainte Marie, priez pour nous* ! puis les chiffres du Sauveur et ceux de la Vierge ; au dessus de l'autel, le nom de Sainte Ursule. Des deux côtés de la salle, des treillis d'or encadrent des niches régulières renfermant chacune un buste d'argent, de grandeur naturelle ; si vous soulevez la partie supérieure de ces bustes qui est à charnières mobiles, vous y voyez le crâne intact des compagnes de sainte Ursule. Toutes ces figures ont une expression de calme et de placidité qui repose le cœur..... Sur le socle de ces bustes sont écrits des noms doux et harmonieux..... Sur l'autel s'élève le buste de sainte Ursule ; un reliquaire auquel on a donné la forme des restes qu'il contient, représente un bras dont la main est enrichie de bagues. Dans le milieu de la salle, sur une grande table, sont réunis en grand nombre des reliquaires d'or enrichis de pierres précieuses, de rubis et de saphirs ; ils renferment des parties du voile de la Sainte, le filet de soie et d'or qui retenait ses cheveux, son bandeau de princesse, des fragments de sa robe damassée, son anneau de fiancée, la flèche qui lui perça le cœur.

« Cette chambre éblouissante, ces souvenirs vénérés pénètrent l'âme d'une intime poésie..... Jamais ossuaire ne laissa le cœur plus ému.

« Plus de deux mille crânes des compagnes de sainte Ursule sont conservés à Cologne ; dans toute l'église qui porte le nom de cette Sainte, vous êtes entouré d'ossements bénits... Des peintures représentent les principales scènes du martyre des Vierges de Cologne. »

Ce sont ces peintures que reproduit la belle publication dont nous avons parlé, au début de notre travail sur sainte Ursule. (Col. 130, note 9). Voyez Raoul de Navery : *Légendes d'Allemagne, — la Chambre d'or*, p. 206 à 208 et p. 219. (Paris, 1861.)

« Félicitons-nous de ce fractionnement. C'est une preuve nouvelle, ajoutée à tant d'autres, du prix qu'attachaient les fidèles à ces saintes reliques ; c'est aussi le moyen dont s'est servi la Providence pour en doter beaucoup d'églises et propager le culte des onze mille Vierges. Ce qui intéresse si peu notre siècle indifférent, était chez nos pères l'objet des plus tendres hommages et du culte le plus ardent. La poésie née du sentiment, venait en aide à des cœurs où débordaient l'admiration et l'amour, et s'épanchait en effusions aussi variées que délicates. Les strophes suivantes suffiront pour nous faire apprécier ces tendresses pieusement exaltées d'un âge trop loin de nous :

O puellæ, ô agnellæ, Christi caræ columbellæ, Sine dolo, sine felle, Cœli stellæ, Dei cellæ, Jubilate purpuratæ, Coronatæ, congregatæ, Cum agno innocentiæ,	O jeunes filles, ô petites brebis, chères petites colombes du Christ, sans ruse, sans fiel, étoiles du ciel, maisons de Dieu, réjouissez-vous de la pourpre qui vous pare et de votre union avec l'Agneau d'innocence.
O dilectæ consorores, Quarùm nunquam marcent flores, Ipse sibi vos prævidit, Qui de valle vos præcidit, Vos elegit, vos collegit Et in sartum sibi fregit Pulcherrimum divinitas.	O chères sœurs tendrement unies, dont les fleurs ne se flétriront jamais, c'est pour Lui qu'il vous a destinées ce Dieu qui vous a cueillies dans la vallée, vous a choisies, assemblées et s'est formé de vous un très-beau bouquet.
Te, ô turba generosa, Præit illa florens rosa, Sola rosa principalis, Nec est ibi rosa talis, Quæ sit sibi coæqualis, Mater tota curialis, Quæ tulit cœli Dominum (1).	O multitude généreuse, à votre tête marche celle qui est une rose épanouie, qui seule mérite ce nom de rose et à laquelle nulle rose n'est comparable ; c'est la mère même qui a enfanté le Seigneur de la cour céleste.

(1) *Hymni latini medii ævi, edidit et illustravit* Franc. Jos. Mone, tome III, p. 543.

Ces strophes sont empruntées à diverses hymnes composées au XIIe siècle, en l'honneur des onze mille Vierges, par le bienheureux Hermann de Steinfeld. (Voyez apud Crombach, *l. c. sup.* p. 64 et 867 à 870.

« Si tel avait été l'enthousiasme des fidèles pour le culte des onze mille Vierges, de plus grands honneurs encore étaient réservés dans la chrétienté à l'immortelle reine de cette immortelle armée. Que d'églises bâties sous son vocable !...

« La ville de Bruges, en Belgique, conserve avec respect une châsse magnifique où est déposé l'avant-bras de sainte Ursule. Elle a été peinte par Memling, à la fin du XVe siècle. Le premier panneau représente l'arrivée de la princesse Ursule à Cologne ; le second, le débarquement ; le troisième, l'arrivée à Rome. Les suivants nous montrent le pape Cyriaque bénissant sainte Ursule, les saintes Martyres tombant sous l'épée des barbares, et sainte Ursule, elle-même, victime de la flèche que va lui décocher Maxime (1), et enfin la glorification des héroïques Vierges.

« Cette châsse est assurément l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art chrétien, et de tout temps elle a excité l'admiration des artistes. En 1850, on a célébré dans cette ville une fête séculaire en l'honneur de la Sainte. Un grand nombre d'Évêques étrangers, en particulier ceux de Bergamo et de Goa, la capitale des Indes, assistèrent à l'incomparable procession où la Relique fut portée en triomphe. Dans cette ville si chrétienne, la jeunesse est mise sous la protection de sainte Ursule, et l'on y fait solennellement l'ouverture des classes le 21 octobre.

« La légende de sainte Ursule a inspiré de nombreuses œuvres de peinture et de sculpture, qu'il serait trop long d'énumérer. Qu'il nous suffise de rappeler qu'elle brille dans de nombreux vitraux d'église, surtout dans les régions rhénanes ; que sainte Catherine de Vigri, en 1440, la peignit abritant sa nombreuse famille sous son manteau d'hermine ; qu'un peu plus tard, Carpaccio consacra à cette poétique légende les huit tableaux qu'on admire à l'Académie des Beaux-Arts de Venise ; que ce sujet enfin a inspiré de nombreux graveurs des époques modernes, tels que Jean Sadeler, Th. Galle, J. Valdor, A. Collaert, Th. de Leu, etc. Ils donnent quelquefois une rose pour attribut à sainte Ursule.

« Mais nulle part sainte Ursule n'a reçu autant d'hommages de la part de la piété et des arts, que dans sa patrie adoptive. Un tombeau lui a été élevé dans sa propre église. Une superbe statue en marbre blanc représente la Sainte sous les traits d'une jeune princesse couronnée. Aux pieds de la Sainte, une colombe (1), symbole de son innocence, semble contempler avec complaisance son paisible sommeil.

« Le martyre de sainte Ursule est le sujet du tableau de l'autel, peint par Corn. Schütte, élève de Rubens. Mentionnons encore à Cologne la charmante statuette du XIVe siècle qu'on voit aux stalles de l'église Saint-Géréon ; les panneaux de l'église Sainte-Ursule, où la gloire de sa patronne est exaltée par le pinceau de maître Wilhem et de maître Stephan ; les diverses châsses qui contiennent le crâne de sainte Ursule, la flèche qui l'a percée, son bras droit, un de ses pieds et une partie du linge qui enveloppa sa tête (2). »

PREUVES.

RÉVÉLATIONS DE SAINTE ÉLISABETH DE SCHOENAU ET DU BIENHEUREUX HERMANN DE STEINFELD, SUR SAINTE URSULE ET LES ONZE MILLE VIERGES, SES COMPAGNES.

Tout est miraculeux dans la vie des Saints, mais il en est certains en particulier qui semblent avoir été honorés et entourés par Dieu de plus de merveilles que leurs devanciers ou leurs successeurs ; — de ce nombre et au premier rang, on peut mettre sainte Ursule et ses compagnes.

Au XIIe siècle, à une époque à jamais mémorable de foi vive et de vraie science, sainte Élisabeth de Schœnau et le bienheureux Hermann de Steinfeld, (tous deux reli-

(1) « L'artiste s'est inspiré d'une légende qui avait cours de son temps, mais qu'une saine critique ne saurait adopter. » Note de M. l'abbé J.-B. Pardiac, *l. c. sup.* p. 376.

(1) Cette colombe est un souvenir de celle qui, au VIIe siècle, indiqua à saint Cunibert, évêque de Cologne, la place où reposait sainte Ursule. (Voyez ci-dessus col. 135, note 1.

(2) M. l'abbé J. B. Pardiac, *l. c. sup.* p. 370 à 377, *passim*.

gieux), reçurent du ciel d'importantes révélations sur les Martyres de Cologne.

Ces révélations — tout en confirmant le récit de saint Cunibert, — jettent un grand jour sur des points nombreux des Actes de sainte Ursule et éclaircissent toutes les difficultés que pourraient présenter à l'esprit mille particularités de l'expédition religieuse des onze mille Vierges à Rome, de leur retour à Cologne et de leur glorieux martyre sous les murs de cette antique cité.

I

Mise au nombre des Saints et honorée le 18 juin, saint Élisabeth de Schœnau — contemporaine de saint Bernard et amie intime de sainte Hildegarde, — reçut du ciel, par la voix de sainte Verena, une des compagnes de sainte Ursule, la mission (ainsi que nous l'avons déjà dit), d'élucider certains points du récit de saint Cunibert.

« Depuis longtemps — dit sainte Verena à sainte Élisabeth, — Dieu t'a prédestinée à manifester les particularités de notre histoire qui étaient restées inconnues jusqu'à ce moment. C'est pourquoi donc ne veuille pas te mettre en peine de ce que les prières de quelques-uns te solliciteront de les éclairer à cet égard (1). »

Gerlacus, abbé de Duitz, chargé de la levée des reliques des onze mille Vierges, vers l'année 1155 et pendant les suivantes, écrivait souvent à sainte Élisabeth pour en obtenir, par ses révélations célestes, la solution de bien des doutes : cette correspondance dura un an.

A cette époque, sainte Élisabeth demeurait dans le monastère de Schœnau (2), de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Trèves, fondé dans une agréable vallée, en 1125, par le comte de Lurburg ; tout auprès, vivaient en un bâtiment séparé, des moines du même ordre. Leur premier abbé, Hildelinus commanda à Egbert, frère d'Élisabeth et depuis second abbé de cette maison, d'écrire sous la dictée de sa sœur ses révélations et de rédiger la vie de cette pieuse religieuse.

Entrée dans le cloître à l'âge de douze ans, Élisabeth en avait vingt-trois, en 1152, lorsque (c'est Egbert qui parle) « elle fut visitée par le Seigneur dont la main était sur elle (1). »

Comme la Sainte ne s'exprimait qu'en allemand, Egbert fut chargé d'écrire en latin le récit de ses révélations, qui nous a été conservé sous ce titre : *Livre des Révélations d'Élisabeth sur la sainte armée des Vierges de Cologne.*

La vie de cette pieuse religieuse « fut un long martyre, » dit la chronique d'Hirsauge (2), tant elle exerçait de macérations sur son corps, s'immolant chaque jour comme une victime du Seigneur (3).

Les épreuves de tous genres et les humiliations ne lui manquèrent pas ; plus d'une fois, sainte Hildegarde (dont les révélations venaient d'être approuvées par le pape Eugène III), lui écrivit pour la consoler et la fortifier. Ces lettres témoignent de l'admiration de sainte Hildegarde et de la conviction profonde où elle était par rapport aux extases de son amie.

Voici, d'ailleurs, ce que des hommes éminents dans l'Église ont pensé des révélations de sainte Élisabeth de Schœnau. Ces témoignages ont un vif intérêt et sont la meilleure préparation à la lecture de la traduction qui va suivre.

Trithème dit : « Élisabeth, d'abord religieuse, puis abbesse d'un monastère de Vierges du Christ et elle-même Vierge d'une très-sainte vie, fut dès son enfance consacrée au Seigneur ; elle mérita d'être brillamment honorée par Dieu d'un grand nombre de révélations approuvées, que pour l'édification des fidèles elle eut ordre de dicter... Ouvrage très-beau et utile qu'elle a intitulé *les Voies de Dieu* et dans lequel elle raconte en détail le triple voyage des Saints [de Cologne], Martyrs, Confesseurs et Vierges, comme aussi les voyages des onze mille Vierges qui reçurent la couronne du saint martyre auprès de Cologne (4). »

(1) *Liber Revelationum Elisabeth de sacro exercitu Virginum Coloniensium, cap.* v.

(2) *In cœnobio, cui nomen Schœnaugia.* — Prologue des Révélations de sainte Élisabeth.

(1) *Visitata est à Domino, et erat manus ejus cum illâ.* — Prologue déjà cité.

(2) *Ad ann.* 1165. — *Tota vita ejus quasi longum martyrium fuit.*

(3) *Voluntariâ castigatione se macerans sacrificium acceptabile Domino immolavit.* — Chron. Hirsaug, *l. c. sup.*

(4) *Multis et probatis revelationibus illustrari divinitus meruit, quas ad ædificationem fidelium*

Le *Martyrologium Germanicum* de Canisius, s'exprime ainsi : « Un grand nombre de divins mystères furent révélés à sainte Élisabeth de Schœnau... Elle a dicté un admirable livre rempli de divines et salutaires exhortations (1). »

Molanus, dans ses additions au Martyrologe d'Usuard, consacre cette mention à sainte Élisabeth : « A Schœnau, mort d'Élisabeth, vierge consacrée à Dieu, et à qui le Seigneur révéla beaucoup de choses secrètes (2). »

Arnoul Wion dit : « Élisabeth de Schœnau, remplie — ainsi qu'Élisabeth, mère de Jean-Baptiste, — de l'Esprit saint, à l'âge de vingt-trois ans et après en avoir passé onze dans le cloître, eut, pendant trois ans, d'admirables révélations, qui montrent que fut présent en elle Celui qui rend diserte la langue des enfants et ouvre la bouche des muets (3). »

François de Ribera, dans sa Vie de sainte Thérèse, parle en ces termes de sainte Élisabeth : « Au temps où florissait saint Bernard, sainte Élisabeth abbesse du monastère de Schœnau fut très-illustre par sa sainteté et ses révélations divines. Elle recevait souvent la visite du Rédempteur Jésus, de la Reine du ciel et de la terre, de saint Benoît le fondateur de son Ordre et principalement celle de son Ange gardien. C'était surtout les dimanches et aux jours de fêtes qu'elle était ravie hors d'elle-même et qu'elle expliquait très-clairement les passages les plus obscurs de l'Écriture sainte (4). »

Le savant jésuite Christophe Brower, dans ses *Annales de Trèves,* a consacré ces lignes à sainte Élisabeth : « Ce fut en cette année (1165), que l'illustre sainte Vierge Élisabeth échangea le séjour de la terre contre l'heureuse demeure des cieux. On doit admirer en elle l'insigne don de prophétie et ses nombreuses visions célestes (1). »

Quoi de plus! — Mais, ici on nous demandera sans doute et on est en droit de nous demander si l'Église a approuvé ces Révélations.

On verra par les Leçons du Bréviaire Romain (dont nous donnons ci-après le texte latin et une traduction), que l'Église catholique a reconnu et sanctionné l'autorité de ces révélations en les fondant avec le récit de saint Cunibert dans la rédaction de l'office de sainte Ursule et de ses compagnes.

Le Martyrologe Romain, au 18 juin, mentionne en ces termes magnifiques le nom et les titres d'Élisabeth à la sainteté qui lui a été décernée : *Schœnaugiæ, sanctæ Elisabeth Virginis, monasticæ vitæ observantiâ celebris.* « A Schœnau, [le natalice] de sainte Élisabeth, Vierge, célèbre par son observance de la vie monastique. »

Baronius fait suivre de cette note cette mention : « Il est parlé de cette Sainte par Molanus, dans ses additions à Usuard; ses Actes ont été écrits par le moine Egbert, et Trithême — en son livre des hommes illustres de l'Ordre de saint Benoît, livre II, chapitre CXX, — dit que l'abbé Emicho a écrit l'éloge de sainte Élisabeth; et livre III, chapitre X, il dit que cette Sainte mourut en 1165, (comme presque tous les auteurs l'attestent), à l'âge de trente-six ans. »

Peu de temps après la mort de sainte Élisabeth, ses Révélations furent mille fois copiées et allèrent orner toutes les bibliothèques d'Europe; depuis l'invention de l'imprimerie, d'innombrables éditions en ont été faites; elles sont citées par tous les auteurs qui — de près ou de loin, — ont eu à parler de sainte Ursule, tels que Vincent de Beauvais, Robert, moine d'Auxerre, Jacques de Voragine, Martin Polonus, saint Antonin, etc., etc.

Vivement attaquées dans leur authenticité, par les protestants, les révélations de sainte Élisabeth — outre la sanction de l'Église romaine, — ont reçu celle des théologiens les plus éminents, tels que Delrio, Serarius et l'illustre Cornelius à Lapide,

jussa litteris commendavit. Opus pulcherrimum et non inutile. — De Script. Eccles.

(1) *Cui multa divina mysteria revelata sunt. Eximium librum conscripsit, divinis ac salutaribus exhortationibus refertum.* — 18 juin.

(2) *Cui multa secreta à Domino sunt revelata.*

(3) *Quæ tanquàm altera Elisabeth Spiritu sancto plena,.... mirabiles revelationes habuit, quæ* (Elisabeth) *præsentiam illius qui linguas infantiùm facit esse disertas et aperit ora mutorum in eâ adesse monstravit.* — Lib V Rami arboris, cap. LXXXVII.

(4) *Illustrationibus divinis notissima.* — *Vita Sanctæ Teresæ,* lib. I, cap. I.

(1) *Insigni Prophetiæ dono et visis multis cœlestibus admiranda.*

(pour ne citer que quelques-unes des autorités les plus compétentes en cette question.)

« On ne doit pas regarder ces révélations comme des articles de la foi catholique, mais comme dignes de vénération et venant d'esprits éclairés par la céleste lumière; c'est à ce titre que je prends la défense de ces révélations vénérables, et parce que l'Église les approuve comme pieuses, je prétends qu'on ne peut les rejeter sans témérité (1). »

Ainsi s'expriment Delrio et Serarius; et Cornelius à Lapide dit : « Delrio et beaucoup d'autres hommes savants et vrais critiques louent et vénèrent les révélations de sainte Gertrude et de sainte Brigitte, comme bonnes et pieuses; en effet, elles ont été écrites par des femmes très-saintes. C'est pourquoi il serait très-téméraire et très-impudent de dire que ce sont des fictions et des fables (2) »

RÉVÉLATIONS DE SAINTE ÉLISABETH DE SCHŒNAU (3), ÉCRITES SOUS SA DICTÉE PAR EGBERT, SON FRÈRE, ABBÉ DE SCHŒNAU (4).

PRÉFACE D'EGBERT.

Tous ceux qui liront ce livre doivent savoir que les discours de l'Ange adressés à la servante de Dieu, Élisabeth, et rapportés ici, ont été prononcés,— les uns, tout entiers en latin, d'autres de même en langue teutonique, d'autres, partie en latin, partie en teutonique. Moi, Egbert, frère de la servante de Dieu, attiré de Bonn (1) par la bonté divine au monastère de Schoenau, d'abord moine, puis par la grâce céleste élevé à la charge d'abbé, j'ai écrit toutes ces choses et autres qu'on lira touchant les révélations d'Élisabeth. Lorsque les paroles de l'Ange étaient en latin, je les laissais sans y rien changer; lorsqu'elles étaient en langue teutonique, je les traduisais en latin le plus fidèlement possible, me gardant bien d'y rien ajouter de moi-même et de chercher en aucune manière les applaudissements des hommes ou un intérêt terrestre. Le Dieu pour qui tout est sans voile et à découvert est témoin de la vérité de ce que j'avance.

CHAPITRE PREMIER.

Révélations touchant sainte Verena, Cæsarius, le pape Cyriacus et beaucoup d'évêques.

A vous dont les cœurs sont remplis de pieuses affections pour les choses saintes, moi, Elisabeth, la servante des servantes du Seigneur qui sont à Schœnau, je découvre ce qui m'a été révélé par la grâce divine touchant l'armée virginale, *(de illo virginali exercitu)* de sainte Ursule, reine de Bretagne, qui, aux jours anciens, a souffert pour Jésus-Christ le martyre dans un faubourg de la ville de Cologne (2). Certains hommes dignes de considération (3) ne me permettent pas de garder le silence, et, malgré mon refus constant, ils m'ont forcée, après de longues instances, de me rendre à leurs désirs. De là, je le sais, des hommes opposés aux opérations de la grâce en ma personne prendront occasion de me déchirer dans leurs discours; mais je le supporterai volontiers, dans l'espérance d'être un peu récompensée si tant de Martyrs reçoivent

(1) *Non quidem revelationes illas tanquam fidei Catholicæ assertiones tueri; sed ut reverentiâ dignas et à cœlesti lumine collustratis mentibus profectas, venerabiles defendo : et quamdiu ab Ecclesiâ probentur ut piè, non nisi temerè rejici posse contendo.*

(2) *Porro revelationes sanctæ Gertrudis æquè ac sanctæ Brigittæ Delrio, multique alii viri docti et critici laudant et venerantur ut probas et pias : sunt enim à matronis eximiè Sanctis dictatæ; quare dicere eas esse confictas, magnæ foret temeritatis et impudentiæ. — In cap.* VIII Cantic.

(3) *Liber Revelationum Elisabeth de sacro exercitu Virginum Coloniensium.*

(4) Il y avait trois monastères du nom de Schœnau. Le premier, de Bénédictins, dans la Forêt-Noire; Egbert en fut abbé, après avoir été chanoine de Bonn; le second, de religieuses, voisin du précédent, et dont sainte Elisabeth fut supérieure; le troisième, de l'Ordre de Citeaux, au diocèse de Worms.

(1) *Bonna.*

(2) *In suburbio Coloniensis civitatis.* A l'époque où écrivait sainte Elisabeth (1156), *le champ de sainte Ursule* n'était pas encore réuni à l'enceinte de Cologne; c'était toujours un faubourg de cette ville.

(3) *Quidam bonæ opinionis viri.* Gerlac, abbé de Duitz et autres pieux personnages.

quelque accroissement d'honneur par les choses que le Seigneur a daigné me révéler sur leur compte, au prix de grandes peines pour moi.

Quand il plut au Seigneur de prendre en pitié ses précieuses Martyres, qui durant de longues années étaient demeurées sans honneurs, foulées aux pieds des hommes et des animaux sous les murs de la ville de Cologne, il arriva que certains habitants s'approchèrent du lieu témoin de leurs souffrances, ouvrirent un grand nombre des tombeaux où reposaient leurs saints corps; puis, tirant de là ces corps, ils les transportèrent selon la volonté du Seigneur en d'autres lieux consacrés à la religion aux alentours. Ce fut l'année 1156 de l'Incarnation qu'ils commencèrent à faire ces choses; l'empereur Frédéric avait le commandement de l'empire romain, et Arnold II occupait la chaire pontificale de Cologne.

Alors, parmi ces Martyres, on en découvrit une bien illustre, sur le tombeau de laquelle on lisait cette inscription : « SAINTE VÉRÈNE, VIERGE ET MARTYRE. » Ses reliques furent transportées en notre demeure par Hildelinus, notre vénérable abbé (1), et elles lui avaient été données par l'abbé de Duitz, le seigneur Gerlac, qui déployait le plus grand zèle à recueillir et à faire honorer les corps de cette sainte troupe. Tandis qu'au couvent de nos frères où elles devaient être reçues, on attendait à l'entrée de l'église, voici quel témoignage le Seigneur me donna de la sainteté de cette Vierge, alors que demeurant dans notre maison, à nous, je n'avais rien connu de l'arrivée de son corps.

Je fus ravie en esprit, et je vis dans le chemin par où étaient portés les ossements sacrés, comme une flamme d'une blancheur éclatante (2), ayant la forme d'un globe. En avant marchait un Ange ravissant de beauté; dans une de ses mains il avait un encensoir d'où s'échappaient les vapeurs de l'encens, et dans l'autre une torche allumée. Ainsi, le globe de flamme et l'Ange s'avançaient allègrement et sans se séparer à travers l'air jusqu'à l'intérieur de l'église.

Le jour suivant, pendant qu'on célébrait solennellement la messe en l'honneur de la Sainte, je fus ravie en esprit, et la même Vierge m'apparut au milieu des splendeurs du ciel; elle avait sur la tête une couronne merveilleuse, et elle portait en main la palme glorieuse de la victoire. Je lui demandai si son nom était bien vraiment tel qu'il nous avait été donné, et en même temps je l'interrogeai sur le nom d'un Martyr demeuré incertain et dont le corps avait été transporté avec le sien. Elle me répondit :

— Mon nom est bien tel que vous l'avez appris; il faillit être écrit autrement par erreur, mais j'empêchai moi-même celui qui l'inscrivait. Avec moi est venu le Martyr Cæsarius, et quand nous sommes entrés en ce lieu, la paix y est entrée avec nous. »

Un autre jour qu'on célébrait l'office divin en l'honneur de ce même Martyr, il m'apparut aussi lui-même, environné d'une grande gloire, et comme je lui demandais quelle charge il avait exercée dans le siècle et comment il se trouvait avoir subi le martyre avec ces Vierges, il me dit :

— Dans le siècle je fus chevalier (1), fils de la tante maternelle de cette Vierge, à qui je suis joint maintenant. J'avais pour elle une affection singulière, c'est pourquoi je l'accompagnai lorsqu'elle sortit de son pays. Elle m'encouragea à recevoir le martyre, et moi, voyant son courage à souffrir, je souffris avec elle. Durant de longues années nos ossements demeurèrent séparés, et maintenant nous avons obtenu du Seigneur qu'ils fussent réunis (2). »

(1) Il précéda Egbert dans le gouvernement du monastère de Schœnau; ce fut lui qui ordonna à sainte Elisabeth de dicter ses révélations.

(2) La blancheur de cette flamme désignait la pureté virginale, et la flamme elle-même, l'ardeur de la charité des Martyres. (Le P. Crombach, p. 721, note 7.)

(1) *Miles fui.*

(2) Saint Grégoire de Tours, au VIe siècle, raconte un miracle de ce genre (chap. XXXII de son livre *de la Gloire des Confesseurs*). Deux pieux époux ayant vécu dans une parfaite continence et vierges, — lorsque le moment d'inhumer l'épouse fut venu, l'époux levant les mains au ciel, dit : « Grâces à vous soient rendues, artisan de toutes choses, de ce que telle vous avez daigné me la confier, telle je vous l'ai rendue, pure de toute tache de volupté. » Mais elle, souriant, lui dit : « Tais-toi, tais-toi, homme de Dieu, car il n'est pas nécessaire de découvrir notre secret lorsque personne ne t'interroge. » Peu après, l'époux mourut et fut enterré. Le mari et la femme étaient inhumés dans la même église, mais les deux tombeaux se trouvaient contre

Ce discours me jeta dans une grande perplexité. Je croyais, comme tous ceux qui lisent l'histoire des Vierges de Bretagne (1), que cette troupe bienheureuse avait quitté son pays sans être accompagnée d'aucun homme. De plus, une autre chose se présenta qui infirmait fortement cette opinion.

Dans le même temps où ces deux Martyrs furent trouvés, on découvrit au milieu des sépulcres des Vierges, beaucoup de corps de saints Évêques et d'autres grands hommes. Sur les tombeaux de chacun étaient placées des pierres portant des inscriptions qui faisaient connaître qui ils étaient et d'où ils venaient. L'abbé de Duitz me transmit de Cologne les noms des principaux et des plus notables d'entre eux, dans l'espérance que, par la grâce du Seigneur, quelque chose me serait révélé sur leur compte, et dans le désir de s'assurer par moi s'il devait ou non croire à la réalité de ces personnages; car il soupçonnait ceux qui avaient découvert ces saints corps d'avoir fabriqué frauduleusement ces inscriptions par amour du gain. J'ai donc eu soin, dans le présent écrit, de mettre en divers endroits, sous les yeux de mes lecteurs, quelles étaient ces inscriptions et ce que j'en ai appris par révélation, afin qu'on remarque bien soigneusement combien elle est digne de tout honneur cette sainte troupe à qui la bonté divine a daigné donner pour escorte une suite de personnages si élevés.

J'étais depuis quelque temps occupée des choses qui m'avaient été dites, et je désirais recevoir du Seigneur des révélations sur ce qu'on attendait de moi. La fête des bienheureux Apôtres Simon et Jude arriva, et tandis qu'on célébrait la messe en leur honneur, je ressentis une souffrance de cœur que j'avais coutume d'éprouver quand pour la première fois les secrets de Dieu commencèrent à m'être révélés. Après avoir été longtemps fatiguée, je tombai en extase et je pus me reposer ainsi. Comme je portais, selon ma coutume, les regards de mon esprit vers le ciel, je vis les Martyrs dont j'ai parlé s'avancer du lieu resplendissant où j'ai coutume de voir les Saints dans une région bien inférieure de l'espace, et l'Ange du Seigneur, mon gardien fidèle, les précédait. Je leur adressai la parole pendant mon extase, et leur dis :

— C'est une grande bienveillance de votre part, mes Seigneurs, de daigner me visiter, alors que je n'ai rien fait pour vous servir.»

La bienheureuse Vérène répondit à mes paroles :

— Nous avons senti que le désir de ton cœur nous invitait avec instance; c'est pourquoi nous sommes venus te visiter. »

Alors je lui dis :

— D'où vient, Madame, qu'on a trouvé des corps d'évêques enterrés au lieu de votre martyre? Faut-il croire aux inscriptions de certains titres trouvés sur plusieurs tombeaux? Quel en est l'auteur? »

Et elle me dit :

— Depuis longtemps Dieu t'a choisie pour faire connaître par ton entremise ce qui était resté jusqu'à ce jour ignoré sur notre compte. Ainsi, ne t'attriste pas si les prières de quelques hommes te poussent à de pareilles recherches. Prends pour règle tout le temps de ta vie de jeûner au pain et à l'eau chaque année la veille de notre fête, ou si tu ne le peux, rachète cela en faisant célébrer une messe, afin que le Seigneur daigne te révéler ce qu'il a résolu de faire connaître sur nous, et que tu mérites de prendre part un jour en notre société. »

Puis elle me dit avec un air rayonnant d'allégresse :

— Quand nous commençâmes à nous réunir dans notre patrie, notre sainte renommée se répandit au loin, et beaucoup vinrent de toutes parts pour voir de leurs yeux un tel spectacle. Or, il arriva par une disposition de Dieu, que même quelques évêques de Bretagne s'unirent à nous (1), et que passant

des murailles opposées, l'un au midi, l'autre au nord. Un matin on trouva les sépulcres placés tous deux dans la même direction, et ils sont encore de même aujourd'hui. — (*De duobus amantibus*, Cf. Greg. Turon. *Hist.* lib. I, cap. XLII.)

(1) *Historiam Britannicarum Virginum.*— C'est la Vie écrite par saint Cunibert, au VIIe siècle.

(1) *Contigit Deo ordinante, ut etiam quidam episcoporum Britanniæ nobis adjungerentur.* — Le bienheureux Hermann donne les noms de ces prélats; c'étaient saints Wilhelm, Columban, Iwan, Eleuthère et Lothaire. Ces évêques administraient les sacrements, tant aux Vierges, qu'aux catéchumènes, célébraient la sainte messe le dimanche, etc.

la mer en notre société, ils allèrent avec nous jusqu'à Rome. Dans ce voyage, le bienheureux Pantulus, évêque de Bâle (1) se joignit à notre troupe, nous accompagna à Rome et devint le compagnon de notre martyre. »

Or, telle était l'inscription de son tombeau : « Saint Pantulus, évêque de Bâle, ayant reçu avec joie les Vierges sacrées, les conduisit à Rome, d'où étant reparti, il arriva à Cologne, et y souffrit le martyre avec elles. »

Alors j'objectai à ses paroles ce qu'on lit dans l'histoire des Saintes (2), à savoir que la bienheureuse Ursule étant à se récréer sur la mer avec quelques-unes de ses compagnes, selon sa coutume, et ayant conduit plus loin que l'ordinaire les barques gouvernées seulement par les Vierges elles-mêmes, le vent se prit à souffler et emporta toutes les barques loin de ces rivages où elles ne revinrent jamais. D'après ce passage il semble évident qu'elles s'en allèrent sans avoir aucun homme en leur société.

Elle me répondit :

« Le père de la bienheureuse Ursule, roi de la Bretagne écossaise (3), nommé Maurus (4), homme fidèle, connaissait la volonté de sa fille et les desseins de Dieu sur elle. Il en était instruit comme elle-même, et il en fit part à quelques-uns de ses amis. Ayant pris conseil, il arrangea les choses avec soin pour que sa fille, qu'il aimait avec une très-grande tendresse, eût à sa suite, en se retirant, les hommes dont elle avait besoin pour sa propre consolation à elle-même et celle de sa troupe. »

Le plus considérable des titres inscrits était conçu en ces termes : « Cyriaque, pape romain, qui reçut avec joie les Vierges, et étant venu à Cologne avec elles, y souffrit le martyre. » Près de celui-ci était le suivant : « Saint Vincentius, prêtre-cardinal. » Ayant interrogé la bienheureuse Vérène sur ces hommes, elle me dit :

—Dans le temps où nous entrâmes à Rome, le saint homme nommé Cyriacus était assis sur la chaire apostolique. Il était venu en cette ville, de nos contrées, et comme c'était un personnage prudent, noble (1), agréable à tous, il fut élevé à la dignité suprême, et déjà il avait gouverné l'Église romaine durant une année entière et onze semaines; il était le dix-neuvième pontife de Rome. Ayant appris notre arrivée, il s'en réjouit avec son clergé et nous reçut avec beaucoup d'honneur. Il comptait parmi nous plusieurs parentes. La nuit qui suivit notre arrivée, il eut révélation du Seigneur de laisser son siége et de se préparer à recevoir la palme du martyre avec nous. Gardant pour lui-même le secret de cette révélation, il donna à un grand nombre de nos compagnes qui n'avaient pas encore pris naissance en Jésus-Christ la bénédiction du sacré Baptême. Lorsque le moment opportun fut arrivé, il fit connaître son dessein et résigna en présence de toute l'Église l'office de sa dignité, malgré les réclamations de tout le monde et surtout des cardinaux qui, ignorant l'ordre pressant du Ciel, regardaient comme un délire de le voir seconder les rêveries de quelques femmes (*fatuitatem muliercularûm*). Mais pour lui il demeurait ferme dans sa résolution, par amour pour notre virginité, car il avait lui-même depuis son enfance gardé sans tache cette vertu. A dater de ce jour, nous perdîmes toute la faveur dont nous jouissions en présence de l'Église romaine, et ceux qui nous avaient d'abord applaudies disparurent. Cependant notre vénérable père Cyriaque ne quitta pas la ville avant que par ses soins un autre pontife nommé Anthère ne lui eût été substitué. »

Après ce discours, ayant examiné le catalogue des pontifes romains et n'y trouvant nulle part le nom de Cyriaque, je demandai de nouveau à la bienheureuse Vérène, lorsque le jour suivant elle se présenta à moi, pourquoi il n'était pas inscrit parmi les

(1) On lit dans le Bréviaire de Bâle : *Temporibus Maximi, qui sub A. Incarnationis Domini* 237 *Romanum regebat Imperium*, V. *Antistes Pantulus vir magnæ sanctitatis, et devotionis divinâ providentiâ primus Cathedrali infula Basileensis Ecclesiæ à Christi fidelibus sublimatur*, etc.

(2) *In historia ipsarûm egitur.*— C'est la Vie écrite par saint Cunibert.

(3) *Rex Britanniæ Scoticæ;*— nous avons prouvé ci-dessus que c'est l'Irlande.

(4) Ce nom en breton, dit le P. Crombach, (p. 726, note 6), signifie *grand, illustre;* il correspond à Épiphane, chez les Grecs.

(1) *Nobilis.* — Il comptait des rois parmi ses ancêtres, et sa sœur était la femme d'un roi.

autres pontifes de Rome. Elle me dit que c'était à cause de l'indignation dont le clergé fut saisi en voyant qu'il ne voulait point demeurer jusqu'à la fin dans l'ordre de sa dignité.

—

CHAPITRE II.

Sainte Élisabeth apprend du Ciel les mérites des saints Jacques, Maurise, Foïlan, Etherius, Marcule, Constantia, Gerasine et Dorothée.

Un autre jour, ayant interrogé sainte Vérène sur un certain Jacques dont un tombeau portait le nom tout simplement, elle me sembla en quelque sorte me féliciter d'une telle demande et me répondit avec joie :

—Il y eut en ce temps un noble personnage d'une vie vénérable, l'archevêque Jacques, qui était parti de notre pays pour Antioche. Là il était monté aux honneurs de l'épiscopat et avait gouverné cette Église pendant sept années. Ayant appris que le bienheureux Cyriaque, de sa nation, avait été élevé à Rome à la dignité pontificale, il était venu le visiter, et lors de notre arrivée à Rome, il venait de quitter la ville. Lorsqu'on nous l'eut annoncé, nous envoyâmes promptement un courrier pour le faire revenir, et il fut rencontré dans un lieu distant de deux journées de la ville. En apprenant notre présence à Rome, il revint sur ses pas, se fit compagnon de notre voyage et partagea notre martyre à Cologne. Il avait, lui aussi, quelques nièces dans notre troupe. Comme il était d'une grande prudence, il avait, sur la prière du pape Cyriaque, apporté le plus grand empressement à connaître les noms de nos sœurs, et lorsqu'elles eurent été mises à mort il les avait gravés en grande partie sur des pierres jointes à leurs corps. Mais il fut pris par les impies avant d'avoir pu terminer ce travail et massacré au milieu de nous. Voilà pourquoi quelques-unes des pierres qu'on a trouvées portent des inscriptions, tandis que d'autres n'en ont pas. A l'heure de son martyre, alors qu'il était sur le point de recevoir le coup mortel, il demanda à ses bourreaux de différer seulement jusqu'à ce qu'il eût pu graver son propre nom sur une pierre, — ce qui lui fut accordé. »

Je l'interrogeai aussi sur le jour de son martyre, car il n'était pas croyable qu'il eût été mis à mort le jour où les Vierges souffrirent. Elle me répondit :

— Il souffrit trois jours après nous de la part du même tyran qui immola la bienheureuse Cordula. »

Elle ajouta encore touchant un Martyr dont le titre était « Saint Maurisus, évêque. »

—Le bienheureux Maurise se joignit aussi à nous lorsque nous étions à Rome. Il avait été évêque de Lavicana pendant deux années; il était originaire de notre patrie, fils d'un comte de la race des grands princes du pays, et oncle des deux vierges Babila et Juliana, avec lesquelles il fut trouvé inhumé. Ce fut un homme d'une vie très-sainte; sa prédication avait une grande vertu, et son soin le plus grand était lorsqu'un infidèle ou un juif venait le trouver, de ne point le renvoyer sans l'avoir purifié dans l'eau sacrée du baptême, et ainsi le nom de Lavicana s'accordait très-bien avec son office (1). Il amena avec lui le bienheureux Claudius de Spolète, qu'il avait lui-même ordonné diacre, et Focatus, jeune laïque, son frère, qui n'avait pas encore été engagé dans la milice sacrée. Tous deux s'attachèrent à nos évêques, les servirent avec empressement et souffrirent avec eux le martyre. »

Elle me donnait ces détails parce que je lui avais demandé des renseignements sur ces hommes dont j'avais lu les titres. Elle ajouta d'elle-même :

— Tous les évêques qui nous accompagnèrent durant notre voyage avaient des demeures distinctes des nôtres; mais, le dimanche, ils avaient coutume de venir au milieu de nous pour nous fortifier par la parole de Dieu et la communion du sacrement du Seigneur (2) »

(1) Sainte Elisabeth fait dériver *Lavicana* de *lavare.*

(2) *Cuncti Episcopi..., in diebus Dominicis,... confortantes nos divino sermone, et Dominici Sacramenti communione.*

« On ne peut douter — dit dom Chardon (3) — que dans les premiers siècles la communion ne fût très-fréquentée. Les fidèles, n'ayant tous qu'un

(3) *Histoire des Sacrements, etc. tom. II, de l'Eucharistie*, p. 178 à 183.

Un moment j'avais eu le désir de l'interroger sur deux Évêques dont j'avais reçu les inscriptions ainsi conçues : « Saint Foïlan, évêque de Lucques, envoyé par le siége apostolique, fut tué en ce lieu par le

cœur et qu'une âme persévéraient dans la communion de la fraction du pain, comme dit saint Luc dans les Actes; et suivant saint Justin (1) et les Constitutions apostoliques, il est constant que le prêtre ayant célébré les divins Mystères, distribuait l'Eucharistie à un chacun, soit par lui-même, soit par les diacres. Non-seulement tous ceux qui avaient assisté au Sacrifice non sanglant, participaient à la victime qui y avait été immolée ; mais..., ils l'emportaient encore chez eux pour s'en nourrir tous les jours avant de prendre les autres aliments.

« C'est ce que nous apprend Tertullien; et saint Cyprien confirme ce que nous disons de la ferveur des premiers chrétiens et de cette faim spirituelle qui les pressait de manger cette chair vivifiante, — faim qui est la marque la plus assurée de la santé de l'homme intérieur, comme le dégoût et l'indifférence pour elle, montrent évidemment que l'âme est bien malade (2)...

« Jusque-là cette discipline s'était observée constamment par le seul instinct de la piété des premiers fidèles dans le cours des trois premiers siècles... Nous voyons qu'en plusieurs endroits la coutume de communier toutes les fois qu'on célébrait les saints Mystères, c'est-à-dire, presque tous les jours, se conserva jusqu'au Ve siècle. Saint Jérôme le dit expressément de l'Église de Rome (3).

« Je sais qu'à Rome (ce sont ses termes), c'est la coutume que les fidèles reçoivent toujours (*semper*) le corps de Jésus-Christ; ce que je ne blâme ni n'approuve. »

Saint Augustin témoigne que de son temps les coutumes sur ce point étaient différentes en Afrique.

Ce qui fait voir que jusqu'au Ve siècle l'usage de la communion journalière s'était conservé dans certaines Églises : car, il est sûr d'ailleurs par saint Basile, saint Jérôme et saint Augustin, que l'on croyait en d'autres endroits devoir en user autrement, et le premier de ces Pères dit de lui-même qu'il ne communiait que deux ou trois fois la semaine.

La plupart des bons chrétiens communiaient tous les dimanches, — notamment en Angleterre (4).

« Une particularité fort ancienne qui s'est conservée jusqu'à présent dans l'Église, — écrivait

(1) *Apologie*, 2, *l.* VIII, *cap.* XX.

(2) *De oratione Dominicâ.*

(3) *Ep.* V *ad. Pammack.*

(4) Voyez les Capitulaires choisis de Théodore, archevêque de Cantorbéry, *cap.* XII. apud Spicileg. tome IX.

glaive et enseveli avec ces Vierges; » et « Saint Simplice, évêque de Ravenne. » O il arriva qu'un jour où nous faisions m moire de la bienheureuse vierge Marie notr souveraine, et que la bienheureuse Vérén se montra à moi avec sa bonté accoutumée,- après nous être entretenues longtemps ensem ble, je l'interrogeai sur ces mêmes Évêque et elle me dit :

— Ces deux hommes étant allés à Cologn en ce temps-là, s'en retournaient, lorsqu'il rencontrèrent notre sainte troupe; ainsi il s'associèrent au pape et au clergé, et reve nant avec eux, ils reçurent ensemble l palme du martyre. »

J'avais été priée de lui demander de explications sur le titre d'un tombeau consi dérable, lequel titre portait : « Là gît e terre Etherius qui, après avoir vécu fidèle ment pendant vingt-cinq ans, a quitté c monde en paix. » Au-dessous était écrit e lettres capitales ROI; la lettre R était grand et disposée de telle sorte qu'on pouvait dis tinguer en elle les deux lettres P et R. côté de cette lettre, à gauche, étaient les deu suivantes E et X, à droite, était un A majus cule. — Sur une pierre trouvée auprès éta écrit : DEMETRIA, REINE.

J'interrogeai donc la bienheureuse Vé rène sur ces personnes, et en même temp sur une petite enfant trouvée près d'elle avec cette inscription : « Florentine, jeun fille. » — Elle répondit à toutes mes deman des :

— Étherius fut le fiancé de la reine saint Ursule ; Démétrie, la mère d'Étherius, e Florentine sa sœur. »

Puis elle ajouta d'elle-même :

— Je vous dirai encore ce que signifie l lettre A ajoutée au titre de roi. Prenez pa trois fois cette lettre A et joignez-y les troi lettres X P R et vous aurez AXPARA, qu

dom Chardon en 1715 (1), — était celle de porter le corps de Notre-Seigneur avec soi dans les voyages, surtout dans les longs voyages, pour tenir lieu de défense et de sauvegarde contre tous les dangers tant du corps que de l'âme auxquels on est exposé dans ces occasions. »

Cette pratique s'observait surtout dans les Églises Britanniques d'où elle se répandit dans la plupart des pays de la chrétienté.

(1) *Ibid.*, p. 223.

et le nom d'une duchesse dont le corps fut trouvé tout près. Elle était fille d'une tante maternelle d'Étherius, et unie à lui par un lien étroit d'amour. C'est ce qu'a voulu exprimer le graveur lorsqu'il a mêlé de telle sorte son nom au nom du roi ; or, cela ne pouvait être démontré d'une façon plus expresse, car il devait arriver que toutes ces choses seraient manifestées par toi. »

Comme je m'étonnais en moi-même de toutes ces découvertes, et que je regardais comme incroyable — si l'on s'en tenait à l'histoire, — que le fiancé de sainte Ursule eût été présent à son martyre, l'Ange du Seigneur qui avait coutume de me visiter, s'offrit à moi sous sa figure ordinaire, et je l'interrogeai ainsi :

« Mon Seigneur, comment se fait-il que le jeune homme qu'on lit avoir été le fiancé de sainte Ursule, lui ait été réuni dans son martyre, — alors qu'il est écrit qu'elle s'était soustraite au mariage par la fuite? »

Et il me dit :

— Lorsque la troupe des Vierges bienheureuses revenait de Rome, dans la nuit qui suivit le sixième jour du voyage, le roi Étherius, qui demeurait dans la Bretagne anglaise, fut averti par une vision du Seigneur d'exhorter sa mère Demetria à se faire chrétienne ; car son père Agrippinus était mort la première année où lui-même avait reçu la grâce du baptême. En même temps, il lui fut annoncé qu'il eût à sortir de son pays, à aller au-devant de sa fiancée qui revenait de Rome, qu'il souffrirait le martyre avec elle dans la ville de Cologne et qu'il recevrait de Dieu une couronne que le temps ne saurait flétrir. Docile à l'avertissement du ciel, il fit régénérer dans le Christ sa mère qui se rendit à ses exhortations. Alors, partant avec elle et sa petite sœur Florentine déjà chrétienne, il alla en toute hâte au-devant de sa fiancée bienheureuse, et il devint le compagnon de ses souffrances et de sa gloire dans le ciel. »

Je lui dis de nouveau :

« Pourquoi donc, Seigneur, l'inscription porte-t-elle qu'il a vécu fidèle pendant vingt-cinq années, puisque, d'après l'histoire, il n'avait pas encore embrassé la foi, quand il fut question de son mariage avec la bienheureuse Ursule, et qu'il avait dû être instruit dans la foi catholique seulement trois années auparavant? »

Il me répondit :

— Il en est ainsi, il est vrai, mais avant d'avoir embrassé la foi chrétienne, il vécut avec tant de modestie et d'innocence selon le genre de vie qu'il menait alors, que l'auteur de l'inscription a cru pouvoir appeler ces vingt-cinq années des années de fidélité (1). »

Ensuite, un jour que notre bienheureuse Souveraine (Marie), s'entretenait avec moi, je fus renseignée par elle sur un saint homme dont le titre portait : « Clément, évêque et martyre. » Le roi Étherius, en quittant son pays, l'avait emmené avec lui.

Comme j'interrogeais l'Ange sur un autre dont le titre était : « Saint Marcule, évêque en Grèce, » il me répondit :

— Il y eut dans la ville appelée aujourd'hui Constantinople, un roi nommé Dorothée, originaire de Sicile, et dont l'épouse s'appelait Firmindina. Ils avaient une fille unique nommée Constantia, et il arriva que tous deux moururent, laissant leur fille vierge et sans le soutien d'un époux. Ses proches la fiancèrent donc à un jeune homme, fils d'un autre roi ; mais il mourut avant son mariage, et Constantia, heureuse de se voir libre, voua à Dieu sa virginité, le priant et le conjurant de ne pas permettre que jamais elle fût unie à aucun homme. Ensuite, allant trouver l'homme de Dieu, l'évêque de cette ville, sur lequel tu m'as interrogé et qui était son oncle selon la chair, elle lui demanda conseil sur la conservation de sa virginité et le conjura très-instamment de lui venir en aide. Comme il pensait en lui-même de quelle manière il répondrait à ses vœux, il eut durant une nuit une vision du Seigneur, lui faisant connaître que bientôt Ursule et sa troupe arriveraient à Rome, et il lui fut dit qu'il eût à s'y rendre sans retard avec sa nièce la reine Constantia et à se joindre avec elle à cette troupe. Il crut à la révélation du Seigneur, et prenant avec lui celle qui méprisait un royaume et toutes les choses de ce monde pour son Dieu, il vint à Rome où n'étaient pas encore celles qui avaient été l'objet de sa révé-

(1) Ou *de foi*. — *Annos... fideles.*

lation. Y étant arrivées quelque temps après, ils se joignirent à leur troupe, vinrent à Cologne et y souffrirent le martyre pour Jésus-Christ. Cette Constantia est celle dont ton frère a apporté le corps en ce lieu. »

Je lui répondis :

— Seigneur, celle qui a été apportée ici se nommait, dit-on, Firmindina, dans son inscription ; comment donc l'appelez-vous Constantia? »

Et il me dit :

— Beaucoup dans les temps anciens avaient coutume de porter les noms de leurs parents, et ainsi ils se trouvaient avoir deux ou trois noms. Constantia avait été surnommée Firmindina du nom de sa mère, et ainsi il arriva de là que lorsqu'il s'agit de son inscription, on écrivit ce nom par hasard et qu'on négligea son nom véritable qui était Constantia, car la chose eut lieu à la hâte. La même chose arriva à plusieurs autres ; leurs noms ne furent pas recherchés avec soin, et des noms étrangers furent écrits à leur place. »

On m'envoya un titre ainsi conçu : « Sainte Gérasina qui conduisit les Vierges sacrées. » J'ai été souvent et vivement priée de demander des renseignements sur cette Sainte, parce qu'elle semblait avoir été une personne considérable et d'un rang élevé, pour avoir eu la conduite d'une si grande troupe. Mais, quoique souvent j'eusse eu l'occasion et la volonté de faire ces demandes, cela ne me fut pas accordé ; j'en perdais le souvenir au moment favorable, de sorte que je m'étonnais en moi-même qu'il pût en arriver ainsi. Enfin, celui qui m'avait priée de demander ces éclaircissements, nous envoya trois corps saints qui avaient fait partie de ceux des Vierges. Trois jours après c'était la fête du bienheureux André, apôtre ; il m'apparut lui-même au milieu du silence de la messe, accompagné d'un Martyr brillant de gloire et de deux Vierges. Je demandai donc leurs noms au bienheureux André, parce qu'ils m'étaient tout à fait inconnus ; et il me répondit : « Interroge-les eux-mêmes, et ils te le diront. »

Je le fis, et l'une des Vierges me dit : « Je m'appelais Albina, et celle qui est avec moi Émerentiana. Nous étions sœurs selon la chair, et filles d'un comte nommé Aurelianus. Le Martyr qui est avec nous s'appelait Adrien, et était fils de roi. Il n'avait que dix ans lorsqu'il souffrit la mort pour Jésus-Christ. »

Je lui dis : « Comment distinguerons-nous vos corps? » — Et elle ajouta : « Le plus grand est le mien, le plus petit celui de ma sœur, et celui d'Adrien est au milieu. » — Je ne continuai pas davantage à l'interroger. Au reste, Dieu fit connaître cette chose par la bouche de deux témoins ; la nuit précédente il avait été révélé par une vision au frère qui avait apporté ces corps quel était le nom de ce Martyr, comment il avait souffert, et qu'il était fils de roi.

Ensuite, comme mes pensées se reportaient sur ce même Martyr, et que je désirais être renseignée d'une façon plus certaine sur lui, — dans la nuit il me sembla que j'avais une vision durant mon sommeil ; on me donnait un livre écrit en lettres d'or, et j'y lus un grand discours sur ce Saint et sa famille ; comment il était sorti de son pays avec ses sœurs, et comment avec elles il avait souffert le martyre. Or, les noms de ses sœurs inscrits dans ce livre étaient : Babila, Juliana, Aurea et Victoria. Mais, quoiqu'il me semblât avoir lu souvent et avec soin durant cette vision tout ce qui était écrit dans ce livre, je ne pus cependant en retenir la suite.

Quelques jours après on célébrait la fête du bienheureux Nicolas. Pendant la messe il m'apparut avec sa bénignité accoutumée, et avec lui étaient les trois Martyrs. Je lui demandai donc de me faire connaître quelque chose de plus touchant saint Adrien ; puis il me vint à l'esprit de m'enquérir aussi de sainte Gérasine dont j'ai parlé. Il me répondit avec une grande bienveillance : « Sainte Gérasine dont vous me parlez, était reine de Sicile et vraiment de la race fidèle d'Aaron ; elle avait l'esprit de Dieu à un haut degré. Elle convertit d'abord à la foi Quintianus son mari, qui avait été un tyran fort cruel, et d'un loup elle fit un agneau plein de douceur. Il l'avait prise de Bretagne, et elle était sœur de saint Maurise, évêque, et de la reine Daria, mère de sainte Ursule. Elle avait trois fils et six filles ; le plus jeune d'entre eux était saint Adrien, le Martyr sur lequel vous venez de m'interroger. Le frère aîné de celui-ci était Dorothée, roi de Grèce, père de sainte Constantia, dont le corps a été apporté

chez vous. Dans le temps où la bienheureuse Ursule s'occupait secrètement de son projet, — son père, à qui cette affaire inspirait une vive sollicitude, écrivit à la bienheureuse Gérasine, lui fit connaître la volonté de sa fille et les révélations qu'elle avait reçues, et il lui demandait son avis, parce qu'il savait qu'elle était une femme de grande capacité. Celle-ci, inspirée par la bonté divine, et comprenant que ce dessein venait de Dieu, se mit en route avec quatre de ses filles, Babila, Juliana, Victoria et Aurea et Adrien, le plus jeune de ses enfants qui, par amour pour ses sœurs, voulut de lui-même faire partie de ce voyage. Elle laissa le royaume entre les mains de son autre fils et de ses deux sœurs, et elle alla jusqu'en Bretagne. Toute cette armée de Vierges fut donc réunie et préparée par ses conseils; elle fut leur guide et leur chef dans toute la suite du voyage, et en dernier lieu elle souffrit le martyre avec elles. »

Après avoir parlé ainsi, il comprit que j'étais dans un grand étonnement d'une telle disposition de choses, et il ajouta : « Vous avez raison de vous étonner, car toute cette affaire a été arrangée d'une façon merveilleuse par la volonté divine. Ils sont vraiment précieux les Martyrs que Dieu vous a envoyés; soyez donc empressée à leur rendre des honneurs et à étendre leur culte, parce que leur arrivée est le principe d'une grâce singulière.

—

CHAPITRE III.

Révélations de plusieurs choses touchant le martyre et la gloire des saintes Vierges.

Un jour sainte Vérène m'ayant apparu, je lui demandai, comme un frère me l'avait conseillé, quel était l'auteur du martyre de cette troupe bienheureuse, car si je devais m'en tenir au récit qui m'avait été fait dans les apparitions antérieures sur le pape dont il a été parlé, Attila, roi des Huns, ne saurait être l'auteur de cette persécution, puisque la persécution suscitée par lui a eu lieu bien des années après.

Elle répondit à cette question : « Lorsque nous étions à Rome, il y avait en cette ville deux princes impies, appelés Maximus et Africanus, lesquels voyant notre grand nombre et beaucoup de personnes se diriger vers nous et se joindre à notre société, conçurent une violente indignation, dans la crainte que la religion chrétienne ne s'accrût et ne se fortifiât beaucoup par notre entremise. Lors donc qu'ils eurent examiné par quelle route nous devions passer, ils envoyèrent à la hâte vers un de leurs parents nommé Julius, chef de la nation des Huns, en l'exhortant à nous poursuivre avec son armée et à nous anéantir. Celui-ci répondant à leur désir s'avança avec une multitude armée, se jeta sur nous alors que nous étions arrivées à Cologne, et versa notre sang en ce lieu. »

Mais je ne dois pas passer sous silence, que l'ayant interrogée sur le corps de la bienheureuse Ursule, elle me dit : « Son corps n'a jamais été levé de terre, si ce n'est en ces jours, et il est vraiment là où est son inscription. »

Je l'interrogeai aussi sur son chef à elle-même et je lui dis : « Votre corps, ô dame illustre, repose chez nous, il est vrai, mais que ferons-nous pour avoir votre tête vénérable qui nous manque? indiquez-nous, je vous prie, où elle est, afin que nous tentions de la retirer et de la réunir à votre corps. » — Elle me répondit : « Elle est dans le lieu appelé Cluinstat, et elle y reçoit peu d'honneur. J'aimerais beaucoup mieux la voir là où mon corps est l'objet de vos hommages. »

Puis elle ajouta : « Si nos corps ont été découverts en ces jours, c'est que nos prières l'ont obtenu du Seigneur; il n'a pas voulu nous entendre nous plaindre davantage de voir nos tombeaux si négligés et Dieu si peu loué de notre martyre. »

Comme j'avais appris de la bienheureuse Vérène que saint Jacques, évêque d'Antioche, avait placé des inscriptions sur le tombeau des saintes Vierges, un doute s'éleva en moi et en ceux qui s'entretenaient avec moi sur ce sujet; nous nous demandions comment ce Saint — étant mort trois jours après ces Vierges, — avait pu en aussi peu de temps écrire les titres d'un si grand nombre d'entre elles et d'autres Martyrs, car j'avais appris qu'on en gardait un monceau considérable en un lieu sacré. Un jour donc que nous faisions la fête solennelle de ces saintes Vierges, plusieurs d'entre elles — elles étaient douze environ, — m'apparurent

une qui l'emportait sur les autres par une splendeur admirable et singulière les précédait; c'était Vérène elle-même. L'ayant donc priée de me résoudre cette difficulté, elle me répondit : « L'évêque Jacques n'a pas seul écrit ces titres, mais plusieurs clercs avec lui. Il en avait choisi onze pour ce travail, et à chacun d'eux il avait confié les titres d'un millier de Vierges, et leur avait remis le soin d'inscrire leurs noms. Ceux-ci donc, avec les aides qu'ils purent se procurer chacun en particulier, écrivirent les noms trouvés ici et les placèrent sur nos tombeaux. Ils connurent par le bienheureux Jacques, qui en avait pris note, certains noms inconnus, d'autres leur furent indiqués par une révélation divine, et un grand nombre aussi restèrent sans être connus. »

Ces révélations du Seigneur, obtenues non par mes mérites, mais par ceux des saintes Vierges Martyres, je les ai reçues aux différentes fêtes des Saints, selon qu'il a plu à Dieu. Elles ont eu lieu dans l'espace d'une année et un peu plus. Lorsque tous ces entretiens étaient presque finis, arriva la fête de ces onze mille Vierges, et tandis que j'étais à l'office, — après la lecture de l'Évangile, je tombai en extase, à ma manière accoutumée. Je vis dans la région de la lumière dont l'aspect est présent sans interruption au regard de mon esprit, une grande multitude de nobles Vierges portant des couronnes d'un or très-pur et ayant dans leurs mains comme des palmes d'un éclat merveilleux. Leurs vêtements étaient blancs et resplendissants comme la neige lorsqu'elle reflète les rayons du soleil. Sur leur front était empreint un rouge de sang en témoignage du sang versé dans leur sainte Confession. Avec elles apparurent aussi un grand nombre d'hommes environnés de gloire et portant les mêmes signes, et dans ce nombre étaient beaucoup de pontifes brillants de splendeur. Je désirais interroger les Vierges sur ces hommes, mais à cause de leur grand nombre je ne savais à laquelle m'adresser,— lorsque tout à coup deux d'entre elles se séparant des autres, se placèrent un peu en avant, les regards fixés vers moi. Je compris que cela avait lieu à cause de moi, et je leur dis : « Je vous prie, Mesdames, de daigner me faire connaître qui vous êtes et quels sont vos noms. » Et une d'elles me répondit : « Je suis Ursule, et la sœur qui est avec moi est Vérène, la fille de mon oncle paternel, — un prince d'un rang distingué. » Alors je dis à celle qui me parlait : « Je vous conjure, très-sainte Dame, puisque par la grâce de Dieu tant de choses ont été révélées sur vous à une pécheresse indigne comme moi, de vouloir achever ce qui a été commencé, de me renseigner sur la manière dont eut lieu votre sépulture et de me faire connaître quels furent les hommes dont le soin diligent a pu, au milieu d'une si grande persécution, disposer si bien vos ossements sacrés et leur donna une tombe aussi convenable? » — Elle me répondit :

« Il y eut en ce temps à Cologne un pontife sacré, nommé Aquilinus, rempli de l'Esprit-Saint. Le quatrième après le bienheureux Materne il gouvernait cette Église. Lorsque nous étions sur le point de partir de Rome et que déjà nous préparions notre retour, Dieu lui fit connaître par révélation toute notre multitude et toute la suite du martyre que nous devions endurer. Il entendit une voix qui lui disait de se tenir prêt à ensevelir nos corps et de chercher sans retard les objets nécessaires à notre sépulture. Tandis qu'il était occupé de ces soins, les deux évêques de Lucques et de Ravenne dont vous avez déjà entendu parler, vinrent le trouver et lui racontèrent comment Dieu leur avait révélé qu'ils subiraient le martyre en cette ville, seulement ils avouaient ne pas savoir encore comment et à quelle occasion cela aurait lieu. Mais celui qui, dans son titre, est dit avoir été envoyé par le siége apostolique, avait pris conseil du prélat de ce même siége touchant son voyage, avant notre arrivée. Lorsqu'ils eurent connu la vision de l'évêque de Cologne, ils s'en revinrent au-devant de nous et s'attachèrent jusqu'à la fin à notre troupe. »

Lorsqu'elle eut fini de parler, j'ajoutai : « Je voudrais bien savoir, Madame, le motif principal qui a porté vos ennemis à vous massacrer, et surtout connaître quel genre de mort a mis fin à votre vie. »

Elle me répondit : « Le tyran impie, auteur de notre mort, exigeait par les menaces et les caresses que nous eussions à renoncer à Jésus-Christ, notre Époux céleste, et à unir notre amour à son amour et à celui des siens; mais nous n'étions pas venues là

pour semblable motif, et nous refusâmes constamment de répondre à ses désirs pervers; nous préférâmes mourir plutôt que de nous séparer de notre Époux. C'est pourquoi ils employèrent contre nous des supplices divers; pour moi, j'ai été frappée d'un coup de flèche au cœur. Lorsque nous fûmes toutes gisantes dans notre sang, le vénérable Évêque déploya — comme il en avait reçu l'ordre,— la plus grande piété à notre égard, il nous ensevelit avec diligence et le plus grand honneur possible. La majesté divine vint en aide à ceux qui l'assistaient dans ce travail, les Anges de Dieu les servaient, et ainsi l'œuvre de notre sépulture s'accomplit promptement. Pour nous, nous avons prié de suite le Seigneur de vouloir bien lui accorder sa récompense, et bientôt, le tirant de cette vie, il le combla d'une gloire singulière à cause de l'honneur qu'il nous avait rendu. Quelques jours après notre sépulture, Clematius, homme vénérable, vint et enleva quelques corps restés à l'écart, et les ensevelit honorablement comme il en avait été averti par la majesté divine. »

J'ajoutai aussitôt à ces paroles la demande suivante : « Ce Clematius est-il celui qui est dit avoir bâti votre église? — Point du tout, me répondit-elle; celui-ci est venu bien longtemps après. » Puis elle ajouta, en finissant : « Que le Seigneur rende à celui qui aura fait connaître notre martyre, la récompense de sa peine. »

Et maintenant, qu'au Seigneur plein de bonté et de miséricorde, qui connaît les choses cachées et les révèle selon son bon plaisir, sans faire acception de la personne des grands et sans dédaigner l'humilité des petits, soient l'honneur, la gloire et les actions de grâces, dans tous les siècles des siècles. Amen.

II

Vingt-sept ans après la publication des Révélations de sainte Élisabeth de Schœnau, il plut à la divine Sagesse, — pour éclaircir et résoudre de nouvelles difficultés relatives à l'histoire de sainte Ursule, — de révéler, vers l'an 1183, à un pieux religieux allemand des particularités du plus haut intérêt sur ce sujet.

Ce religieux, que l'Église honore comme Bienheureux, était le Prémontré Hermann, dont l'Ordre a toujours professé la plus vive dévotion aux onze mille Vierges, sous la protection desquelles il fut mis par une spéciale révélation de la Mère du Sauveur.

Ces nouvelles Révélations forment deux livres; — le premier, publié en 1183, et le second, en 1187; ce dernier, longtemps perdu (tout portait à le croire), et qu'on ne trouvait imprimé nulle part, fut retrouvé au commencement du XVII[e] siècle.

Comme le montre très-bien le Père Crombach (1), — le bienheureux Hermann de Steinfeld réunit en sa personne les quatre signes qui distinguent le vrai Prophète, selon l'illustre Cornelius à Lapide (2).

En premier lieu, c'est un saint personnage, honoré depuis longtemps d'un culte public par l'Église, et célèbre par de fréquents miracles opérés à son intercession et reconnus très-authentiques par l'archevêque de Cologne, — au témoignage du Père Crombach (3).

En second lieu, tout ce que contiennent les Révélations du bienheureux Hermann est conforme à la sainte Écriture et à la doctrine de l'Église.

En troisième lieu, la découverte, en 1444, des inscriptions sépulcrales des onze mille Vierges vint confirmer, de point en point, les Révélations du bienheureux Hermann, publiées en 1183 et 1187, c'est-à-dire plus de cinquante ans auparavant, et à l'époque où aucun livre, aucune copie n'avaient pu être communiqués au public, et par conséquent à ce religieux.

Enfin, en quatrième lieu, la lecture de ces Révélations enseigne la vertu et excite à la pratiquer.

Ajoutons que ces Révélations — ainsi que celles de sainte Élisabeth, — sont de la plus haute importance pour élucider bien des particularités des Actes de sainte Ursule et des onze milles Vierges, qui seraient (sans ce secours,) restées dans l'obscurité la plus complète.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que les Révélations suppléent à ce qui manque à certains récits; souvent même, elles

(1) *L. c.* p. 512.

(2) *In min. Prophetas; argumenta veræ Prophetiæ quatuor.*

(3) *L. c.* p. 512.

tiennent lieu de ces récits. Citons deux exemples assez connus : — la vie de saint Gervais et de saint Protais, révélée par ces deux Saints eux-mêmes à saint Ambroise, et celle de saint Philomène, à une pieuse religieuse, au commencement de ce siècle.

Dans saint Grégoire de Tours, — pour ne produire qu'un exemple relatif aux Saints de France, — nous voyons qu'au vi^e siècle, beaucoup de Saints du Ier, dont on avait perdu le souvenir ou même totalement inconnus, se révélèrent non-seulement à de pieux évêques, mais encore à de simples laïques, pour réclamer le culte qui leur était dû. Nous avons publié ailleurs ces faits remarquables (1), et qui viennent à l'appui de ceux dont nous ressuscitons ici-même le glorieux souvenir.

RÉVÉLATIONS DU BIENHEUREUX JOSEPH HERMANN, CHANOINE RÉGULIER DE STEINFELD, SUR LES ONZE MILLE VIERGES.

—

PROLOGUE (2).

A toutes les Vierges du Christ, aux pieuses filles de la sainte Église frère Hermann donne le salut et souhaite la joie interminable de la vie éternelle.

L'an 1183, par l'inspiration du Seigneur et le secours de sa pieuse Mère, la reine de tous les hommes, ayant résolu d'écrire une nouvelle histoire (3) des onze mille Vierges, un avertissement du ciel nous a persuadé de la dédier à votre charité et à votre sainteté. Telles furent, en cette circonstance, les paroles de la Reine des cieux : « Efforcez-vous, me dit-elle, d'être utile à tous, en dédiant cet ouvrage aux vierges. Écrivez-leur de ma part et dites-leur de marcher dans la chasteté et la sainteté sur les traces de ces Martyres. »

Vous donc, vierges vénérables et bien-aimées dans le Christ, recevez dans la joie de votre âme et la dévotion de votre cœur cet ouvrage que je vous adresse de la part du ciel, et sachez que si vous rendez à ces Vierges sacrées les hommages dont elles sont dignes, si vous leur témoignez votre amour par votre vénération et votre ferveur,—aidées de leurs puissants suffrages auprès du Seigneur, vous recevrez la récompense éternelle. J'ai eu l'ordre, en même temps, de dédier encore cette histoire aux religieux de l'ordre de Prémontré, comme à des hommes dévoués à ces onze mille Vierges et appliqués sans cesse à leur donner des marques de leur respect.

Lorsque ce travail fut sur le point d'être terminé, la bienheureuse Ursule, la princesse et la maîtresse de ces très-saintes dames, se montra visiblement à quelqu'un et lui dit : « Pendant que cet écrivain composait ce livre, nous autres, les onze mille Vierges, nous nous tenions en la présence du Seigneur et nous le conjurions de vouloir bien lui accorder la récompense de son travail. »

Nous avertissons donc le lecteur et nous le supplions de ne point se scandaliser tout de suite et de ne point exposer son âme à être blessée, en tenant ce langage : « Mais qui pourra, de nos jours, et à une si grande distance, connaître les actions et les personnes des temps anciens, leurs noms, leur condition, leurs généalogies et les faire connaître selon la vérité ? — Ami du Christ, pourquoi émettre un doute et tergiverser sur ces choses ? Le même Esprit qui autrefois a manifesté divinement à nos pères ce qui était arrivé depuis le commencement du monde, ne peut-il découvrir et révéler l'expédition sainte et admirable de ces Vierges à ceux qui leur sont dévoués, pour leur honneur à elles, sa gloire et l'édification d'un grand nombre (1).

(1) Voyez dans le premier siècle (tome I) de nos *Annales hagiologiques de la France*, col. 1047 à 1077, les pages qui ont pour titre : *Les Saints et les Saintes inconnus, du premier siècle en France*.

(2) *Incipit epistola ad virgines Christi universas, super historiam novam undecim milliùm Virginùm cœlitùs nuper revelatam.*

(3) *Historia nova.* — Non pas tant une *histoire nouvelle* que de nouveaux éclaircissements sur la vie écrite par saint Cunibert au VIIe siècle et un complément aux Révélations de sainte Elisabeth de Schœnau.

(1) Suit le titre du premier livre : *Incipit revelatio nova itineris et passionis undecim milliùm Virginùm.*

CHAPITRE PREMIER.

Actions de sainte Ursule et de ses compagnes, jusqu'au moment où eut lieu leur pelerinage de Rome.

Dieu, dont la sagesse dispose toutes choses éternellement, a daigné, à l'occasion du mariage de la très-illustre vierge Ursule avec un jeune homme de haute distinction et du sang royal, inviter aux noces célestes les vierges des plus nobles familles de l'univers (1) et une foule d'autres jeunes filles; il les a invitées, dis-je, dans ses desseins admirables et providentiels à devenir les épouses de son Fils, le Roi éternel, et à habiter à jamais avec lui. Les reliques sacrées de ces onze mille Vierges bienheureuses sont dignes, au plus haut point, de nos hommages Ces vierges ont toutes obtenu la palme glorieuse du martyre dans un même lieu, dans la ville de Cologne, pour leur céleste et bien-aimé Époux; mais leurs ossements ont été, par une disposition de la clémence divine, dispersés par tout le monde. Or, elles viennent en aide à ceux qui les honorent, en offrant pour eux à Dieu leurs prières assidues, leurs suffrages et leurs mérites; la Reine des cieux, leur chef et leur patronne, ne cesse de secourir ceux qui leur sont dévoués. Dans l'histoire de leur Passion (2), on voit assez combien est illustre leur gloire, combien éclatant le triomphe de leur martyre : mais dans les visions d'une Vierge d'heureuse mémoire, nommée Élisabeth, on apprend mieux à connaître leur voyage mémorable et la grandeur de leur race.

Le Seigneur, leur époux et leur bien-aimé, voulant rendre leur gloire plus brillante encore, a daigné révéler dernièrement, en l'année 1183, bien des choses inconnues jusqu'à ce jour dans leur vie et dans ce voyage. C'est pourquoi, en commençant ce récit, nous toucherons — selon l'avertissement de la bienheureuse Ursule, la directrice et la maîtresse de ces Vierges, — à toute la suite de leur martyre, et nous les ferons connaître elles-mêmes, leur rang, leur race et leur patrie. Nous avons vu plusieurs religieux ignorer complètement de quelle nation ou de quelle condition elles étaient. Or, leur patrie n'était pas la même à toutes; elles venaient de l'Angleterre, de la Bretagne, du pays des Wallons (1), de l'Irlande (2) et de plusieurs autres royaumes. Des rois, des ducs, des comtes, des princes et plusieurs évêques se sont mis en route avec elles, ainsi que plusieurs dames d'un rang distingué, et ont remporté en leur société le trophée glorieux du martyre.

Il y eut donc en la petite Bretagne (3) un roi noble et religieux. Son épouse, d'une race élevée, était comme lui illustre et fervente. Comme ils n'avaient point d'enfants, — par leurs bonnes œuvres de chaque jour et l'instance perpétuelle de leurs prières, ils obtinrent du Seigneur une fille, alors qu'ils avaient espéré un fils. Ils l'appelèrent Ursule d'un nom particulier, et ils l'instruisirent à marcher dans le sentier de la loi de Dieu. Devenue grande, elle fut remarquable par sa beauté et elle plaisait à tout le monde. Partout on vantait, partout on louait la pureté de ses mœurs et sa modestie; enfin, le bruit de son heureuse renommée et le parfum de son excellente réputation parvinrent aux oreilles d'un roi payen plus riche et plus puissant que le père de la jeune fille. C'était un roi d'une grande rigidité, mais son épouse s'était fait remarquer dès son enfance par l'aménité de ses mœurs. Ils avaient un fils jeune et bien élevé, d'un caractère heureux, bien fait et beau de figure. Son père et sa mère désiraient lui donner en mariage la fille de ce bon roi dont nous avons parlé. Après avoir tenu conseil, ils lui envoient des ambassadeurs, le tentent par des paroles flatteuses et des promesses de l'amener à donner son assentiment, et même ils cherchent à l'y contraindre par des menaces. Tandis que le religieux roi hésitait et demeurait incertain sur ce qu'il devait faire pour sa fille si pieuse et si pure, un ange est envoyé du ciel

(1) *Totius orbis nobiliores* domicellas *virgines*.— *Domicella*, d'où notre mot *demoiselle*.

(2) *In Passione ipsarùm*. — C'est l'ouvrage de saint Cunibert.

(1) *Wallionùm*.

(2) *Scotorùm*. — Voyez ci-dessus, *passim*.

(3) *De Britannia minori*. — C'est l'Irlande, ainsi appelée pour la distinguer de la Grande-Bretagne, par Ptolomée et autres anciens géographes.

pour être le paranymphe (1) de cette union ; il persuade à la jeune fille de consentir aux propositions des envoyés, de prendre le nom de fiancée, de recevoir les présents, d'arracher son père aux dangers dont il était menacé et de combler de bonheur l'autre roi, en s'engageant à épouser son fils. De plus, il pousse Ursule à demander onze mille vierges, en la société desquelles elle se préparerait, durant trois années, à son mariage.

Ayant reçu cette bonne nouvelle, les envoyés s'en reviennent pleins de joie en leur pays, l'annoncent au roi et à son fils qui s'estiment au comble du bonheur. Aussitôt on convoque les jeunes filles de toutes les provinces, les filles des rois, des ducs, des princes, des comtes, des nobles et de tous les gens de guerre ; car alors ces pays étaient divisés entre plusieurs rois et formaient divers États. Le père du jeune homme, après avoir réuni plusieurs troupes de vierges choisies, les fait conduire avec grande pompe à la vierge Ursule. Son père à elle, choisissant aussi en tous lieux les jeunes filles les plus remarquables par leur beauté et leur noblesse, les donne à sa fille. Or, cette noble et glorieuse Vierge les recevant comme si elles lui étaient envoyées du ciel, les instruisit dans la foi et la religion du Christ. Les Anges du ciel vinrent souvent au milieu d'elles pour les visiter et les affermir dans leur bonne résolution ; plus souvent encore s'approchèrent d'elles les Anges des ténèbres pour leur persuader de se lier par les nœuds légitimes du mariage, les exciter à des œuvres mauvaises et allumer en elles les désirs de la chair. Mais, divinement secourues, fortifiées par la garde des saints Anges, elles firent de jour en jour des progrès dans l'exercice de la religion. Enfin, les Anges ayant fait connaître à Ursule toute la suite de son futur triomphe, lui prédisent que ces vierges iraient avec elle à Cologne et qu'elles y recevraient, toutes, la couronne glorieuse du martyre.

Cependant, tandis qu'on les instruit dans la foi et l'amour du Christ, le père d'Ursule prépare des vaisseaux pour leur voyage. Il y avait parmi elles plusieurs petites filles encore à la mamelle, d'autres dans leur première enfance, et quand on trouva leurs corps, ce ne fut pas une cause médiocre d'incertitude. Quelques-unes avaient sept ans, cinq ans et moins ; il y en avait même d'un an et de deux mois à peine. En voici la raison, comme nous l'ont attesté dernièrement quelques-unes de ces Vierges dans une apparition : « Beaucoup d'entre nous, (dirent-elles), avaient des frères, des sœurs, des parentes et des dames qui leur étaient chères. Quand elles connurent, par une révélation des Anges, que notre voyage était proche et que la couronne du martyre nous était promise du ciel comme une récompense de notre virginité, elles s'associèrent leurs sœurs et leurs proches avec ces petites filles encore dans la première enfance, afin de leur faire obtenir, avec elles, la félicité éternelle (1). Le bruit s'en répandit et leur pieuse renommée alla jusqu'aux évêques du pays, aux nobles et aux chevaliers, lesquels sachant que Dieu était vraiment avec elles et que par lui avaient lieu de si grandes choses, laissèrent, la plupart, leurs richesses, leurs dignités, leurs terres, leur patrie et leurs parents pour s'unir à elles, être les compagnons de leur voyage et de leur mort. Et cependant, parmi elles, il y avait des filles de rois, de ducs, de comtes et de princes ; parmi ces frères et ces amis, plusieurs étaient fiancés, et s'ils fussent demeurés dans leur pays, ils se seraient prochainement liés par un mariage légitime. Tandis que les vaisseaux se préparent, des Anges du ciel, de saints personnages et d'autres Vierges sacrées, viennent visiter ces saintes filles et les fortifier dans leur salutaire et pieuse résolution.

Quand tout fut prêt, la bienheureuse Ur-

(1) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *garçon d'honneur*

(1) On a vu (tome I des *Annales hagiol.* col. 121 et suiv. 154, etc.) que les apôtres de la Provence, au premier siècle, y avaient apporté avec eux des reliques des saints Innocents et quels étaient les motifs qui leur dictaient le désir d'être inhumés avec ces précieux restes.

Plus tard, les Saints, les évêques, de pieux fidèles voulurent s'associer dans le tombeau les corps d'enfants morts dans la grâce du baptême. (*Ann. hag.* tome I, col. 1060 et tome II, col 797, note 1.)

Enfin, ici le même motif de protection guidait les onze mille Vierges, qui voulaient sanctifier leur martyre en s'associant de nouveaux saints *Innocents*, — s'il est permis de s'exprimer ainsi.

sule — la directrice et la reine des autres vierges, — ayant appelé par l'ordre de Dieu et le conseil des évêques qui l'assistaient les plus fidèles d'entre elles, ainsi que les plus capables d'entre les hommes, compta les différentes troupes, puis choisit onze des plus saintes et des plus courageuses de ces vierges pour les établir au-dessus des autres, — une par mille vierges. Elle-même, fille d'un roi très-pieux, pleine de prudence et de sagesse, demeurait leur chef à toutes; puis, sous elle venaient les bienheureuses Pinnosa, fille d'un oncle paternel d'Ursule, sainte Cordula, fille d'un très-noble comte, les bienheureuses Eleutheria et Florentia, parentes d'Ursule. — A elles cinq, elles furent comme la tête et le conseil de toute cette armée de vierges. Elles firent ensuite choix des onze les plus remarquables par leur prudence, leur intelligence et leur sagesse qui devaient diriger et former — chacune, — mille vierges.

Je ferai connaître ici en peu de mots les évêques qui partirent de Bretagne avec ces vierges consacrées au Christ. Ils étaient au nombre de cinq, mais plusieurs autres de différents royaumes se joignirent à elles dans la suite. Le premier de ces cinq s'appelait Michaël, homme prudent et sage, de la race des rois, et cousin du père de sainte Ursule. Le second était saint Colomban, homme d'un grand conseil et d'une grande vertu, aussi parent d'Ursule; le troisième, le bienheureux Ewan, d'un âge avancé, d'une vie sainte et ayant gardé son innocence dès son premier âge; le quatrième, Éleutherius, remarquable par sa noblesse, sa sagesse et son habileté; le cinquième, saint Lothaire, homme généreux et de la race royale, doué de discernement et d'une grande force d'âme. Nous ne savons rien des autres évêques qui se joignirent aux vierges durant leur voyage, si ce n'est de Césaire, évêque de Meaux, dont nous possédons la tête et une partie du corps.

Maintenant disons ce qui nous a été révélé sur les noms de plusieurs rois qui furent ou pères, ou frères, ou oncles, ou fiancés de quelques-unes de ces vierges, et qui furent convertis à l'aide de ces mêmes vierges par l'admirable et douce grâce du roi des cieux. Le premier fut saint Holoferne, le jeune fiancé de la bienheureuse Ursule. Il ne partit pas avec les Martyres, mais il s'associa à elles lorsqu'elles revenaient de Rome, alla jusqu'à Cologne et conquit avec elles la palme glorieuse du martyre. Ce nom d'Holoferne n'est pas son nom propre : il lui fut donné à cause de la grandeur de son courage et de la beauté de son corps; son vrai nom est Ftherius.

Le second est Oliverius jeune homme distingué, et converti par la très-illustre vierge Oliva sa fiancée. Le troisième est Crophorus, qui s'associa à l'assemblée des vierges avec Cléopatre son épouse ; le quatrième, Lucius, père de la vierge Zotha, la première de celles qui eurent l'autorité sur les onze mille. Le cinquième est Clodovée, homme brave et courageux, qui fut converti avec Blandine son épouse par sa fille Eugénie et Alexandre son gendre; le sixième, Canut, amené à la foi avec Balbine son épouse; le septième, Pepinus, de la partie orientale de l'île et parent d'Ursule; le huitième, Adulphe, fils de Pepinus, homme très-religieux; le neuvième, Avitus, père de Colombe et de Cordula; le dixième, Siranus, père de Sibilia l'une de celles à qui fut confiée la direction des onze mille. Le onzième est Refridus, illustre roi des Danois, converti par Oliva son épouse encore fort jeune.

Pour nous, nous n'osons pas affirmer que tous ces rois, ducs et comtes furent tels dans la rigueur du mot, mais nous le regardons comme dignes de ce nom par leur courage, leur puissance, leurs richesses et la noblesse de leur race. Au reste, aimant la vérité et marchant uniquement sur ses traces, nous écrivons ce qui nous a été révélé et nous détestons tout détour mensonger. En ce temps, les royaumes étaient fort peu étendus; ainsi lisons-nous au Livre des Rois, que trente-deux rois étaient venus faire la guerre contre trois. Les fils des rois ont coutume aussi de recevoir le nom de rois, ceux des ducs le nom de ducs, ceux des comtes le nom de comtes.

—

CHAPITRE II.

Pèlerinage de Rome; retour à Cologne; martyre.

Lorsque le temps marqué par Dieu pour le voyage des vierges fut arrivé et le jour du départ présent, elles furent divinement aver-

ties de se mettre en route et de prendre place sur leurs vaisseaux. Alors toutes, se levant aussitôt, s'y rendirent à la hâte, et nul ne saurait douter qu'elles n'aient été guidées par un grand nombre de Saints et d'Anges, et qu'elles n'en aient reçu les félicitations. Satan aussi était là avec l'innombrable multitude de ses satellites, s'efforçant de retenir plusieurs d'entre elles. Mais abritées sous la protection divine, elles trompèrent les espérances et les efforts des esprits malins. Quel deuil en ce lieu ! quels pleurs et quels gémissements, lorsque ces filles si nobles, si pleines de grâces et de beauté se séparèrent de leurs parents et de leurs amis, sans espérance de se revoir ! Le glaive de votre amour, ô bon Jésus, ce glaive à deux tranchants a pu seul séparer ainsi les fils et les filles de leurs pères, de leurs mères, de leurs proches et de leurs amis. Mais à peine les voiles de leurs vaisseaux les ont-elles éloignées des regards de leurs parents, qu'elles reçoivent la visite d'un Ange qui, par sa présence, fortifie et réjouit ces vierges, qui oubliant le passé, se hâtent vers les félicités promises. De jeunes enfants à la mamelle n'ont plus besoin de nourriture (1); ils portent leurs doigts à leur bouche et de ces doigts s'échappe une rosée céleste divinement produite et dont la vigueur les soutient. Jamais dans le voyage elles ne sont en proie au moindre besoin, jamais on ne les entend pousser une plainte ; elles ne sont à charge en aucune manière. Ces enfants ne sont pas comptées parmi les onze mille vierges ; elles forment à elles seules un nombre de cinq cent.

Les esprits malins, venus au départ de ces vierges dans l'espérance de faire quelques conquêtes parmi elles, — furieux de se voir déçus, s'attaquent aux princes dont les filles et les sœurs étaient parties et leur transpercent le cœur d'un chagrin violent. Plusieurs conçurent une douleur si grave de leur absence, que le temps put à peine en adoucir la rigueur. Comme autrefois l'Égypte fut privée de ses princes et de ses hommes les plus chers, lorsqu'ils furent plongés dans les flots de la mer Rouge,— ainsi, plusieurs royaumes sont privés de leurs vierges, de leurs femmes, de leurs princes les plus illustres. On ne les verra plus revenir; aussi les gémissements se font entendre, la douleur est poignante, les larmes coulent en abondance. Mais cette douleur devint presque mortelle, lorsque peu de temps après, le jeune et pieux roi Holoferne, si cher à tout son peuple, résolut — inspiré par la grâce, — d'abandonner sa patrie et son royaume, lui l'espérance de toute cette contrée. Appuyé sur le secours de Dieu, il s'en alla à la suite de sa fiancée et de sa troupe de pieuses vierges avec un courage viril et protégé par les Anges dans sa marche. Le bienheureux apôtre Jean et plusieurs esprits angéliques lui apparurent souvent et le dirigèrent avec tendresse, le défendant contre les esprits de l'enfer. Ce très-doux évangéliste assista également sans interruption les saintes vierges au commencement de leur pèlerinage, il les fortifia dans leur bonne résolution et les gouverna jusqu'à la fin avec une pieuse sollicitude. Comme le jeune prince se hâtait avec ses compagnons de rejoindre les Vierges sacrées, les démons s'efforcèrent souvent, par leurs attaques, de retarder sa course et de le porter au mal. Mais sous la garde de Dieu et de ses Anges, il poursuivit avec ferveur son voyage.

Cependant, de même qu'autrefois la protection divine accompagnait le peuple d'Israël à sa sortie de l'Égypte, sous la conduite de Moïse, — de même les Anges et les Saints apparurent en si grand nombre à ces saintes troupes de vierges, que par leur présence, leur douce vue, leurs entretiens auprès d'elles ou dans les airs au-dessus d'elles, ils les délivrèrent de toute crainte et de tout ennui. Les jeunes enfants, portées dans les bras et sur le sein des autres personnes, étaient elles-mêmes dans l'admiration en voyant ces apparitions angéliques, ces personnes qu'elles n'avaient pas coutume de voir, ces figures rayonnantes de splendeur; elles étendaient leurs mains du côté où elles les apercevaient et poussaient des cris d'allégresse à la manière des enfants.

(1) On lit dans la Vie de saint Nicolas, le grand évêque de Myre, le patron si populaire des enfants, qu'il ne prenait le sein de sa mère qu'une fois le mercredi et une fois le vendredi,— pratiquant ainsi dès le berceau une pieuse abstinence.

Le même fait est rapporté de plusieurs autres Saints. Mais à l'égard des enfants que Dieu destinait à être de nouveaux Innocents, le miracle est encore plus grand, et c'est ici qu'il faut s'écrier une fois de plus : *Mirabilis Deus in Sanctis suis !*

Entraînés par un vent rapide et divinement conduits, les vaisseaux fendaient les flots et arrivaient après une navigation heureuse et calme au grand fleuve du Rhin. On en remonta le cours rapide, et le troisième jour on aborda, vers la sixième heure, à la ville de Cologne, — ayant fait en deux jours et demi le chemin de plus de huit journées. Celui qui a écrit l'histoire de leur martyre, dit que les Vierges arrivèrent dans un jour et une nuit depuis leur embarquement en un bourg appelé Tille, près de cette ville. Cependant, il a pu se faire qu'elles se soient arrêtées, retenues par la charité de quelques princes et qu'elles n'aient fait leur entrée en cette ville que le troisième jour. Reçues avec honneur par l'Évêque et les habitants, elles se reposèrent en ce lieu, car le temps n'était pas encore arrivé où elles devaient combattre, triompher et recevoir, là même, la couronne précieuse du martyre; la nation barbare et cruelle des Huns, par qui elles furent mises à mort pour Jésus-Christ était encore bien loin de là.

Elles reçoivent donc des Anges l'avertissement d'aller à Rome, et d'y invoquer Dieu et sa Mère, les Apôtres et les Saints dont les corps reposent en ce lieu. On leur promet en même temps qu'à leur retour de Rome, elles arriveront dans cette même ville de Cologne au triomphe du martyre bienheureux. Obéissant à cet avis, elles regagnent leurs vaisseaux, conduites avec honneur par l'archevêque et les principaux habitants et pourvues abondamment de toutes les choses nécessaires à un long voyage.

Les voilà de nouveau conduites par le Seigneur, sa glorieuse Mère et les saints Anges, à naviguer contre le courant rapide du fleuve, et en trois jours et demi, elles parviennent à Bâle, faisant ainsi un chemin de plus de huit jours. Elles y sont reçues honorablement par l'évêque Pantulus, les grands de la ville et tous les habitants. Là, quittant leurs vaisseaux et se recommandant au Seigneur et à sa Mère bénie, elles se préparent au voyage, objet de leurs vœux, se forment en troupes nombreuses et règlent leur marche de la façon la plus convenable. Elles ne font usage ni de charriots, ni de voitures, ni de mulets, ni de chevaux; seulement les évêques, les princes et les plus considérables d'entre les Vierges avaient une centaine de chevaux et de mules pour porter leurs bagages et tous les fardeaux.

La troupe de ces onze mille Vierges ne formait qu'une longue suite. La bienheureuse Ursule se tenait tantôt au milieu, tantôt à la tête, avec quelques évêques, quelques prêtres, plusieurs dames et plusieurs vierges choisies pour l'assister. Elle avait avec elle la bienheureuse Eulalie, la sœur de son père et deux sœurs de sa mère, femmes très-prudentes, sainte Eulalie et sainte Eugénie — aussi appelée Alexandrie. Elles marchaient toutes dans un ordre parfait, sans jamais se séparer les unes des autres, comme il arrive ordinairement. La multitude des Anges et des Vierges sacrées venues du ciel pour les garder, était telle, qu'en quelque lieu qu'elles portassent leurs regards, ils demeuraient frappés de l'éclat de leur splendeur. Elles marchaient donc en ordre, gardant en leurs paroles et leur maintien la plus stricte modestie.

Leurs vêtements et leurs chaussures ne furent aucunement endommagés (1); aucune d'elles n'éprouva ni ennui, ni souffrance, ni lassitude; tout leur devenait agrément et délassement. Des enfants de cinq et de huit ans marchaient avec une grande agilité, sans ressentir à peine la moindre fatigue. Ce que nous allons rapporter maintenant est bien merveilleux et semblera incroyable aux cœurs durs et aux oreilles fermées; c'est qu'aucune voie, si étroite et resserrée qu'elle fût, ne leur devint un obstacle. Au milieu des sentiers les plus âpres elles s'avançaient aussi facilement que dans les chemins unis et spacieux. Quelques-unes de ces Vierges, interrogées dernièrement sur ce point, dé-

(1) Dieu fit alors en faveur de sainte Ursule et de ses compagnes ce qu'il avait déjà bien voulu faire autrefois pour les Israélites, qui furent quarante ans dans le désert sans que leurs habits s'usassent. Dieu même les obligea de reconnaître cette grâce particulière, en leur disant : « Je vous ai conduits dans le désert, où vous avez été quarante ans, sans que vos habits ni vos chaussures se soient usés. » (*Deutéronome*, cap. XXIX, vers. V.) Et saint Justin ajoute que non-seulement les Israélites n'usaient point leurs habits, mais qu'à mesure que leurs enfants devenaient grands, leurs vêtements croissaient : *Quorùm vestimenta non modò attrita non sunt, sed juniorum quoquè una cum ipsis creverunt.* (Dial. cum Triph.)

claraient n'avoir ressenti aucune incommodité dans les passages les plus étroits et n'avoir été fatiguées en aucune manière par les difficultés du chemin. Lorsqu'elles arrivaient aux fleuves et aux rivières, elles les traversaient sans le moindre obstacle, sans la moindre peine, sans le secours d'aucun pont, ni d'aucune barque. Comment tout cela avait-il lieu? nous l'ignorons et nous n'osons même pas dans nos prières demander à en être instruit. Les œuvres et les jugements du Seigneur dépassent notre intelligence; nous n'avons pas l'audace de les soumettre à nos lumières; nous écrivons ce qui nous est révélé; et quant aux choses qui nous sont cachées, nons ne forçons ni Dieu ni ses Saints de nous les découvrir. Le Seigneur a nourri avec cinq pains et deux poissons cinq milliers d'hommes, et l'on ramassa douze corbeilles des restes. Le même Seigneur qui opérait alors selon sa volonté en faveur des hommes, opère de même ici en faveur des Vierges. Au reste ces mêmes Vierges sacrées ayant été interrogées sur la manière dont ces choses avaient eu lieu, plusieurs d'entre elles apparurent aussitôt et répondirent : « Pourquoi nous fatiguez-vous par vos questions? Nous avons traversé les fleuves sans obstacle et sans peine. Sachez bien que dans ce que vous racontez de nous, il y a plus d'une chose merveilleuse. Quand le soir ou le matin on avait — dans le conseil, — arrêté la tâche du jour et le lieu où l'on passerait la nuit, on y arrivait sans difficulté et avec la plus grande gaîté de cœur. »

Depuis le moment où elles quittèrent la cour du roi — père de la bienheureuse Ursule, — elles n'eurent jamais à souffrir de la pluie (1), soit en allant à Rome, soit en revenant de cette ville; car, la clémence divine les protégeait contre tout accident fâcheux. La faveur de la pieuse Reine des cieux ne leur faisait défaut en rien; elle était leur guide fidèle, elle les dirigeait avec tendresse, parce que, marchant sur ses pas, elles avaient offert à son Fils, l'époux des vierges pieuses, la fleur de leur virginité. Elles n'avaient pas besoin d'une nourriture considérable; la grâce divine qui les gouvernait au dehors les fortifiait et les sustentait intérieurement. Au reste, si quelqu'un est incrédule à notre récit, qu'il lise les Vies des Pères, et il trouvera que plusieurs se bornaient à un faible repas par semaine. Qu'il lise la vie de la bienheureuse Marie Egyptienne, et il la verra se soutenir durant dix-sept années au moyen de deux pains et demi et ensuite vivre de quelques racines. Enfin, elles eurent toujours plus qu'elles ne pouvaient consommer.

Parmi les Anges qui les conduisaient, — comme nous l'a révélé dernièrement notre Reine, — plusieurs prenaient le devant sous la forme d'hommes d'une bonne condition, allaient trouver les principaux de chaque ville où elles devaient passer la nuit suivante et leur prédisaient leur arrivée. En plus d'un lieu les grands, les dames, les gens du peuple et les paysans leur offraient avec empressement les choses dont elles avaient besoin. L'année était fertile et la saison fournissait tout en abondance. Très-souvent elles se reposèrent pendant la nuit dans des prairies et n'en ressentirent aucun malaise; car, au milieu des ténèbres une lumière éclatante les couvrait de ses rayons et elles étaient environnées de sa splendeur.

Arrivées aux montagnes si difficiles des Alpes, à la pointe la plus élevée et dont la vue seule a coutume de remplir d'effroi les cœurs les plus vaillants, elles passèrent sans le moindre obstacle. Celles qui portaient des enfants et celles qui marchaient sans fardeau, montaient et traversaient ces hauteurs avec autant de facilité que nous en aurions à aller de l'intérieur de notre maison à la porte. Notre Reine, interrogée sur la difficulté de cette montagne et autres de leur route, répondit qu'en gravissant la montagne elles semblaient marcher dans un chemin uni et parcourir une voie spacieuse. Comment cela se fit-il? — J'avoue l'ignorer entièrement. La bienheureuse Ursule et plusieurs de ses compagnes interrogées également sur ce point, disaient qu'elles-mêmes étaient dans une profonde admiration, en

(1) On lit dans la Vie de saint Bernard, écrite par son contemporain, le moine Godefroy, qu'un jour, en pleine campagne, lui dictant une lettre, en dépit d'une pluie battante, il ne cessa pas de dicter et Godefroy d'écrire, sans que le papier fût mouillé. Dans la suite, pour perpétuer le souvenir de ce miracle, on éleva un oratoire au lieu même où le Saint était assis lors qu'ils dicta l'epître. (*Hist. de Citeaux*, tome III, chap. VIII, p. 133.)

Ce miracle eut lieu en 1118.

voyant de quelle manière elles avaient traversé ces lieux et surmonté les autres obstacles du voyage.

La douce Reine des Vierges les guidait et les gardait, avec ses Anges et ses Saints; aussi aucun voleur, ni pillard, ni homme mal intentionné ne put leur nuire; et même plusieurs vierges et nobles dames venant au-devant d'elles pour les visiter, laissèrent leur patrie et leurs familles, attirées par leur bon exemple et l'action céleste de la grâce, pour suivre Jésus-Christ, le vrai Roi de tous les hommes. Plus d'un lecteur pourra concevoir des doutes sur ces choses et quelques autres rapportées plus haut : il pourra les blâmer et s'en moquer; mais ce sera en refusant de considérer la puissance et la clémence de Dieu qui, à des moments marqués, et selon son bon vouloir, agit d'une manière admirable en ses serviteurs et ses servantes.

Lorsqu'elles furent à une journée de Rome, le bienheureux Césaire, évêque de Meaux, survint avec son entourage. Car lui-même aussi faisait le voyage de Rome. Les ayant rencontrées et connaissant le motif de leur pèlerinage, il se joignit à elles. Il reconnut dans cette troupe plusieurs personnes qui lui étaient unies par les liens du sang; alors, enflammé du feu de l'Esprit-Saint, il s'attacha à ces Vierges sacrées, résolu à livrer son corps et son âme pour le Seigneur. Il était accompagné de deux prêtres et de quatre laïques.

A leur approche de Rome, le successeur des Apôtres alla à leur rencontre, entouré de son clergé, de ses cardinaux et des principaux de son Eglise, suivi de dames, de vierges, de personnes du peuple et d'un grand nombre de citoyens, et il les reçut avec de grandes démonstrations de joie et des honneurs particuliers. Des villes et des bourgs voisines, de tous les lieux habités accouraient à l'envi des hommes de toute condition, pour être témoins d'une pareille merveille. Enfin, la ville entière se porta au-devant d'elles, attirée par la nouveauté d'une chose si extraordinaire. Et ces vierges du Christ, brillantes de la splendeur de leur virginité, inspirèrent à tous une estime singulière de leur vertu; elles montrèrent dans tout son éclat la beauté insigne de la grâce céleste et laissèrent dans les cœurs comme un parfum de leur bonne renommée. Elles consacrèrent quatre jours à parcourir les lieux saints, pour y prier et recommander pieusement au Seigneur, à sa glorieuse Mère, à ses Apôtres et aux autres Saintes le succès de leur combat et le martyre qu'elles devaient subir prochainement. Parmi elles, se trouvaient un grand nombre de cathécumènes qui avaient reçu dans le palais du père de sainte Ursule l'avertissement de se faire baptiser à Rome. Elles le furent donc alors avec une grande pompe par le pape assisté de son clergé, de ses cardinaux et des grands de l'Église. Les plus nobles d'entre elles étaient la bienheureuse Lucie et sainte Anastasie, deux filles de rois et toutes deux parentes du jeune et illustre fiancé de la bienheureuse Ursule.

Quelques jours après, les Vierges sacrées demandèrent la permission de reprendre leur voyage. Le pape Cyriaque touché de leur exemple et s'étant démis de sa dignité apostolique, malgré les représentations d'un grand nombre de Romains, devint le compagnon de ces Vierges et par là même leur chef et leur maître. Trois Saints brillants de splendeur étaient apparu en vision à Cyriaque, l'exhortant à renoncer à sa charge et à suivre les Vierges sacrées. Ils l'assuraient qu'il donnerait un exemple salutaire à bien d'autres en abdiquant une telle dignité et lui promettaient qu'il parviendrait à la couronne éternelle par le martyre. De plus, ils lui faisaient connaître que s'il demeurait à Rome, il y mourrait bientôt. Il partit donc contre l'avis des cardinaux et du sénat de l'Eglise romaine; aussi fut-il retranché du Catalogue des Pontifes de Rome; mais son nom demeure écrit dans le livre éternel de vie, en présence du Seigneur, parmi les Martyrs inestimables du Christ.

Enfin, les Vierges reviennent, guidées par Jésus-Christ leur chef céleste et plein de tendresse, et conduites par Marie la Reine du monde. Elles ne pouvaient reprendre leur route les mains vides et sans produire aucun fruit; car elles avaient entrepris ce voyage par l'ordre de Dieu et son commandement divin. C'est pourquoi, — en revenant comme en allant, — elles virent plusieurs évêques se joindre à elles et partager leur course ainsi que leur couronne.

A la place de Cyriaque, est élevé au souverain pontificat Hilaire, homme prudent et bon, remarquable par la pureté de sa vie,

son admirable abstinence, son amour désintéressé de Dieu et des pauvres. Deux cardinaux suivent le pape Cyriaque, — Pontius et Pierre aussi nommé Vincent. Deux diacres — Calistus et Kilianus, - s'attachent également à sa suite, ainsi que trois sous-diacres : Ambroise, Justin et Chrétien. L'archidiacre de l'Église romaine, le bienheureux Florentius, les suivit, ainsi que deux nobles personnages, Eugenius et Nicostratus, —tous prêts à donner leur vie pour Jésus-Christ. Toute cette grande troupe, partie de Rome, s'avançait donc vers Cologne avec une allégresse extrême, ayant devant ses yeux la couronne du triomphe qui lui était promise. En peu de jours ils arrivèrent à Bâle où ils avaient laissé leurs vaisseaux, et s'embarquant de nouveau, ils abordèrent à la ville de Mayence (1) située sur le Rhin.

Là ils trouvèrent le jeune fiancé de la bienheureuse vierge Ursule, si distingué par ses bonnes mœurs et sa race. Il s'y était rendu de la veille, conduit par les Anges avec plusieurs compagnons dont quelques-uns étaient chrétiens, d'autres cathécumènes, et tous désireux de répandre leur sang pour l'amour du Christ. La bienheureuse Ursule avait connu son arrivée depuis trois jours par les révélations d'un Ange; et ce fut un grand sujet de joie pour tous que cette venue. L'évêque et les habitants allèrent au devant des Vierges, à leur sortie des vaisseaux, et ils les reçurent — elles et ceux qui les accompagnaient, — avec des honneurs extraordinaires et des démonstrations d'allégresse. Elles demeurèrent là deux jours, et pendant ce temps, le jeune homme, cathécumène depuis trois ans, fut baptisé par le pape Cyriaque solennellement avec ceux de sa suite, — comme lui encore cathécumènes.

Alors le ciel s'étant ouvert, des Anges de lumière et d'autres saints personnages vinrent du ciel, envoyés de Dieu pour prendre part à la joie de cette fête magnifique. Le royal fiancé d'une si grande Vierge était demeuré lui-même toujours vierge et toujours pur, grâce aux soins et aux enseignements de la très-pieuse reine sa mère; car elle l'avait élevé dans l'innocence, la modestie et toute honnêteté de mœurs. Que les mères à son exemple apprennent donc aussi à leurs fils et à leurs filles à vivre dans la chasteté, à marcher dans la justice et la piété. Le père de ce jeune homme était mort dans son royaume d'une mort sainte et dans la foi sincère du Christ, après avoir été baptisé. Pour lui, il était âgé de vingt-cinq ans et sept mois, et Ursule avait dix-sept ans et trois mois.

(1) *Civitati Mogontiæ.*

Cependant, tous ont hâte d'atteindre le terme de leur course, tous appellent le martyre si longtemps l'objet de leurs vœux. Ils s'avancent donc rapidement vers Cologne.

Arrivés là, ils trouvent la ville assiégée par la nation barbare des Huns. Leur chef, étonné à la vue de cette multitude de jeunes filles, les fait paraître en sa présence; il les interroge sur leur race, leur patrie, la cause de leur venue. La bienheureuse Ursule présentée au tyran avec son fiancé, plut de suite à ses yeux. Épris de sa beauté, il tourna vers elle toutes ses pensées et désira la prendre pour épouse. Mais la Vierge depuis longtemps vouée à son Époux céleste, liée par des arrhes divines au Fils du Roi éternel, rejeta dédaigneusement les offres criminelles de cet homme. Avant de tomber entre les mains des tyrans, ces Vierges — à l'exemple du bienheureux Laurent, —avaient accompli une résolution salutaire : elles avaient donné aux églises de Cologne pour le distribuer aux pauvres tout ce qu'elles avaient de vêtements précieux, d'argent et de parures. Qu'ils considèrent ces choses les riches, les prélats, les nobles et les comtes qui, dépouillant les églises du Christ et les pauvres, s'enrichissent des biens des autres, les laissent après leur mort aux empereurs et à des personnes riches, pour être employés à de vains usages, et se préparent ainsi à eux-mêmes des supplices éternels. Voilà que des vierges, des comtes, des rois, des ducs, des princes, des reines, des comtesses, des duchesses méprisent les biens, la patrie, les richesses, les honneurs, les dignités, les parents : ils livrent avec allégresse leurs corps aux supplices pour Dieu, ils acquièrent ainsi les récompenses de la vie éternelle, et régnant avec le Christ, ils jouissent des délices d'un bonheur impérissable.

Le prince des Huns, cruel et barbare sans mesure, jugeant invincible la résolution d'Ursule et de ses compagnes, et reconnaissant qu'il n'était pas en son pouvoir de les amener à ce qu'il voulait, — ce prince,

dis-je, circonvenu par la ruse du démon, ordonne de mettre à mort sous les yeux même de la bienheureuse Vierge ses compagnes et les hommes associés à sa troupe; il espère qu'effrayée de la mort des autres, elle se rendra plus promptement à ses désirs. L'illustre fiancé d'Ursule tombe donc frappé du glaive à ses côtés, et mourant pour Jésus-Christ, il reçoit la palme si désirée du martyre. Ensuite, les bourreaux s'animent au carnage, ils versent à grands flots le sang innocent, ils se plongent dans le crime. Mais la Vierge, voyant les méchants acharnés contre ses compagnons et ses compagnes, demeure impassible; les menaces du tyran n'ont sur elle aucun pouvoir, ses caresses demeurent sans effet.

La bienheureuse Ursule, apparaissant naguère à une personne (1), lui répondit touchant sa Passion :

« Ce prince s'imaginait incliner mon cœur à son amour; il fit tuer toutes les Vierges en ma présence dans la pensée que je céderais plus facilement; mais comme je ne voulus consentir ni à ses désirs iniques ni à sa volonté perverse, il me fit mettre à mort la dernière de toutes, et je péris frappée au cœur d'un coup de flèche. Toutes mes compagnes et mes compagnons avaient péri quand il me fit amener en sa présence et ordonna de me mettre à mort sur place; ainsi je tombai à environ un jet de pierre de mon fiancé. »

Telles étaient les paroles de la Vierge, et elle ajouta en langue latine :

« Lorsque nous fûmes sur le point de recevoir la mort, une multitude infinie de démons apparut sous les formes les plus diverses. Armés de différentes manières, ils couraient çà et là par tout le champ où nous allions être égorgées, et ils excitaient les bourreaux. En même temps, toute l'étendue de l'espace jusqu'au ciel s'offrit à nos yeux, remplie d'Anges, de Saints, de Vierges sacrées et de dames en possession de la béatitude; ils venaient pour assister à notre triomphe.

« Tous les chœurs des ordres angéliques et des Saints (dit la même Vierge,) envoyèrent au-devant de nous des milliers d'entre eux, —si l'on en excepte les Trônes qui vinrent en petit nombre; car les Trônes ont leur place spéciale devant Dieu et ils ne peuvent aisément s'en éloigner. Lors donc que nous étions portées dans le ciel par les Anges, les Saints vinrent de toutes parts à notre rencontre avec allégresse, mais plus près de nous s'approchèrent les troupes de Vierges sacrées et de dames bienheureuses, qui à l'envi, nous témoignaient un empressement plus familier. Déjà les cieux étaient ouverts, les Anges et les Saints accourus au-devant de nous nous introduisaient au milieu des démonstrations de la joie, lorsque tous les Saints demeurés dans le séjour bienheureux se joignent à eux et nous conduisent au milieu des chants les plus délicieux, des accords les plus suaves, en présence du Seigneur et de sa Mère glorieuse. Jésus-Christ et la Vierge nous félicitent de notre victoire, et ordonnent de suite aux Anges de nous revêtir du manteau virginal et de parer nos fronts de couronnes étincelantes de splendeur. On nous admet dans une demeure distincte de celle des autres Vierges, préparée pour nous à l'avance par le Seigneur, et là toutes ensemble, nous les onze mille Vierges, nous jouissons d'une félicité sans mélange.

« Près de nous, d'un côté, se trouvent mon fiancé, le bienheureux pape Cyriaque avec les autres hommes nos compagnons; le lieu qu'ils habitent est éclatant de lumière et leur joie ne finira jamais. D'un autre côté, dans une demeure également brillante d'une clarté ineffable, sont les dames sacrées, nos compagnes; là, elles goûtent un bonheur parfait et éternel. Le bienheureux Michel et saint Jean l'évangéliste, nous ont accompagnées sans jamais se séparer de nous un seul instant; ils furent nos gardiens dans tout le voyage, et lorsque je fus mise à mort presque la dernière, ils reçurent mon âme avec un bonheur indicible et l'offrirent eux-mêmes au Seigneur et à sa Mère. »

Telle fut l'heureuse fin, la fin vraiment sainte et digne de louanges de ces onze mille Vierges bienheureuses et de leurs compagnons. Toutes par l'effusion de leur sang ont conquis la palme d'une mort glorieuse et la couronne de la vie éternelle; elles sont arrivées à la gloire, elles sont associées aux embrassements de l'Époux céleste, pour l'amour duquel renonçant à leur patrie, à

(1) Cette personne c'est sainte Élisabethe de Schœnau.

leurs parents, à leurs richesses et aux plaisirs, elles ont conservé sans la flétrir la fleur de leur pudeur virginale et la candeur d'une pureté immaculée. Introduites par Lui dans le plus intime de l'éternelle béatitude, elles y goûtent avec lui les enivrements d'une félicité sans limites.

—

CHAPITRE III.

Explications des difficultés soulevées par la présence d'enfants, de femmes et d'hommes parmi ces Vierges.

Lorsque l'on découvrit les reliques de ces Vierges sacrées, on trouva en même temps des ossements et des corps d'enfants si petits qu'ils ne semblaient pas avoir existé plus de trois mois depuis le moment de leur conception; aussi plusieurs personnes surprises d'une telle découverte hésitaient singulièrement sur ce qu'elles devaient en penser. La bienheureuse Ursule interrogée à ce sujet, répondit :

—Lorsque nous quittâmes notre pays, il y eut parmi nous plusieurs femmes nouvellement accouchées, d'autres récemment enceintes. Nous ayant suivies par amour pour Jésus-Christ et dans l'espérance du royaume céleste, elles furent immolées avec nous. Ces enfants qui étaient dans leur sein et avaient une âme vivante, lorsqu'elles furent tuées— quoique le glaive ne les ait pas frappés, furent baptisés dans la mort, le martyre et le sang de leurs mères (1), et conduits avec elles, sans le moindre doute, par les Anges au ciel. »

Voilà la raison véritable pourquoi l'on trouve de tous petits enfants mêlés à des personnes d'un âge plus avancé. Plusieurs opposent à cette explication ces paroles du Seigneur : « *Si quelqu'un ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit il ne peut entrer dans le royaume des cieux.* » Mais d'autres aussi — des abbés, des docteurs — louent la miséricorde du Seigneur et la foi, l'amour divin, le témoignage fidèle de ces mères qui ont hâte de souffrir le martyre pour Jésus-Christ; ils soutiennent que les enfants alors sont baptisés dans la confession et le sang de leurs mères. J'en demande pardon à mon lecteur, mais je dirai que la charité du Sauveur me semblerait bien molle et bien languissante si elle lui permettait de condamner ceux qui sont immolés pour son nom.

Comme un jour l'homme chargé d'écrire cette histoire et de mentionner ce fait, repassait en lui-même les avis de ses lecteurs sur ce point, il lui fut dit du Ciel : « Tenez pour indubitable que si les enfants meurent dans le sein de leurs mères, ils sont damnés, mais leur damnation sera douce. Sachez également que si une mère donne sa vie pour Jésus-Christ, l'enfant qui est dans son sein est pleinement sauvé par la confession

(1) C'est la doctrine de saint Augustin ; il dit : « Ceux qui — sans avoir reçu le baptême de la régénération, — meurent pour confesser le Christ, ont par ce seul fait leurs péchés remis ; c'est autant que s'ils avaient été lavés par le bain du baptême. » *Quicumque non, excepto regenerationis lavacro pro Christi confessione moriuntur, tantum iis valet ad dimittenda peccata, quantum si abluerentur fonte baptismatis.* (Lib. XIII *de Civitate Dei*, *cap* VII.) C'est aussi le sentiment de Richard de Mediavilla, de l'Ordre de saint François, de Jean Scot et d'Henriquez : « Le baptême de sang — dit ce dernier, — est si excellent, qu'il peut être seul utile aux enfants encore dans le sein de leurs mères. Si la mère est tuée avec son fruit, en haine du Christ, et si elle est chrétienne, — quoique aucune trace n'existe de son enfant, cet enfant qui est regardé comme faisant encore partie intégrante de sa mere, participe au martyre de sa mère. Car une utile blessure ou un coup peut atteindre l'enfant et en faire un Martyr, alors même que sa position ne lui permet pas d'être baigné par l'eau du baptême, et que, par conséquent, caché dans le sein de sa mère et non encore né, il ne peut prendre une seconde naissance dans l'eau. » — *Baptismus sanguinis excellit, ut solus prodesse possit infantibus nondum natis. Si mater cum prole occidatur in odium Christi, et quia Christiana est, quamvis nulla memoria prolis habeatur : proles enim, quæ adhuc unum cum matre reputatur, particeps fit ejusdem martyrii : nam utile vulnus, aut percussio potest infantem Martyrem attingere, quem tangere aqua Baptismi non potest, ac subinde intra uterum latens, et nondum natus renasci ex aquâ non potest.* — (Richard de Mediavilla, *in* 3 *dist.* 4, *a.* 2. *q.* 2. 3. — J. Scot : *dist.* 4. *q.* 3. — Henriquez : *lib.* II, c. XVIII, n° 2. — Cf. le même théologien, *cap.* XXII et Crombach, *l. c. sup. lib.* I, *cap.* XXVII.)

et le sang de sa mère. Ne vous inquiétez pas de ce que les maîtres peuvent dire sur ce point; car la sévérité de Dieu ne va jamais jusqu'à damner ces enfants. De même que sa justice s'étend partout pour corriger en frappant, de même sa bonté divine se dilate en tout lieu pour sauver en secourant. »

Une autre fois il lui fut dit : « De même que la vérité, la justice et la sévérité de Dieu se font sentir de toutes parts pour ne laisser aucun mal impuni, de même son ineffable miséricorde et sa charité se dilatent partout pour épargner l'innocent. »

Les jeunes filles en bas âge et encore à la mamelle tuées avec les Vierges ne sont pas comprises dans le nombre des onze mille. Quoiqu'elles ne soient pas placées au rang des enfants mis à mort dans la persécution d'Hérode, elles ont cependant obtenu avec eux la récompense de l'innocence et de la béatitude éternelle (1).

Il est arrivé que parmi les reliques de ces Vierges, on a trouvé des corps de personnes robustes et avancées en âges. C'étaient les corps de certains hommes qui furent massacrés avec elles, de certaines femmes martyrisées en même temps, et même de plusieurs vierges de leur troupe. Une de ces Vierges assurait dernièrement dans une révélation, que parmi elles, il y en avait d'avancées en âge, qui avaient fait vœu au Seigneur et à sa glorieuse Mère de garder sans tache leur virginité jusqu'à la mort. Ensuite, plusieurs arrivées à la parfaite maturité de l'âge avaient été fiancées; leurs fiancés avaient été retenus à la guerre, d'autres étaient morts, de leur mort naturelle, d'autres avaient péri par la violence, et ils avaient laissé leurs fiancées vierges. La Providence de Dieu, qui savait seul ce qu'il voulait faire de ces vierges, avait ainsi différé leur mariage.

Le nombre des personnages d'un rang élevé et des hommes mis à mort en la société de ces Vierges bienheureuses fut d'un peu plus de deux cents; ainsi nous l'a appris une révélation céleste faite à deux personnes. Le nombre des dames fut aussi de plus de deux cents. Quoique dans l'histoire de ces Martyres, il ne soit fait nulle mention de ces hommes, à cause de la multitude si nombreuse des Vierges, cependant tout homme de bon sens comprendra facilement qu'elles ne pouvaient se passer tant dans leur voyage sur l'eau que dans celui de terre des services et du ministère de quelques hommes. Un triple nœud se rompt difficilement; or, il a été révélé à trois personnes, à un religieux et à deux Vierges, que dans leur voyage à Rome, elles avaient avec elles plusieurs hommes et quelques dames. Élisabeth, vierge d'heureuse mémoire, écrit que le pape Cyriaque et le cardinal Vincent ont fait partie de leur société. Et nous-mêmes nous écrivons que le même pape les a accompagnées avec les cardinaux Ponce et Pierre et plusieurs autres personnes; mais l'un de ces deux cardinaux avait un double nom, il s'appelait Pierre Vincent.

Il n'y a rien de contraire à la vérité qu'Élisabeth n'ait pas parlé de plusieurs hommes dont il fut accompagné, et que nous en ayons mentionné plusieurs. Les Évangélistes rapportent les choses de la même manière et semblent quelquefois en désaccord entre eux. Ainsi, l'un écrit que le Seigneur a guéri un démoniaque en qui se trouvait une légion de démons. Un autre parle de deux qui furent délivrés de cette légion et il les dit sortis d'un tombeau. L'un nous montre les deux larrons disant des injures au Seigneur; un autre ne parle que d'un seul. La vierge Élisabeth écrit aussi que plusieurs évêques s'associèrent pour le même voyage aux Vierges sacrées, et nous approuvons son récit.

Telle fut donc la fin bienheureuse, sainte et précieuse de ces onze mille Vierges et de leurs compagnons. Elles ont acquis la couronne de la vie éternelle au prix de leur sang, et maintenant elles jouissent pour toujours des embrassement de l'Époux céleste. Toutes ont marché sur les traces de la pieuse Reine, la Mère de cet Époux divin; elles sont demeurées vierges jusqu'à la fin, et versant pour Lui leur sang, elles ont été

(1) Des enfants à la mamelle peuvent-ils être martyrs? se sont demandé les théologiens, et leur réponse, à tous, a été affirmative. Sont vraiment *martyrs*, comme les Saints Innocents, tous les enfants (c'est Suarez qui parle), mis à mort pour Jésus-Christ. Saint Cyprien avait déjà prononcé cette sentence : « Un témoignage est valable, alors même que celui qui le donne ne peut l'exprimer verbalement. » —*Sufficit causa testimonio, licet nondum eloquio distinguatur.* » (Sermo de Stellâ et Magis.)

portées par les Anges dans le Ciel pour être associées à celles qui les avaient précédées dans la voie de la virginité. Là, heureuses épouses du Fils unique du Père suprême, du Fils de Marie, la Vierge bénie, elles régneront sans fin dans la joie inénarrable et l'allégresse éternelle de Celui qui — avec sa Mère, la pieuse Reine des Vierges, — est béni dans tous les siècles. Amen (1).

APPENDICE.

La conclusion nécessaire, indispensable de ce travail — aussi complet que le comportent les bornes même de notre publication, — est et doit être la Liturgie de sainte Ursule et des onze mille Vierges, ses compagnes. Comme l'a très-bien dit un savant prêtre : « L'autorité des Liturgies aura toujours un grand poids auprès de tout esprit non prévenu (2). »

Cette autorité est le sceau apposé au double témoignage de l'histoire et de l'hagiographie; — la confirmation même de la foi et de la tradition des peuples catholiques.

C'est à ce titre que nous allons publier le texte latin et une traduction d'anciennes liturgies de sainte Ursule dont les pieuses pages ont été écrites sous la double inspiration de la foi et de l'amour, et approuvées par l'Église romaine, dès la plus haute antiquité.

Nous commençons par l'Office de sainte Ursule, tel qu'on l'a toujours célébré à Cologne; nous le faisons suivre des liturgies des Églises où le passage des onze mille Vierges a laissé sa trace toujours vivante; enfin, nous terminons par le témoignage du Bréviaire romain, auquel nous joignons celui des plus anciens Martyrologes d'Occident.

(1) Nous n'avons pas — comme pour les Révélations de sainte Elisabeth, — cru devoir traduire le texte entier du bienheureux Hermann, à cause des détails qui n'ont pas un rapport immédiat à la question de sainte Ursule. Quant au second livre, qui est beaucoup plus étendu que le premier, il n'offre qu'une longue série de noms propres (5 ou 600). — Ce sont ceux des évêques, des prêtres, des laïques, des dames qui ont accompagné les onze mille Vierges à Cologne.

(2) M. l'abbé Pergot : *la Vie de saint Front*, etc. p. 356 et 357.

§ 1.

MESSE DE LA FÊTE DE SAINTE URSULE, A COLOGNE

Le 21 octobre.

INTROITUS.	INTROÏT.
Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes in honore sanctarùm Virginùm, de quarùm passione gaudent Angeli et collaudant Filium Dei.	Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, en célébrant ce jour de fête en l'honneur des saintes Vierges dont la Passion réjouit les Anges et leur fait louer tous ensemble le Fils de Dieu.
PSALMUS.	PSAUME.
Exsultate, justi, in Domino; rectos decet collaudatio.	Justes, tressaillez d'allégresse dans le Seigneur; c'est à vous qu'il appartient de Le louer.
COLLECTA.	COLECTE.
Deus qui tibi dignè sacratis Virginibus mirandi agonis robur indidisti, quo per martyrii palmam ad supernæ contemplationis pertinegrent gloriam : da, quæsumus, earùm nos intercessionibus adjuvari, quas hodierno die transcenso mortis studio in cœlestibus fecisti triumphare. Per Dominum, etc.	O Dieu qui avez inspiré aux Vierges qui vous étaient consacrées la force nécessaire pour soutenir un admirable combat qui les a conduites par la conquête de la palme du martyre à la gloire de vous contempler aux cieux, faites (nous vous en prions), que nous soyons aidés par l'intercession de celles qu'aujourd'hui vous avez — par leur passage empressé à travers la mort, — fait triompher aux cieux. Par notre Seigneur Jésus-Christ, etc.
EPISTOLA.	EPITRE.
De Virginibus præceptum, etc.	Quant aux Vierges, voici le précepte, etc.
GRADUALE.	GRADUEL.
Timete Dominum omnes sancti ejus; quoniam nihil deest timentibus eum. ℣. Inquirentes autem Dominum non deficient omni bono. Alleluia. ℣. Adducentur Regi Virgines post eam, proximæ ejus adferentur tibi in lætitiâ.	Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses Saints; car, rien ne manque à ceux qui craignent le Seigneur. ℣. Ceux qui cherchent le Seigneur ne manqueront d'aucun bien. ℣. Des Vierges seront amenées au Roi, à sa suite; elles viendront à vous, pleines d'allégresse.

SEQUENTIA.	SÉQUENCE OU PROSE.
Virginalis turma sexus, Jesu Christi quæ connexus Dono, sentis, gratiæ,	Troupe innombrable de Vierges qui, par le don de la grâce, goûtez les embrassements de Jésus-Christ,
Flos candoris tui rubet, Trucidari dum te jubet Tortor pudicitiæ.	La fleur de votre chasteté s'empourpre lorsque le tyran de la pudicité ordonne que vous soyez massacrée.
Britannorûm insulæ Rector pater Ursulæ, Dionetus claruit.	L'illustre père d'Ursule, Dionetus, était le roi de l'Ile des Bretons.
Hanc Conanus Virginem Propter pulchritudinem, Sponsam thori voluit.	Conan voulut cette Vierge pour épouse, à cause de sa beauté.
Procos mittit, et precatur, Minis terret, si spernatur, Sibi poscens Ursulam.	Il l'envoie demander et supplie qu'on la lui accorde; il fait des menaces terribles si on méprise la recherche qu'il fait d'Ursule.
Pater ejus jàm baptismi Fonte lotus, paganismi Prorsus vitat copulam.	Le père de cette Vierge, déjà lavé dans la fontaine du baptême, évite toute alliance avec les payens.
Interim Ursula Christi discipula Docta per somnium,	Cependant, Ursule, disciple du Christ et instruite par un songe
Statuit nuptias, Petens inducias Trimatus spatium. .	Résolut de donner suite à ces noces; elle demande seulement trois ans pour s'y préparer.
Vice dotis conjugii Reginæ votis habiles Dato sumptu navigii Coævæ dantur nobiles.	Pour dot conjugale, cette reine reçoit une flotte rassemblée à grands frais et de nobles jeunes filles de son âge, habiles à seconder ses vœux.
Undena demum millia Sponsæ transmittit Virginûm. Ducunt naves per maria, Curam spernentes hominûm	Le fiancé d'Ursule lui envoie onze mille vierges. Elles mènent des navires au travers des mers, méprisant la recherche des hommes.
Aurâ flante leniùs Discedunt à littore, Huc illucque, sæpius Plano ludunt æquore.	Profitant d'un vent qui souffle plus doucement, elles s'éloignent du rivage, se jouant çà et là sur les flots, et le plus souvent, gagnant la haute mer.

Hic manus feminea Rexit, dante Domino, Naves, quas Basilea Brevi vidit termino.	Cette troupe de femmes, par la grâce du Seigneur, conduisit ses navires et avant peu toucha à Bâle.
Relictis navibus ordinant acies, Ventis et æstibus exponunt facies Et Romam adeunt.	Là, laissant leurs nefs, elles se rangent en corps, et, s'exposant au froid et à la chaleur, elles vont à Rome.
Per monasteria fundentes lacrymas, Trahunt suspiria, Commendant animas Sanctis, et redeunt.	Fondant en larmes dans les églises et les monastères, elles poussent de profonds soupirs, recommandent leurs âmes aux Saints et reviennent à Bâle.
Quam in portu reliquerunt Classem simul invenerunt. Magnum flumen et amœnum Navigantes intrant Rhenum Per Dei clementiam,	Elles trouvèrent intacte la flotte qu'elles avaient laissée dans ce port, et, navigant sur ce grand et beau fleuve du Rhin, elles arrivent — par la clémence de Dieu, —
Hinc ad locum passionis Ducit eas Dux agonis. Florem suæ juventutis Parvipendunt, spe salutis, Euntes Coloniam.	Au lieu de leur Passion où les conduit leur Chef de combat. Elles font peu d'estime de la fleur de leur jeunesse; elles n'ont d'espoir qu'au salut de leurs âmes, et c'est ainsi qu'elles se rendent à Cologne. .
O fœlix Colonia, Juxta cujus mœnia Barbarorûm rabies Enses, tela, frameas, Cultros in virgineas Cruentavit acies.	O heureuse Cologne! près des murs de qui la rage des barbares a ensanglanté leurs épées, leurs traits, leurs framées, leurs couteaux dans les rangs massacrés de ces bataillons de vierges.
Turma cœli sponsas Regi Adduxerunt, quæ steterunt Ante Regem gloriæ, Palmâ fretæ victoriæ.	L'armée céleste amena au Roi suprême ses épouses qui se tinrent en la présence du Roi de gloire, les mains ornées de la palme de la victoire.
Speciali has Angelica Divina ditavit gratia. Hæ sponsæ novæ cantica Voce pangunt melliflua.	Ce Roi a enrichi ces vierges d'une grâce toute particulière et toute divine. Ces jeunes épouses chantent d'une voix pleine

de douceur des cantiques d'amour.

Felicia sunt Virginùm
Connubia tot milliùm,
Agnumque sine maculâ
Duce sequuntur Ursulâ.

Heureux sont les liens de tant de milliers de Vierges; sous la conduite d'Ursule, elles suivent l'Agneau sans tache.

Quarùm orationibus,
Fœlices cum fœlicibus,
Pace fruamur sedula
Per seculorûm secula.

Que par leurs prières, heureux de leur bonheur, nous jouissions d'une paix inaltérable dans les siècles des siècles.

EVANGELIUM.

Simile est regnum cœlorûm decem virginibus, etc.

ÉVANGILE.

Le royaume des cieux est semblable à dix vierges, etc.

OFFERTORIUM.

Adferentur Regi virgines, proximæ ejus adferentur tibi in lætitiâ et exsultatione, adducentur in templum Regi Domino.

OFFERTOIRE.

On amènera au Roi des vierges ; les compagnes de votre Épouse (ô Dieu!) vous seront présentées dans l'allégresse et en triomphe, elles seront conduites au temple devant le Roi Seigneur.

SECRETA.

Votiva Domine dona mystici libaminis pro sanctarûm virginûm tuarûm veneratione majestati tuæ oblata nostra expurgent facinora; et purificatos tantis mysteriis exsequendis nos reddant acceptos. Per Dominum nostrum, etc.

SECRÈTE.

Seigneur, que nos vœux et nos dons, en ce mystique sacrifice que nous offrons en l'honneur de vos saintes Vierges à votre majesté, purifient nos fautes, et qu'ensuite elles nous rendent dignes d'accomplir de si grands mystères et d'y participer. Par notre Seigneur, etc.

COMMUNIO.

Quinque prudentes virgines acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus. Media autem nocte clamor factus est: « Ecce Sponsus venit, exite obviam Christo Domino.»

COMMUNION.

Les cinq Vierges prudentes prirent de l'huile dans leurs vases et leurs lampes. Or, au milieu de la nuit, un cri se fit entendre : « Voici l'époux qui vient, sortez au-devant du Christ Seigneur.»

COMPLENDA.

Cœlestis Domine alimoniæ refecti Sacramento, quæsumus, ut intercedentibus sanctis Virginibus ac Martyribus tuis; quæ pro earûm celebramus gloria, ad nostræ salutis proficiant incrementa. Per Dominum nostrum, etc.

POST-COMMUNION.

Seigneur, maintenant que nous voici restaurés par votre sacrement dont vous nous avez fait la céleste aumône, nous vous supplions de nous accorder par l'intercession de vos saintes Vierges et Martyres, que le sacrifice solennel que nous vous offrons pour leur gloire tourne au profit de notre salut. Par notre Seigneur, etc.

—

OFFICE DE L'ANCIEN BRÉVIAIRE DE COLOGNE

En l'honneur de sainte Ursule.

AD PRIMAS VESPERAS.

AUX PREMIÈRES VÊPRES.

ANTIPHONA.

Pangamus Deo nostro gloriam, qui sanctis dedit talem virginibus victoriam, ut carnis calcarent desideria, et pervenirent ad regna cœlestia.

ANTIENNE.

Chantons gloire à notre Dieu qui a donné à ces saintes Vierges de remporter une si grande victoire, en leur faisant fouler aux pieds les désirs de la chair et en les faisant parvenir aux royaumes célestes.

PSALMUS CXII.

Laudate pueri, etc.

PSAUME 112.

Enfants, louez le Seigneur, etc.

ANTIPHONA.

Rogamus vos, Virgines beatæ, ut nos precibus vestris sacrosanctis jugiter commendare dignemini Christo Domino.

ANTIENNE.

Nous vous prions, Vierges saintes, de daigner, par vos très-saintes prières, nous recommander toujours au Christ Seigneur.

PSALMUS CXI.

Laudate Dominum omnes gentes.

PSAUME 111.

Louez le Seigneur, peuples de l'univers.

ANTIPHONA.

Adsit nobis Virginùm sanctarûm benigna precatio, quæ nos à cunctis defendat adversis, et in Christi confortet servitio.

ANTIENNE.

Que la bonne et douce prière des Vierges saintes nous vienne en aide ; qu'elle nous défende de toutes les adversités et nous affermisse dans le service du Christ.

PSALMUS CXLV.

Lauda anima mea Dominum.

PSAUME 145.

Mon âme loue le Seigneur.

ANTIPHONA.

Deus qui es corona Virginûm, nos adjuva per

ANTIENNE.

O Dieu qui êtes la couronne des Vierges, aidez-

merita earùm, ut te largiente et ipsis intercedentibus, ab omnibus malis defendi mereamur nunc et in perpetuum.

nous par leurs mérites, afin que, grâce à votre immense bonté et à leur intercession, nous méritions d'être défendus contre tous les maux, — maintenant et à jamais.

PSALMUS CXLVI.

Laudate Dominum, quoniam bonus.

PSAUME 146.

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon.

ANTIPHONA.

Venerandæ estis sanctæ Virgines, quæ carnis desideriis restitistis, et in Jesu Christi servitio permansistis, ipsum rogate ut nobis indignis propitius esse dignetur in hoc seculo atque in futuro.

ANTIENNE.

Vous êtes dignes de vénération, saintes Vierges qui avez résisté aux désirs de la chair et persévéré dans le service de Jésus-Christ; priez-le, afin qu'il daigne nous être propice à nous, indignes, — dans ce siècle et dans le siècle futur.

PSALMUS CXLVII.

Lauda Jerusalem Dominum.

PSAUME 147.

Jérusalem, loue le Seigneur.

HYMNUS.

Jesu Christe,
Patris unigenite,
Natus ipse Virginis,
Amator castitatis,

Te inspirante,
Mentes tibi devotæ
Annos, sexum superant
Viriliterque decertant.

Inter stupenda
Quæ facis miracula,
Magnum dat spectaculum
Triumphus fœminarùm.

Quæ splendida
Castitatis lilia,
Ut sic magis luceant,
Fuso sanguine purpurant.

Inter quas, sancta
Cum sociis Ursula,
Ut rosa in Jericho,
Floret coram Domino.

Hæc limina
Petens Apostolica,
Conduxit à pueritià
Undena secum millia.

Illuc instructæ
Sacræ sedis à præsule,
Agrippinam redeunt
Ibique martyrizatæ sunt.

Ergo lauda
Deum, sancta Colonia,
Qui te tàm sublimibus
Decorat pignoribus.

Laus, gloria,
Et honor et victima
Patri et Filio
Spirituique sancto.
Amen.

HYMNE.

Jésus-Christ, fils seul engendré du Père, fils de la Vierge, amant de la chasteté,

C'est par votre inspiration que ces âmes qui vous sont dévouées vainquent leur âge, leur sexe et combattent virilement.

Parmi les étonnants miracles que vous faites, celui-ci — le triomphe de ces femmes, — donne un grand spectacle au monde.

Afin que les lis brillants de leur chasteté resplendissent en quelque sorte encore plus, elles les empourprent de leur sang.

Au milieu de ses compagnes, sainte Ursule s'épanouit devant le Seigneur, comme la rose de Jéricho.

Elle se rend aux tombeaux des Apôtres, ayant sous sa conduite onze mille jeunes filles au sortir de l'enfance.

A Rome, ayant été instruites par le prélat qui occupe le saint-siége, elles reviennent à Cologne, et c'est là qu'elles sont martyrisées.

Donc, sainte [cité de] Cologne, loue Dieu qui t'orne de si sublimes gages.

Louange, gloire, honneur et offrande au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint.

Amen.

℣. Exsultent justi in conspectu Dei.

℟. Et delectentur in lætitià.

℣. Les justes tressailleront d'allégresse en présence de Dieu,

℟. Et ils seront dans les délices de la joie.

AD MAGNIFICAT.
Antiphona.

De numero prudentùm Virgines beatæ, sponsum vestrum pro nobis Christum interpellate, ut ad amoris sui desiderium excitet dormitans cor nostrum, ne nos, quod intercessio vestra prohibeat, ad januam vestræ receptionis velut fatuas nesciat.

A MAGNIFICAT.
Antienne.

O Vierges bienheureuses, du nombre des Vierges prudentes, intercédez le Christ votre Époux pour nous, afin qu'il éveille au désir de son amour notre cœur qui sommeille et qu'il ne nous traite pas comme les Vierges folles qu'il laissa à la porte où vous vîntes le recevoir; — qu'un tel malheur soit détourné de nous par votre intercession.

HYMNUS.

Gaude cœlestis curia
Quæ Virginùm tot millia
Laureata suscepisti,
Regi regùm conjunxisti,

Cujus ingressa thalamum
Per cruorem purpureum
Et castitatis lilia
Pingunt, serenant omnia.

HYMNE.

Réjouis-toi, céleste cour! qui as reçu tant de milliers de Vierges couronnées de lauriers et les a unies au Roi des rois;

Dans la chambre nuptiale duquel étant entrées au prix de la pourpre de leur sang, elles teignent les lis de la chasteté et les font rayonner d'un nouvel éclat.

Gaude Regina Virginùm,
Tibi dulcem exercitum
Tuus transmisit filius,
Cui nil matre suavius.

Réjouissez-vous, ô vous la Reine des Vierges. Votre Fils vous a amené une aimable armée, pour qui rien n'est si doux que sa mère.

En ante thronum gloriæ
Sion resultant filiæ,
Hymnizantes, jubilantes,
Contemplantes, adorantes.

Voici que devant le trône de gloire les filles de Sion tressaillent d'allégresse, chantant des hymnes triomphantes, en contemplation et en adoration.

Inebriantur suavitate,
Contemplatà majestate,
Totæ ardent in amore,
Summo laudant cum dulcore.

Elles s'enivrent de douceur en contemplant sa majesté, elles sont toutes embrasées d'amour, elles louent Dieu avec une suprême douceur.

O Jerusalem filiæ,
Cum cantico lætitiæ,
Dilecto citharizantes,
Conservate laudantes.

O filles de Jérusalem! chantez un cantique d'allégresse, jouez de la harpe en l'honneur du bien-aimé, persévérez dans sa louange.

Laus, honor sponso Virginùm,
Nunc et per omne seculum,
Qui nos sanctorùm meritis
Cœli conjungat gaudiis.
Amen.

Louange, honneur maintenant et dans tous les siècles à l'Époux des Vierges; qu'il nous associe aux mérites des Saints et aux joies du ciel.
Amen.

Dans le grand Bréviaire de l'Église de Cologne, imprimé à Paris en 1521, on trouve aux premières Vêpres l'hymne que voici :

Gaude, sancta Colonia,
Devotè laudans Dominum
Qui per undena millia
Te sublimavit Virginùm

Réjouis-toi, sainte [cité de] Cologne, loue dévotement le Seigneur qui t'a élevée au plus haut rang par [le martyre de] onze mille Vierges

Quas Ursula de finibus
Anglorùm et Britanniæ
Tuis adduxit mœnibus
Ut forent salus patriæ.

Qu'Ursule t'amena des contrées de l'Angleterre et de la Bretagne, afin qu'elles devinssent le salut de leur [nouvelle] patrie.

In Basileâ navibus relictis,
Romam adeunt,
Fusis ad sanctos precibus,
Coloniam post redeunt,

Laissant à Bâle leurs navires, elles vont à Rome; après avoir répandu leurs prières devant les Saints, elles retournent ensuite à Cologne,

Ubi telis et gladiis,
Sub rabie barbaricà
Multisque pœnis aliis,
Regna mercantur cœlica.

Où, frappées par les traits et les glaives, et écrasées sous le poids de la rage des barbares, elles achètent — au prix de beaucoup d'autres supplices, — le royaume des cieux.

Trinitati sit gloria
Pro sacratis Virginibus,
Quæ nos ad cœli gaudia
Suis adducant precibus.
Amen.

Gloire soit à la Trinité à cause de ces Vierges sacrées; qu'elles nous conduisent par leurs prières aux joies du ciel.
Amen.

Dans le Bréviaire de Cologne, imprimé au XVIIe siècle, on lit ces hymnes; la première, à Vêpres; la seconde, à Matines.

I.

Rex Christe, sponse Virginùm,
Regina Martyr Ursula
Undena dote sanguinis
Tibi sacravit millia.

I.

O Roi Christ, époux des Vierges, — la reine Martyre, Ursule, vous a apporté en une dot de sang onze mille Vierges.

Hæc pergis inter lilia,
Cinctus coronis Virginùm,
Sponsus decorus glorià
Sponsisque reddens prœmia.

Vous marchez au milieu de ces lis, le front ceint des couronnes de ces Vierges, époux rayonnant de gloire, et vous récompensez vos épouses [selon leurs mérites].

Quocumque tendis, Virgines
Sequuntur atque laudibus
Post te canentes cursitant
Hymnosque dulces personant.

Partout où vous portez vos pas, les Vierges vous suivent, et, chantant vos louanges, elles courent après vous et font entendre des hymnes suaves.

Te deprecamur supplices,
Nostris ut addas sensibus,
Nescire prorsus omnia
Corruptionis vulnera.

Nous vous prions et nous vous supplions d'exaucer nos vœux, afin que nous ignorions entièrement l'atteinte de toutes les blessures de la corruption.

Virtus, honor, laus, gloria
Deo Patri, cum Filio,
Sancto simul Paraclito,
In seculorùm secula.
Amen.

Puissance, honneur, louange, gloire à Dieu le Père ainsi qu'au Fils, et aussi au saint Consolateur, dans les siècles des siècles.
Amen.

II.	II.
Virginis proles opifexque matris,	Fils d'une Vierge et Créateur de votre Mère,
Virgo quem gessit peperitque Virgo,	ô vous que Marie vierge porta et vierge enfanta,—
Ursulæ partos canimus triumphos	nous chantons les triomphes d'Ursule et de ses
Atque sodales.	compagnes.
Martyr hæc palmæ triplicis beata	Cette Martyre est heureuse du sort qui lui a
Sorte, dum gestit fragilem domare	valu trois palmes, par le triomphe qu'elle a rem-
Corporis sexum, domuit cruentum	porté en domptant son sexe faible, son corps et
Corde tyrannum.	le cœur d'un tyran altéré de sang.
Unde nec mortem, nec amica mortis	C'est pourquoi, sans peur et sans aimer ce qui
Mille pœnarûm genera expavescens,	est mortel, comme aussi sans s'effrayer de mille
Sanguine undenis sociata, vicit	sortes de supplices, elle a vaincu l'enfer par son
Millibus orcum.	sang et par celui de ses onze mille compagnes.
Hujus oratu Deus alme nobis	Par sa prière, Dieu puissant, remettez-nous
Debitas pœnas scelerûm remitte;	les peines dues à nos crimes, afin que, d'un cœur
Ut tibi puro resonemus almum	pur, nous vous chantions une hymne sublime.
Pectore carmen.	
Sit decus Patri genitæque Proli,	Honneur soit au Père et au Fils qu'il a engendré;
Et tibi compar utriusque virtus,	et à vous, leur égal en puissance, Esprit tou-
Spiritus semper Deus unus omni	jours Dieu dans l'unité des trois personnes pen-
Temporis ævo.	dant tous les âges du temps.
Amen.	Amen.

§ II.

Le Bréviaire d'Angleterre, imprimé à Venise, en 1495, s'exprime ainsi sur sainte Ursule et ses compagnes :

« Cherchez-moi — fait-il dire à cette Sainte, — dix vierges à la fleur de l'âge, et donnez à chacune d'elles, ainsi qu'à moi, mille compagnes, puis faites-nous faire onze fois onze navires sur lesquels nous nous exercerons aux luttes de la mer pendant trois ans. »

« Ce que les deux rois ayant fait d'un commun accord, — ces vierges se mirent en mer et abordèrent à Bâle, où, ayant laissé leurs navires, elles allèrent à pied à Rome. Après avoir visité, pendant quelques jours, les tombeaux des Saints, elles revinrent à Bâle, remontèrent sur leurs navires et arrivèrent devant Cologne alors assiégée par les barbares, qui, se ruant sur elles, mirent cruellement à mort toute cette glorieuse multitude de vierges. »

Le Bréviaire d'Utrecht, imprimé d'abord à Venise, en 1491, puis à Anvers, en 1551, a calqué ses Leçons de sainte Ursule sur les propres termes des Actes de cette Sainte, écrits au VIIe siècle par saint Cunibert. Les onze mille vierges traversèrent ce diocèse où est le port de Tiele, dans lequel elles relâchèrent une nuit.

Puis, viennent les anciens Bréviaires de Cologne, dont on a vu ci-dessus d'amples citations, auxquelles nous renvoyons.

Le Bréviaire de Trèves, imprimé en 1585, est conforme à celui de Cologne, revu au XVIIe siècle; il a emprunté le texte de ses Leçons au récit de Vincent de Beauvais, qui est la source où les Dominicains et ensuite l'Église romaine ont puisé les leurs propres; il constate d'ailleurs les mêmes faits principaux, — l'existence des onze milles Vierges, leur voyage à Rome et leur martyre à Cologne, en l'an 237.

Le Bréviaire de Mayence, imprimé en 1570, constate les mêmes faits que celui de Trèves. Il prouve de plus que sa tradition est fondée sur les nombreuses révélations faites à de saints personnages (1), — au premier rang desquels on doit mettre sainte Élisabeth de Schœnau et le bienheureux Hermann de Steinfeld, au XIIe siècle,—comme étant les plus explicites et les plus importantes à l'égard des onze mille Vierges. Toute cette illustre armée de vierges demeura deux jours à Mayence, où le fiancé de sainte Ursule fut baptisé et revit l'illustre Sainte de retour de Rome.

(1) Ursulæ virginis et sodalium splendissimum martyrium monimentis præclarissimis invitata, *multisque revelationibus edocta* hodie veneretur Ecclesia.

Ces mots : *monimentis præclarissimis*, désignent les nombreuses inscriptions sépulcrales—rappelant les noms des compagnes de sainte Ursule,—qui furent découvertes au XIIe siècle.

Le Bréviaire de Worms, imprimé en 1576, raconte au long le voyage des onze mille Vierges à Rome et s'accorde parfaitement avec le récit de saint Cunibert.

Le Bréviaire de Spire, imprimé d'abord en 1509, puis en 1591 ; et celui de Strasbourg (1511), sont conformes sur la tradition antique.

Celui de Bâle (1584), s'exprime ainsi : « Ursule conduisit avec elle et sur des navires cette nouvelle milice à Bâle ; Pantulus, évêque de cette ville, la suivit à Rome, etc. » Celui de Constance (1561, 1572), reproduit le texte des Leçons de Mayence. Ce fut dans le diocèse de Constance, que quatre vierges qui s'étaient jointes aux onze mille compagnes de sainte Ursule, moururent de maladie.

L'ancien Bréviaire de Milan, dit *Bréviaire ambroisien* ou *de saint Ambroise* constate le passage de sainte Ursule et de ses vierges en Italie, et dit, en termes formels, qu'elles étaient onze mille (1).

§ III.

Nous voici arrivé aux Leçons abrégées du Bréviaire romain (édition de Paris, chez Jacques Kerner, 1566), publiées dans le corps même du volume et au 21 octobre,—jour de la fête de sainte Ursule et de ses compagnes.

Nous donnons le texte latin, avec une traduction en regard :

LECTIO I.	LEÇON I.
Cùm beata Ursula unica esset filia nobilissimi ac ditissimi Britannorùm principis pulcherrima, et magni ingenii, dùm nubilis à filio regis Angliæ ad nuptias peteretur, et patrem suum christianissimum superanxiari videret, tum quia filiam suam Deo devotam ad nubendum cogere rationi consonum non erat : tùm è contrà, quia non assentiendo pagani feritatem expavescebat : ipsa divinitus inspirata patri persuasit, ut tyranno assentiret, ea tamen conditione propositâ, ut ipse filius regis Angliæ decem Virgines ætate, genere et formâ electas sibi traderet, et tam sibi, quam singulis earùm mille Virgines adjungeret : et paratis ad numerum earùm undecim trieribus, id est navibus, inducias triennii sibi traderet dedicationem suæ virginitatis, et ut interim ipse juvenis sponsus hoc triennio instrueretur in fide.	Comme la bienheureuse Ursule était l'unique fille du très-noble et très-riche prince des Bretons, très-belle et d'un grand génie, — lorsqu'elle fut arrivée en âge d'être mariée, elle fut demandée pour femme par le fils du roi d'Angleterre. Ursule voyant son père, — homme très-chrétien, — en proie à une très-grande angoisse, pour deux motifs ; le premier, parce qu'il n'était pas raisonnable de contraindre à l'hymen, sa fille, consacrée à Dieu ; le second, parce qu'il redoutait la cruauté de ce payen s'il ne consentait pas à sa demande, — Ursule divinement inspirée, persuada à son père de consentir à la demande du tyran, à cette condition cependant, que le fils du roi d'Angleterre lui enverrait dix vierges, d'âge, de naissance et de beauté choisis, et qu'il adjoindrait à elle et à chacune des dix vierges, mille vierges ; puis, qu'il construirait onze fois onze trirèmes ou navires pour les contenir toutes les onze mille, et qu'enfin il lui accorderait trois ans pour dédier à Dieu sa virginité, tandis que lui-même, pendant ce temps-là, se ferait instruire dans la foi.

LECTIO II.	LEÇON II.
Novo Ursula usa consilio Spiritus sancti, ut aut difficultas propositæ conditionis animum suum à concepto hujusmodi, aut hac opportunitate omnes coævas suas Deo dicaret. Quia verò res à Domino agebatur, juvenis omnibus propositis assentit, et patrem ad idem induxit, et baptizatus sponsus omnia petita accelerari mandavit et Virgines ad Ursulam sponsam destinavit. Tunc pater Ursulæ Virginis accepto consilio, ordinavit ut filia sua viros haberet directores, quorùm suffragio ipsa cum Virginibus gubernaretur in spiritualibus et temporaliùm necessitate.	Ursule eut recours à un nouveau conseil de l'Esprit-Saint, afin et de détourner de son projet le jeune homme par la difficulté de cette condition qu'elle lui proposait et de se servir de cette circonstance pour consacrer à Dieu toutes ses compagnes du même âge qu'elle. Mais, comme le Seigneur dirigeait cette affaire, le jeune homme consentit à tout ce qu'on lui proposait et y fit consentir son père. Après avoir reçu le baptême, le fiancé d'Ursule se hâta de lui envoyer tout ce qu'elle avait demandé et lui adressa les Vierges dont elle désirait s'entourer. Alors, le père d'Ursule ayant tenu conseil, arrêta : que sa fille aurait des directeurs pour la guider, elle et les Vierges ses compagnes, dans les choses spirituelles et

(1) *Ursulam... postulâsse... ut sibi* DECEM *adsignarentur Virgines, quæ singulæ* MILLENAS *alias haberent in comitatu.*

temporelles et leur venir en aide dans tout ce qui leur serait nécessaire.

LECTIO III.

Confluebant hinc inde multi ad tam mirum spectaculum, etiam Episcopi inter quos Pantulus Basileensis episcopus, qui eas Romam usque perduxit, et inde reversus cum eis martyrium sumpsit. Sancta quoque Gerasina regina Siciliæ et soror Dariæ matris sanctæ Ursulæ re sibi nunciatâ, cum quatuor filiabus et parvulo suo Adriano, relicto regno in manu filii illuc pergens, se eis usque ad martyrium sociavit. Triennibus itaque et sumptibus præparatis, recedente de Britannia hoc sacratissimo Collegio, Coloniam civitatem applicuerunt : ibique Ursulæ revelatum est à Domino, per Angelum, quod Romam pergerent, indeque illuc revertentes, ipsa cum suo sponso et omni societate per martyrium ad gloriam pervenirent.

LEÇON III.

Dès lors, on vit affluer un grand nombre de personnes en ce pays ; elles venaient admirer un si beau spectacle ; parmi elles on comptait même des évêques, entre autres Pantulus, évêque de Bâle, qui les conduisit jusqu'à Rome, et, à son retour de cette ville, en leur compagnie reçut avec elles la couronne du martyre. Sainte Gerasina, reine de Sicile et sœur de Daria, mère de sainte Ursule, ayant eu la nouvelle de cette expédition, prit avec elle ses quatre filles et son petit Adrianus, et, laissant son royaume aux mains de son fils, elle vint trouver Ursule et s'associa à cette sainte compagnie dont elle partagea le martyre. Les navires et tous les préparatifs étant donc terminés, cette très-sainte compagnie s'éloignant des côtes de Bretagne, arriva à la cité de Cologne ; en cet endroit, il fut révélé du Seigneur à Ursule par un ange, qu'elle eût à se rendre à Rome, et qu'à son retour de cette ville, elle, son fiancé et toutes ses compagnes arriveraient à la gloire [du ciel] par le martyre.

LECTIO IV.

De Coloniâ ergo civitate Basileam navigio venientes ab inde Romam pedestres pervenerunt, quas omnes papa Cyriacus et clerus, cum lætitiâ et honore suscepit, qui et ipse de Britanniâ erat, et consanguineas inter illas nonnullas habebat. Huic, cum et ipse Virgo existeret, revelatum est, quod palmam martyrii cum iis esset consecuturus : cum ergo aliquandiu ibi Romæ moram traherent, fecit Papa Cyriacus aliquas nondum Baptismi gratiam consecutas, sacro fonte lavari.

LEÇON IV.

Venant donc de la cité de Cologne à Bâle sur leurs navires, elle se rendirent de là, à pied, à Rome, où le pape Cyriacus et son clergé les reçurent toutes avec joie et honneur. Lui-même était breton et comptait quelques-unes de ses parentes parmi ces Vierges. Pendant que la vierge Ursule habitait Rome, il fut révélé à Cyriacus qu'il conquerrait avec elle et ses compagnes la palme du martyre, et, comme ces Vierges prolongeaient leur séjour à Rome, le pape Cyriacus fit laver dans la sainte Fontaine quelques-unes d'elles qui n'avaient pas encore reçu la grâce du baptême.

LECTIO V.

Demum manifestans voluntatem suam coram omni clero, Papatui, renunciat, cum anno uno rexisset Ecclesiam, et mensibus circiter tribus, nonus decimus post Petrum Apostolum quod nimis ægrè clerus accepit(1), ut relictâ sede Petri post illam multitudinem pergeret mulierùm, nescientes consilium Domini. De consilio autem et suasione suâ, alium elegerunt, Antheros vocatum, de catalogo pontificùm illum Cyriacum removentes.

LEÇON V.

Enfin, révélant sa volonté à tout son clergé, il renonce à la papauté, après avoir gouverné l'Église pendant un an et trois mois environ (le dix-neuvième après l'Apôtre Pierre) ; — résolution que le clergé accepta avec excessivement de peine, voyant que Cyriacus abandonnait le siége de Pierre pour suivre cette multitude de femmes ; car ils ignoraient les desseins de Dieu. D'après son conseil et à sa persuasion, ils élurent un autre pape appelé Anthéros et rayèrent Cyriacus du catalogue des papes.

LECTIO VI.

Cum autem dictum sacrum collegium Romæ maneret, duo iniqui principes Maximus et Africanus gentiles, timentes ne ex tanta multitudine fidelium (ad quam et alii jungebantur) nimis Christiana religio augeretur, explorato loco quo tenderent, miserunt nuncium ad Julium cognatum suum, principem

LEÇON VI.

Or, tandis que cette sainte compagnie séjournait à Rome, deux méchants princes payens, Maximus et Africanus, craignant qu'une si grande multitude de fidèles (auxquels s'en adjoignaient encore d'autres), n'accrût excessivement les progrès de la religion chrétienne, et ayant cherché à savoir où ils

(1) Le Bréviaire de Spire, imprimé en 1509, dit plus : *Cyriacus... parvi faciens irridentem se Clerum, quod muliercularùm comitatui se adjungeret*, etc. — « Cyriaque se souciant peu des risées de son clergé, qui riait de le voir se mettre dans la compagnie de femmelettes, etc. » — Ce n'est pas d'hier, on le voit, que datent les contempteurs des grandes choses dans l'ordre divin et providentiel.

regis Hunnorum, ut cùm Coloniam applicarent, illic applicantes, totam illam multitudinem trucidarent. Egressus ergo de Urbe Cyriacus papa cum dicta multitudine Virginum, ac etiam associatis eis pluribus Episcopis sanctis, Coloniam proficiscebantur.

allaient, envoyèrent un exprès à Julius leur parent, général au service du roi des Huns, afin que lorsque cette compagnie aborderait à Cologne, — eux s'y trouvant, — ils massacrassent toute cette multitude. Le pape Cyriacus sortant donc de la Ville éternelle avec cette multitude de Vierges, auxquelles s'étaient associés aussi un grand nombre de saints Évêques, se rendit à Cologne.

LECTIO VII.

Interea, sponsus Ursulæ Ætherius, matre ejus christianâ effectâ, ac etiam patre defuncto, in regnum succedens, admonitus est ab Angelo, ut sponsæ Coloniæ occurreret, et ibi cum eâ martyrium sustineret : sed jam juvenis fidelis effectus, divinam gratiam ita gustaverat, ut spretis carnalibus nuptiis cœlestes appeteret, et mori pro Christo sibi optatissimum foret; monitis igitur Angeli acquiescens, cum matre et sorore Florentina et Episcopis Clemente et Marculo, cum nepte suâ, et aliis multis Coloniam Deo disponente ex unâ parte, et sancta Ursula cum Cyriaco Papa et undecim millibus Virginibus ex aliâ simul applicuerunt.

LEÇON VII.

Cependant, Aetherius, le fiancé d'Ursule, dont la mère était devenue chrétienne, et dont le père était mort, lui ayant succédé au pouvoir, fut averti par un Ange d'aller au devant de sa fiancée à Cologne, et d'y souffrir avec elle le martyre. Ce jeune homme, déjà inscrit au nombre des fidèles, avait si bien goûté la divine grâce, que, méprisant les noces charnelles, il ne désirait que les noces célestes, et mourir pour le Christ lui semblait très-désirable. Donc, se rendant aux avertissements de l'Ange, il vint à Cologne avec sa mère et sa sœur Florentina et les évêques Clément et Marculus, sa nièce et beaucoup d'autres personnes, sous la conduite de Dieu, d'une part, tandis que, de son côté, sainte Ursule avec le pape Cyriacus et les onze mille Vierges abordaient au même rivage.

LECTIO VIII.

Ad quas egressas de navibus Hunni, qui tunc Coloniam obsidebant, ut lupi rapaces in mitissimas oves irruerunt, et omne illud sacrum Collegium ultro pro Christi nomine mori se offeriens trucidantes, martyrio ad cœlum transmiserunt. Aliis autem occisis, venientes ad sanctam Ursulam, stupentes de ejus pulcritudine, principi suo obtulerunt vivam, cujus pulchritudinis amore captus (consolatus de Virginum occisione) promittit eam in conjugium se habere, si ei assentiret : quod cum illam recusantem tyrannus vidit, indignans, sagittâ in illam directâ, Martyrem fecit.

LEÇON VIII.

A leur arrivée et au sortir de leurs vaisseaux, — les Huns, qui alors assiégeaient Cologne, se ruèrent comme des loups ravissants sur ces très-douces brebis et massacrant tout ce sacré Collége qui s'offrait de lui-même à la mort pour le nom du Christ, ils les envoyèrent au ciel par le [chemin du] martyre. Après avoir égorgé les onze mille Vierges et leurs compagnes et compagnons, ils vinrent à sainte Ursule, et pleins d'étonnement à la vue de sa beauté, ils l'amenèrent vivante à leur prince, qui, épris d'amour à la vue de sa beauté (l'ayant consolée du meurtre des Vierges), lui promet de la prendre pour épouse, si elle y consent; voyant qu'elle le refusait, le tyran indigné lui lance une flèche et la fait Martyre.

LECTIO IX.

Inter illas autem Virgines una fuit Cordula dicta, quæ humano timere devicta, in navi remanserat nocte illâ; sed à Deo confortata, die sequenti se manifestans, à barbaris est occisa : quæ postea cuidam apparuit, et ut sequenti die fieret festum de eâ, mandavit : quarum siquidem omnium ossa felix illa Colonia Agrippina singulari ipsarum meritis gratiâ florens, exstructo templo honorabiliter conservat. Passæ sunt autem circa annum Domini 237, Antheros papæ, et Maximini imperatoris (1).

LEÇON IX.

Or, parmi ces Vierges, il y en eut une, du nom de Cordula, qui, vaincue par la crainte des hommes, resta cachée toute la nuit dans un navire; mais, reconfortée par Dieu, le lendemain elle se montra et fut mise à mort par les barbares. Ensuite, elle apparut à une personne et lui dit qu'on eût à célébrer sa fête le lendemain de celle de sainte Ursule et de ses compagnes, dont cette heureuse cité de Cologne possède tous les ossements, et par les mérites de qui elle est singulièrement florissante; elle leur a élevé un temple où elle conserve avec honneur ces reliques. Or, ces Vierges souffrirent vers l'an 237 du Seigneur, sous le pape Anthéros et sous l'empereur Maximin.

(1) Ces Leçons sont la réduction fidèle des Leçons beaucoup plus étendues du Bréviaire romain, publié en 1550, — c'est-à-dire seize ans avant la

Les leçons du Bréviaire romain sont extraites — partie des Actes de sainte Ursule, écrits au VII[e] siècle, par saint Cunibert, évêque de Cologne; partie des révélations de sainte Élisabeth de Schœneau et du bienheureux Hermann de Steinfeld, au XII[e] siècle. On ne peut demander une plus éclatante confirmation de ces trois monuments historiques, que celle qui leur a été donnée par l'Église romaine.

Les Bréviaires de Passau, de Ratisbonne, de Liége (1522), de Minden (1516), d'Osnabruck, de l'église cathédrale d'Aberdeen et de toute l'Église d'Écosse (imprimé en 1509), contiennent en *neuf Leçons* calquées sur le texte de saint Cunibert, les Actes de sainte Ursule et de ses compagnes.

Le Bréviaire de Paris (1492), celui de Lille (1555), de Tournay, de Bruges, de Nivelle, de sainte Waudru de Mons, de Burgos en Espagne (1502), d'Evora, ainsi que ceux de Pologne, s'accordent tous à donner à sainte Ursule onze mille compagnes, avec lesquelles elle fit le voyage de Rome, au retour duquel toutes reçurent la couronne du martyre, à Cologne. Tous ces Bréviaires (ou presque tous, il y a bien peu d'exceptions,) empruntent aux Révélations du XII[e] siècle, les mêmes détails que l'Église romaine a insérés dans son Bréviaire.

§ IV.

Terminons par le témoignage de quinze Martyrologes cette série de preuves aussi antiques qu'irrécusables en faveur de la Tradition de sainte Ursule et des onze mille Vierges.

Citons : 1° le Martyrologe manuscrit de Bède, appartenant au monastère de Richenbourg, et qui contient cette mention : *In Colonia Sanctarûm Virginûm et Martyrûm undecim millia.* (A Cologne, [mémoire] des onze mille saintes Vierges et Martyres).

2° Un autre manuscrit, très-ancien, de Bède dit : *Civitate Coloniâ Passio Sanctarum undecim milliarûm virginûm.* (Dans la cité de Cologne, Passion des saintes onze mille Vierges.)

rédaction de celles dont on vient de lire le texte latin et la traduction.

Voyez le texte des grandes Leçons dans le P. Crombach, p. 66 à 68.

3° Martyrologe manuscrit de Saint-Martin d'Utrecht : *In Coloniâ undecim mille virginûm.* (A Cologne, les onze mille Vierges.)

4° Martyrologe manuscrit du monastère de Saint-Martin, à Trèves : *Coloniæ undecim milliûm Virginûm Martyrûm.* (A Cologne, le martyre des onze mille Vierges.)

5° Deux Martyrologes manuscrits du monastère de Zwifalten, de l'Ordre de Saint-Benoît, au XII des calendes de novembre : *Coloniæ Passio Virginûm undecim milliûm.* (A Cologne, Passion des onze mille Vierges.)

6° Le Martyrologe de saint Adon, au IX[e] siècle, contient cette mention : *In Galliis apud Coloniam Agrippinam Sanctarûm undecim milliûm Virginûm : una dicitur Ursula, Sentia, Gregoria, Pinnosa, Mardia, Saula, Brictula, Saturnina, Saturnia, Rabatia, Palladia, Clementia, Grata ; aliarûm nomina scripta sunt in libro vitæ.* (Dans les Gaules, à Cologne, les saintes onze mille Vierges. La première s'appelle Ursule, [ses compagnes] Sentia, Gregoria, Pinnosa, Mardia, Saula, Brictula, Saturnina, Saturnia, Rabatia, Palladia, Clementia, Grata ; les noms des autres [vierges] sont écrits dans le Livre de vie.

7° Le martyrologe d'Usuard (édition de Lubeck, 1475) : *In civitate Coloniâ natale Beatarûm Virginûm undecim milliûm.* (En la cité de Cologne, le Natalice des onze mille bienheureuses Vierges.)

8° Le Martyrologe de Bellini de Padoue, publié à Venise, en 1496 et à Paris, en 1521, dit : *Eodem die civitate Coloniâ Natale Sanctarûm undecim milliûm Virginûm, quæ pro virginitatis constantiâ martyrio vitam consummârunt.* (Le même jour, [21 octobre,] en la cité de Cologne, le Natalice des saintes onze mille Vierges, qui, à cause de leur persévérance dans la virginité, terminèrent leur vie par le martyre).

9° Le Martyrologe d'Usuard, (édition de Paris, 1536). *Eâdem die apud Coloniam Sanctarûm undecim milliûm Virginum et Martyrûm.*

10° Le Martyrologe de François Maurolycus (1550) : *Coloniæ Sanctarûm undecim millium Virginûm quæ pro virginitatis constantiâ martyrio vitam consummârunt ab Hunnis interfectæ sub Attilâ militantibus, quarûm princeps fuit Ursula Britannorûm regis filia.* (A Cologne, les saintes onze mille Vierges, qui, à cause de leur persévérance dans la

virginité, terminèrent leur vie par le martyre, ayant été tuées par les Huns qui combattaient sous Attila. La principale et le chef de ces Vierges fut Ursule fille du roi des Bretons.)

11° Le Martyrologe de Pierre Galesini, protonotaire apostolique (1560) : ***Coloniæ Sanctarûm undecim milliûm Virginûm, quæ pro Christi religione et virginitate tuenda ab Hunnis necantur, quarûm principem locum Ursula tenuit ; ad duplicatæ coronæ præmium abierunt in cœlum.***

12° Le Martyrologe de Constant Félix, (1577) : *21 Octobris.* ***Commemoratio in Ecclesiâ Ursulæ et sociarûm Virginûm et Martyrûm ; fuit ea filia regis Britanniæ et post longam peregrinationem, dùm Romæ revertetur, cum undecim millibus Virginûm, quas socias habuit, et pluribus Episcopis, martyrio coronata est Coloniæ Agrippinæ in Germaniâ ab Hungaris sive Hunnis sub Attila militantibus, circà annum Domini, ut multi scribunt, ducentesimum trigesimum octavum ; aut etiam citiùs, tempore Martiniani imperatoris.*** (Le 21 octobre. Commémoration d'Ursule et de ses compagnes, Vierges et Martyres. Ursule était fille du roi de Bretagne, et après un long voyage, comme elle revenait de Rome avec onze mille vierges, ses compagnes et beaucoup d'évêques, elle reçut la couronne du martyre à Cologne, en Germanie, de la main des Hongrois ou des Huns qui combattaient sous Attila. Cela arriva, comme beaucoup l'ont écrit, vers l'an 238 du Seigneur, ou même plus tôt, du temps de l'empereur Martinianus. »

« Le Père Inchofer (1) — dit le Père Crombach, en cet endroit, — m'a écrit que c'était une faute du typographe qui avait mis ***Martinianus*** au lieu de ***Maximini***; il pense qu'il faut lire non pas ***sub Attilâ***, mais bien ***sub aquilâ*** (sous l'aigle romaine) (2).

13° Le Martyrologe romain, corrigé par le cardinal Baronius, en 1585, et dédié par lui au pape Sixte V : ***21 Octobris. Apud Coloniam Agrippinam, Natalis Sanctæ Ursulæ et sociarûm ejus, quæ pro virginitatis constantiâ ab Hunnis interfectæ, martyrio vitam consummârunt, et plurima earum corpora Coloniæ condita fuerunt.***

14° Molanus, dans ses additions au Martyrologe d'Usuard (fol. 636) : ***In Coloniâ Agrippinensi natale Sanctarûm undecim milliûm Virginûm, quæ pro virginitatis constantiâ martyris vitam consummaverunt.***

15° Enfin, le Martyrologe gallican d'André du Saussay : 21 *Octobris.* ***Natalis Sanctarûm Ursulæ et sociarûm ejus, quæ cum in Hunnorûm, quæ Gallias oppressum ibant barbaras manus incidissent, cum pro fide Christi, quam profitebantur, tum pro pudicitiâ tuendâ novam et mirabilem pugnam ineuntes, gloriosoque martyrio occumbentes, ad duplicatæ coronæ præmium abierunt Ursula duce : ejus hortatu egregiè animatæ vitam et omnia supplicia fidei et castitatis studio postposuêre, quarûm palmis Colonia Agrippina maxime gloriatur.***

« 21 octobre. Natalice de sainte Ursule et de ses saintes compagnes, qui — à l'époque où les barbares Huns ravageaient les Gaules, — étant tombées entre leurs mains et livrant un nouveau et admirable combat pour la foi du Christ qu'elles professaient et pour garder leur chasteté, succombant par un glorieux martyre, allèrent recevoir la récompense d'une double couronne. Le chef de ces Vierges était Ursule; ce fut, animées vaillamment par ses exhortations, qu'elles méprisèrent la vie et tous les supplices par amour de la foi et par zèle pour la chasteté. Cologne se glorifie, par dessus toutes les villes, des palmes qu'elle leur a vu remporter. »

Terminons enfin ces témoignages — déjà si nombreux, — par la reproduction et la traduction d'antiques pièces liturgiques en l'honneur de sainte Ursule et de ses compagnes; — proses, antiennes et hymnes de divers Ordres religieux et Diocèses, — qui viennent toutes confirmer la tradition de Cologne.

---

(1) Le Père Melchior Inchofer, savant jésuite hongrois est auteur des *Annales ecclesiastici Hungariæ* (Rome, 1644, in-folio), et d'un remarquable et érudit travail sur l'authenticité de la lettre écrite par la sainte Vierge aux habitants de Messine. — *De Epistolâ beatæ Virginis Mariæ ad Messanenses conjectatio.* (Viterbe, 1631, un volume in-folio.)

(2) Le P. Crombach, *l. c. sup.* p. 1067.

PROSA PERVETUSTI MANUSCRIPTI ZUIFALTENSIS, ORDINIS SANCTI BENEDICTI.	**PROSE TIRÉE D'UN TRÈS ANCIEN MANUSCRIT DE ZWIFALTEN, MONASTÈRE DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT.**
Patri summi filii, Angelo consilii, Laus sit danti septem dona,	Louange au Père du souverain Fils, l'Ange du grand conseil ; louange à Celui qui dispose des sept dons
Qui candore lilii Vestitu mirabili Sponsam beat et decorat.	Et qui sanctifie et pare de la blancheur du lys — admirable vêtement ! — son épouse [Ursule].
Accedit et rubor rosæ, Stat à dextris dulcissimæ, Nova cantans carmina.	Il y joint la poupre de la rose, il met à sa droite sa très-douce bien-aimée qui Lui chante de nouveaux cantiques.
Adamans Regem gloriæ, Virginæ militiæ Fit Regina Ursula.	Amante du Roi de gloire, Ursule devient la Reine d'une virginale milice.
Quam cupivit infidelis, patrem Minis, blanditiis Juxtà suam potestatem Rex perterret Virginis.	Elle fut recherchée par un roi infidèle qui — fort de son pouvoir, — effraye son père par des menaces aussi bien que par ses caresses.
Magno mentis quæ fervore Cœlum pulsat sueto more, Quam solatur oraculis Turris fortitudinis.	Elle, avec une grande ferveur frappe à la porte du ciel, selon sa coutume, et Celui qui est une forte tour la console par ses révélations.
Tunc consensu nuptiarùm, Fit conventus feminarùm, Paratura trierùm.	Alors, Ursule consentant aux fiançailles, on réunit des femmes et l'on construit des navires.
Ejus sponsus baptizatur, Virgo Christi jucundatur Consortio Virginùm.	Le fiancé d'Ursule est baptisé, la Vierge du Christ se réjouit de la société des Vierges.
Post hæc mari Se committunt, Sine ductu, vi Remigùm, Vagâ classe portum Tile vehuntur, Hinc Coloniam,	Puis, elles se confient à la mer, sans pilote, font force de rames et arrivent ainsi dans le port de Tile, puis à Cologne,
Visione quà perceptâ Romam tendunt viâ rectâ, Implorantes liberari Potestatûm insidiis.	D'où, à la suite d'une vision, elles vont droit à Rome y demander à Dieu d'être délivrées des embûches des Puissances.
Abeunt consulto Papa, Defluunt per Rheni vada Properantes coronam per bella fortissima.	Après avoir reçu les conseils du Pape, elles redescendent le cours du Rhin, pressées de recevoir la couronne qui est le prix des combats très-vaillants.
Has Hunni redire vident, Irruunt, necando strident, Dum hæc clara multitudo Cruenter consumitur.	Les Huns les voient revenir, ils se ruent sur elles, ils grincent des dents en les égorgeant, jusqu'à ce que cette illustre multitude soit noyée dans son sang.
Gaudeat nunc empyreum Tantis gemmis prærutilum, Tantis auctum meritis.	Que se réjouisse maintenant le ciel brillant de si belles pierres précieuses, accru de tant de mérites !
Gaudet sponsus super sponsam, Militantem fac formosam, Christe fili Virginis.	L'époux se réjouit de la fin de son épouse. O Christ, fils de la Vierge, rendez belle cette vierge qui combat pour vous, — l'Église catholique !

PERVETUSTA COLONIENSIS SEQUENTIA.	**TRÈS ANCIENNE SÉQUENCE DE COLOGNE.**
Jucunda Deo Sit laudatio In die Sanctis consecrata,	Qu'une douce mélodie résonne à l'honneur de Dieu, en ce jour consacré à ses Saints,
Quos coronat in cœlo Honore et gloriâ Virginùm sponsus Qui pascit inter lilia.	Que couronne dans le ciel d'honneur et de gloire l'époux des Vierges qui se plaît au milieu des lys.
Quarùm triumphis Exsultat cœlorùm curia, Quarùm coronis Ornatur mater Ecclesia.	Les triomphes d'Ursule et de ses compagnes font tressaillir d'allégresse la cour des cieux, et leur mère, l'Église, se pare de leurs couronnes.
Beata verè, quæ tot electas Virgines Protulisti Britannia, Beata pio quæ purpurata es Earùm cruore Colonia.	Vraiment bienheureuse es-tu, Bretagne, qui as donné le jour à tant de Vierges d'élite ! Bienheureuse es-tu, Cologne, qui as été empourprée de leur sang sacré !
Nàm Deo devota Beati exercitûs regina	Dévouée à Dieu, Ursule, la reine de cette sainte

Ursula,
Ex dictis erat angelicis
Martyrûm Virginûm præscia.

armée savait d'avance par les paroles d'un Ange, que les vierges, ses compagnes, seraient martyres.

Quòd dùm cognoscunt sacræ Virgines,
Gaudio gaudent, fundant lacrymas,
Adorant, collaudant Deum
Humili corde, voce pià.

A la nouvelle du sort qui les attend, les saintes Vierges sont remplies d'une immense joie, elles fondent en larmes, elles adorent, elles louent toutes ensemble Dieu d'un cœur humble, d'une voix pieuse.

Commendant Christo suas animas,
Mundum contemnunt, mente socià
Prudentes ornatæ sumto oleo
Lampade fulgida.

Elles recommandent au Christ leurs âmes, elles méprisent le monde; unies d'esprit, ces Vierges prudentes ornèrent d'huile leur lampe brillante.

Verè mirabilis in Sanctis Deus,
Virtutis tuæ gratià hodie Virginum
Qui coronâsti undena simul millia.

O Dieu, vraiment admirable dans les Saints, aujourd'hui vous avez — par la grâce de votre puissance, — couronné toutes ensemble ces onze mille Vierges.

Hunni feroces, gens barbarica
Cunctisque gentibus inimica,
Agnas insontes, greges Domini
Prosternunt rabie inauditâ.
Hic sanguinis pretiosi
Sanctarùm fluxerunt flumina.
Hic corpora jacent fusa
Munimen tuum Colonia.

Les Huns féroces, peuple barbare et ennemi de toutes les nations, massacrent, avec une rage inouïe jusque-là, ces agneaux innocents, ces troupeaux du Seigneur.

C'est ici que coule à flots le sang précieux de ces Saintes. C'est ici que gisent leurs corps morts, — ton rempart, ô cité de Cologne!

Solvitur obsidio, libertas redditur.
Hostibus fugatis urbem salvant
Martyrùm merita.

Cette ville est délivrée du siège, elle est rendue à la liberté. Les mérites des Martyrs mettent en fuite les ennemis et sauvent la ville.

Lætare Colonia,
Gaude Britannia,
Quamque visitârunt votis et precibus
Urbs Romula.

Réjouis-toi, Cologne; sois dans l'allégresse, Bretagne, et toi aussi, ville de Romulus, que ces Vierges ont visitée et où elles ont offert à Dieu leurs vœux et leurs prières.

Exsultent Sancti,
Tot consortibus lætetur,
Tot Patronis Ecclesia.

Que les Saints se réjouissent, que l'Église soit dans l'allégresse de tant de patrons unis pour sa défense!

Istarùm venerantes merita
Precamur nostra
Laxari crimina.

Vénérant les mérites de ces Saintes, prions-les de nous délivrer des chaînes de nos crimes.

Sit tibi Pater cœlestis cum Christo,
Cum Spiritu sancto,
Laus et gloria
Unus Deus in secula.

Louange et gloire à vous, Père céleste et Christ; à vous, Esprit-Saint qui n'êtes qu'un seul Dieu dans l'éternité!

—

ANTIPHONÆ AD PSALMOS MATUTINI ET RESPONSORIA AD NOVEM LECTIONES, EX BREVIARIO ROMANO, ROMÆ, ANNO 1550 TYPIS VULGATO ET CISTERCIENSIBUS BREVIARIIS MANUSCRIPTIS ANTIQUIS.

ANTIENNES DES PSAUMES DE MATINES ET RÉPONS DES NEUF LEÇONS TIRÉES DU BRÉVIAIRE ROMAIN, IMPRIMÉ A ROME EN L'ANNÉE 1550, ET EXTRAITS DES ANCIENS BRÉVIAIRES MANUSCRITS DE CITEAUX.

Nova bella Virginûm
Dominus elegit,
Ab extremis hominûm,
Quas sibi collegit.

Le Seigneur s'est choisi de nouvelles guerrières, vierges qu'il a tirées des extrémités du monde, pour les faire entrer à son service.

Beata militia,
Quæ pro Rege gloriæ,
De mundi malitià
Triumphavit hodie.

Bienheureuse milice, qui pour le Roi de gloire a triomphé aujourd'hui de la malice du monde.

Pugnant sexu fragiles
Cœlitus imbutæ,
Sed inseparabiles
Fidei virtute.

Quoique d'un sexe faible, ces Vierges instruites par le ciel combattent et sont invincibles, — grâce à la vertu de la foi.

Non armis,
Sed animis
Istas bellatrices
Efficit unanimes
Gratia victrices.

C'est la grâce qui les rend toutes ensemble victorieuses ces combattantes, non par leurs armes, mais par leurs cœurs.

Fortiores hostibus
Feminæ fuerunt,
Quæ, contemptis omnibus,
Omnia vicerunt.

Elles furent plus fortes que leurs ennemis ces femmes qui, par le mépris de tout vainquirent tout.

Unus enim spiritus
Acies cœlestes
Fidei divinitus
Adunavit testes.

Or, un seul esprit réunit ces bataillons célestes et les rendit les martyrs de la foi divine.

Dionetho fuit nata,
Placens Deo, cunctis grata,
Ursula regalis.

Ursule, de naissance royale, fut la fille de Dionéthus; elle plut à Dieu et fut agréable à tous.

Cujus miræ speciei
Plus mirandæ fidei,
Non erat æqualis.

Personne ne l'égalait pour sa beauté qui était merveilleuse et pour sa foi, plus admirable encore.

Regi magno pulchra nimis
Desponsatur,
Dùm instatur
Precibus et minis.

Si belle qu'elle était, Ursule est fiancée à un grand roi, qui insiste pour cette union et y emploie les prières et les menaces.

Virgo desiderium
Habens castitatis,
Meditatur
Et miratur
Rem quasi mysterium
Suæ voluntatis.

La Vierge désirant garder sa chasteté, médite, et elle s'émerveille de voir se réaliser comme par un mystère ce qu'elle voulait.

Deo secum disponente,
Quod tractabat firmâ mente.

Par la permission de Dieu qui seconde ses vœux, elle voit se réaliser ce qu'elle voulait fermement en son esprit.

Apparatu naviûm
Decenter impleto,
Ad salutis bravium
Omnes cursu læto

Des navires étant prêts, toutes les Vierges [compagnes d'Ursule], courent joyeusement à la conquête du salut.

Virgines anhelant :
Nec quod votis gestiunt,
Aliis revelant.

Elles soupirent après la céleste récompense, mais ne révèlent pas à d'autres ce qui fait l'objet de leurs vœux empressés.

Ludere se simulant,
Pelago vagantur,
Invicem se stimulant,
Pariter hortantur.

Elles simulent des jeux, courent sur les flots, s'excitent entre elles et s'exhortent mutuellement.

Sponsi currit in odore
Jucunda societas
Quam attraxit ex amore
Prægustata suavitas.

Cette douce compagnie court à la trace des parfums de l'Époux qui l'a attirée après Lui et dont elle a goûté par avance l'amoureuse suavité.

Et rosæ tot millia
Rutilant cruore,
Et florent ut lilia
Niveo candore.

Comme des roses, ces milliers de vierges brillent de leur sang répandu et elles fleurissent comme des lis d'une blancheur de neige.

His cœlestis paradisus
Adornatus floribus
Angelorûm mulcet visus
Delectat odoribus.

Par elles le céleste paradis est orné de fleurs, les regards des anges sont doucement charmés et leurs parfums délicieux les embaument.

Visionis Ursulæ
Cœlitus ostensæ
Sacramento credulæ
Simul inoffensæ

Pleines de foi en la vision que le ciel a donnée à Ursule, toutes ensemble et pures,

Agone perculsæ
Considunt participes fieri coronæ.

Elles luttent courageusement et leur vœu est de participer toutes à la même couronne.

Caritate vulneratæ,
Mori Christo sunt paratæ.

Blessées des traits du divin amour, elles sont prêtes à mourir pour le Christ.

Opportuni temporis
Sic hora captata,
Terga findit æquoris
Juventus optata.

Ayant donc saisi l'heure et le moment opportuns, cette jeunesse au comble de ses vœux fend les flots de l'onde.

Datis vento ratibus
Et velis inflatis
Advehuntur littori
Quo se Rhenus æquori
Serenus infundit.

Livrant leurs voiles au vent qui les enfle, elles arrivent au rivage où le magnifique fleuve du Rhin se jette dans la mer.

Sanctis Romæ visitatis
Repetunt Germaniam,
Ubi cunctis jàm vastatis
Hunnorûm insaniam

Après avoir visité les Saints à Rome, elles reviennent en Germanie où elles trouvent partout les traces des ravages de la folle fureur des Huns.

Infusam reperiunt :
Insuper Coloniam
Hostibus conclusam

Cologne était bloquée par les ennemis

Dira sævit vastitas :
His in malis,
Virginalis
Non formidat castitas.

Et leur cruelle férocité sévissait contre cette cité. Au milieu de ces désastres, ces chastes Vierges ne tremblent pas.

Ad locum certaminis,
Ductu Rheni fluminis
Subitò feruntur :

Le courant du Rhin les porte aussitôt sur le champ de bataille.

Datæ porcis margaritæ
Lupis oves non invitæ
Passim feriuntur.

Perles jetées aux pourceaux, brebis sans résistance contre les loups, elles sont frappées de toutes parts.

Felix locus tàm decora
Quem sacràrunt corpora.

Heureux lieu consacré par des corps si illustres!

O verè Sanctarûm Virginûm
Inenarrabilis gloria,
Quæ sagittis amoris tui,
Jesu bone, transfixæ.

O gloire vraiment inénarrable des saintes Vierges qui, ô bon Jésus! transpercées des flèches de votre amour.

Nec tyrannos frementes,
Nec gladios cruentos expaverunt;

Ne s'effrayèrent ni de la rage frémissante des tyrans, ni des glaives sanglants.

Jàm assumptæ in luce
Æternitatis tuæ,
In splendoribus Sanctorùm
Merito coronantur.

Déjà enlevées et placées dans la clarté de votre éternité, elles sont à bon droit couronnées dans les splendeurs des Saints.

Jàm triumpho potitæ
Virgines Sanctæ,
Jàm angelorùm choris adviatæ
Quæsumus,

Déjà en possession du triomphe, Vierges saintes associées aux chœurs des Anges, — nous vous prions,

Vestrâ intercessione
Locus non negetur veniæ.

Par votre intercession, de ne pas nous refuser un secours et le pardon de Dieu.

—

ANTIPHONÆ AD PSALMOS MATUTINI, EX BREVIARIO ABERDONENSI SCOTIÆ ET ARRAOSIENSI.

ANTIENNES DES PSAUMES DE MATINES, TIRÉES DES BRÉVIAIRES D'ABERDEEN EN ÉCOSSE ET D'ARRAN (EN IRLANDE).

I. *Noctùrn.* — Purpureos flores cœlesti rore madentes decreto Domini famosa Britannia misit.

Premier nocturne. — L'illustre Bretagne (par un ordre du Seigneur), produit des roses nées de la céleste rosée.

In cunis positæ Baptismi fonte renatæ et fidei veræ sunt legibus initiatæ.

Dès leur berceau, ayant pris une seconde naissance dans le Baptême, elles ont été initiées aux lois de la vraie foi.

Has Deitatis amor sibi fœderat ordine miro, dùm retrahit mundo festinat reddere cœlo.

L'amour divin se les allie d'une manière admirable, lorsqu'il les retire du monde et se hâte de les rendre au ciel.

I. *Lectio.* — Ecce Britannia mittit ad æthera, xenia clara, florida germina, labe carentia, sorte beata.

Leçon 1. — Voici que la Bretagne envoie aux cieux des présents magnifiques, des fleurs épanouies, sans tache, des Saintes.

V. Civibus angelicis solenniter adsociantur.

V. Elles sont solennellement associées aux Anges, citoyens du ciel.

2. *Lectio,* ℟. — Virginibus sacris fit vox prænuncia mortis, signatur tellus, gladius, tortorque cruentus.

Leçon, 2, ℟. — A ces Vierges saintes leur mort est prédite par une voix d'en haut; leur champ de bataille leur est désigné, ainsi que le glaive et le bourreau sanglant qui doivent les frapper.

V. Pectora virginea non frangunt talia dicta.

V. Ces paroles n'ébranlent pas les cœurs des Vierges.

3. *Lect.,* ℟. — Millibus undenis pro Christi nomine passis, Virginibus sacris solvamus munia laudis.

Leçon, 3, ℟. — Acquittons une dette de louange à l'égard de ces onze mille Vierges saintes qui ont souffert pour le nom du Christ.

V. Occurrit sponsus reddens sponsalia lætus.

V. Le fiancé d'Ursule accourt à sa rencontre, joyeux des épousailles qui l'attendent.

2. *Noct.* — Tandem decursis pariter puerilibus annis, ut Christo placeant totâ virtute laborant.

Deuxième nocturne. — Enfin, les années de leur enfance s'écoulent ensemble et elles s'efforcent de toute leur âme de plaire au Christ.

Illam militiam tunc Ursula sancta regebat, millibus undenis constantem sorte beata.

Sainte Ursule commandait alors cette milice qui se composait de onze mille Vierges tombées à un sort heureux.

Filia regis erat Britonùm qui sceptra tenebat, dives opùm, felix qui tali prole virebat.

Elle était fille du roi des Bretons, qui gouvernait cette contrée — riche de biens, heureux d'une telle fille.

4. *Lect.,* ℟. — Cara Deo soboles communi laude fovenda, in teneris membris Domino servire studebat.

Quatrième leçon, ℟. — Race chère à Dieu et qu'on doit honorer d'une louange unanime, elle s'efforçait, dès sa plus tendre enfance, de servir Dieu.

V. Hæc generatio florida, natio recta requirens.

V. C'est là une race florissante, une nation qui cherche la justice.

5. *Lect.,* ℟. — Virginitatis honor, decus Ecclesiæ, patriæque libertas, capitur, truncatur, dilaniatur

Cinquième leçon, ℟. — L'honneur de la virginité, l'illustration de l'Église, les libératrices de leur patrie [adoptive], sont prises, blessées, mises en pièces

℟. Hunnorùm gladiis quæ floridus atque fidelis.

℟. — Par les glaives des Huns qui moissonnent ces Vierges fidèles et à la fleur de leur âge.

6. *Lect.,* ℟. — Virginei flores varios qui fertis honores, vincere

Sixième Leçon, ℟. — Fleurs virginales qui méritez tant d'honneurs, qui

quæ nostis : sed vinci non valuistis,

avez su vaincre la tempête et n'avez pu être déracinées par l'orage,

Reddite placatum nobis quem semper amàstis.

Rendez-nous propice Celui que vous avez toujours aimé.

V. Jàm vox vestra sonet nova cantica laude serena.

V. Déjà votre voix fait résonner de nouveaux cantiques de louange à sa gloire.

3. *Noct. Antiph.* — Agmina virginea, sacro spiramine plena, terrea despiciunt, pro Christo cuncta relinquunt.

Troisième Nocturne. Antiennes. — Ces bataillons de Vierges, pleins d'une sainte inspiration, méprisent les choses de la terre, abandonnent tout pour le Christ.

Accensis animis mundi cum Principe pugnant, quo jàm devicto currunt ad præmia regni.

D'un cœur vaillant ils luttent bientôt avec le Prince du monde, et vainqueur de cet ennemi, ils courent aux récompenses du royaume [des cieux.]

Agmina cœlica dant jubilamina Cunctipotenti Virginibus sacris qui præstat gaudia cœli.

L'armée céleste fait résonner des chants de triomphe en l'honneur du Tout-Puissant qui accorde les joies du ciel à ces Vierges saintes.

7. *Lect.* — Virginei cœtus centeno fœnore fructum dùm referunt, fuso sanguine, celsa petunt.

Septième Leçon. — Cette armée virginale, par l'effusion de son sang, rapporte du fruit au centuple et elle monte au plus haut des cieux.

V. Ecce puellarùm sacra corpora dùm lacerantur,

V. Voici que tandis qu'on déchire les sacrés corps de ces Vierges,

8. *Lect.*, ℟. — Clara Colonia dulcia pignora læta meretur, sanguine Sanctorùm roseo super astra locatur.

Huitième Leçon, ℟. — L'illustre Cologne mérite la joie de doux gages. Par le sang rosé des Saints elle est placée au premier rang.

V. Illas qui sequitur, qui corde pio veneratur

V. Celui qui suit, qui d'un cœur pieux vénère

9. *Lect.*, ℟. — Virgineas mentes prævenit spiritus almus, has sibi mundavit, mundando sanctificavit.

Neuvième Leçon, ℟. — Ces âmes virginales, reçoit les dons du divin Esprit qui les a purifiées, et en les purifiant les a sanctifiées.

V. Victrices mundi, felici dote beantur.

V. Victorieuses du monde, elles reçoivent l'heureuse dot du ciel.

ANTIPHONÆ AD LAUDES EX ROMANO BREVIARIO, ANN. 1550.

ANTIENNES A LAUDES, TIRÉES DU BRÉVIAIRE ROMAIN, IMPRIMÉ EN 1550.

Sol novus ab insulà surgit occidentis, dum virtutum Ursula fulget incrementis.

Un soleil nouveau surgit de l'île occidentale lorsque Ursule resplendit par ses vertus de plus en plus grandes.

Hæ puellæ regiæ sponsi commensales, Agni tympanistriæ, Angelis æquales,

Ses compagnes, jeunes filles de royale naissance, — commensales de l'Époux, musiciennes de l'Agneau, égales aux Anges,

Muliebrem adornatum mundum acceperunt et ad verum et beatum Regem intraverunt.

Ont reçu, pour se parer, une blanche robe et sont entrées dans le palais du vrai et bienheureux Roi.

Hi sunt flores venustatis quos spirantis gratiæ ver et æstas caritatis produxerunt hodiè.

Telles sont les fleurs de beauté que le printemps de la grâce inspiratrice et l'été de la charité ont produites en ce jour.

Gustaverunt et viderunt quàm dulcis es Domine! et libenter impenderunt se pro tuo nomine.

Elles ont goûté et vu combien vous êtes doux, Seigneur! et de leur plein gré elles se sont dépensées pour votre nom.

Benedictus es rex gloriæ, qui palmam victoriæ dedisti fragilibus et sexum sine viribus vincere fecisti

Vous êtes béni, roi de gloire, qui avez donné la palme de la victoire à de frêles femmes et avez fait vaincre la puissance du démon par un sexe dépourvu de force.

Dæmonis virtutem quarùm piis precibus nobis supplicantibus tribuas salutem.

Accordez-nous — par leurs pieuses prières et à nos supplications, — le salut [éternel.]

—

AD MAGNIFICAT, IN PRIMIS VESPERIS.

A MAGNIFICAT, AUX PREMIÈRES VÊPRES.

O felix Germania, tàm decoro germine Virginùm ornata! Beata Colonia pretioso sanguine Martyrùm ditata! Verè juste tu lætaris, quæ thesauro super aurum nobili ditaris.

O heureuse Germanie, parée de si belles fleurs virginales! Bienheureuse Cologne, enrichie du précieux sang de ces Martyres! C'est vraiment à bon droit que tu te réjouis, toi qu'enrichit un noble trésor au-dessus de tout l'or du monde.

IN SECUNDIS VESPERIS.	AUX SECONDES VÊPRES.
O flos campi et lilium convalliùm, Jesu Christe, qui es sponsus et amator virginùm, quàm jucundum interesse tuo semper conspectui! quem laudantes prosequuntur virginales cunei, ubi dulcis resonat melodia, Virgo Ursula simul cum undenis millibus et frequenter ingeminat tibi Christe, sit laus et gloria.	O fleur des champs et lis des vallées, Jésus-Christ, qui êtes l'époux et l'amant des Vierges, qu'il est doux d'être toujours en votre présence! ô vous que suivent (la louange aux lèvres), les bataillons des Vierges et que charme la douce mélodie que la vierge Ursule et ses onze mile compagnes redoublent souvent, que louange et gloire vous soient rendues, à vous, ô Christ!

—

EX MONASTERIENSI BREVIARIO.	ANTIENNES TIRÉES DU BRÉVIAIRE DE MUNSTER.
Effuderunt sanguinem Sanctorum sicut aquam in circuitu Coloniæ;	Les Huns répandirent le sang des Saints comme de l'eau autour de Cologne;
Horùm mors est pretiosa et triumphis gloriosa, dante Dei dexterà.	Leur mort est précieuse et glorieuse en triomphes, par la puissance de Dieu.
Aræ Dei stans insertus Sanctus præsul Cunibertus	Le saint prélat Cunibert étant à l'autel de Dieu
Missam cœlo per columbam Ursulæ cognovit tumbam.	Où il célébrait le sacrifice de la messe, eut révélation de la tombe d'Ursule par une colombe.
Triùm Virginùm reliquæ, quibusdam dono traditæ sed minùs dignè habitæ reponunt se Coloniæ.	Les reliques de trois Vierges qui avaient été données à quelques personnes, mais qu'on n'entourait pas du respect qu'elles méritaient, viennent reprendre leur place à Cologne.
Benedicamus ergo Deum cœlorùm, cum omni creaturà, qui tam pretioso locum decoravit martyrio.	Bénissons donc—de concert avec toutes les créatures, — le Dieu des cieux qui a orné ce lieu de si précieuses Martyres.

Cet accord de toutes les Liturgies, cette popularité de la Tradition confirmée par l'Église, épouse de Jésus-Christ, — c'est vraiment *la voix de Dieu même* (*Vox populi, vox Dei !*).

Pour clore dignement la longue série de tous ces témoignages si imposants, si victorieux, si irrésistibles, — il nous reste à parler de deux institutions, — de deux gloires du monde catholique, — qui se sont mises, dès leur naissance, sous la puissante et glorieuse protection de sainte Ursule et de ses compagnes; nous voulons parler de LA SORBONNE et de la fondation des URSULINES.

I

LA SORBONNE.

Au XIII[e] siècle, à Paris, le collége de la Sorbonne, *ce clairvoyant œil de la théologie*, qui doit son nom et son origine au savant et vertueux docteur Robert, dit *de Sorbon*, ou *Sorbonne* (1), fut dédié à sainte Ursule.

Robert de Sorbonne, né d'une famille obscure, était parvenu, par sa science et par son mérite, à la faveur de saint Louis, dont il fut chapelain. Il avait éprouvé la difficulté qu'il y avait de parvenir au Doctorat, quand on est sans fortune; il forma le dessein d'en applanir les obstacles, en établissant une Société d'Écclésiastiques séculiers, qui vivraient en commun, et qui, tranquilles sur les besoins de la vie, ne seraient occupés que du soin d'étudier et d'enseigner gratuitement. Cet établissement s'appela dès lors *la Communauté des pauvres Maîtres, — pauperes Magistri* (2).

« C'était — écrivait Crévier, au XVIII[e] siècle, — aux pauvres que Robert prétendait fournir des secours. La pauvreté était l'attribut propre de la Maison de Sorbonne; elle a conservé longtemps la réalité avec le titre; et depuis même que les libéralités du cardinal de Richelieu l'ont enrichie, elle a toujours retenu l'épithète de *Pauvre*, comme son premier titre de noblesse (3). »

Elle conservait encore — au siècle passé, — ce titre dans les Actes publics, dans lesquels elle se qualifiait *pauperrima domus*. Bel exemple d'humilité! Le fondateur en donna l'exemple; car, on ne voit point qu'il ait fait porter son nom à ce Collége, et il se

(1) Dans le Rhételois. — Le village de Sorbonne ne compte que 391 habitants; Ardennes, arrondissement et canton de Rhetel.

(2) Cart. Sorbon. *ad ann.* 1274.

(3) Histoire de l'Université, tome I, p. 495.

contenta du titre de Proviseur, plus simple alors qu'il ne l'est aujourd'hui (1).

La sagesse des règlements de cette maison et la science de ses membres procurèrent dès l'origine à cette fondation une célébrité qui se répandit bientôt par toute l'Europe.

Le cardinal de Richelieu, qui cherchait les occasions d'immortaliser son nom par des monuments dignes de sa grandeur, n'en pouvait guère trouver de plus propre à perpétuer sa gloire et sa reconnaissance qu'en faisant rebâtir le collége dans lequel il avait étudié en théologie. Ce fut lui qui fit élever la superbe église que nous voyons; il en posa lui-même la première pierre, le 15 mai 1635. Le tombeau du Cardinal, exécuté par Girardon sur les dessins de le Brun, fut placé dans le chœur de cette église, en 1694 : c'est un magnifique monument.

Mais, revenons au but principal de ces lignes, qui est de montrer la dévotion de la Sorbonne à sainte Ursule et à ses compagnes, sous la protection desquelles cette illustre société s'était mise dès les premiers temps de sa fondation.

La chapelle de la Sorbonne, qu'on avait mise sous l'invocation de *la sainte Vierge*, ayant été rebâtie, en 1326, fut dédiée, le 21 octobre 1347, sous le même vocable et sous celui de *Sainte-Ursule* et de ses compagnes, dont l'Église célèbre la Fête ce jour-là.

Fière d'une patronne que l'univers entier révérait, la Sorbonne faisait chaque année, le 21 octobre, deux panégyriques latins, l'un le matin, l'autre le soir, en l'honneur de cette Sainte.

Au XVIe siècle, elle la fit représenter dans une gravure sur cuivre, assez curieuse pour être décrite; le pieux bénédictin Jacques du Breuil l'a reproduite dans son *Théâtre des Antiquités de Paris* (2).

La Sainte est debout, la tête nimbée de rayons; un ample manteau recouvre une

(1) Jaillot : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, etc. quartier Saint-André-des-Arcs, p. 140.

(2) Édition de 1612, p. 624. — « Il m'a semblé bon pour la recommandation de la faculté de Sorbonne, d'ajouter ici la figure de la patronne des Sorbonistes, laquelle a été prise sur la planche de cuivre qui m'a été communiquée par M. le curé de Saint-Sulpice. » — p. 623.

partie de sa robe traînante. D'une main, elle tient la palme du martyre; de l'autre, elle montre son cœur percé d'une flèche. A ses pieds sont deux docteurs de la Sorbonne, le genou en terre, les mains jointes, les yeux levés vers leur patronne. L'inscription placée au bas de ce tableau ne laisse aucun doute sur son sujet : S. VRSVLA SORBONICORVM PATRONA (sainte Ursule patronne des membres de la Sorbonne).

Au milieu des nuages, planent deux anges. « La couronne qui est aux mains du premier peut signifier la couronne à laquelle la Sainte avait droit ici-bas comme princesse, ou bien celle qu'elle a conquise par son glorieux martyre. Le second tient une roue. L'artiste a-t-il voulu exprimer un des instruments présumés du martyre de sainte Ursule, ou bien une allégorie de la vie humaine? Le nom et l'idée de la roue sont communs à la mythologie et au christianisme. Saint Jacques (1) appelle notre vie une roue, *rotam nativitatis nostræ*. Cette roue, image du temps, qui emporte toute chose dans sa course, n'a tourné que quelques années pour sainte Ursule et ses compagnes, moissonnées au printemps de leur vie. Mais Dieu mesure le mérite à nos œuvres et non pas à la durée de nos jours (2). »

A côté de sainte Ursule, sont groupées, debout, avec leurs palmes, les compagnes de son martyre et de sa gloire, ses sœurs en Jésus-Christ. Elles ont marché ensemble dans la lumière de la foi, à la suite de l'Agneau divin, et elles ont ensemble une société mutuelle : SOCIETATEM HABEMVS AD INVICEM (3). Ces paroles, empruntées à l'Apôtre de la charité, expriment au bas du tableau cette intime communauté de vie, de souffrance et de gloire, cette véritable fraternité cimentée par l'effusion du sang.

Ces paroles constituent encore une allusion aux devoirs des membres de la Société qui avaient pris pour patronnes et pour modèles ces Vierges martyres et aspiraient à leur ressembler par la chasteté, la pauvreté, l'énergie.

(1) III, 6.

(2) L'abbé J. B. Pardiac : *Notice archéologique et iconographique sur sainte Ursule*, dans la *Revue de l'Art Chrétien*, 4e année, 1860, p. 372 et 373.

(3) Saint Jean, I, 7.

Double et admirable allusion!...

Nous avons dit que, chaque année, le 21 octobre, la Société de Sorbonne entendait dans sa belle église, — où une foule d'autres personnes encore étaient admises, — un panégyrique de sainte Ursule, sa glorieuse patronne. Assez heureux pour avoir retrouvé celui que prononça, en 1705, et dans des circonstances toutes particulières un des docteurs de cette Société, — l'abbé Coulau, bibliothécaire du collége Mazarin et auteur de divers écrits très-remarqués (1), — nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici les principaux passages de ce beau discours.

Le texte est tiré de saint Mathieu, chapitre xxv : *Ecce sponsus venit. exite obviam ei.* — « Voici l'Époux qui vient, sortez et allez au-devant de lui. »

Voici l'exorde, qui est remarquable :

« Le désir d'être parfaitement uni au céleste Époux Jésus-Christ est le comble des vœux d'une âme fidèle. C'est le motif qui lui inspire les plus tendres sentiments de sa piété, qui la fortifie dans ses peines, qui l'encourage contre les plus rudes attaques des ennemis de son salut, qui la défend contre les charmes trompeurs du monde, qui l'élève enfin à une pureté de cœur inviolable, dont cette divine union est le prix. Mais, quoiqu'un si précieux avantage soit l'unique objet des vœux ardents de tous les Saints, la grâce les y conduit par des voies différentes.

« Les uns attendent avec une foi active et laborieuse l'arrivée de l'Époux, veillant sans cesse dans sa maison pour le recevoir et lui ouvrir à quelque heure qu'il se présente en revenant de ses noces, ***expectantes Dominum suum quando revertatur à nuptiis.*** Les autres, animés d'une vive et ferme espérance, n'oublient rien dans l'attente de l'Époux, pour mériter d'avoir part à ses récompenses. Ils s'étudient à augmenter les richesses inestimables de ce souverain Père de famille par le saint négoce qu'ils font des talents qu'il leur a confiés, — toujours prêts à lui rendre compte des biens dont il les a établis dispensateurs : aussi, apprennent-ils de la bouche sacrée de leur Maître, qu'ils entreront dans les communications ineffables de sa joie et de son bonheur, ***intra in gaudium Domini tui.***

« Mais l'Évangile de ce jour nous représente, Chrétiens, des âmes choisies, des Vierges d'une prudence et d'une force incomparable, qui, ne se contentant pas d'attendre comme les serviteurs les plus fidèles, l'arrivée de l'Époux, se lèvent avec une amoureuse impatience au milieu de la nuit, au travers du bruit et du tumulte des passions humaines : elles sortent, la lampe d'une pure et ardente lumière à la main ; et découvrant la route de cet Époux céleste, pendant que leurs compagnes mettent follement leur confiance dans les besoins du siècle, elles vont avec une promptitude que rien n'arrête, au-devant de lui, ornées et préparées comme par une sainte ambition d'enlever les premières ses plus chères faveurs, ***exite obviam ei.***

« Vous reconnaissez sans doute Ursule, Messieurs, au portrait de ces sages Vierges, qui nous est tracé par Jésus-Christ même. Nous la verrons dans toute la suite de ce discours s'avancer avec un courage héroïque au devant de ce divin Époux. Guidée par la lumière d'une pureté virginale, soutenue par l'onction d'un amour plus fort que la mort, elle marchera sans crainte dans la voie des souffrances qu'elle sait que ce cher Époux a préférées aux joies de la terre; les vents et les tempêtes favoriseront les desirs de son cœur, elle courra avec empressement dans cette route teinte du sang de l'Agneau.

« N'attendez rien ici de recherché, Messieurs, la division de ce discours est simple et se présente d'elle-même ; la fuite des plaisirs, l'amour des douleurs sont les sentiers par où cette prudente et courageuse Vierge va au-devant de Jésus-Christ.

« Elle le cherche par une parfaite pureté de vie que les plus dangereux appas de la volupté n'ont jamais su vaincre; — ce sera mon premier point.

« Elle le trouve au milieu d'une affreuse et cruelle mort; — ce sera le second.

« Elle le cherche en ne vivant que pour lui, elle le trouve en mourant avec lui : deux effets du plus haut degré où puisse être portée la force du Christianisme, qui con

(1) *Panégyrique de sainte Ursule, prononcé le jour de sa Fete, 21 octobre, dans l'église de Sorbonne, par l'un des Docteurs de cette Société.* (Paris, 1705, brochure in-4° de 26 pages.)

duisent Ursule au lit nuptial et à l'union inséparable avec l'Époux, *exite obviam ei;* c'est tout le sujet, Messieurs, de votre attention.

« Mais nous avons besoin avant toutes choses d'invoquer l'esprit d'amour et de force, qui triomphe dans les Saints; et comme un des moyens les plus efficaces pour l'attirer sur nous est l'intercession de la très-sainte Vierge, adressons-lui avec confiance la prière ordinaire de l'Église, qui lui est si agréable. *Ave Maria...* »

Tout ce discours est simple d'accent, élevé de vues et on ne peut plus pratique dans la manière dont l'orateur envisage et commente le texte par lui choisi et si bien appliqué à sainte Ursule et à ses nombreuses compagnes.

En voici le début :

« De tous les combats où la vie chrétienne est sans cesse éprouvée, il faut avouer avec saint Augustin, que ceux que nous soutenons tous les jours contre les attaques du plaisir et de la volupté sont sans doute le plus à craindre (1). Cet ennemi a de si puissantes intelligences au dedans de nous-mêmes, que notre cœur ne manque presque jamais d'entrer dans ses desseins et de trahir en sa faveur nos intérêts. La nature, l'éducation, l'exemple de tant d'heureux amateurs du siècle dont nous sommes si vivement frappés; tout conspire à le faire triompher de nos plus grands efforts. La raison elle-même se range lâchement de son parti. Elle tâche de nous persuader que le devoir du chrétien n'est pas de s'opposer à cette aimable pente qui nous est naturelle, vers le bien sensible, mais qu'il suffit en la suivant de ne point y faire de chute; que la plus haute vertu ne tend qu'à modérer les plaisirs, à leur prescrire des bornes et régler leurs mouvements; qu'on peut, au reste, en rechercher légitimement toutes les douceurs, pourvu qu'on mette des digues aux ravages et aux débordements que leur impétuosité cause dans l'âme.

« Mais loin de nous ces égarements de la raison humaine, mes frères, qui attaquent directement le fond de la Religion Oui, l'amour et la recherche des plaisirs de la terre est un ennemi irréconciliable avec la pureté de cette Religion divine. Sous quelque nom et quelque couleur qu'il se présente, de nature, de modération, d'apparence même de nécessité, ou de justice, ne sort-il pas toujours de la première origine, de cette source empoisonnée par le péché? Et le Sauveur, en nous donnant une seconde naissance, ne nous a-t-il pas en même temps imposé l'obligation de prendre des inclinations tout opposées à la première?

« Ce n'est donc point assez à un chrétien d'avoir en horreur les plaisirs criminels, il doit encore ne souffrir qu'avec peine les plus innocents; il doit gémir, selon la doctrine de l'Apôtre, sous la malheureuse servitude de ce corps de péché, qui l'engage, malgré lui, dans les vaines et fausses satisfactions de la terre, *vanitati subjecta est creatura non volens.* Dès qu'il y met, au contraire, son affection et son attache, il oublie entièrement son état, il abandonne les maximes les plus essentielles du christianisme, et qui le distinguent de toutes les apparentes vertus des payens; car, c'est proprement cette vie de mortification de cœur, si peu connue des sages du siècle; cet éloignement d'esprit pour tout ce qui flatte les sens, qui fait la vraie régénération des Fidèles et l'âme de toute la Loi de Jésus-Christ.

« L'homme avait un droit acquis dans sa création, (dit l'Ange de nos écoles) pour disposer selon ses innocents plaisirs de toutes les créatures; mais il a perdu cet empire qu'il avait sur elles par sa désobéissance, et ce n'est plus que par un pouvoir tyrannique, qu'il les fait servir à satisfaire ses désirs et ses passions, *vanitati subjecta est creatura non volens.*

« La pureté accomplie d'Ursule, Messieurs, fait paraître dans tout leur éclat ces grands principes du Christianisme, que l'on se plaît à ignorer dans le monde. Toute sa vie n'a été qu'un parfait et absolu détachement de tous les plaisirs. Elle ne se contente pas d'attendre l'Époux par l'observation des préceptes, par une exacte fidélité à remplir ses devoirs ; la force chrétienne la fait aller au devant de lui par la pratique des conseils. Le serviteur se tient toujours prêt à ouvrir au Père de famille dans sa maison ; il a soin qu'il n'y trouve à son arrivée rien d'impur qui le blesse ; mais notre sage et forte Vierge sort de la maison même, des inclinations de

(1) *Sermo CCL. — Ubi quotidiana pugna et rara victoria.*

la nature ; ce n'est point assez pour elle de ne pas blesser les yeux de l'Époux, elle veut charmer son cœur ; il ne lui suffit pas d'obéir à ses ordres, elle prévient ses désirs, *exite obviàm ei.* »

Le trait suivant fera mieux juger encore de la beauté de ce panégyrique ; l'auteur y parle de l'état où se trouva sainte Ursule entre les mains des Huns :

« Est-ce donc là, Seigneur, est-ce au milieu de ces hommes abominables que vous doit chercher une Vierge si pure? L'abandonnerez-vous en proie à l'insolence, à la brutalité, à la fureur? Ne lui épargnerez-vous point la vue de ces monstres d'impureté, dont le seul souffle empesté des plus noires vapeurs de l'enfer est un supplice insupportable à la virginité? O qu'elle peut bien vous faire entendre dans l'amertume de son cœur les paroles que vous avez vous-même adressées à votre Père, *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ?*

« Où est cet armement de pudeur que vous avez promis par la bouche de votre Prophète à vos chastes épouses, ce rempart qui les doit couvrir et défendre des yeux même des impudiques? *armaturam pudoris, vallum verecundiæ...*

« Mais où nous emporte l'ardeur de notre zèle, mes frères? n'apercevons-nous pas que ce qui paraît abandonnement dans Ursule est la plus sûre voie qui la puisse conduire à Jésus-Christ? Avons-nous oublié qu'elle ne peut aller au-devant de lui qu'en suivant les traces de sa vie mortelle et souffrante; qu'elle doit comme lui être souillée d'opprobres et d'ignominies?

« Non, une virginité douce et tranquille, dégagée des obstacles qui empêchent d'aller à Dieu, ce n'est point le partage d'une Vierge choisie, d'une héroïne de la grâce; son union avec le divin Époux est mise à un plus haut prix; il faut que sa pureté soit élevée au comble de la force chrétienne, qu'elle soit éprouvée par tout ce qu'il y a de plus doux et de plus terrible, par les carresses et les menaces, les flatteries et les tourments, la tendresse et la fureur; il faut que les fleuves, la mer, les tempêtes ne puissent éteindre cette lampe ardente et lumineuse, enflammée de l'amour de l'Époux, *lampades ignis atque flammarûm, nec flumina obruent illam* (1).

« C'est aussi le caractère singulier de notre grande Sainte, Messieurs; elle est également insensible aux biens et aux maux, avec lesquels on s'efforce d'ébranler sa constance, ou plutôt elle est aveugle (selon le beau mot de Tertullien), pour tous les objets de la volupté, *ad libidinem cœca est* (2)...

« Pour nous, mes frères, hélas! comment pourrions-nous aller, à l'exemple d'Ursule, au-devant du divin Époux, arrêtés et appesantis que nous sommes par les affections de la terre, uniquement occupés de nos intérêts temporels, de tant de projets de fortune, d'établissement, d'élévation toute mondaine; plongés dans les douceurs et les aises de la vie, que nous recherchons avec tant d'ardeur, et peut-être dans les plaisirs criminels? Comment accompagnerions-nous cette généreuse Vierge dans une carrière si glorieuse, où elle triomphe des plus dangereuses voluptés?

« Avons-nous en main cette lampe de pure lumière, qui a éclairé tous ses pas? Où est cette huile précieuse d'amour et de force dont nous avons besoin pour la nourrir? Ressentons-nous cette prompte ardeur qui la fait courir dans la route que Jésus-Christ a tracée? Sommes-nous préparés à la suivre par une longue pratique d'actions de vertu?... Mais non, Chrétiens mes très-chers frères, essayons de relever notre courage. Il ne faut que des soupirs pour toucher le cœur de l'Époux et l'engager à prendre notre défense. Dès qu'il jettera sur nous de ces regards favorables qui rendent Ursule victorieuse, rien ne nous empêchera d'aller avec elle, au-devant de Lui. Nous sortirons de la nuit la plus profonde du péché, *mediâ nocte clamor factus est*; les cris, le tumulte et tout le fracas du monde ne pourront mettre d'obstacle à nos généreuses résolutions; nous fuirons les plaisirs, nous mépriserons les honneurs, nous suivrons au moins de loin notre prudente et forte Vierge ».

Passons à la seconde et dernière partie et, là encore, de belles pensées nous sont offertes par l'orateur chrétien, panégyriste de sainte Ursule :

(1) *Cantic.* VIII.
(2) *De vel. Virg.*

« Il est temps qu'Ursule s'unisse étroitement à l'Époux, qu'elle l'accompagne dans ses noces, qu'elle ait part à ses plus intimes faveurs. Mais que ce serait peu comprendre l'esprit de ce banquet mystique, mes frères, que de s'y figurer rien qui porte l'image des joies et des douceurs sensibles! Ce Roi de gloire qui le prépare est en même temps l'homme de douleurs. Son Royaume, dit saint Augustin, est proprement le Calvaire; la Croix son Trône, le diadême dont sa Mère l'a couronné au jour de son alliance avec la nature humaine, ce sont les épines qui lui percent le front; enfin, la consommation de tout ce divin mariage est l'effusion de tout son sang.

« Heureux, s'écrie le Disciple bien-aimé, ceux qui sont appelés aux noces de cet Agneau immolé dès le commencement du monde; ils tiennent le premier rang dans son Livre de Vie (1). Mais il ne reçoit, ajoute-t-il, que ceux qui viennent d'une grande tribulation, qui ont été immolés comme lui et lavés dans son sang; qui y ont purifié les vêtements du vieil homme, qui les ont rendus, non-seulement éclatants, dit saint Ambroise, par la blancheur de la virginité, mais encore rougis et teints de pourpre en foulant avec lui la cuve des abominations des Gentils, *de Virginitate candidum, de Martyrio purpuratum* (2)......

« Ursule paraît au milieu de ces soldats furieux avec un courage invincible,... ils ont déjà tendu leurs arcs, ils ont préparé leurs flèches, et Ursule se presse de présenter la première son cœur pour être percé de leurs plus rudes traits, *ut sagittent rectos corde.* »

Un éloge ingénieux et bien amené de la Sorbonne termine ce discours, dont voici les derniers mots:

« C'est aux Martyrs que l'Église s'est toujours adressée pour obtenir la paix dans ses persécutions; nous avons avec Ursule une illustre troupe de Vierges que les souffrances ont mises en faveur auprès du divin Époux; il faut tout attendre d'un si puissant secours dans les horribles persécutions de ces derniers temps, où l'hérésie conjurée avec l'ambition la plus violente, ne met point de bornes à sa haine et à sa fureur (3). Ces glorieuses Martyres ne sauraient nous refuser leur assistance pour tous nos besoins, pourvu que nous soyons disposés à souffrir en les imitant au moins les peines inséparables de cette vie, qui nous conduiront aux Noces célestes au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

II

LES URSULINES.

Le Père Giry a dit ingénieusement et avec cette piété tendre qui distingue sa *Vie des Saints*, — en parlant de sainte Ursule et de ses innombrables compagnes:

« C'est principalement en cette Fille incomparable que s'est vérifié ce que dit le Roi-Prophète: *que des vierges seront amenées au Roi après elle, et que celles qui lui seront plus unies auront aussi plus de part aux bonnes grâces et à la familiarité de l'Époux céleste*; car, outre les onze mille vierges qui ont eu l'honneur de mêler leur sang avec le sien pour la défense de leur foi et de leur pureté virginale, il y a encore une infinité de saintes filles qui sont consacrées au Roi éternel sous le vénérable nom d'*Ursulines* (1). »

La fondatrice de cet Ordre admirable et illustre fut sainte Angèle Mérici, née en 1474, à Desenzano, au diocèse de Vérone, de parents très-pieux. Elle reçut au baptême le nom d'Angèle: elle devait, en effet, mener une vie toute angélique.

Elle pratiqua la piété dès qu'elle fut en état de la connaître. Insensible aux amusements frivoles, elle n'avait de goût que pour les exercices et les cérémonies de la religion. Tous les soirs avant le coucher, ses pieux parents faisaient en commun une lecture, tantôt sur le mystère du jour, tantôt sur la vie des Saints ou des Pères du Désert: c'était un prodige de voir l'attention d'Angèle, elle était comme en extase, et n'en sortait que pour exprimer ses tendres sentiments envers le divin Sauveur.

Dans un âge si tendre, elle aspirait déjà à imiter l'illustre Vierge martyre dont elle de-

(1) *Apocalypse*, XIX.
(2) *De Virgin. ad Marcellam.*
(3) L'orateur sacré désigne ici le *Jansénisme*, qui, après avoir passé par le pharisaïsme de Port-Royal, devait se démasquer dans les turpitudes des convulsionnaires sur la tombe du diacre Pâris, au cimetière Saint-Médard.

(1) *Sainte Ursule et ses compagnes.*

vait, plus tard, donner le nom à l'Ordre qu'elle créa.

Orpheline de bonne heure, elle entra aussitôt qu'il lui fut possible dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique; dès lors, elle redoubla ses austérités et fut un modèle de toutes les vertus dont la pratique a toujours été chère aux Saints, à toutes les époques.

Depuis longtemps, elle se disait que les désordres de la société venaient de ceux des familles; que les familles dépendaient surtout de la mère, et qu'il y avait si peu de mères chrétiennes, parce que l'éducation des jeunes filles était mal faite. Elle remontait ainsi le cours du mal jusqu'à la source : c'est là qu'elle voulait le guérir; elle demandait souvent à Dieu de l'éclairer sur ce pieux dessein.

Un jour qu'elle était dans les champs avec ses compagnes, elle se retire un peu à l'écart, selon sa coutume, pour prier : aussitôt, elle aperçoit dans la voûte céleste une échelle brillante, semblable à celle de Jacob; un nombre infini de vierges chrétiennes y montaient deux à deux, la tête ornée des plus riches couronnes; elles paraissaient soutenues par autant d'anges vêtus de blanc, et portant sur le front une pierre précieuse d'une beauté ravissante; en même temps une voix lui dit :

« Angèle, prenez courage; avant de mourir, vous établirez dans Brescia une compagnie de vierges, semblables à celles que vous venez de voir »

Angèle fit part de cette vision à ses compagnes. Paisible et résignée, elle attendit pendant vingt ans que Dieu lui fournît les moyens d'accomplir cet oracle; mais elle commença, dès le lendemain, à Desenzano, de faire l'essai et comme un noviciat de tout ce qu'elle devait un jour exécuter dans Brescia. On la vit, elle et ses compagnes, rassembler en leur maison les petites filles de la ville et du voisinage, leur enseigner la doctrine chrétienne, visiter les pauvres et les malades, distribuant partout la plus grande partie des charités dont elle vivaient elles-mêmes, instruisant familièrement les grandes personnes qui venaient en foule à leurs conférences, et cherchant les pécheurs jusque dans leur travail. Angèle en convertit beaucoup par ces seuls mots : « *Dieu est ici !..* »

Le bruit de la sainteté d'Angèle se répandit jusque dans la ville de Brescia. Dieu s'en servit pour ses desseins.

Depuis longtemps elle méditait de visiter la Terre-Sainte; à peine s'était-elle embarquée que Dieu, pour l'éprouver, lui enleva la vue. On lui conseillait de ne pas continuer son voyage; elle persista à le poursuivre. Guidée par ses amies, elle visita des yeux de l'âme ces lieux à jamais sacrés, où elle aurait voulu mourir.

A son retour, elle recouvra miraculeusement la vue et — non moins miraculeusement aussi, — le navire qui la portait arriva au port, tandis que deux autres qui le suivaient périrent d'une manière tragique.

Instruite par une révélation divine que le moment était enfin venu de fonder son Ordre, Angèle mit aussitôt la main à l'œuvre. Ayant dressé le plan de son Institut, elle le communiqua aux compagnes de ses bonnes œuvres : toutes s'engagèrent à suivre ses Règles.

Le 15 novembre 1535, on vit cette troupe angélique sortir le matin de son oratoire, comme les Apôtres du cénacle, et poussée par le même esprit. Elles parcourent les prisons, les hôpitaux, recherchent et instruisent les pauvres, rompent généreusement leur pain avec eux, rassemblent chacune en sa maison une foule de jeunes filles pour les instruire plus encore par l'exemple que par la parole.

Ce n'était d'abord qu'une simple association; les compagnes d'Angèle n'étaient point tenues de quitter le toit paternel : relever l'étendard de la virginité si lâchement abandonné et trahi par Luther; renoncer à tous les avantages du siècle au milieu même du siècle; ramener la lumière et la pureté dans les familles envahies par les ténèbres et le libertinage, — tel était le but d'Angèle et de ses saintes filles.

On devait délibérer sur le choix d'une supérieure : Angèle passa la nuit précédente en prière, et, dans une extase, sainte Ursule lui apparut dans tout l'éclat de la gloire céleste. Angèle, ravie de cette faveur, passa de la joie à l'affliction lorsqu'elle vit leurs suffrages se réunir sur une tête qu'elle jugeait indigne. Si elle accepta la charge de supérieure, elle refusa toujours le titre de fondatrice.

Elle donna à ses compagnes le nom d'Ur-

sulines, et les exhorta à monter sur le trône de leur patronne :

« Si nous n'avons pas, comme sainte Ursule, — disait-elle, — le bonheur de gagner le ciel par un glorieux martyre que j'ai désiré moi-même plus d'une fois, nous arriverons au moins avec elle par l'imitation de ses vertus, par notre pureté virginale, par notre attachement à l'Église catholique, par notre fidélité à nos engagements ».

Ces paroles furent reçues par ces saintes filles comme si elles fussent venues du ciel. Mais, comme Moïse, Angèle ne vit que de loin l'empire promis à son Ordre. Au commencement de janvier 1540, elle tomba malade et prédit sa mort prochaine.

Elle rendit son âme à Dieu dans la nuit du 27 au 28 janvier 1540.

Sur le point de mourir, elle prédit aux Ursulines une durée éternelle dans ce monde (1). Cet Ordre, que le peuple appelait *divin*, que saint Charles Borromée chérissait et protégeait particulièrement, fut introduit en France en 1611.

L'introduction en France de ce pieux Institut, dut ranimer et populariser chez nos aïeux le culte de sainte Ursule et de ses compagnes, qui leur était déjà cher et dont nos rois se montraient si fervents observateurs. Henri III, d'abord roi de Pologne, puis de France, offrit à la cathédrale de Reims, où il avait été sacré (1574), un riche présent, dont l'histoire est consignée dans les registres de cette église :

« Henri III, étant de retour de Pologne, — pour satisfaire au vœu qu'il avait fait, présenta à l'église cet insigne trésor, qui est un navire d'une très-précieuse agathe, enrichie et rehaussée d'or et de pierres précieuses, dans laquelle avaient été renfermées des reliques de sainte Ursule et de ses compagnes, lesquelles lui avaient été données comme un présent fort exquis, lorsqu'il était roi de Pologne. Ce présent est le plus beau et le plus riche de tous ceux qui sont gardés dans le trésor de cette église (2). »

(1) *Proprium Sanctorum Mexicanorum*, 21 februarii.

(2) *Sainte Ursule triomphante*, par le R. P. Damase de Saint Louis, religieux carme (1 vol. in 4° Paris, 1666, p. 227). Cité par M. l'abbé Pardiac, *Revue de l'Art Chrétien*, l. c. sup. p. 375.

XXXII

ACTES
DE SAINT TYRSE

ET DE SES COMPAGNONS, TOUS SOLDATS DE LA LÉGION THÉBÉENNE, MARTYRS A TRÈVES, — ÉCRITS AU ONZIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME, CHANOINE DE SAINT-PAULIN, A TRÈVES.

—

PROLOGUE.

L'auteur choisit Dieu comme le principe de son écrit.

Quoique au rapport de l'Écriture sacrée, toutes choses au commencement aient été créées à la fois quant à leur substance, selon cette parole : *Celui dont la vie est éternelle a créé tout en un même temps ;* elles n'ont pas cependant pris toutes au même moment la variété des formes propres à leur espèce ; car, comme l'atteste le bienheureux Prosper, évêque de l'église de Reggio (1), dans un livre tiré des ouvrages de saint Augustin : « Ce qui est nouveau dans le temps, ne l'est point pour Celui qui lui a donné l'existence, pour Celui qui possède toutes choses en dehors du temps et les distribue chacune à une époque particulière selon leur variété. » Nos regards s'arrêtent donc sur ces formes de l'ordonnance divine variées à l'infini, et nous disons : De même qu'au sixième jour, quand les animaux de diverses espèces eurent été créés, l'homme fut créé à son tour pour être leur maître : de même au sixième âge du monde (2), le Créateur de toutes choses,

(1) Ou de Riez (aujourd'hui Basses-Alpes) Les sentiments varient sur ce point. — Le texte porte : *Regiensis ecclesiæ*.

(2) L'auteur anonyme suit ici Hermann Contract et Lambert de Schafnaburg, qui donnent six âges au monde : le premier, qui s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à Noé ; le second, depuis Noé jusqu'à Abraham ; le troisième, depuis Abraham jusqu'à David ; le quatrième, depuis David jusqu'à

Dieu, après avoir été longtemps figuré par les Patriarches et les Prophètes, s'incarna dans le sein de la Vierge par une conception toute spirituelle, — Lui dont l'empire est au-dessus de tous les ornements du ciel et de la terre. Or, par ornements du ciel nous entendons les anges, et par ornements de la terre, les hommes, les animaux et les divers produits terrestres.

Celui-ci est donc plus qu'Abraham le père de nations nombreuses; plus qu'Isaac il fut obéissant à son père, plus que Noé il s'enivra du calice de sa Passion (1); et de même que Noé fut dépouillé de ses vêtements dans sa tente par Cham, son fils,— de même le Fils de Dieu fut traité avec mépris par les hommes de sa race, par eux fut déchiré le voile de sa chair dont il s'était revêtu comme d'une tente, par eux manifestée et mise au grand jour la faiblesse de sa mortalité. Alors, comme l'avait prédit le Prophète en parlant de Lui, sa force fut dérobée aux regards du monde (2); alors, de même que Noé sortant de son sommeil et instruit par l'Esprit prophétique, poursuivit de sa malédiction l'impiété de Cham, son fils, de même aussi le prophète David, la figure du Seigneur, a témoigné sa haine par une malédiction semblable contre l'impiété des Juifs qui injuriaient l'infirmité du Sauveur durant son sommeil sur la croix, et il a dit : « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés, et que ceux qui le haïssent fuient loin de sa face. » — De même que les deux autres fils de Noé, Sem et Japhet, pour n'avoir point voulu entendre leur frère ni voir la nudité de leur père et l'avoir cachée de leur manteau, ont reçu la bénédiction paternelle; de même tous ceux qui ont vénéré humblement le mystère de la Passion du Seigneur ont mérité par la bénédiction de Dieu le Père de voir leur race prospérer et s'étendre. Par les noms de ces enfants de Noé, étaient présagés divinement leurs noms à eux et leur multiplication (1).

la captivité de Babylone; le cinquième, depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'avénement du Seigneur (la naissance de Jésus-Christ); le sixième, qui est le temps présent. D'autres auteurs adoptent une autre division des âges du monde.

(1) *Plus quàm Noë calice Passionis inebriatus est.*

(2) Allusion à ces paroles du prophète Isaïe, (cap. LXIII, vers. 15) : *Ubi est zelus tuus et fortitudo tua.*

Si nous avons parlé un peu de ces choses, c'est afin de montrer que nous choisissons Celui qui est la source et l'origine de tout pour le principe de ce petit discours que nous allons faire sur les saints Martyrs de la cité de Trèves (2); afin de manifester comment, par son secours, l'ordre de ses dispositions immuables s'est accompli en ces hommes. Il les a appelés des extrémités de la terre (3) pour recevoir en ce lieu leur sacrifice précieux et les récompenser par une paix éternelle, et pour donner en même temps par leur patronage aux habitants de ce même lieu — à cause de leur zèle à honorer les insignes reliques de ses Saints, — une part à cette paix accordée aux serviteurs fidèles.

—

CHAPITRE PREMIER.

De la Passion des saints Martyrs et du lieu de leur sépulture.

L'ordre immuable des desseins de Dieu demandait que la violence du mal excité par le diable chez les infidèles, fût portée à son comble sous Maximien et Dioclétien, et que d'un autre côté, l'amour de la justice allumé au flambeau de la charité dans les Saints Secundus (4), Tyrse, Maurice et leurs compagnons, brillât de tout son éclat, selon cette parole du Psalmiste : « *La malice du pécheur arrivera à son comble, et vous dirigerez le juste.* » Ou autrement : « Que le pécheur se livre de plus en plus au mal, et que le juste devienne de plus en plus juste. » Alors, par Maximien, surnommé Hercule, d'abord Cé-

(1) Le nom de Sem signifie *nommé* et celui de Japhet, *dilatation*.

(2) *Trevericæ civitatis.*

(3) On a vu ci-dessus (*Ann. hagiol.* tome II, col. 519 et suiv.) que ce fut en l'année 292 qu'on leva un grand nombre de Légions dans la Thébaïde, contrée d'Orient très-lointaine par rapport à Trèves, où saint Tyrse et ses trois cents compagnons furent martyrisés, en l'année 303 ou 304, — (Sur les nombreux soldats martyrs à cette époque, voyez *Ann. hagiol.* tome II, les notes sur les *Actes de saint Maurice*, col. 465 à 566.)

(4) Ou Second.

sar, puis Auguste, fut rappelée une légion des contrées de l'Orient. Complétée selon les lois de la milice romaine et munie de ses armes, cette légion fut envoyée par l'empereur Dioclétien pour écraser les forces des ennemis de Rome. A sa tête étaient des chefs dont deux noms sont arrivés à notre connaissance, on les appelait Tyrse et Secundus. Quant au chef supérieur de la légion, son nom, comme nous l'avons appris de nos ancêtres, était Maurice. Il y avait bien encore d'autres chefs et officiers, mais leurs noms et leurs actions éclatantes sont tombés dans l'oubli; aussi, blâmons-nous la négligence de ceux qui ont vécu avant nous, tout en louant leur zèle pour les documents et inscriptions que nous trouvons gravés sur le plomb ou le marbre, ou confiés à des archives d'une très-haute antiquité touchant les mérites de ces mêmes Saints.

Ainsi, sur une table de plomb enfouie en terre à une grande profondeur dans la crypte de notre saint père Paulin, près des corps des mêmes Martyrs, nous avons découvert qu'un des chefs de cette légion, — Tyrse, vint à Trèves avec un grand nombre de ses compagnons et soldats, lorsqu'il eut appris que les hommes de sa légion, avec Maurice leur commandant, avaient été mis à mort par l'empereur Maximien, au pied des Alpes. Mais pourquoi cette troupe d'hommes a-t-elle choisi principalement ce lieu pour être le témoin de sa Passion? La première raison se trouve dans l'infaillible disposition de la prédestination divine, qui, embrassant toutes choses, sans étendue de temps ni de lieu, distribue chacune d'elles selon qu'il convient aux temps et aux lieux.

Ainsi, entre autres choses vraiment inappréciables, le Dieu-Homme a choisi à l'avance Bethléem pour le lieu de sa naissance, et Jérusalem pour celui de sa Passion. Nous ne pouvons après cela regarder comme une chose de pur hasard ce que fit alors le bienheureux Marcellus, évêque de l'Église romaine. Ces hommes lui ayant demandé conseil dans la ville même de Rome et lui ayant fait connaître que l'évêque de Jérusalem les avait initiés par le baptême à la foi de Jésus-Christ, — entre autres armes de la milice chrétienne, il leur en fournit de toutes particulières à la circonstance difficile où ils se trouvaient. Comme on les forçait d'aller combattre contre les chrétiens des Gaules, il leur persuada de témoigner le plus profond respect au nom chrétien, de se joindre aux chefs de la foi dans ces contrées, d'embrasser avec eux la croix, de souffrir la mort, d'accroître ainsi le nombre de leurs compagnons et d'acquérir la récompense abondande promise à leurs tourments.

On pourrait encore faire sur ce sujet d'autres conjectures convenables et vraisemblables, mais il est temps de bénir et de louer le nom du Seigneur dont la sagesse a accompli les desseins mystérieux dans l'arrivée de ces hommes en cette ville et dans leur Passion à jamais digne d'être bénie. Ils parvinrent à Trèves, uniquement par une disposition divine; aussi les principaux habitants de cette ville, personnages très-chrétiens, reconnaissant en eux les signes du christianisme et de la paix, les reçurent-ils avec religion et amitié, avec une bonne hospitalité et toutes les attentions possibles; l'ardente charité de Jésus-Christ les poussait à agir de la sorte.

Les soldats ayant raconté en pleurant à ces hauts personnages le motif de leur départ d'Orient et de leur arrivée à Trèves, et leur ayant demandé humblement secours et conseil, les cœurs de tous, hôtes et citoyens, furent embrasés par le souffle brûlant de l'Esprit-Saint d'un tel amour de Dieu, qu'ils s'exhortèrent mutuellement à se montrer prêts à souffrir la mort pour Jésus-Christ, plutôt que de rendre hommage aux idoles et d'attaquer les chrétiens. Cependant, si les Thébains, unis aux habitants eussent voulu résister avec les armes matérielles, il n'est point douteux qu'ils eussent pu contrebalancer la puissance de Rictiovare, le préfet des Romains, et même l'emporter de beaucoup sur lui, surtout lorsque nous lisons dans les histoires romaine et gauloise que le général romain, César, à la tête de toutes les troupes qu'il put réunir, éprouva de la part des seuls habitants de Trèves une longue et difficile résistance (1).

A peine donc s'étaient-ils fortifiés mutuellement par les armes d'une sainte exhortation, que Rictiovarus, préfet de l'iniquité romaine, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — entre avec ses cruels satellites dans la ville de

(1) Commentaires de César, lib. V et VI.

Trèves, envoyé par Maximien. Ayant donc fait venir d'abord en sa présence les chrétiens de la légion thébéenne qui étaient la la principale cause de son voyage, il leur demanda s'ils étaient décidés à adorer les dieux des Romains et à soumettre par les armes leurs ennemis. Tyrse, le chef de cette légion, lui ayant répondu que lui-même et ses soldats aimaient mieux mourir pour l'amour de Jésus-Christ et l'observation de sa religion que de se souiller d'un tel sacrilège, nous ne savons pas ce que dit, mais ce que fit le préfet. Car, comme nous l'ont marqué (1) sur la tablette de plomb trouvée dans la crypte du très-saint Évêque de Trèves (2), les hommes de bienheureuse mémoire dont les âmes sont bénies à jamais, — le premier jour de son entrée dans la ville, Rictiovare fit mourir Tyrse et ses compagnons.

Le jour suivant il fit mettre à mort Palmatius, homme consulaire et patricien, avec les autres principaux de Trèves dont les noms ont été trouvés sur la même tablette en assez petit nombre, à cause de la multitude de leurs titres, car, en cette ville comme dans la capitale de l'Empire, il y avait plusieurs noms de dignités, et elle fut appelée la seconde Rome non-seulement à cause de la beauté de ses édifices, mais encore parce qu'elle le disputait à la première par ses hautes charges (3).

Or, de tous ces noms d'hommes et de dignités (ce que nous ne disons pas sans une vive peine), nous en avons trouvé gravés sur le plomb seulement treize (4), dont un fut celui du chef de la légion, appelé Tyrse, et enseveli au côté gauche de saint Paulin, du côté de l'Orient, comme pour attester qu'il était venu des contrées Orientales. A la droite du même Saint est placé le corps du martyr Palmatius, consul et patrice de la ville, et cet homme, ô Trèves, en tenant en ce lieu sa droite fixée sur toi, semble te présenter de sa main un secours puissant.

A la tête du même saint Paulin dont nous avons parlé souvent et dont nous parlerons plus souvent encore, sont placés les corps de sept sénateurs, comme autant de flambeaux brillant dans la maison du Seigneur d'une lumière plus éclatante que les sept astres les plus resplendissants du ciel.

Dans la même crypte sont aussi les corps de quatre saints Martyrs. Pour faire connaître leurs noms et montrer leurs mérites, nous ne saurions employer d'autres paroles que celles gravées sur la table de plomb : ce sont des paroles qui nous rappellent un souvenir d'allégresse. Ces quatre hommes illustres par leur race et leurs vertus sont placés – des deux côtés, — aux pieds de saint Paulin. Pendant les jours de paix ils adoraient le Christ en secret, mais au temps de la persécution ils défendaient si ouvertement la foi des chrétiens, ils résistaient si bien en face à Rictiovarus, qu'après les avoir accablés de tourments de tous genres, il leur fit trancher la tête en sa présence. L'un des deux, placé au midi, en dedans, s'appelle Hormista ; l'autre, placé en dehors, Papirius ; quant à ceux qui sont du côté du nord, celui placé en dedans se nomme Constans, et celui placé en dehors, Jovianus.

Voilà bien peu de paroles pour une telle abondance de choses, des paroles bien faibles pour la grandeur de ces mêmes choses que la miséricorde divine, abaissant ses regards d'en haut, a gardées pour nos temps et nous a révélées par un dessein secret de sa tendresse, à nous autres pécheurs, après les avoir cachées à des hommes meilleurs. Mais le sens des mystères renfermés dans ce peu de paroles est tellement considérable et profond, que si de nos jours un homme avait pour écrire un génie égal à celui de saint Grégoire, il suffirait à peine à retracer convenablement le mérite des souffrances de ces Saints et la splendeur de leurs vertus. Bien loin de là, la faiblesse de notre esprit

(1) En 882.

(2) En 1071.

(3) *Hæc urbs* secunda Roma *est vocata*. — Trèves ne possédait pas un sénat comme celui de Rome, mais elle fut le séjour de divers empereurs et de Maximien, entre autres. Le poète bordelais Ausone, au IVe siècle, compare Trèves à Rome (*in Mosellâ*, vers 381 et suiv.)

Salve, magne parens frugumque virûmque, Mosella,
Te clari proceres, te bello exercita pubes,
Æmula te Latiæ decorat facundia linguæ.
Quin etiam mores et lætum fronte serena
Ingenium natura tuis concessit alumnis
Nec sola antiquos ostentat Roma Catones.

Le P. Brower a publié des lettres du sénat de Rome à celui de Trèves. (*Ad ann. Christi* 276, n° 61.)

(4) Voyez tous ces noms à la fin du chapitre suivant.

ne saurait traitèr comme il le faut un pareil sujet ni dire quelles actions de grâces sont dues à Dieu pour nous avoir divinement révélé les choses dont nous avons parlé. C'est pourquoi nous pensons qu'il vaut mieux se taire que de parler peu quand le sujet est grand et d'en affaiblir la grandeur par un récit médiocre. Cependant, nous devons nécessairement raconter à la postérité — d'une manière quelconque, — la joie que nous avons éprouvée dans cette manifestation des Saints, accomplie par une disposition de la sagesse divine.

—

CHAPITRE II.

Invention des Saints Martyrs.

Il y avait dans la Congrégation des chanoines de Saint-Paulin, quelques frères saintement embrasés du zèle de notre vénérable religion. Tandis que, entre autres exercices de piété, ils apportaient un soin extrême à lire les saintes Écritures (1), ils avaient coutume de reporter les regards du corps et de l'esprit sur les choses les plus propres à honorer l'Église de Trèves, leur mère; peut-être, ou plutôt sûrement, ils se rappelaient ce précepte : *Honorez votre père et votre mère*, et autres, ayant pour but d'inspirer la pratique exacte de cette doctrine. Entre les nombreux titres de gloire de ce lieu, la Passion des saints Martyrs Gentianus et Victoricus s'offrait plus fréquemment à leur pensée. Autant de fois ils entendaient parler du massacre d'une foule innombrable de chrétiens, fait par Rictiovarus dans la ville de Trèves, autant de fois ils sentaient leur cœur bondir de tristesse et de joie en même temps : de tristesse, parce que le trésor si grand et si précieux de tant de saints corps demeurait inconnu ; de joie, à cause de la vérité des choses qu'ils avaient apprises par l'autorité si grave d'un récit vraiment sacré.

La Passion de ces Saints rapportait que Rictiovarus étant entré à Trèves, y versa le sang des Saints en telle abondance, que les ruisseaux s'en mêlèrent à l'eau de la Moselle, auprès de laquelle les serviteurs de Dieu furent mis à mort, et qu'ils la changèrent en leur propre couleur, — de sorte que, perdant sa pureté naturelle, elle roulait ses flots devenus rouges par ce mélange étranger (1). — Dans ces Actes on lisait aussi que les corps des Saints étant inhumés, l'onde présentait la forme du tombeau, d'où retirés un jour avec leurs membres rendus à la vie, ils seraient présentés au jugement dernier.

Plongés donc dans cette anxiété d'esprit, — après s'être imposé les uns un jeûne de deux jours, les autres de trois, ils conjuraient la bonté divine de vouloir bien leur donner quelque indice de ce saint dépôt, par qui le nom sacré du Seigneur serait béni et loué dans toute la suite des siècles.

Afin qu'elle demeurât immuable la promesse du Dieu qui a dit : ***Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu***, les frères (ils étaient trois, ayant la même intention), sentirent bientôt que le Seigneur répondait à leur désir ; car, avant qu'ils eussent terminé pour la troisième fois leur triple jeûne, il envoya à leur secours un laïque d'une sainte vie, nommé Folbert, et privé de la vue. Un des trois frères, appelé Cuono, gardien du monastère de Saint-Paulin, l'ayant reçu dans sa demeure pour exercer la sainte hospitalité, lui fournissait avec empressement les choses dont il avait besoin ou qui pouvaient lui être agréables. Or, le repas du soir de cet homme consistait en un tout petit pain de la largeur de deux doigts à peine, et fait de farine pour les deux tiers et de cendre pour l'autre. Il y joignait quelques herbes crues ou mal cuites et non salées ; sa boisson était une faible mesure d'eau qu'il ne dépassait jamais.

Pleins de joie d'avoir été divinement consolés par l'envoi d'un tel secours, et encouragés dans l'espérance de faveurs plus considérables, ils font part à ce frère du dessein qu'ils avaient conçu, et ils lui demandent de leur venir en aide en cette circonstance par

(1) *Sacræ scripturæ... paginam.* — « Ces saintes Écritures — disent les Bollandistes, — c'étaient les Vies et les Passions des Saints — Ces expressions latines sont fort remarquables et disent assez toute l'importance qu'on attachait à la lecture des Vies des Saints, au moyen âge.

(1) *Tanta ab eo* (Rictiovaro) *sit facta ibi* (Trevirim) *Sanctorum sanguinis effusio, ut rivi cruoris aquæ, juxta quam occisi sunt, permixti, et in Mosellam deducti, eam in suum colorem converterent, ut, naturali claritate remotâ, peregrino magis quàm proprio, colore ruberet.*

un redoublement de ferveur. Celui-ci, disposé à donner sans réserve au premier venu tout ce qui était en son pouvoir, — à l'exemple du Docteur des nations, quand il s'écriait : *Je me suis fait tout à tous*, — celui-ci, dis-je, s'appliqua avec une telle ardeur au jeûne adopté pour cette affaire, que pendant trois jours il ne prit absolument aucune nourriture. Après avoir consacré les jours à parcourir nu-pieds, selon sa coutume de marcher, tous les monastères de la ville, il employait la nuit à prier dans celui de Saint-Paulin. Il arriva donc que la troisième nuit, après le premier chant du coq, comme lui-même nous l'a rapporté, tandis que la face baignée de larmes abondantes, il sollicitait le Seigneur avec une ardente dévotion et même avec une certaine importunité de prières, selon son langage, il arriva, dis-je, que ravi tout à coup en extase, il lui sembla se trouver comme dans un monastère souterrain très-vaste et magnifique.

Là, il vit des yeux de l'esprit se promener une multitude d'hommes mis à mort qu'il ne pouvait compter, et leurs membres gardaient la marque de blessures diverses. Ayant recouvré pendant quelque temps ses forces qu'il avait perdues, il dit à quelques-uns d'entre eux, qui semblaient s'offrir à lui pour être interrogés :

— Qui êtes-vous, mes seigneurs, et par qui avez-vous été mis à mort ? »

Un qui paraissait plus âgé, lui répondit :

— Nous avons fui en ce lieu les persécutions des payens ; mais recherchés par eux pour être livrés au supplice, nous avons souffert les peines dont tu vois les empreintes. »

Et n'ayant plus entendu de lui aucune parole, il revint à son état naturel. Alors, rendant grâces à Dieu de toutes les forces de son âme, il lui demandait avec une ferveur plus grande encore, que si cette vision venait de Lui, il daignât la lui montrer une troisième fois, — ce qu'il obtint; car déjà, s'étant endormi par deux fois, en priant, il avait vu la même chose.

Le matin il appela à lui les trois frères, leur raconta sa vision en détail et s'appliqua fortement à leur persuader de ne point abandonner les prières ferventes entreprises par eux avant d'avoir éprouvé les consolations de la miséricorde divine, — leur promettant de la part de Celui qui aime la patience dans l'espérance, qu'une année ne se passerait pas sans qu'ils fussent consolés divinement touchant l'objet de leurs recherches.

Après les avoir exhortés de la sorte et avoir rendu grâces à Dieu pour la réception fraternelle et l'hospitalité de ces hommes, il les pria humblement de ne pas le retenir sous aucun prétexte plus longtemps en ce lieu, parce qu'il désirait vivement entreprendre un pèlerinage voué depuis plusieurs années au tombeau de saint Jacques ; et ainsi il se sépara d'eux.

Mais, de leur côté, ils s'enflamment de jour en jour d'un plus grand désir dans leur sainte recherche; ils conjurent les moines, les chanoines, les religieuses, les femmes pieuses de leur venir en aide; puis ils s'appliquent au jeûne, à la prière, aux aumônes avec plus de zèle encore qu'au commencement.

Un jour donc qu'une religieuse nommée Frideburge, du monastère de Sainte-Marie, Mère du Seigneur, et associée à ces prières, se reposait sur sa couche à l'heure de midi, une voix se fit entendre à elle et lui dit :

— Va et cherche dans les écrits aux lettres d'or, et tu trouveras une indication pour ces hommes. »

Éveillée par le bruit de cette voix éclatante, et levant la tête de dessus sa couche, — comme elle ne vit personne, elle se replaça comme auparavant ; mais, à peine était-elle endormie, que la même voix se fit entendre plus distinctement encore. La religieuse se leva de nouveau, et après s'être munie du signe de la sainte Croix, ne voyant en sa présence personne à qui elle pût attribuer cette voix, elle se coucha, non pour dormir, mais pour attendre une troisième arrivée de la voix. Alors, comme elle nous l'a rapporté elle-même, la voix vint à elle avec une certaine sévérité de commandement, et la remplit d'une grande frayeur, non plus dans son sommeil, mais éveillée. Se levant donc plus remplie d'effroi que d'oppression, elle va en toute hâte chercher la sœur chargée de la garde des livres. Après l'avoir trouvée et lui avoir fait connaître son anxiété, elle la conduit à l'armoire pour y examiner tous les vieux parchemins.

Elles n'avaient pas remué encore un grand nombre de volumes, qu'un livre d'hymnes

très-ancien, écrit en gothique, leur tombait sous la main. L'ayant donc ouvert, — ce qui revint le plus souvent sous leurs yeux fut une hymne assez longue sur saint Paulin, hymne dans laquelle les actions éclatantes de sa sainteté étaient rendues avec beaucoup de grâce, quoique dans un langage assez négligé. Là on racontait quelle lutte le Saint avait soutenue pour la foi catholique contre les ariens, comment il avait été envoyé en exil par les ennemis de cette même foi, comment il convertit à Jésus-Christ les Phrygiens, chez qui il était exilé, par les prodiges et les miracles accomplis en présence des principaux de cette contrée; là on disait comment, après avoir parcouru avec courage la carrière de cette vie, il avait reçu du Seigneur la couronne de la récompense éternelle, comment le précieux trésor de son corps avait été reçu et honoré de la sépulture par les habitants de Trèves, sur un avertissement du Ciel et de nombreux miracles.

Or, dans ce même livre on lit les paroles suivantes touchant la place du tombeau vénérable où il fut déposé au milieu des plus grands honneurs, quand on l'eut reçu :

« On le plaça auprès des enfants les plus glorieux et les plus illustres de Trèves, là où dorment les étrangers. Au dernier jour du monde ils ressusciteront pour la récompense, et ils iront pleins de joie au-devant du Seigneur, au milieu des airs. »

On lisait et relisait avec actions de grâces à Dieu et une sainte allégresse d'esprit, ces témoignages d'une écriture sacrée, inconnue jusqu'à ce jour, mais on ne comprenait pas si les avertissements de la vision étaient contenus dans ces paroles, ou bien s'il fallait dans ces mêmes paroles chercher quelque chose de particulier. Ayant donc fait venir un des trois frères, on lui raconta l'avis donné à la religieuse par une voix angélique sans doute, et on lui montra le livre des hymnes trouvé sur l'indication de la même voix, entre les livres les plus anciens. Lorsqu'il eut bien examiné la fin commune de leurs prières, et combien était consolante la révélation divinement entendue, il jugea qu'il fallait voir là une marque assurée de la miséricorde de Dieu; sa volonté était qu'on appliquât aux saints Martyrs le passage du livre où il était fait mention d'étrangers, et que chacun conçût par là un désir plus grand d'entreprendre de plus amples recherches; ce qui eut lieu, car, à peine le livre eut-il été porté au couvent des frères, et y eut-on lu l'hymne en question, que les cœurs de tous ceux qui étaient présents se sentirent enflammés d'ardeur pour ces recherches. L'avis unanime des plus prudents était de briser la crypte de saint Paulin pour rendre les fouilles plus faciles. Ce projet, communiqué aux principaux de la ville, on s'adressa au seigneur Udo, l'archevêque, afin d'obtenir sa permission, qu'il n'accorda qu'avec peine.

Mais la crypte avait été à dessein protégée, de telle sorte qu'il était impossible de la briser sans ébranler l'autel principal du monastère; le seigneur archevêque [Udo] n'avait donc pas agi sans un grave motif, en différant l'autorisation de toucher à ce magnifique sanctuaire. La crypte une fois brisée, on trouva rangés autour du sarcophage de saint Paulin, six sarcophages, dont deux étaient à ses côtés, quatre à ses pieds, et joints de telle sorte qu'ils semblaient unis deux à deux. A la tête de notre saint Père avaient été placés sept autres sarcophages des saints Martyrs, —tous remplis du parfum embaumé de leurs corps. Or, les hommes habiles qui les avaient disposés en cet ordre, les avaient reliés entre eux de telle sorte, en faisant une voûte par deux sarcophages, qu'il était impossible d'y arriver, sans enlever d'abord, comme nous l'avons dit, l'autel principal du monastère. De plus, un autre petit autel avait été élevé aux pieds de notre saint Père et joint à son cercueil, non par l'habile auteur de cette crypte, mais par quelque habitant de ce lieu, désireux de sauvegarder ces saints corps (1). Quand on eut éloigné cet autel et creusé un peu la terre au-dessous, notre attente fut pleinement consolée. On trouva là une table de marbre, et sous celle-ci une table de plomb de même grandeur. Cette table une fois enlevée, on la lava en répandant dessus beaucoup d'eau, puis on la frotta longtemps avec une brosse, et elle nous donna les noms de ces Martyrs, le temps de leurs souffrances, les noms de leurs persécuteurs et plusieurs autres détails, source d'une joie suprême pour nous. Nous voulons donc in-

(1) Toutes ces mesures avaient été prises pour soustraire tant de précieuses reliques aux ravages des Normands pendant le neuvième siècle.

sérer ici le texte entier gravé sur cette table :

« Dans cette crypte gisent les corps de Saints très-nobles selon le siècle, et précieux Martyrs selon la volonté de Dieu ; car, Rictiovarus, préfet de l'empereur Maximien, ayant, par son ordre, poursuivi çà et là la Légion Thébéenne, entra dans cette ville à cause de ces hommes. Après en avoir mis à mort une multitude innombrable, il fit mourir avec eux les confesseurs de la foi chrétienne, dont les corps ont été placés en ce lieu, de côté et d'autre. Au milieu d'eux est le corps de saint Paulin, le très-illustre évêque de Trèves. Il est suspendu avec des chaînes de fer, et il le fut ainsi après des funérailles magnifiques, par saint Félix, évêque du même siége, lorsqu'il eut été rapporté de Phrygie avec le concours de toute cette contrée, le 3 des ides de mai. C'est le même saint Félix qui a construit ce monastère en l'honneur de la sainte Mère de Dieu et de ces Martyrs. Comme les corps des hommes éminents renfermés en ce même monastère n'avaient pu être comptés à cause de leur multitude, et que les noms, tant de ceux de notre peuple que des étrangers étaient également innombrables, ils n'ont pu être retrouvés, excepté celui du chef, qui s'appelait Tyrsus. »

Quant aux noms de celui-ci et des Martyrs dont on peut voir les sarcophages en ce lieu, ils ont été écrits en lettres d'or sur le mur de la crypte. De pieux chrétiens transportèrent là leurs restes, quand ils surent que les Normands devaient venir exercer leurs ravages contre cette ville, comme ils avaient fait en tant d'autres endroits. Celui donc qui est au côté droit de saint Paulin, s'appelait Palmatius; il avait autorité sur toute la ville, comme consul et patrice. Celui du côté gauche est Tyrsus, dont le nom seul est connu dans cette grande multitude, parce qu'il était le chef de la Légion. A la tête du Saint reposent sept nobles sénateurs de la même ville, — tous ayant reçu la couronne du martyre avec les Thébéens.

Celui qui est au milieu se nomme Maxentius ; un autre, placé à droite près de lui, Constantius ; le troisième Crescentius, et le dernier Justinus. Ceux à gauche de Maxentius sont trois frères dont le premier s'appelle Leander, le second Alexandre, le troisième Solber.

Aux pieds du Saint se trouvent quatre hommes illustres par leur race et leur vertu. Au temps de la paix ils adoraient Jésus-Christ en secret; mais aux jours de la persécution, ils le firent à découvert et défendirent avec courage la foi chrétienne. Ils résistèrent en face et de telle sorte à Rictiovarus que, pour servir d'exemple aux autres, il leur fit trancher la tête en sa présence, après les avoir livrés à divers tourments. Deux sont placés du côté du midi ; celui qui est en dedans est Hormista, et celui en dehors Papirius; les deux autres qui sont au nord se nomment, le premier Constans, le second Jovianus.

Or, Rictiovarus fit son entrée à Trèves, le 4 des nones d'octobre. Le même jour, il fit mettre à mort Tyrsus et ses compagnons ; le jour suivant, Palmatius avec les principaux de la ville ; le troisième jour, il étendit le massacre au peuple de l'un et l'autre sexe.

—

CHAPITRE III.

Miracle d'un ossement qui répandit du sang.

Cet écrit fut donc lu et l'on en fit des copies nombreuses, à la joie extrême de tous les fidèles de Dieu qui en avaient entendu la lecture. Cependant dans cette assemblée même des fidèles (1) ne manqua pas de se montrer la divergence des sentiments chez certains hommes enclins à la critique, lesquels ne recevaient pas ces bienfaits de la miséricorde divine avec tout le respect qu'ils méritaient. Poussés par l'esprit malin, ils osaient les déchirer avec les dents de l'envie : mais le Seigneur prit soin de briser ces dents des pécheurs, en multipliant en leur présence par les mérites du précieux Martyr dont l'invention ne les réjouissait pas, les prodiges donnés, selon les paroles de l'Apôtre, non pour les fidèles, mais pour les infidèles.

Parmi ces miracles nous en raconterons donc quelques-uns, afin de nous conformer en cela aux paroles de l'Apôtre, non tant pour instruire les fidèles de Jésus-Christ que pour ramener à une foi droite les ministres mêmes de l'infidélité et leur rappeler le res-

(1) Le monastère de Saint-Paulin peut-être ?

pect dû aux Saints. Or, le premier est si remarquable, si digne de subsister dans nos souvenirs, et en même temps si admirable, que non-seulement les esprits infidèles en auraient séché de frayeur s'ils en eussent été témoins, mais encore que les cœurs des fidèles du Christ en auraient été singulièrement effrayés.

Lors donc, comme nous l'avons dit, que par la miséricorde de Dieu les corps de ces Saints eurent été révélés et qu'il eut semblé convenable au seigneur Udo, notre archevêque, et aux principaux de cette ville de donner plus d'étendue à la crypte, afin qu'elle pût recevoir les saints corps, on fut contraint d'enlever beaucoup de terre de ce lieu pour le déblayer. Or, il y avait devant le monastère même de notre Père saint Paulin, dont nous avons déjà parlé tant de fois, du côté de l'occident, un marais si gênant pour la circulation que, pour aller au monastère ou en revenir, à peine trouvait-on dans ce marais un sentier fort étroit. Plusieurs des frères de ce lieu jugèrent donc à propos d'employer les terres enlevées pour la réparation de la crypte au desséchement du marais.

Ce travail s'exécutait, et déjà depuis six jours on déposait les terres dans le marais. Le septième jour un chanoine de cette maison, devant la porte duquel l'eau refluait davantage, sortit afin d'étendre la terre déposée en cet endroit. En remuant cette terre, il découvrit au milieu quelques morceaux d'ossements, et en ayant pris un, il le porta à sa chambre, le lava avec soin, et le donna à une femme, en lui recommandant de le conserver jusqu'à ce qu'il y eût moyen de le rapporter au monastère. Celle-ci le reçut avec peu de respect, et après avoir demandé au chanoine pourquoi il le jugeait ainsi digne de sa vénération, elle le plaça pourtant dans son coffre parmi des vêtements et autres objets à l'usage des femmes. Là aussi, se trouvaient quelques remèdes.

Le soir, après les Vêpres, lorsque ce chanoine et ses collègues voulurent prendre leur repas dans cette même demeure, selon l'usage du temps du Carême où l'on était alors, —la femme à qui l'ossement avait été confié, fut saisie d'une douleur extrême de cœur, et comme elle ne pouvait parler, elle se mit à demander par signes avec humilité et ferveur la communion du corps et du sang de Jésus-Christ pour se préparer à sa fin prochaine. Le chanoine lui dit :

— Faites apporter ici votre coffre et voyez si vous avez quelques remèdes propres à calmer les maux de cœur. »

Elle fit donc apporter le coffre aussitôt pour y chercher ce qu'on désirait; mais à peine eut-il été ouvert et en eut-on levé tant soit peu le dessus, qu'on le vit, ô prodige! déborder du sang qui coulait de ce tout faible ossement. Ce sang jaillit d'une façon merveilleuse sur le visage de cette femme et toute la manche droite de sa robe en fut inondée. Au même instant, elle fut délivrée de sa douleur, et tous les assistants, saisis d'un effroi extraordinaire, conjurèrent par des larmes et des prières continuelles la miséricorde du Seigneur de vouloir bien, en vertu d'un miracle si éclatant de sa divinité, n'exercer aucun jugement sur leur corps et sur leur âme. Ensuite, le même frère courut en toute hâte vers un autre frère dont il avait éprouvé la ferveur, et le ramena avec lui pour lui faire voir ce prodige. Celui-ci étant arrivé, leva de tout en tout le dessus du coffre pour regarder à l'intérieur. Alors, comme il le dit lui-même, il n'y eut personne, de tous ceux qui en furent témoins, qui ne pût se convaincre que le sang continuait à sortir en bouillonnant de ce même ossement et à baigner le couvercle du coffre et tous les objets renfermés dans ce meuble.

Saisi à son tour d'une stupeur extraordinaire, le frère porta de suite au monastère ce coffre et les choses contenues dedans, —choses non plus destinées à servir de parure à une femme, mais devenues des objets sacrés par l'aspersion de ce sang précieux. Là, ayant réuni les premiers membres de la communauté, il leur montra à tous le prodige; et eux, envoyant aussitôt dans tous les monastères de la ville pour annoncer cette nouvelle, firent venir sans retard tous les abbés, les supérieurs, les coévêques, les doyens et autres frères nombreux, d'une bonne réputation. Quant au seigneur archevêque, il n'était pas alors à la ville. Tous les prieurs de l'endroit s'étant donc assemblés promptement dans le cloître de Saint-Paulin, furent remplis d'une grande joie à la vue d'un prodige si éclatant. En effet, le coffre ayant été placé en leur présence avec

l'os qui ne cessait de répandre du sang, un des frères prit entre ses mains cet os tout sanglant, et en essuya à plusieurs reprises le sang qu'il faisait retomber dans le coffre; mais le sang continuait à couler avec encore plus d'abondance.

Les plus sages de l'assemblée ayant examiné quel pouvait être le motif d'un aussi grand miracle offert par un dessein du ciel comme un avertissement aux spectateurs, tous s'accordèrent en ce point que ce prodige avait pour but d'inspirer un plus grand respect pour les ossements de ces Saints et leurs cendres elles-mêmes; qu'il fallait pour que ce respect fût plus grand, mettre d'une façon convenable, en un lieu décent, la terre enlevée autour de leurs sarcophages et jetée, comme il a été dit, dans un lieux fangeux; que cette terre, réunie en un monceau, serait avec raison appelée Galaath, c'est-à-dire le monceau du témoignage; car il annoncerait à toute la postérité le miracle accompli par l'ossement qui avait été mêlé à cette terre.

Ce conseil ayant été donné et approuvé, tous les frères de la même assemblée jugèrent convenable de rapporter le coffre au monastère et de le placer sur l'autel au son des cloches et en chantant de la bouche et du cœur la louange de la prudence divine dont tous les actes annoncent la sagesse admirable. Dans ce but, s'assemblèrent avec ardeur, de toute la cité, des personnes de tout âge et de toute condition, les hommes et les femmes, les jeunes gens et les jeunes vierges, les vieillards et les enfants, et quand le chant des louanges divines fut terminé, ils s'en retournèrent pleins d'étonnement, et bénissant Dieu d'un miracle aussi inouï.

Or, ce miracle arriva un samedi, le cinq des nones de mars (1). Le sang commença à couler de l'os, à la neuvième heure, et il ne s'arrêta pas avant la troisième heure du lundi. Le bruit d'un pareil prodige s'étant répandu au loin et au large, devint pour beaucoup une occasion de salut; car, des hommes sans nombre en proie à des souffrances de toute sorte, excités par une pareille nouvelle, s'en vinrent de tous côtés à ce lieu avec ferveur et dévotion. Lorsqu'une fois en présence de ce gage sacré, ils avaient pleuré leurs péchés,— souvent la source de leurs tribulations, – et bu de l'eau consacrée par le contact de cet ossement, il est à peine croyable, excepté pour les fidèles de Jésus-Christ, combien promptement ils étaient délivrés de n'importe quelle infirmité. Si quelqu'un nous priait de satisfaire sa curiosité en lui disant le nombre de ces guérisons et en les lui rapportant avec ordre, nous répondrions par ces paroles de Porphyre : « Le nombre en est considérable, seulement il n'est pas infini. »

En outre, bien d'autres miracles eurent lieu dans la crypte où les corps des saints Martyrs avaient été placés.

Que béni soit donc Dieu qui est toujours glorieux et admirable en ses Saints, Lui à qui appartiennent l'honneur et la gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) En 1072.

APPENDICE.

SAINT BONIFACE ET SES COMPAGNONS, REGARDÉS COMME MARTYRS DE LA LÉGION THÉBÉENNE.

Nous joignons aux Actes de saint Tyrse quelques fragments sur saint Boniface, regardé comme un des chefs de l'illustre Légion Thébéenne. Ils serviront à compléter et même à éclaircir certains passages du récit précédent. Ainsi, il a été parlé d'une multitude innombrable de Martyrs, et nous lisons dans un Martyrologe, à la date du 4 octobre : « A Trèves, on célèbre la fête des saints martyrs Tyrsus, chef de trois cents hommes de la très-sainte légion thébéenne, et de saint Boniface. » Ce nombre de trois cents hommes mis à mort en un même jour, dans une ville où ils étaient à peine arrivés et par là même inconnus, justifie suffisamment ce mot de *multitude innombrable* dont se servent les Actes de saint Tyrse.

Voici maintenant ce que nous avons trouvé dans le P. Brower (1) et autres auteurs sur le martyre de saint Boniface :

« A peine Rictiovarus fut-il arrivé à

(1) *Antiquitates et Annales Trevirenses*, ad ann. 286, n° 75.

Trèves qu'il fit occuper le lieu le plus fréquenté de la ville, appelé le Champ de Mars, le siége principal des pratiques de l'idolâtrie. Là, ayant réuni le peuple, il ordonne de faire paraître les soldats étrangers. Ceux-ci ayant paru sans retard, il leur adresse cette question solennelle :

— Voulez-vous sacrifier aux dieux des Romains, et êtes-vous prêts en même temps à poursuivre le nom chrétien ? »

« Tyrsus, leur chef, répondit que lui et les siens aimaient mieux mourir que de commettre un si infâme sacrilége et une telle injure envers Dieu, le meilleur des pères.

« Aussitôt, Rictiovarus, depuis longtemps l'ennemi du nom chrétien, commande à ses féroces satellites de mettre à mort les soldats qui ne désavouaient pas pareille réponse et de sévir par le fer contre les Thébéens.

« Aussitôt, sur l'ordre du tyran on s'élance, et les satellites se livrent avec transport au carnage des innocents. Leurs mains étaient teintes de sang, quand ils laissèrent sur le sol les cadavres de leurs victimes. Bien des années après, les restes sacrés de Tyrsus furent placés par Félix, évêque de Trèves, dans le lieu où aujourd'hui on voit en avant des remparts la basilique Paulinienne plus remarquable par la piété des peuples que par la beauté de son travail. Pour Boniface, il fut déposé avec les trois cents soldats de sa cohorte dans un lieu peu connu, vers le pont de la Moselle, lequel joignait autrefois la ville à la campagne.

« Ces corps saints, confiés d'abord à de vils tombeaux par les populations chrétiennes qui redoutaient la fureur des païens, reçurent bien des années après une sépulture convenable ; cela eut lieu par la vigilance d'Hildulphe, notre bienheureux patron.

« Ayant donc convoqué les évêques les plus voisins, Clément et Cutbert, après avoir examiné longuement la chose avec eux, il résolut enfin de transporter de l'oratoire dans un autre lieu les ossements sacrés de saint Maximin, enfermés dans le marbre et un cercueil de cyprès. Dans ce but, le pontife élève derrière la chapelle de Saint-Hilaire, avec de grandes dépenses une nouvelle église prise par la base, et consacrée au nom de saint Jean l'Évangéliste. Cet édifice une fois terminé, il y transporte avec une pompe solennelle les reliques vénérables de saint Maximin et des trois cents soldats de la légion thébéenne dont Boniface avait été le chef, et il leur donna une sépulture commune avec Agricius et Nicetius. Quant au corps de Boniface, il le transporta au monastère de Moyen-Moutier, sur la paroisse de Tulle dans les Vosges, après avoir laissé dans l'église de Saint-Jean la tête et quelques autres reliques du Martyr. Saint Hildulphe vécut lui-même dans ce monastère sous la discipline régulière après avoir renoncé à l'épiscopat, comme on le voit dans le livre de la Passion des Martyrs thébéens et tréviriens (1).

« Maintenant, l'ordre des faits demande que je raconte l'invention du saint martyr Boniface. Le temple de la bienheureuse Mère de Dieu et toujours vierge, Marie, étant détruit ainsi que le petit oratoire de Saint-Martin qui lui était joint et dans lequel le Martyr avait été inhumé, des ruines ouvertes aux hommes et aux bêtes avaient depuis longtemps pris la place du lieu de la prière (2). L'âme du Martyr qui jouissait d'une gloire admirable dans le ciel, ne put souffrir de voir ainsi ses reliques négligées. Une nuit donc le Saint apparut portant un habit militaire ; son visage respirait la dignité et invitait au respect. Il se montra à un jeune moine appelé Tiétfroid, homme d'une naissance obscure dans le pays, mais qui donnait de grandes espérances de vertu. Il daigna donc lui parler de la sorte :

— Je supporte avec une peine extrême de me voir pressé sous des ruines, foulé et broyé sous les pieds des hommes et des animaux, et d'être mêlé à des immondices de toute sorte. Lève-toi donc sans retard, et va dire à ton abbé que s'il a quelque souci de son salut, il procure le repos à mon corps. »

Le frère l'interrompit en lui disant :

—Quel nom vous donnerai-je, ô mon Seigneur ? Et en quel lieu désirez-vous un tombeau ? »

Le Martyr répondit :

— Mon nom est Boniface, je faisais partie de la légion glorieuse des Martyrs thébéens et j'ai été associé à leurs mérites. Par la grâce divine, j'ai obtenu une gloire égale à la gloire

(1) Vie de saint Hildulphe.

(2) Ce que raconte l'auteur se rapporte à la dernière moitié du Xe siècle.

de Maurice, mon collègue; les peines et les combats, les exhortations ardentes à nos soldats qui chancelaient, la persévérance dans la foi jusqu'à la mort,—tout a concouru à nous élever au même rang dans le ciel. Quelques années après mon martyre j'ai été séparé secrètement des corps de mes compagnons, apporté en ce lieu par quelques hommes d'une dévotion sincère et confié à la terre dans l'oratoire du bienheureux Martin. Là, jusqu'à ce jour, sont demeurés ensevelis tous mes ossements, excepté ma tête qui est demeurée en son premier lieu, au milieu des corps de mes collègues. Ainsi, tu connais ce qui concerne mes reliques ; maintenant va sans retard en instruire ton abbé. »

« Après avoir cessé de parler, le Martyr se déroba aux regards du moine; et celui-ci, une fois éveillé, aima mieux voir dans cette révélation un vain songe que d'y ajouter foi en aucune manière et d'implorer la miséricorde de Dieu sur ce point. Aussi différa-t-il d'accomplir les ordres qu'il avait reçus, soit par crainte de passer pour un hypocrite et un menteur, soit pour ne point s'attirer l'envie, à cause de son humble condition. Mais le Martyr, se présentant de nouveau, lui fit une sévère réprimande :

—Pourquoi, lui dit-il, n'as-tu pas respecté l'avertissement si grave que je t'avais donné? Pourquoi me forces-tu de revenir une seconde fois? Tiens-le pour assuré, —avant de fermer les yeux à cette lumière corruptible, tu porteras la peine de ton dédain et de ta désobéissance. »

« Puis, après avoir effrayé le frère par de telles menaces, il lui redit tout l'entretien de la première apparition, et lui ordonna de le faire connaître à son abbé. Mais le religieux ayant encore gardé le silence, le glorieux Martyr daigna se montrer à lui une troisième fois et reprendre avec une rigueur sévère son insouciance. Il lui réitéra les ordres de sa première et de sa seconde apparition et il ajouta :

—Je remarque que ton inflexible incrédulité ne peut être amenée à obéir si elle n'est amollie au moyen de quelque signe. Eh bien! lorsque tu te lèveras pour les chants de la nuit, va à l'autel placé à la tête du tombeau de saint Hildulphe, et là tu trouveras la croix et la crosse de ce bienheureux pontife, et alors éloigne de ton esprit soupçonneux toute espèce de doute. Cependant, comme il vaut mieux pour toi être soumis à un supplice temporel que d'être livré irrévocablement à un enfer éternel, sache bien que ta négligence recevra son châtiment sur la terre. Ta vie trop charnelle mérite déjà bien des peines; que sera-ce si l'on y joint la peine due à une pareille désobéissance? »

« Effrayé de telles menaces, le jeune homme se réveille et se prépare à examiner le signe qui doit lui faire reconnaître la vérité de ces ordres. A l'heure de Matines, il entre dans l'église, où il voit des yeux de son corps, et de façon à ne pouvoir en douter, ce signe tel qu'il lui avait été donné. Mettant donc de côté toute réflexion, il rassemble dès le point du jour en ce même lieu l'abbé et les frères, et après leur avoir montré les objets indiqués, il leur découvre sa révélation. De là ils vont tous ensemble à l'endroit où était la tombe du Martyr, et il la leur désigne d'après les indications données par le Saint. Alors, ayant creusé la terre, on trouve un mausolée convenable, et à peine l'eut-on ouvert, que toutes les personnes présentes aspirèrent l'odeur d'un parfum délicieux. Les reliques du Martyr ainsi découvertes sur les données de la vision, on les enveloppa dans un linceul blanc et on les mit dans un reliquaire, puis on les porta de suite au couvent de Bégon, car le monastère détruit n'offrait pas un lieu convenable pour les abriter. Mais, par l'incurie des successeurs de l'abbé, cette première maison put les garder jusqu'à l'abbé Lambert qui les rapporta l'an de l'Incarnation 1043, un vendredi, le 2 des nones de novembre.

« Quant au frère qui tant de fois averti, avait tardé à croire à une vision si évidente, quelques années plus tard, un jour qu'il se tenait devant l'infirmerie, il fut saisi d'une paralysie si subite qu'il s'en alla en reculant malgré lui jusqu'à ce qu'il tombât contre la porte et expira en se brisant la tête (1). »

(1) Tiré du Livre des successeurs de saint Hildulphe.

XXXIII

ACTES

DE SAINT VINCENT, Diacre [1],

MARTYR, A AGEN, VERS L'AN 290, — ÉCRITS, AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Autrefois, sur le territoire de la ville d'Agen (2), qui est une des plus illustres entre les cités des Gaules, dans le pays de Mezin (3), la foule sacrilège des païens s'était rassemblée selon sa coutume pour accomplir les rites non de la vraie religion, mais de la séduction du mensonge, dans un temple consacré à ses dieux. Les démons habitants de ce lieu se jouaient — par leur ruse, — de l'esprit et des yeux du peuple assemblé en ce temple, et ce peuple infortuné croyait contempler quelque œuvre de Dieu dans les fourberies du diable qui le trompait. Là, comme par la volonté d'une divinité présente, ou mieux du démon fixé en ce séjour, une roue tout entière environnée de flammes avait coutume d'être lancée à travers les portes du temple, de courir avec rapidité du haut de la colline au milieu de la rivière qui coule au pied, puis, changeant de direction, de revenir au temple en vomissant des feux apparents. Le démon menteur et jaloux de tout bien opérait de telles choses, afin de persuader par une vaine fantasmagorie à ces malheureux de le croire ce qu'il n'était pas en réalité.

Le gouverneur de la ville s'était donc rendu au temple avec cette grande foule dont nous venons de parler, et toute l'attention du peuple était concentrée sur le cercle de feu de la roue alors en mouvement. Dans cette assemblée se trouva saint Vincent, destiné à être bientôt la gloire des Martyrs. Inconnu jusqu'alors de tous les habitants de la contrée, il fut amené là, croyons-nous, et l'événement nous le montre, par la miséricorde de Dieu, pour y recevoir la couronne du triomphe, afin que ces peuples ne fussent pas plus longtemps le jouet de l'erreur. Adorateur empressé de Dieu, il comprit quelle fête on célébrait, car les ruses du diable furent impuissantes à tromper celui qui était un vrai serviteur du Maître suprême et un disciple fidèle de notre Seigneur Jésus-Christ. L'athlète du Christ, élevant donc la main, opposa le signe de la croix à cette machine frauduleuse d'une invention diabolique, alors qu'elle s'élançait du temple, et à ce signe du vrai Dieu, l'illusion mensongère du démon s'évanouit aussitôt. Jamais dans la suite l'imposteur pervers ne tenta de séduire en ce lieu par ses ruses l'esprit des hommes.

Le gouverneur demeura stupéfait en voyant la puissance du nouveau Dieu réduire au néant l'incendie allumé par son dieu; il s'attrista de voir ainsi détruit et livré au mépris son culte par le seul signe de la vraie divinité. Agité par la fureur, il ordonna de charger de chaînes le saint serviteur de Dieu, de le conduire ainsi lié à la porte du temple, dans l'espérance de vaincre par les tourments le Martyr du Christ, ou de tirer au moins une juste vengeance de la destruction de ses dieux. Alors, cet ennemi perfide commence à se livrer follement à tous les accès de la colère; le démon, chassé de son temple se choisit en lui une demeure, et par un juste jugement de Dieu il en fut ainsi pour que Vincent arrivât plus promptement au ciel après avoir reçu la couronne d'un martyre glorieux, et que le gouverneur, poussé par le diable vers l'éternel supplice, descendît plus rapidement dans l'enfer. Cet homme bienheureux est donc amené devant le magistrat par les licteurs, pour être livré à la question, pour être accablé de supplices malgré son innocence.

(1) C'est le titre que lui donne saint Grégoire de Tours, qui écrivait au VIe siècle : « Vincent, le Martyr de la ville d'Agen (les gens du pays conservent l'histoire de sa Passion,) se distingue dans l'Église du Christ par la blancheur de sa robe de lévite. — *Vincentius autem Agenensis urbis et ipse martyr, cujus Passionis historia ab incolis retinetur,* leviticæ *stolæ candore in ecclesiâ Christi micans.* — (*De gloriâ Martyrûm, lib.* I, *cap.* CV, *de* Vincentio Agenensi.) *Levites* ou *levita* a le sens de *diacre* dans tous les auteurs écclésiastiques.

(2) *In Aginnensis.....urbis territorio.*

(3) *Regione Nemetensiûm* ou *Vernemetensiûm*, dans Fortunat *(de Basilicâ sancti Vincentii Vernemetis.)*— *Mezin* est un bourg, à 7 lieues d'Agen.

Le gouverneur, en proie à sa rage et environné de satellites d'iniquité, lui demanda aussitôt son nom, sa patrie, sa race. L'illustre Confesseur ne répliqua rien si ce n'est qu'il était serviteur de Jésus-Christ, et qu'il se nommait Vincent.

Et comme ce témoin invincible du Christ ne répondait aux questions réitérées, sinon qu'il était serviteur de Jésus-Christ, et qu'il se nommait Vincent, le gouverneur, hors de lui-même et persuadé qu'il était méprisé, se leva de son siége, poussa des cris comme un furieux, et ayant enfoncé trois poteaux à une assez grande profondeur dans la terre, il commanda d'y attacher le Saint de Dieu et de le frapper sur tout le corps, à coups redoublés. Mais comme le cruel bourreau faisait voler la chair en lambeaux, sans arracher au Martyr un seul cri de douleur, — l'auteur de ce crime, l'ordonnateur de ces tourments, fut lui-même saisi d'épouvante et fit conduire le saint homme dans un lieu peu éloigné du temple. Ses membres une fois déliés, il se trouva, quoique déchiré dans tous ses membres, plein de force et d'agilité en son âme; il précédait d'un pas rapide ceux qui le conduisaient, et ivre de joie dans l'espérance d'avoir bientôt remporté la victoire et la couronne du martyre qui lui était préparée, il reprenait la lenteur de ceux qui le suivaient. Arrivé à l'endroit désigné, il attend pénétré d'allégresse le gouverneur qui doit donner à ses membres le repos, plutôt que la mort, lui apporter le triomphe plutôt que le trépas. Le gouverneur devenu d'autant plus cruel qu'il voyait le Saint plus joyeux, s'avance peu après au même lieu accompagné du démon. Le bourreau appelé à donner le dernier coup à l'homme de Dieu, est là présent. Le Martyr relève sa tête sans rien craindre, puis il tend de suite le cou au glaive qui va le mettre en possession de la béatitude d'une vie plus glorieuse. La tête du Bienheureux tombe donc sous le tranchant de l'épée, et l'âme triomphante s'en va recevoir la récompense du ciel.

Le corps déposé pour un temps à cause du témoignage rendu au nom du Christ, mais destiné à être repris glorieusement pour avoir part au bonheur de la vie éternelle, ce corps, dis-je, est confié à la terre, selon l'usage.

Or, que tout cela soit arrivé réellement, nous en avons la preuve et dans ce temple du démon aujourd'hui renversé, et dans le temple plus somptueux bâti en l'honneur du Martyr. Ensuite, depuis ce temps, jamais ce lieu ne fut témoin ni du culte sacrilège des payens, ni des apparitions des démons, — tant Jésus-Christ notre Seigneur se plut à répandre ses bienfaits sur ces contrées, à cause du sang béni et des prières du Martyr bienheureux.

Les membres du Saint demeurèrent cachés pendant plus de trente lustres, et, après un si long temps, le bienheureux Vincent apparut en songe à un chrétien fervent, et lui découvrant d'une manière précise le lieu de sa sépulture, lui ordonna de transférer son corps en un autre lieu nommé Pompejacum (1), à cinq milles de Nîmes (2). Les prêtres de Pompejacum, hommes saints et religieux, instruits par le récit de cette révélation, vinrent au lieu indiqué avec une grande foi et un profond respect. Là faisant des recherches attentives, ils trouvent, malgré tant d'années, le corps du saint Martyr, selon qu'il avait été révélé.

Ce corps, soumis à tant de supplices, est intact, aucune corruption ne l'a atteint, aucune dissolution ne l'a envahi, les vers ne lui ont pas fait sentir leurs morsures. Les membres du bienheureux Vincent, l'athlète du Christ, une fois tirés de la terre, sont portés par les fidèles au lieu choisi par lui-même dans sa révélation et placés respectueusement comme il en était digne, dans un tombeau, à Pompejacum.

Cependant la bonté divine voulut bien que les bienfaits du Martyr ne fissent défaut ni à l'un ni à l'autre lieu; l'un fut doté de la présence de son précieux corps, l'autre demeura illustre par ses miracles et ses vertus. Pour nous, nous croyons que la Providence divine, attentive aux besoins des hommes, a voulu que les membres de ce bienheureux Martyr fussent placés à Pompejacum, afin d'accorder des faveurs insignes aux habitants de ce lieu, en les rendant possesseurs d'un tombeau aussi saint. Prions donc le Seigneur notre Dieu qui daigne tant accorder à ses Martyrs parce qu'ils ont confessé son nom,

(1) Ce lieu fut appelé dans la suite *la paroisse Saint-Vincent.*

(2) *Nemetum.*

de ne pas permettre que, nous autres pécheurs, nous soyons privés de sa miséricorde; demandons-le, par Jésus-Christ notre Seigneur, à qui appartiennent l'honneur et la gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

Le culte de saint Vincent d'Agen a été très-répandu autrefois dans les Gaules, et il l'eût été davantage encore si l'éclatante renommée d'un autre saint Vincent, l'illustre Martyr d'Espagne, n'eût dans la suite fait confondre le Martyr d'Agen avec lui dans l'esprit des peuples et contribué ainsi à le faire oublier. Parmi les admirateurs de ses vertus nous trouvons saint Léonce le jeune, archevêque de Bordeaux (au VI[e] siècle), qui avait consacré une partie de sa fortune à réparer l'église élevée à Agen en l'honneur de saint Vincent et à lui en bâtir une autre dans son propre diocèse. Venance Fortunat, évêque de Poitiers, a consacré deux pièces de poésie à célébrer ces bienfaits du bienheureux évêque. Nous avons cru devoir reproduire ces deux morceaux destinés à rappeler aux hommes les mérites de notre Martyr.

I

« Sa vie fut courte si l'on en considère la durée; ses mérites glorieux en font paraître plus long le cours; sa foi a étendu ses jours trop restreints, en les comblant d'honneur. Il est mort et son âme devient pour jamais le partage du Christ; elle quitte la foule tumultueuse des hommes, et elle demeure unie à son Dieu. Appuyé sur lui, Vincent vivra pour l'éternité, et la gloire de son martyre sera comme la tige pleine de verdeur. Sa tête est tombée sous le glaive, dans la mort il a vu le triomphe, et un fils nouveau s'est envolé de la terre vers les cieux. Là où l'ennemi a vu le trépas, le Saint a trouvé les honneurs, et le bourreau lui-même est demeuré pour toujours sous le coup de la mort. Le misérable! il eût vaincu s'il eût été impuissant à immoler le Martyr; il lui tranche la tête, et lui donne le ciel.

« Leontius a accompli les vœux inspirés à sa piété par un amour tout nouveau pour le Saint; il a donné l'étain pour toiture au temple où reposent ses membres sacrés; et quoique déjà ce sanctuaire vénérable fût renommé par les mérites du Martyr, Leontius, cependant, a, par ses dons, ajouté à son éclat. Que les récompenses du salut se succèdent donc durant de longues années pour celui qui a fait ces choses, afin que cette demeure sacrée reçoive encore ses hommages (1). »

II

« Le monde entier a retenti de la renommée de l'adorateur du Très-Haut; il n'est aucun lieu où sa gloire brillante n'ait pénétré, mais il est digne, celui dont les mérites sont connus de l'univers, de voir des temples s'élever en tous lieux à son nom. Aussi, pour honorer le martyre du glorieux Vincent, de l'habitant du ciel, une demeure sacrée a surgi pleine de splendeur. L'évêque Leontius, empressé dans son pieux amour, l'a fondée autrefois, il l'a affermie dans un lieu délicieux que l'antiquité appelait Vernemetis et que la langue du gaulois nomme *le Grand-Temple*. Longtemps avant, la foi présageait que là un jour un temple mémorable s'élèverait en l'honneur de Dieu. Là aussi le Saint appuyé sur son amour pour le Seigneur, a donné des signes irrécusables de sa vertu puissante; alors que le prélat consacrait selon l'usage le temple du Très-Haut, le démon furieux s'enfuit à l'approche du Martyr. Un homme en proie aux attaques de sa méchanceté retrouve le salut : ses regards ont fixé le temple de Celui qui est plein de pitié, et c'est un remède à ses maux. Cette demeure puissante apparaît dans tout son éclat, tout y respire un calme divin, tout annonce que le Seigneur s'est plu à y fixer son séjour. D'un côté la beauté du lieu, de l'autre le parfum de la vertu appellent là les peuples; la splendeur du temple et leur propre salut les y convoquent. Celui qui, en édifiant ce monument vénérable, allume ainsi la pieuse ardeur des fidèles, moissonnera pour de telles œuvres de justes récompenses (2). »

(1) Lib. I, *Carm.* poema VIII.

(2) *Id. ibid. poema* IX. — *De basilica sancti Vincentii Vernemetis.*

—

XXXIV

PASSION

DE SAINT JUSTUS, JUSTE OU JUST,

ENFANT, MARTYR EN BEAUVAISIS, EN L'AN 287, — ÉCRITE, AU DIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

La Passion de saint Justus martyr eut lieu, le 2 du mois de septembre, dans un temps où le Seigneur permettait que le nombre des Saints allât se multipliant. Justus était donc âgé de neuf ans, et son oncle Justinianus ayant été emmené en captivité, l'enfant dit à Justinius son père :

—Mon père, j'ai eu une vision où j'ai appris qu'un homme de bien nommé Lupus a à son service mon oncle Justinianus dans la ville d'Amiens. »

Et le père dit à son fils :

—Que ferons-nous donc ? »

Tandis que Justinius cherchait lui-même dans la ville d'Auxerre à trouver à prix d'argent un homme qui voulût bien se joindre à lui pour aller délivrer Justinianus et qu'il n'en rencontrait aucun, Justus lui dit :

—Je suis, moi, résolu à aller avec vous.

—Mon fils Justus, lui dit Félicia, sa mère, comment pourriez-vous entreprendre un si long voyage? il y a à craindre qu'il ne vous arrive quelque malheur.

— Si Dieu le veut, reprit-il, j'irai, et si c'est son bon plaisir, j'en reviendrai. »

Et il ajouta :

— Prenez de l'argent, munissez-vous de provisions, et entreprenons le voyage que nous avons résolu, sous la conduite de Jésus-Christ. »

Étant donc sortis d'Auxerre vers la troisième heure, ils arrivèrent un soir au déclin du jour à la ville de Melun (1). Là, un homme aveugle et boiteux leur cria à la porte de cette même ville :

— O bienheureux Justus, réparez mes forces; je souffre extrêmement de la faim. »

Et l'enfant dit à son père :

—Donnez-lui de notre provision, et soulagez-le. »

Puis se dépouillant de son habit, il en revêtit le pauvre; ce dont son père commença à le reprendre. Et lui, répondit :

—Mais il est écrit : « Heureux celui qui a de « l'intelligence sur les besoins du pauvre et « de l'indigent, le Seigneur le délivrera au « jour mauvais. »

Le lendemain, ils sortirent et se mirent en route. En approchant de Paris, ils rencontrèrent un très-excellent homme, nommé Hippolyte, qui leur demanda de quelle province ils étaient. Ils lui répondirent :

— Nous sommes de la ville d'Auxerre, et nous allons à la recherche d'un captif. »

Et Hippolyte leur dit :

— Venez en ma maison ; je vous donnerai du vin et de la bière pour réparer vos forces.

Lorsqu'ils eurent mangé, ils se remirent en route, et arrivèrent à la rivière de l'Oise (1), mais ils ne trouvèrent pas de bateau. Or, Justus dit tout d'abord à son père Justinius :

— Voici que par une disposition de la miséricorde de Dieu un homme descend avec une barque; prions-le qu'il nous passe de l'autre côté. »

L'homme arrivant avec sa barque, ils lui dirent :

—Veuillez de grâce, ô notre ami, nous faire passer cette rivière; nous vous donnerons le prix de notre passage, et vous aurez fait une chose bonne à votre âme. »

Celui-ci leur ayant demandé qui ils étaient et d'où ils venaient, et eux lui ayant fait connaître qu'ils s'étaient mis en route pour aller à la recherche d'un captif, il les conduisit sur l'autre rive. Alors l'enfant dit à son père :

—Cherchez dans nos provisions et donnez à cet homme sa récompense. »

Mais sans vouloir aucun argent, il les laissa s'en aller, en leur souhaitant la paix.

Ils continuèrent donc en toute hâte leur voyage et arrivèrent à la ville d'Amiens. Là, ils se mirent à chercher Lupus le marchand, ou au moins sa maison, et lorsqu'ils l'eurent trouvé lui-même, ils lui dirent :

—Notre parent a été conduit captif dans ce

(1) *Milidonem castrum.*

(1) *Ad fluvium Isore.*

pays et nous avons appris qu'il demeurait avec vous. »

Celui-ci leur ayant demandé de quel pays était celui qu'ils réclamaient, quel était son nom, sa famille, Justinius répondit :

— Nous sommes des chrétiens de la ville d'Auxerre ; mon frère que nous cherchons, s'appelle Justinianus. » Et Lupus leur dit :

—Venez à ma maison et je vous y donnerai l'hospitalité; je vous montrerai mes serviteurs, et si parmi eux vous reconnaissez votre frère que vous êtes venu chercher, vous l'emmenerez avec vous, après avoir payé sa rançon. »

Étant entrés sur le soir dans la maison de Lupus, il leur montra douze esclaves, mais comme Justinianus ne se trouvait pas parmi eux, Justus portant ses regards d'un autre côté, le vit tenant à la main une lampe allumée, et s'écria :

— Notre parent est celui qui vient d'allumer cette lampe. »

Et cet esclave reprit :

— Comment me connaissez-vous; je ne vous ai pas vu au monde dans mon pays?

Or, pendant qu'il parlait ainsi, il y avait là un jeune soldat de Rictiovarus le persécuteur, lequel soldat se levant, alla en toute hâte rapporter cette nouvelle au tyran, et lui dit :

—Il y a dans la ville d'Amiens des hommes adonnés aux pratiques de la magie et faisant profession d'être chrétiens; que faut-il faire d'eux?

— Allez vite, reprit le gouverneur, et amenez-les devant moi; s'ils refusent de venir, qu'on les mette en prison jusqu'à ce que je les fasse paraître en ma présence. »

Les ministres du tyran s'en vont donc par la ville à la maison de Lupus; mais déjà ils ne trouvent plus ceux qu'ils cherchaient; Lupus leur avait dit pendant la nuit :

— Levez-vous, prenez votre parent et l'argent que vous avez apporté pour votre voyage, et retournez sans retard dans votre pays si vous ne voulez tomber entre les mains des satellites du juge. »

Lors donc que les ministres eurent annoncé au préfet que déjà ces hommes avaient quitté la ville, le tyran reprit :

— Que quatre hommes montent à cheval, les poursuivent en toute hâte et les forcent à revenir; s'ils s'y refusent, qu'ils les mettent à mort. »

S'étant mis à leur poursuite, ils les atteignirent à la fontaine Syrique, où se trouve un ruisseau appelé l'Aire (1). Là, Justinius dit à son frère :

— Reposons-nous un peu en cet endroit, puisque nous y avons de l'eau, et prenons quelque nourriture afin de pouvoir plus facilement continuer notre route. »

Mais Justus reprit aussitôt :

—Mangez promptement, car le préfet Rictiovarus a envoyé quatre de ses plus jeunes soldats à cheval; ils ont ordre de nous ramener ou de nous donner là mort. Pour moi, je vais veiller tandis que vous mangerez ; s'ils viennent, je leur parlerai ; et vous, pendant ce temps, vous vous retirerez dans cette caverne et vous vous y tiendrez cachés. »

Et après avoir parlé ainsi, regardant de loin, il les vit s'avancer, et ses parents se cachèrent à l'entrée de la caverne. Bientôt les ministres du préfet s'approchant, demandèrent à Justus où étaient ses proches et à quels dieux ils sacrifiaient. Mais il se contenta de répondre qu'il était chrétien, et comme il refusait de faire connaître la retraite des siens, un des soldats dit à l'un de ses compagnons :

— Tirez votre épée, coupez-lui la tête et emportons-la au préfet. »

Et lorsque cette tête eut été coupée, le corps se redressant demeura immobile, la saisit en ses mains, la plaça au-dessus de son épaule, et elle prononça cette prière au Seigneur :

— Dieu du ciel et de la terre, recevez mon esprit; car je suis innocent et mon cœur est pur. »

Et les ministres voyant les merveilles extraordinaires faites par ce corps, furent saisis d'une crainte prodigieuse; ils prirent la fuite et rapportèrent au tyran Rictiovarus ce qui s'était passé.

Les parents du bienheureux Justus ayant entendu de leur caverne la prière qu'il avait adressée au Seigneur, sortirent lorsque les persécuteurs se furent retirés, et virent le

(1) *Ad fontem Sirica, quod etiam rivolus nominatur Aragga.*

cadavre debout. Justinius dit alors à son frère Justinianus :

— Qu'allons-nous faire de ce corps ? »

Mais on dit que la langue de l'enfant leur adressa ces paroles :

—Retournez vers votre caverne : cherchez bien et vous trouverez une ancienne construction couverte de lierre; placez là mon corps. Quant à ma tête, emportez-la à ma mère, afin qu'elle puisse l'embrasser dans sa tendresse, et si elle désire me voir, qu'elle me cherche dans le paradis. »

Ceux-ci placèrent donc le corps en ce même lieu qui était environné de vieux murs, et reprenant en toute hâte leur chemin, ils arrivèrent après trois jours à Auxerre. Aussitôt Félicia, la mère de l'enfant, leur dit :

—Mais où est Justus, mon fils ? » Et Justinianus lui répondit :

— Il a trouvé la mort.

La mère s'écria aussitôt :

— Je vous rends grâces, ô mon Père, Dieu du ciel et de la terre, d'avoir bien voulu recevoir cette âme innocente et pure. Et vous, ô Justus, mon fils bienheureux, qui avez été digne du martyre, priez pour moi. »

Puis après avoir prié en versant beaucoup de larmes, elle plaça la tête du Martyr dans un linge blanc et la suspendit dans sa maison. Lorsque la nuit fut venue, non-seulement la maison, mais la ville tout entière devint resplendissante de lumière par la vertu divine.

Or, en ces jours, le pontife de la ville était un prêtre de Dieu, nommé Amator. S'étant levé de grand matin pour l'office de la nuit, il dit à ses frères :

—J'ai vu une lumière éclatante au-dessus de la maison de Justinius, toute la ville en a été illuminée ; allez donc sans retard et informez-vous de cet événement. »

Trois prêtres s'y rendirent aussitôt et demandèrent à Justinius quelle avait été la cause de cette grande lumière. Il leur répondit :

—Mon fils Justus est mort dans une région éloignée. Les soldats du préfet Rictiovarus, le persécuteur, nous ont poursuivis alors que nous nous enfuyons en toute hâte ; ayant saisi mon fils, ils lui ont coupé la tête et s'en sont retournés. Pour nous, nous avons enseveli son corps au lieu même, près d'une fontaine appelée Syrique, au territoire de Beauvais, mais nous avons apporté sa tête, afin que sa mère pût l'embrasser encore une fois. Lorsqu'elle eut été placée dans notre maison,—à la troisième heure de la nuit, une lumière est venue du ciel; voilà pourquoi, par la volonté de Dieu, notre maison et la ville entière ont paru illuminées. »

Les prêtres envoyés par le pontife, s'en revenant pleins d'admiration, annoncèrent cette nouvelle à leurs frères et à Amator; puis, tressaillant d'allégresse d'un martyre si saint, tous rendirent grâces au Dieu tout-puissant. Le pontife donna l'ordre de préparer une châsse et des flambeaux avec leurs candélabres, d'apporter les restes du Martyr à la sainte église, et de les placer dans le sanctuaire de la maison de Dieu, à l'endroit même où il avait résolu de reposer après sa mort. Or, pour compléter ce témoignage d'une bonne œuvre, une jeune fille âgée de seize ans et venue au monde en cette ville, privée de l'usage de ses yeux, cria en disant :

— O saint Justus, priez pour moi le Seigneur votre Dieu en qui je crois et que je confesse, afin qu'il donne à mes yeux la lumière. »

Et aussitôt, la vertu divine se montrant favorable, ses yeux furent ouverts. Les prêtres virent la gloire de Dieu, et tous le louèrent et le bénirent, parce que un grand miracle avait été offert à leurs regards.

A ce Dieu en qui les nations croient, soient l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

NOTES

Les Martyrologes indiquent deux enfants martyrs, — l'un, du nom de Justus ou Just ; l'autre, de Justinus ou Justin ; le premier à Beauvais, le second à Louvre (Seine-et-Oise).

Sont-ce bien deux Saints différents ou bien le même, sous deux noms distincts ? Voilà ce que nous ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que la vie en vers latins de saint Justin, attribuée au vénérable Bède,

qui vivait au VIIe siècle, n'est qu'un décalque de la Passion en prose de saint Just, dont on vient de lire ci-dessus la traduction (1).

Saint Just de Beauvaisis est du 18 octobre, et saint Justin de Louvres du 1er août. Tous deux ont souffert au IIIe siècle.

Voici ce qu'écrivait, en 1755, l'abbé le Bœuf, tome V de son *Histoire du diocèse de Paris*, article *Louvre (sic)* :

« Louvre existait un peu avant la fin des persécutions de l'Église, puisque saint Justin y a souffert le martyre : *In territorio Parisiacenti in ipso loco qui dicitur Lupera, Passio sancti Justini Martyris*, disent les premières copies du Martyrologe Hiéronymique au 1er août. Mais dans ces temps reculés, il ne faut pas borner l'étendue du territoire de Louvre à celle qu'il a aujourd'hui. C'était alors la dernière bourgade du Parisis de ce côté-là, mais dont le terrain comprenait au moins en partie la haute montagne dite Montmelian.

« Il reste outre cela une tradition que saint Rieul, venant de Paris à Senlis, pour y annoncer la foi, s'arrêta à Louvre parce qu'on y adorait une idole de Mercure; qu'il la toucha de son bâton en prononçant le nom de Notre-Seigneur, et qu'à l'instant elle tomba : qu'il instruisit quelques payens en ce lieu et leur conféra le Baptême : et que c'est en mémoire de cet Apostolat de saint Rieul qu'il y a encore dans ce lieu une église qui porte son nom avec celui de la Vierge, et que l'on y solennise sa Fête. Cette église est contiguë et collatérale à celle de Saint-Justin...

« Au reste, on ne connaît dans la France aucun lieu qui porte le nom de Louvre après le bourg en question, qu'un quartier de Paris, sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, lequel avait ce nom sous le règne de Philippe-Auguste, et qui l'a donné au célèbre château qui y a été bâti. On trouve bien au diocèse de Cambray un Louvroil, qui paraît être un diminutif de Louvre; au diocèse d'Amiens, Louverchies, qui est le mot de Louvre allongé et d'autres semblables; mais le village de Louvre, devenu maintenant bourg, est le seul de son nom dans le royaume. On pourrait m'objecter que selon certains Actes du martyre de saint Just, il y avait un lieu de ce nom, de *Lupera*, au diocèse de Beauvais, et que c'est aujourd'hui la petite ville de Saint-Just, sur la route de Paris à Amiens : mais je suis persuadé que ce n'est que dans des copies récentes de ces Actes, que l'on a mis *Lupera* en place de l'ancien nom, qui était *Sinomovicus*. Car, c'est ainsi que j'ai lu dans les plus anciens Actes manuscrits de ce Saint qui me soient tombés entre les mains ; *Ibi est locus antiquâ appellatione Sinomovicus, ubi fons dictus Sirica exoritur, cujus decursum Araïa rivus excipit*, et il n'y a pas un mot de *Lupera*...

« Il y a dans ce bourg (Louvre), deux églises parallèles qui ne sont séparées que par un passage. La plus ancienne... est celle de Saint-Rieul, *sanctus Rogulus*... Sa construction paraît être de la fin du XIe siècle ou du commencement du suivant...

« Un peu au-dessus de cette église, eu égard au terrain qui monte, est l'église paroissiale du titre de Saint-Justin, Martyr du lieu. Elle a à l'occident un portail qui paraît être du même temps que celui de l'autre église (XIIe siècle)...

« On possède dans cette église de Saint-Justin, quelques reliques du patron qui furent tirées de sa châsse, conservée à Notre-Dame de Paris,... par l'évêque de Paris, Pierre de Gondi, l'an 1571, suivant le certificat qui accompagne ces reliques, dont voici la teneur : *Ista portio Capitis divi Justini Martyris et una de costis sacri Corporis ejusdem Sancti in insigni Ecclesiâ Parisiensi quiescentis, fuerunt datæ et concessæ venerabili Curato Ecclesiæ Parochialis dicti sancti Justini de Lupera Parisiensis Diocesis et devotis habitantibus parochianis dicti loci*, etc...

« Il résulte de cette attestation que l'on ne peut pas dire que la tête de saint Justin eût été portée à Auxerre, ainsi que l'Histoire l'assure.

(1) Voici le titre et le début des Actes en vers, attribués à Bède :

SANCTI AC BEATISSIMI JUSTINI MARTYRIS PASSIO.

Quando Christus Deus noster
Natus est ex virgine,
Edictum imperiale
Per mundum insonuit,
Quatenùs totius orbis
Fieret descriptio.......

Voyez les Œuvres du vénérable Bède, édition de Cologne, 1612, in-folio, tome III, col. 266 à 276.

« Quoique le tombeau de ce Saint ait dû être autrefois à Louvre, puisqu'il fut martyrisé en ce lieu, on n'en a aucun souvenir, non plus que du temps auquel il fut tiré de ce tombeau, et de celui auquel il fut porté à Paris. On croit que ce fut du temps des Normands. Il paraît que le sépulcre de ce Saint a dû être à l'endroit où est l'une ou l'autre des deux églises. La bannière de la paroisse représente la sainte Vierge, saint Rieul, évêque de Senlis et saint Justin, enfant, entre les deux (1). »

L'abbé le Beuf écrivait, en 1743 (T. I de ses *Mémoires concernant l'Histoire... d'Auxerre*, p. 847 et 848) :

« Simon Tribolé, natif d'Auxerre, prieur de Saint-Eusèbe, mourut en 1583. Il fut zélé pour l'établissement de l'Office de saint Just en son Église, *sur ce que la tradition est que le lieu où était la maison du père de ce saint Enfant, se trouve aujourd'hui dans l'enceinte de la Paroisse.* »

Voilà tout ce que nous avons pu trouver (et c'est bien peu), sur la mémoire de saint Just.

XXXV

ACTES

DE

SAINT FLORENTINUS OU FLORENTIN,

DE SAINT HILARIUS, HILAIRE OU HILIER

ET DE

SAINT APHRODISIUS OU APHRODISE,

MARTYRS, A SUIN (2), DANS LE TERRITOIRE D'AUTUN (3), — ÉCRITS AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN MOINE DE L'ABBAYE DE BONNEVAL (4).

—

PROLOGUE.

Votre Révérence m'a commandé une chose ardue et difficile, et depuis elle ne cesse de me pousser par ses ordres réitérés à remplir sans retard la tâche qu'elle m'a imposée. La grandeur de la chose me persuadait la résistance, mais, enfin, prenant confiance en Celui qui a dit : « Tout est possible à celui qui croit, » je me suis mis résolument à l'œuvre afin de satisfaire votre Béatitude. Si par hasard vous ne trouvez pas cet écrit en tout à la hauteur de son sujet, vous ne devrez pas hésiter à vous l'imputer à vous-même qui n'avez pas craint d'imposer à de faibles épaules un fardeau trop pesant. Cependant, la victoire des Martyrs ne perdra rien pour cela de sa valeur, car elle a reçu sa perfection de Celui dont le nom seul a pu les rendre courageux et vainqueurs, de Celui qui, dans son Évangile, leur a donné l'audace d'une espérance inébranlable et leur a promis de combattre réellement avec eux.

« Ils se saisiront de vous, dit-il, et vous « persécuteront ; ils vous traîneront dans les « synagogues et les prisons ; vous serez con« duits devant les rois et les gouverneurs à « cause de mon nom. Or, cela vous arrivera « afin que vous rendiez témoignage. Arrê« tez donc bien dans votre cœur de ne point « penser à l'avance comment vous répon« drez, car je vous donnerai un langage et « une sagesse auxquels tous vos ennemis ne « pourront résister. Vous serez livrés par « vos pères et vos mères, par vos frères, vos « parents et vos amis ; on en fera mourir « beaucoup d'entre vous. Vous serez un ob« jet de haine pour tous les hommes à cause « de mon nom, mais un seul cheveu de « votre tête ne se perdra pas ; par votre « patience vous posséderez vos âmes. »

Ailleurs Il ajoute : « Quiconque m'aura « confessé en présence des hommes, le Fils « de l'homme le confessera en présence des « Anges. » Et ailleurs : » « Quiconque aura « persévéré jusqu'à la fin, sera sauvé. »

L'histoire des bienheureux Florentin et Hilaire est racontée ainsi : La rage de la persécution vandale et la fureur des ennemis pressaient durement en tous lieux les populations gauloises, et la nation Vandale sortie des extrémités de la Gaule, des lieux où coule la rivière appelée Vindelicus (1), qui a donné

(1) *L. c. sup.* p. 468 à 473.— Voyez aussi p. 538.

(2) *Pseudunum*, et par corruption *Seudunum* ou *Sedunum*.

(3) *In Æduis.*

(4) Eure-et-Loir.

(1) Aujourd'hui *la Sorgue*. Cette petite rivière

son nom à ce peuple, avait couvert de ses ravages la plus grande partie de cette contrée. Alors, le bienheureux Florentin encore engagé au service militaire, habitait le petit pays de Dume *(Dusinensem)*, situé aux confins de l'Autunois (1). Quelque temps auparavant, ayant renoncé à la milice terrestre dans laquelle il était resté, et à laquelle il avait prêté son bras et ses armes par contrainte, il passa sans réserve sous les étendards de Jésus-Christ pour y combattre contre le prince du monde; il s'y consacra tout entier, et résolut fermement d'y persévérer et d'y mourir.

Les reins ceints, et ayant sans cesse en main le flambeau ardent des bonnes œuvres, il se renonça lui-même et porta sa croix; il fut crucifié au monde et le monde devint pour lui comme crucifié. Inébranlable dans la foi, il agit vigoureusement contre les embûches du démon et suivit Jésus-Christ sans regarder en arrière. Il s'adonnait à toutes les œuvres de piété; libéral avant tout dans ses aumônes, il ne refusait à personne les services de la miséricorde, mais il enseignait par la parole à tous ceux qu'il pouvait, —et c'est là la première des œuvres de miséricorde; il leur enseignait, dis-je, à déposer l'infidélité, à abandonner les sentiers de l'erreur, à aimer la lumière de la foi et à marcher dans les voies de Jésus-Christ. Il offrait à tous à imiter les exemples de sa vie sainte, comme lui-même imitait Jésus-Christ.

Je dirai seulement un mot de son abstinence. Car il avait entendu ce langage de l'Apôtre : « Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché les autres, je ne sois réprouvé moi-même.» Elle fut telle cette abstinence, qu'elle semble presque incroyable. Après avoir embrassé dans toutes ses rigueurs ce genre de martyre, et avoir ainsi allumé l'amour divin jusque dans les profondeurs les plus intimes de son âme, il arriva comme par une conséquence naturelle à l'autre martyre, et c'est ce que je vais entreprendre de raconter avec l'aide de Dieu.

La nation barbare et si cruellement impie dont j'ai parlé, promenait çà et là le glaive de sa férocité, sans faire grâce à aucune ville ni à aucun peuple; elle renversait les châteaux-forts, brûlait les lieux habités, égorgeait et répandait partout la terreur. Elle parvint donc avec Crocus son chef, au bourg de Suin, où le bienheureux Florentin s'appliquait à la pratique des vertus, en la société d'Hilaire, homme vraiment juste. La multitude, attirée par la renommée de ses vertus, accourait vers lui de toutes parts, et les bienfaits de sa piété et de sa sainteté répondaient aux espérances de cette foule; aussi fut-il bientôt connu comme chrétien, de Crocus, le chef Vandale, homme plongé dans l'aveuglement du paganisme et adonné au culte des idoles. Comme la sagesse est en exécration au pécheur, et que les insensés détestent toujours ceux qui fuient le mal, Crocus ordonna d'amener de suite le Saint devant lui. Mais brûlant de l'amour du martyre il s'y transporta de lui-même.

Lorsqu'il fut en présence du chef, celui-ci fixant sur lui ses regards, entama l'interrogatoire suivant :

— Quel est ton nom?

— Je suis Chrétien, c'est là mon nom, ma dignité par excellence.

— Je te demande ton nom et non ta profession.

— Ce nom que vous cherchez avec tant de zèle est Florentin, je le tiens de mes parents; quant à moi je me nomme Chrétien.

— Quel est ton emploi?

— Je suis soldat, non d'un prince quelconque, mais du Christ, du Dieu tout-puissant.

— Es-tu libre ou d'une condition servile?

— Avant d'être régénéré par le baptême dans le Christ, avant d'être devenu, au prix de son sang précieux, l'affranchi de sa grâce et d'avoir été délivré de la dette originelle, j'étais esclave du péché, je l'avoue. Si vous voulez connaître ma personne et mon rang, —selon le monde, je suis de condition libre.

— J'ai appris que tu avais été soldat et engagé pendant quelque temps au service des princes; qui t'a rendu à la liberté? »

L'homme de Dieu, rempli de l'Esprit-Saint, répondit :

— Lorsque j'étais dans la milice et sous les étendards, je suis arrivé à avoir pour solde

sort de la fontaine de Vaucluse et se jette dans le Rhône par deux embouchures près *Sorgue*, bourg à 3 lieues nord d'Avignon.

(1) *Finibus Aeduorùm non longè tractum.*

jusqu'à cent sous d'or; mais la compassion pour les pauvres et l'amour pour mon Dieu, qui, par ces paroles : *Faites l'aumône, et tout pour vous sera pur*, frappait les oreilles de mon cœur et me portait à Le suivre parfaitement, me firent distribuer mon avoir aux indigents. Je renonçai à la milice temporelle, aux armes ensanglantées, à la bonne chair; je me donnai tout entier au service du Seigneur, afin de combattre sous ses étendards, et je me rangeai sous ses ordres, afin que son nom fût glorifié en moi, afin de devenir vainqueur de mes ennemis par lui-même, le vainqueur glorieux de la mort, afin de le faire régner en moi, lui, le seul Prince, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le Créateur et le Maître de toutes choses, lui qui vit et règne à jamais, lui dont l'empire n'aura point de terme. »

Crocus dit :

— Obéis-moi et prête l'oreille à mes paroles : sacrifie aux dieux et mange des viandes de leurs autels, si tu veux vivre d'une vie tranquille et passer tes années dans la joie.

— Personne ne peut servir deux maîtres, (reprend le bienheureux Florentin) ; mon Dieu est le Dieu de la sobriété et de la mansuétude, l'auteur de la chasteté, le zélateur de la piété, le docteur de l'humilité, le maître de la tempérance, le porte-étendard de toutes les vertus; il dirige et gouverne les hommes, et ainsi il les conduit à la vie éternelle dans les cieux. Mais vos dieux à vous, sont des démons pleins de perversité, ils n'aiment que le mal et sont opposés à tout bien. Comment donc pourrai-je rendre un culte aux idoles, accomplir l'œuvre des esprits immondes, abandonner mon Dieu et rejeter loin de moi toute œuvre de piété?

— Mais, ajoute Crocus, si nos dieux sont si dignes de haine et d'horreur, si leurs pensées sont en tout contraires au bien, comment se fait-il qu'ils s'occupent de nous défendre et de combler de gloire les rois et les princes ?

— Vous vous trompez, Crocus, (répond le Bienheureux), si vous vous imaginez que vos démons vous donnent leur appui et concourent à votre défense; loin d'exalter en aucune manière les princes et les rois, ils cherchent bien plutôt leur malheur et leur ruine; ils cherchent à les plonger dans l'humiliation et les peines éternelles.

« A notre Dieu seul appartient l'empire; les biens temporels sont accordés aux bons et aux méchants, selon les décrets de sa justice et de sa providence équitable. Pareilles choses ne sont pas en la puissance d'êtres immondes qui ne sont pas des dieux, mais des démons; ils n'ont sur la créature et sur les choses de la créature de pouvoir qu'autant que le vrai Dieu leur en accorde. Comprenez donc combien votre culte est contraire à notre foi chrétienne; dans notre religion est la lumière, mais vous ne la connaissez pas; votre intelligence est obscurcie par les ténèbres et vous ne pouvez apprécier l'éclat de la vérité, parce que vous demeurez dans les ténèbres; vos pensées sont des pensées d'orgueil et d'avarice; vous avez de la haine pour la paix; tout ce qui est inique — comme chercher la guerre, semer la discorde, — vous plaît, et ce qui est selon la piété et la pudeur vous déplaît. Telles sont les inspirations de vos dieux.

— Moi, dit Crocus, je suis philosophe; j'ai appris la philosophie des premiers maîtres; je ne trouve rien de solide, ni de fixe dans tes discours. Approche et sacrifie à nos dieux, mange de leurs sacrifices; ton Dieu te le pardonnera, parce qu'en sacrifiant tu obéis aux ordres du roi. Je te vois accablé de maigreur, une pâleur excessive t'a enlevé ta beauté première; la faiblesse de ta voix nous indique que tu tombes d'épuisement; tu ne saurais certainement soutenir en aucune manière les supplices qui te sont préparés; sacrifie donc et ne nous force pas à multiplier tes souffrances.

— Si vous voulez m'entendre (s'écrie le bienheureux Florentin), vous vous ferez chrétien, et quand vous aurez connu le vrai Dieu, les démons impurs ne pourront plus vous nuire; ils sont en vérité immondes de tout point et contraires à tout bien. »

Crocus irrité ordonna de briser les dents au saint Martyr, en lui frappant la bouche, et de lui meurtrir le visage.

— Garde-toi de blasphémer nos dieux, dit-il; je te ferai couper la langue, parce que tu as parlé indignement contre eux. »

Plein de joie et d'allégresse dans le Seigneur, le bienheureux Florentin supporta ce supplice avec patience. Son espérance était inébranlable; son nom était écrit dans les cieux et consigné dans le Livre de vie; la

vraie foi et la vraie charité remplissaient seules son cœur. Mais l'Esprit-Saint qui agissait en lui fit un miracle éclatant pour manifester sa puissance. Le Christ pour qui il souffrait vint le consoler, — le Christ qui a promis d'assister lui-même les siens au milieu de leurs souffrances et de leur donner la science, quand il a dit : « Lorsqu'on vous livrera à vos ennemis, gardez-vous de penser à l'avance comment vous devez parler, car ce n'est pas vous qui parlez alors, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. »

Bientôt la langue du Martyr fut coupée, et lorsqu'il ouvrit la bouche, l'ouverture de la gorge apparaissait presque comme un abîme, et cependant il continua à parler comme s'il n'eût pas subi l'amputation de ce membre, et des paroles éloquentes attestaient la foi du témoin de Jésus-Christ.

— O homme vraiment insensé, s'écria-t-il, vous pensez m'infliger un supplice, en me faisant briser les dents et couper une langue de chair, l'instrument de mon gosier? Mais en agissant ainsi vous me préparez le repos de la vie et vous rendez ma vertu plus éclatante, en sorte que je pourrai vous parler encore avec plus de précision, de clarté et de savoir de cette foi que je vénère du fond de mon cœur. Donnez-m'en la permission, et je briserai vos statues, et vous reconnaîtrez avec évidence que ceux qui les habitent ne sont pas des dieux. Je vous propose une chose: si ces dieux ne me font aucun mal, vous mépriserez leur culte mensonger; si au contraire je ressens leur courroux, je promets de les honorer.

— Eh bien, reprend Crocus, j'y consens.»

Alors le bienheureux Florentin, plein de foi et invoquant du fond de son cœur Jésus-Christ, son secours, brisa tous les simulacres des démons qui étaient en ce lieu, et de plus empêcha par ses prières les démons eux-mêmes d'y faire leur demeure. Mais pour que la vertu du Seigneur parût plus éclatante dans les saints Martyrs (Hilaire, destiné lui aussi à subir bientôt la mort, s'était uni à Florentin dans cette œuvre), les esprits malins s'emparèrent de Crocus et de quelques-uns de ses ministres, et se mirent à les tourmenter. En proie à de terribles tortures, ces hommes se jetèrent aux pieds du bienheureux Florentin, et le peuple saisi de crainte l'implorait en criant : « Il n'y a point d'autre Dieu que le Dieu des chrétiens.» Afin d'accroître et d'affermir davantage la foi de ce peuple, il les guérit et empêcha les esprits méchants de leur faire aucune blessure.

La vertu du Seigneur étendait de plus en plus ses effets, et un grand nombre renonçant aux idoles, reconnaissaient Jésus-Christ pour leur Sauveur et le proclamaient hautement; puis devenus les membres du Christ, ils entouraient les martyrs de Dieu des témoignages de leur amour et de leur respect. Mais comme l'envie a toujours coutume d'être opposée à la vertu, des hommes pervers redoutant la faveur d'un jugement équitable, excitent, stimulés par cette crainte, le roi Crocus contre les Martyrs. « Sans doute disent-ils, ils ont brisé les simulacres, et fait bien des choses mais c'est au moyen de la magie, ils sont les adorateurs de nous ne savons quel Dieu : ils n'honorent pas le véritable. »

Poussé par ces discours et autres semblables, Crocus fit reparaître le bienheureux Martyr en sa présence.

— Tu sais bien, dit-il, à quels dangers nous avons exposé notre empire à cause de toi. Nous ignorons quelles ressources magiques sont en ta puissance, et par quels moyens tu as imposé silence à nos dieux, — nos gardiens. Ils sont chassés de notre contrée où ils avaient établi leur séjour; ils ne s'inquiètent plus de prendre soin de nous, et c'est parce qu'ils ne sauraient supporter sans indignation de voir que toi seul as du pouvoir sur nos gens. Un grave danger nous menace si nous sommes abandonnés de ceux à la puissance desquels nous avons confié notre vie. »

Comme il se livrait à ces transports, un certain Aphrodise, homme de grande naissance mais plus grand encore par son nom de Chrétien, répondit au nom des autres secrétaires dont il était le premier :

— A cause de Celui qui nous a donné le salut, nous en a fait sentir le bienfait et a illuminé le sens de notre esprit, le nom chrétien est vraiment grand. Ne soyez donc pas assez osé pour nier notre Dieu et lancer des blasphèmes contre ses serviteurs, de peur que cela ne demeure pas impuni pour vous. »

Crocus, irrité, et répondant par des actes indignes à de dignes conseils, ordonna de couper la langue à cet homme, comme il avait fait déjà au bienheureux Florentin.

Mais il ne put l'empêcher d'exalter la foi ni de faire entendre des paroles inspirées par le Saint-Esprit. Ce même Esprit fut aussi puissant à opérer en lui que dans le bienheureux Florentin. Ainsi, ce vrai témoin annonçait dans un langage plus net encore que de coutume Jésus-Christ qui le faisait parler, il reprenait le roi pour une action aussi infâme, et les louanges de Dieu sortaient de sa bouche — plus belles et plus éloquentes.

Or, le saint martyr Florentin, offrant sans discontinuer au Seigneur les gémissements plaintifs de son âme, s'efforçait d'obtenir par ses prières de pouvoir dignement consommer son martyre et de voir ses compagnons persévérer dans leur ferveur. Cependant comme le roi criminel ne pouvait fléchir en rien des hommes affermis par la vérité, et qu'ils confessaient Jésus-Christ avec encore plus d'ardeur en sa présence, il rendit la sentence que l'on eût à trancher la tête aux Martyrs, à Florentin et à Hilaire, émule de sa vie et de ses vœux. L'ordre à peine reçu, le bourreau se hâta de le mettre à exécution, et les Martyrs, consommant leur victoire par une fin si glorieuse, arrivèrent heureusement au royaume des cieux, pour être unis éternellement à Celui qu'ils avaient aimé jusqu'à la mort, — à Jésus-Christ notre Seigneur qui se montre en tout temps plein de tendresse pour ceux qui combattent pour Lui et se fait le rémunérateur fidèle de ceux qui remportent la victoire.

Crocus, en punition de son crime, fut saisi d'une grave douleur en son corps; il tomba sans force et perdit de plus la vue. Comme il ne trouvait en aucun lieu un remède à ses maux et que déjà il était sans espérance, la bonté divine lui vint en aide de la manière suivante. Il se prosterna tout entier en présence du corps du Martyr et confessa qu'il avait fait le mal. Aussitôt, par les mérites des mêmes Martyrs qui avaient appris du Maître de tout bien à rendre le bien pour le mal, il recouvra la vue et la santé. Mais, afin de témoigner sa reconnaissance pour un tel bienfait, il ordonna de transporter les corps avec respect après les avoir enveloppés de linceuls et de les ensevelir avec honneur dans le lieu de sa résidence; le peuple les accompagna avec un soin empressé et une grande joie. Les corps furent confiés au tombeau, le cinq des kalendes d'octobre, et des miracles éclatants eurent lieu à la louange de notre Seigneur Jésus-Christ. Les Martyrs ont reçu leur récompense; nous croyons qu'ils vivent dans tous les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

Les corps des saints Martyrs Florentin et Hilaire furent recueillis avec respect par les anciens et ensevelis dans un lieu convenable; mais dans la suite des ans l'incurie de quelques-uns laissa tomber en ruine ce lieu que la vénération portée aux Martyrs avait soigneusement orné. Il s'écoula donc un long temps; de jour en jour les constructions élevées au-dessus des saints corps allaient s'affaissant, la vétusté les faisait s'entr'ouvrir, les tombeaux des Martyrs n'étaient garantis ni contre la pluie ni contre les vents, et ainsi la vénération pour ce même lieu se refroidissait, l'empressement du peuple devenait plus tiède. Un vénérable abbé, nommé Aurélien, qui avait été donné à l'église d'Autun pour archidiacre en ce temps, ayant examiné toutes choses avec une sollicitude vraiment ecclésiastique, s'aperçut de cette négligence; de plus, il fut instruit du mérite de ces Martyrs ensevelis entre des murs si peu dignes et presque ruinés; il se prit donc à examiner avec une inquiète attention comment il pourrait transférer les ossements bienheureux en des demeures plus décentes.

Ayant fait part de son pieux projet non-seulement aux clercs, mais à l'évêque de son diocèse, il vint à bout avec l'aide de Dieu d'exécuter ce qu'il désirait si ardemment, et il transporta les saints corps où il avait résolu.

Les Bollandistes jettent des doutes sur l'authenticité des Actes de saint Florentin, pour la raison suivante : leur auteur vivait 600 ans après les Martyrs; il n'avait aucun monument ancien devant les yeux, et la preuve repose sur les excuses contenues au commencement de ces Actes, sur la difficulté que présente un tel travail.

Or, il n'y a pas là de quoi rejeter ces Actes : 1° L'auteur indique suffisamment qu'il avait devant les yeux d'anciens documents, dans

ces paroles : *B. Martyrum Florentini et Hilarii historia facti hujusmodi ordinem prosequitur.* 2° Ces excuses sont communes chez les pieux écrivains du moyen âge; leur humilité les portait à se regarder comme indignes d'écrire la vie des Saints. Ils voyaient une difficulté grave à formuler un récit de médiocre étendue quand ce récit était destiné à devenir public, à être lu dans les maisons religieuses, etc ; ils redoutaient même souvent d'écrire une simple lettre d'avis. Ainsi le voyons-nous par les excuses dont saint Bonaventure fait précéder et suivre sa lettre des *vingt-cinq Mémoriaux*. Un tel langage ne sent donc pas l'ineptie, comme le dit assez légérement le critique, mais l'humilité profonde des hommes du moyen âge. Nous trouvons — nous autres, — un gage de sincérité là où les Bollandistes ne témoignent que des dédains.

Au reste, ces Actes écrits en fort mauvais latin semblent avoir eu pour auteur un homme plus saint que lettré, — ce qui nous confirme dans la pensée qu'il n'aurait point osé inventer la moindre chose sur les Martyrs.

XXXVI

PASSION

DE SAINTE FIDES (1) OU FOI,

DE

SAINT CAPRASIUS OU CAPRAIS

ET DE SES COMPAGNONS

PRIMUS OU PRIME ET FÉLICIANUS OU FÉLICIEN,

TOUS MARTYRS A AGEN, VERS L'AN 287, — ÉCRITE AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

—

PROLOGUE.

Tandis que nous nous efforçons de décrire les mérites insignes des souffrances de ces grands et illustres Martyrs, Caprais et la vierge Foi, — loin de pouvoir élever notre discours à la hauteur d'un tel sujet, nous le sentons défaillir. L'antiquité, digne émule de leurs actions et de leurs vertus, a voulu que leur mémoire fût connue des chrétiens et se recommandât à leurs hommages, plus par la cessation des crimes que par des monuments. J'ai donc touché d'un style chancelant quelques points seulement pris entre un plus grand nombre dont j'ai trouvé le récit. Mais par où entrer en mon sujet, lorsque tout ce qui honore ces bienheureux Martyrs est si digne d'être conservé? Quand j'aurais toute la science des docteurs et le coloris brillant des poëtes, je me reconnaîtrais impuissant à raconter leurs louanges si sublimes, et même à tenter pareille entreprise; car, il est plus facile d'apprécier les mérites des bienheureux Martyrs Caprais et la sainte vierge Foi par leurs prodiges, que de les faire connaître convenablement par nos éloges.

Cependant, quoique notre esprit trop aride ne nous fournisse pas les ressources nécessaires à une semblable tâche, la dévotion sincère de notre cœur ne nous laisse aucun repos et nous excite intimement à porter les hommes à marcher sur les traces de ces Saints, et à leur faire connaître leurs exemples; de la sorte, si nous cessons de louer les Saints parce que notre langue se trouve trop inférieure à cet office, au moins par notre volonté nous leur témoignons toute la ferveur de notre foi.

Ayant donc entrepris de raconter cette Passion bienheureuse, selon que la bonté divine voudra bien nous en donner la force, nous nous efforcerons de rappeler quelques-unes des choses plus nombreuses qui sont contenues çà et là en plusieurs écrits, avec la fidélité et la ferveur qu'ont eues nos devanciers à nous transmettre l'histoire de ce martyre; car les événements divers qui se sont succédés n'ont pas encore détruit le souvenir de cette chose importante. De plus, les lieux ou les cités qui possèdent les restes de chacun de ces Martyrs, sont regardés comme illustres, et cela à juste titre, parce que ces Saints ont sacrifié leur vie pour Jésus-Christ notre Seigneur.

—

(1) Au génitif, — *Fidis.*

CHAPITRE PREMIER.

Sainte Foi était de la cité d'Agen (1) et elle naquit d'une famille qui comptait des ancêtres illustres. Habitante de cette ville par sa naissance, elle en devint la patronne par son martyre; noble par une longue suite d'aïeux du plus haut rang, elle devint plus noble encore par la grâce; car, revêtue de la robe sans tache de la virginité, brillante de l'éclat de la foi en Jésus-Christ notre Seigneur, elle répandit au loin comme un parfum de suavité. La première dans la ville d'Agen, elle donna à tous les fidèles le glorieux exemple d'un martyre sublime; elle voulut perdre la vie temporelle, afin d'entrer en possession de la vie éternelle. Dès sa première enfance elle aima Jésus-Christ comme son Dieu et son créateur; au temps de sa Passion son âge était celui de la jeunesse, mais sa maturité et ses œuvres annonçaient un autre âge. La beauté brillait dans toute sa personne, mais plus belle était son âme; belle au suprême degré était la candeur de sa virginité et la douce joie de son visage.

Donc, en ce même temps, entrait dans la ville d'Agen un gouverneur plein de scélératesse, appelé Dacien, envoyé par les empereurs profanes, Dioclétien et Maximien, qui gouvernaient alors l'empire romain. Il venait, poussé par la ruse du diable à récompenser par des bienfaits les sacriléges et à infliger les peines les plus atroces aux chrétiens qui se tenaient cachés par crainte. Il ordonna aussitôt d'amener la bienheureuse vierge Foi et de la faire comparaître devant lui. Elle s'offrit d'elle-même aux ministres du tyran, et fortifiant son corps du signe de la sainte Croix, elle adressa au Seigneur la prière suivante : « Seigneur Jésus-Christ, qui aidez les vôtres en toute circonstance, assistez maintenant votre servante et mettez sur mes lèvres les paroles que je dois répondre en présence du tyran. » Puis armée de l'étendard de la Croix sainte, en ayant tracé le signe sur sont front, sa bouche et son cœur affermis par le Saint-Esprit, elle s'avança l'âme remplie de joie.

Lorsqu'elle fut en présence du gouverneur, il lui dit d'un ton doucereux :

(1) *Agennensium civitate oriunda fuit.*

— Quel est votre nom ? »

Et la Sainte répondit, sans le moindre sentiment de frayeur :

— Je m'appelle Foi par mon nom et mes œuvres (1) ?

— Quelle est votre religion et votre croyance?

— Je suis Chrétienne depuis ma première jeunesse ; je sers Jésus-Christ mon Seigneur de toute la ferveur de mon âme, je confesse son nom et je m'abandonne à Lui avec une confiance sans bornes. »

Le rusé gouverneur, feignant un grand calme, ajouta avec encore plus de bonté :

— O ma jeune enfant! recevez un conseil vraiment avantageux à votre beauté et à votre jeunesse. Quittez cette religion, et offrez des sacrifices à notre très-sainte Diane : elle est du même sexe que vous. Pour moi, je vous comblerai de riches présents. »

Sans faire le moindre cas de pareilles promesses, la vierge du Christ répondit :

— J'ai ppris par les traditions de nos pères que tous les dieux des nations sont des démons, et vous voulez par vos caresses me persuader de leur offrir des sacrifices ! »

Alors le gouverneur ému de colère lui dit :

— Eh quoi ! tu oses appeler des démons nos dieux! Prosterne-toi devant eux et sacrifie-leur, ou bien je te ferai périr en des tourments de toutes sortes. »

Mais, sainte Foi, assurée de la récompense en entendant ces menaces, affermie par l'exemple des grands Martyrs, éprise du désir de passer de la vie terrestre à la gloire céleste, s'écria aussitôt à haute voix :

— Non-seulement je suis prête à souffrir les tourments les plus divers pour le nom de Jésus-Christ mon Seigneur, mais de plus je désire endurer la mort. »

Le gouverneur enflammé d'une colère plus ardente encore, ordonna à ses satellites de porter la Vierge sainte sur un lit d'airain, de l'y attacher par les mains et les pieds, et de placer sous elle du feu, afin de disloquer ses membres par ce cruel supplice. Mais la Vierge sacrée monte d'elle-même sur le lit embrasé ; elle étend ses membres et elle y est attachée par les quatre extrémités. Ainsi liée à des chaînes de fer, on la roule sur cette couche

(1) *Fides nomine et opere vocor.*

brûlante, les ministres impies poussent dessous avec des pinces des charbons ardents sur lesquels ils versent de la graisse pour en activer la violence, et ils contraignent le feu de s'étendre jusqu'à ses côtes déjà à moitié consumées.

A cette vue, les spectateurs s'écrièrent d'une voix unanime :

— O impiété! O jugement injuste! Pourquoi une innocente, une adoratrice du vrai Dieu, une personne du premier rang, est-elle livrée à ces atroces supplices, sans avoir commis aucun crime? »

Il y en eut beaucoup dont nous ignorons les noms, qui, voyant la constance de sainte Foi, rejetèrent loin d'eux le joug sacrilège des démons, crurent en Jésus-Christ et obtinrent la glorieuse couronne du Martyre.

—

CHAPITRE II.

En ce temps, tandis que ces choses se passaient, un homme élu de Dieu et son martyr futur, saint Caprais, demeurait caché avec d'autres chrétiens dans une caverne située au nord de la ville, afin d'éviter la persécution, et il contemplait de ses yeux tout ce qui se faisait dans la ville. Sur la fin du jour, se tenant à l'entrée de sa retraite et dirigeant ses regards sur la ville, il vit la sainte Martyre étendue sur des charbons ardents et brûlée par la cruauté des impies. Il éleva alors ses yeux au ciel, et, dans une prière mêlée de larmes abondantes, il conjura le Seigneur de vouloir bien rendre sa servante victorieuse dans ce combat. Puis, reportant au ciel ses regards avec toute l'avidité de son âme, et se prosternant de nouveau contre terre, l'athlète du Christ lui demanda qu'Il fit paraître en faveur de la Sainte sa vertu céleste.

Sa prière eut bien vite obtenu ce qui faisait l'objet de ses désirs; il vit descendre des nues une colombe, blanche comme la neige; elle déposait sur la tête de la Vierge une couronne de pierres précieuses dont l'éclat surpassait l'éclat du soleil, et toute brillante de perles célestes, la servante de Dieu apparaissait elle-même revêtue d'une robe d'une blancheur éblouissante, et en la voyant comblée ainsi des faveurs divines, Caprais comprit qu'elle obtiendrait la récompense du salut éternel.

Cette colombe venant donc du ciel afin de montrer d'une façon plus évidente combien admirable était la puissance de Dieu dans ses soins pour les Martyrs, cette colombe dis-je, agitant et entrechoquant doucement ses ailes, comme pour la féliciter et l'applaudir, éteignit toute la violence des flammes en faisant tomber dessus une rosée mélangée de pluie, et elle comprima l'ardeur de l'incendie comme si, par ce battement de ses ailes, elle eût versé dessus de l'eau sans interruption.

Ensuite le Saint vit la bienheureuse Foi sans blessure aucune; elle n'était ni brûlée par le feu, ni déchirée en son corps, mais elle se tenait debout, — toute parée d'ornements célestes. A la vue d'un miracle si éclatant, si prodigieux, contemplé des yeux de son esprit, le serviteur de Dieu, Caprais, comprit que la Vierge serait jugée digne des félicités du ciel. Alors rassuré et désireux de conquérir la même gloire au prix de fatigues égales, il frappa de sa main droite le rocher sous lequel il demeurait, et aussitôt il s'en échappa une fontaine permanente dont l'eau coulant toujours depuis ce temps, ne cesse point d'être, par la vertu de Dieu, un remède salutaire pour tous les malades qui s'en approchent. Un homme en proie à une infirmité quelconque, vient-il à goûter de l'eau de ce rocher, il recouvre bientôt par les mérites du saint Martyr la santé, objet de ses vœux.

En présence d'un tel prodige, le Saint, espérant que par la grâce de Dieu il serait digne du martyre, le visage rayonnant de joie, l'âme pleine d'allégresse, le cœur insensible à la crainte, le Saint dis-je, s'en va sans rien dire à personne, et arrive tout à coup au lieu où la très-glorieuse Vierge et Martyre Foi était livrée à l'ardeur des flammes; il y prêche Jésus-Christ à haute voix. Aussitôt le tyran impie ordonne de l'amener en sa présence pour l'entendre s'expliquer, et il y paraît sans la moindre crainte. Le gouverneur lui demanda quel est son nom, sa patrie, sa famille.

Caprais lui répondit :

— Je commence par me déclarer chrétien; c'est là ce qui importe avant tout. Quand j'ai été régénéré dans cette religion, le prêtre m'a donné le nom de Caprais. »

Le gouverneur le voyant tenir pareil lan

gage, tenta de l'adoucir par des paroles caressantes :

— Vous êtes, lui dit-il, un brillant jeune homme ; si vous voulez vous rendre à mes invitations, vous pourrez avoir une place au palais de nos grands princes, y jouir de leur amitié et acquérir des biens considérables. »

Mais le Saint éclairé par les prodiges célestes et par l'exemple de la sainte martyre Foi, ayant mis son espérance tout entière dans les biens du ciel, répliqua :

— Mon désir est d'habiter dans le palais de Celui que j'ai aimé depuis mon baptême, et que j'ai toujours connu comme le rédempteur de tous ceux qui croient en lui.

— Je voudrais pourtant, ô jeune homme, vous retirer d'un entêtement tout à fait hors de saison et vous combler de biens sans nombre, — ajouta le gouverneur.

— Et moi, reprit le Saint, je m'attends à obtenir des biens impérissables de Celui qui est fidèle en ses paroles et saint en toutes ses œuvres. »

Alors le gouverneur voyant l'esprit inébranlable de Caprais et son langage toujours le même, dit à ses gens :

— Je ne veux pas m'abaisser plus longtemps à des disputes de mots avec cet homme, pour ne pas succomber à la fatigue de ses sottises. »

Puis il ordonne à ses ministres de le saisir et de lui déchirer le corps sans pitié. Pendant qu'ils exécutaient ces ordres, il supporta la peine avec courage et ne cessa de les regarder avec un visage où éclatait la joie de prêcher hardiment le nom de Jésus-Christ aux spectateurs.

Et ceux-ci, versant des larmes de pitié sur lui et gémissant à haute voix, s'écriaient tous ensemble :

— O cruauté! ô jugement sans exemple! Pourquoi faire périr avec une barbarie si atroce le Saint de Dieu, un homme si recommandable par tant de qualités ? »

Le Martyr bienheureux était, en effet, aimé de tout le monde, et dans l'épreuve de ses tortures il semblait un ange par la beauté singulière répandue sur son visage.

Deux frères, nommés Prime et Félicien, remplis d'admiration à la vue de ce courage que ni la violence des injures ne pouvait surmonter, ni les tourments les plus inouïs affaiblir, s'unirent aussitôt à lui par la foi et par les œuvres, et se jetèrent avec allégresse au milieu des périls de la mort.

Alors ce cruel bourreau les voyant unis dans une même conspiration pour le martyre, chercha à les ébranler par des caresses et à les épouvanter par des menaces ; mais il ne put les fléchir en aucune manière. Enflammé de fureur de voir ses efforts inutiles, il rendit contre eux la sentence suprême ; il ordonna de les conduire tous avec la Vierge bienheureuse, la glorieuse Martyre du Christ, Foi, aux autels des dieux où ils devraient sacrifier, sinon perdre la vie par la main du bourreau.

Les soldats de Jésus-Christ furent donc dirigés vers le lieu indiqué avec la bienheureuse Foi ; là, comme on ne put les contraindre à sacrifier, on leur trancha la tête, et tous à la même heure méritèrent d'arriver heureusement par le triomphe du martyre à la couronne de la gloire. Leur union à confesser courageusement la foi avait été belle et digne de notre vénération; plus belle, plus excellente fut leur union à conquérir la félicité par le martyre.

—

CHAPITRE III.

Nous regardons comme un lieu célèbre et privilégié cette ville d'Agen qui a donné le jour à ces Martyrs, qui a mérité d'arriver à la foi du Christ par leurs combats glorieux et reçu la mission de donner un tombeau à leurs corps après la lutte. Ces triomphateurs — Jésus-Christ les a admis au milieu des hommages des vertus célestes à prendre part dans les rangs des Esprits bienheureux ; avec eux, revêtus du vêtement de l'immortalité, portant sur leur tête la couronne d'une gloire immortelle, ils ont reçu une récompense inénarrable ; appelés à régner à jamais avec Dieu et l'Agneau, ils jouissent de la félicité de la vision divine. Jésus-Christ notre Seigneur, qui est glorieux en ses Saints a voulu que nous prissions part à leur joie et que nous célébrassions leur fête, la veille des nones d'octobre. A Lui l'honneur et la gloire avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

La nation des infidèles laissa sans honneur, exposés sur la place, leurs corps ainsi

déchirés par des tourments lamentables et privés de leur tête ; mais le tendre et petit troupeau du Christ les recueillant en secret avec une vénération suprême et essuyant avec des linges bien propres jusqu'aux moindres traces de leur sang précieux, les inhuma en un lieu bien peu digne d'une si grande sainteté, où ils semblaient moins avoir reçu la sépulture qu'avoir été cachés à la hâte. Ce peuple, en effet, sous l'impression de la terreur, craignait que ces saints corps ne fussent par la jalousie des méchants transférés ailleurs, ou — ce qui est atroce, — qu'ils ne fussent plongés dans les gouffres d'un fleuve voisin et soustraits malicieusement à la piété chrétienne. Mais la Providence divine accorda aux fidèles que la ville qui les avait comptés parmi ses citoyens, et avait le triple honneur de les avoir vus naître, d'avoir été témoins de leur martyre et de leur avoir donné un tombeau, méritât de les avoir pour patrons pour obtenir la grâce du Tout-Puissant. Les saints corps demeurèrent durant une longue suite d'années ensevelis en ce lieu, jusqu'au temps où la superstition payenne ayant disparu tout à fait, saint Dulcidius reçut l'épiscopat et étendit sa sollicitude de pasteur sur tout le troupeau confié à sa garde. Cet évêque eut à cœur, avant tout, de tirer les reliques des Saints de l'endroit peu convenable où elles reposaient, et de les faire paraître au grand jour, après avoir élevé en leur honneur une basilique sous le nom de la Vierge sainte.

Sur le point d'ouvrir le lieu où était enfermé un trésor si précieux, il hésita longtemps, non par manque de foi, mais arrêté par un sentiment de crainte et de respect. Averti enfin durant le repos de la nuit de ne point négliger ce qu'il avait heureusement commencé, il rassemble une multitude de moines et autres membres du clergé, et leur fait part de son dessein. Aidé de leur conseil, il le met à exécution, et le reste du peuple, répondant à leurs vœux, ils tirent avec honneur les reliques des Saints du lieu trop humble où elles reposaient et les placent dans le lieu sacré. Là, par leurs mérites s'accomplissent divinement des miracles innombrables pour le salut de tous, avec la grâce de Jésus-Christ notre Seigneur qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le culte de sainte Foi devint célèbre non-seulement en France, mais encore en d'autres contrées. Dans certaines églises d'Espagne, elle avait un office particulier, aussi bien qu'en France; des hymnes avaient été composées en son honneur : en voici quelques-unes :

I

HYMNUS AD VESPERAS.	HYMNE DE VÊPRES.
—	—
Adest dies lætitiæ Sanctæque Fidis gaudium, Quam vocavit Rex gloriæ Ad summum cœli præmium.	Il est présent le jour d'allégresse, le jour d'allégresse consacré à sainte Foi, appelée par le Roi de gloire à la récompense suprême du ciel.
Hæc est Virgo sanctissima De numero prudentiùm, Sancta Fides clarissima Inter choros lætantiùm.	C'est là cette Vierge vraiment sainte, digne d'être comptée au nombre des vierges prudentes, sainte Foi dont la gloire est si éclatante au milieu des chœurs des bienheureux.
Fulsit Fides martyrio Servans corpus virgineum Salutis desiderio Regnum optans æthereum.	Elle a brillé par son martyre. Vierge elle a gardé son corps, — le désir du salut la faisant soupirer après le royaume céleste.
Virgo Fides egregia, Ora pro nobis Dominum, Ut det per tua merita Cælorùm plenum gaudium.	O Foi ! vierge à jamais illustre, priez pour nous le Seigneur, afin que par vos mérites il nous donne la joie parfaite des cieux.
Gloria Patri Domino, Filio et Paraclito, Qui vitam sine termino Det nobis cœli solio. Amen.	Gloire au Père, etc.

II

HYMNUS AD MATUTINUM.	HYMNE DE MATINES.
—	—
In matutinis cantemus Sanctæ Fidis præconia, Filium Dei laudemus, Qui det nobis cœlestia.	Chantons dès le matin les louanges de sainte Foi. Louons le Fils de Dieu, afin qu'il nous accorde les biens célestes.
Agenna gaude civitas,	O cité d'Agen ! réjouis-

Age Fidis memoriam, Quam decoravit sanctitas Propter suam victoriam.	toi, célèbre la mémoire de Foi si brillante de sainteté à cause de sa victoire.
Laudemus tantam Virginem, Nec non ejus martyrium, Ut ad beatitudinem Veniamus cœlestium.	Louons une Vierge si auguste, louons son martyre, afin d'arriver ainsi à la béatitude des cieux.
Cantemus omnes hodie Sanctæ Fidis memoriam, Quam vocavit Rex gloriæ Ad paradisi gloriam.	Célébrons tous aujourd'hui la mémoire de Foi que le Roi de gloire a appelée aux triomphes du paradis.

III

HYMNUS AD LAUDES.	HYMNE DE LAUDES.
—	—
Ad Laudes hujus Virginis Cantemus omnes dulciter, Ut ad fructum dulcedinis Veniamus alacriter.	Chantons tous avec harmonie en l'honneur de cette Vierge, afin que nous puissions posséder le fruit délicieux.
Clara voce cantemus Sanctæ Fidis victoriam, Omnipotentem laudemus Per fidei constantiam.	Chantons d'une voix vibrante la victoire de sainte Foi ; louons le Tout-Puissant du courage de sa servante.
Gaudeat præsens concio De sancta Fide virgine, Quæ gaudi cœli solio, Splendens cœlesti lumine.	Que tout le monde se livre en ce lieu à la joie, à cause de Foi la vierge sainte qui—brillante d'un éclat céleste,—goûte l'allégresse des cieux.
Nunc cantemus solemnius Humiliter Officium, Cujus sacrata pignora Veraciter custodimus.	Maintenant chantons humblement un Office solennel en l'honneur de celle dont nous possédons les restes vénérés (1).

En France, sainte Foi était honorée dans toutes les Églises; dans plusieurs, comme à Rouen par exemple, elle avait un Office propre : l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne témoignèrent le même zèle.

Les reliques de sainte Foi avaient d'abord été placées dans une superbe église d'un faubourg d'Agen par saint Dulcidius (ou Dulcide), évêque de cette ville au commencement

(1) *Ex manuscripto Breviario sancti Cucuphatis, in Hispania.*

du vᵉ siècle. Au IXᵉ siècle elles furent enlevées secrètement par les moines du monastère de Conques du diocèse de Rhodez, et placées dans l'église de ce monastère. Il ne peut y avoir qu'une voix pour blâmer cet enlèvement frauduleux qui dépossédait une église de son trésor le plus précieux, et la simplicité seule de ses auteurs peut empêcher de regarder comme criminelle une pareille action. C'était, au reste, un sentiment répandu parmi plusieurs gens simples de cette époque que l'enlèvement des reliques n'était pas chose défendue, quand on se proposait de les honorer. Ajoutez que plusieurs moines avaient été divinement avertis de transférer ces reliques précieuses dans leur couvent, et ce sera peut-être assez pour les excuser sur la manière dont ils s'y prirent pour mettre à exécution un avertissement interprété dans un sens trop large. Nous donnons le récit le plus ancien de cette translation, — il nous a été laissé écrit en prose rimée par un contemporain, et il nous fait connaître quelle était la renommée de sainte Foi à cette époque.

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINTE FOI, VIERGE ET MARTYRE, AU MONASTÈRE DE CONQUES, ÉCRITE AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN MOINE DE CONQUES.

Quand le trésor précieux du corps de Foi la Martyre, eut été révélé, la Vierge sacrée commença à briller au loin par des miracles sans nombre. Sous son nom, Dulcidius avait élevé une église splendide; évêque de la cité d'Agen, il avait découvert les reliques longtemps cachées de Foi et des compagnons de son martyre glorieux, puis il les avait placées avec honneur dans l'église principale, en dedans des remparts. Pour le corps de la Vierge — il le mit seul dans un édifice élevé dans le faubourg.

Par son entremise le Seigneur accordait en ce lieu aux demandes des hommes les bienfaits dont ils avaient besoin ; aux malades la guérison, aux muets l'usage de la langue, aux aveugles la lumière, aux morts le retour à la vie — tout infirme, selon son besoin, recouvrait la santé par la vertu de sainte Foi. Nul priant du fond de son cœur

ne s'adressait à elle en vain; facilement il obtenait ce qui lui était avantageux.

De toute l'Aquitaine, à tant de merveilles accomplies chaque jour, la foule avait commencé d'accourir. Le bruit des miracles opérés par la Vierge avait retenti jusqu'aux extrémités de la Gaule et pénétré jusqu'aux frontières de l'Espagne. La cité des Agennois justement fière de ces faveurs avait relevé sa tête au milieu des villes voisines, de tels prodiges l'exaltaient glorieusement, au loin dans le monde elle était devenue célèbre. Mais autant elle s'était dressée pleine de fierté, autant elle abaissa son front voilé par la tristesse quand elle demeura veuve et privée de tant de gloire.

Les moines de Conques souvent avertis en songe, parlaient sans cesse entre eux de transférer les reliques de la Vierge. Ce monastère est placé au flanc d'une montagne, au milieu de rochers abrupts du côté du septentrion.

Mais puisque nous sommes arrivés là, il est bon de vous faire connaître ce lieu plus en détail. Une église d'abord y fut fondée, la fureur des Sarrasins en fit un monceau de ruines; dans la suite des temps, un homme nommé Dadon, remarquable par sa vie sainte y vivait solitaire.

A sa prière, le roi Charles le Grand fut excité à rebâtir avant tout le monastère de Conques; le roi touché des vœux de cet homme, donna à Louis son fils l'ordre de le satisfaire au plus tôt, et Louis employa tous ses soins à relever ces ruines accumulées. Ainsi réparé par le secours des rois, ce monastère commença à devenir au loin célèbre.

Les habitans de ce lieu admiraient donc les merveilles étonnantes de sainte Foi; entre eux, ils commencèrent à se dire que leur bonheur serait grand s'ils pouvaient posséder des reliques de l'auguste Martyre. Tous donc, enflammés de ce noble désir, cherchent comment ils pourront exécuter ce qui préoccupe si profondément leur esprit.

Parmi eux, vivait un homme nommé Ariviscus, habile à conduire adroitement toute chose. Sans blesser la règle, il savait pourvoir sûrement aux besoins de ses frères. Ayant donc tenu conseil, les religieux de Conques arrêtèrent tout à coup de l'envoyer sans retard à Agen, pour y examiner si le hasard, par un moyen quelconque, lui permettrait d'enlever la dépouille mortelle de la Vierge.

Fort d'une telle résolution, il part accompagné d'un frère et se dirige en droite ligne vers les contrées de l'Agennois. Sans rien perdre de son espérance, il arrive à l'église où fut placé le corps très-saint de Foi. Là, il feint de vouloir faire un long séjour; sa vie entière apparaît irréprochable. Enfin, à quoi bon s'étendre davantage? En peu de temps, tous ont connu son nom et sa patrie. Tous ses actes sont saints; les frères, après quelques jours seulement, ont hâte de le recevoir en leur société, il se couvre avec soin du voile d'une religion empressée, et en gardant sa résolution invariable, il obéit aux ordres de tous.

Soumis ainsi aux moindres désirs des religieux, fidèle en tout emploi, il acquiert ainsi la confiance, et bientôt la garde de toutes les choses de l'église, comme à un serviteur à toute épreuve, lui est confiée. Tous voyaient avec joie un tel office remis à un tel homme. Mais le prévoyant Ariviscus sans s'endormir un instant, épiait le moment et l'occasion. Après un séjour de dix ans avec les frères, il n'avait point oublié le but de son voyage. Une attente si prolongée ne l'a point dégoûté de son projet. Enfin, arrivé au moment favorable, ainsi il conduisit son entreprise.

Le jour de l'Épiphanie, la messe étant terminée, — après l'office divin l'on va au réfectoire. Ariviscus était absent; il avait demandé à tous les frères de rester libre à l'heure du dîner, afin de s'occuper des soins du monastère. Tandis que tous dînaient sans inquiétude, le gardien au comble de ses vœux, s'en va à pas sourds au tombeau de la sainte Martyre. Comme le couvercle était joint trop fortement et scellé par des liens de fer, il ne put réussir de ce côté; alors, mettant en jeu toute sa ruse (s'il est permis de parler ainsi), il ose briser le pied du tombeau qui était de marbre, et ayant fait une ouverture, il recueille le corps à la hâte, le tire tout entier et le place dans un sac. Cela fait, durant le silence de la nuit, Ariviscus quitte le faubourg d'Agen.

Quand le jour eut chassé les ténèbres, et que tous furent éveillés, le gardien ne parut nulle part. On court çà et là, on se croit victimes de quelque coup, on examine sur-

tout s'il ne manque rien à l'église. Déjà les frères sont au sépulcre de marbre; ils demeurent hors d'eux-mêmes, en le voyant privé des reliques de la Martyre. On comprend ce qui arriva alors : nulle consolation pour les infortunés, nulle mesure à leurs larmes. La douleur mêlée de cris n'est pas moindre que si la ville avait péri de fond en comble sous la main d'un ennemi cruel.

Enfin, ayant pris conseil, le clergé et tout le peuple arrêtent de poursuivre le voleur qui fuit d'un pas rapide. Mais les envoyés, pensant suivre le chemin qui conduit à Conques, s'avancent par le chemin de la Gascogne, et reconnaissant bientôt qu'ils se sont éloignés outre mesure de leur route, ils se hâtent de revenir à leur demeure et annoncent qu'ils se sont trompés.

D'autres sont envoyés en droite ligne, montés sur des chevaux agiles, et aucun sentier détourné ne les égare. Un jour, au lever du soleil, ils arrivent à un lieu appelé Albeuque, et là, sous un arbre ils voient, accablé de fatigue, celui qu'ils cherchent, mais ils ne le reconnaissent pas. Ils ne pouvaient, après l'avoir vu tant d'années, le reconnaître aux marques véritables de son visage, ni à sa ressemblance. Seulement ils lui demandent s'il n'a point vu passer un tel homme qu'ils recherchent. Et lui répond qu'il n'a vu personne passer par ce chemin, depuis qu'il s'est assis sous cet arbre.

Les soldats l'ayant laissé, s'en vont — hors d'eux-mêmes de n'avoir rien découvert,— jusqu'à la ville de Conques; mais là rien ne répond à leurs désirs, ils ne trouvent aucun signe et s'en retournent à Agen. Cette fois, les habitants désespérés, arrêtent de couvrir par le silence leur malheur et l'injure dont ils sont victimes. Cependant l'agile Arivisscus, échappé des mains de ses ennemis, s'en vient plein de joie à Figeac, lieu élevé autrefois par le roi Pepin, pour être sous la dépendance de Conques.

En ce lieu était alors un homme devenu aveugle; il recouvra la vue par les mérites de sainte Foi. Longtemps en ce lieu il avait attendu, parce que, en songe il avait appris qu'il recevrait cette faveur au passage de la Vierge. Donc, tandis que le porteur du corps de la Martyre passait, — divinement instruit, il vint sans hésiter à sa rencontre, s'approcha, toucha le sac, et en le touchant, il recouvra la vue. Aussitôt il fait entendre ses louanges et le bruit çà et là s'en répandit. Alors la Martyre fit des miracles nombreux, — nous les passons sous silence, afin de poursuivre notre récit.

Arivisscus ne peut s'arrêter; il a hâte d'arriver au terme de sa course; déjà il touche sa propre contrée. La foule des habitants de Conques s'en va à sa rencontre, en louant Dieu et se réjouissant d'un si heureux succès. Ayant reçu les reliques, ils leur donnèrent une place choisie en leur rendant les hommages dont elles étaient dignes. Alors, dans le pays des Francs, régnait Charles le Simple, qu'ensuite ses sujets déposèrent du trône. Cette translation de la bienheureuse Foi eut lieu le dix-neuf des kalendes de février. Aussi à Conques, ce jour est-il demeuré un jour solennel. — Qu'au Christ en soit la gloire dans tous les siècles des siècles.

Lorsque l'abbaye de Conques, après avoir reçu vers l'année 888, les reliques de sainte Foi, eut joint au vocable du Sauveur, celui de la Vierge martyrisée à Agen; et lorsque les offrandes, qui arrivaient de tous côtés, eurent permis aux abbés du XIe siècle de rebâtir le monastère et l'église, le pape Pascal II lui octroya quelques priviléges. Pour que la Fête de sainte Foi fût célébrée avec une piété plus grande, le jeûne fut prescrit pendant sa vigile. De plus, le nom de sainte Foi fut joint à celui des Vierges dans les commémorations de la messe (1).

Le trésor de Conques possède deux statues de sainte Foi. L'une est debout, en argent, et du XVe siècle (2). L'autre est assise, en or, décorée de pierres antiques, et probablement du temps de Charles le Chauve. Nous en parlerons ci-après.

Celle qui nous occupe maintenant est en

(1) *Abbas* [*Bego*] *a Paschali papa* II *bullas obtinuit quibus conceditur ut in vigiliá sanctæ Fidis observetur jejunium, et in ordine missæ inter virgines sanctas ejus memoria ex nomine celebretur.* — Baluze : *Miscellanea*, tome VI, p. 214, et le *Gallia Christiana*, tome I.

(2) Cette statue a été gravée (p. 221, tome XX des *Annales archéologiques*). Voyez l'intéressant article de M. Alfred Darcel, qui a pour titre *Trésor de Conques*, (ibid. ut sup.)

argent, dorée par parties, et haute de 0, 45 c. « La tête est d'une naïveté charmante... La Sainte est debout, ses longs cheveux dorés pendants sur les épaules, une couronne fleuronnée sur la tête. Elle est vêtue d'une robe ajustée à la taille que marque une ceinture étroite. Par dessus est jeté un ample manteau posé sur les deux épaules et relevé sur le bras gauche...

« La Sainte tient de la main droite le gril et le glaive, instruments de son martyre, et de la gauche la palme qui en symbolise la récompense (1).

« Le trésor de Conques — dit M. Darcel, — possède une ceinture dont nous publions un fragment dans la grandeur de l'objet même, et qui passe pour avoir appartenu à sainte Foi en personne.

« Cette ceinture possède, dit-on, les vertus miraculeuses attribuées d'ordinaire aux reliques des Saintes martyrisées pour avoir défendu leur virginité. Elle procure la maternité et des couches heureuses aux femmes qui la ceignent tandis qu'on récite certaines oraisons. Cette croyance s'est perpétuée depuis les temps carolingiens. Nous trouvons, en effet, dans la *Chonique de Conques*, qu'avant le règne de Lothaire (954), un certain Hugues de Balues et Angiarde, sa femme, donnèrent deux villages au monastère de Sainte-Foi, afin d'obtenir un enfant légitime par l'intercession de la Sainte (2). »

Le tome XXI des *Annales archéologiques*, (1861, p. 43), a publié un dessin d'une autre statue de sainte Foi en or repoussé, — ouvrage du IXe siècle, que possède l'église de Conques.

Après avoir parlé de la légende abrégée de sainte Foi, que fournit le livre XI du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais et de celle plus circonstanciée dans un vitrail de la Renaissance, qui décore une des fenêtres de la charmante église Sainte-Foi-de-Conches, en Normandie, — M. Darcel ajoute, en citant le premier de ces deux monuments :

« Le manuscrit de Vincent de Beauvais (3), l'un des plus beaux de la Bibliothèque impériale de Paris, est orné d'une foule de miniatures d'une excellente exécution et fort intéressantes pour l'histoire de l'iconographie des Saints au XVe siècle (1).

« La légende de sainte Foi, sur le vitrail de Conches, est composée de quatorze sujets différents, tous expliqués par des vers souvent boiteux et d'une poésie très-prosaïque. De peur de les gâter, nous n'avons point voulu essayer de combler les lacunes que le temps y a faites, lacunes peu importantes en somme. La Passion du Christ est figurée au dessus du martyre de la Vierge d'Agen, qui est ainsi comparée au Sauveur lui-même.

Premier tableau. — Naissance de sainte Foi. Sainte Sophie (sa mère), est couchée dans un lit à colonnes et deux femmes s'extasient devant l'enfant qui vient de naître.

Comme Sophie à grant joie enfanta
La vierge Foy par batherme (2) nommée
Donc à son cœur grandement conforta
Amis... sa très-noble lignée.

Deuxième tableau. — Sainte Foi à l'école, et, comme le Christ enfant, elle discute avec les docteurs...

La mère print (3) de la nourrir grant cure (4).
En bonne escolle fut mise por (5) aprendre
Souvent discute de choses fort obscures
Contre les maîtres qui ne le peut entendre.

Troisième tableau. — Sainte Sophie, habillée de vert, montre le ciel à sainte Foi, habillée de jaune, et l'encourage du geste et de la parole à le mériter.

Voyant sa mère ly estre examinée
D'ung sénateur de la loi qu'elle presche
Lui dit alors : Fille ma bien aimée
Que por morir ton salut ne s'empesche.

Quatrième tableau. — Sainte Foi paraît devant Dacien, assis sous un dais, et confesse son Dieu devant lui.

(1) *Ann. archéol.* p. 222 et 223.

(2) *Ut Deus omnipotens et beatissima sancta Fides donet mihi infantem legitimum de uxore mea Angiardi.* — Liber mirabilis. Bibl. Imp. 143-144. — *Ann. archéol.* ibid. p. 223 et 224.

(3) Manuscrits français, no 51 du nouveau classement, ancien fond français, 6752.

(1) Folio 66 et 85 verso. — *Ann. archéol.* p. 43.

(2) Pour baptême.

(3) Prit.

(4) Soin.

(5) Pour.

Le sénateur... entre les mains
De Dacien qui se veit comprendre
La faire avouer ses dieux, mais elle ains
Rien ne la prise, donc la fait battre.

« *Cinquième tableau.* — Sainte Foi, attachée demi-nue à une colonne, en présence de Dacien, prêche encore.

Voiant. . . . .
Convertissant plusieurs par son prêcher
Les ma. . . . .
Dont la force en rien diminué.

« *Sixième tableau.* — Sainte Foi par ces prières fait crouler l'édifice dans lequel elle allait être livrée aux soldats pour être prostituée.

Dacianus prévost de rage sue
En deux parties scier il la commande
Tyrans troublés quand sur eulx vint la nue
La vierge en Dieu tous ses faits recommande.

« *Septième tableau.* — Sainte Foi est sur le gril et la colombe descend accompagnée d'un orage qui fond sur Dacien en éteignant les flammes du bûcher. Alors saint Caprais vient faire acte de foi chrétienne.

Dedans fl... sur un gril por rostir
Fut mise la vierge por consumer en cendre
Caprace... vint offrir martyr
Quand vint sur elle la colombe descendre.

« *Huitième tableau.* — Sainte Foi est mise nue dans une chaudière bouillante.

Dacianus par ses méchants tourments
Parler mais sainte Foy veut contraindre
En ung vaisseau plein d'uille et plomb dedans
La fait plonger. L'ange vint tout éteindre.

« *Neuvième tableau.* — Sainte Foi et saint Caprais, nus tous deux, sont flagellés en présence de Sophie.

La dicte vierge pour tourments y sceut f...
..... chair fait déchirer
Dont grant douleur en eut au cœur la mère
..... si la martyrer.

« *Dixième tableau.*— Dacien, vêtu en guerrier romain, ordonne la décollation de sainte Foi qui est à genoux et en prière.

Veult qu'on la mène promptement.
Après voyant qu'il ne peut convertir
Et au supplice cruellement
Son chef commande de son corps divestir.

« *Onzième tableau.* — Sainte Foi a été décollée. Sa tête est à côté de son corps et le bourreau retient devant celle-ci un petit chien qui précède plusieurs personnes entrées à droite.

Après avoir souffert mort par martyre
La bonne.... rendit l'esprit
La povre mère en lamente et soupire
La parit.... et du délit.

« *Douzième tableau.* — Des gens pieux, vêtus d'habits de toutes couleurs, enlèvent et ensevelissent le corps.

Dévots et pieux de nuit prindre le corps
En.... dont cure
Povres malades... rachitiques, clops
Fure..... par la...

« *Treizième tableau.* — Une foule de malades viennent prier autour de la châsse de sainte Foi.

Comme le peuple venait en pèlerinage
Pour prier sainte Foy vierge et amie
En dons offrandes chacun se montre large
. . . dévotion et grant bannie.

« *Quatorzième tableau.*— La mère de sainte Foi, accablée par la douleur, expire entre les bras de ses parents. Son cercueil, recouvert d'un drap rouge, est à côté d'elle. Le versificateur s'est contenté de deux vers pour expliquer cette scène.

Comme ainsi que l'on trouve en escrit
La bonne mère à Dieu rendit l'esprit.

« Le corps de sainte Foi resta à Agen jusqu'au temps de Charles le Simple (893-929); à cette époque, il fut *enlevé furtivement* (1),

(1) *Sequente vero tempore, Carolo Minore (Simplici), Ludovici filio in regnum Francorum sublimato, ab urbe Aginnensi furtim sublatum est corpus gloriosissimæ virginis et martyris Fidis, et ad illud Conchense cenobium translatum*

comme dit la chronique, par euphémisme, et porté à Conques, où il fut mis près de l'autel du Sauveur. Ce transport eut lieu sous le gouvernement de l'abbé Ayraldus, et c'est à partir de cette époque que l'abbaye de Conques fut placée sous le vocable de sainte Foi. Tous les titres antérieurs la mettent en effet sous celui du Sauveur, de sa Mère et de saint Pierre. C'est ainsi qu'elle est désignée dans un échange que fait, en 823, avec l'Église de Laon, l'abbé Anastasius, pendant un voyage à Aix-la-Chapelle auprès de l'empereur Louis le Débonnaire.

Mais une charte de donation, de 1058 à 1059, est souscrite au nom du saint Sauveur et de sainte Foi. C'est donc à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe siècle que le corps de la Vierge d'Agen fut transporté au monastère de Conques (1).

« C'est à l'époque de la translation du corps de sainte Foi d'Agen à Conques, sous Charles le Chauve, que nous attribuons la fabrication de la statue, que nous avons publiée (p. 48.)...

« Cette statue, d'une hauteur totale de 85 centimètres, est en or repoussé. » (P. 113).

Après une minutieuse description archéologique de cette statue, M. A. Darcel conclut en ces termes :

« Nous croyons donc pouvoir attribuer au IXe siècle tout cet ensemble de la statue reliquaire de sainte Foi de Conques. Bernard, écolâtre d'Angers, qui écrivait en l'année 1010, dit avoir vu porter en procession, à Conques, une statue d'or de sainte Foy, qu'il désigne par ces mots : *Majestatem sanctæ Fidis* (2). Il est probable que c'est précisément la statue dont nous venons de faire la description (p. 120).

« On montre encore, à Conques, — outre une croix processionnelle du XVe siècle ornée d'une statuette de sainte Foi, — quelques tapisseries du XVIe siècle qui représentent la légende de cette Martyre (p. 186 et 194). »

ubi digne et propè altare Salvatoris Domini est reportatum, quibus ferme temporibus domnus Ayraldus, reverendus abbas, Conchensis monasterii gubernator extitit. — Liber mirabilis.

(1) *Ann. archéol.* p. 43 à 46.

(2) Mabillon : *Annales Ordinis sancti Benedicti*, tome IV, année 1010, n° 40.

APPENDICE.

Au XIe siècle, Bernard, *écolâtre* ou *scolastique* d'Angers, rédigea un récit assez détaillé des miracles de sainte Foi d'Agen (1).

Il était né en Anjou, à ce que l'on écrit, et quitta son pays de bonne heure, pour se rendre auprès de Fulbert, à Chartres, dont il devint le disciple. Pendant qu'il étudiait en cette ville, il conçut une dévotion particulière pour sainte Foi, dont il y avait hors des murs une petite chapelle, qu'il visitait souvent, tant pour prier, que pour écrire plus en repos. Les miracles que Dieu opérait au tombeau de cette Sainte firent alors beaucoup de bruit. On en racontait à Chartres de si extraordinaires, que Bernard avait de la peine à les croire.

Pour s'assurer de la vérité, il résolut de recourir à la source et de faire un voyage à l'abbaye de Conques en Rouergne, où se conservait le corps de la Sainte. Il paraît même qu'il s'y engagea par une espece de vœu. Mais il ne le put sitôt accomplir. L'évêque d'Angers, qui était alors Hubert de Vendôme, l'appela près de lui pour lui confier la direction de l'école épiscopale. Bernard en prit soin pendant trois ans et y eut beaucoup à souffrir de se voir d'une part empêché par un enchaînement d'affaires d'accomplir son vœu, et de l'autre engagé avec des étudiants si peu avancés, qu'il ne pouvait profiter des leçons qu'il fallait leur donner.

Enfin, il quitta brusquement Angers et fit son voyage projeté; il le fit même à deux différentes fois. Étant à Conques, il recueillit tous les miracles de la Sainte, dont il put avoir des preuves certaines et les envoya à Fulbert, son maître.

Le principal écrit de Bernard est son recueil des miracles de sainte Foi, publié d'abord par le père Labbe (2), puis par dom Mabillon (3) qui en trouva un manuscrit plus complet à l'abbaye de Saint-Père, à Chartres.

(1) Voyez dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome VII, p. 308 à 310.

(2) *Bibliotheca nova manuscriptorum*, tome II, p. 531 à 551.

(3) *Annales Ordinis sancti Benedicti*, tome IV, app. p. 703.

On croit que ce fut en 1010, ou en 1012, que Bernard écrivit cet ouvrage, compris en vingt-deux chapitres; ce traité se trouve encore plus ample dans divers manuscrits (1).

Catel a publié (2) un assez long fragment d'un poème en vers romans, qui n'est autre chose que la traduction de l'ouvrage de Bernard, — traduction qui fut faite avant la fin du XIe siècle.

La vie de sainte Foi que Pierre Pithou avait communiquée au président Fauchet paraît être de la même date; Fauchet a cité une vingtaine de vers de ce poème assez incorrect (3).

Nous essayons une traduction du fragment publié par Catel et dont nous avons publié, ci-dessous, le début :

« Tout homme est tenu de montrer le bien, quand il le sait enseigner. Pour moi, je vais révéler ces quelques détails véritables que je sais et je m'en vais vous conter ce que fit sainte Foi à l'égard d'Arsens, comtesse de Toulouse (4), qui était la femme du comte Guillaume, et je vous décrirai aussi un très-riche ornement, très-précieux et digne, du prix de deux marcs d'or et de trois terres; ouvrage minutieusement travaillé et orné de riches pierreries.

« Une nuit que la comtesse était en son lit, la glorieuse sainte Foi lui apparut en songe; mais, elle ne la reconnut pas. Or, sainte Foi avait le visage d'une jeune fille et était très-resplendissante et très-belle.

« La comtesse la regarda; puis elle lui demanda :

— Dame, dites-moi, s'il vous plaît, qui êtes-vous ?

— Comtesse, je suis sainte Foi.

— Dame, pourquoi êtes-vous venue ici voir une pécheresse telle que moi ? »

« Et sainte Foi lui dit :

— En vérité, comtesse, je veux que vous me donniez deux marcs d'or et que vous les portiez à Conques, mon église et mon monastère, qui en ont grand besoin, et que vous les déposiez en grand honneur sur l'autel de Saint-Sauveur. »

« La comtesse lui a répondu :

— Dame, c'est entendu et vous aurez ce que vous me demandez. Mais, à mon tour, je veux vous prier de daigner me donner un fils tel que je m'en promets un depuis longtemps. »

« Et sainte Foi lui dit :

— Comtesse, je prierai Notre-Seigneur pour ce que vous demandez, croyez-y bien; mais, vous, gardez-vous de ne pas oublier ce que vous m'avez promis. »

« Après cela, sainte Foi disparut et la comtesse s'endormit; puis elle alla entendre la Messe et pensa fort à la promesse dont on attendait d'elle le résultat. Aussitôt, elle demanda le chemin qui menait droit à Conques; car, elle ne savait guère le chemin par où l'on allait à Conques. Mais sainte Foi le lui enseigna, et la comtesse de Toulouse se montra pleine de bonne volonté pour aller en ce lieu accomplir l'œuvre qui lui avait été désignée.

« Aussitôt, elle voulut se mettre en chemin très-honorablement et tint à voyager en très-honorable compagnie. Et sitôt qu'elle fut arrivée à Conques, elle y fut reçue avec une grande joie par les seigneurs et par toutes les personnes qui se trouvaient présentes en ce lieu; et elle entra fort honorablement dans le monastère et demanda où était l'autel de Saint-Sauveur. Et les supérieurs le lui montrèrent. Alors, elle revêtit ses atours et présenta à cet autel les marcs d'or qu'elle avait promis à sainte Foi, et elle les a mis sur cet autel de Saint-Sauveur avec grande joie et grand honneur.

« Depuis, les supérieurs de ce monastère employèrent les marcs de fin or à la fonte de la table de l'autel de Saint-Sauveur, et

(1) *Gallia christiana nova*, tome II, p. 896.

(2) *Histoire des comtes de Toulouse*, p. 104 à 107. — Voici quelques vers du chapitre V de ce poème :

Tot hom es tengut de monstrar
Lo bé quand lo sab ensenhar,
E ay ves y pauc demonstrat
De so que yeu sçay per vertat,
Non m'en veilh an nous veulh contar
Com fos sancta Fé ioglaresse
A Artous Delfonse Comtesse
Qu'era molher Guillem lo Conte...

(3) *De l'origine de la Langue et Poésie française*, p. 549.

(4) C'est la vraie leçon, et non

A Artous Delfonse comtesse,

comme l'ont très-bien prouvé les auteurs de *l'Histoire générale du Languedoc*, tome II, p. 545, et dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome VII, p. 810.

ils l'enrichirent de pierres précieuses bien arrangées.

« Puis, la comtesse fut menée devant sainte Foi et on lui montra sa gloire (1). Alors la comtesse a raconté la faveur que sainte Foi lui avait promis en vision, de lui accorder, comme aussi ce que la glorieuse Vierge lui avait demandé d'accomplir.

« Toute cette journée, — celle de Pâques, — elle resta à Conques : après, elle s'en retourna à Toulouse, et maintenant elle attendit ce que lui avait promis sainte Foi. Or, la comtesse enfanta sans péril un fils, et quand elle fut près de le mettre au jour, elle dut bien louer sainte Foi et la pria d'assister au baptême de ce fils, qui fut appelé Raymond.

« Depuis, elle fut grosse d'un autre fils, qu'on appela Henri, et le père se considéra comme très-riche.

« Ainsi fut accomplie la promesse faite par sainte Foi à la comtesse. Que sainte Foi en soit louée ; grâces et gloire lui soient rendues et qu'elle nous donne son amour et celui de Dieu notre créateur. Amen. »

Catel dit avoir tiré ce fragment de poésie romane *d'un ancien livre écrit à la main en Roman ou langage du Pays de Rouergue, qui se trouve dans les Archives de l'Abbaye de Conques en Rouergue (*p. 104*)*.

(1) Pueys fo la Contessa menada
Davant sancta Fe, e mostrada
Lhy ant *la soa majestat.*
Majestatem sanctæ Fidis, dit Bernard. — C'était la statue d'or dont on a lu ci-dessus la description (col. 341).

XXXVII

ACTES DU MARTYRE

DE

SAINT DÉSIDÉRIUS OU DIDIER (1),

ÉVÊQUE DE LANGRES ET D'UN GRAND NOMBRE D'AUTRES MARTYRS, VERS L'AN 264 ; — ÉCRITS AU SEPTIÈME SIÈCLE, PAR WARNACHAIRE OU WARNAHAIRE, PRÊTRE DE L'ÉGLISE DE LANGRES (2).

Avant de publier la traduction des Actes de saint Didier, nous croyons devoir emprunter à l'abbé de Mangin, historiographe du diocèse de Langres, au siècle dernier, les quelques intéressants détails qu'il a pu recueillir sur les prédécesseurs de cet évêque martyr :

« La ville de Langres eut le bonheur d'être éclairée des lumières de la foi presque aussitôt qu'elle fut prêchée par les Apôtres dans les autres parties du monde. Il y a des indices très-forts qui semblent persuader que *saint Paul,* lorsqu'il vint dans les Gaules, planta lui-même à Langres le premier étendard de la religion (3).....

« Malgré les persécutions des empereurs qui cherchaient à abolir le culte du vrai Dieu, l'Église de Langres ne fut pas longtemps sans avoir un chef.

« *Saint Sénateur* est avoué pour le premier évêque. Les historiens n'assignent pas positivement l'année où il commença de gouverner son Église. Le Père Vignier, dans sa Chronique (4), assure cependant que ce fut

(1) En Champagne saint *Dizier*, en Languedoc et en Italie saint *Desery* et *Dresery*, dans les Pays-Bas saint *Desir*. — Voyez l'abbé de Mangin : *Hist. eccles. civ.* etc., *du diocèse de Langres*, etc. T. I, p. 118 et 119. (Paris, nouvelle édition, 1776, in-12.)

(2) Sur Warnahaire, voyez la Notice que nous lui avons consacrée dans les *Annales hagiologiques*, tome II, col. 263 et suivantes. Warnahaire est auteur des magnifiques Actes des saints Jumeaux de Langres, Martyrs au territoire de cette ville, au deuxième siècle.

(3) De Mangin, *l. c. sup.* p. 77.

(4) *Chronicon Lingonense ex probationibus*

fort peu de temps après le martyre de saint Benigne : car saint Just, qui est le second évêque, lui succéda, suivant le même auteur, l'an 220.

« Rien de plus difficile que de percer dans ces premiers points de chronologie. Rapportons seulement les avis différents, et laissons juger. Saint Sénateur est reconnu, en effet, par Messieurs de Sainte-Marthe, pour le premier évêque de Langres. Dans le catalogue manuscrit de la Bibliothèque de Colbert, intitulé *Varia,* il est dit aussi qu'il occupa le premier le siége de Langres. On y ajoute qu'il s'est écoulé depuis le temps des saints Gemeaux *(sic)* jusqu'à celui où les évêques ont commencé, plus de cent ans; enfin, on y remarque qu'à cause des temps reculés ou de la négligence des écrivains, on ignorait entièrement l'origine, la vie, le genre de mort de saint Sénateur, et le lieu où il a été enterré.

« On lit seulement le nom de saint Juste dans le catalogue manuscrit de la Bibliothèque du roi, et rien de plus, ni là, ni ailleurs. Le Père Vignier assure cependant qu'il gouverna l'Église de Langres avec applaudissement, environ depuis l'an 220 jusqu'à 240 ou 250; mais il ne dit point où il a pris cela, ni on ne peut le deviner.

« A l'égard de saint Didier, qu'il place pour le troisième, il est certain qu'il a été évêque de Langres et martyrisé par les barbares; on en a la preuve dans une infinité de monuments qui subsistent encore, les bréviaires, les catalogues des évêques et la tradition de plusieurs églises dédiées à Dieu, sous son nom, ensuite les Martyrologes d'Adon, d'Usuard et autres. Les auteurs qui ont écrit la persécution des Vandales, principalement Varnaire, qui, à la prière de saint Céran, évêque de Paris, en transcrivit les Actes, ceux de saint Antide, archevêque de Besançon, Sigebert dans sa *Chronique,* plusieurs autres écrivains modernes l'assurent. Les Génois le disent originaire de chez eux, assurant que son élection fut faite par miracle à l'instigation d'un homme ignorant qui travaillait à la charrue... »

Saint Didier a souffert le martyre sous l'empereur Gallien, au IIIe siècle, l'an 264 de Jésus-Christ.

decadis historicæ contextum. (Lingonis, 1665, in-8.)

Telle est l'opinion des Bollandistes, dans leur commentaire sur les Actes dont Warnahaire est auteur; ils ont suivi le sentiment du Père Vignier, qui se fonde lui-même sur Warnahaire. Ce sentiment a été confirmé par une dissertation, au XVIIIe siècle, dont Henriot, chanoine de Langres est auteur, mais qui est restée manuscrite et que nous ne connaissons que par la mention qu'en fait de Mangin.

Ceux qui désignent *Crocus* comme ayant condamné à mort saint Didier, sont Warnahaire, les Actes de saint Antide, Fredegaire dans ses fragments.

Troisième évêque de Langres, saint Didier succéda à saint Just, en l'an 249. Cette époque une fois fixée, la succession des évêques de Langres se trouve en ordre et sans interruption ; d'autant plus qu'elle se rapporte parfaitement avec les Actes de saint Antide et la date de l'histoire romaine, qui nous apprend que l'empereur Valérien ayant été fait prisonnier après une bataille qu'il perdit, et son fils Gallien étant monté sur le trône, l'an 264, ce fut pour lors que Crocus ou Chrocus, avec une armée formidable de Suèves, de Vandales et d'Allemands, entra en France et assiégea la citadelle de Langres.

Suivant ce calcul, il y avait environ cinq à six ans que saint Didier gouvernait son troupeau (1).

—

PROLOGUE.

Les honneurs rendus au bienheureux Désidérius Martyr et évêque de la ville de Langres (2), dont nous célébrons tous les ans, selon l'usage, la fête solennelle, nous montrent clairement combien grande est la vertu du Dieu tout-puissant dans les prêtres choisis et prédestinés par lui. Sans doute la grossièreté ignorante de notre langue ne saurait raconter comme il convient les actions de ce saint Martyr, mais lui-même ne cesse de se faire connaître par des prodiges éclatants accomplis avec l'aide de Dieu. Ces miracles insignes de sa bonté étant innombrables, la faiblesse de notre esprit ne peut qu'en raconter un petit nombre, selon qu'il

(1) De Mangin, *l. c. sup.* p. III à 118.

(2) *Lingonicæ urbis.*

lui sera possible; car plus le Martyr est élevé en gloire par la faveur du Ciel, plus l'ignorance de l'écrivain se montre fastidieuse quand elle entreprend de raconter ses vertus.

—

CHAPITRE PREMIER.

Irruption des Vandales. — Martyre de saint Didier et de ses compagnons.

Dans le temps où la férocité barbare et payenne des Vandales s'était jetée sur les provinces de la Gaule pour y exercer ses ravages; lorsque, après avoir défait et vaincu les Gaulois, cette nation funeste eut dévasté leurs villes en leur faisant sentir toutes les horreurs de la guerre, et promené partout le pillage en cédant à l'instinct de sa cupidité, elle vint jusqu'à la ville de Langres avec son roi Crocus, conduite par un dessein secret de Dieu comme aussi par le cours des événements et de sa marche. Alors le bienheureux Désidérius prêtre, vraiment illustre par ses vertus, remplissait dans cette ville l'office de pontife. La plus grande partie de la cité se trouvait naturellement fortifiée par sa position contre une montagne élevée qui lui servait de rempart, et ses murs solidement construits de pierres carrées habilement jointes entre elles étaient tout à fait sûrs; cependant pour soumettre à l'épreuve la foi de l'évêque et de ceux qui, persévérant dans la sainte confession du Christ parvinrent avec lui à un martyre glorieux, une multitude innombrable de Vandales environne Langres de toutes parts et l'assiége dans tous les sens avec l'intention d'en consommer la ruine. Impatients d'en renverser les murailles, les barbares livrent une attaque terrible avec des traits, des frondes, des flèches et les divers instruments en usage à la guerre; ils la poussent avec une ardente cruauté.

De son côté, le bienheureux pontife Désidérius criait du haut des remparts avec ses prêtres et les autres habitants :

—Nous sommes les serviteurs de Jésus-Christ, nous adorons le Christ notre Seigneur, le Dieu vivant et véritable qui a formé le monde entier. Gardez-vous de commettre contre nous un crime aussi cruel, si vous ne voulez provoquer contre vous la colère de la puissance de Dieu. »

Mais parce que dans les desseins du Ciel le jour marqué pour le martyre était arrivé, la terreur et l'effroi avaient saisi tous les habitants sans exception; ils ne cherchèrent plus à se défendre par leur audace et leur courage; ils reculèrent, et prirent la fuite dans l'enceinte même des murailles, sans savoir où ils allaient. Alors, les Vandales accoururent en toute hâte, brisèrent les portes et entrèrent dans la ville. D'autres, plaçant des échelles contre les remparts se jetèrent de divers côtés à la fois et mirent le feu partout; ils firent périr dans un massacre impie tous les habitants, à la pointe de l'épée ou du javelot; l'âge ne servit de rien en cette circonstance, la barbarie n'épargna ni l'âge ni le sexe; la cruauté féroce égorgea avec les mères les enfants suspendus à la mamelle; les gémissements et les cris des mourants se faisaient seuls entendre dans toute la place.

Le bienheureux évêque Désidérius alors tout entier à la prière fut enfin trouvé et conduit avec d'autres Chrétiens en présence du roi. Plein d'amertume à la vue du massacre de concitoyens confiés à sa sollicitude pastorale, il ne voulut point implorer le prince en sa propre faveur, mais il le conjura vivement de secourir les habitants qui périssaient.

— Si tu as, s'écria-il, quelque sentiment de pitié, épargne, ô prince excellent, de malheureux citoyens, et empêche la main ennemie de tes soldats de poursuivre un si cruel massacre, — je t'en supplie avec toute l'humilité dont je suis capable. »

Mais le prince barbare et cruel, déjà insensible par la farouche cruauté de sa nature, et devenu plus intraitable par sa victoire, fit à Désidérius dans son langage une réponse méprisante que le bienheureux évêque ne put comprendre. Ce roi cruel ignorait lui-même ce que le prêtre de Dieu lui avait demandé. Le pieux pasteur s'offrit comme une victime pour ses concitoyens, afin qu'on interrompît au moins un peu le massacre des habitants destinés à périr. Aucun sentiment de pitié n'arriva jusqu'à l'âme du prince féroce, mais enflammé d'une fureur nouvelle, il ordonna de trancher la tête au pontife, puis au même moment et par la même sentence il fit mettre également à mort un grand nombre de chrétiens. Dans toute la ville

ceux qui persévérèrent à confesser Jésus-Christ périrent çà et là en des tourments divers. Quiconque interrogé sur sa religion déclara qu'il croyait en Jésus-Christ, ne put échapper en aucun lieu à la mort.

O ville de Langres qui alors demeura tout à coup plongée dans la désolation, pourquoi pleurer sur tes habitans? Ici, au contraire, tu trouves une ample matière à l'allégresse : en un même jour il t'est donné de compter parmi tes défenseurs une foule de Martyrs illustres. Ne regarde point comme digne de tes larmes ce malheur temporel; sans frapper sur tes habitants un impôt nouveau, tu as et tu auras à jamais une source de joie inébranlable. L'incendie, le glaive et le pillage t'ont jetée dans la douleur, des humiliations de tout genre t'ont réduite au néant, mais aujourd'hui tu es ornée de parures, pleine de force et défendue par un rempart inexpugnable; tu es et tu demeureras à jamais glorieuse entre les autres villes.

—

CHAPITRE II.

Le bourreau du Martyr et le roi sont punis. — Miracles et mémoire de saint Didier.

La piété divine fit bien vite connaître en sévissant contre les persécuteurs, que Désidérius le Martyr si illustre était entré dans la béatitude, et qu'en répandant son sang il avait obtenu la grâce par excellence du parfait amour. Son bourreau, saisi tout à coup d'un accès de folie et en proie à une fureur violente, s'en alla d'un pas précipité par les remparts, en poussant des cris horribles; puis se heurtant à coups réitérés la tête contre la porte de la ville, il en fit jaillir la cervelle et tomba mort sous les yeux de ses compagnons épouvantés. A cette nouvelle, la terreur et l'effroi pénétrèrent l'esprit de tous les ennemis et ils cessèrent un peu de verser le sang. Enfin, non après un long temps, le Dieu juste, Juge de son saint Martyr Désidérius et des autres Martyrs de cette ville fit sentir sa vengeance en livrant dans la ville d'Arles (1) le prince Crocus à ses ennemis. Pris et enchaîné, il fut soumis durant de longs jours à des tourments divers et on le conduisit à la mort dont il était digne, en le faisant passer par des tortures cruelles et non interrompues.

Quant au bienheureux Désidérius, il mérita la couronne du martyre, comme une récompense de sa vie antérieure et de son zèle à faire le bien; il avait d'abord été trouvé juste et soumis à l'épreuve. Dès le commencement il fut chaste, sobre, libéral dans ses aumônes, miséricordieux envers les pauvres, compatissant, de mœurs parfaites, d'une patience inaltérable, et ainsi il se trouva si agréable aux yeux de Dieu, qu'il parvint au royaume des cieux et acquit la félicité suprême en s'associant une troupe de Martyrs nombreux. Dans sa propre ville le saint pontife s'enrichit avant tout du trésor du martyre, et dans cette même ville il reçut les honneurs de la sépulture en la société des compagnons de ses souffrances, avec une vénération particulière, à cause des bienfaits de ses miracles. Le lieu même de son tombeau semble nous indiquer d'une manière évidente combien, dans le temps passé, il fut honoré et aimé de ses concitoyens; car l'amour ardent de son peuple recueillit pour l'inhumer au dedans des murailles de la ville, le corps du pontife qui, par sa bonté pleine de mansuétude et la renommée de sa sainteté se faisait encore chérir après sa mort. En effet, si quelque malade vient à son tombeau, par la grâce de Dieu il s'en retourne guéri; si un homme abattu par le chagrin s'en approche, — par l'intervention du saint Martyr, il s'en revient aussitôt comblé de joie. Si un boiteux, un aveugle, un sourd, un muet, un possédé s'y rend, il reçoit de suite la médecine et le remède en rapport avec ses besoins.

Entre autres preuves nombreuses et éclatantes de ses vertus, il y a celle-ci : le Martyr ne souffre pas qu'aucune perfidie accomplie en son nom demeure impunie. Si quelqu'un dans son église invoque sur son saint autel le nom du Christ, et tente de commettre un faux serment afin de mieux conduire une fraude à bonne fin, aussitôt la vengeance divine prononce contre lui une sentence de mort, et la foi se conserve ainsi par le Martyr fidèle. Aussi, nul—par un bienfait de la grâce divine, — n'est assez osé pour invoquer son nom ou y faire appel en de faux serments. O Martyr vraiment illustre par sa béatitude, il a

(1) *In Arelatensi urbe.*

tant obtenu auprès de Dieu, qu'il peut encore après sa mort, montrer qu'il hait l'iniquité et aime la vérité; qu'il déteste le parjure et condamne le mensonge. Le bon Pasteur, sorti de ce monde, a encore soin de ses brebis; il exhorte les gens de bien à garder strictement leur foi intègre, s'ils veulent sauver leur âme. Il a encore en horreur les méchants, il poursuit en son zèle la perfidie, il donne des exemples de punition surtout pour amener les coupables à s'amender.

Enfin, ô prêtres illustres, évêques, et vous tous habitants de Langres, vous avez pour rempart inexpugnable et défense principale au dedans de votre ville ce Martyr glorieux à qui se joint la foule des autres Martyrs, et au dehors les trois frères jumeaux aussi Martyrs, qui sont comme un avant-mur invincible de notre cité et en même temps l'ornement le plus admirable dont la bonté divine ait pu les parer.

J'aurais bien plus à dire à la louange de ce saint Martyr Désidérius et sur ses miracles, mais la longueur du discours provoque l'ennui chez le lecteur.

Cependant, je dirai pour affermir la vérité du témoignage rendu par cet illustre Martyr, que la porte où l'exécuteur se tua en se brisant la tête comme punition de son crime, ne s'ouvrit plus depuis ce temps pour donner au peuple le passage accoutumé pour sortir de la ville ou y entrer, mais elle demeura fermée ou plutôt condamnée par des pierres, comme un souvenir du crime.

Ensuite, lorsque le gladiateur coupa la tête sacrée du prêtre, le coup porta sur le livre de prières ouvert devant lui. Plusieurs feuillets furent transpercés, mais par une disposition divine le sang répandu n'atteignit aucune lettre. La tache formée sur le livre nous donne un indice certain de la Passion du bienheureux Martyr, et elle n'interrompt en rien pour le lecteur la suite de l'écriture. La vérité du témoignage rendu apparaît vivante dans ces deux choses; elle est démontrée au peuple présent, elle se conserve pour le peuple à venir par la volonté de Dieu, car il fut accordé au fer pour accroître la félicité du Martyr d'avoir un tranchant aigu jusqu'à traverser les feuillets du livre, et en même temps la toute-puissance divine ne permit pas — pour la gloire du même Martyr,— que rien n'altérât les choses confiées aux lettres dans ce livre.

Cela eut lieu, Jésus-Christ notre Seigneur régnant, Lui à qui sont la gloire, l'honneur, la vertu et la puissance dans tous les siècles des siècles. Amen.

CHAPITRE III.

Histoire de la translation des reliques du Saint, tirée du Bréviaire de Langres.

Après une longue suite d'années, le vénérable Gui de Menenlis, ancien prieur de l'église du bienheureux martyr Didier fit faire avec un travail admirable une châsse d'argent doré pour y placer le corps de ce glorieux Martyr. L'ayant terminée, il entra dans la voie de toute chair. Ensuite Guillaume de Dur-Fort, évêque de Langres et après archevêque de Rouen, et Etienne de Noëre, religieux, alors recteur du prieuré du bienheureux Didier, se mirent à rouler avec anxiété en leur esprit comment ils pourraient honorer ou relever le saint corps. Ayant donc placé leur espérance dans le Seigneur, ils convoquèrent pour la solennité d'un si grand mystère, les évêques voisins, les abbés, les prieurs, les religieux, les prêtres et la foule innombrable du clergé et du peuple; puis, après une mûre délibération, ils choisirent pour jour de la fête le quinzième des calendes de février de l'an 1314. Le vénérable Guillaume, le prieur, les religieux et les prêtres étant donc descendus au lieu où était enfermé le corps du bienheureux Martyr, ils trouvèrent son tombeau de pierre élevé au-dessus du sol, fermé par le fer et le plomb, et fortement scellé. Lorsqu'on l'eut ouvert, il s'exhala de tout le corps du Saint un parfum tel qu'il semblait à tous les spectateurs que l'église entière fût remplie de baume et d'aromates. Avec le corps du Bienheureux, ils découvrirent une inscription authentique et scellée, sans la moindre altération et rendant un témoignage irrécusable à la vie très-sainte et au martyre de l'illustre Désidérius. La teneur de cette inscription était : « Ce pieux pasteur, ce juste recteur, Désidérius, l'insigne Martyr du Christ, fut pendant sa vie un vaisseau de vertu et un modèle accompli de toute sainteté. »

Ayant lu cette inscription, des hommes choisis tirèrent du tombeau le corps précieux, conservé sans corruption aucune, paré de ses ornements pontificaux, tenant en ses mains sa tête sur sa poitrine, et ils le montrèrent à tous les assistants. Mais alors quels cris de jubilation, quels accents de louanges se firent entendre par toute la ville le jour et la nuit? Notre langue ne suffit pas à le raconter. Ensuite les cérémonies sacrées et les prières étant terminées, le corps du bienheureux Martyr fut déposé respectueusement devant le saint autel consacré dans l'église en son honneur, après avoir été placé dans la châsse d'argent ornée de pierres précieuses, dont nous avons parlé plus haut.

Son bras droit, une de ses côtes, son menton et ses deux mâchoires furent portés par le même prélat dans l'église de Saint-Mammès, après avoir été enchâssés honorablement dans l'argent.

Enfin, le même jour, Dieu fit tant de miracles par les mérites de son Martyr, qu'il est presque impossible de les compter. Il eurent lieu à la louange de Celui qui vit et règne dans tous les siècles. Amen.

NOTES.

« Saint Didier était originaire de Gênes (1) ou de Genève, selon les différentes opinions des auteurs, auxquels la ressemblance des noms latins a sans doute donné lieu. Étant encore jeune, il fut élu évêque de Langres. On ne sait positivement où il était alors, ni s'il était prêtre de cette Église.

« Le Martyrologe poétique de Brantius dit qu'il eut commandement d'un ange d'accepter cette charge, et que l'esprit de Dieu agit si puissamment sur lui, qu'il en fit un excellent prédicateur de la vérité.

« D'autres savants auteurs lui donnent aussi de grands éloges, et nous le représentent comme un prélat dont la prudence, la doctrine, la vigilance, le zèle du salut des âmes et de la sainteté, étaient admirables...

« La cruelle exécution de saint Didier ne fut pas sans prodige : car on croit que comme le saint évêque, lorsqu'il fut arrêté et qu'on lui coupa la tête, tenait le livre des Évangiles entre ses mains, le sang qui rejaillit, tomba sur les feuillets de ce livre sans en effacer aucune lettre (1). On ajoute que le bourreau qui le fit mourir, ne lui eut pas plus tôt donné le coup de la mort, qu'il fut frappé de frénésie : ce qui fit que, voulant entrer précipitamment dans la ville, il se laissa tomber, se cassa la tête contre les murs de la porte, et expira.

« Denis Gauterot (2) explique ce fait différemment. Il dit, que le bourreau, après avoir tranché la tête à saint Didier, furieux de le voir marcher sa tête entre ses bras, et

(1) L'italie revendique le saint Martyr Didier comme un de ses enfants et l'Église de Gênes célèbre son office le 23 mai sous le rit double. Nous lisons dans l'écrivain Ferrari un passage que nous ne saurions passer sous silence ; il l'a tiré des monuments de cette même Église de Gênes.

« Didier, dit-il, était Génois et laboureur. Homme simple et craignant Dieu, il s'occupait à labourer la terre au village de Bavari, lorsque des habitants de Langres passèrent par le lieu où il était, s'en allant à Rome pour y demander un évêque dont le nom était Didier ; car ils avaient été avertis de choisir pour évêque celui dont le bâton fixé en terre produirait des fleurs. Ils lui demandèrent leur chemin, et comme avant de recevoir la réponse sur ce point, ils surent qu'il s'appelait Didier, et que son bâton étant planté en terre, ils le virent aussitôt fleurir, ils s'occupèrent de l'avoir pour évêque, quoiqu'il n'eût aucune connaissance des lettres. Divinement instruit il remplit avec éclat sa charge de pasteur. »

Des reliques du saint Martyr furent transportées à Gênes sous le règne de Louis XIV, et sa mémoire est en grande vénération dans beaucoup de villes d'Italie.

En France, il y avait autrefois dans le cimetière de Saint-Honoré d'Arles un oratoire sous le nom de Saint-Didier. A Avignon, une grande église fut aussi placée sous son invocation. En d'autres contrées il fut également choisi pour patron de plusieurs paroisses.

(1) *Liber quoque, in quo Desiderius preces recitare consueverat, suo sanguine ita aspersus fuit, ut cum eo plura folia tincta fuissent characteres tamen illæsi remanerent.* Qui liber ad hæc usque tempora monstratur. — (Ph. Ferrarius : *Catalog. Sanctorùm Italiæ, ad* 23 *maii.*

(2) *L'Anastase de Langres tiré du tombeau de son antiquité*, ou *Langres payenne et chrétienne* (Langres, 1642, in-4.)

courant après lui pour le frapper, se brisa la tête contre la muraille de la ville, — suivant une vieille inscription, en vers gravés autour de la châsse où reposent ses reliques :

Vandalicus hunc sanctum decapitavit,
Percussor propriis manibus se mortificavit,
Croscus, rex, fera mortis munera tradidit isti,
Sanctum Lingona gens colit hunc bona nomine Christi.
O Desideri Christum bone martyr adora !
Ut super astra poli ducat nos mortis in horâ.

« Une plus grande merveille fut — à ce qu'assurent les écrivains de ses Actes,—que le corps du saint Martyr se releva de lui-même, prit son chef entre ses mains et marcha jusqu'au lieu où il voulait être inhumé, que l'on dit être l'église de Sainte-Magdeleine, qu'il avait fait bâtir, qui subsiste encore aujourd'hui, et où l'on voit son tombeau. La porte par laquelle il passa fut depuis murée et ne servit plus au public.

« On l'enterra en dedans de la ville ; ce qui fut — disent Adon et Notker, — une marque de l'amour extrême que son peuple avait pour lui (1). Car alors il y avait peu de personnes en ce pays, même des plus considérables, qui fussent inhumées dans les villes.

« C'est dans cette église de Sainte-Magdeleine, où son peuple passant de l'affection qu'il avait eue pour lui pendant sa vie à une vénération religieuse, allait le garder avec soin et invoquer sa protection, regardant son tombeau comme un puissant rempart contre les ennemis de la ville.

« Cette église, que l'on a longtemps appelée le Prieuré de Sainte-Magdeleine, a porté le nom de Saint-Didier, depuis que l'évêque de Langres, Guillaume de Durfort, fit l'élévation et la translation de son corps, le 19 janvier de l'an 1314. On célèbre encore la mémoire de cette cérémonie tous les ans en ce même jour, et la réception de ses reliques, le 25 juin. Mais sa principale fête est celle du 23 de mai, que l'évêque Gui Bernard rendit d'obligation dans tout son diocèse.

(1) *Sepultus est ibidem beatus Martyr in basilica juxta urbis muros, quod fideliùm populus à Christo ei commissus, præcipuo ipsius amore et piâ devotione, ad tutelam fieri curavit.* — Adon.

« Lorsque l'évêque Guillaume leva de terre le corps de ce Saint pour le mettre dans une châsse d'argent doré, il se servit de cette occasion pour en détacher diverses parties et les distribuer. C'est apparemment depuis ce temps qu'on trouve des reliques de saint Didier dans l'église de Saint-Mammès de Langres, où l'on dit que ce prélat y transporta un de ses bras, les deux mâchoires et une côte, qu'il mit dans des reliquaires d'argent. On dit que l'on en garde aussi à Gênes,... de même qu'à Arles, à Avignon et encore ailleurs. Aussi voyons-nous que son culte est très-célèbre en tous ces lieux, ainsi qu'à Milan, et surtout à Castelnovo, près de Tortonne au Milanais, où il est patron titulaire.

« On voit encore un très-grand nombre de paroisses et de villages de son nom en Bourgogne et en Champagne, outre la ville de Saint-Dizier-sur-Marne, du côté de la Lorraine. Son culte se trouve aussi établi en Allemagne, à Cologne, à Liége, à Elwangen en Souabe.

« La ville de Langres ayant été entièrement saccagée après la mort de saint Didier et mise à feu et à sang, il y eut un grand nombre de Martyrs, et ce fut pour lors que cette cité changea son nom d'*Autmadun* (1), en celui qu'elle porte aujourd'hui (2). »

(1) Ptolémée.

(2) De Mangin, *l. c. sup.* p. 119 à 124.

XXXVIII

PASSION

DE SAINT VALÉRIUS,

VALÈRE OU VALIER,

ARCHIDIACRE DE L'ÉGLISE DE LANGRES, MARTYR, VERS L'AN 264; — ÉCRITE AU SEPTIÈME SIÈCLE, PAR WARNACHAIRE OU WARNAHAIRE, PRÊTRE DE L'ÉGLISE DE LANGRES (1).

PRÉFACE SUR LA PASSION DE SAINT VALÉRIUS.

Il est glorieux, utile et même nécessaire d'exalter par de dignes louanges les combats sacrés des saints Martyrs et les triomphes immortels de leur invincible Confession, comme aussi de les confier à la garde des lettres pour en transmettre le souvenir à la postérité. En effet, tout ce qu'il y a de glorieux dans le courage de ces soldats dévoués, tourne à l'honneur de leur chef, à l'honneur du Dieu tout-puissant; par sa grâce, non-seulement ils ont pu ne pas succomber aux fatigues du combat, mais encore triompher, par leurs souffrances, de l'ennemi le plus cruel. Ensuite il serait vraiment inhumain et impie d'ensevelir dans un silence stérile ces triomphes d'hommes qui, au prix d'une belle mort endurée pour la foi, se sont efforcés d'acquérir une renommée éternelle, et que nous savons d'autant plus chère au Roi suprême, qu'ils ont souffert pour sa religion des supplices plus acerbes. Enfin, nous devons aussi nous rappeler qu'au récit de de leurs actions admirables le lecteur ou l'auditeur sent son âme brûler du feu d'un désir tout spirituel, et que, secouant la torpeur d'un engourdissement nuisible, il se sent entraîner à imiter les exemples de leurs vertus sublimes et de leur foi.

Mais si l'histoire de tous les Martyrs doit éveiller chez nous une pieuse joie, combien plus devons-nous tressaillir d'allégresse en nous rappelant la gloire triomphale du bienheureux Valérius, martyr et archidiacre de Langres, lui que nous avons le bonheur d'avoir reçu de Dieu comme patron spécial et dont les mérites sont arrivés par une faveur du ciel à un tel degré, qu'après avoir rempli les fonctions sacrées du ministère ecclésiastique, il est parvenu à la palme sublime du martyre. Comment cela eut-il lieu? nous nous efforcerons de le raconter avec l'aide du Seigneur, — en nous attachant plus à la vérité, qu'à la beauté du langage.

(1) Tout fait supposer que cette Passion est due à cet auteur, mieux informé que tout autre sur les antiquités de l'Église de Langres.

PASSION DE SAINT VALÉRIUS.

CHAPITRE PREMIER.

Le bienheureux Valère naquit dans la ville de Langres (1) de parents très-illustres et ayant tous les honneurs de la race patricienne. Langres, en ce temps, était l'émule de Rome; elle brillait entre toutes les cités de la Gaule par la noblesse insigne de ses hommes illustres. Son évêque était Désidérius, personnage distingué et dont l'éclatante sainteté dans le ministère ecclésiastique était alors connue et appréciée de tout le monde. Plus tard il acquit la couronne précieuse du martyre, et après avoir commandé comme pontife à cette ville, après l'avoir illustrée par ses souffrances, il la protége aujourd'hui par ses reliques, il la conserve par ses mérites et ses prières. Il eut toujours pour saint Valère, même pendant les années de son enfance, l'affection la plus tendre; il le forma lui-même à la science divine et aux pratiques spirituelles; car il voyait briller en ce saint enfant une prudence innée, un esprit supérieur, et se manifester tous les signes d'une grande vertu et d'une grande capacité. Excité par ces indices peu ordinaires chez les enfants, l'homme de Dieu apportait donc le soin le plus diligent à le former, dans la pensée que de telles dispositions promettaient un robuste ouvrier à la vigne de Jésus-Christ, dont chaque rameau est un être doué de raison.

(1) *Lingonicæ.... urbis indigena.*

Lorsqu'il eut traversé les sentiers glissants de la jeunesse et atteint l'âge viril, le saint évêque résolut de l'établir son archidiacre, afin que dans cette haute dignité, il fût le modèle d'une vie parfaite et d'une conduite irréprochable, et qu'il travaillât de deux manières au salut de ses inférieurs, — en les instruisant par ses prédications, après les avoir édifiés par les exemples de sa vertu. En effet, il réunissait en sa personne l'autorité et une sainteté éminente, et sa prédication ne pouvait être méprisée quand sa vie était pour tous un sujet d'admiration; il ne cessa jamais de commencer par mettre en pratique ce que dans ses discours il enseignait à faire aux autres.

En ce temps, soit par la négligence de princes orgueilleux, soit en punition des péchés des peuples, Dieu permit que les églises fussent soumises à de rudes vexations. La nation cruelle des Vandales s'étant jointe aux Alains et aux Goths, se jeta d'abord de l'Espagne sur l'Afrique; puis, se précipitant avec une rage impie sur les Gaules, elle ravagea tout par le fer, le pillage et l'incendie. Le saint évêque à qui Dieu avait confié le gouvernement de Langres, pressentant l'arrivée prochaine de l'armée Vandale avec son roi Crocus, chercha tout son secours dans le Seigneur, et le jour et la nuit il persévérait dans la prière avec un courage infatigable, conjurant la miséricorde de Jésus-Christ de protéger son Église, de ne point la laisser tomber sous la domination cruelle des barbares, après l'avoir rachetée de son sang précieux. Il demandait qu'il l'abandonnât plutôt lui seul au danger pour tous les autres; il était prêt à mourir pour le salut du troupeau confié par le Seigneur à sa vigilance : qu'il le livrât donc pour tous, pourvu qu'en retour tous lui fussent accordés.

Mais voilà que survient une troupe impie non de soldats, mais de brigands; ils le trouvent occupé à méditer les choses saintes, et avec les menaces les plus terribles ils lui ordonnent d'adjurer la foi du Christ, d'incliner la tête devant leurs idoles et de se soumettre, lui et les siens, à leur nation féroce. Comme à son tour il les exhortait à croire en Jésus-Christ et à renoncer à leurs œuvres de barbarie, un soldat farouche s'approchant et frappant de son épée le Saint à la tête, immola d'un seul coup cette victime agréable au Seigneur. Ayant ainsi déposé le fardeau terrestre de son corps, son âme s'éleva au séjour céleste; alors il cessa vraiment de mourir et il commença à vivre en réalité; alors, pleinement vivifié, il s'attacha d'une manière parfaite comme un membre fidèle à Jésus-Christ, son chef, tandis qu'on le jugeait frappé à mort. Qu'il nous suffise d'avoir offert en passant ces quelques mots à la mémoire de Désidérius le Martyr vénérable; le lecteur désireux de plus amples détails les trouvera dans le texte même de sa Passion ; pour nous, reprenons l'ordre de notre récit.

CHAPITRE II.

Après la mort précieuse de Désidérius, son maître et son évêque,—Valère, le Martyr saint et à jamais digne de nos hommages les plus empressés, voyant le troupeau du Seigneur, une fois privé de la présence de son pasteur, en proie aux déchirements de loups rapaces, dispersé et traîné çà et là sans pitié et sans miséricorde selon le caprice de l'ennemi, était dans le doute sur ce qu'il avait à faire. Il désirait avec une avidité sans bornes mourir pour Jésus-Christ, mais il craignait de se rendre coupable de l'abandon de ce peuple. Il soupirait après le moment où il lui serait donné d'être avec le Sauveur, et il ne refusait pas de continuer encore son pèlerinage loin de son Dieu pour le salut des siens; en un mot, il était prêt à l'une ou à l'autre de ces choses, et il ne savait laquelle choisir. Enfin après avoir longtemps réfléchi, il préféra le bien de ses frères à son propre avantage. Il arrêta en son esprit de rassembler tout ce qu'il pourrait de fidèles encore vivants, et de se soustraire à la fureur de son ennemi ; il se souvenait de ce précepte du Seigneur. « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. »

On dit qu'alors se tournant vers Dieu, il Lui adressa la prière suivante : « Seigneur, vous dont le regard embrasse toutes nos actions et pénètre les pensées les plus secrètes de notre cœur, vous savez avec quelle ardeur je soupire après le martyre, pour rendre témoignage à votre nom; combien il me serait agréable d'être soumis pour vous à mille peines ; d'être, si vous l'ordonniez, livré aux

supplices les plus cruels; mais comme votre prescience ne saurait se tromper dans ses dispositions, de même elle ne change pas selon le désir des hommes. A vous donc, Seigneur, je rends les brebis que j'ai reçues de vous; et vous, bon Pasteur, gardez-les, et montrez-vous propice, de peur que, dépourvues de votre secours, elles ne prêtent l'oreille aux conseils du démon; de peur qu'elles ne soient exposées à devenir la proie et l'objet des insultes de ceux qui ne connaissent pas votre saint nom. Daignez aussi me venir en aide à moi qui demeure au milieu de la tempête de cette vie par amour pour votre troupeau, et cherche une retraite selon votre commandement. Soyez le compagnon de mon voyage, le soutien de mes fatigues, et ne permettez jamais que je sois séparé de la société de vos saints Martyrs que j'appelle de tous mes vœux, après laquelle je soupire, à laquelle je désire être uni. »

Quand le glorieux Martyr du Seigneur eut prié ainsi, —sortant en secret de la ville avec d'autres fidèles préparés comme lui à soutenir le combat, il prit le chemin de la Séquanaise (1), et se dirigea vers les Alpes et le Jura (2) pour y passer quelque temps jusqu'à ce que la persécution eût diminué de violence. Il avait considéré en lui-même à quelles cruelles tentatives allait se porter cet ennemi farouche; plusieurs fidèles pouvaient abandonner la foi : fatigué donc des anxiétés auxquelles il était en proie en restant parmi les hommes, il désirait prendre les ailes de la colombe, s'en aller dans une solitude sans chemin, habiter les retraites cachées des bêtes sauvages et attendre en ces lieux l'arrivée de Celui qui le sauverait et des défaillances de son propre esprit et de la tempête. Dans ces pensées, poursuivant sa route, il arriva en un endroit peu éloigné que les habitants appelaient autrefois Port-Bucinum (3). Mais déjà la nation belliqueuse des Vandales s'en était emparée; l'amour du gain, la soif du sang et du carnage poussaient en tous lieux ces hommes; dès qu'ils pouvaient espérer le pillage d'une ville, il n'y avait plus demeure si sûre que ce peuple n'envahît, et ne livrât à toute sorte de dévastations.

Le Saint de Dieu est donc pris, traîné et maltraité sous leurs mains violentes avec une cruauté impie. D'abord on lui ordonne en s'appuyant sur quelque apparence de raison de renier Jésus-Christ et de blâmer en présence de tous les pratiques de sa religion divine.

— Quel avantage, lui disaient-ils, quel profit pouvez-vous tirer de votre superstition ! Votre Christ, l'objet de vos hommages, de vos respects et de vos adorations, ne peut vous venir en aide dans la circonstance présente, ni vous délivrer de la captivité et de la mort qui vous attendent. »

Mais le saint Athlète bien au-dessus de l'effroi dont on veut le frapper, répond :

— Vous devriez reconnaître le vrai Dieu et comprendre sa toute-puissance au moins par les choses qui vous sont arrivées. Ce n'est pas à vos seules forces et à votre grand nombre que vous devez d'envahir tant de royaumes, de renverser tant de villes, de mettre à mort des multitudes innombrables, mais à la permission de Celui que nous avons offensé par nos fautes, de Celui à qui nous n'avons pas rendu comme nous le devions les hommages d'une vie sainte. Lui seul, votre créateur et votre maître à tous, vous a donné pour un temps, afin de corriger le peuple chrétien, d'avoir une telle puissance, et vous, vous abusez de cette faveur pour commettre le mal, vous dédaignez d'honnorer et de reconnaître pour Dieu Celui qui vous a accordé de tels dons; pour nous, si nous gardons inviolablement sa foi, il nous sera propice; si nous souffrons par vos mains la mort en confessant son nom, il nous recevra dans la félicité d'une paix suprême et d'une vie sans fin. Mais vous, si ses bienfaits vous trouvent ingrats, si vous négligez d'arriver à sa connaissance, votre témérité présomptueuse sera de peu de durée ici-bas et ensuite vous l'expierez dans des supplices éternels. »

CHAPITRE III.

Ces hommes s'imaginaient qu'il parlait ainsi, non en se fondant sur la vérité, mais

(1) Ce fut depuis le Comté de Bourgogne.

(2) « Les bois du mont Jura, » dit de Mangin, p. 125.

(3) Aujourd'hui Port-sur-Saône. (Haute-Saône, arrondissement de Vesoul.

par orgueil, comme pour se montrer étranger à toute crainte; s'armant avec une fureur extrême et sans aucun sentiment de miséricorde, ils déchirent à coups de fouets le saint Martyr de Dieu, ils lui font subir des tourments inouïs. Ils pensaient de cette manière détourner son âme indomptable de son attachement à la foi, et que brisé par la douleur il leur accorderait ce qu'ils n'avaient pu obtenir par la persuasion. Mais l'amour de la foi persévérait en son cœur, et il ne pouvait renier le nom du Christ qu'il avait sans cesse sur les lèvres, et comme l'âme du Martyr brûlait du feu de cette charité parfaite qui chasse la crainte bien loin, il ne sentait point les tourments dont l'accablaient les impies.

Cependant les ministres du diable s'abandonnent à toute leur cruauté contre l'homme de Dieu ; les uns le suspendent à un chevalet, d'autres le tirent avec des courroies d'une force extraordinaire et qui n'ont pas encore servi ; d'autres le déchirent jusqu'aux os avec des ongles de fer, d'autres le frappent à coups redoublés avec des nerfs de bœuf. Plus de repos pour le Saint, plus d'interruption dans son supplice ; les tourments succèdent aux tourments, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces tortures si multipliées et si diverses retombent à la fois sur le corps d'un même homme. A toutes ces choses le courageux athlète oppose une espérance invincible, il implore l'assistance du Seigneur, en redisant cette parole du Prophète : « O mon Dieu, venez à mon secours; Seigneur, hâtez-vous de me secourir. »

Tandis que ces hommes ne discontinuaient pas de le tourmenter, et que lui ne cessait de prier, on dit qu'une voix du ciel se fit entendre qui lui disait :

— Valère, ne vous laissez point abattre par le supplice d'un jour, mais applaudissez-vous-en ; la récompense vous est assurée. Ne faiblissez point sous les coups, réjouissez-vous plutôt en vous rappelant quelle gloire vous attend, au jour de la justice. »

Fortifié par cette voix, le saint athlète continua non plus seulement à supporter avec patience l'affliction de ces peines terribles, mais à l'endurer joyeusement, et se tournant de nouveau vers Dieu avec un visage rayonnant d'allégresse, il lui dit :

—Donnez, Seigneur, à l'âme de votre serviteur le courage et à ses membres la force de souffrir, afin qu'intrépide, je sois supérieur aux tourments, afin que je vainque leurs ministres par la liberté de mon langage. Tendez-moi, dans votre bénignité, une main secourable, je vous en conjure, Vous qui avez élevé vos saints Martyrs jusqu'au palais du royaume céleste. »

Pendant qu'il priait ainsi, l'ange du Seigneur lui apparut entouré d'une splendeur immense et lui offrit une robe d'une blancheur et d'un éclat merveilleux, en disant :

— O Valère, ami de Dieu ; ce présent t'est envoyé par le Seigneur. Revêts-toi du vêtement de la vertu et de la robe de la justice; tu vas les recevoir bientôt dans la patrie bienheureuse, en la société des Martyrs, compagnons de tes combats. »

O homme vraiment digne des louanges les plus sublimes ! O faveur que nulle parole ne saurait exprimer comme il convient ! Déjà le bourreau est présent, le glaive en main, déjà son bras est levé et bientôt la victime va le sentir retomber sur sa tête sacrée, mais la tendresse divine se manifeste telle pour le Martyr, qu'avant d'être dépouillé du vêtement de sa chair, il est, par le ministère des Anges, paré de la robe céleste. O saint Martyr, oui, je te proclame bienheureux en te voyant dépouillé par la main des bourreaux, puisque une telle splendeur vient suppléer à ta nudité ! Tu peux sans crainte aller recevoir les parures du ciel, toi qui déjà portes en ton corps ses livrées.

L'homme de Dieu, à la vue de ce présent de son Seigneur, se mit à offrir ses actions de grâce d'une voix joyeuse, en disant :

— Je vous rends grâces, ô bon Jésus, je vous remercie et bénis votre nom dans toute l'allégresse de mon âme. Vous êtes la force des Martyrs, le destructeur des démons, le soutien des opprimés et le consolateur des âmes en proie à l'affliction ; vous ne m'avez pas, malgré mon indignité, refusé votre présent admirable, mais vous m'avez paré de la robe du salut et de l'allégresse. Ordonnez donc maintenant à votre serviteur de venir à vous; depuis bien longtemps je désire contempler votre face. »

CHAPITRE IV.

Alors les ministres du crime voyant qu'ils ne pouvaient le vaincre à force de supplices, se hâtent de le faire périr par le glaive, et l'un d'eux, tirant son épée, lui trancha la tête. Ainsi, arrosé de l'onde empourprée de son propre sang, le Saint termina son martyre glorieux par une fin digne d'être l'objet de tous les désirs, et son âme triomphante s'éleva vers le palais céleste, au milieu des chants harmonieux des Esprits angéliques.

O mort vraiment précieuse des Saints! O trépas tout d'allégresse et dont le souvenir demeure impérissable! La mort trouve sa propre ruine quand elle s'attaque aux Saints; elle agit en vertu de ses lois, et elle demeure vaincue par leurs lois à eux; un changement étrange a lieu : à des larmes passagères succèdent des joies toujours durables; ses douleurs d'un moment sont remplacées par un rafraîchissement éternel, et la mort endurée fait conquérir l'immortalité.

Les miracles divins ne manquèrent pas pour attester le mérite du Saint. Une odeur d'une suavité délicieuse se répandit en ce lieu, et son parfum pénétra d'une façon si merveilleuse tous ceux qui étaient présents, qu'ils le regardèrent comme une émanation du parfum du ciel. Le corps du Martyr fut enlevé par les fidèles qui avaient pu échapper aux mains des persécuteurs, et enseveli avec les honneurs convenables, non loin du lieu où il avait subi la mort (1).

Il est à propos de dire brièvement ici quelles furent, pour la nation incrédule, les suites de cette mort. La Passion du glorieux Martyr accomplie, la vengeance divine, ainsi que nous l'apprennent les écrits et les témoignages d'un grand nombre, frappa tout à coup les phalanges des Vandales; saisis d'une démence soudaine, ces hommes tournèrent contre eux-mêmes leur main impie qu'ils n'avaient pas craint d'étendre contre le serviteur de Dieu, et pleins d'une fureur semblable à celle des possédés, ils s'entr'égorgèrent en si grand nombre, qu'il devint impossible de compter la multitude des morts. Crocus lui-même, leur chef au milieu de de leurs cruautés, termina peu de temps après dans la ville d'Arles, en des supplices bien mérités, une vie indigne par une mort indigne. Mais contentons-nous de ce court récit de la mort bienheureuse de saint Valère et de la juste punition de ses meurtriers.

CHAPITRE V.

Maintenant l'ordre de cette histoire demande que nous racontions les choses que le Seigneur Jésus, en présence duquel la mort des Saints est toujours précieuse, a daigné faire pour manifester la gloire de son Martyr. Au milieu de la cruelle persécution des Vandales dont les coups menaçaient de toutes parts, bien peu étaient restés qui allassent, selon la coutume de la religion chrétienne, visiter les tombeaux des saints Martyrs, et honorassent leur mémoire avec un soin convenable. De là il arriva, la négligence s'y joignant, que la gloire éclatante du bienheureux Valère s'obscurcit peu à peu, et en-

(1) « A l'endroit même ou saint Valier souffrit le martyre, on bâtit une église à son honneur, qui est située sur un des côtés de la rivière, et de l'autre on voit encore quelques vestiges d'une tour, appelée *Tour des Trompettes*.

« A l'égard de son corps, suivant la chronique de saint Bénigne de Dijon et le Martyrologe de Langres, il paraît qu'il a été transféré à l'abbaye de Saint-Michel de Tonnerre, *Melugdenense monasterium*, et suivant d'autres, à l'abbaye de Molême, d'où un archidiacre en ayant obtenu quelques parcelles, les apporta à l'église Cathédrale de Langres, où elles sont gardées dans le Trésor. C'est en signe de la mémoire singulière que l'on conserve pour ce Saint dans cette ville, que l'on fait porter par un bedeau son image aux processions solennelles devant le grand archidiacre.

« Saint Florent ou Florentin qui accompagnait saint Valier, fut aussi martyrisé à Très-Château par les soldats de Crocus, encore tout couverts du sang de saint Didier lorsqu'il repassait par Lyon pour aller à Arles. Les habitants de Très-Château disent avoir le corps du Saint inhumé au prieuré sous l'invocation de son nom. Ses ossements sont posés dans une châsse placée sur le grand autel de l'église qui lui est dédiée. Ils y sont en grande vénération. Pour la tête de ce saint Martyr, on tient qu'elle a été transportée dans une île escarpée, située au milieu de la Saône, un peu au-dessus de Lyon.

« Saint Vandalet fut martyrisé à Très-Château, dans la même persécution, » — De Mangin, p. 126 et 127.

fin, à peine se trouva-t-il une personne qui connût le lieu de sa sépulture. Si par hasard quelques-uns le cherchaient, nul ne pouvait le leur indiquer. Mais le Seigneur voulant accorder à ses fidèles le patronage d'un tel Saint, daigna révéler de la manière suivante en quel lieu il reposait. A une époque non bien éloignée, un chef, nommé Goderic, s'avançait avec une troupe armée pour combattre les Lombards entrés en Italie, avec l'intention de la ravager tout entière; il s'arrêta au lieu même où les membres du Saint avaient été inhumés.

Après avoir achevé le travail nécessité par une expédition aussi longue, il s'était retiré en ce même lieu pour se reposer, lorsqu'il vit tout à coup une longue suite d'abbés brillants d'une splendeur merveilleuse, parés de robes tissues d'or et ayant sur la tête des couronnes d'où s'échappaient des rayons d'une clarté éblouissante. Comme il les voyait passer au milieu de cette lumière immense, il fut fort surpris de s'entendre dire par l'un d'eux :

—Sachez bien que le lieu où vous prenez votre repos a été consacré par le martyre et la sépulture de saint Valère et de ses compagnons. Si donc vous voulez par leurs mérites et leur intercession revenir sans aucun mal et vainqueur des hasards de la guerre, prenez l'engagement sincère de bâtir sur leur tombeau une église aussitôt après votre retour. »

Il se réveille à ces mots, et saisi d'une grande frayeur, il raconte à ses gens ce qu'il venait de voir. Ceux-ci, inspirés de Dieu, répondent :

— Il vous faut être dans la joie, seigneur, et rendre grâces à Dieu de ce qu'il a daigné vous visiter par le ministère de ses Anges; puis, aussitôt de retour, faire avec un grand empressement et une pieuse sollicitude ce que vous avez été invité à faire. »

Alors, élevant avec respect ses mains aux ciel et se liant par un vœu, il dit :

—Si, par l'intervention de son Martyr, le Seigneur me ramène sain et sauf et vainqueur, je bâtirai une église en l'honneur du Saint, et je ferai célébrer avec soin sa fête chaque année. »

Il ajouta encore plusieurs autres vœux, puis ayant offert longuement ses hommages au Saint, il s'en va en toute hâte, assuré du triomphe, contre ses ennemis; il remporte la victoire sur leur immense multitude et s'en revient plein de joie à sa demeure.

A son retour, bien convaincu que lui et les siens avaient été sauvés par l'intercession de saint Valère, il s'approcha du lieu montré à ses regards par la révélation céleste, et il y bâtit de suite, selon que le temps le permettait, un petit oratoire, mais avec le désir ardent d'y jeter les fondements d'un grand édifice aussitôt que les circonstances le lui permettraient, et d'y construire une basilique en rapport avec ses vœux et digne d'un si grand Martyr.

Bientôt prévenu par la mort, il ne put mettre à exécution ses projets. Mais ces choses ayant été portées à l'évêque de Langres, il éprouva une grande joie de voir les mérites du saint Martyr mis au jour sous son pontificat, et élevant une église d'une vaste grandeur sur son tombeau, il fit connaître à tous ce lieu comme un lieu célèbre, et là Valère manifeste aux peuples, par des miracles et des prodiges continuels, quelle est sa puissance auprès de Dieu. Notons-en seulement quelques-uns; ce sera assez pour ceux dont les pensées sont dignes de Dieu.

Une femme ayant entendu parler de la renommée du Saint, vint à son tombeau en société d'un clerc, et désirant en emporter les reliques, elle osa, sans se souvenir de son sexe, s'approcher impudemment du sépulcre. Le clerc, avec une témérité condamnable, voulut y porter la main, lorsque tout à coup il fut frappé dans ses yeux, qu'il n'avait pas craint d'arrêter inconsidérément sur des objets sacrés, et environné de ténèbres. Tous ceux qui étaient présents furent saisis d'un tel étonnement et d'une telle frayeur, qu'ils ne savaient que faire ni où se tourner. La crainte la plus vive s'empara aussi de cette femme, et croyant qu'il n'y avait pour elle rien à faire ou à conseiller, elle reprit à la hâte le chemin par où elle était venue. Mais le clerc, reconnaissant sa faute et ayant recours aux gémissements du repentir, s'efforçait de détruire par ses larmes le mal dont il s'était rendu coupable par sa présomptueuse audace. Il lui arriva ainsi de recouvrer, par son humble satisfaction, la vue que sa témérité venait de lui ravir.

Nous pouvons comprendre quel respect est dû aux Saints, en voyant la folle présomption

de ce clerc si promptement châtiée et la vengeance divine différée si peu de temps.

Pareilles choses nous regardent assurément, elles nous arrivent, elles arrivent pour nous afin de nous empêcher de faire injure aux reliques des Saints qui ne doivent être touchées que par les mains pures des prêtres; afin de nous apprendre à ne pas nous en servir en dehors de l'ordre établi, à ne pas y porter, je ne dirai pas les mains, mais même les yeux sans une grande crainte et un profond respect.

Nous pouvons maintenant joindre très à propos à ce récit le miracle suivant que la puissance divine a daigné opérer, pour faire connaître plus au loin la gloire de son Martyr.

Un clerc connu de toute la contrée, et demeurant à peu de distance du lieu où étaient conservées les reliques du Saint, était depuis son bas âge affligé d'une grave contraction de ses membres. Il avait été, croyons-nous, réduit à cet état par la malice de notre ennemi secret, et son infirmité était si triste, que ni ses pieds ni ses mains ne pouvaient remplir leur office accoutumé. Il prie donc les siens de le porter au sépulcre du Saint. Là, plein de foi, il conjure durant plusieurs jours et d'une voix gémissante le serviteur de Dieu de lui venir en aide, et il mérite d'être rendu à l'état ordinaire des autres hommes. Apporté en ce lieu par des mains étrangères, il s'en retourne plein de joie, s'appuyant sur ses propres jambes et mêlant les louanges du Seigneur à celles de saint Valère. Par ces miracles et d'autres prodiges innombrables, renouvelés de jour en jour pour exalter les mérites de son Martyr, — Jésus-Christ, notre Seigneur, nous invite à louer et à glorifier son nom. A Lui donc, avec le Père et le Saint-Esprit, soient l'honneur, l'empire et la puissance maintenant et dans toute la suite des siècles. Ainsi soit-il.

XXXIX

PASSION

DE SAINT VICTOR,

DE SAINT URSUS, OURS OU OURSE

ET DE LEURS COMPAGNONS, SOLDATS DE LA LÉGION THÉBÉENNE, TOUS MARTYRS, AU NOMBRE DE SOIXANTE-SIX, A SOLEURE (1), EN L'AN 303 OU 304; — ÉCRITS, AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Comme au temps de Maximien, qui gouverna l'empire avec Dioclétien son collègue, une grave persécution s'était élevée contre les chrétiens, il y avait dans la légion de saint Maurice, Ours, Victor et soixante-six hommes d'une bravoure à toute épreuve dans les combats, et dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Frappés du martyre du bienheureux Maurice et de la crainte du glaive, ils se sauvèrent en secret, au milieu du tumulte du camp, et se retirèrent à Soleure, ville très-ancienne, située sur l'Aar (2), non sans une intention particulière de Dieu qui voulait amener par eux un grand nombre d'hommes plongés dans les ténèbres de l'infidélité à passer à la lumière de la foi.

Cependant Maximien ayant appris que Victor, Ours et leurs compagnons s'étaient enfuis d'Agaune, fut enflammé d'une fureur sans bornes. Ayant donc fait venir Hyrtacus, gouverneur de Soleure, il lui ordonna et lui enjoignit de se mettre soigneusement sur les traces des Saints, de les forcer, en quelque lieu qu'il les trouvât, à sacrifier aux dieux ou de mettre fin à leur vie par les tourments les plus atroces. Amenés donc devant Hyrtacus, celui-ci leur parla en ces termes :

—Quelle folie, ô mes amis, vous a poussés à contredire les décrets des princes? Nous avertissons votre bravoure et nous vous or-

(1) *Solodori in Helvetiâ. Salodoro, ap. S. Eucherium.*

(2) *Super Arulam fluvium.*

donnons, au nom de l'empereur, de mettre de côté tout prétexte et de vous prosterner devant nos dieux, Jupiter et Mars, afin de leur offrir des sacrifices; autrement je vous ferai mourir dans les tourments. »

Mais ces hommes, fortifiés d'en Haut, répondirent :

— Nous sommes chrétiens, nous ne consentirons pas à souiller le culte de notre religion en sacrifiant à des idoles sourdes et muettes. »

Hyrtacus voyant la constance des Saints, et n'espérant ni de les fléchir par des caresses, ni de les réduire par les menaces, ordonna de leur lier les pieds et les mains de chaînes, et de les tourmenter de la façon la plus cruelle, en les livrant à divers supplices. Comme les bourreaux s'acquittaient rigoureusement de ces ordres, la clémence divine qui n'abandonne pas ceux qui espèrent en elle, fit briller au-dessus des Martyrs une telle splendeur, que les satellites frappés de son éclat tombèrent à terre, à demi-morts. Les chaînes des Martyrs furent brisées et leurs liens rompus; ils demeuraient sans crainte, glorifiant et louant le Seigneur, le Dieu d'Israël.

Mais les payens et le gouverneur étaient couverts de confusion, en proie à une angoisse et une douleur extrêmes, en voyant un grand nombre d'hommes se convertir à Jésus-Christ à cause de ces miracles.

Le gouverneur s'adresse donc de nouveau aux saints Martyrs :

— De deux choses l'une, leur dit-il, choisissez ou de sacrifier aux dieux immortels, ou de finir votre vie dans les tourments. »

Les Saints répondirent :

— Jésus-Christ a souffert pour nous, nous aussi, nous sommes prêts à souffrir pour Lui tous les tourments que votre malice pourra nous faire sentir. »

Le gouverneur, enflammé de colère, commande donc de préparer un grand monceau de bois et d'allumer un grand feu pour y brûler les corps des Saints. Les Martyrs étant amenés en présence de la multitude, Hyrtacus leur dit :

— Si vous ne renoncez à votre erreur, je brûlerai vos corps dans ces flammes. »

Mais fortifiés par l'Esprit-Saint, ils répondirent :

— Ni vos menaces, ni la crainte des tourments ne nous feront changer notre sainte et juste résolution. Nous sommes prêts à tout souffrir pour le nom du Sauveur. »

Mais tandis qu'on faisait avancer les Saints vers le feu, pour les y jeter, voilà qu'un vent violent venu du ciel poussa avec tant de force cet amas de bois,— déjà la pâture des flammes, — qu'il le rompit, le dispersa et en éteignit ainsi tout le feu. A ce spectacle, beaucoup se convertirent à la foi.

Le gouverneur impie voyant les saints Martyrs glorifiés par un double miracle, ordonna de trancher la tête à un grand nombre d'entre eux. Pendant ce temps-là, Ours et ses compagnons fortifiaient dans la foi par leurs paroles et leurs exemples les personnes de tout sexe rassemblées là. Mais Hyrtacus, vrai fils de Bélial, transporté de fureur, commanda d'amener devant lui sur le pont de la rivière dont nous avons parlé les saints Martyrs, afin qu'après leur avoir tranché la tête en ce lieu, on les jetât aussitôt au milieu des flots.

Les bienheureux sont donc mis à mort et précipités dans l'eau, mais ils ne furent pas entraînés loin du pont; car la miséricorde divine, à qui rien n'est impossible, manifesta en leur faveur la puissance de sa mansuétude. A peine à quelques pas du pont, ils sortirent de l'eau, portant leurs têtes dans leurs mains et s'avancèrent jusqu'à l'endroit où est maintenant l'église bâtie en leur honneur.

Ces choses sont merveilleuses, mais de plus merveilleuses encore se succèdent; les saints Martyrs fléchissant le genou, prient à la vue de tous, environ la durée d'une heure avant de reposer leur corps sur la terre, puis leur prière terminée, ils se laissent tomber comme s'ils eussent voulu dire :

—C'est là le lieu de notre repos pour toute la suite des siècles. »

En ce lieu se rendirent les sourds, les aveugles, les boiteux, les malades, les paralytiques,—tous les hommes en proie à quelque infirmité,—et en touchant les corps des Saints, ils étaient guéris de suite. Les énergumènes et autres obsédés par le démon, trouvaient aussi leur guérison en touchant les reliques des Saints; et jusqu'à ce jour, ceux qui demandent, sont guéris par la grâce de Dieu, si leur foi n'est pas chancelante.

Les saints Ours, Victor et leurs compa-

gnons, ont souffert à Soleure la veille des calendes d'octobre, Jésus-Christ notre Seigneur régnant, Lui qui est béni dans tous les siècles. Amen (1).

Au temps où le roi Gondesile régnait sur le pays des Burgondes, la reine Théodésinde bâtit en l'honneur du martyr Vincent et de saint Victor une église sur le territoire de Genève (2), près des murs de cette ville; c'était un travail merveilleux, enrichi de magnifiques ornements. Elle la dota de riches possessions, et aujourd'hui cette église se montre à nous dans tout son éclat. Ensuite elle demanda à Domitien, alors évêque de Genève, de lui permettre de transférer de Soleure en ce lieu le corps du Martyr saint Victor. L'ayant obtenu, elle alla au milieu d'une grande multitude de fidèles et de prêtres, qui chantaient des hymnes et des psaumes, au sépulcre du Saint. Là, après trois jours de supplications, de jeûnes et de veilles, on s'enhardit enfin à s'approcher du sépulcre.

Lorsqu'on y fut arrivé et qu'on l'eut ouvert, le sépulcre tout entier trembla; et les spectateurs voyant les merveilles de Dieu, furent saisi de crainte. On attendit encore et l'on passa la nuit en veilles, en jeûnes et en prières, puis l'on prit le corps et on le déposa dans un cercueil. Alors, un grand bruit se fit entendre, le cercueil devint resplendissant comme la neige.

L'ayant donc enlevé, ils le transportèrent à Genève au chant des hymnes et des psaumes, avec des cierges allumés et des flambeaux; ils le déposèrent dans l'église et le placèrent dans un tombeau en bénissant Dieu à haute voix, en saluant le saint Martyr avec des cris d'allégresse et en lui disant :

— Soyez le bienvenu, ô serviteur de Dieu, ô saint Victor; votre arrivée, nous le croyons, nous apportera le salut, et nous serons en tout temps soulagés dans nos tribulations par vos supplications auprès de Dieu. »

Telles sont les choses que nous avions à raconter du martyre du Saint et de la translation de son corps. Longtemps et bien des années après, alors que personne ne savait de quelle manière il avait été inhumé dans ce lieu, on gardait encore souvenir de son tombeau et tous en parlaient avec vénération. Mais lorsque le moment choisi par Dieu pour faire connaître les mérites de son Martyr fut arrivé, un homme illustre, Théodoric, roi des Francs, vint visiter la ville de Genève, et parce qu'il avait cru avec une foi pieuse, Hyconius, évêque de l'Église de Maurienne (1) se trouva là, amené par une inspiration divine. Ayant pris avec lui les hommes apostoliques, les évêques Justicius et Patrice, ils vinrent en secret durant la nuit au sépulcre du bienheureux, et ayant ôté le marbre dont il était recouvert, ils le trouvèrent d'abord entouré à l'extérieur d'un marbre précieux, et au dedans était un cercueil de bois incorruptible. Dans ce cercueil était une draperie d'argent composée avec art et renfermant le corps du bienheureux.

A cette vue, assurés d'avoir retrouvé un si grand patron et de posséder un si grand trésor, ils rendirent grâces à Dieu avec tout le peuple. Ils passèrent la nuit en prières dans ce même lieu. Ensuite, ils le replacèrent en la manière qu'il s'était offert à eux, et avec le soin le plus diligent à la louange et à la gloire de Jésus-Christ notre Seigneur, pour l'honneur du bienheureux Martyr Victor et le salut des peuples fidèles qui accouraient là pieusement, et demandaient fidèlement la protection d'un si grand Martyr, avec l'aide du Seigneur qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Or, il arriva qu'une femme vint au sépulcre du bienheureux pour y prier. Là, saisie d'une cupidité fragile et mondaine, elle osa enlever, pour le voler, le cierge qui brûlait depuis longtemps devant le tombeau; mais lorsqu'elle l'eut apporté à sa demeure, il s'attacha de telle sorte à sa main, que ni elle, ni ses voisines ne purent l'en détacher.

Alors, réfléchissant sur elle-même et reconnaissant sa faute, elle revint promptement au tombeau, suivie de la foule. Les prêtres qui, en ce moment, remplissaient leurs fonctions sacrées en ce lieu, se mirent en prières sur les instances de tout ce peuple, puis firent le signe de la croix sur les mains de cette femme, et aussitôt la pitié du

(1) Ce qui suit est tiré des seconds Actes de Bollandus, et ce qui précède, des premiers qui étaient plus complets.

(2) *In territorio Genavensium.*

(1) *Mauriennensis ecclesiæ præsul.*

Martyr se montrant propice, cette main fut rendue de suite à son premier état.

Il serait long de dire combien d'hommes et de femmes ont retrouvé la guérison et la santé à ce tombeau, — puisque tous les jours notre Dieu y accomplit des miracles innombrables à la gloire de son Martyr ; tous ceux qui viennent y demander avec foi quelque faveur, ont sans aucun doute obtenu quand ils s'en retournent ce qu'ils avaient demandé.

Les saints Martyrs Victor et Ours souffrirent sous l'empereur Maximien, la veille des calendes d'octobre, — Jésus-Christ notre Seigneur régnant, Lui qui étant Dieu, vit et exerce l'empire avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

APPENDICE.

Les antiques Leçons de l'Office de saint Victor et de saint Ours sont prises de leurs Actes.

On lit vers le milieu de la 5e Leçon du 2e Nocturne, ces intéressants détails :

Eo in loco, ut eadem refert historia, sancti Martyres annis latuère sexcentis. Demum verò illustris regina Bertha (1) uxor Rudolphi Burgundiæ et Romanorùm regis (ex quà sanctæ Adelhaidis uxor primi Ottonis imperatoris materque secundi Ottonis atque avia tertii Ottonis progenita est), instinctu Spiritùs sancti admonita pretiosum illum reliquiarùm thesaurum adinvenire ferventissimè desiderans, ac propterea Altissimo ferventissimas preces cum jejuniis devotissimè effundens, tandem à summo cordiùm cognitore, Christo videlicet, exaudita cælitus revelationem accepit, ut nosceret ubinam talis tantusque thesaurus effodiendus et quærendus esset.

Ainsi que le raconta la même histoire, les saints Martyrs demeurèrent cachés en ce lieu pendant six cents ans. Mais enfin, l'illustre reine Berthe, femme de Rodolphe roi de Bourgogne et des Romains, — Berthe, dont naquit la mère de sainte Adélaïde, épouse d'Othon Ier, empereur et l'aïeule d'Othon II et d'Othon III, — ayant reçu par inspiration de l'Esprit-Saint l'avertissement de rechercher ce précieux trésor de reliques, et désirant très-ardemment le trouver, se répandait, à cet effet, devant le Très-Haut, en très-ferventes prières et jeûnait avec une très-grande dévotion.

Enfin, ayant été exaucée par le suprême scrutateur des cœurs, le Christ même, elle reçut du ciel une révélation qui lui fit connaître où l'on devait fouiller pour chercher un tel et si grand trésor.

Cum ergo locum, ubi sancti Martyres sepulti jacebant, sæpius devotissimè invisens avidè circumspiceret, ex indicio fulgidæ lucis, quam non semel animadverterat, et odoris suavissimi, veluti redolentiùm rosarùm, verum sepulturæ locum cognovit.

Or, tandis que cherchant très-souvent et avec une très-grande dévotion et une sorte d'avidité en quel lieu les saints Martyrs gisaient inhumés, elle portait ses yeux çà et là, — une éclatante lumière fut l'indice qui (non pas une fois seulement, mais souvent), lui fit connaître — en même temps qu'une odeur très-suave, comme celle de roses embaumées, — le véritable lieu de leur sépulture.

LECTIO VI.

Invento igitur tam pretioso thesauro, sua illico gaudens vendidit et locum illum emit, corporaque et reliquias Sanctorùm digno collegit honore, illisque ecclesiam cum adjuncto collegio erexit, quam etiam dotibus, proprietatibus, privilegiis, aliisque libertatibus et ornamentis magnificè decoravit.

Quo venientes cæci, surdi, claudi, imbecilles, paralytici et obsessi, seu quacumque infirmitate alià detenti, et corpora Sanctorùm tangentes, recipiebant sanitatem, atque etiamnum, si fides petentiùm non titubet, per Dei gratiam curantur. Præterea omnes, qui gloriosum martyrùm sancti Ursi et Sociorùm ejus nomen puro corde invocant eorùmque memoriam religiosè colunt, ab aerea tempestate præservantur.

LEÇON VI.

Ayant donc trouvé un si précieux trésor, sur-le-champ et pleine de joie, elle vendit ses bijoux et acheta ce lieu ; puis, elle logea dignement et avec honneur les corps et les reliques des Saints. Elle leur éleva une église à laquelle elle joignit un chapitre qu'elle dota magnifiquement de biens, de propriétés, de priviléges et d'autres libertés et d'ornements.

C'est là que les aveugles, les sourds, les boiteux, les faibles, les paralytiques et les possédés du démon, — tous ceux sur qui pèse quelque autre infirmité, — en touchant les corps des Saints, recouvrent la santé, et si leur foi ne chancèle pas, ils sont entièrement guéris, par la grâce de Dieu.

En outre, tous ceux qui invoquent avec un cœur pur le glorieux nom des Martyrs saint Ours et ses compagnons et honorent religieusement leur

(1) Berthe vivait au xe siècle ; l'Invention des reliques de saint Victor et de saint Ours eut lieu en l'an 947.

mémoire sont préservés des tempêtes de l'air.

Voici l'Hymne des Vêpres de la Fête de ces Saints, à Soleure :

Pange felix Solodorum Martyrûm præconia Et beata Thebæorûm Militûm certamina, Ossa dignè servas quorûm, Recolens cum glorià.	Heureuse Soleure, chante les louanges des Martyrs et les heureux combats des soldats Thébéens dont tu gardes dignement les ossements, et honore-les et glorifie-les.
Impios constanter divos Cùm sprevère Cæsaris, Hirtaci non ira vivos Sustinet, sed sanguinis Ponte sacros fundit rivos, Rubet unda fluminis.	La colère d'Hirtacus ne supporte pas qu'ils vivent, ces hommes qui ont persisté dans leur mépris envers les dieux impies de César, mais — du haut d'un pont, — il fait couler les saints ruisseaux de leur sang dans la rivière qui voit ainsi rougir ses eaux.
Alveo vehunt beati Victor, Ursus et Pares Colla cœsa laureati, Terra donec supplices Jàm necatos lege fati Tumularet Martyres.	Les bienheureux Victor, Ours et leurs compagnons sont portés par le courant jusqu'au lieu où ils doivent recevoir la sépulture qu'attendent leurs corps privés de vie et couverts de lauriers.
Berthæ lucis fulgurosæ Cælitus demittitur Splendor, et fragrantis rosæ Odor inde proditur, Thebæorum gloriosè Ubi turba conditur.	L'éclat d'une lumière brillante jaillit du haut du ciel aux yeux de Berthe et une odeur de roses embaumées s'élève de l'endroit où la glorieuse troupe des Thébéens est ensevelie et cachée.
Eruit septem decemque Martyres, qui sæculis Senis latuere : freta Christo, quos tam sedulis Quærit votis : mox secreta Tanta tradit clericis.	Berthe tira de ce lieu dix-sept Martyrs qui y avaient reposé dans le secret pendant six siècles. Avec l'appui du Christ, elle découvrit ainsi ces Saints qu'elle avait cherchés si assidûment. Bientôt elle donne ces grands trésors aux prêtres.
Regina vendit hinc beata Studiis flagrantibus. In honorem Ursi grata Templa firmat dotibus, Mente tota præparata Sanctis tacta motibus	Alors, cette sainte reine vend, dans son zèle brûlant, ses bijoux, et heureuse d'honorer Ours, elle confirme la fondation d'une église en son nom par des donations, — l'âme bien disposée en faveur des Saints et touchée d'heureux mouvements.
Turbæ multæ fit accessus Virtus magna cernitur; Cæcis visus, claudis gressus, Mutis sermo redditur, Dæmonisque vim perpessus Et surdus absolvitur.	Des multitudes nombreuses accourent en ce lieu où se révèle une grande vertu; la vue est rendue aux aveugles, la marche aux boiteux, la parole aux muets, les possédés du démon et les sourds sont délivrés de leurs liens.
Hinc revelas, Christe, multos, Quinis post hæc sæculis, Quos triginta septem fultos Et fide et miraculis Martyres simul sepultos Terræ pandis tumulis.	C'est en ce lieu, ô Christ! que vous révélez un grand nombre de Martyrs, après cinq [autres] siècles écoulés; Martyrs au nombre de trente-sept, que décorent la même foi et les mêmes miracles. O Christ! vous révélez à la terre ces Martyrs ensevelis tous ensemble.
Adsis, Urse, Christo grate Cum tuis Consortibus, Nosque Regi commendate Ut de mundi sordibus Purget, quo poli beatis Sociemur cætibus. Amen.	Viens à notre aide, ô Ours, ami du Christ; avec tes compagnons, recommande-nous au Roi du ciel, afin qu'il nous purifie des souillures du monde et nous associe aux saintes cohortes du ciel. Amen.

En 1473, on trouva trente-sept corps des compagnons de saint Victor et de saint Ours, et en 1519, on découvrit de nouveau l'antique tombeau de saint Ours, avec cette inscription :

CONDIT. HOC. SCS.

TVMVLO. THEBAIDUS. VRSUS.

Conditur hoc sanctus tumulo Thebaïdus Ursus.

« Saint Ours le Thébéen est enseveli dans ce tombeau. »

—

XL

ACTES

DE

SAINTE BENEDICTA OU BENOITE,

VIERGE, MARTYRE A ORIGNY (1), DANS LE TERRITOIRE DE LAON (2), EN L'AN 286, — ÉCRITS PAR UN AUTEUR CONTEMPORAIN, MAIS ANONYME.

—

PROLOGUE.

La sublimité de la miséricorde céleste, dont la volonté bienfaisante a créé toutes choses dans le ciel et sur la terre, ne cesse point de former le troupeau de la sainte Église par des enseignements salutaires et de le porter à croître dans la vertu, en offrant à ses regards les mérites de ses enfants. C'est pourquoi il est de la plus haute importance de raconter aux peuples les exemples des Saints afin d'exciter les cœurs des fidèles à tendre aux récompenses des félicités divines. Mais qui pourra retracer dignement les actions des Saints et l'héroïsme de leurs vertus? qui pourra dire quelles grâces et quels moyens de salut éternel nous recevons d'eux? Là, se forme la base solide de la charité et de la foi, là se nourrit l'amour d'une piété élevée, là naît le désir d'une vie sainte, là germe le mépris des choses temporelles, là s'engendrent les joies de la vertu.

C'est donc un grand bienfait de Dieu, comme nous le voyons, un bienfait vraiment en rapport avec les mérites de tous les Saints, dont l'éloquence et les heureuses prédications ont répandu un si vif éclat sur l'Église, dont les exemples si purs nous ont enflammés du zèle des bonnes œuvres et armés de l'esprit de vérité dans les luttes les plus difficiles, c'est, dis-je, un grand bienfait de Dieu qu'en célébrant leurs combats innombrables, nous puisions dans leurs mérites sacrés la confiance d'obtenir miséricorde; qu'il nous soit donné de retracer en caractères durables leurs vertus pour l'édification de notre vie, et qu'après avoir été chaque jour en butte aux angoisses de nos fautes, nous soyons protégés par leurs prières et ranimés de tout point par la consolation de leurs mérites.

(1) *Auriniacum.*

(2) *Laudunum* ou *Lugdunum Clavatum.*

—

CHAPITRE PREMIER.

Lors donc que la semence d'un enseignement parfait avait commencé déjà à se répandre sur le monde, et que la parole de Dieu était distribuée par le Chef auguste des saintes Églises à tout âge, à tout sexe, à toute condition selon la capacité de chaque intelligence, il y avait à Rome une vierge vénérable nommée Benoite (*Benedicta*), et vraiment digne de ce nom par son mérite (1). Chrétienne par sa religion, elle sortait d'une famille noble, tenant un rang distingué dans le monde par ses richesses et dont les membres comptaient, dit-on, parmi les sénateurs romains. Son espérance suprême reposait en Jésus-Christ, ainsi que sa foi inébranlable et toujours ardente. Or, cette vierge inestimable, la bienheureuse Benoite, préférant la pauvreté du Christ à toutes les richesses, aima mieux s'en aller au loin et vivre comme une étrangère, que de commander parmi les siens, comme elle en était digne. Elle rassemblait donc autour d'elle tout ce qu'elle pouvait d'âmes fidèles, et tous les jours elle offrait longuement à Dieu ses vœux par des prières, des hymnes et des cantiques de louanges.

Elle avait avec elle pour compagnes de sa sainte vie, douze Vierges généreuses d'une même famille et renommées au loin pour leur heureux naturel. La vertu de leurs œuvres sacrées avait élevé leurs âmes à un degré sublime de perfection éclatante. Elles étaient unies entre elles par l'intimité persévérante d'une même foi,—toutes étrangères au lien du mariage. Instruites en tout genre de vertus et dans un enseignement continuel des saintes Écritures par cette Vierge vénérables, formée peu à peu à toutes les œuvres de la piété, elles allaient croissant dans ces pratiques et la bonté divine leur était propice en toute circonstance. Ensuite la bien-

(1) *Benedicta nomine et merito.* — *Benedicta* veut dire *bénie.*

heureuse Benoite, la pieuse Vierge du Christ, ne désirant rien ajouter aux biens de sa famille, cherchait par tous les moyens en son pouvoir, comment elle pourrait combattre sous les étendards du Sauveur. Elle le conjura donc par les prières les plus humbles de lui accorder de vivre en dehors de ses biens terrestres et de consacrer le cours entier de sa vie dans la fatigue d'un pèlerinage perpétuel.

Appliquée à ces pensées et autres semblables, elle reportait souvent son esprit vers les biens dont elle serait comblée dans le ciel. Elle avait appris par le récit de plusieurs personnes les combats glorieux et multipliés des Martyrs du Christ, les combats de Quentin et autres qui, conduits par la grâce du Sauveur et partis de Rome, avaient conquis la palme du martyre en prêchant la voie de la vérité à divers peuples de la Gaule. Embrasées d'un semblable désir, unanimes dans leurs vœux, saint Benoite et les vierges dont nous avons parlé plus haut, laissant leur patrie et leurs parents, s'en vinrent, comme on le raconte, conduites par le Seigneur dans le pays des Gaulois. L'ardeur d'une même charité et le zèle d'une sainte vie les avaient fortifiées; insensibles à la crainte, sans effroi en présence de la persécution, elles entreprirent donc de parcourir une longue route, après avoir bien compris en leur cœur que plus l'homme éprouve de fatigues au service de Dieu, plus il sera dans l'avenir jugé digne d'une grande récompense.

En effet, quiconque se déclare chrétien, doit suivre véritablement en toutes choses les exemples de son Maître, car, dit l'Ecriture: *Celui qui fait profession de demeurer en Jésus-Christ, doit marcher comme Jésus-Christ lui-même a marché.* Se souvenant donc du commandement du Seigneur, elles foulèrent aux pieds la témérité audacieuse, pour embrasser la sainte humilité; elles abandonnèrent leurs biens temporels, et à leur place elles acquirent des biens éternels. Durant leur voyage, il n'y eut entre elles rien de caché, aucune contestation, rien qui sentît l'envie; elles étaient soutenues par le secours de la droite du Très-Haut. Enfin, ces servantes du Seigneur, averties par la grâce de l'Esprit divin, reçurent l'ordre de se séparer et d'aller chacune où son propre esprit lui montrerait de plus grands fruits à amasser pour le Seigneur.

S'étant donc ainsi éloignées les unes des autres, sainte Benoite s'en vint avec Liobera sa sœur de lait et comme elle, servante de Dieu, à Laon (*Lugdunum*), que l'antiquité appela autrefois Bibrax; et ayant séjourné quelque temps en ce lieu, elle commença à y servir Jésus-Christ son Seigneur de toute l'ardeur de son âme selon sa coutume, en s'appliquant à de saints entretiens, en se dépouillant de toute ressource terrestre et en gardant toujours caché dans le secret de son cœur le trésor des préceptes divins. Ainsi elle arriva pieusement à ce qui faisait l'objet de ses désirs. Elle s'adonnait à des prières et à des jeûnes fréquents, et pour l'amour du royaume céleste elle dédaignait les attraits des choses temporelles. Lors donc qu'elle accomplissait chaque jour ainsi l'œuvre de sa sanctification, la volonté divine lui fit connaître qu'elle eût à aller à Origny, lieu situé sur la rivière de l'Oise (*Isaræ*), et que là elle se livrât de toutes ses forces à prêcher la parole de Jésus-Christ.

Ce lieu était mémorable par son antiquité; le voisinage du fleuve en rendait le séjour délicieux, le sol en était fertile et couvert d'arbres, mais il était encore plongé dans la fange de l'idolâtrie. La glorieuse Martyre l'avait donc choisi comme terme de son voyage, afin d'y remporter par le secours de la grâce divine un triomphe éclatant sur l'ennemi commun, et d'entrer après ce grand combat en possession de la récompense future, de la béatitude éternelle.

Conduite par un ange, défendue par le bouclier de la protection divine, elle était venue avec une âme intrépide, et ce lieu ressentit de suite combien la grâce du Christ est puissante à gagner les peuples. Là, cette Vierge illustre se livrant chaque jour à la ferveur de sa sainte profession macérait ses membres pleins de jeunesse par des jeûnes rigoureux. Sa patience était admirable, son humilité parfaite, et son âme ornée des dons de la grâce céleste; son visage respirait la paix, son cœur la sérénité, sa parole était attrayante et chacune de ses actions empreinte de sainteté. Par l'intervention de la clémence divine ces vertus et bien d'autres encore se faisaient connaître dans les contrées voisines; les hommes du peuple en

proie à des infirmités accouraient à la Vierge, et la bonté de notre très-miséricordieux Créateur leur accordait par les mérites de la même vierge la guérison de l'âme et du corps.

—

CHAPITRE II.

Un juge scélérat, nommé Matroculus, apprenant ces choses, accourut en toute hâte à Origny, afin de faire mourir de suite dans les supplices la Vierge vénérable si elle refusait d'obéir à ses ordres. Ainsi, ce ministre du démon, cette sentine de tous les crimes mettait tous ses soins à précipiter dans les abîmes de l'enfer cette âme précieuse si empressée d'arriver au palais du ciel, à abaisser de nouveau sous le joug de la servitude diabolique une personne rachetée par le sang de Jésus-Christ. A peine arrivé, Matroculus ordonna de disposer son tribunal et de faire paraître la sainte vierge de Dieu en sa présence. Il lui dit :

— Qui êtes-vous ma fille? comment vous nommez-vous? quelle est votre condition?

Et la bienheureuse Bencite lui répondit :

— Je suis chrétienne, sachez-le; depuis mon enfance, j'ai toujours désiré servir Jésus-Christ, et maintenant je désire persévérer à jamais dans l'accomplissement de ses préceptes. Si vous voulez savoir ma condition et mon nom, les voici : Je suis romaine comme mes parents, et mon nom est Benoite. »

Alors Matroculus, le juge infâme, lui adressa, dit-on, ces paroles :

— S'il en est ainsi, comme vous le dites, il vous est avantageux d'obéir à mes conseils; c'est le moyen d'échapper aux supplices les plus terribles et de demeurer dans notre faveur. Pour moi, je vous déclarerai sous le secret que je suis juif de race et que je n'ai jamais aimé le nom de Jésus crucifié, dont vous vous déclarez la servante par votre âme et que vous confessez publiquement par vos paroles; jamais je n'ai voulu prêter l'oreille à ses enseignements, au contraire, en tout temps et autant que je l'ai pu, je me suis efforcé de détruire son Église qui semble si vénérable aux chrétiens. »

Alors la bienheureuse Benoite voyant son audace téméraire et sa présomption insolente, répliqua aussitôt :

— Écoutez, ô Matroculus, le plus infortuné des hommes, écoutez une humble servante du Christ; je suis prête à vous rendre raison de toutes choses. Sachez-le d'abord, personne ne saurait dans une seule et même chose être agréable au Dieu tout-puissant et à ses ennemis; celui-là refuse d'être l'ami de Dieu qui plaît à son ennemi. »

A ces paroles, le juge transporté de fureur lui dit :

— Benoite, quel est votre Dieu ou quelle est sa puissance pour tirer contre moi vengeance des peines que vous aurez à souffrir, — pour vous arracher de mes mains? »

Et la Vierge pleine de confiance comme une vraie servante du Christ, sans redouter en rien les peines dont la menaçait son ennemi, répondit en ces termes à ce bourreau impie :

— J'ai pour secours mon Dieu qui est dans le ciel, à qui j'ai voué ma virginité et dont la puissance s'étend sur toute créature. Je le sers le jour et la nuit, et jusqu'à la fin je veux m'attacher à son service de manière à lui être agréable.

— Benoite, enfant infortunée, s'écrie Matroculus, vous êtes encore à la fleur de votre âge, presque aux jours de l'enfance, — ayez pitié de vous-même; si vous n'êtes point rebelle, vous trouverez grâce en ma présence.

— Non, reprit la Vierge, j'aime mieux mourir pour le nom du Seigneur que de me conformer en rien à votre volonté. »

Alors, le cruel Matroculus, rempli de fureur et de rage en écoutant un tel langage, ordonna de dépouiller la Vierge et de la battre de verges sans pitié, puis il lui dit :

— Je vous ai fait connaître avec beaucoup de bienveillance que je ne voulais en aucune manière entendre parler du nom du Christ, et vous n'avez fait que le vanter en ma présence; gardez-vous donc maintenant de parler encore du Crucifié devant ceux qui dépendent de nous.

— Il me serait bien dur et bien pénible, répondit la sainte Vierge, d'abandonner aussi frivolement Jésus-Christ mon Seigneur, crucifié pour le salut des hommes, Lui dont la vie et la mort reconnaissent la puissance, Lui, le Créateur du ciel et de la terre, de la mer et des hommes. Il me serait dur d'abandonner Celui qui, avant la formation d'aucune créature, a engendré son Fils de lui-même comme de son principe, et a produit

son Saint-Esprit de sa vertu afin de vivifier toutes choses, Lui qui rend habiles les langues des enfants, et donne à ses fidèles une même volonté. Enflammée de son amour, j'ai reçu de Lui les armes de la foi et de la vérité, afin de résister courageusement à toutes les ruses de votre imprudence.

— Benoite, reprit Matroculus, vous êtes inexorable; pourquoi ne pas prendre la résolution bien plus avantageuse de vous soustraire aux tourments terribles qui, par nos ordres et notre autorité vont se préparer pour vous, si votre obstination et votre entêtement insurmontables ne fléchissent devant notre loi? »

Et la bienheureuse Benoite, la Martyre du Christ, lui répondit :

— Soyez bien assuré, ô inventeur de toute malice, que jamais je n'obéirai à vos ordres; vous êtes un fils de la mort, et un jour vous irez rejoindre le diable votre père qui est en enfer. Pour moi, je ne redoute pas vos menaces, parce que j'ai une confiance pleine et entière dans la libéralité de Celui qui a promis à chacun de ses fidèles une récompense particulière proportionnée à son travail; mais pour les hommes qui aiment les choses terrestres, c'est une chose affreuse de tomber entre les mains du Dieu vivant. »

A ces paroles, le juge impie fut saisi d'une colère plus violente et d'une fureur plus terrible, et il ordonna de souffleter la face de la Vierge avec toute la cruauté possible. Mais lorsqu'on lui meurtrissait ainsi le visage, cette Vierge glorieuse s'écriait à l'exemple du psalmiste au milieu de ses peines :

— *O Seigneur, illuminez mes yeux, de peur que je ne m'endorme dans la mort, de peur que mon ennemi ne puisse dire : J'ai prévalu contre elle.*

Et elle continuait de plus en plus à louer et à exalter en toute confiance le nom du Seigneur, sans rien craindre des menaces de ses adversaires, de sorte que tous les assistants étaient dans l'admiration en l'entendant parler.

La vénérable Martyre dit ensuite :

— Pensez-vous, ô tyran, par vos tourments et vos menaces pouvoir me séparer de la foi et de l'amour de Jésus-Christ mon Seigneur? Écoutez-moi donc, ô homme d'impiété; quand même vous ordonneriez de couper tous les membres de mon corps, alors même je ne serais pas confondue. Je suis établie et affermie sur Jésus-Christ; je suis édifiée sur Jésus-Christ, il est ma base inébranlable. »

En proie à une indignation plus violente encore, Matroculus la fit étendre sur un chevalet et battre avec des fouets garnis de plomb. Mais alors que ses membres étaient disjoints par la rigueur atroce des supplices, alors que tout son corps n'offrait au regard qu'une blessure continue, que sa chair tombait en lambeaux et que ses entrailles apparaissaient à nu, — indomptable en son âme, elle persévérait à confesser la Trinité sainte. Alors, le juge scélérat voyant cette Vierge bienheureuse et dévouée au Christ insensible à la terreur et aux caresses, ordonna de l'enfermer en prison jusqu'à ce qu'il trouvât des tourments plus cruels encore à lui faire subir.

—

CHAPITRE III.

Elle priait donc au milieu des ténèbres de sa prison, et déjà l'aurore était proche, lorsque l'ange du Seigneur entrant dans ce réduit, lui apparut et éclaira d'une grande lumière tout le cachot.

— Benoite, vierge glorieuse, lui dit-il, demeurez ferme et surmontez toute crainte des souffrances; il est proche le jour où vous allez être appelée, le jour où le Seigneur vous recevra en vous donnant la couronne de la gloire éternelle et la palme du martyre, le jour où il vous mettra au nombre des habitants du ciel. »

Pénétrée d'une joie inestimable à ces paroles et autres de l'ange, elle exhorta le peuple qui accourait de toutes parts vers elle, à se purifier dans la fontaine inépuisable du Baptême, en croyant au Père le premier principe, à son fils unique et au Saint-Esprit qui procède en toute vérité du Père et du Fils. Lors donc qu'elle eut parlé ainsi à tout ce peuple en appuyant de raisons ses discours, il arriva qu'environ cent cinquante-cinq personnes crurent en Jésus-Christ notre Seigneur par ses saintes exhortations.

En apprenant ces choses, le bourreau impie brûlant de plus en plus de colère, fit amener la bienheureuse Benoite en sa présence et lui dit :

— Benoite, vous êtes une noble jeune fille, soyez prête à obéir à nos ordres si vous ne voulez terminer cette vie dans les tourments, après avoir été soumise honteusement à toutes sortes d'insultes. Si vous ne vous rendez promptement, le glaive de notre droite va vous faire périr de la façon la plus horrible. »

Mais la glorieuse Martyre du Christ souffrit tout cela avec une âme intrépide :

— Considérez à votre tour, ô le plus impudent des impies, s'écria-t-elle, comment vous serez privé de la gloire éclatante de l'immortalité bienheureuse, si vous n'avez recours en toute hâte à la clémence du Dieu tout-puissant, en renaissant de l'eau et du Saint-Esprit. Sachez-le bien, pour les tourments que vous faites endurer aux fidèles la mort de l'enfer vous est préparée et vous attend. Gardez-vous donc, ô Matroculus, d'acquiescer aux mensonges des Juifs qui, au lieu du Christ attendent l'Antéchrist; choisissez pour votre partage de vivre et d'être sauvé en Jésus-Christ plutôt que de vivre présentement dans la fange judaïque, pour être ensuite tourmenté éternellement dans l'enfer.

« C'est de nous autres chrétiens et de vous autres Juifs qu'il faut entendre cette parole : « Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. » Ce chien vivant c'est nous autres, qui avons été tirés des nations, et le lion mort c'est le peuple juif séparé de la société du Dieu tout-puissant. Nous autres, nous vivons en connaissant le Père, le Fils et le Saint-Esprit; mais vos Juifs, après avoir renié la sainte et indivisible Trinité ne connaissent plus rien de bon, parce qu'ils ne veulent pas croire que le Fils unique du Dieu tout-puissant est venu les racheter. Laissez la société de tels hommes, elle est pleine d'infidélité; leur Dieu est leur ventre et leur gloire se changera en confusion, parce qu'ils n'ont que des goûts terrestres et étrangers au ciel. Venez à Jésus-Christ mon Seigneur; c'est Lui qui autrefois a fait sortir vos pères de l'Égypte et les a délivrés du joug d'une servitude accablante; c'est Lui qui sanctifiant plusieurs d'entre eux par la grâce vénérable du baptême sacré, les a admis à jouir d'une liberté honorable. Ne différez donc pas de vous rendre au sein de l'Église notre mère, tandis que vous en avez encore le temps et avant que la porte du royaume céleste ne vous soit fermée, de peur qu'en arrivant trop tard vous n'ayez à crier : « Seigneur, Seigneur, ouvrez-moi; » et que vous ne soyez réduit à entendre cette réponse : « Je ne vous connais pas, vous êtes un ouvrier d'iniquité; » hâtez-vous, dis-je, de vous purifier dans le bain de la grâce du Saint-Esprit, afin de pouvoir arriver à la gloire resplendissante du paradis. »

Matroculus voyant donc sa constance inébranlable, la fit violemment frapper à coups de nerfs de bœuf, et ordonna de la reconduire en prison après lui avoir fait lier les mains derrière le dos. Là, cette Vierge glorieuse, en proie à des douleurs multipliées, s'adressait humblement au Seigneur, en lui disant :

— O lumière inextinguible de la vérité, Jésus-Christ, qui n'abandonnez pas ceux qui vous invoquent dans cette vérité, abaissez sur moi vos regards, ô auteur de toute charité, et daignez délivrer votre servante de la puissance de ce bourreau infâme. Usez, ô Seigneur, de miséricorde envers votre pauvre servante, parce que votre sainte pitié est bonne à l'excès. »

A peine cette prière fut-elle terminée, que l'ange du Seigneur descendit du ciel et brisa tous les liens dont la glorieuse Martyre avait été liée. Elle sortit en présence de tous sans la moindre blessure, et beaucoup parmi le peuple, saisis d'admiration en voyant les membres de la Vierge sainte demeurer sains et saufs, crurent en Jésus-Christ notre Seigneur.

Ces choses étant accomplies, elle leva les yeux au ciel et répandit la prière suivante en présence du Seigneur :

— O bon Jésus, qui m'avez gardée entre les mains de mes ennemis frémissants, et m'avez sauvée dans votre miséricorde par le regard favorable de votre divinité, sans que ma pudeur ait souffert la moindre atteinte, —soyez en tout mon protecteur, selon la promesse que vous avez faite à vos fidèles. O Christ miséricordieux et plein de compassion, qui voulez le salut de votre troupeau et que tous arrivent à la connaissance de la vérité, je me réfugie vers vous, mon Sauveur et le Sauveur de tous vos fidèles; ayez pitié de moi, Seigneur, parce que rien ne vous

est impossible; ayez pitié de mon humilité, vous, dont la miséricorde se répand si abondante sur tous ceux qui vous servent fidèlement. »

Le juge inique voyant donc qu'elle ne faisait aucun cas des supplices les plus terribles, prononça contre elle cette sentence cruelle de mort :

— Benoite la sacrilége, qui n'a pas voulu profiter des conseils de notre bienveillance, est digne de périr misérablement par le glaive de notre droite. »

Alors, la Martyre de Dieu, Benoite, la vierge sacrée, comprenant que la fin de son combat approchait, tressaillant d'allégresse au plus haut degré, et se munissant tout entière du signe de la croix, s'en alla pleine d'assurance à la palme du martyre. Le juge furieux, saisissant lui-même de sa main gauche la belle chevelure de la bienheureuse Martyre, lui déchargea de sa main droite un coup de hache sur la tête, et ainsi frappée, elle termina sa lutte temporelle pour recevoir du Sauveur la récompense de l'éternité, — récompense dont la durée interminable s'étendra dans tous les siècles des siècles. Son âme glorieuse reçue par la main des anges fut transportée avec respect dans les cieux pour y être couronnée, et ainsi environnée de la troupe des Esprits angéliques, elle fut reçue avec joie par les âmes des Saints dans la demeure céleste.

ÉPILOGUE.

Et nous, en présence d'un pareil triomphe, offrons nos chants à Jésus-Christ ; louons-le avec jubilation dans un discours en rapport avec notre sujet ; disons-lui :

« O Christ, Roi de vos fidèles, recevez nos prières, vous qui avez donné à la glorieuse et pure vierge Benoite de vaincre les ennemis de votre nom et de surmonter sans crainte leurs tentatives criminelles. Appuyés sur votre clémence, nous implorons votre protection, nous vous demandons d'être secourus auprès de vous par les mérites de votre Vierge, — nous, qui n'avons nulle confiance dans les nôtres. A vous, ô trinité ineffable, s'est unie en mourant la Martyre vénérable après s'être consacrée à vous par une vie chaste, et pour vous, ô Roi d'une charité infinie, elle a souffert la peine temporelle, afin de recevoir heureusement de vos mains la gloire éternelle. Par votre bienveillance, depuis que Jésus-Christ vierge a pris naissance d'une Vierge, il est arrivé que le sexe fragile est devenu fort et puissant, et qu'il a remporté dans une multitude de combats le triomphe de la force. Comme donc il est en votre pouvoir de donner la victoire à tous sans exception, parce que la fragilité ne saurait rien — faire si elle n'est aidée par votre charité, qu'elle invoque donc pour nous votre miséricorde (nous vous en prions), celle qui a reçu de vous de vaincre courageusement l'ennemi et l'adversaire de votre nom ; accordez-nous dans votre bonté qu'en implorant sans cesse sa protection, nous soyons affermis par son secours fidèle, et que menant en tout temps une vie sainte, nous ressentions comme elle l'influence de la grâce céleste, pour l'honneur et la gloire de votre nom, qui est béni, Seigneur, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Or, la vénérable Vierge souffrit à Origny, le huit des ides d'octobre, sous Matroculus, bourreau impie. Là, par ses fervents mérites, les vœux de ceux qui la prient avec fidélité sont fréquemment exaucés, par l'action de la clémence divine de Celui à qui appartiennent l'honneur et la gloire avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

APPENDICE

AUX ACTES DE SAINTE BENOITE (1).

1° Suivant Hémeré (2), le corps de sainte Benoite fut découvert trois siècles après sa Passion, vers l'an 665, en présence de plusieurs évêques. En ce lieu, on bâtit ensuite un monastère habité d'abord par des moines auxquels succédèrent ensuite des religieuses Bénédictines.

(1) Nous devons la traduction de ces Actes et la remarquable discussion qu'on va lire à un savant ecclésiastique, dont nous regrettons de ne pouvoir dire le nom ; la modestie de cet érudit nous ayant imposé un silence que nous devons respecter, mais qui nous pèse, — on le comprendra sans peine.

(2) *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*, etc.

2° Lors de cette première translation des restes de sainte Benoite, on trouva, dit-on, dans son cercueil, les Actes de son martyre placés là par un auteur contemporain (1). Les Bollandistes regardent ces Actes comme fabuleux. Voici leur raisonnement pour le démontrer : « Si ces Actes avaient été trouvés dans le tombeau de la Sainte, ils auraient pour auteur un contemporain. Or, d'après ces Actes mêmes, tout annonce une main postérieure. »

1° Il y est dit : « Lorsque la semence d'un enseignemennt parfait, etc. (N° 3.) *il y avait à Rome*... Or, ces mots *il y avait* (2) marquent un temps antérieur à l'écrivain supposé.

2° (N° 3.) « Chrétienne par sa religion, elle sortait d'une famille noble, dont les membres comptaient, *dit-on*, parmi les sénateurs romains. » Cette locution dubitative, *dit-on* (3), annonce un écrivain d'un autre âge.

3° (N° 5.) « Sainte Benoite et les Vierges dont nous avons parlé, laissant leur patrie et leurs parents, s'en vinrent, *comme on le raconte*, conduites par le Seigneur *(ducente Domino, feruntur)* dans le pays des Gaulois. » Ces mots, *comme on le raconte*, expriment un auteur plus récent.

4° (N° 8.) « Ce lieu était mémorable par son antiquité... mais il était plongé *encore* *(adhuc)* dans la fange de l'idolâtrie. »

5° (N° 10.) « Alors Matroculus lui adressa, *dit-on*, *(dixisse fertur)*. » Toutes ces expressions *encore*, *dit-on*, n'indiquent pas un auteur contemporain : donc ces Actes sont fabuleux. »

Personne plus que nous n'estime le travail des savants et illustres Bollandistes, mais cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici la faiblesse de pareils raisonnements.

1° Ces mots, *il y avait à Rome*, marquent un temps antérieur. Nous l'avouons, et l'auteur parlant des premières années de la Sainte, écrivant dans un pays éloigné de Rome, racontant une histoire destinée aux générations futures, devait, ce nous semble, s'exprimer ainsi ; c'est là le ton de l'histoire.

2° « Les membres de la famille de la Sainte comptaient, *dit-on*, parmi les sénateurs romains. » Mais l'auteur, nous le répétons, était éloigné de Rome, la Sainte s'était plus occupée de prêcher la religion et d'en pratiquer les enseignements que de faire connaître sa famille. Rien donc de plus naturel que cette forme dubitative.

3° « Elles s'en vinrent, *comme on le raconte*, conduites par le Seigneur. » Pourquoi ces mots *comme on le raconte* ne seraient-ils pas le complément de ces autres, *conduites par le Seigneur ?* Ensuite, pourquoi l'auteur écrivant en face du cercueil de la Sainte, n'aurait-il pu se servir d'une telle expression et dire : « Elles s'en vinrent dans les Gaules, après avoir laissé leur patrie et leurs parents, *comme on le raconte ?* » Cet abandon de la patrie et des parents est pour la Sainte l'histoire du passé, histoire cachée par sa modestie et répandue par la renommée, — ce qui est parfaitement exprimé par ce mot *comme on le raconte*.

4° « Le pays était plongé *encore* dans la fange de l'idolâtrie. » Ce mot *encore* marque tout simplement que la religion avait déjà fait des progrès lors du martyre de la Sainte. Il signifie en second lieu qu'à Benoite avant tout, les habitants futurs d'Origny seront à jamais redevables du bienfait de la foi.

5° « Alors, Matroculus lui adressa, *dit-on*, ces paroles . » — Cette formule dubitative indiquerait tout au plus que l'écrivain n'a pas été témoin auriculaire, ou même oculaire, si l'on veut; mais il y en avait assez d'autres pour le renseigner.

Les Bollandistes objectent les miracles faits au tombeau de la Sainte (n° 22). « Cette mention des miracles, disent-ils, indique un auteur plus récent. » Mais les Actes sont terminés au n° 21 ; le n° 22 renferme seulement la date du martyre, et le mot relatif aux miracles a été ajouté, nous le croyons aussi, par une main plus récente, comme un complément naturel.

On objecte encore la similitude de ces Actes avec ceux de sainte Saturnine, et on les dit calqués sur eux ; mais pourquoi ces derniers ne le seraient-ils pas eux-mêmes? Les Actes de sainte Benoite sont plus longs

(1) Le père Giry : *Vies des Saints*, au 8 octobre, article *Sainte Benoite.*

(2) *Erat Romæ.*

(3) *Dicitur,*

et ils sont une amplification. Pourquoi les autres ne seraient-ils pas un abrégé de ceux-ci? Pareil raisonnement ne saurait produire une conviction et faire rejeter un document, quand on n'a pas des motifs plus assurés.

Les Bollandistes admettent que ces Actes ont été recueillis sur des traditions populaires au IXe siècle et ils en concluent qu'ils sont fabuleux. Supposé cet âge, nous ne voyons pas comment on peut tirer une telle conclusion. Il faudrait dire que ces traditions étaient autant de mensonges. Comment le prouver? Une tradition, surtout une tradition appuyée sur un culte public et des miracles, ne saurait-elle nous arriver sans défigurer la vérité, sans la changer en fable? L'esprit humain, surtout l'esprit des évêques, des prêtres, avait-il perdu au IXe siècle, l'intelligence jusqu'à ne pouvoir discerner le mensonge de la réalité, jusqu'à admettre sur parole tout ce qui aurait pu avoir cours parmi le peuple? Nous n'avons pas pour notre compte pareille idée des ministres de la sainte Église, — qu'ils appartiennent n'importe à quel âge de son existence. Qu'il y ait eu des traditions fabuleuses, nous n'en disconvenons pas, mais il y a des preuves alors pour le démontrer, et ici nous ne trouvons rien. Nous concluerons donc à la vérité et à la sincérité de ces Actes, ou du moins nous soutiendrons qu'aucune des raisons apportées pour en affaiblir la valeur ne saurait être admise.

Sainte Benoite était honorée d'un culte particulier dans l'abbaye d'Origny. Sa fête s'y célébrait sous le rite double de première classe avec octave. Nous complétons ce que nous avons à dire sur cette sainte Martyre en donnant quelques passages de son office. Voici quelques strophes des hymnes :

« Une lumière bienheureuse fait briller à nos yeux le jour solennel où Benoite a commencé à entrer — de ce lieu — en possession des joies du ciel.

« Dans sa chaste poitrine battait un cœur pur de toute faute; en tout temps la beauté virginale resplendit en son corps; en tout temps sa vie fut sans tache.

« Enivrée de l'Esprit bienheureux, elle fit connaître aux hommes la patrie céleste; elle conduisit à la récompense éternelle les nations habitantes de la Gaule.

« Puis, quand sa tâche est accomplie, chargée de mérites sans nombre, elle incline sa tête sous le glaive, et Martyre glorieuse, elle reçoit le triomphe.

« O âme vraiment heureuse! l'Époux, le Père des Vierges, récompense les dons qu'il lui fit dans sa libéralité, il orne son front d'une triple couronne.

« Le peuple accourt en suppliant, il lui dit : « Tends-nous une main favorable, afin qu'au milieu des flots de ce monde notre vie soit agréable au Christ.

« Le Christ est apaisé par la candeur des Vierges, — la pourpre bienheureuse des Martyrs arrache de ses mains la verge vengeresse de nos fautes.

« Nous donc chargés de crimes innombrables, pleurant, nous prions à genoux; ô Benoite, notre mère, réponds à nos prières et sois-nous favorable.

« Notre esprit trop terrestre demeure ébloui des rayons de ta vie sans tache; nos voix sont impuissantes à chanter dignement tes triomphes.

« O l'honneur de notre race, la gloire des Vierges sacrées, toi qui dans les cieux demeures unie au Christ, abaisse sur nos prières un regard propice... »

Aux premières Vêpres, on chantait l'antienne suivante :

« Célébrons dans un office solennel le combat glorieux de la bienheureuse Benoite; noble entre les premiers des Romains et de la race illustre des sénateurs, elle fut plus illustre par sa foi; elle orna de son propre sang les régions de la Belgique. Allons donc! louons le Christ, le Seigneur qui est admirable dans ses Saints. »

Aux secondes Vêpres, le chœur s'écriait :

« Aujourd'hui Benoite, la Vierge romaine, s'élevant au-dessus des choses caduques du monde, supérieure aux flots tempétueux de la mer, plus forte que les supplices infligés par un tyran cruel, a conquis par une foi heureuse la couronne de la gloire. Réjouissons-nous, parce qu'elle règne avec tous les Saints pour l'éternité. »

Au *Benedictus*, c'était cette invocation :

« O Christ, Roi de tes fidèles, le soutien de ceux qui combattent pour toi, et fidèle

toi-même, reçois les vœux d'un peuple suppliant, afin qu'en vénérant le triomphe de ta Vierge bienheureuse, nous soyons aidés par ses mérites en ta présence.

— Elle a annoncé ta gloire parmi les nations.

— Et tes merveilles, ô Seigneur, au peuple de la Gaule. »

Dans un office qui semble remonter au XIIIe siècle nous trouvons, au *Magnificat* et au *Benedictus*, ce qui suit :

« Oh! de quelle lumière éclatante étincelle la gloire de cette Vierge qui, par sa prédication, ses miracles et l'effusion de son sang sacré a uni la nation invincible des Gaulois au Christ le Seigneur, à qui soient la louange et l'honneur pendant tous les siècles des siècles.

« Honorons la mémoire de la sainte vierge Benoite qui a offert au Seigneur un sacrifice agréable dans sa virginité, plus agréable dans ses prédications, très-agréable dans sa passion, — afin que par ses mérites nous soyons dignes un jour de parvenir à la céleste Jérusalem. »

NOTES (1).

Vers la fin du troisième siècle, sainte Benoite vint dans les Gaules avec douze compagnes; à son arrivée, la pieuse troupe se divisa, et Benoite après un pèlerinage aux reliques de saint Quentin avec sa compagne Léobérie, vint à Origny *(Aurigniacum)*, alors poste militaire (2) qui commandait le passage de l'Oise (3).

La tradition ajoute que, pour rassembler son troupeau, elle se servait d'une clochette.

Le lieu de la sépulture de sainte Benoite resta longtemps inconnu, à cause des persécutions contre l'Église. Mais trois cents ans après, le 28 mai 662, ces saintes reliques furent, par révélation, retrouvées ensevelies, dans un tombeau de pierre, enterré à l'endroit même où est aujourd'hui placée l'église du Mont-d'Origny. On transporta en pompe les ossements de la Sainte dans l'église d'Origny, et le peuple accourut en foule à la procession solennelle qu'on fit le jour même de l'Invention. Telle est l'origine de la belle procession qui se fait tous les ans, le premier dimanche d'octobre, de l'église du Mont-d'Origny aux arbres de Notre-Dame du Thil.

On voit aujourd'hui, dans la baie d'une fenêtre de l'église du Mont-d'Origny, un sarcophage en pierre de marbre bleu, surmonté d'un toit à double égout, qui porte sur le pignon l'inscription suivante :

MONUMENT NOUVEAU, POSÉ SUR UN TRÈS-ANCIEN, EN MÉMOIRE DU CORPS DE SAINTE BENOISTE, MARTYRÉE, AUX ARBRES DU THIL, EN 286, TROUVÉE EN CE LIEU, A LA FIN DU SEPTIÈME SIÈCLE; TRANSFÉRÉE EN L'ÉGLISE DE L'ABBAYE ROYALE D'ORIGNY; RÉVÉRÉE COMME PATRONNE DE CETTE PAROISSE ET DE TOUS CEUX QUI LUI SONT DÉVOUÉS. FAIT EN 1738..

Les précieuses reliques de sainte Benoite furent, peu de temps après leur invention, renfermées dans une châsse; on conserva pieusement la clochette avec laquelle la Sainte appelait les fidèles à son catéchisme (1) et la petite hache qui avait été dans les mains de Matrocle, l'instrument du supplice de Benoite. Une seconde châsse fut faite en 1235, par ordre de l'abbesse Emmeline de Mauny. *Le Miroir d'Origny* nous en a conservé le dessin.

Elle était d'argent ciselé et repoussé, dorée en partie et ornée de nombreuses pierreries.

(1) Ces notes sont puisées dans un intéressant article de M. Ch. Gomart : *l'Abbaye d'Origny-Sainte-Benoite (Aisne)*. — Revue de l'Art Chrétien, tome I, 1857, p. 406 à 413.

(2) L'église du Mont-d'Origny et les maisons qui l'environnent, séparées encore aujourd'hui par des rues du restant du village, indiquent les contours d'un camp fortifié, plus élevé que les terrains d'alentour.

(3) De nombreuses médailles d'Auguste, de Faustine, etc. trouvées à Origny, prouvent que cette ville a été anciennement habitée par les Romains.

(1) Cette clochette existe encore; elle est en cuivre qui a été doré; les parois sont fort épaisses et claires. Elle avait la vertu, dit la légende, d'écarter, lorsqu'on la sonnait, le feu du tonnerre, et de mettre en fuite les démons.

Lors de la procession qui a lieu chaque année, le jour de la Trinité, un ecclésiastique porte la clochette qui est baisée avec vénération par les assistants.

Au pignon, elle portait les statues de la Vierge et de sainte Benoite; sur les côtés on voyait les statues des douze Apôtres, dans des niches en plein cintre, séparées par des colonnes. Sur la couverture, six compartiments représentaient, en demi-bosse, les différents épisodes du martyre de sainte Benoite, et tout autour, une espèce de dentelle d'or et d'argent enrichissait ce chef-d'œuvre du XIIIe siècle.

La châsse portait encore sur chaque pignon l'écusson armorié des deux abbesses qui l'avaient fait restaurer. Sur le pignon de droite, on voyait les armoiries de Catherine de Montluc, et sur le pignon de gauche, les armoiries d'Hélène de Sabran.

Lors de la restauration de 1769, la châsse fut ouverte et on y trouva un coffre fermé à serrure dans lequel étaient trois anciens petits coffrets d'ivoire et de bois, fermant à clé, bardés de fer et d'argent. C'est dans ces trois coffrets qu'étaient enveloppés, dans de la toile d'or, les ossements de la Vierge martyre.

A côté de l'église d'Origny, une communauté de filles desservie par des *moines blancs* (1), s'établit sous l'invocation de saint Waast; ce fut l'origine de la célèbre abbaye des religieuses Bénédictines d'Origny-Sainte-Benoite. Ces religieuses firent bâtir une église sous l'invocation de Saint-Pierre, et y transportèrent, en 876, les reliques de sainte Benoite. Ce monastère fut, à la même époque, enrichi de grands biens par Charles le Chauve et sa femme Ermentrude, nièce du comte de Vermandois; ses biens, déjà très-importants, s'accrurent ensuite par les libéralités des comtes de Vermandois, des seigneurs de Ribemont et de Moy, du roi saint Louis et de son fils Philippe le Hardi.

Les religieuses de cette abbaye devaient être au nombre de quarante dames professes et de quatre servantes. Pour être admise, il fallait être noble damoiselle. A la suite des dames religieuses, dites de *Chœur*, il y avait des sœurs converses pour les travaux secondaires.

L'abbaye a eu longtemps un corps de logis appelé la *chambre du Roi* et le *logis de M. le Dauphin*, ce qui indiquerait que nos rois venaient souvent visiter cette abbaye. On y exerçait largement les devoirs de l'hospitalité et il y avait toujours de nombreux visiteurs qui étaient reçus et logés dans l'hôtellerie du couvent.

Ce riche monastère, qui n'était protégé que par des moyens de défense très-insuffisants, consistant en des murs élevés, garnis de petites tours, fut bien des fois ruiné et incendié : en 1339, par les Anglais; en 1414, par les Bourguignons; en 1552, par l'armée de Marie d'Autriche; en 1557 et 1595, par les Espagnols; enfin, en 1642, par un incendie épouvantable qui dévora presque tous les bâtiments. C'est de cette époque que date la reconstruction du couvent dont nous avons sous les yeux le plan levé en 1750 (1).

La procession qui se fait aujourd'hui tous les ans, le dimanche de la Trinité, aux arbres du Thil, et qui attire un nombreux concours de fidèles, était autrefois une très-grande solennité qui avait lieu le mercredi de la Pentecôte. La magnifique châsse de sainte Benoite était portée en grande pompe par les curés et chapelains dépendant de l'abbaye. Le prêtre officiant tenait la clochette et le prédicateur portait la hache.

Les nombreux possesseurs de fiefs mouvant de l'abbaye d'Origny étaient obligés d'accompagner à cheval la procession jusqu'aux arbres du Thil. Pendant que l'officiant faisait une prédication aux fidèles, les fieffés venaient rendre hommage à Madame, assise sous la porte du couvent appelée *des Dames*, en compagnie de ses dames d'honneur, avec la chapelaine, tenant sa crosse; les cavaliers présentaient leur épée à l'abbesse qui offrait une paire de gants au premier arrivant; puis ils retournaient reprendre la procession au Thil et la ramenaient jusqu'au couvent. Dans l'après-midi, un magnifique repas était offert par l'abbesse à tous ses fieffés.

Les religieuses, pour se mettre à l'abri des invasions ennemies, possédaient dès 1414, une maison de refuge à Saint-Quentin, située rue de la Grange; un peu plus tard, en 1418, rue de la Gréance; en 1559, rue au Cerf; en 1637, dans la rue du Grenier-à-Sel, rue qui, à cause de la maison de refuge de

(1) C'est l'opinion de Pierre de Saint-Quentin : *Miroir d'Origny*, p. 284. Le *Gallia Christiana* émet un doute à ce sujet, (tome IX, p. 631).

(1) Voyez ce plan. *Revue de l'Art chrétien*, *l. c. sup.* p. 410.

l'abbaye, a porté depuis lors le nom du *Petit-Origny;* une chapelle avait été construite dans cette maison, et la châsse de sainte Benoite y fut longtemps déposée. Le roi Louis XIV y entendit la messe, le 14 octobre 1654, lorsqu'il vint à Saint-Quentin, accompagné du cardinal Mazarin et d'autres nobles personnages.

Les armes du monastère d'Origny-Sainte-Benoite étaient, sans doute à cause de son origine royale, d'*azur semé de fleurs de lys sans nombre*; l'écusson, surmonté de la crosse abbatiale, était placé au milieu de deux palmes liées par un ruban.

Le grand sceau de l'abbaye représentait sainte Benoite à genoux, entre une croix et un croissant, et Matrocle debout, sur le point de lui couper la tête avec sa petite hache. Une couronne à trois fleurons tombe du ciel sur la tête de la Sainte, qui a à ses pieds deux fleurs de lys. On lit autour :

Sigillum. Monasterii. Scae. Benedictae. Aurigny.

L'abbaye d'Origny renfermait, en 1792, vingt-cinq religieuses professes et quinze sœurs converses; ces saintes filles furent chassées du couvent par la tempête révolutionnaire. La châsse, les ornements sacrés, les cloches et la riche argenterie furent emportés au district de Saint-Quentin. La châsse fut démontée et les débris envoyés à la monnaie de Lille.

Les tombeaux ne furent pas à l'abri des profanations révolutionnaires, et le corps d'Hélène de Sabran (1), arraché de son cercueil, fut traîné par les cheveux dans les rues d'Origny. Ce monastère fut vendu, démoli; aujourd'hui, la charrue passe à l'endroit où étaient l'église, le cloître, etc., et de tous ces vastes logements, il ne reste plus qu'un des pavillons d'entrée et la brasserie (2).

(1) Avant-dernière abbesse d'Origny.

(2) M. Ch. Gomart a emprunté — dit-il, — la plus grande partie des renseignements qu'on vient de lire, d'un manuscrit connu sous le nom du *Livre de la Trésoreryе d'Origny*, écrit en 1315, par l'ordre de Hélie de Conflans, alors chanoine de Saint-Waast d'Origny, du temps de l'abbesse Isabeau d'Aci.

XLI

SERMON

SUR LA PASSION

DE SAINT GEREO OU GÉRÉON

ET TROIS CENT DIX-HUIT AUTRES MARTYRS,

SAINT VICTOR

ET SES COMPAGNONS, LES SAINTS

CASSIUS OU CASSE, FLORENTIUS, FLORENT, OU FLORENCE,

ET PLUSIEURS AUTRES, MARTYRS, A COLOGNE ET DANS LES CONTRÉES VOISINES, SOUS DIOCLÉTIEN, — PAR HÉLINAND, MOINE DE FROIDMONT, AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Hélinand naquit à Pruneroi où Pront-le-Roi, dans le Beauvaisis. Il nous apprend lui-même qu'il tirait son origine d'une famille noble de Flandre. Hélinand fut envoyé à Beauvais pour y étudier dans l'école de Raoul, le grammairien, qui lui-même s'était formé à celle d'Abélard. Héritier du savoir de ces deux habiles professeurs, Hélinand les égala par la sagacité de son esprit, par la fécondité de son imagination, par l'étendue et la variété de ses connaissances.

Après ses études, il débuta dans le monde par des chansons, dont il relevait le prix par les accents de sa voix, qu'il avait très-belle. Ce talent le fit rechercher des grands, et le roi Philippe-Auguste le faisait souvent appeler à sa cour, pour avoir le plaisir de l'entendre chanter.

Hélinand coulait ainsi ses jours dans les plaisirs et la dissipation, lorsqu'un rayon subit de la grâce lui découvrit le vide de la félicité qui le charmait. Il renonça au monde et prit l'habit religieux dans l'abbaye de Froidmont de l'ordre de Cîteaux, en Beauvaisis.

Il y avait cinq ans qu'il persévérait dans l'observation de la règle austère par lui embrassée, lorsqu'il écrivait à un ami ;

« Vous avez sans doute ouï parler d'Hélinand; car qui n'a pas connu cet homme, — si toutefois on peut l'appeler un homme? Il n'était pas plus fait pour le travail que l'oiseau qui ne sait que voler; il n'avait d'autre occupation que de courir le monde, cherchant à perdre les hommes, soit en les flattant, soit en les déchirant. Le voilà maintenant renfermé dans un cloître, lui à qui le monde entier semblait un cloître ou même une étroite prison. Il était si connu par son inconstance, que plusieurs attribuaient à sa légèreté le changement qui venait de s'opérer en lui; et plus il avait donné de preuves de son inconstance, moins on était disposé à croire qu'il pût persévérer dans un Ordre aussi austère et si opposé au genre de vie qu'il avait mené jusque-là. »

Hélinand, après sa conversion, vécut dans une piété constante, sans abandonner la culture des lettres. Son mérite lui concilia l'estime et l'amitié de plusieurs prélats de son temps.

Mort vers 1230, Hélinand laissait un assez grand nombre d'écrits; une Chronique universelle, des Sermons et quelques Opuscules.

Parmi ses Sermons on remarque celui dont nous publions ci-après la traduction; il fut prononcé à Cologne même : le style en est plein d'élégance et de force en même temps.

PROLOGUE.

Il nous avertit d'exalter par des louanges solennelles la légion très-sacrée des Martyrs Thébéens, ce jour dans lequel nous vénérons les chefs vraiment illustres de cette sainte troupe, Géréon, Victor, Cassius, Florent et leurs compagnons. En effet, ils n'ont point été séparés dans la joie de la récompense, ceux qui, dans leur Passion glorieuse, avaient montré une constance égale.

Sans doute ils n'ont pas conquis la gloire du martyre en un même jour, ni au même lieu, mais tous, pour m'exprimer selon l'Apôtre, avaient un même Seigneur, une même foi, un même baptême, un même Dieu, le Père de tous les hommes, lequel est le Dieu béni au-dessus de tous et en toutes choses pendant tous les siècles. Tous s'attachaient à lui unanimement avec une même résolution, une même ferveur et une persévérance bienheureuse, — accomplissant en réalité ces paroles du Psalmiste : « Pour moi il m'est bon de m'attacher à Dieu, de placer mon espérance en Dieu mon Seigneur. »

Pleins de cette espérance, ils croyaient de cœur pour arriver à la justice, ils confessaient de bouche avec courage et d'un commun accord, pour obtenir le salut, cette Charité suprême qui est Dieu, et ils méditaient soigneusement — pour en faire la règle de leur volonté et de leurs actes, — cette sentence de l'Apôtre : « Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou le glaive? » puis ils ajoutaient comme cause infaillible de leur confiance : « Mais en toutes ces choses, nous sommes vainqueurs par Celui qui nous a aimés. »

Que nul ne se laisse émouvoir si dans cette histoire de notre Légion Thébéenne nous ne racontons pas les faits des bienheureux Martyrs et leurs saints combats pour la foi dans l'ordre habituel des historiens, car, dans ce discours, nous nous proposons de provoquer les cœurs de ceux qui nous écoutent à se livrer avec nous à la joie spirituelle. Ainsi, enflammés du désir des choses célestes, ils aimeront mieux, par la charité qui édifie, être admis en la société des Martyrs, que d'être, par la science qui enfle, privés des délices de l'éternelle félicité.

Mais c'est le propre de l'esprit humain de s'attarder à chercher dans les choses du dehors de quoi remplir le secret de son cœur, comme s'il ne pouvait arriver à comprendre que guidé par ce qui est sensible et du domaine de l'imagination, vérifiant ainsi cette parole de l'Apôtre : « Ce qui est spirituel n'existe pas d'abord, mais ce qui est animal; ensuite vient ce qui est spirituel. »

Nous allons présenter, comme nous l'avons appris, non pas une histoire rappelant chaque chose avec suite, mais un récit touchant seulement en abrégé et dans l'ordre des temps certains points qu'il nous est davantage nécessaire de connaître en la personne des très-saints chefs de cette Légion angélique, — Géréon, Victor, Cassius, Florent et leurs compagnons, justement dignes des hommages de la terre entière, eux qui, par la vic-

toire de leur mort, (s'il est permis de s'exprimer ainsi,) se sont acquis une demeure délicieuse de sécurité et de paix.

Ces insignes triomphateurs, la sagesse admirable et prévoyante du Dieu tout-puissant les a conservés pleins de joie dans leur espérance et de patience dans leur tribulation, autant de temps qu'elle l'a jugé convenable après la Passion victorieuse du bienheureux Maurice, afin que plus ils sèmeraient dans les larmes, plus ils moissonnassent avec allégresse le fruit d'une joie éternelle, et que plus ils porteraient au loin les exemples des peines endurées pour Jésus-Christ en confessant son nom, plus il leur fût donné d'animer un grand nombre d'hommes à imiter leur constance et leur magnanimité. Mais ce retard n'empêchait pas leurs cœurs de brûler de ce désir surnaturel qui fait crier à l'Apôtre : « Je désire être délié de mon corps et être avec Jésus-Christ, car c'est pour moi ce qui est de beaucoup le meilleur. »

Au reste, quand leur martyre eut été accompli, bien peu restèrent dans la province où ils souffrirent, qui ne désirassent avec ardeur ce qu'ils avaient repoussé longtemps avec un cœur obstiné, — comme si la voie étroite n'eût pu être praticable pour eux avant d'avoir été battue par les traces de tant d'hommes qui les y avaient précédés.

CHAPITRE PREMIER.

Constance des Saints dans la foi. — Leur martyre.

Donc, environ l'an 291 de l'Incarnation du Seigneur, — le trente-troisième empereur depuis Octavien-Auguste, sous lequel eut lieu, en la quarante-deuxième année de son règne, par Marie toujours Vierge, la naissance singulière du même Seigneur, Dioclétien créa d'abord César Maximien surnommé Hercule, ensuite il l'associa au gouvernement de tout l'empire, et l'éleva avec lui-même au faîte des honneurs, en lui donnant le nom et le pouvoir d'Auguste. Leur cruauté contre les chrétiens fut telle que, l'un en Orient, l'autre en Occident, ravagèrent de toute part les églises de Dieu ; qu'ils n'épargnèrent aucun des membres du troupeau du Seigneur, et qu'ils s'appliquèrent à détruire de fond en comble le nom chrétien. Mais dans la suite la volonté divine montra, par l'abondance de la récolte, ce qu'avait été le travail de la semaille.

Cette persécution, la dixième depuis Néron, l'emporta sur les autres en durée et en cruauté. Elle se prolongea jusqu'à dix années sans rien perdre de sa première effervescence. Mais elle fut suivie bientôt de la ruine générale et de la destruction permanente des idoles; dans tout l'univers la paix fut rendue aux églises de Dieu, et ceux qu'il avait comptés au nombre de ses ennemis les plus intraitables, il les soumit au joug de la foi catholique. Ainsi, la dixième plaie de l'Égypte, après avoir été la plus cruelle par la mort subite de tous les premiers-nés, fut aussi la dernière; elle eut pour effet non-seulement de permettre au peuple de Dieu de s'en aller en liberté, mais encore de le forcer à hâter sa sortie sans le moindre retard, en le comblant de richesses. Depuis cette persécution contre les chrétiens, tout ce qu'il y a eu de propre à nous servir d'exemple nous a été conservé dans les antiques édifices de nos églises, et il nous est permis encore de le contempler de nos yeux.

Comme donc, au sein des Gaules, des mouvements dangereux pour la puissance romaine s'étaient accrus, Maximien ayant rassemblé une armée en Italie, fit venir à son secours les soldats thébéens, Maurice, Géréon, Victor, et les autres hommes du même corps, lesquels avaient été initiés aux mystères de la vraie foi et du baptême du salut par l'évêque de Jérusalem. Accoutumés à agir en vrais soldats, ils obéirent aux ordres de l'empereur, et munis de toutes leurs armes, affermis par la grâce du ciel, ils se rendirent avec empressement, eux et leurs hommes, à cette expédition. Ils demandèrent dans la suite un entretien au bienheureux Marcellinus, pontife de Rome, qui, le vingt-huitième depuis saint Pierre et le quatrième avant saint Sylvestre, évêque du même siége, gouvernait la barque de la sainte Église, ballotée au milieu des flots d'un monde fécond en tempêtes. Ils apprirent de lui comment sous les étendards de la milice romaine, ils pourraient conserver l'innocence de la religion chrétienne; aussi gardèrent-ils jusqu'à la fin du bon combat la vérité éclatante de sa doctrine, en demeurant fidèles à la justice invincible de sa foi.

O troupe bienheureuse et sacrée de soldats ainsi préparés à combattre! Ils pensaient à porter la guerre au dehors pour obéir, et à garder la paix au dedans d'eux-mêmes par leur innocence; armés pour combattre les ennemis de la paix romaine, ils se préparaient à résister, non par le fer aux injures dont ils seraient l'objet, mais par le glaive invincible de la foi. Tous ensemble s'engagèrent d'un commun accord avec le Seigneur, à obéir aux édits rendus par leurs chefs contre les ennemis publics, mais à ne reconnaître aucun maître quand il serait question d'agir contre la foi qu'ils avaient embrassée, et à perdre la vie présente pour Jésus-Christ, plutôt que la vie éternelle en reniant leur Dieu pour conserver une existence passagère. Instruits par l'onction de l'Esprit-Saint, ils se rappelaient ces paroles de la Vérité parlant à son Père de ses disciples et lui disant : « La vie éternelle consiste à vous connaître vous qui êtes le seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » Ils soupiraient avec un désir incomparable après le prompt accomplissement en eux de cette prière du Seigneur : « Mon Père, je veux que là où je suis, là aussi soit mon serviteur. »

Maximien Auguste, ayant ensuite réuni ses troupes mélangées de fidèles et de payens, et traversé en toute hâte les sommets des Alpes, s'approchait des Gaules. Son arrivée seule glaçait d'effroi Amand et Éliand les chefs de la sédition et apaisait sans obstacle et sans aucune perte pour son armée, la tempête excitée d'abord avec tant de violence. Ayant appris que Carausius, noble personnage, préparait quelque entreprise contre les frontières de l'empire romain, quoiqu'il fût établi intendant de la province qui est près de l'Océan, au lieu où les Francs chassés pour la seconde fois de leurs demeures s'étaient fixés, il envoya là par le Rhin une partie de son armée, afin d'arrêter par sa valeur cette entreprise criminelle.

Dans ce voyage les soldats chrétiens suivaient avec joie Géréon, Victor, Cassius et Florentius, les principaux chefs de la guerre du Seigneur. Pendant ce temps, Maximien, le persécuteur très-féroce du nom chrétien, et général vraiment indigne d'une troupe si belle et si illustre, établit une idole de scandale au pied des Alpes, dans un lieu appelé Octodore, et ordonna que toute l'armée sans exception prît part avec empressement à sa solennité, et que personne, sous prétexte de suivre une autre religion, ne s'exemptât des supplications à adresser aux dieux immortels, comme il disait, et des divertissements communs. Mais déjà la troupe de Géréon était partie et s'était séparée de ses compagnons fidèles. Aussi n'apprit-elle rien de ce sacrilége infâme, et put-elle se conserver avec ses saintes colonnes pour devenir à jamais l'objet de notre bonheur.

On arriva donc au lieu marqué pour le crime, et tandis que la masse de l'armée romaine s'inclinait devant des idoles sourdes et muettes comme pour satisfaire à un devoir religieux, saint Maurice se tint à l'écart avec sa légion ; il s'était retiré pour vaquer aux exercices de l'esprit et fortifier ses compagnons pour les combats qui les attendaient. Lorsque le prince, avide de la ruine des bons, en eut été instruit par un héraut et qu'il se vit impuissant à fléchir par ses discours astucieux la sainte troupe, il ordonna de la décimer, une première, puis une seconde fois. Ensuite il arrêta que, si les autres préféraient la mort à l'obéissance, la légion bienheureuse serait immolée tout entière en quelque lieu qu'elle fût dispersée, et que des soldats seraient envoyés pour cela ; et afin d'acheter à prix d'argent le travail de ses licteurs, il voulut que chacun d'eux eût des dépouilles d'autant plus considérables qu'il aurait tué un plus grand nombre de ces chrétiens.

Ces choses eurent lieu d'abord à Agaune où se trouvait la plus grande partie de la sainte armée. Ensuite, se mettant à poursuivre ceux qui avaient pris le devant, ils trouvèrent les chefs Cassius et Florentius avec sept autres hommes d'une constance égale arrêtés sur la rive du Rhin, près de Bonn, et avec eux un grand nombre de soldats du même corps, mais n'ayant pas la même religion. Lorsqu'ils surent que ces premiers avaient fait partie de la légion orientale, ils s'emportèrent contre eux et les interrogèrent sur leur foi ; et comme ils ne différaient en rien de leurs aînés, ni par la volonté de leur cœur, ni par la fermeté de leurs réponses, ils eurent la tête tranchée et furent massacrés sur place pour le nom de Jésus-Christ.

Bientôt après, le bienheureux Géréon et

ses trois cent dix-huit compagnons, armés comme lui d'une foi sincère, furent instruits de tout, — fût-ce par le persécuteur lui-même ou par la renommée? — je n'en sais rien. S'étant avancés un peu au-devant des bourreaux acharnés à leur poursuite, ils attendirent, en s'exhortant mutuellement, la gloire du martyre dans les campagnes voisines de la grande cité de Cologne. Les émissaires du juge arrivèrent en même temps, et ils ne trouvèrent en eux ni l'intention de se défendre, ni la volonté de rien changer à leur premier projet, mais une confession courageuse du nom de Jésus-Christ. Là, le bienheureux Géréon, le capitaine invincible et le Martyr illustre, ayant dompté tout ce qui pouvait lui offrir un attrait dans la vie, se livra de lui-même avec ces autres serviteurs du Roi éternel, pour être une hostie vivante offerte à Dieu. Les bourreaux devenus furieux, déchirèrent cruellement les corps des Saints en ce même lieu, puis après les avoir traînés à travers la plaine, ils les jetèrent dans un puits d'une grande profondeur. On montre jusqu'à ce jour la place où fut tué saint Géréon et les traces de son sang, et cet endroit garde encore le nom du *Martyre* que les habitants lui donnèrent.

Tandis que choses se passaient, la cohorte commandée par le bienheureux Victor, poursuivant sa marche en toute hâte, arriva à la ville des Francs, appelée par eux Troie ou Xante de la demeure de leurs ancêtres. Elle plaça là son camp au milieu de vertes prairies. Les soldats envoyés contre elle ne furent ni moins ardents ni moins cruels; après avoir tué Victor, le vaillant soldat du Christ avec trois cent trente Martyrs, ils jetèrent leurs saints corps dans la fange des marais.

Enfin, comblés des dépouilles après lesquelles ils soupiraient, comme Carausius s'était enfui dans la Grande-Bretagne, ils s'en retournèrent, joyeux de leur crime, par le chemin qu'ils venaient de parcourir. Dans le même temps, de la Mauritanie, qui est une région de l'Afrique, et des contrées voisines, furent mandés des soldats par l'empereur, à cause des troubles fréquents des Gaules. Ils vinrent donc, et parmi eux trois cent soixante ayant été mis à mort pour la foi catholique, leurs saints corps obtinrent le repos et la vénération à jamais durable des peuples, avec le bienheureux Géréon et ses compagnons.

CHAPITRE II.

Église construite en l'honneur de saint Géréon et de ses compagnons, et rendue illustre par leurs miracles.

Ensuite, Maximien Auguste retourna en Italie, à la persuasion de Dioclétien, afin d'adopter avec lui une vie de repos; il déposa, bien qu'à contre cœur, la pourpre et l'empire, mais non l'habitude de la tyrannie, et il établit à sa place, pour être Auguste sur l'Italie, l'Afrique et les Gaules, Constance, homme d'une douceur insigne; quant aux autres provinces, elles furent confiées à Galère. Constance, satisfait d'avoir seulement les Gaules et les Espagnes, les gouverna avec une grande mansuétude, et lorsqu'il termina ses jours dans la Bretagne, Maximien étant encore vivant, il laissa le gouvernement des mêmes provinces à son fils Constantin, l'illustre disciple de la religion chrétienne.

Celui-ci, s'étant affermi dans son autorité, et ayant conquis au prix de grandes guerres la suprême puissance sur tout l'empire romain, remit à sa mère, la bienheureuse Hélène, le droit et le pouvoir de faire honorer et d'embellir les tombeaux des Martyrs — tout en se livrant lui-même à un soin semblable, dans presque l'univers entier. Dans le monastère du bienheureux Géréon on garde des reliques nombreuses et insignes de cette femme digne de Dieu, et des miracles fréquemment réitérés à l'invocation de son nom attestent ce qu'elle fut.

Entre autres œuvres remarquables de sa dévotion, — sur les corps du même saint Martyr et de ses compagnons, et aussi au lieu même où les autres saints Martyrs dont nous avons parlé, reposent pour la consolation spéciale des affligés et des infirmes, elle construisit une église magnifique, d'une structure admirable et sublime, bien supérieure à tout ce que la plume d'un homme pourrait en écrire, et d'un travail inimitable. Elle déploya pour l'orner l'éclat des métaux et toutes les ressources de l'art; elle l'affermit sur des murs solides et élevés, de sorte qu'en louant un tel édifice, on a pu dire que dans ces contrées il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais rien au-dessus.

On n'y employa, dit-on, ni bois, ni maté-

riaux capables de céder au temps ou à la négligence des hommes; le marbre y fut prodigué avec une telle profusion, que les colonnes superbes et inébranlables sur lesquelles la basilique entière reposait, en étaient formées; l'or y brilla d'un tel éclat, que cette église si riche au dedans et au dehors fut appelée par les habitants : *l'Église des Saints d'or*. Mais comme elle ne pouvait plaire par elle-même à l'auteur Suprême de toutes choses, afin de lui donner une splendeur plus auguste et plus grande, on y ajouta pour ornement plusieurs prédicateurs propres à annoncer les louanges divines et des ministres en rapport avec ses besoins.

Saint Materne, évêque de Trèves et premier pasteur de Cologne, lui dont la vie, selon le récit des écrivains, fut féconde en miracles, établit comme il convenait le gouvernement de cette église.

Le troisième évêque connu de cette ville, le successeur de saint Séverin, confesseur du Christ, nommé Evergisile, se trouvant un jour tourmenté à l'excès d'un mal de tête, s'approcha, pour prier, du tombeau du bienheureux martyr Géréon et de ses compagnons. Alors, aucun monument extérieur n'indiquait le lieu où se trouvait ce saint trésor.

En entrant dans l'église, il commença ce verset qu'on a coutume d'employer pour louer les bienheureux : « Les Saints tressailleront d'allégresse dans la gloire, » et aussitôt il lui fut répondu du lieu vénérable où reposaient les saints corps : « Ils seront dans la joie sur le siége de leur repos. »

Le pontife étonné d'entendre ces paroles, se mit aussitôt à louer Dieu de toutes ses forces avec les personnes présentes; puis, s'approchant, il plaça sur sa tête, comme un remède salutaire, de la poussière de ce lieu, et après avoir marqué respectueusement la place, il se retira.

Nous pourrions rapporter sans nous éloigner en rien de la vérité un grand nombre de faits semblables, si nous n'étions retenus par notre promesse de ne pas allonger notre récit. Les prodiges n'étaient pas rares en ce lieu, et ils ne le sont pas encore aujourd'hui; ils se renouvellent presque tous les jours, et quiconque s'entretient avec un homme fidèle à fréquenter religieusement cette église, peut en admirer la multitude et la grandeur. Quiconque avec une foi vigilante demande là une guérison, verra indubitablement cette guérison accordée à ses vœux. Les saints Victor, Cassius, Florentin et leurs compagnons, ne cessent de donner fréquemment de pareils indices de leurs mérites, et nul ne saurait les faire connaître pleinement par ses paroles ou ses écrits. Cependant on célèbre plus abondamment leurs louanges dans des discours et des attestations fidèles, aux lieux mêmes où leurs merveilles se produisent, quoique les prodiges que l'on dit faits par chacun d'eux doivent être justement attribués aux mérites de tous.

Par les suffrages des bienheureux Martyrs dont elle a mérité de recevoir les corps pour les garder dans son sein, la sainte Église de Cologne ne cesse point jusqu'à ce jour de conserver intacte la foi qu'elle se souvient avoir reçue de Materne, son premier évêque. Chez elle s'est établie l'habitude permanente de vénérer en un même jour, le six des ides d'octobre, dans une fête solennelle, les bienheureux Géréon, Victor, Cassius, Florentin et leurs compagnons, couronnés par un triple martyre et ensevelis avec respect en des lieux différents. Cependant, on peut douter s'ils ont souffert le même jour ou en des jours distincts; car Bonn, le lieu du premier martyre dont nous avons parlé, est éloigné de vingt-six mille de la belle église de Saint-Victor, et cela nous empêche de croire que leur mort ait pu avoir lieu le même jour, surtout à cause des retards nécessaires à chaque endroit, — à moins que la fureur des bourreaux ne se soit hâtée outre mesure.

Pour nous, mes frères, célébrons de telle sorte la joie annuelle de ce jour, que par l'intercession de ces Martyrs elle soit sans interruption. Félicitons-les de leur gloire, de façon à gagner autant que nous le pourrons les bonnes grâces de chacun d'eux, par les paroles de nos enseignements les uns envers les autres, par les exemples de nos bonnes œuvres et notre charité sincère. Un sage de ce monde a dit que les vrais amis voulaient les mêmes choses et rejetaient les mêmes choses; qu'en cela seulement consistait la solide amitié. Si donc, les saints Martyrs nos patrons trouvent en nous, lorsque nous crions vers eux et que nous nous entretenons d'eux, la même volonté qu'ils avaient, ils daigneront assurément nous regarder non comme

des étrangers, mais comme des membres d'une même famille, comme les enfants d'une même maison; poussés par la charité dont ils ne cessent de brûler, ils regarderont notre cause comme la leur. Ainsi, dans le siècle présent, nous ne manquerons d'aucun des secours dont nous avons besoin, et dans le siècle futur nous serons unis à jamais à leur société pour la louange et la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ qui, étant Dieu, règne avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DÉCOUVERTE DU CORPS DE SAINT GÉRÉON.

Le culte de ces saints Martyrs devint célèbre dans tout le pays de Cologne, mais ce fut au commencement du XIIe siècle surtout qu'il prit une extension plus grande, lorsque la miséricorde divine voulut bien révéler aux yeux des hommes les reliques de quelques-uns de ces illustres témoins de la foi. Nous laissons à un contemporain le soin de nous raconter cette invention des saints corps, à Rudolphe, abbé de Saint-Trond (1), exilé pour son attachement à l'Église dans la persécution qu'elle eut à souffrir de la part des empereurs d'Allemagne, toujours opposés à la grande œuvre de saint Grégoire VII, continuée par ses successeurs.

« Rudolphe, qui est par la grâce de Dieu ce qu'il est, souhaite à tous ceux qui honorent pieusement la mémoire des saints Martyrs, une place en leur société.

« L'an 1121 de l'Incarnation du Seigneur, les Églises et le royaume étant depuis plusieurs années dans le trouble sous l'empereur Henri, dont le père, Henri, mourut à Liége,—un grand nombre d'évêques, d'abbés, de clercs et de moines de tout ordre et de tout rang erraient çà et là parce qu'ils évitaient la communion de l'empereur excommunié par le seigneur pape Calixte II, qui maintenait les sentences de ses prédécesseurs Gelase et Pascal contre lui.

« En ce temps, pour la même cause, et surtout parce que j'avais favorisé l'élection et la consécration de Frédéric, évêque de Liége, je fus chassé, moi aussi, du monastère du bienheureux Trond, aux ides d'avril, le mercredi de la semaine de la Résurrection, après avoir conduit malgré mon indignité ce monastère pendant douze ans, deux mois et quatorze jours, si je ne me trompe. Je fus accueilli avec charité par le seigneur Frédéric, archevêque de Cologne, puis établi — par les soins de cette Église et l'élection des frères, — abbé du couvent du bienheureux Pantaléon, hors des murs de la ville, le huit des ides de septembre, alors que cette charge était demeurée vacante depuis le quatre des calendes de janvier.

« Peu de jours après, un serviteur de Dieu, grand prédicateur, Norbert(1), ayant demandé un des corps des Martyrs Thébéens ensevelis au monastère de Saint-Géréon, le sépulcre de l'un d'eux placé contre le pilier du milieu, du côté du midi, fut ouvert en présence des clercs religieux qui avaient passé la nuit à veiller et à creuser la terre, en présence également des moines et des abbés, tous remplis de zèle, de respect et de dévotion, et moi pécheur, j'avais obtenu une place au milieu d'eux.

« La pierre supérieure du sarcophage ayant donc été levée huit cents ans et plus après le martyre des Thébéens, on trouva dedans un grand corps aux larges épaules, à la poitrine et aux bras vigoureux. Il était vêtu d'un manteau militaire de couleur de pourpre, ample vêtement pendant de chaque côté environ trois doigts au-dessous des genoux, et d'un genre appartenant aux classes élevées. Par dessous il portait un autre vêtement plus court, dont le nom nous est inconnu, il est vrai, mais tissu de fil de soie et ayant la couleur d'une pourpre d'un plus grand prix. En dessous, contre la chair, était un habit de soie tirant sur le rouge, mais où le blanc dominait.

« Le corps semblait encore tout entier depuis le menton, qui restait seul de la tête, jusqu'aux pieds. La superficie des habits, de la chaussure et des bottines n'avait éprouvé aucun dommage. Or, selon que nous avons pu le conjecturer le plus probablement, le

(1) Ou Rodulfe. — Voyez dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome XI, p. 675 à 686.

(1) Saint Norbert, fondadeur de l'Ordre des Prémontrés et archevêque de Magdebourg.

glaive du persécuteur avait frappé par hasard entre le menton et la tête. La partie molle du ventre s'était affaissée un peu, et le vêtement qui la couvrait s'y était attaché sans se corrompre cependant. Cet affaissement faisait apparaître plus proéminents la poitrine et les ossements du fémur. Sur la poitrine on trouva le signe de la croix du Seigneur brodé en or, comme on a pu le reconnaître, car les petites paillettes de ce métal y brillaient encore. La longueur de cette broderie était presque d'un pied, et la largeur à peine d'un doigt.

« Depuis le genou jusqu'aux pieds, les jambes avaient été recouvertes de tout en tout d'une façon convenable. Elles gardaient encore entières leurs chaussures faites d'une étoffe précieuse et semées tout autour de fleurs rondes modelées sur celles dont les plumes de paon sont ornées. Les pieds joints comme au premier jour, ayant le talon contre le sol et le reste tourné en haut gardaient encore leurs pantoufles? Rien, à l'extérieur du vêtement, ne permettait de juger que le corps fût passé par la corruption ou qu'il en eût ressenti la moindre atteinte. Mais en dessous, comme on le vit plus tard, la chair avait été réduite toute en poussière avec les ossements, si l'on en excepte un petit nombre des plus considérables; seulement cette poussière qui avait survécu à la dissolution n'ayant pas été remuée, offrait au regard surpris la forme d'un corps dans son intégrité.

« Oh! combien nous étions fiers de contempler cette forme si belle du soldat magnanime du Christ, de le voir vêtu avec tant de magnificence et semblable à un homme jouissant de toutes les forces de sa vie! Si, à ce corps ainsi extérieurement préservé de la corruption, eût été réunie la tête, vous l'eussiez jugé endormi et non tombé sous les coups de la mort. A la place de la tête s'élevait un gazon, et de cet endroit il s'étendait des deux côtés, jusqu'à la ceinture, entre le corps et le sarcophage. Ce gazon, ou plutôt ces gazons (il y en avait plusieurs), étaient encore tout sanglants, comme ayant été arrosés du sang du Martyr lorsque, frappé, il tomba contre terre.

« De plus, nous avons vu les mêmes merveilles de Dieu dans les sarcophages de trois autres Martyrs ouverts à cette occasion. Les brins d'herbe demeuraient attachés encore au gazon, mais desséchés, et ils étaient tout couverts d'un sang rouge et épais. Les saints Martyrs me sont témoins que, malgré mon indignité, j'ai touché de mes mains, vu de mes yeux et offert aux regards des autres tous ces objets, assisté du seigneur évêque qui versait des larmes abondantes de joie et de dévotion. Oh! quel était le zèle, l'amour pour Jésus-Christ, la ferveur des fidèles chrétiens de ce temps, qui, au milieu d'une telle persécution n'ont pas négligé d'enlever même ces mottes de gazon couvert de sang!

« Mais pourquoi retarder mon récit? Cela eut lieu pendant la nuit au milieu des larmes et des chants animés d'hommes religieux. Le matin, une chose si glorieuse et si désirable ayant été connue des habitants et montrée à quelques-uns,—car un drap seulement couvrait le sarcophage,—la ville entière frémit, tous s'écrièrent qu'ils aimaient mieux mourir que de se laisser enlever un tel patron. Plusieurs d'entre eux disaient que le corps découvert était celui de saint Géréon, à cause de la beauté du vêtement et de la grandeur du corps. Aussi le tumulte allait-il croissant, et tous refusaient de livrer ce trésor au seigneur Norbert.

« Le bruit fut apaisé avec peine par Théodoric, prévôt de Sainte-Marie-des-Degrés, lequel étant monté en chaire, calma le peuple en lui promettant qu'on ne prendrait aucune détermination sur ce point avant l'arrivée du seigneur archevêque. Néanmoins, les plus anciens jugèrent devoir donner de suite satisfaction à la foule en recouvrant le sépulcre d'une pierre, après avoir fait constater soigneusement par les fidèles que le corps était là tout entier, afin d'empêcher qu'il ne fût enlevé à la dérobée. Cela se passa le trois des ides d'octobre, en l'année indiquée plus haut. Depuis lors, jusqu'au huit des calendes de décembre, le tombeau fut gardé le jour et la nuit avec une grande ferveur et de nombreuses lumières. Pendant le jour, des clercs de la même église, choisis dans ce but, chantaient des psaumes; pendant la nuit, d'autres leur succédaient dans le même office, et parfois ils étaient aidés par des frères des Saints-Apôtres.

« Quelques jours donc s'étant ainsi écoulés, — le huit des calendes de décembre, comme

nous l'avons dit, le seigneur archevêque qui avait été invité, vint avec les abbés, les prévôts, toutes les congrégations de la ville et un peuple innombrable. Le tombeau fut ouvert pour la seconde fois, avec un profond respect et au chant animé des louanges divines, puis le corps fut montré intact; seulement la chair, réduite en cendres sous les vêtements, s'était répandue en divers endroits après l'ébranlement de la grande pierre,—comme il a coutume d'arriver quand un air nouveau pénètre des corps longtemps cachés. Deux abbés, vêtus de vêtements blancs et ayant une étole, furent placés l'un à la tête, et l'autre aux pieds. Moi, pécheur, j'étais l'un de ces deux, et je fus à la tête, quoique de cette tête il ne restât, comme je l'ai dit plus haut, que le menton, — le reste ayant été enlevé par le glaive du bourreau.

« Deux autres clercs-prêtres, revêtus aussi d'une aube et d'une étole, s'approchèrent pour lever le saint corps. Avançant avec respect leurs mains sacrées, ils recueillirent d'abord, avec tout le soin possible, les vêtements qui n'étaient plus entiers (le temps ne l'avait pas permis), mais en lambeaux de dimensions grandes et petites. Autour des épaules, sur la poitrine et jusqu'à la ceinture, on trouva des globules considérables de sang lequel avait pu s'échapper du cou et des diverses veines quand la tête fut coupée. Ces vêtements furent tous ramassés avec la plus grande diligence, surtout ceux qui étaient couverts d'un sang épais et desséché, puis on les plaça respectueusement dans un coffre convenable, préparé pour les recevoir.

« Avec ces vêtements fut trouvé et placé aussi un baudrier militaire de cuir noir, long de presque une aune et dont plusieurs parties étaient entières. A gauche, sur le côté et près du baudrier, on découvrit une boule de fer de forme ovale, presque toute consumée par la rouille. Nous avons cru que c'était la garde de son épée, mais nous n'avons rencontré aucun morceau de cette épée; quelques-uns, cependant, ayant cherché avec plus d'attention dans les parties des reliques qu'ils avaient demandé à enlever de ce lieu, m'ont assuré avoir trouvé des morceaux de fer. Les pantoufles, conservées en grande partie, furent mises dans le même coffre. Quant aux bottines, elles tombèrent en poussière.

« Mais lorsque, après avoir retiré les vêtements, on voulut recueillir la chair et les os, c'est à peine si l'on trouva — parmi les os, même les plus considérables, — quelque chose de solide qui ne se réduisît tout à fait en poussière et en petites parcelles. Chose merveilleuse et vraiment étonnante, dont je prends à témoins les saints Martyrs eux-mêmes et la multitude des hommes religieux, qui ont été le plus longtemps spectateurs! toute la cendre de la chair et des os tombait dans le sarcophage, semblable à de la chaux nouvellement fondue. Oh ! combien de fois alors a-t-on chanté avec des larmes abondantes ces paroles : « Ils ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau. » Combien de fois a-t-on répété : « Ils ont lavé leurs robes et les ont rendues éclatantes de blancheur dans le sang de l'Agneau! »

Enfin, on ramassa la cendre et le gazon en même temps. Il se réduisit en poussière à cause du sang, mais en une poussière partie couleur de terre, partie tirant sur le rouge; et on plaça le reste dans un linge propre et précieux, et on le renferma dans un autre coffre plus grand.

« Les deux coffres étant élevés, on fit alors des offrandes nombreuses pour une châsse au saint Martyr. Le seigneur archevêque donna un plat d'argent, puis les autres chacun selon sa dévotion. On fit aussi en ce même jour une grande procession autour du cloître et du monastère, au son des cloches et au chant des clercs, des moines et des laïques. La procession étant finie, et les saintes reliques étant déposées au milieu du monastère, sur l'autel et au lieu qui leur était préparé, on commença la messe des Martyrs de cette sainte Légion, et, par l'ordre du seigneur archevêque, elle fut chantée par moi pécheur. Avant le Canon, après l'Évangile, le seigneur archevêque fit un discours au peuple sur les choses que nous avions sous les yeux et que nous touchions de nos mains, pour le salut de nos âmes; il parla sur les Martyrs Thébéens. La messe terminée, le peuple fut renvoyé plein d'une joie extrême.

« Ensuite, le zèle et la dévotion de notre frère Égebert obtinrent par notre entremise quelques parties des reliques de ce saint Martyr, du prévôt du même monastère, Herman, par le zèle et la ferveur duquel eut lieu la translation du corps. Ces reliques

sont une portion du vêtement qui enveloppait immédiatement la chair; un morceau du baudrier militaire de cuir noir, trouvé autour des reins du Martyr, un morceau de fer que l'on jugeait appartenir à son épée, lequel était confondu avec le sang, les cendres des vêtements et du corps, où il semblait briller encore aux regards comme dans son fourreau; enfin, une partie du sang mélangé à la poussière de la chair, des ossements et des habits. Quant à la poussière seule de la chair et des os, alors qu'elle était seule, elle ressemblait à de la chaux nouvelle et à de la farine blanche.

« Mais quand on eut retiré les parties des vêtements qui avaient pu se conserver et les ossements qui ne s'étaient pas dissous, on réunit le reste en une même poussière, c'est-à-dire la poussière du gazon ensanglanté, la poussière des os, la poussière de la chair, la poussière des habits, lesquelles se trouvant mélangées, firent disparaître la blancheur dont nous avons parlé. Si nous exprimons ces choses avec tant de soin, c'est qu'ayant dit que la poussière de la chair et des os ressemblait à de la chaux nouvellement fondue, nous voulons empêcher quiconque découvrira une couleur différente de douter de la réalité de cette chair et de ces os, aussi bien que de celle des gazons ensanglantés et des vêtements. Lorsque le frère Égebert, après avoir apporté ces reliques, me les eut présentées, je les reconnus telles que je les avais vues dans le sépulcre, et c'est à cette occasion que j'ai entrepris de raconter l'histoire de cette découverte que l'on vient de lire, selon que j'ai vu et touché de mes propres mains malgré mon indignité.

« J'ai donc voulu vous envoyer d'abord, par le même frère, ces reliques destinées à l'église de la bienheureuse Marie, à Dume, afin qu'en les voyant et en voyant notre écrit, nul, dans le présent ou dans l'avenir, ne doute qu'elles ne soient tirées du corps d'un Martyr de la sainte Légion Thébéenne. Nous exhortons nos frères de Dume à célébrer la fête de leur Martyr le jour de saint Géréon, avec un office de douze leçons, et à faire la fête de l'arrivée de ces reliques au milieu d'eux, — nous les en prions et nous le leur ordonnons.

« Moi, Rudolphe, pécheur, je vous ai écrit ces choses, — mes frères et mes enfants, du monastère de Saint-Trond, — au monastère de Saint-Pantaléon près de Cologne.

XLII

ACTES DU MARTYRE

DE SAINT PRIVATUS OU PRIVAT,

ÉVÊQUE DE MENDE, VERS 264, — ÉCRITS, AU ONZIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME, D'APRÈS DES DOCUMENTS ANCIENS.

—

CHAPITRE PREMIER.

Au temps où Valérien et Gallien gouvernaient la république romaine, une grave persécution sévissait contre les chrétiens; les juges excités par des édits sans nombre couraient çà et là avec tout l'appareil de leurs fonctions et une troupe de soldats; ils mettaient en prison les adorateurs de Dieu quand ils parvenaient à s'en emparer, et les traînant à leurs tribunaux, ils les battaient de verges, les faisaient déchirer par les bêtes féroces, brûler par le feu, et les accablaient de tant de tourments, qu'ils pouvaient désirer la mort comme un remède à leurs maux, alors qu'ils acceptaient les tortures avec actions de grâces. En ce temps, Corneille à Rome, Cyprien à Carthage, tous deux évêques illustres, reçurent pour le nom de Jésus-Christ la couronne d'un martyre glorieux. Enfin, la colère de Dieu, irritée par des maux si nombreux et si extraordinaires, se fit sentir. Les ennemis du nom romain étaient pacifiés, l'empire semblait à l'abri de tout mouvement, quand tout à coup des nations presque barbares, contenues jusque-là dans leurs frontières, s'élancent d'un concert unanime contre la République, et ravageant à la fois l'Orient et l'Occident, bouleversent tout, immolent les habitants, chassent de toutes les contrées les populations et ne laissent sur leurs pas que d'affreuses solitudes.

Les Allemands ayant alors passé le Rhin, se jetèrent sur les Gaules, — plus redoutables

par leur multitude que par leur valeur; et l'antiquité nous dit qu'ils avaient en ce temps Crocus pour roi (1). Cette nation innombrable, après avoir parcouru les Gaules comme une nuée de sauterelles, après avoir porté en tous lieux la terreur et la désolation, comme l'attestent encore les ruines de grandes villes, tourna ses pensées et ses armes vers la région du Gévaudan (2), afin de la ruiner aussi. Les habitants, instruits de ces projets, s'enfuient, contraints par la nécessité, vers une montagne appelée Gredon (3), pour trouver une défense dans ses hauteurs; car ce lieu n'avait pas été encore fortifié par la main des hommes, mais par la nature, et les populations éloignées y accourant comme vers un rempart, se félicitaient d'avoir échappé aux malheurs de vexations intolérables.

(1) Le nom de Crocus revient plusieurs fois dans les vies de nos anciens Martyrs de la Gaule. Ce nom est écrit de diverses manières; — même dans un exemplaire des Actes de saint Privat il est appelé Hérode, mais c'est toujours le même personnage. Suivant Frédégaire il faudrait mettre au commencement du v[e] siècle l'invasion du chef allemand. Saint Grégoire de Tours, au contraire, la place vers la fin du règne des empereurs Valérien et Gallien et tous nos historiens français s'accordent à reconnaître deux Crocus, - dont l'un enfant ravage la Gaule à l'époque indiquée par saint Grégoire de Tours, et un autre confondu par Frédégaire avec le premier et dont il faut rapporter l'existence au v[e] siècle où les populations du Nord se ruèrent sur presque toutes les contrées de l'empire romain et préparèrent ainsi la formation de l'Europe actuelle. Voici du reste, d'après Frédégaire, quelle fut la cause des ravages de ce barbare:

« Crocus, roi des Vandales, dit-il, sortit de ses États à la tête des Suèves et des Alains, pour attaquer les Gaules et mettre en exécution le conseil de sa méchante mère. Elle lui dit : « Si tu veux faire quelque chose de nouveau et rendre ton nom illustre, détruis tout ce que les autres ont édifié, mets à mort tous les peuples que tu vaincras. Tu ne saurais élever des édifices plus remarquables que ceux bâtis par tes prédécesseurs, ni faire des choses plus glorieuses pour rendre ton nom mémorable. »

Crocus ne suivait que trop les conseils de cette femme dénaturée; il promena ses brigandages à travers un grand nombre de nos contrées. Il fut enfin vaincu et fait prisonnier dans les environs d'Arles.

(2) *Gavaldanæ regionis.*

(3) *Ad montem, cui Gredone nomen est.*

Saint Privat gouvernait alors ce pays ou cette Église, et son siége était dans le bourg de Mende (1), parce que ceux qui avaient occupé l'épiscopat avant lui avaient demeuré et avaient été inhumés en ce lieu (2). Cet homme illustre par sa sainteté, brûlant d'amour pour la religion et soupirant après le repos, s'était bâti, ce qu'on appelle dans le langage commun, un chaume sur le point le plus élevé de la montagne qui domine la ville. Il avait apporté à ce travail le soin le plus grand et toute son habileté. Il demeurait continuellement en ce lieu et n'en sortait presque jamais, si ce n'est seulement pour les offices solennels de la religion.

Lors donc que les peuples de la contrée se furent renfermés dans l'enceinte fortifiée de la montagne de Gredon, le saint évêque Privat resta exposé dans le réduit de cette cabane à la fureur des ennemis. Retiré là et séparé des gens de Gredon, il ne leur fit point défaut par ses prières; il ne pouvait les consoler par sa présence corporelle, — il les fortifiait par son esprit.

Cependant les barbares, après être entrés dans le pays, se portèrent, en semant partout le ravage, vers le lieu appelé Gredon, pour en assiéger les habitants. En ce lieu étaient accourus en grand nombre des personnages du premier rang et de contrées diverses; mais les ennemis qui les y tenaient enfermés ne purent espérer ni de s'emparer de la forteresse, ni même d'en atteindre les abords. Incertains du résultat de leur entreprise, ils prirent la résolution cruelle de tenir les habitants enfermés pendant un temps considérable, après les avoir environnés de retranchements à la hâte, et de vaincre par les horreurs de la famine ceux dont ils ne pouvaient s'emparer de vive force. Voilà pourquoi la désolation de cette contrée se prolongea jusqu'à deux ans.

Comme donc, les barbares persévéraient dans cette résolution, le bruit arriva jusqu'à eux que l'évêque du pays n'était pas avec les

(1) *In Mimatensi... viculo*, Javols [Javouls] (Lozère). Javouls cessa d'être un évêché vers l'an 1000, où le siége épiscopal fut transporté à 4 lieues de là, à Mende. — Adrien de Valois (*Notitia Galliarum*, p. 237), pense que c'est aujourd'hui le village de *Grèzes* (Lozère).

(2) Voyez l'Appendice à l'article *Saint Privat*, à la fin de ces Actes.

assiégés, mais qu'il demeurait dans la retraite préparée par ses soins au temps de la paix. Sur cette donnée, une multitude d'ennemis accourt aussitôt pour s'emparer de sa personne. Ils espéraient surtout qu'une fois offert aux regards des siens, tout ce peuple perdrait courage et descendrait de lui-même se soumettre aux conditions faites à son évêque.

—

CHAPITRE II.

Le Saint est donc aussitôt transporté de sa chaumière sur une colline placée entre la montagne et l'église, et sur laquelle était une petite forteresse nommée *le Tuteur* par celui qui l'avait bâtie autrefois. Lorsque le saint évêque eut été interrogé selon que les usages et les besoins des barbares l'exigeaient, il comprit que cet empressement à s'emparer de lui et à le conduire en ce lieu avait pour but de le porter à persuader aux siens de se rendre, et qu'étant prisonnier on s'attendait à le voir, par ses exhortations, amener à se constituer de lui-même esclave un peuple défendu par le secours de Dieu et par la position qu'il occupait. Il répondit courageusement qu'il ne ferait rien de semblable, qu'un évêque ne devait pas donner pareil conseil aux siens, et qu'un peuple placé dans un lieu aussi sûr ne pouvait prêter l'oreille à une telle proposition; que pour son propre compte il aimait mieux s'exposer à tous les dangers, que de consentir à une action si criminelle.

Les barbares, irrités d'une pareille réponse, se jetèrent aussitôt sur lui à coups de bâton, et après l'avoir frappé longtemps, ils le conduisirent au village, espérant le faire changer de résolution à force de supplices. Mais tenant toujours le même langage, il se contenta d'ajouter que ce qu'il avait dit une fois aurait pu leur suffire, s'ils avaient tant soit peu d'intelligence ou d'humanité; — que pour lui, il ne regardait pas comme permis ce qu'ils lui demandaient.

Comme c'étaient des hommes privés de raison,—enflammés d'une colère plus grande encore et se précipitant en des excès plus terribles, ils en viennent jusqu'à vouloir forcer un homme d'une sainteté aussi éminente à sacrifier aux idoles, et n'ayant pu en faire l'ennemi de ses concitoyens par des conseils pervers, ils tentent de le rendre l'ennemi même de son âme. Ils préparent donc un sacrifice funeste et commencent à le lui présenter avec de grandes menaces, lui disant qu'il ait à immoler aux idoles suivant leur usage, ou à finir sa vie dans les tourments.

Le saint évêque Privat leur répond sans hésiter :

— Je m'étonne que vous poussiez un évêque à des choses si affreuses et si exécrables. Si vous aviez tant soit peu d'intelligence humaine, vous comprendriez, sans avoir besoin de mes affirmations, qu'il est beaucoup plus convenable à un homme de mon rang de subir les tourments et la mort la plus atroce que de perdre le peuple confié à ses soins, et de devenir, en périssant lui-même, l'auteur de leur ruine. »

Alors, affectant quelque modération, ils ajoutent :

— Nous ne vous forçons pas à des choses singulières et en usage seulement chez les barbares. Vos empereurs et vos juges n'adorent-ils pas les idoles et ne contraignent-ils pas tous les chrétiens à leur sacrifier? »

Mais le saint évêque leur répond :

— Ce que vous avancez est très-grave, je le reconnais, et c'est la vérité. Les princes de Rome se font connaître par leurs profanations payennes, et de tels actes sont moins des péchés que des crimes. S'il n'en était ainsi, les nations barbares n'auraient pas le pouvoir de désoler, comme elles le font, la république romaine. Tous vos succès contre nous ne doivent point être attribués à votre valeur, mais à l'idolâtrie de nos empereurs. Quant à notre Dieu que vous ne connaissez en aucune manière, sa puissance est telle qu'il peut en un moment délivrer de l'erreur les princes dont vous nous objectez les exemples, renverser vos idoles et nous faire sentir à nous, qui sommes châtiés par les coups de la tribulation présente, son secours accoutumé. Pour moi, dans l'espérance des biens éternels, je méprise tous les tourments dont je suis maintenant menacé. »

Les barbares déploient donc des supplices plus cruels qu'ils n'avaient jamais fait, et s'écrient :

— Ou sacrifiez sans retard, ou sachez que vous allez périr d'une mort nouvelle et épouvantable, après avoir passé par les tourments

les plus divers, pour servir d'exemple à tous les autres. »

Mais le saint évêque Privat, ayant, par la volonté de Dieu, l'âme assez forte pour supporter n'importe quelle épreuve, répond :

— Employez contre moi tous les genres de tortures, mettez fin à ma vie selon qu'il vous plaira. Au nom du Seigneur mon Dieu, je ne puis être autre que vous me voyez ; il vaut mieux pour moi être exposé aux peines présentes que de ne point me soustraire aux supplices éternels, en me soumettant sottement à vous et à vos démons. »

Il continuait à faire entendre ces choses et d'autres encore, comme si déjà son martyre eût commencé. Alors les barbares se prennent à sévir contre lui avec une telle férocité, ils tourmentent de telle sorte, au moyen de fouets plus rudes, de flammes plus ardentes et de blessures inouïes ce prêtre et confesseur de Dieu, qu'ils le laissent comme privé de vie.

Reconnaissant qu'ils ne pouvaient arriver à aucun résultat, ils s'en retournent vers la forteresse de Gredon d'où ils étaient partis, afin d'obtenir d'une manière quelconque la paix des assiégés. La face des choses était changée ; ils accordaient à leurs ennemis ce qu'ils auraient dû leur demander, de sorte que vous croiriez ces derniers en pleine liberté ; les assiégeants donnent des présents nombreux aux assiégés, ils arrivent ainsi à en obtenir la paix et à faire alliance avec eux. Qui refusera d'attribuer pareille chose aux mérites du très-saint Prélat et Martyr, en voyant si tôt après sa Passion les ennemis renoncer au siége? Mais ce peuple a reçu à peine la liberté de sortir, qu'il accourt tout entier vers l'évêque-confesseur, pour le féliciter ; les uns se jettent à ses genoux, les autres collent leurs lèvres sur les plaies infligées à son saint corps ; tous rendent en commun des actions de grâces à Dieu pour l'insigne bienfait de sa miséricorde.

Ensuite, le bienheureux Confesseur demeura encore quelque temps en son corps ; mais brisé par ces tortures, il ne tarda pas beaucoup à quitter le siècle pour s'en aller en la gloire qui lui était due. Et parce que en ce temps, comme je l'ai dit, la persécution sévissait en tous lieux contre les chrétiens, et que la rage des persécuteurs allait jusqu'à ne pas épargner la cendre des Saints, après les avoir frappés eux-mêmes avec une souveraine injustice,— ceux qui assistèrent alors le saint Évêque, prenant une résolution vraiment sage, disposèrent en un lieu souterrain la crypte destinée à sa sépulture, et son corps y fut placé avec le respect le plus profond. Là, le Seigneur notre Dieu, par l'entremise des mérites de son Martyr, daigne nous accorder presque tous les jours les bienfaits de ses miracles, afin que le nom du même Seigneur soit béni dans tous les siècles des siècles (1).

CULTE DE SAINT PRIVAT.

Cette vertu de pacifier les esprits qui apparut si merveilleuse au milieu des souffrances du saint Martyr, il la conserva encore après sa mort. Nous en trouvons un exemple ajouté aux autres miracles opérés par ses mérites et nous ne pouvons faire mieux que d'en transcrire le récit imprimé dans le Bréviaire de Mende, de l'an 1619 :

« Environ l'an 1036, des mouvements populaires s'étant élevés au Puy, troublaient gravement la paix publique, et Étienne, évêque de cette ville, avait travaillé inutilement à les apaiser. Cet homme prudent et plein de prévoyance usa d'un moyen salutaire contre tant de maux qui s'accroissaient de jour en jour. Il conjure tous les évêques voisins de vouloir bien se rendre dans sa ville avec les reliques de leurs Saints, afin de mettre par leur autorité un frein à la légèreté du peuple et de calmer les flots menaçants des dissensions civiles. Entre autres évêques qui prêtèrent une oreille facile à ces pieuses demandes

(1) Saint Grégoire de Tours renferme en quelques mots tout l'abrégé de ce que nous venons de lire dans les Actes du saint évêque : « Les Allemands, dit-il, faisant irruption dans les Gaules, saint Privat, évêque de la ville de *Gabalum*, est découvert,— après que le peuple se fut renfermé dans l'enceinte du fort de Gredon,— dans une caverne de la montagne de Mende où il vaquait au jeûne et à la prière. Le bon pasteur ayant refusé de livrer ses brebis aux loups, on veut l'obliger à sacrifier aux démons. Mais comme il maudissait et rejetait avec indignation pareil crime, on le frappe à coups de bâton jusqu'à ce qu'on le croie mort. Peu de jours après il rendit l'esprit par suite de ce supplice. (1) »

(1) *Hist. eccles. Franc.* lib. I, cap. XXXII.

fut Raymond, évêque de Mende, qui, entouré de son clergé et de son peuple, porta en cette ville le gage admirable du corps de saint Privat. Les habitants du Puy, instruits depuis longtemps par la renommée de la vertu du Saint, l'ayant appris, s'avancèrent tous à sa rencontre avec les évêques déjà arrivés, lesquels se revêtirent de leurs ornements sacerdotaux et portèrent aussi des reliques sacrées. Tout le clergé de la ville précédé des étendards de notre salut, les accompagnait.

« Lorsque un peu hors de la ville, les deux processions se furent rencontrées, le clergé fit retentir les airs des louanges divines et d'acclamations joyeuses, et la multitude assemblée de toutes parts, implorait par ses gémissements et ses prières la faveur et le secours du saint Martyr. Dans cette foule on distinguait un homme tenant dans ses bras son fils dont tous les membres étaient contractés; quelques personnes ayant expérimenté la puissance du Martyr enflammaient son ardeur. Ayant obtenu des évêques et surtout de saint Odilon, abbé de Cluni, — que la circonstance indiquée plus haut avait attiré à cette solennité,— la permission de s'approcher plus près des reliques du Saint, il lui présente son fils en poussant un grand cri, il élève à plusieurs reprises avec effort cet enfant vers la châsse du Martyr, et invite par ses larmes et ses gémissements tous les spectateurs à se souvenir de sa misère.

« Touchées d'un si triste spectacle, les personnes présentes conjurent par leurs prières le bienheureux Privat de venir en aide à cet infortuné, en intercédant pour lui. Bientôt la vertu du Saint apparut avec évidence; les esprits vitaux se répandirent à travers les artères et les membres du jeune homme; les articulations de son corps semblaient se délier, on entendait le bruit qu'elles faisaient en se dilatant et à la guérison de chacun de ses membres le malade poussait un soupir. Enfin, tandis que tous les témoins d'un tel spectacle louaient de cœur et d'âme le martyr Privat, on vit tout à coup le malade se lever, ayant reçu la guérison parfaite de ses membres, s'avancer avec les autres et faire entendre ses louanges d'actions de grâces en l'honneur de son médecin. Alors les uns frappés de terreur, les autres tressaillant de joie confessent et vénèrent la puissance suprême de Dieu en son Martyr, ils conjurent avec supplication cette même puissance d'établir et de consolider entre eux l'union de la paix, et les flots de tant de dissensions et de troubles venant à se calmer aussitôt, ils obtiennent par la pieuse intervention du Martyr cette paix si désirée. »

Cependant, malgré ces triomphes et ces miracles, les reliques du Bienheureux tombèrent dans l'oubli, au milieu des calamités dont en plus d'une circonstance le moyen âge fut témoin. Nous lisons donc encore dans les Offices de l'Église de Mende :

« Longtemps après la mort de saint Privat, les habitants ayant tiré son corps vénérable du sépulcre souterrain où il avait été déposé d'abord après son martyre, le placèrent dans un cercueil de plomb et le portèrent en grande solennité avec les reliques de plusieurs autres Saints dans la crypte de la basilique de sainte Thècle. Mais par le malheur des temps et l'affaiblissement de la piété, il arriva que ce lieu, destiné d'abord aux choses saintes, tomba en ruines et servit à des usages profanes. Une partie fut réunie à la maison épiscopale, une autre fut changée en verger, un grand amas de terre fut placé sur cette crypte, et durant plusieurs années le très-saint corps demeura enseveli sous terre et livré à l'oubli avec les autres reliques des Saints, jusqu'à ce qu'il fût révélé par une faveur du Ciel, en l'an 1170, sous le pontificat d'Alexandre III et le règne de Louis le Jeune, sous Aldebert, évêque et comte de Mende, lequel avait eu soin d'élever un temple à sainte Thècle en un autre lieu.

« Le vénérable Aldebert ordonna donc de creuser à une grande profondeur, en la manière d'un puits, la terre du verger. Après avoir poursuivi longtemps la fouille, on trouva le lieu souterrain construit sur toutes ses faces en pierres carrées d'un travail fini, ayant douze pieds de longueur, dix de largeur et neuf de hauteur. Sur le haut du côté de l'Orient était une petite porte latérale par laquelle un homme ne pouvait entrer qu'en inclinant la tête et repliant ses genoux, suffisante seulement à faire pénétrer les reliques dans ce lieu et à les en retirer. La chose fut annoncée au prélat qui, ayant reconnu que là se trouvaient avec les reliques du bienheureux Privat, celles de plusieurs Innocents et autres Saints, commença par ordonner des jeûnes et des pro-

cessions solennelles. Puis, le lendemain de l'Exaltation de la sainte Croix, — avec un grand appareil de religion, environné de son clergé et de son peuple, — palpitant d'allégresse, il tira de cette église souterraine les saintes reliques du bienheureux Privat, et après les avoir placées honorablement dans une châsse préparée pour les recevoir, il les porta sur ses bras dans la crypte de la grande église où elles avaient été déposées d'abord après le martyre du Saint. Mais la tête fut gardée à part pour être exposée à la vénération et aux baisers du peuple, aux jours solennels consacrés à saint Privat...

« L'invention et la translation du corps du Martyr furent précédées de visions et de révélations nombreuses envoyées divinement à Aldebert et à plusieurs autres. Beaucoup de miracles et de prodiges eurent lieu alors; ils ont tous été écrits avec le plus grand soin, et on les lit dans un livre particulier. Le seigneur évêque Aldebert, homme fidèle et sincère, composa lui-même ce livre dans un style savant, il le fit transcrire, et on le conserve dans les archives de l'église de Mende. »

APPENDICE.

ORIGINES DE L'ÉGLISE DE MENDE.

SAINT MARTIAL ET SAINT SÉVÉRIEN.

I

SAINT MARTIAL.

En 1859, M. l'abbé Charbonnel, dans son ouvrage intitulé : *Origine et Histoire abrégée de l'Église de Mende*, après avoir établi que saint Martial a prêché dans le Gévaudan, au premier siècle du christianisme, dit :

« Saint Martial nous a donné pour premier évêque et pour continuer son œuvre parmi nous, saint Sévérien, l'un des compagnons de ses travaux apostoliques (1). »

Et il développe ainsi cette proposition ;

« Au commencement de ses précieuses *Recherches sur l'épiscopat des saints Martial, Sévérien et Privat*, notre savant archiviste, M. l'abbé Baldit, chanoine honoraire de Mende, expose ainsi (1) la question qu'il nous reste à traiter :

« Saint Martial, envoyé dans les Gaules pour prêcher la foi catholique, fut le premier qui fit briller ce céleste flambeau dans le Gévaudan, contrée livrée à l'idolâtrie et soumise à la domination d'un roi ou tétrarque payen. Sa sainte prédication fit des conquêtes; de nombreuses conversions couronnèrent les efforts de son zèle. Il fonda dans la ville de Mende une chapelle sous le vocable de la bienheureuse Vierge Marie, et cette chapelle fut le berceau de l'église cathédrale. Le champ qu'il avait commencé à défricher promettait une riche moisson. Il voulut laisser dans cette contrée des ouvriers pour continuer son œuvre. Il sacra saint Sévérien son disciple et l'établit premier évêque de Mende. Le succès justifia le choix qu'il avait fait de lui pour donner de l'accroissement au grain de sénevé qu'il avait déposé dans cette terre, et qui ne demandait qu'une main habile pour produire des fruits abondants. Saint Sévérien, par sa sainte parole et ses pieux exemples, acheva de convertir ce peuple à la foi et avec lui le prince infidèle qui régnait alors dans cette contrée, et qui, se trouvant sans héritiers de son sang, légua ses États et sa souveraineté à ce saint évêque et à son Église. Les successeurs de saint Sévérien ont aussi tous joui de cette puissance. »

Donc, saint Privat n'a pas été le premier évêque de Mende. Il est nommé — il est vrai, — dans tous les Martyrologes, et tous les historiens ecclésiastiques parlent de lui; mais nulle part on ne lui donne le nom de premier évêque du Gévaudan.

D'ailleurs, les Actes de son martyre — que nous avons traduits ci-dessus, — nous annoncent clairement qu'il a eu des prédécesseurs : « Saint Privat gouvernait alors ce pays ou cette Église, et son siége était dans le bourg de Mende, parce que ceux qui avaient occupé l'épiscopat avant lui avaient demeuré et avaient été inhumés en ce lieu (2). »

(1) P. 52.

(1) P. 4.

(2) *Tunc regioni sive ecclesiæ illi sanctus Privatus præsidebat, sedem in Mimatensi habens viculo, propterea quod, qui ante ipsum episcopatus ordinem tenuerant, in eo loco et commorati fuerant et sepulti.*

Cette tradition a été constamment admise par nos pères, du moins jusqu'à l'époque où l'on a adopté la liturgie parisienne; car, 1° dans l'histoire qu'il nous a laissée de l'Invention des Reliques de saint Privat (1), Aldebert le vénérable nous dit : « Il est certain que saint Privat et les évêques qui l'ont précédé, comme on le voit dans sa vie, ainsi que ceux qui lui ont succédé, ont eu leur siége dans la ville de Mende; » 2° dans le Propre du diocèse de Mende, imprimé en 1619, par ordre de Mgr Charles de Rousseau, on trouve les paroles suivantes : « Privat, après avoir été fait évêque du Gévaudan, fixa son siége à Mende, selon l'usage que l'on sait avoir été observé par ses prédécesseurs (2); » 3° les deux Catalogues épiscopaux des archives disent qu'on ignore les noms des évêques qui se sont succédés depuis saint Sévérien jusqu'à saint Privat, c'est-à-dire, pendant près de deux siècles.

L'Église de Mende est redevable des premières lueurs de la foi chrétienne à saint Martial, premier évêque de Limoges, qui — comme le dit Benoît XIV (3), — a « formé à la piété chrétienne les peuples de Limoges, de Toulouse, de Bordeaux, de Cahors, et les autres places entre le Rhône et l'Océan. »

Aussi trouvons-nous de nombreuses traces de ce fait dans nos monuments traditionnels.

1° Dans une Bulle (4), donnée à Rome, en 1369, le pape Urbain V accorde des indulgences aux personnes qui visiteront l'église de Mende, et pour motiver ces faveurs, il dit : « Nous désirons que l'on fréquente avec tout le respect convenable l'église de Mende, qui a été fondée en l'honneur et sous le vocable de la bienheureuse Marie, et qui a été consacrée par le bienheureux Martial, comme la tradition nous l'apprend. »

Dans une autre Bulle (5), donnée l'année suivante à Corneto, en Italie, le même pape dit : « Par la teneur des présentes, nous conférons et donnons à l'Église de Mende, dans laquelle nous avons pris naissance, et à la bienheureuse et glorieuse Marie, sous le vocable de laquelle cette église elle-même a été dédiée par le bienheureux Martial, comme nous le savons par la tradition. »

(1) Manuscrit des archives, folio 29, verso.
(2) L'abbé Pascal : *Gabalum Christianum*, p. 35.
(3) *De la Béatification des serviteurs de Dieu*, lib. IV, part. 2, cap II, n° 5
(4) M. Baldit. p. 5.
(5) *Id* p. 5.

La manière de s'exprimer, employée par Urbain V, ne prouve pas qu'il ait été dans le doute quant au fait dont il rappelle le souvenir; et pour répondre aux prétendus critiques qui s'en font une arme contre l'authenticité de la tradition, nous nous servons d'un argument irrésistible, qui nous est fourni par le P. Noël-Alexandre (1) :

« Quoique — dit ce docte critique, — cette formule : *comme on l'affirme (ut asseritur)*, soit de temps en temps employée pour énoncer des faits dont on n'est pas sûr, ce n'est pas cependant à dire que les historiens aient été dans l'incertitude toutes les fois qu'ils s'en sont servis. Certainement saint Grégoire de Tours ne doutait pas que saint Gatien n'eût été le premier évêque de cette ville, et néanmoins, quand il en parle dans son livre *De la Gloire des Confesseurs*, il dit : « Nous « savons par une tradition qui court (*famâ* « *ferente*), que les évêques de Rome ont en« voyé l'évêque Gatien à Tours, et l'en ont « fait le premier évêque. »

Dans une Bulle d'Urbain V, où il est question du présent fait à l'église de Mende, d'une épine de la couronne de notre Seigneur Jésus-Christ, ainsi que du chef de saint Blaise, évêque et martyr, ce pape se sert des mots *asseritur, dicitur (on assure, on dit)*, en parlant de choses dont il ne doutait certainement pas. Voici ce qu'il dit dans cette pièce : « La fête de saint Blaise, martyr, est célébrée solennellement, *comme on l'assure*, chaque année dans cette église. » Urbain V, étant du diocèse et y ayant passé quelques années comme novice et comme religieux au monastère de Chirac, savait très-bien ce qu'il en était de la fête de saint Blaise parmi nous. — Un peu plus bas, ce pape dit encore : « Nous donnons à l'église de Mende le chef qu'*on dit* être de saint Blaise. » Mais peut-on croire qu'Urbain V était dans le doute en parlant de la sorte? Aurait-il, parmi les nombreuses reliques qui étaient à sa disposition, choisi une pièce douteuse pour en faire présent à son église de prédilection? Nous ne le pensons pas. Son *dicitur* (*on dit*), n'a pas été ainsi interprété

(1) *Hist. eccles. Dissert.* XVI.

par les Mendois, qui ont établi la fête de la Translation de saint Blaise, que nous célébrons encore aujourd'hui, le lundi après le deuxième dimanche de juillet (1).

Nous croyons donc qu'Urbain V, en parlant comme il l'a fait, a réellement voulu exprimer une intime conviction. Car, à travers ses paroles, on n'a pas de peine à s'apercevoir qu'il était tout fier de la noble et antique origine de son église favorite. S'il n'en avait pas été ainsi, il n'aurait pas rappelé à deux reprises si rapprochées l'une de l'autre, le fait de la prédication de saint Martial dans le Gévaudan. D'ailleurs, il y a tout lieu de croire que, s'il n'avait pas fait grand cas d'une tradition pareille, il aurait gardé le silence à cet égard. Il n'ignorait pas que les Souverains Pontifes sont tenus d'observer la plus grande réserve en toutes choses, vu que leurs paroles, une fois tombées de leur bouche, deviennent une autorité pour tout le monde catholique.

Dans tous les cas, les paroles de ce Souverain Pontife sont une preuve que, au XIVe siècle, on admettait dans l'Église de Mende la tradition dont nous parlons, et qu'elle était assez respectable pour qu'un pape daignât la rappeler lui-même.

2° L'an 1381, il fut statué et ordonné par l'évêque Pons de la Garde et par les membres du Chapitre « qu'à cause des indulgences accordées aux fidèles durant l'octave de la Fête-Dieu, on ne célébrerait pendant cette octave aucune fête, si ce n'est celle de saint Jean-Baptiste, des apôtres Pierre et Paul et du bienheureux Martial, qui est dit avoir consacré l'église de Mende (2). »

3° Dans un missel Mendois, imprimé en caractères gothiques au XVIe siècle, la fête de saint Martial est célébrée avec octave (3).

4° Dans une autre pièce de nos archives, le chapitre de Mende se qualifie de *chapitre de saint Martial* (4).

5° On lit dans deux catalogues des évêques de Mende qui portent la date, l'un du XVIIe et l'autre du XVIIIe siècle, que le bienheureux Martial est venu dans cette contrée, qu'il a consacré dans la ville de Mende une chapelle à la Mère de Dieu et qu'il y a laissé des cheveux de cette sainte Vierge.

L'auteur du premier de ces deux catalogues dit que ces faits se trouvent dans la vie de saint Martial, dans divers monuments de de l'Église de Rodez, dans Bernard de Guidonis, évêque de Lodève, dans Démocharès, Belle Forêt et le P. Gaultier, jésuite, ainsi que dans les annotations au Martyrologe romain par le cardinal Baronius.

6° Les légendes du nouveau Bréviaire de Limoges (1), que la sacrée Congrégation des rites vient d'approuver, nous apprennent que « saint Martial consacra à la Vierge, « Mère de Dieu, les églises de Clermont, du « Puy et de Mende. »

(1) Manuscrit des Archives.
(2) M. Baldit, p. 6.
(3) Bibliothèque de la ville.
(4) M. Baldit, p. 7.

II

SAINT SÉVÉRIEN.

Le vénérable Bède, saint Adon, archevêque de Vienne, Usuard, moine de Saint-Germain des Prés (à Paris), saint Notker, le Bègue, moine de Saint-Gal, en Suisse, et un grand nombre d'autres auteurs, d'après les Bollandistes (2), parlent d'un saint Sévérien, évêque, dans leurs Martyrologes, au 8 des calendes de février (25 janvier).

Ils en annoncent la Fête dans les termes suivants :

« Dans la ville des Gabales, on fait la « Fête de saint Sévérien, évêque, homme « d'une sainteté admirable et d'une grande « science. »

Maintenant quel est ce Sévérien dont il est ici question?

Nous pensons que les auteurs que nous venons d'invoquer, ont, à la vérité, prétendu tous parler de Sévérien de Gabales, dans la Syrie; mais qu'ils ont réellement parlé de saint Sévérien, premier évêque du Gévaudan.

Ce qui nous porte à croire qu'ils ont eu en vue l'évêque de Gabales, en Syrie, c'est la qualification qu'ils donnent à leur Saint *d'homme d'une grande science*. Ils avaient sans doute lu Gennade, prêtre de Marseille, lequel a continué le *De viris illustribus* de saint Jérome. Or, voici ce que cet auteur écrit au sujet de l'évêque syrien (3) :

(1) Apud Charbonnel p. 40.
(2) *Act. SS.* 22 jan.
(3) *Patrol.* Tome XVIII, p. 1073.

« Sévérien, évêque de l'Église de Gabales, « était très-versé dans les saintes Écritures « et montra dans ses homélies un talent ad- « mirable pour la prédication. C'est pour- « quoi l'évêque Jean et l'empereur Arcade « l'invitaient souvent à venir prêcher à Cons- « tantinople. J'ai lu son commentaire sur « l'épitre aux Galates et son délicieux ouvrage « sur le baptême et sur la solennité de l'Épi- « phanie. Il mourut sous le règne de Théo- « dose le Jeune. »

Aussi, plusieurs Martyrologes moins anciens se sont-ils clairement expliqués dans ce sens...

Mais tous ces auteurs se sont étrangement mépris. Le P. Bollandus (1), qualifie leur méprise « d'erreur grossière. » Ce saint Sévérien dont ils ont trouvé le nom écrit avant eux dans certains diptiques, ne pouvait être l'évêque de Gabales, en Syrie; attendu que, dit le P. Bollandus, ce prélat a été à la vérité éloquent et instruit, mais ambitieux, intrigant et grand ennemi de saint Jean Chrysostôme.

On peut voir dans Baronius (2) quels ont été les tristes rapports de Sévérien de Gabales en Syrie avec l'illustre patriarche de Constantinople...

Voilà pourquoi le nom de saint Sévérien dont parlent les anciens Martyrologes, ne figure pas dans le Martyrologe romain actuel. L'auteur de cette suppression, c'est l'illustre cardinal lui-même dans les *Annales ecclésiastiques* duquel on peut lire de si tristes détails sur Sévérien de Gabales. Mais nous sommes persuadé que, si ses occupations et ses grands travaux lui avaient permis de réfléchir plus longtemps sur cette question, il se serait convaincu que l'annonce d'un saint Sévérien, évêque de Gabales, avait pour fondement le culte rendu à un saint évêque de ce nom, honoré par l'Église de Mende, comme son premier fondateur; car on ne voit nulle part que l'Église grecque ait mis au rang de ses Saints l'ennemi de saint Jean Chrisostôme.

Ainsi, malgré leur erreur, les martyrologistes nous prouvent l'existence de notre saint Sévérien. L'insertion de la fête d'un saint évêque de ce nom dans leurs ouvrages nous démontre que cette fête était, de leur temps, célébrée quelque part dans l'Église catholique. Ce n'est pas d'eux-mêmes que les auteurs de ces précieux catalogues y ont inséré tels ou tels Saints; mais ils ont certainement puisé dans les dyptiques des diverses Églises de la chrétienté et dans les dyptiques dressés par les autorités compétentes. S'ils n'avaient pas agi de la sorte, — du moins les premiers que nous avons signalés, — leur travail n'aurait pas, comme il l'a fait, joui d'une estime universelle.

La fête d'un saint Sévérien, évêque, a donc toute l'authenticité désirable. Par conséquent les martyrologes sont pour nous une preuve sans réplique de l'existence de notre saint Sévérien, puisque, d'un autre côté, nous avons fait voir clairement qu'ici il ne pouvait être question de l'évêque de Gabales, en Syrie.

Enfin, si quelqu'un nous demandait comment nous expliquons le fait de l'erreur par nous imputé à des historiens aussi respectables que le vénérable Bède, saint Adon, Usuard, saint Notker, etc., nous lui répondrions :

1° Tout homme est sujet à se tromper.

2° Les trois derniers de ces quatre auteurs ne se sont pas rendu compte de la question; leur grande confiance en celui qui les avait précédés dans la voie, a été cause qu'ils l'ont cru sur sa parole, lui empruntant jusques aux termes dont il s'est servi, pour annoncer la fête de saint Sévérien.

3° Quant au vénérable Bède luì-même, — comme il a vécu dans la Grande-Bretagne, il a bien pu connaître à peine s'il y avait eu dans les Gaules une petite cité portant le nom de Gabales; car notre Gévaudan n'était alors ni plus remarquable ni plus remarqué qu'aujourd'hui. Par conséquent, il n'y a plus lieu de s'étonner, si, trouvant dans certains dyptiques le nom d'un saint Sévérien, évêque de Gabales, il a cru que c'était ce Sévérien de Gabales, en Syrie, dont Gennade vante l'éloquence sans dire un seul mot de tout ce qu'on a à reprocher à cet ennemi de saint Jean Chrysostôme.

Le diocèse de Mende a, de temps immémorial, célébré la fête de saint Sévérien, évêque du Gévaudan.

On trouve cette fête, 1° dans le Propre des Saints du diocèse, réédité et corrigé, en

(1) *L. c. sup.* n° 2 et n° 6.

(2) *Annales* ab anno 400 ad annum 1007, inclusive. Voir le mot *Severianus* à la table du tome V.

1720, par ordre de Monseigneur Baglion de la Salle; 2° dans un autre Propre, qui a été usité avant celui de 1720 et que Monseigneur Charles de Rousseau a fait rédiger en 1619, lorsqu'il a réformé nos livres liturgiques, conformément aux prescriptions du saint Concile de Trente; 3° dans un missel Mendois, qui appartient à la bibliothèque, et qui est du XVIe siècle; 4° dans un grand registre obituaire manuscrit de l'an 1528, lequel appartient encore à la bibliothèque de la ville; 5° dans deux *Directorium chori* manuscrits, dont l'un appartient au secrétariat de l'évêché et l'autre à la bibliothèque de la ville : ces deux livres sont pour le moins du XIVe siècle; 6° enfin, nous avons vu le nom et la fête de saint Sévérien, évêque de Mende, dans un missel Mendois manuscrit du XIVe siècle.

La fête de saint Sévérien a été supprimée dans notre calendrier au moment où notre diocèse adopta la liturgie parisienne. Cela nous autorise à penser assez mal des auteurs de cette suppression et des raisons qu'ils ont cru avoir d'agir de la sorte. On connaît aujourd'hui l'esprit qui a présidé à ces changements et on sait, qu'à aucune autre époque la *fille aînée de l'Église* n'a donné plus de déplaisir à sa mère.

Aussi, à peine s'était-il écoulé quelques années depuis cette triste suppression, que Monseigneur de Castellane, ce généreux martyr de sa fidélité à la foi catholique, après avoir examiné le pour et le contre, porta un décret ordonnant le rétablissement de la fête de saint Sévérien, premier évêque de Mende (1). L'approbation de ce décret par le parlement de Toulouse déclare que l'ordonnance de Monseigneur l'évêque de Mende paraît légitime. Nous n'avons pu découvrir jusqu'à quel point ce décret a été observé, ni pourquoi il n'en a pas été question depuis le retour officiel de la France à la foi de ses pères; mais nous pensons que la grande Révolution a été pour beaucoup dans cette affaire.

Il nous est tombé entre les mains un catalogue des évêques de Mende, fait par le R. P. de Labarthe, religieux. Cette pièce a été rédigée du temps de Monseigneur de Castellane, puisque le nom de ce prélat s'y trouve; elle ne donne aucun détail sur nos premiers évêques; mais, comme saint Sévérien se trouve en tête de la liste, cela nous prouve encore d'une manière évidente que le fait de la suppression de la fête de ce Saint a été rejeté par des hommes compétents sur la matière.

La tradition nous donne saint Sévérien comme disciple de saint Martial; par conséquent, l'église de Mende remonte jusqu'au premier siècle.

Saint Privat — avons-nous dit, — a eu plusieurs prédécesseurs. Ce fait est évidemment démontré par ses Actes, par les paroles d'Aldebert le Vénérable, par la légende de saint Privat au Propre de 1619, et par les deux Catalogues épiscopaux qu'il y a aux archives.

L'époque du martyre de saint Privat remonte à la seconde moitié du IIIe siècle.

« D'après une ancienne tradition de l'église de Mende — écrivait (1) Aldebert, le Vénérable, évêque de Mende, dès l'an 1151 — la bienheureuse Hélène est venue dans le Gévaudan, prier au tombeau du bienheureux Privat, dont les miracles avaient été publiés dans tout le monde chrétien, et elle a fait présent d'un grand nombre de reliques à l'église de Mende... Également, selon une coutume qui date de loin, toutes les années, au jour de Pâques, on expose à la vénération des fidèles la bourse de sainte Hélène... »

Le fait de l'exposition annuelle de la bourse de l'illustre impératrice nous fait regarder comme certaine la tradition de son pèlerinage au tombeau de saint Privat.

Voici maintenant les principaux d'entre les documents traditionnels qui établissent les rapports que notre saint Sévérien a eus avec saint Martial.

1° Le docteur Jean Chenu, qui a composé un Catalogue de tous les évêques de France, rapporte, au sujet de saint Sévérien, la légende suivante qu'il dit avoir tirée de pièces authentiques contenues dans nos archives :

« Après la venue de Jésus-Christ, le Gévaudan était gouverné par un roi ou tétrarque infidèle ou payen. A cette époque, le bienheureux Martial vint dans cette contrée et dédia dans la ville de Mende une chapelle

(1) M. Baldit, p. 18.

(1) Manuscrit des archives, folio 22, recto.

en l'honneur de la Vierge Marie. Ensuite, saint Sévérien, qui fut le premier évêque de l'endroit, convertit ce roi ou tétrarque à la foi catholique et le baptisa. »

2° La légende ci-dessus est insérée mot à mot dans une pièce de nos archives qui date du XIV[e] siècle, et qui contient un rapport fait pour la défense des droits épiscopaux. L'auteur de cette pièce a mis sur la marge, vis-à-vis de ce qu'il dit de notre premier évêque : « Ceci est prouvé par la vie du bienheureux Sévérien. » — *Constat per vitam beati Severiani* (1).

3° On trouve les mêmes paroles dans une requête adressée (2) par l'évêque Robert, en 1404, au grand bailly du Velay.

4° Dans un arrêt du parlement de Toulouse (1494) contre certaines usurpations des habitants de Mende sur les droits de leur évêque, on lit ce qui suit (3) :

« Monseigneur saint Pierre envoya saint « Martial aux parties de Guyenne pour prê- « cher la foi catholique et en y allant, passa « par ladite ville de Mende, où il édifia une « église à l'honneur de Notre-Dame et y laissa « plusieurs belles reliques d'icelle, ensemble « *(avec)* un sien disciple, nommé Sévérien, « lequel il ordonna évêque d'icelle ville. »

5° En 1494, les habitants de Mende ayant obtenu du roi Louis XI certains priviléges touchant la police et le consulat, le cardinal Clément de la Rovère, leur évêque, adressa à ce prince une requête en partie ainsi conçue : (4)

« Au temps de Monseigneur saint Pierre « l'apostre, Monseigneur saint Martial avait « été envoyé ès parties de Guyenne pour y « prêcher et dénoncer (*annoncer*) la foi chré- « tienne, et entre les autres cités avait été « audit lieu de Mende, où il avait édifié et « fondé une église en l'honneur de la Vierge « Marie et y avait laissé un sien disciple, « nommé Sévérien, lequel avait été le pre- « mier évêque de Mende. »

6° Dans une autre requête contre les officiers de la sénéchaussée de Beaucaire, ce même cardinal s'exprime ainsi (5) :

(1) Archives. Pariage n° 135.
(2) M. Baldit, p. 6 et 15.
(3) *Id.* p. 7 et 16.
(4) M. Baldit, p. 8 et 16.
(5) *Ibid.*, p. 9.

« Après la Passion de Jésus-Christ, saint « Martial vint dans la contrée de ces Goths, « leur prêcha la parole de Dieu, et par sa « sainte prédication en convertit un grand « nombre à la foi. Ce même saint Martial « fonda dans la ville de Mende et établit une « église, qui est maintenant l'église cathé- « drale, en l'honneur de la Vierge Marie, « et il laissa dans cette ville son disciple, « nommé Sévérien. »

7° François de la Rovère, successeur et neveu du précédent, parle dans le même sens, dans une pièce qui nous est restée de lui (1) :

« Après la Passion de Jésus-Christ, dit-il, saint Martial convertit quasi tout le peuple dudit pays, et fonda *illac in civitate Mimatensi* ladite église cathédrale de Mende à l'honneur de Notre-Dame et fit premier évêque saint Sévérien, lequel prêcha et convertit le peuple qui était demeuré après saint Martial. »

8° Dans les deux Catalogues épiscopaux qui se trouvent aux archives, on a fait suivre le nom de saint Sévérien de la légende rapportée par le docteur Chenu et que nous avons déjà donnée plus haut.

9° En 1708, Monseigneur Baglion de la Salle adressa au roi Louis XIV un Mémoire où on lit les paroles suivantes (2) :

« L'église de Mende reconnaît pour son fondateur saint Martial, l'un des disciples de saint Pierre et apôtre de la France, lequel y établit pour premier évêque saint Sévérien, l'un de ses compagnons dans ses travaux apostoliques. »

Nous regrettons de n'avoir pu trouver en faveur de la mission de saint Sévérien par saint Martial des témoignages directs plus anciens que ceux que nous avons cités ci-dessus ; mais les auteurs que nous invoquons sont assez nombreux, assez graves et positifs dans leur manière de parler, pour nous convaincre que le fait qu'ils rapportent est réellement digne de foi.

A la suite de la légende de saint Sévérien que nous avons citée d'après le docteur Chenu (3), il est dit que « le roi du pays, « converti par ce saint évêque, se voyant

(1) *Ibid.*, p. 9.
(2) M. Baldit, p. 10.
(3) *Catalog. episcop. Gall.*

« mourir sans postérité, donna tous ses États « à l'Église et que, depuis lors, saint Sévé- « rien gouverna tout le pays du Gévaudan. »

Ces quelques mots ont soulevé une difficulté, qui ne pouvait manquer d'être faite, contre l'authenticité de la légende Gabalitaine.

Voici ce qu'on peut y répondre victorieusement.

Après avoir fait la conquête des Gaules, les Romains ont fort bien pu traiter ce pays, comme ils ont, en pareil cas, traité, par exemple, la Judée et la Grande-Bretagne.

Or, 1° saint Mathieu nous dit (1) que *pendant le règne d'Hérode* (in diebus regis Herodis) *les mages vinrent à Jérusalem.* Un peu plus bas, cet évangéliste dit encore, qu'à son retour d'Égypte, saint Joseph *apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée à la place de son père Hérode qui venait de mourir*, etc. Cependant l'empereur Auguste n'en était pas moins pour cela le souverain maître du pays, comme nous le prouve l'édit qu'il porta pour l'exécution d'un recensement universel, et d'après lequel Marie et Joseph furent obligés de se rendre de Nazareth à Bethléem.

2° Les Bretons ont eu également, *en plein empire romain*, un roi nommé Lucius. Ce prince a régné sur ce peuple vers la fin du IIe siècle, sous l'empereur Commode.

Ainsi, puisqu'*en plein empire romain* il y a eu, dans la Judée et dans la Grande-Bretagne, des princes auxquels les empereurs romains ont bien voulu laisser porter le nom de roi, et que ces mêmes princes ont conservé le droit de transmettre leur royauté, — pourquoi n'aurait-il pas pu y avoir dans les Gaules quelque roitelet de cette espèce?

Donc, le fait énoncé dans la vie de saint Sévérien a été tout à fait possible; il a même été plus que possible, — il est réellement vrai.

L'église de Mende n'a jamais eu d'autres armoiries que l'image de saint Privat, revêtu de ses habits pontificaux, tenant un bâton pastoral d'une main et un glaive de l'autre. C'était l'ancienne bannière de cette église. La monnaie de ses évêques portait encore la même image (2).

(1) Cap. II, vers. 1 et 22.

(2) Instruction pour Mgr. de la Salle, 1er cahier, p. 83 (Archives).

D'après les Actes du martyre de saint Privat, ce glorieux Martyr de son amour pour son peuple n'a pas été seulement l'évêque de la contrée, mais il en a été aussi le souverain. Nous y lisons qu'à l'époque de l'invasion de ce pays par les Allemands, *l'évêque Privat gouvernait ce pays ou cette Église.* Le sens de ces paroles est que saint Privat était le souverain soit spirituel, soit temporel du pays. C'est ainsi que les a interprétées l'évêque Odilon du Tournel, qui siégeait en 1259; ce prélat défendait ainsi qu'il suit son illustre prérogative (1) :

« La légende du bienheureux Privat, patron de l'église de Mende, concorde avec notre privilége. Elle porte qu'au temps des empereurs Valérien et Gallien, qui ont régné depuis l'an du Seigneur 256 jusqu'en 270, le bienheureux Privat, qui *gouvernait le pays du Gévaudan*, reçut la couronne du martyre, parce qu'il refusa de livrer le peuple chrétien aux infidèles Allemands. »

Saint Grégoire de Tours (2) semble avoir écrit aussi dans le même sens :

« Le bon pasteur, dit-il, n'ayant pas voulu livrer ses brebis aux loups, on exige qu'il sacrifie aux démons (3). »

Si saint Privat n'avait été qu'*évêque du pays*, il n'aurait pas pu *livrer ses brebis aux loups*, mais seulement les engager à s'y livrer, — c'est-à-dire que, s'il n'avait pas été leur souverain, il n'aurait pas pu leur imposer l'obligation de se rendre mais seulement les exhorter à le faire.

La puissance temporelle des évêques de Mende — puissance qu'ils ont conservée jusqu'en 1790, — a eu sa source dans la cession que leur en a faite le prince qui gouvernait le Gévaudan au temps de saint Sévérien.

1° Nous avons déjà dit que le docteur Chenu termine la légende qu'il rapporte, en disant que le prince qui gouvernait le Gévaudan, du temps de saint Sévérien, fit don de son petit état à ce saint évêque et à ses successeurs.

2° L'auteur de la pièce que nous avons citée immédiatement après la légende rap-

(1) M. Baldit, p. 20.

(2) *Hist. Franc.* lib. I, cap. XXXII.

(3) *Sed dum oves suas bonus Pastor lupis tradere non consentit, dæmoniis immolare compellitur.*

portée par le docteur Chenu (1), place aussi l'origine de la puissance temporelle de nos évêques dans la donation faite à saint Sévérien, — puis il ajoute les paroles suivantes :

« Quelque temps après, l'empereur romain « fit sommer ledit évêque de lui soumettre « ledit royaume. Lequel évêque lui répondit « qu'il n'y était pas tenu, vu qu'il n'avait « pas reçu son royaume de lui, mais de Dieu ; « que Celui de qui il l'avait reçu ne recon- « naissait pas de souverain au-dessus de « lui. »

Enfin, l'auteur de la pièce dont nous parlons, a écrit sur la marge, en face des paroles ci-dessus :

« Ce fait a été prouvé dans le procès qui « a eu lieu devant le Parlement depuis la « conclusion du pariage. »

3° En 1404, l'évêque Robert étant obligé de défendre ses droits contre certains empiétements du grand bailly du Velay, s'appuie à son tour sur la donation faite à saint Sévérien par un roi du pays (2).

4° Dans sa requête adressée au roi Louis XI (3), le cardinal Clément de la Rovère ajoute après les paroles que nous avons rapportées de lui :

« (*Ledit Sévérien*) avait tellement fait par « sa sainte prédication qu'il avait converti « ledit Goth, roi dudit pays, à la dite foi ca- « tholique ; lequel avait, aucun (*quelque*) « temps après, donné et laissé tout son « royaume et pays de Gévaudan à ladite « église de Mende, audit Sevérien et à ses « successeurs évêques de Mende. Après la- « quelle donation, les évêques qui lors « furent dudit Mende, étaient dénoncés rois « et évêques dudit Mende, l'espace de 1061 « ans, sans reconnaître aucun souverain « sinon Dieu notre créateur. »

3° La bulle d'or (4), ou acte passé entre Louis VII, roi de France et Aldebert le Vénérable (1161), donne une grande force aux preuves que nous venons d'alléguer ; car, dans cette pièce, ce roi de France convient « qu'on « n'avait de son temps aucune souvenance « qu'aucun évêque du Gévaudan fût venu à « la cour de ses prédécesseurs ; que ce pays « montagneux et d'un accès difficile a tou- « jours été sous la puissance de ses évêques, « non-seulement quant au for intérieur, « mais encore quant au for extérieur ; qu'ils « ont aussi possédé le pouvoir de se servir « du glaive pour punir ceux que leur faute « rendrait dignes de ce châtiment. »

(1) *L. c. sup.*
(2) M. Baldit, p. 6 et 15.
(3) *L. c. sup.*
(4) *Gallia Christiana*, tome III.

Encore quelques mots (1) et nous terminons cet article déjà bien étendu, mais où sont soulevées et résolues par le savant abbé Charbonnel tant de questions de la plus haute importance et d'un si vif intérêt pour les origines de la foi, dans notre vieille et catholique France.

Dans quelques-uns de nos anciens titres on appelle Got le petit roi qui a gouverné le pays du temps de saint Sévérien, et on désigne le Gévaudan sous le nom de *pays des Goths (partes Gothorûm)*.

Là-dessus, l'objection suivante : « Les Goths ne firent irruption dans les Gaules qu'à l'époque de la décadence de l'empire romain, au IVe siècle. Donc, ils ne pouvaient peupler le Gévaudan, au Ier siècle. »

Il est vrai que les *Goths proprement dits* se trouvaient divisés en deux grandes familles, celle des Ostro-Goths et celle des Wisi-Goths et qu'ils ne parurent dans les Gaules qu'au Ve siècle.

Or, les auteurs des titres que nous invoquons en faveur de la légende de saint Sévérien n'ont point du tout parlé de ces Goths qui ont désolé l'empire romain ; mais ils ont seulement dit que, « au Ier siècle, le Gévau- « dan était gouverné par un petit roi appelé « Got et que les peuples du même pays « avaient été appelés Goths du nom de leur prince (2). »

Ainsi, parce qu'au Ier siècle il y a eu des dénominations qui ont reparu quelques siècles après, mais avec une signification toute différente, il ne s'en suit pas que l'on doive ou que l'on puisse les rejeter comme si elles n'avaient jamais été en usage.

Les adversaires de la légende de saint Sévérien disent :

« Du temps de saint Pierre, le Gévaudan « était peuplé de Gaulois sous le nom de « *Gabali*. Voilà tout. »

Non, ce n'est pas *tout*. Les *Gabali* s'appe-

(1) Voyez apud Charbonnel, p. 79 à 88.
(2) Archives. Consulat, n° 13.

laient encore *Goti*, et ils n'étaient pas les seuls à avoir un double nom. La première phrase des Commentaires de César nous apprend que les habitants d'entre la Garonne et la Seine se donnaient eux-mêmes le nom de *Celtes*, tandis que les Romains les appelaient *Gaulois*.

XLIII

ACTES

DE SAINTE DEIVOTA,

DÉVOTE OU DIVUE,

MARTYRE, EN CORSE, SOUS DIOCLÉTIEN,—ÉCRITS PAR UN AUTEUR TRÈS-ANCIEN, ANONYME.

Au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, il y eut dans l'île de Corse une jeune fille nommée Dévote, chrétienne dès son enfance. Ayant appris que le préfet Barbarus allait venir en ce lieu pour y persécuter les chrétiens, elle partit secrètement et s'en vint par crainte des payens et de leurs sacriléges, en la maison d'un sénateur appelé Euticius, afin qu'il lui fût permis de vivre sous sa protection, selon la loi chrétienne.

La bienheureuse servante du Christ formée aux bonnes œuvres et instruite dans les saintes Écritures, passait le jour et la nuit à chanter des hymnes et des psaumes à Dieu; elle s'appliquait à la lecture, de toute l'ardeur de son âme, et elle macérait son corps par des jeûnes, ayant sans cesse devant les yeux les préceptes évangéliques, et sachant que le Seigneur a dit : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. »

Tandis qu'elle s'adonnait ainsi sans interruption à l'abstinence, nul ne put lui persuader d'interrompre ses jeûnes, même un jour, et elle ne consentait à prendre des aliments que le jour de la résurrection (le Dimanche). Son visage était donc d'une pâleur extraordinaire, mais en même temps illuminé d'une splendeur toute divine.

Euticius ayant appris que la vierge du Christ, Dévote, torturait ainsi sa vie par des jeûnes, la fit venir devant lui et lui dit :

— Pourquoi, ma fille, vous accablez-vous de tant de jeûnes, et tourmentez-vous votre âme par tant d'abstinences ?

— Je ne tourmente pas mon âme, lui répondit la vénérable Dévote, mais je m'abstiens de toutes délices, parce que le Dieu qui est dans le ciel me rassasie chaque jour de l'abondance de ses biens. »

Et Euticius, saisi de frayeur, n'osa pas ajouter une parole ; il ne pouvait arrêter ses regards sur l'éclat du visage de Dévote.

Peu de temps après, le gouverneur Barbarus, étant arrivé dans l'île avec une flotte, voulut offrir un sacrifice aux dieux. Les principaux de la contrée s'assemblèrent donc et Euticius avec eux, puis ils commencèrent à sacrifier et à offrir de l'encens à leurs dieux. Dévote, apprenant ces choses, poussait du fond de son âme de profonds soupirs sur leur aveuglement. Tandis qu'ainsi réunis ils se livraient aux festins et que Barbarus leur parlait de poursuivre les chrétiens, — ses satellites lui annoncèrent que dans la maison du sénateur Euticius se trouvait une jeune fille qui se moquait des dieux et refusait de leur sacrifier.

Aussitôt Barbarus lui dit :

— J'apprends que vous gardez en votre maison une jeune fille qui a abandonné nos dieux et adore je ne sais quel Christ, crucifié par les juifs.

— Tous les moyens en mon pouvoir, répondit Euticius, n'ont pu amener la jeune fille dont vous me parlez à incliner la tête devant nos dieux.

— Eh bien, livrez-la moi, reprit le gouverneur, je la ferai leur rendre des hommages.

— Non, s'écria Euticius; quand même vous me donneriez tout votre bien, il ne saurait être comparé à l'excellence de cette fille. »

Euticius était un sénateur honorable, et ainsi le gouverneur n'osant user ouvertement de violence contre lui, ordonna de le faire périr en secret par le poison; puis il envoya à sa maison avec ordre d'en tirer en toute hâte la jeune fille et de l'amener en sa présence. Mais tandis qu'on la conduisait, elle chantait : « O mon Dieu, venez à mon secours, Seigneur hâtez-vous de me secourir. »

Lorsqu'on l'eut placée sous les yeux du gouverneur, il lui dit :

— Sacrifie à mon Dieu. »

Et Dévote, la vierge du Christ, répondit :

— J'offre tous les jours mes hommages au vrai Dieu avec un cœur pur; mais je repousse les dieux de cire, les dieux d'airain et de pierre; il ne sont que l'image des hommes, ils ne voient pas, ils n'entendent pas. »

Le gouverneur Barbarus outré de colère ordonna de lui meurtrir la bouche au moyen d'une pierre et lui dit :

— Garde-toi de blasphêmer nos dieux et nos déesses. »

Puis, lui faisant lier les pieds et les mains, il commanda qu'on la traînât sur des pierres très-aiguës, afin de disloquer tous ses membres.

Mais elle disait :

— Seigneur Jésus, je vous rends grâce de ce que vous daignez me recevoir avec la couronne du martyre. »

Et élevant la voix elle s'écria :

— Dieu des vertus, qui sondez les reins et les cœurs; qui avez parlé, et tout a été fait; qui avez ordonné, et tout a été créé, exaucez la prière de votre servante. Mettez votre serviteur Euticius au nombre de vos élus, parce que, à cause de moi, il a été tué par les maléfices de Barbarus le gouverneur pervers, l'adorateur de tous les démons. »

Barbarus ne souffrant qu'avec indignation ses injures, commanda de la suspendre à un chevalet, les mains liées, ainsi qu'il l'avait dit.

Tandis qu'on la suspendait, elle s'écria :

— Seigneur Jésus-Christ, recevez mon esprit, car je souffre de telles choses, à cause de votre nom. »

Et une voix du ciel se fit entendre, qui disait :

— Ma servante, ta prière a été exaucée; tout ce que tu m'as demandé et me demanderas, te sera accordé. »

Et aussitôt une colombe sortant de sa bouche s'élança rapidement à travers les airs, et dirigea son vol vers les astres; ainsi la Vierge consomma son martyre en paix.

Lorsque le cruel gouverneur eut appris qu'elle s'était si promptement en allée au ciel, — ayant pris conseil avec ses satellites, il ordonna que son corps serait brûlé le lendemain. Dans le même temps se tenaient cachés, — à cause de la persécution des payens, dans des antres et des cavernes, — Bénénatus, prêtre de Savoie, et le diacre Apollinaire. Ils furent avertis dans une vision d'avoir à enlever de ce lieu le corps de la bienheureuse Vierge. Ayant donc arrêté leur projet avec le batelier Gratien et un grand nombre de vierges, ils enlevèrent le corps pendant la nuit, le placèrent sur une barque, et après l'avoir embaumé, ils s'avancèrent en pleine mer et se dirigèrent vers l'Afrique. Mais le vent du midi étant venu à souffler, il tournèrent vers les régions du Nord.

Cependant la barque qui, auparavant, était délaissée et demeurait à sec sur le rivage, faisait beaucoup d'eau, et après avoir travaillé toute la nuit, ils n'avaient abouti à rien. Le matin, le batelier Gratien se sentit saisi d'un violent besoin de sommeil, et il dit au prêtre Bénénatus :

— Levez-vous, maître, et gouvernez un peu jusqu'à ce que j'aie pris quelques instants de repos. »

Mais tandis qu'il se reposait, il lui sembla voir la bienheureuse vierge Dévote lui frapper le côté et lui dire :

— Gratien, lève-toi; la tempête est éloignée; tu auras maintenant une mer tranquille, ta barque ne sera plus ouverte à l'eau, ni battue par les flots; faites bien attention, toi et le très-saint prêtre qui est avec toi : lorsque vous verrez une colombe sortir de ma bouche, suivez-la jusqu'à ce que vous arriviez au lieu qui est appelé en grec *Monoicos* (1), et en latin *Singulare*, et ensevelissez là mon corps. »

Regardant donc soigneusement, ils virent sortir de sa bouche une colombe qui les précédait, et ils la suivirent jusqu'à ce lieu. La colombe arrivant à Monaco, s'arrêta dans la vallée appelée vulgairement Gaumata, devant l'église élevée en ce lieu en l'honneur de saint Georges. Ils déposèrent là le corps de la bienheureuse Dévote, vierge et martyre du Christ, le sixième jour des calendes de fé-

(1) C'est la ville de Monaco fondée par les Marseillais originaires de la Grèce, et appelée par eux Μονοιχος.

Les pères de la Compagnie de Jésus de Corse obtinrent, en 1637, des habitants de Monaco, quelques reliques de la Vierge martyre Dévote, et les placèrent dans la chapelle de leur collége, pour y être vénérées par les habitants de l'île.

vrier, Jésus-Christ notre Seigneur, régnant, —Lui à qui appartiennent l'honneur et la gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XLIV

ACTES

DE SAINT RAVENNUS, RAVAN OU RAVENNE, Prêtre,

ET DE

SAINT RASIPHUS, RASIPH OU RASIPHE,

MÉDECIN, FRÈRES, MARTYRS DANS LE TERRITOIRE DE BAYEUX, — TIRÉS DES ANCIENS LIVRES LITURGIQUES DU DIOCÈSE DE BAYEUX (1).

—

CHAPITRE PREMIER.

La brillante lumière du soleil avant d'éclairer le monde est précédée de la lumière moins vive de l'aurore, et ainsi, l'obscurité de la nuit venant à se dissiper peu à peu, nous recevons plus facilement la clarté du jour dans toute sa splendeur. De même les dogmes apostoliques ont été présentés aux ténèbres de notre ignorance d'abord pour nous autres à qui il est dit. « Vous êtes la lumière *du monde*; » afin qu'ensuite l'univers entier pût — une fois les tenèbres de nos crimes dissipées par degrés, — recevoir plus fermement la foi du vrai soleil de justice, Jésus-Christ, dont il est écrit : « *Le soleil de justice se lèvera sur vous qui avez la crainte de mon nom.* »

On regarde donc comme faisant partie du très-saint collége de ces élus de Dieu, les hommes insignes Ravenne et Rasiphe, que nous savons, par une relation digne de foi (2), être sortis des contrées de l'occident, nés en Bretagne (3), avoir été unis par le sang et aussi par la fraternité de la foi et des bonnes œuvres. Ils furent nobles selon la chair, mais plus illustres encore par l'éclat de cette même foi. Ravenne, orné de vertus nombreuses, ayant reçu, à cause du mérite de sa vie, l'office du second ordre ou, autrement, du sacerdoce, s'appliquait, comme un bon soldat du Christ, par sa parole et son exemple, à embraser de la chaleur de la sainte foi les cœurs glacés des habitants; il les formait par ses exhortations et des pratiques salutaires, leur apprenant à croire et à adorer un seul Dieu, à s'éloigner des superstitions du démon, et à accourir à la fontaine de la régénération, sans laquelle on ne saurait avoir la vie.

Lors donc qu'il invitait, par ces enseignements et autres semblables, les peuples au royaume céleste, tandis qu'il les avertissait de ne faire aucun cas des choses passagères et d'aimer seulement ce qui est éternel, — l'ennemi du genre humain, l'adversaire jaloux de tout bien, craignant de perdre les instruments qu'il s'était soumis, en les rendant ses esclaves, mit en jeu toutes les ruses de sa méchanceté contre les Saints du Seigneur, contre Ravenne et Rasiphe qui luttaient avec une même et semblable ardeur contre les traits du diable. D'abord, il s'efforça de soulever contre eux le prince du pays, dont le nom est demeuré inconnu, par une permission divine, croyons-nous; car, on ne le trouve dans aucune histoire de l'Église, et il a été ignoré des anciens écrivains, soit parce qu'il était barbare, soit aussi parce qu'il était indigne d'avoir place dans les souvenirs du Ciel (1).

Contraints à s'éloigner du sol de la patrie par cette cruelle et barbare persécution, les élus de Dieu s'en allèrent dans une contrée voisine de la ville de Séez, en un lieu appelé aujourd'hui Macé, qui, alors, était une vaste

(1) C'est un manuscrit portant la date de 1552.

(2) *Præsignatâ relatione cognovimus.*

(3) *Occiduis partibus progenitos, Britanniâ scilicet editos.*

(1) *Cujus* (principis) *quidem nomen idcircò divinitùs, ut credimus, nesciri permittitur, aut quia scilicet est barbarum, et ideo antiquorum stylo incognitum, vel etiam sicut cœlesti memoriæ indignum, ita est scripturis ecclesiasticis alienum.* — On a de nombreux exemples de ce fait dans les écrits des premiers chrétiens. C'est ainsi que Lactance, dans son *Livre des morts des persécuteurs* (cap. III), évite de désigner Domitien par son nom, — ne lui donnant que l'épithète énergique de *tyran*.

solitude et un désert regardé comme inhabitable (1).

Arrivés là et soustraits ainsi aux regards des hommes, ils ne manquèrent d'aucune des consolations du ciel; ils s'occupaient, sans se lasser, à louer Dieu, et les profondeurs de cette solitude étaient témoins de l'instance perpétuelle de leurs oraisons.

Mais la Clémence divine ne permit pas longtemps que les combats de ses serviteurs demeurassent ignorés; elle ne souffrit pas que la lumière, placée sous le boisseau, y fût cachée davantage; elle la fit connaître à plusieurs, et elle accorda, avec une miséricorde sans limites, aux habitants de cette contrée, de recevoir la doctrine du salut éternel, par l'entremise de ces deux hommes bienheureux. Le prêtre de Dieu, Ravenne, instruit dans la médecine, avait les plus grands succès dans la guérison des malades, et, en soulageant leur corps, il faisait aussi sentir à leur âme la vertu du salut éternel.

Rasiphe, moins avancé en âge, prêtait son concours à son frère par des œuvres semblables; ils avaient tous deux un même but: aider de toutes leurs forces ceux qui étaient dans la peine, secourir les infirmes, appeler tous les hommes à la grâce de Dieu et leur donner à tous l'aliment de la parole céleste.

Comme au milieu de toutes ces choses, la renommée du Saint devenait célèbre chez les premiers du pays, et se répandait au loin, en volant de bouche en bouche, on dit que le bruit d'une si grande sainteté parvint à la connaissance du prince dont nous avons parlé plus haut. Prenant donc la résolution de satisfaire sa première fureur contre les serviteur de Dieu, il choisit aussitôt les exécuteurs de ses desseins et se hâte de les envoyer au lieu où la renommée lui a appris que les Saints demeuraient; il leur ordonna d'étendre contre ces hommes bienheureux, aussitôt après les avoir trouvés, leurs mains criminelles, — afin de leur donner la mort, et de ne pas souffrir qu'ils pussent jouir encore de la vie.

Les bourreaux étant arrivés, voient les élus de Dieu vaquant à leurs saintes actions, au lieu accoutumé, près d'une fontaine d'eau vive, et s'empressent d'exécuter les ordres qu'ils ont reçus. Ils coupent à Ravenne le bras droit, et s'imaginent, comme on le croit, lui avoir donné la mort; quant à Rasiphe, ils lui abattent presque tous les membres, et s'en retournent, annonçant à leur tyran de quelle manière ils avaient obéi à sa volonté. Saint Rasiphe mourut donc, et Ravenne lui survécut; mais il soupirait beaucoup en se voyant privé de la consolation de son frère, quand le ciel voulut accorder son suffrage à ce saint homme. Comme Ravenne se répandait en des prières ardentes et continuelles, l'âme de son frère vint rendre à la vie le corps qui en était privé, dissiper toute tristesse et remplir les deux Saints d'une joie reconnaissante.

Après quelques entretiens employés à se consoler mutuellement, ces deux Saints se nourrirent, dit-on, au moyen des herbes qui croissaient sur le bord de la fontaine; c'était, du reste, seulement avec du pain, de l'eau, des racines d'herbes et de l'écorce de bois qu'ils avaient calmé leur faim pendant leur séjour dans le désert. Jamais ils n'avaient coupé leur cheveux, lavé leurs corps, ni changé de vêtements; ils étaient couverts d'un cilice de peaux de mouton et de vils haillons.

Ils s'exercèrent donc durant l'espace de trois semaines, depuis le jour de leur martyre, à louer Dieu à l'envi; ils s'appliquèrent également à jeûner, à veiller et à prier, — puis, invités à la couronne de la gloire éternelle, comme d'illustres soldats de Jésus-Christ, ayant vaincu leur cruel ennemi, — et terminé heureusement leur course, couverts des trophées de la milice céleste, ils rendirent leurs corps à la terre et leurs âmes bienheureuses à Dieu, — Rasiphe, le dix des calendes d'août, et Ravenne, le jour suivant, avec le secours de la grâce de Jésus-Christ notre Seigneur, à qui appartiennent l'honneur et la gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

—

CHAPITRE II.

Je rapporterai maintenant, en peu de mots, les choses que la Vertu divine a opérées par l'intervention de ces Saints; la charité me

(1) *Urbis Sagiorum vicinia,.... loco qui nunc Maliacus, tunc autem vasta solitudo et inhabitabilis eremus habebatur.*

fait un devoir de transmettre à la connaissance de la postérité les prodiges dont la génération présente est témoin.

Dans ces mêmes jours, pendant la nuit du samedi, Herimbert, prêtre du même désert, donna ses ordres pour aplanir la vallée, afin de construire une église, au lieu même où nous la voyons aujourd'hui, et lorsqu'une partie de l'édifice eut été élevée jusqu'au faîte, toute cette construction s'écroula par la volonté du ciel, et une autre, qui subsiste encore, la remplaça. Peu après, au lieu même où les saints corps étaient inhumés, en présence de tout le peuple réuni pour la solennité de ce martyre, une femme du pays, nommée Emeltrude, privée de l'usage de tous ses membres, de toute force corporelle et même de la parole, revint à la santé. De même, une autre femme, nommée Elberte dite de Luxeuil (1), malade depuis douze ans, fut guérie par la Vertu divine; — apportée là sur les bras des autres, elle s'en retourna elle-même à pied à sa demeure.

Sur ces entrefaites, un certain Otarius, serviteur d'une femme très-vertueuse, étant devenu fou, fut conduit, sans délai, vers les reliques des Saints, et il recouvra l'usage parfait de sa raison et celui de ses oreilles qu'il avait perdu. Alors, la dame l'offrit pour être consacré perpétuellement au service des mêmes Saints. Plusieurs malades de la fièvre tierce, quarte et même de fièvres quotidiennes furent également délivrés. Trois aveugles recouvrèrent la vue depuis la translation des saints corps. Une femme, tourmentée par le démon, Edelberge de Nonan, village de ce pays (2), fut conduite vers les reliques, — montée sur un chariot, liée avec des chaînes, — et elle fut guérie. Un enfant de Bayeux (3), souffrant de grandes douleurs dans ses membres, eut recours deux fois à l'assistance des Saints et en reçut la faveur qu'il désirait. A Andoville (4), il y avait une jeune fille paralysée. Portée au lieu où étaient les reliques des Martyrs, le jour des saintes Rogations, elle éprouva la vertu de la médecine divine.

(1) *Dicta Luxoviensis.*

(2) *De Nonanto, ejusdem provinciæ villâ.*

(3) *Bajocassinus puer.*

(4) *In Andovillâ.*

HISTOIRE DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DES SAINTS MARTYRS RAVENNE ET RASIPHE, ÉCRITE AU DOUZIÈME SIÈCLE, PAR LE MOINE BERNARD (1).

A ses bien-aimés frères et amis, à tous les chanoines de Bayeux et à tout le clergé, — frère Bernard, serviteur de Dieu, demande le suffrage de leurs fidèles prières et leur dévot concours.

Pour l'honneur de la Trinité suprême qui est le Dieu unique et véritable, nous faisons connaître à votre sainteté, quoique déjà votre dilection en soit parfaitement instruite, comment sont honorés (2) les précieux corps des bienheureux et très-illustres Martyrs Ravenne et Rasiphe dans le lieu où ils ont été transportés avec pompe par une disposition divine et leur propre choix.

Comme après leur Passion sainte, ce trésor inestimable avait été enseveli trop peu convenablement, bien des années plus tard des prodiges éclatants venus du ciel le manifestèrent, et il fut transporté en un lieu de cette province appelé Saint-Vaast (3) pour être soustrait à toute profanation de la part des payens (4). Lorsque les gens du pays l'enlevèrent de Macé, — lieu où les pieux frères furent d'abord inhumés à environ un mille de Séez et où les tombeaux élevés en leur nom et en leur honneur dans leur église sont encore conservés, — la Majesté divine daigna alors rendre les peuples témoins du miracle suivant.

Leurs ossements si saints et leurs cendres si vénérables ayant été enveloppés dans un linceul et placés sur une peau de cerf étendue sur un char, les chevaux qui traînaient un fardeau aussi léger, une fois arrivés à un endroit nommé Triaque (5), demeurèrent immobiles et l'on ne put les faire avancer ni par le fouet, ni avec les éperons dont on se servit jusqu'à les ensanglanter.

(1) Sur *Bernard*, voyez dom Rivet : *(Hist. litt. de la France)*, tome IX, p. 293 et 294.

(2) *Adorantur.* — Sur cette expression, voyez nos *Ann. Hagiol.* tome I, col. 259 à 261, note 1.

(3) *Locum qui in hâc ipsâ provinciâ hodieque ad sanctum Vedastum dicitur.*

(4) Cette translation eut lieu lors des incursions des Normands.

(5) *Locum quemdam, qui Traciacus dicitur.*

Alors, les hommes chargés de mener le char, prièrent un homme riche, seigneur temporel de ce lieu et possesseur de nombreux troupeaux, de leur prêter charitablement deux chevaux pour les aider à conduire plus facilement le trésor céleste confié à leurs soins.

— Examinez, leur répondit-il, les juments indomptables que je possède ; elles sont nombreuses. Choisissez-en deux afin que nous voyions et reconnaissions si la Puissance divine voudra se manifester dans ces Martyrs. »

Lorsqu'ils l'eurent fait, ces juments se montrèrent si calmes et si soumises qu'elles portèrent avec une douceur parfaite et sans la moindre difficulté les corps sacrés des deux frères jusqu'à Saint-Waast. Là, pour les honorer et leur témoigner l'amour qu'on avait pour eux, on éleva hors du village une petite église où ils reposèrent longtemps dans un cercueil de pierre placé sous l'autel.

Mais dans le temps où le vénérable évêque Hugues gouvernait dignement la sainte Église de Bayeux, une religieuse qui depuis un grand nombre d'années servait Dieu en toute sainteté et toute pureté, s'étant couchée pour se reposer des fatigues de ses jeûnes et de ses prières, vit deux hommes illustres se tenir en sa présence, l'un vêtu en prêtre et l'autre en médecin, et lui donner cet ordre au nom de Dieu :

— Au point du jour, lui dirent-ils, allez à la ville et dites à Hugues qui en est le pieux et bon évêque : « Hâtez-vous, Père saint, de transporter les corps des Martyrs qui reposent dans une église aussi petite, et placez-les dans un lieu plus honorable. »

Et après avoir entendu cet ordre, elle les vit se retirer dans le ciel.

Cette sainte femme avancée en âge, sortant de ce doux sommeil et voulant éprouver si cette vision venait de Dieu, ajouta à ses prières et à ses jeûnes d'autres jeûnes et d'autres prières jusqu'à une seconde révélation. Huit jours après, tandis qu'elle se reposait durant la nuit, les pieux frères lui apparurent de nouveau et l'avertirent comme la première fois. Mais elle leur dit :

— Qui êtes-vous, mes Seigneurs ? quels sont vos noms ? »

Alors celui qui semblait être l'aîné répondit :

— Moi je me nomme Ravenne, et celui-ci qui est mon frère, s'appelle Rasiphe. Levez-vous sans retard, et rapportez à l'évêque tout ce qui vous a été révélé. Si vous ne le faites, la colère de Dieu retombera sur vous. Vous trouverez nos reliques placées sous l'autel, à vingt pieds sous terre (1). »

Cette femme s'étant éveillée, attendit néanmoins huit jours encore la miséricorde de Dieu, se rappelant cette parole de David : « *Ceux qui vous attendent, Seigneur, ne seront pas dans la confusion.* » Mais lorsqu'elle arriva à la troisième révélation, les saints frères lui apparurent menaçants et en colère :

— Pourquoi donc, lui dirent-ils, n'avez-vous pas annoncé les choses qui vous ont été commandées divinement, puisqu'il est honorable même aux rois de manifester les œuvres de Dieu ?

— Demain, leur répondit-elle, appuyée de vos prières et de votre secours, je ferai connaître avec joie et allégresse à l'évêque et au clergé tous les ordres que vous avez daigné me donner. »

Et aussitôt ces hommes ayant l'aspect d'anges et brillant d'une splendeur céleste, se retirèrent dans le palais de leur béatitude.

Le matin étant venu, cette digne femme alla avec empressement à la ville, et bien qu'introduite avec difficulté, elle raporta humblement au vénérable évêque toutes les choses qu'elle avait vues et dont elle avait été instruite par les bienheureux Martyrs. Après l'avoir entendue, le pieux prélat convoque tout son clergé et une grande multitude de peuple; puis, baigné de larmes et rendant grâces à Dieu, il se hâte de se rendre au lieu indiqué. Bien qu'accablé par sa longue vieillesse, il marchait nu-pieds avec les autres. Ils entrèrent dans l'église, au chant des louanges divines, des hymnes célestes et de pieuses prières ; ensuite, selon l'avis des Martyrs bienheureux, ils défirent avec empressement et un grand respect le vieil autel. Après avoir fouillé jusqu'à vingt pieds, ils trouvèrent le cercueil en pierre et dans le cercueil, exhalant un parfum céleste, les saints corps des frères et leurs cendres bienheureuses, le tout enveloppé dans un linceul et placé sur une peau de cerf, — comme nous l'avons dit plus haut.

(1) *In corde terræ.*

Alors, rendant grâces à la grande miséricorde du Créateur suprême et notre réparateur, s'estimant comme placés dans un paradis de délices, ils se remirent en marche vers la ville, pleins de joie, tressaillant d'allégresse et chantant à haute voix les louanges divines et rapportant avec eux ces perles précieuses et vraiment célestes, destinées à servir aux siècles futurs. Un tel parfum de suavité se répandit par tout le chemin et par toute cette province en ce jour, que plus de vingt et même plus de trente personnes de l'un et l'autre sexe méritèrent d'être délivrées de diverses infirmités et proclamèrent la clémence du Sauveur ainsi que les mérites des bienheureux Martyrs.

Comme dans le même temps et par le même évêque la basilique qui subsiste encore aujourd'hui était élevée en l'honneur de la bienheureuse Mère de Dieu,— après l'autel principal, un second, supérieur à tous les autres, fut construit en l'honneur et au nom de ces frères martyrs, et dessus on plaça convenablement les précieuses reliques dans une châsse ornée d'or et d'argent et préparée avec toutes les ressources offertes par le temps. En ce lieu s'opèrent tant et de si grands prodiges de guérisons, que si on les écrivait, tout le monde pourrait à peine les contenir.

Pendant que le seigneur Eudes, cet homme grand et sublime, gouvernait notre mère la sainte Église de Bayeux, d'une manière aussi digne que noble, ces saints Martyrs reçurent à cause de leurs grands miracles, divins et éclatants, une châsse nouvelle d'un prix plus considérable et plus en rapport avec les honneurs qui leur sont dus,—ouvrage merveilleux formé d'un or pur et de pierres précieuses, où l'art semble encore l'emporter sur la matière. Mais comme elle est connue de tout le peuple aussi bien que de moi-même, il n'appartient pas à ma faiblesse d'en faire la description.

Lorsque j'étais encore bien jeune, un hommes très-pieux et déjà religieux fervent, Eudes de Saint-Samson, m'a rapporté religieusement ces choses comme il les avait apprises de personnes qui les avaient vues et en avaient été les témoins, car cet homme était le neveu bien-aimé du très noble évêque Eudes. Pour moi, bien que sans savoir et sans habileté de langage,—comme ces choses étaient ignorées d'un grand nombre, je n'ai pas voulu les ensevelir dans un silence plein d'ingratitude; je craignais d'encourir la colère de Dieu si je ne faisais connaître d'aussi grandes merveilles à la génération à venir.

Béni soit donc en toutes choses le Dieu qui humilie les superbes et exalte les humbles.

—

Le Bréviaire de Bayeux (au XVIIIe siècle), après avoir raconté ce qui concerne les saints Ravenne et Rasiphe, ajoute : « Pendant plusieurs siècles, les dépouilles des saints Martyrs furent conservées dans cette châsse avec un respect convenable, jusqu'à l'année 1562 où les calvinistes les livrèrent au feu avec les reliques de beaucoup d'autres Saints. »

XLV

PASSION

DES SAINTS MARTYRS FUSCIEN, VICTORIC ET GENTIEN,

ÉCRITE, AU NEUVIÈME SIÈCLE, D'APRÈS DES DOCUMENTS TRÈS-ANCIENS, PAR UN AUTEUR ANONYME (1).

—

PROLOGUE.

Après avoir achevé la masse du monde et parfait ses ornements en vue de nous, Dieu arrêta dans ses divins conseils de faire l'homme, pour le couronner de gloire et d'honneur et l'établir roi sur les ouvrages de ses mains. Tout en créant l'homme mortel, Dieu, cependant, ne voulut pas qu'il fût soumis à la mort, alors même qu'il pécherait (2), mais que, par le mérite du libre

(1) Le texte latin de ces Actes, jusqu'ici inédits, vient d'être publié — d'après un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (à Paris), A, coté BB 1.43,—par M. Charles Salmon, dans le tome XVIII• des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, p. 123 à 143.

(2) *Quem sic mortalem condidit, ut tamen si peccaret etiam mori non posset.*

arbitre, il arrivât à la béatitude de ce pays où il ne pourrait ni pécher, ni mourir.

Mis au milieu des douceurs du paradis [terrestre], l'homme reçut de Dieu l'ordre de s'abstenir de toucher à l'arbre de la science du mal, afin que, par le mérite de l'obéissance, — l'homme déjà dans un état heureux vît s'accroître son bonheur et passât [de cette terre] à la céleste patrie des anges, sans souffrir la mort en son corps, — à la condition [toutefois] de s'astreindre d'abord à l'obéissance envers son Créateur et de se lier à Lui par les liens de l'amour et de la charité.

Mais, ô douleur! séduit par l'astuce de l'antique ennemi, pris dans le filet des désirs illicites et, par là-même, exposé à la mort, il fut chassé des douceurs du paradis et condamné aux labeurs de ce [bas] monde.

Et il ne fut pas seul à encourir la sentence qui le condamnait ainsi ; il entraîna avec lui toute la suite des générations, solidaires de son forfait exécrable et soumises [à cause de lui] aux rigueurs de la mort.

Mais, comme Adam avait eu en sa chair même un germe de faiblesse qui l'avait fait plier sous le joug de la malice d'autru , le Seigneur le prenant en pitié, prit — pour racheter l'homme, — Lui aussi, cette chair dont il est prouvé que l'infirmité avait contribué à entraîner le premier homme dans la perpétration de sa faute.

Donc, prenant chair de la Vierge très-sainte, le Seigneur alla au-devant des humiliations qui l'attendaient, comme homme, et s'abaissa à être petit enfant, enveloppé de mauvais langes et couché dans la mangeoire de vils animaux.

Et par la suite des temps, opérant divers miracles en parcourant la Judée, il en vint jusqu'à offrir au monde le spectacle d'une mort volontaire qu'il souffrit, attaché à une croix, sur laquelle il fit jaillir de son flanc —comme d'une source,—l'eau et le sang et enfanta vierge et immaculée l'Église qu'il venait de racheter au prix de son sang et de laver dans cette eau, afin qu'elle n'eût ni tache criminelle, ni ride de duplicité.

Après avoir rendu glorieux le mystère de la mort, auquel Il venait de se soumettre, Il ressuscita, le troisième jour, et se montrant à ses fidèles et conversant avec eux,— le quarantième jour après sa résurrection, en leur présence Il s'éleva dans le ciel.

Après l'ascension du Seigneur, Pilate qui n'ignorait pas les gestes du Christ, en écrivit des lettres à Tibère César et lui révéla tout ce qui se rattachait tant aux miracles qu'à la Passion et à la Résurrection du Fils de Dieu. Et lorsque Tibère eut rapporté ces choses au sénat, le sénat s'en indigna et fit éclater son mépris pour le Christ de ce qu'il n'était pas d'abord venu à lui. De là naquit la haine des Romains contre les Chrétiens pleins de douceur.

Ce fut alors qu'Hérode, le premier [des persécuteurs], sévit contre les Apôtres du Seigneur; alors aussi, que Néron livra les princes des Apôtres, — l'un à la croix, l'autre au glaive.

En proie à une pareille démence, Domitien, son successeur, furieux contre les Chrétiens, envoya l'apôtre Jean en exil.

Après Domitien, Trajan fut agité par le même poison ; ce fut sous lui, que le bienheureux Clément, troisième évêque de Rome depuis Pierre, fut mis à mort et que Siméon, évêque de Jérusalem, fut crucifié pour le nom du Christ.

Après Trajan, Adrien fut fait empereur, et par lui le diable exerça dans les Gaules tant de cruautés contre les fidèles, que sur les places et dans les champs coulaient des ruisseaux de sang chrétien.

En Asie aussi, sa fureur frappa le très-saint Policarpe, disciple de Jean l'apôtre et l'évangéliste, qui, dans la quatre-vingtième année de son âge fut — ainsi qu'un holocauste très-pur, — offert au Seigneur.

A Adrien succéda Dèce dont l'empire fut heureux, — si l'on ne regarde que les choses du siècle, mais malheureux quant à la série des persécutions dont la vie de cet empereur fut remplie. En son temps, on massacra une si grande multitude de Chrétiens, qu'on ne pourrait pas en dresser le total. Parmi ceux qui ressentirent les effets de la féroce démence de Dèce, citons Sixte, évêque de la ville de Rome, et son archidiacre, le bienheureux diacre Laurent et aussi le mémorable soldat Hippolyte.

Dèce fut suivi de Valérien, qui mit à mort beaucoup de Saints,—victimes sacrées, parmi lesquelles il frappa d'une mort heureuse pour elles, Corneille et Cyprien.

Pour assouvir la même rage de persécution, Dioclétien succéda à Valérien; il éleva Maxi-

mien Hercule de la dignité de César à celle d'Auguste, afin qu'il lui vînt en aide dans les guerres qui menaçaient alors de toutes parts la république. Prenant aussi garde que le culte des dieux ne vînt à décheoir sous son règne, il confia la préfecture de la Gaule à Rictiovarus et lui recommanda de sévir avec force contre les Chrétiens. Et Rictiovarus décidé à obéir aux ordres de Dioclétien s'enflamma de fureur et il soumit les adorateurs du Christ à divers supplices et les envoya en foule à la mort.

CHAPITRE PREMIER.

En ce temps, les saints hommes Fuscien et Victoric (1) s'étant joints à d'autres personnages doués d'une semblable sainteté, tels que saint Quentin (2), et saint Lucien (3), saint Crépin et saint Crépinien, saint Piat et saint Regulus (4), saint Marcel et saint Eugène, saint Rufin et saint Valère, sortirent de la ville de Rome, prêts à courir rapides et vaillants à combattre pour remporter la victoire que leur promettait le Christ, et tels que

(1) *Fuscianus et Victoricus.* — Tous deux étaient citoyens romains. Saint Fuscien, selon la tradition, était diacre.

(2) C'est une ancienne tradition que les compagnons d'apostolat de saint Quentin étaient au nombre de douze. La prose des saints Fuscien, Victoric et Gentien, dans les anciens missels d'Amiens, — prose qui date du XIII[e] siècle et qui ne disparut de la liturgie amiénoise que sous M[gr] de la Motte, la rapporte en ces termes :

Roma quondam bis senos comites
Christianæ cohortis milites
Misit, per quos divina gratia
Gallicana fulget ecclesia.

Au contraire, suivant la plus ancienne opinion, saint Denys et ses compagnons étaient au nombre de sept.

(3) « Il paraît probable — dit M. Ch. Salmon, — que le saint Lucien ou Lucius, compagnon de saint Quentin, qui évangélisa les Bellovaques au III[e] siècle, doit être distingué du premier évêque de Beauvais, de ce nom, qui fut compagnon de saint Denys au I[er] siècle, et que Beauvais, à près de deux siècles de distance, a été évangélisé par deux apôtres du même nom. En est-il de même pour Senlis? C'est ce que nous n'avons pu approfondir. » — *L. c. sup.* p. 150.

(4) Ou Rieul.

des combattants d'élite, couverts des fortes armes de la foi (1), ils arrivèrent sous la conduite du Christ à la ville de Paris située au milieu du pays de Gaule. Là, éclairés de la divine Grâce, ils choisirent nominativement les localités où ils devaient prêcher, après s'être séparés [les uns des autres].

Or, la Providence de Dieu voulut envoyer ces saints athlètes dans les lieux qu'il lui plut, pour y prêcher, et elle accorda à ces hommes le don de chacun des idiômes qu'on parlait dans ces diverses contrées.

Séparés par l'espace mais non d'esprit, ils allèrent annoncer les merveilles du Christ. Ceux que le feu ardent de la foi et de la charité avait fondus ensemble ne purent être séparés par la distance des divers pays où les appelait leur mission.

Donc, les adorateurs de Dieu, — Fuscien et Victoric, — se rendirent au pas accéléré à la ville de Thérouane (1). Pour saint Quentin, confiant au divin oracle, il alla prêcher avec éloquence les habitants d'Ambianum (2). Le saint adorateur du Seigneur, Lucien entra dans le pays des Bellovaques (3) et, d'une âme remplie d'ardeur, se mit à annoncer la divine parole à ce peuple. Quant au bienheureux Regulus, étant entré dans la ville des Sylvanectes (4), il fut si assisté de la grâce de Dieu, qu'aussitôt il amena ce peuple payen du culte des idoles à la foi catholique et qu'ayant — par la permission divine, — été élevé au trône pontifical, il devint le pasteur de la ville capitale de cette contrée.

Le Seigneur daigna opérer tant et de si grands miracles par ces Saints, que les signes qui accompagnaient leur prédication prouvaient aux peuples que la foi qu'ils enseignaient était la seule qu'on dût suivre. Car, les aveugles recouvraient la lumière, les sourds l'ouïe, les muets la parole, les paralytiques le mouvement dont la maladie avait privé leurs organes qui recouvraient enfin par la vertu de ces Saints leur première force.

Et ces Saints s'appliquaient tellement et avec tant d'assiduité aux jeûnes, à la prière, et aux veilles, qu'ils ne cessaient, un instant

(1) *Taruanensem urbem.* — Voyez la note 2.
(2) *Ambianensium urbi.* — Amiens.
(3) *Belvacensium... fines.* — Beauvais.
(4) *Urbem Silvanectensium.* — Senlis.

du jour et de la nuit, de célébrer les louanges de Dieu.

Or, une persécution s'étant élevée, elle ravageait avec violence et impiété toutes les églises de l'univers entier et mettait à mort les chrétiens ; partout où l'on trouvait des chrétiens, on les traitait cruellement et on les frappait du glaive.

Rictiovarus, revêtu de la charge de préfet, en fit peser le fardeau sur les adorateurs du Christ (1) et altéré de leur sang, il ne souffrait pas qu'un seul de ces hommes restât en vie, lorsque, par hasard, il lui était donné de pouvoir en découvrir quelqu'un.

C'est pourquoi, étant entré dans la cité de Trèves, qui est assise sur le bord de la Moselle, il y fit un tel carnage des chrétiens, que les ruisseaux de leur sang qui coulaient dans les eaux de cette rivière et s'y mêlaient, les changèrent en couleur de pourpre, — de telle sorte que perdant leur limpidité naturelle, elles empruntaient à une couleur étrangère la rougeur de leurs flots.

Alors aussi, les eaux offraient un tombeau aux corps des Saints et elles gardaient leurs membres jusqu'au jour où elles les présenteraient au jugement général.

Les courriers du très-inique préfet Rictiovarus allaient, portant partout ses arrêtés qui disaient que, quiconque découvrirait un chrétien, n'importe en quel endroit, serait tenu de le traîner enchaîné devant son tribunal, et que chacun eût à veiller avec un soin extrême à ce que nul chrétien ne pût fuir à la dérobée ou éviter, de quelque manière que ce fût, les tourments et les supplices.

—

CHAPITRE II.

Or, les Saints du Seigneur, — Fuscien et Victoric, — étant (comme on l'a dit), arrivés à Thérouanne (3), enflammés d'une fraternelle charité, désiraient trouver et voir le Saint de Dieu, Quentin, leur émule et leur compagnon, afin de se réjouir mutuellement de la conversion des Gentils. Mais ils apprirent que ce serviteur de Dieu, qu'ils désiraient si ardemment entretenir, avait déjà quitté cette cité.

(1) *Rictiovarus enim pondus prefecturæ sibi deditæ commovit in eos.*

Le récit de l'histoire nous apprend qu'un vieillard, du nom de Gentien, courbé par l'âge demeurait non loin de la ville d'Ambianum (1). Encore souillé des erreurs payennes, il avait appris quels grands miracles s'opéraient par les bienheureux Fuscien et Victoric ; un jour, comme ils s'étaient mis en chemin, se dirigeant vers la ville de Paris, il les rencontra et les interrogea en ces termes :

— Seigneurs, de quelle cité ou de quels pays êtes-vous natifs? Car, à entendre votre langage et à voir vos habits, différents des nôtres, je ne pense pas que vous soyez de cette contrée-ci. Dites-moi, je vous prie, qui vous êtes, d'où vous venez, où vous allez et ce que vous cherchez. »

Alors, les serviteurs de Dieu lui répondirent :

— Nous sommes nés à Rome et nous y avons été élevés. C'est en cette ville que nous avons été pénétrés des titres de la vérité, formés aux règles de la foi catholique et instruits des heureux dogmes du Christianisme. Sortis de Rome, nous avons mis le pied sur votre sol, afin de vous montrer le chemin de la vérité et le sentier de l'éternel salut. Car, séduits que vous êtes tous par la ruse du diable, vous chérissez d'insensibles simulacres et vous rendez les honneurs divins à ces idoles qui ne vous procurent cependant aucune prospérité. Vous négligez Dieu qui a tout créé par sa volonté et qui nous a faits pour les joies de la vie éternelle et non pour les supplices sans fin [de l'enfer].

« Frère, considère le ciel et dans le ciel le soleil et la lune et les divers astres ; vois la terre couverte de toutes les productions nécessaires à notre existence, et puis réfléchis dans ton esprit, et demande-toi si ce sont ces simulacres aussi fragiles qu'insensibles, ou bien la divine Grâce qui a pu créer toutes ces choses. Et à la vue de la beauté de ces choses et de leur incompréhensible harmonie, comprends qu'il y a un créateur su-

(1) Le vénérable vieillard Gentien (*Gentianus*) habitait le village de Sama, aujourd'hui Sains à 8 kilomètres d'Amiens, sur la voie romaine de cette ville à Paris. — Voyez la note 4, ci-après.

prême, en considérant ce qu'Il est en lui-même, Celui-là qui conduit ainsi ces choses. C'est Lui qui a suspendu les cieux dans l'espace, qui a jeté les solides fondements de la terre, resserré les mers dans leurs lits de sable; Lui, en un mot, qui a fait d'une parole tout ce qu'Il a voulu et a donné à tout la vie et la durée par son esprit.

« C'est la vertu et la sagesse de ce Dieu, le Christ son Fils par qui Il a tout créé, que nous avons résolu de vous annoncer, — poussés que nous y sommes par la charité qui nous fait désirer de vous voir sauvés et ne pas périr pour l'éternité.

« Or, nous cherchons notre vénérable compagnon, le très-noble homme Quentin qui a aussi quitté avec nous, sa ville paternelle dans le même but que nous poursui-suivons. »

Ce qu'entendant, le vieillard fut dans l'étonnement, et tirant un soupir du fond de sa poitrine, il dit :

— Il y a trois jours que j'ai été excité par un divin avertissement et que mon cœur s'est porté à croire le Dieu que vous croyez et à se convertir avec un entier dévouement à la puissance de sa vertu. Quant à ce serviteur de Dieu que vous cherchez, Quentin, — tandis qu'il révélait les oracles de la vérité au peuple de notre ville, il a été appréhendé au corps par le préfet, broyé sous les coups de divers supplices, puis emmené hors d'Ambianum et il a eu la tête tranchée dans un municipe qu'on appelle Augusta Vermandorum. Quarante-deux jours se sont écoulés depuis cet événement (1).

« Le même ordre qui l'a frappé a été aussi donné à votre égard aux soldats; à savoir que partout où ils vous trouveront, ils vous appréhendent au corps, comme étant les ennemis des dieux et de la chose publique. Mais, je vous en prie, mes seigneurs et mes pères, venez à la chaumière de votre serviteur vous y restaurer d'une bouchée de pain et vous reposer un peu. »

(1) Le martyre de saint Quentin arriva le 31 octobre.

CHAPITRE III.

Par hasard, en ces jours-là, le préfet Rictiovarus arriva à Amiens, et la rumeur populaire lui apprit les grands miracles que le Christ Seigneur révélait aux hommes par l'intermédiaire de ses serviteurs, Fuscien et Victoric. Alors, ému de colère en son âme, il se met en marche à la hâte pour les chercher et s'en emparer. Et comme le vénérable vieillard venait de faire entrer en sa demeure hospitalière les Saints de Dieu, et qu'il leur rendait tous les devoirs possibles, tout à coup le persécuteur Rictiovarus arriva et aussitôt il donna l'ordre d'appréhender et d'enchaîner ensemble les serviteurs de Dieu, Fuscien et Victoric (5).

Alors, Gentien poussé par le zèle de la charité et par une douleur excessive, tira son épée du fourreau et s'élança sur Rictiovarus, pour frapper à mort ce persécuteur impie (1). Ce n'était cependant pas tant dans ce but, que pour trouver l'occasion de mourir plus tôt pour le nom du Christ, que Gentien agissait ainsi.

Rictiovarus lui dit :

— D'où te vient, Gentien, une telle fureur? quelle témérité te pousse à faire tous tes efforts pour me transpercer d'un glaive? »

Et Gentien lui répondit :

— C'est le sort que tu mérites, toi que je vois persécuter injustement les serviteurs du Christ, par qui toutes choses ont été faites, et dont la volonté gouverne l'univers. Pour moi, je désire donner ma vie pour son nom et je n'hésite pas à livrer mon corps pour ses serviteurs, parce que, [moi aussi], je proclame, pour mon salut, que je suis le serviteur du Christ. »

Bouléversé, en entendant cette sainte et heureuse confession, le préfet ordonna que le bienheureux Gentien fût décapité en présence des Saints de Dieu, Fuscien et Victoric.

Alors, s'asseyant dans la chaire de pestilence, il donna ordre aux juges et à la foule du peuple de se ranger autour de sa per-

(1) *Et dum adstans in ostio,*
Senex extracto gladio,
Sanctos tueri voluit.
dit une vieille prose de la fête de ces trois Saints.

sonne, et devant tous il adressa cette allocution aux serviteurs de Dieu :

— Je ne doute pas que vous soyez Romains, car je reconnais en vous les traits qui distinguent les Romains. Dites, cependant, de quels dieux vous êtes les adorateurs. »

Les Saints lui répondirent :

— Tous les dieux des Gentils sont des démons que nous ne chérissons ni ne vénérons. Faisant usage du sens [commun] et capables de raisonner, nous n'inclinons pas la tête devant des démons ou de vains simulacres sculptés. Nous vénérons et nous servons Dieu le Père, qui seul a l'immortalité [en partage] et habite une splendeur inaccessible. En Lui, point de changement, ni [même] l'ombre du changement. Son essence est d'être éternel et inébranlable en ses desseins. Il est vraiment le seul Dieu, parce que seul il demeure inaltérable et immuable.

« Sans subir de changement en son essence, Il dispose de toutes les choses soumises au changement par leur nature; sans perdre son unité, il gouverne la diversité des êtres; sans que ses pensées subissent de variations, il forme des choses qui ne se ressemblent pas [entre elles]. Il est partout, et alors même qu'il ne serait pas partout, il est toujours tout entier, parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures et au-dessous et dedans et dehors. Au dessus, en les gouvernant; au dessous, en les supportant; dedans, en les remplissant; dehors, en les environnant.

« Sa toute-puissance soumet et résume en son jugement toutes choses, et sa puissance surpasse la nature de la créature, parce que la majesté de sa divinité n'a eu ni commencement ni fin, qu'elle n'est pas née tel jour et qu'aucune limite ne la borne et ne la resserre.

« Ce Dieu a engendré de lui-même un Fils, avant le temps. Nous pouvons nous étonner de cette naissance, mais nous ne pouvons nullement en sonder le mystère. Car, qui peut dignement dire comment de l'éternel est né le coéternel, et comment Celui qui existe avant les siècles, s'est engendré un égal, et comment [aussi] ce Fils n'est pas moindre que son Père qui l'a engendré.

« Un Dieu enfante un Dieu, la lumière la lumière, l'immensité l'immensité, l'incompréhensible l'incompréhensible, le Tout-Puissant engendre un Dieu qui n'est qu'un avec Lui et coéternel.

« Né du Père avant le temps, ce Fils a daigné naître d'une mère dans le temps et, semblable à l'ambre, un en deux natures et composé de deux natures, il est resté Dieu avec le Père et s'est fait — pour nous racheter, — homme mortel dans le sein de sa Mère, que la vertu de l'Esprit-Saint a couverte de ses ailes, de telle sorte qu'elle ne souffrit pas l'atteinte de la luxure et qu'elle devint la Mère du Seigneur et de notre Sauveur Jésus-Christ, que nous croyons de cœur et que nous confessons de bouche. »

Ce qu'ayant entendu le préfet, il leur dit :

— Vous êtes fous. Sortez de cette folie et sacrifiez aux dieux. Que si vous ne le faites pas, je vous ferai subir divers supplices. »

A cela les Saints répondirent :

— Le courage des serviteurs de Dieu ne craint pas les menaces de ta fureur, parce que nous désirons non-seulement souffrir, mais même mourir pour le nom de notre Dieu. Car, nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous sommes à la recherche de la cité future, dont Dieu est l'architecte et le maçon.

« Nous t'exhortons, ô préfet! à écouter notre conseil. Laisse tes vaines superstitions, sauve ton âme et convertis-toi au Dieu vivant et véritable, par la clémence de qui tu pourras obtenir le pardon de tes péchés et la vie éternelle. Si tu négliges de le faire, la séduction du diable qui te fait plier le genou et adorer les faux dieux, te précipitera aussi dans le feu éternel.

« Pourquoi — nous te le demandons, — ne fais-tu pas attention que les statues de métal ne sont utiles à rien, puisqu'elles ne sont capables de rien sentir? »

CHAPITRE IV.

Alors, le préfet, poussé par un mouvement du mauvais esprit, ordonna que les serviteurs de Dieu fussent liés de chaînes de fer et conduits dans l'enceinte des murs de la ville d'Ambianum et là enfermés dans un sombre et sale cachot (6).

Or, comme on y conduisait par l'ordre du très-cruel préfet Rictiovarus les Saints de Dieu, ils marchaient pleins d'allégresse de

ce qu'ils étaient dignes de souffrir des tourments pour le nom du Christ.

Lorsqu'ils furent à un mille ou un peu plus environ de l'endroit où ils avaient été pris, les serviteurs de Dieu, fermes dans la foi, s'étant agenouillés en terre, élevèrent leurs cœurs aux cieux, et ils adressaient au Seigneur, avec larmes, cette prière suppliante :

— Seigneur Jésus-Christ, vraie lumière, qui êtes et qui étiez avant l'origine et l'arrangement du monde, qui avez mesuré le ciel avec votre main et qui renfermez la terre dans votre main, qui êtes assis sur les chérubins et qui plongez jusqu'au fond des abîmes, qui tirez de vos trésors les vents, qui faites lever votre soleil sur les bons et les méchants et pleuvoir sur les justes et les injustes, — nous vous supplions, Dieu saint en vérité, que nous confessons et croyons, que nous désirons de tout notre cœur et de toute notre âme voir et contempler, de recevoir notre esprit et de ne pas nous abandonner à jamais. »

Et quand ils eurent achevé cette prière, ils dirent à Rictiovarus :

— Préfet, si les efforts de nos paroles pouvaient amener ton âme à la foi, nous nous réjouirions, nous qui [maintenant] sommes tristes parce que tu te perds ; mais, parce que nous voyons que, d'une âme obstinée, tu cours à l'éternelle damnation, nous te plaignons d'être assez impitoyable pour sévir ainsi contre toi-même. Mais, qu'apprêtes-tu? Quel l'espoir te fait persister dans ton iniquité? Cesse, malheureux! d'augmenter la somme de ton infidélité, afin de pouvoir trouver miséricorde auprès de la bonté de Dieu. »

Rictiovarus leur dit :

— Vous qui me promettez tant d'éternels supplices, — si vous ne sacrifiez aux dieux, maintenant et sur le champ je vais vous faire torturer. »

Et ils lui répondirent :

— Puisque tu es cruel envers toi-même, pourquoi serais-tu bon pour les autres ? Et puisque tu ne crains pas de te précipiter dans la mort éternelle, qu'y a-t-il d'étonnant que tu nous condamnes à la mort temporelle ! Fais-nous donc dès à présent subir les supplices que tu veux nous infliger, ne tarde pas plus longtemps à nous frapper. »

Alors, Rictiovarus ordonna qu'on leur enfonçât des alènes de fer dans les narines et dans les oreilles et qu'on leur transperçât la tête avec des clous rougis au feu (1), afin qu'ils ne pussent pas parler ; et il commanda qu'on leur arrachât les yeux des orbites.

Lui-même, ce tyran ! saisissant une broche, il la lança pour en percer les corps des Saints (2), et il ordonna de leur trancher la tête, alors qu'ils respiraient encore.

Ces choses ainsi faites, plus gai que de coutume et au comble de ses souhaits, s'applaudissant comme d'une victoire, Rictiovarus rentra en toute hâte dans la ville d'Ambianum. Mais, aussitôt frappé par la vengeance divine, il fut pris de douleurs d'intestins et se mit à crier par toute la cité et à dire :

— Hélas! hélas! hélas! que ferai-je ! quelle ressource me reste-t-il enfin à moi, malheureux, qui souffre de cruels et intolérables supplices en punition de ceux que j'ai infligés aux Saints de Dieu, Fuscien et Victoric (3) ! »

Et le même jour que les Saints de Dieu eurent en partage la palme du martyre, une si éclatante lumière resplendit sur leurs corps, que ceux qui étaient là voyaient — contre la coutume ordinaire, — deux clartés ; celle du jour et celle miraculeuse qui resplendissait dans le ciel.

L'aide de Dieu n'abandonna pas les corps morts des Saints. Car, comme ils gisaient décapités, ils se relevèrent sur leurs pieds, par la grâce de Dieu, et prenant dans leurs mains leurs chefs, — d'un pas ferme et droit ils revinrent au toit hospitalier du bienheureux Gentien, sous lequel les satellites du

(1) *Clavis candentibus capita eorum transfigi precepit.* — Voyez la note 7.

(2) *Corripiens tunc tela manu mavortia præses*
Transfodit sanctos...
dit une vieille hymne qu'on chantait jadis dans la cathédrale de Thérouanne.

(3) Rictiovarus n'en continua pas moins à persécuter les chrétiens, il finit par recevoir son châtiment; les Actes de saint Crépin et de saint Crépinien nous apprennent sa fin misérable. — Voyez nos *Ann. hagiol.* Tome II, col. 913.

Rictiovarus est resté jusqu'à nos jours en exécration dans la mémoire du peuple, à cause des cruautés sans nombre qu'il exerça contre les chrétiens.

tyran les avaient découverts, et ces Saints en agirent ainsi, afin de dormir en paix avec celui qui s'était fait leur compagnon en écoutant leur enseignement, et pour que leurs corps reposassent inséparables sur cette terre, eux dont les âmes étroitement unies habitent les célestes demeures (8).

Nul ne doit douter de ce miracle (1), parce que Celui-là peut rendre la faculté de marcher à des corps morts, qui commanda jadis à son disciple de marcher sur les eaux de la mer.

Et le jour venant à baisser, lorsque déjà la nuit sombre promenait son char sur le monde, aussitôt de fidèles chrétiens se rendant en cachette au lieu du martyre arrivèrent là où gisaient sans sépulture les corps des Saints, et les inhumant au chant des hymnes et des louanges du Seigneur, avec autant de solennité que le temps présent pouvait en comporter, ils glorifièrent Dieu, auteur de la foi et du courage de ces Martyrs, qui leur avait donné la palme, et ils dirent au Seigneur :

— Vous resplendissez magnifiquement, ô Christ! et vous faites éclater toute votre puissance, vous qui êtes l'honneur des Saints et le foyer de leur charité. Vous nous donnez de célébrer la récompense accordée à Fuscien et à Victoric, vos Martyrs, ainsi qu'à Gentien. Nous vous demandons de nous accorder les suffrages des mérites de ceux dont la précieuse Passion a été l'objet de vos complaisances. »

Celui qui entend la lecture de leur Passion, doit aspirer avec ardeur à imiter leur combat. Qu'on ne soit pas lent à imiter ceux qu'on est heureux de célébrer. Or, nous supplions leur clémence qui déjà règne dans le port de l'éternelle tranquillité, d'intercéder pour nous qui sommes encore battus par les flots de la tempête que le diable soulève contre nous, — afin que si la gloire nous est refusée (car, nous ne la méritons pas), du moins par leurs mérites le pardon de nos péchés nous soit accordé.

Or, les bienheureux Martyrs du Christ, Fuscien, Victoric et Gentien, virent se terminer leur course ici-bas et leur heureux combat, le troisième jour des ides de décembre (1), — sous la préfecture de Rictiovarus, l'empire de Dioclétien et de Maximien et le gouvernement suprême du Seigneur Jésus-Christ qui dispose toutes choses selon le désir de Sa Majesté et à qui — avec le Père et l'Esprit-Saint,— appartiennent la louange et la gloire dans les siècles des siècles. Amen (9).

(1) La prose des saints Fuscien et Victoric, dans l'ancienne liturgie amiénoise, mentionnait ce miracle en ces termes :

Quos donum Dei gratiæ
Quam dignæ forent hostiæ
Monstravit post martyrium.
Nàm cunctis admirantibus,
Suis uterque manibus
Caput erexit proprium.

La légende de ces Saints dans tous les anciens Bréviaires d'Amiens, excepté celui de 1746, contient également le récit de ce miracle. Voici le passage qui le concerne dans le Propre actuel du diocèse d'Arras : *De quibus illud stupendum memoriæ proditur, corporùm truncos ingenti primum luce cælitus circumfusos, sese erexisse capita manibus gestantes ad ædes usque hospitis sui Gentiani, in villa quæ Sanctis* (Sains) *nuncupatur.* — PROPRIUM ATREBATENSE, in festo SS. FUSCIANI, VICTORICI ET GENTIANI, lect. VI.— Sains est à environ deux lieues d'Amiens.

Les plus anciens monuments connus qui représentent ces Maryrs dans cette attitude sont leur tombeau à Sains et leurs statues au portail Saint-Firmin de Notre-Dame d'Amiens.

(1) Le martyre de ces Saints arriva, comme on le voit par leurs Actes, sous le règne de Dioclétien, vers la fin du IIIe siècle. Il est constant qu'il est postérieur au martyre de saint Quentin et antérieur à celui des saints Crépin et Crépinien.

NOTES (2).

N° 1, colonne 462. — Les Actes de saint Fuscien et de saint Victoric et le récit qu'on

(2) Nos principaux guides sont : 1° *Le Légendaire de la Morinie ou Vies des Saints de l'ancien diocèse de Thérouanne* (Ypres, Saint-Omer, Boulogne). Boulogne, 1850, un vol. in-8°. Œuvre collective, sous la direction de M. l'abbé Van Drival. La biographie des saints Fuscien, Victoric et Gentien est due à M. l'abbé Parenty, chanoine d'Arras (p. 339 à 351); 2° les Vies des mêmes Saints, par M. Charles Salmon (Amiens, 1853), à qui l'on doit aussi : 3° *Notice historique sur l'ancienne abbaye*

trouve dans Malbrancq (1), se taisent sur l'époque de leur naissance. Il est, du reste, permis de conjecturer avec l'érudit Ghesquière (2) qu'ils naquirent à Rome au commencement du IIIe siècle et qu'ils y reçurent une éducation éminemment chrétienne.

Voici ce qu'en dit l'historien des Morins : « Tous deux issus des plus nobles familles de Rome, ils méprisèrent les avantages que le monde leur offrait, pour embrasser et cultiver la vertu avec un dévouement entier et les efforts les plus pénibles. » — Fuscien (ajoute-t-il, d'après une ancienne légende du *Bréviaire de Thérouanne*), s'appliquait surtout à vivre dans une entière pureté de cœur et d'esprit, et ce ne fut pas sans de grands efforts qu'il conserva la chasteté dans une ville aussi licencieuse que l'était Rome à cette époque. Il a fallu qu'il s'assujettît à des macérations et à des abstinences extraordinaires. Victoric pratiquait les mêmes austérités, mais le légendaire de l'office précité (dit le même auteur), donne à saint Fuscien des titres qui témoignent de l'admiration des peuples. Il le nomme le protecteur du pays des Morins, la lampe mystique, l'homme chaste par excellence. Il semble enfin qu'il y ait eu quelque chose de grand qui l'ait élevé au-dessus de son collègue. Quoiqu'il en soit, la *Chronique de Thérouanne* les représente tous deux comme profondément pénétrés des dons de l'Esprit Saint.

Ils quittèrent Rome en 249 (3), après avoir reçu leur mission du pape Fabien.

N° **2**, colonne 462. — Il ne fallait rien moins que de tels hommes pour opérer la conversion des Morins. Voici sous quelles couleurs Folquin, abbé de Lobbes, qui écrivait, au Xe siècle, dépeint ce peuple avant sa conversion au christianisme. « C'était, dit-il, une nation qui ne gardait aucune règle dans ses mœurs, plus portée à recourir aux armes qu'à recevoir des conseils, et qui, comme l'a dit un ancien, mettait plus d'abondance que de sagesse dans ses discours. Son indomptable barbarie et sa grande inclination au mal ne pouvaient être réprimées et vaincues que par la prudence et la perspicacité d'hommes d'une éminente sainteté (1). »

Ce fut en l'an 249, que ces saints missionnaires se rendirent à Thérouanne — pays qu'ils évangélisèrent (ainsi que tous les environs), pendant plus de trente années.

Malbrancq raconte, en s'appuyant sur un Lectionnaire de Thérouanne et sur la *Chronique d'Iperius*, que la trop grande puissance des Romains à Thérouanne, où ils voulaient établir le culte de Mars (2), empêcha Fuscien, qui avait pris pour sa part le soin d'évangéliser cette ville et ses environs, d'y élever une chapelle au vrai Dieu, comme il l'aurait désiré ; il construisit donc son oratoire à l'endroit où se voit actuellement le village d'Helfaut, d'où on découvrait la capitale de la Morinie, le Mont-Cassel et une grande étendue de terrain jusqu'à la mer. Cette église fut dédiée à la sainte Vierge ; elle occupait, selon Malbrancq, l'endroit où est actuellement l'église d'Helfaut ; et on croit que saint Fuscien avait sa demeure à peu de distance du cimetière, à l'endroit où depuis on a construit une ferme.

Mais comme bientôt l'église fut trop petite pour contenir la foule toujours croissante qui venait écouter le saint apôtre, il fut obligé de prêcher en plein air.

Malbrancq écrivait, vers 1639 : « Tandis que j'explorais avec soin le territoire d'Helfaut, le seigneur du lieu me fit voir un arpent de terre que l'on rencontre à un quart d'heure de l'église, du côté de la route de

et le village de Saint-Fuscien-au-Bois, près Amiens (1857, broch. grand in-8° de 50 p.) ; et 4° *Actes inédits des saints martyrs Fuscien, etc.* (p. 113 à 154 du tome XVIII des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*. 1862).

(1) *De Morinis et Morinorùm rebus*, etc. tome I, lib. II, cap. XI, XII et XIV. — On conservait à Saint-Bertin les anciens Actes de ces Saints, le père Malbrancq y aura puisé sans aucun doute le fond de ce qu'il raconte. Ces anciens Actes avaient été composés, selon Ghesquière, avant la fin du VIe siècle, d'après la tradition ; ils n'étaient que l'abrégé des Actes primitifs et contemporains de ces Martyrs.

(2) *Acta Sanctorùm Belgii*, tome I, p. 166-169. (1783).

(3) Bolland : *Acta* SS. tome II, d'octobre, fol. 895.

(1) *Chronicon Lobiense*, apud tom. VI Spicileg.

(2) Le temple de Mars, à Thérouanne, était situé à l'occident de cette ville, à en juger par les restes des murailles qui y ont été découvertes.— Dom Grenier : *Introduction à l'Hist. générale de Picardie*, p. 196.

Thérouanne et sur la droite, et il me dit que, de tout temps, la tradition a constamment rapporté que ce champ appartenait aux saints apôtres, et qu'à cause de cette persuasion où l'on était dans le village, cette terre n'avait jamais été livrée à la culture. J'ai pensé, par suite, qu'à cause du petit nombre de personnes que son église pouvait renfermer, l'homme apostolique rassemblait la multitude dans ce champ pour lui faire entendre la parole de Dieu ; qu'il y recevait les étrangers, et qu'enfin il y avait fondé un établissement consacré à l'hospitalité. »

Les Actes de nos Saints corroborent puissamment cette dernière conjecture.

Par suite des fréquentes réunions qui eurent lieu dans ce champ, on le nomma d'abord *l'église* ou *la place des fidèles*, mais on l'appela depuis *le champ sacré*. Il portait encore ce nom du temps de Folquin (xe siècle), et on le trouve désigné de la même manière par Iperius, abbé de Saint-Bertin, qui écrivait sa chronique, au xive siècle.

On reconnait encore à Helfaut le *champ sacré :* c'est une enclave de terrain bornée par plusieurs routes. Au milieu de ce sol inculte se trouve un tilleul séculaire vulgairement nommé *l'arbre Maran*. On remarquait là une image de la sainte Vierge qui a disparu depuis quelques années. La piété des habitants du lieu ne tardera pas sans doute à en replacer une autre.

Cependant saint Victoric s'était isolé de saint Fuscien, pour répandre sur un autre point du territoire Morin, la semence de la parole sainte. Ce fut dans les cantons qui bordaient la mer qu'il voulut exercer son zèle. Il se rendit donc dans le *pagus Gesoriacus* qui comprend aujourd'hui le Boulonnais. Ce fut à Boulogne que Victoric voulut exercer son zèle apostolique, mais il n'y fut pas plus heureux qu'à Thérouanne.

« Cette ville des Césars (1) — dit Malbrancq, — toute fière de la préférence que lui accordaient les chefs de la puissance romaine et de leur séjour dans l'enceinte de ses murs, ne voulut point souffrir qu'un homme obscur, un inconnu, vînt y établir le culte nouveau d'un Dieu inconnu. »

Saint Victoric crut donc devoir songer à l'établissement d'un oratoire en dehors de cette cité nouvelle, sur un terrain qui s'étend en avant de Boulogne du côté de l'ouest, et qui servait alors de digue aux flots de la mer qui remontaient dans le bassin de la rivière de Liane.

« On voit — dit encore Malbrancq, — sur la droite de la route de Montreuil, une chapelle qui pourrait bien, ce me semble, rappeler à juste titre la petite église fondée par saint Victoric. Aujourd'hui encore, elle est dédiée à la sainte Vierge. C'est là, dit une pieuse tradition, que saint Birin, premier évêque de Dorcester, célébra les saints Mystères, en 635. C'est là aussi, qu'en 1099, furent apportées et reçues les offrandes envoyées par Godefroy de Bouillon, qui venait d'être couronné roi de Jérusalem. Chaque année, à la fête de la Pentecôte, les chanoines de la cathédrale se rendent en grande solennité à cette chapelle vénérée (1). »

Saint Fuscien et saint Victoric exerçaient leur apostolat sous les règnes de Dèce, Gallien, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, et le terminèrent sous Dioclétien.

Malbrancq garantit l'authenticité de son récit d'après les monuments de l'antique église de Thérouanne, où les traditions primitives furent principalement conservées, d'après les archives de Saint-Bertin et celles qu'il a découvertes à l'abbaye de Ham, près Lillers.

N° **3**, colonne 463. — **M. l'abbé Parenty** (2) traduit *Tarüanense prædium* par *Tervane*, et il pense avec Ghesquière qu'il s'agit ici du *Ternois* qui est compris aujourd'hui dans l'arrondissement de Saint-Pol. Ce canton de l'ancienne Morinie, que saint Fuscien avait sans doute aussi évangélisé, se trouve situé vers Amiens. *Tervane* est actuellement Saint-Pol. Ce fut de là qu'ils partirent pour se rendre auprès de Saint Quentin à Amiens.

Les Actes de saint Fuscien et de saint Victoric disent qu'ils avaient pour but de se

(1) Ce fut César qui fonda Boulogne. Il confia l'exécution de ce projet à son parent, Q. Pædius. Celui-ci mit aussitôt la main à l'œuvre (l'an 49 avant J.-C), et voulut qu'on construisît à la manière des Romains, et, comme il était de Bologne, en Italie, il prit cette ville pour modèle et en imposa le nom à celle qu'il érigeait.

(1) *De Morinis*, lib. II, cap. XII.

(2) *L. c. sup.* p. 339 et 340, note 1.

féliciter mutuellement sur les succès de leur ministère et sur la conversion des nations payennes. Cela n'a rien de contraire aux habitudes des hommes apostoliques; non qu'ils cherchassent dans ces occasions une joie stérile et vaine, — leur intention était de trouver des encouragements dans leurs travaux et de réclamer des avis afin de multiplier davantage les conversions (1).

N° **4**, colonne 464. — Historiæ *quippe habet* relatio, *quod quidam senex nomine Gentianus,... Ambianensium urbe contiguus,* etc., porte le texte des Actes tout récemment publiés par M. Ch. Salmon et dont nous avons donné — ci-dessus, — une traduction.

Historiæ... relatio, ce sont les Actes écrits, au VIe siècle, d'après des documents contemporains du martyre de saint Fuscien et de saint Victoric.

Dès leur arrivée à Amiens, où ils allaient chercher saint Quentin, nos apôtres apprirent que la persécution y était de plus en plus violente, et se hâtèrent d'en sortir, en suivant la voie romaine qui mène d'Amiens à Saint-Just et de Saint-Just à Paris (2); ils arrivèrent le onze du mois de décembre à 8 kilomètres d'Amiens, dans le village de *Sama,* appelé depuis, à cause de leur présence dans ce lieu, *Saints* (*de Sanctis*), écrit ensuite tantôt *Saints* et tantôt *Sains*.

Gentien — un des principaux de l'endroit, — dont M. l'abbé Parenty dit « que sa fortune et son âge avancé le rendaient respectable à tous ceux qui résidaient dans ce pays (3), » était (selon la tradition du pays et quelques auteurs), hôtellier (4), « ce qui expliquerait d'une manière toute simple sa rencontre avec les deux missionnaires (5). »

Gentien était encore payen, mais il était disposé favorablement envers les chrétiens.

« Nous avons même trouvé quelque part qu'il avait entendu à Amiens les prédications de saint Quentin, dont il parla à ses hôtes (1). »

N° **5**, colonne 466. — La tradition du pays raconte l'arrestation des trois Saints tout autrement que les Actes. Quand Gentien — dit-elle, — vit les soldats arriver, il s'empressa de faire descendre ses deux hôtes dans sa cave et les y cacha dans des tonneaux vides; les soldats, après avoir fouillé la maison, s'en allaient sans avoir rien découvert, quand une femme les arrêta dans la rue et leur dit de rentrer dans la maison de Gentien, que bien sûr les deux chrétiens y étaient, car elle les y avait vu entrer, et certainement ils n'en étaient pas sortis depuis; les soldats rentrèrent donc chez Gentien, et après une seconde recherche plus minutieuse que la première, ils trouvèrent les deux Saints dans leur cache.

Le récit de la tradition, jusqu'à présent, est, quant au reste, conforme à celui des Actes.

N° **6**, colonne 468. — Deux fois, sur le chemin de Sama à Amiens, Rictiovarus fit arrêter et torturer nos Saints. Selon la tradition, les deux endroits où il les soumit à ces terribles épreuves, sont encore marqués par des croix de pierre mutilées par le temps, dont on voit l'une près de Sains, et l'autre en face de la grille de l'ancienne abbatiale de saint Fuscien.

Arrivés à un mille de Sains, à l'endroit où est actuellement le village de Saint-Fuscien, alors un lieu désert et probablement boisé, les deux apôtres furent torturés de nouveau.

N° **7**, colonne 470. — En 1692, on trouva à Reims, — en fouillant un très-ancien cimetière, qui conservait encore à cette époque, le nom de *cimetière des Martyrs,* — un os percé d'un clou, que dom Ruinart vénéra comme une antique et pieuse relique.

Dans une lettre, en date de 1709, qu'adressait au savant bénédictin un archéologue rémois, on lit d'intéressants détails sur le supplice des clous dont parlent les Actes de saint Fuscien et de saint Victoric :

(1) *Ibid.*, p. 340.

(2) Dom Grenier, *l. c. sup.* p. 490 et 491.

(3) P. 340.

(4) Littéralement, la tradition dit que Gentien était *cabaretier*.

(5) Ch. Salmon : *Vies des Saints Victoric et Fuscien*, p. 27.

(1) *Id., ibid.*, p. 27 et 28. Cf. le Bréviaire d'Amiens actuel et les Actes ci-dessus traduits.

« Des ouvriers qui remuaient la terre découvrirent à trois pieds de profondeur plus de cinquante os pareils avec plusieurs grands clous que je fis amasser et jeter dans le cimetière de ma paroisse. Ces os et ces clous étaient épars dans un espace de quinze à vingt pieds en carré, au milieu duquel on aperçut une espèce de tombeau fait de craie dans lequel on ne trouva cependant qu'une moitié de crâne avec une broche de fer d'un demi-pied et quelques os ; la broche de fer et les os sont chez mademoiselle de Grignan qui les conserve chez elle à Paris dans un reliquaire.

« J'eus l'honneur, en 1693, de montrer l'os en question à monseigneur l'évêque de Meaux, qui était pour lors à Saint-Nicaise, et qui, en présence de dom Claude Guenié qui en était prieur, en fit beaucoup d'estime.

« Vous vous souvenez aussi, mon révérend Père, du jugement qu'en porta, quelques années après en votre présence, dom Jean Mabillon, lorsque m'ayant honoré de sa visite dans un voyage qu'il fit à Reims, le considérant dans mon cabinet, il me dit en le baisant, qu'il serait à souhaiter que toutes les reliques qu'on expose à la vénération des fidèles eussent autant de fondement de sainteté.

« J'oubliais à vous marquer que dans le temps que je découvris ces os percés de fer, je consultai avec M. Rogier, pour lors lieutenant criminel de la ville, et quelques autres gens de lettres, un auteur qui traite *De suppliciis veterûm*, qui rapporte qu'environ le IIIe ou le IVe siècle, où on croit que ces corps ont souffert, on perçait les os des criminels avec une espèce de terière, (*terebrâ*), pour en empêcher l'éclat, et qu'ensuite on y enfonçait des broches de fer rougies au feu qui attachaient le patient à un pieu. Mais c'est chez vous qu'on trouve la source de ces connaissances (1). Voilà, mon révérend Père, ce que je sais de l'os que vous avez bien voulu examiner.....

PILLIER, principal du collége de l'Université.

« *A Reims*, ce 10 *septembre* 1709 (2). »

(1) Allusion aux *Acta Martyrûm vera et sincera*, publiés en 1689 par dom Ruinart.

(2) Bibliothèque impériale, résidu Saint Germain, n° 1256, folio 203. Deuxième vol. de la correspondance de dom Ruinart.

N° **8**, colonne 471. — Le trajet, depuis l'endroit où les deux Saints furent martyrisés, jusqu'à Sains, est de près de deux kilomètres, et demande environ un quart d'heure de marche.

La tradition fixe le lieu de la mort des deux Saints à quelques mètres à l'est de la croix de pierre de saint Fuscien, à l'endroit où fut depuis le chœur de l'église de l'abbaye, où on voit une croix de mousse dans le jardin du couvent des frères de Saint-Joseph.

La tradition populaire veut que les Saints se soient enterrés eux-mêmes. Ils moururent le onze du mois de décembre (de l'an 287), ce qui fait qu'on les appelait en Picardie les *Saints engelés*, ou gelés, parce que leur fête se célèbre dans l'hiver.

L'anniversaire de leur martyre s'appelait la Saint-Fuscien d'hiver, et celui de l'invention de leurs reliques la Saint-Fuscien d'été.

N° **9**, colonne 472.

RÉCIT DE L'INVENTION DES RELIQUES DES SAINTS FUSCIEN, VICTORIC ET GENTIEN, (27 juin 555.)

ÉCRIT, AU HUITIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME (1).

« Or, il arriva, après un long temps, que le Roi suprême du monde voulut que les corps de ses Saints, Fuscien, Victoric et Gentien, Martyrs, que contenait un sépulcre inconnu, fussent révélés au monde par d'insignes miracles.

« Lupicinus, prêtre de la ville d'Amiens (2) et homme d'une sainte vie, veillant en prière pendant la nuit, après avoir terminé ses travaux, se laissa aller au sommeil; et voici

(1) Publié par M. Ch. Salmon dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, tome XVIII, p. 144 à 147, d'après un manuscrit de Saint-Germain des Prés, n° 1045, fol. 35 verso à fol. 37 verso. Collection de dom Grenier, tome LXVIII.

(2) On croit que Lupicinus était *curé* de Sama (ou *Sains*.)

que l'Ange du Seigneur lui apparut en une vision et lui dit :

— Prêtre Lupicinus, lève-toi et va à l'endroit que je t'indiquerai et tu trouveras une crypte ombragée de bois. C'est là que le martyr Gentien a reçu la sépulture, et dans la même crypte tu trouveras les corps des saints Fuscien et Victoric, martyrs. »

« Et lorsque le vénérable prêtre se fut éveillé de son sommeil, — frappé de crainte, il prit à la hâte un sarcloir, et étant arrivé à l'endroit que l'Ange lui avait désigné, il commença à creuser la terre et en ayant remué une grande masse qu'il rejeta avec ses mains, il trouva sur-le-champ la crypte et les corps des saints Martyrs qu'il cherchait. Alors, le cœur rempli d'un vif sentiment d'allégresse, il se mit à pleurer de joie et il priait avec ardeur le Seigneur, en disant :

— Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné révéler par moi, prêtre, votre serviteur indigne, les précieux corps de vos Saints, Fuscien, Victoric et Gentien, Martyrs, qui jadis étaient restés cachés dans un tombeau inconnu. »

« Et ayant terminé sa prière, il se mit à chanter d'une voix joyeuse une antienne à la louange des saints Martyrs.

« Saint Honoré (1), alors évêque de la ville d'Amiens, offrait en ce moment (selon la coutume), le divin Sacrifice dans la très-sainte église et acquittait envers Dieu un tribut d'hymnes et de cantiques avec une solennité brillante. Et il entendit le vénérable prêtre Lupicinus chanter l'antienne, — quoiqu'il fût à une distance de cinq milles de la ville. Aussitôt, plein d'une sollicitude toute pastorale, Honoré se mit à chercher dans quel endroit le prêtre Lupicinus avait porté ses pas.

« Comme il était encore plongé dans cette recherche, le vénérable prêtre Lupicinus survint, et le bienheureux pontife Honoré lui dit :

— Frère Lupicinus, quelle est donc la cause qui t'a inspiré le chant si vibrant que j'ai entendu? »

« Alors, le vénérable prêtre demanda à Honoré de venir un peu jusqu'à l'endroit caché qu'il venait de découvrir et qu'il lui raconterait là ce qui s'était passé. Et quand ils eurent marché quelque temps, le serviteur de Dieu, le prêtre Lupicinus, les yeux baignés de larmes, lui raconta de point en point, en prenant les choses du plus haut, comment la Miséricorde divine lui avait révélé et montré les corps des saints Martyrs.

« C'est pourquoi ayant ouï ce miracle, le vénérable pontife Honoré, se précipitant contre terre, adora le Seigneur et de retour vers son peuple, il lui dit :

— Rendez tous, avec moi, grâces à Dieu, de ce que dans notre diocèse on a retrouvé les corps des saints Fuscien, Victoric et Gentien, Martyrs. »

« Or, par toute la cité, le bruit de ce fait se répandit tellement dans les cœurs des fidèles et y produisit une telle impression, que de tous côtés le peuple chrétien faisait retentir les airs de ce cri :

— Nous vous rendons d'immenses actions de grâces, Seigneur, bon Jésus! qui avez daigné illustrer par l'effusion du sang des saints Martyrs le territoire d'Amiens. »

« Alors, le très-saint adorateur de Dieu, le pontife Honoré, ayant sur-le-champ formé le peuple en procession et organisé un chœur de chantres, se mit en chemin avec eux pour se rendre à l'endroit où les corps des Saints reposaient et ils y arrivèrent sans se tromper de route, et ces saints corps exalaient une si bonne odeur, que les assistants croyaient être environnés et enivrés du parfum de divers aromates.

« On dit — et il est permis de le croire, — que la renommée porta sur ses ailes l'annonce de ces faits jusqu'à Paris, aux oreilles du roi Childebert, qui en ce temps-là, gouvernait les Francs. A cette nouvelle, ce prince fléchissant le genou en terre et élevant les mains au ciel, se mit à prier et, dans son immense joie, il bénissait Dieu, — les yeux pleins de larmes. Après s'être relevé et avoir fini de prier, il donna l'ordre suivant aux prêtres de Dieu qui étaient alors à sa cour :

— Courez vite, et prenant les corps des saints Fuscien, Victoric et Gentien, Martyrs, qu'on vient de retrouver dans le territoire de la ville d'Amiens, apportez-les dans ces murs, afin que je puisse avec les plus grands honneurs, donner une digne sépulture aux Martyrs. »

(1) *Honoratus.*

« Et ces prêtres remplissant aussitôt l'ordre du prince, allèrent à l'endroit où les corps des saints Martyrs reposaient. Et ayant tiré de la crypte ces corps et s'apprêtant à les ramener, au chant des hymnes, ces saints corps devinrent si pesants, qu'ils ne pouvaient plus les remuer. Et aussitôt un envoyé vint dire au très-doux prince (1) Childebert, que les corps des saints Martyrs qu'il avait commandé qu'on lui apportât, ne pouvaient être enlevés de l'endroit où ils avaient choisi le lieu de leur repos.

« Alors, le très-pieux prince Childebert ordonna d'ensevelir avec un grand honneur leurs corps en ce même lieu et de construire au-dessus un temple où les fidèles viendraient les vénérer dévotement.

« Par ces saints Fuscien, Victoric et Gentien, — ses Martyrs, — le Christ Seigneur a daigné faire resplendir en cet endroit un grand nombre de miracles; par eux la vue a été rendue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la guérison aux paralytiques, la force aux infirmes, et les démons ont été chassés des corps de ceux qu'ils obsédaient.

« O constance des saints Martyrs qu'on doit louer! Ils ont foulé aux pieds les délices du monde, dans le temps, et ils ont à ce prix acheté les biens de l'éternité. O glorieux combats des Martyrs qu'on doit imiter! En combattant pour le Christ, ils ont acquis tant de mérites et ils recevront une couronne que n'égale aucune dignité imaginable! De quelle gloire inestimable jouiront devant le Seigneur ceux qui sont sortis de ce monde par de si cruels supplices!

« Donc, il nous faut observer et célébrer la fête de si grands Martyrs, afin que — puisque nous ne pouvons pas imiter leurs exemples, — du moins nous ayons le secours de leurs prières, par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne à jamais avec le Père, Dieu en l'unité de l'Esprit-Saint, dans tous les siècles des siècles. Amen. »

(1) *Childebertum mitissimum principem.* Fortunat, dans les Actes de saint Médard, dit en parlant de Clotaire Ier, fils de Clovis : *mitis Sicamber*, (le doux Sicambre), lui conservant ainsi comme un surnom l'épithète que saint Rémy avait donnée à Clovis le jour de son baptême. (*V. Spicileg.* tome II de l'édit. in-fol., p. 73.)

C'est avec la même intention, que Childebert reçoit ici le surnom de *mitissimus*, qui est très-caractéristique.

La tradition a conservé le souvenir du miracle de la pesanteur momentanée des corps saints, mais elle dit que c'est le tombeau des trois Saints qui se voit dans l'église de Sains, qu'un roi voulut avoir; on l'emmena jusqu'aux limites du terroir de Sains; arrivé à la borne qui indique la séparation de ce terroir avec celui d'Estrées, et qu'on appelle dans le pays *la Croix Mahou*, le tombeau devint immobile, plusieurs chevaux ne purent le faire avancer d'un pas; on ajouta d'autres chevaux, mais en vain; la pierre était devenue inébranlable. Alors, on prit le parti d'essayer de la reconduire à Sains; aussitôt le monument put être remué, et un seul cheval le reconduisit jusqu'à la place où il est encore à présent.

Le récit de l'Invention des Reliques de nos trois Saints est mis en action, pour ainsi dire, dans les sculptures de la façade de la cathédrale d'Amiens, connue sous le nom de *Portail de Saint-Honoré* ou de la *Vierge dorée.* Cette façade termine du côté sud le magnifique transept de ce monumen, chef-d'œuvre du XIIIe siècle. MM. les abbés Jourdain et Duval, chanoines d'Amiens, ont publié, en 1844, une savante monographie de ce portail, où on lit sur la pierre le trait qu'on a lu ci-dessus; on voit sur le tympan, divisé en cinq étages, la vie presque entière de saint Honoré, son apostolat, sa vocation à l'épiscopat, la découverte des reliques de nos saints Martyrs, une apparition miraculeuse, etc.

Donc, au deuxième étage du tympan, à droite du spectateur, on voit saint Honoré recevant miraculeusement la nouvelle de la découverte des reliques des trois Martyrs. Lupicin est occupé dans un lieu couvert d'arbres à déterrer, à l'aide d'un instrument (*sarculum*), trois tombeaux dont l'un entr'ouvert laisse apercevoir un corps gisant à l'aspect duquel le pieux prêtre éclate en transports de joie.....

A gauche de la scène qui figure la découverte des reliques, on a placé le saint évêque offrant le sacrifice; le bruit des antiennes sacrées attire son attention et lui fait détourner la tête vers le lieu d'où elles partent. Un autel est dressé, couvert de cour-

tines retombant jusqu'à la base, et garni vers les angles d'autres linges aux bords frangés. Sur la table d'autel, le calice; au sommet du rétable ou gradin très peu élevé, une petite croix à tige ronde; à côté, *in cornu epistolæ* (au coin ou côté de l'épître), l'évêque assis en son trône de pierre comme il existait autrefois dans le sanctuaire de la cathédrale, drapé au siége et surmonté d'un dais ou édicule en ogive tréflée; la mître en tête et couvert de sa chape, il a la main droite emportée; — d'un pupitre sur lequel il l'appuyait sans doute, il ne reste d'autre vestige que le pied en forme de croisillon (1).

APPENDICE.

I

« La fête des saints Martyrs — dit M. l'abbé Parenty (2), — était célébrée avec solennité le 11 décembre dans l'ancien diocèse de Thérouanne. On a fait imprimer leur office propre dans les bréviaires de 1507 et 1542. Nous avons remarqué que les leçons du premier nocturne ne sont pas prises dans la sainte Écriture, mais puisées dans les Actes mêmes de nos Saints, ainsi que celles du second. Cette disposition n'est pas inusitée dans les bréviaires qui sont antérieurs à la publication du concile de Trente. Les antiennes pour Matines et Laudes ont été mises en vers héroïques; leur réunion forme un abrégé de la vie et du martyre des saints Apôtres de la Morinie. »

Les habitants de Saint-Fuscien et de Sains sont très-dévots à leurs saints patrons (3). Quand quelqu'un est gravement malade, on va toujours avec confiance implorer leur assistance, et selon l'expression du pays, *prier au tombeau de nos trois saints Martyrs*. C'est toujours de cette expression *nos trois saints Martyrs* que se servent les habitants, quand ils veulent désigner leurs patrons (1).

En 1668, la peste couvrit la ville d'Amiens d'un voile de deuil, et, selon les historiens, il mourut plus de vingt mille personnes. C'est à cette époque qu'un chapelain de la cathédrale, nommé Baron, implora l'assistance des *Saints engelés* par la strophe que voici :

Divins Martyrs toujours gelés,
A la voix de notre prière
Qui jamais ne fûtes gelés
Même étant réduits en poussière,
Montrez que nous avons raison
De vous présenter oraison
En cette occasion publique
Où nous sommes tous menacez
D'aller d'une façon tragique
Dans le pays des trépassez (2).

II

Autrefois, dans la cathédrale d'Amiens, on voyait l'*histoire* de nos saints Martyrs sculptée, peinte et dorée.

Entre les colonnes qui forment le chevet du chœur du côté de l'Évangile, étaient six groupes de sculpture garnissant des niches, dans le genre — dit Nerlande, — de celles de l'histoire de saint Firmin et de saint Jean-Baptiste qui existent encore.

Dans la première niche ou arcade, on voyait saint Gentien recevant chez lui saint Fuscien et saint Victoric; dans la seconde et la troisième, on voyait les deux Saints subissant divers supplices, décapités, puis portant leurs têtes dans leurs mains et allant rejoindre le corps de leur hôte. Les autres groupes représentaient l'Invention et la Translation des reliques de nos trois saints Martyrs, et on voyait parmi ceux qui assistaient à cette procession, un roi, probablement Childebert, ayant sur la tête une couronne fermée (3).

Ces sculptures, qui avaient été faites dans le XVIe siècle, savoir : les trois premiers

(1) *Le portail Saint-Honoré*, etc. (p. 21 et 22 de la brochure.)

(2) *L. c. sup.* p. 350 et 351.

(3) « Nous avons entendu parler d'un homme qui avait voulu que trois de ses fils portassent chacun un des noms des trois Martyrs. »

— Ch. Salmon : *Vies des saints Fuscien*, etc., p. 70, note I. »

(1) *Id. ibid.*

(2) Nerlande : *Dissertation sur le temps de la vie, de l'épiscopat et de la mort de saint Honoré*, etc. manuscrit n° 466 de la biblioth. d'Amiens (XVIIIe siècle,) fol. 85 verso.

(3) *Manuscrits sur Amiens*, par J. Pagès. Biblioth. d'Amiens.

groupes aux frais du chanoine Jean Sacquespée en 1514, et les trois autres en 1551 aux frais du chanoine Charles de la Tour, furent détruites dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle par Mgr de La Motte, évêque d'Amiens, qui, de concert avec son chapitre, fit faire de grands changements dans la cathédrale, et elles furent remplacées par des grilles.

A Sains, dans le chœur de l'église, se voit un tombeau de nos trois saints Martyrs, paraissant remonter à la fin du XII[e] siècle ou au commencement du XIII[e]. Ce monument est long de 2 m. 36 c. et large de 1 m. 11 c.; il est élevé de terre sur six petits piliers composés chacun de quatre petites colonnettes, hautes de 0 m. 43 c. La hauteur totale du monument est d'environ 0 m. 90 c.

Les trois Saints sont représentés couchés sur le dos, celui du milieu seul a les mains jointes; les deux autres sont très-légèrement tournés de son côté; tous trois sont représentés avec la barbe assez longue. Derrière la tête de chacun est un petit dais et ils ont chacun une auréole ou cercle autour de la tête. Ces statues ont 1 m. 40 c. de longueur environ. A leurs pieds est un bas-relief représentant le martyre de Fuscien et de Victoric et le miracle qui suivit leur mort, — lorsqu'ils portèrent eux-mêmes leurs têtes qu'on venait de leur trancher. Ces petites statuettes ont environ 0 m. 58 c. de haut. Sous le monument, on voit un trou rond dans le pavé, par lequel on prend de la terre dans un creux situé sous le monument et qui est, à ce qu'on croit, le lieu où les trois Saints ont été enterrés. Ce creux paraît avoir 0 m. 90 c. de profondeur.

Le tombeau de Sains est fort remarquable et mérite d'être vu. Il est au nombre des monuments historiques du département de la Somme.

L'invention des reliques de nos trois saints Martyrs est rappelée dans l'église du Crotoy par le bas-relief qui est au-dessus de l'autel.

A Saint-Fuscien-au-Bois, dans le lieu où saint Fuscien et saint Victoric furent mis à mort, presque rien ne rappelle leur souvenir. L'église qui avait été construite sur le lieu de leur supplice, a été jetée à bas, pièce à pièce; une écurie l'a remplacée. Une croix de pierre mutilée, à l'endroit où les deux Saints furent torturés, une croix de verdure au lieu où ils furent mis à mort, autrefois le chœur de l'église de l'abbaye, maintenant le jardin du couvent des Frères de saint Joseph; une statue de pierre badigeonnée dans la plus que modeste église paroissiale, — voilà tout ce qui rappelle le souvenir des Martyrs!...

A peu près à moitié chemin d'Amiens, est une côte assez élevée, sur le revers de laquelle est une maison appelée le Petit-Saint-Fuscien; cette colline est appelée dans le pays *La Mont-Joie*, et porte ce nom depuis un temps immémorial : « Le mont Saint-Denis ou Mont-Joie, dans le voisinage, borne la banlieue d'Amiens, » dit le père Daire, dans son Histoire manuscrite du Doyenné de Moreuil (p. 30, à l'article *Sains*) (1).

Pagès parle de cet endroit, dans un manuscrit en deux volumes in-4°, appartenant à M. Lécubin, d'Amiens. Après avoir rappelé l'usage des pèlerins qui faisaient des monceaux de pierres sur lesquelles ils plantaient des croix, aussitôt qu'ils apercevaient le but de leur pèlerinage et qu'on nommait *Mont-Joie*, — il ajoute (p. 31 et 32 du second volume) : « Cette coutume peut avoir donné lieu d'appeler *Mont-Joye* la première petite montagne ou colline qu'il y a sur le grand chemin qui va de la ville d'Amiens aux villages de Saint-Fuscien et de Sains que l'on nomme *Mont-Joye* dans les titres des terres du seigneur de Cagny.... parce qu'effectivement l'on voit au haut et au milieu de cette colline une croix de pierres de taille élevée sur un pied de même (2), et que, de ce lieu, on découvre l'église cathédrale d'Amiens, qui est le lieu de dévotion où les pèlerins viennent rendre leurs respects à un beau morceau de la vraie Croix, au chef de saint Jean-Baptiste, ou aux autres reliques de Saints qui y sont, parce que l'on aperçoit aussi de cette colline l'église du village de Saints, où plusieurs personnes d'Amiens vont par dévotion visiter le lieu où l'on a découvert, environ l'an 603, le tombeau de saint Fuscien, Victoric et Gentien qui y ont été martyrisés pour la foi de Jésus-Christ, en l'an 303, et dont les corps reposent pré-

(1) Voyez dom Grenier : *l. c. sup.* p. 194.

(2) Cette croix a sans doute été détruite longtemps avant la Révolution, car aucun habitant du pays n'en a conservé le souvenir.

sentement dans une belle châsse posée à main gauche du grand-autel de la cathédrale. Ainsi, cette montagne, pour ces deux raisons, à bon droit, est appelée *Mont-Joye* (1). »

III

Ancienne prose de la fête des saints Martyrs Fuscien, Victoric et Gentien (2).

Athletarum Christi victoria Recolatur jugi lætitiâ, Cujus dulci semper memoriâ Exultabunt sancti in gloriâ, Alleluia.	Que la victoire des Athlètes du Christ dont le doux souvenir réjouira les Saints dans la gloire, soit rappelée avec une joie continuelle.
Roma quondam bis senos comites Christianæ cohortis milites Misit, per quos divinâ gratiâ Gallicana fulget ecclesia.	Rome autrefois envoya douze compagnons, soldats de la cohorte chrétienne par lesquels, par la grâce divine, brille l'Église de France.
Ab his missus ad gentes ultimas Possidentes oras maritimas Fuscianus effulsit, sociâ Victorici fultus constantiâ.	Envoyé par eux vers les nations lointaines qui possèdent des frontières maritimes, Fuscien y brilla, appuyé par la constance de son compagnon Victoric.
Quibus virtus adfuit Christi tam magnifica, Quod gens illa respuit Fana diabolica.	La force du Christ fut si magnifique pour eux, que cette nation renia les temples des démons.
Et per fidem roboratam Doctrinâ catholicâ Messem dedit Deo gratam Cultura Dominica.	Et par une foi affermie, la culture du Seigneur donna à Dieu une agréable moisson par la doctrine catholique.
Post hæc sancti non cedentes Minis nec pressuris, Nec tormentis diffidentes Sociorûm diris,	Ensuite les Saints ne cédant pas aux menaces et ne craignant pas les supplices soufferts par leurs compagnons,
Ambianis redierunt Quà Quintini socii	Revinrent à Amiens, où ils apprirent le glorieux

(1) Voyez M. Ch. Salmon : *Notice hist. sur l'ancienne abbaye et le village de Saint-Fuscien-au-Bois*, p. 47 à 49.

(2) Missels d'Amiens, manuscrits du XVe siècle, n° 163 Biblioth. d'Amiens, imprimés de 1506, 1530, 1675, etc.

Gloriosum audierunt Examen martyrii.	martyre de leur compagnon Quentin.
Quos ut senex suburbanus Vir insignis Gentianus Collegit hospitio.	Gentien, vieillard des environs de la ville et homme important dans le pays, leur donna l'hospitalité.
Præses ferox et insanus, Et armata secum manus Venit è vestigio,	Un chef féroce et insensé vient sur leurs traces, et avec lui une troupe de gens armés.
Et dum adstans in ostio, Senex extracto gladio Sanctos tueri voluit.	Tandis que se plaçant sur le seuil, le vieillard ayant tiré l'épée voulut protéger les Saints.
A cætu tentus impio, Mortis sacræ compendis Vitam beatam meruit.	Saisi par cette troupe impie, il mérita la vie éternelle par le gain d'une sainte mort.
Et post Dei famulis, Actatis in vinculis, Sævus instans scapulis Præses dum regreditur,	Après cela les serviteurs de Dieu sont enchaînés, et le cruel préfet en s'en retournant les pousse avec des bâtons.
In viâ desæviens, Moræ jam impatiens Et cruore sitiens, Illos mox aggreditur.	Entrant en fureur dans le chemin, déjà impatient de ce retard et altéré de sang, il les attaque bientôt.
Qui constantissimis Sanctorûm animis Cum pœnis plurimis Vexasset corpora.	Après avoir tourmenté par divers supplices les corps des Saints, dont les esprits étaient très-constants,
Tranversis naribus Mersis et auribus, Clavis (1) candentibus Affixit tempora.	Leur ayant percé les narines et les oreilles avec des clous ardents, il leur en enfonça dans les tempes.
Post evulsis oculis, Abscissis capitibus, Victuros in sæculis, Pœnis solvit omnibus.	Ensuite, leur ayant arraché les yeux et tranché la tête, il les affranchit de tous maux pour les faire vivre dens l'éternité.
Quos donum Dei gratiæ Quam dignæ forent hostiæ Monstravit post martyrium.	Un don de la grâce de Dieu montra, après leur martyre, combien ils avaient été de dignes victimes.

(1) Le Missel d'Amiens, manuscrits n° 165 de la Bibliothèque d'Amiens et celui imprimé de 1506 portent tous deux *clagis* au lieu de *clavis*.

Nam cunctis admirantibus,
Suis uterque manibus
Caput erexit proprium.

Car, à l'étonnement de tout le monde, tous deux prirent leurs têtes dans leurs mains.

Et sui corpus hospitis
Jam animabus præditis
Supernâ cœli gloriâ.

Et ils visitèrent de nouveau le corps de leur hôte pour se réjouir ensemble d'une sépulture commune ; — leurs âmes jouissant déjà de la gloire éternelle.

Visitaverunt denuò
Ut exultarent mutuò
De sepulturâ sociâ.

Les hommes effrayés, excités par de si grands prodiges, vinrent à leurs funérailles, bénissant le Seigneur qui vit éternellement et lui rendant grâces.

Unde viri timorati,
Signis tantis excitati,
Venerunt ad exequias.

Et nous, prions par leurs doux suffrages, afin que, après ces fêtes annuelles, nous arrivions aux fêtes éternelles,

Benedicentes Domino
Viventi sine termino
Et referentes gratias.

Et qu'appuyés par la présence de Dieu et nous réjouissant dans la cour céleste, nous y chantions tous : Alleluia.

Et nos ipsorùm dulcia
Precemur per suffragia,
Ut festa post hæc annua
Ducamur ad continua.

Ubi Dei fulti præsentiâ,
Exultantes in cœli curiâ
Decantemus omnes alleluia.

IV

Prose actuelle de la fête des saints Fuscien, Victoric et Gentien.

Exsultate, Morini,
Plaudat et certamini
Nostra tellus martyrum.

Morins, réjouissez-vous, et que notre terre applaudisse au combat des Martyrs.

Roma bellum renovat,
Furit, ardet, æstuat
In gentem Christianum.

Rome renouvelle la guerre, elle est en fureur, elle s'enflamme, elle s'agite contre le peuple chrétien.

Edictis propositis
Necantur suppliciis
Qui Christo deserviunt.

D'après les lois, ceux qui servent le Christ périssent dans les supplices.

Romanis è sedibus,
Ut prosint nutantibus,
Plurimi diffugiunt.

De Rome partent un grand nombre de chrétiens pour être utiles à ceux qui meurent.

Galliis hi pugiles
Appulerunt celeres
Spiritu veridico.

Ces athlètes arrivèrent rapidement dans les Gaules, mus par l'esprit de vérité.

Fuscianus Morinos
Erudit, sternit Deo,
Suffultus præsidio.

Fuscien, appuyé snr le secours de Dieu, instruit les Morins et renverse leurs dieux.

Ambianum propè tendunt,
Et Quintinum læti petunt,
Ut gratentur invicem.

Ils partent pour Amiens et cherchent joyeusement Quentin, pour se féliciter ensemble.

Gentianus Deo ductus,
Dicit : « Hunc Rictiovarus
Nuper fecit martyrem. »

Gentien, conduit par Dieu, leur dit : « Rictiovarus l'a dernièrement martyrisé. »

Gratulantur, collætantur,
Invicem se consolantur
Advenæ plenæ gaudio
Excepti sunt hospitio.

Ils se réjouissent, se félicitent, se consolent mutuellement, et on leur donne avec joie l'hospitalité.

Gentianus edocetur
Christi legem, baptisatur,
Jam paratur testis Deo,
Cruoris vel cum pretio.

Gentien est instruit de la loi du Christ et baptisé, il est déjà prêt à rendre témoignage à Dieu, même au prix de son sang.

Felix domus ! ubi semen
Satur, unda Christi germen
Surget, in nostramque gentem
Fausta decurrent omnia !

Heureuse la maison où cette semence est jetée, et d'où toute sorte de bonheur pour notre nation va découler !

Christi fides nuntiatur,
Di mendaces ejurantur
Nostratum mox baptisantur
Quotquot mota sunt pectora.

La foi du Christ est annoncée, les dieux menteurs sont abjurés, et autant de personnes sont baptisées, que de cœurs sont touchés.

Tartari sed livor dirus,
Indolet tot faustis rebus,
Plebs, sacerdos, magistratus
Mox Deos ulciscitur.

Mais la cruelle jalousie de l'enfer s'attriste de tant de bonheur pour le christianisme ; le peuple, le prêtre, les magistrats vengeront bientôt leurs dieux.

Truncat præses Gentianum
Defensorem advenarum ;
Fuscianum, Victoricum

Le préfet fait décapiter Gentien, qui voulait défendre ses hôtes, et il entraîne Fuscien et Vic-

Tormentis aggreditur.	toric aux supplices.
Ambianum dum ducuntur, Thus Diis dare coguntur : Hi negant : judex tumescit, Pallet, ardescit et furit.	Tandis qu'on les conduit à Amiens, on veut les forcer d'offrir de l'encens aux dieux, ils refusent, le juge s'enfle, pâlit, s'enflamme, entre en fureur.
Sudibus nares stringuntur, Aures tarinchis forantur, Corpora figunt sagittis, Et clavis summum capitis.	Leurs narines sont ouvertes avec des bâtons, leurs oreilles percées par des broches ardentes, on leur enfonce des flèches dans le corps et des clous dans le haut de la tête.
His tormentis non cedentes Mox privantur lumine; Capita ferro subdentes Lauros metunt sanguine.	Comme ils ne cédaient pas à ces tourments, bientôt ils sont privés de la lumière, et courbant leurs têtes sous le glaive, ils moissonnent des lauriers dans leur sang.
In triumphum mors mutatur, Quæ fuit opprobrium Unde culpa plectebatur, Via fit ad præmium.	La mort, qui fut un opprobre, se change pour eux en triomphe, et ce qui punissait un crime devient un chemin à la récompense.
Vos qui mundum contempsistis Et tortores confudistis, Vos, invicti qui fuistis, Cum pro Deo cecidistis. Nos è cœlo regite.	Vous qui avez méprisé le monde, qui avez confondu les bourreaux, vous étiez invaincus lorsque vous succombâtes pour Dieu, — gouvernez-nous du haut du ciel.
Quos in fide genuistis, Quos præceptis imbuistis, Quos exemplo docuistis, Quos cruore perfudistis, Deo nos conjungite. Amen.	Réunissez-nous à Dieu, nous que vous avez engendrés à la foi, que vous avez imbus de vos préceptes, que vous avez instruits par votre exemple et arrosés de votre sang. Amen.

XLVI

SAINTE THEUDOSIE d'Amiens,

MARTYRE, A ROME, AU TROISIÈME SIÈCLE.

I

« Theudosie était une femme amiénoise qui s'en alla à Rome dans les premiers temps de l'ère chrétienne. Dieu l'avait choisie pour être un des témoins dont le sang cimenta la base divine de notre foi. L'histoire de sa vie et les circonstances de son supplice sont un secret qu'elle emporta dans le Ciel. Seulement, quelques mots inscrits par son époux sur sa tombe, nous révèlent en elle toutes les miraculeuses vertus ignorées du paganisme, et qui, du cœur immaculé de Marie, venaient de descendre dans le cœur de la femme chrétienne.

« Ce n'est qu'après quinze siècles que le tombeau de sainte Theudosie fut découvert dans les catacombes, et que cette Sainte fut rendue au pays qui l'avait donnée à Rome et au Ciel. On put croire que Dieu l'avait ainsi voulu par une disposition toute providentielle; car, le retour de sainte Theudosie émut en quelque sorte l'univers. Il se trouva que la Providence avait envoyé des cinq parties du monde des évêques, au nombre de vingt-huit, qui formèrent son cortége. On se disait que depuis les Croisades, la France n'avait pas vu, peut-être, une aussi belle manifestation religieuse. »

Ainsi, s'exprimait Monseigneur de Salinis, évêque d'Amiens, le 12 octobre 1854, en présence de l'empereur Napoléon III et de l'Impératrice, venus à Amiens pour assister à l'inauguration de la chapelle de sainte Theudosie, dans la belle cathédrale dont la renommée est européenne.

La découverte récente de l'inscription de la tombe de sainte Theudosie, dans les catacombes de Rome, a inspiré au savant et éloquent Monseigneur de Salinis lui-même, un travail complet et admirable de résurrection (1) que nous sommes heureux de sui-

(1) *Album de sainte Theudosie, recueil com-*

vre, en l'analysant dans les colonnes des *Annales hagiologiques de la France*.

« L'histoire des Saints — comme le dit très-ingénieusement Monseigneur Gerbet (1), — a deux parties : l'une précède leur mort, l'autre la suit. Celle-ci se compose de récits qui se rapportent soit aux diverses phases du culte séculaire que nous leur rendons, soit à ces bienfaits éclatants, manifestation sensible et intermittente des grâces continues et invisibles dont ils sont les distributeurs. Ce sont les annales de cette société d'amour qui existe entre eux et nous, et qui se produit par tous les points de jonction des deux mondes. Vous ne trouverez dans aucun autre recueil historique (que le grand recueil connu sous le nom d'*Actes des Saints*), rien d'analogue à cette seconde moitié de l'histoire des Saints. C'est un de leurs priviléges que cette vie terrestre qui recommence à la tombe. »

Ce privilége, sainte Theudosie l'a possédé à un degré éminent, on peut le dire.

L'histoire de sainte Theudosie, écrite, il y a plus de quinze siècles, dans son épitaphe, est bien courte, il est vrai ; mais que d'intérêt dans les circonstances de la découverte de ce précieux monument !...

Voici cette épitaphe si vénérable :

AURELIÆ. THEUDOSIÆ.
BENIGNISSIMÆ. ET.
INCOMPARABILI. FEMINÆ.
AURELIUS. OPTATUS.
CONJUGI. INNOCENTISSIMÆ.
DED. PRID. KAL. DEC.
NAT. AMBIANA.
B. M. F. (2).

« Née à Amiens! » Nul doute, on le voit, sur l'origine de sainte Theudosie : c'est son époux même qui fit ciseler sur le marbre le titre authentique par lequel cette sainte Martyre appartient à l'Église d'Amiens.

« Or, dit Monseigneur de Salinis, cette indication, qui est quelque chose de si précieux pour notre foi, est en même temps une rareté archéologique très-remarquable. Ce n'était pas l'usage de marquer dans l'épitaphe des Martyrs le lieu de leur naissance. Un des plus savants archéologues de Rome nous disait qu'il s'en rappelait à peine un exemple fourni par l'inscription tumulaire d'une sainte de Nicomédie. C'est donc une gloire presque unique qui va rejaillir avec les reliques de sainte Theudosie, du sein des catacombes, sur l'Église d'Amiens.

« Quant aux signes qui attestent le martyre de sainte Theudosie, leur authenticité a été tellement constatée que le Souverain-Pontife a daigné autoriser le culte de cette Sainte : il nous a permis de célébrer annuellement sa fête, non-seulement dans l'Église où ses reliques seront déposées, comme il est d'usage pour les corps saints découverts dans les catacombes, mais dans toutes les Églises du diocèse, le jour qu'il nous a laissé la faculté de déterminer. Ceci est encore une exception, mais justifiée par des circonstances toutes exceptionnelles. Le Souverain-Pontife a voulu que sainte Theudosie, rendue à son pays, fût entourée d'un cortége solennel d'hommages et de prières ; que sa fête eût une place dans notre calendrier sacré, parmi les fêtes de tant d'autres Saints de notre diocèse que cette Martyre des premiers siècles a précédés dans le Ciel, et dont elle ouvre, avec saint Firmin, la liste glorieuse (1). »

Les catacombes de sainte Priscille, où sainte Theudosie fut déposée, sont un des plus anciens cimetières de Rome chrétienne. La partie de ces catacombes où l'on a découvert son tombeau, existait déjà dans la première moitié du IIe siècle : le Martyr, saint Hermès, dont elle porte le nom, y fut enseveli sous le règne de l'empereur Adrien. Il serait possible, cependant, que sainte Theudosie fût morte pour la foi, dans la grande persécution de Dioclétien ; des Martyrs de cette époque ont été inhumés dans

plet des documents publiés sur cette Sainte. Avec une introduction et un épilogue par Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. Publié sous la direction de M. Viollet-Leduc, et dédié à Sa Majesté l'Impératrice. (Paris, A. Vaton, 50, rue du Bac, 1854, in-4° de IV-129 pages, avec planches).

(1) P. 1.

(2) *Benè merenti fecit.* — Voyez le facsimile de cette inscription dans les *Annales de philosophie chrétienne* de M. Bonnetty (tome VIII de la 4e série, p. 260) qui est l'auteur d'un intéressant *Historique de la découverte des reliques de sainte Theudosie*, etc. *(Ibid, ut sup.* p. 245 à 324).

(1) P. 6 et 7.

des galeries souterraines, voisines de celle où son corps a été retrouvé.

C'est dans l'année 1842, sous le pontificat de Grégoire XVI, que fut découvert le tombeau de sainte Theudosie.

Voici — lorsque, dans les fouilles des catacombes, on rencontre la sépulture d'un Martyr, — ce qui se pratique, ce qui est prescrit par des règlements observés toujours avec le plus religieux scrupule. Nous laisserons parler un témoin oculaire :

« Nous nous sommes trouvé, en l'année 1837, — dit dom Guéranger, — à portée de voir de nos propres yeux l'extraction des corps des Martys des catacombes.... Nous allons rendre compte de ce qui s'observe dans ces occasions.

« D'abord, il faut savoir que, sauf une portion très-restreinte des cryptes romaines totalement épuisées de corps saints, il n'est permis à personne, sans autorisation supérieure, de pénétrer dans ces souterrains. Défense est faite, sous peine d'excommunication, même à ceux qui ont sur leur propriété quelqu'une des ouvertures conduisant aux catacombes, d'y descendre, et au cas qu'ils en obtinssent la permission, il est pareillement défendu d'enlever quelque objet que ce soit. Ces précautions ont été prises pour rassurer la piété des fidèles contre le danger de voir exposer des reliques fausses ou douteuses. Deux personnes seulement donc ont le droit de faire exécuter des fouilles : le Cardinal-Vicaire de Sa Sainteté, et le Prélat préposé à la sacristie pontificale, lequel est toujours décoré du titre d'Évêque de Porphyre *in partibus*. Ces deux personnages président une administration qui entretient six mois de l'année, à partir de novembre, un certain nombre d'ouvriers mineurs, occupés constamment à déblayer les sentiers interceptés des diverses cryptes. Si ces ouvriers viennent à découvrir quelque tombeau muni des signes de la *palme* et du *vase de sang*, ils vont aussitôt faire leur déclaration au personnage ecclésiastique, préposé, soit par le Cardinal-Vicaire, soit par l'Évêque de Porphyre, à la reconnaissance et à l'ouverture des sépulcres. Celui-ci descend immédiatement aux catacombes, accompagné de plusieurs membres de son administration, et souvent, aussi, de quelques étrangers qui ont sollicité cette faveur. On examine d'abord les indices du martyre, puis, si les trois briques ou plaques de marbre sont entières, en sorte qu'il soit hors de doute que le tombeau n'a jamais pu être ouvert. S'il apparaît quelque défaut dans la réalité des signes ou dans l'intégrité du sépulcre, il est défendu de passer outre, et on se retire sans avoir rien fait. Dans le cas contraire, on procède immédiatement à l'ouverture du tombeau. Les ouvriers détachent avec précaution l'ampoule de sang, en enlevant même le morceau de ciment durci, qui la contient; on réserve la pierre, ordinairement celle du milieu, si elle offre une inscription; enfin, les ossements sont enlevés doucement l'un après l'autre et déposés dans une caisse préparée à cette effet, et sur laquelle, après l'avoir soigneusement fermée, on croise des bandelettes sur lesquelles est appliqué immédiatement le sceau du Cardinal-Vicaire ou celui de l'Évêque de Porphyre.

« A l'ouverture du tombeau, le corps apparaît ordinairement couché sur le dos; les ossements, dans un certain état de dépression, ont néanmoins gardé leur place, en sorte qu'il est facile, avec de légères notions d'anatomie, de déterminer l'âge et même le sexe. Il est d'usage que les commissaires préposés à la levée des corps saints soient munis des connaissances spéciales qui les peuvent mettre le plus en état de procéder dans ces circonstances. La consistance des ossements est en raison du plus ou moins d'humidité répandue dans l'atmosphère des diverses cryptes. On a remarqué que celles dont la température est plus sèche, présentent les corps dans un état généralement moins solide; mais dans toutes, pour l'ordinaire, une portion plus ou moins considérable des ossements tombe en poussière au premier attouchement. Le crâne, les mâchoires, les os des bras et des jambes sont les parties qui gardent généralement le plus de solidité; mais tout est recueilli avec un égal respect. Chaque corps ainsi découvert est rapporté dans Rome et placé dans un dépôt sous la garde de l'une des deux administrations dont nous avons parlé; et il est aussitôt dressé procès-verbal de la découverte que l'on vient de faire, avec mention de toutes les circonstances qui l'ont accompagnée (1). »

(1) *Explications sur les corps des saints Mar-*

C'est ainsi que, le premier du mois d'avril de l'année 1842, se fit l'extraction du corps de sainte *Aurélie Theudosie* (1). Ce saint corps, donné par le Pape Grégoire XVI à Monseigneur Pallavicini, le 22 du même mois, fut déposé dans l'oratoire de ce Prélat, sous les splendides voûtes du Vatican. Monseigneur Pallavicini l'emporta avec lui lorsqu'il se retira à Gênes, dans sa famille, avec le titre d'Archevêque de Pirgi *in partibus*.

L'Église d'Amiens n'aurait jamais connu l'existence de ces précieuses reliques, sans M. le comte de l'Escalopier qui apprit, dans un voyage en Italie, qu'une Martyre amiénoise avait été trouvée dans les catacombes. Il conçut, dès le premier moment, l'ambition de rendre cette Sainte au pays qui l'avait vue naître, et il y réussit heureusement (2).

II

L'histoire se tait sur une foule de Martyrs retrouvés dans les souterrains antiques des catacombes. La pierre de leur tombeau est sans date : les écrivains du temps ne les nomment pas. Pour avoir l'honneur d'être Martyr, il n'était pas nécessaire d'être un personnage historique. Il est vrai que les *Actes* rédigés à cette époque ont souvent illustré des noms obscurcs. Les plébéiens qui mouraient pour la foi devenaient les nobles de l'Église (3). Ses fastes rapportent les actions, les mots d'une servante, d'un cabaretier, avec plus de soin et, surtout, avec plus d'amour que les historiens de Rome n'en mettaient à raconter les exploits des maîtres du monde. Mais on sait qu'un grand nombre de ces documents si précieux ont été détruits, vers le commencement du IVe siécle, dans la persécution de Dioclétien, et, plus tard, à l'époque de l'invasion des Barbares. De là, bien des Martyrs sans histoire : on ne connaît d'eux que leur sang répandu.

Nous n'avons aucun monument historique qui renferme quelques détails sur sainte Theudosie. Les anciens Martyrologes romains et gallicans n'ont pas recueilli son nom, pas plus qu'ils ne font mention de beaucoup d'autres Martyrs que les fouilles mordernes ont fait découvrir dans les catacombes. Les annalistes picards ne pouvaient deviner sa tombe enfouie au fond d'un souterrain de la voie Salare.

Les archéologues romains les plus distingués pensent qu'elle a souffert très-probablement sous le règne de l'empereur Valérien, ou celui d'Aurélien, c'est-à-dire, entre les années 253 et 275 ; leur opinion est fondée sur un genre d'indices dont ils ont assez fréquemment l'occasion de faire usage. On a trouvé, de distance en distance, dans les catacombes, des monuments qui fixent une époque précise. Tantôt ce sont des monnaies qui avaient été renfermées dans les sépulcres et qui portent une date consulaire. Tantôt cette date est fournie par des épitaphes ; d'autres fois l'époque est indiquée par le nom d'un Martyr dont l'histoire a parlé en marquant l'année de sa mort.

Appuyés sur de pareils indices, les antiquaires romains jugent que la partie des catacombes où sainte Theudosie a été trouvée, est garnie de tombeaux qui ont été construits pendant la première partie de la seconde moitié du IIIe siècle. Comme les principales persécutions de cette époque ont eu lieu sous Valérien et sous Aurélien, ces observations combinées permettent de rapporter avec une très-grande vraisemblance à cette date la vie et la mort de sainte Theudosie.

Mais, à défaut de renseignements plus explicites, les indications renfermées dans son épitaphe peuvent jeter quelque lumière à travers l'obscurité qui recouvre son histoire.

Remarquons d'abord qu'on se servait de diverses matières pour fermer les sépulcres des catacombes. La brique, la pierre, le

tyrs, extraits des catacombes de Rome, etc., par le R. P. Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. (Angers, 1839.)

(1) Le tombeau de cette Sainte était de ceux qu'on appelle *Bisomum*, c'est-à-dire qu'il y avait deux places distinctes ; dans l'une se trouva le corps de sainte Theudosie, à laquelle seule se rapportait l'inscription ; dans l'autre était le corps d'un enfant d'une dizaine d'années. La fiole de sang, signe du martyre, était dans le premier tombeau.

(2) Voyez p. 10 à 14 de *l'Album de sainte Theudosie*.

(3) *Cùm majores nostri Plebeiis et Cathecumenis martyrium consecutis tantum honoris pro veneratione martyrii ipsius dederint, ut de eorùm passionibus multa, aut, propè dixerim, penè cuncta conscripserint, etc.* (Vie de saint Cyprien, par son diacre Pontius, p. 2.)

marbre y étaient employés. Les familles que leur rang élevait au-dessus des classes inférieures de la société, ne choisissaient pas pour la sépulture de leurs proches des fragments de pierre commune ou de mauvaise qualité. L'épitaphe de sainte Theudosie est gravée sur un beau marbre. A cet égard, sa tombe se distingue des sépulcres vulgaires.

De plus, les épitaphes peuvent se diviser en deux clases sous le rapport des caractères dont elles sont composées. Il y en a beaucoup qui sont assez mal faites. Les lettres sont grossièrement tracées, déformées, mal alignées; les fautes d'orthographe y sont fréquentes. Cela ne doit pas étonner : souvent de pauvres Chrétiens, qui tenaient à faire graver un nom sur une tombe qui leur était chère, s'adressaient, pour cela, à de simples fossoyeurs, plus habiles à manier la pioche qu'à tracer des caractères. D'autres inscriptions, au contraire, comme celle de sainte Theudosie, sont exemptes de ces défauts. La forme des lettres, leur régularité, leur beauté annoncent une épitaphe soignée.

Le sens de cette épitaphe est encore bien plus remarquable que sa forme.

A AURÉLIE THEUDOSIE,
TRÈS-BÉNIGNE ET INCOMPARABLE FEMME,
AURELIUS OPTATUS,
A SON ÉPOUSE TRÈS-INNOCENTE,
DÉPOSÉE LA VEILLE DES KALENDES DE DÉCEMBRE,
NÉE AMIÉNOISE
IL A FAIT *(cette épitaphe à elle)* BIEN MÉRITANTE.

Nous dirons d'abord un mot du mari de la Sainte, Aurélius Optatus, qui a fait faire l'épitaphe. Le second de ces noms, moins célèbre que le premier, était néanmoins très-connu : on peut consulter à ce sujet l'*Onomasticon romain*.

On a trouvé une ancienne inscription en l'honneur d'Optatus, qui avait été revêtu de hautes dignités, qui avait exercé des fonctions importantes, parmi lesquelles nous remarquons celles de Curateur de cette même *Voie Salare* (1), près de laquelle est situé le cimetière de Saint Hermès, où l'on a découvert la tombe de sainte Theudosie. Le nom d'Optatus figure aussi dans les annales des premiers temps du Christianisme. Le poète chrétien du quatrième siècle, Prudence, a nommé un Optatus parmi les Martyrs de Saragosse, dans la persécution de Dioclétien (1). Saint Optatus, évêque de Milève, en Numidie, s'est distingué par ses écrits. Saint Augustin fait mention de plusieurs autres personnages du même nom (2).

Les catacombes romaines de Sainte-Cyriaque, sur la voie Tiburtine, illustrées par la tombe de saint Laurent, un des plus grands Martyrs de la foi et de la charité, ont fourni l'épitaphe suivante :

QU'OPTATUS REPOSE EN PAIX

Et plus bas :

OPTATUS ET RENATUS (3).

Le nom d'Aurélie se lit aussi dans les inscriptions des catacombes. Dans plusieurs de ces épitaphes que nous avons sous les yeux, il est suivi d'un autre nom (4). Celle que nous citons ici peut servir de terme de comparaison avec l'épitaphe de la Sainte amiénoise :

VISIVS SABINVS
À AURELIE DISCOLIE
SA FEMME TRÈS-DOUCE
QUI... A VÉCU TRENTE
ET UN ANS, ONZE MOIS, VINGT
JOURS, ELLE A PASSÉ AVEC
SON ÉPOUX TREIZE ANS,
DÉPOSÉE LE DIX DES
KALENDES D'AOUT EN PAIX (5).

(1) L. RANIO OPTATO, C. V. COS.
CURATORI REIP. MEDIOLANENSIUM.
. . . .
CURATORI VIÆ SALARIÆ.

(1) Ergo ter senis sacra candidatis
Dives Optato simul et Luperco
Perge conscriptum tibimet senatum
Pangere psalmis.

Aurelius Prudentius, *de martyr. Cæsar. August.*

(2) Lib. II, contr. *Crescon*, cap. LIII et LVI. — Lib. II, contr. *Petilian*, cap. 92.

(3) OPTATUS IN PACE REQUIESCAT
OPTATUS ET RENATUS.

(4) AVRELIA AVGVRINA HIC EST. (*Epit. des catac. de sainte Agnès.*)

AVRELIVS-FELIX. FECIT AVRELIE SABBATIE, QVE VIXIT, etc. (*Cim. de Cal.*)

(5) VISIVS SABINVS
AVRELIÆ DISCO

D'après ces indications et plusieurs autres qu'il serait aisé d'y ajouter, le nom d'Aurélie doit être celui que notre Sainte a reçu en se mariant; elle a pris le nom de son époux, modifié par une terminaison féminime, suivant l'usage des Romains. L'autre nom doit être son nom de famille. Quoique les noms propres, inscrits sur les pierres sépulcrales, soient presque tous des noms latins ou des noms grecs latinisés, on en rencontre de temps en temps quelques-uns dont la forme latine laisse entrevoir une origine différente, — comme, par exemple, ce nom de femme, *Austernigrosa* que nous lisons dans une épitaphe extraite des catacombes de Sainte-Agnès (1). Tel est, surtout, celui de Theudosie.

Le Martyrologe romain ne contient, dans sa longue nomenclature, qu'un seul nom qui ressemble, par sa partie la plus saillante, à celui de notre Sainte. C'est sainte *Theusetta*, martyrisée avec son fils Horrès : ce mot renferme une racine étrangère. La première moitié du mot Theudosie, la syllabe *Theu* ou *Theud*, commençant un nom propre, appartient à une autre famille de langues. Dans les pays où la langue des Romains était parlée par une classe de la société, cette syllabe a subi, de temps en temps, une transformation gréco-latine, comme on le voit par le nom *Theudisèle*, troisième roi des Visigoths, dont on a fait *Théodisèle*. En général, elle décèle une origine gauloise ou germaine. Elle a dû caractériser plusieurs des noms personnels usités dans la Gaule-Belgique, dont le territoire d'Amiens faisait partie, et qui était voisine de la Germanie. Seulement, les Romains ont donné au nom de notre Sainte une forme latine, comme ils le faisaient pour tous les noms étrangers qui passaient dans leur langue. Nous avons donc son nom propre, non pas tout à fait tel que le prononçaient de son temps les habitants d'Amiens, mais, cependant, véritablement amiénois dans sa partie principale.

Les mots qui expriment les belles et douces vertus de sainte Theudosie sont semblables ou analogues à des formules qu'on retrouve dans une foule d'inscriptions que les maris avaient fait tracer sur la tombe de leurs femmes, ou des parents sur celles de leurs filles. Elles contiennent aussi les noms d'*innocente*, de *bénigne*, d'*incomparable* (1). Les courts éloges que renferme l'épitaphe de la Sainte amiénoise ont le cachet des inscriptions antiques.

Nous apprenons par cette épitaphe, qu'elle a été déposée dans sa tombe la veille des calendes de décembre, c'est-à-dire, le dernier de novembre. Cette date permet de faire un rapprochement qui ne manque pas d'intérêt. Voici ce qu'on lit dans le Martyrologe romain du 2 décembre :

« A Rome, Passion des saints Martyrs « Eusèbe prêtre, Marcel diacre, Hippolyte, « Maxime, Adrie, Pauline, Néon, Marie, « Martane et Aurélie, qui ont consommé « leur martyre sous le juge Secundin, pen- « dant la persécution de Valérien. »

Baronius a joint à ce passage la note suivante : « Les Actes de ces Martyrs existent dans un ancien manuscrit de Sainte-Marie des Martyrs, à Rome. Ces Actes sont légitimes, ils indiquent le jour et les consuls..... On fait mémoire de ces Martyrs le même jour, bien qu'ils aient souffert à des jours différents. Les saintes reliques d'Hippolyte, d'Adrie, de Marie, de Néon et de Pauline sont conservées, à Rome, dans l'église de Sainte-Agathe *in suburra*, comme le prouvent les antiques monuments de cette église. »

« Ces renseignements — dit Monseigneur Gerbet, à qui nous avons emprunté tout ce qu'on vient de lire (2), — ces renseignements nous suggèrent quelques observations. D'abord, nous retrouvons dans le passage

LIÆ CONJUGI DVL
CISSIMÆ QVÆ VI
ATI ANN. XXXI ET MEN
SES XI DIES XX QUÆ
FECIT CVM COMPARE SUO
ANNIS XIII
D X KAL
AUG IN PA.

(1) AUSTERNIGROSE CONJUGI IN PACE.

(1) Gaudentia in quâ fuit inimitabilis castitas, improbissima verecundia, incomparabilis innocentia. *(Tirée du cimetière Vatican.)*

Attiliæ januarie innocentissime. *(Cimetière de Sainte-Cyriaque.)*

Miræ industriæ et bonitatis. *(Cimetière de Sainte-Agnès.)*

Paula, dulcis, benigna, gratiosa. *(Basilique de Saint-Paul.)*

(2) P. 88 et p. 84 à 90.

du Martyrologe, le nom latin de la Martyre amiénoise, celui de ces deux noms avec lequel les Romains étaient le plus familiarisés. En second lieu, l'Aurélie du Martyrologe est morte sous Valérien : nous avons vu que, suivant les archéologues romains, le martyre de la nôtre doit appartenir à la même époque. Remarquons, de plus, que les Saints dont nous venons de lire les noms ne sont pas tous morts le même jour, et que, par conséquent, plusieurs d'entre eux ont dû consommer leur sacrifice à des jours très-rapprochés de celui où l'on a fixé leur mémoire : ce qui permet presque de confondre la date du 2 décembre, inscrite dans le catalogue officiel, avec celle du dernier jour de novembre donnée par l'épitaphe de l'Aurélie amiénoise. Enfin, on sait dans quelle église de Rome ont été transportées, à une époque très-ancienne, les reliques des femmes martyres, nommées dans le texte que nous venons de citer, — excepté deux seulement, Mariane et Aurélie. Cette exception paraît indiquer que les reliques de celles-ci n'avaient pas été découvertes et recueillies à cette époque, et qu'elles étaient restées dans quelques recoins des catacombes, en attendant le jour où il plairait à Dieu de les manifester.

« Il nous semble difficile de ne pas être frappé, à quelque degré, des corrélations qui existent entre les renseignements que fournit le Martyrologe et les particularités qui caractérisent l'Invention du corps de sainte Theudosie. Nous ne donnons tout ceci que comme une conjecture ; mais elle ne paraît pas dénuée de probabilité, et il est très-possible que l'on en trouve plus tard la confirmation, si le manuscrit dont parle le savant cardinal, existe encore dans les archives romaines (1)....

» Les derniers mots de l'épitaphe de sainte Theudosie : *nat. Ambiana,* — née *Amiénoise,* qui font de l'inscription de sa tombe son certificat de naissance, seraient intéressants pour cette ville, lors même qu'on ferait abstraction de toute idée de sainteté. Le nom de *Theudosia,* écrit sur un sépulcre des catacombes chrétiennes de Rome, et celui de *Modesta,* dont l'antique épitaphe a été découverte dans un quartier d'Amiens (1) où les fouilles ont rendu des urnes payennes, sont, on peut le croire, les plus anciens noms de femmes amiénoises que des monuments nous aient conservés.....

« Du reste, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'une Amiénoise du IIIe siècle, ait fait un mariage qui l'a conduite dans la capitale de l'Empire. Amiens était une ville importante, chef-lieu d'un district des Gaules, un centre d'administration civile et militaire. Des fonctionnaires Romains devaient y avoir leur résidence (2), ou y séjourner de temps

(1) C'est ce dont nous avons désiré nous assurer. Le T. R. P. Cirino, Général de l'Ordre des Théatins, à Rome, a bien voulu se charger de faire toutes les recherches les plus minutieuses ; rien n'a pu être retrouvé de ces Actes, perdus depuis Baronius, ou volés pendant l'occupation de la Ville éternelle par les commissaires de la première République Française.

(1) Le faubourg Noyon. Voici cette épitaphe, trouvée en 1835 :

D. M.
MEMORIÆ MO
DESTÆ MODESTI
FIL VIXIT ANN
15 XVIII DIEBUS
XXXII.

Lisez : *(Diis) manibus, memoriæ Modestæ Modesti filiæ, vixit annis* XVIII, *diebus* XXXII. — (Voyez le *Catalogue du Musée départemental et communal d'Antiquités, fondé à Amiens en* 1836, *par la Société des Antiquaires de Picardie,* édition de 1848, p. 19.)

(2) Nous voyons, dès le règne de l'empereur Caracalla, le titre et les prérogatives de citoyens romains accordés aux principaux des cités des Gaules et aux Amiénois de distinction. Dès lors, Rome devint la patrie commune, et chaque sujet, capable de posséder les charges civiles et militaires, comme s'il fût né dans Rome même... De là, dit dom Grenier à qui nous empruntons ces détails, *ces transfigurations* de familles entières de Belges en Italie, à Rome même. On découvrit dans cette ville, au XVe siècle, dans la vigne du cardinal Vitellot, disent les uns, ou selon d'autres, dans les jardins du palais de Médicis, un autel sépulcral, à côté duquel étaient deux urnes : cet autel avait été dressé à la mémoire d'une Amiénoise, par deux de ses fils. Voici l'épitaphe qu'ils y avaient fait graver :

DIS. MAN.
CLAVDIÆ LEPIDILLÆ
EX PROVINCIA
BELGICA AMBIANÆ
FECERVNT LIBERI
EIVS. LEPIDVS. ET
TREBELLIVS MATRI

en temps. Il est permis de conjecturer qu'Aurélius Optatus occupait un poste distingué... C'était peut-être un officier romain en garnison dans cette ville, dont les casernes ont logé, dans le siècle suivant (le IVe), le jeune soldat de la Pannonie qui est devenu saint Martin. En se rendant à Rome, Aurélius a mené avec lui sa femme, sans prévoir qu'il la menait au martyre, et, après l'avoir perdue, il a tenu à inscrire sur le tombeau de son héroïque compagne le nom de la ville lointaine qui la lui avait donnée.

« Cette indication est d'autant plus précieuse pour nous, qu'elle forme une exception heureuse dans le style lapidaire des premiers siècles. En général, les épitaphes ne marquaient pas le lieu de la naissance. Quelques-unes, il est vrai, désignent la nation. Ainsi, nous savons, par une inscription tumulaire tirée des catacombes de Sainte-Agnès, qu'un Gordianus, nonce des Gaules, a été martyrisé à Rome avec toute sa famille, et que sa servante Théophila lui a fait faire cette épitaphe (1). Une autre incription, trouvée dans un des cimetières souterrains de la voie Nomentane, nous apprend qu'un frère et une sœur, Rémus et Archontia, bien qu'ils eussent, le premier, un nom latin, l'autre, un nom grec, étaient Gaulois d'origine (2). Mais une indication plus précise du lieu où un chrétien avait reçu le jour a été rarement consignée sur la pierre de sa tombe; dans le langage liturgique de l'Église, son vrai lieu de naissance était celui où il était né par une sainte mort à la vraie vie.

« Avant la découverte de sainte Theudosie, on ne citait guère que l'épitaphe d'une sainte de Nicomédie qui présentât cette particularité. Deux généreuses femmes, parties l'une de l'orient, l'autre de la Gaule-Belgique qui touchait aux frontières occidentales du monde romain, se sont rencontrées dans ce privilége unique, que le nom de leur ville est sorti, après quinze ou seize siècles, des catacombes de la Ville éternelle. Les reliques de la sainte de Nicomédie sont déposées dans la sacristie du Pape, et il n'est guère probable qu'elles en sortent pour être données à quelque chapelle catholique de l'ancienne capitale de la Bithynie. Amiens sera donc, suivant toute apparence, la seule ville du monde, Rome exceptée, qui possède un corps saint extrait des catacombes, dont on sache avec certitude qu'il a retrouvé un jeune sépulcre dans son antique berceau. »

OPTIMÆ
HIC MATRIS CINERES
SOLA SACRAVIMVS ARA
QVÆ GENVIT TELLVS OSSA
TEGIT TVMVLO.

« De là — poursuit dom Grenier, — ces transmigrations de Romains dans la Belgique. Nous voyons à Amiens du temps de saint Firmin martyr (1er *siècle*), le sénateur Faustinianus et sa famille ; Ausentius et sa famille ; Attilia, femme d'Agrippinus, de race impériale avec ses enfants et ses domestiques convertis par cet Apôtre. » — Voyez dom Grenier : *Introduction à l'Hist. générale de la... Picardie*, p. 81 et 82. — Ulpien : *leg.* VII, Digest. de stat. *homin.* — Cod. Reg. n° 5815, fol. 2, vol — Grevius, tome VI, p. 367 et Gruter, p. 726. »

(1) Gordiamus Galliæ nuncius jugulatus pro fide cum familia tota quiescunt in pace. Theophila ancilla fecit.

(2) Epitaphium Remi et Archontiæ, qui natione Galla germani fratres adulti una die mortui et pariter tumulati sunt.

Au moment de terminer la série des Saints du IIIe siècle, dont il nous a été donné de retrouver les Actes, nous recevons d'un archéologue distingué, notre abonné et zélateur fervent de l'œuvre des *Vies des Saints de France*, une savante et intéressante lettre sur *saint Florentin, martyr à Suin, dans le territoire d'Autun.*

Nous nous empressons de publier ce précieux travail, en priant M. l'abbé Cucherat qui nous le fait parvenir et en a réuni et rédigé les notes à notre intention, d'agréer ici nos bien vifs et sincères remerciements.

Rien ne nous prouve mieux la sympathie de nos fidèles abonnés pour l'œuvre difficile que nous avons entreprise, que ces communications d'un intérêt vraiment inappréciable pour nous.

A M. Ch. Barthélemy,
Directeur des Annales hagiologiques de la France.

Paray-le-Monial, ce 10 mai 1862.

Monsieur,

Dans votre dernière livraison des *Vies des Saints de France* (1), j'ai relu, avec un inté-

(1) Mars 1862, col. 311-321.

rêt tout particulier, les Actes de saint Florentin, *martyr à Suin, dans le territoire d'Autun*. Les mots que je souligne sont une preuve nouvelle des recherches qui président à vos travaux et de la science solide qui remplit vos ouvrages. Vous avez lu les longues dissertations des Bollandistes, cherchant à fixer le lieu où Florentin et ses compagnons ont reçu la palme du martyre; car le Martyrologe romain, en recueillant leur glorieuse mémoire en ces termes : *Seduni in Gallia, sancti Florentini Martyris, qui una cum beato Hilario, post obscissionem linguæ, jussus est gladio feriri* (1), laissait la question indécise. Quel est, en effet, le lieu appelé ici *Sedunum?*

Quelques-uns avaient voulu y voir Sion, en Valais. C'est, en effet, le nom latin de cette ville. Mais le *Sedunum* que nous cherchons était non-seulement en Gaule; il était, de plus, sur le territoire Eduen : *In Galliâ, in finibus Æduorum*. Aussi, cette première opinion a été facilement abandonnée, et l'on a cherché ailleurs le *Sedunum* de saint Florentin.

D'autres, préoccupés du lieu qui vit naître notre Saint, sont allés lui demander le théâtre de son martyre, et ont cru le retrouver dans Sémont, petit village du Duesmois, en Bourgogne, seul débris qui serait resté d'une ville supposée, à laquelle ils donnent gratuitement le nom de Pseudon (2).

A travers beaucoup d'obscurités et de confusion, il paraît certain, en effet, et universellement admis que nos saints Martyrs étaient nés dans le Duesmois, qu'ils servaient dans les troupes romaines, qu'ils furent pris, vers l'an 406, et martyrisés par les Vandales, au moment où ces barbares, après avoir promené le fer et le feu dans la première Germanie, la Belgique, l'Aquitaine et la Narbonnaise, débouchaient par le Rhône et venaient achever leurs ravages dans la Gaule-Lyonnaise (3). Or, il est manifeste que c'est à la frontière menacée de leur province, c'est-à-dire, dans la direction de Lyon, que nos soldats chrétiens ont dû accourir naturellement et trouver une mort glorieuse.

(1) 27 septembre.
(2) Baillet, au 27 septembre.
(3) Baillet et Godescard au 27 septembre. — Gagnare, *Histoire de l'Église d'Autun*, p. 632. — Longueval, *Hist. de l'Église Gall.*, t. I, p. 380. — Légendaire d'Autun, t. II, p. 295.

De là, l'opinion suivie par vous, Monsieur, après avoir été embrassée, non sans de graves raisons, par les Bollandistes, professée par le savant abbé Chastelain, dans son *Martyrologe universel* (1), et reproduite dans le *Dictionnaire historique* de 1786 (2), que saint Florentin avec son compagnon, saint Hilaire ou Hilliers, ont remporté la palme du martyre dans le Charollais.

A un myriamètre six kilomètres de Charolles, nous trouvons effectivement le gros bourg de Suin, qui a encore aujourd'hui 1,700 habitans. Son nom celtique latinisé est *Sedunum*. Nous l'avons lu dans le *Cartulaire* toujours inédit de *saint Vincent de Mâcon* (3), et dans un pouillé du diocèse d'Autun, qui remonte au XIe siècle (4). Situé sur une haute montagne qui domine toute la contrée, Suin a été, chez les Gaulois, le chef-lieu d'un petit pays *(Pagus)*, que l'on est autorisé à reconnaître pour celui des *Ambarri* de César. Les Romains, à l'époque de l'occupation, y avaient établi un poste militaire. Au moyen âge, il est le chef-lieu d'un territoire, appelé *Sectunensis Ager* dans le Cartulaire de Cluny, en 904 et 905, et *Sedunensis Vicaria*, dans une autre charte de l'an 932. Il n'est pas rare de trouver sur la montagne de Suin, des monnaies gauloises, romaines et féodales.

Mais, est-ce bien à Suin même que nos saints Martyrs ont été glorifiés? N'est-ce pas plutôt à l'endroit de son territoire où s'est formée plus tard la ville de Charolles? Ce doute n'est point nouveau pour moi. J'ai déjà émis l'opinion que Charolles a été le théâtre du martyre de saint Florentin et de ses compagnons (5). Je la crois fondée; voici mes raisons :

1° *Traditions locales*. — Il y a, à Charolles, un lieu appelé *le Cimetière des Martyrs;* et, non loin de là, *la rue du Cimetière des Martyrs*. Cette double dénomination se trouve dans les plans de la ville de Charolles jusqu'en 1816. Elle demeure aujourd'hui inexpliquée et inexplicable en dehors de notre opinion.

(1) In-4°. Paris, 1711, p. 739.
(2) P. 606.
(3) Carta 570.
(4) Cartulaire de Savigny, p. 1052, 2e col. liv. 8.
(5) Notice sur un cercle de fer trouvé dans un tombeau à Charolles. *Mâcon, imprim. d'Emile Protat*, 1856.

2° *Découverte d'un cercle pénitentiaire à Charolles.* — Du ive au xie siècle, on le sait, les grands crimes étaient strictement réservés à l'évêque. Quand un parricide, par exemple, était à ses genoux faisant l'aveu de son crime, l'évêque, après lui avoir adressé toutes les remontrances que le zèle pouvait lui inspirer, le séparait de la communion des fidèles; et il n'était permis de le réconcilier avec l'Eglise qu'à l'article de la mort. Pour signe extérieur du lien de cette excommunication, l'épée ou l'instrument qui avait servi au crime était changé en carcan que l'on rivait autour du cou du criminel; quelquefois, en outre, à la poitrine, aux bras, aux jambes. Dans cet état, il était chassé de son pays, obligé d'errer comme un autre Caïn, allant prier successivement à Rome et aux tombeaux des plus illustres Martyrs, quelques-uns même jusqu'en Afrique, devant les ossements de saint Cyprien, demandant à la Miséricorde divine, par l'intercession des Saints, de rompre miraculeusement leurs liens et de hâter ainsi leur retour dans la famille chrétienne.

D'autre part, la première fois que Mabillon (1) nous parle de l'usage des cercles pénitentiaires, il nous transporte au tombeau de saint Florentin, martyr, et de son compagnon qu'il appelle Florian. Ce tombeau, nous dit-il, en citant à l'appui un fragment de leur vie, était un pèlerinage célèbre et bien fréquenté, à cause, surtout, du miracle des cercles de fer brisés qu'on voyait s'y opérer souvent. L'hagiographe cite, entre autres exemples, celui d'un clerc, nommé Amelius qui, pour avoir tué son oncle, se vit condamner à cette expiation formidable par l'évêque Aretarius. Le cercle de fer qu'il portait s'étant brisé par les mérites de saint Florentin, le pénitent supplia les frères d'écrire en sa faveur à Aretarius, le priant de vouloir bien le rétablir dans la communion des fidèles : *Ut quem divina benignitas ac meritum sancti Florentini visibilibus solvisset; ipse quoque interioribus sua pontificali auctoritate eumdem omnino absolutum declararet.*

Or, au mois de juillet 1854, en creusant une cave dans une maison située près des halles de la ville de Charolles, on découvrit un tombeau de pierre; et ans ce tombeau, les ossements d'un corps umain de haute stature; et sous le crâne, n cercle de fer rond, composé de deux par ies égales engagées l'une dans l'autre par une double entaille, où les bouts se réunissent, solidement fixés avec deux gros clous rivés. Le diamètre intérieur du cercle est de quinze centimètres, et la circonférence du fer est de cinq seulement (1).

N'y a-t-il pas quelque chose de bien frappant dans le rapprochement de ces deux faits acquis à l'histoire; savoir : la confiance spéciale qui conduit de toute part au tombeau de saint Florentin les pénitents condamnés au cercle de fer; et la découverte d'un cercle de fer à Charolles, près du *Cimetière des Martyrs.*

3° — Le Martyrologe romain nomme Suin *Sedunum,* comme étant le lieu le plus rapproché qui eût quelque renom. La ville de Charolles n'existait pas. Son nom *Quadrellæ* et *Carellæ,* annonce sa petitesse, comme celui du palais des Tuileries rappelle la modeste origne de la grande cité. Ces mots, selon Du Cange, expriment un projectile de la forme d'un carreau cube qu'on lançait avec la baliste. Ce lieu devait être l'arsenal de Suin, si nous osons ainsi parler. En effet, autant le sol sabloneux et granitique de Suin est impropre à ce genre de travail et d'emploi, autant leur convenait la terre grasse de Charolles, où il y a encore aujourd'hui de vastes fabriques de tuiles et de briques, de faïence, de poterie et de tuyaux de drainage. Venus pour attaquer la place de Suin, les Vandales ont dû se porter sur son arsenal, défendu par Florentin et ses compagnons.

Vaincus et prisonniers, ils reçoivent au lieu même la palme du Martyre et une modeste sépulture. Malgré le concours des pèlerins, une agglomération considérable fut longue à se former autour de ce tombeau. Les habitants pouvaient bien le signaler aux étrangers (2); mais ils n'avaient pas

(1) Annales Benedictini, t. I, p. 87.

(1) Ce cercle de fer est aujourd'hui au musée de la ville de Mâcon.

(2) « Quæ (Godelina et Lemissa) inhabitantium relatione pro certo didicerunt, ibi corpus sanctissimi Florentini martyris sepultum requiescere. » (*Annales Bened.* T. II, p. 742.)

assez de ressources po lui consacrer quelque illustre monument. C'est ce qui fait dire à l'historien de l'Église d'Autun, page 532, que *leurs reliques n'étant point gardées avec tout le respect qui leur était dû,* Aurélien, archi-diacre d'Autun, devenu archevêque de Lyon, conçut la pensée de les transférer dans le monastère d'Ainay. C'est aussi ce qui explique la facilité avec laquelle l'évêque d'Autun, Jonas, condescendit à cette demande, qui fut exécutée en 835.

4° — Enfin, cette opinion explique la leçon *Psedunum* qu'on rencontre pour *Sedunum* dans divers manuscrits et imprimés, et qui a donné la première idée d'inventer une ville de Pseudon. Mais, aussi, elle y puise une nouvelle force. Un copiste inhabile ou inattentif a confondu dans le mot *Sedunum* la lettre P. qui le précédait avec le signe abréviatif; et de *Prope Sedunum,* près de Suin il a formé la leçon embarrassante et inexpliquée *Psedunum.*

Veuillez agréer, Monsieur, avec mon respect, l'assurance de mes sympathies pour vous et pour vos œuvres.

F. CUCHERAT.

LE LIVRE
DES MORTS DES PERSÉCUTEURS,

ADRESSÉ PAR LACTANCE A DONATUS LE CONFESSEUR (1).

On a lu jusqu'ici le récit des souffrances horribles endurées par les Martyrs, *témoins* de Jésus-Christ et de la foi; voici maintenant (et quelle plus brillante conclusion providentielle!) l'exposé de la punition terrible, dès ce monde, des monstres à face d'homme qu'on appelle Tibère, Néron, Dioclétien, — bourreaux armés par l'Enfer contre les Saints de Dieu.

Ce récit véridique et éloquent, ce monument intéressant au triple point de vue religieux, historique et littéraire est dû à une des illustrations de nos Gaules; à un enfant d'adoption de ce beau pays qui depuis fut la France, — à Lactance *orateur et défenseur de l'Église,* comme Arnobe son maître.

Lactance, ayant été une de nos gloires nationales, — on nous saura gré (tout nous le fait penser), de donner sur sa personne, son caractère et ses remarquables écrits, une notice assez détaillée, pour laquelle nos guides seront (outre les contemporains de Lactance), les savants bénédictins, dom Ceillier et dom Rivet (1).

I

Lactance (2), nommé aussi Firmianus, et, par quelques auteurs, Lucius Cælius, ou mieux Cecilius, fut mis, dès ses premières années, sous la discipline d'Arnobe (3), qui professait alors la rhétorique à Sicca (4), ville de la province proconsulaire d'Afrique (5).

C'est ce qui porte à croire qu'il était africain; d'autres auteurs — il est vrai, — le font naître à Firmum ou Firmium, en Italie (6), à cause du nom de Firmianus qu'il portait. Selon toute apparence, il se convertit alors au christianisme de payen qu'il était auparavant (7); mais ceci n'est qu'une conjecture.

(1) *Lucii Cæcilii Firmiani Lactantii liber ad Donatum confessorem de mortibus persecutorum.*

(1) *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques,* etc., tome III, p. 387 à 435. — *Histoire littéraire de la France,* etc., tome I, 2e partie, p. 65 à 92.

(2) « Quelques-uns croient — dit dom Ceillier, — que le nom de Lactance lui a été donné à cause du rapport que sa manière d'écrire, douce et agréable, a avec le lait; mais c'est sans aucun fondement, de sorte qu'il vaut mieux dire qu'il le tirait de sa famille. » — *L. C. sup.*, p. 387, note *a.*

(3) Saint Jérôme, *in Catalog.*, cap. LXXX.

(4) Aujourd'hui *Kef.*

(5) Saint Jérôme, *ibid. ub sup.*, cap. LXXIX.

(6) Aujourd'hui *Fermo,* dans la Marche d'Ancône.

(7) « La plus forte preuve que nous en ayons est qu'il paraît qu'Arnobe n'était pas encore converti lorsque Lactance fut mis sous sa conduite; or, on sait que ce n'était point la coutume des chrétiens, de confier l'éducation de leurs enfants à des maîtres payens. La manière dont Lactance lui-même avoue qu'il avait professé la rhétorique, — enseignant aux jeunes gens non la pratique de la vertu, mais l'art de couvrir et de défendre le mal, — ne me paraît pas chrétienne. Et les Écrits qu'il composa dans sa jeunesse, autant qu'on en peut juger par le titre, traitaient tous de matières profanes. » (Voyez dom Ceillier, *l. c. sup.*, p. 388, note *a.*)

On ne sait rien de ses parents, et l'on a perdu les ouvrages qu'il composa dans sa jeunesse. Il était à la fleur de l'âge lorsqu'il écrivit celui auquel il donna le titre de *Symposion ou Banquet* (1).

Dans la suite, Lactance fut appelé d'Afrique à Nicomédie, où il enseigna la rhétorique; mais comme on parlait plus grec que latin dans cette ville, il trouva peu de disciples, — ce qui lui fit employer son loisir à écrire (2). Il resta à Nicomédie pendant les dix années que dura la persécution de Dioclétien, et il vit les violences que l'on exerça contre l'Église (3). Ce qui le toucha davantage et qui fit murmurer les payens mêmes (4), ce fut que, tandis qu'on employait le fer et le feu à détruire la religion chrétienne, deux philosophes ou plutôt deux sophistes, dont l'un était Hierocles (5), s'avisèrent de l'attaquer par leurs écrits; on trouva mauvais qu'ils insultassent à des gens déjà accablés par la violence, et dès lors, Lactance se résolut à les réfuter (6) ; — ce qu'il paraît néanmoins n'avoir exécuté que longtemps après.

Il était auprès de Constantin, en 315; ce fut lui qui obtint les lois célèbres qui furent données cette année-là pour l'abolition du supplice de la croix, celui de marquer les criminels sur le front et pour la subsistance des pauvres (7).

Il fut choisi par Constantin pour précepteur de Crispus, son fils aîné, dans l'éloquence latine (8). Il vint à cet effet dans les Gaules, étant déjà fort âgé, — c'est ce qui donne lieu de croire qu'il ne survécut pas longtemps à Crispus, qui mourut en 325.

(1) Saint Jérôme, *Ibid. ut sup.*, cap. LXXX. — (Cf. dom Cellier, p. 412 et 413, et dom Rivet, pages 79 et 80.)

(2) Saint Jérôme, cap. LXXX.

(3) Lactance : *Divinarùm Institutionùm*, lib. V, cap. XI.

(4) *Ibid.*, cap. II.

(5) Hierocles était un magistrat payen, qui, de vicaire des préfets, fut fait gouverneur de la Bythinie, et ensuite de l'Égypte; il eut grande part aux violences que l'on exerça contre les chrétiens dans la persécution de Dioclétien, dont il fut même un des principaux moteurs.

(6) Lactance : *Divin. instit.*, lib. V, cap. IV.

(7) *Cod. Theod.*, tome III, p. 295.

(8) Sain Jérôme, cap. LXXX.

Lactance fut — au jugement d'Eusèbe, — l'homme le plus savant de son siècle (1) : « On peut ajouter qu'il était aussi très-modeste; car, encore que ses écrits l'aient fait regarder par les plus habiles, comme le Cicéron de son temps, il y parle néanmoins de manière à nous persuader qu'il était bien éloigné d'avoir de lui-même l'idée que les autres s'en sont si justement formée (2). »

Quoiqu'en qualité de précepteur du fils aîné d'un prince aussi libéral qu'était Constantin, il eût tout à espérer, néanmoins il vécut toujours dans une extrême pauvreté; et c'est cette vertu si admirable qu'Eusèbe a voulu relever en lui, lorsqu'après avoir dit qu'il manquait non-seulement des choses délicieuses, mais souvent même des nécessaires, il remarque, en même temps, que Constantin lui confia l'éducation de son fils (3).

Il n'avait d'autre but dans ses écrits que de pouvoir ramener quelqu'un dans la voie de la vérité (4). Saint Eucher, évêque de Lyon, le met au nombre de ceux qui ont fait violence au royaume du Ciel (5) : *violenti rapiunt illud.*

Mort à Trèves, en 325, Lactance avait passé les douze dernières années de sa vie dans nos Gaules, après les avoir illustrées par sa piété, son savoir et les écrits qu'il y publia (6).

Le plus ancien ouvrage qui nous reste de Lactance, est celui qui a pour titre : *De l'Ouvrage de Dieu* (7). Les protestations qu'il

(1) *Lactantius vir omniùm suo tempore eruditissimus.* Eusèbe, *in Chron. ad ann.* 318, p. 180.

(2) Dom Ceillier, p. 389. — Lactance, lib. III, *Instit.*, cap. XIII. — *Ibid.*, cap. I. — *Et lib. de Opific.*, cap. I et XX, et lib. II, *Instit.*, cap. XIX.

(3) *Crispum Lactantius latinis litteris erudivit vir omniùm suo tempore eruditissimus,* sed adeo in hàc vità pauper, ut plerumque etiam necessariis indiguerit. — *In Chron. ad ann.* 318, p. 180.

(4) *Satis me vixisse arbitrabor et officium hominis implesse, si labor meus aliquos homines ab erroribus liberatos ad iter cœleste direxerit.* — Lactance, *lib. de Opific.*, cap. XX.

(5) Saint Eucher : *Epist. ad Valerian.*

(6) Dom Rivet, p. 78. — Ce fut à Trèves que Lactance écrivit son *Livre des morts des persécuteurs*, en 314.

(7) *De Opificio Dei vel formatione hominis Liber unus ad Demetrianum auditorem suum.*

y fait de consacrer désormais son temps et sa plume à la défense de la vérité (1), le font regarder comme le premier fruit de la piété de son auteur ; et il semble qu'il y ait eu particulièrement en vue de corriger les mauvaises impressions qu'il avait autrefois données (2) à Démétrien, son disciple (3), à qui il adresse cet ouvrage. On croit qu'il l'écrivit lorsque la persécution de Dioclétien durait encore (4) : il est certain, au moins, que ce fut avant ses livres des *Institutions divines*, où il est cité (5).

L'ouvrage est purement philosophique, mais digne d'un philosophe chrétien.

Dans la première partie, Lactance traite du corps humain, qui est — dit-il, — comme un vase de terre dans lequel l'homme véritable, c'est-à-dire, l'âme, est renfermée. Il étale la merveilleuse structure de ce corps, relève l'accord qu'il y a entre tous ses membres, et les usages auxquels ils sont destinés : d'où il conclut que ce ne peut être que l'ouvrage de Dieu. Il en infère encore que sa Providence règle tout, et réfute par de solides raisons les Épicuriens qui niaient l'un et l'autre.

Dans la dernière partie, il prouve que l'âme est immortelle, qu'elle ne vient point des parents.

Saint Jérôme dit, en parlant de ce livre (6) et de celui qui a pour titre : *De la Colère de Dieu*, qu'on y trouve un abrégé des *Dialogues de Cicéron*. En effet, Lactance y emploie souvent les mêmes preuves dont cet orateur s'est servi dans le quatrième livre *De la République*, et dans celui *De la Nature des Dieux*. Aussi déclare-t-il que son dessein n'est autre que d'étendre ce que Cicéron avait dit sur cette question, — le blâmant d'avoir traité si légèrement une matière d'aussi grande importance (7).

Saint Jérôme remarque encore que Lactance, à l'imitation d'Arnobe, son maître, écrivit sept livres contre les Gentils (1) ; ce qu'il faut entendre des livres des *Institutions divines*, que Lactance lui-même cite comme son propre ouvrage dans plusieurs endroits de ses écrits, et particulièrement dans celui qui a pour titre : *De la Colère de Dieu* (2), où, parlant de ceux qui adorent des êtres créés, il dit qu'il les a déjà réfutés dans le second livre des *Institutions divines*.

Il entreprit ce travail dans le dessein de faciliter la connaissance de la vraie religion à ceux qui l'ignoraient (3) ; car plusieurs s'étaient fatigués inutilement à la chercher, — ne sachant pas que la vérité, qui est le secret du souverain Dieu, n'est point à la portée de l'esprit de l'homme. C'était aussi pour y affermir par de solides raisons ceux qui la connaissaient déjà, voulant ainsi montrer aux sages quelle est la vraie sagesse, et aux ignorants, quelle est la vraie religion. D'ailleurs, l'exemple des plus fameux orateurs et jurisconsultes, qui avaient consacré les dernières années de leur vie, les uns à faire l'éloge de la vaine philosophie des Gentils ; les autres à donner des institutions de droit civil, lui paraissait une raison assez forte pour l'engager à faire pour la vérité ce qu'ils avaient fait pour le mensonge.

Ce fut vers l'an 320 et dans les Gaules, que Lactance écrivit ce grand ouvrage, après en avoir médité le plan pendant dix-sept ans. Ce travail est dédié au grand Constantin déjà déclaré pour la religion chrétienne.

Le titre d'*Institutions divines* (4) que Lactance donne à ses livres est général pour tout l'ouvrage. Chaque livre a ensuite le sien particulier, conforme à la matière qui y est traitée.

Dans le premier, intitulé : *De la fausse Religion* (5), l'auteur attaque les erreurs des Gentils touchant la divinité, et, d'abord, il établit une Providence qui gouverne toutes choses, contre l'opinion des Épicuriens qui prétendaient que rien ne se faisait que par hasard.

Dans le second livre qui a pour titre : *De*

(1) *De Opificio Dei.* cap. XX.
(2) *Ibid.*, cap. I.
(3) *Auditorem suum.* — Saint Jérôme, *in Catalog.*, cap. LXXX, et Lactance, *l. c. sup.*, cap. I.
(4) Lactance, cap. XX.
(5) Lactance, lib. II, *Instit.*, cap. X.
(6) *Epist.* 83 *ad Magnum.*
(7) Lactance, *lib. de Opific.*, cap. I.

(1) *Ep.* 41 *ad Pammach. et Ocean.* — *Ep.* 83 *ad Magnum.*
(2) Cap. II et XI.
(3) Lib. II, *Instit.*, cap. I.
(4) *Divinarùm Institutionùm.*
(5) *De falsâ religione.*

l'Origine de l'erreur (1), il entreprend de montrer comment l'idolâtrie est entrée dans le monde, et comment elle s'y est conservée.

Le troisième livre est intitulé : *De la fausse Sagesse* (2). Lactance, appréhendant que le beau titre de sagesse que les payens donnaient à leur philosophie, ne fût une occasion à plusieurs d'en préférer l'étude à celle de la vérité, se propose d'y faire voir la vanité et l'inutilité de la philosophie.

Après avoir prouvé que la véritable sagesse est inséparable de la vraie religion, il fait voir dans le quatrième livre qui a pour titre : *De la vraie Sagesse* (3), que la religion des Chrétiens est la seule véritable.

Dans le cinquième livre qui a pour titre : *De la Justice* (4), il dit que cette vertu qui avait disparu de dessus la terre en même temps que l'idolâtrie s'y était établie, y avait été ramenée dans les derniers temps par Jésus-Christ. Pour preuve que cette vertu n'était pas du côté des payens, il fait une longue énumération des crimes qui se commettaient parmi eux, — incompatibles avec la justice. Il leur reproche, en particulier, les cruautés qu'ils exerçaient contre les Chrétiens, et soutient que ce sont ces impiétés et ces violences contre des innocents, qui leur attiraient les malheurs qu'ils rejetaient mal à propos sur la fortune.

Dans le sixième livre, il prescrit la vraie manière de rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable (5) ; ce culte consiste — selon lui, — dans le sacrifice intérieur qu'une âme, épurée des vices, fait à Dieu d'elle-même, et non pas, comme pensaient les payens, dans l'appareil extérieur de victimes d'animaux, de parfums, etc.

Le septième livre (6) est comme la conclusion des six premiers : Lactance, après y avoir montré quelle est la vraie religion et la vraie justice et quels sont les devoirs de l'homme juste, propose dans celui-ci les récompenses destinées à ceux qui auront pratiqué ces devoirs. Pour cet effet, après un long exorde, où il prouve que Dieu a créé le monde et qu'il a fait l'homme pour être heureux, il entre dans le point principal de la question, qui est de montrer que l'âme est immortelle. Ses preuves sont que l'homme est le seul des animaux qui ait la connaissance de Dieu, et qui lui rende un culte ; qu'il est aussi le seul à qui le feu — qui est un élément céleste, — soit d'usage ; que lui seul est capable de vertu, ce qui prouve qu'il est immortel, car la vertu, n'étant d'aucune utilité pour la vie présente, dont elle nous interdit même les plaisirs, il faut que sa récompense soit réservée à une autre vie ; que Dieu, éternel comme il est, doit procurer aux justes un bonheur éternel.....

Il soutient que le monde finira, et que ce sera six mille ans après sa création, parce qu'il a été créé en six jours ; il parle, à cette occasion, des signes avant-coureurs de la fin du monde, mêlant avec ce que Jésus-Christ nous en a prédit plusieurs autres circonstances (1).

(1) *De origine erroris.* — Lactance nie d'abord qu'on doive nommer la philosophie *Sagesse*, puisque, suivant son étymologie, elle signifie seulement *l'amour* ou le desir *de la sagesse*. Aussi, Pythagore, quoique beaucoup au-dessus des autres philosophes, et le premier qui ait pris ce titre, reconnait qu'il est impossible à l'homme de parvenir par son propre travail, à la vraie sagesse.

(2) *De falsâ sapientiâ.*

(3) *De verâ sapientiâ.*

(4) *De justitiâ.*

(5) *De vero cultu.*

(6) *De vitâ beatâ.*

(1) Parlant de la résurrection et du jugement dernier, Lactance explique comment les âmes des impies seront tourmentées par le feu, quoique immortelles et d'une substance spirituelle. Il dit que les justes passeront aussi par le feu, mais sans en être endommagés ; qu'après la résurrection et le jugement, Jésus Christ règnera pendant mille ans sur la terre en la compagnie des justes ; que le monde ne devait plus durer que deux cents ans ; que le règne de mille ans étant passé, le prince des démons serait lâché de prison et causerait beaucoup de maux aux Saints et à la Ville sainte ; qu'ensuite toute la race des impies serait exterminée, en sorte que, pendant sept années entières, le peuple de Dieu resterait seul sur la terre ; enfin, qu'il se ferait une seconde résurrection et un second jugement, après lequel les justes seraient transformés en anges, et les impies condamnés à des peines éternelles. — Lactance, *l. c. sup.*, cap. XX, XXIV à XXVI.

D'après Lactance, le monde devait finir à peu près en l'an 520, et le règne de mille ans, se prolonger jusqu'en 1520, époque où aurait lieu une terrible épreuve, suivie de sept années de paix, ce qui aurait amené jusqu'en 1527 ou 1528, à peu près, — après quoi avait lieu le second jugement et la fin définitive du monde. Ce système est ingénieux, et

Lactance a fait un abrégé de ses *Institutions divines*, dont parle saint Jérôme (1), et que Pfaff publia, au XVIIe siècle (2).

Lorsque Lactance écrivait ses *Institutions*, il conçut le dessein de composer un Traité exprès pour prouver que Dieu n'est pas moins juste que patient, qu'il a une colère et une justice (3). C'est ce qu'il exécuta dans celui qui a pour titre : *De la Colère de Dieu*, ouvrage — au jugement de saint Jérôme, — écrit avec autant de science que d'éloquence, et qui peut seul suffire pour sa matière (4) L'auteur y cite souvent ses *Institutions*, et l'adresse à un nommé Donatus ou Donat, qui peut avoir été son disciple (5).

Nous voici, enfin, arrivé au *Livre des Morts des Persécuteurs* dont on va bientôt ci-après lire la traduction.

Le savant Baluze, — un Français, — est le premier qui ait publié cet écrit (6) dont, selon lui, Lactance est le véritable auteur. Le sentiment de Baluze a été suivi par presque tous les savants qui ont donné des éditions ou des traductions des ouvrages de Lactance ou du *Livre des Morts des Persécuteurs*, en particulier.

On ne trouve guère que dom Le Nourry, bénédictin, qui ait émis une opinion contraire, en quoi il a été contredit par les plus habiles, dont plusieurs ont réfuté ses raisons.

« Le *Traité de la Mort des Persécuteurs* est un monument très-précieux (1). » Il fut écrit après la persécution de Dioclétien et avant celle de Licinius, c'est-à-dire, vers l'an 314. Lactance l'adresse à Donatus ou Donat, illustre par la confession qu'il avait fait du nom de Jésus-Christ dans la persécution de Dioclétien.

Nous n'analyserons pas ce *Traité*, puisque nous le traduisons ci-après.

Quant aux écrits de Lactance que nous n'avons plus et ceux qui lui sont faussement attribués, on peut lire ce qu'en ont dit dom Ceillier et dom Rivet (2).

Terminons cette notice par un mot sur les diverses et nombreuses éditions des ouvrages de Lactance. Il est peu d'écrivains ecclésiastiques dont les ouvrages aient été si souvent imprimés que ceux de Lactance. Ils le furent, pour la première fois, dans le monastère de Sublac *(Subiaco)*, en 1465 (in-folio) (3), la seconde année du pontificat de Paul II; et ensuite, à Rome, en 1468; puis à Paris, en 1509, in-4°, chez Jean Petit.

Lyon est la ville de France qui a vu le plus souvent paraître des éditions de Lactance: 1541, 1543, 1548, 1553, 1567, 1587, 1594, 1616, 1677, etc.

Nous avons suivi — pour notre traduction du *Livre des Morts des Persécuteurs*, — le texte de la belle et savante édition de Lactance, publiée à Leipzig, en 1739, par J.-Ludolf Bünemann (4).

L'opuscule de Lactance a été traduit — pour la première fois, au XVIIe siècle, — par F. de Maucroix, chanoine de Reims (5);

—moins les dates,—nous l'avons vu adopter par des esprits éminents de notre époque.

(1) *Catalog.*, cap. LXXX. — Lactance entreprit ce travail à la prière d'un nommé *Pentadius*, qu'il appelle son frère, soit qu'il le fût en effet, soit seulement parce qu'il était chrétien. — *Epitome Institutionum divinarum ad Pentadium fratrem.*

(2) Ce fut dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Turin, que Pfaff retrouva cet ouvrage de Lactance. Un *fac-simile* de l'écriture de ce manuscrit, qui est du VIIe siècle, a été publié p. 1220 de l'édition des œuvres de Lactance, donnée en 1739, à Leipzig, par Bünemann.

(3) *Instit.*, lib. II, cap. XVII.

(4) *In Catalog.*, cap. IV *et Ep. ad Ephes.* — Firmianus noster librum *de irâ Dei* docto pariter et eloquenti sermone conscripsit, quem qui legerit, puto ei ad iræ intellectum satis abundèque posse sufficere. — Habemus ejus [*Lactantii*] librum pulcherrimum *de irâ Dei.* — Saint Jérôme, *in Catalog.*, cap. LXXX.

(5) *De irâ Dei ad Donatum liber unus.* — Ce Donatus n'est pas le même auquel Lactance a dédié son livre *de mortibus persecutorum.* — (Voyez dom Ceillier, p. 408, note *e.*)

(6) Dans ses *Miscellanea*, tome II, d'après un manuscrit très-vieux de la bibliothèque de Colbert. Voyez en le *fac-simile, apud* Bünemann, *l. c. sup.*, p. 1364.

(1) Dom Ceillier, p. 408.

(2) Dom Ceillier, p. 412 à 435. — Dom Rivet, p. 79 à 92.

(3) Sur cette édition — qui est la première de Lactance et le premier ouvrage imprimé en Italie avec date, — voyez Brunet : *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, etc., 5e édition, article LACTANTIUS, tome III, col. 734 et 735.

(4) P. 1364 à 1489 avec un *fac-simile*.

(5) Paris, 1679 ou 80, in-12.— Lyon, 1690.

cette traduction est devenue rare et difficile à trouver.

En 1687, le protestant Basnage traduisit de l'anglais de Burnet (1) en français ce même traité (2), et plus tard, — au XVIII[e] siècle, — Dreux du Radier en fit une nouvelle traduction qui est restée manuscrite.

Enfin, en 1797, Godescard retoucha le travail de F. de Maucroix et le publia; quoique cette dernière traduction soit supérieure aux précédentes, elle est cependant loin d'être satisfaisante. Nous avons pensé qu'on pouvait la refaire et arriver à mieux reproduire la touche vigoureuse de Lactance.

II

LE LIVRE DES MORTS DES PERSÉCUTEURS, ADRESSÉ PAR LACTANCE A DONATUS LE CONFESSEUR (3).

I. — Le Seigneur, mon très-cher Donatus, a entendu les prières que tu répands tous les jours avec ardeur en sa présence et aussi celles des très-chers frères, qui, par une glorieuse confession, se sont acquis une éternelle couronne digne des mérites de leur foi. A ces trophées, on joindra la défaite de l'ennemi de tous, et la tranquillité étant rendue à l'univers, l'Église, naguère abattue, se relève de nouveau, et le temple de Dieu, qui avait été renversé par les impies, se relève avec plus de gloire par la miséricorde du Seigneur.

Car, Dieu a suscité des princes qui ont aboli les atroces et sanglants édits des tyrans et qui veillent avec bienveillance sur le genre humain (4); en sorte que déjà la nuée ténébreuse du temps passé étant dissipée, une paix agréable et sereine réjouit les cœurs de tous les hommes. Maintenant, après les violents tourbillons d'une si grande tempête, un doux zéphir et la lumière — objet de nos désirs, — se révèlent de nouveau. Maintenant, apaisé par les prières de ses serviteurs, Dieu relève ceux qui gisaient à terre et envoie le céleste secours aux affligés. Voici, maintenant, qu'après avoir déjoué la conspiration des impies, il essuiera les larmes de ceux qui sont dans la tristesse, et que ceux qui avaient essayé de lutter contre Dieu sont à bas; ceux qui avaient détruit le temple saint ont été ruinés d'une manière éclatante; ceux qui ont déchiré les justes, ont exhalé leurs cruelles âmes sous le coup des célestes fléaux et des tortures qu'ils méritaient; cela est arrivé tard, il est vrai, mais avec éclat et justement.

Car Dieu avait différé leurs châtiments, pour faire d'eux de grands et merveilleux exemples, qui apprendraient à nos neveux qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que ce même Dieu vengeur inflige aux impies et aux persécuteurs les supplices qu'ils ont mérités.

Il m'a plu d'attester par écrit quelle a été la fin de ces hommes, — afin que tous ceux qui furent loin des lieux et ceux qui viendront après nous, sachent comment le souverain Dieu a montré sa puissance et sa majesté dans la chute et la ruine des ennemis de son nom. C'est pourquoi donc il est utile que j'expose quels ont été — depuis l'origine de l'établissement de l'Église — ses persécuteurs, et de quelles peines la sévérité du céleste Juge les a frappés pour venger les justes.

II. — Dans les derniers temps de Tibère César (1), — ainsi que nous le lisons en écrit, — notre Seigneur Jésus-Christ fut crucifié par les Juifs, après le dixième jour des kalendes d'avril, les deux Geminus étant consuls. Lorsque le Christ fut ressuscité le troisième jour, il assembla les disciples que la crainte que leur avait causée son arrestation avait mis en fuite; et, ayant demeuré quarante jours avec eux, il ouvrit leurs cœurs et interpréta les Écritures, qui, jusqu'à ce temps-là, avaient été obscures et enveloppées de voiles. Il leur donna ses ordres et les forma à la prédication de ses dogmes et de sa doctrine, en leur traçant la solennelle discipline du Testament nouveau.

Après qu'il eut accompli ces choses, une

(1) Utrecht, 1687, in-8.

(2) Évêque de Salisbury qui a fait précéder son travail d'une longue préface sur les persécutions pour cause de religion, où les catholiques sont fort maltraités.

(3) Sur Donatus ou Donat, voy. les chap. XVI, XXXV et LII de ce Livre que lui adressa Lactance.

(4) Ces princes, ce furent Constantin et Licinius.

(1) L'an 29 ou 33 de Jésus-Christ.

nuée épaisse l'enveloppa, et l'ayant dérobé aux yeux des hommes, l'enleva dans le Ciel. Et, dès lors, les disciples qui, en ce moment, étaient onze, ayant élu — à la place de Judas, le traître,— Matthias et Paul, se dispersèrent par toute la terre pour prêcher l'Évangile, ainsi que le leur avait commandé leur maître, le Seigneur; et pendant vingt-cinq ans, jusqu'au règne de l'empereur Néron, ils jetèrent les fondements de l'Église dans toutes les provinces et dans toutes les cités.

Et lorsque déjà Néron était empereur, Pierre vint à Rome (1), et ayant fait des miracles—par la vertu de Dieu, qui lui en avait donné le pouvoir, — il convertit beaucoup de personnes à la justice et éleva à Dieu un temple fidèle et stable. Ce qui ayant été dénoncé à Néron, (comme il s'apercevait que, non-seulement à Rome, mais encore partout, chaque jour, une grande multitude de personnes abandonnait le culte des idoles et — condamnant ses vieilles erreurs, — passait à la nouvelle, et, comme c'était un exécrable et cruel tyran), — il bondit de son trône pour détruire le céleste temple et effacer la justice, et, — le premier de tous, — persécutant les serviteurs de Dieu, il cloua Pierre sur la croix et tua Paul.

Ce ne fut pas cependant impunément, car Dieu jeta les yeux sur la désolation de son peuple. C'est pourquoi, ce tyran impuissant, précipité du faîte de l'empire et tombant de toute sa hauteur, ne reparut plus jamais; à tel point que le lieu de la sépulture d'une si méchante bête (2) ne put être désormais connu sur la terre. D'où vient que certaines gens en délire croient qu'il a été enlevé et gardé vivant, — parce que la Sibylle avait dit que le meurtrier fugitif de sa mère viendrait, un jour, des extrémités du monde, — afin qu'ayant été le premier persécuteur de l'Église, il en fût aussi le dernier, et qu'il précéderait l'avénement de l'Anti-Christ (1).

Or, il n'est pas permis de croire que — de même que deux prophètes ont été enlevés vivants, pour revenir dans les derniers temps et annoncer l'avénement saint et éternel du Christ, — selon la prophétie de la Sibylle, Néron viendra, comme précurseur du Diable et comme son héraut pour ravager la terre et détruire le genre humain.

III. — Après ce Néron, — quelques annés s'étant écoulées, — s'éleva (2) un autre tyran (3) non moins cruel, qui bien qu'exerçant une injuste domination, pesa cependant très-longtemps sur les fronts de ses sujets et régna en toute sécurité jusqu'à ce qu'il eût essayé ses mains impies contre le Seigneur.

Mais, après qu'il eût été excité par les suggestions des démons à persécuter le peuple juste, alors, livré aux mains de ses ennemis, il fut puni. Ce ne fut pas assez — pour la vengeance de Dieu, — de sa mort violente (4); la mémoire même de sa famille et de son nom fut effacée (5).

Car, quoiqu'il eût construit un grand nombre d'admirables ouvrages, qu'il eût élevé le Capitole et d'autres nobles monuments, — le sénat s'attacha tellement à ruiner son nom, qu'il ne laissa non-seulement nuls vestiges de ses images et de ses inscrip-

(1) L'an 54 ou 58 de Jésus-Christ.

(2) *Tam malæ bestiæ*. Paul Orose, lib. VII, cap. IV, se sert des mêmes termes en parlant de Tibère : *Ex mansuetissimo principe sævissima bestia exarsit*, et saint Paul lui-même (2 ad Tim. IV, 17) appelle Néron *un lion* : *Ereptus fui ex ore leonis*. Ce qu'Eusèbe explique ainsi : « Saint Paul appelle Néron *un lion*, à cause de sa cruauté. » Lib. II, Hist. Ecclés., cap. XXII. Cf. Baluze et Cuper : *Notes sur Lactance*.

(1) On dit et on écrit habituellement *Antechrist* (avant le Christ); sans doute, l'Antechrist viendra *avant*, mais plus encore *contre* le Christ : c'est pourquoi — avec le moyen âge tout entier,— nous préférons l'appellation d'*anti Christ*, beaucoup plus vraie et plus rationnelle que celle d'*ante Christ*, qui nous semble vague et pas assez expressive.

(2) En l'an 81.

(3) Lactance n'a pas voulu un seul instant rappeler le nom odieux et exécré de Domitien.

(4) L'an 95 de J.-C.

(5) *Etiam memoria nominis ejus erasa est*. — Ce fait est attesté par l'historien payen Aurelius Victor : *Senatus... radendum nomen* [*Domitiani*] *decrevit*. « Le Sénat... ordonna d'effacer le nom [de Domitien]. » par Suetone (*in Domitiano*, cap. XXIII), et par Macrobe (lib. I, *Saturnal*, cap. XII) : *Octobrem verò suo nomine Domitianus invaserat*, sed uti infaustum vocabulum ex omni ære vel saxo placuit eradi. — « Domitien avait envahi le mois d'octobre et y avait mis son nom, mais on se plut à l'effacer de l'airain et de la pierre, comme étant un nom de malheur. » — Lactance emploie encore ce terme énergique, *erasit*, chap. LII. — Ces faits se rapportent à l'an 96.

tions, mais encore qu'il imprima, par les plus sévères décrets, comme avec un fer rouge, un signe d'ignominie éternelle sur ce tyran mort (1).

Les actes de ce tyran ayant donc été abolis, l'Église fut non-seulement rétablie en son état primitif, mais encore elle brilla d'un éclat beaucoup plus vif et fut plus florissante [que jamais]; et dans les temps qui suivirent, et pendant lesquels beaucoup et de bons princes tinrent le gouvernail de l'Empire romain, n'ayant souffert aucune attaque de la part de ses ennemis, l'Église étendit ses mains sur l'Orient et l'Occident : en sorte qu'il n'y eut point de coin si reculé du monde où la religion de Dieu ne pénétrât; point de nation aux mœurs si féroces qui, en recevant le culte de Dieu, ne s'adoucît par la pratique des œuvres de la justice.

Mais, ensuite, cette longue paix fut rompue.

IV. — Après un très-grand nombre d'années, parut cette exécrable bête féroce de Dèce (2), qui persécuta l'Église. Car, quel autre qu'un méchant se déclare contre la justice? Et comme s'il n'avait été élevé à un si haut rang que pour cet office, il se mit sur-le-champ en fureur contre Dieu, afin de tomber aussitôt du trône. Car, s'étant mis en marche contre les Carpes qui avaient envahi la Dacie et la Mésie, et aussitôt enveloppé de toutes parts par les Barbares, il fut défait et mis à mort avec une grande partie de son armée, et ne put même être honoré de la sépulture (3) ; mais, dépouillé et nu, — comme il fallait que cela arrivât à l'ennemi de Dieu, — il resta gisant sur le sol et devint la pâture des bêtes et des oiseaux de proie.

V. — Peu de temps après (4), Valérien, lui aussi, saisi d'une semblable fureur, essaya ses mains impies contre Dieu, et en peu de temps versa à flots le sang du juste. Mais Dieu lui infligea un genre nouveau et particulier de punition, afin que la postérité apprît que les ennemis de Dieu reçoivent toujours le digne salaire de leur crime. Pris par les Perses (1), il perdit non-seulement l'empire, dont il s'était si insolemment servi, mais encore la liberté qu'il avait ôtée aux autres, et il vécut dans un esclavage très-honteux (2). Car, lorsqu'il plaisait au roi des Perses, — Sapor, qui l'avait fait prisonnier, — de monter dans son char ou à cheval, il ordonnait à ce Romain de se courber et de lui tendre son dos sur lequel il posait le pied, et il lui disait que c'était là un vrai triomphe, lui reprochant avec risée de ce qu'on ne le représentait pas dans les tableaux ou sur les murs de son palais, à Rome.

C'est ainsi que Valérien dont Sapor avait à très-bon droit triomphé, vécu quelque temps, afin que le nom romain fût longtemps le jouet et la risée des Barbares. Ce qui mit le comble à son châtiment, ce fut qu'ayant un fils empereur, il ne trouva pas cependant un fils vengeur de sa captivité et de son esclavage excessif, et que personne ne le réclama un seul instant. Puis, après qu'il eût fini, en un tel déshonneur, une vie on ne peut plus honteuse, on lui arracha la peau du corps, et l'ayant tannée et teinte en rouge (3), on la suspendit dans le temple des dieux des Barbares, afin qu'elle y consacrât la mémoire de ce très-éclatant triomphe, et qu'elle fût toujours montrée à nos ambassadeurs, pour leur apprendre à ne pas trop se fier aux forces de l'Empire romain, quand ils verraient chez les dieux des Perses les dépouilles du prince que cette nation avait fait prisonnier.

(1) Le sénat se vengeait ainsi impitoyablement, mais bien tard, des mépris et des outrages de Domitien, qu'il avait eu la lâchete de supporter si longtemps. On connait l'anecdote du turbot de Domitien; elle est bonne cependant à rappeler : Un énorme turbot ayant été apporté à cet empereur, il fit assembler le sénat pour le faire délibérer sur la sauce à laquelle serait accommodé ce poisson phénoménal. Tel Sénat, tel Empereur!...

(2) L'an 249 de J.-C. — *Execrabile animal Decius.*

(3) En 251.

(4) En 253.

(1) 257.

(2) 261.

(3) Tollius dit (d'après le commentateur Servius, *In Virgil.*, que les payens avaient coutume de teindre ou peindre en rouge les offrandes qu'ils faisaient à leurs dieux, parce que cette couleur, selon eux, était agréable aux dieux dont elle symbolisait la nature ignée. Bauldri pense, avec raison, que ce fut en dérision de la pourpre romaine,—insigne des empereurs, — que Sapor fit teindre en rouge la peau de Valérien. Ce fut — dit-il, — le même sentiment d'outrage et d'ironie, qui avait inspiré aux soldats de Pilate la pensée de revêtir d'un lambeau de pourpre le Sauveur des hommes.

Dieu ayant donc tiré une si terrible vengeance des sacriléges, n'est-il pas surprenant que quelqu'un ait encore osé, dans la suite, non-seulement l'outrager, mais encore pensé à outrager la majesté du Dieu suprême qui gouverne et régit l'univers?

VI. — Aurélien (1) qui était — par nature, — méchant et emporté, quoiqu'il se souvînt de la captivité de Valérien, oublia cependant ses crimes et leur punition, et provoqua le courroux de Dieu par ses propres cruautés. Mais il ne lui fut pas même permis de mettre à exécution ses projets; il fut enlevé de ce monde, au début de ses fureurs. Ses sanglants édits n'étaient pas encore parvenus à l'extrémité des provinces, que déjà à Cenofrurium, qui est un endroit de la Thrace, son corps gisait sanglant sur le sol, frappé à mort par ses amis, en proie à un faux soupçon [sur son compte] (2).

Il fallait que les futurs tyrans fussent réprimés par de tels et de si nombreux exemples. Mais, ils n'en furent pas seulement effrayés: ils en agirent avec plus d'audace et de confiance contre Dieu.

VII — Dioclétien (3), qui fut un inventeur de crimes et un machinateur de maux, — après, avoir tout perdu, ne put même s'empêcher d'étendre ses mains contre Dieu. Il perdit l'univers à la fois, par son avarice (4) et par sa timidité. Car, il s'associa trois princes (5), divisa l'univers en quatre parties et multiplia les armées; alors chaque prince s'exerça à mettre sur pied bien plus de troupes qu'il n'y en avait lorsque les Romains obéissaient à un seul souverain. On prenait plus qu'on ne recevait, de telle sorte que les impôts étaient si énormes que les cultivateurs épuisés abandonnaient leurs champs qui se changeaient en forêts. Pour répandre la terreur partout, on morcela les provinces. Chaque canton, presque chaque ville eut à gémir sous un gouvernement particulier; on ne rencontrait qu'officiers du fisc, que vicaires des préfets; on violait les formalités ordinaires de la justice; ce n'était que condamnations, que proscriptions, qu'exécutions horribles et accompagnées d'outrages insupportables. Les moyens que l'on employait pour l'entretien et la subsistance des troupes ne sont pas plus supportables.

Ce prince, dominé par une avarice insatiable, ne voulait jamais que ses trésors diminuassent; il avait sans cesse recours à des moyens extraordinaires pour amasser de l'argent, afin de ne pas toucher à son épargne. Ses injustices criantes ayant causé une extrême cherté, il s'efforça de mettre un prix aux denrées. Si modique que fût ce prix, il occasionna cependant des meurtres nombreux; la crainte empêchait de rien exposer en vente, — ce qui augmenta encore la cherté. Enfin, la loi, dont l'exécution était impossible, fut abolie, mais après avoir fait verser le sang d'un grand nombre de malheureux.

A tout cela, Dioclétien joignait une passion sans bornes de construction; il forçait rigoureusement les provinces à fournir les entrepreneurs, les ouvriers, les charrois et tout ce qui était nécessaire pour bâtir. Là, c'étaient des palais; ici, un cirque; là, une monnaie; ici, une fabrique d'armes; là, une maison pour sa femme; ici, une maison pour sa fille. Aussitôt, une grande partie de la cité est démolie. Tous les habitants en sortaient avec leurs femmes et leurs enfants, comme d'une ville prise par les ennemis. Lorsque ces édifices, dont la construction avait ruiné les provinces, étaient achevés: « Ce n'est pas cela, disait Dioclétien; il faut que cela soit fait autrement. » Il fallait de nouveau tout détruire et changer, peut-être pour avoir à démolir encore.

Car, telle était toujours sa folie de vouloir égaler Nicomédie à Rome.

Je ne parle point de ceux qui périrent à cause de leurs possessions et de leurs richesses. C'est la suite ordinaire de la morale des méchants; ils se le croient presque permis. Dioclétien avait cela de particulier, qu'aussitôt qu'il voyait un champ bien cultivé ou une belle maison, il employait la calomnie

(1) Il monta sur le trône en 270.

(2) 274.

(3) 288.

(4) Vopiscus *(in Numeriano)* raconte un trait qui vient à l'appui de l'assertion de Lactance: « Dioclétien se trouvait chez les Tongres, dans la Gaule; dans l'hôtellerie où il demeurait, n'étant encore que bas officier, s'étant rencontré avec une druidesse, elle lui dit: « Dioclétien, tu es trop « avare, tu es trop parcimonieux.» Et l'on rapporte que Dioclétien lui répondit en riant: « Je serai « généreux, quand je serai empereur.

(5) En 285 et 293.

pour condamner à mort le propriétaire ; comme s'il n'eût pu ravir le bien d'autrui sans répandre en même temps le sang de celui qu'il spoliait.

XVIII. — Qu'était son frère Maximien, aussi appelé Maximien Hercule? — Il ne différait pas de lui. Or, ils n'auraient pas pu vivre dans une si parfaite intelligence, s'ils n'avaient pas eu l'un et l'autre, — le même esprit, la même pensée, la même volonté, le même désir. Ils ne différaient qu'en un seul point, — c'est que l'un était plus avare, et l'autre plus hardi, non pour faire le bien mais le mal.

Car, Maximien qui avait établi le siége de son empire en Italie, et qui était maître de l'Afrique et de l'Espagne, provinces très-opulentes, n'était point aussi attaché à l'argent que son collègue, parce qu'il en avait en abondance, et quand il en avait besoin, il ne manquait pas de très-riches sénateurs, auxquels on supposait le dessein d'aspirer à l'empire et des lumières desquels on privait le sénat. Ainsi le fisc regorgeait toujours d'injustes et de sanglantes dépouilles.

Cet homme pernicieux poussait la lubricité au point non-seulement de corrompre les hommes (1), — ce qui est odieux et détestable! — mais encore de violer les filles des premiers personnages de l'État. Car, partout où il portait ses pas en voyage, arrachant les filles à leurs parents, il assouvissait sur-le-champ ses passions (2). C'est en cela qu'il faisait consister son bonheur; il faisait consister la félicité de son empire à ne rien refuser à sa lubricité et à ses désirs mauvais.

Je ne parle point de Constance, qui ne ressembla en rien à ces hommes et qui fut digne de tenir seul le sceptre du monde.

IX. — Mais, quant à l'autre Maximien (3), gendre de Dioclétien, il fut plus méchant encore, non-seulement que Maximien Hercule et son beau-père, mais que les plus détestables princes qui furent jamais. Il y avait dans cette bête féroce (1) une barbarie naturelle et une cruauté étrangère au sang romain.

Cela n'a rien d'étonnant, — il était fils d'une femme (2) née au-delà du Danube, laquelle se sauva dans la nouvelle Dacie, lors de l'irruption des Carpes dans son pays. Sa figure répondait à ses mœurs; sa taille était gigantesque, et son corps d'une grosseur énorme; son regard, le son de sa voix, ses actions, inspiraient la terreur. Son beau-père même le craignait très-fort.

Voici quelle fut la cause de cette frayeur de Dioclétien.

Narsès, roi des Perses, excité par les exemples de Sapor, son aïeul, avait levé une grande armée pour s'emparer de l'Orient. Dioclétien, naturellement timide dans le danger, et se rappelant d'ailleurs l'exemple de Valérien, n'osa marcher contre un ennemi si puissant, mais il lui opposa Galère, qu'il fit passer par l'Arménie. Pour lui, il resta dans l'Orient, attendant l'issue des événements.

Les Barbares tombèrent dans le piége que Galère leur avait tendu; comme c'est leur coutume de marcher tous ensemble et sans ordre, Galère les trouvant embarrassés par leur multitude et leurs bagages, les écrasa facilement et ayant mis en fuite Narsès, leur roi, il revint chargé de dépouilles immenses,

(1) *Ad corrumpendos mores.* — Le fait de la sodomie de Maximien Hercule est attesté par le payen Aurelius Victor, en ces termes intraduisibles : *Quippe Herculius libidine tanta agebatur,* ut ne ab obsidum corporibus quidem labem comprimeret. — Cf. l'évêque anglican Burnet et Grævius.

(2) Ce fait est attesté par Julien l'Apostat, *in Cæsaribus.*

(3) Plus connu sous le nom de Galère, que nous lui donnerons dans la suite.

(1) *Huic bestiæ.* — C'est ainsi que Lactance a coutume de nommer les persécuteurs des chrétiens. Dans un éloquent passage des *Institutions divines* (lib. V, cap. XI), il donne la raison de cette appellation, en ces termes : « Quel est le mont Caucase, quelle est l'Inde, quelle est l'Hyrcanie qui a jamais nourri de si épouvantables, de si sanguinaires bêtes féroces? Car, la rage de toutes les bêtes féroces s'éteint aussitôt que leur faim est assouvie. C'est une vraie bête feroce que celui, par le seul ordre duquel coule partout un sang noir, et se répandent un deuil cruel, l'épouvante et la multiple image de la mort. Personne ne peut bien décrire la cruauté immense d'un tel monstre, qui, dans sa tanière unique, saisit cependant dans ses dents acérées le monde entier, et ne disperse pas seulement les membres des hommes, mais brise encore leurs ossements et exerce sa fureur jusque sur des cendres, de peur que ces corps égorgés n'aient la moindre sépulture. »

(2) Elle s'appelait *Romula.*

— ce qui lui inspira de l'orgueil et en même temps de la crainte à Dioclétien.

Galère, enflé de cette victoire, commença à dédaigner le nom de César (1). Ayant reçu des lettres avec cette suscription, il s'écria d'un air furieux et avec une voix terrible : —Jusques à quand m'appellera-t-on César? »

Dès lors il se mit à agir très-insolemment, au point de vouloir passer pour fils de Mars, comme l'ancien Romulus, et de s'arroger une origine céleste, aux dépens de la réputation de Romula, sa mère.

Mais je remets à parler ailleurs des actions de ce prince, pour ne pas confondre les temps.

Lorsqu'il eut pris le nom d'Empereur et dépouillé son beau-père de l'autorité souveraine, il commença à suivre les accès de sa fureur et à mépriser tout. Dioclès (c'était le nom de Dioclétien avant qu'il fût parvenu à l'Empire), se servait de tels conseillers et de tels associés pour bouleverser l'État. Mais, quoiqu'il n'y eût point de châtiment que ne méritassent ses crimes, son règne, cependant fut très-heureux, tant qu'il ne trempa point ses mains dans le sang des justes.

Je vais raconter quelle fut la cause de cette persécution.

x. — Pendant que Dioclétien était en Orient, sa timidité naturelle excitait sa curiosité sur la connaissance des choses futures. Il immolait des brebis, et cherchait l'avenir dans leurs foies. Alors, quelques-uns de ses officiers, qui connaissaient le Seigneur, et qui assistaient au sacrifice, mirent sur leurs fronts le signe immortel; ce qui fit fuir les démons et troubla ces exécrables mystères (2).

Les Aruspices étaient effrayés, et ils ne voyaient pas les marques accoutumées dans les entrailles des victimes. Comme s'ils n'avaient rien fait, ils avaient recours à de plus fréquentes immolations; mais, toutes ces victimes ne révélaient rien. Enfin, Tagis, le maître des Aruspices, soit par soupçon, soit autrement, dit que les mystères ne répondaient pas parce que des hommes profanes assistaient aux cérémonies divines. Alors, Dioclétien, furieux, ordonna non-seulement aux assistants, mais encore à tous ceux qui étaient dans son palais, de sacrifier, et condamna à la peine du fouet quiconque refuserait d'obéir. Il écrivit en même temps aux généraux de ses armées, pour leur enjoindre de forcer les soldats à ces abominables sacrifices et de casser ceux qui ne se soumettraient point à cet ordre.

Sa colère se borna là, et il ne fit plus rien alors contre la loi ou la religion de Dieu. Quelque temps après, il vint passer l'hiver en Bithynie (1), où Maximien César se rendit également, en proie à ses crimes, dans la vue de rallumer le courroux du faible vieillard contre les chrétiens, et de le porter à les persécuter, comme il avait déjà commencé à le faire.

xi. — J'ai appris quelle avait été la cause de la fureur de Galère contre les fidèles; la voici : sa mère, femme extrêmement superstitieuse, rendait un culte aux dieux des montagnes. Presque tous les jours elle leur offrait des festins dont elle distribuait les mets à ses serviteurs. Les chrétiens s'en abstenaient et — tandis que leur maîtresse mangeait ces viandes avec les payens, — ils s'appliquaient avec ferveur au jeûne (2) et à la prière. Elle en conçut de la haine contre eux et par ses plaintes réitérées excita

(1) On appelait *César* l'héritier présomptif de l'empire.

(2) Cf. Lactance : *Instit.* lib. IV, cap. XXVII. — « Lorsque, — dit-il, — les payens immolent des victimes à leurs dieux, s'il se trouve présent à cette cérémonie quelqu'un marqué au front [du signe de la croix] les sacrifices ne peuvent avoir aucun heureux succès et l'oracle que l'on consulte ne peut donner des réponses. Çà été souvent là la principale cause pour laquelle les méchants rois ont persécuté les justes.

« Car, lorsque quelques-unsde nos co-religionnaires étaient à la suite de leurs maîtres dans le temps qu'ils offraient des sacrifices — en mettant un signe [de croix] sur leur front, ils chassaient ces dieux et les empêchaient de rien faire paraître dans les entrailles des victimes. Et quand les aruspices comprenaient quel était le motif de leur insuccès, —à l'instigation des démons auxquels ils sacrifient, ils se plaignaient de la présence d'hommes profanes aux rits sacrés, et ils excitaient les princes à sévir avec fureur contre l'Église de Dieu. »

(1) En 302.

(2) *Jejuniis hi... insistebant.* — C'est aussi ce qu'on lit dans les Actes du martyre de sainte Marie, servante de Tertullus : « Tandis que Tertullus célébrait la naissance de son fils, en immolant à d'impures idoles et à de vains simulacres des victimes, Marie s'appliquait assiduement au jeûne. » — *Incumbebat jejuniis.*

à leur perte son fils qui n'était pas moins superstitieux [qu'elle].

Pendant tout l'hiver, Galère et Dioclétien eurent des conférences secrètes sur cet objet Comme personne n'y était admis, tout le monde crut qu'il s'agissait du bien général de l'État. Longtemps le vieux Dioclétien répugna à la fureur de son gendre, lui montrant qu'il serait dangereux de troubler l'univers et de verser le sang de tant de personnes; que les chrétiens avaient coutume de mourir courageusement (1) et que c'était assez d'interdire cette religion aux officiers de son palais et aux soldats.

Cependant, il ne put fléchir la rage de cet homme emporté. Ils convinrent donc de s'en rapporter au conseil de leurs amis. Car, c'était la politique de Dioclétien de faire le bien tout seul, pour en être loué, et le mal après avoir pris conseil de beaucoup de gens, afin qu'il mît sur le compte des autres l'odieux qui en résulterait (2). Les deux princes consultèrent donc quelques magistrats et quelques militaires, en petit nombre. Ceux de la plus haute dignité furent interrogés les premiers. Les uns, animés d'une haine particulière contre les chrétiens, furent d'avis d'extermimer (3) ces ennemis des dieux et de la religion d'État, et les autres, — quoique d'un avis différent, — ayant découvert le sentiment du prince, y abondèrent, soit par crainte, soit parce qu'ils voulaient en obtenir une gratification (1). Ceci ne fut point encore capable de faire consentir l'Empereur à ce qu'on lui proposait, mais il résolut de consulter de préférence les dieux et il envoya un aruspice à Apollon Milésien qui répondit comme un ennemi de la divine religion. Ainsi l'Empereur se crut obligé de céder, et comme il ne pouvait lutter encore contre ses amis, un César et Apollon, il s'efforça d'agir avec modération, ordonnant que les choses se passassent sans effusion de sang : car, le César Galère voulait qu'on brûlât vifs ceux qui auraient de la répugnance à sacrifier.

XII. — On choisit, pour commencer la persécution, un jour convenable et heureux (2). Ce fut la fête des Terminales, qui tombe le 7 des kalendes de mars (3), comme si ce jour eût dû servir de terme à la religion chrétienne.

« Ce fut le premier jour de deuil et la première cause de tous les malheurs (4), » qui arrivèrent aux empereurs et à l'univers.

Au point du jour de cette fête, — sous le huitième consulat de Dioclétien et le septième de Maximien Hercule, — les soldats avec leurs commandants, les tribuns et les officiers du fisc vinrent à l'église; puis, après en avoir enfoncé les portes, ils cherchent l'idole du dieu (5). On trouve les saintes Écritures que l'on brûle, tout est mis au pillage. On pille, on s'agite, on court çà et là. Dioclétien et Galère considéraient tout ce désordre des fenêtres du palais (car l'église étant sur une éminence, on la voyait du palais), et ils délibérèrent longtemps entre eux s'ils feraient mettre le feu à l'édifice sacré. L'avis de Dioclétien, qui était pour la

(1) Sulpice Sévère, parlant de cette persécution (lib. II, *Hist. eccles.*) dit : « On courait à l'envi aux glorieux combats du martyre. » — *Certatim... ruebatur...* Rien de plus ordinaire que ce cri des chrétiens devant les juges : « Je suis chrétien, je veux mourir. » *Christianus sum, mori volo*, (Baluze, *not. ad Lactant.*)

(2) Eutrope (lib. IX) dit de Dioclétien la même chose : « Il voulait faire servir la haine d'autrui à l'accomplissement de sa cruauté. » — *Qui severitatem suam alienâ invidiâ vellet explere.* Cf. Suidas.

(3) *Tollendos esse* [Christianos] *censuerunt.* — Ce *tollendos* rappelle l'horrible cri des Juifs contre le Christ lui-même : *Tolle, tolle, crucifige !...* On lit encore dans les Actes de la Passion de saint Savin, évêque et martyr : « *Pars major populi clamabant dicentes : Christiani tollantur, et voluptas constat.* » — La plus grande partie du peuple criait : Qu'on extermine les chrétiens; tel est notre plaisir ! »

(1) *Gratificari volentes.*— C'est moins par haine que par une sordide avarice que Judas vendit le Sauveur et le livra à ses plus cruels ennemis; lui aussi — et tous ses imitateurs,—ne veulent que de l'argent.

(2) 303.

(3) Le 7 avant les calendes de mars (ou 23 février.)

(4) *Ille dies primus lethi, primusque malorùm Causa fuit.*

Virgile : *Enéide*, livre IV.

(5) Les payens croyaient que les chrétiens avaient des idoles comme eux, et qu'il ne pouvait y avoir de temple sans cela. — Pompée en avait agi de même, à son entrée dans le temple de Jérusalem. Voyez Tacite.

négative, prévalut; il craignait que l'embrâsement ne se communiquât aux maisons voisines de l'église, et qu'ainsi une grande partie de la ville ne fût brûlée. Les prétoriens accouraient avec des haches et d'autres instruments garnis de fer, et en peu d'heures, ce temple, quoique très-solidement construit, fut par eux détruit et rasé jusqu'au sol.

XIII. — Le lendemain (1), fut affiché non loin de là un édit qui privait de tout honneur et dignité les hommes de cette religion; qui les soumettait aux tortures, de quelque condition qu'ils fussent; qui autorisait toutes sortes de personnes à les accuser, qui interdisait aux juges de recevoir d'eux leurs plaintes pour cause d'injure, d'adultère et de vol; qui leur ôtait enfin la liberté et la parole.

Un homme, plus courageux que prudent, arracha l'édit et le mit en pièces, en se moquant des surnoms de Gothique et de Sarmatique que s'arrogeaient les Empereurs. Il fut aussitôt arrêté et non-seulement appliqué à la question, mais encore brûlé à petit feu : supplice qu'il souffrit jusqu'au bout avec une admirable patience.

XIV. — Mais le César Galère ne fut pas content de cet édit. Il emploie un autre moyen pour forcer la main à Dioclétien. Il fit mettre secrètement le feu au palais, afin de le déterminer à exécuter le plan de la très-cruelle persécution qu'il avait formé. Une partie de cet édifice fut brûlée. On fit les chrétiens auteurs de cet incendie (2), en sorte qu'on ne les regardait plus que comme des ennemis publics, dignes de l'exécration générale. On les accusait d'avoir fait un complot avec les eunuques pour faire périr les princes et que peu s'en était fallu que les deux empereurs n'eussent été brûlés tout vifs dans leur palais.

Dioclétien, qui voulait toujours passer pour pénétrant, ne put rien soupçonner; mais, enflammé de courroux, il condamna sur-le-champ tous ses serviteurs à être écorchés. Il voyait, de sa chaise, rôtir ces hommes qui étaient innocents. Tous les juges, tous ceux qui, dans le palais, avaient pouvoir de vie et de mort, imitaient cette cruauté. C'était à qui serait le premier à découvrir quelque chose; mais on ne trouvait rien, parce qu'on épargnait les serviteurs de César [Galère] (1). Galère était présent à tout, et il animait le courroux de cet aveugle vieillard et il ne le laissait pas s'éteindre. Au contraire, quinze jours après, il machina encore un autre incendie. On le prévint plus tôt, sans cependant en découvrir l'auteur. Alors, — au milieu de l'hiver, — le César [Galère] précipita son départ de la ville, en affectant de dire qu'il fuyait, de crainte d'être brûlé vif.

XV. — L'Empereur était en fureur, non-seulement contre ses domestiques, mais encore contre toutes sortes de personnes et avant tout contre sa fille Valeria et Prisca, sa femme, qu'il força de se souiller en sacrifiant [aux idoles]. On mettait à mort les plus puissants eunuques (2), qui, par leurs conseils, avaient rendu de grands services. On arrêtait les prêtres et les [autres] ministres [de la religion], et on les conduisait au supplice, sans qu'ils fussent convaincus des crimes qu'on leur imputait. On condamnait aux flammes des personne de tout âge et de tout sexe; et comme elles étaient en très-grand nombre, on ne les brûlait plus séparément, mais par troupes : on jetait les domestiques dans la mer, après leur avoir attaché une meule au cou.

La persécution ne pesa pas moins violemment sur le reste du peuple. Car, les juges, dispersés dans tous les temples, forçaient tout le monde à sacrifier. Les prisons étaient pleines. De nouveaux genres de tourments, jusqu'alors inouïs, étaient imaginés; et de peur que, sans y penser, on ne rendît justice à quelqu'un, on dressa des autels dans les greffes et devant les tribunaux, afin que les

(1) Le 24 février 303.

(2) Cela avait déjà eu lieu sous Néron, lorsque ce monstre fit mettre le feu à une partie de la ville de Rome, pour se donner une idée de l'incendie de Troie.

(1) *Cum familiam* Cæsaris *nemo torqueret*. — *Familiam* comprend ici les esclaves, les affranchis, les domestiques.

« *Familiæ* (dit le jurisconsulte Ulpien) *appellatio servos continet : hoc est, eos qui in ministerio sunt, etiamsi liberi esse proponantur, vel alieni bona fide nobis servientes.* » (Dig. lib. XLVII, tit. VIII, l. 2, §. 14.)

(2) Entre autres Pierre, dont Eusèbe raconte le martyre (*lib. VIII, cap. VI*,) et Indès, dont on a les Actes.

plaideurs offrissent des sacrifices, avant que de plaider leurs causes. Ainsi, on se présentait devant les juges comme devant les dieux.

On avait écrit à Maximien et à Constance de faire la même chose, quoiqu'on n'eût pas pris l'avis de ces deux princes sur une affaire de cette importance. Le vieux Maximien, homme naturellement cruel (1), obéit volontiers en Italie. Mais, Constance, pour ne pas paraître désapprouver la résolution des Empereurs, permit de renverser quelques édifices destinés aux assemblées des Chrétiens, et qui pouvaient se rétablir par la suite; mais, il conserva sain et sauf le vrai temple de Dieu, qui est dans les hommes.

XVI. — Donc l'univers entier — à l'exception des Gaules, — de l'orient jusqu'à l'occident, était livré à la cruauté de trois bêtes très-féroces.

« Eussé-je cent langues et cent bouches,
« Avec une voix de fer, je ne pourrais raconter
« Tous les genres de supplices (2)

que les juges dans les provinces infligèrent aux justes et aux innocents.

Mais qu'est-il besoin de les raconter, à toi surtout, mon très-cher Donatus, qui as senti plus que personne les secousses de cette terrible tempête. Car, étant tombé entre les mains du préfet Flaccinus, ce meurtrier que rien n'épouvantait, ensuite entre celles du président Hiéroclès, auteur et promoteur de tant de cruautés, et enfin entre celles de Priscillianus, son successeur, tu leur as donné à tous les preuves d'un invincible courage. Neuf fois soumis à diverses tortures, neuf fois par une glorieuse Confession tu as vaincu l'ennemi (3). Tu as livré neuf combats au démon et à ses satellites; neuf fois tu as triomphé du siècle et de ses terreurs.

Quel agréable spectacle ne fût-ce pas pour Dieu de te voir, vainqueur, attacher à ton char, non de blancs coursiers ou d'énormes éléphants, mais — bien mieux encore, — ceux-là même qui ont triomphé des nations? Le vrai triomphe, c'est de vaincre les vainqueurs de l'univers. Ils ont été vaincus et subjugués par ta vertu, autant de fois que, méprisant leurs ordonnances impies, tu as mis en défaut par ta foi inébranlable et la force de ton âme tous les appareils et les menaces de leur tyrannique puissance. Les fouets, les ongles de fer, le feu, le glaive, les tourments de toute espèce, n'ont pu t'ébranler. Nulle violence n'a pu te ravir la foi et le dévouement.

C'est là ce qui constitue le disciple de Dieu, le soldat du Christ, que nul ennemi ne vaincra, qu'aucun loup ne ravira au bercail céleste, qu'aucun lac n'enveloppera, qu'aucune douleur ne peut dompter, qu'aucune torture ne blesse. Enfin, après ces neuf très-glorieux combats, dans lesquels le démon a été vaincu par toi, il n'a pas osé davantage entrer en lice avec toi qu'il avait trouvé toujours invincible dans toutes les rencontres. Et comme la couronne de la victoire t'était préparée, il a cessé de te provoquer, pour ne pas contribuer lui-même à ton triomphe. Cette couronne — quoique tu ne l'aies pas reçue ici-bas, — t'est cependant réservée entière dans le royaume du Seigneur, pour récompense de tes vertus et de tes mérites.

Mais, revenons à l'ordre des événements.

XVII. — Or donc, après l'accomplissement de cette scélératesse, — comme le bonheur s'éloignait déjà de Dioclétien, — il vint à Rome, pour la fête des Vicennales (1), qui devait se célébrer le 12 des kalendes de décembre. La cérémonie achevée, c'est-à-dire, aux kalendes de janvier, le consulat lui fut décerné pour la neuvième fois. L'impatience et le chagrin que lui causait la liberté du peuple romain, l'emportèrent hors de la ville. Il ne put attendre encore treize jours dans Rome le moment d'exercer sa nouvelle dignité; il alla l'inaugurer à Ravenne. Mais

(1) C'est ce que s'accordent à dire les auteurs payens, — Eutrope, *(lib. IX et X,)* Vopiscus *(in Aureliano,)* et Julien l'Apostat *(in Cæsaribus.)*

(2) Virgile : *Enéide*, livre VI.

(3) *Adversarium... vicisti.* — Cet ennemi, c'est le diable. Cf. saint Cyprien *(epist. VII ad Rogatianum) : Quantum dolemus ex illis quos tempestas* inimica *prostravit, tantum lætamur ex vobis, quos* diabolus *superare non potuit. Hortamur tamen per communem fidem, per pectoris nostri veram circa vos et simplicem caritatem, ut qui* adversarium *prima hoc congregatione* vicistis, *gloriam vestram forti et perseveranti virtute teneatis.*

(1) En 303. — Ces fêtes, qui duraient plusieurs jours, avaient pour objet de célébrer la vingtième année du règne de Dioclétien.

étant parti en hiver, — saisi par la rigueur du froid et des neiges, il contracta une maladie d'abord légère, puis qui lui dura toute la vie. Souffrant pendant toute la route, il fut porté le plus souvent en litière.

Sur la fin de l'été (1), il se rendit, en côtoyant le Danube, à Nicomédie, — ce qui augmenta son incommodité. Mais quoiqu'il souffrît de son mal, il ne laissa pas — un an après les Vicennales, — de faire la dédicace du cirque qu'il avait bâti. Enfin, sa santé s'affaiblit au point qu'on ordonna des prières publiques aux dieux pour son rétablissement. Mais, aux ides de décembre, le palais fut tout à coup rempli de tristesse et de larmes. C'était une frayeur universelle et un morne silence parmi les magistrats. On disait déjà par toute la ville non-seulement qu'il était mort, mais même enseveli, quand tout à coup, le lendemain matin, le bruit se répandit qu'il était vivant. On vit renaître l'audace sur le visage des officiers et des magistrats de Dioclétien. Quelques personnes cependant soupçonnaient qu'on cachait sa mort (2) jusqu'à l'arrivée du César [Galère], de peur que les soldats ne formassent quelque dessein. Ce soupçon grandit tellement, que personne ne croyait plus que Dioclétien fût encore vivant et on aurait persisté dans cette pensée, s'il ne se fût montré en public, aux kalendes de mars (3); mais, il était à peine reconnaissable, tant il était miné par l'immense incommodité qui durait presque depuis un an. Au reste, il n'avait recouvré la santé qu'en partie; car, quelquefois il perdait l'usage de la raison et tombait en démence, comme aussi il avait quelquefois de bons intervalles et des retours de raison.

XVIII. — Peu de jours après, arriva le César [Galère], non pour féliciter son [beau] père, mais pour le forcer à quitter l'Empire. Déjà il avait eu un différend avec le vieux Maximien sur ce sujet, et l'avait effrayé par la menace d'une guerre civile. Il tâcha d'abord de gagner Dioclétien par la douceur; il lui représenta qu'il était âgé; que ses forces ne lui permettaient plus de s'occuper des soins attachés au gouvernement de l'État; qu'après tant de travaux il devait songer à se reposer. En même temps, il lui citait l'exemple de Nerva qui avait remis l'Empire à Trajan.

Mais Dioclétien répondait qu'après tant d'années de gloire, il lui serait honteux de vieillir dans l'obscurité et qu'il y aurait d'autant moins de sûreté pour lui à prendre ce parti, à cause du grand nombre d'ennemis qu'il s'était fait durant un si long règne; que quant à Nerva, — qui n'avait régné qu'un an, — il avait eu raison de renoncer à l'Empire et de retourner à la vie privée, à laquelle il était accoutumé, — son âge avancé et son défaut d'expérience dans les affaires lui faisant justement redouter une charge si pesante; qu'au surplus, si Galère aspirait au nom d'Empereur, il consentait à le lui donner, ainsi qu'à Constance, afin qu'il n'y eût plus de distinction entre eux tous devenus Augustes (1).

Mais Galère, qui aspirait déjà à la domination de l'univers, et qui voyait que la qualité d'Auguste ne serait qu'un vain titre et rien de plus, lui répliqua qu'il fallait, selon qu'il l'avait sagement ordonné, qu'il n'y eût que deux empereurs, qui choisiraient chacun un César pour les aider; que la bonne intelligence pouvait subsister entre deux princes d'une égale autorité, mais que quatre souverains d'accord ce serait une chose inouïe; que si Dioclétien faisait difficulté de renoncer à l'Empire, il penserait lui à ses affaires, et qu'il était las d'être subalterne et le dernier de tous; que depuis quinze ans il était relégué en Illyrie, c'est-à-dire, sur les bords du Danube, où il avait à combattre avec les barbares, tandis que les autres régnaient agréablement sur des provinces plus vastes et plus tranquilles.

A ce discours, le vieillard allangui par la maladie, instruit d'ailleurs par les lettres du vieux Maximien que Galère voulait exécuter le projet qu'il venait d'annoncer, et que son armée grossissait, dit — les larmes aux yeux (2) :

(1) 304.

(2) Comme c'était la coutume chez les anciens. Voyez Tacite (lib. I *Annal.*), Ruffin *(lib. cap. XI Hist. eccles.)* etc.

(3) 305.

(1) Le titre d'*Auguste* était la même chose que celui d'*Empereur*.

(2) Lactance, alors à Nicomédie et logé dans le palais, assista sans être vu à cette scène que nul autre historien n'a pu raconter. *Credo ego* — dit

DIOCLÉTIEN.

— Qu'il en soit ainsi, si cela te plaît. Il convenait cependant que les Césars fussent élus d'un commun accord.

GALÈRE.

Qu'est il besoin de délibération, puisqu'il est nécessaire que les deux autres trouvent bien ce que nous aurons fait?

DIOCLÉTIEN.

À la bonne heure. Mais, il est nécessaire de donner à leurs fils le nom de Césars. »

Or, le vieux Maximien avait un fils, nommé Maxence, gendre de Galère : mais il était si mal né et d'un tel orgueil, qu'il dédaignait d'honorer son père et son beau-père : aussi était-il haï de l'un et de l'autre. Constantin, fils de Constance, était un jeune prince de la plus grande espérance, très-digne de sa haute naissance, bien fait, brave, vertueux, extrêmement affable, aimé des soldats et désiré de tout le monde. Il était alors présent à cet entretien, et Dioclétien, depuis longtemps, l'avait créé tribun du premier ordre.

DIOCLÉTIEN.

Que fera-t-on donc?

GALÈRE.

Maxence n'est pas digne de cet honneur; car si, n'étant que particulier, il m'a méprisé, que fera-t-il quand il sera parvenu à l'Empire?

DIOCLÉTIEN.

Mais, l'autre est aimable et commandera de telle manière, qu'on pense qu'il surpassera son père en bonté et en clémence.

GALÈRE.

Il arrivera de là que je ne pourrai faire ce que je voudrai. Il faut donc nommer pour Césars des hommes dont je puisse disposer, qui me craignent, qui ne fassent rien que par mon ordre.

DIOCLÉTIEN.

Quels sont donc ceux que nous ferons Césars?

GALÈRE.

Sévère.

DIOCLÉTIEN

Ce sauteur (1), ce débauché, cet ivrogne, qui fait de la nuit le jour, et du jour la nuit?

GALÈRE.

Il mérite le nom de César, parce qu'il a la confiance des soldats, et je l'ai envoyé à Maximien, pour qu'il le revête de la pourpre.

DIOCLÉTIEN.

Soit. Qui nous donneras-tu pour second César?

GALÈRE.

Celui-ci. »

Et Galère montre un certain Daïa (2), adolescent demi-barbare, auquel il avait donné récemment son prénom de Maximien. Déjà Dioclétien lui avait en partie changé son nom à lui-même, dans l'espérance qu'il lui serait aussi fidèle que Maximien.

DIOCLÉTIEN, [à Galère].

Quel est celui que tu m'offres?

GALÈRE.

C'est mon parent.

DIOCLÉTIEN, *gémissant*.

Tu m'indiques là des hommes qui ne sont pas capables de pouvoir gouverner l'État.

GALÈRE.

Je les ai mis à l'épreuve.

DIOCLÉTIEN.

Ceci te regarde, toi qui vas prendre les rênes de l'Empire. Pour moi, j'ai assez travaillé et j'ai pourvu, autant que j'ai pu, — à ce que l'État fût en paix et prospère. S'il arrive quelque revers, ce ne sera pas de ma faute. »

XIX. — Les choses étant arrangées, on en

Tollius (*In not. ad Lactant.*) — *post lapetes Lactantium latuisse, atque ita in pugillares, quæ audiebat, retulisse.* Bauldri pense que Constantin — un des deux témoins de cette scène, — a pu la raconter plus tard à Lactance, auquel il avait confié l'éducation de son fils. Les deux suppositions sont également vraisemblables et par conséquent parfaitement admissibles.

(1) *Illumne saltatorem.*

(2) Deuxième témoin de cette scène entre les deux empereurs.

vient à l'exécution, aux kalendes de mai (1). Tout le monde jetait les yeux sur Constantin. Personne ne doutait de son élévation. Les soldats présents et leurs officiers invités ne pensaient qu'à Constantin; leur joie, leurs désirs, leurs vœux étaient pour lui.

Environ à trois milles de Nicomédie était une éminence, au haut de laquelle Galère avait pris la pourpre, et on y avait élevé une colonne avec la statue de Jupiter. C'est là que l'on se rend et que les troupes sont convoquées.

Le vieux Dioclétien, les larmes aux yeux, harangue les soldats; il leur dit qu'il est infirme, qu'il demande le repos après les travaux, qu'il remet l'Empire à de plus forts, qu'il choisit d'autres Césars.

Tous attendaient avec la plus grande impatience ce qui allait arriver. Alors, sur-le-champ, Dioclétien nomme Sévère et Maximin — Césars. Tous restent stupéfaits. Constantin était debout un peu plus haut. On hésite; on demande si le nom de Constantin n'a pas été changé [en celui d'un autre], — lorsque, devant tous, Galère repousse Constantin et fait paraître Daïa, après lui avoir ôté l'habit de simple particulier. Tout le monde est dans l'étonnement; on se demande ce que c'est que Daïa, d'où il vient. Personne cependant n'osa réclamer; tant on était étourdi d'un choix auquel on n'avait pas lieu de s'attendre.

Dioclétien jeta sur les épaules de Daïa la pourpre dont il se dépouilla, et redevint Dioclès. Alors on descend de la montagne, et le roi vétéran monte ensuite dans son char; il est emporté hors de Nicomédie et est renvoyé dans sa patrie.

Quant à Daïa, enlevé naguère aux troupeaux et aux bois, devenu aussitôt écuyer, puis immédiatement garde du corps, puis tribun et le lendemain César, il reçut en partage l'Orient qu'il allait fouler au pieds et écraser; car, il ne connaissait ni l'art de conduire une armée ou de régir un État, lui qui — encore un coup, — était un chef de bestiaux, mais non de soldats.

XX. — Après l'expulsion des deux vieillards (Dioclétien et Maximien), Maximien [Galère] fit ce qu'il voulut et se croyait déjà seul maître de tout l'univers. Car, quoiqu'il fallût regarder Constance comme tenant le premier rang, il le méprisait à cause de sa douceur naturelle et de la faiblesse de sa santé. Il espérait qu'il mourrait avant peu, et — dans le cas contraire, — il lui semblait facile de le dépouiller de l'Empire, s'il ne voulait pas le céder de bonne volonté. Car, que ferait Constance si ses trois collègues l'obligeaient à déposer le sceptre?

Au reste, il y avait une ancienne camaraderie entre Licinius et Galère; ils avaient servi ensemble dans les armées, et Galère prenait en tout les conseils de Licinius. Mais, il ne voulut point le faire César, pour ne pas le nommer son fils, ou bien parce qu'il lui réservait les titres d'Auguste et de frère, en la place de Constance. Mais alors, ce serait lui, Galère, qui aurait la suprême puissance et qui, selon son bon plaisir, exercerait ses fureurs sur l'univers; puis il célébrerait les Vicennales, créerait César, son fils, alors âgé de neuf ans, et quitterait ensuite la pourpre. Ainsi l'Empire étant entre les mains de Licinius et de Sévère, et Maximin et Candidien (1) étant Césars, Galère se croyait à l'abri d'un inexpugnable rempart où il passerait une vieillesse sûre et tranquille.

Tels étaient ses projets. Mais Dieu — dont il se fit un ennemi, — déjoua et renversa toutes ses pensées.

XXI. — Étant donc parvenu à la plus grande puissance, il appliqua son énergie à torturer l'univers qu'il s'était adjugé. Car, après avoir vaincu les Perses, peuples accoutumés à obéir à leurs rois en esclaves, il voulut introduire parmi les Romains la même coutume, dont il avait l'impudence de faire l'éloge. Cependant, comme il ne pouvait l'établir par une loi, il faisait entendre par sa conduite, que son projet était de priver les hommes de la liberté. D'abord il leur ôta leurs priviléges. Il appliquait à la question non-seulement les décurions, mais même les personnes les plus distinguées de la ville, et cela pour des affaires de peu d'importance et purement civiles. Si les accusés lui semblaient dignes de mort, on dressait des croix en permanence; au moins, avait-on des chaînes toutes prêtes. On traînait au Gynécée (2) les femmes libres et nobles.

(1) 305

(1) Candidien était fils de Galère.

(2) C'était comme un *sérail* que s'était créé Galère pour ses infâmes plaisirs.

Si quelqu'un devait être frappé de verges, on fichait quatre pieux en terre, quoique d'ordinaire on n'y attachât pas même les esclaves.

Que dirai-je des jeux et des voluptés de cet homme ?

Il avait des ours d'une férocité et d'une taille en tout semblables à sa personne (1), qu'il avait choisis pendant son empire. Chaque fois qu'il lui plaisait de s'amuser, il ordonnait qu'on lui amenât quelqu'un de ces animaux, qui avaient chacun leur nom. On jetait à ces ours des hommes (2) plutôt à engloutir qu'à dévorer; et quand il voyait déchirer les membres de ces hommes, il riait dans un contentement extrême. Sa table était ainsi toujours abreuvée de sang humain.

Le feu était le supplice de ceux qui n'étaient pas constitués en dignité, et non-seulement il y avait tout d'abord condamné les Chrétiens, mais il avait de plus ordonné qu'ils seraient brûlés lentement. Lorsqu'ils étaient au poteau, on leur mettait un feu modéré sous la plante des pieds, et on l'y laissait jusqu'à ce qu'elle fût détachée des os. On appliquait ensuite des torches ardentes sur tous leurs membres, afin qu'il n'y eût aucune partie de leur corps qui demeurât intacte. Et après cette torture, on leur jetait de l'eau froide sur le visage, et on leur en faisait boire, de peur que l'ardeur de la fièvre ne hâtat leur dernier soupir, qui pourtant ne pouvait être différé longtemps. Car, lorsque le feu avait consumé pendant un long jour toute leur peau, il pénétrait jusqu'au fond de leurs entrailles. Alors, on les jetait dans un grand brasier pour achever de brûler ce qui restait encore de leurs corps déjà brûlés. Enfin, on réduisait leurs os en poussière que l'on jetait dans les fleuves ou dans la mer.

(1) Les pieds de la bête — dont parle saint Jean et qu'il décrit dans l'*Apocalypse* (cap. XIII, vers. 1, 2) étaient comme des pieds d'ours. *Pedes bestiæ... fuerint u' pedes ursi.* C'était — dit Bossuet, (dans son explication de l'Apocalypse,) une allusion au rôle affreux que Galerius faisait remplir aux ours monstrueux de sa ménagerie envers les Chrétiens. L'opuscule de Lactance — ajoute Bossuet, — est en quelque sorte un perpétuel commentaire de l'Apocalypse. — Cf. Ammien Marcellin, XXIX 3 *in Valentiniano.*

(2) Ces *hommes* étaient des *Chrétiens.*

XXII. — Cette science dans l'art de torturer les Chrétiens, Galère avait coutume de l'exercer à l'égard de tous ses sujets. Il ne voulait point de peines légères, telles que l'exil dans les îles, les prisons, les mines; mais le feu, la croix, les bêtes féroces lui étaient d'un usage journalier et ne lui coûtaient rien à employer. Il faisait châtier ses domestiques et ses officiers avec la lance. Couper la tête passait pour une grâce, et il fallait de grands services rendus pour obtenir cette douce mort.

Ceci n'était que des douceurs de sa part.

L'éloquence était éteinte, les avocats avaient disparu, les jurisconsultes avaient été ou relégués ou mis à mort. Les lettres étaient comptées parmi les arts dangereux, et ceux qui les cultivaient étaient écrasés et en exécration comme des ennemis de l'État. La licence de tout faire, de tout oser, tenait aux juges lieu de lois. On envoyait dans les provinces des juges militaires, sans connaissance et sans lettres, et auxquels on ne donnait pas même d'assesseurs.

XXIII. — Mais le cens qu'on exigea des provinces et des villes, causa une désolation et un deuil général (1); ce fut vraiment une calamité publique. Les commis, répandus partout, faisaient les recherches les plus rigoureuses : c'était l'horrible image de l'invasion ennemie et de la captivité. On mesurait les terres, on comptait les vignes et les arbres; on enregistrait les animaux de tout genre; on prenait les noms de chaque individu; on ne faisait aucune distinction des habitants de la ville et de la campagne.

Chacun accourait avec ses enfants et ses esclaves; on entendait résonner les coups de fouets; on forçait, par la violence des supplices, les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Si les preuves manquaient, on donnait la question aux pères, aux maris, aux maîtres, pour les faire déposer contre eux-mêmes; et quand la douleur avait arraché quelque aveu de leur bouche, cet aveu était réputé contenir la vérité. Ni l'âge, ni la maladie ne servaient d'excuse. On faisait apporter les infirmes et

(1) Le *cens* était une imposition sur les personnes, sur les bêtes, sur les terres labourables, sur les vignes et les arbres fruitiers.

les malades; on fixait l'âge de tout le monde; on donnait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards.

Ce n'était partout que gémissements et que larmes.

Le joug que le droit de la guerre avait fait imposer aux peuples jadis vaincus par les Romains, Galère osa l'imposer aux Romains mêmes, parce que Trajan avait puni par l'imposition du cens les révoltes fréquentes des Daces, ancêtres de Galère. De plus, on payait une taxe par tête, et le droit de vivre s'achetait à prix d'argent. On ne se fiait cependant pas aux mêmes commissaires, on en envoyait d'autres, dans l'espérance qu'ils feraient de nouvelles découvertes. Et, lors même qu'ils n'en avaient point faites, ils doublaient toujours les taxes, selon leur caprice, pour ne pas paraître avoir été envoyés pour rien. Cependant, les animaux périssaient et les hommes mouraient, et l'on n'en payait pas moins pour les morts : en sorte qu'on ne pouvait ni vivre, ni mourir gratuitement (1).

Les mendiants étaient les seuls dont on ne pût rien exiger et que leur misère et leur infortune eussent mis à l'abri de toute espèce d'injure et d'injustice. Cet homme impitoyable eut pitié d'eux et pourvut à ce qu'ils n'eussent plus besoin de rien. Il ordonna de les réunir, de les embarquer et de les noyer en pleine mer. Homme à ce point compatissant que ce Galère, qui pourvut à ce que personne ne fût malheureux sous son règne! Et de peur que, sous prétexte de pauvreté, quelqu'un ne s'exemptât du cens, il fit périr une multitude de misérables, contre tout droit humain.

XXIV. — Mais le jugement de Dieu approchait pour lui, et la prospérité de Galère touchait à son terme. Il ne s'était point encore occupé de ruiner ou de perdre Constance. Tandis qu'il se livrait à ces atrocités, que j'ai racontées ci-dessus, il attendait la mort de Constance; mais il ne pensait pas qu'elle aurait lieu si tôt. Constance étant dangereusement malade, avait écrit pour demander Constantin, son fils, afin de le voir; depuis longtemps, il adressait la même demande à Galère. Mais, ce dernier ne voulait pas du tout y consentir. Il avait souvent dressé des embûches au jeune Constantin; car il n'osait l'attaquer de front, de peur de s'attirer une guerre civile et surtout la haine des soldats qu'il redoutait au dernier point. Il l'avait exposé aux bêtes, sous prétexte d'exercice et de divertissement (1); mais Constantin, protégé par la main de Dieu, fut toujours délivré par Lui des mains de Galère, — surtout en cette dernière occurrence.

Car, Galère, voyant qu'il ne pouvait le faire mourir, malgré ses embûches réitérées, lui signa son congé sur le soir et lui permit de se mettre en route le lendemain matin, toutefois, après qu'il aurait pris ses ordres. Son dessein était ou de l'empêcher de partir sous quelque prétexte, ou d'écrire à Sévère de le retenir. Constantin, soupçonnant ce dessein, soupa à la hâte, et, pendant que l'empereur reposait, il monta à cheval et se sauva. A toutes les postes, il fit couper les jarrets aux chevaux, pour empêcher qu'on ne le poursuivît (2).

Le lendemain, Galère, faisant semblant de s'éveiller plus tard qu'à l'ordinaire, vers le le milieu du jour fait appeler Constantin. On lui dit qu'il est parti la veille aussitôt après le souper. Galère se mit à s'indigner et à frémir. Il demandait des chevaux de poste pour faire revenir Constantin. On lui annonce que ces animaux sont estropiés. Il avait peine à retenir ses larmes.

Mais, Constantin ayant fait une diligence incroyable, arriva auprès de son père (3), qui était déjà à l'extrémité, le recommanda aux soldats, lui remit l'Empire entre les mains, et expira tranquillement dans son lit, comme il le désirait.

Constantin, devenu empereur, commença par rendre aux Chrétiens la liberté de professer leur religion. Telle fut la première consécration qu'il donna à son règne.

XXV. — Peu de jours après, son buste couronné de lauriers fut apporté à cette méchante bête [de Galère], qui délibéra longtemps s'il le recevrait. Il en vint au point qu'il était presque décidé à brûler le buste

(1) *Ut nec vivere jam nec mori saltem gratis liceret.*

(1) Voyez Praxagoras *(de gest. Constantini,)* et Zonaras *(in Diocletian.)*

(2) Cf. Zosime *(lib II.)* et Victor in *(Epitome.)*

(3) Alors à Yorck *(Eboracum.)*

et celui qui le lui avait apporté, et il l'eût fait s'il n'en eût été empêché par ses amis qui désarmèrent sa fureur, en lui représentant le péril d'un tel acte et que tous les soldats, mécontents des Césars inconnus qu'on avait créés, choisiraient à leur tour Constantin et se rangeraient hardiment de son parti, s'il paraissait en armes.

Galère reçut donc le buste, quoique à contre-cœur, et envoya la pourpre à Constantin, pour paraître l'avoir associé de son plein gré à l'Empire. Ses mesures étant déconcertées, il ne pouvait, comme il l'aurait voulu, nommer un troisième César contre la disposition de Dioclétien. Mais il s'avisa d'un stratagème; il donna le nom d'Auguste à Sévère, qui était le plus âgé, et le titre de César à Constantin, qui, au lieu d'avoir le second rang, se trouva rejeté au quatrième et après Maximin.

XXVI. — Les choses paraissaient en quelque sorte déjà arrangées, quand tout à coup Galère apprit une nouvelle qui lui causa une nouvelle terreur; c'est que Maxence, son gendre, avait été fait empereur à Rome. Voici quelle fut la cause de cette révolution. Galère, ayant résolu de ruiner l'Empire par l'imposion du cens, en vint à ce point de délire, de vouloir que le peuple romain même ne fût pas exempt de ce tribut. Déjà il nommait des commissaires pour faire le dénombrement. A peu près vers le même temps, il avait dissous le corps des Prétoriens.

Le petit nombre de soldats qu'on avait laissés en garnison à Rome, profitant de l'occasion favorable, ayant mis à mort quelques magistrats, — sans que le peuple s'y opposât (au contraire, il était ameuté contre Galère), revêtirent Maxence de la pourpre. A cette nouvelle, quoique frappé de cet événement, l'Empereur ne fut pas cependant trop effrayé. Il haïssait Maxence, et il ne pouvait faire trois Césars. Il lui parut suffisant d'avoir fait une fois ce qu'il n'avait pas voulu. Il mande Sévère, et l'ayant exhorté à recouvrer l'Empire, il l'envoie avec l'armée du vieux Maximien, pour renverser Maxence.

Les soldats, qui avaient goûté les délices de Rome, désiraient non-seulement la conservation de cette ville, mais souhaitaient encore y passer leur vie. Maxence, après un coup si hardi, songeait à sa sûreté; car il avait lieu de croire que l'armée de son père, qu'il avait si longtemps commandée, pourrait se ranger de son parti. Pensant néanmoins que Galère, qui avait sujet de s'en défier, pourrait laisser Sévère dans l'Illyrie et venir l'attaquer avec son armée, il cherchait le moyen de se mettre à couvert de ce danger.

Il envoie la pourpre au vieux Maximien, son père, qui, depuis son abdication, était retiré en Campanie, et le nomme Auguste pour la seconde fois. Ce prince, avide de nouveautés et qui avait quitté l'Empire malgré lui, accepte volontiers ce qu'on lui offre. Cependant, Sévère marche contre Rome et s'avance en armes sous ses murs. Aussitôt, ses soldats l'abandonnent et le livrent à son ennemi, contre lequel ils étaient venus avec lui.

Ainsi abandonné, que lui restait-il à faire, sinon de fuir? Mais le vieux Maximien, redevenu empereur, se trouve sur son passage; ce qui l'oblige de se jeter dans Ravenne, où il se renferma avec un petit nombre de soldats. Lorsqu'il se vit sur le point d'être livré à son ennemi, il se remit volontairement entre ses mains et rendit la pourpre à celui de qui il l'avait reçue.

Cette action ne lui valut rien de plus qu'une douce mort. Car, on lui ouvrit les veines et il fut obligé de périr ainsi lentement.

Ce fut par Sévère que Maximien inaugura la ruine des siens [comme nous allons le voir.]

XXVII. — Le vieux Maximien, connaissant la fureur de Galère, se mit à penser qu'à la nouvelle du meurtre de Sévère, il viendrait avec une armée pour le venger, et, peut-être, qu'il s'adjoindrait Maximin et qu'il doublerait ses troupes, auxquelles il ne pourrait résister en aucune façon. Il munit donc la ville [de Rome], de manière à la mettre à l'abri des entreprises des ennemis; puis, il part pour les Gaules, afin de faire entrer Constantin dans ses intérêts, en lui faisant épouser sa plus jeune fille.

Cependant, Galère rassemble une armée, envahit l'Italie, s'avance vers Rome, prêt à égorger les sénateurs et à massacrer le peuple. Mais il trouve la ville forte et bien défendue. On ne pouvait espérer de l'emporter d'assaut; un siége était difficile; Galère

n'avait pas assez de troupes pour la cerner. Comme il n'avait jamais vu Rome, il s'imaginait qu'elle n'était pas beaucoup plus grande que les villes qu'il connaissait.

Ce fut alors que quelques légions, indignées de ce qu'un beau-père attaquait son gendre et de ce que des soldats romains tournaient leurs armes contre Rome, abandonnèrent leur empereur [Galère]. Et déjà, le reste des troupes hésitait, lorsque Galère, abaissant son orgueil, et redoutant le sort de Sévère, se jette, humilié, aux pieds des soldats et les supplie de ne point le livrer à son ennemi. Ses promesses hyperboliques ayant fléchi l'esprit de quelques-uns, il rebroussa chemin, ou plutôt il prit la fuite, tout tremblant. Il eut été facile de le défaire, si on eût envoyé une poignée d'hommes à sa poursuite. Dans la crainte qu'il en eût, il ordonna à ses soldats de se disperser et de tout ravager au loin et le plus longtemps qu'ils pourraient, afin d'ôter le moyen de subsister à ceux qui voudraient le poursuivre.

Les provinces d'Italie où pénétrèrent ces brigands, — troupeau pestiféré! — furent entièrement saccagées. Ce fut un pillage général, on outragea les femmes, on viola les vierges, on tortura les pères et les maris pour les forcer de livrer leurs filles, leurs femmes, leurs richesses. On enlevait les troupeaux et les bêtes de somme comme dans un pays en proie aux Barbares. Ce fut ainsi que Galère, devenu — d'empereur romain, — le dévastateur de l'Italie, regagna les terres de son obéissance, après avoir agi en ennemi déclaré partout où il venait de passer.

Or, jadis, dès qu'il eut reçu le nom d'empereur, il s'était hautement montré l'ennemi du nom Romain; il voulait qu'on ne dît plus *l'Empire Romain*, mais *l'Empire Dacique*.

XXVIII. — Après la fuite de Galère, lorsque le vieux Maximien revint des Gaules, il gouvernait conjointement avec son fils. Mais on obéissait plus au jeune homme qu'au vieillard; car, comme Maxence avait rendu l'Empire à Maximien, cette conduite lui avait gagné tous les cœurs. Le vieillard se résignait avec peine à ne pouvoir faire librement ce qu'il voulait, et il portait à son fils une puérile envie, en se montrant son rival. Il pensait donc à chasser le jeune Maxence, afin de revendiquer ses propres droits. Ce qui lui paraissait facile, parce que les soldats qui venaient de quitter Sévère, lui avaient jadis obéi.

Il assembla le peuple et les soldats, comme pour leur parler des malheurs actuels de l'État. Après un long discours sur ce sujet, mettant la main sur son fils, il dit qu'il est le principal auteur des calamités publiques, un prince de malheur et lui arrache la pourpre des épaules. Maxence, dépouillé, se précipite du tribunal et est reçu par les soldats, dont la colère et les clameurs troublent le vieillard impitoyable, qui fut ensuite chassé de Rome, comme, jadis, l'avait été un autre [prince] orgueilleux (1).

XXIX. — Maximien de retour dans les Gaules, (2) où il passa quelque temps, vint trouver Galère, l'ennemi de son fils, sous prétexte de conférer avec lui sur les affaires de l'État et de les discuter, mais, en réalité, pour se défaire de ce prince, avec lequel il semblait chercher à se réconcilier, et pour s'emparer de la puissance qu'il avait perdue.

Tout récemment, Galère avait mandé à sa cour Dioclès, pour autoriser, par sa présence, la substitution de Licinius à Sévère. Dioclès et le vieux Maximien assistèrent à la cérémonie. Alors, six personnes furent revêtues de la puissance souveraine. Maximien, trompé dans ses espérances, pensait à une troisième fuite. Il retourne dans la Gaule, plein de pensées mauvaises et scélérates. Au mépris de la parenté qui l'unissait à Constantin, son gendre, il cherche à le surprendre; et, pour assurer le succès du piége qu'il lui tend, il quitte les ornements impériaux.

La nation des Francs était en armes. Le vieillard persuade à Constantin, qui n'avait aucun soupçon, de ne pas mener avec lui toute son armée, en l'assurant qu'il suffisait d'une poignée de soldats pour mettre en déroute ces barbares. Il avait un double objet dans le conseil qu'il donnait : l'un, de se rendre maître d'une armée; l'autre, de faciliter aux Francs la défaite de Constantin.

Le jeune prince suit le conseil d'un beau-père qui avait de l'expérience et de l'âge, et marche contre les Francs avec une poignée

(1) *Tanquam superbus alter.* — Tarquin le Superbe.

(2) 307.

de soldats. Quelques jours après, Maximien, jugeant que Constantin pouvait être entré dans le pays ennemi, prend tout à coup la pourpre, se saisit des trésors de son gendre, fait — à son ordinaire, — de grandes profusions, et invente sur le compte de Constantin des calomnies qui retombèrent bientôt sur lui-même.

L'Empereur, instruit de ce qui se passe, accourt avec son armée. Maximien qui n'avait pas eu le temps de se préparer, est surpris par la diligence de son ennemi, et les soldats rentrent dans le devoir; Constantin apprend que Maximien s'est emparé de Marseille, et que les portes en sont fermées. Il en approche. Maximien était sur les murailles. Constantin lui demande, mais d'un ton où il n'y avait ni colère, ni emportement, quel est son dessein, quel sujet de mécontentement il peut avoir; ce qui peut lui manquer, et pourquoi il s'est porté à une démarche si déshonorante pour lui?

Maximien ne répond que par des injures. Alors les portes de Marseille s'ouvrent aussitôt, et on y reçoit l'armée victorieuse. On traîne devant l'Empereur, un empereur rebelle, un père dénaturé, un beau-père perfide. On lui met ses crimes devant les yeux, on le dépouille de la pourpre, et on lui accorde la vie, après lui avoir fait des reproches.

XXX. — Se voyant ainsi privé de la dignité impériale et de son honneur de beau-père, Maximien impatient de son humiliation, machina encore d'autres embûches [à Constantin]. Enhardi par l'impunité, il appelle sa fille Fausta; il la sollicite, par ses prières, ainsi que par ses flatteries, à trahir son mari et lui en promet un autre plus digne d'elle. Il lui demande de laisser ouverte la porte de la chambre de l'empereur et de prendre des mesures pour qu'elle soit gardée avec moins de soin que d'ordinaire.

Fausta promet d'agir selon les désirs de son père, et elle rapporte tout sur-le-champ à son mari. On choisit un vil eunuque qui mourra à la place de Constantin. Maximien se lève au milieu de la nuit; il voit que tout favorise le piége qu'il a tendu; il trouve peu de gardes, encore sont-ils éloignés les uns des autres; il leur dit cependant qu'il a eu un songe qu'il voudrait raconter à son [beau] fils. Il entre armé et, après avoir porté un coup de poignard, il sort et publie, tout glorieux, le crime qu'il vient de commettre.

Tout à coup, d'un autre côté, Constantin se montre avec une troupe d'hommes armés. On tire de la chambre impériale le corps de l'eunuque assassiné. A ce spectacle, le meurtrier demeure muet d'étonnement, tel qu'un dur rocher, — celui de Marpesse (1).

On lui reproche son ingratitude et son crime. Enfin, on lui laisse la liberté de choisir le genre de mort qu'il voudra. Et il se pendit à une haute poutre du palais (2). »

Ce fut ainsi qu'un très-puissant empereur, qui avait été pendant vingt ans le maître du monde, s'étant pendu et étranglé après avoir vu briser son immense orgueil, finit une vie détestable par une honteuse et ignominieuse mort (3).

XXXI. — Dieu ayant ainsi vengé sa religion et son peuple, tourna ses yeux sur l'autre Maximien, — Galère, l'auteur d'une horrible persécution et lui fit sentir la pesanteur de son bras. Déjà, ce prince songeait aussi à célébrer les Vicennales; et sous ce prétexte, — quoique par ses exactions précédentes il eût épuisé l'or et l'argent des provinces, — il chargea encore le peuple de nouvelles impositions.

Qui peut bien raconter avec quelle rigueur envers le genre humain se leva cette taxe arbitraire et illégale, — principalement sur les vivres?

Galère avait pour exécuteurs de ses ordres des soldats, ou plutôt des bourreaux. On ne savait lequel il fallait satisfaire le premier; nulle grâce pour ceux qui étaient dans l'impossibilité de payer; on devait s'attendre à de nombreux tourments, si on ne donnait sur-le-champ ce qu'on n'avait pas; on était entouré d'une foule de surveillants, qui ne permettaient pas de respirer; aucun temps de l'année où l'on pût avoir même le moindre repos; tous les jours de nouvelles querelles, de nouvelles demandes; point d'aire, point de cellier sans un commis; on emportait tout ce qui était nécessaire à la nourriture des travailleurs.

(1) *Quasi dura silex, aut stet Marpesia cautes.* Virgile : *Enéide*, lib. VI.

(2) *Id. Ibid.* lib. XII.

(3) A Marseille, selon Eusèbe, Victor et Paul Orose.

Quelque horrible qu'il soit de se voir arracher de la bouche la nourriture qu'elle réclame, cependant faut-il se nourrir encore de quelque chose, au moins de l'espoir d'un meilleur avenir. Mais avec quoi se procurer des vêtements, de l'or, de l'argent? N'est-ce pas avec la vente de ses denrées qu'on se procure ces choses? Et comment me les procurer, ô très-insensé tyran! si tu m'enlèves tous mes fruits, si tu m'arraches par la violence les petits que mes brebis viennent de mettre bas? Qu'est-ce qui n'a pas été dépouillé de ses biens, pour fournir aux frais de ces Vicennales, qui toutefois ne devaient pas avoir lieu?

XXXII. — Irrité de la nomination de Licinius à l'Empire, Maximien ne voulait ni être César, ni être nommé en troisième lieu. Galère lui envoya souvent des députés; il le pria de lui obéir, de se soumettre à ses arrangements, de céder à l'âge et d'honorer la vieillesse. Mais Maximin n'en devint que plus audacieux; il fit valoir l'antériorité du temps; prétendant qu'ayant reçu la pourpre le premier, il avait droit d'occuper la première place. Ainsi il se moqua des prières et des ordres de Galère; cette bête cruelle se plaint et mugit de ce qu'un homme de rien qu'elle avait fait César, dans l'espérance qu'il n'aurait d'autre volonté que la sienne, poussait l'ingratitude au point de repousser impitoyablement ses ordres et ses prières. Outré de l'insolence de Maximin, Galère supprime le nom de César, prend avec Licinius la qualité d'Auguste, et donne à Maxence et à Constantin celle de fils d'Augustes. Quelque temps après, Maximin lui dépêcha un courrier pour l'informer que son armée venait de l'élire empereur. Galère apprit cette nouvelle avec chagrin, et il ordonna de les reconnaître tous quatre empereurs.

XXXIII. — Dieu frappa Galère, à la dix-huitième année de son règne, d'une plaie incurable. Il se forma, dans les organes génitaux (1), un ulcère malin qui fit bientôt des progrès considérables. Les amputations des chirurgiens deviennent inutiles, un nouvel ulcère perce la cicatrice; une veine rompue rend une telle quantité de sang, que le malade est en péril de mort. Cependant, on arrête le sang. Il s'échappe encore une fois. Enfin, on vient à bout de cicatriser la plaie. Un léger mouvement du corps la fait rouvrir; le sang coule avec plus d'abondance que jamais. L'empereur devient pâle et n'a presque plus de force. Le ruisseau de sang se tarit encore. Mais les remèdes sont sans efficacité contre le mal. Il survient un cancer qui gagne les parties voisines; plus les chirurgiens coupent, plus il s'étend; les médicaments ne servent qu'à l'aigrir.

On appelle de toutes parts des médecins célèbres. Mais les secours humains sont inutiles. On a recours aux idoles. On prie Apollon et Esculape; on implore d'eux un remède. Apollon indique un remède. On en use, et le mal empire. Déjà la mort approchait et elle s'était saisie de toutes les parties basses. Les entrailles pourries sortent du ventre, et tout le siége tombe en pourriture. Les médecins redoublent de soins, quoique sans espoir de réussir à vaincre le mal. Ils ont beau attaquer le mal de toutes les manières, il ne leur est pas possible de le vaincre; il rentre en dedans et se jette sur les parties internes où Dieu crée des vers.

La puanteur se répand non-seulement dans le palais, mais encore elle envahit toute la ville. Quoi d'étonnant? Les conduits de l'urine et des excréments ne sont plus séparés. Mangé par les vers, le corps de Galère se fond en pourriture avec d'intolérables douleurs.

« Il pousse vers le ciel des cris horribles,
« Tels que les mugissements d'un taureau blessé (1). »

On appliquait au siége en décomposition de la viande chaude et des animaux vivants, afin que la chaleur attirât les vers en dehors. Mais, quand on avait nettoyé les plaies, il ressortait une fourmilière de ces animaux voraces, et les entrailles de Galère en devenaient une source intarissable.

Déjà les diverses parties du corps avaient perdu leur forme; le haut, jusqu'à l'ulcère, n'était qu'un squelette; une maigreur affreuse avait attaché la peau sur les os; les

(1) *In inferiori parte genitalium.* Cf. Eusèbe, *(lib. VIII, cap. XVI, Hist. eccles.)* Ruffin *(lib. VIII, cap. XVIII,)* et P. Orose *(lib. VII, cap. XXVIII).*

(1) *Clamores simul horrendos ad sidera tollit, Quales mugitus fingit saucius taurus.*
— Virgile : *Enéide, lib.* VI.

pieds, par leur enflure excessive, ressemblaient à des outres prêtes à crever.

Et cela dura un an tout entier. Enfin, Galère, vaincu par cet assemblage de maux, fut contraint de reconnaître Dieu (1). Durant les intervalles d'une douleur nouvelle, il s'écrie qu'il rétablira le temple de Dieu et qu'il expiera son crime. Et déjà à l'extrémité, il publia ce décret :

DÉCRET DE GALÈRE (2).

XXXIV. — « Quoique nous nous soyons toujours occupés du bien et de l'utilité de l'État, « nous n'avons jamais eu cependant rien tant « à cœur que de rétablir toutes choses dans « l'ordre ancien, et de ramener les Chrétiens « à la religion de leurs pères qu'ils avaient « abandonnée. Car, non contents de mépriser « les cérémonies instituées par leurs ancêtres, « ils en étaient venus à ce point de folie de « se faire des lois à eux-mêmes et de tenir « diverses assemblées dans les provinces. « Ce que nous aurions défendu par nos édits, « et leur aurions ordonné de se conformer « aux institutions de leurs ancêtres. A quoi « un grand nombre ont déféré par crainte ; « beaucoup aussi — pour avoir refusé d'obéir, — ont été punis. Et comme nous « sommes informés qu'il y en a beaucoup « qui persistent dans leur opiniâtreté, et « qui ne respectent ni la religion obligatoire, « ni celle du Dieu des Chrétiens; en considération de notre très douce clémence et « de notre coutume perpétuelle de pardonner « à tous les hommes, nous avons cru devoir « user à leur égard de notre indulgence si « empressée.

« C'est pourquoi, nous leur permettons « encore d'être Chrétiens et de tenir leurs « assemblées, pourvu qu'il ne s'y passe rien « de contraire aux lois. Par un autre décret, « nous instruirons nos officiers de justice de « la conduite qu'il doivent tenir à leur endroit. En considération de notre indulgence, les Chrétiens devront prier leur « Dieu pour notre santé, pour la prospérité « de l'État, comme, aussi, pour leur propre « conservation, afin que l'Empire subsiste « éternellement, et qu'ils puissent vivre « dans leur foyer en [toute] sécurité. »

XXXV. — Ce décret fut publié à Nicomédie, la veille des kalendes de mai, Galère étant consul pour la huitième fois, et Maximin pour la seconde.

On ouvrit les prisons (1).

Ce fut alors, mon très-cher Donatus, qu'avec les autres confesseurs, tu fus mis en liberté, après une captivité de six ans.

Cependant, ce Galère ne reçut point — pour cela, — de Dieu le pardon de ses scélératesses; mais, peu de jours après, ayant recommandé sa femme et son fils à Licinius, et tout son corps étant réduit en pourriture, il mourut à la suite de l'horrible mal qui le consumait. Sa mort fut à l'instant connue à Nicomédie, où il se proposait de célébrer les Vicennales, aux kalendes de mars suivant.

XXXVI. — A la réception de cette nouvelle, Maximin vole en Orient, afin de profiter de l'absence de Licinius et de s'emparer de l'Asie, jusqu'à la mer de Chalcédoine, et étant entré en Bithynie, — pour se concilier aussitôt la faveur du peuple, il supprima le cens, à la grande joie de tous.

Les deux empereurs, divisés entre eux, en vinrent presque aux armes. Leurs troupes occupaient les rives opposées. Cependant, la paix fut conclue sur le détroit même du Bosphore.

Maximin s'en retourne plein de confiance, et se montre tel qu'il avait été en Syrie et en Égypte.

(1) Ce que raconte, à ce sujet, l'historien Ruffin est remarquable ; voici son récit : « Enfin Galère ordonne de tuer la plupart de ses médecins, parce qu'ils n'avaient pu apporter quelque remède à son mal ou atténuer la puanteur excessive qui s'en exhalait. Parmi ces médecins — appelés plutôt pour êtres victimes que médecins, — il y en eut un qui, inspiré de Dieu, dit à Galère : « Pourquoi, ô Empereur, persistez-vous dans l'erreur et pensez-vous que le mal que Dieu envoie puisse être chassé par les hommes ? Ce n'est pas là une maladie humaine, ni que les médecins guérissent. Rappelez-vous tout ce que vous avez fait contre les serviteurs de Dieu ; quelle a été votre impiété sacrilége à l'égard de la religion divine, et vous comprendrez à qui vous devez demander des remèdes. Quant à moi, je pourrai mourir avec mes collègues ; mais vous, cependant, vous ne serez pas guéri par les médecins. »

« Alors, pour la première fois, Maximien comprit qu'il n'était qu'un homme, etc.» *(Lib. VIII, cap. XVIII.)*

(2) Cf. Eusèbe, *lib. VIII, cap. XVII.*

(1) Ruffin, *lib. IX cap. I.*

Premièrement, il supprima toutes les grâces qui avaient été accordées aux Chrétiens. Il fit suggérer aux villes de son empire de lui envoyer des députés qui le suppliassent d'empêcher les assemblées des fidèles, — afin qu'il eût l'air de faire de force ce qu'il faisait volontairement.

Déférant donc aux suppliques de ces députations, il choisit les premiers des villes pour souverains sacrificateurs; et ceux-ci — par un établissement nouveau et sans exemple, — étaient obligés d'offrir, tous les jours, des sacrifices aux dieux. Appuyés des anciens prêtres, ils devaient empêcher les Chrétiens de bâtir des églises, d'exercer leur religion, tant en public qu'en particulier; les contraindre par leur autorité de sacrifier aux idoles, et dénoncer aux juges ceux qui refuseraient d'obéir.

C'est peu : il établit encore dans chaque province deux pontifes supérieurs pour veiller sur les autres, et il voulut qu'ils portassent de blanches chlamydes. Il s'apprêtait à faire ce qu'il avait déjà fait depuis longtemps en Orient, où — sous prétexte d'humanité, — il faisait estropier les Chrétiens au lieu de les condamner à mort; aux uns, on crevait les yeux; aux autres, on coupait les mains et les pieds, le nez et les oreilles.

XXXVII. — Constantin écrivit pour empêcher ces actes de violence; Maximin s'en abstint donc extérieurement. Mais si quelque Chrétien tombait entre les mains de ses bourreaux, on le noyait secrètement dans la mer. Au reste, il laissa subsister la coutume de sacrifier tous les jours dans son palais. Par cette invention digne de lui, les animaux dont la chair servait à le nourrir étaient préparés, non par les cuisiniers, mais par les prêtres; et comme ils avaient passé par les cérémonies profanes, on ne pouvait en manger sans se souiller par une sacrilége impureté.

Dans tout le reste, Licinius ressemblait à Galère, son maître. Le peu que Dioclès et Maximien avaient laissé, il le ravit sans aucune pudeur. On fermait les greniers et les boutiques; on exigeait le paiement des tributs pour plusieurs années d'avance. L'agriculture étant négligée, la famine survint, — ce qui occasionna une cherté inouïe. On enlevait les troupeaux pour fournir aux sacrifices quotidiens.

Maximin gagnait les soldats par argent et faisait aux Barbares de grandes largesses. Quant aux biens des personnes vivantes, qu'il ravissait pour les donner à ceux qui les lui demandaient, — peut-être méritait-il quelque louange pour avoir agi à la manière des brigands humains, qui ne veulent point de dépouilles sanglantes (1).

XXXVIII. — Mais ce qui domina en lui et fut son crime capital, ce fut son impudicité qui dépassa celle des princes les plus infâmes. Dire quelle était monstrueuse et au-delà de toute espèce de bornes, — ces expressions seraient trop faibles pour peindre ses abominations. La grandeur de ses scélératesses rend impuissantes les ressources de la langue humaine.

Les eunuques, les entremetteurs furetaient partout. Une femme avait-elle de la beauté, il fallait que les pères et les maris l'abandonnassent à Maximin. On arrachait aux femmes et aux filles de qualité leurs vêtements et on les examinait pour voir, si dans toute leur personne, il n'y avait point de partie de leur corps qui fût indigne de la faveur du prince (2). Si quelqu'une d'entre elles refusait de se prêter à ces infamies, on la noyait. C'était être criminelle de lèse-majesté que d'être pudique, sous cet homme adultère.

Quelques hommes, outrés de ce que l'on déshonorait leurs femmes — qui, pour leur chasteté et leur fidélité, leur étaient très-chères, — ne pouvant porter le poids de leur douleur, se tuèrent de désespoir.

Sous ce monstre, la laideur était le seul asile de la pudeur. Enfin, il en était venu à un tel excès, que personne ne se mariait sans sa permission et qu'à condition que les prémices du mariage lui seraient réservées (3). Il donnait pour épouses à ses serviteurs les filles de qualité qu'il avait déshonorées.

Bien plus, — les grands imitaient son

(1) « Les voleurs — dit Salvien, — ont coutume de dire proverbialement, qu'ils donnent la vie à ceux à qui ils ne l'ôtent pas. » — *Latrones quidem hoc proverbio uti solent, ut quibus non auferunt vitam, dedisse se dicant.* — (In fine lib. VIII, *de gubernatione Dei.*)

(2) Cf. Ruffin, *lib VIII, cap. XVII.*

(3) L'expression latine — que la langue française n'a pas de mot pour rendre, — est on ne peut plus énergique : *In omnibus nuptiis prægustator esset.*

exemple et traitaient de la même manière les femmes et les filles de ceux qui leur étaient soumis. Car, qui se serait opposé à leurs excès?

Pour les filles de basse condition, les prenait qui voulait. Les filles nobles, que leur naissance mettait à l'abri de cette insulte, on les demandait pour récompense à l'empereur; et il fallait ou mourir, ou accepter un Barbare pour gendre. Car, tous ses gardes sortaient de ces peuples qui, après avoir été chassés de leur pays par les Goths, au temps des Vicennales, se donnèrent à Maximin pour le malheur du genre humain : ces Barbares n'ayant alors évité la servitude que pour assujettir, un jour, les Romains.

C'est avec de tels satellites et de tels gardes du corps, que l'empereur insulta à l'Orient.

XXXIX. — Enfin, Maximin donna à ses passions, pour sanction, cette loi : — que tout ce qu'il désirait était permis, — à tel point qu'il n'épargna pas même l'impératrice Valérie, veuve de Galère, qu'il appelait naguère encore sa mère. Cette princesse s'était retirée auprès de Maximin, et elle s'y croyait d'autant plus en sûreté qu'il était marié. Mais, cet animal de malheur s'enflamma aussitôt pour elle. Et, cependant, cette femme portait encore ses noirs vêtements, le temps de son deuil n'était pas encore écoulé. Il la fit demander en mariage par ses intimes, prêt à chasser sa [propre] femme, s'il obtenait l'aveu de Valérie. Cette dernière répondit, avec la liberté de son rang et qu'elle seule pouvait avoir ; d'abord, qu'elle ne pouvait songer au mariage avec les lugubres vêtements qu'elle portait, et les cendres de son mari — père de Maximin par adoption, — étant encore tièdes ; ensuite, que l'empereur se conduirait comme un impie, s'il répudiait une femme qui lui était fidèle, et cela pour en agir de même, un jour, à son égard ; enfin, qu'il serait inouï qu'une femme de son nom et de son rang eût un autre mari, — chose digne d'une femme sans mœurs, sans vergogne.

On rapporte à Maximin ce qu'avait osé répondre Valérie. Le caprice déréglé de cet homme se change en colère et en fureur. Aussitôt, il proscrit cette femme, envahit ses biens, lui enlève ses officiers, fait mourir ses eunuques dans les tourments, la relègue en exil elle-même avec sa mère, sans lui assigner de lieu fixe; mais en sorte qu'il la fait errer çà et là avec mépris. Il suppose des adultères aux amies de Valérie, et les condamne [à mort] sous ce prétexte.

XL. — Il était une très-noble femme, assez avancée en âge, que Valérie chérissait comme une autre mère. Maximin la soupçonne d'être cause du refus de Valérie. Il charge le président Eratineus de la faire mourir avec honte. A cette femme, on en joignit également deux autres nobles, dont l'une — alors attachée secrètement à l'Impératrice, — avait laissé à Rome une jeune fille, sa servante, parmi les Vestales; l'autre, moins dans l'intimité de Valérie, avait pour mari un sénateur. Mais la remarquable beauté et l'incomparable pudeur de l'une et de l'autre de ces deux femmes furent cause de leur mort.

Ces femmes sont enlevées aussitôt, on les traîne, non devant des juges, mais devant des assassins. Cependant, il n'y avait personne qui se fût porté leur accusateur. On trouve un certain Juif, déjà coupable d'autres forfaits, qui, séduit par l'espoir de l'impunité, mentira contre ces femmes innocentes. Le juge équitable et hâtif, [que l'on avait nommé pour cette affaire,] sort de la ville accompagné d'un renfort, de peur d'être lapidé par le peuple.

Cette tragédie se jouait à Nicée. On condamne ces femmes innocentes. Non-seulement le mari qui assistait sa vertueuse épouse mais encore tous ceux qu'avait attiré l'indignité et la nouveauté de ce fait, fondaient en larmes. Et de peur que le peuple ameuté n'arrachât ces femmes des mains des bourreaux, on les fit conduire au supplice par une garde armée de vélites et d'archers, et elles seraient restées gisantes sur le sol, sans sépulture, — leurs domestiques ayant fui, — si la furtive pitié de leurs amis n'avait pris soin de leur inhumation.

L'impunité promise au faux témoin ne lui fut pas accordée; attaché au gibet, le Juif découvrit tout le mystère et, près de rendre le dernier soupir, il dit et déclara à tous ceux qui étaient là, qu'on avait fait périr des innocentes.

XLI. — Quant à l'impératrice Valérie, — reléguée dans les déserts de la Syrie, elle fit connaître secrètement à Dioclétien, son père, son malheureux sort. Ce prince envoie demander sa fille à Maximin. Cela ne sert de

rien. Il réitère sa demande. Sa fille ne lui est point rendue. Enfin, il députe à Maximin un de ses parents, homme d'épée et d'autorité, pour lui faire les représentations les plus fortes et lui rappeler ses bienfaits ; il ne réussit pas davantage.

XLII. — Dans le même temps, par ordre de Constantin, on renversait les statues du vieux Maximin, et on mettait en pièces les tableaux où il était peint avec Dioclétien. Ce dernier, vivement touché d'un outrage que nul empereur vivant n'avait jamais souffert, ainsi que de celui qui lui était fait dans la personne de sa fille, se résolut à la mort. Il ne se trouvait bien nulle part; le chagrin et l'inquiétude lui ôtaient l'appétit et le repos. Il soupirait (1), il gémissait, il se roulait continuellement, tantôt dans son lit, tantôt à terre.

Ainsi, cet empereur très-heureux pendant vingt ans, puis réduit à une humble existence et ainsi accablé d'opprobres, ennuyé de la vie qui lui était devenue odieuse, mourut enfin de faim et de tristesse.

XLIII. — Il ne restait plus qu'un des ennemis de Dieu ; je vais raconter sa fin tragique (2).

Maximin avait conçu de la jalousie contre Licinius, parce que Galère le lui avait préféré. Il s'était cependant naguère réconcilié avec lui. Mais, dès qu'il eut appris que Constantin avait donné sa sœur en mariage à Licinius, il crut que les deux empereurs se proposaient par cette alliance de se réunir contre lui. Pour parer ce coup, il rechercha l'amitié de Maxence, et lui écrit dans les termes les plus humbles. Ses ambassadeurs sont reçus avec bienveillance; on fait la paix; on place ensemble les images des deux princes. Maxence regarde cet événement comme un secours divin. Il avait déjà déclaré la guerre à Constantin, sous prétexte de venger la mort de son père.

Ceci avait donné lieu de soupçonner que le vieux Maximien n'avait fait semblant d'être en désaccord avec son fils, que pour se faciliter les moyens de renverser les autres empereurs, afin qu'après leur ruine totale il

(1) *Quidam dicunt stupore mentis et longâ ægritudine confectum, animam* inter suspiria *efflasse.* — Cuspinianus, *in Diocletian.* et Cedrenus.

(2) 312.

pût partager l'empire du monde entier avec Maxence. Mais ce fut un faux soupçon. Car, le dessein de Maximien était — après s'être défait de son fils, aussi bien que des autres, — de remonter sur le trône avec Dioclétien.

XLIV. — Déjà la guerre civile était allumée entre Maxence et Constantin. Et quoique Maxence restât à Rome, — l'oracle lui ayant prédit qu'il périrait s'il sortait de cette ville, — cependant il faisait la guerre par d'habiles généraux. Il avait plus de troupes que son ennemi, parce qu'indépendamment de l'armée de son père qu'il avait détachée du parti de Sévère, il y en avait joint une autre composée de Maures et de Gétules.

On en vint aux mains, et l'avantage était aux soldats de Maxence. Mais Constantin, plein de courage et préparé à tout événement, s'approcha de Rome, et campa vis-à-vis du pont Milvius (1). On touchait au jour où Maxence avait pris la pourpre, c'est-à-dire, au sixième des kalendes de novembre et où finissaient les Quinquennales (2). Constantin fut averti en songe de faire peindre le céleste signe de Dieu (3) sur les boucliers de ses soldats, et d'engager ensuite le combat. Il fit ce qui lui était ordonné, c'est-à-dire, représenter sur les boucliers un X surmonté d'un accent circonflexe, ce qui signifiait *Christ.* Ses troupes armées de ce signe se préparent à combattre. L'ennemi — en l'absence de son empereur, — passe le pont. On se choque de part et d'autre avec une égale vigueur, personne ne lâche pied. Il se fait une émeute dans la ville, on reproche à

(1) *Ponte Molle*, pont sur le Tibre, près de Rome.

(2) La cinquième année du règne de Maxence.

(3) *Cœleste signum Dei.* — C'est-à-dire, le signe que Dieu lui avait montré peu de temps auparavant dans le ciel, aux portes d'Autun en 311, avec cette devise : *In hoc signo vinces* (Tu vaincras par ce signe.) « (Voyez ci-après dans nos *Annales hagiol.* IVe siècle, les notes sur la vie de saint Rhétice, évêque d'Autun et premier catéchiste du grand Constantin.) L'apparition de la croix, en plein jour à Constantin et à son armées aux portes d'Autun est bien différente du songe dont il est ici fait mention et que beaucoup d'auteurs ont confondu avec l'apparition précitée : ce sont pourtant deux faits bien distincts, et accomplis à une assez grande distance de dates, l'un de l'autre — comme nous le prouverons ci-après *(Notes sur la Vie de saint Rhétice.)*

Maxence de trahir la cause publique, et alors aussitôt le peuple (qui assistait aux jeux du cirque, par lesquels on célébrait l'anniversaire de la naissance de Maxence), se met à crier à haute voix que Constantin ne peut être vaincu.

Maxence, épouvanté de cette clameur, mande auprès de lui quelques sénateurs, il ordonne de consulter les livres sibyllins, où l'on trouve que ce jour l'ennemi des Romains doit périr. Maxence à qui cette réponse donne l'espoir de la victoire, court rejoindre son armée. Il fait rompre le pont après lui. A sa vue, le combat devient plus vif; mais la main de Dieu était sur l'armée de Constantin et la protégeait. Maxence est écrasé; il se hâte de gagner le pont, mais le pont était impraticable, ayant été rompu. Emporté par la multitude des fuyards, il est précipité dans le Tibre.

Après ce combat très-acharné, Constantin est reçu dans Rome, à la grande joie du Sénat et du peuple. Là, il connaît la perfidie de Maximin, saisit ses lettres et trouve ses statues et ses images.

Le Sénat décerna à Constantin la prérogative d'honneur dont il était digne par sa vertu, son courage et ses talents, et que Maximin s'arrogeait.

La nouvelle de cette victoire et de la délivrance de Rome, ayant été portée à Maximin, il se regarda dès lors comme vaincu. Le décret du Sénat le mit tellement en fureur, qu'il révéla ouvertement sa haine contre Constantin, et qu'il lançait souvent des railleries mêlées d'injures contre ce très-grand empereur.

XLV. — Constantin, ayant tout réglé à Rome, partit l'hiver suivant pour Milan. Licinius se rendit aussi dans cette ville pour la célébration de son mariage. Dès que Maximin les sut occupés de cette cérémonie, il quitte la Syrie et s'avance à grandes journées vers la Bithynie, malgré toute la rigueur de la saison. Son armée en fut extrêmement fatiguée : de très-grandes pluies, les neiges, la boue, le froid et une marche forcée ruinèrent les équipages et firent périr toutes les bêtes de somme. Toute la route offrait le spectacle le plus désastreux ; — ce qui était un sinistre présage pour les soldats.

Maximin ayant franchi les limites de son empire et passé la mer, se présente en armes aux portes de Byzance. Licinius avait laissé une garnison, en cas d'attaque imprévue. Maximin, pour gagner les soldats, eut d'abord recours aux présents et aux promesses, puis, à la force et à l'assaut; il ne put cependant en venir à bout, ni par la force, ni par les promesses.

Il y avait déjà onze jours que la ville était assiégée, et ce temps avait été suffisant pour que Licinius fût averti de ce qui se passait. Les soldats, quoique pleins de courage, furent obligés de se rendre, parce qu'ils étaient en trop petit nombre. De là, Maximin marcha contre Héraclée, qui se défendit et l'arrêta quelques jours. Mais, déjà Licinius était accouru à Andrinople avec un petit nombre de soldats. Maximin, s'étant emparé d'Héraclée, poursuivit sa marche pendant dix-huit milles. Il ne put aller plus loin, à cause de la proximité de Licinius, qui, après avoir rassemblé le plus de troupes qu'il lui était possible, venait moins dans la vue de l'attaquer que de le retarder. Car Licinius avait à peine trente mille hommes, tandis que son ennemi en avait soixante-dix mille. Comme les troupes de Licinius étaient éparses dans diverses provinces, on n'avait point eu assez de temps pour les rassembler toutes.

XLVI. — La proximité des [deux] armées annonçait que la bataille ne pouvait plus être différée longtemps. Alors, Maximin fit vœu à Jupiter d'abolir à jamais le nom Chrétien, s'il remportait la victoire. La nuit suivante, Licinius vit un ange qui lui commanda, de la part de Dieu, de se lever et de lui adresser une prière avec son armée, l'assurant de la victoire, s'il obéissait. Il lui sembla qu'il se levait, et que l'ange lui enseignait comment il devait prier, et de quels termes il devait se servir. Lorsqu'il fut réellement éveillé, il appela un secrétaire, et lui dicta ces paroles qu'il avait entendues :

« Dieu tout-puissant, nous te prions. Dieu
« saint, nous te prions. Nous te recomman-
« dons la justice de notre cause ; nous te re-
« commandons notre salut; nous te recom-
« mandons notre empire. C'est par toi que
« nous vivons; c'est par toi que nous serons
« vainqueurs et heureux. Souverain et saint
« Dieu, exauce nos prières. Nous tendons
« nos bras vers toi. Exauce-nous, saint et
« souverain Dieu. »

On fait de nombreuses copies de cet

prière qu'on envoie aux colonels et aux tribuns, pour qu'ils l'apprennent aux soldats. Tous, persuadés que le Ciel leur promet la victoire, redoublent de courage. Le combat est fixé aux kalendes de mai. Ce jour terminait la huitième année du règne de Maximin. Ce prince avança ce terme d'une journée. Dès le matin, il rangea son armée en bataille, afin de célébrer, le lendemain, avec plus de pompe, un jour où son empire avait commencé : car, il tenait la victoire pour certaine.

Licinius, averti du mouvement de son ennemi, fait prendre les armes à ses soldats et les mène au combat. Les deux armées étaient séparées par une plaine stérile et nue, appelée Serenum. Quand elles furent en présence, les soldats de Licinius couchent à terre leurs boucliers, ôtent leurs casques et lèvent les mains au Ciel, — les officiers à la tête. L'Empereur commence la prière; les soldats la récitent ensuite à haute voix. Il en résulte un murmure qui est entendu de leurs ennemis, qui vont être vaincus. Trois fois la prière est récitée. Les soldats, pleins d'ardeur, reprennent leurs casques et leurs boucliers. Cependant, on ménage une conférence. Maximin ne veut point entendre parler de paix. Comme il était libéral, il méprisait Licinius, — s'imaginant que les soldats l'abandonneraient à cause de son avarice. C'était le motif qui lui avait fait entreprendre la guerre. Il espérait gagner, par ses profusions, l'armée de Licinius, et l'engager à se joindre à la sienne, afin de marcher ensuite avec succès contre Constantin.

XLVII. — Les deux armées s'approchent donc, les trompettes sonnent, les étendards sont déployés. Les troupes de Licinius chargent l'ennemi avec furie. Ceux-ci, effrayés, ne purent ni tirer leurs épées, ni lancer leurs javelots. Maximin tourne autour des bataillons et tâche de gagner les soldats de Licinius, tantôt par des prières, tantôt par des promesses. Il n'est nulle part écouté. On détache de la cavalerie contre lui; il se retire parmi les siens. On taillait impunément son armée en pièces, et ses nombreuses légions succombaient sous les coups d'une poignée d'ennemis.

Aucun des soldats de Maximin ne se souvenait ni de son devoir, ni de sa gloire, ni des récompenses qu'il avait reçues jadis; on eût dit qu'ils étaient venus, non pour combattre, mais pour aller volontairement à la mort, — tant Dieu avait donné d'ascendant sur eux à leurs ennemis. Déjà, une grande multitude avait été couchée dans la poussière. Maximin, se voyant trompé dans ses espérances, jeta la pourpre, s'enfuit sous un vêtement d'esclave et passa la mer. Une partie de son armée fut taillée en pièces; l'autre se rendit au vainqueur, ou se mit en fuite.

On ne rougissait point de suivre l'exemple de l'empereur, qui, en une nuit et un jour, avait gagné Nicomédie, quoique éloignée de cent soixante milles du lieu du combat. De là, il tira vers l'Orient, accompagné de sa femme, de ses enfants et de quelques-uns de ses officiers. Arrivé en Capadoce, il y rassembla les débris de son armée avec les troupes venues de l'Orient, et ce fut alors qu'il reprit la pourpre.

XLVIII. — Quant à Licinius, ayant reçu une partie de l'armée ennemie et l'ayant distribuée en différents quartiers, il passa en Bithynie, quelques jours après la bataille. Arrivé à Nicomédie, il y rendit grâces à Dieu, par le secours duquel il avait vaincu Maximin. Aux ides de juin (313), lui et Constantin, étant consuls pour la troisième fois, un édit pour le rétablissement de l'Église fut publié. Il était adressé au préfet de Nicomédie, et conçu en ces termes :

LETTRES DE LICINIUS.

« Nous, empereur Constantin, et nous, « empereur Licinius, nous étant rendus à « Milan, pour traiter des choses qui con« cernent le bien de l'État et la tranquillité « publique, — nous avons cru devoir « d'abord commencer par ce qui regarde le « culte de la Divinité. A cet effet, nous per« mettons aux Chrétiens et à toutes sortes « de personnes de suivre telle religion qu'il « leur plaira, afin que la Divinité qui pré« side dans le Ciel, soit à jamais propice et « à nous et à nos sujets.

« Nous avons pensé qu'il était conforme à « la sagesse et à la raison de ne refuser à « personne la liberté de professer, soit la « religion chrétienne, soit toute autre reli« gion qu'il jugerait mieux lui convenir, « afin que cette Divinité, à laquelle nous

« rendons un hommage volontaire, continue « de nous accorder sa protection et sa fa« veur.

« C'est pourquoi vous saurez que — sans « avoir égard aux ordonnances publiées « contre les Chrétiens, — nous voulons que « vous leur permettiez l'exercice de leur reli« gion, sans les troubler, ni les inquiéter; de « quoi nous vous avertissons. Vous saurez « pareillement que, pour la paix et la tran« quillité de notre règne, nous entendons « que la liberté accordée aux Chrétiens soit « commune à tous nos autres sujets; en « sorte que personne ne soit gêné dans son « culte.

« A l'égard des Chrétiens, nous voulons « encore que, si quelqu'un a acheté de nous « ou de qui que ce soit les lieux autrefois « destinés à leurs assemblées, il les leur rende « sans délai, même sans en exiger le prix. « Ceux, aussi, auxquels nos prédécesseurs « pourraient en avoir fait don, les rendront « pareillement aux Chrétiens sans remise; « et tant ceux qui les avaient achetés, que « ceux qui en avaient été gratifiés, se pour« voiront par devant les vicaires, pour par « nous être indemnisés.

« Toutes lesquelles choses vous ferez exé« cuter au plus tôt; et parce que, indépen« damment des lieux où les Chrétiens ont « coutume de s'assembler, ils en ont d'autres « appartenant à leurs églises, nous voulons « que, sans délai vous les leur fassiez ren« dre, aux mêmes conditions que ci-dessus; « c'est à-dire, que ceux qui les auront res« titués sans en recevoir le prix, l'attendront « de notre libéralité.

« En toutes lesquelles choses qui concer« nent les Chrétiens, vous userez d'une « diligence extrême, afin que notre volonté « soit promptement mise à exécution, et que « par notre bonté la tranquillité publique « soit assurée.

« Toutes ces choses étant accomplies de la « manière dont elles sont ordonnées, nous « espérons que le Ciel nous continuera les « faveurs qu'il nous a fait éprouver dans des « occasions si importantes.

« Et afin que notre intention soit connue « de tout le monde, vous ferez publier cet « édit dans les formes ordinaires. »

Licinius, après avoir rédigé et publié ces lettres, exhorta de vive voix les habitants de Nicomédie à remettre les lieux d'assemblées des Chrétiens dans l'état où ils étaient auparavant.

Ainsi fut rétablie l'Église de cette ville, dix ans et environ quatre mois après sa ruine.

XLIX. — Quant à Licinius, — poursuivant avec son armée Maximin, ce tyran se sauva de nouveau dans les défilés du mont Taurus et s'y retrancha pour en fermer le passage aux ennemis. Mais ceux-ci, toujours victorieux, forcèrent ses retranchements et le contraignirent de se retirer à Tarse. Là, se voyant assiégé par terre et par mer, sans espérance de secours, accablé d'angoisses et de peur, il eut recours à la mort, comme au seul remède des maux que Dieu faisait peser sur sa tête.

Après avoir bu et mangé avec excès, à l'exemple de ceux qui veulent jouir de la vie pour la dernière fois, il avala un breuvage empoisonné. L'estomac étant plein, la force du poison fut amortie; il produisit une espèce de peste, afin que la prolongation de la vie de ce malheureux ne servît qu'à celle de ses douleurs.

Cependant, le poison, par son activité, commença à lui brûler les entrailles avec des angoisses qui le rendaient furieux; en sorte que, pendant quatre jours, il ramassait de la terre avec ses mains pour la dévorer. Dans les mouvements convulsifs qui l'agitaient, il se battait la tête avec tant de violence, que ses yeux sortirent de leurs orbites. Devenu aveugle, il commença à voir Dieu, accompagné de ses anges vêtus de blanc, le juger. Il criait comme ceux qu'on torture, et disait que ce n'était pas lui, mais les autres qui avaient commis tous ces crimes. Ensuite, comme broyé par les tourments, il avouait tout, priant avec larmes le Christ d'avoir pitié de lui.

Ce fut au milieu des cris qu'il poussait, comme s'il eût été en proie aux flammes, qu'il rendit son âme détestable par cet horrible genre de mort.

L. — C'est ainsi et de cette manière que Dieu brisa tous les persécuteurs de son nom, de telle sorte qu'il n'en resta rien, pas même le moindre rejeton. Car, Licinius, devenu empereur, ordonna de faire mourir Valérius, auquel Maximin, quoique irrité contre lui, n'avait pas osé ôter la vie, et Candidianus, que

Galère avait eu d'une concubine et qu'il avait adopté, — n'ayant pas eu d'enfants de Valérie qui était stérile.

Cette princesse, instruite que Candidianus n'était pas mort, se déguisa et se mêla dans la foule pour voir ce qui arriverait. Candidianus, s'étant montré à Nicomédie, parut chercher à s'y faire honorer. On se défit de lui, lorsqu'il ne s'attendait pas à un pareil traitement et qu'il n'en avait nulle crainte. A la nouvelle de sa mort, Valérie prend la fuite.

Licinius fit aussi périr Sévérianus, fils de Sévère, déjà en âge de porter les armes. Il avait suivi Maximin dans sa fuite. On le soupçonnait d'avoir dessein de prendre la pourpre. Tous ceux-ci s'étaient attachés à la fortune de Maximin, parce qu'ils redoutaient Licinius.

Pour Valérie, elle avait suivi le parti de Licinius, et voulait lui céder toutes ses prétentions sur la succession du vieux Maximien, — faveur qu'elle avait refusée à Maximin.

Licinius fit encore mourir le fils aîné de Maximin, âgé de huit ans, et sa fille, âgée de sept, laquelle était destinée à Candidianus. La mère de ces princes avait été, auparavant, précipitée dans l'Oronte, à l'endroit où elle avait souvent fait noyer de chastes femmes.

Ainsi, par un juste jugement de Dieu, tous les impies subirent le sort qu'ils avaient infligé aux autres.

LI. — Valérie, elle aussi, après avoir erré de province en province et sous l'habit d'une femme du peuple, pendant l'espace de quinze mois, fut enfin reconnue et arrêtée avec sa mère à Thessalonique, et on les condamna toutes les deux à mort. On les conduisit au supplice en grand appareil. Le malheur de ces femmes tirait des larmes de tous les yeux. On leur coupa la tête, et on jeta leurs corps dans la mer.

Ainsi, leur vertu et leur condition furent la cause de leur perte.

LII. — J'ai cru devoir écrire tous ces événements tels qu'ils ont eu lieu, et je l'ait fait avec fidélité (car, je parle [ici] à un homme qui sait toutes ces choses) ; j'ai écrit ce récit et pour ne pas laisser périr la mémoire de si grands faits, et, aussi, pour que nul historien ne puis se en altérer la vérité (1) dans les récits qu'il voudrait en faire, en passant sous silence, soit les crimes de ces empereurs envers Dieu, soit le jugement de Dieu à leur égard.

Nous devons rendre grâces à l'éternelle miséricorde de Celui qui a enfin daigné jeter les yeux sur la terre, rassembler son troupeau en partie ravagé par tant de loups ravissants, en partie dispersé çà et là, et exterminer les méchantes bêtes qui avaient désolé les bergeries du divin troupeau.

Où sont à cette heure ces magnifiques et brillants surnoms de Joviens et d'Herculiens, autrefois si vénérés des nations, que Dioclès et Maximien avaient pris avec insolence et ensuite transmis à leurs successeurs ?

Rien de plus avili aujourd'hui. Le Seigneur les a effacés de dessus la terre et les a détruits sans retour.

Célébrons donc avec joie le triomphe du Christ ; chantons sans cesse et exaltons la victoire du Seigneur ; nuit et jour, adressons-Lui nos prières, afin qu'Il affermisse, en ce monde, la paix qu'il a donnée à son peuple, après dix ans de luttes.

Toi, surtout, très-cher Donatus, qui as mérité d'être entendu et exaucé par Dieu, supplie le Seigneur de faire éternellement ressentir sa miséricorde à ses serviteurs et de leur être propice et doux ; de garantir son peuple de toutes les embûches et de tous les assauts du diable ; de garder en une paix sans fin et dans un parfait repos les Églises florissantes.

(1) *Corrumperet veritatem.* — « Dieu — dit Lactance, — a voulu que naturellement la vérité fût simple et nue pour être plus éclatante, parce qu'elle est parée d'elle-même ; et c'est pourquoi y ajouter des ornements étrangers, c'est la farder et l'altérer. » — *Deus hanc voluit esse rei naturam ut simplex et nuda veritas esset luculentior, quia satis ornata per se est, ideoque ornamentis extrinsecus additis fucata corrumpitur* — (Lib. III, Instit. cap. I.)

LES VIES

DE TOUS

LES SAINTS DE FRANCE

QUATRIÈME SIÈCLE DU CHRISTIANISME.

I

VIE

DE SAINT RETITIUS OU RHÉTICE[1],

ÉVÊQUE D'AUTUN, — ÉCRITE, AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR SAINT GRÉGOIRE, ÉVÊQUE DE TOURS.

Nous ne possédons plus les Actes de ce grand prélat, et sans un autre évêque, illustre entre tous, — le père même de notre histoire nationale, — nous ne connaîtrions saint Rhétice que par les louanges qu'ont données, à ses vertus et à son génie saint Augustin et saint Jérôme.

Ce n'est — en quelque sorte, — qu'incidemment que saint Grégoire de Tours a consacré un chapitre de son livre *de la Gloire des Confesseurs* (2) à saint Rhétice.

(1) « Il y a près d'Autun un hameau appelé *les Rhétys*. Or, d'une part, nos anciens historiens, tels que B. Goujon, nomment saint Rhétice, saint *Rhéty*; d'autre part, on sait que les lieux ont souvent retenu le nom des anciens propriétaires; il y en a entre autres plusieurs exemples remarquables dans les chartes de Pérard. Les *Rhétys* n'auraient-ils pas été une propriété appartenant à notre saint évêque? Cette terre ne serait-elle pas comme un monument qui conserverait encore son nom? » — Note de M. l'abbé Ch. Dinet: *Saint Symphorien et son culte*, etc. tome I, p. 292, note 2.

(2) Chap. LXXV. *De Riticio episcopo.*

Après avoir parlé du cimetière de la ville d'Autun, qui renfermait un grand nombre de corps saints (1), où l'on entendait souvent de mystérieuses psalmodies et où l'on voyait des apparitions; après avoir mentionné les tombeaux des bienheureux Cassianus et Simplicius, évêques d'Autun (2), — saint Grégoire ajoute :

« Mais, puisqu'il me plaît de dire quelque chose des sujets précités, je dois parler d'abord de saint Rhétice; car, il mourut avant les bienheureux Cassianus et Simplicius.

« Or, Rhétice naquit de très-nobles parents et fit de brillantes études littéraires (3). Ayant passé l'âge de l'adolescence, il se choisit une épouse illustre comme lui par l'honneur et les mœurs, et il vécut avec elle dans l'union d'un amour tout spirituel, — fuyant toute luxure.

« C'était entre ces deux époux une lutte d'aumônes, ils veillaient ensemble en prières et s'exerçaient sans cesse aux œuvres de Dieu.

« Or, après un long temps, cette femme couchée sur son petit lit, parla en ces termes à son bienheureux époux :

(1) Chap. LXXIII. *De cæmeterio Augustodunensis urbis.* — Sur ce cimetière, voyez nos *Annales hagiol.* tome II, col. 899 à 906 et col. 1105 à 1107.

(2) Chap. LXXIV. *De Sepulcro Cassiani episcopi.*

(3) *Fuit autem nobilissimis parentibus et litterarum acumine clarus.*

— Je te supplie, très-doux et très-pieux frère, après mon départ [de ce monde], lorsque toi-même auras achevé la course de cette vie ici-bas, de demander qu'on te mette dans le sépulcre où je vais être déposée, — afin que l'union d'un seul et même tombeau nous soit accordée à nous qu'un seul et même amour, celui de la chasteté, a maintenus purs dans le mariage. »

« Après avoir [ainsi] parlé, les larmes aux yeux, elle rendit son âme aux cieux.

« Et Rhétice est élu par le peuple d'Autun au siége épiscopal de cette ville. Dans ce lieu il se montra par sa bonté et ses mœurs à la hauteur de la grâce nécessaire au digne exercice du pontificat, et c'est ainsi qu'il arriva au jour de sa sortie de ce monde par les divers degrés des dons spirituels et consommé dans une entière perfection. Et quand son corps eut été lavé et posé sur le brancard funèbre, les porteurs ne purent le mouvoir.

« Alors, comme tous étaient remplis de stupeur dans leur âme, ils apprennent de la bouche d'un vieillard, que l'épouse de Rhétice avait conjuré son mari de faire en sorte qu'un seul et même tombeau reçût leurs deux corps. Et quand cette nouvelle eut parcouru la foule, aussitôt on soulève le brancard et quand on l'eut apporté proche le tombeau, le prélat [mort] reprend vie. Il parle à sa compagne, lui disant :

— Souviens-toi, très-douce épouse, de la prière que [jadis] tu nous as adressée. Reçois maintenant le frère que tu as longtemps attendu, et réunis ensemble nos membres sans souillure. Car, la luxure ne nous a pas atteints; mais, nous avons été purifiés par une vraie chasteté. »

« Comme il disait ces mots, le sépulcre tressaillit d'une manière miraculeuse; les ossements de la vierge se serrent d'un côté du tombeau et le bienheureux pontife retombant dans le sommeil de la paix fut couvert de la pierre en forme de toit que l'on voit sur son tombeau (1).

« Cassianus — dont nous avons fait ci-dessus mémoire, — succéda [dans l'épiscopat] à saint Rhétice. »

Un poëte chrétien du quatrième siècle, — né à Autun et contemporain de saint Rhétice, mais dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous (1), — contemporain ou presque contemporain du fait miraculeux que raconte saint Grégoire, y ajoute une touchante particularité. — On ouvre le tombeau, et voilà que l'épouse de Rhétice, ranimant ses membres depuis longtemps glacés par la mort et rompant les bandelettes qui fixaient ses mains le long de son corps, fait un geste approbateur, un signe d'invitation affectueuse à celui qui fut son ami, son frère (2). »

(1) *Hujus sepulcri tectus est operlorio.*

(1) Cet anonyme est auteur d'un poëme latin intitulé : *De laudibus Domini*, publié dans le tome XXVII, (p. 517 et suivantes,) de la *Bibliotheca Patrum* (édition de Lyon).

En conférant le poëte anonyme et saint Grégoire de Tours *(l. c. sup.)*, on s'aperçoit sans peine que le premier décrit en poëte ce que l'autre rapporte en historien. Quelques circonstances en sont un peu différentes, mais le fond en est le même... A une circonstance près, saint Grégoire et lui conviennent presque de tout le reste. Seulement en ce que saint Grégoire dit que ce fut saint Rhétice, qui, sur le point d'être mis en terre avec son épouse inhumée depuis longtemps, reprit ses esprits, et lui parla pour lui annoncer leur réunion : au lieu que le poëte témoigne que ce fut celle-ci qui, étendant la main vers le corps de son chaste époux, donna des signes de vie.

« Au reste, cette différence sert à faire voir que ces deux auteurs ne se sont pas copiés l'un l'autre. Il paraît effectivement par là que saint Grégoire n'avait aucune connaissance du poëme dont il est ici question. Pour notre poëte, il est certain qu'il n'a pu copier saint Grégoire, puisqu'il vivait plus de deux cents ans avant lui, et qu'il était contemporain ou presque contemporain de saint Rhétice. Deux traits pris de son propre poëme ne permettent pas d'en douter. 1° En rapportant l'histoire de ce saint évêque, il en parle comme le sachant ou par lui-même ou de témoins oculaires :

Conjugium memini summa pietate fideque.

2° Il y fait mention de Constantin le Grand, comme nouvellement victorieux, apparemment de Licinius, et de ses enfants comme étant jeunes, — leur souhaitant qu'ils puissent marcher sur les glorieuses traces de leur père. — Voyez dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome I, partie 2, p. 95 et 96.

(2) Magnaque corporibus tribuit miracula castis.
Nam cum defunctis jungantur brachia membris,
Et repetita manus constringant vincula trunco...
. . . .
Immensum dictu! . . . .
Deprensa est lævam protendens femina palmam,
Invitans socium gestu viventis amoris.

Appendix ad Opera Juvenci. Patrolog. de Migne, t. XIX, p. 381.

« C'est encore ce même champ, lieu déjà si saint, déjà consacré par des reliques bien précieuses et voisin de la tombe de saint Symphorien, c'est le cimetière de la *Via strata* qui eut l'honneur de recevoir le tombeau de marbre où furent déposés, à l'ombre de l'église de Saint-Étienne, les restes de celui qui avait été une des plus grandes figures de son siècle et une des plus brillantes gloires de l'Église d'Autun. Là, le pieux historien, Grégoire de Tours vint prier et recueillir ce merveilleux récit. Là, au siècle dernier on voyait encore le tombeau de notre grand évêque, élevé de terre sous une arcade creusée dans le mur méridional de l'église de Saint-Pierre-l'Etrier où il avait été transporté et où on lisait cette inscription relativement récente :

SCS. RHETITIUS. EPS. AEDUENSIS. CCCXIV (1).

I

Il y a dans l'histoire de l'Église de France, au IVe siècle, un fait on ne peut plus glorieux à notre patrie, dont nous devons être fiers à notre double titre de chrétiens et de Français, mais qu'hélas! comme tant d'autres faits si glorieux, nous ignorons à peu près totalement; — ce sont les circonstances de la conversion du grand Constantin à la foi de Jésus-Christ, conversion dont les instruments ont été d'abord l'apparition miraculeuse d'une croix céleste en France même et aux portes d'Autun et ensuite saint Rhétice, à qui est resté le surnom hautement significatif de *premier catéchiste de Constantin*.

Comme on le voit, — le nom de la France et d'un de ses évêques se trouve trop étroitement lié à la mémoire d'un trait historique si éclatant, pour que l'on ne nous sache pas gré de lui consacrer une étude assez détaillée et dont toutes les particularités sont si bien faites pour nous intéresser;—nous chrétiens et enfants de la catholique France.

Ici encore, c'est à un pieux et célèbre historien que nous allons laisser la parole, — au Père Jean Morin, de l'Oratoire, qui a écrit, dans la première moitié du XVIIe siècle, l'*Histoire de la délivrance de l'Église chrétienne par l'empereur Constantin* (1) :

« Saint Denys (2) disait avec grande raison, au chapitre IIIe de *la Hiérarchie céleste*, que la plus divine de toutes les actions des hommes, était de coopérer avec Dieu et de s'unir avec lui pour la production de quelque effet. Plus donc l'effet auquel nous coopérons est noble et relevé, plus notre coopération est divine et admirable.

« Combien excellente serait la louange d'une créature, si elle pouvait se vanter à juste titre d'avoir aidé la divine Majesté en la création du monde? si elle pouvait dire avec la Sapience (3) (au livre des Proverbes) : *Quand Dieu disposait et arrangeait les cieux, j'étais avec Lui. Quand Il plantait des bornes et élevait des digues à l'entour des abîmes; quand Il affermissait le ciel en haut et pesait les fontaines en bas; quand Il donnait des limites à toute la mer et imposait aux eaux pour loi de ne passer point leurs barrières; quand Il suspendait en l'air les fondements de la terre, j'étais avec Lui composant et ordonnant toutes ces choses.*

« De combien est-ce que ces éloges surpasseraient toutes les louanges qui ont jamais été attribuées aux créatures? Or, tant s'en faut que ces priviléges aient été donnés à un homme mortel, qu'ils n'ont jamais été accordés à aucun des anges, d'autant qu'il ne se peut faire qu'une créature coopère avec Dieu en une action qui se produit sans aucun sujet qui lui soit préexistant, — comme est celle de la création.

« Toutefois la Miséricorde divine défère aux hommes des prérogatives beaucoup plus grandes et plus nobles que cette sorte de coopération, quand elle les élève et conjoint à elle afin de convertir ses élus et de faire naître la grâce dans leurs cœurs.

« Car saint Jean Chrysostome nous enseigne (en l'homélie troisième sur l'Épître aux Ephésiens), que la conversion d'un pécheur est une action plus difficile que la résurrection d'un mort. Et saint Augustin (au traité LXXII sur saint Jean), que cette même action est plus grande et considérable que la création du ciel et de la terre.

(1) Dom Ruinart, col. 955, note *c* de son édition des Œuvres de saint Grégoire de Tours. — Cf. M. Ch. Dinet, *(l. c. sup.)* p. 289.

(1) Un vol. in-fol. Paris, 1630. — P. 231 à 241.
(2) C'est saint Denys l'Aréopagite.
(3) La Sagesse éternelle, qui est Dieu même.

« Elle est plus difficile que la résurrection, d'autant que le Fils de Dieu, par un seul mot, a ressuscité les morts; mais combien d'exhortations a-t-il faites aux hommes et combien de tourments a-t-il endurés pour eux, afin de les justifier?

« Elle est plus grande que la création, d'autant que la grâce qui est produite par la justification est incomparablement plus noble et plus admirable que les beautés de la nature.

« La première donc et la plus divine de toutes les actions humaines, c'est de contribuer en quelque chose à la conversion des pécheurs et au salut des âmes.

« On doit considérer divers degrés en l'ordre de cette divine coopération, aussi bien qu'au général de toutes les autres actions des hommes. Car, la conversion des princes et des rois est bien plus importante que celle des particuliers,—non pas à l'égard du prix qui est donné pour la rédemption des hommes, c'est un même sang de Jésus-Christ également répandu pour tous les hommes, qui rachète, qui lave et qui sanctifie leurs cœurs : — mais à l'égard du fruit qui en provient au public, de la protection de l'Eglise chrétienne et de l'avancement de la gloire de Dieu.

« La raison en est, que les rois et les princes sont les causes universelles qui versent leurs influences sur tous leurs sujets, et qui coopèrent en quelque façon à toutes leurs actions. C'est pourquoi comme ils sont respónsables des vices et des débordements qui règnent dans leurs terres, aussi sont-ils louables pour les actions vertueuses qui s'y exercent : — l'un et l'autre leur est justement imputé. De rechef, par la même raison, la conversion des rois et des princes est d'autant plus utile et importante, que leur puissance et leur autorité est de plus grande étendue; car, l'universalité de leur vertu croît à la mesure des nations auxquelles ils commandent.

« C'est pourquoi il est hors de doute que la conversion de l'empereur Constantin est la plus illustre et la plus importante qui ait jamais été faite par les hommes, c'est d'avoir concouru et coopéré avec la divine Majesté à la conversion de ce grand empereur, qui commandait presque à toute la terre connue et habitable. Les effets ne tardèrent point à démontrer ce que nous disons, puisqu'aussitôt après cette conversion le nombre des chrétiens se multiplia infiniment, le sourcil (1) de l'idolâtrie fut abattu, et la gloire de l'Eglise fut élevée au comble.....

« Or, encore (2) qu'on ne le remarque pas, si est-ce toutefois que cette conversion a été faite en France et par des Evêques de France?....

« Les auteurs qui ont vécu du temps de Constantin et qui ont conversé familièrement avec lui, nous témoignent clairement que sa conversion a été faite en France et par des Évêques de France.

« Premièrement, il est certain, par ce que nous avons démontré, que Constantin eut de continuelles guerres en France contre les Français et les Allemands, qui l'obligèrent d'y demeurer toujours depuis qu'il eut passé la mer. Il est aussi certain qu'il remporta de grandes victoires sur plusieurs peuples de la Haute-Allemagne, immédiatement avant que d'entreprendre la guerre d'Italie. Nous avons spécifié le temps et le lieu auquel cela s'est fait; néanmoins, nous ne laisserons pas de le confirmer par l'autorité des auteurs qui en ont été témoins oculaires.

« Un orateur gaulois, prononçant une harangue devant Constantin, aussitôt après sa victoire sur Maxence, loue en ces termes le soin qu'il eut de pourvoir aux frontières de France, avant de passer en Italie :

« Vous aviez mis des garnisons tout le « long du Rhin, et vous le laissiez, par ce « moyen, en assurance : mais nous avions « d'autant plus d'appréhension de votre Ma- « jesté, qu'elle avait moins de soin d'elle- « même. Vous travailliez davantage pour « établir notre paix, que pour assurer l'évé- « nement de la guerre que vous alliez entre- « prendre. Certainement, ô Empereur! le « grand amour que vous nous portez vous « empêcha de pourvoir véritablement à « votre sûreté, en empêchant de faire mar- « cher avec vous toutes vos armes, puisque « notre salut consiste en votre conservation. « Le Rhin que la terreur de votre vertu « avait fermé depuis longtemps aux Bar- « bares, avait-il besoin de tant d'armées « terrestres et navales? etc. »

(1) *L'orgueil*, d'où *sourçilleux*, pour *élevé*; « des rochers sourcilleux, » disent nos vieux auteurs.
(2) Quoique.

« Quelques pages après, il dit qu'il vint si promptement du Rhin aux Alpes, avec son armée, qu'il semblait voler et non marcher : s'il fût venu de plus loin, il n'eut pas manqué de le remarquer pour exagérer davantage la promptitude et la diligence de Constantin.

« Il est donc évident que l'apparition de la Croix et la conversion de Constantin ne se firent point en Angleterre, ni au delà du Danube, lorsqu'il combattait contre les Scythes; mais qu'elle se fit nécessairement ou en France, ou en Italie. Nicéphore veut que ce soit auprès de Rome, un peu avant la bataille que perdit Maxence. Toutefois encore que l'autorité de cet auteur, qui est récent et fabuleux, ne soit pas grandement considérable, nous ne laisserons pas de prouver que cette apparition et cette conversion se firent avant que Constantin fût entré dans les terres de son ennemi. L'auteur du panégyrique que nous venons de citer, dit clairement ce que nous prétendons :

« Je parlerai, premièrement — dit-il, — « de la constante résolution de votre entre- « prise, que des louanges de votre victoire. « J'userai de la liberté que nous donne « l'affection que nous vous portons, que « nous suspendîmes alors entre la crainte « et les vœux de la République.

« Est-il possible, ô Empereur! que contre « les avertissements des augures sinistres et « malencontreux, vous ayez présumé d'en- « treprendre le premier une guerre que l'on « préparait avec tant de puissance, tant « d'avarice et une si grande cruauté qu'elle « ôtait toute l'espérance de miséricorde, « cependant que vos Collègues se reposaient « et différaient cette expédition?

« Quel est le Dieu, quelle est la Majesté qui « vous a assisté et qui vous a averti que le « temps était venu auquel vous deviez dé- « livrer la ville par votre valeur, contre les « conseils des hommes et les réponses des « devins et des augures, lorsque tous vos « comtes et vos ducs ne murmuraient pas « seulement tacitement, mais craignaient « ouvertement les mauvais présages? »

« Nous avons montré que les paroles de cet orateur payen ne se pouvaient entendre que de l'apparition de la Croix, qui était alors la plus infâme et la plus malheureuse rencontre que pût faire un Romain.

« La Croix apparut donc à Constantin, avant qu'il entrât en Italie. Car, cet auteur parle du temps auquel il lui était permis de rompre son entreprise et de lui donner ce conseil. Constantin ne pouvait plus faire cela les Alpes étant passées, sans recevoir une honte extrême, ni même sans exposer son armée, son Empire et sa vie à un manifeste danger, à cause de la puissance effroyable de son ennemi qui l'eût suivi en queue durant sa retraite : le pire conseil donc que ses capitaines lui eussent pu donner, c'eût été de retourner sur ses pas.

« Secondement, cet orateur qui écrivait en France, assure que tout le monde trembla à la vue de ces nouveaux prodiges. S'ils fussent arrivés auprès de Rome, personne n'eût été saisi d'appréhension : non cet orateur ni ses compatriotes, d'autant qu'ils eussent plus tôt eu des nouvelles de la victoire, que de l'apparition de la Croix qu'ils estimaient si malencontreuse : non l'armée de Constantin, d'autant que tant de victoires qu'elle avait gagnées en Italie, tant de villes et de provinces qu'elle avait conquises, jointes à la nécessité où elle était réduite, de vaincre ou de mourir, l'eussent facilement consolée et encouragée contre l'apparence de ces présages.

« Les paroles seules du panégyrique entendues simplement sans les conséquences nécessaires que nous en venons de tirer, montrent assez évidemment que ce miracle parut avant que Constantin eût attaqué ses ennemis. C'est ce que fait aussi bien clairement le continuel et merveilleux bonheur qui l'accompagna depuis le commencement jusques à la fin de son entreprise.

« Comme cet orateur français décrit la crainte qui saisit toute la France et l'armée de Constantin, au même temps que la Croix lui apparut, ainsi Nazarius qui prononçait son panégyrique, en France, devant lui et devant ses enfants, huit ans après la défaite de Maxence, décrit la joie que la France conçut, quand il fut divulgué que ce qui était apparu à l'Empereur était un témoignage de la faveur du Ciel.

« Il court — dit-il, — en la bouche de « toute la France, que des armées furent « vues, qui se disaient être divinement en- « voyées. Encore que les chose célestes « n'aient pas coutume de se montrer aux

« yeux des hommes, d'autant que la subs-
« tance simple et non composée d'une na-
« ture légère fuit et trompe la pointe gros-
« sière et émoussée de notre vue. Toutefois,
« ceux qui étaient accourus à votre secours
« endurèrent d'être vus et entendus, et
« après avoir rendu témoignage à votre
« mérite, évitèrent et fuirent de rechef la
« contagion des yeux des mortels. »

« Il représente ensuite rhétoriquement la figure et la contenance de ces esprits, ce qu'ils disaient et qui les conduisait.

« Ce fut donc en France où se fit cette apparition : autrement, pourquoi dirait-il, que le bruit était par toute la France qu'on avait vu des armées célestes aller à son secours? Si cela se fut fait en Italie, il n'eût pas manqué de dire que la renommée de cette apparition remplit et étonna toute l'Italie, et que la rumeur en vint jusques en France. En second lieu, il rapporte la narration de cette merveille, avant que de commencer les descriptions qu'il fait fort amples des combats et des victoires de Constantin en Italie, et aussitôt après qu'il a décrit les causes de cette guerre et assuré que Constantin fut contraint de l'entreprendre. Enfin, cet auteur ayant fait une brève récapitulation des victoires que notre Empereur avait remportées en France et en Allemagne, avant que de commencer la guerre contre Maxence, ajoute que tant de victoires montrèrent assez la perpétuelle assistance de la Majesté divine; de sorte que ces armées célestes ne semblèrent pas avoir été alors premièrement envoyées (c'est-à-dire, en la guerre contre Maxence); mais seulement y avoir été premièrement vues et reconnues.

« Les anciens historiens ecclésiastiques qui parlent de l'apparition qui fut faite de la Croix à Constantin, disent tous que ce fut lorsqu'il se préparait à la guerre contre Maxence, et que ce miracle l'encouragea à cette entreprise, — comme on peut lire dans Eusèbe, depuis le vingtième chapitre du premier livre de la vie de Constantin, jusques au vingt-septième.

« En suite de cette apparition et de l'instruction que lui donnèrent les évêques, Eusèbe décrit les tyrannies que Maxence exerçait à Rome et l'acheminement de Constantin pour la délivrer. Où il faut remarquer qu'il ne dit pas seulement, au trente-unième chapitre, que Constantin se servit du signe de la Croix en la bataille qu'il donna à Maxence devant la ville de Rome, mais aussi en trois autres batailles qu'il gagna en Italie sur ses lieutenants.

« Il est donc tout manifeste par l'autorité d'Eusèbe, qui avait appris ce qu'il en dit de la bouche même de l'empereur Constantin, que sa conversion se fit en France et par des évêques de France : car, il n'y eut point d'espace de temps entre cette apparition et son instruction.

« L'Empereur — dit Eusèbe, — tout étonné
« de cette étrange vision, résolut au même
« temps de n'adorer plus autre Dieu que
« celui qui lui était apparu et d'appeler les
« interprètes et les docteurs de sa parole
« et de ses mystères, auxquels il demanda
« quel était ce Dieu et que signifiait la vision
« de la Croix. Ils lui répondirent que ce
« Dieu était le fils unique du seul Dieu, et
« que le signe qui lui était apparu était la
« marque de l'immortalité et le trophée que,
« — conversant (*vivant*) autrefois en la
« terre, — il avait remporté de la mort, etc. »

« Quelques lignes après, Eusèbe ajoute :
« Au même temps, il demande à lire les
« divins écrits et approche de sa personne
« les sacrificateurs de Dieu, pour l'instruire
« du service et de l'honneur qu'il voulait
« rendre de tout son pouvoir au Dieu qui
« lui était apparu. Puis, s'étant armé de
« l'espérance qu'il avait en Lui, il se pré-
« para pour arrêter les menaces et éteindre
« le feu des tyrans. »

« Socrate rapporte tout de même, au pre-
« mier chapitre de son Histoire, l'apparition qu'il eut de la Croix et de notre Seigneur avant son entrée en Italie. Autant en fait Alexandre, en son discours de l'Invention de la Croix, et la Chronique d'Alexandrie qui dit encore plus particulièrement, que ce fut lorsqu'il conduisait son armée contre Maxence.

« Il n'y a rien de plus clair que le témoignage qu'en rend Sozomène, au chapitre cinquième du premier livre de son Histoire, où disputant contre les payens, qui disaient que Constantin avait commencé à faire profession de la religion chrétienne après la mort de Crispus,... il prend pour principal moyen de convaincre cette fausseté, qu'il est notoire et confessé de tout le monde,

que Constantin fut instruit en Gaule et initié en la religion chrétienne avant que de vaincre Maxence...

« Ce fut donc en France et par des évêques de France que se fit la conversion de l'empereur Constantin au Christianisme. Ce fut en France et par des évêques de France que se fit la plus noble et la plus divine action à laquelle les hommes aient jamais contribué. Ce fut en France et par des évêques de France que se jetèrent les premiers fondements de la délivrance et de la liberté de l'Église.

« Il nous reste de remarquer — s'il est possible, — en quel endroit de la France et par quels évêques se fit cette admirable conversion.

« J'estime *(je pense)* que la Bourgogne fut la province où se fit l'apparition de la Croix à Constantin ; que Rhéticius, évêque d'Autun, fut celui qui l'instruisit le premier en la religion chrétienne, et que peu de jours après, Marin, archevêque d'Arles, confirma ces premières impressions.

« J'ai trois conjectures qui — étant jointes ensemble, — composent une forte preuve de ce que je propose.

« La première est, que le plus commode, le plus court et presque le seul chemin pour mener une armée de Trèves en Italie par la ville de Suze, qui fut le chemin de notre empereur, c'est de la faire passer par le duché de Luxembourg, par les confins de Champagne et au travers du Bassigny pour gagner la Bourgogne et la rivière de Saône et descendre le long de cette rivière et du Rhône, jusques auprès de Valence, afin qu'après avoir traversé le Dauphiné, on puisse aller droit à Suze passer les Alpes. Par ce moyen, on évite une quantité infinie de montagnes, et on prend la commodité des grandes rivières. C'est le chemin que prit Constantin deux ans auparavant, en poursuivant Maximien à Marseille. Tous les autres chemins sont fort difficiles, et la plus grand'part impossibles.

« La seconde conjecture est que les Donatistes ayant informé Constantin de leur schisme, et s'étant plaints à lui de Cæcilien aussitôt après que l'Afrique fut réduite en sa puissance, — il leur donna Rhéticius, évêque d'Autun, pour juge de leurs différends, auquel il associa Maternus, évêque de Cologne, et Marin, évêque d'Arles. Je dis, *associa*, non-seulement d'autant que Constantin écrivant au proconsul Anulinus nomme Rhéticius le premier des trois, (comme on peut voir au dixième livre de l'Histoire d'Eusèbe) ; mais aussi à cause qu'Optat Milevitain, au premier livre contre Parmenien, faisant une liste des évêques qui assistèrent dans Rome au jugement de la cause de Cæcilien, selon le commandement de Constantin, nomme l'évêque d'Autun immédiatement après le pape. Quelle autre raison pouvait porter Constantin à donner l'évêque d'Autun pour juge en une cause ecclésiastique si importante, que la confiance qu'il avait en lui? Et d'où lui pouvait naître une si grande confiance en cet évêque, cinq ou six mois après la prise de Rome et un an après sa conversion, que de la familiarité qu'il avait eue avec lui, lorsqu'il l'instruisit en la religion chrétienne? Car, il est hors de doute que Constantin leur donna pour juge en un différend de si grande conséquence celui qu'il estimait le plus. Or, quelle personne pouvait-il estimer davantage, — lui qui était converti à la foi depuis un an, — que celle qui l'avait catéchisé et initié aux mystères de la foi?

« La troisième conjecture est prise du temps auquel cela arriva. Ce ne fut pas plus d'un an après la conversion de Constantin : d'autant qu'il se recueille de l'épître soixante-huitième de saint Augustin, que les plaintes des Donatistes furent envoyées à l'empereur, le quinzième d'avril, l'année suivant la défaite de Maxence. Sur ces plaintes il leur donne aussitôt l'évêque d'Autun pour juge : c'était donc celui qu'il connaissait plus particulièrement. Car alors, il ne pouvait pas avoir eu de familiarité avec beaucoup d'évêques de France ; d'autant que depuis sa conversion il avait toujours été occupé à la conquête d'Italie et à mettre un nouvel ordre dans Rome, d'où il n'y avait pas longtemps qu'il était sorti pour retourner en France s'opposer aux Barbares qui la menaçaient.

« On peut ajouter une quatrième conjecture, qui n'est pas sans vraisemblance. C'est que la ville d'Autun ayant été ruinée après un siége de sept mois, sous le règne de l'empereur Claude second, Constance, père de Constantin la fit rebâtir, employa grande quantité d'argent pour l'orner de

beaux édifices, la repeupla de plusieurs colonies et voulut que la ville s'appelât *Flavia*, de son nom, et les habitants, *Flaviens*. Depuis, Constantin passant par là, obligea grandement la ville, en lui remettant les subsides qu'elle n'avait pas payés depuis cinq ans et la déchargeant pour l'avenir d'une grande partie de ceux auxquels elle était taxée, — comme nous apprend le panégyrique d'un Autunois, que la ville envoya exprès pour remercier Constantin de ses bienfaits.

« Il y a donc apparence — quand même cette raison serait seule, — que Constantin étant en Bourgogne ou près de la Bourgogne, envoya chercher des prêtres à Autun pour l'instruire : à Autun, dis-je, qui était la plus célèbre ville de France et — comme dit ce panégyrique, — l'unique mère des provinces, dont l'évêque (au rapport de saint Jérôme, au livre des Historiens Ecclésiastiques), s'était acquis un très-grand nom par ses doctes écrits.

« De ce que nous avons dit, il s'en suit nécessairement que l'apparition de la Croix se fit à Constantin entre Autun et Saint-Jean-de-Lone (1), d'autant qu'Eusèbe et tous les historiens disent que la Croix fut vue dans le ciel un peu après midi, que la nuit suivante Notre-Seigneur apparut à Constantin avec le même signe, lui commandant d'en faire un semblable, afin qu'il lui servît de protection contre tous ses ennemis, et qu'aussitôt après qu'il fut éveillé, il s'informa de ceux qui servaient le Dieu qui lui était apparu. On alla donc promptement en la principale ville qui était proche du lieu où se fit cette apparition, s'informer des évêques et des prêtres qui servaient le Dieu dont la Croix était l'enseigne, afin de les faire venir en l'armée de l'empereur. Et partant *(par conséquent)*, l'évêque d'Autun ayant été appelé pour cet effet, et l'ayant instruit en la religion chrétienne, on ne peut dire que cette merveille soit apparue ailleurs.

« Mais d'autant que l'armée de Constantin était composée de quatre vingt-dix mille hommes de pied et de huit mille de cheval, il était nécessaire que toute la cavalerie et une grande partie de l'infanterie allât par terre au travers de la Champagne et de la Bourgogne, ayant la Saône à la main gauche et Autun à la droite. Par conséquent, cette apparition n'a pu être faite ailleurs qu'entre Autun et les villes qui sont proches sur la rivière de Saône : car la Croix fut vue — disent les anciens auteurs, — lorsque Constantin marchait par la campagne, au milieu de son armée.

« On pourra demander ici pourquoi Constantin joint à Rhéticius évêque d'Autun, Maternus, évêque de Cologne et Marin, évêque d'Arles, non-seulement lorsqu'il donne Rhéticius aux Donatistes pour juger leurs différends ; mais aussi lorsqu'il l'adjoint au pape Melchiade, dans le petit concile de dix-neuf évêques qui fut tenu à Rome sur le même sujet au palais de Latran, le second d'octobre, un an après la défaite de Maxence, — comme il se recueille d'Optat Milevitain qui rapporte, au premier livre contre Parmenien, les noms de tous les évêques qui y assistèrent et les dates que nous avons marquées.

« Ceux qui se représenteront en l'esprit l'état et l'histoire du temps en rendront aisément la raison.

« Arles et Cologne étaient deux des principales villes des Gaules. Constantin en poursuivant son chemin à Suze, passait sur les frontières de Provence qui était toute alors dans le détroit *(district)* et la juridiction

(1) Ou Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).—Plusieurs historiens placent en Bourgogne le lieu où la croix miraculeuse apparut à Constantin et à toute son armée. Le P. Longueval *(Hist. de l'Église Gallicane*, t. I, p. 167, édit. in-4°, 1730) s'exprime ainsi : « On ne convient pas du lieu où le prince eut cette vision miraculeuse. Il paraît seulement par la relation d'Eusèbe que ce fut dans les Gaules et avant le passage des Alpes. » Un ancien panégyriste de Constantin suppose évidemment la même chose. De plus, une foule de médailles frappées à Autun avec le monogramme du Christ, la croix grecque qui, de temps immémorial, figure dans les armes de la ville et du chapitre, d'anciennes traditions locales, les noms de *lux* (Côte-D'or), de *sainte Croix* données à deux villages placés sur les deux voies de Châlons à Lyon, l'autorité des R. P. Perry, Morin, Thomassin, font placer près d'Autun l'apparition du *Labarum*. Ainsi s'éclaircit l'un des plus intéressants problèmes de l'histoire ecclésiastique. (Voyez *Annales de philosophie chrétienne)*, 8e série, t. I, 1840, p. 184, note 3. — Claude Perry : *Hist. civile et ecclés. ancienne et moderne de la ville de Châlons-sur-Saône.* Paris, 1654 in-fol. — le P. Morin (précité.) — le P. Thomassin : *Traité dogmatique et hist. des édits*, etc. Paris, 1703, in-4°, 3 vol.)

spirituelle de l'archevêque d'Arles. Il est hors de doute que l'archevêque Marin étant assuré de sa conversion au Christianisme et du bon accueil qu'il faisait à tous les évêques, le vint saluer et lui témoigner le contentement que tous les Chrétiens avaient ressenti de sa conversion, et que Constantin le reçut amiablement et ne le congédia point qu'il ne l'eût enquis des principaux mystères de notre foi.

« Car, comment est-ce que ce prince, qui était savant et curieux, n'eût point retenu auprès de lui pour s'informer de la religion chrétienne un évêque des premières villes de son Empire et si renommé entre les Chrétiens pour sa doctrine et pour sa piété, puisqu'il avait eu tant d'inquiétude après l'apparition de la Croix, qui était arrivée il n'y avait que dix ou douze jours, qu'il commanda sur-le-champ qu'on appelât des évêques, afin de lui donner l'intelligence du miracle qui lui était apparu? La satisfaction qu'il reçut alors de l'archevêque d'Arles fut cause et de l'estime qu'il en fit et de la commission qu'il lui donna pour le différend des Donatistes.

« On doit dire la même chose de Maternus; mais Constantin ne le connut que neuf ou dix mois après qu'il eut parlé à Marin et peu de temps avant que le bruit du schisme des Donatistes fût venu à ses oreilles. La cause de cette connaissance dépend de ce que nous avons dit, que Constantin ne demeura que deux mois à Rome après sa victoire, d'autant que les rébellions des Allemands le rappelèrent dans les Gaules, où il se transporta avec une extrême diligence. Le faix de cette guerre tombait toujours sur le pays qui est à l'entour de Cologne. Ce fut là où il se rendit, où il demeura quelque temps et où il passa le Rhin pour châtier les Barbares. Ce fut alors aussi qu'il connut Maternus et qu'il l'élut pour composer (*arranger*) le différend que les Africains lui proposaient avec tant de chaleur.

« La France a donc été honorée sur toutes les provinces du monde par la conversion du premier Empereur des Chrétiens. C'est de France que la liberté et la splendeur de l'Église tirent leur origine; c'est de France qu'elles se sont répandues par toute la terre.

« Les Juifs disaient autrefois comme par proverbe, que le malheur venait de septentrion : les Chrétiens doivent dire que de France vient leur bonheur et que c'est d'elle dont parlait l'Épouse quand elle dit dans les Cantiques, que son Bien-aimé se plaît et se nourrit parmi les lys (1).

« Constantin a été déclaré César en Angleterre, et a été salué Empereur et Auguste en France. Il est né en Bithynie, et a été régénéré en France. Comme soleil de la terre il a commencé son cours en Orient; mais comme soleil du ciel il s'est levé en Occident. Sa naissance temporelle et sa spirituelle se sont faites en des lieux opposés : ainsi le mouvement des cieux inférieurs est contraire à celui des supérieurs, et les mouvements de la grâce à ceux de la nature.

« Celui qui considérera la gloire dont la divine Majesté a couronné la France, se persuadera aisément — jugeant du futur par le passé, — que toutes les grandes et généreuses actions que la postérité verra dans l'Église y doivent être faites par la main des Français. Je ne parle point de la victoire de Clovis sur les Goths, qui conserva la religion catholique en Europe, qui était toute prête de se voir étouffée par l'Arianisme qui possédait entièrement l'Italie et l'Espagne et une grande partie des Gaules. Je ne parle non plus de la victoire de Charles Martel sur les Sarazins, qui sauva le Christianisme que l'on croyait être à deux doigts de sa ruine. Toutes ces prodigieuses calamités qui réduisaient l'Église aux dernières extrémités ne semblent avoir été permises par la Providence divine, que pour prendre occasion de faire éclater par toute la terre l'affection dont elle favorise les Français.

« Je dirai seulement que tout ce qui a été fait jusques ici d'admirable pour la gloire de l'Église, a été fait en France et par la France.

« La conversion de Constantin — qui est le fondement de la délivrance des Chrétiens, — a été faite en France et par la France, comme nous avons prouvé.

« L'Église Romaine a été mise en liberté par les Français. Toute la souveraineté temporelle dont jouissent maintenant les papes leur a été donnée par les Français, et si nous

(1) Pensée ingénieuse qu'on a déjà vue dans la *Vie de sainte Reine*, par dom Viole. — (*Ann. hagiol*, tome III, col. 41.)

croyons aux anciennes prédictions, la dernière action qui se doit faire en l'Église et la plus glorieuse de toutes celles qui s'y sont jamais faites, s'y fera par un roi de France. Telle était l'espérance et la créance des plus doctes il y a huit cents ans, — ainsi que nous apprend un auteur du même temps qui est inséré au neuvième tome des œuvres de saint Augustin (1).

« *Tandis* — dit-il, — *que les Rois de France, auxquels appartient l'Empire Romain, subsisteront, la dignité de l'Empire ne périra pas entièrement, d'autant qu'elle subsistera en la personne de ses Rois. Or, quelques-uns de nos Docteurs disent qu'un Roi de France possédera tout l'Empire Romain : celui-là sera très-grand et le dernier de tous les Rois. Il ira enfin en Jérusalem, après qu'il aura heureusement gouverné son Royaume, et là déposera son sceptre et sa couronne au mont d'Olivet. La fin et la consommation de l'Empire des Romains, des Chrétiens et de toutes les choses de la terre suivra bientôt cette action.* »

II

Après avoir prouvé que ce fut bien aux portes d'Autun, qu'eut lieu la célèbre apparition de la croix à Constantin et que ce fut saint Rhétice, évêque de cette ville, qui eut l'honneur d'initier le grand empereur à la vie chrétienne, — il nous reste à établir *la vérité* même *de cette vision*, fait aussi important que controversé par les hérétiques et les prétendus philosophes du siècle dernier, Voltaire à leur tête.

De savantes réfutations ont été publiées — au XVIIe et au XVIIIe siècle, — tant par des érudits catholiques que par de doctes protestants, entr'autres le célèbre ministre Jacques Abbadie qui, en 1723, publia sur ce sujet du plus haut intérêt un ouvrage exprès, malheureusement devenu très-rare, — pour ne pas dire introuvable.

Mais, avant Abbadie, le Père de Grainville, qui avait ouvert à la critique et à l'étude des faits historiques une voie nouvelle et ingénieuse, féconde surtout en découvertes importantes, en montrant *l'usage qu'on peut faire des médailles par rapport à la religion* (1), appliqua très-heureusement son système à prouver d'une manière invincible *la vérité de la Vision de Constantin* (2).

Cet érudit écrivait — en 1715, — à un de ses amis :

« Vous me parûtes surpris dernièrement que j'eusse l'honneur de vous dire que les médailles latines et grecques pouvaient servir à la religion chrétienne : cette proposition vous sembla nouvelle, vous la traitâtes de paradoxe, et vous m'engageâtes à la justifier. Je le fais avec d'autant plus de plaisir, que tout ce qui touche une religion si sainte ne peut être soutenu en trop de manières : et premièrement c'est une chose claire comme le jour, si on ne consulte que les médailles du bas Empire (3). »

Basé sur cette expérience, le Père de Grainville, quelques années après (en 1724), — les médailles du règne de Constantin sous les yeux, — établit victorieusement *la vérité de la Vision de Constantin.*

C'est au même ami qu'il écrivait en ces termes :

« C'est très-injustement, Monsieur, qu'on a voulu tourner en ridicule ce que vous avez dit de la vision qu'eut Constantin le Grand dans la guerre qu'il fit à Maxence.

« Rien n'est plus assuré que ce fait historique, et quoi qu'en puissent dire certains esprits qui se font honneur de douter de tout, de ne croire que ce qu'ils voient de leurs yeux et de mépriser le reste, vous pouvez les confondre par les preuves convaincantes que je vous envoie très-volontiers, comme vous le souhaitez; et vous pouvez leur faire sentir que cette Vision n'est pas une chose si peu considérable, puisque si Constantin lui doit la plus éclatante de ses victoires, nous lui devons, à le bien prendre, la conversion de l'empire romain, parce que ce grand prince en fut tellement frappé, que s'étant instruit de la religion chrétienne, il adora ce qu'il avait méprisé auparavant et

(1) Cet auteur n'est autre qu'Adson, abbé de Montier-en-Der, qui vivait au douzième siècle et dont nous avons (T. I des *Ann. hagiol.* col. 489 et suiv.) publié la Vie de saint Mansuet, premier évêque de Toul. — Cf. (*l. c. sup.* col. 487, note 3, ad fin.) le texte de la prophétie que traduit ci-dessus le P. Morin.

(1) *Mémoires de Trévoux*, 1715, août, p. 1411 à 1433.

(2) *Id.* 1724, juin, p. 1004 1028.

(3) *L. c. sup.* p. 1411.

soumit au Christianisme son diadème, toute sa famille et les empereurs qui lui succédèrent.

« Commençons par un court récit de ce que rapporte fort au long le célèbre Eusèbe, évêque de Césarée, dans la Vie de Constantin, qu'il a écrite à la prière de Constance, son fils.

« Constantin sachant que les forces de l'empereur Maxence étaient supérieures aux siennes, en eut quelque inquiétude ; et pensant à se procurer quelque puissant appui, il se souvint de la conduite et des avis de l'empereur Constance, son père, qui avait régné glorieusement, parce qu'il avait favorisé les Chrétiens : au lieu que les empereurs du même temps, qui avaient persécuté le Christianisme, avaient péri malheureusement.

« Sur cela, il prit le dessein d'invoquer le Dieu des Chrétiens, dont sainte Hélène, sa mère, lui avait tant parlé; et un jour qu'il se promenait à la campagne au milieu d'une troupe d'officiers, il aperçut dans une nue, au-dessus du soleil, une Croix très-brillante avec cette inscription : *Vainquez avec cela*. Tout le monde fut extrêmement surpris de ce phénomène nouveau, et Jésus-Christ lui-même apparut ensuite avec ce signe céleste, à Constantin, pendant son sommeil, lui ordonnant de faire des images de ce qu'il avait vu et de les porter dans son armée pour combattre son ennemi.

« Ce prince, à son réveil, afin de ménager peut-être certains idolâtres et ne pas blesser leurs yeux par la vue d'une croix trop manifeste, fit mettre au haut d'une pique un voile carré, et sur ce voile, un *Chi* grec qui croisait sur le bas d'un *Rho* grec pour faire le monogramme de ΧΡΙΣΤΟΣ en représentant ses deux premières lettres entrelacées; puis, confiant ce signe céleste à des gens choisis, il le fit porter à la tête de ses troupes. L'effet en fut admirable ; il inspira tant de courage aux soldats, qu'en peu de temps, ils terrassèrent et l'armée que les généraux de Maxence commandaient et celle qu'amena à leur secours Maxence lui-même, qui fut forcé de sortir de Rome, où voulant rentrer après sa défaite, il se noya dans le Tibre dont le pont rompit sous ses pieds.

« Voilà le précis de ce que nous apprennent, avec Eusèbe, plusieurs historiens. On y trouve, à la vérité, des choses très-singulières, très-extraordinaires, et si vous voulez, fort merveilleuses; mais il n'y a rien d'impossible, rien d'incroyable, rien dont nous ne devions être persuadés par la seule autorité d'Eusèbe, qui, de tous les anciens historiens, est peut-être le plus savant, le plus instruit de ce qu'il avance, le plus exact et le plus sincère, surtout en ce qui ne regarde point l'Arianisme. Aussi a-t-il toujours été très-estimé des plus beaux esprits de son temps et des siècles suivants, — de saint Jérôme de saint Basile, de saint Grégoire le Grand, des papes Gelase et Pelage, et d'une infinité d'habiles gens qui, d'ordinaire, ont eu recours à son Histoire et à ses écrits, pour savoir sûrement ce qui s'est passé dans les premiers siècles de l'Église.

« Mais, en particulier, pour ce qui regarde la Vision céleste de Constantin, nous devons être d'autant plus certains de ce qu'Eusèbe nous en rapporte, qu'il en a été mieux instruit que personne, qu'il l'a su d'original, je veux dire, de la bouche même de Constantin, qui l'honora si particulièrement de son amitié et de sa confidence, comme il paraît par leurs lettres, et qui lui raconta lui-même ce point d'histoire en présence de plusieurs évêques, confirmant avec serment ce qu'il leur racontait.

« Mais Eusèbe n'est pas le seul qui ait décrit cette admirable Vision ; elle se trouve presque toute entière dans un excellent livre, qui a pour titre : ***De la Mort des Persécuteurs***... (1)

« Cette même histoire se trouve marquée dans Socrate, Sozomène, Théodoret, que mille autres auteurs ont copiés, sans qu'aucun ancien ni récent, que je sache, se soit jamais inscrit en faux contre ce fait.

« Je pourrais joindre à cette foule d'écrivains l'autorité des inscriptions et des panégyriques anciens, si je ne craignais qu'ils ne parussent pas parler assez clairement. J'aime mieux ne vous fournir que des preuves incontestables que je tire des médailles antiques, qui sont des témoins visibles, infaillibles, incontestables et éternels du passé, qu'ils représentent mille ans après qu'il n'est plus, aussi présent qu'au moment qu'il

(1) C'est l'opuscule de Lactance dont nous avons donné ci-dessus une traduction annotée.

était. Et pour ne nous pas éloigner du temps de Constantin, ne consultons que les médailles de sa famille : j'espère que la vue n'en sera pas désagréable à votre curiosité et qu'elle convaincra les moins crédules de la vérité de cette célèbre Vision.

« Il semble que ce soit par une disposition particulière de la Providence divine, qu'il nous soit resté une infinité de médailles de ce temps-là, pour mieux autoriser ce point d'histoire si honorable à la religion chrétienne.

« Il y a trois choses remarquables dans la Vision :

« 1° La Croix qui apparut à Constantin.

« 2° L'assurance qu'on lui donna qu'il serait vainqueur.

« 3° Le *Labarum* ou l'enseigne qu'il eut ordre de faire avec le monogramme de Jésus-Christ.

« Tout cela est une preuve certaine d'un cœur parfaitement chrétien, et tout cela est exprimé distinctement dans les médailles de Constantin et de sa famille. Je n'en veux point d'autre assurance que ce que je vois dans mon cabinet et dans le livre du savant Père Banduri (1). Ce Père ne peut être suspect ayant parcouru les plus beaux cabinets de l'Europe et en ayant fait graver les plus belles pièces. En voici quelques-unes :

CONSTANTINUS MAX. AUG.

Buste de Constantin couronné de pierreries. Æreus tertii moduli.

Revers. — GLORIA EXERCITUS.

Deux figures militaires, debout, tenant d'une main un bouclier appuyé contre terre, et de l'autre une pique, entr'eux deux une Croix assez grande.

« Comme avant ce temps on ne voit point de croix semblable, ni dans les médailles des empereurs payens, ni dans les médailles des divinités profanes, peut-on douter que cette croix ne soit une croix chrétienne, et qu'on ne l'ait placée par respect dans le lieu le plus honorable de la médaille et sous les yeux des soldats, pour mieux représenter la Croix qu'avait aperçue Constantin dans le Ciel et dont il avait confié l'image à la garde de quelques gens choisis.

(1) *Numismata Imperatorùm Romanorùm*, etc. (Paris, 1718, in-fol. 2 vol.)

« De plus, ce prince est nommé à la tête de cette médaille *Maximus*, parce que ce fut en même temps environ qu'il honora ses médailles de la Croix de Jésus-Christ et qu'il prit le surnom de *Maximus*; c'est-à-dire, peu après la défaite de Maxence, ainsi que je le puis démontrer.

« Au reste, ce revers n'est pas infiniment rare : M. Foucault en avait autrefois deux différents dans son cabinet, l'un frappé à Aquilée, ayant dans l'exergue : AQ. S.; et l'autre P.TR., c'est-à-dire, *Aquileæ signatum*, et *percussum Treviris.*

« La croix chrétienne brille encore en plusieurs autres revers de ce même empereur. Celui-ci est remarquable :

IMP. CONSTANTINUS AUG.

Buste de ce prince couvert d'un casque, couronné de rayons.

Revers. — VICTORIÆ LÆTÆ PRINC. PERP.

Deux Victoires soutenant sur une espèce d'autel un bouclier sur lequel est une croix.

« Ces Victoires désignent celles que Constantin remporta d'abord, en Italie, sur les généraux de Maxence, et ensuite, sur Maxence même, lorsque ce malheureux prince fut contraint de repasser le Tibre.

« Rien n'est plus heureux, rien n'est plus glorieux que ces victoires, puisqu'elles assurèrent l'Empire à Constantin et qu'elles en firent un *Prince perpétuel.* Mais, remarquez que ces Victoires ne déclarent pas dans cette médaille, que Constantin est redevable de ce bonheur aux vœux du peuple Romain, comme elles le font dans quelques autres où l'on a écrit dans le bouclier : *Vot.* P. R.; mais elles avertissent qu'il en est redevable à la Croix qui brille dans l'écu qu'offrent ces *Victoires*, pour marquer comment elle avait paru dans une nue éclatante.

« Je passe plusieurs autres médailles à peu près semblables, pour m'arrêter un peu plus à celles où est le monogramme du nom de Jésus-Christ : en voici un ou deux des plus remarquables.

CONSTANTINUS MAX. AUG.

Buste couronné de laurier.

Revers. — GLORIA EXERCITUS.

Deux figures militaires s'appuyant d'une

main sur une pique et de l'autre tenant leur bouclier contre terre, avec ce monogramme P. X : en bas, P. Const.

« Voilà le véritable monogramme que Constantin présenta à son armée, et que son armée se fit un honneur de respecter et de regarder comme le principe de ses victoires : Gloria Exercitus.

« C'est ainsi, pour le dire en passant, qu'au commencement de l'Empire chrétien, on traita la Croix de Jésus-Christ tout autrement que n'ont fait les derniers hérétiques au commencement de leur prétendue réforme ; les premiers exaltèrent infiniment ce signe sacré de notre salut, l'élevèrent glorieusement au haut de leurs enseignes militaires, se firent un honneur de la porter sur leurs têtes, etc. ; au lieu que les derniers l'ont insultée partout, l'ont foulée aux pieds et ont renversé les églises qui en portaient le nom.

« Au reste, ce divin monogramme de Jésus-Christ paraît encore dans plusieurs médailles qu'on frappa pour Constantin, non-seulement de son vivant, mais encore après sa mort.

« Celle-ci est très-singulière :

Divo Constantino P.

Buste de Constantin avec un voile sur la tête.

Revers. — Æterna Pietas.

Une figure militaire debout, un casque sur la tête, s'appuyant de la main droite sur une pique, et tenant à la main gauche un globe sur lequel est le monogramme de Jésus-Christ.

« Cette médaille a deux faces bien différentes ; d'un côté ce n'est plus Constantin Empereur, César, Auguste, très-grand, très-vaillant, très-victorieux, très-heureux, invincible, — tel enfin que les médailles et les inscriptions antiques nous le dépeignent : c'est Constantin, dénué de toute grandeur, sans majesté, sans pouvoir, sans surnom, sans vie, dont toutes les qualités éminentes sont ensevelies sous un voile mortuaire, et dont les actions héroïques ont fait, non pas une divinité payenne qui n'est qu'abomination, mais une âme ornée des plus admirables vertus et sanctifiée par la foi chrétienne. Car, si Constantin est déclaré *Divus* dans cette médaille, ce n'est pas par l'ordre d'un soldat payen qui ait voulu rendre à ce héros le même honneur qu'il avait rendu à tant d'autres empereurs qui ne lui étaient comparables en rien, mais par l'ordre des empereurs, ses fils, qui ont mis le monogramme de Jésus-Christ que le sénat payen aurait supprimé.

« Au contraire, le revers de cette même médaille n'a rien que de grand et de glorieux : Constantin y paraît dans une attitude de maître et de victorieux de tout le monde, étant debout, le casque en tête, le manteau de commandant sur les épaules, appuyé sur sa pique et portant en main le globe de la terre qu'il soumet généreusement au nom de Jésus-Christ dans son monogramme, par une piété constante et éternelle, dont on lui fait honneur dans cette inscription antique, aussi bien que dans sa médaille :

Imp. Caes. Flavius
Constantinus Aug.
Pacis et Justitiæ
Cult. Pub. Quietis
Fund. Religionis.
et Fidei Authör. etc. (1)

« Il nous faut encore justifier Eusèbe, sur ce qu'il dit que Constantin portait sur son casque le monogramme de Jésus-Christ ; en voici deux médailles en deux mots :

Constantinus Aug.

Buste de Constantin avec un casque couronné de laurier, et dessus, ce chiffre XP.

« Il n'y a qu'un monogramme de Jésus-Christ sur le casque de cette médaille : en voici une autre, où le casque du même prince est chargé et de ce monogramme et d'une croix :

Imp. Constantinus Aug.

Buste de Constantin où paraissent une croix et un monogramme de Jésus-Christ.

« Ces deux médailles ont le même revers : Victoriæ Laetæ Princ. Perp. Deux Victoires soutiennent une espèce d'autel ou de bouclier, sur lequel est écrit Vot. P. R. M. du Cange rapporte une troisième médaille de Constantin qui porte sur son casque un monogramme de Jésus-Christ.

(1) Gruter, p. 159.

« Quelques savants ont pensé que ces revers superbes ont été mis au jour pour marquer les victoires que Constantin remporta sur Licinius, son beau-frère.

« Cela a quelque apparence, mais n'a point de vérité, puisque plusieurs de ces revers éclatants sont dans les revers de Licinius avec cette date : VOT. X., c'est-à-dire, qu'ils ont paru avant la dixième année de l'empire de Licinius, et, par conséquent, longtemps avant sa mort, et devant qu'il eût été défait par Constantin.

« Il est bien plus assuré que cette légende magnifique VICTORIÆ LÆTÆ, fut inventée pour relever les victoires de Constantin sur Maxence, parce que beaucoup de ces médailles donnent à Constantin le surnom de *Maximus*, — titre qu'il prit au temps environ que périt Maxence. Cependant, Licinius se fit honneur dans ses médailles du même revers au temps de ses Decennales, ou pour faire valoir ses propres victoires qu'il n'estimait pas moins que celles de Constantin, ou pour prendre part à la gloire d'un prince dont il avait épousé la sœur : et tous deux ensuite firent part du même revers à leurs fils aînés, puisqu'il se voit et sur les médailles de Crispus et sur celles du jeune Licinius.

« Pour ce qui est des paroles que Constantin aperçut dans le ciel : *Vainquez par ce signe*, comme c'est une instruction et une assurance qu'on lui donna et non pas proprement un ordre de rien faire, je ne serais pas surpris quand ces paroles n'auraient jamais été écrites dans les médailles de Constantin, ni dans celles de ses enfants. On peut avoir ses raisons de ne pas publier tout ce qu'on sait par des voies extraordinaires. Cependant, j'ai peine à croire que ces mots n'aient jamais paru et qu'ils ne soient dans quelque médaille de ce prince, puisqu'ils se trouvent dans un grand nombre de médailles de ses enfants et de ses successeurs. L'empereur Constance, son fils bien-aimé, aurait-il voulu publier ce que son père aurait voulu tenir secret? Quoi qu'il en soit, la famille de Constantin a reconnu hautement que ce prince avait vu dans le ciel une assurance qu'il serait victorieux par le signe de la Croix : prenez la peine de lire cette médaille.

D. N. CONSTANTIUS P. F. AUG.

Buste de Constance couronné de pierreries.

Revers. — HOC SIGNO VICTOR ERIS.

Constance debout, tient de la main droite un Labarum *où est le monogramme de Jésus-Christ; à la main gauche il porte un bâton de commandement; proche de lui, une Victoire lui met sur la tête une couronne de laurier.*

« Ce seul revers est un précis ingénieux de ce qu'il y a de plus beau dans la Vision du grand Constantin; la légende est la promesse qu'on lui fit qu'il serait victorieux. Constance s'appuie sur le *Labarum* et le monogramme de Jésus-Christ, et mérite d'être couronné par la victoire et pour sa foi et pour sa valeur : enfin, on peut voir la croix du Sauveur dans ce monogramme que plusieurs Saints ont appelé le signe de la Croix de Jésus-Christ, parce qu'ils entrevoyaient cette Croix divine dans ces lettres entrelacées.

« Cette inscription : *Hoc Signo victor eris*, se lit aussi dans plusieurs autres médailles du même Empereur, en argent, aussi bien qu'en bronze, dans des médailles de Vetranion et de Constantinus Gallus, neveu de Constantin le Grand, et ailleurs.

« Les autres enfants de Constantin rendent le même témoignage que leur père à sa céleste Vision; en voici la preuve.

CONSTANTINUS JUN. NOB. C.

Buste de ce prince couronné de pierreries.

Revers. — GLORIA EXERCITUS.

Deux figures militaires tenant d'une main une pique et de l'autre leur bouclier appuyé contre terre; entre l'une et l'autre est un Labarum avec le monogramme de Jésus-Christ.

« Dans ce revers brillent le nom et la croix de Jésus-Christ; d'autres revers du même César et du même type à peu près portent des croix plus clairement formées au haut de leur *Labarum*. J'en ai une des plus rares dont la légende est GLORIA EXERCIT. Le type est un *Labarum* élevé, au pied duquel sont deux captifs assis contre terre; dans le voile se lit VOT. XX. et ce qui est de plus singulier, que j'ai fait voir à des savants, et que je n'ai point vu ailleurs, c'est qu'au haut de la pique du Labarum, paraît une petite croix très-bien formée; ce qui n'avait jamais paru avant que Constantin le Grand eût aperçu dans le ciel et fait graver dans ses médailles la Croix de Jésus-Christ.

« L'empereur Constant est celui qui a le plus honoré dans ses médailles le monogramme du Sauveur; il y a employé et toute sorte de métaux et toute sorte de grandeurs : je n'en ai point trouvé de mieux conservées que celle que j'ai entre les mains : la voilà.

D. N. CONSTANS, P. F. AUG.

Buste de Constans couronné de pierreries.

Revers. — FEL. TEMP. REPARATIO.

Constans debout sur le tillac d'un navire, porte à la main droite un globe surmonté d'un phénix, et appuie sa main gauche sur un Labarum *où est le monogramme de Jésus-Christ : une Victoire tient le gouvernail du navire. Dans le champ du revers est* E, *dans l'exergue* R. P.

« On a voulu exprimer dans ce revers le passage de Constans en Angleterre, comme on a désigné dans la médaille suivante les victoires que ce même prince remporta en divers temps et sur les Anglais et sur les Francs, peuple d'Allemagne, qui avaient fait des irruptions dans les Gaules.

FL. JUL. CONTANS AUG.

Buste de Constans couronné de pierreries.

Revers. — TRIUMPHATOR GENTIUM BARBARARUM.

Constans debout, soutient de la main droite un Labarum *où est le monogramme sacré et appuie sa gauche sur le haut d'un bouclier qui touche à terre: dans l'exergue,* T. R.

« On ne peut douter qu'en ce temps-là les Romains ne donnassent le nom de *Barbares* aux Francs d'au-delà du Rhin, aussi bien qu'aux Anglais qui ne leur étaient pas soumis.

« Mais rien n'est plus superbe que cet autre médaillon d'or digne du Cabinet du Roi où il est, et qui brille des deux côtés par le monogramme de Jésus-Christ.

FL. JUL. CONSTANS PIUS FELIX AUG.

Buste couronné de pierres précieuses, tenant de la main droite un javelot, de la main gauche un bouclier et montrant sur le haut de sa cuirasse le monogramme de Jésus-Christ.

Revers. — GLORIA REIPUBLICÆ.

Deux princes assis sur un même siége entr'eux; au-dessus de leurs têtes est le même monogramme; à leurs côtés, deux figures debout leur offrent, chacune, une branche de laurier.

« Cette médaille d'or d'une grandeur extraordinaire a été frappée à l'honneur des deux frères empereurs, Constans et Constance, environ l'an 345, quelque temps après que Constance eut réprimé par quelques victoires l'audace des Perses qui avaient attaqué l'empire Romain, et que Constans eut dompté l'Anglais qui s'était révolté.

« Ces deux princes, dans ce beau revers, sont assis en frères sur le même siége, jouissant d'une heureuse tranquillité; leurs sujets leur témoignent leur joie en leur présentant une branche de laurier; et eux, par le monogramme qu'ils ont au-dessus de leurs têtes, déclarent qu'ils n'ont combattu que sous les auspices de Jésus-Christ et qu'ils ne sont vainqueurs que par la vertu de son nom.

« Il semble qu'en ce temps-là, on n'entreprenait point de guerre et qu'on ne remportait point de victoire qu'au nom de Jésus-Christ et sous le souvenir de la céleste Vision de Constantin.....

« En voilà assez, Monsieur, pour fermer la bouche à celui qui vous a attaqué si mal à propos.

« Il ne faudrait qu'une bonne médaille pour rendre indubitable un point d'histoire qui, d'ailleurs, serait douteux ou inconnu : quelle conviction ne doit pas produire un nombre si considérable de ces monuments antiques qui conservent la mémoire de la plus éclatante et, peut-être, de la plus extraordinaire action de Constantin ?

« Tant de princes que je viens de nommer et tant d'autres, qui nous attestent dans leurs médailles la vérité de la Vision céleste du premier empereur chrétien, — tout cela ne couvre-t-il pas de confusion ceux qui voudraient en douter (1)? »

III

Autun avait trouvé, dans les dernières années du IIIe siècle (292), pour premier

(1) Voyez aussi : *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, par l'abbé du Voisin (depuis, évêque de Nantes), dédiée à Mgr l'Évêque d'Auxerre, [Paris 1774, in-12, 331 pages.] et le *Journal des Savants* de la même année, juillet, p. 451 à 459.

pasteur, un de ses plus nobles enfants, un grand homme, un grand saint, un grand évêque, un grand et éloquent docteur, le célèbre Rhétice, une des plus vives lumières, des plus remarquables figures et des plus imposantes autorités de son siècle. C'est alors que s'ouvre, et pour Autun et pour son Église, une nouvelle et brillante époque.

Nous avons lu ci-dessus l'intéressante mais trop courte page que saint Grégoire de Tours a consacrée au souvenir de saint Rhétice. Maintenant, il nous faut suivre le catéchiste du grand Constantin dans son épiscopat, et dire quels furent ses écrits et leur influence, — le génie même de Rhétice.

Ici encore une plume érudite et éloquente sera notre guide :

« L'histoire ne dit pas le nom de la digne compagne de Rhétice: mais ce nom est écrit au Ciel dans le livre de vie....

« Après la perte de sa vertueuse épouse, y en avait-il une autre qui fût digne de lui, hormis l'Église elle-même? Le choix ne pouvait être meilleur : l'élévation de Rhétice à l'épiscopat parut même tout à fait providentielle dans les circonstances où se trouvait alors l'Église. Constantin venait de succéder à Constance Chlore. Ce prince, il est vrai, marcha sur les traces de son père et montra même pour la cité Éduenne et pour les Chrétiens une bienveillance plus grande encore. Mais l'idolâtrie comptait encore à Autun de zélés défenseurs, parmi lesquels se distinguait surtout Eumène (1). Le rhéteur ne laissait passer aucune occasion d'éclat, sans étaler, dans un pompeux discours, au milieu de ses déclamations officielles et de ses plates adulations pour les Césars, tout le luxe de son érudition mythologique (2). Il fallait donc que les Chrétiens pussent lui opposer un homme d'une haute valeur, estimé et considéré de tout le monde, distingué par sa position sociale, son mérite et ses talents oratoires, qui pût contrebalancer auprès de ses concitoyens et auprès du prince l'influence du directeur des écoles Méniennes.

« Rhétice était cet homme. Ce chef influent et respecté du Christianisme à Autun, et Eumène qui semblait se poser comme le champion du paganisme, devaient être en lutte flagrante ou cachée. La difficulté de la lutte contre un pareil adversaire ne sembla point d'abord diminuer l'assurance du rhéteur. Envoyé à Trèves, en 310, par les habitants d'Autun, pour prier Constantin de venir visiter leur ville, le panégyriste ne put résister au désir de parler longuement, selon son habitude, des dieux de sa patrie. C'était un thème usé ; mais il y tenait, n'ayant pas d'autre fond sur lequel il sût broder. Dans le morceau le plus chaleureux de sa harangue au prince, il s'écria, avec une flatterie sacrilégement outrée et ridiculement fade, sentant le rhéteur accoutumé à jeter à travers des phrases aussi vides que sonores les fleurs artificielles déjà bien fanées du paganisme classique :

— Dieux immortels! quand ferez-vous « luire ce jour heureux, où cette divinité « propice, après avoir établi partout la paix, « visitera les bois sacrés d'Apollon, et ces « sanctuaires vénérés, et les bouches hale- « tantes de nos fontaines? Constantin, vous « verrez nos sources au-dessus desquelles une « douce chaleur entretient de légers nuages : « elle sembleront sourire à vos regards et « vouloir glisser sous l'aspiration de vos « lèvres. Vous admirerez certainement le « sanctuaire de votre Apollon, et les eaux « chaudes dans un sol qui n'offre aucun « indice de matière ignée : ces eaux n'ont « rien de désagréable au goût, ni à l'odorat; « elles sont aussi pures sous ce rapport que « les eaux froides.

« Vous répandrez parmi nous vos bien- « faits, vous établirez des priviléges, et la « vénération des lieux vous engagera à « rendre à ma patrie son ancienne splen- « deur. Cette noble et antique cité, qui se « glorifiait autrefois d'être la sœur de Rome, « attend les secours de Votre Majesté, afin « que là, aussi, les édifices publics et les « superbes temples soient réparés par les « soins de votre libéralité. C'est ainsi que je « vois maintenant la ville heureuse de Trè- « ves, dont aujourd'hui vous célébrez avec « un sentiment religieux le glorieux anni- « versaire, se relever tellement de ses « ruines, qu'elle se réjouit, pour ainsi dire, « d'un désastre qui lui ménage de votre « part un état plus florissant. Je vois le « grand Cirque qui me semble rivaliser « avec celui de Rome; je vois les basiliques

(1) Eumène était né à Autun.

(2) *Orat. pro rest. schol.* et *Paneg.* passim.

« et le Forum, constructions vraiment « royales, et le siége de la justice : monu « ment dont l'élévation toujours croissante « annonce qu'ils seront voisins des astres et « dignes du ciel. Ces grandes œuvres sont « certainement le fruit de votre présence ; « car, en tous les lieux que Votre Majesté « honore de sa fréquente visite, les hommes, « les murailles et les bienfaits se multiplient ; « et la terre n'a pas répandu, sur la couche « de Jupiter et de Junon, des fleurs nou- « velles avec plus de profusion que les villes « et les temples ne s'élèvent sous vos pas. « Aussi, il me suffit de désirer que vous « visitiez ma patrie avec votre bienveillance « ordinaire : elle sortira de ses ruines aussi- « tôt que vous l'aurez vue. Mais je ne sais « si ce bonheur sera accordé à ma vie. »

« Constantin se rendit au vœu des Eduens et vint, en effet, à Autun l'année suivante (311). Il reçut avec attendrissement une députation des principaux citoyens et agréa avec bonté leurs hommages. Profondément ému au récit de leurs maux, il versa des larmes et s'empressa de les consoler, en leur accordant de grandes faveurs : il remit les taxes arriérées, diminua les impôts, accorda de nouveaux secours pour la restauration des édifices publics et pour l'embellissement de la ville, continuant ainsi l'œuvre déjà commencée par son père. De sorte qu'***Augustodunum***, vaste construction gallo-romaine commencée probablement sous Auguste, continuée sous Vespasien, restaurée sous Alexandre-Sévère, fut presque entièrement rétablie sous Constance Chlore et Constantin (1).

« Mais ce prince, bien qu'on fût allé à sa rencontre avec les images des dieux, ne parut pas aux temples et s'occupa fort peu de les relever de leurs ruines. Eumène en fut pour ses frais de rhétorique à l'égard du sanctuaire et des bois sacrés d'Apollon. Même il est remarquable que le rhéteur, bon patriote du reste, qui, dans ses premiers panégyriques, épuisait, pour louer l'empereur, toutes les réminiscences payennes, change de ton dans le discours prononcé à cette occasion pour remercier Constantin : comme s'il eût pressenti les dispositions du prince, et compris que le chef des Chrétiens aurait désormais toute sa confiance, que la cause des dieux était perdue, qu'il y avait contre eux la force de la vérité, la puissance du jour et tout l'avenir ; que le Christianisme qu'il méprisait au point de ne pas daigner en dire même un seul mot, allait avoir sur le monde une toute autre puissance que celle de ses déclamations futiles et surannées (1)....

« Si Constantin fut insensible aux déclamations payennes d'Eumène ; si pendant son séjour à Autun, il s'inquiéta peu des dieux du Capitole ; s'il s'occupa dès lors sérieusement du choix de la religion qu'il devait embrasser et professer publiquement ; s'il avait pris la résolution de s'attacher au seul vrai Dieu, et le priait instamment de se faire connaître à lui (2) ; si déjà, pendant son séjour à Autun, il penchait fortement vers le Christianisme, nous sommes fondés à croire que notre évêque contribua beaucoup à disposer son esprit, à incliner son cœur (3).....

« Ce fut un beau jour dans les annales immortelles de l'Église, que celui où Rome vit, muette de stupéfaction, un empereur proclamant qu'il devait une grande victoire au gibet d'un crucifié ; des légions romaines croisées, marquées au casque et au bouclier du signe de Jésus-Christ ; un sénat rendant grâces au Ciel de tout cela, décrétant l'abolition à perpétuité de ces hécatombes humaines, nommées persécutions, et inscrivant sur le marbre d'un arc de triomphe, qui subsiste encore, que Constantin avait sauvé l'État par un héroïque courage et une inspiration divine (4).

(1) *Mémoires de la Société Eduenne*, année 1845.

(1) Eumène : *Orat. pro grat. ag.* — Les discours d'Eumène semblent indiquer un esprit assez superficiel ; et hormis quelques renseignements historiques, ils n'offrent rien de bien intéressant.

(2) *Cogitare apud se cœpit quemnam Deum sibi adcisceret.* (Eusèbe : *Vita Const.* l. I, cap. XXVII.)

(3) Saint Rhétice est appelé *protocatechista Constantini.* (Bolland 19 julii, p. 589). — C'est également l'opinion du *Gallia Christiana*, de Godeau : *Hist. de l'Église*, de Sponde, de Baronius, de Forestier.

(4) Voici le texte et la traduction de cette inscription :

IMP. CAES. FL. CONSTANTINO
MAXIMO. P. F. AVGVSTO.
S. P. Q. R.
QVOD. INSTINCTV. DIVINITATIS.

« Après trois siècles de combats et de victoires, le Christianisme avait donc enfin son jour de triomphe solennel. Il s'assit avec Constantin sur ce même trône des Césars d'où étaient partis tant d'édits sanglants ; et Rhétice, pour le bien de l'Église catholique, pour l'éternel honneur de l'Église éduenne, fut mêlé à cette grande œuvre, à ce prodige de transformation providentielle. Après avoir, sans doute, préparé, à Autun, l'esprit du prince à sa conversion, il fut encore choisi pour l'instruire des vérités de la foi (1) et mérita d'être appelé le premier catéchiste de Constantin, *protocatechista Constantini*.....

« Dès lors, le grand évêque d'Autun jouit toujours auprès du grand Empereur de la plus haute considération. Eumène ne paraît plus : il s'efface et pâlit comme sa rhétorique. C'est maintenant la voix éloquente de Rhétice qui domine. Elle se fait entendre dans les conciles, et toutes les paroles qu'elle prononce sont recueillies avec un soin respectueux (2). L'éminent prélat usa du crédit qu'il avait auprès du prince, pour exercer sur lui la plus salutaire influence. La loi par laquelle Constantin défendit de marquer les criminels au front, *de peur de souiller l'image de Dieu*, ayant été rendue à Châlon vers cette époque, on doit penser que l'évêque d'Autun ne fut pas étranger à la publication de ce sage édit, inspiré par le christianisme et annonçant déjà toute une révolution (1).....

« L'empereur montra son estime pour Rhétice par une mention spéciale qu'il fit de lui, au rapport d'Eusèbe, dans une de ses lettres par laquelle, peu de temps après sa conversion, c'est-à dire, le 2 octobre 313, il se hâta de l'appeler au concile de Rome. L'illustre prélat, précédé dans cette ville par sa réputation de science et de vertu, reçut l'insigne honneur d'être placé auprès du pape, saint Melchiade, dans cette auguste assemblée réunie pour juger la cause des Donatistes.......

« Constantin assembla pour la même cause, l'année suivante (314), un concile à Arles (2). La nouvelle assemblée se composa de trente-trois évêques, dont treize des Gaules. L'éloquent évêque d'Autun était du nombre. Il s'y rendit, accompagné du prêtre Amandus et du diacre Philomathius. Invité des premiers à y porter — comme à Rome, l'année précédente, — le poids de sa sagesse, de sa science et de son autorité universellement reconnues, il fit paraître encore dans cette circonstance importante et solennelle, dit un de nos historiens (3), une profonde doctrine, unie à la force de l'éloquence, laissant une grande admiration de son mérite dans l'esprit de tous les assistants.....

« Rhétice, le plus illustre des pontifes assemblés à Arles, dit un historien, gouvernait l'Église d'Autun avec la réputation et l'autorité que sa naissance, ses talents et ses vertus lui avaient acquises (4). Grand par l'importance de son siége, — car, Autun était

MENTIS. MAGNITVDINE. CVM.
EXERCITV. SVO. TAM. DE TYRANNO.
QVAM. DE. OMNI. EIVS. FACTIONE.
VNO. TEMPORE. IVSTIS.
REMPVBL. VLTVS. EST. ARMIS.
ARCVM. TRIVMPHIS. INSIGNEM.
DICAVIT.
LIBERATORI. VRBIS.
FVNDATORI. QVIETIS.

« Le sénat et le peuple romain ont consacré cet arc de triomphe à l'empereur César Flavius Constantin, très-grand, pieux, heureux et Auguste ; à cause qu'étant animé par l'inspiration de la divinité et par la grandeur de son esprit, il a en même temps vengé la République avec son armée et avec la justice de ses armes, tant du Tyran, que de toute sa faction.

« Au Libérateur de la ville.

« Au Fondateur du repos. »

(1) Gagnare, p. 10, cité par M. Ch. Dinet, T. I, p. 279.

(2) *Audi fideliter quod ait homo Dei Rheticius ab Augustoduno episcopus.* (Saint Augustin : lib. I, *Oper. imperf.* n° 55.) *Rheticium ab Augustoduno magnæ fuisse auctoritatis in Ecclesia,* etc... *(Id.* lib. I, *contra Jul. Pelag.* cap. III. *)*

(1) Si quis in ludum fuerit vel in metallum pro criminum deprehensorum qualitate damnatus, minime in ejus facie scribatur, dum in manibus et in suris possit poema damnationis una scriptione comprehendi, quo *facies, quæ ad pulchritudinem cœlestis imaginis est figurata,* minime maculetur. Datum XI Kal. april. Cabelluno, Constantino quartum et Licinio quartum coss. — *(Cod. Theod.* lib. II, *de Poenis.)*

(2) L'empereur subvenait aux frais du voyage des évêques.

(3) Saulnier : *Autun chrétien*, etc. (Autun, 1686, in-4°.)

(4) Le P. Longueval, t. I, livre. II.

sous Constantin, une des premières, sinon la première ville des Gaules (1); — grand par l'estime du Pape et de l'Empereur; grand dans les sénats d'évêques dont il était la lumière; grand par son éloquence, son mérite et sa célébrité presque universelle comme l'Église; il semble encore grandir à nos yeux par les éloges que lui ont prodigués deux des plus illustres docteurs de son siècle, — saint Augustin et saint Jérôme.

« Le premier l'appelle un *homme de Dieu*, et parle de lui en ces termes :

— Rhétice, évêque d'Autun, était pendant « son épiscopat une imposante autorité dans « l'Église; et ce qui le prouve, c'est que, « sous le pontificat de Melchiade, ayant été « appelé à siéger comme juge dans l'affaire « des Donatistes qui se traita au concile de « Rome, il opina contre Donat, le chef des « schismatiques, en faveur de Cécilien, « évêque de Carthage, et que son avis y fut « adopté (2). »

« Voici, maintenant, ce que dit saint Jérôme de notre illustre évêque, en lui donnant une place d'honneur parmi les écrivains ecclésiastiques :

— Rhétice, évêque des Éduens, c'est-à-« dire, de la cité d'*Augustodunum*, jouissait, « sous Constantin, d'une immense réputation dans les Gaules. »

« Et il lui donne le titre de bienheureux, vante son éloquence et mentionne, comme le grand évêque d'Hippone, l'honneur insigne de sa convocation au concile de Rome (3).

« Le glorieux et saint prélat, qui était la lumière, non moins que l'admiration de son siècle, fut encore celle de la postérité par les éloquents écrits qu'il publia et laissa après lui, à savoir : d'après saint Jérôme, un Traité considérable contre les Novatiens, et des commentaires sur le Cantique des Cantiques.

« Il ne nous reste du premier ouvrage qu'un passage relatif au péché originel et au baptême, fragment précieux qui fait vivement regretter la perte d'un tel trésor. Saint Augustin le cite deux fois avec admiration, avec confiance et comme une autorité prépondérante.

— Ce grand homme (dit-il, en citant saint Rhétice et nommant avec lui saint Irénée, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Ambroise), ce grand homme ayant eu occasion de parler du baptême, disait : *Personne n'ignore que le baptême ne soit la principale indulgence dont l'Église use envers nous. C'est là que nous nous déchargeons de tout le poids de l'ancien péché, là que nous nous purifions des anciennes souillures de notre coupable ignorance, là, enfin, que nous dépouillons le vieil homme avec ce qu'il apporte de criminel en naissant* (1).

« Entendez-vous? — continue le saint doc-« teur, en répétant les expressions les plus « fortes, les plus saillantes. — Et c'est en face « d'une telle doctrine que vous osez élever « une nouveauté ruineuse comme un édifice « sans fondement ! »

« Ailleurs, saint Augustin renvoie encore le même hérétique aux enseignements de l'évêque d'Autun, qu'il lui oppose comme une autorité irréfragable et écrasante. Combien cet unique passage du livre de saint Rhétice, auquel l'évêque d'Hippone attachait tant d'importance et qu'il citait avec tant d'éloge, doit nous faire désirer que ce grand ouvrage se retrouve et prenne la place honorable qui lui est due parmi les monuments de la tradition (2)! »

Quant aux commentaires de saint Rhétice sur le Cantique des Cantiques, on les a longtemps cru perdus. Tout ce qu'on en croyait conservé, se réduisait à un seul passage relatif à l'Eucharistie, mentionné par le père Sirmond, et, ensuite, par dom Ceillier et dom Rivet, mais que nous n'avons pu nous procurer.

Les ouvrages de saint Rhétice existaient encore au XI[e] siècle, et il est fort possible qu'ils portent aujourd'hui le nom d'un autre

(1) *Id.*

(2) Saint Augustin, *contrà Jul. Pelag.*, liv. I, cap. VII.

(3) *Rheticius Æduorûm id est Augustoduno episcopus, sub Constantino, celeberrimæ famæ habitus est in Galliis.* — Saint Jérôme, *in Catalog. script. Eccles.*

(1) Hanc igitur principalem esse in Ecclesia indulgentiam neminem præterit, in qua antiqui criminis omne pondus deponimus, et ignorantiæ nostræ facinora prisca delemus, ubi et veterem hominem cum ingenitis sceleribus exuimus. — Audis *antiqui criminis pondus*, etc.:. et audes adversùs hæc ruinosam construere novitatem ? — (Saint Augustin, *contrà Jul. Pelag.* liv. I, c. VII.

(2) M. Ch. Dinet : *Saint Symphorien et son culte*, tome I, p. 271 à 283.

auteur. Un double commentaire sur le Cantique des Cantiques est attribué à divers écrivains : entre autres, à Honorius, écolâtre (1) d'Autun, — du moins à ce que l'on croit.

On vient de voir le cas que saint Augustin faisait des écrits du savant prélat.

Voici, maintenant, ce qu'en dit saint Jérôme :

— On a de cet illustre évêque d'Autun, — qu'il appelle l'éloquent, le pompeux et sublime écrivain, — des commentaires sur le Cantique des Cantiques, outre son grand ouvrage contre les Novatiens (2). »

Ailleurs, dans une lettre à Florentius, nous lisons une recommandation pressante qu'il lui fait en ces termes :

« Je vous prie et je vous conjure de vous procurer, pour me les copier, les commentaires où Rhétice fait une exposition si sublime (*ore sublimi*) du Cantique des cantiques. »

Dans une lettre à Marcella, saint Jérôme vante encore la beauté du style de cet ouvrage dont il a pris connaissance.

Pour nous consoler de la perte si regrettable de cet ouvrage, nous n'avons que quelques lignes que, de nos jours, dom Pitra a trouvées à force de recherches. Ce petit bijou de l'antiquité, selon l'expression du savant éditeur du *Spicilége de Solesmes*, n'était pas conservé dans un écrin, mais gisait enfoui dans une misérable défense ou apologie, que Béranger, disciple d'Abailard, écrivit, pour son maître, contre saint Bernard. Le voici tel qu'il se trouve dans l'ouvrage de l'adversaire du saint abbé de Clairvaux, c'est-à-dire, encadré dans les observations dont l'écrivain scolastique l'accompagne :

— Je puis citer quatre interprètes (un quatrige d'interprètes, dit l'auteur dans son style étrange), du Cantique des Cantiques. Origène parmi les Grecs, et parmi les Latins, Ambroise de Milan, Rhétice d'Autun et l'anglais Bède. Le premier qui, selon saint Jérôme, l'emporte dans ses autres ouvrages sur tous les écrivains, se surpasse lui-même dans celui-ci. Le second appuie ce qu'il dit des amours mystiques de l'époux et de l'épouse, sur des commentaires très-plausibles et pleins d'érudition. Le troisième, saint Rhétice, explique les difficultés du mystérieux Cantique dans un style sublime. Le quatrième emploie sept livres à en éclairer les obscurités. Ecoutons l'évêque d'Autun (continue l'écrivain du moyen âge,) chantant sur sa lyre d'or (***aurea camena***) le céleste épithalame :

« Un sujet magnifique demande un ton « qui soit à sa hauteur. Voilà l'époux, voilà « l'épouse! que le son joyeux de la trom- « pette accompagne les danses et les fêtes! « Loin d'ici la tristesse! Associons-nous à « l'allégresse des convives qui nous invite à « la joie : il s'agit de redire le chant nuptial. « Mais pour une pareille tentative où sont « mes forces? Ah! je m'appuierai sur Celui « qui a proclamé dans son Évangile : *Sans* « *moi vous ne pouvez rien;* et la parole hu- « maine ne fera pas défaut à quiconque se « confie dans la Parole éternelle qui, dès le « principe, était en Dieu. »

« O parole bien digne en effet d'un docteur catholique! (s'écrie notre scolastique); ô fidèle témoignage rendu à la grâce! comme il a parfaitement montré la rectitude de son jugement, l'homme sage qui savait mettre un vaste intervalle entre la tristesse et la joie! (1) »

C'est ainsi que depuis le grand évêque d'Hippone, au IVe siècle, jusqu'aux écrivains du moyen âge, les livres de saint Rhétice faisaient autorité et provoquaient des cris d'admiration.

Saint Rhétice ne se contenta pas d'avoir parlé admirablement du baptême; il voulut rendre plus vénérable encore aux yeux des fidèles ce grand acte, en faisant venir de l'eau du Jourdain (2) pour la mêler à celle du baptistère de son église qui s'élevait au milieu des tombeaux de la *Via strata* (3).

(1) On appelait ainsi, au moyen âge, le directeur de l'école épiscopale.

(2) *Legitur ejus grande volumen adversus Novatianum.* — (Saint Jérôme: *Catalog. script. Eccles.*)

(1) *Spicilegium Solesmense*, t. I, p. 170.

(2) Antistes vero (Amator Autissiod.) ex fluento Jordanis sumit, qui, Rheticio quondam episcopo jubente, ad Æduam civitatem allati fuerant. — (Bolland., 19 jul. et 1 maii.)

(3) Peut-être à l'eau d'un autre baptistère.

Cette eau prise dans le lit du Jourdain servit aussi à opérer des miracles frappants. On la vit plus tard entre les mains de saint Amateur, évêque d'Auxerre, guérir trois lépreux.

Saint Rhétice mourut, vers l'an 334......

Constantin l'appelle un prélat d'une vie sainte et tout à fait recommandable ; — *pro integritate vitæ suæ laudabili instituto.*

Eusèbe et saint Optat en parlent comme d'un des plus grands évêques de son temps.

Cette immense réputation dont il jouissait pendant sa vie sembla croître encore après sa mort. Le bruit du miracle éclatant qui venait de signaler ses funérailles vola de bouche en bouche et frappa tellement tous les esprits, que son culte se répandit partout avec une étonnante rapidité.

Un poëte espagnol, Juvencus, qui florissait dans le même siècle (1), inspiré par les merveilles de la vie et par les merveilles de la mort de saint Rhétice, lui consacra aussitôt le début d'un poëme où, après avoir chanté ce grand évêque, il célèbre la gloire de Jésus-Christ et finit par la louange de Constantin.

En voici quelques fragments :

— Qui maintenant se plaindra de la lenteur des promesses divines faites à la vertu? Qui osera avec son esprit si court juger le Juge éternel, lui mesurer le temps et dire : Le jour qui apporte la récompense au mérite tarde trop à venir?

« Écoutez le récit d'un fait merveilleux par lequel Dieu a fait briller un rayon de sa gloire.

« Non loin de ces campagnes où le lent Arar caresse ses rives de ses ondes dormantes et se meut à peine dans son lit paresseux, sur cette terre éduenne dont les fils sont frères des Romains, vivait un couple heureux et saint : la foi et la piété avaient formé les nœuds de cette union. La pensée des deux époux n'avait d'autre objet que la loi divine, et la vertu venait en eux couronner l'amour conjugal. Ils avaient l'un pour l'autre une affection aussi tendre que pure, et, chacun d'eux faisait un vœu unique, celui de s'en aller le premier et de confier à la pieuse douleur du survivant le soin du sépulcre commun. Ce fut le nom de l'épouse qui se trouva le premier écrit dans le livre des décrets divins. Aussitôt l'époux, avec une tendre et religieuse sollicitude, fit tailler dans le roc une vaste excavation, demeure hospitalière où ils devaient aller tous deux, hôtes inanimés, prendre le repos après le trépas, comme pendant la vie ils l'avaient pris ensemble sur la même couche. Ainsi, quand Dieu les aurait appelés à lui, la mort ne les séparerait point, et leur indissoluble union subsisterait jusque dans la tombe.

« Cependant l'époux mourut aussi. Alors, par un miracle accordé à la chasteté, l'épouse pressentant dans le sépulcre l'arrivée de son mari et, au moment où l'on approchait d'elle le corps du cher défunt laissant, ô prodige ! les liens qui la recouvraient de nombreux replis pour épargner aux vivants le spectacle hideux d'un cadavre en dissolution, elle lève la main et lui fait, comme pendant sa vie, un geste affectueux, un signe d'appel.

« Qui a pu donner du sentiment à la tombe, à un cadavre la force de briser ses liens, montrer à une épouse étendue depuis longtemps dans le sépulcre l'ombre de son époux venant se réunir à elle?

« C'est vous, ô Christ, Dieu fait homme, vous seul qui opérez ces merveilles, qui rendez le mouvement à des membres engourdis par le froid de la mort ; vous dont les prophètes ont annoncé la venue en ce monde ; vous le Fils de Dieu, le conseil éternel de Celui qui gouverne tout. C'est à votre ordre que la mer immense s'est arrêtée à un grain de sable comme à une limite infranchissable. Vous l'avez emprisonnée dans ses rivages, vous lui avez défendu d'envahir la terre, et ses flots élevés comme des montagnes s'abaissent tout à coup et viennent mourir sur la plage unie... C'est vous qui avez donné au sol sa force productive, aux animaux leurs instincts pour nous servir, aux cieux leurs flambeaux pour nous éclairer...

« Non, quand j'aurais une poitrine d'airain, une voix de fer et cent bouches, je ne pourrais redire tous les dons de votre bienfaisante libéralité...

« C'est vous encore, ô Christ ! qui nous faites vivre sous l'empire d'un prince si puissant mais si bon, notre maître, notre père, notre modèle,... que la victoire a cou-

(1) Il était issu d'une très-noble famille d'Espagne et fut prêtre.

ronné, que le bonheur accompagne, qui n'a jamais eu et qui n'aura jamais son égal, — le grand Constantin. »

On voit que l'illustre évêque d'Autun inspirait déjà les poëtes ses contemporains qui aimaient à l'associer dans leurs chants au grand empereur lui-même. Son culte ne s'est pas renfermé dans cette époque, il a traversé les siècles ; et toujours l'Église d'Autun a honoré saint Rhétice comme un de ses pontifes, un de ses Saints, un de ses protecteurs les plus chers.

IV

Nous avons dit, d'après un savant chanoine, — M. Ch. Dinet (1) :

« Il est fort possible que les ouvrages de saint Rhétice (qui existaient encore au XI[e] siècle,) portent aujourd'hui le nom d'un autre auteur. »

Cet auteur n'est autre qu'Honorius ou Honoré, prêtre et scholastique de l'Église d'Autun, ensuite solitaire, qui vivait au XII[e] siècle.

Il existe sous le nom de cet Honorius un double commentaire sur le Cantique des Cantiques que tout nous porte à croire celui de saint Rhétice.

Voici nos raisons :

Prêtre de l'Église d'Autun, chef de cette école célèbre, autunois peut-être même de naissance, Honorius a pu (suivant l'usage de cette époque,) transcrire de sa main l'ouvrage de saint Rhétice et le signer, comme le faisaient alors tous les copistes.

Plus tard, lorsque le premier éditeur qui trouva cette copie la fit imprimer, la jugeant un ouvrage original, il la publia sous le nom d'Honorius. On a mille exemples de pareilles méprises. C'est ainsi — pour n'en citer qu'un assez remarquable, — c'est ainsi que divers ouvrages de l'illustre apôtre des Francs, saint Rémy, ont été jusqu'à ce jour attribués à Remy, moine d'Auxerre, au X[e] siècle.

En Italie notamment, tous les érudits ont restitué depuis longtemps à saint Remy ses remarquables écrits (2).

(1) *L. c. sup.* tome I, p. 283.

(2) C'était — entr'autres, — l'opinion du R. P. Ventura qui nous l'a formulée plus d'une fois et qui professait la plus grande admiration pour les écrits de saint Remy.

Le père Dorigny (1) conjecture avec raison que Remy d'Auxerre, qui a travaillé assez longtemps dans le diocèse de Reims, pourrait s'être servi des écrits de saint Rémy en y faisant seulement quelques additions : on en a usé ainsi plus d'une fois à l'égard des ouvrages anciens (2).

La même conjecture, très-plausible, peut être faite à l'égard d'Honorius d'Autun.

Voici quelques faits qui vont fortifier encore plus cette opinion et lui donner presque le poids et l'autorité d'une certitude.

Assez médiocre écrivain, Honorius s'est surtout livré à la compilation et à la copie.

Son Catalogue ou Traité des écrivains ecclésiastiques, intitulé ***De Luminaribus Ecclesiæ,*** qui se compose de quatre livres, est une copie de saint Jérôme, de Gennade, de saint Isidore, de Bède et d'autres bibliographes.

L'abbé Le Beuf (3) regarde l'article ***Honorius*** comme une addition faite par une main étrangère. Avant lui Fabricius avait eu la même idée, sur ce qu'on y fait cet éloge de notre auteur à l'occasion de son Commentaire du Cantique des Cantiques : ***Miro modo Cantica Canticorum exposuit ; ità ut priùs exposita non videantur*** (4).

« Honorius a expliqué d'une admirable manière le Cantique des Cantiques et comme jamais auparavant on ne s'en était avisé. »

« Un tel éloge — dit Fabricius, — ne paraît pas avoir été écrit par Honorius lui-même, en parlant de son propre ouvrage ; mais, c'est la plume d'un de ses amis qui l'a tracé (5). »

Or, cet ami croyait que cet ouvrage était d'Honorius, parce qu'il était signé de ce nom ; c'est ce qu'a pensé aussi le savant jésuite, Martin Delrio, qui faisait de ces Com-

(1) *Histoire de la vie de saint Remy*, etc. p. 41 à 48, et p. 380 à 382.

(2) *Mémoires de Trévoux*, 1714, novembre, p. 1968 et 1969.

(3) *Recueil de divers écrits*, etc. p. 254 à 279.

(4) Voici encore une autre mention du même genre : *Honorius...... non spernenda opuscula edidit.* — *Edere* ici veut dire *publier* et non *composer* ; Honorius d'Autun n'était guère autre chose qu'un copiste.

(5) Hæc non videtur ipse de se Honorius, sed alius quidam scripsisse ex ejus amicis. — (Fabricius : *Biblioth. med. et inf. lat.* t. III, p. 257.)

mentaires un cas singulier, — ce qui l'a porté à insérer une grande partie du second et quelque chose du premier dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques, imprimé à Paris en 1604 Dans l'avertissement, il dit qu'Honorius d'Autun a dévoilé d'une manière courte, savante, ingénieuse, les quatre sens du Cantique des Cantiques; que son ouvrage, très-peu lu, mérite néanmoins de l'être beaucoup; et qu'en ayant trouvé deux exemplaires manuscrits, il en a tiré tout ce qui lui a paru de plus remarquable pour l'édification du public.

Or, tous ces éloges ne conviennent qu'à l'œuvre de saint Rhétice et non à celle d'Honorius d'Autun; ces éloges semblent l'écho de ceux que Bérenger prodiguait — au XII[e] siècle, l'époque même où vivait Honorius, — à l'œuvre de saint Rhétice et que nous avons rapportés ci-dessus.

Non-seulement, Honorius ne fut souvent que copiste, mais encore emprunteur, et même plagiaire.

Le cinquième livre de son *Traité de la Philosophie du monde*, qui contient des questions et des réponses sur les Proverbes et l'Ecclésiaste, n'est — au dire de Cornelius à Lapide, — qu'une copie de Salonius, auteur du V[e] siècle; à cette différence près, qu'Honorius a transposé un endroit de Salonius, et en a retranché ou changé un autre en partie.

« Ce plagiat — disent les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France,* — n'est point honorable à la mémoire d'Honorius, supposé qu'il ait voulu faire passer le travail de Salonius pour le sien (1). »

Après avoir prouvé que les nombreux écrits publiés sous le nom d'Honorius et comme lui appartenant sont très-médiocres, les mêmes savants ajoutent ces mots qui méritent d'être rapportés :

« Le don qu'Honorius avait reçu pour l'interprétation des livres saints, se manifeste dans son Commentaire du Cantique des Cantiques (2). »

Éloge encore une fois qui revient à saint Rhétice et résume ce que saint Augustin, saint Jérôme et Bérenger ont dit des ouvrages du grand évêque d'Autun.

(1) T. XII, p. 179 et 180.
(2) p. 184.

Pour mettre nos lecteurs à même de juger de la beauté du Commentaire, qui a passé sous le nom d'Honorius, nous en avons traduit trois passages. Nous n'osons garantir que le texte primitif n'ait été altéré. Quoi qu'il en soit, le génie tendre et sublime de saint Rhétice perce victorieusement les voiles dont on a pu chercher à l'envelopper, en croyant l'embellir.

Nigra sum, sed formosa filiæ Jerusalem.

« Je suis noire mais belle, ô filles de Jérusalem! »

Ces paroles veulent dire — à la lettre, — que les nobles femmes de Jérusalem étant venues devant la reine, épouse de Salomon, avec des présents, et voyant qu'elle était noire, la méprisèrent.

Ce fut alors qu'elle leur dit :

— O filles de Jérusalem, si je suis noire, cependant je suis belle. *Je suis noire comme les tentes de Cédar, je suis belle comme le tabernacle de Salomon*. Ne veuillez pas faire attention que je suis noire, car c'est le soleil qui m'a décolorée en chemin et c'est la crainte qui m'a rendue noire, *parce que les fils de ma mère ont combattu devant moi.* »

Ce qui veut dire ceci :

— Mes frères ont combattu devant mes yeux contre les ennemis, et pendant ce temps-là, ils m'ont mise à la garde des vignes, et c'est là que le soleil m'a noirci le visage. La crainte m'a empêché de garder ma vigne; c'est-à-dire, je ne me suis pas préservée du soleil. »

Que cela ait été réel ou non, on ne s'en occupe guère, parce que cela est ici entendu dans un sens purement mystique.

En effet, dans le sens spirituel, cela veut dire que l'Église que le Christ a fait entrer dans les celliers de la sainte Écriture, a, par la prédication, révélé aux autres hommes la douceur du vin qu'elle a bu, — ce qui lui a bientôt valu d'être persécutée par les infidèles.

Les hommes dont la foi est imparfaite, voyant l'Église dépouillée de ses biens, proscrite, exilée, torturée par divers supplices, l'ont méprisée comme abandonnée de Dieu; sa vie leur a paru une folie; ils ont pensé qu'elle finirait sans honneur.

C'est par là même que l'Église montre et

enseigne qu'elle souffre ainsi pour le Christ et se pare ainsi de la gloire de l'homme intérieur, quand elle dit :

— *Je suis noire, mais belle, ô filles de Jérusalem! comme les tentes de Cédar, comme le tabernacle de Salomon.*

Par Jérusalem, qui veut dire *vision de la paix*, on entend la céleste patrie, où l'on verra l'éternelle paix du Christ. Les filles, ce sont les âmes fidèles qui règneront dans la céleste Jérusalem.

L'Épouse ou l'Église est appelée *formosa*, comme qui dirait *forma osa*, c'est-à-dire, excitant l'envie par sa beauté (*propter formam odiosa)*.

En effet, ce que l'on appelle *formum*, c'est le fer rouge qui devient blanc à l'ardeur du feu. De *formum* vient l'épithète *formosi*, pour désigner ceux qui sont beaux, c'est-à-dire, dont le visage brille et resplendit de la rougeur de la rose et de la blancheur de lait du lis.

Or, l'Église est appelée *formosa* (belle), parce que, soumise au feu de la tribulation, elle se pare des roses des Martyrs et de la blancheur des Vierges.

Cédar était fils d'Ismaël et petit fils d'Abraham, et il fut tellement en butte à la haine de ses concitoyens qu'il ne pouvait trouver de sûreté en aucun lieu, mais changeait toujours de place ses tentes, — de telle sorte que le soleil et les intempéries des saisons les avaient rendues excessivement noires. On dit que jusqu'à ce jour, cette race de Cédar a eu des tentes noires, — noires à l'extérieur, à cause de la couleur des cuirs dont elles sont couvertes; mais tendues de blanches toiles à l'intérieur.

Cédar, qui signifie ténèbres ou obscurité, est le symbole des pécheurs; noirs à cause de leurs péchés qui les poussent vers les éternelles ténèbres. Les noires tentes des pécheurs marquent leurs mauvaises actions dans le sein desquelles ils vivent comme sous des tentes, jamais en sécurité et toujours odieux à tous.

Quand Salomon bâtit le temple, il couvrit extérieurement l'arche du Seigneur de peaux teintes en rouge, que le soleil et les intempéries des saisons avaient noircies, mais que l'or et les pierres précieuses ornaient à l'intérieur.

Salomon qu'on appelle le *pacifique*, c'est le Christ dont la peau, c'est-à-dire, la chair, était teinte en rouge par son propre sang, et qu'avaient noircie les crachats, les coups de fouets et la croix; peau ornée au dedans d'or, de pierres précieuses, c'est-à-dire, de la sagesse et des miracles.

L'arche était couverte de cette peau, parce que la divinité du Christ était voilée par la chair.

Cette peau symbolise l'Église qui, à l'extérieur, est teinte en rouge par le sang de la Passion; noircie par les adversités de ce monde; mais, à l'intérieur, ornée des pierres précieuses des vertus.

Or, donc l'Église parfaite dit aux imparfaits :

— Pour moi, il est vrai que *je suis noire*, et par là même un objet de mépris pour ce monde, à cause des souffrances auxquelles je suis encore en butte; noire *comme les tentes de Cédar*, c'est-à-dire, à cause, en quelque sorte, des péchés des voleurs et des larrons; mais, cependant, je suis belle comme le tabernacle de Salomon, parce que, comme le Christ, je suis ornée de vertus. »

En effet, l'Église fut, jadis, l'objet d'une si grande haine de la part des hommes, ses frères, qu'en aucun lieu elle ne trouvait à résider en sécurité, mais toujours fuyant de cité en cité, elle était errante, d'où il advint que beaucoup en furent scandalisés, qui regardèrent les Chrétiens comme les plus misérables de tous les hommes.

Ce fut à ces contempteurs que l'Église dit :

— *Ne veuillez pas faire attention que je suis noire, car c'est le soleil qui m'a décolorée.* »

Ce qui revient à dire :

— Ne veuillez pas vous arrêter aux peines qui me font mépriser par le monde; mais considérez quelle est la cause de ces peines auxquelles je suis en butte et que je supporte; car, ce n'est pas pour un vol ou quelque autre crime que je souffre, mais pour le Christ qui est le soleil de justice. C'est là ce soleil qui m'a décolorée, c'est-à-dire, Celui dont l'amour ardent m'a rendue noire aux yeux du monde. »

Par ce mot, *le soleil*, on entend parfois le Christ, parfois la persécution; le Christ, à cause de sa splendeur; la persécution, à cause de son ardeur. Ce qui revient à dire :

— Lorsque le soleil de justice m'a éclairée, alors aussi le soleil de la persécution m'a

décolorée, parce que les fils de ma mère ont combattu contre moi. »

Remarquez que c'est ainsi que parle la fille de Pharaon (c'est-à-dire, l'Église), amenée de l'Égypte et unie par les Apôtres au Christ; sa mère, à elle (l'Église,) c'est la Synagogue dont les fils sont les Juifs, qui combattirent l'Église de beaucoup de manières. Car, ils mirent à mort le Christ, ils lapidèrent Etienne et tuèrent les deux Jacques; flagellèrent les uns, persécutèrent les autres.

— *Ils m'ont mis à la garde des vignes*, parce que, m'ayant chassé de leur pays, ils m'ont placée à la tête de toutes les Églises. Je dis qu'ils m'ont placée à la tête, parce qu'ils en ont été la cause.

— *Je n'ai pas gardé ma vigne*, c'est-à-dire, qu'il ne m'a pas été permis de garder, à l'abri des insultes, la primitive l'Église en Judée. »

L'Église — par similitude, — est appelée une vigne, parce que, de même qu'extérieurement le bois de la vigne est sec et aride, ainsi l'Église, au dehors, est aride, elle aussi, quoiqu'au dedans elle soit pleine de sève. C'est dans l'Église qu'est le Christ, la vraie vigne, les Apôtres en sont les rameaux qui portent la liqueur vivifiante, et les élus en sont tous les ouvriers.

Quant au sens moral, — lorsque l'âme fidèle qui vit d'une sainte vie, se revêt d'un habit humble et méprisé, elle est regardée avec dédain par ses amis charnels et ses parents. C'est à eux qu'elle dit :

— A vous, mes amis, qui voulez être les filles de Jérusalem, c'est-à-dire, de l'Église, je parais noire, c'est-à-dire, un objet de dédain et de mépris, et vous me regardez comme les tentes de Cédar, c'est-à-dire, comme une hypocrite. Or, ceux qui viennent à vous, couverts comme des brebis, sont, au dedans, des loups ravissants, demeures des ténèbres, c'est-à-dire, des démons. *Mais, pour moi, je suis belle* aux yeux du Seigneur, *comme le tabernacle de Salomon*, c'est-à-dire, comme la chair du Christ, au dehors, macérée et défigurée par les veilles et les jeûnes; au dedans, parée des vertus.

« Or, de même que la peau est la dépouille de l'animal mort, ainsi, moi, je suis morte aux vices, et c'est pourquoi je suis le tabernacle du Christ, — le vrai pacifique. C'est pour cela que vous, charnels, ne veuillez pas faire attention que je suis noire sous cette vile apparence; mais faites réflexion que ce qui cause la noirceur de mon teint, c'est le vrai soleil du Christ dont j'ai ressenti l'ardeur. Car, Lui qui était riche, Il s'est fait pauvre pour moi, afin de me rendre riche; c'est Lui qui m'a décolorée, lorsque des parures brillantes du siècle, il m'a amenée à cet état obscur que vous voyez. Il n'est pas étonnant que je vous paraisse noire, c'est-à-dire, méprisable, parce que — non pas les Juifs, ni les payens, — mais les Chrétiens eux-mêmes, les fils de ma Mère, c'est-à dire, de l'Église, ont combattu contre moi, en me tiraillant, en m'enviant le repos de la vie spirituelle et en m'entraînant de nouveau dans les soucis du siècle. Et comme ils ne pouvaient y parvenir, *ils m'ont mise à la garde des vignes*, c'est-à-dire, ils m'ont exposée aux affaires du monde pour en tirer un gain, et c'est en agissant de la sorte que je n'ai pas gardé ma vigne, c'est-à-dire, vécu de la vie spirituelle, en vue de l'amour de Dieu et du prochain que j'ai tous deux négligés. »

Or, la vie de chaque homme est comparée à une vigne, parce que de même qu'une vigne est entourée d'une muraille de pierres sèches, ainsi l'âme est environnée du corps. Et de même que dans une vigne, il y a des rameaux qui portent du fruit, ainsi dans l'âme, il y a des pensées fertiles. Dans ces vignes, les hommes mondains mettent pour garde un homme qui vit de l'esprit, lorsqu'ils élisent un homme à la charge d'évêque, avec une pensée de lucre matériel. Et lui (cet évêque,) ne garde pas sa vigne, lorsqu'il néglige la vie spirituelle et se charge du soin des affaires de ce monde.

Il est encore un sens plus élevé dans ces paroles, c'est celui-ci : l'Eglise qui soupire pour la céleste Patrie et s'empresse d'y entraîner à sa suite les autres hommes qu'elle prêche avec zèle, leur dit :

— O vous, amants du monde, filles de Jérusalem, de nom, mais pas en réalité, je vous parais noire dans cette vie active, c'est-à-dire, au milieu des préoccupations de ce monde; noire comme les tentes de Cédar, c'est-à-dire, semblable aux pécheurs; mais, je suis belle dans la vie contemplative, c'est-à-dire, dans les œuvres spirituelles; belle

comme le tabernacle de Salomon, ornée de vertus. Ne veuillez donc pas faire attention que je suis noire ; car, au dedans, je suis brillante, splendidement éclairée par l'éternel soleil, dans les choses spirituelles. Et c'est à juste titre que je suis noire ; car, les fils de ma Mère ont combattu contre moi ; ces fils, ce sont les hérétiques et les faux chrétiens ; fils de l'Église par la foi, non par les œuvres, ils m'ont attaquée avec leurs faux enseignements et leurs mœurs dépravées. Ce sont eux qui m'ont mise à la garde des vignes, c'est-à-dire, qu'à cause d'eux, je me suis préoccupée des affaires du siècle, et je n'ai pas gardé ma vigne, parce qu'à cause d'eux, j'ai parfois cessé de contempler les biens célestes. »

Cum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.

« Tandis que le roi était assis dans le secret de ses appartements, mon nard a exhalé son parfum. »

Ces paroles veulent dire — à la lettre, — que l'amie trouva, en un lieu de repos, le bien-aimé qu'elle avait cherché dans les tentes des pasteurs, et qu'elle le para de colliers d'or et de pierres précieuses. Quant à elle, elle lui offrit des parfums dans la composition desquels il entrait du nard, de la myrrhe et des grappes de Cypre.

Dans le sens allégorique cela signifie que la primitive Eglise, avant l'avénement du Christ, qui devait lui donner beaucoup de fils, chercha Dieu dans les livres des Gentils, et erra ainsi parmi les troupeaux de ses compagnes. Mais, elle, le trouva couché dans les tentes des pasteurs, c'est-à-dire, dans les livres des prophètes. Alors, Dieu donna à l'Église des colliers brillants d'or et de pierres précieuses, en lui remettant, avec de précieuses promesses, les préceptes de la loi, et elle (l'Église), à son tour, donna à Dieu des parfums de prix, lorsque le Christ s'offrit à la sauver par son incarnation, sa passion et sa résurrection.

Ces mots : « Tandis que le roi était retiré dans le secret de ses appartements, » veulent dire : Lorsque le Roi de gloire, le Christ, était caché dans le sein de son père. Car, *accubare*, c'est être retiré dans un endroit secret.

Le nard symbolise l'incarnation du Christ, la myrrhe, sa passion, les grappes de Cypre, sa résurrection. Or, les diverses espèces d'arbres et d'herbes ou de plantes, sont employées dans les Écritures en un sens mystique.

Car, le nard est un petit arbre aromatique, épineux et odoriférant, dont on fait les parfums les plus exquis, tel qu'était celui de Marie [Madeleine] dont il est parlé dans l'Évangile, et qui était fait de nard. Or, le nard est ici nommé pour désigner l'humilité et l'onction qui guérit les malades. Le Christ fut un arbre portant le parfum du nard, lorsqu'il se fit le remède du genre humain.

Le nard est un arbre petit, et le Chrit fut humble, puisque — Dieu même, — il s'humilia jusqu'à prendre l'apparence d'un esclave. Cet arbuste est épineux, parce que le Christ est né au milieu des pécheurs. Le nard est odoriférant, parce que le Christ, rempli de vertus, s'est fait le parfum qui devait nous donner la santé, lorsque la présence de sa divinité guérit toutes nos langueurs et toutes nos infirmités.

Or, on dit : *Tandis que le roi était retiré dans le secret de ses appartements*, en parlant du temps où le Christ, c'est-à-dire, le roi de gloire était revêtu de la chair de l'homme. Ce fut alors que *mon nard*, c'est-à-dire, sa vertu devint mon remède et exhala son parfum, c'est-à-dire, se fit connaître au loin, parmi les peuples, quand le Christ rendit la vue aux aveugles, ressuscita les morts et guérit les malades.

Ou bien : *Tandis que le roi était retiré dans le secret de ses appartements*, veut dire que le Christ, après, étant monté dans la gloire du Père, *mon nard*, c'est à-dire, mes œuvres ont exhalé leur parfum, c'est-à-dire, ont témoigné de mon obéissance d'agréable odeur.

C'est alors qu'après avoir, en quelque sorte, longtemps cherché son bien-aimé, l'épouse l'a trouvé dans les tentes des pasteurs, c'est-à-dire, dans l'enseignement des Apôtres. Là, le Christ a donné à l'Église des colliers, c'est-à-dire, les divers dons de l'Esprit-Saint, et elle, à son tour, Lui a offert des parfums, c'est-à-dire, les œuvres de sa foi et du salut.

Dans un autre sens : *Tandis que le roi était retiré dans le secret de ses appartements*,

veut dire : lorsque le Christ était dans le sein de son Père ou de la Vierge; *mon nard*, c'est-à-dire, mon humilité *a exhalé le parfum* des bonnes œuvres.

Par le nard, aussi, on entend l'humilité de l'Église, — humilité qui procure aux autres hommes la santé du bon exemple.

Ou bien, cette parole s'entend de l'Église souffrante, qui attendait dans les limbes sa rédemption, et disait : *Tandis que le roi était retiré dans le secret de ses appartements*, c'est-à-dire, lorsque le Christ était sur la croix ; *mon nard a exhalé son parfum*, c'est-à-dire, mon humilité a compris que l'heure du salut venait de sonner pour elle. Car, mon bien-aimé est pour moi un bouquet de myrrhe : c'est-à-dire, le Christ a subi pour moi une mort amère, par laquelle il m'a rachetée de la mort.

Car, la myrrhe est un arbre d'Arabie, de cinq coudées de hauteur, semblable à l'épine qu'on appelle achante, et elle suinte des gouttes vertes et amères, — d'où lui est venu le nom de myrrhe. Les gouttes qui tombent naturellement de cet arbre, sont les plus précieuses; celles qui proviennent des incisions faites à l'écorce, sont moins estimées; cependant, ces dernières sont bonnes pour le traitement des maladies, et l'on s'en sert utilement pour ensevelir les morts, afin d'empêcher que leurs cadavres ne soient la proie des vers et de la pourriture.

La myrrhe symbolise la mort amère du Christ, qui a apporté un remède à nos infirmités, et nous a préservés de la pourriture des vers. C'est pour cela que sur la croix, il prit du vin de myrrhe, et que Joseph [d'Arimathie] embauma son divin corps avec de la myrrhe.

Par ce mot *bouquet*, on entend l'assemblage des souffrances, et [de plus], le Christ devint un bouquet de myrrhe, quand, descendu de la croix, il fut embaumé de myrrhe et d'aloès.

L'épouse dit donc : *Mon bien-aimé est pour moi un bouquet*, ce qui signifie : Mon bien-aimé que je chéris tendrement par-dessus tous, et qui fut pour moi un [parfum de] nard dans son incarnation, est devenu pour moi un bouquet de myrrhe dans sa passion, en souffrant pour moi une mort amère, et en m'apprenant à souffrir pour lui les amertumes du monde. Voici pourquoi : *Il demeure toujours sur mon sein*. La mort que mon bien-aimé a subie pour mon salut, sera toujours présente à ma mémoire, et Lui qui a été pour moi [un bouquet de] myrrhe par sa mort, est devenu pour moi comme les grappes de Cypre : c'est-à-dire, une cause d'allégresse par sa résurrection.

Ce sont les paroles qui suivent : *Mon bien-aimé est pour moi comme les grappes de Cypre dans les vignes d'Engaddi.*

Ce mot Cypre a deux sens. C'est ou une île, — la plus grande de toutes celles du monde connu, — où l'on dit qu'il y a des grappes [de raisin] très-grosses; ou bien, c'est un arbre d'Égypte, semblable au saule et qui porte des fleurs d'une merveilleuse odeur et [aussi] des grappes.

Cette expression, *les grappes*, est employée ici pour désigner l'allégresse. *Cypre* veut dire *conversion* ou *floraison*, et symbolise la résurrection du Christ, dans laquelle sa chair morte a refleuri et a procuré une éternelle allégresse aux hommes convertis [à la foi.]

La grappe de Cypre ç'a été le Christ écrasé sous la pression de la croix, et dont a été fait le vin qui donne une joie sans mesure aux convertis.

Cette grappe que deux hommes apportèrent sur un brancard aux fils d'Israël, c'était le Christ suspendu à la croix. C'est Lui que les deux ordres — les Prophètes et les Apôtres, — ont annoncé aux peuples, qui devaient voir ce Dieu fait homme.

Or donc, Celui qui fut un bouquet de myrrhe par l'amertume de sa passion, se montra une grappe de Cypre dans la douceur de sa résurrection. Car, la myrrhe rend triste et le vin réjouit.

L'épouse dit donc : *Mon bien-aimé est pour moi une grappe de Cypre;* c'est comme si elle disait : Celui qui — ainsi que la grappe de raisin de la terre de Chanaan, — était suspendu pour moi sur le brancard de la croix, est devenu, pour moi, un breuvage d'allégresse, et c'est pour cela qu'il est mon bien-aimé, parce que je le chéris par-dessus tous. »

Et ces mots : *Dans les vignes d'Engaddi*, veulent dire : dans toutes les Églises.

Car, Engaddi est une fontaine proche Jérusalem, dans laquelle les prêtres lavaient les chevreaux destinés aux sacrifices, et c'est pourquoi elle est appelée la fontaine du che-

vreau ; ce qui symbolise les fonts du Baptême dans lesquels les chevreaux, c'est-à-dire, les pécheurs, sont lavés et purifiés de leurs souillures.

Les vignes — ce sont les Églises lavées dans les fonts du Baptême, et qui produisent, pour les autres hommes, le vin qui donne la vie.

Dans un autre sens, Engaddi, c'est un endroit où croissent les arbres qui portent le baume et que l'on cultive comme les vignes, — d'où vient qu'on leur en donne le nom. C'est avec du baume et de l'huile que l'on fait le chrême qui sert à la consécration des Chrétiens.

Or, c'est dans ce sens que la grappe de Cypre est dans la vigne d'Engaddi, parce que le Christ est un breuvage d'allégresse pour les Églises ointes du saint Chrême, Lui qui fut un nard en sa naissance, un bouquet de myrrhe en sa mort, une grappe [de Cypre] en sa résurrection !

Dans le sens moral, le roi est retiré dans le secret de ses appartements, lorsque le Christ repose dans l'âme du juste. Or, l'âme du juste est le trône de la sagesse. Le nard de cette âme exhale son parfum, lorsque son humilité répand au loin l'odeur des bonnes œuvres. Pour cette âme, le bien-aimé devient un bouquet de myrrhe, lorsqu'elle repasse en son esprit toutes les amertumes de la passion du Christ et qu'elle en forme un bouquet, disposée elle-même à sacrifier pour le Christ les contradictions de ses proches. Ce bouquet [de myrrhe] demeure sur son sein, parce que le Christ, dans son amour, habite en son cœur. La grappe de Cypre qui symbolise la conversion (dont elle est le synonyme), croît pour cette âme dans les vignes d'Engaddi, lorsqu'elle se réjouit de la conversion et du baptême des pécheurs et de leurs sentiments de pénitence.

Dans le sens anagogique ou mystique, lorsque le roi est retiré dans le secret de ses appartements, le nard de l'épouse répand son parfum : cela veut dire que quand le Christ est retiré dans la gloire du Père, l'Église répand de toute part ses bonnes œuvres. Elle fait du bien-aimé un bouquet de myrrhe qu'elle place sur son sein, lorsque l'amour qu'elle éprouve pour Lui, lui fait paraître amer tout ce que le monde estime et chérit. Elle contemple la grappe de Cypre dans les vignes d'Engaddi, c'est-à-dire, la source du baume, quand elle soupire après le Christ, breuvage de vie, et qu'elle désire dans le Ciel Celui qui enivrera divinement les saints marqués de son onction.

Ego flos campi et lilium convallium. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.

« Je suis la fleur des champs et le lis des vallées. De même que le lis croît au milieu des épines, ainsi mon amie s'élève parmi les filles [des hommes]. »

Cela donne à entendre — à la lettre, — que le lit du bien-aimé était entouré de fleurs dont l'odeur et la beauté charmèrent l'épouse; ce qui lui fit dire : *Ce lit est fleuri*. A quoi, l'époux répondit agréablement ce qu'on vient de lire ci-dessus : *Je suis la fleur des champs...*

Mais dans le sens allégorique, l'Église [ou l'assemblée des parfaits,] qui est la couche du Christ est entourée de fleurs, quand elle réunit en son sein les hommes dont la foi n'est pas [encore] parfaite et ne porte encore que des fleurs. Car, la fleur ce n'est pas le fruit; mais c'est l'espérance du fruit. Ainsi, ceux qui ne sont pas encore parfaits, ont la foi, non les œuvres ; le Christ en est la fleur, c'est-à-dire, qu'il est paré de leur foi ; ce qui lui fait dire : *Je suis la fleur des champs*, — ce qui revient à dire : Notre lit est fleuri dans les fidèles, c'est-à-dire, par moi, parce que je suis la fleur des champs, c'est-à dire, l'ornement du peuple chrétien.

Le mot *flos* (fleur) vient de *fluere* (passer), parce que les fleurs se passent vite.

On donne le nom de *campus* (champ) à une terre non labourée où paissent les troupeaux, et qui porte d'elle-même et naturellement des fleurs. Ce champ (dont il est ici parlé), c'est toute l'Église dont la foi est pure, dans laquelle sont les paturages de la vie, qui produit diverses fleurs, c'est-à-dire, les divers ordres des justes , qui sont les roses des Martyrs, les lis des Vierges, les violettes des Confesseurs et les autres fleurs de la continence et du légitime mariage.

La fleur de ce champ, c'est le Christ, ornement de tous les fidèles. La fleur des champs est ordinairement et de sa nature, une toute petite fleur, d'une couleur

très-rouge; tel est aussi le Christ, qui s'est fait humble et s'est rougi de son propre sang.

Le champ, c'est-à-dire, une terre non labourée, c'est la Vierge immaculée dont la fleur est le Christ; car, il est né d'une vierge.

Il est *le lis des vallées*, parce qu'il est l'honneur de ses humbles parents.

Dans le lis on considère cinq choses : la blancheur, la couleur d'or qui orne le sommet de son pistil, son odeur, l'ouverture de son calice et qu'il est toujours incliné.

De même aussi le Christ est blanc dans son humanité, d'or dans sa divinité, odoriférant dans sa prédication, toujours les bras ouverts pour recevoir les pécheurs, et toujours penché vers eux pour leur venir en aide.

Le Christ est le lis des vallées, c'est-à-dire, l'ornement des fidèles. Or, de même que les vallées sont entre deux montagnes, ainsi les fidèles sont entre deux lois ou entre deux peuples, — les Juifs et les Gentils.

De même que le lis croît au milieu des épines, ainsi mon amie s'élève parmi les filles [des hommes].

C'est comme si le Christ disait :

— De même que je suis le lis des vallées, c'est-à-dire, l'ornement des humbles; ainsi vous serez, mon amie, le lis des épines, c'est-à-dire, l'honneur des Gentils. Et de même que j'ai été un lis au milieu des épines, c'est-à-dire, des Juifs qui me frappaient et me déchiraient, ainsi vous serez, ô vous, Église, mon amie! parmi les nations, filles de Babylone, c'est-à-dire, de la confusion, qui vous frapperont des nombreuses épines des tortures et vous déchireront par beaucoup de supplices. »

On remarque trois choses dans l'épine. Elle fleurit vite, sèche vite et pique avec ses aiguillons. De même les méchants fleurissent rapidement en richesses, sèchent vite en vertus, — ce qui les rend dignes du feu, et ils piquent les bons avec les aiguillons de leurs mauvaises mœurs.....

Il est à remarquer que le lis, une fois qu'on l'a manié, perd son parfum ; de même, aussi, la virginité qu'atteint le souffle du monde, perd sa bonne odeur, c'est-à-dire, la bonne opinion qu'on en avait conçue.

II

VIE

DE SAINT HILAIRE,

ÉVÊQUE DE POITIERS, DOCTEUR DE L'ÉGLISE, ÉCRITE, AU SIXIÈME SIÈCLE, PAR SAINT VENANCE FORTUNAT, ALORS PRÊTRE ET DEPUIS ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE DE POITIERS.

Venantius Honorius Clementianus Fortunatus (plus connu, de nos jours, sous les noms de Venance Fortunat), naquit vers l'an 530, près de la ville de Ceneda, en Lombardie, d'une noble famille.

Élevé à Ravenne, qui était alors une des principales villes d'Italie, il y étudia avec succès la Grammaire, la Rhétorique et la Poétique.

Miraculeusement guéri par l'huile d'une lampe qui brûlait devant une image de saint Martin, il résolut de venir en France honorer le tombeau du grand évêque de Tours.

Ce fut en 566 que Fortunat arriva dans cette antique cité, où il acquit bientôt l'estime et l'amitié de l'évêque saint Euphrone. Après avoir séjourné quelque temps auprès du tombeau de saint Martin, Fortunat se rendit à Poitiers, où il devint aumônier de la reine sainte Radegonde, qui connaissait son mérite, ses talents poétiques et appréciait surtout sa haute vertu.

Il se lia bientôt avec d'illustres et saints prélats, tels que saint Germain de Paris, saint Nicet et Magneric de Trèves, saint Ageric de Verdun, saint Grégoire de Tours, saint Félix de Nantes, etc., qu'il a tous célébrés dans ses vers.

Grand poëte, Fortunat eut encore un autre talent, bien digne d'être loué et exalté par-dessus tous ceux que Dieu lui avait accordés si richement. *Son occupation la plus ordinaire* — dit dom Rivet (1), — *était d'écrire des Vies de Saints*. On ne saurait porter trop loin l'obligation qu'on lui doit

(1) *Hist. litt. de la France*, t. III, p. 466 et 467.

pour un tel service, ni assez priser les motifs qui l'engagèrent à s'y consacrer. Il s'en proposait deux principaux : le désir de satisfaire sa piété, en faisant connaître les vertus des Saints, et le dessein d'exciter les autres à les imiter. C'est ce qu'il exprime lui-même dans les vers suivants :

Nam pietatis opus victores texere libris,
Admonet ingenium res ratione duplex.
Una quod est habilis, de magnis magna fateri,
Nam bona qui reticet, criminis autor erit (1).
Altera causa monet quoniam succensus amore,
Et meliora cupit, qui sua facta legit.

Après que Fortunat eut longtemps édifié l'Église de Poitiers, il en fut ordonné prêtre, puis évêque sur la fin de ses jours.

Il mourut au commencement du VII[e] siècle, après un trop court épiscopat, laissant la réputation d'un saint et d'un poëte distingué.

Comme prosateur, il est éloquent et surtout ingénieux, maniant avec grâce et force l'antithèse dont il tire des effets d'une grande originalité, — ainsi que l'on pourra s'en convaincre en lisant la traduction suivante de sa *Vie de saint Hilaire*, où nous nous sommes attachés à reproduire la couleur primitive,— ce qui n'était pas facile.

PRÉFACE DE L'AUTEUR (2).

Au Seigneur saint et au Père très-riche en mérites, — Pascentius, évêque (3), *— Fortunat.*

C'est averti par ton zèle et à la sollicitation de ton cœur religieux, Père très-saint, que j'ai entrepris cet ouvrage.

Dans tes saintes actions, tu t'exerces avec assiduité et tu t'appliques à travailler continuellement, par l'entretien d'une sainte résolution ; de sorte qu'il est clairement manifeste que tu es né et que tu as été élevé à l'épiscopat pour cultiver et entretenir la discipline ecclésiastique. Lorsque — gardien de l'ancien ordre du dogme catholique, — tu en conserves irréfragablement les bases, et que — pour l'édification d'un peuple qui t'est si cher, — semblable à un bon architecte, tu te hâtes, plein de la crainte de Dieu, en ajoutant quelque chose à l'œuvre de tes prédécesseurs, de mettre le comble à ton ouvrage.

Tu as daigné — poussé par l'amour de Dieu, — me presser vivement d'écrire touchant les Actes du très-saint homme Hilaire, confesseur, qui t'a nourri et élevé avec amour comme un petit enfant né dans la maison de son Seigneur et t'a appris, dès ton berceau, à marcher sur ses traces : afin que par mes paroles, bien qu'incomplétement, je lui rendisse ou la dépense des dons qu'il t'a faits, ou bien que je reliasse en partie les faits qu'embrasse sa vie. De telle sorte que, pendant que la voix pour ainsi dire, et la vie de ce Pasteur si chéri, retentiraient aux oreilles de son troupeau, l'un — et c'est moi, — produisît son ouvrage, et l'autre — et c'est toi-même, — révélât son affection pour lui.

Mais, lorque je mesure la petitesse de mon génie, je reconnais que l'étendue des vertus du bienheureux Hilaire est si grande, qu'il me paraît presque aussi impossible de pouvoir traiter un sujet si élevé, que de toucher le ciel du doigt. Surtout, quand l'éloquence impétueuse du bienheureux Jérôme (ainsi que je l'apprends), a refusé de tenter cette tâche et qu'il a jugé, — lui ! — qu'il était au-dessous d'un tel sujet et s'est tu.

Mais moi, dans l'esprit duquel ne coulent les ruisseaux d'aucune science et dont à peine une petite goutte d'eau tombée d'un humble toit humecte le génie et qui ne puis rien tirer de mon propre fonds, — avec quelle témérité voudrais-je étendre mon cours desséché au milieu de ces grands fleuves, l'Euphrate du bienheureux Hilaire et le Nil de Jérôme (1), lorsque, ce que les

(1) « Cacher le bien, c'est commettre un crime. »

(2) Un manuscrit porte ce titre ; *Vita sancti Hilarii à servo suo Fortunato presbytero, postea episcopo.* — « Vie de saint Hilaire [écrite] par son serviteur, Fortunat, prêtre, puis évêque. »

(3) [De Poitiers.] — *Pascentio* PAPÆ. Sur le titre de *papa* ou *pape*, donné jadis aux évêques, voyez *Ann. hagiol.* Tome II, col. 272, note 3.

(1) *Euphratem beati Hilarii et Nilum Hieronymi.* — Ces deux fleuves étaient du nombre des quatre qui arrosaient le paradis terrestre. L'Euphrate est rapide et impétueux ; le Nil est fertile en ses débordements annuels. On ne peut mieux peindre le génie de saint Hilaire et de saint Jérôme.

hommes même les plus instruits pourraient dire touchant ce sujet est encore au-dessous de ce qu'il mérite et lorsqu'il eût été plus prudent de ma part d'admirer cet homme très-saint, que d'en parler?

Il était plus juste de confier au bienheureux Ambroise ces choses à écrire de son frère; lui chez qui fleurissait l'éloquence unie aux vertus.

Cependant, — quoique à ma honte, — j'obéis à vous et à lui dont je ne parle pas dignement, peut-être même en lui faisant injure; mais, nous croyons qu'il nous remettra (en nous pardonnant), la faute que nous avons commise en péchant par dévotion.

Et, de peur que cette page trop étendue n'engendre plutôt l'ennui qu'elle n'invite le lecteur, nous commencerons maintenant à parler de la vie du bienheureux Hilaire.

—

CHAPITRE PREMIER.

Mariage de saint Hilaire, son épiscopat, son exil.

Donc, le bienheureux Hilaire, évêque de la ville de Poitiers (1), fut originaire du pays d'Aquitaine (2), qui est éloigné de l'Océan britannique d'environ quatre vingt-dix milles.

Il brilla, entre les familles de la Gaule, par le flambeau de la noblesse (3); ou plutôt, orné par-dessus les autres, du don de la bonté jointe à la pureté du cœur, il grandit en s'avançant dans la vie, comme l'étoile brillante du point du jour, au milieu des astres de la nuit.

Dès le berceau, son enfance précoce fut allaitée par une si grande sagesse (1), que déjà alors on pouvait comprendre que le Christ avait ordonné que ce soldat qui devait Lui être utile, se fortifiât pour Lui obtenir la victoire, en combattant pour sa cause (2).

Et même, lorsqu'il avait encore une épouse et une fille, il forma tellement à la règle ecclésiastique et par l'abondance des dons du Seigneur les âmes saintes, — qu'encore vivant en laïque, il possédait déjà, par la volonté de Dieu, la grâce et les vertus du pontife.

Il se domptait tellement avec assiduité par sa propre discipline, qu'il révélait en quelque sorte sa destinée future, en se préparant à être un prêtre sans reproche, dans l'Église du Christ.

Il est une chose qui — parmi les hommes, — paraît encore très-difficile; c'est que quelqu'un soit si prudent, qu'il se prive de manger avec les Juifs ou les hérétiques : mais, cet homme très-saint eut tellement en horreur les ennemis de la religion catholique, que je ne dirai pas qu'il ne mangeait pas avec eux, mais qu'il ne leur rendait jamais leur salut, en passant auprès

(1) *Pictavorum urbis.*

(2) *Regionis Aquitaniæ.* On lit ailleurs : *Regionis Aquitaniæ partibus.* — Saint Jérôme dit que saint Hilaire était né à Poitiers. *(Préface du livre* II *de son Comment. sur l'Épître aux Galates).*

(3) La famille de saint Hilaire était engagée dans les erreurs du paganisme; Hilaire ne les abandonna lui-même qu'assez tard, et après s'être enrichi de toutes les richesses de l'Égypte, c'est-à-dire de tout ce que les auteurs payens avaient de bon, soit pour le règlement des mœurs, soit pour la connaissance et la défense de la vérité. (S. Augustin : *lib.* II *de Doctrinâ Christianâ, cap.* XL.)

(1) Ses succès dans l'étude des sciences profanes, particulièrement dans l'éloquence dont il avait pris modèle dans Quintilien, le firent paraître dans le siècle comme un des plus hauts cèdres du Liban; mais ayant embrassé la religion chrétienne, il fit servir à l'édification de l'Église toutes les connaissances qu'il avait acquises dans le paganisme, à l'exemple de saint Cyprien, de Lactance, de Victorin, d'Optat et de plusieurs autres grands hommes, qui, avant lui, avaient défendu la religion chrétienne, par les mêmes sciences qu'ils avaient apprises chez les payens. — *Vir sanctus et eloquentissimus martyr Cyprianus, et nostri temporis Confessor Hilarius, nonne tibi videntur excelsæ, quondam in sæculo arbores ædificâsse Ecclesiam Dei?* (S. Jérôme, *in cap.* LX *Isaiæ.*)

(2) La conversion d'Hilaire ne se fit que par degrés et après beaucoup de réflexions, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. — Voyez la note **1.**

(S. Hilaire : *lib.* I *de Trinitate,* nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. La manière dont saint Hilaire marque en ces endroits les progrès qu'il avait faits dans la connaissance de la vérité, fait voir qu'il ne l'embrassa que tard et après beaucoup de réflexions. Ce qui ne s'accorde pas tout à fait avec ce que dit saint Fortunat « qu'il suça la sagesse avec le lait, » — à moins que par *sagesse,* on entende la sagesse qu'Hilaire avait tirée des philosophes payens.

d'eux. Ce qu'il évitait, en s'appuyant sur l'exemple de David (1); de peur qu'en participant au repas des hérétiques, cela ne devînt pour lui un sujet de scandale.

O très-parfait laïque, dont les prêtres désirent eux-mêmes d'être les imitateurs, qui n'eut d'autre vie que de craindre le Christ en l'aimant et de l'aimer avec crainte (2)!

Ceux qui suivent l'exemple d'Hilaire courent à la gloire, et ceux qui s'en détournent, au supplice. A celui qui croit au Christ échoient les récompenses; à celui qui refuse d'y croire, les tourments.

Hilaire avertissait tous ses frères de suivre une pieuse règle de conduite; tantôt, il instruisait les uns touchant la croyance et la confession de l'inappréciable et sainte Trinité; tantôt, il encourageait les autres par la promesse du royaume céleste; enfin, il ne cessait de semer parmi le peuple les paroles de la vérité très-abondantes en fruits de foi (3).

Ce qui étant connu touchant saint Hilaire, — parce qu'une si grande lumière, quand même il l'aurait voulu, ne pouvait rester cachée (car, il était nécessaire qu'elle changeât les ténèbres étrangères, en lumière), — le sentiment du peuple étant unanime à l'égard d'Hilaire, ou plutôt l'Esprit de Dieu le proclamant, cet homme de tout temps destiné aux saints Mystères, fut élu en ce jour, prêtre pour le service des saints autels (4).

(1) Psaume LXVIII, vers. 23. — Dans la suite, saint Hilaire se relâcha de cette sévérité, dans la vue de gagner les âmes à Jésus-Christ. (*Lib. in Constantium*, n° 2.)

(2) *Christum cum dilectione timere et cum timore diligere.*

(3) *Regeneratus pridem et in Episcopatu aliquantisper manens, fidem Nicaenam nunquam nisi exsulaturus audivi.* — (S. Hilaire, *lib. de Synodis*, n° XCI.)

(4) Saint Hilaire remplaça, sur le siége épiscopal de Poitiers, Maxence, frère de saint Maximin de Trèves. Il fut élu vers l'an 353, quelques années avant son exil, comme il le remarque lui-même. (*Idem, ibid.*) Il fut exilé en 356. Sa femme vivait encore; mais c'était l'usage de l'Église de prendre des ministres parmi les personnes mariées, n'y en ayant pas alors assez parmi celles qui ne l'étaient point : on les obligeait, néanmoins, à se séparer de leurs femmes, particulièrement à Rome, en Égypte et en Orient. — *Eliguntur mariti in Sacerdotium, non nego : quia non sunt tanti virgines quanti necessarii sunt Sacerdotes.... Certè confiteris non posse esse episcopum, qui in Episcopatu filios faciat : alioqui si deprehensus fuerit, non quasi vir tenebitur, sed quasi adulter damnabitur.* (S. Jérôme, *lib.* I, *adv. Jovinianum.*)

Quid facient Orientis Ecclesiæ? Quid Ægypti et Sedis Apostolicæ, quæ aut virgines Clericos accipiunt aut continentes? Aut si uxores habuerint, mariti esse desistunt. (S. Jérôme, *lib. adv. Vigilant.*)

L'opinion — servante des vertus (1), — croissait chaque jour, à son égard, et sa renommée ne se contentait pas d'illustrer seulement les pays compris dans le sein des Gaules; elle remplissait les nations et les contrées d'au-delà, par la grâce de ses mérites qui les parcourait. Et cela arriva ainsi, afin que dans tout l'univers la gloire du bienheureux pontife triomphât rapidement.

Car, du temps de l'empereur Constantius, lorsque l'hérésie arienne poussait ses rejetons de la racine empoisonnée d'une fleur mortelle, l'homme très-saint, dépouillant alors la crainte, se revêtit de la ferveur de la foi et, comme un chef belliqueux, il s'avançait à traver les bataillons, au milieu des frémissements des ennemis, au milieu des épées des hérétiques, plein de sécurité par la charité du Christ, ne redoutant rien touchant sa mort, craignant seulement — ce qui n'est pas arrivé, — que le préjudice fait à la religion ne prévalût contre elle.

Alors, les évêques Valens et Ursacius, qui persistaient avec opiniâtreté à troubler l'Église de Dieu par une croyance perverse, persuadèrent à l'empereur de condamner à l'exil cet homme très-savant dont nous parlons (le bienheureux Hilaire), ainsi que Denys de Milan et Eusèbe de Verceil.

Car, l'hérétique ne pouvait rien gagner, en présence de l'insurmontable éloquence de saint Hilaire, et l'ennemi de la foi n'espérait pouvoir jeter quelques nuages sur la lumière catholique, qu'autant qu'un tel homme serait absent du combat et enchaîné dans l'exil. Car, lorsque quelque homme pervers voulait lutter avec lui, il arrivait qu'il devenait aussitôt semblable à un homme muet et boiteux : en effet, il ne pouvait ni proférer une parole, ni recourir à des réponses; mais, nageant en quelque

(1) *Opinio famulatrix virtutum.*

sorte, dans l'Océan, il venait se briser devant le flot de l'éloquence d'Hilaire.

C'est pourquoi il fut envoyé en exil en Phrygie (1), pays de l'Asie, et il rendit grâces à Dieu pour l'accroissement de grâce qu'il lui donnait, parce qu'autant pour le nom du Christ il s'éloignait de son pays, autant il méritait de devenir plus voisin du ciel.

Nous ne devons pas taire la grâce qui lui fut accordée par Dieu, pendant qu'il se rendait à ce lieu tant souhaité par lui. Car, dans ce temps-là, — comme le Saint-Esprit le lui révéla, — il connut que sa très-sainte fille Apra (2), qu'il avait laissée à Poitiers avec sa mère, était recherchée par un jeune homme très-noble, fort riche et très-beau, qui voulait s'unir à elle par le lien du mariage. Mais, saint Hilaire qui priait toujours assidûment pour elle intervint alors; car, il lui avait destiné d'avance le céleste Époux sans tache. Et bientôt, en ayant trouvé l'opportunité, il envoya à sa fille une lettre écrite de sa propre main, assaisonnée du sel de la sagesse et embaumée de parfums aromatiques, que l'on conserve à Poitiers, comme un trésor précieux. Il lui disait, que son père, plein de sollicitude pour elle, lui avait préparé un très-grand époux, dont la noblesse surpassait les cieux, la beauté l'emportait sur la comparaison de celle des roses et des lis, dont les yeux éclipsaient l'éclat des pierres précieuses; son vêtement effaçait entièrement la blancheur de la neige, ses ornements brillaient d'un inappréciable éclat, ses richesses renfermaient dans leur sein tous les royaumes de la terre, sa sagesse était incompréhensible et émanait de lui-même, sa douceur laissait après elle le miel de l'abeille, sa chasteté était sans tache, son parfum embaumait de suavité, ses trésors étaient inépuisables.

Il ajoute à ces avertissements, qu'elle ne s'unisse avant cela à personne et qu'elle ne se sépare pas de sa mère et qu'elle attende enfin son père et l'époux promis par lui, qui devait arriver. Ce qu'Apra accueillant d'une manière agréable, elle embrassa en quelque sorte son époux futur, en même temps qu'elle reçut et qu'elle baisa la lettre de son père (1), et elle suivit son conseil, en ne s'unissant à personne dans le mariage (2).

—

CHAPITRE II.

Conduite d'Hilaire dans l'exil (2), son retour dans la Gaule.

Pendant ce temps-là, lorsque la perversité de l'hérésie arienne se répandait dans tout l'univers, — par un édit général de l'empereur, il fut ordonné à tous les évêques d'Orient de se rassembler à Séleucie, ville de l'Isaurie, pour y délibérer et y décider touchant la vérité de la foi.

Alors, parmi les autres évêques et la quatrième année de son exil, saint Hilaire est pressé de venir de la Phrygie au synode qui se tenait dans la ville dont nous avons parlé ci-dessus, et on lui donna à cet effet un sauf-conduit et on lui facilita les moyens de s'y transporter (3).

Et lorsqu'il fut arrivé, le jour du Seigneur, à un certain bourg, il entra dans l'église, et aussitôt Florentia, jeune fille payenne, fendant la multitude du peuple, attesta à voix haute, qu'un serviteur de Dieu était arrivé en cet endroit, et accourant se jeter à ses pieds, elle ne cessa de le supplier, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu avec foi qu'il fît le signe de la croix sur elle (4). Florentius, son père, l'ayant suivie — ainsi que toute sa famille et toutes les personnes

(1) Vers le milieu de l'an 356, avant le mois de septembre, aussitôt après le Concile de Béziers et avant celui de Séleucie.

(2) Ou *Abra*. *Apra* est le nom sous lequel se trouve désignée — dans un grand nombre de manuscrits, — la fille de saint Hilaire.

(1) *Quasi sponsum futurum in epistola patris amplectens.*

(2) L'exil de saint Hilaire dura un peu plus de trois ans; ce fut alors qu'il s'occupa à composer divers ouvrages sur les matières les plus importantes de la religion.

(3) *Data sibi pergendi evectione.* — Sulpice Sévère dit, dans le même sens : *Data evectionis copia*, et le Code, au livre XII, *de cursu publico*, contient cette mention : *Evectionum copiam, cum proficiscendi ad nos necessitas fuerit, Serenitas nostra largita est.* « Lorsque la nécessité conduira quelqu'un près de nous, notre Sérénité payera largement les frais du voyage. »

(4) C'était se déclarer catéchumène que de recevoir le signe de la croix de la main de l'évêque.

de sa maison (1), — ils méritèrent également d'être baptisés, au nom du Seigneur.

Et cette Florentia ayant abandonné ses parents et s'attachant aux pas d'Hilaire, elle fut conduite par le Saint à Poitiers. Et elle proclamait qu'elle considérait, comme son père, non celui de qui elle avait reçu la vie, mais celui par qui elle avait été régénérée (2).

Et lorsqu'Hilaire arriva à Séleucie, il fut reçu par tous avec un grand applaudissement de ce que la divine Miséricorde avait produit dans la ville où l'on allait décider touchant la foi et sur le théâtre du monde, un homme si prudent et reconnu pour être doué d'une si remarquable érudition.

Ensuite, après l'examen de la question, les ennemis étant découverts et écrasés, et les décrets de l'assemblée étant renfermés dans un écrit, — une légation portant les heureuses nouvelles du synode est envoyée à l'empereur. Saint Hilaire partit avec cette légation, — quoique cela ne lui eût pas été enjoint; — car, il craignait que la trahison vaincue n'eût encore un souffle de vie contre les dogmes de la religion.

Mais, il serait trop long de rapporter en détail comment pendant le synode d'Ariminum (3), il composa un mémoire, et comment aussi la supercherie des hérétiques en appelant de jour en jour échappa à ses mains, ainsi qu'un serpent agile, et de quelle manière une fausse accusation fut ensuite portée contre les légats de Séleucie par l'iniquité de l'empereur. Ce qu'ayant appris l'athlète du Christ, le bienheureux Hilaire, il fut très-affligé que le mensonge du diable eût prévalu dans Ariminum de telle manière qu'il infectât aussi les pays orientaux par le poison caché de sa méchanceté. Et ayant présenté successivement trois lettres à l'empereur (3), Hilaire le supplia de lui permettre — après avoir rassemblé ses adversaires en sa présence, — de disputer touchant la religion contre les hérétiques, afin que l'imposture ne voilât pas la vérité, que l'iniquité ne prévalût pas contre la justice, que l'empereur ne s'opposât pas à Dieu et que l'infidélité ne se révoltât pas contre la foi.

Alors, Valens et Ursacius, effrayés par l'accusation de leur conscience, — car, ils reconnaissaient que si le pouvoir de combattre était accordé à Hilaire, ils seraient bientôt renversés et broyés par son argumentation, — ébranlent l'esprit de l'empereur déjà surpris en grande partie, afin qu'il presse cet homme de Dieu de retourner dans les Gaules, — disant que, lui présent, les machines de guerre de l'hérésie ne seraient d'aucune utilité et ne pourraient servir.

Ce fut sous ce prétexte, qu'Hilaire fut pressé de partir et qu'il s'en retourna dans les Gaules, et il pensait souffrir encore plus de l'exil, en abandonnant dans ce pays l'Église au trouble, sans avoir mis fin à la dispute qu'il devait avoir avec les hérétiques.

O bienheureux pontife, qui, dans le plus grand danger, ayant pour ennemi le juge même, se présente cependant devant le tribunal de l'empire, sans craindre le supplice! Il chérissait vraiment le royaume du Christ, de toutes ses entrailles, lui qui ne redoutait pas Constantius sur son trône. Et, en se présentant ainsi au danger pour défendre la cause de son Seigneur, il souhaitait le martyre, s'il eût trouvé des bourreaux, et cependant son âme en a eu la gloire, bien que le temps où il vivait ne lui ait pas fait souffrir le supplice. Mais, j'atteste qu'il fut conservé alors par la volonté divine, pour l'amendement d'un grand nombre. Car, la langue de beaucoup d'hommes confesse que presque tout l'univers, obscurci par une sombre erreur, fut ramené à la voie de la vérité par Hilaire, qui assembla très-souvent des synodes dans la Gaule.

Mais, qu'importe qu'il ait mérité la vie éternelle par le martyre, ou qu'il ait vécu davantage pour que les autres ne périssent pas?

Donc, quoique l'épée du persécuteur n'ait pas ouvert un passage à sa sainte âme, cependant il n'a pas perdu la gloire du martyre.

Or, comme Hilaire revenait chez lui, le bienheureux Martin — également illustre par l'éclat de ses mérites et qui fut, par la

(1) *Cuncta familia.* — *Familia* vient de *famulus*, serviteur; le vieux mot français *familier* en est la traduction la plus exacte.

(2) *Patrem verò se habere, non à quo* GENERATA *est, sed per quem* REGENERATA *est, prædicabat.*

(3) Aujourd'hui *Rimini.*

suite, établi exorciste par saint Hilaire (1), — ayant appris son arrivée, accourut à la hâte à Rome. Et lorsqu'il eut appris qu'Hilaire avait déjà passé outre, il le suivit jusque dans les Gaules.

Or, Martin qui — encore catéchumène, — mérita de voir le Christ couvert de sa chlamyde, ne serait pas accouru à la rencontre d'Hilaire, s'il n'avait prévu de toutes les manières l'esprit de Dieu qui opérait en lui tous ses mystères. Et il ne faut pas s'étonner si celui qui vit d'abord Dieu dans un pauvre, connut par la suite que ce même Dieu habitait dans un docteur (2).

Il ne nous convient pas de passer encore sous silence le miracle si beau qu'on va lire.

Car, lorsqu'il approchait de l'île Gallinaria (3), il apprit — par le récit des habitants des îles voisines, — qu'il y avait en ce lieu d'énormes serpents sans nombre, et qu'à cause de cela, bien que cette île leur parût voisine des leurs, cependant ce lieu était inaccessible et leur semblait être plus éloigné que l'Afrique.

Ce qu'ayant entendu l'homme de Dieu, — pressentant qu'il sortirait vainqueur de ce combat contre les monstres ; — au nom du Seigneur et se faisant précéder du signe secourable de la croix, il descendit dans l'île, et, à sa vue, les serpents se mirent à fuir, ne pouvant soutenir sa présence. Alors, fichant son bâton en terre, comme une limite, il désigna par la puissance de sa vertu, jusqu'où ils devraient courir désormais, et il ne leur fut pas permis d'aller plus loin qu'il leur avait ordonné, et cette île est en quelque sorte pour eux non pas une terre ferme mais un océan, puisqu'ils craignent toujours de dépasser la limite, et qu'il leur serait plus facile de franchir la mer que d'enfreindre l'ordre du Saint.

(1) Cf. Sulpice Sévère : *Vita beati Martini*, cap. v.

(2) *Nec mirum, si ille, qui Deum priùs vidit in pauperem, posteà illum habitare cognosceret in doctore.*

(3) « C'est un rocher plutôt qu'une île, qui se voit dans la rivière de Gênes vis-à-vis Albinga, exposé aux ardeurs du soleil, sans ombre, sans habitants, et dénué de tout secours humain, » — écrivait l'abbé Gervaise, vers la fin du dix-septième siècle. (*Vie de saint Martin*, p. 31.) Cf. dom Coustant : *Sancti Hilarii opera*, col. cxxxii, note i.

O barrière immuable, plantée par une parole ! On voit par là combien le second Adam (Jésus-Christ) est meilleur que l'ancien. Celui-ci a obéi au serpent, celui-là a pour serviteurs ceux qui peuvent commander aux serpents. Celui-ci fut renversé du trône du paradis par la bête; celui-là chasse les serpents de leurs retraites. L'antique serpent a déposé le mensonge, lui qui a appris à remplir un ordre.

O remède doux et généreux d'Hilaire, devant lequel les poisons s'enfuient aussitôt !

Il donna une nouvelle terre aux hommes, puisque dans la retraite de la bête cruelle il fit passer des habitants.

Mais, revenons à la suite de cette histoire.

—

CHAPITRE III.

Résurrection d'un mort. Mort de la fille et de l'épouse d'Hilaire et d'Hilaire lui-même.

Lorsqu'à son retour de l'exil, Hilaire entra à Poitiers, tout le peuple réuni le reçut avec des applaudissements et de très-grandes acclamations, parce que l'Église avait recouvré son pontife et le troupeau son pasteur, — et comme si tous étaient revenus avec lui dans leur patrie, — ils pleuraient d'avoir été ainsi exilés loin de lui (1).

Et Hilaire ayant recommandé au bienheureux Martin de demeurer dans le bourg de Ligugé (2), le bienheureux Martin mérita, par la puissance de Dieu, de ressusciter un mort en cet endroit.

Quelques jours après le retour d'Hilaire à Poitiers, un enfant mourut sans avoir été régénéré par le baptême et frappé ainsi d'une double mort ; car, il avait perdu la lumière du monde présent et il endurait le supplice du siècle à venir. Alors, la mère du mort — qui n'était déjà plus mère, puisqu'elle n'avait plus de fils, — s'étant précipitée aux

(1) Cf. Saint Jérôme *adv. Luciferianos.* — Ce fut — selon quelques auteurs, — à l'occasion de son retour à Poitiers, que saint Hilaire composa le *Te Deum laudamus.* (Voyez Abbon, abbé de Fleury à la fin du xe siècle, dans ses Réponses à quelques questions de certains moines d'Angleterre, *in Annales Ordinis sancti Bened.*, tome IV, append., p. 688, et l'Appendice, no 3, à la suite de nos notes sur la *Vie de saint Hilaire.*)

(2) *In vico Locogeiaco nomine.*

pieds de saint Hilaire, arrosait de ses larmes abondantes le corps de son fils, en s'écriant :

— Martin, encore à peine chrétien, a rappelé à la vie un catéchumène mort ; toi, pontife, rends, je te prie, mon fils ou à sa mère ou au baptême. Toi qui es reconnu père du peuple, comme je m'appelle mère, je t'en supplie, obtiens-moi cette grâce. »

Et elle demandait ainsi plus par ses larmes que par ses paroles. L'homme de Dieu fut ému de compassion, et le peuple était dans l'attente de ce qui allait arriver. Alors Hilaire recourant à ses armes accoutumées, se prosterne contre terre. Bientôt, peu à peu la pâleur du mort se change en rougeur, ses membres froids deviennent tièdes grâce à la vie qui y est rappelée, ses yeux reconnaissent, par les portes ouvertes des paupières, la lumière qu'il ne connaissait plus et qui lui était étrangère, sa voix enflée par l'air agité sort du fond de sa poitrine ; rendu à la vie, il étend ses jambes pour marcher, et enfin tout son être est renouvelé et reprend son premier état de force et de santé.

Que dirai-je de plus ?

L'évêque resta longtemps couché dans la poussière, jusqu'à ce qu'ensemble le vieillard et l'enfant se levassent, — l'un, du sein de l'oraison, l'autre, du sein de la mort.

N'est-elle pas digne de louange la vie de celui qui a mis en fuite par ses prières la mort du corps d'une autre créature ? Il dépouilla l'enfer et lui arracha sa proie, par l'espérance qu'il avait dans le Christ. La mort ne garda pas ses droits là où Hilaire lui opposa la force de la prière. Mais, le récit d'un si grand miracle ne peut pas être plus orné par nos paroles que par ses mérites.

Et maintenant, nous devons rappeler ce que nous avons promis plus haut et dire comment il mit le comble à ses autres miracles par celui que l'on va lire ci-après.

Lorsqu'il eut trouvé en bonne santé la très-sainte Apra, sa fille, à laquelle il avait envoyé une lettre de son exil, il lui parla avec toute la douceur d'un père et l'éloquence d'un orateur.

Que dirai-je ?

Hilaire lui parle ! C'est à peine si nous osons comparer l'éloquence de quelqu'un après lui, à son éloquence, à moins qu'il ne fût rempli, comme lui, de l'esprit de Dieu. Il sonde l'âme d'Apra, pour apprendre d'elle, si elle veut arriver à la possession de l'époux dont l'affection de son père l'avait pourvue. Alors, elle le supplie avec joie et vivement de l'unir à cet époux. Son bon père, connaissant sa volonté, s'appliqua assidûment à l'oraison et il ne cessa de prier jusqu'à ce que, sans douleur, sans tache et en sa présence, sa fille eût passé du déshonneur de ce monde au Christ, et de ses propres mains (comme il convenait), il livra son corps à la sépulture sainte (1).

O gloire de la mort d'Apra, qu'Hilaire a considéré plus excellente pour sa fille, que la vie, parce que ce qu'elle — la mort — dérobe à la terre, elle le transporte dans le Ciel ! Vraiment, comme je le pense, il lui fut plus avantageux de mourir ainsi, que de ressusciter. Car, c'est être sauvé certainement, que de ne pas être souillé par les péchés. Combien désireraient — livrant leurs richesses avec leur vie, — acheter un tel passage, s'ils trouvaient, par hasard, un marchand qui pût le leur vendre ?

Quelle différence y a-t-il entre le mystère de l'enfant rendu à la vie et de la jeune fille livrée à la mort, si ce n'est qu'Hilaire a ressuscité l'un au baptême, et qu'il a envoyé l'autre au royaume éternel, et que, pendant que celui-ci pouvait encore pécher, celle-là mourut sans tache ?

Lorsque la mère de la bienheureuse Apra eut vu cela, elle pria le pontife de demander à Dieu qu'elle-même aussi — si elle le méritait, — arrachée au déshonneur de ce monde, elle fût présentée avec sa fille au roi du Ciel. Hilaire prenant ses vœux en considération, l'envoie, par une prière assidue aussi devant lui à la gloire.

Qui pensera que ce grand homme a ainsi chéri son Seigneur, jusqu'au point de mépriser l'affection de son épouse et de sa fille ?

Et cependant, il est reconnu les avoir plus aimées en cela, puisqu'il les a envoyées à la lumière éternelle.

Mais, qui pourrait essayer de décrire l'abondance de son génie étendu, ou pourrait

(1) On montre encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Hilaire de Poitiers, le couvercle en marbre blanc d'un tombeau qui fut, dit-on, celui de sainte Abre. L'Église de Poitiers célèbre sa fête le 2 décembre, sous le rit double.

proportionner ses paroles au sujet? Comme il composa, d'un style pompeux, des livres touchant l'indivisible Trinité, et comme il expliqua — l'un après l'autre, — les écrits poétiques de David, dans un style élevé!

Combien il fut prudent dans le discernement, profond dans ses traités, éloquent dans ses écrits, admirable par son courage, varié dans ses conclusions, subtil dans ses solutions, prudent (selon la parole du prophète et, de plus, prudent selon la parole du Seigneur,) comme le serpent, ne perdant pas, pour cela, le don de la simplicité de la colombe!

Son génie était assaisonné du sel de la sagesse, sa parole était coulante, sa science était un trésor, sa doctrine brillait d'un grand éclat; il était le défenseur de l'Église et l'aggresseur de ses ennemis. Celui qui aurait recueilli ses paroles, ne croirait pas qu'il parlait, mais qu'il tonnait. Il lui fut donné d'avoir une sagesse au-delà de l'homme pour penser si prudemment touchant la doctrine et les intérêts de la Religion. Mais, que celui qui veut le connaître, se rappelle ses exils, qu'il considère ses vertus, qu'il relise ses écrits, qu'il pèse ses paroles, qu'il passe en revue ses miracles de chaque jour, pendant qu'il vécut dans ce siècle, où il écrivit sur les enseignements de la foi de l'Église, où il combattit et foula aux pieds les accusations des hérétiques, où il accorda à l'homme qui l'implorait, les suffrages de ses miracles dont les heureux effets, par ses prières, se font encore sentir jusqu'à ce jour, par la volonté du Seigneur.

Mais, ma langue ne suffit pas à raconter en détail — ainsi qu'il le faudrait, — comment l'Esprit-Saint agit et parla, en toute occasion, par lui. Qu'il me pardonne, dans sa miséricorde; car, j'ai omis beaucoup de choses, puisque j'en ai à peine écrit un petit nombre.

C'est ainsi que le bienheureux Hilaire, après avoir vécu sous les règnes de Valens et de Valentinien, passa du siècle présent et avec gloire au Christ (1), au milieu des pleurs de la terre et de l'allégresse du Ciel, par la grâce de Jésus Christ, qui vit et règne Dieu, avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Amen (4).

NOTES.

N° **1**, colonne 638. — Saint Hilaire nous a laissé lui-même le récit de sa conversion; il l'a écrit en tête de son admirable *Traité de la Trinité,* qui est son chef-d'œuvre.

« Je me demandais — dit-il, — en réfléchissant à la vie humaine et aux devoirs religieux qu'elle impose, quel est l'état qui, d'après les inspirations de la nature ou les enseignements des sages, peut fournir à notre intelligence un bonheur digne du bienfait qui lui a été accordé par la bonté divine.

« Je trouvai que, selon l'opinion générale, plusieurs choses paraissaient rendre cette vie utile et désirable, et, entre ces choses, celles surtout qui, aujourd'hui comme toujours, ont été tenues parmi les hommes préférables à toutes les autres, — je veux dire le repos uni à l'opulence; car, séparés l'un de l'autre, ces biens sont plutôt une source de maux qu'une cause de bonheur. En effet, le repos dans la pauvreté est considéré comme une sorte d'exil de la vie, et l'inquiétude dans l'opulence nous cause d'autant plus de mal qu'elle nous prive d'une façon plus cruelle des trésors dont nous avons désiré et recherché plus vivement la possession.

« Or, quoique ces deux choses renferment en elles les plus grands et les plus doux charmes de la vie, elles ne semblent pas cependant différer beaucoup des plaisirs de l'animal qui erre dans les bois et dans les gras pâturages, et dont le repos sans travail

(1) Saint Hilaire mourut à Poitiers, en 368, le 13 de janvier. On y conserva un livre des Évangiles qu'il avait écrit en grec de sa main, où on lisait d'abord celui de saint Matthieu, ensuite celui de saint Jean, puis de saint Marc et de saint Luc. Saint Perpétue, évêque de Tours, à qui on avait apparemment fait présent de ce livre, le donna par son testament à Euphronius, évêque d'Autun, en 474. Druthmar, moine de Corbie, qui écrivait dans le neuvième siècle, parle de cet exemplaire grec des Évangiles écrit de la main de saint Hilaire. Au XVIIIe siècle, on en montrait un latin dans l'église de Saint-Gatien de Tours, qu'on disait avoir aussi été écrit par saint Hilaire. — (*Spicileg*, tome V, p. 106. — *Vita sancti Hilarii à Benedictin*, col. CXXI, en tête de l'édition des Œuvres de saint Hilaire, donnée par dom P. Coustant.)

et l'herbe à satiété font les seules jouissances. Si, en effet, on regarde comme le meilleur emploi de la vie de vivre dans le repos et l'abondance, — il suit nécessairement de là que le même bonheur, dans la proportion de la faculté sensitive de chaque espèce, nous est commun avec les animaux privés de raison, qui tous reçoivent de la nature toutes choses en abondance et sécurité, sans se donner de peine pour les faire naître.

« Mais la plupart des hommes semblent pourtant repousser loin d'eux et accuser dans les autres ces habitudes d'une vie qui ne convient qu'aux animaux et aux êtres sans raison; et ce sentiment s'explique par ce motif que, fidèles aux inspirations de la nature elle-même, ils regardent comme indigne d'un homme de se croire né seulement pour la paresse et les grossières satisfactions de la table; indigne de lui de ne pas voir qu'il a été mis dans cette vie pour faire de belles actions ou s'adonner aux arts utiles, et que cette vie elle-même, enfin, ne nous a été accordée que comme moyen de parvenir à l'éternité. Et en effet, cette vie, qui oserait songer à l'appeler un bienfait de Dieu, si, accablée de tant d'angoisses, chargée de tant de misères, elle devait se consumer ainsi elle-même et sans conséquences ultérieures, depuis l'ignorance du premier âge jusqu'au délire de la vieillesse?

« Or, voilà ce qui faisait croire qu'employer sa science et son activité à pratiquer quelques vertus, comme la patience, la chasteté, la clémence, c'était bien agir et bien penser, et par conséquent bien vivre; qu'il était impossible de songer que la vie ne nous eût été donnée par un Dieu immortel que pour la perdre par la mort, impossible de comprendre qu'un bienfaiteur si généreux ne nous eût accordé la jouissance si délicieuse de vivre que pour nous livrer à la crainte si cruelle de mourir.

« Et cependant, bien que je trouvasse raisonnable et utile l'enseignement de ceux qui conseillent de conserver son âme pure de toute faute, et d'avoir la prudence de prévoir toutes les contrariétés de la vie humaine, ou l'adresse de les éviter, ou le courage de les supporter avec résignation, ceux-là n'étaient pas encore, à mon avis, des maîtres assez habiles dans l'art de bien vivre et d'être heureux; ils établissaient seulement quelques points communs de doctrine, conformes, il est vrai, au sens intime de l'homme, qu'on ne pouvait refuser d'admettre sans ressembler à la brute, et ne pas pratiquer sans surpasser les fureurs mêmes de la bête sauvage.

« Mais il tardait à mon âme, non-seulement de faire ce qu'on ne peut omettre sans se rendre criminel et sans s'attirer des maux mérités, mais de connaître Dieu, l'auteur de tant de bienfaits, à qui cette âme se devrait tout entière, dont elle regarderait le service comme son plus beau titre de noblesse, vers lequel se dirigeraient toutes ses pensées, toutes ses espérances, dans la bonté duquel elle pourrait, au milieu des calamités sans nombre de la vie présente, trouver le repos comme au sein du port le plus doux et le plus sûr. Le comprendre, ce Dieu, le connaître, tel était donc le désir le plus ardent de mon âme.

« Alors, en effet, il y avait beaucoup de savants qui inventaient de nombreuses familles de dieux incertains, et qui, attribuant l'un et l'autre sexe à ces natures divines, en racontaient la naissance et les généalogies. D'autres proclamaient les dieux majeurs, les dieux mineurs, différant entre eux par la puissance. Quelques-uns affirmaient qu'il n'y avait pas de Dieu; ils n'adoraient que la nature, qui, disaient-ils, existait par suite du mouvement et de la rencontre fortuite des atômes. La plupart accordaient à l'opinion publique l'existence d'un Dieu; mais ils le faisaient insouciant et ne s'occupant aucunement des choses humaines. Il y en avait qui adoraient les formes matérielles et visibles des créatures dans leurs éléments terrestres et célestes. Enfin, d'autres allaient jusqu'à prendre pour leurs dieux des représentations d'hommes, d'animaux sauvages ou domestiques, d'oiseaux, de serpents, et à renfermer le Dieu de l'univers, le Père de l'infini, sous les contours étroits d'un métal, d'une pierre, d'un tronc d'arbre.

« Ils ne me paraissaient pas dignes d'être les interprètes de la vérité, ceux qui, professant des dogmes ridicules, honteux et impies, n'étaient pas même d'accord entre eux dans leurs opinions sur les doctrines les plus frivoles. Mon âme, inquiète et agitée au milieu de cette vaine théologie, prit une voie sûre et nécessaire pour arriver à la connaissance

de son Seigneur. Voyant que l'insouciance de Dieu par rapport à ses créatures était indigne de lui, et ne comprenant pas comment la différence des sexes et les successions d'enfants et de descendants pouvaient convenir à la nature toute-puissante et incorruptible de la divinité, mon âme tenait pour certain, d'autre part, que la divinité et l'éternité ne différaient pas l'une de l'autre, et n'étaient qu'une seule et même chose, parce que ce qui est à soi-même le principe de sa propre existence n'a point dû laisser en dehors de soi ce qui eût été la plus belle prérogative de son être. Elle en concluait donc que la toute-puissance et l'éternité étaient une seule et même chose, parce que la notion de la toute-puissance repousse l'idée du plus fort et du plus faible, de même que l'éternité ne saurait laisser admettre l'idée d'antériorité ou de postériorité; qu'enfin, rien en Dieu ne serait digne de nos adorations s'il n'était tout-puissant et éternel.

« Pendant que je repassais dans mon esprit ces pensées et beaucoup d'autres semblables, je tombai par hasard sur les livres que la religion juive attribuait à Moïse et aux prophètes, et dans lesquels sont écrites ces paroles où le Dieu créateur rend ainsi témoignage de lui-même : « *Je suis celui qui suis ;* » et plus loin : « *Vous direz aux enfants d'Israël : « Celui qui est m'envoie vers vous.* »

« Je fus ravi d'une définition si complète et dont les termes nous révélaient la notion incompréhensible de Dieu d'une manière si admirablement proportionnée à l'intelligence humaine. Dieu, en effet, n'a pas d'attribut qui lui soit plus propre que l'être, car l'être même n'appartient ni à celui qui a un commencement, ni à celui qui a une fin; mais, existant de toute éternité avec la puissance d'une béatitude incorruptible, il n'a jamais pu et ne pourra jamais ne pas être, parce que tout ce qui est divin n'est sujet ni à la naissance ni à la mort. Et comme l'éternité ne manque à Dieu dans aucun de ses attributs, il ne peut nous montrer de digne de lui que ce qui est, que ce qui laisse subsister son incorruptible éternité.

« Ces paroles : « *Je suis celui qui suis*, » me parurent une définition complète de l'infini ; mais il me restait à comprendre la magnificence et le pouvoir de Dieu. Je savais que l'être était l'essence même de Dieu, qui ne pouvait avoir ni commencement ni fin ; et je lus ces paroles dignes du Dieu éternel et incorruptible, parlant de lui-même : « *C'est lui qui tient le ciel dans la paume de sa main et la terre sur son poing ;* » et plus loin : « *Le ciel est mon trône, et la terre est mon marchepied. Quel palais construirez-vous pour moi? Quel sera le lieu de mon repos? N'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses?...* »

Ces magnifiques images développées par saint Hilaire dans les pages suivantes lui donnent une juste idée de Dieu, de la grandeur de ses œuvres, du désir que l'homme doit avoir de posséder ce Dieu après l'avoir connu, et de la certitude que ce Dieu n'a pas pu vouloir refuser le bonheur de sa possession après s'être fait connaître, n'a pas pu vouloir, enfin, que l'homme mourût tout entier.

Ces pensées agitaient violemment l'âme de saint Hilaire, lorsque, complétant la connaissance qu'il venait d'acquérir de la loi et des prophètes par l'étude de la doctrine des apôtres et de l'Évangile, il lut ces mots : « *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu*, etc. » Alors son âme inquiète, tremblante, trouvant dans ces mots la source d'une espérance plus grande encore qu'elle n'avait osé croire, comprit Dieu le Père, le Verbe fait chair, la doctrine évangélique tout entière.

De ce jour saint Hilaire fut chrétien.

N° 2, colonne 642.

LETTRE DE SAINT HILAIRE A ABRA; SA FILLE.

(Écrite vers la fin de l'année 358.) (1)

Voici le texte de l'admirable lettre dont saint Fortunat ne donne qu'une rapide analyse :

Hilaire à sa fille bien-aimée Abra, salut dans le Seigneur.

J'ai reçu tes lettres dans lesquelles je vois que tu me regrettes, et je n'en doute aucunement, car, j'éprouve en moi-même combien désirable nous est la présence de ceux que

(1) Selon dom Coustant; 338, selon d'autres auteurs.

nous aimons. Comme donc je sentais que mon éloignement t'était pénible, craignant que tu ne m'accuses de dureté à ton égard pour l'avoir prolongé si longtemps, j'ai résolu de te faire connaître et la cause de mon voyage et le motif de mon retard, afin de te faire bien comprendre que je me suis proposé ton intérêt dans cette absence, et que je n'ai point manqué de tendresse pour toi. O mon enfant, tu es ma fille unique, et autant qu'il est en moi, j'ai pour toi l'affection la plus vive; je voudrais donc te voir l'emporter sur toutes les autres en beauté et en bonheur.

Il m'a été annoncé qu'il existait un jeune homme, possesseur d'une perle et d'un vêtement d'un prix inestimable, et en même temps, que celui qui pourrait les obtenir de lui, trouverait en ces objets une source de richesses et de santé supérieure à toutes les richesses et à la santé du monde. Aussitôt, je me suis mis en route pour aller le trouver, et étant parvenu jusqu'à lui, après avoir suivi des voies diverses, longues et pénibles, je me suis jeté à ses pieds. Lorsqu'il me vit ainsi prosterné en sa présence, il s'informa de ce que je voulais et de ce que je lui demandais. Je lui répondis :

— J'ai entendu parler de la perle et du vêtement dont vous êtes possesseur : c'est là la cause de mon voyage. J'ai une fille, objet de mon amour le plus ardent; pour elle je demande ce vêtement et cette perle, si vous daignez les accorder à mes vœux. »

Et prosterné la face contre terre, je versais des larmes abondantes en prononçant ces paroles; puis, durant plusieurs jours et plusieurs nuits, je continuai à gémir, en le priant de vouloir bien exaucer ma demande.

Alors, comme ce jeune homme est excellent et qu'on n'en saurait trouver un meilleur, il me dit :

— Connaissez-vous bien ce vêtemement et cette perle que vous me priez avec larmes d'accorder à votre fille?

— Seigneur, lui répondis-je, j'en ai seulement entendu parler, et j'ai ajouté foi à ce qu'on m'en a dit. Je sais qu'ils sont d'une valeur extraordinaire, et que se servir d'un tel vêtement, se parer d'une telle perle, c'est mettre sa vie à l'abri de toute chance contraire. »

Aussitôt, il ordonna à ses ministres de me montrer et le vêtement et la perle; ce qui fut fait sans retard. Le vêtement fut le premier offert à mes yeux : j'ai vu alors, ma fille, j'ai vu ce que je suis impuissant à exprimer. La soie, comparée à sa finesse, serait une toile grossière; la neige à côté de sa blancheur, paraîtrait sombre, et l'or pâlirait au contact de son éclat. Ses couleurs sont variées, et rien ne saurait soutenir avec lui le moindre rapprochement.

Mais, quand je vis la perle, je tombai aussitôt la face contre terre; mes yeux ne purent en soutenir la splendeur. La beauté du ciel, de la lumière, de l'Océan et du monde entier, ne pourrait être comparée à sa beauté.

Et comme je demeurais prosterné, un des assistants me dit ;

— Vous êtes, je le vois, un père plein de tendresse et de sollicitude; vous désirez ce vêtement et cette perle pour votre fille. Mais, afin d'accroître votre désir, je vais vous faire connaître la propriété de l'un et de l'autre. Le vêtement est inaccessible à la teigne; l'usage ne peut le détériorer, la fange le souiller, la violence le réduire en lambeaux, ni aucun accident l'enlever à son possesseur; ce qu'il est, il l'est pour toujours et sans interruption. — Quant à la perle, telle est sa vertu, que, quiconque s'en est une fois paré, n'est plus soumis ni à la maladie, ni à la vieillesse, ni à la mort. Rien en lui ne saurait nuire à son corps; avec une telle parure, rien ne saurait lui causer le trépas, changer son âge ou troubler sa santé. »

Quand je l'eus entendu parler ainsi, ma fille, le désir de posséder cette perle et ce vêtement me transporta hors de moi-même, et toujours prosterné, je me mis à prier le jeune homme, avec des larmes intarissables et une ardeur plus intense encore, et je m'écriai :

— Saint Seigneur, prenez en pitié ma prière; ayez en compassion ma sollicitude et ma vie. Si vous me refusez ce vêtement et cette perle, je serai malheureux à l'avenir, et je ne retrouverai plus ma fille vivante; pour obtenir ces objets, je me suis mis en route; vous savez, Seigneur, que je ne cherche pas à vous en imposer. »

Alors, il m'ordonna de me lever et me dit :

— Vos prières et vos larmes m'ont tou-

ché, et ce que vous avez cru est bien la réalité. Puisque vous êtes résolu à sacrifier votre vie pour obtenir la possession de cette perle, je ne puis vous la refuser; mais il vous faut, auparavant, connaître mes conditions et ma volonté. Le vêtement que je vais vous donner, est de telle nature, que celui qui voudrait se servir d'un autre vêtement aux brillantes couleurs de la soie ou de l'or, ne peut s'en revêtir. Je le donne seulement à celui qui se contente, pour son usage, d'habits aux couleurs naturelles et d'un travail grossier et qui ne recherche point les fins tissus de soie. Je permets à son rang une bande étroite de pourpre; mais la pourpre elle-même ne doit pas se répandre en flots sur tous ses vêtements. La perle que vous me demandez est telle, également, que nul ne peut la posséder, s'il en a une autre en même temps; car, toute autre perle vient de la terre ou de la mer; la mienne, au contraire, est, comme tu le vois, belle, précieuse, incomparable, céleste, et elle ne peut consentir à se trouver en contact avec des perles étrangères : ce qui vient de moi ne saurait sympathiser avec les choses humaines; celui qui fait usage de mon vêtement et de ma perle, aura une santé à jamais florissante. La fièvre ne le brûlera point de ses ardeurs, nulle blessure ne déchirera ses membres, sa tête ne sera point soumise aux vicissitudes des années, la mort ne lui fera point sentir ses atteintes; il sera toujours le même, il sera éternel. Cependant, je veux bien accorder à vos demandes ce vêtement et cette perle, afin que vous puissiez les porter à votre fille. Mais vous devrez d'abord connaître ses intentions. Si elle veut se rendre digne d'un tel vêtement et d'une telle perle; si elle veut renoncer aux parures de soie et d'or, aux parures splendides du monde; si elle a en aversion toute autre perle, alors je vous donnerai ce que vous me demandez. »

Après qu'il eut parlé de la sorte, ô ma fille, je me levai plein de joie, et je t'écrivis cette lettre, en gardant pour moi ce secret. Je te conjure donc, par mes larmes abondantes, de te réserver pour un tel vêtement et une telle perle et de ne pas rendre ma vieillesse malheureuse, en l'exposant au déplorable sort qui résulterait pour toi du refus d'un bien semblable. Je prends à témoin, ô ma fille, le Dieu du ciel et de la terre, que rien n'est d'un plus haut prix que ce vêtement et cette perle, et qu'il est en ton pouvoir de les posséder.

Alors donc, ô ma fille, qu'on t'offrirait un vêtement de soie, à la teinture brillante ou tout semé d'or, dis à celui qui te le présenterait :

— J'attends une autre parure; mon père est en route depuis longtemps pour aller me la chercher, et je ne saurais la recevoir qu'à la condition de ne point accepter celle que vous m'offrez. C'est assez pour moi de la laine de mes brebis, assez de la couleur imprimée aux choses par la nature, assez pour moi d'un tissu grossier. Au reste, je ne veux point d'autre vêtement que ce vêtement qu'on dit hors de toute atteinte et toujours durable, à l'abri de tout accident. »

Si l'on voulait te donner une perle à suspendre à ton cou, ou à ajuster à ton doigt, réponds :

— Je ne veux pas que ces perles grossières et sans valeur me deviennent un obstacle. J'attends la perle la plus précieuse, la plus belle et la plus utile que l'on puisse imaginer. Je m'en rapporte à mon père, parce que lui même s'en est rapporté à celui qui lui en avait fait la promesse, et il m'a déclaré qu'il était prêt à mourir pour m'en assurer la possession; je l'attends, je la désire; elle me donnera la santé et une vie impérissable. »

Donc, ma fille, allége ma sollicitude; lis sans cesse cette lettre, et réserve-toi pour ce vêtement et cette perle. Écris-moi le plus tôt possible, sans me poursuivre de demandes; que tes intentions soient les mêmes, afin que je sache quelle réponse je dois faire à ce jeune homme; afin que, si tels sont tes desseins, telle est ton attente, je puisse revenir plein de joie vers toi. Lorsque j'aurai reçu ta réponse, je te ferai connaître, à mon tour, quel est ce jeune homme et sa noblesse, quelles sont ses volontés, ses promesses, sa puissance.

En attendant, je t'ai adressé une hymne pour le matin et le soir, afin que tu te souviennes toujours de moi. Si ton âge t'empêche de comprendre cette hymne ou cette lettre (1), interroge ta mère; elle désire

(1) Selon quelques auteurs, Abra avait treize ans à peine lorsqu'elle reçut cette lettre et ces hymnes.

t'engendrer encore à Dieu par ses enseignements.

Je souhaite, ô ma fille bien-aimée, que le Dieu qui t'a donné la vie, t'aie maintenant et toujours en sa garde.

Des deux hymnes, composées par saint Hilaire (1), pour sa fille et dont il lui annonce l'envoi — dans la lettre qu'on vient de lire, — une seule nous est parvenue, celle du matin, dont voici le texte latin et la traduction :

Lucis largitor splendide, Cujus sereneo lumine, Post lapsa noctis tempora, Dies refusus panditur,	Auteur brillant de la lumière, vous dont la clarté toujours sereine, lorsque la nuit a terminé sa course, nous ramène le jour avec sa splendeur,
Tu verus mundi lucifer, Non is qui parvi sideris, Venturæ lucis nuntius, Angusto fulget lumine :	Vous êtes vraiment l'étoile du matin, non cette étoile faible et sans force dont les rayons débiles sont, pour nous, chaque matin, les précurseurs de la lumière ;
Sed toto sole clarior, Lux ipse totus et dies, Interna nostri pectoris Illuminans præcordia.	Plus éclatant que le soleil, vous êtes vous-même la lumière et le jour, vous illuminez jusqu'au repli le plus caché de notre cœur.
Adesto rerûm conditor, Paternæ lucis gloria, Cujus admota gratiâ, Nostra patescunt corpora;	Soyez-nous favorable, ô Créateur du monde ! gloire de la splendeur paternelle, vous dont la grâce bienfaisante ramène la vie dans nos corps.
Tuoque plena spiritu, Secum Deum gestantia : Ne rapientis perfidi, Diris patescant fraudibus :	Remplis de votre esprit, nos corps portent Dieu en eux-mêmes, et notre ennemi perfide voit échouer ses fraudes cruelles.
Ut inter actus sæculi, Vitæ quos usus exigit, Omni carentes crimine, Tuis vivamus legibus.	Soyez-nous favorable, afin qu'au milieu des agitations du monde où nous jettent les besoins de la vie, nous vivions purs de tout crime et soumis à vos lois.
Probrosas mentis castitas Carnis vincat libidines, Sanctumque puri corporis, Delubrum servet Spiritus.	Que l'innocence de nos âmes vainque les assauts honteux de la chair ; que votre Esprit conserve exempt de toute souillure le temple sacré de notre corps.
Hæc spes precantis animæ, Hæc sunt votiva munera, Ut matutina nobis sit Lux in noctis custodiam.	Telle est l'espérance de l'âme suppliante, tels sont ses vœux les plus ardents. Que cette lumière du matin soit notre garde durant la nuit.
Gloria tibi Domine, Gloria Unigenito, Cum Spiritu paraclito, Nunc et per omne sæculum.	Gloire à vous, ô Seigneur ; gloire à votre Fils unique ; gloire à l'Esprit consolateur, aujourd'hui et pendant la durée des siècles.
Amen.	Ainsi soit-il

(1) Saint Jérôme *(de Viris illustribus)* nous apprend que saint Hilaire avait laissé un recueil entier d'hymnes de sa composition.

« Saint Hilaire — dit dom Rivet, après saint Isidore de Séville *(de Officiis, lib. I, cap. VI)*,— passe véritablement pour le premier entre les Latins, qui ait exercé sa plume à cette sorte de poésie chrétienne. Nous apprenons du treizième Canon du quatrième concile de Tolède, tenu en 633, que lui et saint Ambroise avaient composé plusieurs pièces à l'honneur de Dieu et sur les triomphes des Apôtres et des Martyrs. Il est même probable que l'on en employait quelques-unes dans l'Office de l'Église.

« Nous sommes obligés d'avouer que de toutes les hymnes que saint Hilaire a pu composer, nous ne sommes point assurés d'en avoir d'autre que celle qu'il adressa à sa fille. »

Dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome I, 2e partie, p. 190 et 191.

N° 3, colonne 643. — Par sa deuxième requête à l'empereur, — œuvre remarquable et célèbre dans l'antiquité, — et qu'il remit lui-même aux mains de Constance, saint Hilaire ne craignit point de réclamer une conférence avec l'auteur de son exil, avec Saturnin, évêque d'Arles. Il voulait confondre en lui l'impiété de l'hérésiarque et les artifices du persécuteur ; il voulait aussi disputer publiquement contre les fauteurs des conciles ariens de Rimini et de Séleucie ; mais, redoutant l'éloquence du saint évêque et la vigueur des coups de cet intrépide athlète, les Ariens parvinrent à lui faire donner l'ordre de retourner au plus tôt dans

les Gaules, « *comme perturbateur du repos public.* »

Hilaire, sans s'inquiéter des terribles conséquences de sa sainte hardiesse, partit en lançant à ses ennemis, qui étaient aussi ceux de Dieu, un trait mortel. Il composa son *Invective contre Constance* (1), œuvre célèbre aussi, et dont nous allons tenter de faire apprécier la vigueur et l'éloquence, par quelques citations :

« Il est temps de parler, parce que le temps de se taire est désormais passé. Soyons dans l'attente du Christ, puisque l'Antichrist règne. Que les pasteurs élèvent la voix, puisque les mercenaires se sont enfuis loin de leur troupeau. Exposons notre vie pour nos ouailles, puisque les voleurs sont entrés dans la bergerie, et que le lion rugissant rôde autour de sa proie. Courons au martyre par ces paroles, puisque l'ange de Satan s'est transfiguré en ange de lumière... Soyons fermes devant les juges et les puissances pour défendre le nom de Jésus-Christ, car heureux celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. Ne craignons pas l'ennemi, qui peut tuer le corps, mais non l'âme; craignons plutôt celui qui peut tuer le corps et l'âme et les plonger dans le feu éternel... »

Après avoir exprimé son regret de n'avoir pas vécu au temps des Néron et des Dèce, et de n'avoir pu confesser la foi de Jésus-Christ au milieu des tourments, à la face des bourreaux, dans les flammes, sur la croix, dans les flots écumants de la mer, le saint évêque s'écrie :

« Mais aujourd'hui nous avons à combattre un persécuteur hypocrite, un ennemi qui flatte ses victimes, Constance enfin, Constance l'Antichrist; Constance, dont la main ne déchire pas les reins, mais chatouille par d'indignes caresses (2), qui ne proscrit point pour la vie, mais qui sait enrichir pour la mort (3); Constance, qui ne sait pas jeter dans les cachots ses victimes qu'il rendrait libres par ses chaînes mêmes, mais qui leur offre dans son palais les honneurs de la plus déshonorante servitude; Constance, qui ne tourmente pas les corps, mais qui tyrannise les cœurs, qui ne coupe pas les têtes avec le glaive, mais qui tue les âmes avec la foi; Constance, qui ne menace point le monde chrétien de la flamme des bûchers, mais qui sait allumer pour chaque fidèle la gehenne éternelle; Constance, qui n'ose engager franchement le combat, de peur d'être vaincu, mais qui flatte afin de pouvoir dominer. Il confesse le Christ, mais c'est pour le nier; il se charge de maintenir l'unité, mais c'est pour que la paix ne puisse se faire; il réprime les hérésies de peur qu'il n'en sorte des chrétiens; il comble le sacerdoce de ses honneurs, mais c'est pour que les membres du sacerdoce oublient qu'ils sont évêques; il construit des temples, mais il détruit la foi...

« Et qu'on ne nous taxe ni de mauvaise foi ni de mensonge. C'est aux ministres de la vérité qu'il appartient de dire la vérité. Si j'accuse à tort, que l'opprobre et l'infamie punissent mes paroles; mais si je prouve tout ce que j'avance, je ne dépasse point les limites de la liberté et de la réserve apostoliques, lorsque, après un long silence, je parle pour accuser... »

Après s'être excusé de l'emploi fréquent qu'il a fait de l'épithète d'Antichrist, que justifiaient à cette époque le sens attribué à ce mot et la nature même du prince auquel il l'applique, saint Hilaire continue :

« Je vous parlerai donc hautement, Constance; je vous dirai ce que j'aurais dit à Néron, ce que Dèce et Maximin eussent entendu de ma bouche : vous combattez contre Dieu, vous déchirez son Église, vous persécutez ses Saints, vous poursuivez de votre haine les apôtres du Christ, vous tuez la religion, et si votre tyrannie ne pèse pas sur les choses humaines, elle sévit contre les choses de Dieu.

« Jusqu'à présent voilà sur quels points vous ressemblez à ces princes cruels; voici maintenant ce qui vous est propre : vous vous dites chrétien, mais vous ne l'êtes pas, vous êtes un nouvel ennemi du Christ; précurseur de l'Antichrist, vous travaillez sourdement à ses œuvres ténébreuses; vous prétendez formuler le vrai symbole de la foi, et vous vivez contre la foi.

« Docteur habile dans les choses humaines, vous ignorez les choses de la religion.

(1) *Contra Constantium liber.*

(2) *Qui non dorsa cædit, sed ventrem palpat.*

(3) *Non proscribit ad vitam, sed ditat in mortem.*

« Vous donnez les évêchés à vos créatures; les bons évêques sont obligés de céder leurs sièges aux mauvais évêques. Vous incarcérez les prêtres, vous employez vos armées à tenir l'Église sous le poids de la terreur, vous enchaînez les conciles, vous poussez l'Occident à l'oubli de sa foi... Sous la toison de l'agneau, nous découvrons le loup ravisseur... Vous accueillez les ministres de Dieu avec un baiser; c'est par un baiser que fut trahi le Christ; vous courbez humblement la tête sous leurs bénédictions, afin de mieux fouler leur foi sous vos pieds; vous les admettez à l'honneur de votre table; ce fut au sortir de la table de Jésus-Christ que le traître Judas alla vendre son maître... »

N° 4, colonne 650. — *Discours de saint Pierre Damien, cardinal et docteur de l'Église, pour la Translation des reliques de saint Hilaire* (1).

« Réjouissons-nous, mes bien-aimés, et tressaillons d'allégresse en ce jour où nous sommes assemblés pour honorer solennellement les mérites sublimes du bienheureux Hilaire. La grandeur de ce nom illustre provoque notre âme à se livrer sans crainte aux transports d'une joie toute spirituelle. Ensuite il est juste, en célébrant la translation de cet homme bienheureux, de transporter nos pensées des désirs de la terre aux désirs du ciel; il est juste que notre âme, en contemplant les honneurs rendus par les hommes aux faibles restes et à la légère poussière de son corps médite quel poids de gloire il possède lui-même dans les cieux où se trouve tout honneur vrai et incomparable. Mais commençons par raconter en abrégé l'histoire de cette translation, afin que personne dans la suite ne puisse concevoir aucun doute sur l'origine de cette éclatante solennité.

« Lorsque le confesseur du Christ, Fridelinus (2), gouvernait dignement le monastère du bienheureux Hilaire, situé dans le faubourg de Poitiers, et qu'il s'y distinguait par les exemples insignes d'actions saintes et la pureté éclatante d'une vie irréprochable, Hilaire lui apparut en vision, et, entre autres choses, il lui ordonna avec une certaine sévérité de commandement, d'aller, lui et l'évêque de Poitiers, trouver sans retard le roi de France et de lui demander avec confiance de prendre à sa charge les dépenses voulues pour donner à son monastère plus d'étendue et une forme plus grandiose. Ensuite il ajouta que, le monastère une fois réparé, on eût à y préparer un lieu convenable pour y placer son corps que l'on aurait soin d'y transférer. L'évêque et l'abbé s'étant acquittés de cet heureux message, le roi les reçut avec bonté et bénignité, et il leur offrit des présents dignes par leur magnificence de sa libéralité royale.

« Les ministres du Seigneur, mettant donc en action des ouvriers de toute sorte, reprirent le monastère par sa base et poursuivirent sans relâche leur immense entreprise. Il ne se bornèrent pas seulement à achever les constructions de l'édifice; ils revêtirent encore les murailles de magnifiques et brillantes mosaïques au dedans et au dehors. Quand les sommes données par le roi furent épuisées, l'évêque fournit sur ses revenus de quoi poursuivre jusqu'au bout. Enfin, le monastère étant non-seulement terminé dans ses constructions, mais encore consacré par la bénédiction épiscopale, on procéda à la démolition du tombeau où le saint corps d'Hilaire avait été inhumé.

« Le jour avait donc été arrêté où l'on devait faire la translation des reliques sacrées, et la nuit qui le précédait, l'évêque et l'abbé s'appliquaient à des veilles et des prières incessantes, lorsqu'ils virent tout à coup les anges bienheureux enlever eux-mêmes du tombeau déjà ouvert le saint corps et le porter de leurs propres mains au lieu préparé pour le recevoir.

« Ces choses une fois accomplies, le bienheureux Hilaire avertit par une vision le saint abbé Fridelinus de mettre à sa place à la tête du monastère un certain Écossais, son parent, et de s'en aller dans l'île Gallinaria, afin d'y élever une église sous son invocation. Il obéit avec humilité au commandement du prêtre du Seigneur, et non-seulement il fit ce qui lui avait été commandé, mais il bâtit encore quatre monastères en son honneur. Toutes ces choses sont racontées dans la vie du bienheureux Fridelinus; nous ne la possédons pas, il est vrai,

(1) Saint Pierre Damien vivait dans le XIe siècle.

(2) Saint Fridelinus ou Fridolinus vivait dans le VIe siècle.

mais le récit d'un de nos frères nous en a fait connaître les détails.

« Ainsi la cause de cette solennité sacrée, le but de la fête vénérable célébrée en ce jour, est de porter la pieuse assemblée des fidèles à se réjouir du fond du cœur dans la translation de ce saint corps, dont l'armée des anges elle-même a fait les funérailles. Or, à cette occasion, les autres actions de cet homme bienheureux nous reviennent en mémoire. Éloignées de nous par une longue suite d'années, ce jour les ramène sous nos yeux comme si elles étaient nouvelles et de date toute récente. Et puisque nous avons commencé à dire un mot des actes d'un personnage aussi vénérable, rappelons comment dans la défense de l'Église il s'opposa, comme un mur impénétrable, aux traits des hérétiques; comment, guerrier invincible, il réduisit en poussière les enseignements pervers des Ariens, pour établir la vérité catholique. Nous ne devons pas non plus oublier qu'alors qu'il se rendait à Séleucie, ville d'Isaurie, pour y combattre la perfidie des hérétiques, une jeune fille païenne, éclairée divinement, fit connaître l'arrivée d'un pontife si illustre et mérita ainsi de recevoir, avec son père Florentius et toute sa famille, le sacrement du divin baptême.

« On se souvient encore de ce miracle insigne : les serpents énormes dont l'île Gallinaria était infestée ne purent soutenir la vertu de ce glorieux évêque et, frappés comme d'un coup de foudre, ils n'osèrent plus dépasser la limite d'un faible bâton que lui-même leur avait assignée.

« Nous ne devons pas également passer sous silence que ce grand homme, non-seulement ressuscita, et rendit sain et sauf à sa mère un enfant mort sans la grâce de la génération, mais qu'après avoir instruit ce même enfant des principes de la vraie foi, il l'agrégea aux enfants de la sainte Église.

« Ces miracles éclatants et d'autres encore bien propres à nous embraser de l'amour de Dieu et à nous pénétrer de dévotion pour son illustre ministre nous reviennent en mémoire à l'occasion de cette translation sacrée. Si la sainte Église honore les translations de plusieurs autres Saints faites par la diligence des hommes,—avec quelle ferveur devons-nous célébrer celle-ci accomplie par la main des anges? Le Seigneur a enseveli lui-même le corps de Moïse, et cependant il n'a pas voulu que son tombeau fût connu au regard des hommes; mais, pour le corps du bienheureux Hilaire, il ne l'a pas seulement transporté par les mains de ses anges en présence des hommes, il l'a entouré de l'honneur le plus éclatant et il l'a proposé aux hommages de l'Église. De Moïse il est écrit : « Moïse le serviteur du Seigneur mourut dans la terre de Moab, par l'ordre du Seigneur, et Il l'ensevelit dans la vallée de la terre de Moab contre Shogor, et nul homme n'a connu son tombeau jusqu'à ce jour. » Pourquoi donc le tombeau de Moïse demeure-t-il inconnu, et le tombeau d'Hilaire est-il visité chaque jour et reçoit-il les hommages empressés de la ferveur chrétienne? La connaissance du corps de Moïse est dérobée aux hommes, pour ôter au peuple perfide d'Israël l'occasion de lui rendre les honneurs divins à cause de l'amitié et de la familiarité que Dieu lui avait témoignées ostensiblement. Les corps des autres Saints, au contraire, ne sont point cachés, afin que la piété chrétienne les fréquentant, les Saints puissent manifester leur puissance par des miracles insignes et accroître pour le ciel les mérites des fidèles.

« Ensuite, parmi les Chrétiens, quelques-uns, après leur mort, sont placés dans des tombeaux plus distingués, afin que leur mémoire se conserve parmi les vivants, et que ceux-ci n'omettent pas de leur rendre de pieux devoirs. Ainsi, appelle-t-on la sépulture *la mémoire*, afin que, par elle, les vivants se rappellent des morts, et que les morts trouvent, dans leur prière, un rafraîchissement à leurs peines.

« Mais, pourquoi, parmi les saints, quelques-uns ont-ils apporté un soin si empressé à préparer un tombeau à leur corps? Abraham achète, au prix de quatre cents sicles d'argent, une double caverne aux enfants de Heth; Jacob et Joseph soupirent de toute l'ardeur de leur âme après cette caverne; ils demandent avec instance qu'on y porte leurs corps après leur mort. Pourquoi donc ces saints patriarches — qui se sont reconnus si ostensiblement cendre et poussière, qui, au milieu des contemplations célestes, méprisaient certainement leurs corps et les choses corporelles, — pourquoi désirent-ils si vivement reposer dans la terre des Chananéens?

Pourquoi, entre toutes les contrées du monde, choisissent-ils, de préférence, ce lieu pour leur repos, — sinon, parce qu'ils savaient que là naîtrait de leur race l'Auteur du salut du monde? Ainsi, Jacob conjure Joseph, son fils, en lui disant : « Si j'ai trouvé grâce devant vous, mettez votre main sur ma cuisse, et promettez-moi, avec amour et vérité, que vous ne m'enterrerez point en Égypte; mais que je reposerai avec mes pères, que vous me transporterez hors de ce pays, et que vous me placerez dans le sépulcre de mes ancêtres. » — Pourquoi Jacob exige-t-il, pour rendre sa promesse infaillible, que son fils place sa main sur sa cuisse, sinon, parce qu'il savait que Celui qui est la vérité suprême devait naître de sa race? Ces hommes bienheureux soupiraient donc, du fond du cœur, après cette terre, parce que, déjà, ils la voyaient en esprit, portant l'empreinte des pieds du Sauveur; déjà le regard de leur âme la leur montrait empourprée du sang du Seigneur; ils voulaient attendre la résurrection de leurs corps là où ils savaient que l'Auteur de la résurrection bienheureuse ressusciterait lui-même.

« Et nous aussi, mes bien-aimés, dirigeons vers Lui le regard le plus perçant de notre âme. Nos pieds ne peuvent nous conduire à Lui, tendons-y par l'ardeur empressée de nos désirs, et en rendant aux reliques de chacun de ses saints les justes hommages de notre dévotion, fixons l'œil de notre âme sur Lui seul et sur son corps glorieux que nous savons exalté d'une façon ineffable dans la splendeur de la majesté paternelle.

« C'est là cette terre après laquelle soupiraient les patriarches et les prophètes, cette terre d'où s'échappent des ruisseaux de lait et de miel. Le lait vient de la chair, le miel se recueille en des lieux plus élevés; or, la chair du Seigneur est sortie du sein de la Vierge, et sa divinité est descendue de la majesté de son Père; et ainsi le corps du Sauveur est appelé à juste titre la terre de la promesse. Avec raison on dit que de cette terre s'échappent des ruisseaux de lait et de miel, puisque dans le corps de notre Rédempteur, dans sa substance se trouve l'ineffable douceur de sa divinité; car, en Lui, comme dit l'Apôtre, habite corporellement la plénitude de la divinité. Et encore : « Dieu était dans le Christ se réconciliant le monde. » Qu'il daigne nous introduire en cette terre des vivants, Celui qui n'a pas dédaigné de se soumettre aux angoisses mortelles de notre terre, afin que nous puissions là nous nourrir du lait et du miel, nous rassasier de la présence de notre Sauveur et de la douceur indicible de sa divinité, Lui qui vit et règne avec Dieu son Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

APPENDICES.

N° 1.

Essai d'analyse des principaux ouvrages de saint Hilaire.

Ses Commentaires sur les Psaumes. — Sur l'Évangile selon saint Matthieu. — Jugement des Écrits de saint Hilaire.

I

Commentaires de saint Hilaire sur les Psaumes.

Le savant éditeur des Œuvres de saint Hilaire, — le bénédictin, dom P. Coustant, — a mis en premier lieu ses *Commentaires sur les Psaumes*, en quoi il reconnaît qu'il a plus d'égard à l'ordre des matières qu'à la suite des temps; car, il est certain que ces Commentaires n'ont été écrits qu'après les livres de la Trinité qui sont cités dans l'explication du Psaume soixante-septième.

Mais il était du respect que nous devons aux divines Écritures de donner le premier rang aux explications que saint Hilaire en a faites.

Il n'est pas aisé de fixer l'année en laquelle saint Hilaire écrivit cet ouvrage. Ce que l'on en peut dire de plus vraisemblable, c'est qu'alors il possédait à fond les matières de religion, qu'il goûtait en paix les fruits de ses victoires sur les Ariens et qu'il n'était occupé que du soin d'instruire les Catholiques dans la connaissance des divines Écritures : — ce qu'il ne put faire que dans les dernières années de sa vie; les premières, jusqu'en l'an 364, ayant été employées à combattre l'Arianisme, ou de vive voix, ou par écrit.

La méthode qu'il s'est prescrite dans l'explication des Psaumes, est de développer éga-

lement la lettre et l'esprit; tenant un juste milieu entre ceux qui, ne s'arrêtant qu'au sens littéral et purement historique, croyaient n'en devoir point chercher d'autres; et ceux qui, rapportant tout à Jésus-Christ, s'imaginaient que les Psaumes n'avaient point de sens propre et littéral.

Comme il y a des Psaumes où Jésus-Christ est clairement marqué, et par des traits qui le rendent si reconnaissable, qu'ils ne sont susceptibles que d'un seul sens; il y en a d'autres qui regardent ou le peuple Juif, ou la vocation des Gentils.

Saint Hilaire ne veut pas que l'on confonde ces prophéties; et il enseigne que l'on doit soigneusement distinguer ce qui est dit dans les Psaumes, de la génération éternelle de Jésus-Christ, d'avec ce que nous y lisons touchant sa naissance temporelle, ses souffrances, sa résurrection.

Mais, en reconnaissant que les Psaumes ont quelquefois en vue les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Juifs et les Chrétiens, il soutient que toutes ces différentes prophéties ont pour objet principal Jésus-Christ, en qui et par qui toutes choses existent, et que toute la doctrine qui y est renfermée n'a d'autre but que de nous le faire connaître.

Il autorise sa manière d'interpréter les Psaumes, tantôt selon le sens littéral, tantôt selon l'allégorique, par les Psaumes mêmes, particulièrement ceux qui regardent Jésus-Christ; et fait voir qu'ils contiennent certains traits qui font connaître au lecteur, qu'outre le sens qui s'offre le premier, il en doit chercher un plus caché.

Saint Hilaire, en travaillant à l'explication des Psaumes, avait recours à la prière, pour en obtenir l'intelligence, et il reconnaît avec action de grâces et beaucoup de modestie, que Dieu la lui avait accordée. Cela ne l'empêcha pas de profiter des lumières de ceux qui, avant lui, avaient travaillé sur la même matière, — surtout d'Origène (1). Il traduisit ses commentaire de grec en latin, non pas en simple interprète, qui s'attache servilement à la lettre; mais en auteur qui se rend maître de son sujet, et qui donne ses propres ouvrages (2). Il prit d'Origène ce qu'il y trouva de bon, laissa ce qui lui déplut, et ajouta beaucoup du sien (1). Il donna aux pensées d'Origène un nouveau tour, en sorte qu'elles lui devinrent propres, quoiqu'empruntées d'ailleurs. Qu'on fasse le parallèle du Commentaire de saint Hilaire sur le premier Psaume, avec ce qu'Origène en a dit, et on verra qu'il n'y a entr'eux d'autre rapport que celui de la matière. On ne peut douter aussi que saint Hilaire n'ait expliqué un grand nombre d'endroits, sur lesquels Origène ne lui avait fourni aucun secours. Telle est son explication sur la lettre *Phé* du Psaume CXVIII, et celle qu'il a donnée en entier du Psaume CXXVI, sur lesquels on n'avait plus rien d'Origène dès le temps du martyr saint Pamphile (2), c'est-à-dire, plus de cinquante ans avant que saint Hilaire entreprît de traiter cette matière.

Toutefois, les Commentaires de ce Saint, soit sur cette partie du Psaume CXVIII, soit sur le CXXVI, ne sont ni moins beaux, ni moins remplis que les autres : ce qui fait voir que, s'il a eu recours à ceux qui avaient interprété le Psautier avant lui, ce n'a point été par défaut d'intelligence.

Il faut ajouter que saint Hilaire ayant à expliquer les Psaumes suivant la version latine, il lui était absolument impossible de suivre en tout Origène, qui avait travaillé sur l'hébreu et les versions grecques. Aussi, voyons-nous qu'ils sont quelquefois différents entr'eux sur l'explication de certains termes, — en particulier, sur le *Diapsalma*.

Saint Jérôme (3) dit : « Le style d'Hilaire se ressent de cette élévation et de cette majesté qui fait le caractère de la manière de parler des Gaulois; mais, comme il y a joint aussi les beautés et les ornements de la langue grecque, il s'embarrasse quelquefois dans des périodes si longues, que les simples n'y sauraient rien comprendre. »

Saint Hilaire avait eu assez de loisir, pendant son exil en Phrygie, pour se perfectionner dans la langue grecque. Ayant à vivre avec des Grecs et à disputer avec eux, il était obligé de parler et d'entendre leur langage.

(1) Saint Jérôme, *in catalog. cap.* C.
(2) *Id. epist.* XXXIII *ad Pammach. et lib.* I, *contra Ruffin.*

(1) *Id. ep.* XXXIX *ad Theophilum Alexand.*
(2) Saint Jérôme, *ep. ad Marcellam.*
(3) *Ep.* L *ad Paulinum*

Saint Hilaire remarque, sur le premier Psaume, qu'on lui a donné ce rang à juste titre, étant convenable que le prophète commençât par nous exciter à la vertu, en nous proposant le bonheur promis aux justes et la peine destinée aux méchants.

Il distingue cinq sortes de bonheurs.

La première : de n'être point du nombre des impies, c'est-à-dire, ou des payens qui ne connaissent point Dieu et nient la Providence, ou des hérétiques, qui n'admettent en Dieu que ce qui leur plaît.

La seconde : de ne point marcher dans la voie des pécheurs, tels que sont les avares, les impudiques, les ivrognes, les médisants, les ravisseurs et autres de ce genre.

La troisième : de n'être point assis dans la chaire de contagion ; ce qu'il entend des charges séculières qui corrompent les hommes, en ne leur permettant pas de vivre conformément aux maximes du christianisme ; mais il n'y comprend pas celles qui donnent droit d'exiger des inférieurs une obéissance telle que Jésus-Christ l'a ordonnée.

La quatrième : est d'avoir une volonté entièrement conforme à la Loi du Seigneur ; sans quoi il ne servirait de rien d'avoir évité les inconvénients dont nous venons de parler.

La cinquième : de méditer, jour et nuit, la Loi du Seigneur ; mais cette méditation, aussi bien que l'oraison, ne s'accomplit pas par la seule lecture des Livres saints, ou la récitation des prières qui y sont contenues ; il faut, de plus, mettre en pratique les vérités qui y sont enseignées (1) ; et celui-là est heureux qui le fait, non par crainte, mais par amour et par volonté (2). Il compare Jésus-Christ à l'arbre de vie, et dit que, par ses souffrances, il a rendu à l'homme l'immortalité que le premier homme avait perdue par son péché.

En expliquant ces paroles : « *Les impies ne ressusciteront point dans le Jugement,* » il dit que cela ne s'entend point de tous les damnés, mais seulement des infidèles, qui, n'ayant pas cru en Jésus-Christ, ne ressusciteront pas pour être jugés, puisqu'ils sont déjà condamnés par leurs infidélités. Il enseigne aussi que les vrais fidèles, qui ont vécu conformément aux maximes de l'Évangile, n'auront pas besoin, non plus, de jugement, leur justice les dispensant d'y comparaître. Qu'ainsi, le Jugement ne sera qu'à l'égard de ceux qui n'ont été ni infidèles, puisqu'étant chrétiens, ils ont eu du respect pour le nom de Dieu ; ni de vrais fidèles, puisque sollicités par les caresses du monde, ils se sont laissés aller à ses déréglements et ont suivi des routes contraires à la vertu, aimant plus les ténèbres que la lumière.

Sur ces paroles : « *Le Seigneur connaît la voix de ceux qui sont justes,* » il dit qu'elles ne supposent point que Dieu l'ait ignorée auparavant, mais seulement qu'il veut bien leur donner des marques qu'il les connaît, comme lorsqu'il demanda à Adam : *Où êtes-vous ?* Ce n'était pas qu'il l'ignorât, mais pour le confondre et lui faire connaître que, depuis son péché, il ne méritait plus qu'un entier oubli de la part de Dieu.

Saint Hilaire trouve, dans le second Psaume, ce qu'il appelle *Diapsalma,* ou changement de personnes.

C'est Dieu le Père qui dit : « *Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, et les peuples ont-ils formé de vains desseins ?* »

Les Apôtres parlent, au verset suivant, et disent, en parlant des Gentils : « *Rompons leurs liens.* » Et ensuite, en parlant des Juifs : « *Rejetons loin de nous leur joug.* »

Il explique ces paroles : « *Ecoutez, rois de la terre,* » non de ceux qui exercent présentement leur autorité sur les corps des hommes et qui se font craindre des nations par la terreur de leurs armes ; mais de ceux de qui le Royaume de Dieu est proche, ou qui ont vaincu le péché qui régnait en eux.

Il semble même qu'il ne croyait pas que la royauté temporelle pût s'accorder avec l'Évangile ; car, il dit que les rois de la terre sont déjà déchus de l'observation des Commandements de Dieu et destinés à faire partie du royaume du démon (1). Mais sa proposition, quoique générale, souffre néanmoins exception ; et, selon qu'il s'en explique

(1) *Meditatio itaque legis non solùm in verbis legendis est, sed et in operis religione.* — Saint Hilaire, *in Psalm.* 1.

(2) *Beatus ille est cujus in Dei lege non timor est, sed voluntas. — Id. Ibid.*

(1) *Non sunt autem hi æterni et beati apud Deum reges : quippe cum ipsi jam à mandatis Dei excidant, et diabolo in regnum sunt deputati.*

ailleurs, il dit de tous ce qui est vrai de plusieurs (1).

Sur ces paroles : « *Lorsque dans peu de temps sa colère sera embrasée,* » il dit que la colère du Seigneur éclatera en un instant contre les pécheurs, et que, dès le moment qu'ils sortiront de cette vie, ils seront jetés dans l'Enfer (2). Quant aux justes, il croit qu'ils sont reçus dans le sein d'Abraham aussitôt après leur mort, et, par ce sein d'Abraham, il paraît entendre la gloire du Ciel, dont il dit, plus haut, que ceux qui ressuscitèrent au temps de la mort de Jésus-Christ, sont en possession (3).

Dans son traité sur le titre du Psaume IX, saint Hilaire remarque qu'il y a des Psaumes plus difficiles à entendre les uns que les autres par rapport aux matières qui en font le sujet. Il dit qu'en général le titre d'un Psaume renferme le précis de ce qui y est traité.

Il met entre les mystères annoncés dans le Psaume IX, et dont la raison ne nous est pas connue, l'avénement de Jésus-Christ dans un état d'humiliation, sa naissance d'une Vierge, sa mort triomphante, l'immortalité qu'il a méritée par ses souffrances. Il ajoute que la fin dont il est parlé dans le titre de ce Psaume, est la résurrection des morts, la glorification des Saints, la destruction du règne de Satan et de la mort, le royaume de Dieu le Père et de Jésus-Christ.

Les choses affligeantes qui font la matière du Psaume XIII[e], où l'on voit l'insensé nier l'existence de Dieu, et les pécheurs se rendre abominables dans tous leurs désirs, donnent lieu à saint Hilaire de s'étendre sur le besoin que nous avions d'un puissant médecin pour guérir nos langueurs. Il dit que la loi étant trop faible pour y apporter du remède, il a fallu que le Fils de Dieu vînt lui-même les guérir par la vertu de sa parole et de son nom.

Il trouve dans le Psaume XIV tant de préceptes si beaux et si utiles, qu'il conseille à toutes sortes de personnes, sans distinction de condition, d'âge ou de sexe, de se l'imprimer profondément dans la mémoire et de le méditer sans cesse, au dedans de la maison comme au dehors.

Le traité de saint Hilaire sur le Psaume LI est une explication morale de ce que fit Doëc l'Iduméen à l'égard de David; et il y fait voir que toute cette histoire figurait les persécutions des Juifs envers Jésus-Christ.

Il y compare la langue des médisants et des imposteurs à un rasoir aiguisé qui coupe et blesse sans qu'on y pense, et se plaint de ce que les hommes, à qui la nature n'a donné une langue que pour faire connaître ce qu'ils pensent de raisonnable, s'en servent à un usage tout contraire.

Il applique à la dispersion des Juifs ces paroles : « *Dieu vous fera sortir de votre tente,* » et dit qu'ils sont vagabonds, par toute la terre, pour avoir mis le comble à leurs péchés en faisant mourir le Sauveur. Il fait voir que ce qui est dit ensuite de la terre des vivants, doit s'entendre du ciel.

Il invective contre les riches qui mettent leur confiance dans leurs richesses, ne faisant pas réflexion, que plus ils en ont, plus aussi ils doivent témoigner leur reconnaissance à Celui qui les leur a données, en les employant au soulagement des pauvres et à la rédemption des captifs.

Sur ces paroles : « *Je vous louerai éternellement,* » il dit que la confession de nos péchés n'a lieu qu'en cette vie, puisqu'elle doit être l'effet de notre liberté, dont nous ne jouirons plus après la mort (1).

Il remarque que le Psaume LII a beaucoup de rapport au XIII[e].

Sur le premier verset : « *L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu,* » il dit qu'on ne peut en nier l'existence, si on jette les yeux sur l'univers ; que c'est l'ordinaire des impies de n'oser pas prononcer les

(1) *Universitas deputatur in plurimis... cùm pauci ex omnibus gentibus sint fideles, non per paucos efficitur ne omnes sint infideles.* — Saint Hilaire, *in Psalm.* LVIII, n° 9.

(2) *In brevi exardescit ira. Excipit enim nos statim ultor infernus, et decedentes de corpore, si ita viverimus, confestim de via recta perimus. ...Ad judicium unumquemque aut Abraham reservat aut pœnæ.* — *Id. in Psalm.* II, n° 48.

(3) *Sed Jerusalem ejus quæ in cœlis est, quæ mater est nostra, quæ civitas Regis magni est, cujus, ut existimo, hodieque incolæ sunt in passione Domini resurgentes.* — Id., ibid., n° 26.

(1) *Non enim confessio peccatorum nisi in hujus sæculi tempore est : dum voluntati suæ unusquisque permissus est, et per vitæ licentiam habet confessionis arbitrium. Decedentes namque de vita simul et de jure voluntatis decedimus.*

blasphèmes qu'ils ont dans le cœur, dans la crainte de passer pour insensés, tels qu'ils sont, s'ils venaient à se déclarer ouvertement contre une vérité reçue de tout le monde : mais que le plaisir qu'ils trouvent à faire le mal, leur persuade, en quelque manière, qu'il n'y a point de Dieu.

Sur le verset suivant : « *Il n'y en a point qui fasse le bien* », saint Hilaire, après avoir marqué l'inconstance des hommes dans la pratique du bien, ajoute, que Dieu ayant égard à la volonté que nous avons de le faire, nous pardonne les péchés de faiblesse, et c'est sur ce principe qu'il excuse la chute de saint Pierre, jugeant par son prompt repentir qu'il n'était point entièrement déchu de la bonne volonté qu'il avait témoignée pour Jésus-Christ, en s'offrant de mourir pour son Nom.

Le Psaume LIII n'étant qu'une prophétie de ce qui devait se passer dans la Passion de Jésus-Christ, il n'était pas difficile à saint Hilaire de montrer que c'est Jésus-Christ qui parle dans ce Psaume. Il le prouve en particulier par la prière qu'Il adresse à son Père en ces termes : « *Sauvez-moi, mon Dieu, par la vertu de votre Nom, et faites éclater votre puissance, en jugeant en ma faveur.* »

Ces paroles ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ, puisque les simples créatures ne doivent demander qu'un jugement plein de miséricorde ; mais Lui, ayant à recevoir pour la récompense de sa Passion, la qualité de Fils de Dieu, qui lui était due, il demande un jugement de puissance, car il en faut une grande pour rendre un homme Dieu.

Saint Hilaire tire une semblable preuve de ce qui suit : « *Exaucez, ô Dieu, ma prière.* » Personne — selon saint Paul, — ne sait comment il doit prier. Jésus-Christ seul le sait. C'est pourquoi lui seul peut dire : « *Exaucez, ô Dieu, ma prière.* »

En expliquant la seconde partie du verset septième : « *Exterminez-les selon la vérité de votre parole,* » il se propose cette objection : Comment celui qui par la naissance éternelle qu'il tire de Dieu le Père, est son vrai Fils, et lui est coéternel, a été condamné à la mort et crucifié ?

A quoi il répond deux choses : La première, que Jésus-Christ a souffert pour le salut des hommes, sans y être nécessité ou de sa nature, ou par contrainte ; mais parce qu'il l'a bien voulu. La seconde, que quoiqu'il ne convînt ni à sa nature, ni à son être de souffrir, parce que la nature divine étant immuable ne peut être troublée par aucune violence qui lui soit contraire, cependant, il s'y est soumis volontairement, voulant satisfaire pour nous par ses souffrances, qui toutefois n'ont pas atteint sa Divinité impassible de sa nature.

Sur ces paroles : « *Exaucez, ô mon Dieu, ma prière, et ne méprisez pas ma supplication,* » il dit que Dieu, qui nous inspire de le prier, ne peut ne pas écouter nos prières, qu'il les écoute toujours et en tout lieu ; mais qu'il n'exauce que celles qui sont pures ; qu'il méprise les prières qui sont accompagnées de légèreté et de défiance, celles qui sont superflues et troublées par des inquiétudes sur les choses du monde, qui se trouvent mêlées de désirs des biens de la terre et qui ne portent point les fruits des bonnes œuvres.

Sur cet endroit du Psaume LVII : « *Les pécheurs se sont éloignés de la justice dès leur naissance, et ils se sont égarés dès qu'ils sont sortis du sein de leur mère,* » il reconnaît pour cause de la réprobation d'Esaü, les mauvaises actions que Dieu avait prévu qu'il ferait ; mais, il soutient en même temps que Dieu en prévoyant les mauvaises actions du pécheur, ne lui impose aucune nécessité de les commettre (1).

Il met en la bouche de Jésus-Christ ces paroles du Psaume LVIIIe : « *Levez-vous pour venir au devant de moi ;* » et dit qu'il était convenable que le Père éternel reçût son Fils de la sorte, puisqu'il en agit de même à l'égard de saint Etienne (2).

Saint Hilaire infère deux choses du pre-

(1) *Alienati sunt peccatores, etc. Sic Esaü alienatus ab utero est, cùm major minori serviturus etiam antequam existeret nuntiatur, Deo futuræ non nescio voluntatis, cùm et sermonis falsitas, et vitæ error à ventre est : ipso potiùs hoc sciente, quam aliquo ad necessitatem genito naturamque peccati. — Id. In Psalm.* LVII.

(2) *Et dignum fuit reditum ejus ambitione occursus cœlestis ornari, ne ingressuro cœlos dignatio paterna de cœlo deesset ; neque id mirum : cum primo nominis sui martyri Stephano velut in primoribus cœli in occursum a Deo Patre descensum sit. — In Psalm.* LVIII.

mier verset du Psaume LXIV : « *Il est digne de vous, ô Dieu, qu'on chante dans Sion des hymnes à votre louange.* » La première, que nous devons commencer tous nos ouvrages et tous nos discours, en rendant gloire à Dieu (1). La seconde, que la montagne de Sion sur laquelle le prophète veut que nous chantions des hymnes au Seigneur, étant la figure de l'Église, rien ne peut être agréable à Dieu que ce qui se fait dans l'Église; qu'ainsi toutes les vertus morales des payens et des hérétiques sont vaines, ridicules et sans mérite. Il approuve les vœux de pénitence et de chasteté; mais il soutient que s'ils ne se font point dans l'Église, ils sont inutiles pour le salut (2).

Il applique le reste du Psaume à Jésus-Christ : c'est Lui qui imprime de la crainte à tous les hommes par la vue des merveilles qu'il opère dans son Église, où les évêques chassaient les démons et faisaient cesser les oracles des faux dieux.

Il paraît même que du temps de saint Hilaire, Dieu gratifiait encore les nouveaux baptisés du don de prophétie, de la guérison des malades, de l'intelligence des mystères et du pouvoir sur les démons (3).

Il marque au même endroit l'usage de l'Église de commencer la journée par la prière et de la finir par des hymnes en actions de grâces (1).

Il invite dans le traité suivant les ennemis de l'Église à être les témoins de la joie et de la ferveur des chrétiens dans les louanges qu'ils chantaient au Seigneur pendant la célébration des divins mystères, — ne doutant pas qu'ils ne fussent frappés d'une crainte salutaire (2). Car, l'exemple a tant de force, qu'on a vu souvent des personnes qui n'avaient aucune connaissance des mystères de la religion chrétienne, courir néanmoins au martyre et en remporter la couronne, en le voyant souffrir à d'autres, — instruits de la Foi qu'ils ne connaissaient point auparavant, par le témoignage qu'on y rendait en leur présence (3).

Sur ces paroles du Psaume LXVI : « *Que Dieu soit craint jusqu'aux extrémités de la terre,* » il fait voir par plusieurs passages de l'Écriture l'utilité de la crainte surnaturelle; mais, il méprise celle qui nous vient de la faiblesse de notre nature. Il y enseigne encore que la rémission de nos péchés n'est pas l'effet de notre piété et de notre mérite, mais de la miséricorde de Dieu qui les remet gratuitement (4).

Le Psaume CXVIII est celui sur lequel saint Hilaire s'étend le plus.

Il dit, sur la première partie de ce Psaume, que le prophète ne commence pas par déclarer heureux ceux qui s'appliquent à approfondir les mystères de l'Écriture, mais

(1) *Omnis enim nobis res atque sermo cum confessione Dei ineundus est.* — In Psalm. LXIV.

(2) *Omnia autem superstitionum genera quæ extra religionem Dei sun condemnat. Plures enim sunt in demersissimo erroris profundo locati, qui doctrinæ suæ perversitatem quadam inanis laboris probitate commendent. Cernimus namque Philosophos nudis corporibus algere : ipso etiam conjugiorum usu magistri abstinent : Hæretici sicco panis cibo vivunt : sed qui tandem otiosi hujus propositi profectus est? Totum hoc inane atque ridiculum est, et cum ipsis superstitionis causis miserabile. Deo ergò vovenda sunt contemtus corporis, castitatis custodia, jejunii tolerantia. Atque ideò ait : Et tibi reddetur votum in Jerusalem; vota enim tantum Ecclesiasticæ Religionis utilia sunt.* — *Ibid.*

(3) *Est autem nobis per Sacramenta Baptismi renatis maximum gaudium, cum quædam in nobis Spiritus sancti initia sentimus, cum subeat nos Sacramentorum intelligentia, prophetiæ scientia : sermo sapientiæ, sanationum charismata, et in dæmonia subjecta dominatus.* — *In Psalm.* LXIV.

(1) *Dies in orationibus inchoatur, dies in hymnis Dei clauditur.* — *Ibid.*

(2) *Audiat orantis populi consistens quis extra Ecclesiam, vocem, spectet celebres hymnorum sonitus, et inter divinorum quoque Sacramentorum officia responsionem devotæ confessionis accipiat, necesse est terreri omnem adversantem.* — *In Psalm.* LXV.

(3) *Scimus enim plures Sacramentorum divinorum ignaros, exemplo Martyrum ad martyrium cucurrisse; et extra fidei scientiam ante viventes, facti fidei præsentis edoctos, ipsam illam consummatæ in martyrio fidei gloriam consecutos.* — *Ibid.*

(4) *Ex copia enim bonitatis suæ misericordiam in peccatorum remissione largitur : et peccatorum remissio non probitatis est meritum, sed spontaneæ indulgentiæ voluntas ex bonitatis divitiis ad miserendi munus exuberans.* — *In Psalm.* LXVI.

ceux qui se séparent des vices et se conservent sans tache dans la voie du Seigneur; car, l'innocence des mœurs doit précéder l'examen de la loi, selon ce qui est dit dans le prophète Osée : « *Semez pour vous dans la justice, et moissonnez le fruit de vie, puis éclairez-vous du flambeau de la science.* D'où il prend occasion de condamner la conduite de ceux qui avant que d'avoir travaillé à la réformation de leurs mœurs, cherchent à éclairer leur esprit.

Sur la seconde, il remarque que ce n'est pas sans raison que le prophète se fait cette question : « *Comment celui qui est jeune corrigera-t-il sa voie?* » Parce qu'il y a plus de difficulté à changer d'habitude, lorsqu'elle s'est fortifiée par une longue suite d'années, et que la piété qui est fondée sur l'innocence est préférable à celle qui suit la rémission des péchés.

Dans l'explication du verset suivant ; « *Je vous ai cherché dans toute l'étendue de mon cœur : ne me rejetez point de la voie de vos préceptes.* » Saint Hilaire dit que Dieu ne rejette personne, sinon ceux qui résistent à ses grâces ou qui les négligent (1) ; et c'est parce que le Prophète ne se sentait point coupable de cette négligence, qu'il disait à Dieu : « *Ne me retirez pas de la voie de vos préceptes.* »

Sur la troisième, il dit que le Prophète, sachant que la Loi n'est que l'ombre et la figure des choses à venir, demande à Dieu d'éclairer ses yeux pour connaître les merveilles renfermées dans sa Loi, comme sous une écorce ; et entre ces merveilles, saint Hilaire compte la durée du monde, qu'il fixe à sept mille ans,—fondé sur ce que la Loi ordonnait et le repos et la liberté des Juifs à la septième année.

Au lieu que nous lisons au verset vingtième : « *Mon âme a désiré, en tout temps, de désirer vos ordonnances,* » saint Hilaire lisait *vos jugements*, et il demande pourquoi le Prophète ne dit pas qu'il a désiré les jugements de Dieu, mais désiré de les désirer?

A quoi il répond que notre vie étant pleine de fautes, les jugements de Dieu sont plus à craindre qu'à désirer, et que le Prophète, par cette manière de parler, témoignait souhaiter une pureté de vie qui le mît en état de ne les pas appréhender.

Saint Hilaire, pour faire comprendre la rigueur de ces jugements, dit que le feu purifiera jusqu'aux paroles inutiles; il ajoute que la sainte Vierge passera par ce feu (1) ; mais il ne dit point qu'elle en sentira les ardeurs.

On peut remarquer, sur les divisions suivantes, que de ce que ce Prophète demande de Dieu avant le salut, saint Hilaire en infère que notre salut est donc un effet de la miséricorde de Dieu (2) ; que l'homme, à cause de sa faiblesse, ne peut être sans péché en cette vie, excepté Jésus-Christ; que ceux qui annoncent la parole de Dieu, doivent être exempts de crimes ; que, comme l'application aux Commandements de Dieu dilate notre cœur et le porte à des désirs plus grands et plus relevés, le péché y produit des dispositions contraires; que c'est peu de parler des divins mystères, si on ne s'applique à la méditation et à l'observation des commandements de Dieu ; que quand le Prophète demande à Dieu de se remettre en mémoire ses promesses, il ne veut dire autre chose, sinon que Dieu le rende digne de ses promesses ; que l'espérance que nous avons en ces promesses, nous console, nous soutient dans toutes nos peines, et nous fait trouver de la douceur dans la pensée des jugements de Dieu; que lorsque les Saints souffrent en ce monde, ils se plaignent moins eux-mêmes, que ceux qui les font souffrir : comme un père qui reçoit une injure de son fils, s'attriste plus à cause du malheur qui en revient à ce fils, que de la peine qu'il ressent de cette injure, qu'à l'exemple du Prophète, nous devons, surtout la nuit, nous occuper de la méditation des Lois du Seigneur et de la prière, parce que, dans ce temps, nous sommes plus ordinairement attaqués par des pensées et des désirs impurs.

(1) *Competere bonitati Dei non videtur ut à mandatis suis quemquam repellat... neminem igitur nisi obnitentem repellit, neminem nisi negligentem rejicit.* — *In Psalm.* CXVIII.

(1) *Si in judicii severitatem capax illa Dei Virgo ventura est, desiderare quis audebit à Deo judicari.* — *Ibid.*

(2) *Misericordiam itaque primùm deprecatus est, de hinc salutare. Salus enim nostra ex misericordiâ Dei est, et bonitatis suæ hoc munus in nobis est.* — *Ibid.*

Sur ce verset : « *Vous êtes, Seigneur, mon partage*, » saint Hilaire dit que, pour que Dieu soit notre partage, il n'en faut point avoir d'autre; que les Apôtres ont reçu, dès cette vie, le centuple que Jésus-Christ leur avait promis, — ce qu'il entend du don des miracles qu'il leur avait accordé; et de ce qu'en quittant tout pour Dieu, Dieu a habité en eux par sa grâce; que le Psalmiste, en disant à Dieu : « *Je me suis présenté devant votre face*, » ne demande pas de voir la face de Dieu en cette vie, mais la pureté nécessaire pour la voir en l'autre.

Entre les prérogatives de l'homme au-dessus des autres créatures qui sont sur la terre, il a celle de connaître ses propres perfections.

Saint Hilaire remarque trois choses dans l'homme au moment de sa création : l'âme créée à l'image de Dieu; le corps, fait de la terre, et l'esprit que Dieu mit en lui, qu'il regarde comme le lien de l'âme raisonnable avec le corps.

Il reconnaît une vraie Foi dans celui qui ignore ce qu'il croit (1), c'est-à-dire, qui croit sans être aidé des lumières de la raison, parce que — comme il dit dans le huitième livre de la Trinité, — le propre de la Foi est d'espérer ce que l'on ne connaît pas (2).

Il enseigne que le Prophète, en disant : « *Que les superbes soient confondus*, » ne témoigne point par là un désir que Dieu le venge des injures qu'il a reçues des superbes, mais un désir qu'ils se convertissent, et que la confusion soit moins la cause que la suite de leur conversion; ce qu'il prouve par le verset suivant, où le même Prophète ajoute : « *Que ceux qui vous craignent se tournent vers le nord.* »

Sur ce que, dans la suite, il demande du secours contre ceux qui le persécutent injustement, saint Hilaire remarque qu'il y a du danger pour la Foi qu'elle n'ait rien à combattre, et que, la surprise est facile, là où il n'y a point de défiance (3).

(1) *Qui credit potest ignorare quod credit.* — *Ibid.*

(2) *Maximum stipendium fidei est, sperare quæ nescias.* — *Lib.* VIII *de Trinitate*, n° 10.

(3) *Periculosa namque otiosæ fidei pax est: et faciles securis excubiis insidiæ sunt.* — *In Psalm.* CXVIII.

Il prend occasion de l'amour que le Prophète témoigne pour la Loi du Seigneur, de faire un parallèle entre l'amour et la crainte, et met une grande différence de mérite entre les actions que l'on fait par l'un ou l'autre de ces deux motifs; et pour marquer que la nécessité ne se trouve jamais avec l'amour, il rend cette raison, que personne ne refuse ce qu'il aime.

Selon saint Hilaire, David en disant : « *J'ai haï les méchants*, » parle des prévaricateurs de la Loi de Dieu, qu'il est permis de haïr, au lieu que, suivant l'Évangile, nous devons aimer nos ennemis; par les pécheurs de la terre, le Prophète entend tous ceux généralement qui pèchent; mais ceux-là sont les pécheurs du Ciel, qui, éclairés des lumières célestes, persévèrent dans le péché; Adam fut chassé du Paradis terrestre de peur qu'il ne touchât à l'arbre de Vie.

Sur ces paroles : « *Délivrez-moi des calomnies des hommes*, » il enseigne que le Prophète entend par là, non les tentations qui nous viennent de la part des hommes, mais leurs discours simulés, par lesquels ils nous font avaler le poison de leurs fausses maximes sous l'apparence de la vérité; car, ces sortes de piéges sont difficiles à éviter; et sur celles-ci : « *Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre Loi*, » il dit qu'encore que nous ne péchions plus, nous ne devons pas pour cela cesser de pleurer et de confesser nos péchés passés.

Pour établir la justice de la conduite de Dieu envers nous, dans les événements même les plus fâcheux, il pose, pour principe, que son infinie bonté ne nous permet point de penser qu'il commette quelque injustice envers ses créatures; et il rend cette raison pourquoi elle souffre que nous soyons quelquefois dans l'affliction; afin que, la surmontant par notre patience, le démon, auteur de ces tribulations, connaisse qu'il ne peut rien sur les serviteurs de Dieu.

Ensuite, il se propose cette question : pourquoi le Prophète dit au Seigneur : « *J'ai crié vers vous de tout mon cœur*, » puisque l'Écriture nous apprend qu'il faut parler à Dieu en secret? A quoi il répond, que le cri dont parle ici le Prophète, est le cri du cœur et non de la bouche, et il fait voir, par plusieurs exemples, que la prière du cœur est

appelée un cri; comme lorsque Moïse, pressé, d'un côté, par l'armée de Pharaon, et de l'autre, arrêté par la mer, priait, non de bouche, mais de cœur, Dieu lui dit : « *Pourquoi criez-vous vers moi?* »

Saint Hilaire donne ici quelques instructions sur l'ordre que nous devons garder dans nos prières, et dit qu'à l'imitation du Psalmiste, nous devons d'abord demander à Dieu la grâce d'écouter nos prières, puis, de connaître et d'observer sa Loi, ensuite, le salut. Il préfère la prière intérieure à la vocale, et veut, surtout, qu'on évite l'abus de ceux qui, ayant l'esprit occupé à toute autre chose, se répandent en beaucoup de paroles, sans penser à ce qu'ils demandent dans leurs prières.

Il remarque que le Prophète, sans faire aucune attention aux bonnes œuvres de sa vie, n'espère l'effet de sa prière que par la miséricorde de Dieu; au lieu que la plupart des hommes s'imaginent que tout leur est dû, lorsqu'ils ont fait quelque légère aumône de leur superflu, ou pratiqué quelques jeûnes, moins par esprit de pénitence, que pour plaire aux hommes, ou pour se délasser de la bonne chère.

Avant que de commencer l'explication des quinze Psaumes qu'on appelle Graduels, saint Hilaire rend des raisons de ce qu'ils sont ainsi nommés. L'une est, parce qu'il y avait quinze degrés dans le temple pour monter au Sanctuaire, — figure de la béatitude à laquelle nous pouvons parvenir par les degrés de perfections marqués dans ces Psaumes. L'autre, que leur nombre est composé de celui de sept, qui marque le Sabbat, prescrit dans la Loi, et celui de huit, qui signifie la consommation ou la perfection évangélique; ils servent, comme la Loi et l'Évangile, de degrés à la vie éternelle.

Il explique ce verset du Psaume CXIX : « *J'ai demeuré avec ceux qui habitent dans Cédar,* » de la captivité du peuple juif, et il tire ce sens de ce que Cédar, fils d'Ismaël, donna le nom aux peuples qui habitaient les déserts qui s'étendaient jusque sur les frontières de la Perse et de la Médie, que nous appelons aujourd'hui Sarrasins (1).

Quand le Psalmiste dit : « *le Seigneur vous gardera de tout mal* », cela ne s'entend point des suites inséparables de la faiblesse de notre nature, comme de la mort, de la maladie, de la pauvreté; mais des embûches du démon.

Sur le Psaume CXXIII, dont le sens est que si Dieu n'avait pris la défense de son peuple, ses ennemis l'auraient opprimé; saint Hilaire fait voir que quand nous faisons réflexion que tous les talents que nous avons, nous viennent de Dieu, nous ne trouvons en nous aucun sujet de nous élever. L'homme robuste (dit-il), se glorifiera-t-il de sa force, lui qu'une maladie peut rendre faible? Le riche tirera-t-il vanité de ses richesses, qui lui seront peut-être enlevées par un voleur, ou par un tyran? Peut-on se glorifier d'une noblesse, qui souvent est déshonorée et changée en servitude? Quel sujet a le sage de se vanter de sa sagesse, lui qui ne sait ce qui peut lui arriver à chaque moment (1)?

Saint Hilaire, en expliquant le troisième verset du Psaume CXXVI, fait de la qualité de Fils de Dieu cette remarque importante : que Dieu dans les saintes Écritures s'accommode à nos façons de parler, parce que c'est à nous qu'il y parle, et non à lui-même. C'est pourquoi il se sert dans ce Psaume du nom de *maison*, pour marquer soit le Temple de Salomon, soit la Cité céleste; parce que nous avons coutume d'appeler *Maison de Dieu*, ou *Temple*, le lieu destiné à l'exercice de notre religion (2).

(1) *Hi sunt nunc Saraceni nuncupati.* — Saint Hilaire, *in Psalm.* CXIX.

(1) *Quis enim relictus est nobis gloriandi locus, recordantibus omnia ex Deo esse?..... Numquid fortis fortem se gloriabitur, quem corporis ægritudo efficiet infirmum? Numquid dives in opibus suis gloriabitur, cui fortè fur, prædo, tyrannus abripiet? Numquid nobilitas gloriabitur, effecta nonnunquam indigna et miserabilis servitus? Numquid sapiens gloriabitur, incertus quid in momento sibi accidat?* — Id. in Psalm. CXXIII.

(2) *Sermo enim divinus secundùm intelligentiæ nostræ consuetudinem naturamque se temperat communibus rerùm vocabulis ad significationem doctrinæ suæ et institutionis aptatis. Nobis enim non sibi loquitur; atque ideò nostris utitur in loquendo. Conventus quidem Ecclesiarùm, sive tum Templi, quos ad secretam Sacramentorùm religionem ædificiorùm septa concludunt, consuetudo nostra vel domum Dei solita est nuncupare, vel Templum. Scriptura quoque vel*

Il commence l'explication du CXXVII[e] Psaume, qui met le bonheur de l'homme dans la crainte du Seigneur, par montrer quelle différence il y a entre la crainte de Dieu et la crainte naturelle, et remarque que les divines Écritures ne parlent jamais de la crainte de Dieu, qu'elles n'ajoutent en même temps ce qui doit l'accompagner pour qu'elle soit parfaite; ne voulant pas nous laisser lieu de croire qu'elle nous suffise seule pour la consommation de la Foi.

Il dit ensuite, qu'on ne parvient à la crainte de Dieu, que par l'observation de ses lois, par les bonnes œuvres, par la connaissance de la vérité. A quoi il ajoute que nous ne devons pas craindre le Seigneur précisément à cause de la vengeance qu'il a tirée des pécheurs, en les faisant périr par ses foudres et ses tonnerres, ou par quelque tremblement de terre; parce que la foi, qui n'est fondée que sur cette espèce de crainte, n'a aucun mérite. Il veut que cette crainte soit accompagnée d'amour, dont le propre est de nous rendre obéissants à ses préceptes et de nous donner de la confiance en ses promesses. Ce qui lui fait dire, que ce qui nous rend heureux n'est pas de craindre, mais de marcher dans les voies du Seigneur: parce que la crainte de Dieu ne consiste pas dans la frayeur qui nous vient du côté de la nature, mais dans la soumission aux ordres du Seigneur (1).

Il donne — au même endroit, — cette maxime pour l'interprétation des Livres saints : que lorsque le sens littéral renferme quelque chose qui répugne, il faut recourir au sens spirituel. Il a recours lui-même à cette maxime dans l'explication qu'il donne de ce verset du Psaume CXXIX : « *Que vos oreilles se rendent attentives à la voix de ma prière.* » Il soutient que Dieu est un être purement spirituel, et que, si l'Écriture lui attribue des mains, des oreilles et d'autres membres humains, ce n'est point qu'il en ait, mais pour s'accommoder à notre faiblesse. Il croit que l'on peut appeler les Anges les yeux, les mains, les oreilles, les pieds de Dieu, par rapport aux différents ministères auxquels ils sont employés en faveur des Élus, car leur intercession nous est nécessaire (1).

Saint Hilaire répond à l'objection de certains hérétiques, nommés Antropomagelites, qui admettaient en Dieu un corps et des membres semblables à ceux de l'homme, — fondés sur cet endroit de la Genèse : « *Faisons l'homme à notre image.* » Il établit ce principe, que l'homme est composé de deux substances, l'une spirituelle, l'autre corporelle; que la première, c'est-à-dire, l'âme, a été créée avant que Dieu prît la poussière, dont il forma la seconde, qui est le corps; que le souffle de vie qu'il répandit sur le visage du premier homme, n'était que le lien qui devait unir ces deux substances. D'où il conclut que quand Dieu a dit : « *Faisons l'homme à notre image,* » cela doit s'entendre de l'âme, qui est incorporelle.

Il fait voir, sur le Psaume CXXX, comment on peut être humble de cœur et aspirer à quelque chose de sublime, — comme à la

prophetica vel apostolica ad demonstrationem locorum his est usa nominibus. — Id. in Psalm. CXXVI.

(1) *Quotiescumque de timore Domini in scripturis est sermo, animadvertendum est, numquam eum solitarium relinqui tamquam sufficientem nobis ad consummationem fidei : sed subjici multa aut anteferri ex quibus timoris Domini ratio et perfectio intelligatur..... Discendus ergò Dei timor est, quia docetur. Non enim in terrore, sed in ratione doctrinæ est : neque ex trepidatione naturæ, sed præceptorùm observantiâ et operibus vitæ innocentis et cognitione veritatis ineundus est. Nam si idcircò Deus timendus est quia plura fulminibus arserint, tonitru prostrata sint, terræ nunc motu conciderint, nunc hiatu recepta sint; nullum fidei meritum in timore est, qui ex terrore accidentiùm commovetur. Nobis autem timor Dei omnis in amore est : metum ejus dilectio perfecta consummat. Dilectionis autem nostræ in eum proprium officium est parere monitis, statutis obtemperare, pollicitis confidere..... ostendit Propheta non ex trepidatione nostrâ, quia hæc timoris autor est in cœteris, neque ex terrore ejus, qui terribilis sit, beatos esse qui timeant : sed ex eo quod in viis Dei incedant. Timor enim, ut diximus, non in metu, sed in obedientiâ est : et timoris testimonium est obsequela.* — Id. in Psalm. CXXVII.

(1) *Intercessione horùm* (Angelorum) *non natura Dei eget, sed infirmitas nostra. Missi enim sunt propter eos qui hæreditabunt salutem; Deo nihil ex his quæ agimus ignorante, sed infirmitate nostra ad rogandum et promerendum spiritalis intercessionis ministerio indigentè.* — Id. in Psalm. CXXIX.

possession des biens célestes; — c'est à cette occasion qu'il dit que l'humilité est ce que notre Foi opère de plus grand (1).

Il montre que la prophétie de Jacob : « *Le sceptre ne sera point ôté de Juda,* » doit s'entendre de Jésus-Christ, dont la mort ou le sommeil est comparé, dans l'Écriture, à celui du lion.

Sur le Psaume CXXXII il dit que le Prophète, en parlant de l'union des frères, a pris soin de marquer qu'elle est bonne et agréable tout ensemble, — pour nous apprendre à nous arrêter aux choses qui ont tout à la fois ces deux qualités. Car, ce qui est bon n'est pas toujours agréable, et de ce qu'une chose est agréable, il ne s'en suit pas qu'elle soit bonne. Les voluptés sont agréables, mais elles ne sont pas bonnes, puisqu'elles nous font perdre et la réputation et le salut.

Sur le Psaume CXXXV, saint Hilaire enseigne qu'il n'y a rien dans l'Écriture qui ne doive être regardé comme grand et digne de Dieu; et pour rendre cette vérité plus sensible, il se sert de l'exemple des hommes vraiment sages, auxquels il n'échappe aucune parole qui ne soit digne d'eux. Il prend de là occasion de reprocher le peu d'attention qu'on apporte à la lecture de la parole de Dieu dans l'Église où pour l'ordinaire on a l'esprit occupé de toute autre chose. Il ajoute que tout ce qui est écrit l'est pour notre instruction, soit pour diriger nos mœurs, soit pour nous inculper la connaissance de Dieu, soit pour nous faire connaître l'origine de notre être, même les choses à venir; soit pour nous découvrir les causes de ce qui est dans l'univers et que notre esprit ne pouvait connaître de lui-même.

Sur le deuxième verset du Psaume CXL : « *Que ma prière s'élève vers vous, comme la fumée de l'encens,* » saint Hilaire fait cette belle réflexion, qu'il est de notre humilité de prier, de la grandeur de Dieu d'être prié, de notre foi de demander et de notre reconnaissance de louer Dieu de ses bienfaits (2).

Celle qu'il fait sur ces paroles du Psaume CXLIV : « *Toutes les races tressailleront de joie en chantant votre justice,* » n'est pas moins digne de remarque : il dit que ce qu'il y a de grand dans la justice de Dieu, c'est qu'elle est infiniment miséricordieuse; au lieu que les hommes pèchent ordinairement contre l'une de ces vertus, quand ils pratiquent l'autre; en sorte qu'en rendant la justice, ils n'ont point d'égard à la miséricorde, et en faisant miséricorde, ils ne gardent point les règles de la justice. Il en rapporte plusieurs exemples tirés des lois civiles, qui souvent ne punissent pas plus sévèrement celui qui a commis plusieurs fois un même crime, que celui qui ne s'en est rendu coupable qu'une fois.

II

Commentaires de saint Hilaire sur l'Évangile selon saint Matthieu.

Ce fut dans les premières années de son épiscopat et avant l'an 356, que saint Hilaire composa ces commentaires, dont saint Jérôme faisait le plus grand cas et dont il conseille la lecture aux Vierges.

Saint Hilaire dit, dans le second chapitre, que Jésus-Christ voulut recevoir le Baptême de saint Jean, non pour être purifié de ses péchés, puisqu'il n'en avait point, mais afin de sanctifier les eaux, pour qu'elles nous sanctifiassent par lui dans le Baptême, dont les effets sont de faire descendre le Saint-Esprit sur les baptisés, de les remplir d'une onction toute céleste et de les rendre enfants adoptifs de Dieu (1).

Dans le troisième, il enseigne que la faim de Jésus-Christ, au bout de quarante jours, ne fut point l'effet d'une exigence naturelle et nécessaire, mais que la vertu divine qui en avait suspendu l'impression pendant tout ce temps, voulut bien y livrer la nature humaine; car, c'était par elle que Jésus-Christ devait vaincre le démon, et non par sa divinité; et le démon n'aurait pas même osé le

(1) *Meminisse debemus maximum fidei nostræ opus esse humilitatem.* — Id. in Psalm. CXXX.

(2) *Humilitatis nostræ est deprecari, magnificentiæ Dei est orari, fidei est postulari, confessionis et laudis est gratulari.* — Id. in Psalm. CXL.

(1) *Non ille necessitatem habuit abluendi, sed per illum in aquis ablutionis nostræ erat sanctificanda purgatio... Ut ex eis quæ consummabuntur in Christo cognosceremus post aquæ lavacrum, et de cœlestibus portis sanctum in nos Spiritum involaret et cœlestis nos gloriæ unctione perfundi, et paternæ vocis adoptione Dei filios fieri.* — Saint Hilaire, *in cap.* II, *S. Matth.*

tenter, si par cette marque de l'infirmité humaine, il n'eût eu lieu de douter s'il était véritablement le fils de Dieu.

En expliquant dans le chapitre IV les huit Béatitudes, il dit sur la sixième, qu'il n'y aura que les hommes parfaits et entièrement purifiés de leurs péchés, qui jouiront de la vue de Dieu; et il soutient que cette grâce n'a été accordée à aucun homme vivant sur la terre, parce qu'aucun n'a été sans tache. Mais, il ne doute point qu'elle ne doive être accordée à ceux qui sont disposés à tout souffrir pour Jésus-Christ; qui, au mépris du monde, ont vécu dans la pauvreté d'esprit, souffert la perte de leurs biens et les persécutions pour la Justice, et qui, pour marquer leur foi aux promesses de Dieu, ont sacrifié leur vie pour en acquérir une éternelle.

Sur cet endroit de saint Matthieu : « *Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point*, » saint Hilaire remarque que le serment n'est point nécessaire à ceux qui vivent dans la simplicité de l'Évangile; qu'il leur suffit de dire, cela est ou cela n'est pas; que toutes les manières de s'énoncer qui tiennent le milieu entre l'affirmative et la négative sont mauvaises et défendues, parce que l'Évangéliste ajoute ensuite : « *Ce qui est de plus vient du mal* (1). »

Dans le cinquième chapitre, saint Hilaire explique dans un sens moral et figuré, la chambre où, selon l'Évangile, nous devons entrer pour prier et la porte que nous devons fermer sur nous. Il l'entend du cœur, qu'il faut fermer aux objets capables de nous distraire lorsque nous voulons prier.

Il veut qu'à l'égard des promesses de Dieu nous nous en tenions à la Foi; la raison qu'il en rend, c'est que s'il y a faute à juger témérairement des choses humaines, on ne peut sans crime juger ainsi de ce qui regarde Dieu.

Sur ces paroles : « *Gardez-vous bien de donner les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux,* » il dit, que les hérétiques sont marqués par ces pourceaux, et que nous ne devons traiter en leur présence des Mystères de l'Incarnation, de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ, qu'avec beaucoup de précautions et de savoir, de peur que notre insuffisance à parler de ces Mystères ne leur soit une occasion d'en faire le sujet de leurs railleries.

Il compare l'Église à un vaisseau agité de la tempête, sur lequel Dieu invite tous les hommes de monter, et où toutefois il y en a peu qui entrent, en étant empêchés par la crainte de la mer, c'est-à-dire, du siècle (1).

En expliquant ces paroles du Sauveur à l'un de ses disciples : « *Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts*, » il dit que la Foi n'est point astreinte aux bienséances du siècle; qu'un père infidèle ne conserve point sur son fils converti à la Foi l'autorité que lui donne le nom de père; que néanmoins le Sauveur n'a point prétendu par les paroles que nous venons de rapporter, empêcher les enfants de rendre les devoirs de la sépulture à leurs pères, mais qu'il nous avertit de ne pas mêler les morts infidèles dans les cimetières des fidèles (2).

Il explique du péché originel, celui que Jésus-Christ remit au paralytique en le gué-

(1) *Ergo in fidei simplicitate viventibus jurandi religione opus non est, cum quibus semper quod est, est; quod non, non; et per hæc eorùm et opus et sermo omnis in vero est.* — Saint Hilaire avait dit plus haut : *Fides verò sacramenti consuetudinem removet, vitæ nostræ negotia in veritate constituens, et abjecto fallendi affectu, simplicitatem loquendi audiendique præscribens.* — Plus bas, il dit : *Non solùm nos reddere Deo sacramenta non patitur; quia omnis Dei veritas dicti factique nostri simplicitate retinenda est : sed superstitionem contumaciæ veteris condemnat. His enim elementorùm nominibus Judæis erat religio jurare.* — Ce n'est donc que l'habitude et la superstition des serments que saint Hilaire dit être défendus aux Chrétiens. Il ne leur interdit point le serment, lorsqu'ils croient qu'il est nécessaire. Il reconnaît même, dans le cinquième livre de la Trinité (n° 16), qu'il est quelquefois de la piété d'en faire.

Quia inter est et non patens esset materiæ fallendi, præscribit : et quod ultra est, id omne de malo est. Quod enim est suum est, ut semper sit : quod verò non est, naturæ est ut non sit.

(1) *Ecclesia enim instar est navis quæ subjecta est omnibus et ventorùm flatibus et maris motibus... invitatis omnibus ut in navem, ita Ecclesiam; paucis metu maris, id est, sæculi sæcularis* Id. in cap. VII, S. Matth.

(2) *Admonuit non admisceri memoriis Sanctorùm mortuos infideles.* — Id., ibid.

rissant (1) : à quoi il ajoute, que c'est un grand sujet de frayeur, lorsqu'on meurt sans avoir obtenu de Jésus-Christ la rémission de ses péchés, parce que sans cela on n'a point entrée dans le ciel.

Lorsque Jésus-Christ envoyant ses Apôtres pour prêcher l'Évangile, leur dit : « *N'allez point vers les Gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains,* » il ne leur défendait pas d'annoncer la vérité à ces peuples, mais de s'éloigner des mœurs des infidèles et de ne point entrer dans les assemblées des hérétiques, figurées par les Samaritains.

Après la conversion des Gentils, les Juifs qui se trouveront dans les derniers temps, croiront en Jésus-Christ et seront sauvés pour remplir le nombre des Saints (2).

Saint Hilaire appelle l'incrédulité des Juifs un péché irrémissible et un blasphème contre le Saint-Esprit, parce que connaissant par les œuvres de Jésus-Christ qu'il était Dieu, ils ont nié qu'il le fût.

Il dit que lorsque les Juifs auront reçu l'Antichrist, il placera son trône dans le lieu saint, où Dieu était autrefois invoqué par les prières des Saints; que le second avénement de Jésus-Christ se fera dans le lieu où il a souffert; qu'il y paraîtra dans la gloire et dans la splendeur, avec le bois de la croix, sur lequel il a opéré notre salut (3); que le temps de cet avénement ne nous est point connu; Dieu le voulant ainsi, pour tenir tous les hommes sur leurs gardes, dans l'incertitude de ce jour; qu'alors ceux qui seront prêts d'entrer dans la gloire avec lui, y entreront; mais, que les Vierges sages ne pourront donner de l'huile aux folles pour allumer leurs lampes, c'est-à-dire que les Saints ne pourront communiquer leurs propres mérites aux pécheurs, chacun étant obligé pendant sa vie d'acheter de l'huile pour préparer sa lampe, parce qu'au jour du jugement il n'y aura plus lieu de pénitence (1).

En expliquant ce qui est dit dans saint Matthieu, de la dernière Pâque que Jésus-Christ fit avec ses disciples, saint Hilaire prétend que Judas ne participa point au Sacrement du pain et du vin; il en donne deux raisons : la première, qu'il se retira aussitôt après le discours que Jésus-Christ fit à ses disciples pour les préparer à ce banquet, et qu'ensuite il retourna pour se saisir de lui avec les Juifs; la seconde, que Judas n'était pas digne de participer avec le Seigneur à un festin, qui était comme le gage de celui que les Saints doivent faire avec lui dans le ciel (2).

Saint Hilaire croit que le temps de la mort de Judas fut réglé en telle sorte qu'il ne se trouva pas dans les enfers lorsque Jésus-Christ y visita les morts, et qu'il ne fut pas non plus du nombre des vivants, après la résurrection de Jésus-Christ, afin qu'il n'eût pas lieu de faire pénitence de son crime (3). En quoi saint Hilaire suppose visiblement que le Sauveur visita même les damnés qui étaient dans les enfers.

(1) *Huic remittuntur animæ peccata, et indulgentia primæ transgressionis ex venia est, non enim paralyticum peccasse aliquid accepimus : cùm præsertim alio in loco* (S. Jean, IX, 3), *idem Dominus dixerit cæcitatem à nativitate non ex peccato aut proprio aut paterno fuisse contractam.* — Id. in cap. VIII, S. Matth.

(2) *Post plenitudinem scilicet Gentiùm, quod erit reliquum Israël, ad implendum numerum Sanctorùm, futuro claritatis suæ adventu in Ecclesia collocandum.* — Id. in cap. X, S. Matt

(3) *Et digne illic claritatis adventus expectabitur, ubi nobis gloriam æternitatis passione corporeæ humilitatis operatus est.* — In cap. XXV. Saint Matth. — *Gloriam adventus sui et claritatis reditum indicat obscuritate solis..... ostensione signi salutaris.* — In cap. XXVI. — *Sic erit de grano sinapis arbor ingens... Sic lucens universis lumen in ligno.* — Ibid.

(1) *Quibus responderunt non posse se dare, quia non sit forte quod omnibus satis sit : alienis scilicet operibus ac meritis neminem adjuvandum, quia unicuique lampadi suæ oleum emere sit necesse.* — In cap. XXVII.

(2) *Post quæ Judas proditor indicatur, sine quo pascha accepto calice et fracto pane conficitur : dignus enim æternorùm sacramentorùm communione non fuerat. Nàm discessisse statim hinc intelligitur, quod cum turbis reversus ostenditur. Neque sane bibere cum Domino poterat, qui non erat bibiturus in regno : cùm universos tunc bibentes ex vitis istius fructu, bibituros secum postea polliceretur.* — In cap. XXX.

(3) *Ita mortis Judæ tempus est comparatum, ut sub passione Domini commotis infernis supernisque omnibus et revulsis, et in oblivionem officii sui universorùm elementorùm procuratione stupefactà, nec inter mortuos visitaretur, nec inter vivos post resurrectionem haberet pœnitentiæ facultatem.* — In cap. XXXII.

III

Jugement des Écrits de saint Hilaire.

Les anciens ont toujours regardé saint Hilaire comme un excellent Docteur de l'Église, comme un évêque très-docte et un sage et discret interprète des Écritures (1); comme une brillante étoile de l'Église, qui par sa lumière rend clair à ceux dont l'esprit est éclairé par la Foi, ce que les saintes Lettres ont de plus caché (2); comme un homme très-éloquent (3), qui par la force de ses raisonnements, la beauté de ses pensées, l'onction de ses discours, entraîne en même temps l'esprit et le cœur (4); semblable à un grand fleuve (5) qui, par la rapidité de ses eaux entraîne tout ce qu'il rencontre.

Ainsi s'expriment Facundus, Cassiodore et saint Jérôme ; ce dernier met les écrits de saint Hilaire en parallèle avec ceux des plus célèbres orateurs du paganisme et des plus éloquents Pères de l'Église (6), et dit de lui qu'il s'était rendu recommandable partout où allait le nom romain, — soit par le mérite de sa confession, soit par la sagesse de sa conduite, soit par l'éclat de son éloquence (7).

(1) *Hilario... doctissimo antistite et fortissimo Confessore.* — Facundus, lib. I, cap. IV.

(2) *Testes sunt viri doctissimi diversâ laude præcipui, quibus velut stellis micantibus cœlum fulget Ecclesia; inter quos sanctus Hilarius Pictaviensis urbis Episcopus nimiâ profunditate subtilis et cautissimus disputator incedit, altasque divinarùm Scripturarùm abyssos in medium reverenter adducens, facit, etc.* — Cassiodore, lib. de Instit. divin. cap. XVII et XVIII.

(3) *Hilarium, virum eloquentissimum.* — Saint Jérôme, lib. II adv. Rufin.

(4) *Beatus Hilarius Arianorùm potentissimus atque acerrimus expugnator, et constantissimus fidei christianæ Confessor... non unius hominis verba privatim dicta, sed publica Concilii decreta approbat,* — Facundus, lib. X, cap. VI. — *Si flumen eloquentiæ et concinnas declamationes desiderant, legant Tullium, Gallionem, Gabinianum, et ut ad nostros veniant, Tertullianum, Cyprianum, Minutium, Arnobium, Lactantium, Hilarium.* — Saint Jérôme, præfat. in lib VIII Comment. in Isaïam.

(5) *Hilarius latinæ eloquentiæ Rhodanus.* — Id. in 2 lib. Comment. ad Galat.

(6) Id. præfat. in lib. VIII Comment. in Isaïam, ut sup.

(7) *Tantum virum et temporibus suis disertissimum... qui et confessionis suæ merito et vitæ industriâ et eloquentiæ claritate, ubicumque Romanum nomen est, prædicatur.* — Id. epist. CXXVI ad Marcellam.

Sozomène trouvait autant d'éloquence que de force dans ses Livres contre les Ariens (1). Rufin dit qu'ils sont écrits d'une manière très-belle et très-noble, et qu'il y instruit parfaitement ceux qui ne pouvaient pas l'entendre parler de vive voix (2). Il est souvent cité par saint Augustin et toujours avec éloge (3).

N° 2.

LA LITURGIE EN OCCIDENT,

DU QUATRIÈME AU CINQUIÈME SIÈCLE, OU SOURCE ET ORIGINE DE TOUTES LES LITURGIES D'OCCIDENT, TIRÉES DE LA MESSE LATINE DE SAINT HILAIRE, PUBLIÉE, AU SEIZIÈME SIÈCLE, PAR LE LUTHÉRIEN MATTHIAS FLACCUS ILLYRICUS.

AVANT-PROPOS.

Saint Jérôme, qui nous a donné le catalogue des ouvrages de saint Hilaire, nomme — entr'autres *un livre des Mystères* (4), « qui (c'est dom Rivet (5) qui parle), paraît par là avoir été un écrit d'importance... On peut croire (ajoute le docte Bénédictin), que cet ouvrage aura été inséré, ou en tout ou en partie, dans les offices de l'Église. Il sera ensuite arrivé que par les divers change-

(1) *Hilarius latino sermone disertissimus fuit, et libros lectu dignissimos adversus opinionem Arii composuit.* — Sozomène, lib V, cap. XIII, et lib. III, cap. XIV.

(2) *Hilarius libros de fide nobiliter scriptos edidit, quibus et hæreticorùm versutias et nostrorùm deceptiones et malè credulam simplicitatem ita exposuit, ut præsentes et longe positos quibus ipse per se disserere viva voce non poterat, perfectissimâ instructione corrigeret.* — Rufin, lib. I, cap. XXXI.

(3) Saint Augustin, lib. II de Doctrinâ christi, cap. XL; lib. VI de Trinit.; lib. II in Julian. cap. VIII et lib. I, cap. III.

(4) *Liber... mysteriorum.* — Catalog. cap. C.

(5) *Hist. litt. de la France*, tome I, 2e partie, p. 191. Cf. n° 23 de la préface de dom Coustant, en tête de son édition des œuvres de saint Hilaire,

ments qu'on y a faits, le nom de saint Hilaire aura disparu. Presque la même chose est arrivée au Sacramentaire de saint Grégoire, qui, pour avoir été accomodé à l'usage propre de chaque Église, se trouve à peine retenir le nom de son auteur dans quelques exemplaires. »

Ce *livre des Mystères* — qui n'est autre que la belle et antique liturgie qu'on va lire ci-après et que l'on croyait perdue, — fut retrouvé, au XVIe siècle, d'une manière toute providentielle et mis en lumière par un éditeur assez inattendu.

Voici les faits; ils méritent d'être rapportés avec quelque détail.

En 1557, le fougueux luthérien Matthias Flaccus Illyricus (1), dont le vrai nom est Francowitz, fit imprimer à Strasbourg une Liturgie latine, qui, selon lui, était en usage en France vers le VIIe siècle, avant que l'Ordre romain y fût reçu. Il déclare l'avoir tirée de la bibliothèque du Palatin du Rhin, électeur du Saint Empire, et l'avoir transcrite fidèlement. Voici le titre qu'il mit à la tête de cette Liturgie : *Missa latina, quæ olim ante Romanam, circa septingentesimum Domini annum in usu fuit, bonâ fide et vetusto authenticoque codice descripta.*

Il explique encore plus nettement ce qu'il pense sur cette messe, dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à Othon Henri :

« Cette messe — dit-il, — que j'ai transcrite fidèlement d'un ancien manuscrit, est, à ce que je pense, celle qui était en usage en Occident vers le temps de Grégoire, avant que l'Ordre romain eût été reçu partout, comme cela arriva en Allemagne et en France, vers le temps de Charlemagne, c'est-à-dire dans le VIIIe siècle à peu près depuis la naissance du Seigneur. En Espagne, l'Ordre romain ne fut reçu que beaucoup plus tard (2). »

Ce luthérien outré s'était d'abord flatté que la publication de cette liturgie serait utile à son parti contre l'Église romaine, espérant en tirer des preuves convaincantes qu'elle a abandonné les anciens rits du service public. Mais, aveuglé par sa propre malice, il a donné — contre son intention, — des armes à l'Église pour combattre les erreurs de sa secte. Car, on trouve dans cette messe que plusieurs dogmes de la foi et divers rits de l'Église y sont solidement établis : par exemple, l'invocation de la sainte Vierge et des Saints, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la prière pour les vivants et pour les morts, etc.

C'est la judicieuse réflexion de George Wicelius, dans la *Défense de la Liturgie de l'Église*, où il s'exprime ainsi :

Matthias Flaccus Illyricus edidit repertam missam latinam, triumphans de thesauro tanto adversus catholicos, quam vel cæcutienti homini appareat totum illud quod edidit, contra Lutheri Calvinique sectas edidisse, sed et catholicis nobis rem longe gratissimam fecisse.

Les disciples de Luther, s'étant bien aperçus que ce nouvel ouvrage leur portait un coup mortel, condamnèrent au feu tous les exemplaires qui tombèrent sous leur main. Ce qui fut exécuté avec tant de soin, que les exemplaires en sont devenus très-rares. Cependant la Providence a voulu qu'il s'en soit conservé quelques-uns. Il s'en est trouvé deux ou trois en France. Dom Hugues Ménard en avait un exemplaire, qu'il a examiné et qu'il compare avec une autre liturgie dans ses notes sur le Sacramentaire de saint Grégoire (1). Guillaume du Peyrac (2) s'est servi d'un autre qui appartenait à Jean Filesac, docteur de Sorbonne. Le père le Cointe déclare qu'Antoine de Vion d'Herouval lui avait permis de transcrire cette messe sur un exemplaire qu'il avait; et comme ce monument ancien est très-rare, il l'a fait imprimer tout au long dans ses *Annales ecclesiastici Francorùm* (3). Le cardinal Bona, après avoir inutilement cherché cette pièce à Rome et ailleurs, la trouva enfin dans la bibliothèque de l'Empereur (4).

(1) Nous avons dit ce que c'était que cet homme. Voyez *Ann. hagiol. de la France*, tome I, col. 191 et 192.

(2) *Est vero hæc missa ex veteri codice bonâ fide descripta, quam in usu fuisse in Occidente opinor circa Gregorii tempora, antequam romana Missandi oratio ubique recepta est, quod in Germaniâ quidem et Galliâ circa Caroli Magni tempora factum est, fere anno 800 à Nativitate Domini anno, in Hispaniâ vero multò seriùs.*

(1) P. 380.

(2) *Hist eccles. de la Cour*, livre II, chap. XIII.

(3) Tome II, p. 488 et suiv.

(4) *Rerùm liturg.* lib. I, cap. XII, art. 31.

Les savants sont fort partagés sur deux points, relativement à cette messe. Le premier, si cette liturgie que Flaccus Illyricus a tirée de la poussière est l'ancienne messe gallicane; et le second, si elle est aussi ancienne qu'on le prétend.

On ne peut douter que ce luthérien ne soutienne l'un et l'autre de ces faits. Le titre qu'il a mis à la tête de cette Liturgie et ce qu'il ajoute dans son épître dédicatoire à l'Électeur palatin en peuvent aisément convaincre.

Guillaume du Peyrac, aussi bien que le père le Cointe, soutient l'antiquité de cette messe, et qu'elle est la même que celle que nous appelons l'ancienne Liturgie gallicane.

George Wicelius, le cardinal Bona, Thomasius (1) et dom Mabillon (2) prétendent que cette messe est la même que la romaine qui est aujourd'hui en usage, à laquelle on a ajouté plusieurs choses.

On ne trouve dans la messe latine de Flaccus Illyricus que l'Ordinaire ou le Commun, — le reste étant conservé dans d'autres livres, pour être ajouté à ce Commun, suivant les fêtes. Ainsi, on n'y trouve point d'Introït, d'Épître, de Graduel, d'Évangile, d'Offertoire, de Secrète, de Préface, de Communion, de Postcommunion; on n'y voit rien de tout cela en particulier; on se contente de nommer ces choses en général dans cette messe, parce que les diverses solennités qui exigent des Oraisons, des Épîtres, des Évangiles, des Secrètes, des Préfaces différentes et qui conviennent aux fêtes que l'on célèbre, étaient disposées par ordre dans des Lectionnaires et des Missels particuliers, — comme cela se pratique ordinairement. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le Sacramentaire de saint Grégoire, le Lectionnaire et les trois Missels anciens, publiés par Thomasius et dom Mabillon (3).

Sans nous arrêter ici à reproduire la discussion du père Honoré de sainte Marie (4) qui prouve invinciblement — contre le sentiment de Wicelius, de Bona, de Thomasius, de dom Mabillon et de dom Hugues

(1) *Cod. Sacram.* præf.

(2) *De Liturg. Gall.* lib. II, cap. III.

(3) *L. c. sup.*

(4) *Règles de la Critique*, etc. tome III, p. 215 et suiv.

Ménard, — que la messe latine d'Illyricus n'est ni l'ancienne messe gallicane, ni la romaine, et montre que tous ces érudits se sont mépris sur la qualité et sur l'usage de cette messe; nous considérerons avec le docte Carme quel est le caractère de cette liturgie, quand est-ce qu'elle a été composée et quelle Église s'en est servie?

Comme le soutiennent Thomasius et dom Mabillon, la *messe latine* est une messe solennelle, et c'est de ce principe qu'on peut inférer qu'elle était en usage au IVe siècle et au commencement du Ve.

Qu'est-ce qu'une messe ***pontificale, solennelle, canonique, capitulaire, publique*** ou ***générale*** (pour nous servir ici des qualifications données à la *messe latine* par les érudits précités), sinon (car tout cela revient presque au même), celle que l'on chantait anciennement, et qu'on célébrait avec un grand appareil de cérémonies et de ministres, où tout le clergé se trouvait, chacun exerçant les fonctions de son ordre qui lui convenaient, et à laquelle le peuple assistait, offrait à l'autel et participait à l'Eucharistie?

Toutes ces conditions sont nécessaires pour remplir l'idée que les Pères nous ont donnée de la messe *solennelle* que l'on célébrait avant la fin du IVe siècle (1).

Il n'y a point de preuve plus convaincante de l'antiquité de cette liturgie que celle qu'on peut tirer des cérémonies de la messe solennelle, et de voir qu'elles ont été parfaitement observées dans la *messe latine*. On peut dire en quelque manière que cette sorte de messe solennelle n'est plus en usage depuis le commencement du Ve siècle, puisque depuis ce temps l'obligation d'offrir pour avoir droit de communier a entièrement cessé, quoique dans les siècles suivants, et jusqu'à nos jours, l'usage des messes publiques et générales ait subsisté.

On doit conclure de cette remarque que la *messe latine* a été composée, au plus tard, vers le commencement du Ve siècle, dans le temps où tout le clergé et tous les fidèles

(1) Voyez saint Justin : *Apolog.* 2. — Saint Cyprien : *Sermo de Lapsis.* — Les *Constitutions apostoliques*, livre VIII, chap. X, XI, XII, XIII. — Bona : *Rerum liturg.* lib. II. cap. XVII, art. 2. — Le 28e canon du concile d'Illiberis. — Le 2e concile d'Antioche. — Le 8e canon des Apôtres. — 1er concile de Tolède, canon 5.

qui assistaient à l'office public étaient obligés de communier, sous peine d'être retranchés de la société des fidèles, suivant les canons des conciles d'Illiberis (1), d'Antioche (2) et de Tolède (3); tous tenus du IVe au Ve siècle, sans oublier le huitième canon des Apôtres (4).

Si les deux principaux rites de la messe solennelle — l'obligation d'offrir et celle de communier, — ne sont plus en usage depuis le commencement du Ve siècle, il est certain que la *messe latine* devait être écrite avant ce temps; car, il n'y a pas d'apparence que l'on établisse dans une liturgie destinée pour le service public des rites que l'on n'observe plus.

Les papes et les conciles peuvent faire des décrets pour renouveler la discipline et la maintenir dans son premier état; mais, l'ordre de la liturgie suppose l'usage actuel des rites que l'on doit observer et non pas ceux qui ne se pratiquent plus.

Pour d'autres preuves de l'antiquité de la *messe latine*, nous renvoyons encore au père Honoré de Sainte-Marie (5) ceux à qui celle qu'on vient de lire ne semblerait pas assez décisive.

Après avoir établi que la *messe latine* a été composée au commencement du Ve siècle au plus tard, il s'ensuit qu'elle est la plus ancienne liturgie dont on se soit servi en Orient et en Occident et dont on ait connaissance. Ainsi elle n'a pas seulement été dressée avant la Grégorienne, la Mozarabe et celle du pape Gélase; mais aussi elle a précédé celle qu'on attribue à Musaeus (6) prêtre de Marseille, et

(1) *Episcopum placuit ab eo qui non communicat, munera accipere non debere.*

(2) *L. c. sup.*

(3) *Presbyter, vel diaconus, vel subdiaconus, vel quilibet ecclesiæ deputatus clericus, si intra civitatem, vel in loco in quo ecclesia est, aut castello, aut vico, aut villa, ad ecclesiam ad sacrificium quotidianum non accesserit, clericus non habeatur.*

(4) *Si quis episcopus, aut presbyter, aut diaconus, aut subdiaconus, aut alius ordinis ecclesiastici, oblationis factæ particeps, non extiterit, causam dicito. Et si justa fuerit, veniam consequatur; sin minus a consortio segregetur, ut author offensionis factus populo et suspensionem præbens in offerentem.*

(5) *Ibid. ut sup.*, p. 234, etc.

(6) Gennade : *de viris illustribus.*

à saint Sidoine Apollinaire (1), morts avant le milieu du Ve siècle et avant le pontificat de Gélase Ier. Car, dans les temps que ces deux écrivains ont fleuri, la messe solennelle, dans son vrai sens, n'était plus en usage, — comme on peut le voir en lisant saint Jérôme (2), saint Augustin (3) et saint Ambroise (4).

Si — ce n'est qu'une supposition, mais pleine de vraisemblance, — saint Hilaire, comme le remarque saint Jérôme (5), avait composé un livre de liturgies (*librum mysteriorum*), il est très-vraisemblable que ce grand évêque pourrait avoir réglé la *messe latine*, puisque dans cette supposition il serait le premier des auteurs ecclésiastiques qui aurait écrit sur ce sujet.

Cette messe aurait encore cet avantage, qu'elle précéderait toutes les liturgies grecques qui nous restent, — d'autant que saint Basile, qui est le premier des Pères grecs qui ait travaillé sur cette matière, ne fut fait évêque qu'en 370. Or, saint Hilaire était mort l'année auparavant.

Deux raisons peuvent convaincre que saint Hilaire est auteur de la *messe latine*.

La première est que, vers le commencement du IVe siècle, la messe solennelle — telle que nous la représente la *messe latine*, — était fort célèbre dans l'Église.

La seconde est que, dans ce même temps, les liturgies étaient fort longues et chargées d'un grand nombre de Collectes.

Ce fut le seul motif — selon Proclus, archevêque de Constantinople, — qui obligea saint Basile et saint Jean Chrysostôme d'abréger la messe qui portait le nom de saint Jacques, ou celle dont on se servait vers le IVe siècle.

La coutume de communier tous les jours ayant cessé dans l'Église grecque plus tôt que dans l'Église latine, et la piété des fidèles s'étant beaucoup refroidie, il n'est pas surprenant que les Pères grecs aient retranché plusieurs choses de leur liturgie, avant que l'on s'en fût avisé en Occident. Il est sûr que

(1) Dom Mabillon : *de liturg. gall.* lib. III, ap. III.

(2) *Epist.* 50 *ad Pammachium.* — *Epist.* 28 *ad Lucinium Baticum.*

(3) *Epist.* 118 *ad Januarium.*

(4) Lib. V, *de Sacram.*

(5) *De Scriptoribus eccles.*

l'usage des messes chargées d'un grand nombre de prières et d'oraisons y a subsisté jusqu'au temps du pape saint Grégoire. Car, il réforma la liturgie dressée par le pape Gélase et en retrancha beaucoup de choses, *multa subtrahens*, comme Jean Diacre (1) et Bernon (2) l'ont remarqué.

On ne sait pas en particulier ce que saint Grégoire retrancha de la messe de Gélase. Les savants croient qu'il réforma seulement le grand nombre de Collectes et la diversité des Oraisons, et qu'il conserva l'ordre et toutes les parties de la messe de Gélase (3). On voit aussi que la *messe latine* ne diffère de la messe de saint Grégoire que par un grand nombre de Collectes et de prières, quoique l'ordre soit presque le même, suivant la remarque de dom Mabillon et de Thomasius (4).

Puisque — comme ces savants l'ont cru, — l'ordre de la *messe latine* est le même que le romain, et qu'il y a dans ces liturgies plusieurs choses qui sont les mêmes, il s'en suit que la *messe latine* a été composée sur la liturgie romaine, ou que celle-ci a été dressée sur celle-là.

Trois conjectures peuvent persuader que la *messe latine* n'a pas été tirée de la romaine.

La première, est qu'il y a quelque différence, surtout dans le canon, entre ces deux liturgies ; ce qui ne serait pas arrivé, si —comme l'ont indiqué les critiques précités, — la *messe latine* renfermait l'ordre romain.

La seconde conjecture est que l'usage d'offrir à l'autel et de communier tous les jours, avait cessé du temps de saint Grégoire, et il était en vigueur, quand la *messe latine* a été composée.

Voici la troisième : si l'on avait tracé la *messe latine* sur l'ordre romain, l'on n'y aurait pas ajouté tant de Collectes, qui n'étaient plus du goût du siècle de saint Grégoire, et qui l'étaient de celui du IVe et du Ve siècles.

Enfin, on n'aurait pas oublié dans la *messe latine* plusieurs cérémonies que saint Grégoire a ajoutées à la messe du Pape Gélase, et qui ont été généralement observées dans toutes les liturgies écrites depuis ce saint pontife, — par exemple, plusieurs signes de croix qu'il a insérés dans le Canon et dont on ne voit aucun vestige dans la *messe latine*.

Nous pouvons dire de la *messe latine*, par rapport à l'Église d'Occident, ce qu'on avance de la liturgie de saint Jacques, ou de celle dont on se servait avant le IVe siècle, par rapport à l'Église d'Orient; savoir : que comme celle-ci, — ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs (1), — est la source de toutes les messes qui ont été composées pour le service public des Églises grecques, on peut aussi attribuer à celle-là un semblable privilége, si on la compare avec les messes qu'on a écrites pour les Églises latines.

Il faut, ce nous semble, que la *messe latine* dont nous parlons, soit celle de saint Pierre, qu'on fait passer sous le nom de saint Clément, c'est-à-dire, qui avait été dressée par ce pape ou par quelque autre, qui a fleuri dans les premiers siècles, sur ce qu'ils avaient appris du prince des Apôtres, ou qu'on avait recueilli de ce qu'on lui avait vu pratiquer, ou qu'on avait reçu des hommes apostoliques, ou il est nécessaire que cette *messe latine* ait été composée sur ces mêmes traditions, vers le commencement du IVe siècle, puisqu'elle est, sans contredit, la plus ancienne de toutes les liturgies latines qui soient venues à notre connaissance. D'où il s'en suit qu'elle est le modèle de toutes les messes de l'Église latine. Voici comment :

Il est sûr que, jusque vers le commencement du Ve siècle, on ne connaissait point, dans l'Occident, d'autre liturgie pour le service public que la *messe latine*. A cette époque, l'usage de la messe solennelle ayant cessé peu à peu, et la longueur de la liturgie devenant onéreuse à la faiblesse des

(1) *Vita Sancti Gregorii.*

(2) *De rebus ad Missam pertinentibus*, cap. I.

(3) *Gregoriani a Gelasiano totum discrimen est in varietate et numero earum orationum, quas Collectas vocant. Nam et cætera utriusque eædem omnino partes sunt.* (Dom Mabillon : *Liturg. Gall.* — Thomasius : *Cod. Sacram. præf.*)

(4) *Ordo Illyricianus missam pontificalem continet secundum ritum romanum, et quidem nihil fere aliud quam orationes privatas.* (l. c. sup.)

(1) Voyez l'avertissement en tête de la Liturgie grecque, dont nous avons publié pour la première fois en 1854 une traduction française, à la fin du tome V de notre traduction annotée du *Rational des divins Offices* de Guillaume Durand, évêque de Mende au XIIIe siècle, (Paris, 1854, 5 vol. in-8.)

fidèles, les supérieurs ecclésiastiques se crurent obligés de réformer cette ancienne liturgie, et d'en retrancher ce qui n'était plus d'usage ou qui la rendait trop longue.

Le pape Gélase entreprit ce travail pour l'Italie, à la réserve de Milan et de ses dépendances. Et voilà la naissance de la messe selon l'ordre Gélasien.

Saint Grégoire retoucha de nouveau ce que Gélase avait fait; il y ajouta, changea et retrancha plusieurs choses, et c'est de là qu'est venu l'ordre romain.

Saint Ambroise, ou quelqu'un de ses successeurs, entreprit la même révision, et il nous a donné la liturgie qu'on nomme *Ambroisienne*.

Saint Léandre, ou quelqu'autre évêque qui l'avait précédé, composa sur la *messe latine* celle que l'on appela depuis *Mozarabe*, dont on se servit en Espagne et dans la Gaule Narbonnaise.

Musaeus et saint Sidoine Apollinaire firent de même, par rapport à la France et à l'Allemagne, et dressèrent l'ancienne messe gauloise, — supposé qu'elle soit différente de la liturgie du pape Gélase.

L'Angleterre conserva jusqu'au temps de saint Augustin de Cantorbéry, son apôtre, celle que saint Patrice ou saint Germain d'Auxerre lui apporta de France.

Nous ne parlons point de l'Afrique, parce que nous ne savons pas quel ordre liturgique l'on y a suivi depuis le temps de saint Augustin.

Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les messes des Églises d'Afrique, de France, d'Espagne, d'Angleterre et d'Allemagne, tirent leur fond de la *messe latine* et doivent la reconnaître comme la source d'où elles coulent.

Après avoir prouvé que la liturgie du pape Gélase est la même que la *messe latine*, avec quelque changement, et que la messe de saint Grégoire tire son origine de celle que Flaccus Illyricus a fait imprimer, le Père Honoré de Sainte-Marie conclut en ces termes :

« Le culte de la sainte Vierge et des Saints est clairement exprimé dans la *messe latine*, aussi bien que l'ancien usage de mettre des reliques des saints Martyrs dans les autels où l'on célébrait les divins Mystères : *Corum testibus, scilicet omnium Sanctorum tuorum reliquiis, et omnibus Sanctis tuis*. On y traite de la confession auriculaire, des prières pour les morts, de la réalité du corps et du sang de Jésus Christ dans l'Eucharistie, de quelques autres Mystères et de plusieurs points de discipline des premiers siècles....

« Comme les sentiments de l'Église sont nettement exprimés dans les liturgies publiques, on ne peut pas douter de ceux qu'elle avait, dans le IV[e] siècle, sur ces dogmes dont il est fait mention dans cette *messe latine*. Quoique nous n'ayons pas besoin du témoignage de cette liturgie pour établir les matières de religion, elle peut, néanmoins, les autoriser, d'autant plus que nous l'avons reçue par le canal d'un écrivain qui ne doit pas être suspect à nos adversaires (1). »

Le Père Honoré de Sainte-Marie appelle la *messe latine* : « un des plus beaux monuments de l'antiquité chrétienne. On n'y voit rien qui ne soutienne cette idée... mais, même qui ne ressente la simplicité et l'esprit de la primitive Église. On y aperçoit partout une gravité des temps apostoliques; le sens même et l'arrangement des paroles n'ont rien qui ne respire la dévotion.

« Dans les Collectes et dans les Oraisons, on tâche d'attirer le secours de Dieu, pour célébrer dignement un si auguste mystère. On y relève ses attributs; on y rappelle le souvenir de ses bienfaits passés, et on lui représente la misère de la créature comme autant de motifs pour obtenir ses grâces. Enfin, on ne lit rien dans cette liturgie, qui ne soit édifiant et qui n'inspire de grands sentiments de la majesté et de la miséricorde de Dieu, de la faiblesse des hommes et de l'énormité de leurs crimes (2). »

Cette liturgie étant devenue très-rare, nous en publions, pour la première fois, une traduction française, à laquelle nous joignons une simple note complémentaire, pour servir à l'éclaircissement de plusieurs difficultés sur les anciennes liturgies et sur les rites qui concernent la célébration du saint Sacrifice de la messe.

(1) P. 256.

(2) P. 256 et 257.

Ici, commence l'ordre des Sacrements, indiquant surtout comment le Prêtre doit célébrer les Apologies (1), *avant de s'approcher [de l'autel] pour dire la Messe. Aussitôt, avant de se revêtir des habits sacerdotaux, s'il y a lieu ou si le temps le permet, il fléchira les genoux devant l'autel et chantera les sept Psaumes de la Pénitence avec les Litanies; — après quoi il dira* : PATER NOSTER, *etc.;* CREDO IN DEUM PATREM OMNIPOTENTEM. *Puis, il dira ces prières :*

— Levez-vous, Seigneur, aidez-nous et rachetez-nous, à cause de votre nom. Dirigez-moi dans votre vérité et instruisez-moi.

Rép. — Parce que vous êtes le Seigneur, mon Sauveur, et je vous ai attendu tout le jour.

— Souvenez-vous de vos miséricordes, Seigneur,

Rép. — Et de vos miséricordes qui sont éternelles.

— Des péchés de ma jeunesse et de mon ignorance.

Rép. — Ne vous souvenez pas, Seigneur.

— Suivant votre miséricorde, souvenez-vous de moi,

Rép. — A cause de votre bonté, Seigneur.

— A cause de votre nom, Seigneur, vous serez clément pour mes péchés.

Rép. — Car mes péchés sont nombreux.

— Ne m'abandonnez pas, Seigneur mon Dieu.

Rép. — Ne vous éloignez pas de moi.

— Qu'il vous plaise me délivrer, Seigneur.

Rép. — Seigneur, jetez vos regards sur moi, pour venir à mon secours.

— Faites, à mon égard, Seigneur, un signe qui soit en ma faveur, afin que ceux qui me haïssent, le voient et soient confondus.

Rép. — Parce que vous, Seigneur, vous m'avez aidé et consolé.

— Vos mains, Seigneur, m'ont créé et m'ont formé.

Rép. — Donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos préceptes.

— Je suis votre serviteur; donnez-moi l'intelligence.

Rép. — Afin que je connaisse vos témoignages.

(1) *Apologetica.*

— Sortez, Seigneur, pour le salut de votre peuple,

Rép. — Pour son salut, avec votre Christ.

— Convertissez-nous, ô Dieu notre Sauveur !

Rép. — Et détournez de dessus nous votre colère.

— Daignez, Seigneur, en ce jour,

Rép. — Nous garder sans péché.

— Ayez pitié de nous, Seigneur,

Rép. — Ayez pitié de nous.

— Que votre miséricorde s'étende sur nous, Seigneur,

Rép.—Puisque nous avons espéré en vous.

— Nous avons péché avec nos pères,

Rép. — Nous avons commis l'injustice et fait l'iniquité, Seigneur.

— Seigneur, ne vous souvenez pas de nos anciennes iniquités,

Rép. — Hâtez-vous de nous prévenir par vos miséricordes, car nous sommes réduits à la dernière misère.

— Aidez-nous, Seigneur, notre Sauveur,

Rép. — Délivrez-nous de nos peines, pour la gloire de votre nom ; pardonnez-nous nos péchés pour l'amour de votre saint nom, et ne nous traitez pas selon la grandeur de nos péchés,

Rép. — Et ne nous traitez pas d'après nos iniquités.

— Ne vous souvenez pas, Seigneur, de nos fautes, ni de celles de nos parents,

Rép. — Et ne tirez pas vengeance de nos péchés.

— O Dieu ! délivrez-nous, Seigneur, par les merveilles de votre puissance,

Rép. — Et accordez la gloire à votre nom.

— Étendez votre nom, Seigneur,

Rép. — Et délivrez nos âmes, afin que nous ne périssions pas.

— Souvenez-vous de nous, dans le bon plaisir de votre peuple,

Rép. — Visitez-nous, dans votre salut.

— Souvenez-vous, Seigneur, de votre assemblée,

Rép. — Que vous avez possédée depuis le commencement.

— Gardez-nous, Seigneur, comme la prunelle de l'œil.

Rép. — Protégez-nous à l'ombre tutélaire de vos ailes.

— Protégez-nous, Seigneur, contre la face des impies,

Rép. — Qui nous ont affligés.

— Soyez pour nous, Seigneur, un Dieu protecteur,

Rép. — Et soyez pour nous une maison de refuge, afin de nous sauver.

— Soyez, Seigneur, une tour inexpugnable.

Rép. — Contre les attaques de l'ennemi.

— Secourez-nous, Seigneur, dans la tribulation,

Rép. — Parce que le secours de l'homme est impuissant.

— Nous ferons des merveilles dans le Seigneur,

Rép. — Et lui-même réduira à néant ceux qui nous affligent.

— Que la paix soit dans votre force,

Rép. — Et l'abondance dans vos tours.

— O Dieu ! vous vous tournerez vers nous, et vous nous donnerez la vie,

Rép. — Et votre peuple se réjouira en vous.

— Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde,

Rép. — Et donnez-nous votre salut.

— Que vos prêtres soient revêtus de la justice,

Rep. — Et que vos saints bondissent d'allégresse.

— Seigneur, Dieu des vertus, convertissez-nous,

Rép. — Et montrez-nous votre face, et nous serons sauvés.

— Seigneur, exaucez ma prière,

Rép. — Et que mon cri arrive jusqu'à vous.

Ces Prières étant terminées, le Prêtre doit dire :

Le Seigneur soit avec vous.

PRIONS.

Dieu tout-puissant et très-clément, jetez un regard propice sur mes prières, et délivrez mon cœur de la tentation des pensées mauvaises, afin que je mérite de devenir un sanctuaire digne de l'Esprit-Saint.

Dieu, dont le propre est de faire toujours miséricorde et d'épargner toujours, recevez notre prière, et que la compassion de votre miséricorde absolve ceux que la chaîne des péchés étreint.

Exaucez, nous vous en prions, Seigneur, les prières de suppliants, et pardonnez leurs péchés à ceux qui vous les confessent, afin que dans votre bonté vous nous accordiez également indulgence et paix.

Dieu tout-puissant, éternel, montrez-nous votre miséricorde à nous qui vous supplions, afin que nous, qui nous défions de l'efficacité ou de la qualité de nos mérites, nous n'éprouvions point votre jugement, mais votre indulgence.

Dieu tout-puissant, soyez-nous propice et répandez sur nous votre miséricorde, afin qu'après avoir péché en vous méprisant, nous méritions notre pardon en vous confessant.

Ensuite, se levant pour se revêtir des ornements sacerdotaux, qu'il dise d'abord :

Tous vos saints et vos élus intercédant en notre faveur, nous vous en prions, Seigneur, prévenez nos actions en les inspirant, et assurez en l'exécution par votre secours, afin que toutes nos prières et nos œuvres commencent et se terminent par vous.

Alors il lavera ses mains, en disant ce verset :

LAVABO INTER INNOCENTES.

PRIONS.

Dieu tout-puissant, accordez à nos sens que, de même que les souillures de nos mains sont ici purifiées extérieurement, de même aussi les souillures de notre âme le soient intérieurement, et faites que les saintes vertus augmentent et s'accroissent en nous.

Lorsqu'il aura quitté ses vêtements journaliers, il doit dire :

Seigneur, déchirez mon sac, et environnez-moi de la joie du salut.

Pendant que l'Évêque se prépare, les clercs assistants, en se tenant autour de lui, doivent chanter ces psaumes :

QUAM DILECTA TABERNACULA ; — BENEDIXISTI, DOMINE, TERRAM ; — INCLINA, DOMINE, AUREM TUAM ; — FUNDAMENTA EJUS IN MONTE ; — DOMINE, DEUS SALUTIS MEÆ ; — CREDIDI, PROPTER QUOD LOCUTUS SUM ; — MEMENTO, DOMINE.

Pour revêtir l'éphod ou l'amict.

Couvrez mes épaules, Seigneur, par la grâce du Saint-Esprit, et ceignez mes reins, après en avoir chassé tous les vices, pour que je vous offre le sacrifice, à vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles.

Pour l'aube.

Environnez-moi, Seigneur, des armes de la foi, afin que, délivré des flèches des iniquités, je puisse garder l'équité et la justice.

Oraison pour l'aube.

Dieu tout-puissant, éternel, je vous prie avec instance, afin que, délivré de la fraude de tous les hommes de ténèbres (1), et revêtu de l'aube blanche, je mérite de vous suivre en votre royaume, où se trouvent les vrais justes.

Pour le cordon.

Ceignez mes reins, Seigneur, de la ceinture de justice, et circoncisez les vices de mon cœur et de mon corps.

Pour le ceinturon.

Ceignez-moi, Seigneur, de la vertu, et faites que ma voie soit sans tache.

Pour l'étole.

Environnez ma tête, Seigneur, de l'étole de justice, et purifiez mon âme de toute corruption du péché.

Oraison pour l'étole.

Brisez, Seigneur, les liens de mes péchés, afin que, courbé sous le joug de votre servitude, je puisse vous servir avec crainte et respect.

Pour la subtile.

Parez-moi, Seigneur, du vêtement du salut, et entourez-moi de la cuirasse de la force.

Pour la dalmatique.

Revêtu, à la manière des anciens Pères, de ce vêtement typique, broché de pourpre, en forme de croix, je vous demande humblement, par le souvenir de votre Passion, de devenir et d'être continuellement agréable à vos yeux, Seigneur Jésus-Christ qui vivez, etc.

Pour la chasuble.

Revêtez-moi, Seigneur, de la justice sacerdotale, afin que je mérite d'entrer dans les tabernacles éternels.

Oraison pour la chasuble.

Revêtez-moi, Seigneur, de l'ornement de l'humilité et de la charité, afin que je puisse, avec un cœur pur et un corps chaste, louer votre nom dans les siècles des siècles. Amen.

Lorsqu'il aura reçu le manipule.

Seigneur, je vous prie avec instance, afin qu'après avoir revêtu ce linge (1), mes œuvres soient telles, dans ma manière de vivre temporelle, qu'à l'exemple des premiers Pères, je mérite dans la vie future de me réjouir éternellement.

Lorsqu'il a revêtu le manipule.

Donnez, Seigneur, à mes mains, la vertu d'enlever toute tache impure, afin qu'exempt des souillures de l'âme et du corps, je puisse vous servir. Amen.

Pour couvrir ses mains (2).

Créateur de toute créature, daignez me vêtir du vêtement de la justice et de la joie, moi qui suis votre serviteur indigne, afin que, mon âme étant pure, je mérite de me tenir pur en votre présence.

Pour l'anneau.

Seigneur, environnez mes doigts de vertu et d'un magnifique sacrifice (3).

Lorsqu'il aura mis la mitre (4), *ou qu'il sera vêtu entièrement, il dira cette Prière :*

Je vous prie, Très-Haut, Dieu des armées, Père saint, de daigner me ceindre de la tunique de la chasteté, environner mes reins du baudrier de votre amour, et embraser les reins de mon cœur et de mon corps du feu de la charité, afin que je puisse dignement intercéder pour mes péchés, mériter le pardon des péchés du peuple assistant et immoler les hosties pacifiques de chacun. Ne permettez pas non plus, Seigneur, que je périsse, moi qui m'approche audacieusement de vous; mais daignez me purifier, me laver, m'orner et me recevoir avec douceur et bonté, Père le plus saint, Dieu qui, avec le Fils et l'Esprit-Saint, vivez et régnez dans les siècles des siècles. Amen.

Ensuite vient la confession particulière.

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes trois

(1) Ou *de toutes les œuvres de ténèbres.*

(1) *Mappula*, petite nappe, mouchoir : tel était le manipule, dans son origine.

(2) Ou les *ganter.*

(3) Ou *d'un sacrifice qui vous plaise.*

(4) *Infula.*

et un tout à la fois, et présent partout, je vous confesse tous mes péchés, qui, quand même je ne vous les confesserais pas, ne vous seraient pas cachés, parce que j'ai péché et trop péché en pensées, en paroles et en diverses œuvres mauvaises et en grand nombre; et parce que je suis malheureux et miserable, Seigneur, à cause de la dureté et de la méchanceté de mon cœur. Si vous ne venez à mon secours, je demeurerai dans la mort de mes péchés; à cause de cela, pour vous-même, prenez pitié de moi, vous qui vivez et régnez, etc.

Quand toutes ces choses seront régulièrement achevées, l'Évêque devra dire ces Prières :

Levez-vous, Seigneur, aidez-nous,

Rép. — Et rachetez-nous à cause de votre nom.

— Que votre miséricorde s'étende sur nous, Seigneur,

Rép. — Car nous avons espéré en vous.

— Seigneur, vous vous tournerez vers nous et vous nous vivifierez,

Rép. — Et votre peuple se réjouira en vous.

— Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde,

Rép. — Et donnez-nous votre salut.

— N'entrez pas en jugement avec vos serviteurs, Seigneur,

Rép. — Parce que tout homme vivant ne sera pas justifié en votre présence.

— Seigneur, ne vous souvenez pas de nos iniquités anciennes;

Rép. — Prévenez-nous au plus vite de vos miséricordes, car nous sommes tombés dans une extrême misère.

— Montrez-vous clément et pardonnez-nous nos péchés, Seigneur,

Rép. — A cause de votre nom, Seigneur.

— Seigneur, exaucez ma prière,

Rep. — Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.

Suivent ces Oraisons :

PRIONS.

Faites, je vous en prie, Dieu tout-puissant, que je sois tellement revêtu de la justice, que je mérite de me réjouir de la joie de vos Saints jusqu'au point que, purifié de toute souillure des péchés, je mérite de partager le sort des prêtres qui vous sont agréables; que votre miséricorde me purifie de tous les vices, moi qui suis déjà chargé par l'accusation de ma propre conscience. Vous qui vivez, etc.

Autre.

Dieu très-clément, abaissez vers mes prières les oreilles de votre miséricorde. Illuminez mon cœur par la grâce du Saint-Esprit, afin que je mérite d'être un digne ministre de vos mystères et de vous aimer de l'éternelle charité. Par, etc.

Pour mettre l'encens sur le feu.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que soit bénit cet encens qui est offert au Seigneur en odeur de suavité et pour la rémission de tous nos péchés. Amen.

Pour baiser l'Évangile.

Que la paix du Christ demeure dans nos entrailles.

Lorsque l'Évêque sort de la sacristie, il doit dire :

Conduisez-moi, Seigneur, dans votre voie, et j'entrerai dans votre vérité; que mon cœur se réjouisse, afin de craindre votre nom, et je confesserai votre nom, Seigneur, parce qu'il est bon.

En entrant dans l'église, il dira :

J'entrerai dans votre maison, Seigneur, et je vous adorerai dans votre saint temple, dans votre crainte (1).

Seigneur, conduisez-moi dans votre justice; à cause de mes ennemis, dirigez votre voie en ma présence.

Détournez mes yeux, Seigneur, afin qu'ils ne voient pas la vanité; vivifiez-moi dans votre voie.

Dieu, soyez-moi propice, à moi qui suis un pécheur.

Cependant, en sortant aux degrés avec la procession, il chantera, lui et ceux qui le conduisent, ce Psaume :

DOMINUS REGIT ME, avec le verset : VIRGA TUA ET BACULUS TUUS.

Cela fini, il ajoutera cette Oraison :

Le Seigneur soit avec vous,

Rép. — Et avec votre esprit.

(1) Ou *avec votre crainte.*

PRIONS.

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes grand et admirable; Seigneur, qui nous avez donné entrée dans le Saint des Saints, — vous suppliant par l'Incarnation de votre Fils, Notre Seigneur, nous implorons votre bonté, parce que nous sommes en crainte et tremblement, voulant nous tenir devant votre saint et glorieux autel, afin que vous répandiez sur nous le don de la grâce de l'Esprit-Saint et que vous renouvelliez nos âmes et nos corps, afin que nous offrions avec un cœur pur le sacrifice, don fructueux pour la rémission de nos péchés et de ceux de votre peuple, par la gloire et l'humanité de Jésus-Christ, votre Fils, qui vit, etc.

Se tenant devant l'autel avec la procession et proférant la confession, il doit donner cette indulgence aux ministres :

Que Celui qui connaît toutes les choses cachées vous accorde indulgence et rémission par notre Seigneur Jésus-Christ, son Fils, avec le Saint-Esprit; qu'Il daigne recevoir la contrition de votre esprit, le gémissement de votre cœur et la confession de votre bouche, faite avec persuasion et respect; et que Celui qui a pardonné tous ses péchés à la femme pécheresse qui les pleurait, et qui ouvrit au larron les portes du paradis après une seule confession, vous absolve de tout lien de vos péchés, vous qui avez participé à sa rédemption, restitués par le retour de sa grâce au corps de la sainte Église; vous qui êtes ses membres en quelque sorte affaiblis; qu'Il daigne, après vous avoir guéris par le remède de sa miséricorde, vous garder pour toujours, Lui qui vit et règne avec le Père éternel, etc.

Après avoir donné cette indulgence, il y joint ces Oraisons :

PRIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, nous vous prions avec humilité de ne pas nous laisser périr, parceque nous sommes vos créatures; mais accordez-nous de vivre le temps ordinaire de la vie, afin qu'avant le jour de notre mort nous méritions dans cette vie présente, par une vraie pénitence, une foi droite et la confession pure, de vous plaire à vous, Dieu tout-puissant. Par, etc.

Autre Oraison :

Faites, nous vous en prions, Dieu tout-puissant et miséricordieux, que la confession de notre faute puisse nous procurer l'indulgence de nos péchés.

Autre Oraison :

Nous vous en prions, Seigneur, pardonnez-nous nos péchés; et comme nous ne pouvons vous plaire par nos actes, faites que nous soyons sauvés par l'intercession de la Mère de votre Fils, du Seigneur notre Dieu, et de ceux-ci et de tous les Saints. Par le même Seigneur, etc.

Ensuite, dans le même lieu, il doit donner le baiser de paix aux prêtres qui le conduisent et aux diacres, et après avoir reçu la paix de l'Évêque, chacun d'eux doit monter au coin de l'autel et le baiser. Les prêtres doivent retourner pour conduire l'Évêque à l'autel, et en y montant il doit dire cette prière :

Le Seigneur soit avec vous,

Rép. — Et avec votre esprit.

PRIONS.

Seigneur, effacez nos iniquités, afin que nous méritions d'approcher du Saint des Saints avec la pureté du cœur.

Et, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'autel il doit par lui-même imposer l'Antienne :

Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

Avec le Psaume :

JUDICA ME, DEUS, ET DISCERNE CAUSAM MEAM, etc.

Après quoi, il ajoutera ces Prières :

Je vous ai fait connaître mon péché, je n'ai point caché mes injustices. Je connais mes iniquités, et mes péchés sont toujours devant moi; détournez votre face de mes péchés, et détruisez toutes mes iniquités. Rendez-moi la joie de votre assistance salutaire, et fortifiez-moi par un esprit qui me fasse faire le bien avec une volonté parfaite. Faites-moi entendre au plus tôt la voix de votre miséricorde, puisque je mets en vous mon espérance. Délivrez-moi de mes ennemis, Seigneur, j'ai recours à vous; apprenez-moi à faire votre volonté, parce que

vous êtes mon Dieu. Que votre esprit plein de bonté me conduise par un chemin droit. Faites-moi vivre, Seigneur, pour la gloire de votre nom, et faites périr tous ceux qui affligent mon âme, parce que je suis votre serviteur.

Sortez, Seigneur, pour le salut de votre peuple, pour son salut avec votre Christ.

Alors il salue l'Evangile, en disant :

Que la paix que le Christ nous a donnée par son Évangile confirme et conserve nos cœurs et nos corps pour la vie éternelle. Amen.

Ensuite il baisera l'autel, en disant cette Prière :

Dieu tout-puissant, éternel, qui avez voulu que moi, pécheur, je me tienne devant votre saint autel, accordez-moi, je vous prie, par le mystère de ce sacrement, le pardon de mes péchés, afin que je mérite de servir dignement votre majesté et de vous aimer d'une éternelle charité. Par, etc.

Après, qu'il dise secrètement cette confession :

Recevez ma confession, unique espérance de mon salut, Seigneur mon Dieu, Jésus-Christ, parce que j'ai été perdu par la gourmandise, l'ivresse, la fornication, la passion déréglée, la tristesse, la paresse, la somnolence, la négligence, la colère, la cupidité, l'envie, la malice, la haine, la détraction, le parjure, la fausseté, le mensonge, la vaine gloire, la légèreté et l'orgueil. Je suis mort entièrement, j'ai été abîmé par les pensées, les paroles, les actions et par tous les maux; ô vous qui justifiez les impies, qui vivifiez les morts, justifiez-moi et ressuscitez-moi, Seigneur mon Dieu, qui vivez, etc.

Autre confession.

Je vous confesse mes péchés, éternel pontife et ministre des saints, prêtre du vrai Tabernacle, qui une fois par an êtes entré dans les saints mystères, et qui avez donné pour victime pour mes péchés l'agneau saint et immaculé de votre propre corps. Je confesse que je suis votre débiteur, et je dois vous rendre compte, non-seulement des dix mille talents de mes péchés, mais de toute ma vie, parce que dans toute ma vie je sais que je n'ai gardé parfaitement aucun de vos commandements, en quoi j'avoue que j'ai péché par paroles, par la vue, le goût, la démarche, les œuvres, par pensées, conseil ou consentement. Mais maintenant, Seigneur, je commence par me confesser devant vous (1). En présence des anges et de tous les saints, je vous confesse mes péchés, et je vous demande pardon pour mes péchés, et vous supplie de m'exaucer dans ce temps favorable et de m'aider dans ces jours de salut, pour que je puisse présentement reconnaître parfaitement mes péchés, afin que vous me fassiez parvenir à votre jugement redoutable en toute sûreté, en dépit de toutes les accusations de l'ennemi.

Autre confession.

Moi, malheureux et pécheur, qui me reconnais et me considère comme le plus abominable de tous les chrétiens, je confesse à Dieu et à tous ses saints que, depuis le commencement de ma vie jusqu'au présent jour, je me suis souillé de tous les crimes et d'une infinité de vices, sans être arrêté par aucune crainte de Dieu, surtout que je me suis roulé dans la fange d'énormes et différentes fornications, favorisées par la complaisante et soigneuse ivresse; j'avoue que j'ai été souillé par toute espèce de négligences, par les parjures, les mensonges, l'envie, la superbe, la malice, la gourmandise, l'avarice, la rapine, le vol, la vaine gloire, l'arrogance, la désobéissance, l'opiniâtreté, la dureté du cœur, la contradiction, le murmure, l'indignation, la détraction, la colère, la haine, la médisance, la délation, la tristesse, la vaine joie; en parlant, en me taisant, en grondant sans mesure, en pardonnant sans circonspection, dans une vaine dilection, dans les ris, les plaisanteries, la bouffonnerie; dans la discorde, en semant la discorde; dans une amitié feinte, en donnant et en recevant dans tous les sens de mon corps; je confesse que je suis appesanti et chargé de toutes les immondices du péché qui conduisent à la mort, à ce point que je ne suis pas certain d'être pur d'homicide, parce que peut-être en est-il plusieurs qui sont morts de faim par ma négligence, auxquels j'aurais pu en quelque sorte sauver la vie, si, avec un soin plus affectueux, je leur avais donné mon superflu. Après avoir sans cesse commis tous

(1) Ou *je préviens votre face dans ma confession.*

les crimes, je ne m'en suis point lavé par une confession pure, et je ne les ai pas atténués par une juste pénitence; mais toujours à des péchés graves j'ai ajouté des péchés plus graves encore. Pour tous ces péchés et d'autres qui sont innombrables, dont non-seulement je ne puis dire le nombre, mais même dont le souvenir m'échappe, je demande pardon au Seigneur très-miséricordieux, parce que je ne sais où fuir sa colère, si ce n'est en me réfugiant dans ses bras (1).

Après la confession particulière, suivent ces oraisons :

Seigneur, je supplie votre clémence de m'accorder le pardon de mes péchés, de me conserver dans l'observation de vos commandements et de daigner aussi m'exaucer, tout indigne que j'en sois, pour tous ceux dont j'ai reçu les confessions ou les aumônes, ou qui, par la confidence ou confiance de la charité, se sont recommandés à moi, afin que, soit qu'ils vivent, soit qu'ils reposent dans l'espérance de votre paix, ils ressentent perpétuellement le secours de votre propitiation.

Sauvez-moi, Seigneur, roi d'éternelle gloire, qui avez le pouvoir de sauver; accordez-moi et de vouloir et de faire et de parfaire ce qui vous plaît et qui m'est utile; secourez-moi dans la perturbation, consolez-moi dans la persécution, fortifiez-moi dans toute tentation, pardonnez-moi mes fautes passées, amendez-moi des maux présents et gardez-moi des maux futurs. Amen.

Autre Oraison.

Seigneur Jésus, faites que toutes les portes de ma ville soient des portes de justice, afin qu'étant entré par ces portes, je confesse votre nom. Que l'odeur infecte d'un cadavre orgueilleux ne se présente pas devant votre majesté, la visitant (cette ville) très fréquemment avec vos ministres célestes; mais que le salut occupe ses murs et que la louange réside à ses portes.

Autre Oraison.

Dieu tout-puissant, ayez pitié de celui qui vous supplie, parce que je ne suis pas, comme vos innombrables serviteurs, élevé par le mépris du siècle, glorieux par le mérite de la justice, décoré de l'honneur d'une angélique chasteté; ni comme le grand nombre de ceux qui, après des crimes publics, ont mérité de vous être dévoués par leur pénitence, moi qui, si je fais quelque bien par le don de votre grâce, ignore quel en sera le résultat et avec quelle rigueur vous le pèserez.

Autre Oraison.

Seigneur, je m'avoue indigne d'être le ministre de vos sacrements, moi qui chaque jour suis couvert d'innombrables péchés; car, moi qui ai la prétention de vous prier par de pieuses paroles, je vous offense très-souvent par des actes pervers; vous me donnez les remèdes qui conviennent à ma maladie, et moi sans cesse je fais tout ce qui est opposé à ma santé; je lis votre loi gravée sur les pages sacrées, et, malheureux, je néglige la saine discipline; je m'approche de votre autel comme si j'étais pieux, mais je m'éloigne de vos préceptes avec un cœur opiniâtre. Aux yeux des hommes, je me présente comme un digne ministre; mais, en votre présence, vous que les choses cachées ne trompent pas, je suis souillé de divers crimes. Mais il vous appartient, Seigneur Dieu, de donner à moi, pécheur, un cœur contrit et une source de larmes pour que je puisse laver dignement la multitude de mes crimes; et à moi il m'appartient, si vous m'accordez cette faveur, de pleurer mes péchés; il vous appartient de les détruire au plus vite et de les dissiper comme un nuage; et bien que j'aie perdu la palme de l'innocence par les suggestions de l'ennemi, que je mérite du moins mon pardon par ma confession et votre miséricorde, afin que gloire, louange et honneur soient à vous qui gouvernez tout dans les siècles des siècles. Amen.

Autre Oraison.

Dieu, soyez-moi propice à moi pécheur, parce que vous êtes immortel et seul sans péché. Seigneur, mon Dieu, soyez indulgent pour moi, votre indigne serviteur et pécheur, parce que je suis pécheur et indigne, moi qui ai l'audace de m'approcher de votre saint autel et de vous invoquer; car, j'ai péché devant vous et devant vos anges; mais, par leur intercession, accordez-moi l'indulgence de mes péchés et confirmez-moi dans votre sainte Église, dans la foi or-

(1) *Nescio ubi fugiam ab ira Dei, nisi ad illum,* — Magnifique pensée !

thodoxe, et apprenez-moi à faire votre volonté tous les jours de ma vie. Vous qui vivez, etc.

Autre Oraison.

Seigneur Jésus-Christ, Rédempteur du monde, soyez-moi propice à moi qui suis pécheur et qui suis plongé de toutes manières dans le péché, — parce que vous seul, Seigneur, vous êtes immortel et sans péché; ayez de l'indulgence pour moi, le plus malheureux des hommes, qui ai l'audace de m'approcher de votre saint autel et de vous invoquer, parce que j'ai péché, depuis mon enfance jusqu'à présent, devant vous et devant vos anges et tous vos saints; et par leur intercession, accordez-moi votre divine clémence et le pardon de mes péchés, et apprenez-moi à faire votre volonté tous les jours de ma vie.

Autre Oraison.

Dieu de miséricorde et de vérité, je prie instamment votre clémence de m'accorder à moi, malheureux, le pardon de mes innombrables péchés, par lesquels j'ai provoqué la colère de votre puissance, afin que, par votre miséricorde, purifié dans cette vie par votre volonté, je parvienne à la participation de la béatitude éternelle; présentez la main de votre miséricorde à tous ceux, vivant dans leur corps ou hors de leur corps, qui me sont unis par l'affinité spirituelle ou charnelle et qui se sont recommandés à moi par la confession ou la prière, et aussi à tous ceux dont j'ai reçu l'argent ou les aumônes, ou qui ont été corrompus par ma négligence ou ma malice; et par votre ineffable largesse, accordez-leur l'indulgence si désirée de leurs péchés, et daignez les conduire au repos des bienheureux Esprits. Par, etc.

Autre oraison.

Christ très-clément, Rédempteur des âmes fidèles, soyez-moi propice et exaucez mes prières, moi qui, tremblant, me dispose à immoler la victime ou l'hostie de votre Passion sacrée, tandis que je reconnais divers funestes crimes qui m'accusent, et qui, tout indigne que j'en suis, ai l'audace d'offrir en votre présence le sacrifice dû à vos autels; moi qui gis prosterné devant votre Majesté, souillé de corps, d'esprit et de cœur; mais, au milieu de ces souillures, ayez votre antidote, ô Christ! avec lequel, ô bon Médecin! vous savez guérir les blessures des âmes. Arbitre suprême, je vous en conjure, détruisez la cédule du péché qui est écrite contre moi, afin que le Vengeur ne puisse plus désormais me réclamer ma dette. J'implore pour cela, Seigneur, votre clémence avec ma bouche et mon cœur indignes, afin que vous daigniez jeter un regard serein sur votre famille qui attend l'office que l'on va célébrer en l'honneur de votre saint Nom, — afin que, par moi indigne, ne périsse pas le prix du salut de ceux dont vous avez daigné être la rédemption ou le rachat, en versant pour eux votre sang sacré; mais conservez-nous toujours et partout sous votre protection, afin que ceux que sur la terre vous avez rachetés de votre sang précieux, vous fassiez qu'ils soient comptés au nombre de vos Saints en la gloire éternelle dans les cieux, vous, ô Dieu, qui vivez et régnez avec le Père éternel en l'unité de l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Amen.

*Le célébrant doit dire ces prières jusqu'à ce que soient chantés le verset à l'*Introït *et le* Kyrie eleïson. *Et ensuite vient le cantique des anges :* Gloria in excelsis, etc. (1).

L'Oraison suivante doit être dite par l'Évêque, en attendant la fin du cantique angélique :

PRIONS.

Dieu qui, justement irrité, nous pardonnez avec clémence; qui ne désirez pas la mort mais la vie des pécheurs, ne me repoussez pas de votre piété et de votre bonté, moi misérable, fragile pécheur et rempli des immondices des péchés; ne considérez pas mes péchés que j'ai commis par une vie mauvaise, mais ayez égard à vos immenses miséricordes, par lesquelles vous avez coutume, par un don gratuit, de venir au secours des pécheurs. Ainsi, Seigneur, je vous en supplie, oubliez mes péchés et souvenez-vous de vos miséricordes; recevez favorablement mes vœux et mes prières, et, après avoir dissimulé les péchés de ma fragilité, ouvrez mes lèvres et recevez-moi sans colère pour la confession de votre louange. Vous qui, par l'incarnation et l'humanité de notre

(1) C'est le *Gloria in excelsis* actuel, sauf un verset de plus : *Hymnus dicimus tibi*, après *Glorificamus te.*

Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, avez donné aux hommes la paix et la société des anges célestes, faites que je sois rempli de l'abondance de votre paix et que je me réjouisse dans une même société avec les anges. Et ainsi faites que j'assiste à ces offices temporels, afin que vous ordonniez que je sois réuni aux chœurs éternels et incessants de vos élus, pour chanter éternellement avec eux vos miséricordes.

Après le cantique angélique, le Prêtre dira l'oraison de la messe. Ensuite il récitera la Leçon, et, entre la Leçon et l'Évangile, c'est-à-dire, dans le temps du Graduel, de l'Alleluia et de la Séquence, l'Évêque dira ces prières :

Seigneur, je suis devant vos yeux comme un coupable, accusé par ma conscience qui est témoin de ma prévarication. Je n'ose vous prier, ni vous demander ce que je ne mérite pas d'obtenir. Vous savez, Seigneur, que ce qui se passe en nous, nous rougissons de l'avouer, quoique nous n'ayons pas craint de le commettre. Nous ne vous obéissons jamais qu'en paroles, nous vous mentons de cœur, de sorte que ce que nous disons vouloir, nous prouvons par nos actes que nous ne le voulons pas. Mais épargnez, Seigneur, ceux qui se confessent à vous, épargnez ceux qui vous prient, ayez pitié de ceux qui vous demandent. Et parce que mon sens est malade et infirme dans vos sacrements, et qu'auprès de vous les pécheurs n'ont pas de paroles sans péché, Seigneur, si vous ne recevez point les paroles du cœur dur de vos indignes serviteurs, accordez-nous pardon par vous-même, qui vivez et régnez, etc.

Autre prière.

Christ, épargnez-moi et ayez pitié de moi, non d'après mes mérites, mais d'après votre miséricorde. Ne me trompez pas, moi, pécheur, ne me réprouvez pas; mais relevez-moi suivant votre parole, et je vivrai. Et ne me décevez pas dans mon attente; ayez pitié de moi, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous; donnez-moi une source de larmes, — source de vie et lumière de lumière! Accordez-moi, dans la vie présente, une vraie pénitence de mes péchés et la persévérance dans le bien. Seigneur, exaucez ma prière. Vous qui vivez, etc.

Autre prière.

Nous supplions votre immense bonté, ô Dieu! de ne pas nous condamner pour notre iniquité; mais, d'après votre pitié et votre bonté, de nous placer dans la voie droite, de ne pas vous irriter contre les pécheurs; mais de secourir notre fragilité par votre invincible bonté. Soyez indulgent pour tous ceux qui s'égarent, d'après la grandeur de votre miséricorde.

Autre prière.

Avertis par les remords dévorants de notre conscience et par le souvenir de nos péchés, nous prions le Seigneur indulgent, afin que les péchés que nous avons commis par paroles, par actions, par pensées, ou que nous avons commis par l'impulsion d'un âge dangereux et difficile, ou par l'erreur de l'ignorance, la miséricorde de Notre-Seigneur daigne nous en délier et nous les pardonner; afin que nous puissions, par votre volonté, éviter ce qui est mauvais et accomplir ce qui bon; et parce que vous nous avez fait appartenir à vos sacrements, pour vous, avec clémence, faites opérer en nous la grâce de vos sacrements, et ayez l'indulgence pour tous ceux qui s'égarent, d'après les grandeurs de votre miséricorde.

Autre prière.

Seigneur, si devant vos yeux nous comparons les fautes que nous avons faites et les plaies, même les plus dures, que nous pouvons supporter ou souffrir en cette vie, nous souffrons bien moins que nous ne le méritons. Nous éprouvons la peine du péché, et nous ne cessons de pécher avec opiniâtreté; vos fléaux brisent notre fragilité, et notre iniquité n'est pas changée. Notre âme malade est torturée, et notre dure cervelle ne fléchit pas. Notre vie soupire, gémit dans la douleur, et, pourtant, elle ne s'amende pas dans les œuvres; si l'on nous attend, nous ne nous corrigeons pas; si vous vous vengez, nous ne l'endurons pas; quand vous nous châtiez, nous confessons ce que nous avons fait; quand vous nous visitez, nous oublions que nous avons pleuré; si vous nous faites ressentir le poids de votre bras, nous promettons d'agir; si vous suspendez votre glaive, nous ne remplissons pas nos promesses; si vous frappez, nous crions,

afin que vous nous épargniez; si vous nous épargnez, nous vous provoquons encore, afin que vous frappiez; si le temps de la détresse arrive, nous demandons le temps de faire pénitence; votre miséricorde vient à notre secours, nous abusons de la patience qui nous a épargnés; à peine le coup dont vous nous avez frappés est-il évanoui, que notre cœur ingrat ne se rappelle plus ce qu'il a souffert; si vous nous exaucez, aussitôt nous nous enorgueillissons de votre miséricorde.

O Seigneur, nous voulons que vous conserviez ce que vous avez fait, et nous ne craignons point de négliger ce que vous ordonnez! Vous avez, Seigneur, [devant vous] des hommes qui s'avouent coupables, épargnez-les, parce que vous êtes miséricordieux. Nous savons que, si vous ne pardonnez pas, vous nous punirez comme nous le méritons; mais, vous êtes très-miséricordieux et votre clémence est inépuisable; donnez-nous, à part nos mérites, ce que nous demandons, vous qui nous avez créés pour que nous vous demandassions.

Ayez pitié de nous, Seigneur, qui crions vers vous; que notre voix, confiante et plaintive, touche votre miséricorde et votre clémence, et que cette miséricorde dont nous attendons tout, n'examine pas nos offenses. En regardant nos prières, et lorsque nous sommes si malheureux d'être coupables, que votre clémence soit plus grande envers nous, maheureux; Seigneur, notre Dieu, relevez-nous, relevez-nous par votre miséricorde, afin que, par la communion du salut et la joie de la charité, tandis que nous désirons être sauvés par votre présent, nous nous réjouissons de la foi et de la paix de toutes les nations. Par Notre-Seigneur, etc.

Autre prière.

Devant la présence de votre inestimable Majesté, Trinité sainte et vraie Unité, Dieu tout-puissant, éternel, je m'approche, non sans le respect convenable, cependant, indigne de l'office que je remplis, très-vil pécheur que je suis, et accusé par ma conscience, qui témoigne contre moi; je m'accuse, et ne m'excuse point; mais devant des témoins, savoir : devant les reliques de tous vos Saints, ou de tous les Saints qui sont dans le Ciel et sur la terre, je vous confesse toutes mes injustices, afin que par leurs mérites et leur intercession, vous me pardonniez toute l'impiété de mon péché, parce que j'ai péché contre le Ciel et contre vous. Aussi, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils, enveloppé que je suis dans les souillures du péché; mais, vous qui connaissez les choses cachées, ayez pitié de moi, et ressuscitez-moi de la mort de mon âme; illuminez mon cœur par la grâce des sept dons de l'Esprit-Saint, et apprenez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu. Amen.

Autre prière.

Ayez pitié, Seigneur, de tous ceux qui s'égarent et qui vous appartiennent; ayez pitié de tous ceux pour lesquels, vivants ou morts, nous sommes dans l'obligation de prier, ou dont nous avons reçu les aumônes ou les confessions, et dont nous avons enregistré les noms pour en faire mémoire, afin que pour eux tous vous soyez miséricordieusement indulgent, et que vous leur accordiez la vie éternelle; soyez aussi, suivant la grandeur de votre miséricorde, indulgent pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient. Amen.

Autre prière.

Secourez-moi, mon Dieu, avant que je meure, avant que les tourments ne m'enlèvent, que les ténèbres ne m'enveloppent; car, passible de votre terrible jugement, je suis enchaîné par la peur du péché, je redoute votre colère; et si c'est à peine que le juste sera sauvé, moi qui suis un impie, que deviendrai-je? que ferai-je quand viendra le jour de votre redoutable jugement? que dirai-je quand je serai présenté devant le tribunal du Christ? Il vaudrait mieux que je n'eusse jamais été mis au monde, que de souffrir des supplices, des tourments éternels. Car j'ai péché souvent, en paroles, en actions, en pensées, et j'ai péché cruellement! Et, malheureux! il n'existe point de péché qui ne m'ait infecté de ses souillures. Il n'est pas de maladies, de vices dont je n'aie contracté la contagion. Toujours j'ai recommencé à pécher; j'en ai entraîné plusieurs dans l'iniquité par mes mauvaises mœurs. Beaucoup ont été pervertis par ma vie scandaleuse.

Je vous conjure, vous tous, chœurs des

saints Patriarches, Prophètes, Apôtres, Martyrs et de tous les Saints, de prier pour moi, afin que Dieu ait pitié de moi et détruise mes péchés, qu'il efface mon iniquité et me reçoive dans l'éternelle joie.

Vous, Dieu miséricordieux, clément, bon, vous n'abandonnez personne, vous ne repoussez, vous n'excluez personne de votre miséricorde; convertissez mon âme pour le repos du paradis. Vous avez cherché la brebis errante, et, après l'avoir trouvée, vous l'avez rapportée au bercail sur vos épaules; je vous en prie, attirez avec vos mains cette âme la plus vile, et offrez-la à votre Père béni et immortel, devant les Chérubins et les Séraphins et devant tous les saints Anges, afin que, jouissant des délices du paradis, je puisse dire avec eux : Gloire au Père immortel, gloire au Fils immortel, gloire au Saint-Esprit immortel, dans les siècles des siècles. Amen.

Autre prière.

Seigneur Jésus-Christ, qui m'avez racheté par votre sang, exaucez-moi pécheur, moi qui pèche tous les jours et gis dans la fange d'énormes péchés. J'ai péché contre vous seul, je vous le confesse, ô Christ! J'ai péché devant vous et devant tous les Saints, en paroles, en actions et dans toutes les pensées que j'ai pu imaginer. Malheureux homme que je suis! mes péchés sont innombrables, ayez pitié de moi, Dieu tout-puissant. Je demande pardon devant vous et vos Saints de tous mes péchés présents, passés et à venir. Dieu, soyez-moi propice, à moi pécheur, et donnez-moi la faculté de faire dans cette vie une pénitence au moyen de laquelle j'efface tous mes péchés, parce que je ne sais où fuir si ce n'est vers vous, ô Christ! parce que vous êtes la vie des vivants et la résurrection des morts.

Priez pour moi, malheureux, vous tous saints Apôtres et Martyrs, Confesseurs, saintes vierges et veuves, et vous tous saints et élus de Dieu. Priez pour moi, afin que le Dieu tout-puissant fasse briller sur moi un rayon de la lumière de sa face et aie pitié de moi.

Autre prière.

Seigneur Jésus-Christ, qui aimez l'intégrité, fortifiez mon cœur contre toutes les flèches et les embûches de l'ennemi, et éteignez en moi tout incendie d'impureté, et convertissez mon cœur à la véritable humilité et à la tranquillité de la patience. Embrasez-moi par les traits de votre charité, afin qu'ayant en haine toute vie d'iniquité, je puisse vous plaire tous les jours de ma vie.

Autre prière.

Seigneur, je supplie votre clémence de m'accorder à moi, votre serviteur, la rémission de tous mes péchés et de répandre les dons de votre miséricorde sur tous ceux vivants et morts, pour lesquels je suis obligé de prier, afin que, sous votre conduite, ils parviennent à la vie éternelle et reçoivent en tous lieux les dons de votre grâce. Par, etc.

Autre prière.

Seigneur, après nous avoir laissés en face de nos œuvres, donnez-nous de l'eau pour notre tête et mettez dans nos yeux une source de larmes, afin qu'en lavant les taches du péché, nous éteignions par l'abondance de nos pleurs les flammes vengeresses du supplice. Et parce que, Seigneur, ce que nous avons commis n'est pas caché à vos yeux, faites qu'en nous subsiste non pas seulement la confession de bouche, mais encore celle du cœur, non pas l'excuse de nos crimes, mais la douleur et les larmes pour nos péchés; car, l'aspect des objets impurs a violé la chasteté des yeux de notre cœur, nos mœurs sont corrompues, nous enfreignons la discipline, l'hypocrisie est sur notre visage, la fraude dans nos paroles, le dol au fond de notre cœur, l'intempérance des paroles sur notre langue; nos œuvres sont insensées, notre âme erre à l'aventure; nous sommes agités par la concupiscence de la chair, la sollicitude des choses terrestres; nous oublions notre âme, nous négligeons la sainteté, et de plus la crainte de la mort s'est accrue en nous. Ayez pitié de nous, Seigneur, pardonnez-nous les fautes passées, purifiez-nous des maux présents et gardez-nous des maux à venir. Vous qui vivez, etc.

Autre prière.

Mon office de ministre me presse — pécheur que je suis! — d'offrir l'hostie salutaire pour le péché du peuple; mais ma conscience, qui me fait voir que je suis indigne du sacerdoce, à cause de mes péchés, m'épouvante. Si j'offre le sacrifice, moi qui suis le rebut de tous les

prêtres, j'augmenterai le crime de ma conscience souillée. Si je n'offre pas de sacrifice à une si grande majesté et au juge de toute chair, je serai coupable de négligence. Cependant, Dieu tout-puissant, j'implore le contrepoids de votre miséricorde, vous dont je crains le jour de la vengeance, où ma propre conscience sera mon accusateur; je vous en prie, ne jugez pas indigne de votre miséricorde celui que vous n'excluez pas du temps de la pénitence; suspendez votre hache, je vous en prie, par l'intervention de ceux-ci et par les mérites de tous les saints; attendez que le vigneron ait apporté un monceau de fumier à la racine de l'arbre infructueux.

Épargnez-moi, Seigneur très-clément, épargnez celui qui se repent, vous qui, après sa chute, avez rappelé avec clémence David au pardon; qui, plein de miséricorde, avez eu égard aux larmes de Pierre pleurant amèrement; qui avez éclairé par la grâce divine, sur le gibet de la croix, le larron coupable d'un si grand crime, auquel sa confession a rendu propice le Fils de Dieu, auquel sa foi a valu la récompense, sa peine le pardon, sa douleur les joies éternelles; lui qui, confesseur sur la croix, posséda le paradis par la croix. Mais comme les paroles de pardon de votre clémence me manquent et que les œuvres de votre indigne ministre ne sont pas capables de me les procurer, recevez du moins les vœux des assistants, afin qu'ils m'obtiennent mon pardon par leurs prières, et que par leurs mérites les sacrifices nous procurent un remède à nos plaies; mais, comme — Dieu tout-puissant, — vous êtes devenu la victime salutaire pour les péchés de tous, soyez notre justification pour nos péchés, Jésus-Christ, Sauveur du monde, qui vivez et régnez avec le Père et l'Esprit-Saint, etc.

Oraison pour soi-même.

Sauvez-nous, Seigneur, Roi d'éternelle gloire, vous qui avez le pouvoir de sauver, et accordez-moi de pouvoir opérer et parfaire des œuvres qui vous plaisent et me soient utiles. Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu, secourez-moi dans la tribulation, soulagez-moi dans la persécution et donnez-moi la force dans tout le temps de la tentation. Seigneur saint, Père très-pieux, pardonnez-moi les fautes passées, amendez-moi des fautes présentes et gardez-moi des fautes à venir, parce que je ne peux ni me délivrer du mal, ni faire le bien sans le secours de votre grande miséricorde, afin que je mérite de vous connaître, de vous craindre, de vous aimer de tout cœur.

Seigneur Jésus-Christ, Rédempteur de tous, qui êtes le refuge des pauvres, le consolateur des affligés, — par votre grande miséricorde, soyez ma consolation dans toutes mes détresses et mes tribulations, parce que je n'espère pas en d'autres qu'en vous, parce que vous êtes mon refuge et ma force dans les tribulations qui m'ont visité trop souvent. C'est pourquoi je crie à vous de tout cœur, afin que vous daigniez m'entendre et que tout ce que je vous demande, malgré mon indignité, je mérite de l'acquérir par la clémence de votre miséricorde; et tout ce que dans ma misère je n'ai ni la sagesse, ni la pensée de vous demander le premier, accordez-le moi suivant votre bonté et votre majesté, — parce que vous êtes la consolation et la protection de ma vie en tout temps. Amen.

Prière pour toute tribulation.

O Dieu, qui ne méprisez pas les gémissements de ceux qui sont contrits, ni la douleur de ceux qui sont dans le chagrin, regardez les prières que nous osons répandre devant votre miséricorde; dans notre tribulation nous vous implorons, afin que vous daigniez les recevoir avec clémence, que vous réduisiez à néant et dissipiez, par le conseil de votre miséricorde, tout ce que l'enfer et le monde machinent de tribulations contre nous, afin que, n'étant blessés par nulle adversité, mais, au contraire, sauvés de toute tribulation et de toute détresse, ivres de joie, nous vous rendions grâces dans votre sainte Église par le Christ, par lequel nous vous prions, grand Dieu, de faire attention à ces prières, et de daigner jeter un regard propice sur notre oraison que nous vous offrons pour pouvoir être délivrés et relevés de l'oppression de notre infirmité.

Maintenant, Seigneur, regardez-nous avec un visage clément, et, par une miséricorde singulière, éloignez de nous ce que la cruauté des maux nous promet, ce dont la perversité de nos ennemis nous accable, ce que l'adversité réunit contre nous ou machine dans le conseil des méchants; éloignez le jugement qui nous menace, la sentence sus-

pendue sur notre tête, la conspiration machinée contre nous, les fausses accusations, ce que méritent nos propres iniquités; éloignez de nous les artifices d'autrui qui nous entravent, les oppressions qui nous abattent, les tourments qui nous écrasent, les détresses qui nous torturent; n'exercez pas, nous vous en prions, Seigneur, votre justice sur nos injustices, mais plutôt manifestez votre bonté dans nos iniquités; ne nous pressurez pas dans la persécution, ne nous perdez pas par intolérance, mais exercez-nous par la tribulation, élevez-nous, dirigez-nous par votre miséricorde, afin que sous votre protection, en sûreté contre les traits des ennemis, libres de la tribulation présente, nous puissions vous louer d'une voix unanime, Dieu vivant dans la Trinité, qui vivez et régnez avec votre Fils unique et le Saint-Esprit-Paraclet, dans l'immensité des siècles des siècles. Amen.

Oraison que le Pasteur doit dire pour lui et ses ouailles.

Seigneur, Dieu tout-puissant, pardonnez-nous tout ce que, par l'intempérance d'une langue incisive, les reproches inconsidérés de notre bouche ont eu d'amer et de mordant pour ceux qui nous sont soumis; pardonnez-nous ce que nous avons omis de dire pour la perfection du bien; pardonnez tout ce que nous avons dit d'inconvenant ou d'outré; que sa présomption ne soit pas cause de la punition d'un inconsidéré ou de celui qui n'était pas sur ses gardes; mais que votre bonté et votre miséricorde m'absolvent, moi qui reconnais mes iniquités. Et comme je n'ai pas d'espérance ailleurs qu'en votre miséricorde, armez ma bouche de l'éloge de la vérité et de sa proclamation, et sanctifiez mon œuvre par une fécondité plus pleine et plus abondante, afin que vous sauviez un indigne et que vous sanctifiiez, selon votre miséricorde, le troupeau qui m'est confié.

Guérissez tout ce qu'il y a en lui de vicié, et retranchez en moi tous les vices que vous y remarquez. Les péchés qu'il a contractés par le vice de ma tiédeur, pardonnez-les lui avec clémence. Si — que je l'ignore ou que je le sache, — il est tombé dans quelque crime, et s'il a fait des chutes par mes exemples scandaleux, tirez-le de là avec la main de votre miséricorde, et pour de telles fautes ne reportez pas votre vengeance sur moi, malheureux! Cependant, quant à ceux à l'égard desquels j'ai cru devoir employer le jugement du blâme, que ce blâme profite pour leur salut, et que cette oraison que je vous adresse et par laquelle je vous interpelle les retire de l'erreur qu'ils ont commise, afin qu'ils ne subissent pas les tourments de l'enfer ceux à qui — en qualité de mortels, — nous avons annoncé et proclamé les lois de la pénitence, afin qu'épargnant les uns et les autres, à eux vous accordiez le pardon de leurs iniquités, et moi vous me purifiiez de l'offense que j'ai contractée dans la fonction difficile de les diriger.

Prêtez l'oreille à nos sacrifices, mon Dieu, et inscrivez sur les pages du livre de vie moi et ceux qui me sont confiés, afin qu'avec le troupeau qui m'est confié, je sois pur de tout crime et mérite de parvenir à vous dans la paix. O Dieu! pacifiez le sanctuaire de nos cœurs par l'expulsion des vices charnels; et comme je m'efforce d'exercer mon troupeau à la pratique de toutes les vertus, — les tribulations des âmes et des corps étant apaisées, — faites que, pacifique, je mérite à votre jugement d'être couronné avec les anges; faites donc, nous vous en prions, Dieu bon, que nous soyons enflammés en votre présence par le don de votre grâce, afin que le zèle de votre maison nous dévore, et qu'ainsi nous gouvernions et régissions nos sujets par la vigueur et la force de l'Esprit-Saint, afin qu'ils tirent du gain de la discipline de notre gouvernement, que leur dureté s'amollisse et que leur vie soit sanctifiée.

Recevez, Seigneur, l'offrande de nos vœux, et que par là toutes les corrections et réprimandes, ou punitions que nous employons à l'égard de ceux qui nous sont confiés, nous ayons la joie de voir qu'elles ont servi à nous et à eux, non à engendrer la discorde, mais à nous procurer la joie de l'éternelle suavité. Purifiez-nous, Dieu tout-puissant, des péchés d'autrui et de nos propres péchés, afin que, recevant pour les uns et les autres l'efficacité de la grâce spirituelle, nous suppliions votre nom avec plus de confiance. Par, etc.

Lorsque le Prêtre met l'encens dans l'encensoir, avant l'Évangile, il dira :

Que le Seigneur enflamme et remplisse nos cœurs par l'odeur de sa céleste inspiration, pour que nous entendions et que nous accomplissions les préceptes de son Évangile.

Bénédiction de l'encens.

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, que cet encens soit béni et devienne agréable, en odeur de suavité.

Ensuite le Prêtre donne au diacre qui s'incline la bénédiction de Dieu, en disant :

Que la bénédiction de Dieu, le Père tout-puissant, du Fils et du Saint-Esprit, descende sur vous, et que le Seigneur Christ ouvre votre bouche, pour prononcer dignement et convenablement son saint Évangile : que le Seigneur Dieu soit dans votre cœur et sur vos lèvres, pour que vous annonciez dignement l'Évangile de paix.

Le diacre, en recevant et baisant l'Évangile, dira :

Donnez-moi, Seigneur, un discours droit et bien sonnant dans ma bouche, afin que mes paroles vous plaisent, à vous et à tous ceux qui les entendent, à cause de votre saint Nom, pour la vie éternelle. Amen.

Après l'Évangile, le diacre dira :

Par les paroles de votre saint Évangile, pardonnez-moi tous mes péchés, Seigneur.

Tous les autres diront :

Paix à vous.

Alors l'encens ayant été apporté avec l'Évangile, tous diront pour le saluer :

Par ces paroles de l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, que le Seigneur nous pardonne tous nos péchés.

Quand on offre l'encens, chacun dira :

Dirigatur oratio mea, *comme aujourd'hui le dit le Prêtre.*

Alors le Prêtre commencera le Symbole, c'est-à-dire le Credo; *comme maintenant, après le Symbole, le Prêtre dira :* Dominus vobiscum, etc. *Ensuite il lavera ses mains, en disant cette prière :*

PRIONS.

Père tout-puissant, accordez à nos sens que, de même que les souillures de nos mains sont ici effacées extérieurement, ainsi celles de nos âmes soient intérieurement purifiées par vous, et que les saintes vertus s'accroissent en nous.

Cette susdite prière doit être dite par le Prêtre, lorsqu'il lave ses mains, soit avant, pendant ou après la messe. Tant que dure le chant de l'Offertoire et du verset, il dit ces prières :

Seigneur, Dieu tout-puissant, faites que moi pécheur, aujourd'hui, par un effet de votre grande miséricorde, je m'approche de votre saint autel, et faites que ce sacrifice ne serve pas à ma condamnation et à mon supplice, mais soit une ablution salutaire pour mon pardon. Par Notre-Seigneur, etc.

Autre prière.

Dieu, qui d'un indigne faites un serviteur digne, d'un pécheur un juste, d'un immonde un homme pur, purifiez mon cœur et mon corps de toute pensée mauvaise, de toute souillure du péché, et faites que je serve à votre saint autel dignement et d'une manière irréprochable ; accordez-moi, dans votre bienveillance, d'offrir sur cet autel — dont je m'approche malgré mon indignité, — à votre miséricorde des hosties agréables pour mes péchés, mes offenses et mes innombrables excès de chaque jour; et pour le troupeau qui m'est confié, pour vos serviteurs et vos servantes qui m'ont confessé leurs péchés et m'ont donné leurs aumônes; et pour le peuple qui m'est soumis, pour tous les assistants, pour tous ceux qui me sont unis par les liens de l'amitié et pour tous ceux qui me poursuivent d'une exécrable haine et qui sont les ennemis de l'Église qui m'est confiée, et tous les fidèles chrétiens ensemble; et que mon vœu et mon sacrifice vous soient agréables, par Celui qui s'est offert en sacrifice pour nous à vous, Dieu le Père, et qui est le souverain Prêtre et Pontife et seul sans tache du péché, Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, qui avec vous vit et règne Dieu, dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Amen.

Autre prière.

Dieu très-miséricordieux, je vous demande et supplie humblement et de toutes mes forces votre Majesté de pardonner les

péchés que la chair fragile a commis avec perversité, par suite de la tentation des esprits iniques. Ne permettez plus désormais que je retourne à ces crimes; mais confirmez-moi dans votre justification, faites que j'y persévère, et faites que je me tienne dignement en la présence de votre Majesté et que je vous offre, Seigneur, le sacrifice d'une manière digne, avec un corps chaste et un cœur pur. Par Notre-Seigneur, etc.

Or, quand l'autel a été orné, — avant de recevoir les oblations, le Prêtre dira très-humblement ces prières devant l'autel et en s'accusant : Devant la présence de votre inestimable Majesté, etc. (1).

Autre prière.

Dieu, qui ordonnez que les pécheurs vous prient instamment et que l'on vous offre le sacrifice d'un cœur contrit, daignez accepter ce sacrifice que moi, votre serviteur indigne, confiant en votre miséricorde, j'ose offrir à votre immense Majesté; et, afin que moi-même je mérite d'être votre prêtre et votre autel, votre temple et votre sacrifice, accordez-moi avec bonté, en remplissant ce ministère, de mériter d'acquérir la rémission de mes péchés; et pour moi et pour tous ceux pour lesquels on offre le sacrifice, accordez-nous votre très-miséricordieuse propitiation. Par, etc.

Autre prière.

Seigneur, nous nous approchons de votre autel avec une conscience tiède; mais, nous avons confiance en votre miséricorde, et quoique, pour célébrer le sacrifice, nous soyons toujours trouvés indignes, cependant, si nous nous éloignons, nous méritons d'être condamnés par notre désobéissance. C'est pourquoi, Dieu tout-puissant, daignez, avec une bonté paternelle et un visage propice, purifier le fond de notre cœur; nous vous prions encore, malgré notre culpabilité, cependant, d'avoir pour agréable la consécration de ces mystères.

Autre prière.

Je me tiens en qualité de coupable, devant la présence de votre divine Majesté, moi qui prends sur moi d'invoquer votre saint Nom; ayez pitié de moi, Seigneur, de moi qui suis un pécheur; pardonnez à un prêtre indigne, par les mains duquel cette oblation paraît être offerte. Épargnez-moi, Seigneur, moi qui, plus que les autres, suis souillé de la tache des crimes capitaux; n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que tout homme vivant ne sera pas justifié. Souvenez-vous, Seigneur, que je suis chair. En votre présence, les cieux eux-mêmes ne sont pas purs; à combien, plus forte raison, moi qui suis un homme terrestre et impur (1).

Seigneur Jésus-Christ, je suis indigne de vivre; mais vous, qui ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, pardonnez-moi, à moi qui suis placé dans la chair, — afin que par les travaux de la pénitence je mérite de jouir de la vie éternelle dans les cieux. Vous qui vivez, etc.

Autre prière.

Dieu Très-Haut, pardonnez-moi, à moi qui suis un pécheur, parce que l'iniquité de toute ma vie m'a surpassé. De quel visage vous regarderai-je, Seigneur; en quels termes m'excuserai-je en votre présence? car, je ne pourrai pas me cacher devant vous qui pénétrez les secrets du cœur. Malheur à moi, pécheur qui, assistant indigne à votre autel, n'ai jamais présenté devant vous mon âme parée d'un seul des ornements que vous demandez. Mais vous, Seigneur, plein de compassion et miséricordieux, qui avez tout tiré du néant, qui m'avez formé sans que je le méritasse, et qui m'avez établi pour vous servir dignement, ne me repoussez pas de votre céleste sanctuaire, ne me confondez pas à la vue de votre Majesté redoutable.

Pour moi, Seigneur, je me suis proposé de vous servir et de vous plaire; mais par ma négligence je n'ai pas fait ce que je m'étais proposé; moi donc, tant sur la terre que dans le ciel, je me vois délaissé et nu, parce que je n'ai pas gardé les préceptes de vos commandements. Je n'ai donc pas d'espérance de salut dans mes œuvres; mais mon âme est suspendue dans la seule immensité de votre miséricorde et se confie dans la multitude de vos miséricordes afin que vous la sauviez, Seigneur, vous qui ne

(1) Comme ci-dessus; voyez col. 723.

(1) *Sicut pannus menstruatæ.*

voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Suivant l'étendue de votre miséricorde, jetez un regard sur moi pécheur, et que les liens de mes péchés soient brisés, afin que je ne périsse point. Regardez-moi, Seigneur, du haut du trône de votre Majesté, et chassez les ténèbres de mon cœur par un rayon de votre Majesté. Couvrez-moi, Seigneur, du bouclier de la vérité et de la foi, afin que les traits embrasés du diable ne me pénètrent point. Et tout ce que ma misère n'a ni la sagesse, ni la pensée de vous demander, accordez-le-moi, Seigneur ; accordez-moi, suivant votre puissance, ce qui peut sauver mon âme de la mort et surtout de cette boue de ténèbres; présentez-moi la main, montrez-moi la lumière et de l'indulgence pour mes péchés, et faites que je n'y retombe plus.

Autre prière.

Pardonnez-moi, Seigneur, je vous en conjure, à moi, qui tout tremblant par la conscience d'une vie souillée, me vois réduit en captivité par la confusion de mes crimes; et moi qui ne puis obtenir pardon pour moi, je viens devant vous prier pour les autres. Je porte devant vous, si vous daignez les recevoir, Seigneur, les gémissements des captifs, les tribulations des peuples, les périls des nations, les nécessités des voyageurs, le dénuement des faibles, le désespoir des languissants, les défaillances des vieillards, les soupirs des jeunes gens, les vœux des vierges, les lamentations des veuves, la désolation des Eglises; mais comme la même chaîne qui enchaîne le peuple pèse aussi sur moi, c'est pourquoi je pleure toutes ces souffrances. Seigneur, que ma prière, enchaînée par le péché, ne leur nuise point; c'est moi qui vous offre le vœu; que mon office soit consommé par vous, Seigneur, qui vivez et régnez, etc.

Alors, s'approchant de l'autel et le baisant, le Célébrant doit dire :

Je vous prie, Seigneur, Dieu tout-puissant, par les mérites de vos Saints dont les reliques sont renfermées ici, de daigner, par leur intercession, avoir de l'indulgence pour tous mes péchés, vous qui vivez et régnez, etc.

Alors, il doit se tourner pour recevoir les oblations des prêtres et autres. Celui qui remet des offrandes entre les mains de l'Évêque doit dire :

J'offre cette hostie à vous, Seigneur, mon Créateur, pour la rémission de tous mes péchés et de tous ceux des fidèles vivants et défunts.

Pour soi-même et pour tout le peuple chrétien :

Je vous offre cette victime de propitiation pour mes fautes et celles de votre peuple, et je vous prie, Seigneur, de nous accorder le pardon de tous nos péchés.

Pour le Roi et pour notre Évêque, pour tout le Clergé et tout le peuple chrétien.

Je vous offre à vous, Seigneur, mon Créateur, cette victime de propitiation pour moi, pour notre roi, notre évêque, notre clergé et tout le peuple chrétien, et je demande, Seigneur, que vous nous accordiez la vie éternelle.

L'Evêque ou le Prêtre, en recevant les oblations, doit dire :

Recevez, Trinité sainte, cette offrande que votre serviteur N... vous offre, et faites qu'elle monte en votre présence et vous soit agréable.

Après que l'on a reçu les offrandes du clergé ou du peuple, le Diacre les prendra de la main du sous-Diacre, en disant :

Que votre sacrifice soit agréable au Dieu tout-puissant et à tous ses Saints.

Le Diacre arrivant doit les offrir devant l'Évêque, en disant :

Recevez, Seigneur, Père saint, cette offrande et ce sacrifice de louanges, en l'honneur de votre nom, afin qu'ils montent avec suavité jusqu'aux oreilles de votre miséricorde.

Et l'Évêque recevant l'oblation du Diacre, dira :

Que votre oblation soit agréable à Dieu tout-puissant.

Alors, qu'il offre l'oblation au Seigneur avec un cœur pur :

Recevez, Père saint, tout-puissant, Dieu éternel, cette hostie immaculée que moi, votre indigne serviteur, je vous offre à vous, mon Dieu vivant et véritable, parce

que je vous supplie pour le salut éternel de toute l'Église. Par, etc.

Autre prière.

Recevez, Père très-clément, les victimes de propitiation et de louange que je vous offre, moi votre indigne serviteur, parce que vous connaissez mes œuvres; car, j'ai péché en votre présence et je ne suis pas digne de vous offrir l'hostie; mais, Dieu clément et miséricordieux, pardonnez-moi et recevez avec une grande clémence et une grande douceur celui qui vous demande indulgence. Vous qui vivez et régnez, etc.

Ces prières doivent être dites, à l'autel, quand on offre les oblations; et voici la première, celle de tous les jours et qui est générale :

Recevez, sainte Trinité, cette offrande que je vous offre en mémoire de l'incarnation, de la nativité, de la passion, de la résurrection et de l'ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, et en l'honneur de tous ceux qui vous ont été agréables dès le commencement du monde et de ceux dont on célèbre aujourd'hui la festivité et dont les noms et les reliques sont ici, — pour qu'elle serve à leur honneur et qu'elle nous serve à nous pour notre salut, afin que tous ces Saints dont nous faisons mémoire sur la terre daignent intercéder pour nous dans les cieux. Par, etc.

Pour lui-même.

Recevez, sainte Trinité, cette oblation que je vous offre pour mes innombrables péchés et pour mes offenses, afin que vous me pardonniez mes fautes passées et que vous me gardiez des fautes futures pour le salut de mon corps et de mon âme; afin qu'ici, par votre grâce, je garde vos commandements, et que, pour l'avenir, je mérite d'acquérir les récompenses éternelles. Par, etc.

Autre prière pour lui-même.

Recevez, sainte Trinité, cette oblation que je vous offre pour mes péchés et pour le plus misérable de tous les hommes, et pour mes innombrables péchés, par lesquels j'ai péché devant vous en paroles, en actions, en pensées, afin que vous me pardonniez les fautes passées, que vous me gardiez des fautes à venir, et pour la santé de mon corps et de mon âme, et pour vous remercier de vos biens, dont j'use tous les jours.

Seigneur, détournez votre face de mes péchés et effacez toutes mes iniquités.

Exaucez, Seigneur, la voix de ma prière, tandis que je prie, tandis que j'élève mes mains vers votre saint temple.

Seigneur, exaucez ma prière;

Rép. — Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.

Oraison expiatoire (1) *du Prêtre.*

Recevez ma confession, unique espérance de mon salut, Seigneur mon Dieu, parce que j'ai péché contre votre loi en pensées, en paroles, en actions; et mes péchés sont nombreux, et je suis négligent touchant l'œuvre de Dieu et touchant l'ordre que j'occupe, parce que j'ai péché par vaine gloire, par orgueil, par détraction, par fornication, par vol, par faux témoignage, par parjure, par adultère, en faisant l'œuvre de Dieu négligemment, par concupiscence de la chair, par mes ris, par l'ouïe, la vue, la gourmandise, la débauche ou par tous les péchés que j'ai commis par négligence. C'est pourquoi je vous demande pardon, Seigneur, parce que je me reconnais coupable.

Autre prière.

Dieu qui avez dit par la bouche de David : « Faites des vœux et accomplissez-les envers le Seigneur votre Dieu, » daigez me garder avec vigilance, moi votre serviteur, et recevez avec clémence l'oblation que je vous offre pour moi-même, par l'intervention de la bienheureuse Marie toujours Vierge. Vous qui vivez et régnez, etc.

Autre prière.

Recevez, Trinité sainte, cette oblation que moi, votre serviteur indigne et pécheur, je prends sur moi de vous offrir pour l'absolution de mes péchés, afin que par votre miséricorde, Seigneur, je reçoive la rémission et le pardon de mes péchés.

Pour ses amis, frères et sœurs.

Recevez, sainte Trinité, cette oblation que je vous offre pour moi, pécheur, et pour le salut de notre congrégation, et pour tous nos frères et sœurs dans le Christ, et pour

(1) *Apologia.*

tout le peuple chrétien, pour tous ceux qui nous font l'aumône, pour ceux aussi qui se sont recommandés à nos prières et qui font mémoire de nous dans leurs prières, afin qu'ici nous recevions le pardon de nos péchés, et que pour la vie future nous méritions d'acquérir les récompenses éternelles.

Pour le Roi et le peuple chrétien.

Recevez, sainte Trinité, cette offrande que nous vous offrons pour le roi et sa vénérable race et l'état de son royaume et pour tout le peuple chrétien et pour nos aumôniers et pour ceux qui font mémoire de nous dans leurs vénérables prières, afin qu'ici ils reçoivent le pardon de leurs péchés, et dans l'avenir qu'ils méritent d'obtenir les récompenses éternelles. Par, etc.

Pour l'Église catholique.

Recevez, Trinité sainte, cette oblation que je vous offre pour votre sainte Église catholique, afin qu'elle vous soit agréable et qu'elle lui soit salutaire. Par, etc.

Pour le salut des vivants.

Recevez, Trinité sainte, cette oblation que je vous offre pour votre serviteur malade, afin qu'ayant reçu la santé de l'âme et du corps, il vous donne dans votre sainte Église les louanges que vous méritez, et qu'il mérite, après avoir été frappé par vous, d'acquérir les récompenses éternelles. Par, etc.

Pour les malades.

Recevez, sainte Trinité, cette oblation que je vous offre pour votre serviteur malade, afin que, recouvrant la santé de l'âme et du corps, il vous rende des louanges dans votre sainte Église, et que vos coups lui fassent mériter les éternelles récompenses. Par, etc.

Pour un défunt.

Recevez, sainte Trinité, cette oblation que je vous offre pour l'âme de votre serviteur, afin que, purifiée par ce sacrifice salutaire, elle mérite d'être unie à la société de vos Saints, etc.

Pour les défunts.

Recevez, Trinité sainte, cette oblation que je vous offre pour les âmes de vos serviteurs et de vos servantes, afin que vous leur donniez le repos éternel parmi vos Saints et vos élus, et qu'ils jouissent de la vie éternelle dans leur société. Par, etc.

Autre prière pour les défunts.

Recevez, Trinité sainte, cette oblation que nous vous offrons pour tous les défunts dans la confession de votre Nom, afin que, recevant le secours de votre droite, ils acquièrent le repos de la vie éternelle et soient séparés du supplice des impies et persévèrent toujours dans la joie de votre louange. Par, etc.

Pour tous les fidèles de l'Église universelle.

Recevez, sainte Trinité, cette oblation que je vous offre pour notre saint père le Pape et toute la Congrégation de saint Pierre, pour mes parents, mes frères, sœurs, bienfaiteurs, fidèles, amis; pour mes proches, tous les assistants et tous ceux qui se sont recommandés à moi et qui prient pour moi, ou pour lesquels je dois prier, tant vivants que morts, afin que par votre miséricorde, Seigneur, la rémission et le pardon de leurs péchés leur soient accordés avec la vie éternelle. Par, etc.

Alors le Prêtre doit placer l'oblation sur l'autel et dire :

Sanctifiez, Seigneur, cette oblation, afin qu'elle devienne pour nous le corps de votre Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit avec vous, etc.

Alors le Diacre recevra le vin du sous-Diacre et le mêlera avec de l'eau dans le calice, en disant : Deus qui humanæ substantiæ, [*comme aujourd'hui.*]

Alors le Diacre offrira le calice sur l'autel, et dira à l'Évêque :

Immolez à Dieu un sacrifice de louanges et rendez vos vœux au Très-Haut. Que le Seigneur soit votre protecteur, qu'il vous purifie, et tandis que vous le prierez, tourné vers lui, qu'il vous exauce.

Le Prêtre, offrant le calice, doit dire cet offertoire :

Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous prions votre clémence pour que la suavité avec le parfum montent jusqu'en présence de votre divine Majesté.

Suit l'Oraison :

Seigneur Jésus-Christ, qui, sur la croix de votre Passion, avez voulu que du sang et de l'eau coulassent de votre côté pour consacrer votre Église, recevez ce sacrifice placé

sur votre autel, et accordez-nous, Dieu très-clément, que, pour notre salut et celui de tout le monde, il monte avec le parfum de suavité en présence de votre divine Majesté.

Ayant placé le calice sur l'autel, le Prêtre doit dire :

Seigneur, sanctifiez ce calice qui vous est offert, afin qu'il se change pour nous au sang de votre Fils unique notre Seigneur Jésus-Christ, qui, avec vous, etc.

Alors il bénira l'une et l'autre oblation, en élevant la main, et il dira :

Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint, que ce sacrifice nouveau soit signé, disposé, sanctifié et béni.

Il ajoutera :

Venez, sanctificateur tout-puissant, Dieu éternel, bénissez ce sacrifice préparé pour vous, qui vivez et régnez dans les siècles des siècles, etc.

Ensuite l'Évêque, recevant l'encens du Diacre, en mettra dans l'encensoir, en disant :

Par l'intercession du saint archange Gabriel, se tenant à la droite de l'autel enflammé, et de tous ses élus, que le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir en odeur de suavité.

Cette prière doit se dire lorsque l'encens ayant été mis dans l'encensoir, on encense le pain et le calice :

Nous nous souvenons, Dieu éternel, Père tout-puissant, de la très-glorieuse Passion de votre Fils, et aussi de sa résurrection et de son ascension au ciel; d'où nous demandons à votre Majesté que les prières de notre humilité montent avec cet encens en présence de votre clémence, que la plénitude de la divinité descende sur ce pain et sur ce calice; nous vous demandons encore, Seigneur, que cette incompréhensible et invisible Majesté de l'Esprit-Saint y descende aussi, comme elle descendait autrefois sur les hosties des Pères. Par le même, etc.

L'Évêque ou le Prêtre encensant tout autour de l'autel, doit dire :

Que cet encens béni par vous, Seigneur, monte vers vous, et que votre miséricorde descende sur nous. Que ma prière, comme l'encens, monte en votre présence, Seigneur.

Quand la fumée de l'encens arrive jusqu'au Prêtre et aux frères, chacun dira :

Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour et la flamme de l'éternelle charité.

Alors le Prêtre se tournant très-humblement vers les assistants, dira :

Priez pour moi pécheur, mes frères et sœurs, afin que mon sacrifice et le vôtre deviennent agréables au Seigneur Dieu tout-puissant, en sa présence.

Alors chacun lui répondra :

Que le Dieu tout-puissant reçoive de vos mains le sacrifice, et que vos prières montent devant le Seigneur en son souvenir; qu'il vous exauce lui-même; lui, qui vous a constitué intercesseur pour nos péchés!

Que tous les Saints et élus de Dieu prient pour vous.

Qu'il se souvienne de tout votre sacrifice et que votre holocauste devienne gras. Immolez au Seigneur un sacrifice de louanges, et rendez vos vœux au Très-Haut. Que le Seigneur vous exauce, vous qui priez pour le salut de nous tous. Que Dieu tout-puissant ait pitié de vous et vous pardonne tous vos péchés. Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur votre bouche et reçoive de vos mains ce sacrifice qui lui soit agréable pour notre salut et celui de tous.

Alors le Prêtre se tournant vers l'autel, dira pour lui-même cette prière avant la Secrète :

Seigneur Jésus-Christ, notre foi et notre confiance, et toute notre consolation dans l'affliction de cette vie présente, jetez sur moi, indigne et pécheur, des yeux favorables; exaucez-moi avec clémence et envoyez du haut des cieux votre saint Ange, qui reçoive cette offrande et la porte en la présence de votre miséricorde, en mémoire de moi, pour la louange et la gloire de votre Nom. Vous qui vivez, etc.

Alors il commence la Secrète. Quand il l'aura terminée et qu'il aura dit la Préface, — pendant que les autres chantent le Sanctus *trois fois, le Prêtre dira rapidement cette Oraison :*

Seigneur Dieu, qui ne désirez pas la mort mais la pénitence des pécheurs, ne me

repoussez pas, moi misérable et fragile pécheur, de votre miséricorde; n'ayez pas égard à mes péchés, à mes crimes, à mes impuretés, ni aux pensées honteuses par lesquels, misérablement, je me sépare de votre volonté. Mais considérez votre miséricorde et la foi et la dévotion de ceux qui, par moi, pécheur, supplient votre miséricorde; et parce que vous avez voulu que je fusse un médiateur (malgré mon iniquité) entre vous et votre peuple, rendez-moi tel que je puisse dignement supplier votre miséricorde pour moi et pour votre même peuple, Seigneur. Seigneur, unissez à nos voix les voix de vos saints Anges; et de même qu'ils vous louent incessamment et infatigablement dans l'éternelle béatitude, ainsi puissions-nous mériter par leur intercession de vous louer d'une manière irrépréhensible dans les jours de ce pèlerinage. Par, etc.

Après cette Oraison, avant de commencer la consécration des sacrements, il doit de nouveau se recommander au Seigneur, en disant :

Devant faire mémoire de l'hostie salutaire de tout le monde, lorsque je considère sa dignité et mon opprobre, je suis tourmenté par la conscience de mes péchés; mais, ô mon Dieu! comme vous êtes très-miséricordieux, je vous implore pour que vous daigniez me donner un esprit contrit, vous qui nous avez fait connaître et révélé un sacrifice qui vous fût agréable, afin que, purifié par là, j'approche mes mains pieuses de l'hostie de vie, qui efface tous mes péchés et me donne pour toujours dans la suite la force de les éviter, et dispense à tous les fidèles vivants et défunts, pour lesquels elle est offerte, la jouissance de la vie présente et du salut futur, ô Dieu qui vivez et régnez, etc.

Ensuite, avec un souverain respect, il commence le Te igitur. *Les ministres se tenant sur les degrés de l'autel (ou bien se tenant à leur rang), chanteront les Psaumes suivants jusqu'à ce que le* Te igitur *soit achevé.*

Exaudiat te Dominus, etc.

Ad te, Domine, levavi animam meam, Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam, etc.

Domine, refugium, etc.

Ensuite viennent ces prières :

Seigneur Dieu, sauvez votre serviteur qui espère en vous.

Vous avez comblé, Seigneur, le désir de son cœur, et vous ne l'avez pas frustré de la volonté de ses lèvres.

Il vous a demandé la vie et vous lui avez accordé, Seigneur, de longs jours, pour les siècles et les siècles des siècles.

Les yeux du Seigneur sont fixés sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières.

Que votre miséricorde, Seigneur, soit sur nous, puisque nous avons espéré en vous.

Levez-vous, Seigneur, aidez-nous et rachetez-nous à cause de votre Nom.

Seigneur, exaucez ma prière,

Et que mon cri monte jusqu'à vous.

Prière pour le Prêtre.

Nous vous en prions, Seigneur, que votre serviteur se réjouisse pour les bienfaits qu'il a obtenus, et puisque vous lui avez donné la confiance et l'espérance en votre miséricorde, procurez-lui avec bonté l'effet de votre miséricorde désirée.

Autre, commune.

Nous vous en prions, Seigneur, prêtez à nos prières les oreilles de votre clémence et exaucez avec bonté, vous qui connaissez les choses cachées, exaucez les vœux de vos suppliants, afin que par votre grâce nous parvenions à la vie éternelle. Par, etc.

Pendant l'Action (ou Canon).

De concert avec votre serviteur, notre Pape (N...), nous vous prions pour tous les fidèles orthodoxes soumis à la foi apostolique, pour les pontifes, les abbés, les chefs et les directeurs de la sainte Église de Dieu et pour tout son peuple saint.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes, savoir de tous ceux qui me sont unis par les liens du sang, de l'intimité et de l'amitié; de tous ceux qui me confessent leurs péchés, de ceux qui en votre Nom me font du bien, et de tous les assistants.

Je vous prie, Seigneur, de recevoir encore, avec clémence, cette oblation de mon humilité et de ma dévotion, que je vous offre pour la répression et le pardon de mes péchés et actions criminelles, pour amollir la dureté de pierre et éclairer l'aveuglement de mon cœur; de m'ouvrir le sein de votre miséricorde, de m'illuminer, de couvrir mon sens, de m'accorder la grâce de corriger mon esprit et de m'accorder à moi, malheureux, la faveur de revenir à vous par les larmes et les gémissements de la pénitence, par le Christ Notre-Seigneur.

QUAM OBLATIONEM, etc.

Quand on célèbre quelque concile, après avoir dit ces mots : Æterno Domino vivo et vero, *on ajoute, ou bien ajoutez ceci, dans le Canon :*

Dans cette oblation, que nous vous offrons pour l'éclaircissement de l'affaire dont il s'agit dans la présente discussion, nous vous prions humblement de la recevoir avec bonté, afin qu'elle soit terminée ou dirimée, non d'après le jugement et la sagesse des hommes, mais miséricordieusement par votre saint conseil, votre jugement, et d'après les règles de la justice et de la vérité, et qu'elle soit réglée et consommée en toutes manières selon votre volonté, par le Christ Notre-Seigneur.

COMMUNICANTES ET MEMORIAM VENERANTES, etc.

Pour soi-même.

Souvenez-vous de moi, Seigneur, et ayez pitié de moi; car, mes langueurs sont nombreuses et profondes, mes faiblesses sont grandes et déplorables; mais, la multitude de vos miséricordes est encore plus grande. Ayez pitié de moi, Seigneur, vous qui êtes venu, escorté d'une immense miséricorde, guérir les langueurs de mon âme; ayez pitié de moi, Seigneur, et par cet unique remède du monde, versez sur mon cœur desséché quelques gouttes de votre céleste grâce, afin que je vous connaisse.

NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS, etc.

Pour lui-même et pour diverses intentions.

Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes (N...). Je vous prie principalement pour ceux qui devant vous font mémoire de moi dans leurs prières, ou qui se sont recommandés à mes indignes prières; qui aussi, en votre présence, m'ont confessé leurs fautes, et qui, par leur piété et le zèle de leur générosité, ont versé quelques charités dans mon sein ou dans celui de votre Congrégation; pour ceux aussi qui me sont unis par les liens de parenté ou de consanguinité, ou par l'affection de votre charité. Daignez aussi m'être propice à moi, le plus indigne de vos serviteurs, et me purifier de toutes les chutes du péché.

NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS, etc.

Le Prêtre doit dire aussi pour lui-même cette prière, dans le Canon :

Souvenez-vous aussi de moi, je vous en conjure, ô mon Dieu! et ayez pitié de moi; et quoique — Père saint, tout-puissant, Dieu éternel, — ce saint sacrifice vous soit offert par mes indignes mains, moi qui ne suis pas digne d'invoquer votre saint et vénérable Nom, cependant que ce sacrifice, offert pour l'honneur et la louange et en mémoire de votre très-glorieux et bien-aimé Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, monte en la présence de votre divine Majesté, comme l'odeur et le parfum suave de l'encens. Par le même Jésus-Christ, etc.

NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS, etc.

De même, pour le salut des vivants et des morts.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes, et par l'intercession et les mérites de la très-bienheureuse vierge Marie et de tous les Saints, nous vous supplions humblement, Dieu tout-puissant, de protéger par votre immense miséricorde vos serviteurs et vos servantes, dont nous avons reçu les aumônes ou qui nous sont unis par les liens de l'amitié; de les défendre contre toute attaque, afin que partout, sous votre protection, ils soient sauvés, et d'accorder aux âmes de vos serviteurs et servantes, — savoir de tous les orthodoxes dont nous faisons mémoire, dont les corps reposent ici et partout, ou dont les noms paraissent ici être écrits sur le livre de vie, — l'indulgence et la rémission de tous leurs péchés, et de daigner les recevoir dans la société de vos élus.

Ici vous réciterez les noms que vous voudrez :

Istis et omnibus, etc., *comme aujourd'hui.*
Nobis quoque, etc. *id.;*
Memento etiam, etc. *id.*

Après la Secrète et l'Oraison dominicale, après avoir dit : Pax Domini sit semper vobiscum, *le Prêtre mêlera le corps du Seigneur au sang, en disant :*

Que ce saint et sacré mélange du corps et du sang de Jésus-Christ soit pour nous qui allons le prendre, le salut de l'âme et du corps, et nous soit une préparation salutaire pour acquérir la vie éternelle.

Que le mélange et la consécration du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ servent à nous tous qui le recevrons, pour la vie éternelle.

L'Évêque ne mettra pas dans le calice une partie de l'hostie comme les prêtres le font habituellement, mais qu'il attende que la bénédiction soit finie et que le temps de la communion soit arrivé pour lui ; alors il prendra la particule qu'il avait rompue auparavant, et, la tenant sur le calice, il la laissera tomber dedans, en disant :

Que le mélange du sang sacré avec le saint corps de notre Seigneur Jésus-Christ serve à tous ceux qui le prennent, pour la vie éternelle.

ORAISON.

Seigneur Jésus-Christ, accordez-nous que, de même que vous avez établi ce sacrement de votre corps et de votre sang pour être un remède salutaire à vos fidèles, il ne serve pas à me charger davantage, moi, votre indigne serviteur et tous ceux qui recevront ces mystères de ma main, mais qu'il nous serve à obtenir le pardon de toutes nos fautes. Par vous, Jésus-Christ, etc.

Après, il baisera l'autel, en disant :

Jesu-Christe, qui dixisti apostolis, *comme aujourd'hui, jusqu'à* adunare dignare, *inclusivement. Aujourd'hui, il y a* digneris, *au lieu de* dignare.

Ensuite, se tournant vers les assistants, il portera la paix, en disant :

Ayez le lien de la paix et de la charité, afin que vous soyez aptes aux très-saints mystères.

Et ils diront, en se donnant la paix mutuellement :

Que la paix du Christ et de l'Église abonde dans nos cœurs.

Quand le Prêtre prend dans ses mains le corps du Seigneur, il doit dire : Panem cœlestem, etc. ; *puis l'Oraison suivante :* Perceptio corporis, etc., *comme aujourd'hui.*

Autre Oraison.

Faites, Seigneur, je vous en supplie, que votre sacrement que j'ai l'audace de prendre, malgré mon indignité et mes péchés, confiant dans votre clémence sans bornes, me serve pour pénétrer dans les entrailles de votre miséricorde, pour le salut de l'âme et du corps et pour la rémission de tous mes péchés, et que je mérite de le prendre, non pour ma condamnation, mais comme un remède salutaire, ô Sauveur du monde!

En prenant le corps [*du Christ*], *le Prêtre dit :*

Que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ soit pour moi un remède éternel pour la vie éternelle.

En prenant le calice avec ses mains, le Prêtre dira :

Quid retribuam, etc.
Calicem salutaris, etc.
Laudans invocabo, etc., *comme aujourd'hui.*

Suit l'Oraison :

Que la communication et la confirmation du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ me servent pour la rémission de tous mes péchés, et me conservent pour la vie éternelle.

Autre prière pour l'Évêque et le Prêtre :

Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, accordez-moi de prendre ce corps et ce sang de votre Fils, de telle sorte que par là je mérite de recevoir la rémission de tous mes péchés et d'être rempli de votre Saint-Esprit, parce que vous êtes Dieu, qu'il n'y en a pas d'autre que vous, et que votre Nom glorieux demeure dans les siècles des siècles. Amen.

En prenant le sang [*du Christ*] :

Que le sang de notre Seigneur Jésus-Christ me garde pour la vie éternelle.

Après la communion :

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui, moyennant la volonté du Père et la coopération de l'Esprit-Saint, avez vivifié le monde, délivrez-moi, par ce corps sacré et par votre sang, de toutes mes iniquités et de tous mes maux ; faites que j'obéisse à vos commandements et que je ne sois jamais séparé de vous dans l'éternité. Vous qui vivez et régnez, etc.

Autre Oraison.

Que votre corps que j'ai pris et le calice que j'ai bu s'attachent à mes entrailles, et qu'aucune tache du péché ne demeure là où sont entrés vos saints sacrements. Vous qui vivez et régnez, etc.

Ensuite, les Prêtres et les Diacres recevant le corps [du Christ] dans leurs mains (1) *et communiant, le Célébrant dit à chacun :*

La paix soit avec vous.
Rép. — Et avec votre Esprit.

Autre Oraison.

Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

En donnant à chacun le calice avec le sacré mélange, il dira à chacun :

Que ce mélange sacré du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ vous serve pour la vie éternelle.

Il donnera la communion aux Sous-Diacres et aux autres Clercs, en disant :

Que la réception du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ sanctifie votre âme pour la vie éternelle.

Il dira au peuple qui doit être communié ;

Que le corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ vous servent pour la rémission de tous vos péchés et pour la vie éternelle. Amen.

Pendant qu'il communie, il dira :

Pardonnez-moi, Seigneur, de ce que, pendant que je suis contraint de vous prier, tandis que j'ose de mes lèvres immondes proférer votre saint nom, et que je confesse le secret de mes actes impurs, je n'ai pas auprès de vous des paroles exemptes de crimes; car, vous connaissez les plaies de ma conscience, le secret de mes pensées, et vous seul connaissez mes impuretés. Ayez pitié de moi, Seigneur, pardonnez-moi, à moi qui touche les secrets de votre mystère ; ne jugez pas indigne de votre miséricorde celui auquel vous permettez de prier pour les autres, et en qui vous ne connaissez pas le témoignage des bonnes Œuvres. Ne me refusez pas, au moins, l'office de la dispensation des sacrements qui m'est confié. Sauveur, ayez pitié de moi.

Après la communion.

Quod ore sumpsimus, etc., *comme aujourd'hui.*

Prière

Je vous conjure encore, ô vous le plus miséricordieux de tous ceux qui nous secourent, que je n'encoure pas la damnation éternelle, pour oser invoquer chaque jour votre saint nom, avec une conscience souillée, et recevoir, malgré mon indignité, le corps et le sang de Jésus-Christ, votre Fils. Bien plus, purifiez-moi soigneusement par ce sacrement, et protégez-moi contre les traits de tous mes ennemis, et daignez habiter en moi par Celui que vous avez envoyé pour nous racheter de toute souillure de l'esprit et de la chair. Par votre Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, délivrez-nous tous de tout mal, et conservez-nous dans tout bien.

Autre prière.

Seigneur, que vos présents nous conservent et nous procurent la vie éternelle. Par. etc.

Autre prière.

Conservez en nous, Seigneur, le don de votre gloire, afin que par le pouvoir et la vertu de l'Eucharistie, que nous avons reçue, nous soyons fortifiés contre tous les maux du siècle présent et du siècle futur. Vous qui vivez, etc.

Autre prière.

Faites, Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, que nous, qui avons mangé votre propre corps et bu votre propre sang qui a été versé pour nous, malgré notre indignité, nous trouvions notre salut et le remède

(1) Sur cet antique usage, voyez plus loin la *Vie de saint Ambroise*, note 11.

éternel de notre rédemption et celui de tous nos crimes. Par, etc.

Après que le Diacre a dit : Ite, missa est, *le Prêtre doit venir devant l'autel et le baiser, en disant :*

Que l'obéissance de notre servitude vous soit agréable, ô sainte Trinité! et faites que le sacrifice que, malgré mon indignité, j'ai offert aux yeux de votre Majesté, vous plaise et soit, par votre miséricorde, favorable à moi et à tous ceux pour lesquels je l'ai offert. Vous qui vivez, etc.

Après la messe, il s'approchera de l'autel et le baisera, en disant :

Par les mérites et l'intercession de la bienheureuse Marie, toujours Vierge et de ceux-ci et de tous les Saints, que le Dieu tout-puissant aie pitié de nous, lui qui vit et règne, etc.

Quand tout est achevé, l'Évêque revenant de l'autel à la sacristie avec les Diacres et autres qu'il choisira, chantera l'hymne des trois enfants [dans la fournaise] :

Benedicite omnia opera Domini,
Laudate Dominum, omnes gentes.
Laudate Dominum in sanctis ejus.
Ensuite : Pater noster qui es in cœlis.

Et ces prières :

Que toutes vos œuvres confessent votre nom, Seigneur,

Rép. — Et que vos Saints vous bénissent.

— Les Saints tressailleront d'allégresse dans la gloire.

Rép. — Et ils se réjouiront dans leur repos.

— Que les justes se réjouissent en la présence de Dieu.

Rép. — Et qu'ils triomphent au sein de l'allégresse.

— Ce n'est pas à nous, Seigneur, non ce n'est pas à nous.

Rép. — Mais, c'est à votre nom qu'il faut donner la gloire.

— Que vos prêtres, Seigneur, soient revêtus de la justice.

Rép. —Et que vos Saints bondissent d'allégresse.

— N'entrez pas en jugement avec vos serviteurs, Seigneur.

Rép. — Parce que tout homme vivant ne sera pas justifié en votre présence.

— Seigneur, Dieu des vertus, convertissez-nous.

Rép. — Montrez-nous votre face, et nous seront sauvés.

— Que le Seigneur notre Dieu nous bénisse, que Dieu nous bénisse.

Rép. — Et que tous les confins de la terre le redoutent.

— Seigneur exaucez ma prière.

Rép. — Et que mon cri monte jusqu'à vous.

Suit l'Oraison :

Dieu, que toutes vos œuvres bénissent, que les cieux glorifient, que la multitude des anges célèbre, nous vous en prions, faites que de même que vous avez délivré les trois enfants de la fournaise ardente, non-seulement sains et saufs, mais encore chantant vos louanges à haute voix, — aussi, après avoir brisé les liens de nos péchés, vous nous arrachiez des tourbillons du feu éternel, afin que, tandis que nous vous louons par une égale bénédiction et que nous vainquons les flammes des crimes et l'incendie des œuvres charnelles, nous vous rendions, à bon droit et à juste titre, l'hymne que vous méritez. Par notre notre Seigneur Jésus-Christ.

Autre prière.

O Dieu, qui avez préservé les trois enfants des flammes de la fournaise, accordez-nous dans votre bonté, par leur intercession et les mérites de tous les saints, que la flamme des vices et des tourments ne nous brûle pas, nous, vos serviteurs. Par, etc.

Autre prière.

Seigneur, nous vous prions de prévenir nos actes, en les inspirant, et de nous aider à en poursuivre l'exécution, afin que toutes nos prières et toutes nos œuvres commencent et finissent toujours par vous.

Fin de l'Ordre de la Messe Latine.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Cette note a pour but de prévenir quelques objections qu'on pourrait faire contre l'antiquité et l'usage de la *Messe latine*, et d'y répondre en peu de mots. Ces objections sont au nombre de trois principales :

Première objection. — On chantait le Symbole des Apôtres pendant la messe latine : *Sacerdos incipit Symbolum,... finito Symbolo,* et même on le chantait avec la particule *Filioque*. Or, ces usages n'étaient point établis dans l'Église, du temps qu'on suppose que cette messe a été composée. Elle est donc ou supposée, ou elle est moins ancienne que le IVe siècle. Car, on n'a commencé, parmi les Grecs, de chanter le Symbole à la messe, qu'en 510, époque à laquelle Timothée, patriarche de Constantinople, ordonna qu'on le dirait tous les jours à l'autel (1). Avant le décret du troisième concile de Tolède, célébré en 587, on n'avait point chanté le Symbole dans les églises d'Espagne. Cet usage passa en France et en Allemagne, et n'y fut reçu que du temps de Charlemagne (2). Quoique le pape saint Léon eût permis aux Espagnols d'ajouter au Symbole la particule *Filioque*, à cause des hérésies des Priscillianistes (3) ; cependant, ils ne commencèrent de le chanter à la messe, avec cette addition, qu'après le troisième concile de Tolède, que nous venons de citer. Pour ce qui est de la France et l'Allemagne, avant le règne de Charlemagne, on ne le chantait pas avec cette particule *Filioque*. En 1014, l'empereur Henri, étant à Rome et ayant su, dit l'abbé Bernon (4), qui l'y avait accompagné, que l'on ne chantait point à la messe le Symbole dans cette capitale de la chrétienté, il fit tant d'instance au pape Benoît, qu'il consentit qu'on le chanterait à l'avenir.

Tous ces faits sont des preuves convaincantes que la *messe latine* n'a pas été dressée dans le IVe siècle.

Réponse. — (5). « Les liturgies, aussi bien la discipline, ont toujours été sujettes au changement. Les évêques ayant le pouvoir d'y ajouter ou d'en retrancher ce qu'ils jugent de plus utile, suivant les temps et les lieux, pour rendre le service plus auguste, il n'est donc pas surprenant que le Symbole, avec la particule *Filioque*, ait été inséré après coup dans la *messe latine*. Je ne sais si on trouverait une liturgie qui ne fût pas supposée, s'il fallait qu'il n'y eût rien que de la première main. Dira-t-on que saint Grégoire, pape, n'est pas auteur de la messe suivant l'Ordre romain, parce que nous y voyons aujourd'hui l'*Agnus Dei*, qui n'a été institué et inséré dans la liturgie qu'au commencement du VIIIe siècle, par le pape Serge Ier? Si les papes qui ont vécu après saint Grégoire, n'ont rien changé dans le Canon, peut-on dire la même chose des autres parties de la messe? Dira-t-on que saint Jean Chrysostôme n'est pas auteur de la liturgie qui porte son nom, parce qu'on y trouve les noms de plusieurs Saints qui sont morts après lui, et même le sien? Dira-t-on, enfin, que la liturgie de saint Basile, celle des Mozarabes, des Éthiopiens et toutes les autres sont supposées, à cause qu'il n'y en a aucune où l'on ne trouve quelque changement? Ainsi, la *messe latine*, portant des caractères incontestables qu'elle a été composée dans le IVe siècle, l'addition au Symbole de la particule *Filioque* ne saurait nuire à son antiquité. »

Deuxième objection. — Comment se peut-il faire, dit-on encore, que la *messe latine* soit du IVe siècle, puisqu'on y trouve que le célébrant y fait deux fois des prières pour le roi? *Tibi, Domine, creatori meo, offero hostiam præcationis et laudis pro rege nostro ;* et dans un autre endroit : *Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem quam tibi offerimus pro rege nostro et suâ venerabili prole, et statu regni sui ;* au lieu qu'on aurait dû prier pour l'empereur et pour la famille impériale ; car, dans ce temps, l'on ne reconnaissait point de rois en Italie, dans les Gaules, ni en Espagne.

Cette *messe latine* n'a donc pu être en usage dans aucune de ces Églises dès le IVe siècle.

Réponse. — « On peut répondre à cette difficulté en plusieurs manières : 1° Le gouvernement temporel ayant changé, l'on a pu substituer, dans la liturgie, le nom de roi à celui d'empereur, — comme ça été l'usage ; 2° le terme de roi se prend souvent pour celui d'empereur. Peut-on douter qu'il n'y

(1) Theodor. Lect. *lib.* II, *Collectaneor.*

(2) Walafrid Strabon, cap. XXII. — Baronius, *ad ann.* 809.

(3) Ad ann, 447.

(4) Berno Augiens. *lib. de rebus ad Missam pertinentibus*, cap. II.

(5) Ces réponses sont celles du Père H. de Sainte-Marie : *Règles de la Critique*, etc. tome III, dissertation 3, art. 4, §. 9, p. 250 à 257.

eût un empereur à Rome du temps de saint Ambroise ? Cependant, quoique Valentinien III, qui avait approuvé l'élection de saint Ambroise, fût élevé à cette haute dignité, ce saint Docteur (1) ne laisse pas de se servir de cette expression en parlant des prières que l'on fait pour les souverains pendant le saint sacrifice de la messe : *Oratione petitur pro populo, pro* regibus, *pro cæteris*. Arnobe (2), qui a vécu environ un siècle avant saint Ambroise, se sert aussi du mot de *roi* pour celui d'*empereur*. Il se plaint qu'on faisait brûler les livres saints, « dans lesquels, dit-il, nous prions pour les magistrats, pour les *rois* et pour leurs armées. » *In quibus oratur Deus, pax cunctis et venia postulatur magistratibus, exercitibus*, REGIBUS. Enfin, quand on prendrait ce terme *roi* selon sa notion propre, il ne combattrait pas l'antiquité de la *messe latine*. Alaric, roi des Visigoths, prit Rome l'an 410. Genseric, roi des Vandales, s'en rendit maître en 455. Du temps d'Antemius, empereur, Ricimer, général de la milice, ayant assiégé Rome, la prit en 471. Odoacre, roi des Hérules, la prit de nouveau en 476, et Théodoric, roi des Goths, en 490. Enfin, cette ville fut sous la puissance des Goths pendant tout le pontificat du pape Gélase. Il n'est donc pas surprenant que l'on ait mis le nom de *roi* dans le Canon de la messe, depuis le commencement du v[e] siècle, puisque des rois furent les maîtres de la ville de Rome pendant ce temps. »

TROISIÈME ET DERNIÈRE OBJECTION. — Voici une autre objection qui paraît de quelque poids. La *messe latine*, dit-on, porte certaines marques qui détruisent entièrement la prétendue antiquité qu'on lui attribue, et qui peuvent convaincre que cette liturgie n'a jamais été à l'usage de quelque royaume ou de quelque nation considérable, mais seulement de quelque congrégation de moines, ou de quelques monastères. C'est ce qu'il est aisé de recueillir de ces paroles : *Suscipe sancta Trinitas, hanc oblationem, quam pro Seniore nostro et cunctâ Congregatione sancti Petri*, etc; et dans un autre endroit : *Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem, quam tibi offero pro me peccatore et nostræ Congregationis salute, pro omnibus in Christo fratribus et sororibus nostris et omni populo christiano*. C'est sur ces deux passages que dom Mabillon (1) a cru que la *messe latine* était à l'usage du monastère de Saint-Pierre-d'Hombach, dans le diocèse de Metz, que l'on appelle, dit-il, à cause de ce monastère, la Congrégation de Saint-Pierre-d'Hombach.

Réponse. — « La conjecture du docte Mabillon ne paraîtra pas fort solide, si l'on considère : 1° Que la *messe latine* telle que nous l'avons, n'était célébrée, pour l'ordinaire, que par un évêque, comme cela se voit en plusieurs endroits, et que ces expressions l'indiquent assez : *Hostias acceptabiles offero* PRO GREGE MIHI COMMISSO..., PRO POPULO MIHI SUBJECTO, PRO ECCLESIÆ MIHI COMMISSÆ *adversantibus;* 2° que la *messe latine* est solennelle et publique. Saint Grégoire, en plusieurs endroits (2), défend aux moines de célébrer ces sortes de messe. Le concile de Latran (3), tenu du temps du pape Calixte II, leur fait la même défense. *Interdicimus abbatibus et monachis* missas publicas *cantare*. Un auteur (4) nous apprend que cet usage a duré jusqu'au temps de saint Bernard ; 3° ces paroles de la *messe latine : Memento, Domine, famulorûm famulârumque .. cunctorûmque mihi sua peccata confitentiûm*, qu'on réitère cinq ou six fois dans la même liturgie, ne se peuvent pas entendre d'un abbé ou d'un moine qui disaient la messe en ces temps, puisque le ministère de confesser ne leur était pas moins défendu que celui de célébrer des messes solennelles, comme il est ordonné en termes formels dans le concile de Latran que nous avons déjà cité, et dans le titre des Décrétales *de Capellis monachorûm*. Il y a bien de l'apparence que dom Mabillon a fondé son interprétation sur ce qu'il a cru que le terme *senior* devait signifier *abbé*, et celui-ci, *congregatio*, une *congrégation*, — comme quand on dit *la*

(1) Lib. IV, *de Sacram.*, cap. IV.
(2) Lib. IV, *contra Gentes*.

(1) *De Liturgiâ Gall.* lib. I, cap. III.
(2) *Epist. ad Castor. Arimin.*, lib. IV, cap. XXIII, — lib. V, ep. XLVI, — lib. VIII, ep. III, *ad episc. Neapolit.*
(3) Cap. XVII. — Innocent III, lib. II, *Regesti* XIV, ep. XVIII.
(4) Philippus, abbas, *lib. de Continent. Cleric.*, cap. LXXXIII.

congrégation de Saint-Maur, la congrégation de Cluny. Il est sûr que *senior* est un mot fort équivoque (1) et qu'il signifie plusieurs choses, savoir : un grand seigneur, un abbé ou supérieur d'un monastère, celui qui tient le premier rang dans une assemblée, un prêtre parmi les Grecs, les anciens d'un monastère et qui le gouvernaient en l'absence de l'abbé. Mais il me semble qu'aucune de ces interprétations ne peut convenir au mot *senior* dans l'endroit où il est placé dans la *messe latine*.

« Pour ce qui est du mot *congrégation*, je ne crois point qu'on s'en soit servi, que dans les derniers siècles, pour signifier un ordre régulier. Ducange dit que *congregatio* est la même chose que *collecta sinaxis*, c'est-à-dire le saint sacrifice de la messe, pour lequel les fidèles ont accoutumé de s'assembler. Saint Jérôme (2) l'explique en ce sens : *Post alleluia cantatur, quo signo vocabantur ad collectam*. Et dans la règle de saint Pacôme (3) : *In die Dominicâ, in collectâ, in quâ offerenda est oblatio*. Dans toutes les liturgies, où l'on trouve souvent ce mot *congregatio*, il ne signifie autre chose qu'une assemblée de personnes pour assister à l'office public (4). *Recordare, Domine, congregationis nostræ... orate pro hâc ecclesiâ et nostrâ* congregatione *quæ in ea est... Benedic, Domine*, congregationi *nostræ et custodi eam in pace... Vos quoque, ô* congregatio, *redempta, popule sancte, qui adfuistis hodie, sicut decet coram ipso Jesu Domino Deo Salvatore* (5).

« Ce mot *congregatio* étant ainsi expliqué, celui de *senior* qui lui répond ne doit signifier autre chose qu'un abbé. Le père le Cointe dit (6) que *senior*, dans cet endroit, se prend pour l'archiprêtre. C'est la signification que lui donne le canon XXVIII du concile de Reims (1) : *Ut in parochiis nullus laicorûm* archi-presbyter *præponatur, sed qui* senior *in ipsis esse debet, clericus ordinetur*. Après ces remarques, voici, ce me semble, comment on pourrait expliquer ces paroles : *Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem, quam pro Seniore nostro et cunctâ Congregatione sancti Patri*, etc. « Recevez, sainte Trinité, ce sacrifice que je vous offre pour votre *archidiacre* et pour tous les fidèles qui sont assemblés dans l'église de Saint-Pierre. » Cette oraison est la douzième et la dernière de celles qu'on appelle *apologies*. Dans les précédentes, le célébrant a prié en particulier pour tous les ordres, pour l'Église, pour le roi, pour les supérieurs ecclésiastiques, pour les vivants et pour les morts.

« Il n'est pas surprenant qu'on fasse ici une mémoire particulière de *l'archiprêtre*, qui, dès les premiers siècles de l'Église, a été considéré comme tenant le premier rang parmi les prêtres. Il avait même la juridiction sur tous les clercs, le droit de chanter la grand'messe et de régler toutes choses dans l'église, lorsque l'évêque était absent. *Super omnes presbyteros in ordine positos, curam gerere, et assiduè in ecclesiâ stare, et stando episcopi sui absentia contigerit, ipse vice ejus Missarûm solemnia celebret, et collectas dicat, vel quid ipse injunxerit* (2). *Sunt etiam* archi-presbyteri *in episcopiis canonicorûm curam gerentes* (3). Voilà quelques-unes des fonctions des *archiprêtres*. Le quatrième concile de Carthage, tenu en 398, parle (4) aussi des *archiprêtres* et de leur ministère.

Je ne sais si ces paroles : *Congregatione sancti Petri*, ne se pourraient pas entendre de l'église de Saint-Pierre de Rome ou de quelque autre, consacrée en l'honneur de ce saint Apôtre. Au moins, il est certain qu'on trouve souvent dans les Missels quelques expressions qui peuvent faire connaître ou indiquer l'église où l'on s'en sert. Il y a dans la bibliothèque du Vatican un Missel qui est écrit il y a plus de mille ans ; dans

(1) Voyez du Cange, *in Gloss.* verbo *Senior*.
(2) *In Epitaph. Paulæ*.
(3) Cap. XVII.
(4) On n'a jamais défendu aux moines de chanter *solennellement* la messe et d'y employer plusieurs ministres. (Voyez chap. XXXVIII de la *Règle de Saint-Benoît*, commentaire de dom Calmet.) La défense dont nous avons parlé regarde les messes solennelles où il y avait un grand concours de peuple qui pouvait troubler la paix et le recueillement des monastères.
(5) Liturgie éthiopienne, liturgie chrétienne de l'Inde, *Missa ex codice Tiliano*.
(6) *Annales ecclesiastici Francorûm*, tome II, ad ann. 601, art, 31.

(1) Dans Flodoard, lib. II, cap. V.
(2) Isidor., *ep. ad Leudefredum episcopum*.
(3) Walafrid Strabon, *l. c. sup. cap. ultimo*.
(4) Canon 17.

une des Collectes de la messe de saint Martin, on lit ces mots : *Summi sacerdotis tui patris nostri Martini episcopi.* « Ce qui me fait soupçonner, dit le cardinal Bona (1), que ce Missel était à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, ou de quelque autre, dédiée sous son nom. Ainsi, il ne serait pas surprenant que ces paroles : *Congregatione sancti Petri*, signifient que l'on disait la *messe latine* dans une église consacrée sous le nom de saint Pierre. »

N° 3.

Saint Hilaire est l'auteur du TE DEUM.

Alors qu'il était supérieur du grand séminaire d'Angoulême, Mgr Cousseau, aujourd'hui évêque de cette ville, publia (2) une dissertation sur l'origine du *Te Deum*. Dans cette dissertation, le savant écrivain passe en revue les diverses traditions relatives à l'origine du *Te Deum* et conclut en attribuant à saint Hilaire, évêque de Poitiers, l'honneur de cette sublime inspiration.

Nous avons cru devoir donner une analyse du travail du docte prélat.

Les seules opinions qui aient quelque crédit parmi les savants sont celles qui attribuent le *Te Deum* ou à saint Hilaire, ou à saint Ambroise seul, ou bien encore à saint Ambroise et à saint Augustin. Mgr Cousseau prouve que cette hymne n'a pu être composée par ces deux saints Docteurs ensemble.

C'est la première question qu'il examine.

L'unique témoignage sur lequel repose cette opinion est une ancienne chronique que l'on fait remonter jusqu'à saint Dace, évêque de Milan, mort en 551 (3), suivant laquelle, aussitôt après le baptême de saint Augustin, saint Ambroise et lui, par une inspiration soudaine de l'Esprit-Saint, auraient entonné ce cantique et l'auraient chanté au grand étonnement de tout le peuple (1).

Mgr Cousseau a recours à deux arguments pour ébranler l'autorité de la chronique que l'on attribue à saint Dace.

En premier lieu, il oppose le silence que gardent, sur un fait aussi extraordinaire, et le diacre Paulin — historien si bien instruit de toutes les circonstances de la vie de saint Ambroise, — et Poscidius, disciple de saint Augustin, — qui a écrit sa vie avec tant de soin et d'exactitude, — et saint Augustin lui-même qui, dans ses *Confessions*, raconte avec tant de simplicité et de candeur les moindres détails de sa conversion et de son baptême.

Il est difficile de concevoir, en effet, qu'un pareil événement, qui eût été universellement connu s'il eût été vrai, n'ait jamais été l'objet même de la plus simple allusion de la part des nombreux écrivains du ve siècle qui se sont complaisamment étendus sur le compte des deux célèbres docteurs, et qu'il en ait été fait pour la première fois mention dans une chronique du vi^e^ siècle. C'est là sans doute — dit Mgr Cousseau, — un terrible préjugé contre la vérité du récit de saint Dace.

En second lieu, il s'élève contre l'existence de la même chronique, et affirme, d'après l'autorité de Muratori, de dom Hugues Ménard et Mabillon, de Gaventus et de Merati, qu'elle est postérieure à saint Dace de plus de quatre cents ans, qu'elle contient enfin sur la conversion de saint Augustin des détails contredits par saint Augustin lui-même, et entièrement indignes d'un homme grave, tel qu'était saint Dace (2). Aussi tous les hommes instruits ont-ils fini par abandonner l'opinion que cette chronique avait accréditée parmi les savants sur l'origine du *Te Deum*.

(1) *L. c. sup., lib. I, cap.* XII.

(2) *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, tome II, p. 251 à 256 (1837.) — Cf. dom P. Guéranger : *Institutions liturgiques*, et T. Nisard, p. 228 et 229 de sa nouvelle édition du *Traité de Plain-Chant* de dom Jumilhac.

(3) Bolland : *Acta SS.* 14 janvier.

(1) Muratori a inséré cette chronique dans le tome IV de ses *Script. rer. Ital.* On y lit ce qui suit : *In quibus fontibus, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis*, Te Deum laudamus *decantantes, cunctis qui aderant audientibus et videntibus simulque mirantibus, id posteris ediderunt, quod ab universâ Ecclesiâ catholicâ usque hodie tenetur et religiose decantatur.*

(2) Dans la préface que Muratori a mise en tête de cette chronique, au tome IV de ses *Script. rer. Ital.*, il restitue son véritable titre : *Landulphi Senioris historia.*

Deuxième question. — Saint Ambroise ne serait-il pas l'auteur de ce cantique? Le nom d'*hymnus Ambrosianus* donné au *Te Deum* par un grand nombre de manuscrits ne suffirait-il pas pour montrer qu'il est l'ouvrage de ce saint docteur?

Observons ici que saint Benoît, dans sa *Règle,* appelle également *ambrosiennes* toutes les hymnes qu'il prescrit pour chaque heure de l'office divin. Mais les plus habiles interprètes de la Règle s'accordent tous à dire qu'on appelait communément de ce nom toutes les hymnes, soit parce qu'elles avaient été composées à l'imitation de celles de saint Ambroise, soit parce qu'il avait contribué plus qu'un autre à en étendre l'usage dans l'Église, soit enfin parce qu'elles faisaient partie du rit ambrosien (1); de même qu'aujourd'hui nous comprenons sous la dénomination de *mélodies grégoriennes* tout ce qui entre dans le corps du *plain-chant.*

Mais si saint Ambroise avait réellement composé le *Te Deum,* concevrait-on que saint Augustin, qui cite souvent les hymnes de ce Docteur avec éloges (2), n'en eût jamais dit un mot, lui qui révérait saint Ambroise comme son maître et son père dans la foi? Il y a plus encore, et si l'on ne saurait produire aucun témoignage en faveur de l'opinion qui attribue le *Te Deum* à saint Ambroise, les écrits du même saint Augustin et de quelques autres auteurs fournissent un argument bien plus fort. En nous faisant connaître diverses hymnes, qui sont certainement de saint Ambroise, ils nous offrent des objets de comparaison d'un grand intérêt pour la solution de la question présente.

Si l'on fait attention aux éléments qui ont présidé à la formation du chant ambrosien, on remarquera que le principal but de saint Ambroise fut d'assujettir le chant au rhytme poétique, et d'asservir la mélodie à des lois métriques. Or, — ajoute Mgr Cousseau, — les

(1) *Qui Commentaria scripserunt in eadem regulâ, vocem Ambrosianum ità interpretantur, ut eos hymnos, vel quos confecit Ambrosius, vel alios ad imitationem Ambrosianorum compositos designat.* (Avertissement des éditeurs Bénédictins, en tête des hymnes de saint Ambroise au tome III de ses œuvres. — Voyez aussi dom Martenne : *Comment. in reg. sancti Benedicti,* ad cap. IX.

(2) *Confessions,* lib. IX, cap. XII. — *De Musicâ,* lib VI, cap. IX. — *De nat. et grat.* cap. LXIII.

douze hymnes citées par saint Augustin et les autres autorités (1) sont toutes en vers métriques, d'une coupe et d'une forme régulières.

Rien n'y ressemble à la marche libre, à l'allure indépendante du *Te Deum* (2). Aussi dom Ceillier (3) affirme-t-il que ceux qui sont tant soit peu versés dans la critique ne songent plus à attribuer à saint Ambroise ce majestueux cantique.

Troisième question. — Saint Hilaire, évêque de Poitiers, est-il l'auteur du *Te Deum?*

D'abord il est constant que saint Hilaire est auteur d'une liturgie (4) et qu'il a composé des hymnes. Mais ce que l'on cherche vainement en faveur de saint Ambroise, de saint Augustin et de tout autre, — à savoir, une assertion positive d'un auteur ancien, instruit et grave, — on le trouve pour saint Hilaire. Ce témoignage est celui d'Abbon, abbé de Fleury, l'un des hommes qui brillèrent avec le plus d'éclat au xe siècle. Il nomme saint Hilaire, évêque de Poitiers, comme l'auteur bien connu du *Te Deum;* il en parle comme d'une chose constante, et qui n'admettait alors aucune discussion. Ayant occasion d'expliquer quelques règles de grammaire, il apporte en exemple un verset de ce cantique, et dit : *In Dei palinodiâ* quam composuit Hilarius, Pictaviensis episcopus, *non juxta quorûmdam imperitorûm errorem* suscepisti, *sed potius* suscepturus *legendum :* Tu ad liberandum suscepturus hominem, etc. (5).

Maintenant, si nous comparons le *Te Deum* avec d'autres morceaux dont saint Hilaire est l'auteur avéré, nous serons frappés de la ressemblance et de l'analogie qui existent entre eux. Ainsi que nous venons de le dire,

(1) Un synode de Rome, en 430, ap. Baluze, tome I *Conc.* p. 379. — Cassiodore. — Bède. — Hincmar, etc.

(2) « Vers sans mètre, sans nombre et sans cadence; tout exprime un enthousiasme nourri au feu de la Divinité. » — Ainsi s'exprime Feller dans sa belle analyse du *Te Deum.* (*Dictionn. hist.* article *Saint Ambroise.*)

(3) *Hist. des auteurs ecclés.* tome VII, p. 567.

(4) C'est celle que nous avons traduite ci-dessus. Appendice n° 2.

(5) Lettre d'Abbon de Fleury. Mabillon l'a insérée dans le tome IV de ses *Ann. Ord. Sancti Bened.* p. 687.

les formes du *Te Deum* ne sont pas les formes régulières de la poésie latine. Ce sont les formes plus hardies, plus dithyrambiques de la poésie hébraïque, de celle de David et d'Isaïe. Or, le chant d'église qui ressemble le plus au *Te Deum*, par le ton, par le mouvement, par les idées, c'est le *Gloria in excelsis*. Eh bien! le *Gloria* est universellement attribué à saint Hilaire, et Alcuin, si versé dans l'étude des anciens rites, Remi d'Auxerre, Hugues de Saint-Victor et plusieurs autres le citent d'un commun accord comme l'auteur ou plutôt comme l'heureux continuateur du chant commencé par les Anges à la naissance du Sauveur.

Mais un rapport plus frappant encore se fait remarquer entre le *Te Deum* et un passage du livre de la *Trinité* de saint Hilaire (1), dans lequel on trouve les idées et pour ainsi dire le plan de l'hymne. Voici ce passage : *An honorem à nobis exspostulabat... quem archangeli, et principatus, et potestates... æternis et indefessis in cœlo vocibus laudant : et laudant quia ipse invisibilis Dei imago omnes in se creaverit, sæcula fecerit, cœlum firmaverit, terram fundaverit, abyssos demerserit, ipse deinceps homo natus sit, mortem vicerit, portas inferi fugerit, cohæredem sibi plebem acquisiverit, carnem in æternitate, gloriam ex corruptione transtulerit?*

De pareilles idées — s'écrie Mgr Cousseau, — si fortement impreintes dans l'esprit du saint Docteur, ont dû passer comme d'elles-mêmes dans une œuvre d'enthousiasme où l'âme ne fait, pour ainsi dire, que répandre ce dont elle est remplie.

Il faut faire remarquer encore la force avec laquelle l'auteur du *Te Deum* insiste sur la divinité de Jésus-Christ : *Venerandum tuum verum et unicum Filium... Tu Patris sempiternus es Filius.*

On ne peut s'empêcher de reconnaître là saint Hilaire, dont tous les travaux et tous les écrits n'ont eu pour but que la défense de cette vérité fondamentale contre l'hérésie des Ariens.

Ce n'est pas tout : on trouve encore, dans ce magnifique cantique, lieu à de nouveaux et curieux rapprochements. Le poëte, s'adressant au Fils de Dieu, s'écrie : O Christ, vous êtes le Roi de gloire, vous êtes le Fils

(1) Lib. III. n° 7.

éternel du Père; c'est vous qui, voulant entreprendre la délivrance de l'homme, n'avez pas eu horreur du sein d'une Vierge.

Tu Rex gloriæ, Christe,
Tu Patris sempiternus es Filius.
Tu ad liberandum suscepturus hominem,
Non horruisti virginis uterum.

Mgr Cousseau confronte ces versets avec un second passage du livre de la *Trinité* (1) et y trouve le même fonds d'idées, les mêmes expressions et le cachet du même génie, — avec cette seule différence que, dans le livre de la *Trinité*, où le Docteur discute, la pensée et le sentiment sont développés avec plus d'étendue, tandis que dans le cantique ils sont pour ainsi dire jetés en traits rapides à travers une foule d'autres sentiments et d'autres pensées.

« Celui qui est l'image du Dieu invisible, — lit-on dans le livre de la *Trinité*, — ne s'est point refusé à la honte d'une naissance humaine; il n'a point hésité à passer par la conception, l'enfantement, les cris de l'enfance, le berceau, en un mot, par toutes les ignominies de notre nature... Le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, dont la génération dans le sein de son Père est ineffable, a bien voulu se renfermer dans le sein d'une Vierge et y prendre la forme et les accroissements du corps humain. Que si quelques-uns viennent à penser que tout cela est indigne de Dieu, qu'ils se reconnaissent donc d'autant plus redevables à sa bonté, qu'il a mieux oublié pour eux ce qui convenait à sa majesté. »

Il est essentiel aussi de signaler dans le *Te Deum* des termes qui appartiennent tout à fait à la langue de saint Hilaire, — par exemple, les mots *majestas*, *venerari*, répétés chacun deux fois, et le mot *proclamant* (2).

(1) Lib. II, n° 24.

(2) Voyez l'emploi et le sens de ce mot, lib. II *de Trinit.* n° 27, où il se trouve deux fois ; lib. III, nos 11, 22; *in Constant.* nos 7, 17; *in Psal.* XIII, n° 3, etc.

Quant à l'expression *gloria munerari* qui termine le verset *Æterna fac*, Mgr Cousseau observe qu'elle est particulière à l'Église de Poitiers; « Effectivement — dit M. J. d'Ortigue, — toutes les autres versions que j'ai consultées, *romaines* et *parisiennes*, portent *in gloria numerari.* » — *La Musique à l'Église*, p. 468, note 1, (1861).

De tout ce qui précède, Mgr Cousseau conclut avec raison que c'en est assez, pour assurer à saint Hilaire la gloire d'avoir composé le *Te Deum*. Quant à la circonstance dans laquelle ce cantique — composé par saint Hilaire dans l'exil, — aurait été chanté pour la première fois, elle est toute à la gloire des habitants de Poitiers (1).

Ce qui est bien prouvé, c'est que le *Te Deum* est d'origine gauloise (2).

C'est là pour nous un assez beau titre, pour que nous prenions la peine de le revendiquer.

III

VIE

DE SAINT MARTIN,

ÉVÊQUE DE TOURS (1), — ÉCRITE, AU CINQUIÈME SIÈCLE, PAR SAINT SÉVÈRE SULPICE (3), SON DISCIPLE.

Né en Aquitaine, après l'année 353, d'une famille illustre, Sulpice embrassa d'abord la carrière du barreau, comme tous les jeunes gens de noble race en ce temps-là. C'était la porte la plus ordinaire par laquelle on entrait dans les grandes dignités. Sulpice brilla extrêmement sur ce théâtre du monde. Il y acquit même la gloire de surpasser les autres pour l'éloquence et d'exceller soit dans les lettres, soit dans les dons de l'esprit.

Gennade le qualifie un homme illustre pour l'érudition, et saint Paulin de Nole dit que ses ouvrages étaient aussi éloquents que chastes.

Sulpice n'avait pas une si haute idée de lui-même : car, il prétend n'avoir jamais acquis une capacité fort grande pour écrire, et que lorsqu'il écrivait la vie de saint Martin, vers 397, il avait déjà oublié le peu qu'il avait su.

« Cependant, cette Vie même passe — dit dom Rivet, — (1) aujourd'hui, au jugement des plus habiles dans les lettres, pour l'ouvrage le mieux écrit, que nous ayons en latin entre les auteurs ecclésiastiques. »

Ainsi Sulpice — par ces expressions, — ne veut apparemment dire autre chose, sinon qu'après avoir embrassé la profession du silence et de la piété, il avait renoncé à la lecture de Cicéron et à toute autre étude de la littérature profane, — comme le dit saint Paulin de Nole, son ami.

A la fleur de l'âge, riche et considéré dans le monde où il vivait, sinon dans le désordre, au moins dans une assez grande dissipation, Sulpice fut touché miraculeusement de la grâce. Dès lors, il renonça au siècle, et devenu libre par la mort de sa femme, il suivit Jésus-Christ de tout son cœur.

On place sa conversion vers l'an 392. La visite qu'il rendit alors à saint Martin et l'exemple de la vie pénitente de saint Paulin, que l'illustre évêque de Tours lui mit sous les yeux, pour le porter à quitter le monde et à se donner à Jésus-Christ, opérèrent sans doute avec la grâce cet heureux effet sur son cœur. Saint Martin montra dès lors l'estime qu'il faisait de Sulpice, en lui donnant un accès particulier auprès de sa personne et en le choisissant même quelquefois pour l'accompagner dans ses voyages. Il conçut pour lui l'affection d'un père, et Sulpice lui voua réciproquement toute la tendresse d'un fils.

Déshérité par son propre père, pour avoir

(1) Voyez ci-dessus, colonne 646, note 1.

(2) La dissertation de Mgr. Cousseau montre, en effet, qu'il paraît pour la première fois dans la Gaule.

(3) C'est ainsi que l'appelle dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome II, p. 95. — « Ce saint (dit-il), avait pour nom propre celui de Sévère, plus ordinaire parmi les anciens qui parlent de lui, et pour surnom, celui de Sulpice. Ce dernier est néanmoins devenu le plus commun dans notre usage. On n'en saurait donner de raison précise ; à moins que de dire que c'est peut-être parce qu'il se nomme toujours ainsi dans ses *Dialogues*. »

Et en note *(même page,)* dom Rivet ajoute : « C'est ce qui paraît comme certain *(que son nom propre était Sévère,)* en ce qu'il se nomme lui-même Sulpice Sévère dans quelques-uns de ses écrits : car, nous avons déjà remarqué ailleurs, que la coutume des Romains de ces temps-là voulait que le dernier nom fût le nom propre d'une personne qui en portait plusieurs. Que si notre Saint, dans ses *Dialogues*, prend le nom de *Sulpice*, c'est peut-être qu'il a voulu imiter les anciens Romains, dont la maxime en cela était différente de celle des Romains postérieurs. »

(1) *L. c. sup.*, p. 96.

embrassé la piété, Sulpice trouva dans le bien que lui avait laissé sa femme et dans la générosité de Bassula, sa belle-mère, le moyen de vivre à l'abri du besoin, dans une terre aux environs de Toulouse. Il y demeura depuis 393 jusqu'en 405.

Ce fut là que vivant éloigné du monde et dans la société d'hommes qui servaient Dieu, il pratiqua toutes les observances de la règle monastique. Saint Paulin, dans ses lettres, nous a laissé une description aussi touchante qu'instructive de la vie pauvre et pénitente que son illustre ami mena dans sa retraite.

Gennade assure que saint Sulpice était prêtre. Mais, il ne sait pas précisément en quelle année il fut ordonné.

On ignore aussi l'année de sa mort. Selon les conjectures les mieux fondées, elle arriva après l'an 420, — à ce que l'on croit.

Les écrits de saint Sévère Sulpice sont plus connus que sa personne. Tous ceux dont parlent les anciens — à quelques lettres près, — nous ont été heureusement conservés.

Le premier selon l'ordre des temps est la Vie de saint Martin, évêque de Tours. Sévère forma le dessein de l'écrire dès la visite qu'il rendit au saint prélat à la fin de l'année 392 ou au commencement de 393. Dès lors, il s'informa très-particulièrement de ses actions. Il en apprit plusieurs circonstances par la relation des disciples du Saint. Il en sut quelques autres par le catéchumène que saint Martin avait ressuscité dans son monastère de Ligugé, près de Poitiers. Enfin, il en apprit une autre partie de la bouche même de saint Martin. Car, le Saint lui parlait avec plus de familiarité et plus de liberté qu'à personne; et il n'y avait rien de si secret, que Sulpice ne l'obligeât de lui déclarer, malgré le désir qu'il avait de cacher sa vertu à tout le monde.

« Saint Martin, — dit dom Rivet (1), — n'avait jamais étudié l'éloquence; et Dieu voulut que son histoire fût écrite par l'un des plus éloquents hommes que le Christianisme ait produits. Mais, saint Sulpice était encore plus digne de travailler à cet ouvrage, par sa piété extraordinaire qui le rendait un digne disciple de saint Martin, et par le mépris qu'il faisait de sa noblesse, de ses richesses et des autres avantages qu'il avait pour se faire aimer et estimer du monde. On peut dire qu'il ne fallait pas un homme d'un moindre mérite, pour persuader les hommes d'une vie aussi remplie de merveilles incroyables, que l'est celle de saint Martin.

« Après tout cela, comment refuser d'ajouter foi à ce qu'écrit un homme relevé dans le monde par tout ce que l'on y estime de grand, autorisé dans l'Église par la qualité de Prêtre, de Saint, d'ami intime de saint Martin et de saint Paulin, et qui a pris toutes les précautions pour s'instruire de source de ce qu'il rapporte, et ne rien rapporter qu'il ne juge exactement vrai?

« C'est ce qui fait que l'on ne peut assez s'étonner de voir des hommes accuser, ou la trop grande crédulité de saint Sulpice, en ce qu'il nous a laissé des actions de saint Martin, ou la mauvaise foi de ceux de qui il les avait apprises, et qui l'ont ainsi jeté dans un enchaînement de fables, comme il plaît à ces prétendus esprits forts de s'expliquer. Pour parler de la sorte, disons-le, il faut vouloir s'exposer, ou à passer pour téméraire, ou à se voir compter au nombre des ennemis et des envieux de la vertu de saint Martin, qui furent les seuls qui osassent contester la vérité de cette histoire. Tous les autres la reçurent avec un applaudissement et une estime extraordinaire dès qu'elle parut dans le public; et elle y parut du vivant même de saint Martin. »

Desidérius ou Didier auquel Sulpice-Sévère communiqua son travail, était un prêtre des environs de Cominges, et ce fut lui, ce semble, qui répandit la Vie de saint Martin dans les Gaules (1).

Mais saint Paulin de Nole fut sans doute un des premiers à qui saint Sulpice l'envoya. Ce Saint en parle avec un éloge aussi honorable pour l'auteur, que glorieux pour l'ouvrage. Il ne sait lequel des deux il doit regarder comme le plus heureux, ou saint Sulpice, d'avoir été choisi pour écrire d'une manière aussi élégante l'histoire d'un si grand Évêque et d'un si illustre Confesseur, ou saint Martin, d'avoir eu un aussi digne historien de sa vie.

(1) *L. c. sup.*, p. 102 et 103.

(1) Sur *Didier*, voyez la Notice que lui a consacrée dom Rivet, *l. c. sup.*, tome II, p. 86 à 90.

« Car, — ajoute saint Paulin, — si ses vertus lui ont acquis une gloire éternelle devant Dieu, la plume de son historien le rendra immortel dans l'esprit des hommes (1). »

Ce fut saint Paulin qui la porta, le premier, à Rome. Elle n'y fut pas plus tôt connue, que tout le monde s'empressa de l'avoir; et les libraires avouaient qu'ils n'avaient point de livres dont le débit fût aussi prompt et aussi lucratif que celui-là.

Le même Saint la répandit encore dans toute l'Italie et dans toute l'Illyrie, et Posthumien, ami de saint Sulpice, presque dans tout l'Orient et l'Égypte. Elle avait même prévenu son arrivée en Afrique, lorsqu'il y alla en 402; on la lisait dès lors à Carthage et ailleurs.

De sorte que peu d'années après que cette Vie fut sortie des mains de saint Sulpice, elle se trouvait répandue presque par tout le monde.

Épitre de Sulpice Sévère a Désidérius

Sur le livre de la Vie du bienheureux Martin.

Sévère à Désidérius, son très-cher frère, salut par le Seigneur.

Certes, pour moi, — frère avec qui je n'ai qu'une âme (2), — j'avais résolu de garder en portefeuille et de renfermer en ma maison le petit livre que j'avais écrit touchant la vie de saint Martin. Car, timide de mon naturel, j'évitais les jugements humains, craignant (ce qui — je pense, — arrivera), que mon style inculte déplût aux lecteurs et d'être, à très-juste titre, blâmé de tous, pour m'être impudemment emparé d'un sujet destiné à de savants écrivains; mais, je n'ai pu résister à tes instances réitérées.

(1) « Ce discours — poursuit saint Paulin, — est comme une toison dont vous avez revêtu et paré le Seigneur Jésus, que vous avez comme couronné par les fleurs de votre éloquence. Ce divin Agneau vous revêtira aussi de sa toison au jour de la distribution des récompenses, lorsqu'il couvrira votre mortalité de son immortalité bienheureuse. »

(2) *Frater unanimis.* — *Unanimis* se compose de *unus* et d'*animus*.

Quel sacrifice, en effet, même aux dépens de ma confusion, ne ferais-je pas à ton amitié?

Mais, cependant, je t'ai communiqué ce petit livre, avec la confiance que tu ne le livreras à personne, parce que tu m'en as fait la promesse. Mais, je crains que tu ne lui ouvres la porte, et, qu'une fois échappé, il ne puisse plus être rappelé et ramené.

Que si cela arrive, et si tu vois quelques personnes le lire, tu supplieras en grâce les lecteurs de peser avec soin plutôt les choses que les mots, et de ne pas s'émouvoir si des vices de langage blessent leurs oreilles; car ce n'est pas l'éloquence qui nous ouvre le ciel, mais bien la foi (1). Qu'ils se souviennent aussi que le salut a été prêché au monde, non par des orateurs, mais par des pêcheurs; bien que certes (si cela avait été utile), le Seigneur l'eût pu faire annoncer par des orateurs.

Aussi, lorsque je résolus d'écrire la Vie de saint Martin, — pensant qu'il y aurait de l'impiété à cacher les vertus et les miracles d'un si grand homme, — je m'appris à ne pas rougir des solécismes, car je n'ai jamais été fort savant en ces choses, et, si autrefois, peut-être, j'avais effleuré quelque peu ces études, j'ai tout oublié, faute d'exercice et par suite d'un si long temps écoulé.

Mais cependant, pour nous épargner le si grand ennui de ces excuses, supprime mon nom, s'il te semble bon de publier ce petit livre.

A cet effet, gratte le titre, en sorte que la page soit muette, et — ce qui suffit, — qu'en parlant du sujet, elle ne parle pas de l'auteur.

VIE DU BIENHEUREUX MARTIN,

Par Sulpice Sévère.

PROLOGUE.

La plupart des mortels, follement avides de la gloire du siècle, ont pensé qu'ils éterniseraient la mémoire de leur nom, s'ils prêtaient

(1) *Regnum Dei non in eloquentiâ, sed in fide constat.* — Cette belle pensée est un écho de celle-ci de saint Paul: *Non enim in sermone est verbum Dei, sed in virtute* (I. Cor. IV, vers. XX.)

l'éclat de leur style aux vices des hommes illustres. Ils ne se sont point immortalisés, mais cependant l'espoir qu'ils avaient conçu n'a pas été sans porter quelque fruit; car, d'abord ils ont fait vivre (vainement sans doute) longtemps leur mémoire, et, ensuite, en mettant en lumière les exemples des grands hommes, ils ont vivement excité l'émulation des lecteurs. Mais, ces travaux n'ont nul rapport avec la bienheureuse et éternelle vie. De quoi a servi à ces historiens la gloire de leurs écrits, qui périra avec le siècle? Que gagne la postérité à lire les combats d'Hector ou les entretiens philosophiques de Socrate? puisque les imiter est non-seulement sottise, mais même, ne pas les attaquer très-vivement, est folie.

En effet, ne considérant en la vie humaine que le présent, il ont mis leurs espérances dans des fables, et leurs âmes dans des tombeaux, croyant se devoir rendre immortels seulement dans le souvenir des hommes; bien qu'il faille conquérir plutôt l'éternelle vie, qu'une éternelle mémoire, non point en écrivant, en combattant ou en philosophant, mais en vivant pieusement, saintement et religieusement.

Or, telle a été la force de cette erreur, propagée par la littérature, qu'elle a produit beaucoup d'imitateurs de cette vaine philosophie et de cette folle valeur.

Aussi je crois que ce me sera un ouvrage de prix, d'écrire la vie d'un très-saint homme, laquelle bientôt servira d'exemple aux autres, et allumera dans le cœur du lecteur l'amour de la véritable sagesse, de la céleste milice et du divin courage.

En cela nous songeons aussi à nos intérêts, et nous attendons, non point des hommes un vain souvenir, mais de Dieu une éternelle récompense; car, si nous n'avons pas vécu nous-même de manière à pouvoir servir d'exemple aux autres, nous avons cependant travaillé à ne pas laisser dans l'oubli un homme qui devait être imité.

Donc, je vais commencer à écrire la vie de saint Martin et ce qu'il a fait, soit avant son épiscopat, soit pendant son épiscopat, — quoique je n'aie pu connaître tout ce qu'il a fait. On ignore les actions qui n'ont eu d'autre témoin que lui seul; car, il ne recherchait point la louange des hommes, et, autant que cela a dépendu de lui, il aurait voulu cacher toutes ses vertus et tous ses miracles. Nous en avons même omis un grand nombre qui nous étaient connus, parce que nous avons cru qu'il suffisait de signaler seulement les plus éclatants. En même temps on a dû veiller pour les lecteurs à ce que l'abondance n'engendrât pas le dégoût.

Or, je supplie ceux qui me liront, d'ajouter foi à mes paroles et d'être persuadés que je n'ai écrit rien que de certain et d'avéré : autrement, j'aurais mieux aimé me taire, que de dire des faussetés.

—

CHAPITRE PREMIER.

Or, Martin naquit à Sabaria, ville de Pannonie (2), mais il fut élevé à Ticinum (1), en Italie. Il dut le jour à des parents élevés en dignité selon le siècle, mais payens (3). Son père, soldat d'abord, fut ensuite tribun militaire. Martin suivit aussi la carrière des armes dans son adolescence, et servit dans la cavalerie (2), sous l'empereur Constance (3), puis sous le César Julien; non pas de bon gré, car, dès sa sainte enfance, cet illustre enfant n'aspirait qu'au service de Dieu. En effet, à l'âge de dix ans, malgré ses parents, il s'enfuit à l'église et demanda instamment d'être reçu au nombre des catéchumènes.

Bientôt, se consacrant tout entier, d'une admirable manière, à l'œuvre de Dieu, — lorsqu'il eut douze ans, il brûla du désir de se retirer dans le désert, et il aurait réalisé ses vœux, si la faiblesse de son âge ne s'y fût opposée. Cependant, l'espoir toujours tendu vers les monastères et l'église, Martin médi-

(1) Aujourd'hui *Pavie*. Saint Martin n'avait pas encore dix ans. *Ticinum* était, dès le IVe siècle, une ville considérable. On y voyait encore un temple de Cybèle, sur les ruines duquel fut depuis construite la cathédrale.

(2) *Inter schorales alas. — Alæ equitûm, cohortes peditum.* « On disait *les ailes de la cavalerie, les cohortes des fantassins*, » selon Saumaise. Selon Giselini, *scholares* était le nom qu'on donnait aux fils des vétérans, qui (comme nos *cadets* des deux derniers siècles, en France,) suivaient l'armée. Le père de Prato entend par *Scholæ* certains corps d'élite ou de gardes d'honneur attachés à la personne des empereurs.

(3) *Sub rege Constantio.* Quelques manuscrits portent *Constantino.*

tait ainsi, dès son enfance, le dessein qu'ensuite il accomplit avec dévotion.

Mais les empereurs ayant ordonné, par un édit, que les fils des vétérans fussent enrôlés, — le père de Martin, qui voyait avec chagrin ces heureux commencements, le fit prendre et enchaîner, l'enleva, le conduisit à l'armée, et le contraignit de prêter les serments militaires (1), bien qu'il n'eût encore que quinze ans. Martin, sous la tente, se contenta d'un seul esclave, qui était moins son serviteur que son maître, jusque-là que la plupart du temps il lui ôtait les souliers et les nettoyait. Ils mangeaient ensemble, et le maître faisait, le plus souvent, office de valet.

Martin porta pendant près de trois ans les armes avant de recevoir le baptême, et se conserva pourtant pur des vices ordinaires aux gens de guerre et dont ils ont coutume de se souiller. Plein de bonté pour ses camarades et d'une admirable charité à leur égard, il montrait une patience et une humilité vraiment surhumaines.

Il n'est pas nécessaire de louer en lui la vertu de frugalité, qui était telle dans l'usage qu'il faisait de la nourriture et du breuvage, que déjà, en ce temps-là, on le regardait non pas comme un soldat mais comme un moine. Par ces vertus il s'était tellement attaché tous ses camarades, qu'ils le vénéraient avec une merveilleuse affection.

Martin — quoiqu'il ne fût pas encore cependant régénéré dans le Christ, — se montrait candidat du baptême (1) par ses bonnes œuvres, qui consistaient à assister les malades, secourir les malheureux, nourrir les pauvres, vêtir ceux qui étaient nus, — ne se réservant de sa solde rien que le pain quotidien. Car, déjà alors, — auditeur fidèle de l'Évangile, — il ne songeait point au lendemain.

Or, en un certain temps, au milieu d'un hiver plus rigoureux que de coutume, et si rude, que beaucoup de personnes périrent de froid, Martin, un jour qu'il n'avait que ses armes et son mince manteau de soldat, rencontra, à la porte de la cité d'Ambianum (2), un pauvre nu. Ce pauvre priait les passants d'avoir pitié de lui, et tous passaient outre. L'homme de Dieu comprit que ce malheureux, dont les autres n'avaient pas pitié, lui était réservé.

Que ferait Martin cependant? Il n'avait plus que son manteau qui lui couvrait les épaules; car, il avait déjà distribué tous ses vêtements à d'autres pauvres. Toutefois, il saisit son épée, coupe en deux son manteau, en donne la moitié au pauvre, et se revêt de l'autre moitié.

Quelques-uns des spectateurs se mirent à rire, en voyant ce vêtement difforme et écourté; d'autres — en grand nombre, — plus sensés, gémirent du fond du cœur de n'avoir rien fait de semblable, eux qui, mieux couverts, auraient pu habiller le pauvre, sans se mettre à nu.

La nuit suivante, Martin, durant son sommeil, voit le Christ vêtu de la moitié de manteau que le pauvre avait reçue. Il lui est ordonné de regarder très-attentivement le Seigneur et de reconnaître le vêtement qu'il avait donné. Puis, il entend Jésus qui, se tournant vers la multitude des anges qui l'entourent, dit à haute voix :

— Martin, encore catéchumène, m'a couvert de ce vêtement. »

Vraiment le Seigneur se souvenait de ses paroles (il avait dit autrefois) : « Ce que vous

(1) *Sacramentis militaribus implicatus est.* — « Le serment militaire contenait deux choses : l'une, de faire tout ce qui serait ordonné pour le service de l'Empire, et de se porter vaillamment en toute rencontre ; l'autre, de ne point quitter les armes, qu'après avoir accompli le temps prescrit par les lois militaires. (Il était de vingt-quatre années consécutives.) Le soldat jurait par le salut ou par le nom de l'Empereur : sans ce serment, on n'en recevait point dans les armées romaines, ou du moins on n'y était point considéré comme un homme dévoué au service de la République, et sur lequel on pût compter.

« Le commandant, après avoir reçu le serment du nouveau soldat, lui donnait la ceinture, et le faisait en même temps revêtir d'une veste blanche qui ne descendait pas plus bas que le genou. Ce fut par ces sortes de cérémonies que Martin fut engagé au service de l'Empereur. » — N. Gervaise : *La Vie de saint Martin*, etc. p. 54

(1) *Baptismatis candidatum.* — La métaphore est d'autant plus juste, qu'alors les chrétiens portaient une robe blanche, le jour de leur baptême.

Inde parens sacro ducit de fonte sacerdos
Infantes niveos, corpore, corde, habitu.

Saint Paulin, *epist*, XII.

(2) *In portâ Ambianensium.* — Voyez la note 4.

faites à l'un des plus petits, vous le faites à moi, » lorsqu'il déclara avoir été vêtu en la personne du pauvre, et daigna, pour rendre témoignage à une si bonne œuvre, se montrer avec le même habit que le pauvre avait reçu.

Cette vision n'enorgueillit point le très-saint homme, qui, reconnaissant la bonté de Dieu dans son œuvre, vola au baptême, à l'âge de dix-huit ans (1). Toutefois il ne renonça pas aussitôt au service militaire, et se laissa vaincre par les prières de son tribun, lequel habitait sous la même tente que lui, et promettait, quand le temps de son tribunat serait écoulé, de renoncer au monde. Martin, dans cette espérance, demeura encore soldat, mais soldat de nom seulement, deux ans après son baptême.

Cependant les barbares ayant fait une irruption dans les Gaules (5), le césar Julien rassembla une armée auprès de la cité des Vangiones (2), donna une gratification aux soldats, et selon la coutume, chacun d'eux était appelé. Vint le tour de Martin. Alors, jugeant l'occasion favorable pour demander son congé (car il n'estimait pas pouvoir en conscience recevoir de l'argent avec l'intention de ne plus servir) :

— Jusqu'ici — dit-il au César, — j'ai été ton soldat; souffre que maintenant je sois le soldat de Dieu. Que ceux qui doivent combattre reçoivent tes largesses. Je suis, moi, soldat du Christ : il ne m'est pas permis de combattre (3). »

Alors, à ces paroles, lé tyran frémit de courroux, et il dit à Martin que ce n'était pas la religion mais la crainte de combattre l'ennemi le lendemain, qui le faisait renoncer au service militaire.

Mais, Martin, intrépide et devenu plus ferme encore en présence de la terreur qu'on voulait lui inspirer :

— Si l'on attribue ma retraite à la lâcheté — dit-il, — et non à la foi, demain je me présenterai, sans armes, à la tête de l'armée, et, au nom du Seigneur Jésus, protégé, non par un bouclier, ni par un casque, mais par le signe de la croix, je pénétrerai dans les bataillons ennemis, sans crainte aucune. »

Julien ordonne que Martin soit mis au cachot, ordonnant que le lendemain il fût — comme il l'avait demandé, — exposé sans armes aux traits des barbares.

Le lendemain, les ennemis envoyèrent demander la paix, — se livrant corps et biens. Qui doutera que cette victoire fût due au saint homme que le Seigneur ne voulait point envoyer sans armes au combat? Et, quoique le bon Seigneur eût pu sauver la vie de son soldat, au milieu même des glaives et des traits des ennemis; cependant, pour que les saints yeux de Martin ne fussent pas témoins d'un affreux carnage, il lui épargna le triste spectacle d'une bataille. La seule victoire, en effet, que le Christ pût accorder, en faveur de son soldat, c'était la soumission des ennemis, sans effusion de sang, et sans qu'il en coutât la vie à un seul homme.

—

CHAPITRE II.

Ensuite, après avoir quitté le service militaire, Martin se rendit auprès de saint Hilaire, évêque de la cité de Poitiers, dont la fidélité à Dieu avait triomphé des plus rudes épreuves, et il demeura quelque temps auprès de ce prélat.

Or, Hilaire voulut donner à Martin la charge de diacre (1), pour le fixer à Poitiers, et l'attacher au service divin. Mais, comme Martin refusait, et criait qu'il était indigne d'un tel honneur, — Hilaire, dans sa haute

(1) « La légende veut que saint Martin ait reçu le baptême à Constantinople, des mains du même patriarche Paul, qui déjà, dit-elle, l'avait fait catéchumène. Il nous paraît beaucoup plus vraisemblable que ce fut dans la ville même d'Amiens, où s'était passé l'événement qui l'avait déterminé à demander ce sacrement au plus vite. » — M. l'abbé A. Dupuy: *Hist. de saint Martin*, etc. 2e édit., p. 14. Cf. *Hist. Sept. Dorm.*, *cap.* II. — Selon N. Gervaise (p. 10 et 11), ce fut à Poitiers que saint Martin reçut le baptême des mains de saint Hilaire.

(2) Worms.

(3) *Pugnare mihi non licet.* — Ce n'était pas la profession des armes précisément que les chrétiens rejetaient, mais l'idolâtrie, qui en était inséparable, comme on a déjà pu le voir par de nombreux exemples tirés des Vies des illustres guerriers, publiées par nous dans nos *Annales hagiologiques de la France*, (IIe et IIIme siècle.)

(1) Voici, d'après un auteur du IIIe siècle, la hiérarchie du clergé à cette époque : *Ostiarius, lector, exorcista, sequens, subdiaconus, diaconus, presbyter, episcopus.* (Portier, lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, diacre, prêtre, évêque.)

sagesse, comprit qu'on ne l'attacherait à l'Église qu'en lui donnant une charge dont l'offre pût paraître injurieuse. Il l'ordonna donc exorciste (1). Martin ne fit point résistance, ne voulant pas paraître mépriser ni dédaigner cet ordre.

Peu de temps après, averti en songe de visiter ses parents encore païens et de travailler à leur conversion, il partit, avec la permission de saint Hilaire, qui, en versant des larmes, le conjura instamment de revenir.

Ce ne fut qu'avec chagrin, comme on le raconte, que Martin entreprit ce voyage. A son départ, il assura à ses frères qu'il éprouverait beaucoup de traverses; et cette prédiction fut justifiée par l'événement.

En traversant les Alpes, il s'égara et tomba entre les mains de voleurs. Comme l'un d'eux brandissait une hache sur sa tête, un autre détourna le coup; et Martin, les mains liées derrière le dos, fut remis à la garde d'un des brigands, pour être dépouillé. Ce brigand l'ayant conduit dans le lieu le plus écarté de la montagne, lui demanda qui il était. Martin lui répondit qu'il était chrétien (2). Le brigand lui demanda ensuite s'il avait peur. Martin alors dit hardiment que jamais il n'avait ressenti moins de crainte, parce que la miséricorde du Seigneur éclate surtout dans le péril; il ajouta qu'il le plaignait bien plutôt, lui, qui, se livrant au brigandage, était indigne de la miséricorde du Christ. Puis il lui expliqua l'Évangile et lui annonça la parole de Dieu.

Qu'est-il besoin d'en dire davantage? Le voleur crut en Jésus-Christ, remit Martin dans le chemin et se recommanda à ses prières. Ce même voleur, depuis, vécut chrétiennement, et c'est de lui que l'on a appris ce que nous venons de raconter.

Or, Martin avait déjà passé Mediolanum (3) et poursuivait sa route, lorsque le diable, sous forme humaine, se présenta en son chemin et lui demanda où il allait, et quand Martin lui eut répondu qu'il allait où le Seigneur l'appelait, — le diable lui dit :

— Partout où tu iras ou quoique tu entreprennes, le diable s'élèvera toujours contre toi. »

Alors, Martin lui répondit par la voix du prophète :

— Le Seigneur est mon aide : je ne craindrai pas ce que me fera l'homme (1). »

Et aussitôt l'ennemi du genre humain disparut à ses yeux.

Ainsi que Martin en avait conçu l'espérance, il délivra sa mère des liens de l'erreur payenne; mais son père persévéra dans le mal. Au reste, l'exemple de Martin opéra un grand nombre de conversions.

Ensuite, lorsque l'hérésie d'Arius se répandit dans tout l'univers, et particulièrement en Illyrie, Martin, qui luttait presque seul très-vaillamment contre la félonie des évêques, fut maltraité et persécuté de mille manières. Frappé de verges en public, et enfin chassé de Sabaria, il retourna en Italie.

Ayant alors appris que le départ de saint Hilaire, exilé par les hérétiques, avait jeté le trouble dans l'Église de Gaule, il alla à Mediolanum et y vécut en solitude (2). Il y fut bientôt en butte aux persécutions d'Auxentius, chef des Ariens, qui l'accabla des plus grands outrages et le chassa de cette cité.

Martin, croyant devoir céder au temps, se retira, avec un prêtre — homme de grandes vertus, — dans l'île de Gallinaria (3), où il se nourrit de racines d'herbes. Ce fut là qu'il mangea (à ce qu'on raconte,) de l'ellébore, plante vénéneuse (4). En proie aux plus

(1) Les exorcistes étaient souvent exposés aux injures du démon, qui les outrageait en paroles et parfois même les battait.

(2) Telle était la réponse ordinaire des premiers fidèles, quand ils étaient interrogés par les magistrats.

(3) Milan.

(1) Psaume CXVII.

(2) *Sibi monasterium statuit.* — Voyez la note 6.

(3) *Ad insulam Gallinariam nomine secessit.* — Cette île tirait son nom du mot latin *Gallina*, qui signifie *poule*, à cause d'un grand nombre de poules sauvages qu'on y avait trouvées.

Elle se nomme aujourd'hui *Isoletta d'Albenga* et est située dans l'ancien golfe Ligustique, à présent la rivière de Gênes, sur la côte occidentale, vis-à-vis d'Albenga. — Sur cette île, voyez ci-dessus, la *Vie de saint Hilaire, évêque de Poitiers*, col. 645, note 3.

(4) *Helleborum..... in cibum sumpsit.* — « On sait que l'ellébore est une plante fort dangereuse; ceux

cruelles douleurs, et à demi-mort, il eut recours à la prière en ce péril extrême, et sur-le-champ le mal s'évanouit.

Peu de temps après, ayant appris que l'empereur repentant avait accordé à saint Hilaire la permission de retourner en Gaule, il se rendit à Rome, dans l'espoir de l'y rencontrer.

Comme saint Hilaire en était déjà parti, Martin suivit ses traces, et l'ayant joint, il en fut reçu très-gracieusement et se mit en retraite non loin de Poitiers (1).

En ce temps-là, un catéchumène se joignit à lui, désirant se former à l'école du très-saint homme, et peu de jours après, pris de langueur, il était travaillé d'une forte fièvre. Alors, par hasard Martin était absent. Et le troisième jour, à son retour, il ne trouva qu'un corps sans vie : la mort avait été si prompte, que le catéchumène avait quitté la terre sans être baptisé. Ses frères, accablés de chagrin, étaient autour du cadavre et lui rendaient de douloureux devoirs, lorsque Martin accourut — pleurant et se lamentant. Mais alors le Saint-Esprit l'inspire : il fait sortir tout le monde, et, s'étant enfermé seul dans la cellule où était le corps, il se couche dessus.

Après y avoir été quelque temps en prières, averti par l'Esprit du Seigneur de l'approche du miracle, il se souleva un peu, et, les yeux fixés sur le visage du défunt, il attendait avec confiance l'effet de sa prière et de la miséricorde du Seigneur. Deux heures s'étaient à peine écoulées, que Martin vit le mort reprendre peu à peu l'usage de tous ses membres, et se rouvrir et étinceler ses yeux fermés à la lumière.

Alors, Martin pousse un grand cri vers le Seigneur auquel il rend grâces. Or, le cri qu'avait jeté le bienheureux avait retenti dans la cellule. En l'entendant, ceux qui attendaient à la porte, se précipitent aussitôt à l'intérieur. Admirable spectacle! ils voyaient vivant celui qu'ils avaient laissé mort.

Ainsi rendu à la vie, et aussitôt baptisé, le catéchumène vécut encore plusieurs années et il fut le premier qui, chez nous, ressentit les effets ou donna la preuve de la puissance de Martin. Il racontait souvent depuis, que, séparé de son corps et conduit devant le tribunal du Juge suprême, il avait entendu la triste sentence qui le reléguait, avec la foule, dans des lieux ténébreux; qu'alors deux anges avaient dit au Juge, qu'il était celui pour qui Martin priait; et que le Juge avait ordonné aux deux anges de le ramener et de le rendre à la vie et à Martin.

Ce miracle illustra le nom du bienheureux qui, déjà réputé Saint par tous, fut dès lors réputé homme puissant en miracles et vraiment apostolique.

—

CHAPITRE III.

Ce fut à peu près dans le même temps que l'Église de Tours demanda Martin pour évêque. Mais comme on ne pouvait pas facilement le tirer de son monastère, Ruricius, citoyen de la ville de Tours, se jeta à ses pieds, disant que sa femme était malade — ce qui n'était qu'une feinte, — et lui persuada de sortir. Des troupes d'habitants qui s'étaient mis en embuscade sur le chemin, se saisissent de lui et le conduisent sous bonne garde jusqu'à Tours, où une multitude incroyable de peuple était accourue, non-seulement du pays, mais encore des villes voisines, pour prendre part à l'élection.

Dans tous les cœurs, même volonté, mêmes vœux, même sentiment : Martin est le plus digne de l'épiscopat! L'Église de Tours sera heureuse sous un tel pasteur!

Cependant un petit nombre de personnes, — surtout quelques-uns des évêques appelés pour sacrer le futur prélat, — s'opposaient d'une manière impie à l'élection de Martin, disant que c'était une personne méprisable, de mauvaise mine, sale, mal vêtue, les cheveux en désordre et indigne de l'épiscopat.

Mais le peuple, d'un esprit plus sain que les évêques, se moqua de la folie de ceux qui

qui ont la connaissance des simples en distinguent de deux sortes, de noir et de blanc. On se sert de ce dernier pour purger les humeurs mélancoliques et les vapeurs qui offusquent le cerveau ; mais le noir dont Martin mangea est un véritable poison, on ne peut même le cueillir sans danger, tant sa vapeur est subtile. C'est un poison brûlant, qui d'abord dessèche le gosier et les entrailles ; il étrangle, il suffoque en fort peu de temps. — (N. Gervaise, p. 32.)

(1) *Haud longe sibi ab oppido monasterium collocavit.* — C'est Ligugé.

— voulant jeter le blâme sur un homme illustre, — exaltaient sa vertu. Et ils furent contraints de faire ce que voulait ce peuple que le Seigneur inspirait.

Cependant, parmi les évêques présents, nul — dit-on, — ne s'opposait plus à l'élection de Martin qu'un certain Défenseur. Aussi remarqua-t-on qu'il fut stigmatisé par la bouche du roi-prophète, et voici de quelle manière. De fortune, le lecteur qui devait lire ce jour-là, ne put s'ouvrir un passage à travers la foule. Les clercs se troublent; et l'un d'eux, en l'absence du lecteur, prend le psautier et lit le premier passage qu'il rencontre. Or, c'était le psaume : « Tu as tiré la louange de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle, à cause de tes ennemis, pour détruire l'ennemi et le défenseur. »

A ces mots, le peuple pousse un cri; les opposants sont confondus.

Et ainsi on fut persuadé que ce psaume avait été lu par la divine volonté, afin que Défenseur entendît la condamnation de ce qu'il avait fait (1) : car, la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle a loué le Seigneur en Martin, et l'ennemi a été vaincu parfaitement aussitôt qu'il s'est montré.

Il n'est pas en notre pouvoir de révéler combien il se montra grand dans l'épiscopat. Il ne changea rien de son ancienne manière de vivre, conservant la même humilité dans le cœur, la même pauvreté dans ses vêtements.

Plein d'autorité et de grâce, Martin savait allier à la dignité d'évêque la vie et la vertu d'un moine. Il demeura quelque temps dans une cellule proche de l'église. Ensuite, ne pouvant souffrir la distraction des visites qu'il recevait, il se fit un monastère à deux milles de la cité de Tours, en un lieu solitaire et écarté (2). C'était un véritable désert, enfermé d'un côté par une roche haute et escarpée, de l'autre par un coude de la Loire. On n'y pouvait pénétrer que par un très-étroit sentier.

Martin logeait dans une cabane formée de branches d'arbres; un grand nombre des frères avaient de semblables cabanes; la plupart s'étaient creusé des cellules dans le roc. Martin avait là quatre-vingts disciples, qui se modelaient sur leur bienheureux maître. Ils ne possédaient rien en propre, tout était en commun entre eux. Personne ne pouvait ni acheter, ni vendre, comme c'est la coutume de la plupart des moines. Nul autre art que l'écriture n'était exercé par les frères, — encore n'y appliquait-on que les jeunes : les anciens vaquaient à l'oraison.

(1) Voyez la note 7.

(2) Ce monastère fondé par saint Martin a été depuis la célèbre abbaye de Marmoutiers.

Les frères sortaient rarement de leurs cellules, si ce n'était pour s'assembler dans l'oratoire. Ils mangeaient tous ensemble après l'heure du jeûne (1), et ne faisaient point usage de vin, sans y être contraints par infirmité.

La plupart d'entre eux étaient vêtus de poil de chameau; et c'était un crime d'être habillé délicatement. Ce qu'il faut d'autant plus admirer, qu'il y avait là beaucoup de nobles, élevés d'une manière bien différente, et qui pourtant s'étaient soumis à cette humilité et à cette souffrance. Nous avons vu plusieurs de ces disciples de Martin devenir évêques dans la suite; et, en effet, quelle est la cité ou l'église qui ne désirerait avoir un pontife tiré du monastère de Martin?

Mais je viens aux autres miracles qu'il fit étant évêque.

Il y avait, non loin de la ville de Tours, près du monastère, un lieu que le peuple regardait à tort, comme sacré, dans la persuasion que c'était la sépulture d'un Martyr. Car, les évêques précédents y avaient élevé un autel (2). Mais Martin qui n'ajoutait point foi témérairement à des récits incertains, s'enquit auprès des plus anciens du clergé — prêtres ou clercs, — et du nom du Martyr et du temps de sa Passion. L'incertitude de la tradition lui donnait — disait-il, — de grands scrupules.

Quelque temps il s'abstint d'aller en ce lieu, — ne voulant ni condamner à la légère une dévotion qui pouvait être légitime, ni

(1) « Les anciens solitaires, hors le carême, et depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, jeûnaient toute l'année jusqu'à None. » — N. Gervaise, p. 54.

(2) *Nam et altare ibi a superioribus episcopis constitutum habebatur.* — « C'est une preuve que l'usage des autels est presque aussi ancien que l'Église. » — N. Gervaise, p. 92. Cf. J.-B. Thiers : *Dissert. ecclés. sur les principaux autels*, etc.

autoriser par son exemple une superstition. Un jour, enfin, il y alla avec quelques-uns des frères, et se tenant debout sur le sépulcre, il pria le Seigneur de faire connaître qui y était enterré et quels étaient ses mérites. Alors, se tournant à gauche, il vit se dresser près de lui un spectre hideux, épouvantable. Martin commande au spectre de déclarer son nom et quels sont ses mérites. Le spectre dit son nom, confesse son crime; c'est un voleur mis à mort pour ses forfaits, que le peuple honore par erreur et qui n'a rien de commun avec les Martyrs, lesquels sont au ciel, tandis que lui est dans l'enfer.

Les assistants entendaient une voix étrange, mais ne voyaient personne. Alors Martin rapporta ce qu'il avait vu, fit ôter l'autel dressé en ce lieu et délivra ainsi son peuple de cette superstition (1).

—

CHAPITRE IV.

Or, il advint — à quelque temps de là, — qu'un jour que Martin était en voyage, il fit la rencontre du convoi funèbre d'un gentil qu'on portait au tombeau avec des cérémonies payennes.

Voyant de loin venir une troupe de paysans, et ne sachant ce que c'était, il s'arrêta: un intervalle de cinq cents pas l'empêchait de rien distinguer. Mais comme il apercevait une troupe de villageois, et que le vent faisait voltiger le linceul qui recouvrait le corps, il crut qu'ils offraient un sacrifice aux faux dieux (2): car les paysans gaulois avaient coutume, dans leur misérable folie, de porter autour de leurs champs des images de démons couvertes d'étoffes blanches (3).

(1) *Atque ita populum superstitionis illius absolvit errore.* — « Cet endroit de Sulpice Sévère paraît suffisant pour autoriser le sentiment de ceux qui croient que l'Évangile a été porté dans les Gaules bien avant l'empire de Dèce, et qu'il y a eu d'autres évêques à Tours, avant saint Martin, que saint Gatien et saint Liboire. » — N. Gervaise, p. 93 et 94.

(2) *Profanos sacrificiorum ritus agi credidit.* — Saint Sulpice Sévère fait allusion aux *Ambarvalia*, procession annuelle autour des champs. C'était une fête en l'honneur de Cérès.

(3) *Quia esset hæc Gallorum rusticis consuetudo.* — Voyez la note 8.

Levant donc contre ces ennemis de Dieu l'étendard de la croix, il commande à la troupe de s'arrêter et de mettre bas le fardeau. Ces malheureux restent d'abord immobiles comme s'ils eussent été changés en durs rochers. Puis, faisant effort pour marcher et ne pouvant avancer, ils tournent sur eux-mêmes d'une manière risible, — tant, qu'enfin, vaincus par la pesanteur de leur fardeau, ils déposent le cadavre.

Stupéfaits, ils se regardaient en silence les uns les autres, ne comprenant point ce qui les retenait. Cependant, le Bienheureux ayant reconnu que cette troupe de villageois célébrait des funérailles et non point un sacrifice, éleva de rechef la main et leur donna la permission de s'en aller et d'emporter le corps.

C'est ainsi que Martin, quand il le voulut, les força d'arrêter, et, quand bon lui sembla, leur permit de s'en aller.

Martin avait détruit dans un bourg un temple très-ancien, et se disposait à abattre un pin qui était proche (1), lorsque le prêtre du lieu et les autres gentils s'y opposèrent. Le Seigneur avait commandé qu'ils restassent paisibles spectateurs de la ruine du temple; et ils ne pouvaient ensuite souffrir que l'arbre fût abattu.

Martin leur représente qu'un tronc d'arbre n'a rien de divin; que son Dieu seul est adorable; que ce pin est consacré au démon, et qu'il le faut couper.

Alors, l'un d'eux, plus audacieux que les autres:

« Si tu as (dit-il), tant de confiance en ton Dieu, nous couperons nous-mêmes le pin, pourvu que tu sois dessous quand il tombera; et si, comme tu le prétends, ton Seigneur est avec toi, tu échapperas [à la mort]. »

Alors, Martin, intrépide et plein de confiance dans le Seigneur, accepte la condition. Toute la foule des gentils applaudit et fait volontiers le sacrifice de l'arbre, dans l'espoir qu'il écrasera en sa chute l'ennemi de leurs idoles.

Le pin penchait d'un côté, et il était évi-

(1) *Arborem pinum... esset aggressus excidere.* « Le pin était l'un des arbres le plus respecté qui fût alors en France. C'était ordinairement sous son ombre qu'on faisait reposer les idoles quand on les portait en procession. » — N. Gervaise, p. 76.

dent qu'il tomberait de ce côté. Ce fut là que les paysans lièrent Martin. Puis ils se mirent eux-mêmes à couper l'arbre avec grande satisfaction et grande joie, sous les yeux d'une foule de peuple qui regardait de loin. Déjà le pin branle et vacille : sa chute est prochaine. Les moines pâlissent, épouvantés de l'imminence du péril, et, perdant tout espoir, n'attendent plus que la mort de Martin.

Martin, plein de confiance dans le Seigneur, reste calme, et lorsque le pin se rompt avec fracas, tombe et va l'écraser, — il élève la main et lui oppose le signe de la croix. Aussitôt l'arbre, comme s'il eût été repoussé par un violent coup de vent, change de direction et se renverse du côté opposé, où il faillit écraser les paysans, qui se croyaient le plus en sûreté.

Un cri s'élève jusqu'au cieux, les gentils sont stupéfaits ; les moines pleurent de joie ; tous proclament et bénissent le nom du Christ. Le jour du salut avait lui pour la contrée, et toute cette prodigieuse multitude demanda unanimement l'imposition des mains (1), abjura l'idolâtrie et crut au Seigneur Jésus.

Or, avant l'arrivée de Martin, il n'y avait que très-peu de chrétiens ou plutôt il n'y en avait presque point dans ce pays, et ses miracles et son exemple opérèrent tant de conversions, qu'il est maintenant couvert d'un très-grand nombre d'églises et de monastères ; car, un temple était-il abattu, aussitôt sur ses ruines Martin élevait une église ou un monastère.

A peu près vers le même temps, Martin opéra encore un pareil miracle.

Il venait de mettre le feu, dans un bourg, à un temple très-antique et très-célèbre. Tout à coup des tourbillons de flamme, poussés par le vent, se portent sur une maison qui était voisine, ou, pour mieux dire, contiguë.

Dès que Martin s'en aperçoit, il monte en toute hâte sur le toit de cette maison et se présente à la rencontre des flammes. Alors (ô prodige !) le feu refoulé lutte contre la violence du vent, et les deux éléments aux prises se livrent un combat.

C'est ainsi que la puissance de Martin contint le feu dans les limites qu'il lui avait prescrites.

En un autre bourg, nommé Leprosum (1), Martin se disposait semblablement à détruire un temple d'idoles fort riche, lorsque les gentils s'y opposèrent, en sorte qu'il fut outragé et chassé. Il se retira dans un lieu voisin, et là, durant trois jours entiers, couvert d'un cilice et de cendre, il persévéra dans le jeûne et la prière, demandant au Seigneur que la puissance divine détruisît un temple que la main de l'homme n'avait pu renverser.

Tout à coup, deux anges de la milice céleste, armés de piques et de boucliers, se présentèrent à lui, disant qu'ils étaient envoyés par le Seigneur pour mettre en fuite la foule des paysans, le protéger et faire que personne ne s'opposât à la destruction du temple ; qu'il y retournât donc en toute assurance, et qu'il achevât l'entreprise qu'il avait commencée.

Martin retourna au bourg, et, sous les yeux d'une foule de gentils, il détruisit, sans qu'on s'y opposât, le profane édifice jusqu'aux fondements et réduisit en poudre tous les autels et les idoles.

A cette vue, les paysans comprirent que la divine puissance, en les frappant de stupeur et d'épouvante, les avait empêchés de résister à l'évêque, et ils crurent presque tous au Seigneur Jésus, — criant à haute voix et confessant qu'il fallait adorer le Dieu de Martin et abandonner les idoles, qui ne peuvent se défendre.

Une autre fois, comme Martin abattait un temple dans un bourg du pays des Eduens (2), une multitude de paysans payens se précipitèrent sur lui avec fureur, et l'un d'eux, plus audacieux que les autres, mit l'épée à la main. Martin jette son manteau et présente au glaive son cou nu. Le payen n'hé-

(1) *Impositione manuûm.* — L'évêque imposait les mains aux catéchumènes, lesquels prenaient dès lors le nom de chrétiens. Toutefois, cette imposition des mains ne conférait pas le Saint-Esprit. Les catéchumènes baptisés, l'évêque leur imposait une seconde fois les mains, et leur donnait la confirmation. Alors ils prenaient le nom de *fideles*, de *justi*.

(1) Levroux, en Berri. — Voyez nos *Ann. hagiol.* premier siècle, tome 1, col. 1018 à 1043 la *Vie de saint Silvain* et des autres Saints de Levroux.

(2) *In pago Æduorûm.* — Dans le territoire d'Autun.

site pas; mais il lève le bras trop haut et tombe à la renverse. Miraculeusement frappé de terreur, il demande pardon au saint évêque.

Voici encore un semblable miracle : Martin détruisait des idoles ; un homme voulut le percer d'un couteau, et le fer lui échappa des mains et disparut.

Quand des paysans s'opposaient à ce que Martin détruisît leurs temples, plus d'une fois il toucha tellement le cœur de ces gentils, en leur prêchant la parole sainte, qu'ils ouvraient les yeux et renversaient eux-mêmes leurs temples.

—

CHAPITRE V.

Martin avait à un degré si éminent le don de guérir, que presque tous les malades qui s'approchaient de lui recouvraient aussitôt la santé ; — je ne citerai qu'un exemple.

A Trèves, une jeune fille était percluse de tout son corps, en sorte que, depuis longtemps, elle ne pouvait se servir de ses membres et qu'à peine il lui restait un souffle de vie. Ses proches, tristes et abattus, se tenaient auprès d'elle, n'attendant plus que sa mort, lorsque tout à coup on apprit que Martin venait d'arriver. A cette nouvelle, le père de la jeune malade court vers le saint évêque pour lui demander la guérison de sa fille.

Il se trouva que Martin était alors entré à l'église. Là, sous les yeux du peuple, et en présence d'une foule de prélats, le vieillard embrasse ses genoux en sanglottant et lui dit :

— Ma fille a une cruelle maladie ; elle se meurt ; et (ce qui est pire que la mort même), la respiration vit encore en elle, bien que le corps soit déjà sans vie. Viens lui donner ta bénédiction, car je sais que tu peux la rendre à la santé. »

Martin, confus et interdit, refusa de suivre le vieillard, disant qu'une telle guérison n'était pas en son pouvoir, et qu'il ne méritait pas que le Seigneur se servît de lui pour manifester sa puissance. Le père de fondre en larmes, d'insister et de le supplier de visiter sa fille mourante. Martin, enfin, cédant aux instances des évêques qui l'entourent, se rend à la maison de la jeune fille. Une grande multitude de peuple se pressait à la porte, dans l'attente de ce qu'allait faire le serviteur de Dieu.

Et d'abord Martin recourut à ses armes ordinaires en pareille circonstance ; il se prosterna à terre et pria. Puis il s'approcha de la malade et demanda de l'huile, la bénit, lui en versa quelques gouttes dans la bouche ; et aussitôt elle recouvra la parole. Ensuite, sous la main de Martin, la vie recommença de circuler peu à peu dans les membres de la jeune fille qui, enfin, se leva, et, devant tout le peuple, se tint sur ses pieds.

Vers le même temps, un esclave du proconsulaire Tetradius était possédé du démon qui le tourmentait cruellement. Tetradius pria Martin de lui imposer les mains ; et Martin commanda qu'on le lui amenât. Mais l'esprit malin ne voulut point sortir de sa retraite ; et on ne pouvait l'en tirer d'aucune manière, tant il mordait cruellement tous ceux qui l'approchaient.

Alors Tetradius se jette aux genoux du bienheureux et le supplie de descendre dans le réduit où était le démoniaque. Mais Martin s'y refuse, alléguant qu'il ne peut entrer dans la demeure d'un profane et d'un gentil : car, dans ce temps-là Tetradius était encore payen. Il promet donc de se faire chrétien si son esclave était délivré du démon. Alors Martin, imposa les mains à l'esclave et en chassa l'immonde esprit.

Ce qu'ayant vu, Tetradius crut au Seigneur Jésus, fut fait aussitôt catéchumène et peu après baptisé ; et toujours il aima et honora singulièrement Martin, l'auteur de son salut.

Vers le même temps encore, et dans la même ville, Martin, étant entré dans la maison d'un père de famille, s'arrêta sur le seuil de la porte, disant qu'il voyait dans le vestibule un horrible démon. Au moment où il lui commandait de sortir, le démon entra dans le corps d'un esclave qui était dans les appartements intérieurs. Le malheureux esclave commence à mordre avec fureur et à déchirer tous ceux qu'il rencontre.

Grande est l'alarme, les autres esclaves s'effrayent ; le peuple prend la fuite. Pour Martin, il marche à la rencontre du démoniaque et d'abord lui commande de demeurer en place. Le possédé grinçait des dents, ouvrait une large bouche et menaçait Martin, qui lui mit les doigts entre les dents :

— Si tu as le pouvoir de les dévorer, — lui dit-il, — dévore-les. »

Mais alors le malheureux, comme si un fer chaud lui eût brûlé la gorge, ouvrit la bouche plus grande encore, pour éviter de toucher les doigts du bienheureux ; et le démon qui ne pouvait ni supporter plus longtemps les tortures qu'il endurait, ni sortir par la bouche, s'en alla par un flux de ventre, laissant de puants vestiges.

Cependant le bruit se répandit tout à coup dans la cité de Trèves, que les barbares armaient et allaient faire une irruption. Martin se fait amener un démoniaque et lui commande de déclarer si cette nouvelle était vraie. Celui-ci confessa qu'ils étaient dix démons qui avaient fait courir ce bruit parmi le peuple, afin que la crainte en chassât Martin ; il ajouta que les barbares ne songeaient à rien moins qu'à faire une irruption (1).

Quand l'immonde esprit fit cet aveu au milieu de l'église, la cité de Trèves fut délivrée de crainte et de trouble.

En entrant à Paris, au milieu d'une foule de peuple, Martin, à la porte de la cité (9), donna (tout le monde en frémit), à un lépreux qui faisait horreur à voir, le baiser de paix et sa bénédiction ; et aussitôt le malade fut entièrement purifié. Ce lépreux, le lendemain, alla à l'église, — la peau brillante et blanche, — rendre grâces à Dieu pour la santé qu'il avait recouvrée.

N'oublions pas de dire que les fils tirés de l'habit ou du cilice de Martin, guérissaient souvent les malades, étant attachés à leurs doigts ou à leur cou.

Arborius (2), ancien préfet, chrétien d'une foi sincère et qui vivait saintement, ayant une fille malade d'une fièvre quarte des plus dangereuses, glissa en son sein, dans un des accès de cette fièvre périodique, une lettre de Martin qui, par hasard, lui était tombée entre les mains, et aussitôt la fièvre cessa. Ce miracle fit tant d'impression sur l'esprit du père, qu'aussitôt il voua la jeune fille à Dieu (10) et lui consacra à perpétuité sa virginité. Arborius alla à Tours offrir au saint évêque, comme une preuve authentique de sa puissance, la jeune fille qu'il avait guérie, quoique absent, et ne voulut pas souffrir qu'un autre que Martin lui donnât l'habit de vierge et la consacrât au Seigneur.

Paulin, si illustre depuis par sa sainteté, fut attaqué d'un mal d'yeux très-violent : Martin toucha avec un pinceau l'œil malade, où la cataracte commençait à se former, dissipa la douleur et le guérit entièrement.

Un jour, Martin lui-même tomba du haut d'un escalier qui conduisait à une salle à manger (1), roula sur les degrés hérissés d'aspérités et se blessa en maints endroits.

La nuit suivante, comme il était gisant dans sa cellule, à demi-mort, en proie aux plus cruelles douleurs, il vit un ange qui vint panser ses blessures et répandit sur tout son corps couvert de contusions un baume salutaire. Le lendemain, la guérison était si parfaite, qu'on aurait cru qu'il n'avait jamais eu de mal.

Mais, comme il serait trop long de raconter tous les miracles opérés par Martin, qu'il suffise de ceux que je viens de narrer — choisis entre beaucoup d'autres, — et qu'il nous suffise de ne pas cacher la vérité sur les plus remarquables et d'éviter l'ennui qu'entraînerait pour le lecteur le récit de la masse de ces prodiges.

—

CHAPITRE VI.

Passons à des choses de moindre importance. Eh! que dis-je? dans un temps de dépravation et de corruption tel que le nôtre, n'est-ce pas beaucoup qu'un évêque ait eu le courage de ne point s'abaisser à aduler la puissance impériale!

De diverses contrées, grand nombre d'évêques étaient rassemblés auprès de l'empereur Maxime, homme farouche et enorgueilli de ses victoires dans la guerre civile. Tous faisaient leur cour à l'empereur avec une basse flatterie, et des évêques avaient la lâcheté de se soumettre à un honteux vas-

(1) *Se decem dæmones fuisse.* — Les premiers chrétiens attribuaient au démon les faux bruits. *Sic est negotium dæmonum : ab ipsis enim falsus rumor et seritur et fovetur.* (Minucius Felix : *Octavius.*)

(2) « Arbore a pu être le neveu d'Ausone. » — N. Gervaise, p. 123, note *a*.

(1) Les anciens plaçaient les salles à manger au haut des maisons.

selage. Martin seul soutint l'honneur et la dignité de son ministère apostolique. Forcé d'intercéder auprès de Maxime pour quelques personnes, il commanda plutôt qu'il ne supplia. L'empereur l'invita plusieurs fois à sa table; et Martin refusa longtemps, disant qu'il ne pouvait s'asseoir à la table d'un homme qui avait privé deux empereurs, l'un du trône, l'autre de la vie.

Enfin, comme Maxime assurait qu'il n'avait point pris volontairement la pourpre, mais qu'il avait cédé à la nécessité, et défendu, les armes à la main, la souveraine puissance que les soldats, par la volonté de Dieu, lui avaient imposée, — ajoutant que sa victoire inespérée prouvait que Dieu ne lui était point contraire, et qu'aucun de ses ennemis n'avait péri, sinon en bataille rangée, — Martin se laissa vaincre aux raisons ou aux prières de l'empereur et s'assit à la table de Maxime, qui en eut une joie extrême.

Les convives étaient de hauts et illustres personnages invités comme à une fête, — Evodius, à la fois préfet et consul, le plus juste des hommes, et deux comtes (1) revêtus du plus grand pouvoir, l'un frère et l'autre oncle de l'empereur. Sur le même lit que les deux comtes, le prêtre de Martin occupait la place du milieu; pour lui, il était assis sur un petit siége auprès de l'empereur.

Au milieu du repas, un officier, selon l'usage, présenta une coupe à l'empereur, qui la fit porter au saint évêque, s'attendant à la recevoir de sa main (2), — ce qu'il désirait vivement. Mais Martin, après avoir bu, donna la coupe à son prêtre, pensant que personne n'était plus digne de boire le premier après lui, et ne croyant pas devoir préférer à ce prêtre l'empereur ou l'un de ses parents.

Cette action fut admirée de Maxime et de tous les assistants, qui virent avec beaucoup de satisfaction et de joie le mépris même que le saint évêque semblait leur avoir témoigné. On en parla dans tout le palais; et on loua Martin, d'avoir fait à la table de l'empeur, ce qu'à la table des moindres magistrats nul évêque n'avait encore osé faire.

Martin prédit aussi à Maxime, longtemps avant l'avénement, que, s'il allait en Italie, comme il en avait le dessein, faire la guerre à Valentinien, il aurait d'abord quelques succès, mais périrait bientôt. La chose arriva comme Martin l'avait prédite (1). Lorsque Maxime passa les Alpes, le jeune Valentinien prit la fuite; mais, un an après, ses affaires se rétablirent et Maxime fut pris et tué dans les murs d'Aquilée.

Il est certain que souvent Martin vit les anges et conversa avec eux.

Quant au diable, le saint évêque le voyait si distinctement de ses yeux (2), que — soit qu'il gardât la figure qui lui est propre, soit qu'il prît les diverses formes que revêt l'esprit malin (3), — toujours Martin le reconnaissait. Aussi le diable l'accablait souvent d'injures, parce qu'il ne pouvait le faire tomber dans ses piéges.

Or, une fois, tenant à la main une corne de bœuf ensanglantée, il se précipite avec des hurlements affreux dans la cellule de Martin, la main rouge de sang et fier du crime qu'il venait de commettre :

— Où est (dit-il,) Martin, ta puissance? je viens de tuer présentement un des tiens. »

Alors, Martin ayant assemblé les frères leur rapporte les paroles du diable et leur ordonne de visiter avec soin chaque cellule, — ne sachant à qui ce malheur pouvait être arrivé. Il ne manquait personne; mais un paysan était allé avec un chariot quérir du

(1) *Comites.* — C'était un titre purement honorifique.

(2) *Ad medium fere convivium.* — « L'usage de ce temps-là était, comme il est encore à présent en Flandre et dans quelques autres provinces de l'Europe, que celui à qui on apportait à boire le premier, buvait, et puis présentait la coupe, ou le verre, à celui des convives qui était le plus considérable et le plus distingué. » — N. Gervaise, p. 190.

(1) *Quod quidem ita vidimus.* — « Maxime ayant passé les Alpes, en 387, se rendit maître, sans peine, de toute l'Italie. Le jeune Valentinien fut obligé de prendre la fuite et d'aller implorer la protection du grand Théodose. Mais bientôt Maxime fut inopinément surpris dans la Hongrie par l'armée de Théodose, qui le poursuivit si vivement jusque dans Aquilée, qu'elle ne lui donna pas le temps de s'y fortifier. Les soldats en ouvrirent les portes, le mirent entre les mains du vainqueur et lui coupèrent la tête (le 27 août 388). » — N. Gervaise, p. 191.

(2) Voyez la note **11**.

(3) *In diversas figuras spiritualis nequitiæ.* — Saint Paul *(Ep. ad Ephes.* cap. VI, vers. XII,) a dit *Est nobis colluctatio contra spiritualia nequitiæ*

bois à la forêt. Martin envoie quelques frères à la recherche de cet homme. Non loin du monastère, on le trouve près d'expirer. Cependant, comme il avait encore un souffle de vie, il fit connaître la cause de cette blessure mortelle. Pendant qu'il resserrait la courroie qui assujettissait au joug un couple de bœufs, un de ces bœufs avait dégagé sa tête et lui avait donné un coup de corne dans l'aine. Un moment après il expira.

Pourquoi le Seigneur donna-t-il un tel pouvoir au diable ? — Le charretier le sait et il l'aura vu au jugement de Dieu.

Ce qui était merveilleux chez Martin, c'est que longtemps à l'avance il voyait des yeux de l'âme ou apprenait par des révélations une foule d'accidents du genre de celui que nous venons de rapporter, et en donnait connaissance à ses frères.

Bien souvent le diable, pour tromper le saint homme, employait mille artifices et se présentait à lui sous les formes les plus diverses. Quelquefois il prenait la figure de Jupiter, quelquefois celle de Mercure, ou bien celle de Vénus, ou encore celle de Minerve. Lui, sans s'épouvanter, se défendait avec le signe de la croix et la prière.

On entendait souvent aussi les démons proférer mille injures grossières contre Martin, qui, sachant que ce n'était que faussetés et vaines paroles, n'en était nullement ému.

Quelques frères attestaient qu'ils avaient entendu le démon reprocher insolemment à Martin d'avoir reçu dans son monastère, après leur conversion, des personnes qui avaient perdu autrefois la grâce du baptême par diverses fautes. Le démon énumérait les méfaits de chacune d'elles ; mais Martin tenait tête au diable et répondait avec assurance que les anciennes fautes sont effacées par une vie meilleure, et que, grâce à la miséricorde du Seigneur, celui qui cesse de pécher sera absous de ses péchés.

Comme le diable ne cédait pas et soutenait qu'il n'y a point de pardon pour ceux qui se sont rendus coupables, et que le Seigneur ne fait jamais miséricorde à qui une fois a succombé, Martin s'écria :

— Si toi-même, ô misérable ! tu cessais de persécuter les hommes, et qu'au moins aujourd'hui, que le jour du jugement est proche, tu te repentais de tes crimes, moi, oui vraiment, en ma confiance dans le Seigneur Jésus-Christ, je te promettrais miséricorde (1). »

Oh ! que c'était saintement présumer de la clémence du Seigneur ! — Il se trompait ; mais, combien il laissait voir de charité !

Et puisque j'ai commencé à parler du diable et de ses artifices, — le fait suivant (bien qu'il ne se rattache que de loin au sujet que je traite), ne me paraît pas hors de propos, ayant été l'occasion d'un miracle et pouvant servir à prouver la puissance de Martin. Ainsi donc, il est bon d'en perpétuer le souvenir, pour qu'on apprenne à se défier, s'il arrive jamais semblable chose.

Un jeune homme de grande noblesse, nommé Clarus, naguère prêtre, maintenant heureux habitant des cieux, avait tout quitté pour s'attacher à Martin, et bientôt s'était élevé à la plus haute perfection que puissent atteindre la foi et toutes les vertus.

Clarus habitait à peu de distance du monastère de Martin, et beaucoup de frères demeuraient chez lui.

Un jeune moine appelé Anatolius, qu'on aurait pris, en le voyant, pour l'humilité et l'innocence même, s'étant mis sous sa direction, resta quelque temps dans sa maison, sans se distinguer en rien des autres.

Tout à coup, ce moine prétendit qu'il conversait fréquemment avec les anges. D'abord personne ne le crut ; mais il parvint bientôt — au moyen de certains prestiges, — à persuader un grand nombre de frères. Enfin, il eut l'audace de dire que des anges allaient et venaient de Dieu à lui, et il voulait même se faire passer pour un prophète.

Comme Clarus restait incrédule, Anatolius le menaça de la colère de Dieu et d'un prompt et terrible châtiment, parce que —

(1) « Comme la promesse du Saint n'est pas absolue, mais conditionnée, et suppose une chose qui ne doit pas arriver (c'est à savoir la pénitence du démon,) on n'a pas dû l'accuser, non plus que Sulpice Sévère, d'avoir favorisé l'erreur d'Origène, qui a prétendu que les démons devaient un jour être sauvés. C'est un pieux emportement d'un Saint, pénétré de la bonté infinie de Dieu (qui étant riche en miséricorde, l'étend dans la succession de tous les âges, et ne veut pas que personne périsse, mais que tous reviennent à lui et soient sauvés par la pénitence,) et non pas un sentiment décisif sur le sort futur des démons. » — N. Gervaise, p. 136 et 137.

disait-il, — il n'ajoutait pas foi aux paroles d'un Saint. Enfin il s'écria :

— Cette nuit même, le Seigneur me donnera une robe blanche, dont vous me verrez revêtu ; et ce vêtement donné par Dieu vous sera une marque que je suis une puissance de Dieu. »

Grande fut l'attente de tous à cette déclaration. Sur le minuit, un trépignement de pieds parut ébranler la terre ; tout le monastère tremblait ; de la cellule d'Anatolius jaillissaient mille éclairs, et on y entendait un grand retentissement de pas et le bruit confus d'une multitude de voix. Quand tout ce fracas eut cessé, Anatolius sortit, alla trouver un frère nommé Sabatius, et lui montra la robe dont il était revêtu. Sabatius stupéfait appelle les autres frères ; Clarus lui-même accourt aussi, et tous à la lumière examinent cette robe avec soin. Or, elle était d'une extrême finesse et d'une blancheur merveilleuse, et jetait un vif éclat ; mais on ne pouvait en distinguer ni le tissu ni la matière. Toutefois, un œil attentif, aidé du toucher, reconnaissait bien que ce n'était qu'une robe.

Clarus avertit les frères de prier avec ferveur, pour que le Seigneur leur découvrît ce que cette robe pouvait être. Le reste de la nuit se passa à chanter des hymnes et des psaumes ; et dès que brilla le jour, Clarus prit Anatolius par la main et voulait le conduire à Martin, sachant bien que les artifices du diable ne pouvaient tromper le saint évêque. Mais le misérable faisait résistance et se récriait, disant qu'il lui était défendu de se montrer à Martin. Et comme les frères usaient de violence et le traînaient malgré lui à la cellule de l'évêque, la robe s'évanouit entre leurs mains.

Nul doute que la puissance de Martin n'ait découvert et dévoilé l'artifice du démon, qui n'osa l'exposer à ses yeux.

—

CHAPITRE VII.

Vers le même temps, ils y eut dans les Espagnes un jeune homme qui, s'étant accrédité par de faux miracles, en vint à ce point d'insolence de proclamer qu'il était Elie. Un grand nombre de personnes eurent la témérité de le croire. Il ajouta qu'il était le Christ. Et tel fut le succès de son imposture, qu'un évêque, nommé Rufus, l'adora comme le Seigneur même : ce qui le fit déposer, — ainsi que nous l'avons vu de nos propres yeux.

Dans le même temps, en Orient, au rapport de beaucoup de nos frères, un homme voulut se faire passer pour Jean-Baptiste.

Or, l'existence de ces faux prophètes annonce le prochain avénement de l'antichrist, lequel déjà se sert d'eux pour opérer le mystère de l'iniquité.

Mais, je ne crois pas devoir passer sous silence avec quelle adresse, vers la même époque, le diable tenta Martin.

Un jour que Martin priait dans sa cellule, le diable se fit voir à lui, environné d'une vive lumière (il espérait le tromper par cet éclat emprunté), revêtu d'un manteau royal, portant une couronne d'or et de pierres précieuses, la chaussure brodée d'or, le visage serein et resplendissant de joie, — de sorte qu'il ne ressemblait à rien moins qu'au diable.

Martin, à son aspect, resta d'abord stupéfait, et longtemps ils gardèrent tous les deux un profond silence.

— Martin, (lui dit enfin le diable,) reconnais celui que tu vois : je suis le Christ ; avant de descendre du ciel en terre, j'ai voulu me montrer à toi. »

Et comme Martin se taisait et ne répondait rien, le diable osa réitérer ses audacieuses paroles :

— Martin, pourquoi ne pas en croire tes yeux? Je suis le Christ. »

Alors Martin, à qui le Saint-Esprit venait de révéler que c'était le diable et non Dieu :

— Le Seigneur Jésus ne nous a point dit qu'il dût descendre du ciel en terre, couvert de pourpre, ni le front ceint d'un diadême ; et je ne croirai, moi, à l'avénement du Christ, qu'en le voyant tel qu'il était sur la croix et portant la marque des clous. »

A ces mots, le diable s'évanouit dans l'air, comme une fumée, et laissa dans la cellule une odeur si puante, qu'on n'eût pu méconnaître que le diable venait d'en sortir.

Ce que nous venons de rapporter, je l'ai appris de la bouche de Martin lui-même ; et je le dis, pour que personne ne regarde ce récit comme une fable.

En effet, il y a plusieurs années, ayant entendu parler de la foi, des vertus et des

miracles de Martin, j'éprouvai un extrême désir de le connaître, et j'entrepris de grand cœur, pour le voir, le voyage de Tours. Et comme déjà mon âme brûlait [du désir] d'écrire sa vie, nous lui adressâmes à lui-même toutes les questions qui pouvaient lui être adressées, et nous nous fîmes instruire de tout ce qu'il a fait et de tout ce qui lui est arrivé, par des témoins oculaires, ou par des personnes qui le savaient de source certaine.

On ne peut croire avec quelle humilité et quelle bonté ce saint évêque me reçut. Il se félicita et se réjouit dans le Seigneur, de ce que je l'avais assez estimé pour le venir chercher de si loin.

Misérable que je suis! (je rougis de le dire), lorsqu'il daigna me recevoir à sa table, il me versa lui-même de l'eau sur les mains, et, le soir, il s'abaissa jusqu'à me laver les pieds, sans que j'eusse le courage de m'en défendre, — tant il avait d'autorité sur moi!

Il ne nous parla que des embarras et des séductions du monde, dont il faut se séparer pour suivre le Seigneur Jésus en liberté et allégés de tout fardeau. Et il nous proposait le grand exemple de l'illustre Paulin, lequel, s'étant déchargé du fardeau de ses richesses pour suivre le Christ, était presque le seul qui, de nos jours, eût mis en pratique les préceptes évangéliques. Il proclamait que c'était là le modèle que nous devions nous proposer et imiter et que ce siècle était heureux d'avoir reçu une si grande leçon de foi et de force. Car le riche Paulin, en vendant tous ses biens, pour en distribuer le prix aux pauvres, selon le commandement du Seigneur, avait, par son exemple, prouvé la possibilité de ce qui est impossible.

Et dans les discours et dans la conversation de Martin, quelle gravité! quelle dignité! quelle pénétration! quelle force! quelle promptitude et quelle facilité à résoudre les questions qu'on lui proposait sur la sainte Écriture!

Et comme je sais, par expérience, que beaucoup sont incrédules sur cet article, je prends à témoin Jésus, notre commune espérance, que je n'ai jamais vu dans les discours de qui que ce soit, autant d'érudition, autant d'esprit et autant de pureté de langage.

Mais dans une vie toute pleine de miracles, pourquoi m'arrêter à si peu de chose, et que de peu de prix est cette louange! Seulement on a droit de s'étonner qu'un homme sans lettres ait eu aussi même le don de l'éloquence.

Mais déjà ce livre demande à finir, et il faut cesser de parler, non pas faute de matière, mais parce que — semblable aux poètes sans vigueur qui se négligent à la fin de leur œuvre, — nous plions sous le faix et nous succombons.

Car, bien que la parole puisse exposer d'une manière quelconque tout ce qu'a fait Martin, nulle bouche jamais ne fera connaître quelle fut sa vie intérieure et sa conduite de chaque jour, comme son âme toujours était élevée vers le ciel, quelle constance et quelle mesure il mettait dans l'abstinence et le jeûne, combien il veillait et priait, consacrant à l'oraison et les nuits et les jours, comme il ne passait pas un instant, — autant que cela était humainement possible, — sans travailler à l'œuvre de Dieu, même lorsqu'il s'occupait d'affaires, même lorsqu'il mangeait ou dormait.

Vraiment, je le déclare, Homère lui-même, s'il remontait des enfers, resterait au-dessous d'un tel sujet, — tant les paroles sont impuissantes pour exprimer tous les mérites de Martin! (1)

A toute heure, à tout instant, il priait ou lisait; et en lisant, ou en faisant tout autre chose, jamais il ne cessait de prier.

Les forgerons, tout en travaillant, frappent, pour se récréer, de petits coups de marteau sur l'enclume; de même Martin, encore qu'il fît tout autre chose, priait toujours.

O vraiment heureux cet homme en qui il n'y avait nulle malice! Il ne jugeait personne, ne condamnait personne, ne rendait à personne le mal pour le mal!

Telle était sa patience à souffrir les offenses, que, bien qu'il fût évêque, les moindres clercs pouvaient l'outrager impunément, et sans qu'il les déposât jamais pour cela, ou leur retirât son affection.

Personne jamais ne le vit irrité, ému, ni affligé; personne jamais ne le vit rire. Supérieur à l'humaine nature, il était toujours

(1) *Vere fatebor, non si ipse, ut aiunt, ab inferis Homerus emergeret, posset exponere.*

un, toujours le même, et son visage resplendissait en tout temps d'une céleste allégresse.

Sans cesse il avait à la bouche le nom du Christ, et dans le cœur amour, paix et miséricorde. Souvent même il pleurait pour les péchés de ses détracteurs, lesquels, tandis qu'il vivait paisiblement à l'écart, le déchiraient de leurs dents de vipères et de leurs langues empoisonnées. C'est qu'en vérité, — comme nous l'avons reconnu, — la plupart du temps, ceux qui déprimaient ses vertus et ses miracles, haïssaient en lui ce qu'ils ne voyaient point en eux et ce qu'ils ne pouvaient imiter.

Et (ô crime! ô douleur!) ces détracteurs, au reste bien peu nombreux, étaient tous des évêques.

Nous ne voulons nommer personne, bien que beaucoup d'entre eux aboient contre nous (1) : il suffit que si quelqu'un d'eux lit ces lignes, il se reconnaisse et rougisse. Car s'il s'irrite, il avouera qu'il s'applique à lui-même ce que peut-être nous aurons pensé de tout autre. Mais, nous ne nous refusons pas à partager avec Martin la haine de ces hommes-là.

Ce petit livre, j'en ai la conviction, sera bien reçu de tous les fidèles. Or, quiconque le lira, sans y ajouter foi, pèchera (2). Moi, j'ai la conscience d'avoir été porté par l'authenticité des faits et l'amour du Christ à l'écrire, d'avoir raconté des choses notoires et d'avoir dit la vérité. Et Dieu, comme je l'espère, réserve une récompense à qui lira ces pages avec foi.

La Vie de saint Martin — dont nous venons de donner la traduction, — fut écrite et publiée du vivant de l'illustre évêque de Tours, mais retouchée à sa mort, et nous avons la seconde édition.

On croit, en outre, que la lettre à Eusèbe a suivi de près la publication de cette Vie, et a été suivie, après la mort de saint Martin, par la lettre à Aurélius, et, à quelques jours de là, par celle à Bassula (3); et une présomption en faveur de ce sentiment, c'est

(1) *Circumlatrent.*

(2) *Si quis hæc infideliter legerit, ipse peccabit.*

(3) Belle-mère de Sulpice Sévère.

l'ordre invariable de ces opuscules dans tous les manuscrits, où l'on trouve d'abord la *Vie de saint Martin*, puis la lettre à Eusèbe, puis celle à Aurélius, puis enfin celle à Bassula.

Quant aux *Dialogues*, nous adoptons l'opinion du père da Prato (1) ; ils ont dû être composés et publiés vers 405.

Les *Lettres* et les *Dialogues* sont le complément indispensable de la *Vie de saint Martin*, — comme on va le voir.

LETTRES DE SULPICE SÉVÈRE

A EUSÈBE, A AURÉLIUS ET A BASSULA.

I

A EUSÈBE, PRÊTRE (2).

Contre les détracteurs du bienheureux Martin.

Hier, plusieurs moines vinrent me voir. On causa longuement, et la conversation étant tombée sur le petit livre de la Vie du saint homme Martin, que j'ai publié, — j'appris avec un très-grand plaisir qu'elle est lue avec intérêt par beaucoup de personnes. On me rapporta aussi qu'un certain homme, inspiré par le mauvais esprit, avait dit :

— Pourquoi Martin, qui a ressuscité des morts, et commandé aux flammes, a-t-il failli naguère périr misérablement lui-même au milieu des flammes? »

O le malheureux ! c'est bien là le langage des traîtres Juifs, qui insultaient en ces termes au Seigneur sur la croix :

— Il a sauvé les autres, et ne peut se sauver lui-même. »

Oui vraiment, cet homme — quel qu'il soit, — s'il eût vécu alors, aurait pu proférer ce blasphème contre le Seigneur, puisqu'il le profère contre un Saint du Seigneur.

(1) *Sulpitii Severi opera, ad mss. codices emendata, notisque, observationibus et dissertationibus illustrata studio et labore H. de Prato.*— (Vérone, 1741-53, in-4°, 2 vol.)

(2) Puis, évêque en 405, lorsque Sulpice Sévère écrivait ses *Dialogues*. — Voyez sur cet *Eusèbe*, dont on ignore quel fut le siége épiscopal, dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome II, p. 301 à 303.

Quoi donc, Martin n'est pas saint, Martin n'est pas puissant, parce qu'il a été en péril dans un incendie? Heureux Martin! O homme en tout semblable aux Apôtres, lors même qu'on l'insulte ainsi! Voilà bien ce que disaient de Paul les gentils, quand une vipère le mordit :

— Cet homme doit être un homicide : il s'est sauvé de la mer, et les destins ne le laissent pas vivre. »

Mais Paul secoua la vipère dans le feu, et n'éprouva aucun mal. Les gentils pensaient, qu'il allait aussitôt tomber et mourir; et comme ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal, changeant de sentiments, ils disaient que c'était un dieu.

O le plus malheureux de tous les hommes! — en songeant à ces gentils, tu aurais dû toi-même reconnaître combien tu es traître. Et si tu étais scandalisé de voir que Martin a été atteint par le feu, tu aurais dû ensuite attribuer à ses mérites et à sa puissance le miracle qui lui a sauvé la vie au milieu des flammes.

Apprends, malheureux, apprends ce que tu ignores, — que c'est dans le péril que les saints ont opéré leurs plus grands miracles.

Je vois Pierre, puissant par sa foi, vaincre la nature, marcher à pied sec sur la mer et fouler de ses pas le fluide des eaux. Mais à mes yeux l'apôtre des gentils ne lui est point inférieur, lui que le flot engloutit, et qui, après trois jours et trois nuits, remonta de l'abîme et sortit des profondeurs de l'onde. Et peut-être était-il plus merveilleux de vivre dans l'abîme, que de marcher sur l'abîme.

Mais toi, ignorant, tu n'as pas lu cela, ou, si tu l'as lu, tu ne l'as pas compris; car, ce n'est pas sans dessein de Dieu, que le bienheureux Évangéliste a rapporté ce fait. Il voulait nous apprendre, que les naufrages et les morsures des serpents et tous les accidents pareils qu'énumère l'Apôtre (qui se glorifie d'avoir souffert la faim et couru risque de tomber entre les mains des brigands), arrivent aussi bien aux Saints qu'au reste des hommes, mais que les supporter et les vaincre appartient spécialement aux justes, lesquels, fermes dans toutes les épreuves et toujours invincibles, remportent une victoire d'autant plus glorieuse, qu'ils ont plus cruellement souffert.

Ainsi donc, le fait que l'on cite pour rabaisser Martin est honorable et glorieux, — puisqu'il sortit vainqueur d'une si terrible épreuve.

Au reste, si je l'ai omis dans la Vie du saint prélat, il n'y a là rien d'étonnant; car, dans cette biographie même, j'ai déclaré n'avoir pas rapporté toutes ses actions. Si j'eusse voulu tout raconter, j'aurais rempli un énorme volume. Et d'ailleurs, il n'est pas possible d'embrasser l'ensemble de tous les prodiges que Martin a opérés. Toutefois, je ne laisserai pas dans l'oubli l'accident dont il s'agit, et je le rapporterai tout au long, pour qu'on ne croie pas que j'ai, à dessein, caché ce qui pouvait être allégué contre le saint homme.

Au plus fort de l'hiver, Martin étant arrivé, un jour, dans une paroisse (1) (il observait fidèlement la coutume qu'ont les évêques de visiter chaque années toutes leurs églises), les clercs lui préparèrent un gîte dans la sacristie (2), allumèrent un grand feu sous le pavé déjà rompu et fort mince, et amoncelèrent beaucoup de paille, pour lui faire un lit.

Martin s'étant couché, eut horreur tout d'abord des perfides caresses de son lit, plus

(1) *Diœcesin quamdam.* — « Sulpice Sévère se sert du mot de *diocèse* pour exprimer une paroisse éloignée de l'église cathédrale. C'est ainsi que les anciens nommaient ces églises séparées, appelant *église* simplement, *paroisse* et *province,* ce que nous nommons à présent *diocèse* et *évêché.* » — N. Gervaise, p. 143. note *d.*

(2) *In secretario ecclesiæ.* — « Des deux côtés du sanctuaire, en dehors, étaient de grandes salles et d'autres pièces destinées pour les catéchumènes, comme le baptistère et les lieux où on les instruisait. On peut aussi compter, entre ces pièces, la diaconie, la sacristie, la salle d'audience et d'autres semblables, nommées en d'autres églises. » — Fleury *Hist. ecclés.*, édit. in-4°, tome III, p. 7

« Il y avait anciennement deux sacristies dans chaque église. Dans l'une, les diacres préparaient tout ce qui était nécessaire pour la célébration du sacrifice, et conservaient les vases sacrés, les livres et les habits sacerdotaux, d'où vient que l'Ordre romain l'appelle *paratorium.* On l'a quelquefois aussi appelée *diaconium* et *diaconicum*, parce que c'était le lieu où les diacres exerçaient leurs fonctions. Dans l'autre sacristie, les prêtres et les diacres se retiraient après l'oblation du sacrifice, pour vaquer tous ensemble à la lecture et à la méditation des livres saints. » — N. Gervaise, p. 94, note *t.*

mou qu'à l'ordinaire; car, il était habitué de coucher sur la terre nue recouverte seulement d'un cilice. Ému, comme si on lui eût fait injure, Martin écarta toute la paille loin de lui, et, comme il était très-fatigué de la route, il s'endormit, sur la terre nue, selon sa coutume. Par malheur, une partie de la paille s'était amoncelée au-dessus du fourneau. Vers le minuit, la flamme jaillissant par les fentes du pavé, mit le feu à la paille sèche.

Martin se réveille en sursaut. La surprise, l'imminence du péril et surtout (comme il le rapporta depuis), les artifices du diable, qui jamais ne cessait de le persécuter, l'empêchèrent de recourir à la prière, aussitôt qu'il aurait dû. Il courut, afin de se précipiter dehors, à la porte, qui était verrouillée; et tandis qu'il faisait, pour l'ouvrir, de vains efforts, la flamme l'entoura, et le feu prit à ses habits.

Alors, enfin, revenant à lui, et reconnaissant que ce n'était point à la fuite, mais au Seigneur qu'il devait recourir, il s'arma du bouclier de la foi et de la prière, et, élevant son âme à Dieu, il se jeta au milieu des flammes. Aussitôt le feu s'éloigna miraculeusement de Martin, qui priait au milieu d'un cercle de flammes, dont il ne ressentait pas les atteintes.

Au bruit de l'incendie, lequel brillait en pétillant, les moines qui étaient à la porte la brisent, écartent le feu, et emportent, du milieu des flammes, Martin, qu'ils croyaient trouver réduit en cendres.

Plus d'une fois, dans la suite (et je prends le Seigneur à témoin de la vérité de mes paroles), le saint évêque m'a dit et avoué, non sans gémir, que, réveillé brusquement, il n'avait pas songé à combattre le péril par la foi et la prière, et qu'il n'avait ressenti les ardeurs du feu, qu'autant de temps qu'il avait tenté de s'élancer au dehors par la porte; mais qu'aussitôt qu'il avait recouru à la croix et à la prière, les flammes s'étaient retirées et avaient versé sur son corps une douce rosée, au lieu de le brûler comme auparavant.

Ainsi donc, si la vertu de Martin a été mise à l'essai dans ce péril, elle a été trouvée à toute épreuve.

II

A AURÉLIUS, DIACRE.

Sur la mort et l'apparition du bienheureux Martin.

Sulpice Sévère à Aurélius, diacre, salut.

Après que tu m'eus quitté ce matin, je demeurai dans ma cellule solitaire, méditant, selon ma coutume, sur la vie future, les misères de ce monde, le jugement et l'enfer. Or, le souvenir de mes péchés, lequel avait fait naître ces pensées, qui à leur tour l'avaient rappelé à mon esprit, m'avait attristé et abattu. Le cœur gonflé de douleur, je me couchai sur mon lit, et (tel est l'effet ordinaire du chagrin), je fus gagné par le sommeil, qui, le matin, est aussi inquiet que léger; en sorte que, presque éveillé, on se sent dormir, — ce qui n'arrive point quand on dort profondément.

Tout à coup, il me semble voir le saint évêque Martin, vêtu d'une robe blanche, le visage éclatant de lumière, les yeux étincelants, et la tête environnée d'une brillante auréole.

Bien que le vêtement et la figure de Martin ne fussent point changés, toutefois (et je ne sais presque comment m'exprimer), je ne pouvais le regarder, et pourtant je pouvais le reconnaître. Martin, en souriant, me présentait sa Vie que j'ai écrite; moi, j'embrassais ses genoux, et demandais, selon mon habitude, sa bénédiction; et je sentais le doux attouchement de sa main posée sur ma tête, tandis que dans la formule de la bénédiction il répétait souvent le nom de la croix, si familier à sa bouche.

Puis, comme j'avais les yeux fixés sur lui, et que je ne pouvais me rassasier de le contempler, subitement il s'éleva dans les airs et me fut enlevé; et, après avoir franchi sur une nuée rapide — sans que pourtant mes yeux le perdissent de vue, — l'immensité de l'éther, il fut reçu dans le ciel entr'ouvert et disparut.

Un moment après, je vois le prêtre saint Clarus, son disciple, qui naguère est décédé, monter au ciel par le même chemin. Moi, impudent, je voulus le suivre; mais, les

efforts que je fis pour m'élever avec lui m'éveillèrent (1).

Déjà je me réjouissais d'avoir eu cette vision, lorsque l'esclave qui me sert entra dans ma cellule ; son visage plus triste qu'à l'ordinaire exprimait à la fois l'embarras et la douleur.

— Que signifie cette tristesse? — lui dis-je.

— Deux moines (répondit-il,) arrivent de Tours ; ils apportent la nouvelle de la mort du seigneur Martin. »

Alors, je succombai à la douleur, je te l'avoue, et versai d'abondantes larmes. Et même, frère, tandis que je t'écris, je sens couler mes pleurs, et rien ne peut me consoler.

Aussitôt que j'eus appris cette triste nouvelle, j'ai voulu que tu partageasses mon affliction, toi qui partageais mon amitié pour Martin. Viens donc me voir sur-le-champ, afin que nous pleurions tous deux celui que nous aimons tous deux : encore que je sache bien qu'il ne faut point pleurer un homme qui, après avoir vaincu le monde et en avoir triomphé, maintenant enfin a reçu la couronne de justice. Mais, toutefois, je ne puis commander à ma douleur. J'ai envoyé, il est vrai, devant moi un intercesseur, mais j'ai perdu tout ce qui faisait ma joie sur la terre. Il est vrai encore que, si la douleur pouvait calculer, je devrais plutôt me réjouir.

Martin, en effet, a pris place parmi les apôtres et les prophètes ; au milieu de cette foule de justes (soit dit sans offenser les Saints), il ne le cède à aucun ; il a été admis (comme je le pense et le crois fermement), au nombre de ceux qui ont lavé leurs robes dans le sang ; et, pur de toute souillure, il suit l'Agneau et l'accompagne : car, bien que le temps où il a vécu n'ait pu lui procurer le martyre, il ne sera cependant pas privé de la gloire des Martyrs, parce qu'il a eu le désir et la force d'être martyr.

S'il eût vécu du temps des Néron et des Dèce, et qu'il lui eût été permis de descendre dans l'arène, oui, j'en atteste le Dieu du ciel et de la terre, de lui-même il serait monté sur le chevalet; de lui-même il se serait jeté dans le feu, et, comme les enfants hébreux dans la fournaise, au milieu des tourbillons de flammes, il aurait chanté l'hymne du Seigneur.

Que si, par hasard, bon eût semblé aux persécuteurs de lui faire subir le supplice d'Isaïe (1), certes Martin se serait laissé déchirer comme le prophète et aurait bravé les scies et les lames de fer.

Et si, dans leur fureur barbare, les persécuteurs eussent voulu le précipiter du haut d'un rocher ou d'une montagne escarpée, je rends avec confiance témoignago à la vérité, —oui, de lui-même, Martin aurait couru à la mort.

Si, condamné au glaive, comme l'apôtre des nations, il eût été conduit au supplice parmi d'autres victimes, il aurait pressé le bourreau, et se serait, le premier de tous, saisi de la palme du martyre. Les tortures, les supplices, qui si souvent triomphent de la faiblesse humaine, il les eût bravés, en confessant le Seigneur, et joyeux de se voir couvert de plaies, heureux de souffrir, il aurait ri au milieu de tous les tourments imaginables.

Martin, il est vrai, n'a pas péri dans les supplices, mais toutefois il a eu la gloire d'être martyr, bien qu'il n'ait pas versé son sang pour la foi. Faim, veilles, nudité, jeûnes, outrages, haine, persécutions, — n'a-t-il pas tout souffert dans l'espoir de l'éternité? Que de soins n'avait-il pas pour les malades! que de sollicitude pour ceux qui étaient en péril! Qui, en effet, a souffert, sans qu'il souffrît? Quel scandale ne l'accablait point de douleur? Sur quelle mort n'a-t-il pas pleuré?

Que dire des assauts qu'il avait chaque jour à soutenir contre les hommes et les esprits malins? Et, grâce à son courage invincible, à sa patience et à sa longanimité, il a triomphé de toutes ces attaques.

Oh! que de bonté ! que de commisération

(1) Saint Paulin de Nole — pour consacrer le souvenir de cette apparition, — composa l'inscription suivante, qu'il envoya à saint Sulpice Sévère pour la faire graver sur le marbre de l'autel de son église :

QUAQUE TUUM SOCIO MARTINUM ASCENDERE CLARO VIDIT, ET IPSE TUO MUNERE VECTUS EAT.

Voyez N. Gervaise, p. 249 et 250. — Cf. l'apparition des deux martyrs saint Gervais et saint Protais à saint Ambroise.

(1) Manassé fit scier Isaïe.

que de charité! Oui, tandis que la charité, chaque jour, même chez les plus fervents chrétiens, se refroidit avec le siècle qui se refroidit, — en lui, jusqu'à la fin, elle augmentait de jour en jour!

Et combien je dois à sa charité! car il m'aimait, moi indigne, il me chérissait uniquement. Et voici que de nouveau mes larmes coulent et que des gémissements s'échappent du fond de ma poitrine. Qui, en effet, aimerai-je désormais autant que Martin? Dans quelle amitié puiserai-je maintenant ma consolation! oh! que je suis malheureux et infortuné! Pourrai-je jamais, si mon existence se prolonge, me consoler de survivre à Martin? Quel plaisir désormais y aura-t-il pour moi dans la vie? Passerai-je un seul jour, une heure sans répandre des pleurs? Pourrai-je, frère chéri, t'en parler sans verser des larmes? ou m'entretenir avec toi d'autres choses que de Martin? Mais pourquoi ai-je fait couler tes pleurs? car, encore que je sois inconsolable, je voudrais te consoler. Non, crois-moi, Martin ne nous abandonnera pas. Il sera présent au milieu de nous, quand nous nous entretiendrons de lui; il sera présent auprès de nous quand nous prierons; et, comme il l'a déjà daigné faire aujourd'hui, il se montrera souvent à nous dans sa gloire, et nous bénira encore.

Et puis, (je suis l'ordre de ma vision), il a montré le Ciel ouvert à ceux qui le suivent; il a enseigné où il le faut suivre, où nous devons diriger notre âme, quel est le but de nos espérances. Cependant, que deviendrai-je, ô mon frère? car je suis certain que je ne pourrai gravir ce chemin escarpé, ni pénétrer dans le Ciel, tant m'accable un horrible fardeau! et je fléchis sous le poids de mon péché, qui, me fermant la porte des cieux, me précipite misérablement dans l'affreux Tartare!

Toutefois, j'ai (l'espoir unique, espoir dernier), que ce que je ne puis obtenir par moi-même, je l'obtiendrai, du moins, par l'intercession de Martin.

Mais, pourquoi te fatiguer d'une si longue lettre? Pourquoi retarder ta venue? Ausssi bien la feuille est pleine et ne peut plus rien recevoir.

Que si j'ai prolongé cet entretien, c'est que je voulais que dans la même lettre qui t'annoncera une douloureuse nouvelle, tu trouvasses quelques consolations en conversant avec moi.

III

A BASSULA, SA BELLE MÈRE.

Comment le bienheureux Martin passa de cette vie [mortelle] à l'immortelle vie.

Sulpice Sévère à Bassula, sa mère vénérable, salut.

S'il était permis de citer ses père et mère en justice (1), — dans ma juste douleur, je te traînerais au tribunal du Préteur, toi qui me pilles et me voles.

Et le moyen que je supporte sans me plaindre le tort que tu me fais! Tu ne laisses chez moi ni papier, ni livre, ni lettre : tu pilles tout; tu publies tout! Ai-je écrit à un ami une lettre confidentielle; me suis-je, par aventure, amusé à dicter quelque chose que je voudrais pourtant tenir secret, — tout te parvient, presque avant d'avoir été écrit ou dicté. Sans aucun doute, mes secrétaires te sont vendus, et c'est par leur moyen que tu livres à la publicité tant de fadaises! Et toutefois, je ne puis me fâcher contre eux (les devant à ta libéralité), s'ils t'obéissent et se souviennent qu'ils appartiennent à toi plutôt qu'à moi.

Toi seule est coupable; c'est toi seule que j'accuse, toi qui me dresses des piéges et emploies la fraude et la séduction pour te faire livrer des lettres particulières ou des productions informes, — avant que je les aie travaillées et polies.

En effet, je te le demande, et je ne parle pas du reste, comment a pu te parvenir si tôt la lettre que j'ai écrite naguère au diacre Aurelius? J'habite Toulouse, et tu demeures à Trèves. Si loin de ta patrie et d'un fils qui te tourmente (2); comment as-tu pu dérober cette épître? car, voilà que tu m'écris que

(1) Voici le texte de la loi romaine : *Prætor ait* : « *Parentem, patronum, patronam ; liberos, parentes patroni patronæve, in jus sine permissu meo ne quis vocet.* »

(2) *Filio inquietante.* — Ce passage a exercé la sagacité des commentateurs. Quel est ce fils ? est-ce un beau-frère de saint Sulpice Sévère ? Est-ce saint Sulpice Sévère lui-même? — Cette dernière supposition semble la plus probable.

dans la lettre où je parle du trépas du seigneur Martin, j'aurais dû raconter comment mourut le bienheureux; comme si j'avais écrit cette lettre pour qu'elle fût lue par un autre que par celui à qui elle a été envoyée! comme si c'était à moi de publier tout ce que Martin a fait de mémorable!

Que si tu désires apprendre quelque chose du trépas du saint évêque, interroge ceux qui en ont été les témoins; moi, j'ai résolu de ne plus rien t'écrire, de peur que tu ne publies encore mes lettres. Cependant, si tu me promets de ne lire ces lignes à personne, je satisferai ton désir, et te communiquerai, à cette condition, ce que je sais.

Martin connut sa mort longtemps à l'avance, et annonça aux frères que son trépas approchait! Sur ces entrefaites, il eut des motifs pour visiter la paroisse de Condate (1). La division était dans le clergé de cette église et il voulait y rétablir la concorde. Martin, encore qu'il n'ignorât pas que son terme était proche, pensait que ce serait dignement couronner ses travaux que de rendre la paix à cette paroisse. Il partit donc, accompagné, à l'ordinaire, d'un grand nombre de pieux disciples.

Comme il vit sur le fleuve (2) des plongeons poursuivre les poissons, les saisir avec rapidité et les dévorer gloutonnement :

— Voici (dit-il), une figure des démons, lesquels dressent des embûches à ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes, les saisissent à l'improviste et les dévorent. Ils sont insatiables. »

Martin, ensuite, fait entendre sa puissante parole, et commande à ces oiseaux de quitter le fleuve, et d'aller dans les contrées arides et désertes, — usant, en cette occasion, de cette même autorité qui mettait en fuite les démons. Au même instant, tous les oiseaux se rassemblent, quittent le fleuve et gagnent les montagnes et les forêts, au grand étonnement des spectateurs; car, tel était le pouvoir de Martin, que les oiseaux mêmes lui obéissaient!

Martin fit quelque séjour dans la paroisse de Condate et rétablit l'union entre le clergé. Déjà il songeait à retourner au monastère, lorsque tout à coup ses forces l'abandonnèrent. Aussitôt, il fait assembler ses disciples et leur déclare que sa mort approche. Tous alors fondirent en larmes, et, d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Père, pourquoi nous abandonnes-tu? A qui laisses-tu tes enfants désolés? Des loups ravissants se jetteront sur ton troupeau, et qui pourra le défendre, quand il aura perdu son pasteur? Nous savons combien tu désires d'être réuni au Christ; mais, ta récompense est assurée, et pour être différée, elle ne sera pas moins grande. Prends donc pitié de nous, que tu abandonnes. »

Martin, touché de ces gémissements, sentit ses entrailles s'émouvoir, et versa des larmes; puis, levant les yeux au Ciel, il s'adressa à Dieu :

— Seigneur (dit-il), si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail : que votre volonté soit faite! »

Entre l'amour et l'espérance il était presque en suspens, ne voulant ni abandonner ses disciples, ni plus longtemps être séparé du Christ. Toutefois, il ne consultait ni sa volonté ni ses désirs, et se remettait tout entier à la disposition du Seigneur.

Ne semblait-il pas dire :

— Oui, Seigneur, les combats que nous livre le monde sont cruels, et déjà assez longtemps je les ai soutenus; mais si vous m'ordonnez de supporter encore le labeur, de continuer à veiller, en sentinelle avancée, à la garde de votre camp, je ne refuse point et n'alléguerai pas l'épuisement de l'âge. Je vous servirai avec dévouement, et sous vos étendards je porterai les armes aussi longtemps que vous l'ordonnerez. Et, encore, qu'un vieillard souhaite son congé, après tant de fatigues, néanmoins, mon âme saura triompher des années et vaincre la vieillesse. Mais, si vous avez égard à mon grand âge, je vous en remercie : que votre volonté soit faite; vous garderez vous-même ce troupeau, objet de ma sollicitude. »

O homme incomparable! supérieur à la fatigue! supérieur à la mort! qui n'a incliné d'aucun côté, n'a pas craint de mourir, n'a point refusé de vivre!

Et bien que, depuis plusieurs jours, il fût en proie à une fièvre violente, cependant, il ne cessait pas de travailler à l'œuvre de Dieu. Couché sur la cendre recouverte d'un

(1) *Candes.*
(2) *La Loire.*

cilice, il passait les nuits en prière, forçant son corps épuisé d'obéir à l'âme.

Comme ses disciples le priaient de souffrir au moins que l'on mît sous lui un peu de paille, il dit :

— Mes enfants, il sied mal à un chrétien de mourir autrement que sur la cendre et le cilice. Si, en mourant, je ne laissais pas l'exemple que je vous dois, je prévariquerais. »

Les mains et les yeux continuellement levés au Ciel, il priait donc sans relâche. Les prêtres qui l'entouraient, le supplièrent de donner quelque soulagement à son corps exténué, en se couchant sur l'autre côté :

— Mes enfants (dit-il), laissez-moi regarder le Ciel plutôt que la terre, et mettre mon âme dans le chemin par lequel elle doit aller à Dieu. »

Ce qu'ayant dit, il vit le diable auprès de lui :

— Qu'attends-tu là, cruelle bête? Rien en moi ne t'appartient, misérable! Je serai dans le sein d'Abraham. »

En disant ces mots, il rendit son âme au Seigneur, et des témoins oculaires nous ont attesté que son corps resplendit aussitôt d'un éclat céleste; son visage était plus brillant que le jour, et, sur son corps, on ne voyait pas la moindre tache. Tous ses membres, sans exception, avaient, en quelque sorte, la beauté d'un enfant de sept ans.

Qui aurait cru qu'il eût été couvert d'un cilice? Qui aurait cru qu'il eût été couché sur la cendre? Plus pur que le cristal, plus blanc que le lait, il brillait de tout l'éclat de la résurrection future et semblait avoir revêtu une chair nouvelle.

Une multitude incroyable de peuple assista à ses funérailles et lui rendit les derniers devoirs. Toute la cité de Tours se porta au-devant du corps; tout le peuple de la campagne y accourut, ainsi que beaucoup d'habitants des villes voisines (1).

Quel deuil universel! que de larmes versèrent les moines éplorés, qui, au nombre de deux mille (tant ils s'étaient multipliés), servaient le Seigneur, à l'exemple de Martin, et faisaient sa gloire spéciale.

Le pasteur, sans vie, conduisait devant lui son troupeau, — une pâle foule, une sainte multitude de cénobites en longs manteaux, vétérans blanchis dans les travaux, ou jeunes conscrits que des serments liaient au Christ.

Et les vierges (dont une pudique retenue comprimait les larmes, et qui sentaient bien que le bonheur de Martin, reçu dans le sein du Seigneur, ne devait inspirer que de la joie), combien, par de saints transports elles dissimulaient leur douleur! Car la foi les empêchait de pleurer, et l'affection leur arrachait des gémissements. En effet, autant elles triomphaient saintement de la gloire du bienheureux, autant elles étaient tendrement affligées de sa mort.

Pleurs excusables! louable joie!

Oui, il était juste de se rejouir pour Martin, il était juste de pleurer Martin; on le pleurait pour soi; on devait se réjouir pour lui.

Le corps du bienheureux fut accompagné, jusqu'au lieu de la sépulture (1), par cette foule, au milieu des chants et des hymnes.

Comparons maintenant les pompes, je ne dirai point funèbres, mais triomphales des grands du monde, aux obsèques de Martin! S'ils conduisent devant leur char des captifs, les mains liées derrière le dos, — le corps de Martin est suivi par ceux qui, sous sa conduite, ont vaincu le monde; si un peuple insensé les honore d'applaudissements confus, — des hymnes célestes se font entendre en l'honneur de Martin: des chants divins le célèbrent. Ceux-là, après leur triomphe, sont précipités dans l'affreux Tartare; — Martin, plein de joie, est reçu dans le sein d'Abraham; Martin, pauvre et petit ici-bas, entre riche dans le Ciel. C'est de là qu'il nous protège, comme je le crois, et me voit écrire ces lignes, et te les voit lire.

Dialogues de Sulpice Sévère.

Ces *Dialogues*, divisés en trois livres ou conférences, traitent, l'un des solitaires de l'Égypte, et les deux autres de la suite de la *Vie de saint Martin*. Postumianus (2) qui

(1) Voyez la note **12**.

(1) Voyez la note **13**.

(2) Postumianus était d'Aquitaine. Au retour d'un premier voyage en Orient (399,) il fit connaissance avec saint Paulin, évêque de Nole, qui le mit en rapport avec saint Sulpice Sévère, dont il devint

venait de visiter les déserts de l'Orient et de l'Égypte, parle le premier, et Gallus, disciple de saint Martin (1), dans les deux suivants, qui sont pour suppléer à ce que saint Sulpice avait omis des vertus et des autres actions de saint Martin, tant dans la *Vie* qu'il en avait écrite d'abord, que dans les trois *Lettres* qui la suivirent sur le même sujet. De sorte que Postumianus et Gallus fournirent la matière pour cet ouvrage, et que Sulpice Sévère ne fit qu'y donner la forme. Il le publia en 405, huit ans après la mort de saint Martin, arrivée en 397.

Après avoir rapporté assez au long quelle était la vie des solitaires d'Orient, Postumianus apostrophe en ces termes Sulpice Sévère et Gallus :

— Maintenant donc que j'ai contenté votre curiosité, plus prolixement peut-être que je ne l'aurais dû, toi, au moins (et il m'adressait la parole), paye avec usure ce que tu dois, et satisfais mon désir le plus ardent, en faisant, selon ta coutume, maints récits sur ton cher Martin.

— Eh ! quoi ! (répondis-je,) n'as-tu pas le livre que j'ai écrit sur la vie et les miracles de mon cher Martin ?

— Oui, sans doute (reprit Postumianus), et jamais il ne m'a quitté ; et, si tu le reconnais (en parlant ainsi, Postumianus découvrit le livre caché sous son vêtement), le voici. Il m'a suivi sur terre et sur mer; il a été mon compagnon et mon consolateur, durant tout le temps de mon absence. Mais je veux te dire tous les lieux où ce livre a pénétré : il n'y a presque nulle contrée dans l'univers où cette belle histoire ne soit connue (1). Paulin (2), qui t'aime tant, l'a porté le premier à Rome. Comme à l'envi toute la ville se le disputait, j'ai entendu les libraires, transportés de joie, déclarer que nul ouvrage n'était plus lucratif, que rien ne se vendait plus promptement, ni plus cher.

« Ce livre a devancé de beaucoup mon voyage par mer, et, lorsque j'arrivai en Afrique, déjà on le lisait dans toute la ville de Carthage. Seul, le prêtre cyrénéen (3) ne l'avait pas; mais, je le lui communiquai et il le copia. Mais que dire d'Alexandrie, où tout le monde le connaît presque mieux que toi-même? Il a pénétré en Égypte, dans la Syrie, dans la Thébaïde, dans le royaume de Memphis. Je l'ai vu lire dans le désert par un vieillard qui — lui ayant dit que j'étais ton ami particulier, — me chargea, ainsi que beaucoup d'autres moines, de t'engager, de leur part, si jamais je revenais ici de ton vivant, à suppléer ce que, dans ton livre, tu as déclarer avoir passé, touchant les miracles du bienheureux Martin.

bientôt l'ami. En 402, Postumianus repassa en Orient ; ce fut, en ce voyage, qu'il répandit presque dans tout l'Orient et toute l'Égypte la vie de saint Martin écrite par Sulpice Sévère : il ne revint dans les Gaules qu'en 405. Ce fut alors qu'eurent lieu les Dialogues dont on va lire la traduction; Postumianus, avant de repartir pour l'Orient, les porta à saint Paulin, à Nole; puis, les fit connaître en Afrique, en Grèce, en Égypte et autres pays.

Postumianus assista à la mort de saint Paulin (431), auquel il s'était attaché et qui l'avait ordonné prêtre en son diocèse.

Quoique ce fût saint Sulpice Sévère qui eût rédigé les récits de Postumianus et de Gallus, on ne laissait pas néanmoins, au ve siècle, de leur faire porter le nom de ces deux personnages. — (Voyez dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome II, p. 205 à 208).

(1) Gallus était Gaulois de naissance, — né dans la Belgique. Il avait étudié les belles-lettres, et Sulpice Sévère lui donne quelquefois la qualité de Scholastique : ce qui signifiait en ce temps-là un homme qui parle et qui écrit poliment.

Après que Gallus eut quitté les écoles, il se retira à Marmoutiers, sous la conduite de saint Martin. On peut juger de l'estime que le Saint faisait de son mérite, par le choix qu'il avait fait de lui pour l'accompagner ordinairement dans ses voyages.

Après la mort de saint Martin, Gallus se retira auprès de Sulpice Sévère, à qui il devint très-cher. Il y a bien de l'apparence qu'il fut un de ces deux moines de Tours, qui allèrent à Toulouse ou dans le voisinage, où Sulpice Sévère faisait alors sa demeure, pour lui apporter la nouvelle de la mort du saint évêque.

On ignore l'année de la mort de Gallus. — (Voyez dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome II, p. 116 à 118).

(1) *Nullus fere in orbe terrarum locus sit, ubi non materia tam felicis historiæ pervulgata teneatur.*

(2) C'est saint Paulin, évêque de Nole.

(3) Personnage dont Postumianus avait fait connaissance dans ses voyages.

« Ainsi donc, à ma prière et à celle de beaucoup d'autres, raconte, non pas ce que tu as écrit, mais bien ce qu'autrefois — pour éviter, je pense, de fatiguer les lecteurs, — tu as passé sous silence.

— Postumianus, (répondis-je,) en l'écoutant raconter les miracles des Saints, je reportais depuis longtemps en silence ma pensée vers Martin, et j'ai reconnu que tout ce que chacun de ces illustres solitaires a fait séparément, a été, sans contredit, accompli par Martin : car, malgré la grandeur des prodiges opérés par les moines d'Égypte (et soit dit sans les offenser,) aucun de ces prodiges n'éclipse les miracles de Martin.

« Mais si je déclare que nul homme n'égale Martin, il faut encore remarquer ceci, qu'il n'est pas juste de le comparer aux ermites, ni même aux anachorètes, qui opèrent leurs admirables prodiges, libres d'entraves, et sans autres témoins que le ciel et les anges, tandis que Martin, entouré d'évêques cruels (1), vivant dans le monde (avec lequel il était sans cesse en rapport), au milieu des dissensions cléricales et de scandales presque quotidiens, est demeuré invincible sur la base inébranlable de sa vertu, et a fait des miracles tels que n'en firent jamais les Saints du désert.

« Et quand bien même ils l'égaleraient en puissance, quel juge serait assez injuste, pour ne pas reconnaître que Martin l'emporte sur eux à bien juste titre? Martin est un soldat qui, combattant en un poste désavantageux, a cependant remporté la victoire; et ces saints, loin de combattre dans une position défavorable, avaient, au contraire, l'avantage de la position Ainsi donc, encore que tous aient été également vainqueurs, la gloire de tous ne saurait être égale. Et puis, quelque merveilleux que soient les miracles par toi rapportés, tu n'as mentionné la résurrection d'aucun mort : et certes cela seul prouve que personne n'est comparable à Martin.

« Car s'il est merveilleux que la flamme n'ait point touché l'Égyptien, — Martin aussi a souvent commandé au feu. Si les anachorètes ont triomphé de la férocité des bêtes farouches, — Martin a plus d'une fois arrêté le venin des serpents et dompté la rage des bêtes. Que si tu compares au saint évêque le solitaire qui, par la force de sa parole et la vertu des fils de son cilice, guérissait les possédés, — il y a des preuves nombreuses que Martin n'avait rien à lui envier. Si tu cites l'anachorète, qui, n'ayant d'autre vêtement que le poil de son corps, était visité, disait-on, par les anges, — les anges conversaient aussi chaque jour avec Martin.

« Et son âme était tellement supérieure à la vanité et à l'orgueil, que personne, plus que lui, n'en était exempt, encore que bien souvent, il délivrât des possédés, quoique absent, et parlât avec autorité, non-seulement à des comtes et à des préfets, mais même aux empereurs. C'est bien là le moindre de ses mérites! Mais je veux que tu saches que personne ne résista plus fortement, je ne dis pas à la vanité, mais bien aux causes et aux occasions de la vanité.

« Ce que je vais dire est peu de chose, mais ne peut être passé sous silence : car, il faut payer un juste tribut d'éloges à un magistrat qui, investi d'un grand pouvoir, a témoigné tant de considération pour le saint prélat.

« Le préfet Vincent (1), homme éminent, et le plus vertueux des Gaules, pria plus d'une fois Martin, lorsqu'il traversait la Touraine, de le traiter dans son monastère. Il alléguait l'exemple du bienheureux évêque Ambroise, qui, en ce temps, recevait souvent les consuls et les préfets. Mais Martin, dans sa haute sagesse, craignant que ce ne fût pour lui une occasion d'orgueil et de vanité, refusa toujours.

« Avoue donc que Martin avait autant de mérites que chacun de ceux dont tu as parlé, et qu'eux tous réunis n'en avaient pas autant que Martin.

— Pourquoi me prendre ainsi à parti? (reprit Postumianus;) comme si je n'étais pas de ton avis et n'en avais pas été toujours. Oui, toujours, tant que je vivrai, et que j'aurai ma raison, j'exalterai les moines d'Égypte, je vanterai les anachorètes, j'admirerai les ermites; mais, toujours je mettrai Martin à part, et jamais je ne comparerai à lui, ni moines, ni évêques, bien certainement,

(1) *Inter episcopos saevientes.*

(1) Vincent fut préfet du prétoire, en Gaule, sous le consulat de Stilicon, l'an 400.

— m'appuyant en cela sur le témoignage de l'Égypte, de la Syrie, de l'Éthiopie, de l'Inde, de la Parthie, de la Perse, de l'Arménie, du Bosphore, des îles Fortunées, si elles sont habitées, et de l'océan Glacial, s'il est navigable.

« Aussi notre pays (1) est bien malheureux d'avoir eu, dans son voisinage, un si grand homme et de l'avoir ignoré! Mais, toutefois, ce ne sont pas les laïques que j'accuse ici : le clergé seul et les évêques l'ont méconnu. Mais ces hommes envieux avaient bien leurs raisons : s'ils l'ont méconnu, c'est que reconnaître ses vertus eût été reconnaître leurs vices.

« Je ne répète qu'avec horreur ce que j'ai appris naguère, qu'un misérable a dit, qu'il y a beaucoup de mensonges dans ton livre. Ce propos n'est pas d'un homme, mais du diable; et ce n'est pas Martin qu'il rabaisse, ce sont les Évangiles qu'il attaque. En effet, puisque le Seigneur a lui-même affirmé que les miracles opérés par Martin peuvent être faits par tous les fidèles, — ne pas croire aux miracles de Martin, c'est ne pas croire que le Christ ait dit ces paroles. Mais ces malheureux, ces misérables rougissent de voir que Martin a fait ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes, et ils aiment mieux nier sa puissance que confesser leur impuissance. Mais parlons d'autre chose, et laissons ces gens-là. Et toi, Sulpice, cède à mes désirs, et raconte les autres miracles de Martin.

— Je crois (répondis-je,) qu'il est plus juste de s'adresser à Gallus, qui est mieux instruit que tout autre (un disciple peut-il ignorer l'histoire de son maître?), et qui doit à Martin et à nous de traiter à son tour (moi, j'ai déjà écrit un livre, et toi, tu viens de raconter les miracles des moines d'Orient) le sujet que nous lui imposons : car, il faut, comme je viens de le dire, que Gallus parle à son tour, et puis, pour l'amour de son cher Martin, il fera volontiers ce que nous exigeons de lui.

— Encore qu'un tel fardeau (dit Gallus), soit trop pesant pour moi, toutefois, les exemples d'obéissance rapportés par Postumianus me forcent à ne point refuser la charge que vous m'imposez. Mais quand je pense que moi, Gaulois (1), je vais parler devant des Aquitains, je tremble que mon langage rustique n'offense vos oreilles si délicates. Au reste, écoutez-moi comme un homme simple (2), sans fard et sans prétention : car, si vous m'accordez d'être disciple de Martin, concédez-moi encore la permission de mépriser, à son exemple, un langage inutilement fleuri et tous les vains ornements du discours.

— Parle celtique (3), ou, si tu l'aimes mieux, gaulois, (dit Postumianus), pourvu que tu nous parles de Martin. Crois-moi, quand bien même tu serais muet, tu trouverais des paroles éloquentes pour parler de Martin. Pour donner à son fils le nom de Jean, la langue de Zacharie ne s'est-elle pas déliée (4)?

« Au reste comme tu es lettré, tu as recours à un artifice oratoire, et prétends être incapable, précisément parce que tu es plein d'éloquence. Mais un moine ne doit point être si adroit, ni un Gaulois si habile (5). Commence plutôt, et remplis la tâche qui t'est imposée : car, nous avons perdu bien du temps en propos inutiles, et déjà l'ombre du soleil couchant s'allonge et nous avertit que la nuit approche et que le jour tire à sa fin. »

A ces mots succédèrent quelques instants

(1) *Regio ista nostra.* — L'Aquitaine.

(1) *Me hominem Gallum.* — Les habitants de l'Aquitaine étaient beaucoup plus polis que le reste des Gaulois. *Aquitani enim* (dit Ammien-Marcellin, lib. XV, cap. II), *ad quorùm litora, ut proxima placidaque, merces adventitiæ convehuntur, moribus ad mollitiem lapsis, facile in ditionem venere Romanam.* — Cf. César, *de bello Gallico*, lib. I, cap. I.

(2) *Gurdonicum hominem.* — Quintilien (*Instit. orat.*, lib. I, cap. V.) dit : Gurdos, *quos pro stolidis accipit vulgus, ex Hispaniâ duxisse originem audivi.*

(3) *Celtice.* — Les Celtes étaient moins polis que les autres Gaulois, et parlaient un langage tout différent.

(4) Voyez saint Luc, cap. I, verset 64.

(5) Julius Firmicus (*Astr.* lib. I, cap. I), parle des Gaulois en ces termes : *Cur quædam gentes sunt sic formatæ, ut propria sint morùm quodammodo unitate perspicæ? Scytuæ soli immani feritatis crudelitate grassantur, Itali sunt regali semper nobilitate præfulgidi*, Galli stolidi, *leves Græci*, etc.

de silence, et Gallus commença en ces termes :

— Avant tout, je crois devoir bien prendre garde à ne point revenir sur les miracles de Martin rapportés par Sulpice en son livre. Ainsi donc je passerai sous silence ce qu'il a fait sous les drapeaux, et je ne parlerai pas davantage des prodiges par lui opérés, lorsqu'il était laïque ou moine; en outre, je m'attacherai bien plutôt à vous rapporter les miracles dont j'ai été moi-même témoin oculaire, que ceux qui m'ont été racontés par d'autres.

I

Quelques jours après avoir quitté les écoles, et m'être attaché à Martin, je le suivais, comme il allait à l'église. Cependant, un pauvre à demi-nu se présente à nous, (c'était en hiver,) et lui demande des vêtements. Martin appela l'archidiacre et ordonna de donner sur-le-champ des vêtements au pauvre. Ensuite, il entra dans la sacristie et se retira seul à l'écart, selon sa coutume : car, même dans l'église, il cherchait la solitude, — laissant toute liberté à son clergé. Et tandis que les prêtres, dans une autre sacristie, recevaient des visites (1) ou réglaient des affaires, Martin, jusqu'à l'heure de l'office public ne sortait pas de sa retraite.

J'oubliais de vous dire que dans la sacristie jamais il ne se plaça dans un fauteuil : car, dans l'église, personne jamais ne le vit assis. Et naguère (Dieu sait la honte que j'en éprouvai!) j'ai vu certain personnage, au haut d'une estrade, placé, comme un empereur, sur un siége élevé!

Martin s'asseyait sur un escabeau grossier, semblable à ceux dont se servent les esclaves, qui sont appelés siéges à trois pieds par nous, rustiques Gaulois, et trépieds par vous autres lettrés, ou du moins par toi, qui reviens de la Grèce.

Le pauvre donc — comme l'archidiacre tardait à lui donner une tunique, — pénètre dans la retraite du saint homme, se plaignant qu'on l'oublie et criant qu'il est transi de froid. Aussitôt le saint, sans que le pauvre s'en aperçoive, tire sa tunique de dessous sa cape (1), en revêt le pauvre et le congédie.

Quelques moments après, l'archidiacre entra et avertit Martin, selon l'usage (2), que le peuple attendait dans l'église qu'il vînt célébrer l'office. Martin répondit :

— Il faut auparavant revêtir le pauvre (or, il parlait de lui-même); je ne puis aller à l'église, tant que le pauvre n'aura pas de vêtement. »

Le diacre, qui ne le comprenait pas, parce que Martin, quoique réellement nu, était cependant couvert d'une cape, prétexta que le pauvre avait disparu.

— Qu'on m'apporte (dit Martin), le vêtement, et je trouverai bien le pauvre. »

Le diacre, dont la bile était déjà en émoi, forcé, enfin, d'obéir, alla prendre, dans une boutique voisine, une robe de Bigorre (3), courte et velue, qu'il paya cinq pièces d'argent, et la déposa, avec colère, aux pieds de Martin.

—Voici (dit-il), le vêtement; mais, le pauvre n'est point ici. »

Martin, sans s'émouvoir, ordonna au diacre d'attendre quelques instants à la porte. Il voulait être seul pour couvrir sa nudité, et s'efforçait, en outre, de cacher ce qu'il avait fait.

Mais les Saints peuvent-ils jamais se cacher! à force de recherches, bon gré, mal gré, tout se découvre.

Il alla donc, avec ce vêtement, offrir le saint Sacrifice. Ce jour-là même (écoutez une merveille), comme il bénissait l'autel, selon les rites, nous vîmes briller sur sa tête un globe de feu (4), lequel, en s'élevant dans les airs, traça un long sillon de flammes.

(1) *Salutationibus vacantes* — Les évêques et les prêtres recevaient les grands dans la sacristie, avant la messe et y rendaient aussi la justice aux fidèles. C'est même de cet usage qu'est venu le mot *secretarium*, qui désigne proprement l'enceinte réservée aux juges.

(1) *Intra amphilalum*. — Cette cape était une espèce de manteau qui couvrait tout le corps.

(2) *Pro consuetudine*. — Cf. saint Grégoire de Tours : *Hist. Franc.* lib. IV, cap. XXXVIII.

(3) *Bigerricam vestem.... rapit*. — Bigorre, province de la Gascogne, au sud-ouest, entre le Béarn et le Nébouzan. Au reste, ce mot *Bigerrica* est diversement expliqué par les savants :

Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.

(4) Notre grand peintre français du XVIIe siècle, — Eustache le Sueur, — s'est inspiré de ce trait de la vie de saint Martin, et en a fait un magnifique tableau, connu sous le nom de *la Messe de saint Martin*.

Bien que ce prodige ait eu lieu un jour de grande fête, au milieu d'une multitude de peuple, — une seule vierge, un seul prêtre, trois moines seulement le virent. Pourquoi les autres ne le virent-ils point? Je ne saurais en donner la raison.

II

Vers le même temps, Evanthius, mon oncle, bon chrétien, — bien qu'il vécût dans le monde,— tomba dangereusement malade. Comme il était en péril de mort, il fit appeler Martin, qui accourut aussitôt. Avant que le bienheureux eût fait la moitié du chemin, le malade ressentit la vertu de son approche, recouvra sur-le-champ la santé et vint lui-même au-devant de nous. Le lendemain, Martin voulait partir; mais Évanthius le retint à force de prières.

Le même jour, un serpent blessa mortellement l'un des esclaves. Déjà le malheureux se mourait (tant le poison était violent)! lorsque mon oncle l'apporta sur ses épaules et le déposa aux pieds du saint homme, persuadé que rien ne lui était impossible. Et déjà le venin s'était répandu dans tout le corps : vous eussiez vu, sur toutes les veines, la peau enflée et le ventre gonflé comme une outre.

Martin étendant la main, toucha le corps et arrêta le doigt auprès de la blessure où le serpent avait injecté son venin. Alors (écoutez une merveille)! nous vîmes le poison accourir de toute part, sous le doigt de Martin; puis, par l'orifice de la plaie, jaillir abondamment avec le sang. C'est ainsi que des mamelles des chèvres et des brebis, sous la main des pasteurs qui les pressent, coule en abondance un long filet de lait.

L'esclave se leva complétement guéri. Emerveillés d'un tel prodige, nous nous écriâmes, cédant à l'évidence, qu'il n'y avait personne sous le Ciel qui pût imiter Martin.

III

A quelque temps de là, nous voyagions avec Martin, comme il visitait son diocèse. Nous étions restés en arrière, nous ne savons trop pour quel motif, et il nous devançait un peu.

Cependant, sur le grand chemin (1), venait un chariot du fisc, plein de soldats. Quand les chevaux, qui étaient du côté de Martin, virent son vêtement velu et son manteau noir, ils s'épouvantèrent, se jetèrent de l'autre côté, emmêlèrent leurs traits et mirent le désordre dans l'attelage. A grand peine on les dégagea, — ce qui causa du retard aux soldats. Ceux-ci, irrités de ce contre-temps, sautant à terre, s'arment de fouets et de bâtons et frappent Martin à coups redoublés, pendant que lui, muet et immobile, recevait les coups avec une incroyable patience, redoublant ainsi la rage de ces malheureux. Ils étaient d'autant plus furieux, que Martin semblait être insensible à leurs violences.

Enfin, nous le rejoignîmes et le trouvâmes couvert de sang, tout le corps déchiré et étendu par terre à demi-mort. Aussitôt nous le replaçâmes sur son pauvre petit âne, et maudissant le lieu de cet assassinat, nous nous éloignâmes en toute hâte.

Ces soldats, après avoir assouvi leur fureur, retournent au chariot et poussent les chevaux pour continuer leur route; mais, les chevaux demeuraient immobiles comme des statues d'airain, et, malgré les cris des conducteurs et le bruit des fouets, ne faisaient absolument aucun mouvement, les coups pleuvant de toute part et les fouets gaulois s'usant en pure perte.

Alors, les soldats déracinent la forêt prochaine, et leurs mains cruelles frappent, mais vainement, avec des troncs d'arbres, les chevaux qui ne remuent pas plus que des statues. Ces malheureux soldats ne savaient

(1) *Aggerem publicum.* — N. Gervaise traduit ainsi ces mots : « Une levée où était le grand chemin, « et il ajoute en note : « Les Romains avaient déjà fait faire plusieurs levées, que l'on entretenait fort soigneusement, aussi bien que les chemins publics ; celle-ci sur laquelle saint Martin passait n'était pas sur les bords de la Loire. Paulin de Périgueux qui en a donné la description, marque assez clairement que c'était un de ces ponts qui sont construits dans les prairies et dans des lieux marécageux. Ce pourrait bien être celui qu'on appelle à présent le pont de Saint-Aventin, ou ceux de Loches, qui sont très longs et fort étroits. *Qua publicus agger porrigit erectam per plana jacentia molem, ut via constratis solidata atque edita saxis vergeret effusos in concava subdita nimbos..... Mersaque ne luteum sorberent plaustra profundum.* (Paulin, *de Vitá B. Martini*, lib. IV.) — N. Gervaise, p. 110 et note y.

plus que faire, et quelle que fût leur brutalité, ils étaient forcés de reconnaître que la puissance divine les tenait arrêtés.

Enfin, ils rentrèrent en eux-mêmes, et s'informèrent des passants qui était cet homme qu'en cet endroit même ils venaient de charger de coups. Lorsqu'ils apprirent que c'était Martin, ils ouvrirent les yeux et reconnurent que, s'ils ne pouvaient avancer, c'est qu'ils avaient outragé le bienheureux évêque.

Aussitôt, ils accourent vers nous. Honteux et confus, pleurant leur forfait, la tête et le visage couverts de poussière, les coupables se jettent aux genoux de Martin, implorant leur pardon et la permission de s'en aller. Les remords de leur conscience, disaient-ils, les poursuivaient assez; ils voyaient bien qu'ils auraient pu être engloutis tout vivants par la terre, ou changés en durs rochers, comme les chevaux avaien- été cloués au sol.

— Nous vous prions et nous vous supplions de nous accorder le pardon de notre crime et la permission de partir. »

Le bienheureux savait, avant leur arrivée, qu'ils ne pourraient poursuivre leur chemin, et il nous en avait prévenus; toutefois, il accorda le pardon avec bonté et leur permit de s'en aller avec les chevaux.

IV

J'ai souvent remarqué, Sulpice, que Martin te disait qu'il n'avait point eu, dans l'épiscopat, le don des miracles au même degré qu'auparavant. Si cela est vrai, ou plutôt puisque cela est vrai, nous pouvons conjecturer combien furent grands les prodiges qu'il fit étant moine, seul et sans aucun témoin,—quand nous l'avons vu, sous les yeux de tous, opérer de si grands miracles durant son épiscopat!

Un grand nombre des prodiges par lui opérés lorsqu'il était moine n'ont pu rester cachés, et le monde les a connus; mais ceux qu'il a cachés pour échapper à la vanité et qu'il n'a pas voulu laisser parvenir à la connaissance des hommes, (supérieur à la nature humaine, foulant aux pieds la gloire du monde, tant il avait le sentiment de sa puissance! il ne voulait d'autre témoin que le ciel), sont, dit-on, innombrables; et les miracles qu'il n'a pu cacher prouvent la vérité de cette assertion : car, avant d'être évêque, il rendit deux morts à la vie, — ce qui est raconté tout au long dans ton livre.

Mais, durant son épiscopat, et, je m'étonne que tu aies omis cela, il n'en ressuscita qu'un seul, ce dont je suis témoin, — si toutefois vous ne récusez pas mon témoignage.

Voici le fait.

Nous allions à Chartres, je ne sais trop pour quel motif. Comme nous traversions un bourg très-peuplé, s'avance au-devant de nous une grande foule de gentils : car, personne en ce bourg ne connaissait le Christ. Toutefois, au bruit de l'arrivée d'un si grand homme, toutes les campagnes d'alentour s'étaient au loin couvertes d'une immense affluence de peuple. Martin comprit alors qu'il fallait agir; un long frémissement en tout son corps lui révèle l'approche du Saint-Esprit, et, d'une voix surhumaine, il annonçait aux gentils la parole de Dieu, en déplorant qu'une si grande multitude de peuple ne connût point le Sauveur.

Cependant (une foule innombrable nous entourait), une femme qui venait de perdre son fils, présenta au bienheureux le cadavre dans ses bras, en disant :

— Nous savons que tu es ami de Dieu; rends-moi mon fils unique, mon unique bien. »

Le reste du peuple se joignit à elle et mêla ses prières à celles de la mère. Alors Martin voyant — comme dans la suite il nous disait lui-même, — qu'il pouvait obtenir un miracle pour le salut de la foule qui était dans l'attente, prit en ses propres mains le corps mort, s'agenouilla au milieu du peuple, fit sa prière, se leva et rendit à la mère l'enfant plein de vie.

Toute la multitude poussa des cris jusqu'au ciel et proclama le Seigneur Jésus; ensuite, tous se jetèrent en foule aux genoux du saint homme, demandant avec instance qu'il les fît chrétiens; et sur-le-champ, au milieu de la campagne, il les fit tous catéchumènes, par une imposition des mains générale, puis se tourna vers nous, et nous dit qu'il n'est pas inconvenant de faire des catéchumènes en plein champ, où d'ordinaire ont lieu les martyres (1).

(1) *Ad nos conversus diceret, non irrationabi-*

V

— Tu as vaincu, Gallus (dit Postumianus), oui, tu as vaincu — non pas certes moi, qui suis un des admirateurs de Martin, et qui toujours ai ajouté foi à ces miracles dont j'avais connaissance, — mais bien tous les ermites et les anachorètes.

Qui d'entre eux, comme votre, ou plutôt notre Martin, a ressuscité des morts?

Et c'est avec raison que Sulpice le compare aux apôtres et aux prophètes (1), car la puissance de sa foi et ses miracles prouvent qu'il les égale. Mais poursuis, de grâce, bien que nous ne puissions entendre rien de plus magnifique, poursuis toutefois, Gallus, et achève ce qu'il te reste encore à dire de Martin. Il nous tarde d'apprendre jusqu'à ses moindres actions, parce que les moindres actions de Martin, de l'aveu de tout le monde, surpassent les plus grandes des autres.

— C'est ce que je vais faire (dit Gallus); mais le prodige que je vous rapporterai, je ne l'ai pas vu moi-même, car il a eu lieu avant que je m'attachasse à Martin; mais il est très-connu, et les fidèles qui en ont été témoins oculaires l'ont publié.

Peu de temps après avoir été ordonné évêque, Martin fut forcé d'aller à la cour. Valentinien Ier était alors empereur. Ce prince, sachant que Martin allait faire des demandes qu'il ne voulait point accorder, donna ordre de lui refuser l'entrée du palais. Valentinien était naturellement cruel et farouche (2), et, en outre, sa femme, l'arienne Justine (3), lui avait inspiré de l'éloignement pour le saint homme et l'empêchait de le révérer comme il le devait.

liter in campo catechumenos fieri, ubi solerent martyres consecrari. — Les Grecs et les Romains exécutaient les coupables hors des portes des villes.

(1) *Apostolis comparat et prophetis.* — Cf. la *Lettre de saint Sulpice Sévère à Aurelius :* Est enim ille (Martinus) consertus apostolis et prophetis.

(2) *Ad animum illius immitem.* — Voyez, relativement au caractère de Valentinien, Ammien, — Marcellin, livre XXIX, chapitre III.

(3) *Uxor accesserat ariana.* — Valentinien avait épousé en secondes noces Justine, veuve de Magnence, qui avait voulu usurper l'empire sous Constance. Elle était arienne et ennemie jurée des évêques catholiques.

Martin, ayant en vain tenté plusieurs fois d'avoir accès auprès du prince, eut recours enfin à ses armes ordinaires; il se revêt d'un cilice, se couvre de cendre, jeûne, prie jour et nuit. Le septième jour, un ange apparut au saint évêque et lui ordonna d'aller au palais en toute confiance :

— Les portes si bien fermées qu'elles soient, s'ouvriront d'elles-mêmes; si farouche que soit l'empereur, il s'adoucira. »

Enhardi par l'apparition et les paroles de l'ange et confiant en son secours, Martin va au palais. Les portes sont ouvertes, nul obstacle; enfin, sans que personne l'arrêtât, il pénétra jusqu'à l'empereur. Valentinien, le voyant venir de loin, frémit de rage de ce qu'on l'avait laissé entrer et ne daigna pas même se lever pour lui faire honneur. Mais tout à coup le siége où il était assis fut couvert de feu, et la flamme, qui déjà l'enveloppait l'arracha de son trône et le força de se lever devant Martin.

Alors Valentinien rentra en lui-même, embrassa à plusieurs reprises celui à qui naguère il voulait faire injure et avoua qu'il avait ressenti les effets de la puissance divine; puis, sans attendre les prières de Martin, il prévint ses demandes et accorda tout ce que souhaitait le saint évêque. Fréquemment il l'admit à sa table et l'entretint souvent en particulier, et, à son départ, il lui offrit beaucoup de présents, que le bienheureux — comme toujours, par amour pour la pauvreté, — refusa tous.

VI

Et puisque nous sommes entrés dans le palais, je vais rassembler ici tout ce que Martin a fait dans le palais aux différentes époques de sa vie.

Et, d'abord, le moyen de passer sous silence l'admiration d'une pieuse princesse pour Martin.

C'était sous le règne de l'empereur Maxime, homme dont la vie tout entière serait digne d'éloges, s'il lui avait été possible de refuser la pourpre (qu'une armée en révolte le força de prendre illégalement), ou, du moins, de ne pas faire la guerre à sa patrie, mais il ne put ni refuser le souverain pouvoir impunément, ni le conserver sans faire la guerre.

Maxime mandait souvent Martin, le recevait dans le palais, l'honorait et le vénérait;

sans cesse il s'entretenait avec lui de la vie présente, de la vie future, de la gloire des fidèles, de l'éternité des saints; et cependant, jour et nuit, l'impératrice restait comme suspendue aux lèvres de Martin, et, à l'exemple de la pécheresse de l'Évangile, arrosait de larmes les pieds du Saint, les essuyait avec ses cheveux (1).

Martin, que nulle femme n'avait jamais touché, ne pouvait empêcher l'impératrice de lui rendre des devoirs, ou plutôt des hommages. Elle oubliait la grandeur de son rang, la dignité impériale, le diadème, la pourpre; prosternée à terre, elle ne pouvait s'arracher des pieds du saint prélat.

Enfin elle demanda à Maxime la permission d'offrir seule à Martin un repas où aucun officier du palais ne servirait. L'empereur et l'impératrice pressèrent si vivement le saint évêque d'accepter ce repas, que le bienheureux ne put résister à leurs prières. L'impératrice, de ses propres mains, dispose et prépare tout : elle-même couvre d'un tapis un petit siége, approche la table, présente l'eau pour laver les mains, sert les mets qu'elle a elle-même fait cuire; elle-même, pendant que Martin était assis, se tint debout, immobile, à distance, comme un serviteur, montrant en tout son extérieur la réserve d'un officier et la soumission d'un esclave; elle-même lui versa à boire, elle-même lui donna la coupe. Le repas terminé, l'impératrice recueillit précieusement les morceaux de pain et les miettes, — préférant ces reliefs aux banquets impériaux.

Femme heureuse! et digne d'être comparée à la reine de Saba, qui, des extrémités de la terre, alla entendre Salomon! Et je ne parle que du fait en lui-même; si l'on compare ces deux princesses (soit dit, abstraction faite de la majesté du mystère), on trouvera que la reine de Saba alla entendre, et que l'impératrice ne se contenta pas d'entendre un sage, mais voulut encore le servir. »

VII

A ces mots, Postumianus interrompit Gallus :

— Depuis longtemps (dit-il), en t'écoutant, j'admire vivement la foi de l'impératrice; mais, ne m'avais-tu pas dit que Martin jamais ne se laissait approcher par une femme? et voilà que cette impératrice, non-seulement s'est approchée de Martin, mais encore qu'elle l'a servi à table! et je crains bien que certaines gens qui recherchent tant la compagnie des femmes, ne s'autorisent de cet exemple!

— Et quoi, (répondit Gallus), tu as étudié la grammaire, et tu n'as point égard aux circonstances de lieu, de temps, de personne?

« Songe que Martin était dans l'enceinte du palais; que l'empereur lui faisait les plus instantes prières; qu'il ne pouvait rien refuser à la piété de l'impératrice; qu'il avait à faire délivrer des prisonniers, rappeler des exilés, rendre des bien confisqués! Quels sacrifices ne devait pas faire un évêque en cette circonstance? Aurais-tu voulu qu'alors il ne relachât rien de son austérité?

Au reste, si quelques personnes s'autorisent mal à propos de l'exemple de Martin, certes, ceux-là seront heureux, qui ne s'écarteront point de la règle de conduite tracée par lui en cette occasion.

Considère que Martin, une seule fois dans toute sa vie, à l'âge de soixante-dix ans, fut servi à table, non par une veuve vivant en toute liberté, non par une jeune fille folâtre, mais par une femme en puissance de mari (et cela à la prière du mari lui-même), mais par une impératrice! Elle se tint debout auprès de lui, pendant qu'il mangeait, et ne se mit pas à table auprès de lui; elle ne participa point au festin, mais servit humblement le saint évêque.

Voici donc la règle : que la femme te serve, et ne te commande point; qu'elle te serve, et ne se mette pas à table auprès de toi. C'est ainsi que Marthe servit le Seigneur, sans être admise au festin; et, qui plus est, Marie, qui écoutait le Seigneur, fut mise au-dessus de Marthe qui le servait. Quant à l'impératrice, comme Marthe, elle servit Martin, et elle l'écouta comme Marie.

Que si l'on veut s'autoriser de l'exemple de Martin, qu'on le suive en tout : il faut qu'il y ait identité dans le motif, dans la personne, dans le festin, et cet exemple ne peut autoriser que pour une seule fois en toute la vie. »

(1) Saint Sulpice Sévère croyait, avec raison, que Marie, sœur de Marthe, était la pécheresse dont parle saint Luc. (chap. VII et X.)

VIII

— Je vous ai déjà raconté tant de merveilles (reprit Gallus), que vous devriez être satisfaits; mais, comme je me fais un devoir de déférer à vos désirs, je parlerai encore tout le reste du jour.

Et voilà que cette paille qu'on prépare pour nos lits, me rappelle que des miracles ont été opérés par de la paille sur laquelle Martin avait couché.

Voici le fait.

Sur les confins du Berri et de la Touraine est un bourg nommé Claudiomagus (1), où il y a grand nombre de moines et de vierges consacrés à Dieu. Martin donc, traversant ce bourg, coucha dans la sacristie.

Après son départ, toutes les vierges accoururent dans la sacristie; elles baisent pieusement les endroits où le bienheureux s'est assis ou arrêté, et se partagent la paille sur laquelle il a reposé. Une d'elles, peu de jours après, suspendit la portion de paille qu'elle avait recueillie, au cou d'un énergumène qu'agitait l'esprit d'erreur. Aussitôt, plus vite que je ne le dis, le démon fut chassé, et ce possédé délivré.

IX

Vers le même temps, Martin, en revenant de Trèves, trouva dans son chemin une vache qu'agitait le démon. Elle avait quitté son troupeau et se ruait sur ceux qu'elle rencontrait et avait déjà blessé beaucoup de personnes; comme elle venait droit à nous, de loin on nous cria de prendre garde. Déjà la vache s'approchait de nous, furieuse et lançant des regards farouches, lorsque Martin élevant la main vers elle, lui ordonne de s'arrêter; et aussitôt elle s'arrêta immobile.

Cependant Martin aperçoit un démon assis sur le dos de la vache, et l'apostrophant :

— Retire-toi, (dit-il), méchant, et cesse d'agiter cet innocent animal. »

Le malin esprit obéit et se retira : et la vache eut le sentiment de sa délivrance et se prosterna aux pieds du Saint; puis, sur l'ordre de Martin, elle retourna au troupeau, et, aussi douce qu'un agneau, se mêla aux autres vaches.

C'est en ce temps-là que Martin, au milieu des flammes, fut respecté par le feu. Et je ne pense pas devoir vous rapporter ici ce miracle, puisque Sulpice, qui l'a, il est vrai, omis dans son livre, l'a raconté tout au long dans sa lettre à Eusèbe, alors prêtre, maintenant évêque; laquelle lettre, Postumianus, tu as lue, je crois; si toutefois tu ne l'a connais pas,—quand tu voudras, tu la trouveras dans cette armoire.

Moi, je continue à suppléer ce que Sulpice a omis.

Un jour que Martin visitait son diocèse, nous rencontrâmes une troupe de chasseurs; leurs chiens poursuivaient un lièvre. Le pauvre animal, au milieu d'une vaste plaine, épuisé par une longue course, ne pouvait échapper; il allait être pris, et prolongeait, en se jetant tantôt à droite, tantôt à gauche, les derniers moments de sa vie.

Le bienheureux eut pitié du lièvre en péril et commanda aux chiens de s'arrêter et de le laisser aller. A sa voix, ils s'arrêtèrent aussitôt. Vous les eussiez crus liés ou plutôt cloués au sol, tant ils étaient immobiles! Et le lièvre, sain et sauf, échappa ainsi à ses ennemis.

X

Je vais vous rapporter quelques propos familiers de Martin, — aussi enjoués qu'édifiants.

Voyant un jour une brebis nouvellement tondue : — Cette brebis (dit-il), a accompli le précepte de l'Évangile (1); elle avait deux habits, et elle en a donné un à qui n'en avait point. Faites de même. »

A la vue d'un porcher à demi-nu, qui se morfondait sous un vêtement de peau :

— Voilà (dit-il), Adam chassé du paradis, et qui, en habit de peau, fait paître les pourceaux. Pour nous, dépouillons le vieil Adam, et revêtons le nouveau. »

Une portion de pré avait été broutée par des bœufs; une autre avait été fouillée par des porcs; le reste de la prairie était resté intact et verdoyait, émaillé de mille fleurs.

(1) N. Gervaise (p. 152) dit : « *Claudiomagus* pourrait bien être Châtillon-sur-Indre et plus vraisemblablement Châtillon-sur-Cher, où l'église de saint Martin possède encore quelques biens. »

(1) *Evangelicum, inquit, mandatum ita complevit.* — Voyez saint Luc, cap. III, verset 2.

— Elle ressemble au mariage, (nous dit-il), cette portion qui a été broutée par les troupeaux, et où il ne reste que de la verdure et point de fleurs ; cette autre que des porcs immondes ont labourée, offre l'image hideuse de la fornication ; mais la partie qui n'a éprouvé aucun dommage, représente la virginité : elle nourrit une herbe épaisse et touffue, produit du foin en abondance, et les fleurs qui la parent rayonnent comme des pierres précieuses. Tableau ravissant et digne de l'œil de Dieu! car rien n'est comparable à la virginité. Ainsi donc, comparer le mariage à la fornication, c'est grande erreur (1) ; et estimer que le mariage égale la virginité, c'est sottise et folie (2). Et les hommes sensés doivent faire cette distinction, — que le mariage est de tolérance (3), que la virginité est glorieuse, et que la fornication sera punie, si la pénitence ne la purifie. »

XI

Un soldat avait embrassé l'état monastique et déposé sa ceinture au pied des autels; il s'était bâti au loin une cellule écartée, pour y vivre en ermite.

Cependant l'esprit de malice agitait de mille pensées cette âme brute. Devrait-il pas plutôt habiter avec sa femme, que Martin avait enfermée dans un monastère de filles? Notre vaillant ermite va donc trouver le bienheureux et lui fait part de ses projets. Martin s'y opposa vivement :

— Il serait inconvenant (lui dit-il), qu'une femme cohabitât avec un homme devenu moine et qui n'était plus son mari. »

Nonobstant ce refus, le soldat insistait : — Après cette condescendance, il ne changerait rien à sa manière de vivre ; il ne voulait que la consolation de converser avec sa femme ; l'évêque ne devait pas craindre qu'ils se replongeassent dans leurs vices. »

— Je suis soldat du Christ, et ma femme ainsi que moi, a fait serment de servir sous les drapeaux du Christ; souffrez que des religieux qui, par le mérite de la foi, ne connaissent plus la distinction des sexes, combattent ensemble sous les étendards du même maître. »

Alors Martin (je vous rapporterai ses propres paroles) :

— Dis-moi, es-tu jamais allé à la guerre? As-tu quelquefois été dans les rangs d'une armée rangée en bataille?

— Souvent (répondit le soldat), je suis allé à la guerre, et plus d'une fois j'ai été dans les rangs d'une armée rangée en bataille.

— Dis-moi donc (reprit Martin), est-ce que, dans une armée rangée en bataille et prête à en venir aux mains ou combattant déjà l'ennemi et se mesurant avec lui, l'épée à la main, est-ce que tu as vu une femme combattre dans les rangs (1)? »

Alors, enfin, le soldat confus rougit et remercia Martin de ce qu'il ne l'avait pas abandonné à son erreur, mais l'avait ramené au devoir, sans employer de durs reproches, et par une comparaison aussi juste que sensée et parfaitement appropriée à la personne d'un soldat.

Martin alors se tournant vers nous (car une foule de moines l'environnait) :

— Que la femme (dit-il), n'entre pas dans le camp des guerriers et ne se mêle point aux soldats; qu'elle vive à l'écart dans sa maison : car, rien n'est plus méprisable qu'une armée suivie d'une troupe de femmes. C'est au soldat de combattre en bataille rangée et en plaine : la femme se doit renfermer dans l'asile de sa demeure. Sa gloire, à elle, est de conserver sa pureté en l'absence de son mari ; et la première de ses vertus, comme aussi la plus belle de ses victoires, c'est de se dérober à tous les regards. »

(1) Tel était l'enseignement des Eucratites. Du reste, il est plus probable que saint Sulpice Sévère entend ici parler de l'hérésie des Priscillianistes dont saint Augustin a dit : *Conjuges, quibus hoc malum potuerit persuadere, disjungens, et viros a nolentibus feminis et feminas a nolentibus viris.*

(2) Telle était la doctrine des sectateurs de Jovien ou plutôt de Vigilance, dont saint Jérôme a dit : *Quomodo Euphorbus in Pythagora renatus esse perhibetur, sic in isto Joviani mens prava surrexit.*

(3) *Verum hæc a sapientibus tenenda distinctio est, ut conjugium pertineat ad veniam,* etc.

(1) « Les anciens Romains regardaient avec une espèce d'infamie les femmes qui suivaient l'armée, et encore plus ceux qui les y menaient. On a reproché à Marc-Antoine de s'être fait suivre à l'armée par Cléopâtre. Cependant Constantin permit depuis aux soldats d'y mener leurs femmes et leurs enfants. » N. Gervaise, p. 90, note r.

XII

Te souvient-il, Sulpice, avec quel enthousiasme Martin exaltait (car tu étais présent) cette vierge qui, pour se soustraire aux regards des hommes, s'était cloîtrée si strictement, qu'elle ne voulut pas même recevoir la visite du saint prélat?

Martin traversait une petite terre, où cette vierge s'était retirée depuis fort longtemps. Ayant appris quelles étaient sa foi et sa vertu, il s'arrêta pour honorer cette sainte fille d'une visite épiscopale. Nous qui le suivions, étions persuadés qu'elle se réjouirait de pouvoir désormais se glorifier d'avoir eu, comme un témoignage de vertu, l'honneur d'être visitée par un pontife d'un si grand nom, qui semblait oublier pour elle son extrême austérité. Mais la solitaire eut le courage de ne relâcher rien — même en considération de Martin, — de la rigueur de sa clôture. Elle lui fit agréer des excuses par l'entremise d'une autre femme; et le saint évêque, plein de joie, s'éloigna de la maison de cette vierge qui n'avait pas voulu se laisser voir à lui.

O l'illustre vierge! elle ne souffrit pas même que Martin la saluât!

O heureux Martin! qui, loin de se croire insulté par ce refus, exaltait, avec des transports de joie, ce bel exemple d'une rigidité de mœurs inouïe, jusqu'ici, en ces contrées!

L'approche de la nuit nous ayant forcés de coucher non loin de là, cette même vierge envoya un présent d'hospitalité au bienheureux, et Martin fit ce qu'il n'avait point fait auparavant : car, jamais il n'avait reçu ni présent d'hospitalité, ni don de qui que ce fût. Mais, en cette circonstance, il ne refusa rien de ce que la vénérable solitaire avait envoyé, — disant qu'un évêque ne devait point du tout dédaigner les bénédictions attachées aux présents d'une vierge préférable à bien des évêques.

Bel exemple pour les vierges! qu'elles ferment leur portes, dans la crainte des méchants, aux gens de bien eux-mêmes; et, de peur que les libertins n'aient libre accès dans leurs maisons, qu'elles ne craignent pas d'en exclure même les évêques.

Oui (et que l'univers l'apprenne), une vierge n'a pas souffert que Martin la vît! Et, certes, ce n'était point un évêque quelconque que cette vierge éconduisit : c'était celui dont la vue était le salut de ceux qui le voyaient.

Quel autre évêque que Martin ne se fût point tenu pour offensé! quelle colère eût-il fait éclater contre cette vierge sainte! Il l'eût déclarée hérétique, il l'eût anathématisée! Et combien il aurait préféré à cette belle âme ces vierges qui partout courent au-devant des évêques, leur préparent de somptueux festins, se mettent à table avec eux!

Mais où me laissé-je entraîner? Réprimons un langage trop libre, et ne blessons personne : car des reproches ne serviraient de rien aux infidèles, et le fait, de lui-même, parle assez haut pour les fidèles.

Mais, si je vante la vertu de cette vierge, je ne prétends rien ôter à celles qui, pour voir Martin, vinrent souvent des pays les plus éloignés, — puisque, plus d'une fois, les anges eux-mêmes ont visité le bienheureux avec le même empressement.

XIII

Et ce que je vais dire, Postumianus, celui-ci (or, il me regardait) te l'attestera.

Un jour, Sulpice et moi, veillions à la porte de Martin. Il y avait déjà quelques heures que nous étions assis en silence, en grand respect et tremblement, comme si nous eussions été de garde à la porte d'un ange. Or, la cellule était fermée, et Martin ne savait pas que nous fussions là. Tout à coup nous entendons le bruit sourd d'une conversation, et nous sommes saisis d'un frisson subit; aussi se passait-il quelque chose de surnaturel.

A deux heures de là, Martin sort de sa cellule, et alors Sulpice (personne ne parlait au Saint plus familièrement que lui), le pria de nous faire connaître quel était ce saisissement surnaturel que nous avions ressenti, et avec qui il avait conversé dans la cellule.

— Car (ajouta Sulpice), nous avons entendu, de la porte, le bruit sourd d'une conversation dont nous ne pûmes, il est vrai, rien saisir. »

Martin, après beaucoup d'hésitation (mais il n'y avait rien que Sulpice n'obtînt de lui), ce que je vais dire vous paraîtra peut-être incroyable; mais, j'atteste le Christ que je

ne mens pas, et personne n'est assez sacrilége pour croire que Martin ait menti.

— Je vous le dirai (répondit-il); mais vous, de grâce, ne le dites à personne. Agnès, Thècle et Marie étaient avec moi. »

Et il nous dépeignit les traits et le vêtement de chacune d'elles en particulier. Il avoua qu'elles l'avaient visité, non pas seulement ce jour-là, mais bien d'autres fois. Il ne nous cacha pas, non plus, qu'il voyait souvent les apôtres Pierre et Paul.

Quant aux démons, — tous ceux qui l'approchaient, Martin les apostrophait par leurs noms. Il avait beaucoup à souffrir de Mercure (1); mais Jupiter — à ce qu'il disait, — est stupide et hébété.

Ces merveilles paraissaient incroyables, même à beaucoup de ceux qui habitaient le même monastère que le saint prélat; aussi suis-je bien loin de croire que tous ceux qui entendront ce récit y ajouteront foi.

Mais si la vie de Martin et ses miracles n'étaient pas incroyables, sa gloire ne serait pas si grande. Du reste, il n'est nullement étonnant que la faiblesse humaine doute des œuvres de Martin, quand nous voyons, aujourd'hui même, bien des gens ne pas croire à l'Évangile.

Plus d'une fois aussi nous avons vu et reconnu que Martin conversait avec les anges.

Ce que je vais dire est peu de chose; toutefois je le dirai. A Nîmes, se tenait un concile où Martin n'avait pas voulu aller, et il désirait savoir ce qui s'y était fait. De fortune, Sulpice naviguait avec lui; mais, sur le navire, Martin, à son ordinaire, était assis seul, et loin des autres, en un endroit écarté.

(1) *Mercurium maxime patiebatur infestum.* — Le Père da Prato fait ici une remarque aussi vraie qu'ingénieuse : « Mercure fut surtout le plus grand ennemi de saint Martin, parce que c'est sous le nom et la figure de ce faux dieu que le démon était spécialement adoré par les Gaulois, que le saint évêque s'appliquait avec ardeur à détourner du sentier de l'erreur. En effet, on lit dans César (*de bello Gallico*, lib. VI, cap. XVII) : Les Gaulois adorent surtout le dieu Mercure dont les représentations figurées sont nombreuses. Les Gaulois font Mercure inventeur de tous les arts et métiers; le chef des chemins et le guide des voyageurs, l'arbitre suprême de l'argent et du commerce. Après Mercure, ils honorent Apollon, Mars, Jupiter, Minerve, etc. »

C'est là qu'un ange vint lui annoncer ce qui s'était fait au concile.

Depuis nous nous enquîmes soigneusement du temps précis de la tenue du concile, et nous nous convainquîmes que l'apparition avait eu lieu le jour même du concile, et que les évêques avaient décrété ce qui avait été annoncé par l'ange à Martin.

XIV

Un jour, quelqu'un de nous ayant interrogé Martin sur la fin du monde, il affirma que Néron et l'antichrist viendront auparavant; que Néron régnera en Occident, après avoir subjugé dix rois, et allumera le feu de la persécution, pour faire tomber les peuples dans l'idolâtrie; que l'antichrist règnera d'abord en Orient et fixera le siége de son empire à Jérusalem, qui sera rebâtie par ses ordres, ainsi que le temple; qu'il rétablira la circoncision, forcera à renoncer au Christ, et persécutera tous ceux qui refuseront de le reconnaître lui-même pour le Christ; qu'enfin il mettra à mort Néron, et sera maître de l'univers jusqu'à la venue du Christ, lequel l'exterminera; et qu'il n'était pas douteux que l'antichrist, engendré par l'esprit de ténèbres, ne fût déjà enfant, — n'attendant, pour régner, que l'âge viril.

Il y a huit ans que Martin tenait ce langage! Jugez donc combien est imminent cet avenir que nous craignons (1)!

Comme Gallus finissait cette phrase (et il n'avait pas encore achevé tout ce qu'il avait à nous dire), un esclave entra, et annonça que le prêtre Réfrigérius (2) était à la porte.

Nous restâmes un instant en suspens, ne sachant s'il ne valait pas mieux encore écouter Gallus, que d'aller à la rencontre

(1) Voyez, au sujet du sentiment de saint Martin et de divers autres Saints sur l'époque de la fin du monde, une savante dissertation du Père da Prato, publiée d'abord à Venise, en 1738, dans le tome XVIII de la collection qui a pour titre : *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici* (p. 71 à 122), puis — plus complète, — dans les dissertations (c'est la 5e) à la fin du 1er volume de sa belle édition des Œuvres de saint Sulpice Sévère. (Vérone, 1741, in-4, 2 vol.) P. 259 à 273. *Severus ejusque Dialogi ab errore Millenariorum vindicantur.*

(2) Intime ami de Sulpice et l'un des plus anciens disciples de saint Martin.

d'un homme que nous aimons tant, et qui venait nous faire visite.

Alors Gallus :

— Quand bien même nous ne devrions pas finir ces discours pour courir à la rencontre d'un si saint prêtre, la nuit nous forcerait de cesser cet entretien déjà bien long. Je n'ai pas pu, il est vrai, vous raconter tous les miracles de Martin, mais ce que je vous ai narré suffira pour aujourd'hui, et, demain, je dirai le reste. »

Après que Gallus eut fait cette promesse, nous nous levâmes tous.

XV

— Il fait jour, Gallus : il faut se lever. Tu le vois, Postumianus est impatient de t'entendre, et le prêtre, qui est arrivé trop tard hier, attend que, fidèle à tes engagements, tu achèves aujourd'hui, comme tu l'as promis, de raconter les miracles de Martin.

« Réfrigérius, à la vérité, n'ignore rien de tout ce que tu vas dire ; mais, il est agréable d'entendre de nouveau ce qu'on sait déjà : car, naturellement, l'homme aime à avoir une certitude appuyée sur le témoignage d'un grand nombre de personnes. Aussi Réfrigérius, qui a été, dès son adolescence, disciple de saint Martin, et qui est instruit de tout, écoute-t-il toujours avec plaisir ce que toutefois il sait déjà. Et je n'en suis point surpris, car (je te le déclare, Gallus), bien souvent j'ai entendu raconter les miracles du bienheureux, et même, comme tu le sais, je me suis fait l'historien d'un grand nombre de ces miracles, et pourtant (tant ils sont merveilleux !) le récit de tels prodiges, encore que je l'aie souvent entendu, est toujours nouveau pour moi.

« Du reste, je me réjouis d'autant plus vivement de voir Réfrigérius grossir l'auditoire, que Postumianus, à qui il tarde de retourner en Orient pour publier ces merveilles, emportera d'ici une conviction basée sur l'affirmation d'un plus grand nombre de témoins. »

Comme je prononçais ces mots, et au moment où Gallus allait commencer à parler, accourt une foule de moines ; le prêtre Evagrius, Aper, Sébastianus, Agricola ; et peu après entre notre curé Aethérius, avec le diacre Calupio et le sous-diacre Amator. Le prêtre Aurélius (1), mon ami intime, et qui venait de loin, arrive le dernier, tout hors d'haleine.

— Pourquoi (leur dis-je), accourez-vous de tous côtés si subitement, si inopinément et de si bonne heure?

— Nous avons appris (répondirent ils), qu'hier Gallus a parlé, durant tout le jour, des miracles de Martin, et qu'il a remis à aujourd'hui la fin de son récit que la nuit a interrompu; et nous nous sommes hâtés de lui former un nombreux auditoire, puisqu'il doit traiter un si beau sujet. »

Cependant on annonce qu'un grand nombre de laïques se tiennent à la porte, n'osant entrer, et demandant à être admis.

— Il ne convient pas (dit alors Aper), d'introduire ici des séculiers, qu'amène la curiosité plutôt que la piété. »

Moi, qui étais confus pour ceux qu'Aper ne voulait pas admettre, je demandai et obtins, mais non sans peine, qu'on introduisît Euchérius, ancien vicaire, et Celsus, personnage consulaire; les autres ne furent pas admis. Ensuite, nous plaçâmes Gallus, sur un siége, au milieu de l'assemblée.

Gallus, naturellement timide, garda le silence pendant quelques instants, puis enfin commença en ces termes :

XVI

— Vous qui m'écoutez, (dit-il,) vous êtes aussi pieux qu'éloquents; mais c'est à votre piété, plutôt qu'à votre savoir, que je m'adresse; et je parlerai en témoin véridique, et non en orateur abondant et fleuri.

Ce que j'ai dit hier, je ne le reprendrai point; ceux qui ne l'ont pas entendu, pourront le lire. C'est du nouveau qu'attend Postumianus, pour le redire à l'Orient, et lui apprendre que, grâce à Martin, l'Occident n'a rien à envier à la Thébaïde. Et d'abord je vais vous raconter un miracle que Réfrigérius me rappelle à voix basse.

A Chartres, un père de famille présenta à Martin une jeune fille de douze ans, née muette, et demanda au saint évêque de délier, par ses mérites, la langue de l'enfant. Martin, par déférence pour les évêques Valentinus et Victricius, qui alors se trou-

(1) Probablement celui-là même auquel est adressée la lettre sur la mort de saint Martin.

vaient par hasard à ses côtés, répondit qu'une telle guérison surpassait ses forces, mais non pas celles des saints évêques qui étaient auprès de lui.

Valentinus et Victricius joignirent leur affectueuse intercession aux supplications du père et prièrent Martin de guérir la jeune fille. Alors Martin, à la fois humble et miséricordieux, fit aussitôt retirer la foule du peuple qui l'entourait, et, en présence des seuls évêques et du père de la jeune fille, se prosterna, selon sa coutume, et se mit en prières. Il bénit ensuite un peu d'huile, en récitant dessus un exorcisme et puis versa dans la bouche de la jeune fille, dont il tenait la langue entre ses doigts, la liqueur sanctifiée; et le miracle fut opéré.

Le Saint demande à la jeune fille le nom de son père; elle répond tout d'abord. Le père pousse un cri de joie, versant des larmes et embrassant les genoux de Martin ; et, au milieu de la satisfaction générale, il déclarait que c'était le premier mot qu'il eût entendu prononcer à sa fille.

Et pour que personne ne doute de ce miracle, — qu'Évagrius, ici présent, rende témoignage à la vérité, car il était présent lorsque fut opéré ce prodige.

XVII

Ce que naguère j'ai entendu raconter par le prêtre Harpagius est peu de chose, mais ne doit pas être passé sous silence.

La femme du comte Avitianus avait envoyé à Martin de l'huile à bénir pour servir à la guérison des malades (1). La fiole de verre qui contenait cette huile, était ronde, à gros ventre, à long col; mais l'intérieur du col était vide, parce qu'ordinairement, afin de pouvoir enfoncer le bouchon, on ne remplit pas ces petits vases jusqu'en haut.

Harpagius vous attestera qu'il a vu l'huile s'élever pendant que Martin la bénissait, — tant qu'enfin elle s'épancha et se répandit au dehors; qu'ensuite elle ne cessa de déborder entre les mains de l'esclave qui la remportait, de telle sorte que son vêtement en était couvert; et que, toutefois, la femme d'Avitianus reçut la fiole pleine jusqu'au bord. Et Harpagius affirme qu'aujourd'hui encore cette bouteille est remplie au point de ne pouvoir y mettre un bouchon.

(1) Voyez la note **14.**

Ce qui arriva à celui-ci (et il me regardait), est aussi bien étonnant.

Il avait déposé sur une fenêtre assez élevée une fiole de verre pleine d'huile bénite par Martin. Un esclave tira sans précaution un linge qui la couvrait, ne sachant pas qu'il y avait là une fiole. Ce vase tomba sur le marbre qui formait le pavé. Tous ceux qui étaient présents tremblaient de crainte que l'huile sainte ne fût perdue; mais la fiole resta intacte, comme si elle était tombée sur la plume ou le duvet. Et ce fait est bien moins un effet du hasard, que de la puissance de Martin, dont la bénédiction ne devait point se perdre.

Que dirai-je du miracle opéré par quelqu'un que je ne nommerai pas, parce qu'il est ici présent, et qu'il ne veut pas être connu?

Saturnin a été avec moi témoin oculaire de ce prodige.

Un chien nous poursuivait de ses aboiements :

— Au nom de Martin, (dit cette personne,) je t'ordonne de te taire. »

Aussitôt les aboiements s'arrêtèrent au gosier du chien, qui devint muet, comme s'il eût eu la langue coupée.

Ainsi, c'était peu que Martin lui-même opérât des miracles; croyez-m'en, d'autres aussi en ont fait en son nom.

XVIII

Vous savez combien, autrefois, se montrait cruel et sanguinaire le comte Avitianus.

Cet Avitianus venait d'entrer à Tours, la rage dans le cœur, suivi d'une longue file de malheureux prisonniers enchaînés, sur le visage desquels se peignait le désespoir, et il avait ordonné qu'on préparât, pour leur supplice, des tortures de toute espèce, se disposant à procéder le lendemain, au milieu de l'abattement général, à une œuvre si lugubre.

Aussitôt que Martin en est informé, il se rend seul, un peu avant minuit, dans le silence d'une nuit obscure, au logis de cette bête farouche. Tous les gens du comte dormaient profondément, et les portes étaient exactement fermées. Martin se prosterne devant le seuil de cette maison de sang.

Cependant Avitianus, enseveli dans l

sommeil, est brusquement éveillé par un ange :

— Le serviteur de Dieu est prosterné à ta porte, et tu dors! »

Le comte hors de lui, saute du lit, appelle ses esclaves, et s'écrie, tout tremblant, que Martin est à la porte :

— Courez ouvrir les verroux, pour que le serviteur de Dieu n'ait pas à se plaindre d'un manque d'égards. »

Les esclaves, qui étaient bien de la nature de tous les esclaves, franchissent à peine le seuil intérieur, et se moquant de leur maître et de ce qu'ils croyaient une illusion de son sommeil, lui rapportent qu'ils n'ont vu personne. Comme ils ne pouvaient se figurer (jugeant les autres d'après eux-mêmes) que quelqu'un pût passer la nuit sans dormir, ils étaient bien loin de croire que dans l'horreur des ténèbres, un évêque fût prosterné devant le seuil d'une maison étrangère.

Avitianus les crut sans difficulté, et se rendormit profondément. Mais de rechef il éprouve une plus violente secousse, et s'écrie que Martin est à la porte, et que c'est pour cela qu'il n'a de repos ni d'âme ni de corps.

Les esclaves tardaient : Avitianus lui-même court à la porte extérieure, et là, ainsi que l'ange le lui avait annoncé, il trouve Martin.

Le misérable, terrifié d'un prodige si manifeste :

— Pourquoi, Seigneur, en agir ainsi? (dit-il); il n'est point nécessaire que tu parles; je sais ce que tu désires, je vois ce que tu demandes. Quitte ces lieux le plus tôt possible, de peur que, pour te venger, le feu de la colère céleste ne me dévore : j'ai déjà assez souffert. Et crois bien, que ce n'est point à la légère que je suis venu ici moi-même. »

Dès que le saint prélat se fut retiré, Avitianus appela ses officiers, fit ouvrir toutes les prisons, et bientôt partit lui-même. Sa fuite répandit l'allégresse dans toute la cité.

XIX

C'est Avitianus lui-même qui a raconté ce prodige, et il l'a raconté à plusieurs personnes; et naguère le prêtre Réfrigérius, que vous voyez devant vous, l'apprit d'Evragrius, bon chrétien, ancien tribun, qui jura, par la majesté de Dieu, qu'Avitianus le lui a rapporté.

Or, ne soyez point étonnés de me voir faire aujourd'hui ce que je n'ai point fait hier, et ajouter à chaque miracle les noms des témoins et des personnes encore vivantes auxquelles — si l'on ne me croit pas, — on pourra recourir. Je le fais, à cause de l'incrédulité de certaines gens qui, dit-on, doutent de la vérité de quelques récits d'hier. Je cite donc des témoins encore pleins de vie et de santé; et ceux qui suspectent ma véracité, les croiront peut-être plutôt que moi.

Mais les croiront-ils eux-mêmes, ces incrédules?

Ah! je m'étonne qu'avec le plus léger sentiment de religion, on puisse concevoir la criminelle pensée qu'il existe un homme capable de tromper, quand il s'agit de Martin. Loin de quiconque craint Dieu, de tels soupçons! Car pour glorifier Martin, est-il besoin de mensonges? O Christ, vous m'êtes témoin que je n'ai dit et ne dirai rien que je n'aie vu de mes propres yeux, ou que je ne tienne de source certaine, et souvent de Martin lui-même. Et je déclare ici que je m'attache scrupuleusement à la vérité historique, encore que j'emploie la forme du dialogue pour éviter la monotonie et pour jeter de la variété dans le récit.

Cette excursion hors de mon sujet, c'est l'incrédulité de certaines gens qui, à mon grand regret, m'a forcé de la faire. Mais revenons à l'objet de notre réunion, où, me voyant écouté avec tant d'attention, je suis forcé d'avouer qu'Aper a fort bien fait d'exclure les infidèles, dans la persuasion que ceux-là seuls doivent entendre, qui ont la foi.

XX

Car, en vérité, je suis tout hors de moi, et je me laisse emporter à l'indignation!

Des chrétiens ne croiront pas à la puissance de Martin, que les démons reconnaissaient!

Le monastère du saint prélat était éloigné de deux milles de Tours. Et toutefois, à peine le bienheureux mettait-il le pied hors de sa cellule, pour aller à l'église, qu'on voyait dans toute l'église les énergumènes rugir et les démons trembler comme à l'ap-

proche d'un juge; en sorte que leurs gémissements annonçaient l'arrivée de l'évêque au clergé, qui souvent ne savait pas qu'il dût venir.

J'ai vu un possédé, à l'approche de Martin, monter dans les airs, les mains élevées au-dessus de la tête, et rester ainsi suspendu, sans que ses pieds touchassent au sol.

Quand il exorcisait des démoniaques, Martin ne les touchait point, ne leur adressait ni reproches, ni menaces, comme nos clercs qui font retentir un cliquetis de paroles : il faisait approcher les énergumènes, ordonnait à la foule de se retirer, et, les portes fermées, au milieu de l'église, vêtu d'un cilice, couvert de cendre, prosterné à terre, il priait.

Alors, vous voyiez s'opérer la délivrance des possédés, de vingt façons diverses : les uns, les pieds en l'air, semblaient suspendus aux nues, sans que, toutefois, leurs vêtements tombassent sur leurs visages, et laissassent à nu certaines parties du corps, — ce dont la pudeur eût été blessée.

Ailleurs, les démons souffraient des tourments affreux, comme s'ils eussent été appliqués à la question, et confessaient leurs crimes. Ils se nommaient même sans qu'on le leur demandât :

— Je suis Jupiter, » disait l'un.

— Et moi, Mercure, » disait l'autre.

Enfin, vous voyiez à la torture tous les ministres du diable, ainsi que leur chef lui-même.

Reconnaissons donc qu'en Martin s'est accompli ce qui est écrit : « Les Saints jugeront les Anges. »

XXI

La grêle, chaque année, dévastait un bourg du territoire de Sens. Dans l'excès de leurs maux, les habitants implorèrent le secours de Martin, et députèrent un personnage digne de toute confiance, — Auspicius, ancien préfet du prétoire (1), sur les terres duquel la grêle exerçait ordinairement de plus affreux ravages.

Martin alla dans ce bourg, y fit oraison, et le fléau cessa, de telle sorte que, pendant les vingt dernières années de la vie du saint prélat, personne n'eut à déplorer, en ces contrées, de nouveaux désastres. Et ce n'était point là un effet du hasard, indépendant de Martin; car, l'année même qu'il mourut, le fléau reparut et recommença à désoler le pays.

Ainsi, le monde se ressentit du trépas du bienheureux, et eut à déplorer la mort de celui dont la vie faisait sa joie.

Que si, pour croire ce que je viens de raconter, une foi trop faible exige des témoins, je produirai, non pas un seul homme, mais des milliers, et j'appellerai tout le pays de Sens à rendre témoignage de ce miracle. Et, Réfrigérius, il te souvient, je pense que, naguère, nous eûmes à ce sujet un entretien avec Romulus, fils de cet Auspicius, homme considérable et connu pour sa piété, lequel nous rapportait ces faits, comme si nous les eussions ignorés. Les pertes qu'il a régulièrement essuyées depuis quelques années le faisaient trembler pour sa récolte, et il déplorait avec douleur, comme tu l'as vu, que Martin ne fût plus en vie aujourd'hui.

XXII

Mais revenons à Avitianus, qui donnait en tous lieux et dans toutes les villes, d'horribles preuves de sa cruauté, et n'était inoffensif qu'à Tours; cette bête féroce, qui se nourrissait de sang humain et de supplices, devenait douce et paisible en présence du bienheureux.

Il me souvient qu'un jour Martin alla le trouver.

Il entre dans l'appartement du comte, et voit un démon d'une grandeur colossale, assis sur ses épaules. Du plus loin qu'il l'aperçut (force est à moi de me servir d'un mot qui n'est pas usité dans la langue que je parle), le saint prélat *sursouffla* ce démon, et Avitianus croyant que le bienheureux le *sursoufflait* (1) :

(1) « Il n'y avait que quatre préfets du prétoire, un pour l'Orient, un autre pour l'Illyrie, le troisième pour l'Italie, et le quatrième pour toutes les Gaules. Ils avaient la première et la principale autorité dans leurs détroits après l'empereur, et leur charge avait beaucoup de rapport à celle de nos vice-rois. » — N. Gervaise, p. 133, note *c*. — Cf. *Notit. Rom. Imp.* — Cassiodore : *Ep. lib.* V.

(1) « L'Insufflation est une cérémonie très-ancienne, dont l'usage a été laissé aux Apôtres par Jésus-Christ même. Saint Irénée, Tertullien et d'anciens auteurs nous apprennent que, non-seule-

— Pourquoi (dit-il), homme de Dieu, souffler ainsi sur moi ?

— Ce n'est pas sur toi (répondit Martin), mais sur l'infâme qui est assis sur tes épaules. »

Le Diable s'enfuit et abandonna sa place habituelle. Et c'est un fait avéré, qu'à partir de ce jour, Avitianus devint plus humain, soit qu'il comprît qu'il avait toujours fait la volonté du Diable assis sur ses épaules, et qu'il rougît du maître qu'il servait; soit que l'esprit immonde, chassé par Martin, eût perdu tout pouvoir sur le comte, et cessât de le tourmenter.

Dans le bourg d'Amboise (je veux parler de ce vieux château maintenant habité par un grand nombre de moines), on voyait un temple d'idoles d'une construction grandiose. C'était une pyramide de pierres de taille qui s'élevait en cône, et la beauté de l'édifice entretenait l'idolâtrie en ces contrées.

Le bienheureux avait commandé à Marcel, prêtre du lieu, de détruire ce temple, et lui en avait réitéré l'ordre plus d'une fois. A quelque temps de là, Martin étant retourné dans ce bourg, fit de vifs reproches au prêtre de ce que l'édifice subsistait encore. Marcel allégua que deux ou trois villages réunis, ou plusieurs compagnies de soldats (1), à grand peine détruiraient le temple, et que de faibles clercs et des moines exténués ne pourraient renverser une telle masse de pierres.

Alors Martin, recourant à ses armes ordinaires, passa toute la nuit en prières. Le matin venu, un orage s'éleva et renversa jusqu'aux fondements le temple de l'idole.

ment l'évêque qui administrait le baptême soufflait sur le visage de ceux qu'il y disposait, mais encore que celui qui devait être baptisé soufflait lui-même dans l'air, pour marquer qu'il renonçait au démon. Saint Denys l'Aréopagite ajoute qu'il se tournait vers l'Occident et qu'il soufflait trois fois de ce côté-là, en renonçant à Satan. Tertullien rapporte aussi qu'on obligeait ceux des infidèles qui se convertissaient, de souffler contre les idoles, pour faire voir que c'était tout de bon qu'ils y renonçaient.

« Le soufflet passait, chez les anciens, pour une marque de mépris. » — N. Gervaise, p. 159. Cf. Saint Jean, cap. XX, verset 22. — Tertullien, *lib. de Idol.* — Saint Denys l'Aréopagite, *de Eccles. hier.*, cap. II.

(1) Les Romains employaient souvent l'infanterie aux travaux publics.

Ce que je viens de raconter, je le tiens de Marcel, qui en a été le témoin.

XXIII

Voici un autre miracle qui ne diffère pas du précédent, et qui fut opéré en semblable occurrence; et je le rapporte sur la foi de Réfrigérius.

Martin voulait renverser une énorme colonne, au haut de laquelle était une idole; mais le moyen de mettre ce projet à exécution ! Selon sa coutume, il recourt alors à la prière. Tout à coup une colonne, de même grandeur, tombe du ciel sur l'idole et écrase et réduit en poudre le formidable massif de pierres qui la soutenait.

C'eût été peu, sans doute, que les puissances du Ciel secondassent Martin, si l'œil de l'homme n'eût pas vu ces puissances le servir et obéir à sa voix.

Le même Réfrigérius vous attestera qu'une femme, épuisée par une perte de sang, toucha l'habit de Martin (à l'exemple de la femme de l'Évangile) (1), et fut guérie à l'instant même.

Un serpent fendait les ondes d'un fleuve et nageait vers la rive :

— Au nom du Seigneur (dit Martin), je te commande de t'éloigner. »

L'animal pervers, à la voix du Saint, se retourna, et, comme nous nous y attendions, repassa sur la rive opposée.

Nous étions tous ravis d'admiration ; Martin dit, en poussant un profond soupir :

— Les serpents m'écoutent, et les hommes ne m'écoutent pas ! »

XXIV

Le Bienheureux avait coutume de manger un poisson au temps de Pâques. Une année, peu de temps avant l'heure du repas, Martin demande s'il y a du poisson. Le diacre Caton, administrateur du monastère et habile pêcheur, lui répond qu'il est resté tout le jour sans rien prendre, et que les pêcheurs qui vendent ordinairement du poisson, n'avaient rien fait non plus.

— Va (dit Martin), jette ton filet, et la pêche sera bonne. »

Nos cellules — comme Sulpice l'a écrit, — étaient attenantes au fleuve. Nous allâmes

(1) Saint Matthieu, *cap.* IX. — Saint Luc, *cap.* VIII.

tous, car c'était jour de fête, voir le pêcheur, pensant bien qu'il réussirait, puisque Martin avait commandé qu'on pêchât pour le repas de Martin.

Du premier coup de filet (et ce filet était fort petit) le diacre prit un énorme esturgeon (1), courut tout joyeux au monastère, et comme dit, je ne sais quel poëte (2), je cite un vers classique (car je parle devant des hommes lettrés),

« Amena prisonnier le sanglier aux Argiens étonnés. »

C'est ainsi que Martin, vrai disciple du Christ, imitait les prodiges que le Sauveur a faits (3) pour servir de modèles à ses Saints, et montrait en soi l'opération du Christ, qui, sans cesse, glorifiait son serviteur et accumulait mille dons divers en un seul homme.

Arborius, ancien préfet, vous attestera qu'il a vu la main de Martin, offrant le saint Sacrifice, jeter un vif éclat, comme si elle eût été revêtue des plus riches pierreries, et qu'il a entendu, quand le Bienheureux remuait la main, le bruit de pierres précieuses qui s'entre-choquent.

XXV

Je viens au miracle dont Martin nous a toujours fait mystère, à cause du malheur des temps (je veux dire la conversation qu'il eut face à face avec un ange), mais qu'il n'a pu nous cacher.

L'empereur Maxime, homme de bien, sans doute, mais égaré par les conseils des évêques, couvrait de son impériale protection — après la mort de Priscillianus (4), — Ithacius, l'accusateur de Priscillianus, et les adhérents d'Ithacius (lesquels il n'est pas nécessaire de nommer), et ne souffrait pas qu'on accusât celui-ci d'être l'auteur de la mort d'un homme, du reste, bien coupable.

Cependant, Martin, forcé d'aller au palais, afin d'intercéder pour un grand nombre de personnes en péril de mort, essuya tous les coups de la tempête.

Des évêques assemblés à Trèves (1), en communiquant chaque jour avec Ithacius, s'étaient rendus solidaires de son crime. Tout à coup on leur annonce, à l'improviste, que Martin arrive. Vivement émus, ils s'agitent et prennent l'alarme. Et déjà l'empereur avait décrété la veille, de l'avis de ces prélats, que des tribuns, armés de pleins pouvoirs, seraient envoyés dans les Espagnes, pour rechercher les hérétiques, les punir de mort et confisquer leurs biens, et l'on ne pouvait douter que cet orage ne frappât une foule de fidèles : il y avait si peu de différence entre les innocents et les coupables. En effet, les sentiments, relatifs à la foi, ne comptaient pour rien, les yeux seuls étaient juges ; et un vêtement simple et modeste, un visage pâle, étaient reputés preuves d'hérésie (2).

Les évêques comprenaient qu'une telle manière de procéder n'était point de nature à plaire à Martin; mais, comme ils se sentaient coupables, leur souci le plus importun était la crainte qu'à son arrivée il ne communiquât pas avec eux; car, ils savaient bien que l'intrépide prélat trouverait des imitateurs qui s'appuieraient de l'autorité d'un si saint évêque. De concert avec Maxime, ils se déterminèrent donc à envoyer audevant de Martin des officiers de l'empereur, pour lui interdire l'entrée de la ville, s'il ne déclarait venir avec la paix des évêques assemblés à Trèves. Martin éluda adroitement la question, en répondant qu'il venait avec la paix du Christ.

Il entra de nuit à Trèves, et n'alla à l'église que pour prier. Le lendemain, il se rendit au palais. Martin avait à faire à l'empereur bien des demandes, qu'il serait trop long d'énumérer ici, et il venait, surtout, intercéder pour le comte Narsès et le préside Leucadius, lesquels s'étaient signalés par leur attachement à Gratien, et avaient attiré sur eux la colère du vainqueur. Mais, le

(1) *Immanem esocem diaconus extraxit.* — L'esturgeon est cité comme le plus grand des poissons qu'on prenne dans la Loire.

(2) C'est Stace, dans sa Thébaïde, livre VIII, vers. 751 : *Captivumque suem clamantibus intulit Argis.*

(3) Saint Matthieu, cap. XVII, verset 26 ; — saint Luc, cap. V, verset 6 ; — saint Jean, cap. XXI, verset 6.

(4) Voyez la note **15**.

(1) *Apud Treveros.* — Saint Britton, évêque de Trèves, étant mort, les évêques s'assemblèrent pour ordonner Félix, son successeur, et la complaisance ou la crainte de Maxime les obligea à déclarer Ithace innocent.

(2) Voyez la note **15**.

souci principal du saint prélat était d'empêcher que des tribuns ne fussent envoyés dans les Espagnes avec pouvoir de vie et de mort; dans sa pieuse sollicitude, il voulait garder de mal, non-seulement les fidèles qui allaient être persécutés en cette rencontre, mais encore les hérétiques eux-mêmes.

Le premier et le second jour, l'empereur tint Martin dans l'incertitude, soit pour faire valoir davantage les grâces sollicitées, soit qu'il ne pût vaincre son ressentiment, soit (comme on le crut alors généralement) par avarice, afin de confisquer des biens qu'il convoitait. Ce prince, en effet, doué de mille belles qualités, était enclin à l'avarice. Du reste, peut-être, les besoins de l'État (le trésor public avait été épuisé par les précédents empereurs, et Maxime, durant tout son règne, eut à soutenir la guerre à l'extérieur et à l'intérieur,) l'excusent suffisamment d'avoir, en toute occasion, ménagé des ressources au fisc.

XXVI

Cependant, les évêques avec lesquels Martin ne communiquait pas, effrayés, coururent vers l'empereur.

— On nous condamne, sans nous entendre (s'écrient-ils avec douleur); c'en est fait de notre autorité, si Martin se joint contre nous à l'opiniâtre Théognistus, lequel seul a bien osé nous anathématiser. Jamais on n'aurait dû laisser entrer à Trèves un homme qui est plutôt le vengeur des hérétiques que leur défenseur. Et à quoi aura servi la mort de Priscillianus, si Martin entreprend de le venger? »

Enfin ils se jettent aux pieds de l'empereur, le conjurant avec larmes d'user de sa toute-puissance contre un perturbateur; et ils allaient presque jusqu'à forcer Maxime de faire partager à Martin le sort des hérétiques. Mais ce prince, malgré son excessive déférence pour les évêques, savait fort bien que Martin, en foi, en sainteté et en puissance, l'emportait sur tous les mortels.

Pour vaincre le bienheureux, Maxime prend donc une autre voie. Et, d'abord, il mande le saint prélat et l'entretient en particulier, le comble de caresses, lui représente que les hérétiques, criminels, sans contredit, ont été condamnés par un jugement en forme et qu'ils ne sont point victimes de la haine des évêques;

— Pourquoi condamner Ithacius, ainsi que les évêques qui lui sont attachés et refuser de communiquer avec eux? Théognistus ne s'est séparé de ces évêques pour aucun motif légitime, mais uniquement par animosité; et puis c'est le seul qui rejette la communion d'Ithacius, — tous les autres communiquent avec ce prélat; et même le concile, assemblé depuis peu (1), a déclaré qu'Ithacius n'est pas coupable. »

Comme toutes ces raisons faisaient peu d'impression sur Martin, l'empereur s'enflamma de colère, le quitta brusquement, et, sur-le-champ, donna ordre d'exécuter ceux pour qui le bienheureux intercédait.

XXVII.

Il était déjà nuit quand le saint prélat en fut informé. Aussitôt il vole au palais, et promet, si l'empereur pardonne, de communiquer avec Ithacius, pourvu qu'on rappelle aussi les tribuns déjà envoyés dans les Espagnes pour désoler ces Églises. Aussitôt Maxime accorda tout.

Le jour suivant eut lieu le sacre de Félix, très-saint homme assurément et bien digne d'être fait évêque en des temps meilleurs. Ce jour-là, Martin communiqua avec les évêques, pensant qu'il valait mieux céder pour un temps, que d'abandonner au glaive tant d'infortunés. Ces évêques firent tous leurs efforts pour que Martin attestât cette communion par une signature; mais ils ne purent jamais l'y résoudre et dès le lendemain il quitta Trèves.

Comme il s'en retournait tristement et gémissait sur la route d'avoir été forcé, pour quelques heures, à une communion coupable, — non loin d'un bourg nommé Andethanna (2), en un lieu où s'étendent de vastes forêts solitaires, ses compagnons l'ayant un peu dépassé, il s'assit, accusant et défendant tour à tour, dans sa pensée, la condescendance, cause de sa douleur.

Soudain un ange parut devant lui :

— Tu as raison d'être affligé, Martin; mais tu ne pouvais sortir de là autrement;

(1) Ce Concile était réuni pour donner un successeur à saint Britton, évêque de Trèves.

(2) C'est aujourd'hui le bourg d'Echternach, à l'entrée du Luxembourg, sur la rivière de Sour, éloigné de Trèves d'environ 3 lieues et demie françaises.

rappelle ta force d'âme et reprends courage, — de peur qu'à ce coup tu ne mettes en péril non ta gloire, mais ton salut. »

Aussi, depuis ce temps, le bienheureux se donna bien de garde de communiquer avec le parti d'Ithacius. Et un jour qu'il délivrait les possédés avec plus de peine et de temps qu'auparavant, il nous avoua, en pleurant, qu'il sentait en lui une diminution de puissance, par suite de cette communion, à laquelle il avait pris part un instant, par nécessité, et non de cœur.

Et durant seize années que Martin vécut encore, il n'assista pas à un seul concile et ne se trouva à aucune assemblée d'évêques.

XXVIII

Mais certes, et nous pûmes nous en convaincre, cette puissance, diminuée pour un temps, lui fut rendue avec usure.

J'ai vu un énergumène amené à la porte secrète du monastère, et délivré avant d'avoir touché le seuil.

Une personne qui a fait le voyage de Rome par mer, m'a attesté, naguère, que, au milieu de la mer Thyrrhénienne, le vaisseau fut subitement assailli par une tempête, laquelle mit en extrême péril la vie de tous les passagers; qu'alors un marchand égyptien, qui n'était pas encore chrétien, s'écria : — Dieu de Martin, sauve-nous ! » et qu'aussitôt l'orage s'apaisa. Et pendant tout le reste de la traversée, la mer fut calme et tranquille.

Une affreuse épidémie avait frappé les esclaves du chrétien Lycontius, ancien vicaire, et encombrait de malades toute sa maison : il implora par lettres le secours de Martin. Le bienheureux répondit que la guérison était chose difficile à obtenir : car, l'Esprit-Saint lui avait révélé que la main de Dieu s'appesantissait sur cette maison; cependant, durant sept jours et sept nuits, il pria et jeûna sans discontinuer, jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il s'était chargé d'obtenir du Seigneur.

Tout aussitôt que Lycontius eut reconnu l'effet des prières de Martin, il accourut vers le bienheureux, et lui annonça, pénétré de reconnaissance, que ses gens étaient hors de danger. Il apportait, en outre, cent livres d'argent, que le saint prélat ne refusa pas, — sans les recevoir, toutefois : car, avant que cette somme eût touché le seuil du monastère, il l'employa à racheter des captifs (1).

Et comme les frères l'engageaient à en garder une partie pour l'entretien du monastère, représentant que la communauté avait à peine de quoi vivre et que beaucoup de moines manquaient de vêtements ;

— C'est à l'Église (répondit-il), de nous nourrir et de nous vêtir; mais, nous ne devons rien détourner pour notre usage. »

Ici se présentent à ma mémoire de grands miracles opérés par Martin, et qu'il nous est plus facile d'admirer que de narrer. Sans nul doute vous me comprenez : il est bien des actes du bienheureux qu'on ne peut presque raconter.

XXIX

Un jour que, dans la petite cour qui entourait sa cellule, Martin était assis sur l'escabeau connu de vous tous, il vit deux démons se poser au haut d'un rocher escarpé, qui domine le monastère, et de là, gais et joyeux, faire entendre ces paroles d'encouragement :

— Ha! toi, Brice! Ha! toi, Brice (2)! »

Ils voyaient, je pense, venir de loin le malheureux et savaient quelle rage le mauvais esprit avait excitée en lui.

Bientôt Brice accourt furieux, et, dans son délire, il vomit contre Martin mille injures. C'est que le bienheureux, la veille, avait réprimandé ce prêtre (lequel ne possédait rien étant laïque, et avait été élevé dans le monastère par Martin lui-même), de ce qu'il acquérait des chevaux et des esclaves; car, dès lors, on lui reprochait d'acheter à grand prix, non-seulement de jeunes garçons barbares, mais même de belles jeunes filles.

Pour cela, le misérable, la bile en émoi, et, je pense, l'esprit troublé par les deux démons, s'emporta contre Martin, — à ce point qu'il faillit frapper ce saint évêque, qui, le front serein, l'âme impassible, s'efforçait de

(1) *Redimendis id captivis continuo deputavit.* — C'était la grande œuvre de charité des premiers chrétiens, surtout des évêques. Voyez saint Cyprien, *Ep.* LX, et saint Ambroise, *lib.* II, *de Officiis*, cap. XV et XXVIII.

(2) Voyez la note 16.

calmer, par de douces paroles, le délire du malheureux. Mais Brice, en proie au démon, n'était plus dans son bon sens, — encore qu'il en eût bien peu. Les lèvres tremblantes, la physionomie mouvante, pâle de fureur, il proférait des paroles de péché :

— Je suis meilleur chrétien que toi, puisque, dès le bas âge, j'ai reçu de toi-même, dans le monastère, une éducation toute ecclésiastique ; tandis que toi, Martin, qui, dès ton enfance, — et tu ne peux le nier, — as vécu au milieu de toute la licence des camps, tu es tombé, en ta vieillesse, dans la folie des vaines pratiques de dévotion et des visions chimériques. »

Après avoir vomi ces injures et beaucoup d'autres qu'il vaut mieux taire, Brice sortit enfin, sa fureur assouvie, persuadé qu'il s'était pleinement vengé, reprit la route par laquelle il était venu et marchait à grands pas.

Cependant les prières de Martin, je pense, chassèrent les démons du cœur de Brice. Revenu à récipiscence, il retourne sur ses pas, se jette aux pieds du saint prélat, demande pardon, confesse sa faute, et, rentrant enfin en lui-même, avoue qu'il a cédé aux instigations du démon.

Rien n'était plus facile à Martin que de pardonner à un suppliant! Après quoi le saint homme exposa à Brice, ainsi qu'à nous tous, comment il avait vu les démons agiter ce malheureux, et ajouta qu'il ne s'était point senti ému par ces injures, lesquelles n'avaient nui qu'à celui qui les avait proférées.

Dans la suite ce même Brice fut plus d'une fois convaincu de grands crimes, mais jamais le bienheureux ne put se résoudre à déposer ce prêtre, pour ne point paraître venger une offense personnelle; et souvent il répétait :

— Si le Christ a supporté Judas, pourquoi, moi, ne supporterais-je pas Brice...? »

ÉPILOGUE.

Alors moi (1), comme je voyais venir le soir, et que le jour baissait :

— Le jour est sur son déclin, Postumianus, levons-nous; et il est juste aussi de donner à souper à un auditoire si attentif. Et puis ne compte point que le récit des actes de Martin tarisse jamais : cette matière est trop abondante, pour qu'il soit possible de l'épuiser.

Cependant, porte en Orient ce que tu viens d'entendre et répands sur ta route, dans les diverses régions que tu vas parcourir de nouveau, dans les ports, dans les îles, dans les cités, répands le nom et la gloire de Martin. Et, surtout, n'oublie pas la Campanie; et, encore qu'elle ne soit pas sur ta route, ne regarde pas à un retard, même considérable, pour visiter Paulin, cet homme célèbre dans tout l'univers. Rapporte-lui tout au long, je t'en supplie, ce qui a été dit hier et aujourd'hui. Tu lui rediras tout, afin qu'il fasse reconnaître à Rome la gloire de Martin, comme il a répandu la vie du saint prélat, par moi écrite, non-seulement dans l'Italie, mais dans l'Illyrie entière.

Paulin n'est point ennemi de la gloire de Martin, il admirera ses grands miracles opérés en Jésus-Christ et ne refusera pas de comparer notre Martin avec son Felix.

De là si, par hasard, tu passes en Afrique, va dire à Carthage ce que tu viens d'entendre. Et bien que, depuis longtemps, elle connaisse Martin, raconte-lui, cependant, encore ces nouveaux prodiges, afin que Cyprien, qui l'a — il est vrai, consacrée de son sang, — ne soit pas seul admiré d'elle.

Et si, inclinant vers la gauche, tu pénètres dans le golfe d'Achaïe, que Corinthe sache, qu'Athènes apprenne de toi que Platon n'a pas été plus docte dans l'Académie, ni Socrate plus courageux dans la prison.

Certes, heureuse est la Grèce, d'avoir ouï les prédications de l'Apôtre! Mais le Christ n'a point abandonné les Gaules, car il leur a donné Martin (17).

Et quand tu seras parvenu jusqu'en Égypte, — encore que cette contrée soit fière du nombre et des miracles de ses Saints, toutefois, qu'elle ne dédaigne pas d'apprendre que, grâce au seul Martin, l'Europe ne le cède en rien à l'Asie tout entière. »

Ensuite, chacun se leva, rempli d'admiration pour Martin.

(1) C'est Sulpice Sévère qui parle.

NOTES.

N° **1**, colonne 765. — Sur les prédécesseurs de saint Martin, dans la chaire épiscopale de Tours, nous ne possédons que quelques renseignements émanant de saint Grégoire, évêque de Tours, au VIe siècle.

Dans le XXXIe et dernier chapitre du Xe et dernier livre de son *Histoire ecclésiastique des Francs*, saint Grégoire s'exprime ainsi :

« Bien que, dans les livres précédents, j'aie écrit différentes choses sur les évêques de Tours, cependant, il m'a semblé bon de les répéter pour indiquer leur ordre et leur nombre, à partir du temps où, pour la première fois, un prédicateur chrétien arriva dans cette ville.

« Le premier évêque de Tours, Gatianus, fut envoyé par le pape de Rome, en la première année de l'empire de Décius (1). Il y avait à Tours une multitude de payens adonnés à l'idolâtrie, dont il convertit quelques-uns au Seigneur par sa prédication. Cependant il se cachait de temps en temps pour se dérober aux attaques des gens du pouvoir qui, lorsqu'ils le trouvaient, l'accablaient fréquemment d'injures et de mauvais traitements; il célébrait donc en secret, dans les cryptes et dans des lieux cachés, le mystère de la messe du dimanche, avec le peu de chrétiens qu'il avait convertis comme nous venons de le dire. C'était un homme pieux et craignant Dieu; et s'il n'eût pas été tel, il n'aurait pas abandonné, pour l'amour du Seigneur, maisons, parents et patrie. Il mena, dit-on, à Tours, la même vie pendant cinquante ans, mourut en paix, et fut enterré dans le cimetière du faubourg qui appartenait aux chrétiens. L'épiscopat fut interrompu pendant trente-sept ans.

« Le second, Litorius, fut sacré évêque dans la première année de l'empereur Constans (2). C'était un citoyen de Tours d'une grande piété. Il bâtit la première église de la ville, à une époque où il y avait déjà beaucoup de chrétiens, et il fit avec la maison d'un sénateur cette première basilique. De son temps, saint Martin commença de prêcher dans les Gaules. Litorius siégea trente-trois ans, mourut en paix, et fut enterré dans la susdite basilique, qui porte aujourd'hui son nom.

(1) L'an 250.

(2) L'an 337.

« Le troisième, saint Martin, fut sacré évêque, la huitième année de Valens et de Valentinianus (1)....

« Que si quelqu'un demande pourquoi, depuis la mort de l'évêque Gatien, il n'y eut qu'un seul évêque, savoir Litorius, jusqu'à saint Martin, qu'il sache que ce fut par l'opposition des payens, par suite de laquelle cette cité fut longtemps privée de la bénédiction sacerdotale. A cette époque, en effet, ceux qui étaient chrétiens célébraient l'office divin secrètement et dans des cachettes, car s'il arrivait qu'ils fussent découverts par les payens, ou bien on les accablait de coups, ou bien on les décapitait par le glaive (2). »

On sait combien est fautive la chronologie de saint Grégoire de Tours, par rapport aux premiers Apôtres de la France, qu'il place au IIIe siècle, au lieu de les restituer au premier; en prouvant ces faits, nous en avons montré toute la vérité et la vraisemblance, d'après l'Évangile, les Pères et les Docteurs de l'Église.

Nous avons prouvé comme quoi saint Gatien, saint Trophime, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin, saint Denys l'Aréopagite, saint Austremoine et saint Martial étaient du Ier siècle et non du IIIe (3), et en même temps, nous avons expliqué d'où avait pu naître l'erreur de saint Grégoire de Tours.

Saint Martin avait une grande dévotion pour saint Gatien, comme nous l'apprend saint Grégoire de Tours :

« Le bienheureux Martin étant venu pour prier à son tombeau, récita ses prières, dit aussi un chapitre des Écritures, et ajouta :

— Bénis-moi, homme de Dieu. »

« Comme il achevait, on entendit une voix qui descendait vers lui, disant :

— Toi aussi, je te prie, bénis-moi, serviteur du Seigneur. »

« Il pria de nouveau et se retira. Mais ceux qui étaient présents admiraient et di-

(1) L'an 371.

(2) *Lib.* I, *cap.* XLIII.

(3) Saint Grégoire de Tours, *l. c. sup. lib.* I, *cap.* XXVIII.

saient qu'avec Martin habitait alors Celui qui jadis ressuscita Lazare du tombeau (1). »

N° **2**, colonne 772. — « Dans cette partie de la Hongrie moderne qui est située à l'ouest du Danube, sur le territoire du comitat de Raab ou Gyor, à la base occidentale d'une colline nommée le *Mont-Sacré de Pannonie*, s'élève un bourg où l'on compte environ 1600 habitants. Les agréments naturels de ce lieu ont quelque chose d'enchanteur. Les collines environnantes offrent, surtout au printemps, l'image d'un paradis terrestre. Le coup-d'œil devient plus ravissant encore si l'on gravit le sommet du monticule qui domine le bourg. On jouit alors d'une perspective délicieuse qui, d'un côté, s'étend jusqu'aux frontières d'Autriche, éloignées de plus de dix milles, et, de l'autre, embrasse douze comitats de Hongrie et plus de deux cents fermes, villages ou villes. Non loin, au milieu de la vallée, coule une source vive, qui, se mêlant à d'autres cours d'eau, forme un ruisseau appelé anciennement *Pannosa*, et depuis, Pansa. Cette eau, d'un goût ferrugineux, est très-salubre comme boisson.

« Cette petite source d'eau fraîche s'appelait jadis *la fontaine de Sabarie*. Ce bourg, qui porte aujourd'hui le nom de Martinsberg ou Szent-Marton, portait autrefois celui de *Sabaria* (2). La Hongrie elle-même était désignée sous celui de *Pannonie*. »

C'est en ces termes que le savant historien de saint Martin — M. l'abbé Dupuy (3), — décrit le coin de terre privilégié qui fut le berceau d'un des plus grands hommes dont l'Église honore la mémoire.

Pieusement curieux de connaître les origines du berceau de saint Martin, M. l'abbé Dupuy écrivit à un noble personnage hongrois, qui s'empressa de lui envoyer d'intéressants documents dont nous allons essayer l'analyse et dont voici quelques citations :

« Les auteurs romains ne connaissent qu'une seule *Sabaria* et tout ce qu'ils écrivent de cette ville s'accorde avec le site de la Sabaria encore existante.

(1) *De gloriâ Confessorûm, cap.* IV.

(2) *Archiv. monast. S. Mart. Sabar.*

(3) *Histoire de saint Martin, évêque de Tours*, 2e édit., 1858, p. 1 et 2.

« *Colonia Claudia Sabaria* est la Sabaria encore existante. Les fouilles ont fourni et fournissent des preuves irrécusables de cette assertion.

« *Colonia Claudia Sabaria* s'appelle à présent en latin Sabaria, en français Sabarie, en hongrois Szombathely, en allemand Steinamanger (*pierre en pré*, à cause de la quantité de débris et monuments romains qu'on y trouve). Sa distance de Vienne est de trente lieues de France. Chef-lieu du comitat d'Eisenbourg (en hongrois Vall), et résidence d'un évêque, elle compte à peu près 7,000 habitants : l'église est très-belle.

« Sabarie était une *station*, sous Auguste; décorée du titre de Colonia Claudia Sabaria, sous Claude, elle s'est fait remarquer, sous Dioclétien, par le martyre de saint Quirin, évêque de Siscium, noyé dans le fleuve Sibaris (vers 309). »

Le comte Jean Mailath, — auteur des notes ci-dessus, — adressa, peu après, à M. l'abbé Dupuy, de nouveaux documents sur le berceau de saint Martin. C'était une *Dissertation sur la ville natale de saint Martin*, que l'archi-abbé des Bénédictins lui avait fait parvenir.

M. l'abbé Dupuy — conformément au désir que lui en exprimait le noble comte, — a publié ces deux documents *pour* et *contre*.

Voici l'opinion du docte bénédictin de Hongrie :

« Le lieu natal de saint Martin, évêque de Tours, au IVe siècle... doit être cherché, non dans la ville de Sabarie, qui existe encore aujourd'hui, sous ce nom, dans le comté du Château de Fer (Eisenbourg) et le diocèse de Sabarie (Stein-am-Anger), mais dans la ville de Saint-Martin, située dans le comté de Gyor, au pied du Mont-Sacré de Pannonie, laquelle anciennement et jusqu'à l'an du Christ 1243, où elle fut détruite par les Tartares, s'appelait Sabarie.

« C'est ce que nous allons prouver.

« L'évêque Carthuitius, qui, du temps du roi Coloman, écrivit la vie de saint Etienne, premier roi des Hongrois, dit, entre autres choses :

— Comme la Pannonie se glorifie d'avoir vu naître le bienheureux Martin, par les mérites duquel même le fidèle serviteur du Christ, Étienne, remporta la victoire sur ses ennemis, celui-ci bâtit un monastère, sous

son nom, auprès du fonds du même saint Pontife, au lieu appelé Mont-Sacré, où saint Martin, lorsqu'il vivait en Pannonie, avait coutume de prier. »

« Dans les premiers siècles de la Hongrie, la croyance que saint Martin était né au pied du Mont-Sacré de Pannonie, était généralement adoptée, comme le montre la solennelle donation faite, en 1157, par le comte Walfer. On y lit entre autres choses :

— Au lieu appelé Quitzun (maintenant Güssing), j'ai bâti un monastère que j'ai soumis à l'obédience du monastère de Saint-Martin, sur le Mont-Sacré de Pannonie, par honneur pour la sainteté de ce lieu et à cause du patronage du bienheureux Martin, dont la naissance arrivée au même lieu, fait la gloire de la Pannonie. »

Donc, — conclut le savant Bénédictin précité, — saint Martin naquit au pied du mont de Saint-Martin ou de Pannonie. »

Quant à ce que Sulpice Sévère dit que saint Martin est né à Sabarie de Pannonie, il ne faut pas entendre, par là, cette ville de Sabarie qui est située dans la province du Château-de-Fer, et a gardé, jusqu'à ce jour, le nom de Sabarie ; mais, la ville de Sabarie, qui portait aussi ce nom autrefois, et qui, jusqu'à Béla IV, exista, sous ce nom de Sabarie, au pied du mont de Pannonie, dit, à présent, de Saint-Martin. »

Tel est le sentiment embrassé par M. l'abbé A. Dupuy (1).

N° **3**, colonne 772. — Le paganisme, abandonné alors des hautes classes de la société romaine et chassé des grandes villes, s'était réfugié chez le bas peuple des campagnes; presque tous les personnages distigués étaient chrétiens. Les parents de saint Martin faisaient exception à cette règle. Bien que leur condition dans le monde les élevât au-dessus du vulgaire, ils étaient idolâtres.

Quant à l'origine de cette famille, nul document authentique ne nous la fait connaître, ni même soupçonner. Selon une légende du IXe siècle, saint Martin aurait été de race royale. Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans l'*Histoire des Sept Dormants de Marmourtiers*, attribuée faussement à saint Grégoire de Tours :

(1) P. 450 à 474. Cf., p. 1 et 2.

« Aux temps des empereurs Dioclétien et Maximien, le royaume de Pannonie se révolta contre la domination romaine, sous le commandement de Florus, roi plein de valeur. Après une guerre laborieuse et sanglante, qui dura trois années, Maximien triompha de son intrépide ennemi. Les vaincus furent présentés à Dioclétien, qui les fit jeter dans les fers. Mais, environ six mois après, ce prince se souvint des exploits de Florus, et se le fit présenter de nouveau. Comme les souffrances de la prison avaient flétri la mâle beauté du roi captif, Dioclétien en eut pitié et le renvoya libre dans ses foyers. Il lui rendit même sa couronne et ses richesses, à la condition, toutefois, qu'après sa mort, son fils se contenterait du rang de tribun.

« Constantin ayant succédé aux deux tyrans, le roi Florus lui remit son fils aîné, nommé aussi Florus, en le priant d'avoir soin de son éducation. L'empereur, qui eut toujours une tendre affection pour ce jeune homme, le fit soldat et lui donna en mariage sa nièce, grecque de nation ; ensuite, il l'éleva au grade de tribun et le renvoya à son père. Le tribun Florus eut, du vivant du roi, son père, un fils qu'on appela aussi Florus, qui devait, un jour, être le grand saint Martin (1).

« Quelle qu'ait été la noblesse des ancêtres de saint Martin, — dit le poëte Paulin de Périgueux, — il fut plus noble qu'eux ; car, il eut pour père le Christ, et, saintement dégénéré, méprisa les rites sacriléges auxquels était asservi son père selon la chair (2). »

Ce mépris pour le culte superstitieux de sa famille, il le manifesta dès le premier éveil de sa raison. La tradition du pays nous apprend que Martin, encore tout enfant, se fit, sur le Mont-Sacré, un oratoire où il allait souvent prier le Dieu des chrétiens (3).

N° **4**, colonne 774. — « Ce mémorable événement n'arriva point dans un lieu obscur et loin du commerce des hommes ; Dieu voulut, pour l'édification des fidèles, que la vertu de son serviteur éclatât aux yeux d'une ville des plus considérables de

(1) *Cap.* I, II et III.

(2) *Vita sancti Martini*, *lib.* I, vers. 13-15.

(3) Carthuitius : *Vita sancti Stephani Hung. regis*. Apud Bolland : *Acta SS.* 2 *sept.*

l'Empire et la demeure ordinaire des gouverneurs des Gaules. Amiens en fut le théâtre ; c'est là que subsistent encore aujourd'hui — écrivait N. Gervaise, en 1699, — les monuments par où la piété chrétienne a pris soin de conserver la mémoire de la charité de cet illustre Catéchumène et de la célèbre apparition qui la suivit.

« L'on bâtit d'abord un oratoire au lieu où l'action s'était passée. Peu de temps après la mort de saint Martin, de saintes filles y formèrent une communauté (1), qui, après plusieurs siècles, fut dissipée par les guerres des Normands. En 1073, Guy, évêque d'Amiens, rebâtit cette chapelle et y mit des chanoines qui embrassèrent la vie commune. Leur nombre s'étant beaucoup augmenté sous l'évêque Thierry, elle prit, en l'année 1145, le nom d'*Abbaye*, et fut, dit-on, nommée Saint-Martin aux Jumeaux, parce qu'elle est proche de l'église de Saint-Nicolas, dont le portail est flanqué de deux tours fort élevées, si égales, que le peuple leur a donné le nom de *Jumeaux*.

» Depuis, Louis XIII, voulant accroître la citadelle d'Amiens, et ayant eu besoin, pour cela, du monastrère des Célestins, il leur donna, en échange, l'abbaye de Saint-Martin aux Jumeaux, dont il transféra les chanoines dans un autre endroit. Cette abbaye qui a pris le nom de l'ancienne fondation, est à présent desservie par les chanoines réguliers de la Congrégation de France.

« On ne laisse pas de remarquer encore, sur le portail de l'église des Célestins, la figure en marbre blanc de saint Martin, coupant son manteau par la moitié et en donnant une partie à un pauvre. C'était là où était la porte, de son temps ; mais, la ville s'étant depuis considérablement étendue de ce côté-là, l'ancienne église de Saint-Martin se trouve aujourd'hui presque dans le milieu.

« La piété de nos rois n'a pas peu contribué à immortaliser l'action de ce charitable Catéchumène. Jésus-Christ l'ayant, pour ainsi dire, canonisé une fois de sa propre bouche, a voulu que, dans la suite des siècles, ils en fussent encore les panégyristes. Le roi Louis XI l'a honorée par une fondation perpétuelle qu'il a faite dans l'église de Saint-Martin de Tours, pour l'entretien d'un pauvre, qui porte une robe de deux couleurs, faite comme de deux moitiés de manteau. Elle est trop glorieuse à la France, trop honorable à saint Martin et à son église, pour la supprimer dans son Histoire. Je la donne... comme je l'ai trouvée dans ses Archives :

— Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, savoir faisons, à tous présents et à avenir, que pour la grande et singulière dévotion et affection que nous avons au glorieux saint Martin, lequel en toutes nos affaires nous avons toujours et très-souvent réclamé, et en commémoration de ce que, en l'honneur et révérence de notre Sauveur Jésus-Christ, ledit glorieux saint Martin étant, en son vivant, donna à un pauvre la moitié de son manteau, ainsi qu'il est figuré à la porte de mon dit sieur Saint-Martin, — étant en notre ville et cité de Tours, de laquelle Église nous sommes abbé : nous avons fondé à toujours perpétuellement un pauvre en icelle Église Monsieur saint Martin de Tours, lequel pauvre sera alimenté et nourri, vêtu, chauffé, pourvu d'autres choses à lui nécessaires pour sa vie, à jamais perpétuellement aux dépens de ladite Église, et sera logé ledit pauvre, bien compétemment par ceux d'icelle Église, auprès de la porte de ladite Église, au droit des Changes d'icelle ville de Tours, parce que c'est la porte où est figuré mondit sieur saint Martin, qui donne la moitié de son manteau, ainsi que dessus est dit, et sera faite la robe dudit pauvre, mi-partie de blanc et de rouge, et en manière de demi-manteau, et se tiendra icelui pauvre mésument aux fêtes solennelles, près le bénitier qui est à l'entrée de ladite porte (1), et sera assis sur une selle, et devant lui aura une petite tablette, afin que les passants connaissent que c'est le pauvre de mondit sieur saint Martin, fondé à notre

(1) Saint Grégoire de Tours : *De virtutibus sancti Martini, lib.* I, *cap.* XVII.

(1) « Cette porte est appelée la porte du Change, à cause des changeurs qui y étaient assis pour y changer les monnaies des pèlerins qui venaient des royaumes étrangers visiter le tombeau de saint Martin. Ce Change appartenait à l'Église, qui avait droit anciennement de faire battre monnaie... La porte du Change est celle par où les rois de France font leur entrée solennelle dans l'église de Saint-Martin. » — N. Gervaise, p. 394, note *d*.

dévotion; et s'il advenait qu'après l'institution dudit pauvre, il fût trouvé de mauvaise vie et dissolue, et dont il fût incorrigible, ceux de ladite Église pourront, audit cas et sans y apporter aucune faveur, pourvoir d'un autre pauvre en son lieu et place, et jurera un chacun chanoine, à sa première réception, que, quand viendra l'élection dudit pauvre, il élira celui, lequel en sa conscience, il jugera être capable de ladite aumône, exclues toutes faveurs; et quand viendra à ladite élection, tous et chacun desdits chanoines résumera ledit serment.....

« Donné au Plessis-du-Parc-les-Tours, au mois de mars, l'an de grâce 1472 et de notre règne, le 12.

Signé : Louis, etc. (1). »

N° **5**, colonne 775. — « Cependant, les Allemands et d'autres peuples barbares sortirent de leurs limites, pour faire de nouvelles irruptions dans les Gaules. Les passages leur en ayant été ouverts par l'ordre de Constance, qui les avait appelés à son secours contre Magnence, ils n'eurent pas de peine à s'emparer, pendant son absence, des plus fortes villes du Rhin; car, il avait repassé les Alpes, et s'en était retourné en Italie. Constance jeta alors les yeux sur Julien, son cousin germain, fils de Constance, frère du grand Constantin, pour l'associer au gouvernement. Il déclara donc Julien César, le 12 novembre de l'année 355, lui donna la pourpre et sa sœur Hélène en mariage. Comme les affaires pressaient, les Barbares se fortifiant de jour en jour, le nouveau César fut obligé de précipiter son départ. Il quitta Milan, au commencement du mois suivant, et Constance l'étant venu conduire jusqu'à Pavie, il fit tant de diligence, qu'il se rendit, en très-peu de temps, à Vienne, où il passa le reste de l'hiver dans les préparatifs de la campagne prochaine. Le printemps de l'an 356 ne fut pas plus tôt venu, qu'il se mit en marche; de sorte qu'il arriva à Autun, le 24 juin suivant, et peu de jours après, à Reims, où était le rendez-vous général de l'armée. Là, il divisa ses troupes en plusieurs corps, pour attaquer les ennemis par différents endroits; et, s'étant avancé vers Worms et les autres villes du Rhin, il s'empara d'abord de Brucomat, après un combat assez opiniâtre de part et d'autre, dans lequel les Allemands furent enfin obligés de plier (1). »

(1) N. Gervaise, p. 8 à 10 et p. 393 à 396.

N° **6**, colonne 778. — L'abbé Nicolas Gervaise a avancé que saint Martin n'avait pas été moine, non plus que ses disciples de Ligugé et de Marmoutier, — opinion, non-seulement insoutenable, mais encore destituée de fondement, et contre laquelle s'élève l'histoire tant de l'Église d'Orient, que de celle d'Occident, comme le prouve péremptoirement le savant Bénédictin, dom J. E. Badier, dans son lumineux ouvrage, qui a pour titre :

La Sainteté de l'état monastique, où l'on fait l'Histoire de l'abbaye de Marmoutier et de l'église royale de Saint-Martin de Tours, depuis leur fondation jusqu'à notre temps, etc. (2).

Ce ouvrage du plus haut intérêt et qui établit un point si important, se divise en trois parties principales, dont les deux premières, surtout, sont dignes d'être rapportées à peu près intégralement.

Dom Badier montre d'abord l'alliance qui a toujours été entre la cléricature et la vie monastique dès l'origine de ce saint état; ce qu'il fait voir, par le témoignage unanime, tant des docteurs de l'Église grecque que de l'Église latine, par l'autorité des Conciles, le sentiment des Papes, qui ont réuni en leurs personnes la cléricature à l'état monastique, et par l'exemple de plusieurs Apôtres, qui ont été choisis parmi les moines.

Puis, dom Badier démontre, avec la plus grande évidence, que saint Martin a été moine, et qu'il a établi des moines à Milan, à Ligugé et à Marmoutier, et il s'appuie du témoignage formel de Sulpice Sévère, — témoin occulaire et disciple de saint Martin, — et de saint Grégoire, évêque de Tours.

I

Des quatre Docteurs qui ont éclairé l'Église grecque par leurs plus pures lumières, il y en a trois qui ont été moines et ont écrit à la louange de la vie religieuse; le quatrième, qui est le grand saint Athanase, a eu, pour

(1) Tours, 1700, in-8.
(2) N. Gervaise, p. 15 à 18, *passim*.

cet état, une profonde vénération. C'est dans cet esprit que ce saint Docteur a écrit la vie du père des moines d'Orient, — le grand saint Antoine.

Dans cet excellent ouvrage qu'il adressa aux moines d'Occident (1), il commence par les féliciter de l'avantage qu'ils avaient d'égaler en vertu et même de surpasser les moines de l'Égypte. Il leur parle ensuite du grand saint Antoine, et leur dit qu'il lui est fort utile de se ressouvenir de cet excellent homme; qu'il a souvent conversé avec lui, et lui a même donné à laver : paroles qui marquent assez quelle estime et quel respect ce saint prélat avait pour saint Antoine.

Voici en quels termes saint Athanase fait le tableau de la vie des moines qui vivaient sous la conduite de l'illustre Antoine :

« Il y avait dans les montagnes des monastères pleins de saints religieux, qui, pour imiter les esprits célestes chantaient les louanges du Seigneur. Quelques-uns s'appliquaient à l'étude, d'autres travaillaient des mains. Ils jeûnaient et se consolaient dans l'espérance de jouir de l'éternité bienheureuse. Tous vivaient dans une très-grande union. Et, en vérité, c'était une chose bien agréable de voir dans ces déserts comme un pays séparé du reste de la terre, où régnaient la piété, la justice et la charité, qui n'étaient troublées par aucun censeur incommode. Tout le monde y travaillait de son mieux à la vertu, et quiconque voyait les monastères et la vie qu'y menaient ces saints moines, avait sujet de s'écrier : « Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob! que vos tentes sont belles, ô Israël! Elles sont comme des vallées couvertes de grands arbres, comme des jardins le long des fleuves, toujours arrosés d'eaux; comme des tentes que le Seigneur a affermies, comme des cèdres plantés sur le bord des eaux (2). »

Tel était le sentiment de saint Athanase touchant l'état monastique.

Mais quel est celui de ce grand Docteur touchant l'union qu'il a eue, dès son origine, avec la Cléricature? — Il nous le découvre clairement dans sa lettre qu'il adresse au moine Draconce (3).

(1) En 365.

(2) *Vita sancti Antonii, cap.* XLIV.

(3) En 355.

Ce vénérable abbé avait été évêque d'Hermopole, mais ne pouvant se résoudre à accepter cet emploi, il prit la fuite. Saint Athanase en étant informé, lui écrivit une belle lettre et l'exhorta à accepter cette charge, — lui proposant l'exemple de Moïse, d'Elie, d'Elisée, des Apôtres et de quantité de moines, qui avaient uni la Cléricature même et l'Épiscopat à la profession monastique :

« Ne différez donc pas davantage d'obéir, mon cher Draconce; et n'écoutez point ceux qui veulent vous empêcher d'accepter l'emploi qui vous a été confié de la part de Dieu, dont vous devez vous souvenir : mais ne m'oubliez pas aussi quand vous offrirez le saint Sacrifice. Car, ne croyez pas que vous soyez le seul moine ou le seul abbé qui ait été fait évêque... Vous savez que Serapion a été moine et abbé. Vous n'ignorez pas aussi qu'Appollos a eu quantité de moines sous sa conduite. Vous connaissez Agathon et Ariston, et vous vous souvenez assez d'Ammon qui a soin d'une Eglise aussi bien que Serapion. Vous savez encore quelle est la réputation de Muitius qui demeure en la haute Thébaïde. Et vous avez pu apprendre de quelle manière se comporta Paul à Late et quantité d'autres, qui après s'être soumis sans répugnance à l'ordination, ont pris soin des peuples et n'ont point méprisé le ministère qui leur était confié. Loin de se relâcher dans la pratique de la vertu, soutenus de l'espérance d'une récompense éternelle, ils y ont avancé en excitant les autres à bien faire et attendant avec consolation la récompense de leurs travaux. Combien ont-ils converti d'idolâtres? Combien de personnes ont-ils retirées de l'esclavage du démon, pour les soumettre à la loi du vrai Dieu? Prodiges qui font l'admiration de tous ceux qui en ont la connaissance...

« Que la conduite des moines ne vous empêche donc pas d'accepter l'Épiscopat, puisque vous n'êtes pas le seul qui soyez honoré de ce caractère (1). »

Ce sont là les propres paroles du grand saint Athanase, cet invincible défenseur de la foi catholique, qui a su mieux que personne la discipline ecclésiastique de son temps et qui nous représente ses moines comme des sujets très-aptes à exercer les fonctions ecclé-

(1) *Epistola ad Dracontium*, n° 7 et 8.

siastiques, les exhorte à embrasser cet emploi et nous fait voir la bénédiction que Dieu a répandue sur leurs travaux.

Voici maintenant le sentiment du grand saint Basile touchant la vie monastique qu'il honora en l'embrassant.

Saint Grégoire de Nysse, son frère (1), nous rapporte que saint Basile étant de retour d'Athènes (2) où ils avaient étudié ensemble, leur sainte sœur, Macrine, fit une si forte impression sur son esprit, et par ses discours et par ses exemples, « qu'après avoir « méprisé la noblesse de sa maison et la ré« putation qu'il pouvait acquérir par son « éloquence, il embrassa avec plaisir la vie « monastique, quelque austère qu'elle lui « parût, renonçant aux richesses pour pra« tiquer parfaitement la pauvreté et se frayant « ainsi un chemin assuré qui conduit à la « perfection. »

Et saint Basile lui-même fait ce bel éloge de la vie monastique :

« Après nous être débarrassé du poids accablant des richesses, hâtons-nous d'entrer dans les cloîtres, pour nous y charger de la croix de Jésus-Christ. Mais, vous particulièrement, qui souhaitez avec ardeur d'imiter les Saints par une vie réglée et de conserver une pureté angélique, vous vous êtes fait un grand mérite devant Dieu d'avoir abandonné tous vos biens. Il faut, cependant, que vous écoutiez encore avec respect et attention les commandements de vos Supérieurs, et que vous les exécutiez avec ferveur.

« Les disciples de Jésus-Christ renoncent à leur propre volonté et aux plaisirs de la chair et observent avec exactitude les commandements de leur Maître. Que la qualité de Clerc ne vous enorgueillisse point, mais plutôt qu'elle vous soit un pressant motif de vous humilier, et ayez soin de vous abaisser au-dessous de vos frères, plus vous approcherez de la dignité sacerdotale (3). »

Quant à saint Grégoire de Nazianze, l'auteur de sa Vie nous assure qu'il a uni la Cléricature à l'état monastique, « aimant mieux être moine, que de passer sa vie

(1) En 356.

(2) *In Vitâ beatæ Macrinæ.*

(3) *De institutionibus monachorùm.* — Voyez aussi les Constitutions et les Lettres de saint Basile.

parmi le monde (1). » Saint Jérôme dit la même chose :

« Il a fait profession de la vie monastique dans la solitude (2).

Pour faire voir maintenant — par le témoignage de saint Grégoire de Nazianze, — que l'état monastique était uni à la Cléricature, nous n'avons qu'à rapporter quelques fragments de son testament. Car, dans cet acte public il choisit pour exécuteurs de ses pieuses volontés trois moines qui sont honorés du caractère de diacres. En voici le début :

« Moi, Grégoire, évêque de l'Église catholique de Constantinople, encore plein de vie, dans mon bon sens et avec un jugement sain et prudent, j'ai fait mon testament et j'ai choisi trois personnes pour l'exécuter, en ce qui regarde le soin que je veux qu'on ait des pauvres : savoir, Marcel diacre et moine, Grégoire aussi diacre et moine, et Eustache moine. »

Ce qui fait assez connaître que ce grand Saint n'excluait pas les moines des fonctions cléricales et qu'il mettait en eux toute sa confiance, comme en des personnes sages, vertueuses et prudentes.

Saint Jean Chrysostôme a honoré en toutes manières l'état monastique, premièrement par la profession qu'il en fit en Syrie (3), en second lieu par l'alliance — assez ordinaire en ces temps-là, — qu'il en fit en sa personne avec la Cléricature, et enfin, par son admirable livre sur la Virginité et d'autres ouvrages très-éloquents (4).

Tels sont les sentiments des quatre Docteurs de l'Église Grecque touchant l'état monastique.

Voici maintenant une rapide énumération des grands hommes qui ont excellé dans l'Orient en la profession monastique.

Le premier qui se présente est le célèbre saint Pacôme, qui fonda son premier monastère à Tabene, vers l'an 315 et y éleva des disciples si parfaits, qu'ils méritèrent d'être

(1) *Monachus potius esse elegit quàm mundanus.*

(2) *Ruri monachi vitam exercuit.*

(3) Socrate, *lib.* VI, *cap.* III. — Theodoret, *lib.* SS. *Patrùm*, *cap.* VIII.

(4) Tels que *lib.* I *adversus vituperatores vitæ monast. cap.* I *et* IV. — *Ibid. lib.* III, *cap.* X.

élus évêques en différentes Eglises. Il assista avec eux au synode de Latople, où il leur parla en ces termes :

« N'avez-vous pas demeuré avec moi dans le monastère avant d'être élevés à l'Épiscopat? (1). »

Ce qui fait voir que l'Église n'éloignait point les moines de la Cléricature, dans les premiers siècles, mais, au contraire, qu'elle obligeait les saints abbés et les moines parfaits de se soumettre à l'ordination. Tel fut saint Ammon, de moine de Baum fait évêque, comme on le voit par sa lettre écrite à Théophile, patriarche d'Alexandrie. Tel fut saint Macaire, honoré de la dignité sacerdotale aussi bien que Jean, son disciple, qui assembla une multitude de saints moines dans le désert de Setis. Tels furent encore les saints abbés, Isidore, Paphnuce et Babale, qui exercèrent l'un après l'autre les fonctions sacerdotales dans l'église de Setis. Saint Macaire d'Alexandrie réunit en lui-même les deux états, — ayant été prêtre en l'ermitage de Celles. L'on doit mettre encore de ce nombre le grand saint Nicolas, dont le martyrologe grec dit (2) qu'il commença à se consacrer à Dieu par la vie monastique (3).

Saint Jérôme — dans l'épitaphe qu'il a faite de sainte Paule, — dit que cette illustre dame romaine étant allée visiter les déserts arides et stériles de l'Égypte, mais d'ailleurs très-fertiles en plantes célestes, le saint homme et vénérable évêque Isidore alla au devant d'elle, à la tête d'une quantité prodigieuse de moines, dont une grande partie était honorée du caractère sacerdotal et l'autre de celui du diaconat (4). »

N'est-ce pas là un témoignage invincible de l'alliance qu'il y a eu entre l'état monastique, dès son origine, et la Cléricature?

Mais écoutons quel est sur cela le sentiment du pieux et dévot prélat, saint Epiphane, évêque de Salamine en Chypre.

Ce Saint avait été élevé dans un monastère et avait fait profession de l'état monastique, qu'il regardait comme une disposition au Sacerdoce.

« On doit choisir — dit-il, — des personnes chastes ou des moines pour faire les fonctions du Sacerdoce (1). »

Ce qui se doit particulièrement entendre du caractère épiscopal. Car, les Grecs choisissaient ordinairement leurs évêques parmi les moines; ce qui était encore en usage au IXe siècle, où nous voyons que le saint patriarche Ignace avait été moine.

Pallade nous rapporte quelques exemples de cette louable coutume dans la Vie de saint Jean Chrysostôme, où il dit : « Qu'un abbé nommé Isaac, honoré du caractère sacerdotal, disciple de saint Macaire, qui avait eu pour maître en la vie monastique le grand saint Antoine, fort zélé pour la solitude et qui savait par cœur toute la sainte Écriture, eut sous sa conduite cent cinquante moines, desquels le patriarche Théophile en ordonna sept ou huit évêques. »

« Il y eut — continue Pallade, — un autre abbé de même nom, qui était prêtre comme le premier, qui eut quantité de ses disciples élus à la dignité épiscopale (2). »

Il n'y a rien de plus fréquent ni de plus usité dans les premiers siècles de l'Église.

C'est ce qui a fait dire au savant père Thomassin (3), que quoiqu'on fût fort persuadé dans l'Occident, que l'épiscopat, qui est un état de la plus haute perfection, n'avait rien d'incompatible avec la profession religieuse; il y avait, cependant, en Orient, une alliance bien plus étroite entre ces deux excellentes professions.

« Car, — poursuit ce savant Oratorien, — les patriarches et les évêques étaient ordinairement tirés des monastères. »

Et il y a une infinité d'exemples de ceux qui sont rentrés dans leurs cloîtres, après avoir rempli les charges les plus relevées,

(1) *Numquid ante etiam quàm Episcopatus curam susciperetis, monachi mecum degebatis in monasterio?* — Bolland. in ejus Vitâ, 14 maii.

(2) 6 décembre.

(3) *Monasticam primùm vitam egit.*

(4) *Occurrente sibi sancto et venerabili episcopo Isidore confessore et turbis innumerabilibus monachorùm*, ex quibus multos sacerdotalis et leviticus sublimabat gradus. — Saint Jérôme, *Epist.* XXVII *ad Eustochium virginem, quæ est Epitaphium Paulæ matris, cap.* VII.

(1) *Sacerdotium ex virginùm ordine præcipuè constat aut si minus, ex virginibus, certè ex monachis.* — Saint Epiphane, *cap.* XXI *Expos. fidei Cathol.*

(2) Pallade : *Dialogus de Vitâ sancti J. Chrysostomi, cap.* CLXVII.

(3) *lib.* I, *cap.* XXXII.

pour mourir saintement dans le silence et dans la retraite.

Et c'est ce qui rendait le nom de moine si vénérable à l'antiquité, que les premiers princes du monde professaient publiquement leur estime pour cet état et l'honoraient de leur haute protection.

« L'état monastique — dit l'empereur « Justinien, — est une vie sainte, qui élève « les âmes à Dieu, et qui est très-utile, non-« seulement à ceux qui en font profession, « mais encore à tous les autres états, par « l'innocence, la pureté et les prières des « moines. C'est pour cette raison que les em-« pereurs, nos prédécesseurs, l'ont considéré « et aimé, et nous avons nous-mêmes fait « quantité de beaux réglements, pour le « maintenir dans l'honnêteté et dans l'hon-« neur qui en sont inséparables. En effet, si « les moines élèvent leurs mains pures vers « Dieu, et répandent leurs cœurs en sa pré-« sence, pour le bien et la tranquillité de la « République, il est certain que nos armées « seront victorieuses, et que la paix et le re-« pos règneront dans les villes. Car, comment « se pourrait-il faire que tout le monde ne « jouît pas d'une profonde paix et ne vécût « pas dans la piété, Dieu étant apaisé par « leur bonne vie? De plus, la terre sera « rendue fertile, et la mer servira à nos be-« soins, par les prières ferventes qu'ils « feront continuellement à Dieu, pour le « salut de la République (1). »

Ce sont là les pieux sentiments d'un grand empereur, touchant la sainteté et l'utilité de la profession monastique.

Voyons maintenant quel était, à cet égard, le sentiment de l'Église d'Occident.

(1) *Singularis vita, hujusque contemplatio res est sacra, et ex hoc evehens animas ad Deum, et non solum juvans eos qui ad hanc accedunt, sed etiam aliis omnibus pro ejus puritate et supplicatione ad Deum præbens inspectam utilitatem. Unde et priscis Imperatoribus studii fuit, et à nobis non pauca sancita sunt de eorùm honestate et ornatu. Si enim illi puris manibus et nudis animabus pro Republicâ supplicent Deo; manifestum, quod et exercitus habebunt benè, et civitates benè disponentur. Deo quoque placato et propitio existente, quomodo non universa plena totius pacis et devotionis? Sed et terra nobis feret fructus, et mare quæ sua sunt dabit.* — Justinien, in Novellâ CXXXIII.

II

Ce que nous avons vu en Orient, nous l'allons voir en Occident, — la cléricature unie à l'état monastique en quantité de personnes distinguées par leur piété, leur vertu, leur érudition et leur mérite, qui ont augmenté la gloire de cette sainte profession.

Nous commençons par les Docteurs de l'Église latine, comme nous avons commencé par ceux de l'Église grecque. Le premier qui se présente est l'admirable saint Ambroise, né en 333, fait évêque en 374, et mort en 397. Il est vrai qu'on ne peut pas dire de lui qu'il ait embrassé la vie monastique; mais, cependant, il n'en a pas eu moins d'estime pour cet état. C'est dans cette disposition qu'il loue la conduite d'Eusèbe, évêque de Verceil, qui réunit ensemble la cléricature et l'état monastique en son Église. C'est ainsi qu'il en parle, écrivant à l'Église de Verceil, divisée à l'occasion du successeur de saint Eusèbe :

« Si on doit élire un évêque dans les autres Églises avec beaucoup de circonspection et de prudence, quel soin y doit-on apporter particulièrement dans celle de Verceil? puisque l'évêque de cette ville doit réunir ensemble la discipline ecclésiastique et l'observance monastique (1), et Eusèbe s'en est acquitté le premier et a trouvé le moyen d'allier cette profession au jeûne et à l'abstinence des ecclésiastiques. Car, on peut dire que le sacerdoce est en estime, lorsqu'on y joint l'amour de l'abstinence, qu'on oblige les jeunes gens à vivre régulièrement et à demeurer dans la ville, sans en suivre les usages et sans se mêler dans le commerce du monde.

« C'est saint Eusèbe qui a levé, le premier, l'étendard de cette profession, et qui a supporté avec patience les travaux inséparables de ces deux états, par une sainte habitude. Car, qui peut douter que l'emploi des clercs et la profession monastique réunis ensemble, dans un temps où la piété des Chrétiens est fervente, ne soient beau-

(1) *In Vercellensi ecclesiâ, ubi duo pariter exigi ab episcopo videntur, monasterii continentia et disciplina ecclesiæ.* — Saint Ambroise, *epist.* LXIII *Vercellensi ecclesiæ.*

coup plus excellents que s'ils étaient séparés (1)? »

Tout ce discours marque assez l'estime que ce saint Docteur faisait de la profession monastique et l'alliance qu'elle a eue — dès ses premiers commencements, — avec la Cléricature.

Saint Augustin, disciple de saint Ambroise, et Docteur de l'Église comme lui, rapporte dans ses Confessions l'entretien qu'il eut avec un de ses concitoyens, nommé Pontitianus, qui lui parla de saint Antoine, moine d'Égypte. Ensuite ils s'entretinrent des monastères et de la bonne odeur qu'ils répandaient dans les déserts, qui étaient devenus féconds, de stériles qu'ils étaient auparavant. Et enfin il lui apprit qu'il y avait auprès de Milan un monastère bâti par saint Ambroise, qui y entretenait à ses dépens un nombre considérable de très-bons moines (2).

Ce qui nous fait assez connaître l'estime que saint Ambroise avait pour les moines, qu'il entretenait apparemment des oblations de l'Église.

Quant à saint Augustin lui-même, il est avéré qu'il fit en Afrique ce que saint Eusèbe avait fait dans les Gaules, et qu'il trouva le moyen d'unir ensemble la cléricature et l'état monastique; et quelques auteurs ajoutent que lui-même fit profession de la vie monastique, premièrement à Tagaste et ensuite à Hippone. C'est ce que nous apprend Possidius en la vie de ce saint docteur, où il assure qu'« aussitôt qu'il fut prêtre, il fit bâtir un monastère auprès de l'église et commença à vivre avec les serviteurs de Dieu, qui y faisaient leur demeure (3). »

Le saint Docteur semble même vouloir dire qu'il continua à vivre régulièrement dans l'épiscopat.

« J'ai voulu (dit-il), qu'il y eût un monastère de clercs dans la maison épiscopale (4). »

(1) *Nàmque hæc duo in adtentiore Christianorùm devotione præstantiora esse quis ambigat, Clericorùm officia et Monachorùm instituta?* — Id. Ibid. ut sup.

(2) *Lib.* VIII, *Confess. cap.* VI.

(3) *Factus ergo presbyter Augustinus, monasterium intrà Ecclesiam mox instituit et cum Dei servis vivere cœpit.*

(4) *Volui habere in ista domo episcopali monasterium Clericorùm.* — *Sermo* 355.

Où il faut remarquer que ce mot de *clercs* n'exclut point la profession monastique, puisque c'était la coutume — tant en Orient qu'en Occident, — de donner aux moines qui étaient dans la cléricature le titre de *clercs*, ou le nom particulier de leurs Ordres.

C'est peut-être pour cette raison qu'étant accusé par Pétilien d'avoir établi la profession monastique en Afrique, — non loin de s'en défendre, il s'en fait un honneur.

« Pétilien (dit-il), continue à médire de moi, il s'emporte contre l'établissement des monastères et des moines, il me blâme d'avoir institué cet état, qu'il ne connaît point, ou qu'il fait semblant de ne pas connaître, quoiqu'il soit connu de toute la terre (1). »

Quant à la qualité de moine qu'on donne à saint Augustin, voici ce qu'en dit le Père Thomassin (2) :

« Quand saint Augustin dit qu'il a jugé à propos d'avoir en sa maison épiscopale un monastère, cela marque un lieu habité par des moines (quoique saint Augustin les appelle *clercs*), — afin d'imiter autant qu'il lui serait possible les Saints, dont il est dit, aux Actes des Apôtres, qu'ils n'avaient rien en propre, mais qu'ils possédaient tout en commun; que celui-là viole son vœu et abandonne une profession sainte, qui quitte les exercices de la vie commune, à laquelle il s'est engagé; qu'il est beaucoup plus avantageux de ne pas faire de vœux, que de les violer après les avoir faits. — Cela veut dire que les disciples de saint Augustin faisaient des vœux d'obéissance, savoir, de s'acquitter de leurs ministères; de pauvreté, ne possédant rien qu'en commun, et de stabilité, promettant de persévérer dans le monastère. Pour ce qui est — dit-il, — du vœu de chasteté ou de continence, ils ne le faisaient qu'en recevant un ordre sacré.

Saint Augustin était le premier à donner l'exemple à ses disciples, en pratiquant ces vœux avec exactitude, et particulièrement celui de pauvreté, ne voulant porter aucun vêtement que celui qui lui était fourni par la Communauté.

« Que personne ne m'offre rien de particulier, — dit-il, — sous prétexte de me

(1) *Genus vitæ... toto orbe notissimum.* — Contrà litt. Petilian. lib III, cap. XL.

(2) *Discip.* I, p. 51, cap. XL, n° 17 et 18.

vêtir plus honnêtement. On pourrait peut-être dire que cela convient bien à un évêque, mais non pas à Augustin qui est pauvre par état. Et si on me fait présent de quelque vêtement meilleur que celui de mes frères, je le ferai vendre, afin que le prix tourne au profit de la Communauté, puisque ce vêtement ne lui peut pas servir. »

Voilà donc saint Augustin qui fait une profession de pauvreté semblable à celle de ses frères, qui — comme dit le père Thomassin, — en faisaient un vœu.

Croira-t-on donc après cela que la Cléricature soit un état si opposé à la profession monastique et à la pratique des vœux ? C'est peut-être ce qui a fait dire sans hésiter à saint Pierre Damien, qu'il n'y a aucune raison de douter que saint Basile, saint Augustin et saint Jérôme n'aient été moines (1).

Considérons cette alliance dans la personne de saint Jérôme. On ne peut nier qu'il n'ait été moine lui-même, s'étant retiré d'abord dans le désert de Calcis en Syrie et ayant passé une grande partie de sa vie, qui fut fort longue, (puisqu'il naquit en 329 et ne mourut qu'en 420,) dans le monastère de Bethlehem fondé par sainte Paule. Ce fut dans ces lieux saints qu'il pratiqua les exercices monastiques, comme nous l'apprenons de lui-même, en la lettre qu'il adresse à Théophile, archevêque d'Alexandrie, — où il dit, qu'ayant été élevé dès sa jeunesse dans le monastère, il s'était plus appliqué à être parfait en sa profession, qu'à le paraître (2). Et dans la lettre qu'il écrit à Pammaque, il dit, que lorsqu'il fut ordonné par Paulin d'heureuse mémoire, il lui représenta qu'il ne le priait pas de l'ordonner, et que s'il le faisait prêtre, ce serait à condition qu'il ne cesserait pas d'être moine, quoiqu'il en pût croire, puisqu'il voulait conserver la qualité de moine qu'il avait toujours eue, ne prétendant rien perdre en son ordination (3).

Par où l'on peut connaître que saint Jérôme a allié en sa personne la qualité de moine à celle de prêtre et même de curé. Nous apprenons cela de saint Sulpice Sévère, qui rapporte que d'Alexandrie il se transporta au village de Bethlehem, où il visita l'église de ce lieu, qui était gouvernée par le prêtre Jérôme (1), et qui dépendait de l'évêque de Jérusalem.

Mais, voyons encore quel est le sentiment de saint Jérôme touchant la Cléricature des moines et la sainteté de leur état.

Ce saint Docteur écrivant au moine Rustique et lui marquant tous les exercices propres de son état, n'en exclut point la Cléricature ; au contraire, il lui en parle en ces termes :

« La cléricature est une profession sainte et louable. Comportez-vous donc si sagement dans le monastère, que vous méritiez d'être élevé à cette dignité. Vivez dans une grande pureté, et présentez-vous à l'autel comme une vierge qui sort de sa couche (2). »

Nous avons encore à faire voir le sentiment du quatrième Docteur de l'Église latine touchant l'état monastique. C'est celui de saint Grégoire le Grand, qui naquit en 540. Il avait lui-même embrassé cette sainte profession et l'unit en sa personne au plus haut degré de la Cléricature (3).

« Lorsqu'éclairé d'une lumière divine, je voulus — écrit-il au commencement de ses Morales, — me consacrer à Dieu, j'eus la pensée de ne point changer d'habit et de vivre à l'extérieur comme auparavant ; mais, après quelques réflexions, je crus qu'il me convenait mieux de quitter le monde, et échappé du naufrage, de me jeter tout nu

(1) *Opus* XXVIII, *cap.* II.

(2) *In monasterii ab adolescentiâ clausus cellulis, magis esse volui aliquid quam videri.* — Ep. LXII ad Theoph.

(3) *A me misello homine sanctæ memoriæ episcopus Paulinus audivit : « Non rogavi te ut ordinarer. Si sic presbyterum tribuis ut monachum nobis auferas tu videris de judicio tuo, ego habeo quod semper habui, nullum dispendium in ordinatione passus.* — Saint Jérôme, *epist.* LI *ad Pammachium, adversus errores Joannis Jerosolimitani, cap.* XVI.

(1) *Ecclesiam loci illius* (Bethlehem) *Hieronymus presbyter regit.* — Saint Sulpice Sévère : *De virtutibus monachorum orientalium.*

(2) *Sancti sunt Clerici et illorum vita laudabilis. Ita ergo age et vive in monasterio, ut Clericus esse merearis; ut adolescentiam tuam nullâ sorde commacules, ut ad altare Christi quasi de thalamo virgo procedas.* — Epist. IV ad Rusticum monachum.

(3) *Lib* XXXI *Dial. cap.* XXI *et ibid. lib.* XLIV, *cap.* XXXVIII.

dans le port du monastère pour y faire profession du monachisme (1). »

Saint Grégoire le Grand ayant été élevé au souverain pontificat en 590, résolut d'envoyer des prédicateurs dans la Grande-Bretagne, pour travailler à la conversion des Anglais et des Saxons qui la possédaient presque entièrement et l'avaient partagée en sept petits royaumes. Il destina pour ce grand ouvrage non pas de simples clercs, mais des moines remplis de piété, de sagesse et d'érudition. Augustin, prieur du monastère de Saint-André, fut le chef de cette pieuse mission et fut ordonné évêque de cette nouvelle Église par saint Virgile, archevêque d'Arles. Dieu versa sur ses travaux des bénédictions si abondantes, qu'en un seul jour il baptisa dix mille Anglais. Cet apôtre d'Angleterre mit des moines dans son église cathédrale de Cantorbéry, et depuis ce temps-là les archevêques de cette ville furent si exacts à observer la règle de Saint-Benoît et à se vêtir des livrées de la pénitence, que de trente-huit archevêques qui ont gouverné cette Église, depuis saint Augustin jusqu'au schisme d'Henri VIII, il n'y en a eu qu'un ou deux qui n'aient pas été moines Bénédictins.

La conduite que tint sur cela Odon, évêque de Wilton, en Angleterre, est fort remarquable; car, ce prélat étant pressé par le roi et les évêques — comme nous l'apprenons de Guillaume de Malmesbury, — d'accepter le gouvernement de l'Église de Cantorbéry, il s'en excusa d'abord, autant qu'il put, sur ce qu'on n'avait jamais vu, jusqu'à ce temps, d'archevêque de cette ville qui ne fût moine ; mais, enfin, se voyant forcé, il passa aussitôt en France, alla faire profession en l'abbaye de Fleury, pour y prendre le véritable esprit de saint Benoît, retourna ensuite en Angleterre, et y fut archevêque et abbé régulier de cette métropole.

La ville de Cantorbéry ne fut pas la seule qui fût desservie par des moines; car, comme ils avaient fondé toutes les Églises de cette île, il était juste que la conduite leur en fut confiée, comme à leurs légitimes pasteurs; usage qui n'a été interrompu et aboli

(1) *Portum monasterii petii, et... ex hujus mundi naufragio nudus evasi.* — Epist. ad Leand. cap. I.

que lorsque la charité s'est refroidie et la piété affaiblie parmi le clergé et le peuple.

L'estime qu'avait saint Grégoire le Grand pour l'état monastique, ne se termina pas à l'Angleterre; car, comme il était persuadé que les moines étaient aussi aptes à remplir les devoirs de la cléricature que les clercs les plus réglés, il ne faisait pas de difficulté de leur confier le gouvernement des Églises. C'est pour cette raison que plusieurs Églises de Sicile étant vacantes, le sort ordonna qu'on les remplît ou de clercs ou de moines qu'on tirerait des monastères de cette île (1).

Jean, diacre de l'Église romaine et moine du Mont-Cassin, le plus exact de tous les auteurs qui ont écrit la Vie de saint Grégoire le Grand, dit :

« Lorsque ce saint Docteur avait besoin de prélats pour remplir les Églises, il n'avait point égard aux excuses que pouvaient apporter les moines de son monastère, pour ne point prendre le gouvernement des Églises qu'il leur confiait. Il choisit donc, parmi les moines de son monastère, Martinien, pour être évêque de Ravenne, Maximien, de Syracuse, et Sabin, de Callipoli (2). »

Le Saint en destina quantité d'autres pour remplir des Églises vacantes, comme nous le voyons par beaucoup de ses lettres qu'il leur adresse, ou aux prélats qui devaient les ordonner, ou aux Églises qui étaient privées de leurs pasteurs.

Voilà quels sont les sentiments des quatre Docteurs de l'Église, touchant l'état monastique et l'union qu'il a eu avec la Cléricature.

Mais, remontons un peu plus haut et retournons au pape Sirice, dont nous avons omis l'autorité, pour donner place à celle de saint Grégoire le Grand, à cause de sa qualité de Docteur de l'Église latine. Sirice gouverna l'Église depuis l'an 385 jusques en l'an 398. C'est dans la première de ses lettres, où pour donner des marques de l'estime qu'il avait pour l'état monastique, il ordonne et souhaite en même temps qu'on élève à la cléricature les moines qui se rendront recommandables par la gravité de leurs mœurs,

(1) *De Clero Ecclesiarum ipsarum vel ex monasteriis ... [illegible]ferentur.* — Saint Grégoire le Grand, *lib.* I *Epist.* XVIII.

(2) *Lib.* III *cap.* VII. *Vita Sancti Gregorii magni.*

la pureté de leur foi et leur bonne conduite (1); à condition, cependant, qu'ils demeureront dans les ordres inférieurs pendant le temps prescrit par les saints Canons, avant que d'être élevés à l'épiscopat.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on a vu, dans la suite, un si grand nombre de moines élevés à la cléricature et occuper ensuite les premières charges de l'Église, non-seulement en Orient, (comme nous l'avons montré,) mais encore en Occident.

Le plus illustre de tous les monastères, et celui qui a plus le fourni d'excellents prélats à l'Église, a été celui de Lerins. Il fut fondé, en 410, par saint Honorat, et fut, dans la suite, comme une pépinière féconde de prêtres et de prélats, qui, après avoir écouté Dieu dans la retraite et dans le silence, allaient annoncer aux peuples les vérités célestes et répandre les vives lumières qu'ils avaient puisées dans les pures sources des Écritures et dans leurs ferventes oraisons.

Le premier de tous, fut l'admirable saint Honorat, élevé au sacerdoce pour ses vertus, et fait ensuite évêque d'Arles.

L'abbaye de Lerins produisit encore plusieurs grands hommes en ce temps-là, — comme saint Hilaire, évêque de Troyes, saint Valérien, évêque de Cimelie, saint Hilaire, évêque d'Arles et successeur de saint Honorat; saint Eucher, archevêque de Lyon, et ses enfants, Salon et Veran, qu'il avait eus avant d'être moine, — tous deux moines aussi de Lerins et ensuite évêques. Ils eurent pour maître, à Lerins, saint Vincent, prêtre et moine de cette abbaye, qui se rendit recommandable par l'ouvrage qu'il composa contre les hérétiques. Maxime succéda à saint Honorat dans le gouvernement de cette abbaye, et fut ensuite évêque de Riez, aussi bien que Fauste, qui avait déjà été son successeur à Lerins.

Saint Césaire fut aussi moine de Lerins et depuis archevêque d'Arles. On connaît sa piété, sa sagesse, son zèle et son érudition.

Tous ces grands hommes, sortis du cloître et élevés sous la discipline monastique, sont comme une nuée de témoins qui prouvent l'alliance qui a été entre la profession monastique et la cléricature, dès la naissance du monachisme.

Mais, sortons un moment de ce monastère, pour en parcourir rapidement quelques autres, et nous y verrons les plus grands prélats sortir de ces saintes solitudes, pour soutenir le christianisme chancelant, ou pour établir la foi dans les royaumes. Tel fut un saint Patrice, apôtre d'Irlande, qui reçut la tonsure cléricale et fit profession de la vie monastique, d'abord, à Marmoutiers, et ensuite, à Lerins, d'où il passa en Irlande, revêtu de la dignité épiscopale, pour y annoncer la foi. Ce qu'il fit avec tant de bénédictions et de fruits, qu'il y fonda l'église d'Armagh, qui est appelée *Monastère*, dans les Bollandistes. Ce qui fait voir que les moines desservaient cette église métropolitaine, où le saint mourut, en 460.

Le vénérable Bède dit que, de toute antiquité, il y avait un abbé, honoré du sacerdoce, en Irlande, qui gouvernait les Églises de cette île; en sorte que les évêques mêmes étaient soumis à son autorité, et étaient — contre le droit ordinaire, — sous sa juridiction, pour faire honneur au premier docteur de ce pays, qui n'avait pas été évêque, mais un moine élevé au sacerdoce (1).

Le père Thomassin (2) dit que ce passage s'applique à saint Colomban, qui était prêtre et abbé, et qui a pu être regardé comme le premier docteur de l'Irlande, par rapport à la foi et à la piété qu'il y avait rétablies depuis la mort de saint Patrice.

Saint Colomban fut apôtre en France, en Allemagne et en Italie, qu'il édifia par la sainteté de sa vie et par ses éloquentes prédications, accompagné de saint Gal, son disciple, qui unit aussi bien que son maître la cléricature à la perfection de l'état monastique : ils fondèrent l'abbaye de Luxeuil, de Saint-Gal et de Bobio, qui — comme le rap-

(1) *Monachos quoque, quos tamen morum gravitas et vitæ ac fidei institutio sancta commendat, Clericorum officiis adgregari et optamus et volumus.* — *Epist.* I, *cap*, III,

(1) *Habere solet ipsa insula rectorem semper abbatem presbyterum cujus juri et omnis provincia et ipsi etiam episcopi ordine inusitato debeant esse subjecti juxta exemplum primi Doctoris illius, qui non episcopus sed presbyter extitit et monachus.*— *Lib.* III, *Hist. cap.* IV.

(2) *Par.* 2, *lib.* I, *cap.* XXXIV, n° 7, *p.* 91.

porte le père le Cointe, en l'an 612, n° 22, — furent des pépinières d'évêques aussi bien que d'abbés (1).

Les progrès que faisaient les saints moines, compagnons de saint Augustin de Cantorbéry, dans la vertu, la grande réputation qu'ils s'étaient acquise par leur érudition, leur sagesse, leur zèle pour le salut des âmes et le grand nombre de conversions qu'ils opéraient tous les jours dans la Grande-Bretagne; tous ces succès si avantageux à l'Église et qui consolaient les gens de bien, indisposèrent certains esprits inquiets et turbulents, et ils devinrent l'objet de l'envie la plus aveugle et la plus injuste. On n'entendait que plaintes et que murmures : on ne voyait que critiques contre les moines. Mais, le pape Boniface IV qui gouverna l'Église depuis l'an 607 jusqu'en 614, imposa un silence éternel à ces envieux par son décret qu'il publia dans un concile tenu à Rome en 610.

Les paroles de ce pape sont trop remarquables, pour ne les pas rapporter ici : « Il y a certains extravagants, — dit-il, — animés plutôt d'une basse jalousie remplie d'amertume et de fiel, que poussés par un esprit de charité, qui osent assurer que parce que les moines sont morts au monde et ne vivent que pour Dieu, ils sont indignes des fonctions sacerdotales et ne peuvent absoudre, ni imposer des pénitences, ni même baptiser; mais, ils se trompent grossièrement : car, si ces censeurs impitoyables disaient la vérité, jamais saint Grégoire, qui a été moine et pape comme moi, n'eût été élevé à ce souverain degré d'honneur et n'eût exercé la puissance de lier et de délier. Et son disciple Augustin, apôtre d'Angleterre, et saint Martin, natif de Hongrie (2), avec quantité d'autres saints personnages, qui ont tous été moines, n'eussent point été ordonnés évêques. Aussi, saint Benoît, patriarche des moines, n'a-t-il jamais défendu cela à ses disciples : mais il leur a ordonné de ne se point mêler des affaires séculières, — ce qui est défendu aussi bien aux chanoines qu'aux moines. »

(1) *Quis locus vel civitas non gaudeat ex beati viri disciplina rectorem habere pontificem vel abbatem?* — Azo : *de Luxoviensi monasterio.*

(2) *Pannoniensis Martinus.* — C'est saint Martin de Tours.

Un peu avant cette mission si célèbre, on vit sortir d'Angleterre le saint abbé Sanson, accompagné de saint Malo, saint Paul, saint Brieuc et saint Magloire, tous moines de profession, qui vinrent s'établir en la petite Bretagne, où saint Sanson fonda l'évêché de Dol et eut pour successeur saint Magloire; saint Paul fonda celui de Léon, saint Brieuc celui qui porte son nom, et saint Malo celui d'Aleth, honoré aujourd'hui du nom de son saint fondateur. Et tous ces saints moines, illustres par la qualité d'apôtres et d'évêques, changèrent par leur exemple et leur prédication toute la face de la Bretagne, y établirent le culte du vrai Dieu et s'y rendirent recommandables par la sainteté de leur vie.

Saint Sanson assista en 557 à un concile célébré à Paris par saint Germain, qui avait été moine comme lui et abbé de saint Symphorien d'Autun, d'où on le tira pour l'élever à la dignité d'évêque de Paris.

« Il faudrait des volumes entiers — dit dom Badier, — pour faire voir le grand nombre de saints prélats qui ont allié la cléricature avec l'état monastique (1). »

Une infinité de papes ont réuni le souverain pontificat avec l'humilité de l'état monastique.

Tel a été saint Grégoire le Grand, Adeodat, qui mourut en l'an 676, — celui-là même qui donna le privilége aux moines du monastère de Saint-Martin-de-Tours, dont nous parlerons plus amplement ci-après, — Agathon, élevé au trône pontifical en l'an 681, saint Grégoire II, Zacharie, Étienne III (768), Léon III, Pascal I (824), Grégoire IV, Léon IV (844 et 855), Jean IX, Léon V et tant d'autres...

Or,—et c'est ce qu'il nous reste à démontrer de la manière la plus évidente, — saint Martin de Tours s'est distingué dans la sainte profession monastique avec ses disciples; ils se sont fait honneur de leur froc de bure, et c'est dans l'obscurité du cloître que ce saint évêque et plusieurs de ses disciples ont reçu du Saint-Esprit les lumières qui ont rendu leur vie si éclatante en sainteté et en miracles.

(1) *La Sainteté de l'état monastique*, etc. p. 71 et suiv.

III

Donc, saint Martin a été véritablement *moine*, et ses disciples ont embrassé cette même profession.

Donnons d'abord une notion claire et distincte du terme de *moine* et une véritable idée de celui de *monastère*.

« Le mot de *moine* signifie donc — comme on n'en peut disconvenir, — un solitaire qui vit en son particulier, ou en la compagnie de ses frères dans la tristesse et dans les gémissements, qui pleure ses propres péchés et ceux des autres, qui ne vit et ne converse dans le monde, que lorsque la nécessité ou la charité l'y obligent, qui n'y tient par aucun endroit, ni par les plaisir, ni par les honneurs, ni par les richesses dont les liens sont trop faibles pour l'attacher, et qui renonce volontiers à tous ces amusements passagers, pour suivre les conseils évangéliques le reste de sa vie ; soit qu'il en fasse une promesse expresse et explicite, que l'on appelle d'ordinaire un vœu, soit qu'il en fasse seulement une promesse moins claire ou implicite, comme on parle communément.

« Voilà la notion du terme de *moine*.

« Pour ce qui est de celui de *monastère*, nous le concevons comme un lieu destiné à la demeure des moines ; de sorte que quand nous voyons, dans les auteurs et les autres écrivains ecclésiastiques, que des personnes se sont acquittées des devoirs dont nous venons de parler, et qu'elles ont fait leur demeure dans des lieux destinés pour des moines, on peut véritablement dire qu'elles en portent avec raison la qualité (1). »

Cela supposé, voyons quel a été saint Martin et quels ont été ses disciples dans le désert de Marmoutiers; suivons avec saint Sulpice Sévère, ce grand Saint, examinons ses démarches, depuis la ville de Milan jusques à celle de Poitiers, et ne l'abandonnons pas dans la retraite qu'il fit proche la ville de Tours : et nous verrons que, dans tous ces lieux, il a rempli les devoirs d'un très-saint moine, a demeuré dans des monastères et que ces disciples ont suivi son exemple.

Il n'est pas besoin, pour cela, de torturer le texte de saint Sulpice Sévère ; il suffit de l'expliquer en son sens naturel.

(1) *Ibid.*, p. 93 à 95.

Que dit donc le disciple bien-aimé et le biographe de saint Martin, de cet illustre Saint, lorsqu'il apprit que les Gaules étaient troublées par les factions et les violences des hérétiques, et qu'il sut que saint Hilaire avait été exilé par leurs pressantes sollicitations ? Il nous apprend qu'il alla à Milan, y bâtit un monastère : *Mediolani sibi* monasterium *statuit*.

Il n'y a rien de si clair que ces paroles, et ce témoignage est confirmé par saint Grégoire de Tours, qui dit que saint Martin, brûlant de l'amour de Dieu, bâtit son premier monastère à Milan : *Ob amorem Dei ad urbem Mediolanensem Italiæ primo* monasterium *constituit* (1).

Quelque temps après, saint Martin ayant appris que l'empereur avait permis à saint Hilaire de retourner à son siége, il l'y suivit, et saint Sulpice Sévère assure qu'il bâtit un second monastère dans un endroit fort peu éloigné de Poitiers : *Haud longè sibi ab oppido* monasterium *collocavit*.

Et saint Grégoire de Tours ajoute que ce monastère contenait une foule de moines : *monachorum catervam* (2).

Écoutons toujours ce que dit saint Sulpice Sévère et, après lui, saint Grégoire de Tours, touchant la conduite de saint Martin. Ils rapportent que la ville de Tours étant privée de son pasteur, par la mort de saint Lidoire, on jeta les yeux sur saint Martin pour remplir sa place ; mais, comme on savait qu'étant moine, il refuserait d'accepter cet emploi, on eut recours à la ruse, pour le faire sortir de son monastère, et il ne céda que devant la force : *Populus, Domine volente, cogebat* (3). — *In urbe Turonicâ episcopatûs honorem invitus, populo cogente suscepit* (4).

Saint Sulpice Sévère, continuant à parler de saint Martin élevé à la dignité épiscopale, remarque que ce grand Saint, tout pénétré des sentiments d'humilité, avait coutume de dire qu'il n'avait pas le don des miracles depuis qu'il était évêque, au point qu'il l'avait eu avant son épiscopat, — sur quoi l'auteur fait cette juste réflexion :

(1) *Lib.* X Hist. Franc. *cap.* XXX.

(2) *Lib.* IV de miraculis Sancti Martini, *cap.* XXX.

(3) Saint Sulpice Sévère.

(4) Saint Grégoire de Tours, *de miraculis sancti Martini, lib.* I, *cap.* III.

« Si cela est vrai, — dit-il, — comme on n'en peut douter, nous devons juger de là combien saint Martin a fait de miracles pendant qu'il était simple moine (1). »

Il dit, dans un autre endroit, que la dignité épiscopale ne lui fit point abandonner sa profession de moine remplie de grâce et d'autorité (2). Il ajoute que le Saint fonda un monastère, éloigné de deux milles de Tours, où il assembla quatre-vingts disciples qui réglaient leur vie sur leur saint prélat; c'est-à-dire, qui vivaient monastiquement comme lui. Personne n'y avait rien en propre, mais toutes choses y étaient en commun. Pendant que les jeunes moines travaillaient à écrire des livres, les anciens s'occupaient à la lecture et à l'oraison. On ne sortait de la cellule que pour aller à l'église: on mangeait en commun, vers le soir; on ne buvait point de vin, que lorsque l'on était malade, et c'était un crime d'être vêtu d'une étoffe plus commode et plus fine que celle qui était tissue de poil de chameau.

Voilà comme parle Sulpice Sévère des disciples de saint Martin, et c'est ainsi que les moines les plus réglés ont vécu dans la suite.

On ne peut donc nier que saint Martin et ses disciples aient été moines, puisqu'un témoin oculaire leur donne cette qualité, et qu'ils en ont pratiqué tous les exercices.

Sulpice Sévère, ce témoin irréprochable, continue toujours à donner le nom de *moines* aux disciples de saint Martin; car, lorsqu'il parle du danger où se trouva le Saint, qui voulut bien s'exposer sous la chute d'un gros arbre, espérant que cela pourrait servir à la conversion des infidèles, il dit que les moines qui l'accompagnaient, pâlissant de frayeur, crurent que la mort de saint Martin était certaine, et, que lorsqu'ils virent qu'il avait détourné cet arbre par la vertu du signe de la Croix, il se mirent à pleurer de joie (3).

(1) *Quod si verum est, imo quia verum est, conjicere possumus quanta fuerunt illa quæ monachus operatus est, et quæ, teste nullo, solus exercuit.* — Dialog. II.

(2) *Atque ita plenus autoritatis et gratiæ implebat Episcopi dignitatem ut non tamen propositum monachi virtutesque desereret.* De vita Sancti Martini.

(3) *Pallebant eminus monachi, solam Martini mortem expectantes... Monachi flere præ gaudio.* — De vitâ beati Martini.

Le même auteur nous présente, dans un autre endroit, le démon se vantant, en présence du saint prélat, d'avoir tué un de ses moines. « Aussitôt il ordonna (dit-il,) qu'on fît la visite dans toutes les cellules, pour savoir à qui cet accident était arrivé, et on y trouva tous les moines pleins de vie. On sut seulement qu'un serviteur du monastère, étant allé à la forêt pour couper du bois, avait été blessé à mort, par un bœuf, d'un coup de corne (1). »

Or, dans le récit de cette histoire, les disciples de saint Martin sont appelés *moines*, et leur demeure *cellule* et *monastère*: — noms qui conviennent tout naturellement à des moines de profession.

Tous les disciples que saint Martin élevait à Marmoutiers, étaient moines de profession, dont une grande partie était honorée de la cléricature; on choisissait parmi ce grand nombre quelques-uns des meilleurs sujets, soit pour remplir les Églises vacantes, en qualité de prélats et d'évêques, soit pour aller établir des monastères. Et voilà le sens que l'on doit donner à Sulpice Sévère, lorsqu'il dit :

« Y a-t-il une ville ou une Église, qui ne se trouve heureuse d'avoir des prêtres élevés dans le monastère de saint Martin? »

Quæ enim esset civitas aut Ecclesia quæ non de Martini monasterio cuperet habere sacerdotes (2)?

Ce qui marque assez que ces prêtres avaient uni en leur personne, la cléricature à la vie monastique, — à l'exemple de leur saint prélat.

Le témoignage le plus clair que nous ayons pour montrer que saint Martin a été *moine*, est celui que nous lisons dans saint Grégoire de Tours. Car, ce vénérable prélat, faisant une description fort naïve et fort exacte des différends qui s'émurent entre les Poitevins et les Tourangeaux, touchant la possession du corps du saint évêque décédé à Candes, rapporte que les Poitevins disaient

(1) *Solicitos esse præcipit per cellulas singulorum, quinam hoc casu fuisset affectus, neminem quidem deesse de monachis, sed unum rusticum mercede conductum esse ad silvam nuntiant. Itaque haud longè à monasterio jàm penè exanimis invenitur.* — *Ibid.*

(2) *Ibid.*

ces paroles : « Il a été *moine* parmi nous ; il y a été abbé (1). » Et que les Tourangeaux répondaient, pour soutenir leur bon droit : « Si on s'en tient à l'ancienne coutume, le Saint doit avoir la sépulture dans le lieu où il a été sacré. Et, au reste (ajoutaient-ils), si vous vous imaginez devoir posséder son corps, parce qu'il a fondé chez vous un monastère, songez qu'il en a établi un à Milan avant le vôtre (2). »

Ligugé est aussi un monastère fondé par saint Martin, comme le prouve ce passage de saint Grégoire de Tours :

« Étant arrivé à Poitiers, — dit-il, — nous allâmes faire notre prière dans le *monastère* de Ligugé, où saint Martin avait établi *une communauté de moines*. Et, après y avoir fait oraison avec larmes et gémissements, après avoir célébré la messe solennelle, je demandai à l'abbé s'il se faisait encore quelques miracles en ce lieu (3). »

Peut-on trouver un témoignage plus clair que celui-ci, pour faire voir que saint Martin a été moine à Ligugé, et y a vécu avec les saints moines qu'il y avait assemblés? Car, c'est un pieux prélat qui nous l'enseigne, après avoir été sur les lieux, après s'être informé de la conduite du grand saint Martin, et dont la mémoire était encore toute fraîche dans le pays.

Cette abbaye subsista très-longtemps depuis, et, enfin, devint un prieuré, possédé par les pères Jésuites, jusqu'en 1790.

Mais, pour faire voir que le monachisme de saint Martin a été reconnu des auteurs de tous les siècles,— écoutons ce qu'en écrit, vers le milieu du VIe siècle, saint Venance Fortunat, qui était évêque de Poitiers, dans le temps que saint Grégoire gouvernait l'Église de Tours ; il nous apprend qu'ayant été guéri, par les mérites de saint Martin, d'un mal qui lui était venu à l'œil, il composa, en vers, la Vie de son puissant intercesseur, où il dit que le Saint, ayant su l'exil de saint Hilaire, il bâtit un monastère à Milan, et de là vint en construire un autre sur un rocher escarpé, où il gouverna, en qualité de moine et de prélat, un fort grand nombre de saints moines (1).

Voilà comme parle ce prélat de saint Martin qu'il appelle *moine*, et ses disciples, *pères*, ce qui est encore en usage parmi les moines, et ce que saint Benoît exprime dans sa Règle, par les termes de *Paterna reverentia*.

Le siècle suivant nous fournit encore une preuve fort authentique de la vérité que nous défendons ici. Elle est tirée de la Constitution du pape Boniface IV, que nous avons rapportée ci-dessus (2). On en peut conclure : 1° que les moines peuvent exercer toutes les perfections ecclésiastiques ; 2° que saint Martin, quoique moine, a cependant été un très-vigilant prélat.

Au témoignage d'un pape, en faveur du monachisme de saint Martin, joignons celui d'un grand empereur, sage, éclairé, savant, et qui, d'ailleurs, avait auprès de lui un grand nombre de personnes très-habiles dans toute sorte de science et, surtout, dans celle de l'antiquité et de l'histoire sacrée.

Charlemagne donc, qui désirait extrêmement rétablir dans les abbayes de son royaume la discipline monastique, qui avait beaucoup perdu de sa viguenr, interrogeait les savants personnages qui avaient l'honneur de l'approcher, pour savoir d'eux quelle règle avait été observée parmi les moines, avant que celle de Saint-Benoît fût reçue en France.

« Car, — dit ce grand prince, — nous lisons que saint Martin a été *moine* et a eu des *moines* sous sa conduite, longtemps avant la naissance de saint Benoît, etc. (3). »

(1) *Dicebant Pictavi : « Noster est monachus, nobis abbas extitit.— Lib* I *Hist. Franc. cap* XLIII.

(2) *Certè si pro monasterii privilegio cupitis vendicare, scitote quia primum et monasterium cum Mediolanensibus fuit. — Ibid.*

(3) *Cûm ad Pictaviam accessimus urbem, libuit gratia tantùm orationis monasterium Locociagense adire quo congregatam* MONACHORUM CATERVAM *locaverat vir beatus. Post effusas verò cum oratione lacrymas ac celebratas solemniter missas, percuntor Abbatem, si aliquod ibi Dominus miraculum ostendisset.* — Lib. III, *de Miraculis sancti Martini*, cap. XXX.

(1) *Hoc ubi præpropere Martinus comperit, inde*
Constituit cellam sub vertice Mediolani.
Inde monasterium sibi condidit rupe sub altâ
VIR MONACHUS *præstans in Pontificatus honore.*
Plurima conveniunt ubi sancta examina PATRUM.
Lib. de Vitâ sancti Martini.

(2) Col. à.

(3) *Quâ Regulâ monachi vixissent in Galliâ*

C'était donc une tradition constante, au temps de l'empereur Charlemagne (768-814), que saint Martin avait été *moine*, de la manière que l'étaient tous les autres.

Ces preuves sont plus que suffisantes pour établir victorieusement le monachisme du grand saint Martin de Tours.

N° **7**, colonne 781. — Cette manière de connaître l'avenir, ou de s'instruire de la volonté du Ciel, s'est conservée, pendant une longue suite de siècles, chez les chrétiens. Elle consistait à ouvrir, au hasard, les livres de l'Écriture Sainte, à tirer, à la première inspection de la page que le hasard avait offerte, une espèce d'augure ou de pronostic sur ce qui devait arriver à soi-même et aux autres, ou des règles de conduite convenables aux circonstances dans lesquelles on se trouvait.

Cela s'appelait communément parmi les Chrétiens, *sortes Sanctorum*, — les sorts des Saints.

Cette coutume ne remonte guère plus haut que le troisième siècle du christianisme; elle avait pour but de trouver — dans les livres saints ouverts au hasard, — quelques lumières sur le parti qu'on avait à prendre dans telles et telles circonstances; d'y apprendre si l'issue des événements, qui intéressaient les individus ou les masses, serait heureuse ou malheureuse et ce qu'ils devaient craindre ou espérer du caractère, de la conduite et du gouvernement des personnes auxquelles ils étaient soumis.

L'usage avait établi deux manières de consulter la volonté de Dieu par cette voie : la première consistait, comme nous l'avons dit, à ouvrir, au hasard, quelques livres de l'Écriture Sainte, mais, après avoir imploré auparavant le secours du Ciel, par des jeûnes, des prières et d'autres pratiques de religion. Dans la seconde, qui était beaucoup plus simple, on se contentait de regarder comme un conseil, sur ce qu'on avait à faire, ou comme un présage du bon ou du mauvais succès de l'entreprise qu'on méditait, les premières paroles du livre de l'Écriture qu'on chantait dans le moment précis où celui qui se proposait d'interroger le Ciel par cette manière, entrait dans une église.

Cette manière de consulter la volonté de Dieu, ou, si l'on veut, ce genre de divination, était connu — comme nous l'avons déjà remarqué, — sous le nom de *sortes Sanctorum*, « les sorts des Saints. » L'opinion la plus vraisemblable est qu'il avait été ainsi nommé, parce qu'il se faisait sur l'inspection des livres sacrés.

Saint Grégoire, évêque de Tours, au VIe siècle, est — nous croyons, — le premier qui s'en explique d'une manière plus particulière, et qui nous ait fait connaître les cérémonies religieuses avec lesquelles on consultait les sorts des Saints. Les exemples qu'il en rapporte et le sien même, prouvent que cette pratique était fort commune de son temps (1).

Non-seulement on employai les sorts des Saints pour déterminer dans les occasions ordinaires de la vie, mais même dans les élections des évêques, lorsqu'il y avait partage (2).

Les Grecs, aussi bien que les Latins, consultaient de même les sorts des Saints, dans les conjonctures les plus critiques (3).

Mais, depuis environ le VIIIe siècle, les exemples de cette pratique deviennent beaucoup plus rares. Quoique l'usage de consulter les sorts des Saints ait subsisté encore longtemps après, et jusque dans le XIVe siècle, on ne voit plus, dans la suite, qu'on s'y préparât par des jeûnes et des prières, ni qu'on y joignît cet appareil religieux que jusqu'alors on avait cru nécessaire pour engager le Ciel à manisfester ainsi ses décrets ou ses volontés.

Cependant, l'Église, tant grecque que latine, a conservé, durant plusieurs siècles, quelques traces de cet usage. La coutume fut, pendant longtemps, lorsque qu'un évêque était élu, que dans la cérémonie de son sacre, immédiatement après que, suivant l'usage qui subsiste encore aujourd'hui, on

priusquam Regula sancti Benedicti in ea tradita fuisset, inquirendum; cum legamus sanctum Martinum et MONACHUM *fuisse et sub se* MONACHOS *habuisse, qui multo ante sanctum Benedictum fuit.* — Capitulaire, an. 12 Reg. cap. XII.

(1) *Hist. lib.* V, *cap.* XLIX.

(2) Voyez la Vie de saint Agnan, évêque d'Orléans.

(3) Nicéphore Grégoras, *lib.* VIII, *cap.* II. — Cedrenus. — Du Cange : *Gloss.* — Vie de saint Daniel Stylite.

lui avait mis sur la tête le livre des évangiles, on l'ouvrît au hasard, et le premier verset qui se présentait était regardé comme un pronostic de ce qu'on avait à espérer ou à craindre de son caractère, de ses mœurs, de sa conduite et du bonheur ou du malheur qui lui était réservé durant le cours de son épiscopat.

Les exemples en sont fréquents parmi les écrivains ecclésiastiques (1).

On ajoutait tant de foi à ces sortes de pronostics, ils formaient un préjugé si favorable ou si désavantageux aux évêques, qu'on les alléguait dans les occasions les plus importantes, et même dans celles où il était question de prononcer sur la canonicité de leur élection.

La même chose se pratiquait encore à l'installation des abbés (2), et jusque dans la réception des moines (3).

Quant à la seconde manière de consulter les sorts des Saints, elle était — ainsi que nous l'avons déjà dit, — beaucoup plus simple, et comme celle dont nous venons de parler, également connue dans les deux Églises, la grecque et la latine. Cette manière consistait à regarder, comme un bon ou un mauvais augure ou comme une déclaration de la volonté du Ciel, les premières paroles de la sainte Écriture, qu'on chantait à l'église, dans le moment qu'on y entrait à cette intention.

Ainsi, voyons-nous dans les Confessions de saint Augustin, que saint Antoine, qui, pour lors, était encore engagé dans les liens du monde, et qui balançait s'il les romprait, pour se donner entièrement à Dieu, étant entré, par hasard, dans l'église, lorsque le diacre y prononçait ces mots : *Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres..... Venez, et me suivez,* se les appliqua aussitôt, comme si le Ciel les lui eût adressées, et que de ce moment, il renonça au monde, pour se retirer dans la solitude.

Selon Métaphraste (4), saint Cyprien était si persuadé que Dieu manisfestait quelquefois ses volontés par cette voie, qu'il y avait souvent recours. C'était, pour ce saint Docteur, un heureux présage, lorsqu'il trouvait que les premières paroles qu'il entendait, à l'instant où il mettait le pied dans l'église, avaient quelque rapport avec les choses qu'il avait pour lors dans l'esprit.

Le fait relatif à l'élection de saint Martin à l'épiscopat, est du même genre (1).

(1) Vie de saint Héribert, *apud* Bolland. 10 mars. — Vie de saint Lietbert. *cap.* XVIII, tome I du *Spicileg.*

(2) Guibert de Nogent, *de Vita sua, cap.* III.

(3) Du Cange, *in Gloss.* v° CANONICUS.

(4) Vie de saint Cyprien.

N° **8**, colonne 783. — « Martin conquit la plus grande partie des Gaules et les assujettit à l'Empire de Jésus-Christ. Car, quoiqu'il y eût déjà beaucoup de Chrétiens dans les plus grandes villes, il y en avait cependant très-peu ou presque pas dans les campagnes. C'était là, où l'idolâtrie s'était retranchée comme dans son fort, depuis que les adorateurs des idoles furent tombés dans le mépris. Après qu'ils eurent été dégradés et déclarés, par les empereurs chrétiens, incapables des fonctions et des emplois publics, les plus attachés à leurs superstitions se retirèrent dans la campagne, pour avoir la liberté d'y continuer l'exercice du culte sacrilége qu'ils leur rendaient. C'est de là, d'où l'on croit que le nom de *payens*, en latin *pagani*, leur a été donné, dérivant ce nom du mot latin *pagus*, qui signifie *bourg* ou *village ;* comme qui aurait voulu dire : *habitants des villages* ou *paysans*.

« C'était aussi dans ces endroits les plus retirés, que le démon excerçait avec plus de cruauté sa tyrannie. Je ne sais si la brutalité et la stupidité des habitants de ces lieux y contribuaient, ou si les démons se plaisaient davantage dans les endroits solitaires que dans les lieux habités, mais des personnes dignes de foi ont remarqué, pendant le séjour qu'elles ont fait parmi les infidèles, que ces Esprits malins y ont plus de liberté d'y nuire et qu'ils sont plus redoutés par ces pauvres idolâtres, que dans les villes et dans les lieux les plus habités.

« Il y aurait lieu de croire que c'était pour achever de détruire l'empire que le démon avait usurpé dans les déserts, que Dieu

(1) Voyez l'abbé du Resnel : *Recherches historiques sur les Sorts... qui, parmi les Chrétiens, ont été connus sous le nom de* sortes Sanctorum. (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XIX de l'édit. in-4°, p. 287 à 311.

a inspiré autrefois à tant de saints solitaires de quitter les villes et de s'aller cacher dans ces lieux écartés, pour attaquer ces Esprits de ténèbres, comme dans leur fort.

« Ce fut aussi à la campagne que saint Martin s'attacha particulièrement, dans les premières années de son épiscopat. Rien ne convenait mieux à cet esprit d'humilité dont il était rempli, ni à un grand Apôtre comme lui, que de commencer les fonctions de son ministère par où Jésus-Christ lui-même et les douze premiers qu'il avait formés avaient fait; je veux dire, par annoncer le royaume de Dieu aux pauvres et aux personnes les plus simples et les plus grossières (1). »

N° **9**, colonne 789. — *Apud Parisios..., dum portam civitatis illius... introiret.*

Au VIe siècle, un grand miracle signala ce même endroit, au rapport de saint Grégoire de Tours :

« En ces mêmes jours (586), il y eut à Paris une femme qui disait aux habitants :

— Fuyez de la ville, et sachez qu'elle va être consumée par un incendie. »

« Mais beaucoup de gens s'en riaient, pensant qu'elle disait cela d'après quelque présage tiré des sorts, ou qu'elle avait fait de vains rêves, ou plutôt qu'elle parlait par l'inspiration du démon du Midi (2).

« Elle leur répondait :

— Ce n'est pas ce que vous dites : je parle en toute vérité; car, j'ai vu pendant mon sommeil un homme lumineux sortir de la basilique de Saint-Vincent (3), tenant un cierge à la main, et qui brûlait l'une après l'autre les maisons des marchands. »

« Enfin, la troisième nuit après que cette femme eut parlé, à l'entrée du crépuscule, un des citoyens de la ville ayant allumé un flambeau, entra dans un cellier, y prit de l'huile et d'autres choses dont il avait besoin, puis sortit, laissant sa lumière près de la barrique d'huile. C'était dans la première maison contre la porte qui ouvre l'entrée de la ville au midi. La lumière qu'on y avait laissée mit le feu à cette maison par laquelle les autres ne tardèrent pas à se prendre. Comme il commençait à tomber sur les gens enchaînés dans la prison, saint Germain leur apparut, brisa les pieux et les chaînes qui les tenaient captifs, ouvrit la porte de la prison et permit ainsi à des gens enchaînés de se sauver sans aucun mal. En sortant, ceux-ci se réfugièrent dans la basilique de Saint-Vincent, où se trouve le tombeau du bienheureux évêque.

« Comme le vent qui soufflait çà et là portait la flamme dans toute la ville, et que l'incendie se développait dans toute sa violence, il s'approcha de l'autre porte dans laquelle il y avait un oratoire de saint Martin qu'on avait bâti jadis, parce qu'en cet endroit même il avait chassé, par un baiser, la lèpre d'un malheureux infecté de cette maladie. L'homme qui l'avait construit sur le haut de sa maison avec des branches entrelacées, plein de confiance dans le Seigneur et ne doutant pas du pouvoir du bienheureux Martin, se réfugia dans son intérieur avec ce qu'il avait, en disant :

— Je crois, et j'en ai l'assurance, qu'il repoussera d'ici l'incendie, celui à qui souvent les incendies ont obéi, et qui, dans ce lieu même, a purifié la peau d'un lépreu par la vertu d'un baiser. »

« En effet, l'incendie s'approchant, des globes enflammés étaient lancés et venaient frapper les murs de l'oratoire, mais ils s'éteignaient aussitôt. Le peuple criait à l'homme et à sa femme :

— Fuyez, malheureux, si vous voulez vous sauver; déjà la masse du feu tombe sur vous; déjà les étincelles enflammées et les charbons atteignent jusqu'à vous comme une grosse pluie. Sortez de l'oratoire pour ne pas être brûlés avec lui. »

« Mais ceux-ci, tout entiers à la prière, ne se laissèrent pas un instant émouvoir par ces cris : la femme ne quitta pas du tout la fenêtre par où les flammes entraient par intervalle, garantie qu'elle était par la plus ferme confiance dans le pouvoir du bienheureux évêque. Telle fut, en effet, la puissance du bienheureux pontife, qu'il sauva non-seulement l'oratoire avec la maison de son serviteur, mais qu'il ne permit pas non plus que les flammes qui surplombaient les

(1) N. Gervaise, p. 71 et 72.

(2) Voyez les auteurs indiqués par dom Ruinart, et les Actes de saint Symphorien, suivant lesquels la science des Chrétiens aurait découvert que le démon du midi est la déesse Diane *(apud Greg. Tur. op.*, col. 1135, note *a)*.

(3) Depuis, l'église abbatiale de Saint-Germain des Prés.

maisons environnantes les endommageassent. Là s'arrêta l'incendie qui avait éclaté d'un côté du pont; de l'autre côté, il consuma tout avec tant de violence, qu'il ne fut arrêté que par le fleuve; cependant, les églises avec les maisons qui en dépendaient ne furent pas brûlées (1). »

L'abbé le Beuf parlant de cette *chapelle de Saint-Martin*, dit : « M. de Valois (2) a grande raison de la placer au dedans de la Cité, proche la porte septentrionale, immédiatement avant qu'on entrât sur le Grand Pont; ce qui désigne assez l'un des coins vers le lieu de l'enclos du Palais où est situé l'horloge, et qui est suivi immédiatement de la place où était la porte et du pont au Change. On se souvenait encore en général, dans le XIe siècle, sous le roi Henri Ier, que la place où saint Martin avait fait un miracle sur un lépreux était au côté septentrional de Paris; mais, on croyait que c'était plus loin de la Cité, et non dans la Cité même, proche la porte, parce qu'on voyait alors proche Saint-Merri une porte que l'on s'imaginait faussement avoir existé dès le IVe siècle où vivait saint Martin (3). »

L'abbé le Beuf pense que l'oratoire de Saint-Martin ne dut pas subsister longtemps.

N° **10**, colonne 790. — *Puellam Deo voverit.* — A. de Valois a prouvé qu'anciennement la profession de virginité et la réception du voile se faisaient dans le même temps, et il ajoute :

« Dans la pratique moderne de l'Église on prend le Voile quelque temps avant que de faire la profession de virginité, pour mieux connaître les suites d'un engagement qui doit durer le reste de la vie. »

Il est fait mention, dans les premiers Pères de l'Église, de quatre sortes de vierges.

Les vierges de la première espèce étaient celles qui, sans faire de vœu public et solennel, consacraient à Dieu leur virginité dans le secret de leur cœur; elles ne cessaient point pour cela de demeurer dans le sein de leur famille, et elles n'étaient distinguées des autres filles que par leur extrême modestie, soit dans leurs habits, soit dans leur maintien, et par la pratique constante des vertus chrétiennes.

Telles étaient les quatre filles de saint Philippe, l'un des sept premiers Diacres, dont il est parlé dans le chapitre XXI des Actes des Apôtres. Telles étaient encore les autres vierges du temps de saint Paul, et il ne paraît pas qu'il y eût alors de maisons particulières pour les recevoir, — ce qui dura jusqu'au IIIe siècle, vers le milieu duquel (comme les monastères d'hommes s'étaient fort multipliés, surtout dans l'Orient), les vierges, pour se distinguer des filles du monde, prirent un habit différent des leurs. Cet habit consistait en une tunique de laine brune et en un manteau noir (1).

Tel était encore, dans le IVe et dans le Ve siècle, l'état des vierges de la seconde espèce, qui ne cessèrent pas pour cela de demeurer avec leurs parents.

Les vierges de la troisième espèce étaient celles qui faisaient un vœu public et solennel de virginité et recevaient le voile de la main de leur évêque, — ce qui se faisait avec de grandes cérémonies, ou le jour de l'Épiphanie, ou la seconde fête de Pâques, ou à la fête de quelque Apôtre; c'était pendant la messe, au grand concours du peuple, que l'évêque recevait le vœu et donnait le voile, (avec cette différence que pour les veuves qui se consacraient à Dieu, la cérémonie se faisait dans la sacristie et avec moins de pompe.)

Cette cérémonie et toutes les circonstances qu'on vient d'énoncer se trouvent dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire le Grand, et dans le livre qui porte le nom d'*Ordre romain*.

Cette cérémonie se faisait aussi quelquefois le jour de Noël, comme il arriva à sainte Marcelline, sœur de saint Ambroise, à laquelle le pape Libère donna ce jour-là le voile dans l'église du Vatican (2).

(1) *Hist. eccl. Franc.* lib. VIII, cap. XXXIII.

(2) *Discept. de Basil.*, cap. II.

(3) *Hist. du diocèse de Paris*, tome I, p. 284 et 285. — Cf. Le Beuf : *Dissertations sur l'Hist. de Paris*, Tome I, p. 38.

(1) *Solent quidam, cum futuram Virginem spopondcrint pullâ tunicâ eam et fulvo operire pallio, etc.* (Saint Jérôme, *apud Gaudentium*). Le mot même de *quidam* prouve que cet usage n'était pas général.

(2) *Namque is (Liberius) cum Salvatoris natali ad Apostolum Petrum virginitatis professionem, vestis quoque mutationem signares, quo enim melius die, quam quo virgo posteritatem adqui-*

Ces trois sortes de vierges demeuraient dans le monde, ou chez leurs parents, ou dans quelque maison particulière qu'elles choisissaient pour y vivre dans une plus grande retraite. Saint Jérôme expose (1) aux vierges avec combien de circonspection elles doivent choisir les compagnes de leur retraite.

Sainte Marcelline, après sa consécration, demeurait à Rome avec une autre vierge de ses amies, à qui elle avait donné un appartement. On trouve dans la Vie de saint Ambroise, écrite par son secrétaire Paulin, le discours même du pape Libère à la réception du vœu de cette sainte fille; le pontife l'exhorte à éviter les assemblées publiques, surtout les noces; donc ces vierges demeuraient encore dans le monde, car on ne fait pas de telles exhortations à des filles cloîtrées.

De là, A. de Valois infère que sur la fin du IVe siècle, et même au commencement du Ve (temps auquel vivait sainte Marcelline), les filles qui vouaient à Dieu leur virginité, ne laissaient pas de demeurer dans le monde.

Le même fait, s'il avait besoin de nouvelles preuves, serait encore établi par un passage d'Optat, évêque de Milève, où ce prélat parlant des vierges d'Afrique, dit que la mitre qu'elles portaient sur la tête, et qui désignait leur état, servait à les garantir contre les poursuites de ceux qui auraient voulu les épouser ou les enlever (2), — ce qu'il n'aurait pas dit si ces filles avaient été enfermées.

Enfin, les vierges de la quatrième espèce étaient celles qui, aussitôt après leur profession publique de virginité, se renfermaient dans un monastère pour y vivre sous la conduite d'une Supérieure, — usage qui s'établit dans l'Église au commencement du IVe siècle, en Orient (3).

Cet usage de renfermer les filles consacrées à Dieu s'établit plus tard en Occident, surtout en France, où les plus anciens couvents de religieuses qu'on connaisse sont ceux que fondèrent saint Éloi, en 632, à Paris, et où il rassembla jusqu'à trois cents religieuses sous la conduite de sainte Aure; le bienheureux Dadon, frère aîné de saint Ouen, à Jouarre, en 640, et sainte Bathilde, femme de Clovis II, à Chelles, en 656 ou 57.

Il est même à remarquer qu'après l'établissement de ces monastères, les filles qui avaient fait vœu solennel de virginité n'étaient point astreintes à s'y renfermer; rien ne le prouve plus clairement que l'ordonnance de Clotaire II (1) dont voici les termes :

Ce ne fut donc que par la suite des temps, et pour prévenir les inconvénients qui pouvaient arriver, et qui arrivaient en effet quelquefois, que l'Église ordonna à toutes les vierges qui se consacraient à Dieu, de se retirer dans des monastères (2). »

N° **11**, colonne 792. — « Je sais, — écrivait l'abbé Gervaise, en 1699, — je sais que ces sortes d'apparitions ne sont pas du goût de tout le monde, et qu'elles passent pour fabuleuses dans l'esprit de bien des gens; mais on ne peut point douter de leur vérité, sans donner atteinte à celle des histoires les plus certaines et les plus avérées des plus grands Saints qui ont été dans l'Église, et même à celle de l'Écriture, où il en est fait mention de semblables dans beaucoup d'endroits.

« Les Pères de la vie spirituelle remarquent que ces sortes de tentations extérieures auxquelles les Saints sont exposés de la part du démon, sont moins dangereuses et bien moins à craindre que les tentations spirituelles et purement intérieures; que celles-ci sont les tentations des commençants et des chrétiens imparfaits, au lieu que celles-là sont propres aux plus grands Saints et à ceux qui sont consommés dans la vertu. Comme toutes les facultés de ces âmes élevées, leur mémoire, leur volonté, leur entendement sont si étroitement unis avec

sivit, etc. (Saint Ambroise, cap. I, lib. III, *de Virginibus ad Marcellinam.*)

(1) *Epistolæ passim*, et surtout celle qui a pour titre : *De vitando suspecto contubernio.*

(2) *Contra Donatist.*, lib. VI.

(3) Cf. saint Basile *in Ascet.*; saint Grégoire de Nysse, *in Vita sanctæ Macrinæ*; Sozomène, Socrate, etc.

(1) Dans la collection des *Conciles de France. Sanctimoniales, tam quæ in propriis domibus resident, quam quæ in Monasteriis positæ sunt, etc.*

(2) A. de Valois, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, édit. in-4°, tome IX, p. 110 à 114.

Dieu que le démon n'y trouve presque jamais d'entrée; il est souvent réduit à les attaquer extérieurement. C'est ainsi qu'il tenta Ève dans l'état d'innocence. Il eut besoin de prendre la figure d'un serpent pour lui insinuer ce qu'il souhaitait d'elle. Ensuite, il se servit d'Ève pour faire succomber Adam, et ayant osé tenter Jésus-Christ, l'innocence même, il ne put le faire qu'extérieurement (1). »

N° **12**, colonne 811. — Voici en quels termes saint Grégoire de Tours, qui écrivait au VIe siècle, raconte les funérailles de saint Martin :

« Dans la seconde année du règne des empereurs Honorius et Arcadius, saint Martin, évêque de Tours, rempli de vertus et de sainteté, accordant aux malheureux mille bienfaits, mourut à Candes, bourg de son diocèse (2), dans la quatre-vingt-unième année de son âge, le vingt-sixième de son épiscopat, et monta, en toute félicité, vers le Christ. Il trépassa un dimanche, à minuit, l'année du consulat d'Atticus et de Cæsarius. Au moment de sa mort, plusieurs personnes entendirent des chants dans le Ciel (3).

« Dès que le Saint de Dieu tomba malade, au bourg de Candes, comme il vient d'être dit, les populations du Poitou, comme celles de la Touraine, vinrent assister à sa mort. Après son trépas, une vive altercation s'éleva entre ces deux peuples.

« Les Poitevins disaient :

—C'est notre moine (4) ; il a été notre abbé ; nous voulons qu'il nous soit remis. Qu'il vous suffise d'avoir joui de sa parole, tandis qu'il était évêque en ce monde ; d'avoir participé à ses repas, d'avoir été fortifiés par ses bénédictions, et, par-dessus tout, d'avoir été réjouis par ses miracles. Qu'il vous suffise d'avoir eu tout cela, et qu'il nous soit permis d'enlever du moins son cadavre inanimé. »

(1) p. 98 et 99.

(2) Au confluent de la Vienne et de la Loire, comme l'indique son nom, *Condate*, qui signifiait en celtique le confluent de deux rivières.

(3) Voir saint Grégoire de Tours : *De virtutibus sancti Martini*, lib. I, cap. IV et V.

(4) Saint Martin avait fondé le monastère de Ligugé, près Poitiers.

« A cela, les habitants de Tours répondaient :

— Vous dites que les miracles qu'il accomplit chez nous doivent nous suffire ; mais sachez donc que, pendant qu'il était parmi vous, il en opéra davantage; car, sans parler de beaucoup d'autres faits, il vous ressuscita deux morts; à nous, un seul, et, comme il le disait souvent lui-même, sa vertu était plus grande avant qu'après son épiscopat (1). Il est donc nécessaire que ce qu'il ne fit pas chez nous pendant sa vie, il l'accomplisse après sa mort. Dieu vous l'a pris et nous l'a donné. D'ailleurs, si l'on observe l'usage anciennement établi, c'est dans la ville où il fut sacré que, selon la volonté de Dieu, doit être son tombeau. Que si vous voulez le revendiquer en vertu des priviléges monastiques, sachez que son premier monastère fut à Milan. »

« Pendant cette contestation, le soleil s'étant couché, il fit nuit close. Le corps fut placé entre les deux partis, qui veillèrent à sa garde, les portes fermées à clef. Le lendemain matin, il devait être enlevé de force par les Poitevins, mais Dieu tout-puissant ne voulut pas qu'on frustrât la ville de Tours du patron qui lui appartenait. Au milieu de la nuit, toute la troupe des Poitevins fut accablée par le sommeil, sans que parmi cette foule un seul restât éveillé. Ceux de Tours, les voyant endormis, saisissent aussitôt cette sainte dépouille ; les uns sortent le corps par la fenêtre, les autres le reçoivent du dehors ; puis, ils le placent dans un bateau, et descendent tous avec lui le cours de la Vienne. Arrivés au lit de la Loire, ils se dirigèrent vers la ville de Tours, en chantant de longues louanges et de beaux psaumes. Les Poitevins, réveillés par ces chants et n'ayant plus rien du trésor qu'ils gardaient, s'en retournèrent chez eux dans une grande confusion (2). »

N° **13**, colonne 812. — Le 14 décembre 1860, a été découvert ou plutôt retrouvé le tombeau de saint Martin, à Tours, après un laps de temps assez long, et sous les ruines qu'avaient amoncelées la Révolution

(1) Voir saint Sulpice Sévère : *Vie de saint Martin*, ci-dessus.

(2) *Hist. eccles. Franc.*, lib. I, cap. XLIII.

de 1789, et sa digne fille *la Terreur de 1793*..... (1).

Pendant quatorze cents ans, la sépulture du grand évêque de Tours avait été le but d'un pèlerinage très-suivi, où l'on voyait se confondre, en un même sentiment de vénération profonde, tous les rangs et toutes les conditions, peuples et rois, fidèles et pontifes.

L'Eglise avait mis ce pèlerinage au rang des grands pèlerinages qu'elle recommandait aux fidèles, et qu'elle imposait, quelquefois, aux grands pécheurs devenus pénitents.

Le saint Sépulcre, à Jérusalem, les tombeaux des Apôtres saint Pierre et saint Paul, à Rome, celui de saint Jacques, à Compostelle, et le tombeau de saint Martin, à Tours, formaient comme les quatre grands rendez-vous de la chrétienté tout entière.

Ces souvenirs glorieux de l'histoire et de la tradition, encore vivants dans les cœurs, ne pouvaient rester stériles : Mgr Guibert, archevêque de Tours,— dans une lettre, en date du 8 décembre 1859, relative au projet de rétablir le tombeau de saint Martin dans le lieu où il existait autrefois,— a donné, lui-même, le premier signal de la grande réparation si longtemps attendue.

Le sol qui avait eu le privilége de porter si longtemps le tombeau de saint Martin est occupé, depuis soixante ans, par des constructions destinées aux usages vulgaires de la vie. La grande nef de la vaste et magnifique basilique est remplacée par l'une des rues les plus fréquentées et les plus commerçantes de la ville ; le reste de l'espace sur lequel s'élevait l'édifice sacré, est tout entier couvert d'habitations particulières.

De la magnifique basilique, il ne reste plus debout que deux grandes tours isolées, qui dominent la ville et tout le pays environnant.

Quelques pieux fidèles ont acheté — en ces derniers temps, — trois maisons, situées sur l'emplacement même du tombeau de saint Martin, qui a été reconnu avec la précision la plus exacte, au moyen des plans conservés dans les archives de la préfecture, afin que l'on pût enlever ces constructions, rétablir le saint tombeau sur la même place, lui restituer les précieuses reliques, et élever autour une chapelle, pour recevoir et abriter les pèlerins.

(1) Notre guide — dans cette note, — est un important travail, publié à Tours, en 1861, sous ce titre : *Notice sur le tombeau de saint Martin et sur la découverte qui en a été faite, le 14 décembre 1860, publiée par la Commission de l'Œuvre de Saint-Martin, avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Tours.* Se vend 2 fr. au profit de l'Œuvre. Tours, Mame, 1861, broch., grand in-8°, de 93 pages, avec plans nombreux.

I

Saint Martin mourut, le 9 novembre 396, dans la petite ville de Candes, située au confluent de la Vienne et de la Loire, entre Port-Boulet et Saumur.

Nous avons dit ailleurs comment les Tourangeaux parvinrent à soustraire ces précieuses reliques aux prétentions des Poitevins.

La barque qui les portait (nous dit la tradition), remontait le courant de la Loire, sans voiles ni rames ; sur son passage, les arbres se couvraient de fleurs, les malades retrouvaient la santé, et une musique céleste ne cessa d'accompagner le corps du Saint jusqu'à son arrivée à Tours.

Le corps de saint Martin fut d'abord déposé près du rivage de la Loire, et y resta pendant plusieurs jours, gardé par le peuple et le clergé (1). Il existe, en ce lieu, une chapelle, maintenant abandonnée, connue sous le nom de *Petit-Saint-Martin*, que l'on voit encore dans la rue qui porte le même nom.

On le transféra ensuite dans un cimetière, éloigné d'un quart de lieue de la ville de Tours. Il fut inhumé dans l'emplacement transformé, plus tard, en préau du chapître de Saint-Martin (occupé aujourd'hui par les Dames de l'Adoration perpétuelle). Onze ans après, saint Brice, successeur de saint Martin, éleva sur son tombeau une chapelle, qui fut dédiée à saint Etienne, premier Martyr, parce qu'à cette époque les chapelles ou églises ne pouvaient être placées que sous le vocable des Martyrs.

Mais l'éclat des miracles qui s'opéraient chaque jour sur ce tombeau, attirèrent, de tous les lieux du monde, une si grande

(1) Monsnier : *Hist. Basil. S. Martin.*, p. 2. — A. Dupuy : *Hist. de saint Martin.*

multitude de peuple, que la chapelle de saint Brice fut bientôt insuffisante (1).

Saint Perpet, qui monta sur le siége épiscopal de Tours, soixante-quatre ans après la mort de saint Martin, construisit une basilique spacieuse, dont saint Grégoire de Tours donne la description, et qu'il présente comme le monument le plus riche et le plus remarquable de l'époque. Le 4 juillet 473, le corps du Saint fut transféré dans le nouveau tombeau que saint Perpet avait fait préparer; et l'on célèbre encore, chaque année, le 4 juillet, la fête de cette insigne *Translation*.

Ce fut donc en ce jour mémorable que le corps de saint Martin fut placé dans sa demeure définitive sur cette terre, et, malgré les constructions et les restaurations qui se succédèrent autour de ce tombeau, il ne fut jamais déplacé. Dans les jours de tourmente, lorsque les reliques en furent retirées pour un temps, on les rapporta toujours avec le plus grand soin dans ce lieu choisi par saint Perpet.

Ce saint évêque réduisit tous les ossements de saint Martin à la grosseur du corps d'un enfant, les entoura de bandelettes, et, après les avoir enveloppés dans une étoffe blanche, il les plaça dans un grand vase d'albâtre, qui fut lui-même renfermé dans une châsse de métal précieux, ayant la forme d'un cercueil. « Cette châsse — dit l'abbé Gervaise (2), — fut posée sous l'autel, dans un caveau de cinq à six pieds de long, sur trois de largeur, revêtu en dedans d'un métal composé de cuivre et d'étain, et mélangé d'un peu d'or. Il était fermé d'une porte de même métal, où il y avait quatre différentes serrures. » Une pierre de marbre couvrait ce caveau, et était surmontée d'un ciborium ou petite coupole d'or et d'argent, enrichie de pierres, supportée par quatre colonnes de grand prix. On célébra sur ce tombeau le saint Sacrifice de la messe, — honneur, qui, jusque-là, n'avait été accordé qu'aux Martyrs (3).

(1) Saint Venance Fortunat, *lib. IV*.

(2) Vie de saint Martin, livre IV, p. 281 et 282.

(3) Greg. Turon : *Hist Franc.*, lib. II, cap. XIV. — Odon de Cluny : *Sermo de reversu B. Martini* (annotat). — Gervaise : *Vie de saint Martin*, livre IV.

Suivant l'usage des premiers siècles, saint Perpet attacha un grand nombre de clercs à l'église Saint-Martin, pour la desservir et y chanter continuellement les louanges de Dieu. Bientôt une nombreuse population se groupa alentour.

Vers le commencement du sixième siècle, cette magnifique basilique fut presque entièrement détruite par un incendie ; mais, Clotaire I[er] s'empressa de la faire rétablir dans toute sa splendeur.

Le culte de saint Martin et la dévotion à son tombeau allaient toujours croissant; de tous les points de la terre on y affluait en pèlerinage; les rois y venaient chercher la santé ou des promesses de victoire, et les reines, s'y préparer à mourir. Plus tard, les papes le visitèrent et y parurent dans toute la pompe des cérémonies pontificales. Auprès de ce tombeau, reposaient les corps des saints évêques de Tours et des plus célèbres personnages. Il s'y forma, sous la direction d'Alcuin, une école florissante, qui fut le berceau de toutes les universités de France. La ville, déjà connue sous le nom de Martinopole, et bientôt sous celui de Châteauneuf, s'augmentait chaque jour (1).

Le service religieux fut toujours célébré avec la plus grande solennité : d'abord, par des abbés et des moines ; ensuite, par un chapitre illustre et nombreux, qui ne relevait que des papes, sous la protection des rois de France.

Ce Chapitre possédait de grands biens, il battait monnaie, et il pouvait mettre sur pied une armée pour la défense du patrimoine de Saint-Martin.

Tant de richesses attirèrent les Normands devant la ville de Tours, vers 838, sous le règne de Charles le Chauve; mais à la vue du corps de saint Martin, porté sur les remparts, ils furent saisis de frayeur, et prirent la fuite. Ce miracle est encore célébré chaque année, le 12 mai, sous le nom de *Subvention de Saint-Martin*.

Cependant, vers 853, le Chapitre, effrayé des succès obtenus par les Normands dans une grande partie du royaume, crut devoir mettre en sûreté les reliques de saint Martin. Elles furent donc transférées d'abord à Orléans; puis, à Chablis, et, enfin, à Auxerre.

(1) Gervaise, *l. c. sup.*

Le tombeau resta ainsi privé de son précieux dépôt pendant environ trente-quatre ans.

Les Normands brûlèrent l'église de Saint-Martin, et s'emparèrent de tous les trésors qui n'avaient pu être mis en sûreté. Mais, dès que la tranquillité fut rétablie, on s'empressa encore de réparer l'église. La Martinopole, pour être préservée de nouvelles invasions, fut entourée d'une enceinte, qui paraît avoir subi, à travers les siècles, plusieurs transformations, et dès lors, elle reçut le nom de Châteauneuf (1).

A l'époque de l'invasion des Normands, la ville de Châteauneuf était parfaitement distincte de celle de Tours, qui avait aussi son enceinte spéciale; car, elles ne furent réunies que vers le milieu du quatorzième siècle.

Les désastres causés par les Normands étant réparés, le Chapitre réclama de la ville d'Auxerre le corps de saint Martin; mais l'évêque, heureux de posséder ce précieux dépôt, refusait de le restituer. C'est alors, vers 887, qu'Ingelger, petit-fils du duc de Bourgogne, réunissant ses troupes à celles du Chapitre, alla reconquérir, par la force, ces insignes reliques.

On célébrait, le 4 décembre, sous le nom de *Réversion de Saint-Martin*, ce retour glorieux. Il fut une véritable marche triomphale et un grand événement pour l'Église de Tours. La châsse s'avançait, portée par les grands seigneurs, au milieu de l'armée d'Ingelger. Les populations se pressaient sur son passage, et l'histoire nous dit qu'à son approche, se renouvelèrent les mêmes prodiges qui s'étaient opérés lorsque le corps du Saint fut rapporté de Candes à Tours: les malades et les infirmes recouvraient la santé, la nature elle-même se parait pour rendre hommage à ce grand serviteur de Dieu, et l'on voyait les arbres et les prairies se couvrir de fleurs (2).

La basilique de Saint-Martin retrouva donc toute sa gloire et son ancienne splendeur.

En 994, elle devint, avec la ville de Châteauneuf, la proie des flammes, dans une attaque dirigée par Foulques Nerra. Hervé,

(1) Voir le plan n° I, joint à la Notice précitée, qui indique le quartier de Châteauneuf, tel qu'il était en 1762.

(2) Odon de Cluny: *de reversu B. Martini.*

qui était alors trésorier de l'église Saint-Martin, et jouissait de biens considérables, la fit démolir pour en construire une autre encore plus spacieuse. Pendant la construction, le corps de saint Martin fut déposé dans l'église Saint-Venant (1).

La dédicace de la nouvelle église et la translation des reliques eurent lieu le 4 juillet 1014, anniversaire de l'ordination de saint Martin et de la première translation faite par saint Perpet.

Le corps fut rapporté avec pompe dans son premier tombeau, qu'Hervé avait eu soin de rétablir de la même manière qu'il avait été construit par saint Perpet; il était placé dans l'abside de l'église, au fond du chœur, — lieu considéré comme la place d'honneur dans les églises du moyen âge (2).

L'église fut encore atteinte par le fléau de l'incendie, en 1096, 1123, 1137, 1202 et 1204. Elle fut toujours restaurée avec magnificence (3).

Jusqu'au règne de Charles le Bel, la châsse, placée dans le petit caveau ci-dessus décrit, contint le corps de saint Martin entier et parfaitement conservé. Mais, en 1323, ce roi, muni d'une bulle du pape Jean XXII, fit séparer le chef de saint Martin du reste de son corps, en présence d'un grand nombre d'évêques, pour le placer dans un buste d'or, et l'exposer à la vénération des fidèles.

En 1433, sous le règne de Charles VII, on retira définitivement le corps du tombeau. Renfermé dans une nouvelle châsse d'or, du plus magnifique travail, il fut placé sur une estrade d'argent, sous la coupole. A côté, l'on mit le buste qui contenait le chef de saint Martin, et l'on déposa les châsses d'or et d'argent, où étaient les corps de saint Brice, de saint Eustache, de saint Perpet, de saint Euphrone, de saint Grégoire, de saint Epain, martyr, et de plusieurs Saints et Saintes. Des lampes du plus grand prix, suspendues autour du tombeau, brûlaient jour et nuit; une grille en fer entourait ces richesses, et elle fut bientôt remplacée par un treillis tout en argent, don de Louis XI, qui

(1) Voir le plan n° 1.

(2) Gervaise, *l. c. ut sup.*

(3) Le plan de l'église, telle qu'elle était au XVIII[e] siècle, est donné par le dessin n° II: on y trouve tous les détails de cette basilique.

fit placer devant le tombeau de saint Martin sa statue, en argent, de grandeur naturelle, dans l'attitude de la prière (1).

François Ier, dans un besoin pressant de l'État, fit enlever ce treillis d'argent, et les revers de Pavie furent attribués à ce sacrilége.

En 1562, les protestants se ruèrent sur le cloître de Saint-Martin, pillèrent l'église, ravagèrent le tombeau, s'emparèrent de tous les trésors, fondirent les reliques et les vases sacrés, brûlèrent les corps des Saints, et le corps de saint Martin lui-même ne put échapper à leur fureur.

Dieu voulut qu'une portion du chef et une autre portion d'un bras de saint Martin fussent sauvées, et que les protestants fussent expulsés.

L'année suivante, on rétablit le tombeau à peu près dans la forme qu'il avait auparavant. On recueillit les cendres de saint Martin avec le plus grand soin dans une petite caisse, qui fut placée dans le caveau où les reliques avaient autrefois reposé (2).

Le lieu où avaient été jetées ces cendres, devant la tour du Cadran, fut entouré d'une grille en fer. On voyait encore, avant la Révolution, les pèlerins se presser autour de cette grille, pour acheter les petites fleurs qui croissaient sur ce sol sanctifié.

La coupole, les colonnes qui la supportaient, furent rétablies, et l'on y renferma les précieuses reliques sauvées de la profanation.

Le tombeau de saint Martin fut donc rétabli, et nous trouvons la preuve des grâces qui continuèrent à y être obtenues, dans les lignes suivantes, qui terminent la *Vie de saint Martin*, écrite en 1699, par Gervaise, prévôt de Saint-Martin-de-Tours, mort martyr en Amérique :

« Ces actes suffisent pour faire voir que la malice des hérétiques a bien pu réduire en cendres les sacrés ossements de saint Martin, mais qu'elle n'a jamais pu donner la moindre atteinte à la vénération qu'on a toujours eue pour lui, ni diminuer la confiance qu'on a conservée jusqu'à présent en ses intercessions. Car, selon la mesure de leur foi, les malades sont guéris à son tombeau; les affligés y reçoivent la consolation dont ils ont besoin, les justes, la grâce de la persévérance, les pécheurs, celle de leur conversion. Les lampes qui brûlent jour et nuit, sont des témoignages que des personnes, aussi distinguées par leur naissance que par le rang qu'elles ont eu dans l'Église, ont voulu y laisser de leur reconnaissance; et je crois que l'on peut regarder les miracles que ce grand Saint a bien voulu faire encore dans ce siècle, en leur faveur, comme de nouvelles assurances de la protection qu'il continuera, jusqu'à la fin du monde, de donner à tous ceux qui auront recours à lui. »

Non deerit nobis ille, mihi crede, non deerit, intererit de se sermocinantibus, adstabit orantibus... et assidua, sicut ante paululum fecit, benedictione nos proteget. — (Sulpice-Sévère : *Epist. ad Aurel.*)

La fin du XVIIIe siècle sonna, et alors on sait quelles scènes d'impiété et de désolation épouvantèrent les peuples. Le tombeau de saint Martin ne fut pas plus épargné que tous les autres lieux saints. Le Chapitre fut dispersé, l'abside de l'église fut démolie, le tombeau ravagé et détruit.

Deux tours de la basilique et son immense nef restèrent seules debout, au milieu des ruines accumulées par le vandalisme révolutionnaire.

En 1802, la nef fut rasée; les deux tours (de Charlemagne et du Trésor, dite de l'Horloge), furent épargnées, — par miracle (1).

II

Aujourd'hui, le sol de l'antique basilique est coupé par deux rues : l'une, la rue Saint-Martin, est orientée à peu près suivant le grand axe de l'église; l'autre, la rue Descartes, suit la direction du transsept.

En dehors de ces deux rues, le reste de l'emplacement de la basilique est coupé par de nombreuses constructions particulières (2).

Cependant, les reliques du Saint avaient été sauvées providentiellement (3), et les habitants de la Touraine conservèrent dans

(1) Dom Ruinart : *annotat. in lib. II, Hist. Greg. Turon.*

(2) Gervaise, *l. c. ut sup., p.* 350.

(1) Jacquet-Delahaye : *du Rétablissement des églises*, 1822.

(2) Voyez le plan n° II.

(3) A. Dupuy : *Hist. de saint Martin*, p. 437 et suiv.

leur cœur la pensée et l'espoir que le tombeau serait un jour rétabli.

Sous la Restauration, M. Jacquet-Delahaye s'emparant de cette espérance populaire, avait organisé une souscription pour le rétablissement de la basilique. Il publia même, en 1822, un ouvrage intitulé : *Du rétablissement des églises en France, à l'occasion de la réédification projetée de celle de Saint-Martin de Tours* (1).

Mais il était trop tard ! Une rue venait de s'élever sur l'emplacement même du tombeau de saint Martin (2)...

En 1854, S. E. Mgr le cardinal Morlot, alors archevêque de Tours, bénit et approuva une pieuse association qui venait de se former sous le nom d'*Œuvre de Saint-Martin*, et dont le but est de donner des vêtements aux pauvres. Cette œuvre était fondée en mémoire de la charité de ce grand Apôtre, partageant son manteau avec un pauvre, aux portes de la ville d'Amiens.

A partir de 1854, les neuvaines, qui précèdent, chaque année, la fête patronale de Saint-Martin (11 novembre), furent célébrées avec plus de pompe, et devinrent l'occasion d'un concours plus empressé. C'est encore vers le même temps, que l'on vit renaître et se multiplier les pèlerinages — à Marmoutiers, où vécut saint Martin pendant son épiscopat ; à Candes, où il rendit son âme à Dieu ; à Ligugé, où il fonda le premier monastère des Gaules ; à Olivet, où venait d'être découverte la relique de son manteau.

En novembre 1857, moyennant une somme d'environ 150,000 francs, on acquit les maisons que l'on savait — à n'en pas douter (3), — couvrir l'emplacement du tombeau de saint Martin. Le 2 octobre 1860, commencèrent les fouilles de l'une de ces maisons, rue Saint-Martin, n° 6 (4).

On mit bientôt à découvert une partie des fondations du chœur de l'antique église, et l'on put constater que la maison occupait précisément l'emplacement de l'autel majeur et d'une grande partie de la chapelle, dite le Repos-de-Saint-Martin, qui se trouvait derrière cet autel.

(1) Paris, chez Egron.

(2) Jacquet-Delahaye, *l. c. sup.*, p. 93.

(3) Voir le plan n° II.

(4) Voir le plan n° III.

On touchait au précieux tombeau, qui, selon toute probabilité, devait se trouver à une très-faible distance, dans le caveau de la maison voisine (rue Saint-Martin, n° 4). Comme on ne pouvait avoir, pour le moment, la jouissance de cette maison, on fut obligé de suspendre les fouilles. Mais, on se hâta de disposer, au-dessus de la cave déjà explorée, une chapelle provisoire dont l'autel se trouvait, sans qu'on le sût encore, justement placé au-dessus du tombeau.

Après avoir béni cette chapelle, Mgr l'archevêque — le 12 novembre suivant, lendemain de la fête patronale de Saint-Martin, — y célébrait solennellement le divin Sacrifice, en présence d'une nombreuse assistance. Pendant les sept jours qui suivirent, des messes furent célébrées presque sans interruption. Une affluence considérable de fidèles se pressait dans la chapelle provisoire et dans la cave déjà explorée. Une grande croix rouge avait été tracée sur la muraille, dans la direction présumée du tombeau. Une petite lampe brûlait jour et nuit, suspendue à la voûte.

Le 14 décembre, fête de la Réversion de saint Martin, les recherches commencèrent dans la cave de la maison n° 4, dont on avait, le matin même, obtenu la jouissance, et, vers une heure assez avancée de la soirée, on retrouva le petit caveau ou sépulcre, dans lequel, après le ravage des Huguenots, on avait déposé les cendres de saint Martin, et où ses reliques avaient autrefois reposé (1).

Le chant du *Magnificat* accueillit, comme une hymne de joie, la déclaration de cette importante et précieuse découverte (2).

Plus tard, — le 6 avril 1861, — des fouilles, pratiquées dans la rue Saint-Martin, pour cause d'utilité publique, ont mis à découvert le puits, autrefois si renommé, de la basilique (3), etc., ainsi que les débris d'un petit fourneau qui, par sa position, paraît avoir été celui que les protestants construisirent pour fondre les reliquaires du trésor de Saint-Martin, etc.

(1) Gervaise, p. 350 et voir le plan n° III, lettre M.

(2) Voir le procès-verbal du 20 mai 1686, dans la *Notice sur le tombeau de saint Martin*, p. 32 et 33, et Appendice, la pièce n° III, p. 58 à 60.

(3) Voir les plans II et III.

N° **14**, colonne 839.— « L'usage de faire ainsi bénir de l'huile par les serviteurs de Dieu, est très-ancien dans l'Église. Tertullien lui-même assure (1) avoir été guéri d'une dangereuse maladie, par l'onction d'une huile bénite, et saint Jérôme, dans la *Vie de saint Hilarion*, rapporte qu'on lui apportait des pains et de l'huile à bénir, qui avaient la vertu de guérir tous les malades qui en usaient. Saint Martin, à l'exemple des anciens, en bénit à la prière de plusieurs personnes de piété, et on en a conservé longtemps après sa mort, qui a toujours eu la même vertu contre toutes sortes de maux.

« L'histoire de saint Eusèbe, qui était fort dévot à saint Martin, et qui, vers la fin du cinquième siècle, gouvernait un fameux monastère de la Franche-Comté, nous apprend qu'on conservait chez lui, avec beaucoup de soin, une fiole d'huile que ce saint Évêque avait bénit; laquelle était restée toute entière et toute pleine dans l'embrasement du monastère.

« Fortunat et Paulin de Périgueux, rapportent plusieurs miracles faits par l'onction de l'huile que saint Martin avait autrefois bénit, et qui avait été conservée jusqu'à leur temps.

« On peut croire que l'ampoule qui se voit encore dans la célèbre abbaye de Marmoutiers, et qui servit au sacre de Henri IV, au défaut de celle de Reims, qui était au pouvoir de la Ligue, est une de ces fioles d'huile qui ont été bénites par ce grand Saint.

« Les États de Blois ayant arrêté qu'aucun des princes prétendants à la Couronne, ne serait tenu pour roi légitime, s'il n'avait été sacré, le Conseil de Henri IV fut d'avis, au défaut de l'ampoule de Reims, d'envoyer quérir celle de Tours, pour servir à la solennité de son sacre. Elle fut apportée à Chartres, où il se devait faire, par les religieux de Marmoutiers, sous la conduite du maréchal de Souveré, sénéchal et gouverneur de Touraine. Les comtes de Lauzun, de Dinan, de Chiverny, fils du chancelier de ce nom, et le sieur de Thermes, étant demeurés en ôtage dans leur monastère, pour sûreté de ce précieux dépôt (2). »

(1) Lib. ad Scapul.

(2) N. Gervaise, p. 160 et 161 et note *f*.

N° **15**, colonne 847. — Saint Sulpice Sévère a consacré les derniers chapitres de son *Histoire sacrée* à faire connaître Priscillien, ses doctrines et leurs effets subversifs. Nous ne pouvons donc mieux faire que de le laisser parler lui-même sur un sujet dont il était si bien instruit :

« Me voici arrivé à ces temps malheureux, (triste époque de guerres intestines!) où un mal affreux souilla et troubla l'Église. Ce fut de nos jours qu'on découvrit, dans les Espagnes (1), la funeste hérésie des Gnostiques, secte infâme, qui s'enveloppait d'un profond mystère. Elle prit naissance en Egypte; mais quels ont été ses commencements et ses progrès? c'est ce qu'il n'est pas facile de dire. Le premier qui l'introduisit en Espagne, fut Marc, né à Memphis, en Egypte. Il eut pour disciple une certaine Agape, femme noble, et le rhéteur Elpidius. Ceux-ci furent les maîtres de Priscillien.

« Priscillien était un homme de haute naissance, fort riche, vif, actif, éloquent, d'une prodigieuse lecture, et fort exercé dans la controverse. Heureux, si sa passion pour une funeste doctrine n'eût pas perverti cet excellent naturel! Certes, il avait bien des avantages d'âme et de corps. Détaché des richesses, vivant de peu, il s'était endurci aux veilles et aux jeûnes. Mais c'était un esprit léger; et la connaissance des sciences profanes lui avait donné une vanité démesurée; on a même dit que, dès sa jeunesse, il s'était adonné à la magie.

« L'éloquence artificieuse et insinuante de Priscillien séduisit bientôt un grand nombre de plébéiens et de nobles; et les femmes, avides de nouveautés, naturellement inconstantes et enthousiastes, accouraient en foule autour de lui; car, affichant l'humilité sur son visage et dans son extérieur, il s'était attiré le respect et la vénération de tout le monde.

« Déjà presque toute l'Espagne était infectée d'hérésie; quelques évêques même avaient été séduits, entr'autres, Instance et Salvien, qui, non-seulement pensaient comme Priscillien et partageaient ses opinions erronées, mais encore le favorisaient, et s'étaient ligués, en quelque sorte, avec cet hérésiarque.

(1) *Intra Hispanias.*

« Enfin, Hygin, évêque de Cordoue (1), ville voisine, fut instruit de tout, et avertit Idace, évêque de Mérida (2). Idace attaqua sans ménagement et avec trop de chaleur Instance et les autres sectaires, et attisa, pour ainsi dire, cet incendie naissant; en sorte qu'il irrita le mal, plutôt qu'il ne l'arrêta.

« Aussi la lutte se ranima bientôt avec une nouvelle fureur. Enfin, un concile s'assembla à Saragosse (3), auquel assistèrent les évêques d'Aquitaine. Les hérétiques n'ayant osé comparaître, les Pères condamnèrent, par contumace, Instance et Salvien, évêques, Elpidius et Priscillien, laïques, et déclarèrent que quiconque recevrait à sa communion les condamnés, encourrait le même anathême.

« Ithace, évêque d'Ossobona (4), fut chargé de notifier à toute l'Église la décision des évêques et d'excommunier Hygin, qui, le premier de tous, avait poursuivi les hérétiques, et, ensuite, s'était laissé honteusement séduire, et les avait reçus à sa communion.

« Cependant, Instance et Salvien, malgré cette condamnation, ordonnèrent évêque d'Avila (5), pour fortifier leur parti, Priscillien, simple laïque, auteur de tout le mal, lequel avait été flétri, comme eux, par le concile de Saragosse; ils se flattaient qu'en armant du caractère épiscopal cet homme aussi habile que rusé, ils n'auraient plus rien à craindre. Mais Idace et Ithace, croyant pouvoir couper le mal en sa racine, les poursuivirent plus vivement que jamais, et commirent la faute de demander aux juges séculiers l'exil des hérétiques. Après bien des luttes, les sollicitations d'Idace arrachèchèrent à l'empereur Gratien un rescrit qui bannissait les hérétiques, non-seulement des églises et des villes, mais de toutes les terres de l'empire. Les Gnostiques alors se crurent perdus, et n'osèrent se défendre. Ceux qui étaient évêques cessèrent d'exercer les fonctions épiscopales, et la crainte dispersa les autres.

« Instance, Salvien et Priscillien partirent pour Rome, afin de se justifier auprès de Damase, évêque de cette ville (1), et traversèrent l'Aquitaine. Magnifiquement reçus par des ignorants, ils y répandirent l'hérésie, et pervertirent particulièrement le peuple d'Eluso (2), qui était alors bon et religieux. Delphin leur interdit l'entrée de Bordeaux (3) ; toutefois, ils séjournèrent quelque temps dans les terres d'Euchrocie, et infectèrent plusieurs personnes de leurs erreurs.

« Priscillien et ses adhérents continuèrent ensuite leur route, suivis d'une ignoble troupe de femmes, parmi lesquelles étaient Euchrocie et sa fille Procule, qui, dit-on, enceinte du fait de Priscillien, se fit avorter au moyen d'un breuvage (4). Arrivés à Rome, ils voulurent se justifier auprès de Damase; mais, ils ne furent pas même admis en sa présence. De retour à Milan, ils trouvèrent qu'Ambroise ne leur était pas moins contraire.

« Ne pouvant tromper les deux évêques qui avaient le plus d'autorité dans l'Église, ces hérétiques se tournèrent alors d'un autre côté, et employèrent l'argent et l'intrigue pour extorquer de l'empereur ce qu'ils voulaient. Ils corrompirent Macédonius, maître des offices, et obtinrent par son crédit un rescrit qui révoquait le précédent, et ordonnait que les Gnostiques fussent rétablis dans leurs églises. Aussi Instance et Priscillien retournèrent en Espagne (Salvien était mort à Rome), et rentrèrent dans leurs siéges sans obstacle.

« Si Ithace ne s'opposa pas à leur réintégration, ce fut moins le vouloir que le pouvoir qui lui manqua : car, les hérétiques avaient corrompu le proconsul Volventius, et leur parti était fort. Ils en vinrent même jusqu'à accuser Ithace d'avoir troublé l'Église, et obtinrent contre lui un mandat d'arrêt. Ithace, effrayé, s'enfuit dans les Gaules, auprès du préfet Grégoire. Apprenant ce qui s'était passé, Grégoire commanda qu'on lui amenât les auteurs des troubles, et fit un rapport à

(1) *Episcopus Cordubensis.*
(2) *Emeritæ.*
(3) *Apud Cæsaraugustam.*
(4) *Ithacio Sossubensi episcopo.*
(5) *In Abilensi oppido.*

(1) *Damasum urbis* (Romæ) *ea tempestate episcopum.*
(2) *Elusanam plebem.*
(3) *Burdigala.*
(4) *Procula; de qua fuit in sermone hominum, Priscilliani stupro gravidam partum sibi graminibus abegisse.*

l'empereur pour fermer aux hérétiques le chemin de la brigue.

« Mais ces précautions furent vaines (tout à la cour se vendait au caprice d'un petit nombre d'hommes puissants), et les sectaires, au moyen d'une grande somme d'argent donnée à Macédonius, obtinrent que l'empereur retirât la connaissance de cette affaire au préfet, et la renvoyât au vicaire d'Espagne : car, déjà cette province n'était plus gouvernée par un proconsul. Et des officiers du palais eurent ordre de traîner en Espagne Ithace alors à Trèves. Mais l'adresse d'Ithace le déroba aux premières recherches, et ensuite la protection de l'évêque Pritannius le mit à l'abri des poursuites.

« Déjà le bruit s'était répandu que Clément Maxime avait pris le titre d'empereur en Bretagne, et que bientôt il passerait dans les Gaules. Ithace, encore que l'avenir fût incertain, se détermina à attendre l'arrivée du nouvel empereur, et cependant se tint en repos. Lorque Maxime fut entré victorieux à Trèves, Ithace lui présenta une requête dans laquelle Priscillien et ses adhérents étaient chargés d'une foule de crimes.

« Touché de cette supplique, l'empereur écrivit au préfet des Gaules et au vicaire d'Espagne de faire conduire au concile de Bordeaux tous ceux généralement qui étaient infectés d'hérésie. Instance et Priscillien y furent donc conduits.

« Instance, le premier, reçut ordre de se défendre; il se disculpa mal, et fut déclaré indigne de l'épiscopat. Priscillien refusa de répondre devant le concile, et en appela à l'empereur. Les évêques déférèrent à cet appel par faiblesse : car, ils auraient dû ou condamner Priscillien comme contumax, ou, s'il les récusait, renvoyer la cause à d'autres évêques, et ne point souffrir que l'empereur jugeât une affaire ecclésiastique où il s'agissait d'ailleurs de crimes si manifestes. Tous les accusés furent donc amenés à Maxime.

« Idace et Ithace les suivirent, comme accusateurs. Je ne blâmerais point le zèle de ces deux évêques pour l'extirpation de l'hérésie, s'il ne les eût entraînés trop loin. Du reste, à mon avis, les accusateurs ne valaient pas mieux que les coupables : Ithace n'était retenu par rien, ne respectait rien ; c'était un audacieux, un bavard, un impudent, un fastueux et un gourmand; il poussait l'extravagance jusqu'à accuser tous les fidèles (quelle que fût d'ailleurs leur sainteté), qui aimaient la lecture, et dont la vie était mortifiée, d'être complices ou disciples de Priscillien. Le misérable osa même alors taxer hautement de cette infâme hérésie l'évêque Martin, homme en tout comparable aux Apôtres (1) : car, Martin, qui se trouvait à Trèves, ne cessait d'exhorter Ithace à se désister de l'accusation, et de supplier Maxime de ne pas répandre le sang de ces malheureux :

— N'est-ce point assez (disait ce saint évêque), que, déclarés hérétiques par un concile, ils aient été chassés de leurs églises? Il est inouï qu'une affaire ecclésiastique soit jugée par un séculier. »

« Tant que Martin séjourna à Trèves, le jugement fut différé, et, en partant, il eut assez de pouvoir sur l'esprit de Maxime pour lui faire promettre que le sang des hérétiques ne serait pas versé. Mais, bientôt, l'empereur, à l'instigation des évêques Magnus et Rufus, quitta les voies de douceur, et remit l'affaire au préfet Evodius, magistrat rigide et sévère. Evodius fit subir à Priscillien deux interrogatoires, et lui arracha l'aveu de ses crimes. Priscillien confessa qu'il avait usé de maléfices, prêché l'hérésie, tenu des assemblées nocturnes de femmes perdues, et souvent prié nu. Le préfet le déclara coupable, l'emprisonna, et fit son rapport à l'empereur. Maxime, ayant pris connaissance des actes du procès, condamna à mort Priscillien et ses adhérents.

« Ithace, sentant combien il se rendrait odieux aux évêques s'il assistait, comme accusateur, au jugement définitif, où la peine de mort serait prononcée (la cause devait être entendue deux fois), se désista de toute poursuite; mais, il était trop tard, et ce n'était là qu'une ruse : car, le crime était déjà consommé. Alors Maxime commit, pour accusateur, un certain Patrice, avocat du fisc. A sa requête, Priscillien fut condamné à mort, ainsi que Félicissimus et Arménius, qui, peu auparavant, bien que clercs, avaient quitté l'Église pour s'attacher à Priscillien. Latronien et Euchrocie périrent par le glaive. Instance, qui avait été condamné par le con-

(1) *Viro plane apostolis conferendo.*

cile de Bordeaux, fut déporté dans une des îles Sylines, situées au-delà de la Bretagne.

« On procéda ensuite au jugement des autres, et Asarin et le diacre Aurélius eurent la tête coupée. Tibérianus, dépouillé de ses biens, fut aussi exilé dans une des îles Sylines. Tertullus, Potamius et Jean, comme gens de peu et dignes de commisération parce qu'ils avaient avoué leurs crimes et révélé leurs complices avant la question, furent relégués temporairement dans les Gaules.

« C'est ainsi qu'une sévérité, bien déplorable, mit à mort ou exila des hommes indignes, sans nul doute, de voir le jour. D'abord on allégua, pour justifier ces exécutions, le bien public et l'autorité de la justice. Plus tard, Ithace fut mis en cause, et parvint à se faire absoudre; et lorsque enfin, longtemps après, ce prélat eut été déclaré coupable, il rejeta la responsabilité de ses actes sur ceux par les ordres et les conseils de qui il avait agi ; il fut le seul évêque déposé. Idace, quoique moins coupable, avait abdiqué volontairement l'épiscopat. Ce fut sage à lui, mais il n'aurait pas dû, dans la suite, tenter de recouvrer son ancienne dignité. Au reste, la mort de Priscillien, bien loin d'étouffer l'hérésie dont il était auteur, ne fit que la fortifier et la propager au loin. Car, ses sectateurs, qui d'abord ne l'avaient honoré que comme un saint homme, finirent par le révérer comme un martyr. Son corps et ceux de ses adhérents, mis à mort avec lui, furent rapportés en Espagne, où on leur fit de pompeuses funérailles. Qui plus est, jurer par Priscillien, était regardé, par ses disciples, comme le serment le plus sacré.

« Et voilà comme s'alluma dans l'Église une guerre intestine, que quinze ans de dissensions et de luttes n'éteignirent point. Quinze ans après le supplice de Priscillien, la partialité, la pusillanimité, la faiblesse, les rivalités, les cabales, l'arbitraire, l'avarice, l'arrogance, l'indolence, la fainéantise des évêques perdaient toutes choses, et leurs querelles jetaient partout le trouble et la confusion ; enfin, le petit nombre des hommes sages avait à lutter contre la folie et l'opiniâtreté de la multitude, et cependant le peuple de Dieu et tous les gens de bien étaient outragés et insultés (1). »

(1) *Historiæ sacræ*, lib. II, cap. XLVI à LI.

N° **16**, colonne 848. — Brictius ou Brictio (en latin), et Brice ou Bricet (en français), suivant un récit populaire, naquit à Nevers, d'un comte de cette ville, et il fut exposé, dans son berceau, par l'ordre de son père, sur les flots débordés de la Loire. Saint Martin le recueillit, sur la grève, à Tours, le nourrit, l'éleva et enfin le mit au nombre de ses moines (1).

Saint Grégoire de Tours, qui vivait au VIe siècle, nous a transmis sur Brice (qui fut depuis un grand Saint et le digne successeur de saint Martin), quelques anecdotes qui s'accordent bien avec ce que saint Sulpice Sévère nous dit des tristes commencements de ce disciple de l'évêque de Tours :

« Durant la vie corporelle de saint Martin, ce Brice, étant encore dans la première jeunesse, lui tendait de fréquentes embûches, parce que celui-ci lui reprochait souvent de se livrer à des choses futiles.

« Un certain jour, un malade étant venu demander quelque remède à saint Martin, rencontra, sur la place, Brice qui n'était encore que diacre, et lui dit avec simplicité :

— Me voici attendant le saint homme, et je ne sais où il est, ni ce qu'il fait. »

« Brice lui répondit :

— Si tu cherches ce fou, regarde là-bas ; selon sa coutume, il est à contempler le ciel comme un homme dépourvu de sens. »

« Et lorsque le pauvre eut abordé l'évêque, et qu'il en eut obtenu ce qu'il demandait, le saint homme, s'adressant au diacre Brice, lui dit :

— Je te parais donc être fou, Brice? »

« Et comme celui-ci, confus à ces paroles, niait avoir dit cela, le saint homme reprit :

— Tu vois que mes oreilles étaient près de ta bouche, bien que tu parlasses de loin. En vérité, je te le dis : j'ai obtenu de Dieu qu'après ma mort tu fusses honoré du pontificat; mais, sache que, devenu évêque, tu auras à souffrir bien des tourments. »

« Brice, en écoutant cela, se moquait et disait :

— N'avais-je pas raison de dire qu'il parle comme un insensé? »

« Même, lorsqu'il eut obtenu l'honneur de

(1) J. Maan : *Sancta et metropolitana ecclesia Turonensis*, etc., p. 23. — D'autres auteurs affirment que saint Brice était de Tours même.

la prêtrise, il poursuivit souvent le saint homme de ses injures (1). »

La prophétie de saint Martin eut son entier accomplissement, à l'égard de saint Brice; en butte à une fausse accusation, il fut chassé du siége épiscopal de Tours, où il avait succédé à son maître, et passa sept ans d'exil à Rome où « il lava par ses pleurs les fautes qu'il avait commises envers le Saint de Dieu (2). »

N° **17**, colonne 854.—L'histoire ne nous dit rien des écrits de saint Martin, lequel, du reste, agit et parla sans doute beaucoup plus qu'il n'écrivit. Il ne nous reste de lui, selon quelques auteurs, qu'une confession ou profession de foi sur le mystère de la très-sainte Trinité. Ce morceau a trouvé place parmi les écrits des Pères de l'Église (3). On y trouvera d'incontestables points de ressemblance, non pas avec le style, mais avec la pensée de saint Hilaire, telle que nous l'avons vue exprimée par le grand Docteur sur le même sujet.

Confession ou profession de foi de saint Martin sur le mystère de l'unité de Dieu en trois personnes et de la Trinité des personnes en une seule et même Divinité.

« La très-douce Trinité, c'est un seul et unique Dieu; mais, éclairés par les lumières de la foi, il nous est donné de découvrir à travers ses voiles quelques points de ce mystère. L'unité se parfait et se consomme par celui et en celui qui est le Saint-Esprit; le Saint-Esprit, par qui et en qui se consomme l'unité; le Père, ou celui qui est principe sans principe, et le Fils unique sont dans la Trinité de leurs personnes, une même nature divine, une même lumière, un même esprit, un seul Dieu en un mot, existant par lui-même, et qui, étant la majesté, la puissance, la force, la lumière divine et substantielle, est par conséquent à lui-même, par le propre de sa nature, la source de son être.

« Un même Saint-Esprit est dans les deux autres personnes et toutes les deux sont en lui. Le Père est dans le Fils, le Fils est dans le Père, unis dans le Saint-Esprit.

« Ainsi, nous confessons dans les trois personnes, celui dont la toute science est la substance même, qui est au-dessus de tout et qui comprend tout dans l'infinité de son être.

« C'est donc sur cette croyance fondamentale que repose la certitude de ce fait mystérieux, à savoir, que tout ce qui a été créé a été tiré de rien, et n'est le produit d'aucun germe antérieur : mystère insondable qui est au-dessus des conceptions de l'esprit et des expressions du langage de l'homme; mystère qui (le monde entier fût-il plein de livres), est au-dessus de toutes les explications que pourraient contenir ces innombrables volumes; car, la science divine est inexplicable, et ses secrets échappent à tous nos développements.

« Nous croyons de même que Dieu, dans sa perfection infinie, est ineffable, qu'aucune bouche ne peut redire la parole qu'il profère dans son sein dès l'éternité, et qu'aucun esprit ne peut comprendre la substance de sa divinité; nous croyons qu'il est la source et le principe de sa divine lumière, de sa splendeur, de sa substance et de sa nature.

« Que notre langue donc renonce aux ressources de l'éloquence, parce qu'il n'y a point de parole qui puisse exprimer celui qui est ineffable, et quand l'esprit humain a épuisé tout ce qu'il peut concevoir et dire de sa majesté divine, il ne fait encore que commencer.

« Nul ne connaît l'étendue de la divine clémence, sinon celui qui engendre de toute éternité, et nul ne pénètre les secrets du Père, sinon celui en qui la nature même de son être ne permet pas qu'on assigne un commencement à sa naissance. Que les plus habiles eux-mêmes écoutent donc avec une humble docilité la leçon du prophète, et

(1) *Hist. eccles. Franc.* lib. II, cap. I.

(2) *Ibid.*

(3) Cette profession de foi se trouve non-seulement dans la *Bibliothèque des Pères*, mais encore dans le recueil des Conciles et ailleurs. La première édition de cette pièce remonte à 1512, époque à laquelle Jérôme Clichtove la publia avec divers autres traités d'anciens auteurs. Depuis, le père Thomas Beaulxamis y fit une espèce de commentaire, et fit imprimer l'un et l'autre à la suite de la *Vie de saint Martin*, par saint Sulpice Sévère, et de quelques autres écrits, en un volume in-8°, à Paris, chez Thomas Belot, en 1591.

Voyez *Bibliotheca* PP., tome V, p. 1085. — Conciles, édition du père Ph. Labbe, tome II, p. 1037 1038, et Cave : *Scriptorum Ecclesiasticorum hist. litteraria*, etc., p. 174.

qu'ils disent, pleins de confiance en l'autorité divine : « *J'ai cru, et c'est pour cela que j'ai parlé* (1). »

« Or, pour que notre profession de foi, participant au mystère d'unité, soit une, comme le fondement de l'Église, inébranlablement édifiée par la main des Apôtres, est un, elle se peut résumer tout entière dans cette parole de salut : « Qu'on ne me demande rien de plus : je crois en Jésus-Christ, et en Jésus-Christ crucifié ; » car, en confessant le Fils de l'homme, on confesse en même temps le Saint-Esprit, puisque c'est du Saint-Esprit et de la Vierge Marie que le divin médiateur est né. En confessant le premier né, on confesse nécessairement celui qui rend témoignage du Fils unique et qui est lui-même unique et seul sans principe. On confesse donc, en troisième lieu, la personne du Père, source permanente de toute divinité et de toute lumière. Un même Saint-Esprit, dans l'ineffable essence de la nature divine, est, je le répète, dans les deux autres personnes, et toutes deux sont en lui. Le Père est dans le Fils, le Fils est dans le Père, unis dans le Saint-Esprit, et les trois sont un dans la sainte Église, maintenant et toujours dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il! »

APPENDICE.

Au VIe siècle, saint Grégoire — le père de notre histoire nationale et l'un des plus illustres successeurs de saint Martin, sur le siége épiscopal de Tours, — écrivit quatre livres sur les vertus et les miracles de cet apôtre des Gaules, et non content d'avoir parlé avec d'amples détails d'un sujet si riche, il consacra les premiers chapitres de son livre *de la Gloire des Confesseurs* à conserver divers faits qui lui avaient échappé.

Ces livres constituent l'histoire du culte de saint Martin, depuis sa mort jusqu'à la fin du sixième siècle et comprennent ainsi un espace de près de deux cents ans. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'immense intérêt d'une traduction annotée de ces livres (2), au triple point de vue historique, religieux et littéraire, non plus que sur les nombreux détails de mœurs qu'ils renferment et qui rentrent si bien dans le cadre de nos *Annales hagiologiques de la France*.

Voici à quelle occasion saint Grégoire de Tours écrivit ces précieux souvenirs; il nous l'apprend lui même dans le *Prologue* ou la Préface qui suit :

« Aux seigneurs saints et aux très-doux frères en l'amour du Christ et aux fils de l'Église de Tours, que Dieu m'a confiée, Grégoire le pécheur.

« Le Seigneur notre Dieu daigne tous les jours confirmer, pour affermir la foi des croyants, les miracles qu'il a daigné opérer par le bienheureux Martin, son pontife, lorsqu'il vivait corporellement sur cette terre. Le Seigneur orne de miracles le tombeau de celui par qui il en a tant opérés, lorsqu'il était de ce monde; et par lui il accorde des bienfaits aux chrétiens, après l'avoir jadis envoyé comme évêque aux nations sur le point de périr.

Personne donc ne doute des miracles opérés du vivant de saint Martin, puisqu'on voit se répartir — comme autant de présents, — les prodiges de ce temps à tous les hommes; puisqu'on voit les boîteux redressés, les aveugles illuminés, les démons mis en fuite et tous les autres genres de maladies imaginables guéris par ce saint médecin lui-même.

Pour moi, qui crois fermement à la véracité du livre qui a été écrit touchant la vie de Martin, par mes prédécesseurs, je rappellerai — autant qu'il me sera possible, — à la mémoire des peuples et à celle de la postérité les prodiges de ce temps, — fidèle ainsi à l'ordre même du Seigneur. Je n'en aurais pas eu la présomption, si je n'avais été averti de le faire, deux et trois fois, par une vision. Je prends à témoin le Dieu tout-puissant, que j'ai vu, une certaine fois, en songe, à l'heure du repos de midi, dans la basilique du seigneur Martin, un grand nombre de malades de diverses sortes guéris de leurs

(1) Psaume CXV, I.

(2) Parmi ces détails précieux, nous choisissons surtout ceux qui ont le plus trait à notre plan tout historique; comme nous avons déjà fait pour le livre des miracles de saint Julien, dont nous n'avons conservé que seize chapitres sur cinquante dont se compose l'ouvrage de saint Grégoire de Tours.

infirmités, et ma mère qui les voyait aussi, me dit :

— Pourquoi tardes-tu, paresseux que tu es! à écrire ce que tes yeux contemplent? »

Et moi je lui réponds :

— Ne sais-tu pas que je suis ignorant des lettres, et crois-tu donc, que borné et pauvre d'esprit que je suis, j'ose proclamer de si admirables prodiges? Plût à Dieu que Sévère ou Paulin fussent encore en vie, ou que Fortunat fût ici, pour raconter ces choses! Car, moi, sans éloquence pour cette tâche, j'encourrai des reproches, si je tente de noter ces faits par écrit. »

Et elle me dit :

— Et ne sais-tu pas que parler comme tu parles est ce qu'il y a de mieux pour l'intelligence de nous tous et de ce peuple! C'est pourquoi, plus de doute de ta part, et n'hésite pas à faire ce que je te dis, car ce sera un crime à toi si tu tais ce que tu sais. »

Désireux de remplir cette tâche, je me vois en proie au tourment d'un double ennui; — la tristesse et la frayeur. Je suis triste de ce que de si grands miracles, arrivés sous nos prédécesseurs, n'ont pas été enregistrés; je suis saisi de frayeur de ce que moi, homme au style rustique, j'entreprends un si éminent travail. Mais, flatté de l'espoir de la divine miséricorde, j'entreprendrai ce que ma mère m'ordonne. — Car, — comme je le crois, — Il peut faire que, bien que dits par ma langue stérile, ces faits profitent aux fidèles, Celui qui, d'un dur rocher, dans le désert, faisant jaillir de l'eau, éteignit l'ardeur de la soif du peuple; ou assurément il renouvellera le miracle qui ouvrit la bouche de l'ânesse, en ouvrant aussi mes lèvres, et en daignant en tirer ces faits, que, moi ignorant, je raconterai.

Mais pourquoi craindrai-je ma rusticité, puisque le Seigneur, notre Rédempteur et notre Dieu, voulant détruire la vanité de la mondaine sagesse, choisit non des orateurs mais des pêcheurs, non des philosophes mais des paysans? Donc, j'ai confiance en vos prières, et j'espère que si mon style inculte ne peut produire des pages brillantes, cependant le glorieux Pontife les fera resplendir de ses éclatants miracles.

I

Du sacre et du trépas du bienheureux Martin.

Pur et resplendissant dans tout l'univers, le glorieux seigneur Martin se levant comme un soleil nouveau sur un monde qui s'en allait, naquit, ainsi que le rapporte l'histoire du passé, à Sabaria, ville de Pannonnie; mais, il était destiné, par la bonté de Dieu, au salut des Gaules. Comme il les illustrait par ses vertus et par ses actes, le peuple le força d'accepter, dans la ville de Tours, l'honneur du pontificat, qu'il reçut malgré lui. Là, il passa vingt-cinq ans quatre mois et dix jours d'une vie glorieuse et presque inimitable; il mourut en paix au milieu de la nuit, dans la quatre-vingt-unième année de son âge, sous le consulat de Cæsarius et d'Atticus (1). Sa mort glorieuse et louée par tout le monde tomba très-certainement un jour de dimanche, — ce que nous prouverons plus bas par des témoignages certains.

Et ce n'est pas une chose de peu d'importance à remarquer que Dieu l'ait reçu dans son paradis le jour précis où le même Seigneur et Rédempteur, victorieux des enfers, est ressuscité, et que celui qui avait toujours célébré sans souillure les solennités du dimanche, soit arrivé, le dimanche, au repos après les tourments de la vie (2).

II

Comment sa mort fut révélée au saint évêque Severin par un chœur céleste.

Le bienheureux Severin, évêque de la cité de Cologne, homme de vie honnête et digne d'éloge en toutes choses, parcourait un jour de dimanche, après l'office des matines, les lieux saints avec ses clercs, selon son habitude, lorsqu'il entendit, à l'heure même où le Saint mourait, un chœur de voix chantant dans l'espace. Ayant appelé son archidiacre, il lui demanda si ses oreilles étaient frappées par ces sons que lui entendait si bien.

— Nullement, » répondit celui-ci.

(1) En l'année 396, suivant l'opinion la plus répandue, le 8 novembre. Cf. : Saint Grégoire de Tours : *Hist. eccles. Franc.* lib. I cap. XLIII.

(2) Chap. III.

Sur quoi, il lui dit :

— Écoute avec plus d'attention. »

Alors l'archidiacre se mit à tendre le cou, à dresser les oreilles et à se tenir sur la pointe des pieds, appuyé sur un bâton. Mais je crois qu'il n'était pas d'un mérite suffisant, car il n'entendait rien. Alors, tous deux prosternés à terre, lui et le bienheureux évêque prièrent que la bonté divine permît à celui-là d'entendre. S'étant relevés, le vieux pontife demanda de nouveau à l'autre :

— Qu'est-ce que tu entends? »

Celui-ci lui répondit :

— J'entends comme des voix qui chantent dans le ciel, mais je ne sais nullement ce que c'est. »

L'évêque reprit :

— Je te dirai ce que c'est. L'évêque Martin, mon maître, a quitté ce monde, et maintenant les anges le portent en chantant dans les cieux. Et comme il s'est passé quelque temps avant que ces chants ne fussent entendus, le diable avec ses mauvais anges a tenté de le retenir; mais, ne trouvant en lui rien à revendiquer comme sien, il s'est retiré confus. Qu'arrivera-t-il de nous, pécheurs, si l'ennemi a voulu nuire à un si grand pontife? »

Pendant que l'évêque parlait, l'archidiacre nota le moment, et il envoya promptement s'informer à Tours de ce qu'il en était. Son messager reconnut clairement que le bienheureux Martin était trépassé au jour même et à l'heure où saint Severin avait entendu ce chœur de voix (1).

Et si nous ouvrons l'histoire de Sévère, nous voyons qu'il a écrit dans le livre de la Vie de Martin que ce Saint en personne, au moment de sa mort, se révéla à lui (2).

III

Comment cette mort fut de même révélée au bienheureux Ambroise.

Dans le même temps, le bienheureux Ambroise, qui des fleurs de son éloquence embaume aujourd'hui toute l'Église, était placé comme évêque à la tête de la cité de Milan.

Quand il célébrait la solennité du dimanche, il était d'usage que le lecteur, arrivant avec son livre, n'osait commencer sa lecture avant que le Saint ne le lui eût permis d'un signe des yeux.

Il arriva que ce dimanche-là, comme on avait déjà dit la leçon des prophéties, et que le lecteur qui devait lire les épîtres de saint Paul se tenait debout devant l'autel, le bienheureux pontife Ambroise s'endormit sur le saint autel même. Parmi bien des personnes qui étaient présentes, aucune n'osait le réveiller tout à fait. On le fit pourtant, au bout de deux ou trois heures, et on lui dit :

— L'heure se passe. Que notre maître ordonne au lecteur de lire la leçon, car le peuple attend et est déjà très-fatigué. »

Le bienheureux Ambroise leur répondit :

— Soyez sans impatience ; c'est un grand bien pour moi d'avoir ainsi dormi, puisque le Seigneur m'a daigné montrer un si grand miracle. Sachez, en effet, que mon frère, l'évêque Martin, a quitté son corps, que j'ai officié à ses funérailles, et que j'ai accompli le service à la manière accoutumée, si ce n'est que je n'ai pu achever un petit passage par suite de ce que vous m'avez réveillé. »

Les assistants, étonnés et ravis tout à la fois, s'enquirent soigneusement du temps et du jour, et trouvèrent que le saint évêque était trépassé dans le même temps et le même jour que le bienheureux Confesseur avait dit avoir officié à ses obsèques (1).

O homme heureux, à la mort duquel l'assemblée des Saints entonne des chants, où le chœur des anges éclate, où assiste toute l'armée des vertus célestes, où le diable est confondu dans sa présomption, l'Église fortifiée dans sa vertu, les prêtres glorifiés par une telle révélation ! Homme heureux, que Michel a enlevé avec les anges, que Marie est venue recevoir avec le chœur

(1) « Le lieu témoin de cette révélation fut appelé, dans la suite, le champ de Saint-Martin, et un autre archevêque de Cologne y bâtit, dix siècles après, un célèbre monastère. » — M. l'abbé Dupuy : *Hist. de saint Martin*, p, 234.

(2) Chap. IV.

(1) Voyez la note I, à la suite de cet *Appendice*. — L'anecdote qui fait le sujet de ce chapitre est représentée en mosaïque à la voûte de l'abside de l'église Saint-Ambroise à Milan, et gravée dans l'ouvrage de Puricelli : *Ambrosianæ basilicæ monumenta*, 1645, tome I p. 133, ce qui reporterait la date de cette mosaïque au VIIe siècle environ et lui donne plus de mille ans d'antiquité.

des vierges, et qui, joyeux, est gardé parmi les Saints du Paradis.

Mais, pourquoi entreprendre ses louanges, quand c'est une tâche à laquelle nous ne saurions suffire? Lui-même il est son propre éloge, cet homme qui ne se loua jamais lui-même. Que Dieu nous donne de pouvoir au moins écrire simplement son histoire (1)!

IV

De la translation du bienheureux corps de saint Martin.

Il est bon d'insérer dans cet écrit comment son corps saint fut, avec l'aide d'un ange, transporté dans le lieu où il est à présent honoré.

Soixante-quatre ans après le trépas du glorieux seigneur Martin, le bienheureux Perpétuus fut élu à la dignité du siége épiscopal de Tours. Parvenu à cette haute charge, à la grande approbation des hommes pieux, il se disposa à jeter les fondements d'un temple plus vaste que celui qui existait déjà, pour couvrir les membres bienheureux du Saint, — projet qu'il exécuta magnifiquement, en y appliquant son zèle et son habileté.

Nous aurions pu dire bien des choses sur cette construction; mais comme elle est debout, nous avons pensé qu'il valait mieux garder le silence (2).

Le moment si désiré étant venu de dédier le temple à l'évêque Martin, et d'y transporter le corps saint du lieu où il avait été enseveli, le bienheureux Perpétuus convoqua à cette fête les pontifes des environs, ainsi qu'une multitude considérable d'abbés et de clercs des divers ordres. Il voulait que l'opération eût lieu le premier juillet. Après une nuit passée dans les veilles, au matin, on s'arma de pioches et l'on se mit à creuser la terre qui recouvrait le saint tombeau. Quand on l'eut mis à découvert, toutes les mains se mirent à l'œuvre pour le remuer, mais, pendant tout un jour, cela fut sans aucun résultat. Après avoir passé une seconde nuit à veiller, on recommença le matin des efforts qui furent tout à fait inutiles. Les assistants, troublés et effrayés, ne savaient que faire, quand un des clercs leur dit :

— Vous n'ignorez pas que c'est dans trois jours l'anniversaire de sa promotion à l'épiscopat; peut-être vous donne-t-il à entendre que c'est ce jour là qu'il faut le transporter. »

Les jeûnes, les prières, les chants continus des psaumes, tant de jour que de nuit, durèrent sans interruption jusqu'à ce troisième jour. Le quatrième, on s'approcha du tombeau, on y mit la main, mais on ne put aucunement le remuer. Tous, saisis d'effroi, en étaient là qu'ils allaient recouvrir de terre le cercueil qu'ils avaient mis à découvert, quand un vieillard, à la chevelure vénérable et blanche comme la neige, s'annonçant comme étant un abbé, leur dit :

— Que de trouble et de lenteur? Ne voyez-vous pas devant vous le seigneur Martin, prêt à vous aider si vous agissez? »

Alors, jetant de côté le manteau qu'il portait, il mit la main au sarcophage avec les autres prêtres. On approcha croix et cierges; on entonna une antienne, et toutes les voix s'élevèrent vers le Ciel avec le chant des psaumes. Alors, au premier effort du vieillard, le sarcophage se déplaça avec la plus grand facilité, et fut, avec l'aide du Seigneur, porté au lieu où il est actuellement honoré. La chose étant ainsi disposée comme l'évêque le désirait, et la messe dite, on songea à se mettre à table (1), et l'on s'informa avec empressement de ce qu'était devenu le vieillard, mais on ne put le retrouver. Et pourtant personne ne l'avait vu sortir de la basilique.

Je crois que ce fut là quelque vertu angélique qui, après avoir annoncé qu'elle avait vu le Saint, s'est dérobée à tous les yeux.

Depuis ce jour, il s'est manifesté dans ce lieu nombre de miracles que, par négligence, on n'avait pas mis en écrit. Quant à nous, nous n'avons pu taire ce que nous avons vu de notre temps, ou ce que nous avons appris d'une manière certaine (2).

(1) Chap. v.

(2) Voyez la note 2.

(1) Allusion aux festins par lesquels on célébrait les fêtes des Saints. — Sur ces festins, voyez J. Savaron, notes sur la quinzième lettre de saint Sidoine Apollinaire, lib. IV et saint Augustin, *epist.* XXII et XXIX.

(2) Chap. vi.

V

Du bienheureux Baudinus, évêque.

Je n'ometterai pas de dire comment l'invocation soudaine du nom de Martin calma une mer orageuse.

Comme le bienheureux Baudinus, évêque de la cité de Tours, se rendait par eau à sa maison des champs, arrive soudain un nuage très-noir, accompagné d'un vent violent; la mer tranquille s'agite au souffle de l'air, et la masse des vagues ballotte le navire. La proue est d'abord portée en haut sur les flots, puis, elle redescend dans le gouffre des eaux qui se déchirent. Ceux-ci apparaissent suspendus au sommet de la montagne liquide, ceux-là descendent dans l'abîme entre les vagues entr'ouvertes, et l'antenne qui portait le signe de la bienheureuse croix (1), disparaît elle-même.

Tous les passagers, les membres brisés par la terreur, et désespérant déjà de leur vie, se préparent à la mort; mais le vieillard, prosterné dans la prière et les larmes, étend ses mains jointes vers le Ciel et implore le secours du bienheureux Martin; il lui demande de daigner promptement se montrer. Cependant, un homme perfide lui dit :

— Ce Martin que tu invoques t'a déjà abandonné, et il ne te secourt pas dans cette extrémité. »

En vérité, je crois que ce mot fut proféré par le tentateur pour troubler le saint évêque dans sa prière. Mais celui-ci, repoussant ce trait avec la cuirasse de la foi, ne faisait qu'invoquer avec plus d'ardeur la protection du Saint, et en même temps exhortait tout le monde à prier aussi.

Pendant que ces choses se passaient, il se répandit subitement, sur le navire, le parfum le plus suave, semblable au baume, et l'odeur de l'encens pénétra de tous côtés, comme si quelqu'un se fût promené avec un encensoir. A cette odeur, la cruelle violence des vents cessa, et les montagnes d'eau, qui pressaient les flancs du navire, se brisant, la mer redevint tranquille. Tous ces hommes, déjà promis à la mort, s'étonnent du calme des flots, et le temps étant devenu serein, ils regagnent le rivage.

(1) Peint sur la voile même ou figuré au sommet du mât.

Personne ne doit douter que la tempête n'ait été apaisée par l'arrivée du Saint. Tous, alors, en commun, rendent grâce au Seigneur de ce que, par l'invocation de son pontife, il avait daigné les délivrer de ce danger (1).

VI

De celui qui porta des reliques du saint à Cambrai.

Dans ce temps-là, quelqu'un de l'Église de Cambrai vint chercher des reliques du bienheureux Martin.

Comme il les avait reçues vers le soir, et qu'il s'éloignait en chantant des psaumes, la nuit tomba au moment où il traversait la Loire, et, tout-à-coup, le ciel s'obscurcit, et voilà qu'il en descendait de grands éclairs avec de grands coups de tonnerre. En même temps, deux lances, portées par des enfants, répandaient des jets de flammes brillants comme des phares, et éclairaient la marche. Etincelantes, ces lances s'avançaient miraculeuses autant qu'utiles pour les voyageurs, et montrant la vertu du saint Pontife (2).

VII

De la conversion du roi de Galice et de son peuple.

Notre stérile langage nous fait défaut pour raconter de si grands miracles.

Le fils de Chararic, roi de Galice (3), était gravement malade, et se trouvait si abattu, qu'il n'avait plus que le souffle. Son père, ainsi que les habitants de ce lieu, s'était mis sous le joug de l'ignoble hérésie arienne, et la corruption souillait cette région plus qu'elle n'a coutume de faire dans les autres provinces. Le roi, voyant son fils à toute extrémité, dit aux siens :

— Ce Martin que l'on dit briller dans les Gaules par tant de miracles, dites-moi, je vous prie, de quelle religion était-il? »

On lui répondit :

— De son vivant, il a gouverné le peuple

(1) Chap. IX.

(2) Chap. X.

(3) Son fils Miro, dont il est parlé plus loin, lui succéda en 570.

soumis à la foi catholique avec un soin pastoral, assurant qu'on doit vénérer le Fils comme égal en susbtance et en omnipotence au Père et à l'Esprit-Saint. Maintenant qu'il est au Ciel, il ne cesse d'assister son peuple par des bienfaits continuels. »

Sur quoi il répliqua :

— Si ce que vous dites est vrai, que mes amis fidèles courent à son temple, qu'ils y portent de nombreux présents, et, s'ils obtiennent le rétablissement de mon enfant, je me ferai instruire dans la foi catholique, et je croirai ce qu'il a cru. »

Ayant donc fait peser une quantité d'or et d'argent du même poids que son fils, il la fit porter à l'endroit vénérable où se trouvait le tombeau. Ses messagers l'ayant apportée, firent leur offrande et prièrent au tombeau du Saint pour le malade, qui, pourtant, n'obtint pas de suite une guérison complète, parce que la secte tenait encore au cœur de son père.

A leur retour, ils racontèrent au roi qu'ils avaient vu s'opérer beaucoup de miracles au tombeau du Saint, et lui dirent :

— Nous ignorons pourquoi ton fils n'a pas été guéri. »

Celui-ci, comprenant que son fils ne pourrait être guéri, qu'autant que lui-même aurait confessé que le Christ est égal au Père, fit bâtir, en l'honneur du bienheureux Martin, une église d'une construction admirable, et, quand elle fut achevée, il dit hautement :

— Si je puis obtenir des reliques de l'homme juste, je croirai toutes les instructions des évêques. »

Puis de nouveau, il députa de ses gens avec de plus riches présents. Ceux-ci, étant arrivés au saint lieu, demandèrent des reliques, et, comme on leur offrait ce qu'on a coutume de donner, ils dirent :

— Ce n'est pas ainsi que nous l'entendons ; mais nous demandons que l'on nous permette de placer nous-même sur le tombeau des objets que nous y reprendrons ensuite. »

Alors, ils mirent sur le saint tombeau une pièce de tenture de soie qu'ils avaient pesée, en disant :

— Si nous trouvons grâce devant ce patron si vivement souhaité, — ce que nous avons posé sur son tombeau, pèsera plus qu'auparavant ; et ce que nous sommes venus chercher avec la foi, sera pour nous une bénédiction. »

Après avoir passé toute une nuit à veiller, le matin venu, ils pesèrent l'étoffe qu'on avait déposée (1) ; la grâce du Saint s'y était tellement infusée, que la livre d'airain, mise dans le plateau de la balance, s'éleva aussi haut que le fléau put le permettre.

Quand on emporta les reliques en triomphe, ceux qui, dans la ville, étaient détenus en prison, entendirent le chant des psaumes, et, admirant la douceur des chants, ils demandèrent ce que c'était aux gardiens qui leur dirent :

— On emporte en Galice des reliques du seigneur Martin, et voilà pourquoi l'on chante ainsi. »

Ceux-ci, alors, invoquèrent en pleurant saint Martin, pour qu'en les visitant, il les délivrât des entraves de la prison. Les obstacles qui les retenaient se rompirent, et leurs gardiens effrayés ayant pris la fuite, tous, libres de leurs liens, sortirent et allèrent, en présence de tout le peuple, au-devant des saintes reliques qu'ils embrassèrent en pleurant et en rendant grâce au bienheureux Martin de l'absolution qui leur était donnée, puisqu'il avait, dans sa bonté, daigné les sauver. Le juge leur fit grâce par l'intercessions de l'évêque, et on les laissa aller librement. Ceux qui emportaient les reliques, en ayant été témoins, dirent, pleins de joie :

— Nous reconnaissons maintenant que le bienheureux Pontife se montre propice à nous autres pécheurs. »

C'est ainsi que, rendant grâces, favorisés par une navigation prospère, accompagnés de la protection de leur patron, trouvant toujours les ondes paisibles, les vents tempérés, leur voiles doucement tendues et la mer tranquille, ils arrivèrent promptement au port de Galice. Dans le même temps, y arriva, d'une région lointaine, un nommé Martin (2),

(1) On voit, par les lettres de saint Grégoire le Grand, que la même pratique avait lieu à Rome aux tombeaux des saints Apôtres.

(2) « Il était (comme son homonyme saint Martin, évêque de Tours), originaire de la Pannonie ; et, de là, étant allé en Orient pour visiter les lieux saints, il s'instruisit si à fond dans les lettres, que de son temps aucun ne l'égala. Ensuite, il vint en Galice, où il fut sacré évêque (d'abord à Mondonedo en Galice puis à Braga, *Bracara,* en Portugal), au

qui, maintenant, est évêque de ce lieu, et qui fut averti divinement. Je ne crois pas, en effet, qu'il ait pu se faire que cet homme ait quitté son pays précisément le jour où les bienheureuses reliques furent emportées, et soit ainsi entré dans le port de Galice, au même moment que ces gages précieux, sans l'action de la divine Providence.

Les gens du pays reçurent ces reliques avec une extrême vénération, et leur foi s'affermit par la vue de miracles; car, le fils du roi, que toute maladie avait quitté, vint, bien portant, à leur rencontre.

Le bienheureux Martin reçut le suprême complément de la dignité sacerdotale.

Le roi ayant confessé l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, fut baptisé avec toute sa maison. La lèpre livide fut chassée d'entre le peuple; tous ceux qui en souffraient furent guéris, et depuis lors, jusqu'au jour présent, personne n'a été attaqué des symptômes de ce mal.

Il y eut une telle grâce répandue par le Signeur dans l'arrivée des reliques du bienheureux patron, qu'il serait trop long de dire tous les miracles qui se manifestèrent en ce lieu, ce jour-là. Et maintenant, ce peuple est si zélé dans son amour du Christ, que tous souffriraient avec joie le martyre, si un temps de persécution arrivait (1).

moment où l'on y apportait des reliques de saint Martin [de Tours]. Il fut évêque pendant trente ans environ; et, plein de vertus, passa au Seigneur. C'est lui qui a composé les vers qui se trouvent à la partie méridionale de la basilique de Saint-Martin, au-dessus de la porte. » — Saint Grégoire de Tours : *Hist. eccles. Franc.* lib. V, cap. XXXVIII.

On a conservé ces vers de saint Martin de Galice ainsi qu'un grand nombre d'autres inscriptions en vers dont l'église de Saint-Martin de Tours était décorée. (Voyez le père J. da Prato, dans son édition des œuvres de saint Sulpice Sévère, tome I, p. 385 à 402.)

On attribue à saint Martin de Galice une grande part dans la conversion des Visigoths ariens au catholicisme vers l'an 560. — Voyez saint Isidore de Séville, *de viris illustribus*, cap. XXXV.—*Acta SS. ord. B.* tome I p. 257.

(1) Chap. XI.

VIII

De la reine Ultrogothe (1).

La reine Ultrogothe, ayant eu connaissance des miracles qui se faisaient au lieu où ces saints membres reposent, s'y rendit pour les contempler avec un cœur plein de piété, comme si elle eût été consulter la sagesse de Salomon. Se privant de nourriture et de sommeil, se faisant, de plus, précéder d'abondantes aumônes, elle parvint au lieu saint, et, étant entrée, émue et tremblante, dans la basilique, elle n'osa se rendre au bienheureux tombeau, proclamant qu'elle en était indigne, et que ses fautes l'empêchaient d'approcher.

Cependant, ayant passé une nuit dans les veilles, la prière et les larmes, et ayant, le matin offert de nombreux présents, elle demanda que l'on célébrât la messe en l'honneur du bienheureux Confesseur. Comme on la célébrait, tout à coup trois aveugles qui, depuis longtemps, restaient aux pieds du saint pontife, privés de la lumière, furent entourés d'une splendeur éclatante, et recouvrèrent la vue qu'ils avaient autrefois perdue.

Aussitôt, monte vers le Ciel une clameur de gens glorifiant Dieu. A ce miracle, la reine accourt, tout le peuple accourt aussi. On admire la foi de la femme, on admire la gloire du Confesseur; mais, surtout, on loue notre Dieu, qui donne une si grande puissance à ses Saints, qu'il daigne opérer par eux de telles choses, et qui a bien voulu accorder à ce monde, entr'autres lumières, le bienheureux Martin, astre immense, par qui les ténèbres deviennent brillantes, et qui, comme au printemps l'olivier fertile, produit chaque jour au Seigneur des fruits, —lesquels sont les conversions des infortunés (2).

(1) Femme du roi Childebert Ier — Voyez saint Venance Fortunat : *lib.* VI, *Carm.* VIII. — L'auteur de la vie de sainte Bathilde place Ultrogothe au nombre des saintes reines; il l'appelle « la nourrice des orphelins, la consolatrice des enfants abandonnés, l'aumônière des pauvres et des serviteurs de Dieu et l'aide des moines fidèles à leur règle. »

(2) Chap. XII.

IX

De celui qu'une pustule avait mis à l'extrémité.

Je ne passerai pas sous silence ce que je me rappelle avoir été rapporté par mon vénérable compagnon de service, le prêtre Fortunat.

Un homme, atteint, en Italie, d'une pustule maligne, se trouvait dans un tel danger, que l'on désespérait de sa vie ; il demande alors à quelques personnes si l'une d'elles avait été au temple du bienheureux Martin. L'un des assistants affirme alors y être allé. Le malade s'informa quel objet bénit il en avait rapporté; l'autre dit n'y avoir rien osé prendre. Le malade lui demanda encore de quel vêtement il était couvert quand il se présenta au temple du Saint.

— De celui-là même (répondit-il,) que je porte en ce moment. »

En même temps, il coupa, avec foi, une parcelle du vêtement, et l'appliqua sur la pustule. Dès qu'il en eût touché les membres du malade, la plaie formée par la pustule cessa d'être envenimée; ce remède rendit ainsi la vertu du Saint manifeste, et le malade sain et sauf.

Fortunat affirme que c'est chez les Italiens un remède spécial et usuel, lorsque quelqu'un est attaqué de la pustule, qu'il se réfugie dans le plus prochain oratoire consacré au bienheureux Martin, que là il saisisse n'importe ou le voile de la porte, ou les tentures suspendues aux murailles, et qu'en appliquant l'étoffe sur le mal, il éprouve du soulagement. Par ce remède, avait été sauvé de la peste son père, selon la chair, dont il se porte garant en cette circonstance (1).

X

Du procurateur Placidus.

Dans la ville de Ravenne, il y eut le procurateur Placidus qui, abandonné des médecins, s'était réfugié dans un oratoire (2) desservi par des religieuses, près de son habitation. Comme il était là, couché dans l'aître, le bienheureux Martin apparaît en songe, pendant la nuit, à l'abbesse, et lui demande ce qu'elle fait; à quoi celle-ci répond qu'elle se repose. Le Saint lui dit :

— Je devais regagner les Gaules; mais j'avoue que je suis retenu par cet homme qui est là étendu dans l'aître, au dehors. »

L'abbesse se lève et raconte sa vision au malade, en lui donnant assurance qu'il serait délivré du danger où il était; ce qui arriva en effet.

Le même prêtre Fortunat assure que la gloire de Martin est l'objet, sur les terres d'Italie, d'une vénération beaucoup plus ardente, si j'ose le dire, que là où son corps même repose enseveli, — tellement qu'à cause de leur multiplicité, on ne peut ni recueillir verbalement les miracles qu'il opère de tous côtés, ni en consigner par écrit le nombre infini (1).

XI

Des choses arrivées à Amiens.

A la porte d'Amiens, auprès de laquelle le Saint couvrit jadis un pauvre grelottant d'un pan de sa chlamyde qu'il avait coupée, les fidèles élevèrent un oratoire, maintenant desservi en l'honneur du saint Pontife par des filles religieuses, qui n'ont que peu de biens, et qui ne vivent, le plus souvent, que de ce qu'elles reçoivent de la bonté des âmes charitables. Cependant, il fut un temps où elles possédaient quelques nids d'abeilles qu'on leur avait donnés. Quelqu'un qui les vit, en eut envie, et se dit en lui-même :

— Que ne puis-je prendre quelque chose de ces ruches? »

La nuit étant venue, poussé par le démon, il en prit trois qu'il chargea sur un bateau pour passer la rivière et s'approprier ainsi plus facilement ce qu'il avait enlevé. Mais ce vol fut, je pense, un désavantage pour lui, comme la fin l'a manifestement prouvé. En effet, au lever du soleil, comme des gens se rendaient en hâte sur le port pour traverser le fleuve, ils aperçurent le bateau sur la rive, les abeilles s'échappant en essaims

(1) Chap. XIII.

(2) Dom Ruinard rapporte qu'il existait de son temps, à Ravenne, un monastère de Saint-Apollinaire qui avait été jadis au titre de Saint-Martin, et dont on faisait remonter l'origine au roi Théodoric. — Note sur le chap. XVI du livre I des *Miracles de saint Martin*, e., col. 1018.

(1) Chap. XVI.

de leurs ruches, et l'homme couché à l'écart sur le sol. Pensant qu'il était endormi et sachant déjà des religieuses le vol qui avait été commis, ils courent vers cet homme au plus vite, pour le charger de liens; mais en l'approchant, ils trouvent qu'il était mort. Aussitôt ils informent les religieuses du fait, et rapportent au petit monastère ce qui avait été volé,—admirant avec quelle promptitude la sentence avait été prononcée et la punition divine accomplie contre cet homme (1).

XII

De Wiliachaire qui fut délivré de ses chaînes.

J'ai jugé digne de ne pas être omis dans ma relation ce que j'ai entendu rapporter par le prêtre Wiliachaire.

Au temps où ce Wiliachaire avait, par suite de la perfidie de Chramne, encouru la colère du roi Clotaire, il se réfugia dans la basilique de Saint-Martin et y fut gardé dans les fers. Mais, par la vertu du bienheureux Pontife, ses chaînes brisées tombèrent. Il fut, je ne sais par suite de quelle négligence, repris au dehors de l'aître. On le chargea de fers, et les mains liées derrière le dos, on le conduisit au roi. Alors il se mit à jeter de grands cris, en priant que le bienheureux Martin eût pitié de lui et ne le laissât pas entraîner captif, lui qui était venu dévotement chercher son temple.

A ses cris, le bienheureux évêque Eufronius s'étant mis en prières du haut du rempart de la ville, vis-à-vis de la basilique, ses mains furent déliées, et tous les anneaux de ses chaînes tombèrent brisés. Mené jusqu'au roi, il fut de nouveau retenu serré dans les fers et les entraves. Mais, aussitôt qu'il eut invoqué le nom du patron si souvent nommé, ses fers s'amollirent tellement, qu'on eût cru que c'était de la terre de potier. Il était écrit en haut qu'il ne serait pas débarrassé de ses liens jusqu'à ce qu'il eût invoqué ce nom très-sacré; mais qu'aussitôt invoqué, tout serait délié.

Le roi, qui était d'un esprit très-élevé, voyant en cela la vertu de saint Martin opérer, le délivra du poids de ses chaînes et le rendit à sa liberté première.

(1) Chap. XVII.

J'ai appris de la propre bouche du prêtre Wiliachaire que cela s'était passé devant une foule de témoins.

Plût à Dieu que le bienheureux Confesseur daignât se manifester à moi, par une telle vertu, et qu'il me détachât des liens de mes péchés, comme il soulagea celui-ci du poids des lourdes chaînes qui le chargeaient (1).

XIII

Du roi Charibert, qui envahit les biens de l'Eglise.

Il ne semble pas non plus qu'on doive taire comment le Saint prête, partout où il veut, son secours à ses serviteurs, pour défendre ses biens.

Lorsque le roi Charibert, qui haïssait les clercs, qui négligeait les églises de Dieu, et qui méprisait les prêtres, se fut abandonné de plus en plus à ses mauvais penchants, on lui glissa dans l'oreille qu'un lieu, possédé depuis longtemps par la basilique de Saint-Martin, pouvait être revendiqué par son fisc. Ce lieu se nommait, de toute antiquité, Navicellis (2).

Adoptant ce conseil inique, le roi envoya promptement des serviteurs pour réunir de force ce petit bien à son domaine. Et, agissant en maître, quoique sans droit, il fit partir, pour ce lieu, des officiers de ses écuries avec des chevaux, et ordonna, sans aucune forme d'équité, que les chevaux y fussent nourris. Ses gens, en y arrivant, prennent, pour la consommation de leurs chevaux, le foin qui y avait été entassé.

Comme l'ordre donné était exécuté à la rigueur et que les chevaux commençaient à manger le foin qui leur était donné, ils furent saisis de rage, et, s'emportant les uns à l'envi des autres, ils brisent leurs liens, s'élancent dans la plaine en fuyant, et se dispersent d'une manière si malheureuse, que les uns se crèvent les yeux, d'autres se précipitent du haut des rochers, d'autres, pénétrant dans les enclos, vont se transpercer eux-mêmes sur la pointe des pieux.

Enfin, les officiers des écuries, comprenant la colère de Dieu, chassèrent des limites du terrain le petit nombre de ceux qu'ils

(1) Chap. XXIII.

(2) Nazelles sur la Cisse — (Indre-et-Loire).

purent rattrapper, et les ramenèrent sains et saufs, en déclarant au roi que ce terrain était très-injustement retenu. Ils en avaient fait l'épreuve, et dirent donc au roi :

— Laisse-le, et tu auras la paix. »

Rempli de fureur, on rapporte que le roi s'écriait :

— Justement ou injustement repris, jamais, moi régnant, l'Église ne l'aura. »

Bientôt après, par l'injonction divine, il se coucha dans le tombeau.

Lorsque le très-glorieux roi Sigebert succéda au pouvoir de Charibert, à la suggestion du bienheureux évêque Eufronius, il rendit au domaine de Saint-Martin ce bien qui, encore aujourd'hui, est possédé par son église.

Entendez ceci, vous tous qui avez la puissance. Vétissez les uns sans dépouiller les autres. Ajoutez ceci à vos richesses, de n'avoir pas causé de dommage aux églises. Car, Dieu venge promptement ses serviteurs. C'est pourquoi nous avertissons celui qui, parmi les puissants, lira ceci, de ne pas s'en irriter ; car, s'il s'irrite, il avouera par là que c'est de lui qu'il vient d'être parlé (1).

XIV

De celui qui se parjura dans le saint portique.

Je châtierai l'audace des perfides, en ne taisant pas combien la vengeance divine tomba rapidement sur un homme qui s'était parjuré dans le saint portique.

Comme journellement les fidèles portent les choses nécessaires à cette matricule, que le Saint (cest un de ses bienfaits) entretient par les aumônes des personnes dévotes, les pauvres bénits ont l'habitude, lorsque la plupart d'entre eux se dispersent aux environs, de laisser un gardien qui reçoive ce qui est offert.

Or, une personne dévote y porta, dans l'espoir de larécompense, un tiers de sou d'or, que le gardien reçut et qu'il ne craignit pas de cacher à ses frères.

Les pauvres, se rassemblant à l'heure de sexte, demandèrent à l'homme chargé de cette garde, ce que le bienheureux pasteur, eu égard à sa bonté accoutumée, leur avait envoyé; car, ils avaient appris qu'on avait donné quelque chose. Celui-ci dit avec serment :

— Par ce saint lieu et par les vertus du seigneur Martin, on ne m'a remis qu'un denier d'argent. »

Il avait à peine achevé ces paroles, et sa phrase n'était pas entièrement sortie de sa bouche, qu'il tomba soudain tout tremblant par terre, et que, ramené à bras dans son lit, il commença à pousser de grands sanglots. Ceux qui l'entouraient lui ayant demandé ce qu'il avait, il répondit :

—Je me suis parjuré au sujet de ce triens que les pauvres réclamaient, et voilà pourquoi la vengeance divine me frappe à cette heure. Je vous prie de le prendre et de le rendre à la matricule. »

Dès que cela fut fait, il rendit l'esprit.

O malheureux, qui périt ainsi, entraîné par une funeste cupidité, de manière à perdre le bénéfice de la vie sans gagner l'argent mal acquis! Mais à quoi ne pousses-tu pas les cœurs des mortels, exécrable cupidité? Jadis, tu portas envie à la veuve qui acheta le royaume céleste de deux petites pièces de monnaie, et maintenant tu précipites celui-ci dans l'abîme pour un seul triens. Après avoir pendu Judas à une corde, pour avoir vendu son maître, tu plonges celui-ci dans le Tartare pour une petite pièce de monnaie.

Ce que j'ai dit suffit pour réprimer la témérité des méchants (1).

XV

Comment la vertu de saint Martin me ramena de maladie à santé.

Après avoir passé en revue ce qu'elle fit pour les autres, je dirai ce que la vertu du patron dont il est ici question, fit pour moi, indigne.

La cent soixante-troisième année après l'enlèvement au Ciel du saint et vénérable homme le bienheureux pontife Martin, la septième de l'épiscopat de saint Eufronius dans l'Église de Tours, la seconde du très-glorieux roi Sigebert, je tombai malade. Atteint de pustules malignes et de fièvre, et ne pouvant plus ni boire, ni manger, je fus

(1) Chap. XXIX.

(1) Chap. XXXI.

si souffrant, qu'ayant perdu tout espoir de vivre en ce monde, je ne songeais plus qu'aux soins de ma sépulture. La mort m'assiégeait sans cesse avec rage et s'efforçait de chasser mon âme de mon corps.

Alors, quoique très-abattu, ayant invoqué le nom du bienheureux pontife Martin, je me remis un peu, et, par un lent effort, je commençai à préparer mon voyage; car j'avais en l'idée qu'il me fallait visiter le lieu du vénérable tombeau. Mon désir était si grand, que je ne voulais plus de la vie, si je devais tarder encore à m'y rendre; si bien que moi, qui sortais à peine des ardeurs de la fièvre, je fus enflammé de nouveau par la fièvre de mon désir.

Sans plus différer et quoique encore bien faible, je me mis en chemin avec les miens. Étant, après deux ou trois étapes, entré dans les bois, je retombai dans la fièvre et me trouvai si mal, que tout le monde s'attendait à me voir mourir. Mes amis, s'approchant et me voyant si accablé, disaient :

— Retournons chez nous, et si Dieu veut t'appeler à lui, du moins tu mourras dans ta maison. Si, au contraire, tu échappes, tu n'en accompliras que plus facilement le voyage dont tu as fait le vœu. Il vaut mieux retourner en sa maison que mourir dans un désert. »

En entendant ces choses, les larmes jaillissaient de mes yeux, et, pleurant mon malheur, je leur dis :

— Je vous adjure, par le Dieu tout-puissant et par le jour du jugement si redoutable pour tous ceux qui comparaîtront, de consentir à ce que je vous demande. N'interrompez pas ce voyage commencé. Si je mérite de voir la basilique de Saint-Martin, j'en rendrai grâce à Dieu; sinon, portez-y mon corps inanimé et l'y ensevelissez; car, j'ai pris la résolution de ne pas rentrer dans ma maison, si je n'ai pas été présenté à son tombeau. »

Alors, pleurant tous d'une même douleur, nous reprenons le chemin que nous avions commencé, et, guidés par la protection du glorieux seigneur Martin, nous arrivons à sa basilique.

La troisième nuit après notre arrivée à la sainte basilique, nous nous disposâmes à veiller et veillâmes en effet. Le matin étant venu, et la cloche des matines ayant sonné, nous retournâmes à notre station, et nous couchant sur un lit, nous dormîmes jusqu'à près de la deuxième heure. M'étant levé sans aucune espèce de défaillance ni d'amertume de cœur, je sens que j'ai recouvré ma santé première, et, tout joyeux, j'appelle mon domestique favori afin qu'il me serve.

Je ne passerai pas non plus sous silence que ce jour même, pour la première fois depuis quarante jours, je bus du vin avec plaisir, quand, jusqu'alors, je l'avais eu en dégoût par suite de mon indisposition (1).

XVI

Comment sa vertu éloigna la tempête de notre champ.

En retournant, nous emportâmes trois cierges, pour avoir quelque chose qui participât à la bénédiction du bienheureux tombeau. Il serait trop long de dire combien de miracles se manifestèrent sur les fiévreux et autres malades, par la cire de ces cierges. Mais, parmi tant de miracles, j'en raconterai un.

La grêle avait coutume de ravager chaque année un champ de nos terres, et y sévissait tellement qu'elle n'y laissait rien après elle. Alors, choissant dans ces vignes un arbre plus élevé que les autres, j'y plaçai un peu de cette cire sanctifiée : depuis ce jour jusqu'à présent, jamais la tempête ne s'y est abattue, ou, quand elle y est venue, elle a passé à côté de ce lieu, comme si elle le craignait (2).

XVII

Comment sa vertu nous préserva des ennemis.

A une certaine époque, il arriva que j'allai en Bourgogne, conduit par le désir d'y visiter ma vénérable mère. Comme je traversais les bois qui sont au-delà du Barberon (3), nous rencontrâmes des voleurs, qui, nous enveloppant, voulaient nous dépouiller et nous tuer. Recourant alors à mon aide

(1) Chap. XXXII.

(2) Chap. XXXIV.

(3) Suivant dom Ruinard, (*l. c. sup.* col 1031 et 1032, note *d*,) *Berberis* serait le Barberon, petit cours d'eau qui se jette dans le Dolon, au-dessous de Vienne, et de là dans le Rhône, par la rive gauche.

accoutumée, j'implorai la protection de saint Martin, qui, daignant aussitôt m'assister, les effraya tellement, qu'ils ne purent rien faire contre nous. Tout au contraire, ceux qui étaient venus portant l'effroi, commencèrent à le ressentir et à fuir du pas le plus rapide.

Quant à moi, me rappelant ce que dit l'Apôtre, que nous devons rassasier la faim et étancher la soif de nos ennemis (1), je leur fis offrir à boire. Mais eux, sans rien entendre, s'enfuyaient du plus vite qu'ils pouvaient. On eût cru qu'ils étaient poursuivis à coups de bâtons, ou bien qu'ils étaient emportés malgré eux et forcés de courir de toute la force de leurs chevaux.

Ce fut ainsi que, par la permission du Seigneur et avec l'aide de notre patron, nous arrivâmes au lieu vers lequel nous nous dirigions.

A combien de tribulations et de chagrins il m'arracha; dans combien de mes nécessités sa bonté m'assista; combien, enfin, sa vertu adoucit en moi d'amertumes, — ce serait trop long, je ne dis pas à écrire, mais seulement à raconter (2).

Oh! si l'on voyait se produire au jour tout ce que chacun reçoit en secret seulement, quand il demande avec foi, tout ce que la conscience de beaucoup de gens garde caché, quand, implorée religieusement, la santé qu'ils demandent en secret, leur est accordée; si toutes ces choses, disons-nous, étaient publiées, nous pensons que non-seulement les livres, mais même le monde entier — comme l'évangéliste le dit du Seigneur, — ne pourraient les contenir (3)!

Qui jamais pourrait rechercher et rapporter ces choses d'un bout à l'autre, de manière à les louer suffisamment? Cependant, tant que nous les avons pu recueillir, nous nous sommes attachés à les écrire fidèlement, espérant en tirer cette récompense que, lorsqu'on les lira à la louange du très-saint évêque, peut-être nous obtiendront-elles le pardon de nos fautes; car, a dit le poëte :

Peut-être un jour se plaira-t-on même à ces faibles souvenirs (4).

FIN DU PREMIER LIVRE.

(1) Rom. XII, 20.
(2) Chap. XXXVI.
(3) Chap. XXXIX.
(4) *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* — Virgile : *Enéide*, lib I, vers. 207. — Chap. XL.

LIVRE DEUXIÈME.

DES MIRACLES QUI ONT ÉTÉ FAITS POSTÉRIEUREMENT A NOTRE VENUE A TOURS.

Puisque, dans notre soif ardente de ne pas laisser tomber en oubli ce que le Seigneur a daigné faire à la gloire de son pontife, nous avons rempli un premier livre de la description de tout ce que nous avons pu trouver des miracles de saint Martin constatés au temps passé, que nous avons vus nous-mêmes, ou appris de personnes fidèles, nous voulons raconter aussi ceux que nous admirons de notre temps, et nous laissons encore une ample matière à de plus éloquents, en choisissant pour nos récits les plus signalées de ces vertus du Saint, de façon que, si le sujet ne peut être étendu en un grand nombre de pages par l'habileté de l'écrivain, il gagne du moins en hauteur par la grandeur des faits.

I

Comment je fus délivré de la fièvre et de la dyssenterie.

La cent soixante-douzième année après la mort du bienheureux pontife Martin, la douzième du règne du très-glorieux roi Sigebert, l'évêque saint Eufronius étant mort, je reçus, quoique indigne, le fardeau de l'épiscopat, non par mon mérite, car je suis complétement noir dans ma conscience et couvert de péchés; mais par un don du Dieu fidèle, qui appelle du même nom que si elles étaient, des choses qui ne sont pas.

Le second mois de ma consécration, comme j'étais dans une maison des champs, je fus atteint de la dyssenterie avec une forte fièvre, et je commençai à être si tourmenté que je voyais venir la mort, et désespérais absolument de vivre. En effet, je rendais continuellement mes digestions, qui, n'étant pas achevées, ne pouvaient profiter, et j'avais horreur de toute nourriture. Mon estomac s'affaiblissant ainsi par la diète, je n'avais que la fièvre pour soutenir mon corps. Je ne recevais donc aucun reconfortant substantiel, et, en même temps, une grande douleur, qui me tenait tout le ventre, pénétrant jusqu'aux intestins, achevait de consumer mon corps par les tortures, non moins que la fièvre par laquelle il était miné.

Comme j'en étais au point de ne plus compter sur ma vie, que tout se préparait déjà pour mes funérailles, et qu'il n'était plus question des remèdes du médecin pour l'homme perdu que la mort s'était adjugé, — désespérant de moi-même, j'appelai l'archiatre (1) Armentaire et lui dis :

— Tu as tenté toutes les ressources de ton art, tu as dépensé toute la force de tes remèdes; mais les moyens de ce monde ne peuvent servir de rien à celui qui va périr. Une seule chose me reste à faire, et c'est moi qui t'enseignerai un remède souverain. Prends de la poussière du très-saint tombeau du seigneur Martin, et fais-m'en une potion. Si cela ne produit pas d'effet, tout refuge est fermé à celui qui va partir. »

Alors, le diacre, envoyé au tombeau du bienheureux Pontife, en rapporta de la très-sainte poussière, que l'on délaya et qu'on me donna à boire. Lorsque j'eus avalé, toute ma douleur se calma bientôt, et du tombeau où j'étais, je repris la santé. Le bénéfice en fut si prompt, qu'il était la troisième heure quand cela arriva, et qu'à la sixième, le même jour, je pus me rendre bien portant à table (2).

II

Des choses qu'un matelot raconta.

Ce fut aussi un beau miracle quand le Seigneur, au jour de l'Epiphanie, produisit du Falerne avec de l'eau, sur la demande du bienheureux Pontife, et que, du fond d'un fleuve, il tira du vin pour le pauvre, Celui qui, jadis, avait changé l'eau vive en du vin.

En effet, une fois que je cheminais dans le pays de Beauveau (3), j'arrivai à la rivière de Loire. Comme je m'informais avec soin, auprès du matelot qui devait nous transporter à l'autre bord, des endroits où il fallait pêcher, il nous indique un endroit, en disant :

— Que saint Martin vous soit en aide ! »

Nos gens n'entendirent pas ces paroles avec plaisir; car, dirent-ils, on n'a jamais vu faire une capture au nom de saint Martin.

— Il n'est pas douteux, reprit l'homme, que sa vertu n'ait cet effet. »

Et il ajouta :

— Je vous raconterai ce qui m'est arrivé cette année, et comment, par l'intervention de son nom, j'ai mérité, Dieu aidant, ce que je désirais. Bref, c'était le jour de l'Épiphanie; étant entré dans l'office et n'y trouvant aucune boisson à prendre, je sortis et priai en disant : « Très-saint Martin, envoie-moi dans cette auguste solennité un peu de vin, afin que je ne reste pas à jeun, tandis que les autres font bonne chère. » Pendant que je priais ainsi en moi-même, j'entendis une voix qui m'appelait de l'autre rive, afin que j'amenasse un bateau à un homme qui voyageait. Dès que je commençai, après avoir saisi les rames, à fendre les flots à coups pressés et à me trouver au milieu du courant, un grand poisson, lancé du fond de l'eau, tomba dans l'embarcation; je m'en emparai aussitôt, et ayant transporté les passagers, je revins à la maison; puis, ayant vendu le poisson pour une mesure de vin, je me restaurai avec les autres.

« Reconnaissez donc avec quelle rapidité il apparaîtra dans les choses où vous l'aurez demandé, si vous l'invoquez avec foi. »

Je prends Dieu à témoin que j'ai appris ces choses de la bouche même du matelot (1).

III

De Landulfus le lunatique.

Un homme du territoire de Vienne, nommé Landulfus, était si cruellement assailli par les attaques du démon lunatique (2), que

(1) Médecin.

(2) La troisième heure répondait pour nous à 9 heures du matin, et la sixième à midi. — Chap. I.

(3) Lieu situé non loin de Chinon et de la Loire.

(1) Chap. XVI.

(2) « Que personne — disait saint Eloi, au VIIe siècle, — ne pousse de grands cris quand la lune pâlit, parce que cela arrive en certain temps par l'ordre de Dieu; que personne ne craigne donc qu'il lui arrive quelque chose, à la nouvelle lune, parce que Dieu a fait ainsi la lune, afin de marquer les temps et de tempérer les ténèbres de la nuit, et non pour empêcher personne de se livrer à ses travaux, ou pour rendre les hommes fous, comme les sots le pensent, eux qui croient que les démoniaques souffrent à cause de la lune. » — Vie de saint Eloi, par saint Ouen, livre II, chapitre XV.

On croyait que les démoniaques subissaient l'in-

souvent, se jugeant pressé par son ennemi, il se précipitait à terre, vomissait par la bouche une écume ensanglantée, et semblait comme mort.

C'est ce genre de maladie qu'on nomme, d'après l'autorité des médecins habiles, le mal épileptique, et que les gens de la campagne appellent le mal caduc, parce qu'il fait choir à terre.

Cet homme, se voyant tourmenté de cette manière et ayant entendu parler de la gloire du bienheureux Pontife, se rendit dans sa basilique, afin que les prières salutaires à tous les fidèles lui vinssent en aide.

Comme il arrivait rempli de foi dans ce lieu, ce méchant et impudent démon le pressait plus vivement, et il ne pouvait pas dépasser l'aître de l'église, tant les démons s'acharnaient ouvertement contre lui. Dans l'aître, toutefois, ils ne lui faisaient aucun mal. Mais, on les voyait venir avec un grand fracas d'armes, et faire tous leurs efforts pour le percer de la pointe inoffensive de leurs javelots; se dérobait-il à terre, il semblait qu'une multitude horrible de grenouilles vînt sauter sur lui. Puis, il entendait des voix lui faire publiquement des reproches et lui dire :

— Saint Martin que tu es venu chercher ne pourra en rien te porter secours; car tu es acquis à notre puissance. »

Mais lui, plein de confiance et impassible, opposait à tout cela le signe de la Croix, et leur faisait une terrible chasse à travers l'atmosphère.

fluence de la lune, parce qu'il souffraient ordinairement davantage pendant la pleine lune qu'en tout autre temps, et cela (disait-on,) à cause de ce que le cerveau étant plus rempli d'humeurs, il est plus facilement agité et troublé. C'est pourquoi on appelait les démoniaques *lunatici* en latin (*lunatiques*), en grec σεληνιακοι

Le démoniaque dont parlent saint Marc et saint Luc (IX) est nommé *lunatique* par saint Matthieu (XVII, vers. 14).

Euthymius dit, sur ce passage : « Saint Matthieu donne à ce démoniaque le nom de *lunatique*, parce que quelques démons, observant le temps de la nouvelle lune, s'emparaient de plusieurs hommes à ce moment, afin que la lune paraissant ainsi être la cause de leur mal, le peuple en prît occasion de calomnier et d'accuser la bonté dn Créateur. — *Saracenica, sive Moamethica*, etc. (Heidelberg, 1595, in-8, petit livret rare et curieux.)

Après ces attaques vides et inutiles, l'ennemi, voyant qu'il ne pouvait revendiquer cet homme comme lui appartenant, tenta de se jouer de lui par la ruse. Il vint à lui, après avoir pris la figure d'un vieux soldat, en disant :

— C'est moi qui suis Martin que tu invoques; lève-toi et adore en ma présence, si tu veux recouvrer la santé. »

L'autre répondit :

— Si tu es le seigneur Martin, fais sur moi le signe de la Croix et je te croirai. »

En entendant le nom du signe toujours si contraire au démon, celui-ci se dissipa en fumée. Notre homme, alors, se leva dans le saisissement de son âme aux pieds de ce glorieux seigneur, et vit resplendir d'une lumière nouvelle la bienheureuse basilique, d'où le Saint sortit, lui disant :

— Ta prière est exaucée, et voici que tu seras guéri de l'infirmité dont tu souffres. »

Et alors, il s'éloigna en lui faisant sur la tête le signe de la bienheureuse Croix.

Toutes les embûches étant disparues, et cet homme étant revenu à lui-même, il se sentit tout à fait guéri. Cependant, comme après avoir recouvré la santé, il commença à user surabondamment de vin et à gorger son corps de liquide, après une longue abstinence, il eut un pied, une main et tout un côté qui se contractèrent. Mais il se voua de nouveau à la sobriété et se fit tonsurer, et de nouveau la vertu du Saint lui rendit la santé (1).

IV

De Theudomer, le diacre aveugle.

En décrivant avec rapidité chacun des miracles du saint homme, sans nous répandre en un plus long discours, nous craignons fort et nous poursuivons en tremblant le chemin commencé, de peur que de plus sages ne disent : « Un homme habile pouvait beaucoup étendre ces récits. » Mais, habitués que nous sommes à l'enseignement religieux, il nous semble que l'histoire, destinée à l'édification de l'Église, doit mépriser le verbiage, et se composer d'une narration brève et simple, qui s'ajoute utilement à la puissance du bienheureux Pontife,

(1) Chap. XVIII.

sans se rendre fastidieuse aux savants. Puisse cette considération inviter le lecteur à poursuivre sa lecture et achever de faire connaître le Saint dans son œuvre!

Theudomer, diacre, ayant été opéré de la cataracte à la suite d'une humeur à la tête, eut, pendant quatre ans, les conduits de la vision gravement interceptés, et il vint à la cellule de Condate, où le saint homme était trépassé. Prosterné devant le petit lit du Bienheureux, il passa la nuit tout entière dans les prières et les larmes, immobile, inondant la terre de ses pleurs et tiédissant de son haleine oppressée le bois vénéré de la balustrade; et, le jour commençant à luire, la cataracte de ses yeux s'ouvrit, et il lui fut donné de voir la lumière.

Que firent jamais de pareil les médecins avec leurs ferrements? Car, leur affaire est plutôt de produire la douleur que de soulager, quand, tenant l'œil tendu et le perçant avec des instruments acérés, il vous font voir les tourments de la mort avant de vous ouvrir les regards. Et, en même temps, le manque de précaution prépare au malheureux une irrémédiable cécité. Mais, chez notre bienheureux Confesseur, il n'y a pas d'autres outils de fer que sa volonté, pas d'autre onguent que sa seule vertu (1).

V

De l'homme qui était noué de tous ses membres.

Il y eut dans le Berri une femme qui, après avoir conçu, mit au monde un fils dont les genoux étaient repliés sur l'estomac, et la plante des pieds retournée contre les jambes; ses mains étaient collées à sa poitrine et ses yeux fermés. C'était plutôt un monstre qu'un être imitant la forme humaine.

Comme c'était pour beaucoup un sujet de moquerie de l'apercevoir et qu'on demandait à la mère comment un tel enfant pouvait être né d'elle, elle confessait en pleurant qu'il avait été procréé pendant une nuit de dimanche. Et n'osant pas le tuer, comme les mères ont coutume de faire (2), elle l'élevait de même que s'il eût été bien conformé.

(1) Chap. XIX.
(2) Sous-entendez : *à l'égard des enfants monstrueux.*

Lorsqu'il eut atteint l'adolescence, elle le livra à des mendiants qui le prirent, le mirent sur une charrette et el traînèrent pour le montrer au peuple. Ils gagnèrent, grâce à lui, beaucoup d'argent : cela durait depuis longtemps, lorsqu'il vint — étant alors dans sa onzième année, — à la fête de saint Martin. Exposé à terre, il était misérablement étendu dehors, devant le tombeau. Mais, lorsque la fête fut passée, il recouvra la vue et l'ouïe. Il fut remmené de là pour reprendre son train de vie et continua de mendier. Une année après, ou un peu plus, il revint à la fête, fut posé de nouveau à la place où il avait été déjà couché, et, lorsque toutes les solennités de la circonstance furent accomplies, tous ses membres s'étant déroidis, il acquit la santé la plus parfaite.

Et que ces choses n'aillent pas sembler par hasard incroyables : j'ai vu moi-même cet homme guéri; ce n'est pas un récit que je tiens de quelqu'un, c'est de sa propre bouche que je l'ai appris. Or, comme cela est arrivé aux parents pour leur péché, ainsi que je l'ai dit, et parce qu'ils avaient violé le repos de la nuit dominicale, prenez garde, ô hommes! vous par qui sont scellés les derniers liens du mariage. C'est assez des autres jours pour se livrer à la volupté; passez ce jour-là dans les louanges du Seigneur et dans la pureté.

Si des époux unissent leurs embrassements en ce jour, les fils qui en naîtront seront ou perclus, ou épileptiques ou lépreux : et puisse ce que nous avons rapporté servir d'enseignement, de peur que le mal commis dans le cours d'une seule nuit ne soit enduré pendant l'espace de longues années (1) !

VI

De l'huile augmentant de quantité au tombeau du Saint.

Quand nous voyons chaque jour des miracles comme ceux que nous venons de décrire, qu'est-ce que viennent dire les malheureux qui affirment que Sévère a menti dans son récit de la vie du saint Prélat?

J'ai pourtant entendu un homme inspiré par le mauvais esprit, je pense, prétendre

(1) Voyez la note 3. — Chapitre XXIV.

qu'il n'avait pas pu se faire que l'huile augmentât de volume sous la bénédiction de Martin, ni qu'un flacon tombé et précipité sur un marbre fût demeuré intact.

Je raconterai donc ce qui est arrivé dernièrement; j'en ai de nombreux témoins.

Un de nos diacres était très-tourmenté par les symptômes de la fièvre quarte; je lui reprochais souvent sa paresse à se rendre à la basilique du Saint et à prier de cœur afin que la vertu du pontife lui vînt en aide; enfin, touché par nos exhortations, il se traîne, tremblant, vers le bienheureux tombeau. Le feu de la fièvre s'étant alors un peu apaisé, il demande qu'on lui donne un flacon d'huile de rose qui était à demi-plein; car, il en avait pris déjà beaucoup pour cette même fièvre, quoique cela eût peu servi, et le flacon était au moins à moitié. Il se frotte de cette liqueur le front et les tempes, puis il demande la permission de laisser le vase posé auprès du tombeau du Bienheureux.

Le quatrième jour après, comme la fièvre le tourmentait, il gagna la basilique, s'y prosterna et pria fort longtemps. Quand il prit la fiole qu'il avait laissée à moitié vide, il la trouva pleine et, admirant la vertu du bienheureux Pontife, il la remporta chez lui avec une vénération mêlée de crainte; puis, lorsqu'il s'en fut oint de nouveau, aussitôt l'ardeur du mal s'assoupit, et il n'en fut plus exténué par la suite comme il l'avait été.

Pour ce qui arriva après cela de ce même flacon, — ce n'est pas sans un long soupir, ni sans mention d'un miracle, que nous le rappellerons. Il était appendu au mur, dans la petite habitation de ce diacre, lorsque, par suite des embûches de l'invisible ennemi, il reçut un coup et tomba brisé en morceaux. La terre eut bientôt bu la liqueur ainsi répandue. Cependant le serviteur qui était présent, ayant vu le fait, prit un vase, et pressant cette terre il en tira un peu d'huile; il recueillit, mêlée de parcelles de verre, l'essence de rose qui avait été répandue aussi, puis il nous apporta le tout. Je le pris et le transvasai soigneusement dans un autre flacon.

La quantité d'huile équivalait à peu près à la moitié d'un petit calice, — ce qui ne faisait guère dans le flacon que la hauteur de deux doigts. J'y regardai le lendemain, — la hauteur était d'environ quatre doigts. Stupéfait de la vertu de la sainte liqueur, je la couvris et y imprimai la marque de mon petit cachet. Mais regardant de nouveau au bout de sept jours, je trouvai qu'il y en avait plus d'un setier. Appelant alors le diacre, je lui montrai cela, très-étonné. Et lui, affirma avec serment qu'il en avait été perdu avec le flacon brisé autant qu'on en voyait dans le vase nouveau.

Ce vase, depuis et maintenant encore, soulage au nom de Dieu ceux qui y ont recours. Le diacre lui-même, ayant quelque temps après frotté de cette essence un malade semblable à lui, le guérit, l'huile croissant toujours, et il en rendit beaucoup d'autres à la santé par la suite (1).

VII

De ce que le prêtre Arédius (2) emporta comme répandant la bénédiction.

Arédius, pieux personnage du Limousin, se rend à Tours, uniquement par dévotion; il baise, en priant, le bienheureux sépulcre et, ayant traversé le fleuve, arrive au saint monastère (3). Il visite chacun des lieux que le bienheureux Martin avait foulés en priant ou sanctifiés en chantant, l'endroit où il avait procuré soit le sommeil à un corps fatigué, soit la nourriture à celui qui succombait de besoin; en circulant et pénétrant partout, il parvient au puits que le Saint de Dieu avait ouvert par son propre travail, et après avoir prononcé une prière il puise de l'eau, la met dans un petit flacon et s'en retourne l'emportant chez lui.

Il s'en était déjà servi pour soulager beaucoup de malades quand, un jour, son frère, Renosindus, fut assailli par les fièvres et se mit au lit. Le huitième jour il y était encore, les yeux fermés, prêt à rendre l'esprit, et tous ses gens jetaient des cris en se lamentant sur la mort de leur patron ou prépa-

(1) Chap. XXXII.

(2) Saint Yrieix.

(3) Il s'agit de la célèbre abbaye de Marmoutier. Dom Ruinart dit qu'outre la cellule taillée dans le roc où saint Martin avait reposé, l'on voyait encore de son temps une citerne que — selon la tradition, — le Saint aurait creusée de ses mains. C'est précisément le puits dont parle ici saint Grégoire de Tours. — (Dom Ruinart, *l. c. sup.* col. 1104, *ad finem.*)

raient ce qui était nécessaire à ses funérailles, — quand il vint à l'esprit du prêtre de verser une goutte de l'eau du bienheureux puits dans la bouche du moribond. L'eau versée, dès qu'elle eut touché sa bouche, commença de faire que le malade ouvrit les yeux, et, sa langue se déliant, il demande qu'on lui en verse encore : il prend la coupe et, à mesure qu'il boit, la fièvre aussitôt se dissipe ; et ainsi fut-il, au grand étonnement des siens, tiré guéri du lit où il gisait (1).

VIII

De Sisulfus l'estropié.

Mais que peut ma faiblesse pour raconter ces miracles, quand le Saint de Dieu, enlevé au monde, les publie encore dans le monde, et quand, ne pouvant se montrer ouvertement aux peuples, il ne cesse de se manifester par d'évidentes merveilles en rendant le jour aux aveugles, en guérissant les paralytiques, en rétablissant tous les malades dans l'intégrité de leur santé primitive?

Pour moi, je me regarde comme indigne, ainsi que je l'ai souvent témoigné, d'exposer les gestes d'un si grand homme. Cependant, puisque j'ai été assez audacieux pour oser, j'en demande pardon au lecteur; car, l'amour de notre patron m'entraîne, et, comme j'ai annoncé qu'il prêche encore dans le monde, je raconterai ce qui est arrivé dernièrement.

Sisulfus, très-pauvre homme du pays de Cénomans, perpétra, pendant qu'il dormait sur le midi dans son petit jardin, je ne sais quelle mauvaise action. Aussi s'éveilla-t-il ayant les doigts crispés contre la paume de la main ; il souleva ses bras affaiblis par une vive douleur, et, sous le poids de la douleur même, il s'assoupit de nouveau. Il eut alors un songe, et voici qu'un homme à tête blanche se tenait debout devant lui, vêtu d'habits noirs.

— Pourquoi, dit-il en se tournant vers lui, t'agites-tu dans les pleurs? »

Et lui de répondre :

— Voici, vénérable seigneur; pendant que je dormais un peu, réveillé par la douleur, j'ai perdu l'usage de mes mains sans savoir quel crime j'avais commis. »

Alors cet homme, parlant comme le Seigneur avait parlé aux disciples au sujet de l'enfant aveugle-né,— non pas qu'il eût péché ni ses parents non plus, mais afin que l'œuvre de Dieu fût manifestée en lui (1), — reprit :

— Ton infirmité est une souffrance du peuple pécheur. C'est pourquoi va maintenant par les bourgs et les châteaux, marche jusqu'à la ville et prêche que tout homme doit s'abstenir de rapines, de parjures et d'usures, et qu'il doit le jour du dimanche ne faire aucune œuvre, hors la célébration des saints Mystères.

« Prosternons-nous en larmes devant le Seigneur afin d'implorer pardon pour le peuple, et il y a encore espoir de l'obtenir, si en conséquence la population s'amende. Car, les attaques des ennemis, les infirmités et les autres maux sans nombre que souffre le peuple, sont suscités par le Seigneur indigné. Annonce-leur donc promptement qu'ils aient à s'amender, de peur qu'ils ne périssent misérablement dans leur iniquité.

« Quant à toi, après avoir fait ce que je te commande, hâte-toi d'aller dans ma basilique à Tours ; je t'y visiterai et j'obtiendrai auprès du Seigneur que tu sois guéri. »

Cet homme lui répondit :

— Dis, je te prie, seigneur, qui tu es ou quel est ton nom ?

— Je suis, reprit-il, Martin, évêque de Tours. »

A ces paroles du Saint, le pauvre sort de son sommeil, puis ayant pris son bâton il entreprend le voyage dont l'ordre lui avait été prescrit et annonce aux peuples tout ce qu'on lui a ordonné d'annoncer.

Pendant le cours du septième mois après que ces choses s'étaient passées, il entra dans la bienheureuse basilique et s'y prosterna durant trois jours. Le quatrième jour, il fut visité par la puissance du Saint. Dans la paume de la main qu'il tenait fermée, la chair était déjà putréfiée ; mais, ses doigts s'étant détendus, le sang s'en échappa.

C'est après que ses doigts eurent tous été redressés, qu'il nous rapporta de sa propre bouche ce que nous avons raconté (2).

(1) Chap. XXXIX.

(1) Saint Jean, IX, 2.

(2) Chap. XL.

IX

Du petit enfant ressuscité.

Ah! combien de fois admirons-nous qu'ici se renouvellent les miracles autrefois opérés, comme nous l'avons lu, par les prophètes et par les grands hommes! Mais, que dis-je? Beaucoup ont accompli de telles actions lorsqu'ils vivaient en ce monde; lui seul les renouvelle chaque jour, même au-delà du tombeau.

Que faisons-nous donc? que tardons-nous de parler? Pourquoi cacher, nous qui sommes si peu, ce que tant de populations proclament? Ne demeurons pas plus longtemps arrêtés. Montrons dans notre siècle ce nouvel Élisée qui fit sortir vivant du tombeau le cadavre d'un mort (1); c'est en notre présence que le bienheureux Confesseur a opéré cela. Quelle en fut l'occasion, je vais le dire en implorant l'assistance de l'indivisible Trinité.

Un enfant nouveau-né fut remis, la mère manquant de lait, à une nourrice. Mais celle-ci se trouvant peu fournie de ce breuvage et n'allaitant pas avec abondance, comme il convient à cet âge si faible, l'enfant, au lieu de profiter, commença de jour en jour à perdre et à diminuer, de telle sorte qu'il ne restait plus en lui qu'une peau mince recouvrant uniquement ses petits os. Sa mère étant morte, il vécut près d'une année en cet état. Unique enfant de son père, il était pour lui comme un monument de l'amour qu'il avait eu pour son épouse. Mais comme nous l'avons dit, la nourriture lui manquait, il tombait d'inanition; la fièvre s'y joignit.

Dès que l'inflammation s'empara de l'enfant, le père courut à l'église, afin que son rejeton ne mourût pas sans avoir été régénéré par le baptême. Baptisé et muni de ce remède spirituel, mais non fortifié de corps, les yeux caves, les paupières détendues et égarées, n'ayant déjà plus de respiration, l'enfant fut posé sur le bienheureux sépulcre, aux cris de douleur du père.

Là ne fit pas défaut cette céleste puissance qui jadis avait rendu à la vie un enfant, entre les mains du bienheureux Confesseur (1). Dès que le bord de son vêtement eut touché le couvercle du tombeau, aussitôt le petit respira. Miracle étonnant! vous eussiez vu peu à peu, sous l'influence de la divine vertu, rougir ses joues pâles, et s'ouvrir à une lumière renaissante ses yeux appesantis.

Vivifié par le Saint et repris par son père, il est demeuré sauvé du danger jusqu'à ce jour, comme un témoignage du miracle (2).

1) IV. Reg. XIII, 21.

X

De ma douleur des yeux et de la tête.

Comme le premier livre, commencé au moment où Paulin avait laissé les faits, a été terminé en quarante chapitres, j'ai résolu d'achever en soixante ce second livre que j'ai entrepris, afin que saint Martin qui, veuf de ce monde, sut garder intacte la gloire de la virginité, qui subit triomphalement le martyre, en résistant soit aux secrètes embûches, soit aux agressions publiques, et qui avait déjà la couronne des nombres trente et soixante, fût également, par le récit de nos cent miracles, orné de la fructification au centuple (3).

J'avais l'espoir de voir s'accomplir un vœu que j'ai, par la volonté de Dieu, réalisé

(1) Voyez saint Sulpice Sévère : *Dialogues*.

(2) Chap. XLIII.

(3) Dom Ruinart (*l. c. sup.* col. 1075 et 1076 note *d*,) fait remarquer qu'il y a ici une allusion au verset 23 du chapitre XIII de l'évangile selon saint Mathieu : « Celui qui a reçu la semence dans une bonne terre et qui porte du fruit, en sorte qu'un grain en produit cent, un autre soixante et un autre trente »; et à un passage où saint Augustin compare aux trois degrés de plus en plus fructueux de la semence évangélique les trois degrés de la perfection chrétienne : veuvage, virginité, martyre. Saint Grégoire de Tours les trouve tous trois en saint Martin, dont il prétend célébrer la gloire en composant son premier livre d'un nombre de quarante chapitres (nombre dans lequel trente est compris), et son second de soixante; ce qui fait un total de cent chapitres.

Cette sorte de jeu de chiffres paraît avoir été très-populaire dans les premiers siècles du moyen âge. On trouve dans les poésies de Théodulfe, évêque d'Orléans, l'un des savants de la cour de Charlemagne, des distiques latins sur ce sujet. — Cf. Saint Grégoire de Tours : *De gloria Confessorum*, cap. XXXIV, *de Georgia religiosâ*.

au bout de huit ans : ce livre a commencé par un miracle opéré sur moi-même, et c'est à moi qu'enfin je reviens encore (1). Et je ne pense pas que ce soit sans dessein de la Divinité qu'il finisse par celui-là même par lequel on a lu qu'il a commencé.

J'avais fait la description de cinquante-neuf miracles et j'attendais le soixantième avec sollicitude, lorsque je me sens tout à coup le côté gauche de la tête pressé de douleurs ; mes veines battent, mes larmes coulent, et une telle souffrance m'agitait que je me comprimais l'œil avec force comme pour l'empêcher de crever.

Après avoir péniblement supporté ce mal un jour et une nuit, j'allai le matin à la basilique du Saint et me prosternai en priant. Ma prière achevée, je touchai l'endroit malade, avec le voile suspendu devant le bienheureux sépulcre. Dès que l'attouchement fut opéré, et la pulsation des veines et le flux des larmes s'arrêtèrent aussitôt. Mais, trois jours après, une douleur semblable atteignit le côté droit de la tête : les veines étaient comme vibrantes, et les pleurs coulaient abondamment. De nouveau je me levai le matin, et, ayant comme la première fois touché le voile, je me retirai — la tête guérie.

Au bout d'un intervalle de dix jours, il me sembla que mon sang avait perdu de son abondance, et trois jours après cette diminution de mon sang, il me vint la pensée, insinuée, je pense, par le tentateur, que les maux que j'avais soufferts provenaient du sang et qu'ils eussent cessé tout de suite si, dans le premier moment, l'on m'eût ouvert la veine.

Pendant que je conçois et roule en moi-même ces idées, — aux deux tempes mes veines s'agitent violemment, et la douleur revient, non pas d'un seul côté, mais saisissant la tête entière. Emporté par les souffrances, je me hâte de gagner la basilique, et, demandant pardon de ma pensée, je touchai ma tête avec la tenture qui couvre le bienheureux tombeau, que bientôt je quittai guéri, le mal s'étant apaisé.

Il y a bien d'autres choses en quantité que le bienheureux Martin opère chaque jour ; il serait trop long de les rechercher. Cependant, s'il arrive que nous soyons jugé digne de voir de nouveaux miracles, nous nous plairons à les joindre aux précédents en leur consacrant un nouveau livre ; car, pour ces deux livres-ci, ils doivent, comme nous l'avons expliqué, être bornés au nombre de chapitres qu'ils contiennent (1).

FIN DU DEUXIÈME LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

Au moment où nous allons, avec la volonté du Christ, commencer d'écrire un troisième livre sur les miracles de saint Martin, nous rendons grâces au Dieu tout-puissant, qui daigne nous accorder un tel médecin, pour guérir nos infirmités, pour cicatriser nos plaies et nous apporter d'efficaces médicaments.

En effet, lorsque, auprès de son bienheureux tombeau, l'âme s'humilie, que s'élève la prière, que les larmes coulent et qu'une vraie componction succède, lorsque du fond du cœur s'échappent les soupirs, et que nous frappons nos poitrines coupables, alors des pleurs naît la joie, de la faute le pardon, et le cœur endolori a trouvé son remède.

I

De la maladie des animaux.

Une terrible contagion sévissait une fois contre les animaux, tellement qu'on craignait qu'il n'en restât plus pour reproduire l'espèce.

Quelqu'un des nôtres se rendit alors dans la basilique; il prit dans un vase l'huile des lampes suspendues à la voûte, ainsi que l'eau bénite; il emporta ce liquide à la maison, y trempa le doigt et fit le signe de la Croix du Seigneur sur le front et sur le dos des animaux que la maladie n'avait pas encore atteints; puis, il les renversa et les coucha sur le dos, et alors, plein de confiance, il versa de cette essence dans leur bouche. Aussitôt, plus vite que la parole, la peste mystérieuse fut chassée et les animaux délivrés (2).

(1) C'est donc pendant les huit premières années de son épiscopat (573 à 581) que saint Grégoire de Tours recueillit un à un les faits qui composent ce second livre des Miracles de saint Martin.

(1) Chap. LX.

(2) Chap. XVIII.

II

De la maladie des chevaux.

Dans le pays de Bordeaux, il y eut cette année-là une grave maladie sur les chevaux.

Le domaine de Marciac, qui est situé dans cette contrée et fait partie des possessions du bienheureux Martin, renferme un oratoire consacré par son nom et ses vertus. Quand cette épidémie survint, beaucoup de gens allèrent à l'oratoire, et firent vœu de donner à ce lieu la dîme des chevaux qui échapperaient à la maladie. Cet acte leur ayant profité, ils ajoutèrent qu'ils imprimeraient sur leurs chevaux la marque de la clef qui fermait la porte de l'oratoire. Ils le firent, et le pouvoir du Saint agit tellement que les chevaux malades furent guéris, et que ceux qui n'avaient pas encore été atteints ne souffrirent de rien par la suite (1).

III

Du livre de la Vie de saint Martin sauvé du milieu des flammes.

Que sera-ce si je recours aux écrits de la bienheureuse *Vie de saint Martin?* Ne s'étonnera-t-on pas que ce livre sacré de son histoire, entouré par les flammes, n'ait pas été brûlé et consumé?

Un moine de Marmoutier alla, en effet, par ordre de l'abbé, dans un autre monastère pour y travailler, et, pour le salut de son âme et la correction de sa vie, il emporta avec lui le livre de la Vie du bienheureux Pontife.

La nuit étant venue, il se mit dans un lit rempli de paille depuis longtemps, et plaça le livre sous sa tête. Pendant son sommeil, un homme lui apparut en songe et lui dit :

— Ne dors point sur ces pailles, car elles sont tachées de sang. »

Je crois que, comme cela arrive dans ce monde, quelque crime y avait été commis, et qu'à cause de cela, le Saint ne souffrait pas que le récit de sa gloire y fût roulé.

Cette première vision apparut vainement à cet homme; le second avertissement ne servit pas davantage; mais le troisième agita terriblement le moine. Il se leva, se rendit à son travail au point du jour, et sans se souvenir du livre, il ordonna à un serviteur d'enlever les pailles du lit et de les jeter au feu. Le serviteur ignorant prit le livre avec la paille, jeta le tout dehors et y mit le feu. Quand la paille eut été brûlée et qu'il n'en resta plus que des cendres, le livre apparut intact : aucun côté, aucun feuillet même — c'est la pure vérité, — n'avait été consumé.

La puissance de Dieu daigna protéger l'éloge de celui qui était, en quelque sorte, son propre disciple, afin que la flamme ne dévorât pas le livre de celui que l'aiguillon de la concupiscence n'avait pas enflammé dans cette vie; et, pour que cela ne paraisse incroyable à personne, ce livre est encore conservé aujourd'hui chez nous (1).

IV

Les faits que je raconte ne doivent pas paraître indignes de foi, parce que les noms de tous les personnages ne sont pas notés dans ces pages; cela vient de ce qu'ils s'en vont dès qu'ils ont été rendus à la santé par le Saint de Dieu, et quelquefois ils s'en retournent si secrètement que personne ne les voit, pour ainsi dire.

Lorsque le bruit se répand que la puissance du bienheureux Pontife a apparu,

(1) Chap. XXXIII. — L'abbé Le Beuf, dans son *Hist. du dioc. de Paris,* publiée vers le milieu du siècle dernier constate la persistance de cette dévotion à saint Martin, invoqué comme protecteur des bêtes de somme. A l'article de l'église Saint-Séverin, à Paris, il dit : « J'estime que ce fut la dévotion envers saint Martin, établie dans l'église de Saint-Séverin, qui occasionna la coutume d'attacher à la porte de cette église tant de fers de chevaux qu'on y voit, soit neufs, soit un peu usés, de la même manière qu'il y en a à la porte de l'église collégiale de Saint-Martin de Chablies (*sic*) et à celle de Saint-Martin d'Erblai près Conflans Sainte-Honorine, car, autrefois, on ne représentait point saint Martin autrement qu'à cheval et divisant son manteau. Ce saint était réclamé par les gens voyageant à cheval. (*T.* I, *p.* 164 *et* 165.)

Et à l'article *Erblay* (*T.* IV, p. 125 et 126,) il ajoute : « Ce qui n'est pas commun et qui doit être observé, est la manière dont la porte (de l'église d'Erblay, dédiée à saint Martin,) est garnie de fers à cheval : cela suppose une dévotion particulière pour ce lieu de la part de ceux qui voyageaient à cheval; afin d'obtenir par l'intercession de saint Martin d'être préservés d'accidents : ou bien cela doit être pris pour une espèce de marque de reconnaissance de la part de ces personnes au retour de leur voyage. »

(1) Chap. XLII.

nous appelons à nous les gardiens du temple, et nous apprenons ce qui s'est passé; cependant, ils ne nous instruisent pas toujours des noms. Quant à ceux que nous avons pu voir ou que nous examinons nous-mêmes, nous écrivons ordinairement leurs noms (1).

V

D'un prêtre guéri des frissons.

Un prêtre de la ville de Bordeaux, nommé Lupus, était une fois gravement tourmenté par la fièvre quarte, tellement que, lorsque la fièvre le saisissait, il ne pouvait prendre ni boisson ni nourriture. Pendant ce temps, arriva la fête du saint pontife Martin. Le prêtre célébra les vigiles avec le reste du clergé, et le matin, devançant tous les autres, il courut à la basilique du Saint. Tandis qu'il se hâtait ainsi, il rencontra un Juif qui lui demanda où il allait; il lui répondit :

— J'ai été saisi par la fièvre quarte, et maintenant je cours à la basilique du Saint, afin que sa puissance me délivre de cette maladie. »

Le Juif lui dit :

— Martin ne te sera utile en rien; couvert de terre, il a été lui-même changé en terre, et c'est en vain que tu te rends dans son temple; car, un mort ne pourra pas donner de remède aux vivants. »

Mais le prêtre, méprisant les paroles de l'antique serpent, continua sa route; prosterné devant les saintes reliques, il fondit en prières, et trouva là deux petites chandelles faites de cire et de papyrus. Il les prit, les apporta à la maison, les alluma, avala la cendre du papyrus, avec de l'eau pure, et bientôt il recouvra la santé.

Le Juif, saisi par la maladie, fut agité durant l'espace d'une année; mais jamais son esprit inique ne put être changé par ces tourments (2).

VI

D'un pendu délivré. Item *d'un autre.*

Je n'ai pas cru devoir passser sous silence que Martin secourut souvent des gens allant à la mort, en leur tendant une main compatissante.

Un serf de notre concitoyen Genitor fut arrêté par le juge pour un vol qu'il avait commis, et condamné au gibet. Pendant qu'on l'y conduisait, il invoquait le nom du bienheureux Pontife, disant :

— Délivrez-moi, saint confesseur Martin, du péril qui me menace. »

Quand il eut été pendu et laissé seul, un vent subit s'éleva, et il entendit une voix qui disait :

— Délivrons-le. »

Et voici que le poteau auquel cet homme était suspendu, fut ébranlé des quatre côtés du ciel et arraché du sol avec une immense motte de terre, comme un arbre déraciné, et ainsi cet homme, qui avait été livré à la mort, se releva vivant.

Un autre, qui avait commis beaucoup de crimes et qui, poussé par Dieu, faisait pénitence pour le mal qu'il avait fait, fut arrêté sans motif et condamné au même supplice; il invoquait sans cesse le secours du saint Confesseur. Quand il eut été pendu, la corde se rompit, et il tomba sans être blessé. Mais la méchanceté des hommes fit de nouveau pendre celui que Dieu avait délivré. A cette nouvelle, l'abbé du monastère qui était voisin de ce lieu, courut auprès du comte supplier pour lui; le comte était à près de trois milles de distance: l'abbé obtint de lui la vie du coupable, revint et retrouva celui-ci vivant. Il le fit descendre du gibet et l'emmena au monastère, repentant et disant :

— J'ai senti la puissance de saint Martin qui m'a délivré (1). »

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

I

D'un raisin en Galice.

Je pense qu'il n'est pas permis de passer sous silence ce que j'ai appris du maire Florentianus.

Il alla, une fois, en Galice, comme ambassadeur, et, arrivé en présence du roi Miro, il lui fit connaître ce dont il avait reçu ordre. Le roi Miro était alors dans cette cité,

(1) Chap. XLV.
(2) Chap. L.

(1) Chap. LIII.

où son prédécesseur avait construit la basilique de Saint-Martin, comme nous l'avons exposé dans le premier livre de cet ouvrage. Devant le portique de ce temple s'étendait en longs sarments un berceau de vignes aux grappes pendantes, qui verdoyait comme une peinture. Sous ce berceau était un sentier conduisant le piéton aux portes du saint édifice. Le roi, en y passant pour aller prier dans le temple, dit aux siens :

— Prenez garde de toucher à une de ces grappes de raisin, de peur d'encourir peut-être le mécontentement du saint Pontife; car, tout ce qui se trouve dans ce parvis lui est consacré. »

En entendant ces paroles, un des serviteurs se dit en lui-même :

— J'ignore si ces grappes sont consacrées ou non à ce Saint. Je sais seulement que la résolution de mon esprit est d'en manger. »

Aussitôt il tendit la main et se mit à couper la queue d'une grappe, et, soudain, sa main droite adhérant au berceau devint roide, et son bras se dessécha.

C'était le bouffon du roi, qui l'égayait d'ordinaire par des propos plaisants. Mais les éclats de rire et le prestige de son art ne lui furent d'aucune utilité, et, contraint par la douleur, il se mit à élever la voix et à dire :

— Secourez, braves gens, un malheureux, aidez un opprimé, soulevez celui qui est suspendu, et implorez la puissance du saint pontife Martin pour moi, que cet accident torture, que cette plaie désole, qui, pour avoir cueilli, suis démembré. »

Le roi étant sorti, apprit ce qui s'était passé, et fut enflammé d'une telle fureur contre son serviteur, qu'il lui aurait coupé les mains, s'il n'en eût été empêché par les siens. Ses gens lui disaient encore :

— N'ajoute pas, ô roi! ta vengeance au jugement de Dieu, de peur de retourner peut-être contre toi la rigueur dont tu menaces ce serviteur. »

Alors, le roi, le cœur repentant, entra dans la basilique, se prosterna devant le saint autel et pria le Seigneur, en fondant en larmes; et il ne se releva pas du pavé avant que le torrent, qui coulait de ses yeux, eût effacé la page du méfait. Délivré du lien qui le retenait, le serviteur entra dans la basilique; alors, le roi se leva de terre, et, reprenant son serviteur sain et sauf, il regagna son palais.

Le maire dont nous avons parlé, affirmait qu'il avait appris de la bouche même du roi ces faits, tels que nous les avons racontés.

C'est ainsi que le glorieux Pontife illustra sa ville de miracles; mais de manière à ce que les villes étrangères ne s'aperçoivent pas de son éloignement (1).

II

D'une source dont saint Martin obtint l'ouverture par la prière.

Étant dans le territoire de Saintes, comme nous causions, pendant un repas, de la puissance du bienheureux Martin, un des citoyens me rapporta fidèlement l'histoire suivante, que les autres affirmèrent être vraie.

Dans ce pays, se trouve le village de Nieuil, où saint Martin, pendant sa vie corporelle, rencontra un homme qui portait de l'eau dans un petit vase. Le puits d'où il tirait cette eau, était situé dans une vallée à la distance d'environ mille pas du village, et les habitants allaient y chercher l'eau.

Alors, l'homme de Dieu dit à celui qui portait ainsi l'eau :

— Tiens ta main, très-cher, je te prie, et veuille donner un peu d'eau à boire à l'âne que je monte. »

L'homme répondit :

— Si tu juges nécessaire d'abreuver ta bête, va au puits, et donne-lui ce que tu auras puisé; car, pour moi, je ne céderai pas ce que j'ai pris la peine de porter. »

Et ce disant, il passa.

Il s'éloignait, lorsqu'aussitôt arriva une femme qui portait aussi de l'eau dans une urne; l'homme de Dieu lui adressa les mêmes paroles. Celle-ci répondit sur-le champ, comme autrefois Rébecca entendant l'envoyé de Dieu :

— Je te donnerai à boire, à toi et à ton âne, et ce ne sera pas une peine pour moi que d'en puiser encore, pourvu que ta volonté soit faite, toi qui voyages exposé au besoin. »

Et déposant le vase qu'elle tenait dans les

(1) Chap. VII.

bras, elle donna à boire à l'âne. Cela fait, elle puisa de l'eau encore une fois, remplit sont vase, et reprit le chemin du village. Le Saint la suivait, et lui dit :

— Je te rendrai un service, en récompense de ce que tu as abreuvé mon âne. »

Et mettant les genoux à terre, il prie le Seigneur de faire jaillir une source en cet endroit. Dès qu'il eût terminé sa prière, la terre s'ouvrit et fit voir au peuple émerveillé une source immense qui, aujourd'hui encore, rend service aux habitants de ce pays.

Au bord de cette source, se trouve, en témoignage de ce prodige, une pierre qui a gardé l'empreinte des pas de l'âne sur lequel était monté le saint Pontife (1).

FIN DU LIVRE QUATRIÈME DES MIRACLES DE SAINT MARTIN.

DE LA GLOIRE DES BIENHEUREUX CONFESSEURS.

I

De saint Martin, évêque de Tours, et du tombeau de la vierge Vitalina.

J'ai souvent entendu des vieillards rapporter le fait suivant, arrivé à Artonne, bourg Arverne (2).

En ce lieu, repose Vitalina (3), une pieuse femme dont saint Martin vint saluer le tombeau, en la suppliant de daigner le bénir. Après qu'on eut accompli la prière, le Bienheureux se tourna et dit :

— Apprends-nous, vierge très-sainte, si tu as mérité déjà la présence du Seigneur. »

Celle-ci répondit :

— Une chose qui semblait futile en ce monde, m'en a empêchée : c'est que le sixième jour de la semaine, jour où nous savons que le Rédempteur du monde est mort, je me suis lavé la tête avec de l'eau. »

Le bienheureux Confesseur dit aux siens en s'éloignant de la vierge :

— Malheur à nous qui sommes répandus dans ce monde! Si cette vierge, consacrée au Christ, a trouvé un obstacle en ce qu'elle s'est lavée la tête le sixième jour, qu'est-ce que nous ferons, nous qu'un siècle trompeur invite chaque jour à pécher? »

Dans ce même bourg, le Bienheureux opéra beaucoup d'œuvres qu'il m'a semblé trop long de rechercher.

Puis, cet homme de Dieu sortit du bourg d'Artonne pour diriger ses pas vers la cité Arverne. Les sénateurs de la cité, ceux qui brillaient en ce lieu par des ancêtres de noblesse romaine, apprenant que le saint homme approchait de la ville, sortirent à sa rencontre avec des chevaux, des voitures, des chars, des rhèdes; mais lui, monté sur un âne, assis sur la selle la plus grossière, en atteignant au sommet du mont de Belenus (1), d'où l'on voit à l'aise le bourg de Riom se dessiner, les aperçut qui s'approchaient avec cette pompe, et dit :

— Que veulent ceux-ci, qui s'avancent avec tant d'appareil? »

Un deux, arrivé avant les autres, répondit :

— Les sénateurs Arvernes viennent au-devant de toi. »

— Ce n'est pas à moi, reprit-il, d'entrer dans leur ville avec cette ostentation, »

Et aussitôt, tirant la bride de son âne en arrière, il commença à revenir par où il était venu. Mais ces gens le suivirent et le suppliaient instamment d'entrer dans la ville, en disant :

— Nous connaissons le bruit de ta sainteté, et il y a chez nous beaucoup de malades que tu auras à visiter. »

Ils ne purent pas l'obtenir; mais le Saint rendit la santé à ceux des malades qui étaient présents, en imposant ses mains sur eux, et revint au bourg d'Artonne. Dans ce lieu existe encore un berceau sous lequel on dit qu'il s'arrêta. De là il se rendit au tombeau de la vierge et dit :

— Réjouis-toi maintenant, Vitalina, ma bienheureuse sœur, tu seras présentée dans trois jours devant la majesté du Seigneur. »

Et il quitta le bourg. Dans la suite, cette vierge apparut à beaucoup de personnes et

(1) Chap. XXXI.

(2) A 12 kilomètres au nord de Riom ; (Puy-de-Dôme.)

(3) Morte le 25 mai 390.

(1) Ainsi appelé du dieu Bélénus, ou Apollon, que les Gaulois honoraient d'un culte tout spécial; on ne connaît plus aujourd'hui la situation de cette colline.

accorda des bienfaits qu'on lui demandait: elle indiqua quel était le jour de sa mort, afin qu'on fît, ce jour-là, mémoire d'elle; faits par lesquels on doit seulement comprendre que l'intercession du bienheureux Pontife lui avait mérité la présence de la Majesté divine, en sorte qu'elle avait pu agir ensuite comme elle le fit (1).

II

De la pierre sur laquelle le Saint s'assit.

Saint Martin fit une quantité de choses en ce monde, dont ceux qui ont écrit sa vie ont omis un grand nombre, parce qu'ils se sont efforcé d'éviter l'ennui des détracteurs et de n'être pas crus par ces gens qui cherchent, le plus souvent, à attaquer de leurs langues envenimées la bonté des Saints. Mais nous qui, bien qu'indignes, voyons tous les jours des miracles sur son tombeau, — car, ce n'est pas aux gens en bonne santé, mais aux malades que le médecin est nécessaire, — il nous a semblé déraisonnable de garder le silence sur ceux qu'il fit jadis, et qui sont parvenus à notre connaissance. Que si quelqu'un est encore infidèle ou ennemi au point de ne pas les croire, qu'il entre dans la basilique, et chaque jour il en verra de nouveaux s'accomplir, ou se répéter ceux qui avaient été faits autrefois.

Et quoique nous ayons déjà rempli trois livres (2) de ses œuvres, nous avons entrepris, pour que celui-ci ne soit pas entièrement privé des miracles du Saint, d'y consigner quelques-uns de ceux qui nous sont manifestement connus, car il y en a beaucoup, ainsi que nous l'avons souvent attesté, qui sont restés inconnus jusqu'ici.

Il y a maintenant, dans l'église dont nous venons de parler, laquelle fut élevée par les fidèles en son honneur, une pierre où le Bienheureux s'est, dit-on, assis. Longtemps après, un certain prêtre, Léon, pour se faire à lui-même un sépulcre, déplaça cette pierre; peu après il rentra chez lui avec le frisson, et saisi par la fièvre, il expira le troisième jour; l'on sut ainsi qu'il avait offensé le Pontife.

Ceci, nous en avons mémoire, s'est passé de notre temps (1).

III

De l'arbre relevé.

Il y avait aussi dans le territoire de Neuilli, au pays de Tours, un arbre qui, renversé par le choc du vent, embarrassait la voie publique. Le Bienheureux, en passant par ce chemin, fut ému de compassion pour les voyageurs; il fit sur l'arbre le signe de la croix et le releva. On l'a vu jusqu'à présent se tenir droit sur le bord de la route, bien qu'il fût mort dès longtemps. Il était dépouillé de son écorce et vivait encore en l'honneur de l'homme de Dieu. Beaucoup de gens arrachaient pieusement de cette écorce, la prenaient dissoute dans l'eau, et y trouvaient bientôt de grands remèdes.

Nous avons nous-même vu cet arbre debout (2).

IV

De l'oratoire de la ferme de Martigni.

Il y avait proche de la ville de Tours un oratoire, situé au village de Martigni, lieu où l'on rapportait avec orgueil que saint Martin pria souvent.

L'abbé Guntharius, lorsqu'il était le chef de la troupe monastique rassemblée là, ne foulait jamais de son pas, lorsque quelque affaire le réclamait, la route qui s'avance non loin de l'oratoire, sans y faire sa prière avant de passer. Mais lorsqu'il eut pris possession de l'épiscopat (3), il traversa le terrain même sur lequel l'oratoire est bâti et passa devant, mais il s'abstint de descendre en cet endroit pour prier. Sur-le-champ son cheval reste au milieu du chemin, la tête tournée vers l'oratoire; on le frappe des

(1) Chap. v.

(2) Par leur nature même, les opuscules de saint Grégoire de Tours, composés de faits qu'il enregistrait au fur et à mesure qu'ils arrivaient à sa connaissance, ne furent pas écrits régulièrement l'un après l'autre, mais à peu près simultanément. On voit que quand il rédigeait cette phrase il n'avait pas encore commencé le livre IV des *Miracles* de saint Martin, mais qu'il l'avait terminé quand il écrivit la préface du traité *de la gloire des Confesseurs.*

(1) Chap. vi.

(2) Chap. vii.

(3) Il fut évêque de Tours de 552 à 555.

talons, on le presse avec les rênes, on l'excite à coups d'aiguillons; mais, comme s'il fût de bronze, il ne bouge pas. L'évêque alors comprit que la puissance divine était sur lui, et mettant pied à terre, il pria; ensuite il put passer monté sur son cheval.

Combien je voudrais, ô destrier! si le Seigneur t'ouvrait la bouche comme il fit jadis à l'ânesse, que tu disses quelle chose tu vis si extraordinaire que tu n'avançais pas, si charmante que tu voulais contempler la porte de cette cellule, si redoutable que tu forças ton cavalier à la prière. Assurément tu proclamerais à haute voix que, voyant saint Martin dans son éclat, tu n'osas pas bouger avant que ton maître ne lui eût fait hommage de la visite qu'il lui devait (1).

V

Des miracles que saint Martin opéra chez les Tonnerrois.

Dans le territoire du château de Tonnerre qui appartient à la cité de Langres, il y avait un prêtre qui marchait difficilement; comme il s'avançait sur la route qui conduit à l'église de Dieu, il rencontra un vieillard avec son serviteur. Tous deux étaient clercs. Après qu'on eut échangé de part et d'autre les salutations de la rencontre, le vieillard dit au prêtre :

— Veux-tu être guéri ?

— Qu'est-ce que l'espèce humaine désire le plus avoir, — répondit celui-ci, — si ce n'est de vivre sain de corps? »

Et le vieillard ayant fait le signe de la croix sur le jarret du prêtre, lui dit :

— Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, étends ton pied. »

Le prêtre l'étendit aussitôt, et lorsqu'il le ramena à lui, le pied était guéri; et rendant grâce, il commença à se diriger vers le lieu où il allait. Mais le serviteur, qui était avec le vieillard, l'ayant appelé, lui dit :

— Tu sais qui il est le prêtre qui t'a rendu la santé? »

Il répondit :

— Je l'ignore; » et celui-ci reprit :

— C'est saint Martin lui-même, l'évêque de la ville de Tours, qui t'a remis en santé par sa puissance. Toi maintenant, bâtis sans retard un oratoire au lieu où tu as vu le Saint s'arrêter, car si tu le fais comme je te le dis, cet édifice sera salutaire pour les populations. »

Sans tarder, le prêtre construisit en ce même lieu un oratoire où, de notre temps, beaucoup de paralytiques ont recouvré la force de marcher et beaucoup d'aveugles la vue (1).

(1) Chap. VIII.

(1) Chap. XI.

NOTES.

N° **1**, colonne 926. — « Il n'y a guère d'époque plus contestée par les historiens modernes, que celle de la mort de saint Martin; quoiqu'il n'y en ait guère de plus certaine, ni de mieux désignée par les anciens historiens de sa vie, » — écrivait en 1699, l'abbé N. Gervaise (2); et il fixe cette époque à l'année 396.

« J'ai cru — dit-il, — devoir me déclarer pour 396, cette opinion m'ayant paru la plus conforme au sentiment de saint Grégoire de Tours, celui de tous les historiens qui a le mieux désigné le temps des principales actions et de la mort de saint Martin et le seul sur lequel on peut faire quelque fond. »

Puis, après avoir démontré en quoi, sur ce point, l'autorité de saint Grégoire de Tours est préférable à celle de saint Sulpice Sévère, et pourquoi, il établit que saint Martin devait être mort en 396 et en donne pour preuve la date du concile de Turin tenu au mois de septembre de l'année 397 où saint Brice, successeur de saint Martin, se trouva en qualité d'évêque de Tours.

Après quoi, N. Gervaise montre que c'est le 9 novembre de la même année que saint Martin a rendu son âme à Dieu; le 9 novembre 396 était un dimanche; — d'où il tire cette conclusion victorieuse :

« La mort de saint Martin étant fixée au mois de novembre de l'année 396, on ne peut rien nous objecter contre le ravissement de saint Ambroise — que nous avons dit y avoir assisté en esprit, — puisque la prin-

(2) *Dissertation sur le temps de la mort de saint Martin*, (p. 355 à 393 de sa Vie de saint Martin.)

cipale raison sur laquelle on appuie le sentiment contraire, tombe par là d'elle-même. En effet, le cardinal Baronius et la plupart de ceux qui l'ont suivi n'ont pas prétendu révoquer en doute la possibilité du fait, ni mesurer par nos faibles lumières la puissance et la bonté de Dieu, qui peut quand il veut se rendre admirable dans ses Saints; mais ils se sont retranchés à dire seulement qu'il ne pouvait s'accorder avec les époques de la mort de saint Ambroise et de saint Martin.

« Si saint Ambroise — disent-ils, — est mort le 4 avril de l'année 397, comme ils le prétendent, comment aura-t-il pu se trouver en esprit aux funérailles de saint Martin, qui n'est mort, selon eux, qu'en 402.

« Cette objection serait sans réplique, si on n'avait pas prouvé, comme on vient de faire, par de fort bonnes raisons, que saint Ambroise a survécu à saint Martin, au moins de plusieurs mois, en faisant voir que celui-ci était décédé dès le mois de novembre de l'année 396. Bollandus prétend même reculer la mort de ce saint évêque de Milan jusqu'au 18 avril de l'année 398, et quoique ses raisons ne soient pas sans répliques, elles ne laissent d'être très-solides et fort vraisemblables, et elles prouvent du moins que saint Ambroise n'est mort que quelque temps après saint Martin. On en doutera encore moins, si l'on fait réflexion que saint Augustin a cité au prêtre Paulin, pour l'engager à écrire la Vie de saint Ambroise, l'exemple de saint Sévère Sulpice, qui avait écrit celle de saint Martin. Mais, il nous suffit que tous les historiens demeurent d'accord que saint Ambroise n'est point mort avant l'année 397.

« L'Église de Tours n'est pas la seule qui soit persuadée de la vérité du fait rapporté par saint Grégoire, son saint évêque; celle de Milan est du même sentiment; et dans les Leçons de l'ancien Bréviaire Ambrosien, qui se lisent à la fête de saint Martin, il y est rapporté tout entier en ces termes :

Étant donc fameux par sa sainteté et par ses miracles et âgé de quatre-vingt-un ans, il rendit son âme à Dieu. Ce que saint Ambroise connut dans un sommeil mystérieux, mais très-profond, dont il fut surpris, pendant qu'il était à l'autel; d'où étant sorti trois heures après, il apprit au peuple que Martin, son saint frère, venait de sortir de ce monde, et qu'il avait servi à ses obsèques.

« Une Vie de saint Ambroise, manuscrite, très-ancienne, qui se conserve dans la Bibliothèque Ambroisienne, confirme la même chose.

« Bollandus (1) et ceux qui l'ont aidé, ou qui ont continué ses ouvrages, rapportent qu'étant allé à Milan en 1662, pour y faire une recherche exacte des plus anciens monuments qui pouvaient servir à leur entreprise, on leur fit voir dans le chœur de l'église de Saint-Ambroise un tableau à qui les savants, dans l'antiquité, donnent plus de mille ans, où toute cette histoire est dépeinte.

Ils assurent que ces raisons et plusieurs autres qu'ils y ajoutent parurent si fortes au cardinal Fédéric Borromée, archevêque de Milan, qu'il ne voulut jamais permettre — quelques instances que lui firent au contraire plusieurs personnes, des plus versées dans l'Histoire et dans la Critique, — qu'on innovât, ni qu'on changeât la moindre chose dans les Leçons de l'Office de saint Martin, lorsqu'on réimprima le Bréviaire de son Église. Comme ces prétendus Docteurs, trop prévenus en faveur du sentiment du cardinal Baronius, voulaient lui faire un scrupule de laisser lire dans son Église une histoire qui leur paraissait si apocryphe, ce pieux cardinal leur répondit « qu'il en au-
« rait un bien plus grand, et qui serait bien
« mieux fondé, de faire l'injure à saint Gré-
« goire de Tours de révoquer en doute la
« vérité d'un fait de cette importance, qu'il
« n'a pu laisser à la postérité que sur des
« témoignages bien authentiques tirés des
« Archives des Églises de Tours et de Milan,
« moins de deux cents ans après la mort de
« saint Martin, et dans un temps où ils ne
« pouvaient pas avoir été corrompus, ni
« viciés. »

« En effet, peut on se persuader qu'un évêque aussi illustre dans l'Église, par sa sainteté et par sa doctrine, que l'est saint Grégoire de Tours, métropolitain d'une des plus grandes provinces de France, ait osé avancer de saint Martin et de saint Ambroise si universellement connus et révérés dans

(1) *Acta SS. Avril.* — Vie de saint Ambroise.

tout le monde chrétien, un fait de cette importance qui aurait été si public, sans en avoir des preuves incontestables?

« Se pourrait-il faire que l'Église de Rome, de Milan, de Tours, et généralement toutes les Églises du monde, eussent embrassé son sentiment sans contredit, s'il n'eût pas été solidement établi, et que depuis plus de onze cents ans, personne avant le cardinal Baronius, ne se fût avisé de le combattre? Il y a, si je ne me trompe, un peu de témérité à prétendre que ce n'est que dans notre siècle ou dans le précédent qu'on a eu assez de lumière pour en reconnaître la fausseté, et il y a bien plus d'apparence que nous en manquons nous-mêmes et que nous ne connaissons pas assez l'antiquité, lorsque nous voulons révoquer en doute des faits de cette nature, sur les moindres scrupules que nous nous formons, qui ne viennent pour la plupart que de la difficulté de les accorder avec les connaissances imparfaites que nous avons de l'histoire des premiers siècles de l'Église, ou bien de la prévention, du peu d'exactitude et d'application avec laquelle nous la lisons.

« Pour moi, — conclut N. Gervaise, — je ne trouve rien de plus extraordinaire dans ce ravissement et dans cette reproduction miraculeuse de saint Ambroise, vu en même temps dans son église de Milan et en France aux obsèques de saint Martin, que dans ce que le cardinal Baronius en rapporte après le prêtre Paulin qui a écrit le premier sa Vie. Il dit — sans craindre de passer pour trop crédule, — que ce Saint, après son décès, apparut aux néophytes qu'il avait instruits pendant le Carême, qui le virent faire dans son Église de Milan toutes les fonctions particulières aux évêques, et qu'en même temps plusieurs saints Solitaires le virent aussi dans l'Orient, priant avec eux et leur imposant les mains. L'un n'est pas plus difficile à Dieu que l'autre. L'Histoire Ecclésiastique nous fournit plusieurs exemples de semblables prodiges, qui sont autorisés par des témoignages hors de tout soupçon. Tels sont ceux de saint Antoine de Padoue, de saint Sévère de Ravenne, de saint Paulin de Nole et de plusieurs autres.

« Ces deux grands évêques, — saint Martin et saint Ambroise, — étaient assez unis de cœur et d'affection et assez favorisés de Dieu, pour que sa divine bonté leur donnât la consolation de se voir avant leur séparation. Cette faveur n'est pas plus extraordinaire que celle qu'il voulut bien faire à saint Paulin de Nole, qui peu de jours avant sa mort, fut visité par saint Martin et par saint Janvier. »

N° **2**, colonne 927. — « Perpétuus (1), cinquième évêque de Tours depuis saint Martin, voyant qu'il s'opérait de continuels miracles au tombeau de ce Saint, et qu'on n'y avait bâti cependant qu'une petite chapelle, la jugea indigne de miracles si fréquents. Il la supprima et éleva à sa place la grande basilique qui existe encore aujourd'hui et qui est située à cinq cent cinquante pas de la ville. Elle a cent soixante pieds de long et soixante de large; sa hauteur, jusqu'à la voûte, est de quarante-cinq pieds. Il y a trente-deux fenêtres dans la partie qui entoure l'autel, vingt dans la nef, et quarante-et-une colonnes. Dans tout l'édifice on compte cinquante-deux fenêtres, cent vingt colonnes et huit portes, dont trois autour de l'autel et cinq dans la nef... Comme la voûte de la chapelle primitive était d'un travail élégant, l'évêque jugea que cet ouvrage ne devait point être perdu, et il construisit, en l'honneur des bienheureux apôtres Pierre et Paul, une autre basilique, dans laquelle il fixa cette voûte (2). »

Les murailles et les colonnes de la superbe basilique élevée en l'honneur de saint Martin par saint Perpétuus étaient inscrustées de marbre de différentes couleurs et formées dedans et dehors de festons et de couronnes relevées en bosse, faites de porphyre, de cristaux et d'autres pierres qui avaient beaucoup d'éclat (3).

On y travailla sans interruption pendant plus de sept années et tous les amis de saint Perpétuus, qui étaient en grand nombre, la plupart distingués par leur naissance, par leurs richesses et leur sainteté, contribuèrent à la dépense et à l'ornement de cette

(1) Elu évêque de Tours, en l'an 460.

(2) Saint Grégoire de Tours : *Hist. eccles. Franc.* lib. II, cap. XIV. — Cette voûte était en bois. Voyez idem, ibid. lib. X, cap. XXXI.

(3) Odon de Cluny : *Sermo de combustione sanctæ Basilicæ.*

basilique. Les uns, — comme saint Martin de Bragues, saint Sidoine de Clermont et Paulin de Périgueux, — composèrent à la louangue de saint Martin des vers qui furent gravés en caractère d'or sur les murailles de l'édifice sacré (1). Les autres, — comme saint Eufrone d'Autun, — lui envoyèrent du plus beau marbre blanc, pour couvrir son tombeau (2) et des pierres précieuses pour l'enrichir.

N° **3**, colonne 950. — Le bénédictin dom Chardon, dans son *Histoire des Sacrements*, a consacré un chapitre de son traité du *Mariage* (3) à la question importante qui fait l'objet de cette note relative à la doctrine de saint Grégoire de Tours. Nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler ce religieux, — meilleur juge qu'un laïque en pareille matière :

« Nos pères — dit-il, — étaient bien éloignés de permettre de contracter mariage en tout temps indifféremment, puisqu'ils recommandaient avec tant de soin aux personnes mariées de garder la continence en certains jours, en certains temps et en certaines conjectures, comme nous l'allons voir..... L'on exigeait cela des nouveaux mariés le jour qu'ils avaient reçu la bénédiction nuptiale. La règle qu'avait prescrite sur cela le Concile de Carthage, a été depuis plusieurs fois renouvelée dans l'Église, comme on le voit par les écrits d'Egbert d'Yorck, de Burchard et d'Herard de Tours. Ce dernier étend même cela à deux ou trois jours après la célébration du mariage, aussi bien que les Capitulaires de nos rois, qui allèguent, pour raison de cette discipline, le besoin qu'ont les nouveaux mariés de vaquer à l'oraison dans ces premiers jours, pour attirer les grâces et les bénédictions de Dieu sur leur mariage et sur les enfants qui en doivent naître.

« Cet usage si louable s'est même conservé jusqu'à ces derniers temps (4) : au moins l'Église l'a-t-elle recommandé, comme on le voit par un Pontifical de l'Église de Lyon, qui n'est écrit que depuis trois cents ans, dans ceux de Limoges, de Liège et de Bordeaux, qui ont été imprimés dans le siècle dernier, dit le père Martène (1), et dans le Rituel de Milan, qui l'a été au commencement de ce siècle.

« La même chose se pratiquait chez les Grecs, comme il paraît par Balsamon, dans son supplément des Canons, où il dit que le patriarche Luc avait imposé des peines à ceux qui usaient du mariage le jour de leurs noces, et ont voit la même chose dans le Droit oriental (2).

« Les jours de fêtes et les dimanches et même les samedis chez les Grecs étaient aussi des jours de continence pour les personnes engagées dans le mariage. On le voit par les Réponses canoniques de Timothée, patriarche d'Alexandrie, et par l'histoire que rapporte saint Grégoire de Tours, d'un homme extrêmement contrefait et dont la mère répondait avec larmes à ceux qui lui demandaient d'où venait qu'elle avait mis au monde un enfant si monstrueux, — qu'elle l'avait conçu la nuit du dimanche : *Confitebatur cum lacrymis nocte illum Dominicâ generatum* (3).

« Cela montre ce que pensaient les chrétiens, en ce temps-là, touchant le devoir de continence conjugale aux jours de fêtes.

« Aussi, voyons-nous que les évêques, dans leurs sermons, insistaient souvent sur ce point, et qu'un de leurs motifs pour recommander cette sainte pratique, était d'engager par là les chrétiens à recevoir la Communion avec plus de pureté et de révérence.

« Celui-là — disait saint Césaire d'Arles, « — est un bon chrétien, qui, toutes les « fois que les solennités viennent, garde « plusieurs jours auparavant la chasteté « avec son épouse, pour communier plus « sûrement et se présenter à l'autel du Sei- « gneur avec un corps chaste et un cœur « pur (4). »

(1) Voyez le texte latin de ces inscriptions dans l'édition des œuvres de saint Sulpice-Sévère, donnée par le P. J. da Prato, tome I, p. 385 à 403.

(2) Saint Grégoire de Tours : *ibid. ut sup. lib.* II, *cap.* XV.

(3) Tome VI. p. 173 à 183.

(4) Dom Chardon écrivait en 1745.

(1) *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, tome II, cap. IX, article 4.

(2) L. 5, p. 367.

(3) Lib. II, *de miraculis sancti Martini*, cap. XXIV.

(4) *Sermo 264 nov. append. Op. sancti Augustini.*

« Le même Saint répète la même chose en différentes manières, dans plusieurs de ses homélies (1), et après lui, Théodulphe d'Orléans et les Capitulaires de nos rois.

« Egbert d'Yorck marque plus précisément le temps auquel on doit garder la continence, à l'occasion de la communion, voulant que cela se fasse trois jours avant et un jour après. Cette discipline était encore en vigueur au XIIe siècle, comme il paraît par la lettre de Wasselin à l'abbé de Florence, qui a pour titre : *De la continence que les gens mariés doivent garder avant la communion.*

« Ce qui n'était — pour ainsi dire, — que recommandé dans les temps dont nous avons parlé, devenait un devoir, en quelque sorte, indispensable dans les temps de jeûne, selon l'esprit des Pères. C'est ce qui fait dire à Théodulphe d'Orléans (2), que le jeûne était presque compté pour rien sans la continence : *Nihil pene valet jejunium quod conjugali opere polluitur.* Saint Augustin semble en faire un devoir aux personnes engagées dans le mariage (3). Saint Césaire d'Arles (4) et Théodore de Cantorbéry (5) veulent que les chrétiens gardent cette espèce d'abstinence pendant tout le Carême et la semaine de Pâques. Il y avait même des pénitences pour ceux qui contrevenaient à ce devoir, — comme on le voit par le Pénitenciel de Bède (6) : et si on en croit les écrivains ecclésiastiques (7), Dieu, en certaines occasions, a fait éclater sa vengeance contre ceux qui méprisaient la discipline de l'Église en ce point.

« Ce que nous disons du Carême doit s'entendre des vigiles des fêtes à proportion et du temps qui précède la fête de Noël, quand il fut devenu un temps de jeûne dans l'Église, — comme cela était en quelques endroits.

« Si les fidèles déféraient aux lois de l'Église touchant la continence conjugale, ils n'étaient pas moins exacts à observer celles de la nature. *Fideles* — dit Herard de Tours, — *se contineant coitu prægnantiûm uxorûm.* Et saint Grégoire répondant aux questions de saint Augustin d'Angleterre : *Ad ejus vero concubitum vir suus accedere non debet, quoadusque qui gignitur ablactetur.* Ce même pape attribue à l'incontinence des femmes le peu de soin qu'elles ont d'allaiter elles-mêmes leurs enfants.

« Le roi saint Louis se conformait religieusement à ces règles saintes, comme nous l'apprenons de Geoffroy de Beaulieu, dans le livre qu'il a publié de la vie de ce prince. »

(1) *Serm.* 142 *et* 292, *ibid.*

(2) *Capitular.* 43.

(3) *Sermo* 207 *qui est* 3 *in Quadrag. et serm.* 210.

(4) *Sermo* 10 *in app. sancti Aug.*

(5) Capitul n° 33, ap. Spicileg. tome IX.

(6) *De remed. peccat. cap.* XVIII.

(7) Guillaume de Malmsbury : *lib.* II *de Pontif. Angl.*

SPICILÉGE.

I

« Comme saint Martin a été le premier Confesseur dont l'Église latine a solennisé la fête, les plus anciens Martyrologes de cette Église en font mention : entr'autres, ceux qu'on attribue à Bède et à saint Jérôme. Nous trouvons même quelques anciens calendriers qui commencent l'année par sa fête, et qui, pendant quelque temps, ont été suivis en France (1).

« C'était aussi à cette fête que commençait dans ce royaume le grand jeûne, institué par saint Perpétuus, appelé communément *le Carême de Saint-Martin,* dont il est parlé dans le premier Concile de Mâcon (2). Ce Concile veut que, depuis la Saint-Martin jusqu'à Noël, on jeûne le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, et qu'on y célèbre le Sacrifice de la Messe, de la même manière qu'on fait en Carême. Il fut introduit ensuite dans l'Église de Milan et dans quelques autres, qui commencèrent l'Avent dès la veille de Saint-Martin. Le Missel ambrosien, imprimé l'an 1560, commençait encore ses Offices de ce jour-là (3).

« La plupart de nos anciens historiens se sont servis de l'année de la mort de saint Martin, comme d'une époque célèbre, pour

(1) *Rerûm liturgicarûm*, lib. I, cap. XV.

(2) Canon 9.

(3) Saint Grégoire de Tours : *Vitæ Patrûm*, cap. XV. — Dom Mabillon : *de Liturg. Gall.* lib. II, p. 10 et 100 et seq. *in Mus. ital.*, tome II.

marquer le temps des plus grands événements (1). C'était ainsi, comme le remarque le cardinal Baronius (2) que les Chrétiens, en Egypte, comptaient leurs années depuis la mort de leurs plus célèbres Martyrs.

Le pape Gelase (3) et saint Grégoire le Grand, dans leur Sacramentaire, font de saint Martin une honorable mémoire, et dans le Canon de la messe, le mettent au rang des saints Apôtres et des plus célèbres Martyrs.

« Le Rit mosarabe ordonne trois jours de jeûne, pour se disposer à célébrer la fête de saint Martin, comme il fait pour celle de l'Épiphanie. Cet usage fut introduit quelques siècles après dans la Hongrie, par saint Ladislas, son huitième roi, qui en fit un décret, qui se trouve encore aujourd'hui dans la collection des décrets des États de ce royaume.

« Les plus anciens Missels des Gaules (4), où saint Martin est le seul Confesseur dont on fait mention, aussi bien que le Mosarabe, nous fournissent l'office propre qui se faisait au jour de sa fête. Son nom s'y trouve dans le sacré Canon de la messe, de même dans le Sacramentaire de saint Grégoire le Grand. Ceux qui restent encore dans son église de Tours, et dont le caractère paraît être de plus de six cents ans, nous apprennent avec quelle distinction l'on solennisait les fêtes de son passage dans l'autre vie, et de la translation de son corps, après qu'elle eut été faite par saint Perpétuus. Dans celle ci on célébrait trois messes, qui avaient chacune leur Préface propre.

Elles sont trop honorables à la mémoire de ce grand Saint, et des témoignages trop authentiques de la vénération que l'antiquité a eue pour lui, pour ne pas les rendre publiques.

Préface qui se disait à la première messe.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte Pater omnipotens æterne Deus, cujus munere beatus Martinus Confessor pariter et Sacerdos, et bonorûm operûm incrementis excrevit, et variis virtutûm donis exuberavit, et miraculis coruscavit. Quidquid verbis edocuit operum exhibitione complevit, et documento simul et exemplo subditis ad cœlestia Regna porrigendi ducatum præbuit.

Unde tuam clementiam petimus, ut ejus qui tibi placuit exemplis ad bene agendum informemur, meritis muniamur, intercessionibus adjuvemur, qualiter ad celeste regnum te opitulante et concedente, illo interveniente, pervenire mereamur. Per Dominum nostrum, etc.

Il est véritablement de notre devoir, il est également juste et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur, Père saint, tout puissant et éternel, par notre Seigneur Jésus-Christ dont la grâce a rendu si grand et si illustre le bienheureux Martin Confesseur et Évêque, par toutes sortes de bonnes œuvres où il a excellé; par les dons de votre Esprit-Saint, que vous avez répandu sur lui avec profusion, et par les miracles éclatants qu'il a opérés. Ayant accompli lui-même par ses œuvres tout ce qu'il a enseigné aux autres, il a frayé un chemin assuré pour arriver à votre royaume, à tous ceux que vous avez mis sous sa conduite.

C'est pourquoi nous supplions votre clémence, de vouloir bien permettre que nous soyons aidés par ses mérites, soutenus par ses intercessions; nous, dis-je, qui avons été formés par ses exemples. Afin que par le secours de votre grâce et son intercession auprès de vous nous puissions arriver à ce royaume céleste. Par Notre-Seigneur, etc.

« Cette Préface se trouve aussi dans le Sacramentaire de saint Grégoire le Grand: en voici deux autres qui n'y sont pas. La première est presque la même qui se lit dans le Missel gothique (1), qui a été imprimé à

(1) Saint Grégoire de Tours: *Hist. eccles. Franc.* lib. II, cap. XLIII; lib. X, cap. XXXI et alibi. — *Chronicon Leodiense*, apud Labbe: *Nova biblioth. mss.* tome I — *Chronicon Virdunense*, ibid.

(2) *Annales*, tome VI. ad Clement. VIII.

(3) « C'est le Livre des Sacrements de l'Église romaine, imprimé à Rome en 1680 sur un manuscrit de la bibliothèque de la feue reine de Suède, qu'on croit avoir été composé par ce saint Pontife. » — Note de N. Gervaise, p. 263. g.

(4) « Ce sont le Missel Gothique, *Missale Gothicum*, dont on se servait en France, pendant qu'elle était sous la domination des Visigoths, et l'autre, intitulé *Missale Francorùm*; ils ont été imprimés à Rome avec le livre des Sacrements de l'Église romaine, par les soins du P. Thomasius, la même année 1680. » — N. Gervaise, *Ibid.* g.

(1) « Ce Missel peut avoir neuf cents ans et plus d'antiquité et paraît avoir été copié sur quelque exemplaire encore plus ancien. On en donne plus

Rome, en 1680, sur un ancien manuscrit de la bibliothèque de la feue reine de Suède, avec le Livre des Sacrements de l'Église romaine, et le Missel des Français, *Missale Francorùm*; mais, je crois que la troisième n'a point encore été rendue publique.

Préface de la seconde messe.

...Æterne teDeus in beati Martini Pontificis atque Confessoris tui laudibus adorare qui, sancti Spiritus tui dono succensus, ita in ipso tirocinio fidei perfectus inventus est, ut Christum texisset in paupere et vestem quam egenus acceperat, mundi Dominus indutus est.

Il est véritablement juste, etc. de vous rendre de très-humbles actions de grâces, Dieu tout-puissant, et de vous adorer par les louanges que nous donnons au bienheureux Martin, Pontife et Confesseur de votre nom, — lequel étant animé de votre Esprit Saint, a été trouvé si parfait dans l'apprentissage même de la foi, qu'il a eu l'avantage, n'étant encore que catéchumène, de couvrir Jésus-Christ dans la personne d'un pauvre et de voir le Seigneur du monde vêtu du même habit qu'il lui avait donné.

Dignè ei Arrianorûm subjacuit feritas, dignè tanto amore martyrii persecutoris tormenta non timuit. Quanta putamus erit glorificatio passionis, quando pars clamydis sic existit gloriosa? quid est oblatione integri sui corporis recepturus? qui pro quantite vestis exiguæ et vestire Dominum meruit et videre!

Avec quel courage n'a-t-il pas surmonté la rage des Ariens? Avec quelle force n'a-t-il pas méprisé tous les tourments auxquels ses persécuteurs ont pu l'exposer, — brûlant comme il était du désir du martyre? Quelle gloire n'aura pas couronné la fin de sa vie, qui n'a été qu'un tissu de victoires, si une partie de son manteau donné pour votre amour lui a été si glorieuse? que ne lui donnerez-vous pas, Seigneur, pour vous avoir fait un sacrifice de tout son corps, si pour une petite portion de son habit, il a eu l'avantage de couvrir et de voir Jésus-Christ?

Hic, tua est Domine veneranda potestas qui cum lingua non suppetit meritis exoreris. Per Christum, etc.

Ce sont là, Seigneur, les effets admirables de votre toute-puissance; et comme nous ne pouvons pas vous en louer, ni vous en remercier suffisamment, nous vous offrons en même temps les mérites de votre serviteur, par notre Seigneur Jésus-Christ, etc.

de mille au Missel des Français. » — Thomas. *in Præf. ad cod. sacr.* – Mabillon *præf. ad Liturg. Gal.* » — Note de N. Gervaise, p. 266, *a*.

Préface de la troisième messe.

... Æterne Deus qui beatum tibi antistem valde magnificare dignatus es, qui licet post Patriarchas et Prophetas fuisse visus sit, esse tamen summum Patronum et habere gratiam Prophetiæ donâsti.

Il est véritablement juste, etc. de vous rendre de très-humbles actions de grâces, Dieu éternel, qui avez daigné relever tellement la gloire de votre très-saint Évêque Martin, qu'encore bien qu'il n'ait paru dans le monde que longtemps après les Patriarches et les Prophètes, vous n'avez pas laissé de lui communiquer abondamment le don de prophétie et de l'établir le Père spirituel et le Patriarche d'un grand peuple.

Quemque innumeris signis et virtutibus manifestatum virum Apostolicum, similem fieri Apostolis tuis voluisti : hic nempe cæcis visum, surdis auditum, claudis gressum, mortuis etiam vitam restituit : et ideo cum Angelis et Archangelis, etc.

Après l'avoir fait reconnaître de tout le monde pour un homme Apostolique, vous l'avez rendu semblable aux Apôtres par une infinité de signes et de prodiges qu'il a faits. En effet, il a redressé les boiteux, rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds et la vie aux morts.

« On a conservé jusqu'à nos jours quelques restes de cette illustre antiquité; car, à la fin des Matines qui se disent le soir, la veille de la fête de la Translation, l'officiant entre dans le sanctuaire et y offre solennellement le pain et le vin, comme dans l'action du sacrifice, sans pourtant les consacrer. Le chambrier, qui est une dignité de l'Église, y célèbre, à la fin de la nuit, une messe chantée par les gardiens du tombeau, et dans la messe solennelle du jour, on récite, sous une même conclusion, les trois Collectes des trois messes qui se célébraient autrefois.

« A l'égard de la fête du Passage de saint Martin dans l'autre vie, il n'y en a point, dans toute l'Église, qui se solennise avec plus de

pompe, ni plus d'édification. Son saint temple retentit, tout le jour et toute la nuit, des louanges qu'on y donne à Dieu sans interruption, plusieurs communautés ecclésiastiques et régulières se succédant les unes aux autres dans la célébration des divins Offices.

Pendant plusieurs siècles, nombre d'évêques illustres en doctrine et en sainteté, n'ont point manqué tous les ans de se rendre au tombeau du Saint, comme ils avaient fait du temps de saint Perpétuus, pour solenniser avec son clergé cette grande fête. Saint Grégoire de Tours le remarque en plusieurs endroit de ses ouvrages, et y fait mention, en particulier, des évêques de Poitiers, de ceux de Nantes et d'Auxerre, qui s'y rendirent assidûment (1). L'auteur qui a écrit les actions des évêques de Liége (2), et les plus anciens monuments de l'église de Saint-Martin en font foi. On trouve encore dans les Missels de cette Église, la bénédiction solennelle que ces prélats y donnaient au peuple, dans la célébration des saints Mystères (avant la Postcommunion), bien différente dans sa formule de celle dont on se sert à présent.

« La voici telle que je l'ai trouvée dans un de ces Missels manuscrits, dont le caractère a paru au R. P. Mabillon et à ceux qui s'y connaissent, être de plus de cinq cents ans.

Omnipotens Deus, qui beatum Martinum presulem tuum ita prædestinâsti, ut tuæ perhenniter juberes astringi gloriæ, erige vota populi qui pretulisti gloriosi merita Confessoris. Amen.	Dieu tout-puissant, qui avez prédestiné le bienheureux évêque Martin pour être éternellement participant de votre gloire, recevez favorablement les vœux de votre peuple; vous, Seigneur, qui avez récompensé avec tant de distinction les mérites de cet illustre Confesseur. Ainsi soit-il.
Proficiat his ad fructum quicquid in Sacerdote pro laude tui nominis amplectuntur; et hic plebs ejus intercessione consequatur veniam, qui te remunerante felici servitio pervenit ad gloriam. Amen.	Rendez lui profitable tout ce qu'il fait à la gloire de votre nom, pour honorer ce saint Pontife; et par l'intercession de celui que la fidélite de ses services et la libéralité de votre grâce ont élevé aujourd'hui à la gloire, accordez-nous ici le pardon que nous vous demandons. Ainsi soit il.
Sit ipse Confessor hujus populi assiduus custos, qui te vocante hodie penetravit celos. Amen. Quod ipse prestare, etc.	Faites, Seigneur, que ce saint Confesseur, du haut des cieux où vous l'avez appelé aujourd'hui, veille assiduement pour la garde de ce peuple. Ainsi soit-il. Ce que Jésus-Christ qui règne avec vous daigne nous accorder par sa grâce, etc.
Omnipotens Dominus det vobis copiam suæ benedictionis qui beatum Martinum sibi ascivit virtute confessionis. Amen.	Que le Seigneur tout-puissant répande sur nous l'abondance de ses bénédictions : Lui, dis-je, à qui saint Martin s'est inviolablement attaché par l'illustre témoignage qu'il a rendu à sa divinité. Ainsi soit-il.
Et quid illum fecit corruscare miraculis, vos exornet bonorûm operûm incrementis. Amen. Quo ejus exemplis eruditi et intercessione muniti, cujus Depositionis diem celebratis, illi possitis in cœlesti regione adjungi. Amen. Quod ipse prestare dignetur, etc.	Que celui qui l'a fait briller par une infinité de miracles, pare vos âmes de toutes les vertus; afin qu'étant fortifiés et soutenus par son intercession, comme vous avez été instruits par ses exemples, vous puissiez être réunis dans le ciel avec celui dont vous honorez aujourd'hui la mort. Ainsi soit-il. Ce que Jésus-Christ daigne nous accorder par sa grâce, etc.

« C'est cette fête que Charlemagne, dans ses Capitulaires (1), et nos anciens historiens (2) ont appelée la Messe de Saint-Martin, *Missa sancti Martini*. Ce qui marque qu'elle a toujours été gardée en France par le peuple, dès le temps qu'on a commencé à y solenniser sa fête; car, c'était ainsi qu'on appelait autrefois les Solennités des Saints, où le peuple devait s'assembler dans les églises, pour assister à leur messe (3).

(1) *De Miraculis sancti Martini*, lib. II, cap. XLIV; lib. IV, cap. XIII et XXVII.

(2) *D. c. sup.*

(1) Lib. II, cap. XVIII.

(2) *Vita et acta Ludovici pii.*

(3) Dom Mabillon ; *de Liturg. Gall.* p. 103, 104 et alibi.

« Le premier concile de Mâcon (1) lui donne le nom de Férie, c'est-à-dire, de jour qu'on doit s'abstenir de travailler. Et Jean, évêque d'Avranches, et depuis archevêque de Rouen, qu'on a dit avoir été la métropole de la seconde Lyonnaise, où Tours était compris, nous apprend (2) que, dans cette province, la fête de saint Martin y tenait le même rang que celle de saint Jean-Baptiste et des Apôtres saint Pierre et saint Paul, qui qui en ont un supérieur à celle des fêtes des autres Apôtres (3). »

II

A la suite des quatre livres de saint Grégoire de Tours sur les miracles de saint Martin, un manuscrit, provenant de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, contient une prose en l'honneur de saint Martin, suivie d'une oraison (4). Dom Ruinard (5) rapporte l'une et l'autre en alléguant que ces morceaux, tirés probablement de vieux Missels, sembleront à quelques personnes devoir trouver place parmi les œuvres de saint Grégoire de Tours.

Voici cette prose et cette oraison, — texte latin et traduction française, en regard :

Sacerdotem Christi Martinum cuncta per orbem Canat ecclesia pacis catholica, Atque illius nomen omnis hæreticus Fugiat pavidus.	Que partout l'univers, l'Église catholique — la mère de la paix, — chante Martin, le pontife du Christ et qu'au nom de Martin tous les hérétiques s'enfuient épouvantés.
Pannonia lætetur genitrix talis filii; Italia exsultet atrix altrix tanti Juvenis, et Galliæ trina divisio Sacra certet litigia cujus esse debeat præsul.	Que la Pannonie se réjouisse d'avoir donné le jour à un fils si illustre, que l'Italie tressaille d'allégresse d'avoir été la nourrice d'un si vaillant enfant et que dans les Gaules, trois monastères se disputent l'honneur de l'avoir eu pour abbé.
Sed pariter habere se patrem omnes gaudeant; Turonici soli ejus corpus foveant; Hinc Francorum atque Germaniæ plebs omnis plaudat, Quibus videndum inspexit Dominum in suà veste.	Mais que tous ensemble se réjouissent d'avoir eu Martin pour père. Les Tourangeaux sont les seuls, il est vrai, qui possèdent et honorent son corps. Que tout le peuple des Francs et de la Germanie batte des mains en l'honneur de celui à qui il fut donné de voir le Seigneur revêtu de son manteau.
Hic celebris est Ægypti partibus, Græcia quoque cunctis sapientibus, Qui impares se Martini meritis sentient, Atque ejus medicamini.	Ce Martin est célèbre dans l'Égypte et plus fameux que tous les sages de la Grèce qui doivent se reconnaître inférieurs en mérites à Martin et dépourvus des divers remèdes dont il posséda le don.
Nam febres sedat, dæmonesque fugat, Paralytica membra glutinat Et mortuorum sua prece Triûm reddit corpora vitæ pristinæ.	Car il calme les fièvres, met en fuite les démons, ranime les membres des paralytiques et, par sa prière, il a rendu les corps de trois morts à leur première vie.
Hic, ritus sacrilegos destruit Et ad Christi gloriam dat ignibus idola; Hic nudis mysteria Brachiis conficiens, præditus est cœlesti lumine.	Il détruisit un culte sacrilége; à la gloire du Christ, il livre aux flammes les idoles. Célébrant — bras nus, — les divins mystères, il fut environné d'une céleste lumière.
Hic oculis ac manibus In cœlum est totis suspensus, Terrena cuncta respuit. Ejus ori nunquam Christus abfuit, Sive justitia vel quidquid Ad vitam veram pertinet.	Les yeux et les mains toujours levés aux cieux, il méprisa toutes les choses de la terre. Le nom du Christ fut toujours sur ses lèvres; jamais il n'abandonna la justice et tout ce qui est le domaine de la véritable vie.
Igitur te cuncti poscimus, o Martine, Ut qui multa mira hic ostendisti, Etiam de cælo gratiam Christi Nobis supplicatu tuo semper infundas, etc. (1).	Donc, nous te prions tous, ô Martin! toi qui as ici-bas montré aux hommes tant de merveilles, de répandre aussi sur nous, du haut du ciel, la grâce du Christ que nous te supplions de nous obtenir, etc.

(1) Canon 9.
(2) *De divinis Officiis*. — Cf. G. Durand : *Rationale*, lib. VII, cap. XXXVII.
(3) N. Gervaise, *l. c. sup.* p. 262 à 274.
(4) Dom Ruinart donne les noms de *Contestatio* et de *Collectio* à cette oraison, qui a deux parties bien distinctes.
(5) Col. 1139 à 1142.

(1) Cf. Mone : *Latinische Hymnen des Mittelalters, aus Handschriften herausgegeben und erklar* (T. III, p. 33, *notes*.)

Omnipotens sempiterne Deus, fons et origo totius boni, qui in beato Martino antistite glorificaris, laus virtutis ejus et robur fortitudinis illius, gloria sanctitatis ejus et decor formæ ipsius, amor cordis ejus suspensioque animæ ipsius lumen mentis ejus et dux itineris illius; qui in eo imaginis tuæ similitudinem mirabili expressione reformasti et per eum puritatis tuæ formam quodammodo palpabilem nobis exhibuisti, quem cum diligeret, te inspirante, justitiam odiretque iniquitatem, unxisti oleo exultationis, non pro participibus tuis, sed inter maximos Unigeniti tui participes; exaudi, ipso intercedente, deprecationes nostras gravi peccatorum pondere pressas, et præsta ut preces ejus ad misericordiam tuam scelerûm meorûm maculas deleant, exempla me ad altiora pie operationis provocent; miracula a malis terreant charismatûmque ejus flagrantia ad currendum post te in odore unguentorûm tuorûm me pertrahat, imber doctrinæ ejus mei cordis duritiam infundat, omnique gratia, quam ab te boni auctore accepit, ad meæ proficiat devotionis atque salutis augmentum. Per eumdem.....

Dieu tout-puissant et éternel; source et origine de tout bien, qui êtes glorifié dans le bienheureux pontife Martin; ô vous, la louange de sa vertu et la force de sa vaillance, la gloire de sa sainteté et le charme de sa beauté, l'amour qui remplissait son cœur et élevait son âme de la terre au ciel, lumière de son esprit et guide de sa marche; vous qui avez rétabli d'une merveilleuse manière la ressemblance de votre image en Martin et qui, par lui, avez en quelque sorte offert à nos regards une image sensible de votre pureté; vous qu'il chérissait et dont l'amour lui inspirant la justice lui faisait haïr l'iniquité, vous qui l'avez oint de l'huile de l'allegresse, non comme ses égaux dans l'épiscopat, mais comme les plus grands amis de votre Fils unique; — exaucez, par l'intercession de Martin, nos supplications que le poids de nos fautes empêche de monter jusqu'à vous, et faites que ses prières effacent par votre miséricorde les taches de mes crimes ; que ses exemples me portent à m'élever dans la pratique des bonnes œuvres, que ses miracles m'inspirent l'effroi du mal et que le parfum de ses vertus m'entraîne à votre suite, Seigneur! que la rosée de son enseignement attendrisse la dureté de mon cœur, et me remplisse de toutes les grâces qu'il a reçues de vous-même, auteur de tout bien, pour accroître mon dévouement et me procurer le salut. Par le même Jésus-Christ, etc.

III

PROSE EN L'HONNEUR DE SAINT MARTIN,

Composée, au XIIe siècle, par Adam de Saint-Victor.

Gaude, Sion, quæ diem recolis,
Quà Martinus compar Apostolis,
Mundum vincens, junctus cœlicolis
Coronatur.

Réjouis-toi, Sion, qui célèbres le jour où Martin, égal aux apôtres, vainqueur du monde et associé aux habitans du ciel, est couronné.

Hic Martinus pauper et modicus,
Servus prudens, fidelis villicus,
Cœlo dives, civis angelicus,
Sublimatur.

Ce Martin fut pauvre et modeste, serviteur prudent, intendant fidèle; maintenant riche dans les cieux et le concitoyen des anges, il est élevé au faîte de la gloire.

Hic Martinus jam catechuminus
Nudum vestit et nocte protinus
In sequenti, hac veste Dominus
Est indutus.

Ce Martin n'étant que catéchumène partage son manteau avec un pauvre nu, et la nuit suivante, le Seigneur se revêt de ce vêtement

Hic Martinus spernens militiam,
Inimicis inermis obviam
Ire parat, baptismi gratiam
Assecutus.

Ce Martin, plein de dédain pour la milice de la terre, se prépare à marcher sans armes à l'ennemi, après avoir obtenu la grâce du baptême.

Hic Martinus, dum offert hostiam,
Intus ardet per Dei gratiam,
Supersedens apparet etiam
Globus ignis.

Ce Martin, en offrant l'hostie est consumé d'un feu caché, par la grâce divine, et même au-dessus de sa tête plane un globe de feu.

Hic Martinus, qui cœlum reserat,
Mari præest et terris imperat;
Morbos sanat et monstra superat
Vir insignis.

Ce Martin, pour qui le ciel n'a pas de secrets, commande à la mer, commande à la terre, guérit les maladies, dompte les monstres, enfin, est un vivant prodige.

Hic Martinus nec mori timuit,
Nec vivendi laborem respuit,
Sicque Dei se totum tribuit
Voluntati.

Ce Martin ne craignit pas la mort, il ne chercha pas non plus à se soustraire au fardeau de la vie, et ainsi il s'abandonna tout entier à la volonté de Dieu.

Hic Martinus qui nulli nocuit, Hic Martinus qui cunctis profuit, Hic Martinus qui trinæ placuit Majestati.	Ce Martin ne nuisit à personne, ce Martin fut utile à tout le monde, ce Martin sut plaire à la triple majesté.
Hic Martinus, cujus est obitus Severino per visum cognitus, Dum cœlestis canit exercitus Dulce melos.	Le trépas de ce Martin fut connu de Séverin par une vision; il mourut en se livrant aux doux chants de l'armée céleste.
Hic Martinus, cujus Sulpitius Vitam scribit, astat Ambrosius Sepulturæ, nil sibi conscius Intrat cœlos.	Ce Martin dont Sulpice a écrit la vie, à la sépulture duquel assiste Ambroise sans s'expliquer par quel moyen, — pénètre aux cieux.
O Martine, pastor egregie, O cœlestis consors militiæ, Nos a lupi defendas rabie Sævientis!	O Martin, pasteur illustre! ô compagnon de la céleste milice, protége-nous contre la rage du loup furieux.
O Martine, fac nunc quod gesseras, Deo preces pro nobis offeras; Esto memor, quam nunquam deseras Tuæ gentis. Amen.	O Martin, fais maintenant ce que tu as fait jadis; offre pour nous des prières à Dieu. Souviens-toi de ton peuple; pourrais-tu l'abandonner? Amen.

IV

Nous publions, à la suite de cette belle prose d'Adam de Saint-Victor, quatre hymnes sur saint Martin, que Mone a insérées dans son précieux recueil qui a pour titre : *Lateinische Hymnen des Mittelalters, aus Hand schriften herausgegeben und erklar* (1).

« Mais, — comme le fait très-bien remarquer M. Léon Gautier (2), — beaucoup d'œuvres liturgiques restent encore inédites, qui ont aussi ce grand Saint pour objet. Comme la dévotion à saint Martin fut très-répandue en France, depuis le IVe siècle, que sa chape fut l'étendard national pendant plusieurs siècles, on peut facilement s'imaginer, on peut juger également d'après le nombre des églises qui portent son nom, de combien de pièces nouvelles la liturgie dut s'enrichir en son honneur. »

(1) Hymnes latines du moyen âge, publiées d'après les manuscrits et annotées. — Fribourg en Brisgau, 1855, 3 vol. in-8. (Tome III, p. 420 à 435.)

(2) *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor*, etc. tome II, p. 319.

HYMNES EN L'HONNEUR DE SAINT MARTIN.

I.	I.
Bellator armis inclitus Martinus actu nobilis, Quæ gesserit miraculis, Hymnis canamus debitis.	Illustre guerrier, Martin noble par ses vertus, a opéré des miracles que nous devons chanter dans des hymnes.
Qui frigoris sub tempore Dum chlamyde nudum tegit, Mox Christus ipsa, quam scidit, Se veste tectum prodidit.	Par un temps de froid, il couvre un homme nu de sa chlamyde, et aussitôt le Christ se montre à lui couvert du vêtement qu'il avait partagé avec le pauvre.
Tres arte sancta pallidos Resuscitavit mortuos, De febre catechumenum Et alterum suspendio.	Par sa sainte industrie, Martin a ressuscité trois morts, guéri de la fièvre un catéchumène et sauvé un homme du gibet.
Orationis ambitu Latro sepultus proditur, Qua non cadebat impetu, Pinus reflexa ducitur.	A sa prière investigatrice, un voleur enseveli se relève et un pin, près de tomber, s'incline du côté opposé où il devait choir.
Profana dum succenderet, Aëre flammam repulit, Quo extincta sunt incendia, Imbris fuit præsentia.	Tandis qu'il brûlait les idoles, il repousse la flamme envahissante et sa présence fut pour les incendies une pluie qui les éteignit.
Humore de paralysi Curat puellam debilem Morbique rasit fomitem Sancti liquoris unguine.	Il guérit une faible jeune fille d'une paralysie et tranche le mal dans sa racine par l'onction d'une sainte liqueur.
Pacem leproso dans viro Sordes fugavit ulcerûm Et quod lavaret morbidos, Jordanis est in osculo.	En donnant le baiser de paix à un lépreux, il efface les souillures de ses ulcères, et pour purifier les malades, son baiser était le Jourdain.
His et per orbem cognitis Ingentibus miraculis Possessor alti spiritus Nunc regnat in cœlestibus.	Connu par ses grands miracles dans l'univers entier, Martin, possesseur du suprême Esprit, règne maintenant dans les cieux.

II.

Martine confessor Dei
Valens vigore spiritus,
Carnis fatiscens artubus
Mortis futuræ præscius;

II.

Martin, confesseur de Dieu, vaillant et vigoureux d'esprit, toi, qui au moment où tes membres s'affaiblissaient, eus le pressentiment de ta mort prochaine,

Qui pace Christi affluens
In unitate spiritus
Divisa membra Ecclesiæ
Paci reformas unicæ;

Toi qui, plein de la paix du Christ, rétablis dans l'unité d'un seul esprit les membres divisés de l'Église et leur donnes l'unique paix,

Quem vita fert probabilem
Quem mors cruenta non ferit,
Qui callidi versutiis
In mortis horà derogas.

Toi qu'illustre une vie sans tache, que n'atteint pas une mort cruelle, — à l'heure du trépas, tu déjoues les piéges du malin esprit.

Hæc plebs fide promptissima
Tui diei gaudia
Votis colit fidelibus,
Adesto mitis omnibus.

Ce peuple, dans sa très-vive foi, honore fidèlement par ses prières les joies de ton jour de fête, — sois doux à tous.

Per te quies sit temporûm,
Vitæ detur solatium,
Pacis redundet commodum,
Sedetur omne scadalum,

Que par toi, les temps soient calmes, que la vie ait sa consolation, que la paix nous donne en abondance ses biens, que tout scandale soit apaisé,

Ut caritatis spiritu
Sic affluamus invicem,
Quo corde cum suspiriis
Christum sequamur intimis.

Afin que dans un esprit de charité, nous nous réunissions tous de telle sorte que nous suivions le Christ et que nous soupirions après lui du plus profond de nos cœurs.

Qui lætaris cum angelis,
Exultas cum archangelis,
Triumphas cûm apostolis
In sæculorûm sæculis.

O toi, qui te réjouis avec les anges, qui tressailles d'allégresse avec les archanges et triomphes avec les Apôtres, dans les siècles des siècles.

III.

Rex Christe, Martini decus,
Hic laus tua, tu illius,
Tu nos in hoc te colere
Quin ipsum in te tribue.

III.

Roi Christ, gloire de Martin, c'est Martin qui vous loue et vous le louez à votre tour; faites que nous vous honorions en lui et accordez-nous ce que vous lui avez donné à lui-même.

Qui das, per orbis cardines
Quod gemma fulget præsulum,
Da, quos premunt culpæ graves,
Solvat per ingens meritum.

O Christ! vous qui dans les quatre parties du monde faites briller Martin comme le diamant des pontifes, accordez-nous que par son grand mérite soient délivrés du poids de leurs chaînes ceux qu'accablent de lourdes fautes.

En pauper hic et modicus
Cœlum dives ingreditur,
Cœli cohortes obviant,
Linguæ, tribus, gentes ovant

Voici que ce pauvre et ce chétif entre riche dans le ciel; au-devant de lui se pressent les cohortes du ciel; tous les peuples, toutes les tribus, toutes les nations lui font une ovation.

Ut vitæ fulget transitus,
Cœlis et arvo splendidus,
Gaudere cunctis est pium,
Cunctis salus sit hæc dies.

Comme il resplendit aux cieux et sur la terre le passage de Martin de la mort à la vie; c'est une chose pieuse que tous se réjouissent; que ce jour soit pour tous le salut.

Martine, par Apostolis,
Festum colentes tu fove,
Qui vivere discipulis
Vis, aut mori non rennuis.

Martin, égal aux Apôtres! protège ceux qui célèbrent ta fête, toi qui veux vivre pour tes disciples et ne refuses pas de mourir.

Qui ter chaos deviceras,
Mortuos reatu suscita,
Diviseras ut chlamydem,
Nos indue justitià.

Toi qui avais vaincu trois fois le chaos, ressuscite ceux que le péché a frappés de mort, et de même que tu as partagé ton manteau [pour en couvrir un pauvre nu,] revêts-nous de la justice.

Fac nunc, quod olim gesseras,
Nunc præsules clarifica,
Auge decus Ecclesiæ,
Fraudes relide Satanæ.

Fais maintenant ce que tu as fait autrefois, éclaire maintenant les prélats, accrois l'honneur de l'Église, déjoue les ruses de Satan.

Ut specialis gloriæ
Quondam recorderis tuæ,
Monastico nunc ordini
Jam pæne lapso subveni.

Toi, jadis la grande gloire de l'ordre monastique, souviens-toi de lui et viens-lui en aide, car il est déjà presque sur son déclin.

Sit Trinitati gloria,
Martinus ut confessus est,
Cujus fidem per opera
In nobis ipse roboret.
Amen.

Gloire soit à la Trinité que Martin a proclamée, et que lui-même fortifie en nous la foi par les œuvres. Ainsi soit-il.

IV.

Christe, rex noster, via, lux salusque
Qui piis dignam tribuis coronam,
Da tuum vatem famulis sonora
Pangere laude.

IV.

O Christ, notre roi, voie, lumière et salut, vous qui donnez une belle couronne aux cœurs pieux, accordez-nous la grâce de chanter d'une voix sonore, à nous vos serviteurs, les louanges de votre prophète.

Tu scelus mundi tenebrasque pellens
Insuper largo cumulas decore,
Largiens clemens pietatis usu
Lumina clara.

C'est vous qui, chassant les crimes du monde et les ténèbres, faites encore plus pour nous, que vous comblez d'un immense honneur, en répandant largement dans votre clémence de brillantes lumières pour nous servir de guides.

E quibus magnis radiis micantem
Rite Martinum veneramur almum,
Urbs dedit nobis decus hoc perenne
Pannoniorûm.

Parmi ces lumières, il en est une brillante d'immenses rayons, c'est Martin, le grand et saint Martin que nous vénérons à bon droit. C'est la ville des Pannoniens qui nous a donné cet honneur éternel.

Qui sacris necdum renovatus undis
Jamque laudari Domini meretur
Voce, dum partem chlamydis rigenti
Præbet egeno.

C'est ce Martin, qui n'étant pas encore renouvelé dans l'onde sainte, mérite déjà d'être loué par la voix du Seigneur lorsqu'il donne à un pauvre morfondu de froid un morceau de sa chlamyde.

Cujus effari modulante plectro
Facta vix unquam luculenta possent,
Cuncta quæ magno superi patravit
Munere regis.

Jamais aucune lyre si habile que fût l'archet qui la sollicita, ne pourrait exprimer même faiblement les actions magnifiques de Martin, ni tout ce qu'il a obtenu des grands dons du suprême roi.

Barbaram paci rabiem subegit,
Vinctos exemit laqueis latronûm,
Plectitur flagris fidei relator
Dulcis amaris.

Il a soumis au joug de la paix la rage des barbares; il a délivré (des liens dont les avaient garrotés les larrons) de malheureux hommes; il a des douceurs pour toutes les amertumes, cet homme dont la foi brise tous les fléaux.

Casibus, verbis, studio sagaci
Traxit ad Christum tenebris retentos,
Ter potens functis gelidæ resolvit
Vincula mortis.

En toutes rencontres, par ses paroles et son zèle sagace, Martin a attiré au Christ ceux qui étaient captifs des ténèbres; trois fois puissant, il a rompu les liens de la froide mort et ressuscité ceux qui étaient sortis de la vie.

Omnium tristes removens querelas
Omnium fessos recreabat artus,
Omnis et cessit veniens medelà
Sexus et ætas.

Mettant fin aux tristes plaintes de tous les misérables, il rendait à la vie leurs membres fatigués par les infirmités; tout sexe et tout âge trouvaient le remède à ses maux dans la présence de Martin.

Sæpe devictus coluber vetustus
Jus suum liquit pavitansque cessit,
Quaslibet fallax agitaret artes
Mille nocendi.

Souvent vaincu, le serpent rusé abandonne ses droits et s'éloigne tremblant, lui qui auparavant mettait en œuvre mille moyens pour nuire aux hommes.

O virum sanctum nimis et beatum,
Ætheris cujus niveo nitore
Visibus carnis licuit micantes
Cernere cives.
Gloria, etc.

O homme très-saint et très-heureux qu'il a été donné à nos concitoyens de contempler dès ici-bas brillant de tout l'éclat céleste!

Gloire, etc.

IV

SAINT MARIN OU MAURIN (1),

ÉVÊQUE D'ARLES, AU QUATRIÈME SIÈCLE.

Nous n'avons pu — malgré nos désirs et nos recherches, — trouver les éléments d'une Notice sur saint Marin (2); cependant, tout indique que cet illustre prélat a joué un grand rôle dans l'Église, au IVe siècle, et

(1) *Marinus* ou *Maurinus*.

(2) P. Saxi et G. Duport, au XVIIe siècle, ne mentionnent saint Marin que pour rappeler qu'il assista au synode de Rome contre les Donatistes. — Voyez P. Saxi : *Pontificium Arelatense*, p. 8 à 15 et G. Duport : *Histoire de l'Église d'Arles*, p. 84 à 86.

nous avons dit ailleurs (1) qu'après saint Rhétice, il fut un des instruments les plus puissants de la conversion du grand Constantin à la foi de Jésus-Christ.

Grâce à l'ouvrage de Bouis : *la royale couronne des rois d'Arles* (2), il nous est permis de donner les précieuses traditions qu'Arles conservait encore, au XVII[e] siècle, sur ces événements si glorieux.

C'est donc Bouis que nous allons laisser parler :

Comme le grand Constantin, empereur, résida dans Arles, et des choses qu'il y fit pendant son séjour.

Le grand Constantin ayant reçu le baptême par le ministère de saint Sylvestre, pape, et donné la ville de Rome en patrimoine de l'Église (3) résolut de venir en Arles qui était le siége présidial des Gaules, — ce qui arriva, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur trois cent et cinq, étant évêque d'Arles saint Marin.

La cause qui porta l'empereur Constantin de venir en Arles ne fut pas seulement pour chasser des Gaules Maxence qui se faisait appeler empereur après la mort de Sévère, mais encore il y fut incité par les louanges que d'ordinaire ceux de sa cour donnaient à cette ville : car, le plus souvent ils l'entretenaient de l'antiquité de sa fondation, de la fertilité et grandeur de son terroir, de la noblesse, valeur et bon naturel de ses habitants, de la beauté du fleuve du Rhône et de ses édifices : même que saint Sylvestre lui assura qu'Arles était la première ville chrétienne de la France, convertie à la foi par saint Trophime (parent de saint Étienne protomartyr, et de Gamaliel, compagnon de l'apôtre saint Paul), et un des septante-deux disciples de Notre-Seigneur, l'an soixante-un de l'Incarnation et vingt-septième de la Passion ; qu'à la porte de cette ville était le plus beau cimetière du monde (car, suivant les lois des douze tables il n'était pas permis d'enterrer les morts dans les villes), et que tout fraîchement Reciovare, président pour l'empereur Dioclétien, dans Arles, avait fait mourir de martyre le glorieux saint Geniès, originaire et secrétaire public de la communauté d'Arles, à cause qu'il n'avait pas voulu mettre en écrit la sentence de mort que ce tyran donnait contre tous les Chrétiens de sa juridiction, disant tout haut qu'il voulait au péril de sa vie, être Chrétien et croire en Jésus-Christ, estimant sa condition plus heureuse de mourir dans ce saint propos, que de posséder le plus grand empire du monde ; de quoi le tyran irrité lui fit trancher la tête au-delà du Rhône, du côté de la Camargue, lui faisant recevoir tout à la fois la couronne du martyre et le lis sacré d'innocence ; car, il fut baptisé en son sang.

Ce discours donna tellement dans le cœur de l'empereur, qu'il l'occasionna de venir en Arles, tant pour voir ce que la renommée ne lui pouvait faire croire, que pour s'opposer à Maxence. Arrivant donc aux portes de la ville, et voyant la prestance de l'évêque saint Marin, le bon accueil que la noblesse lui faisait et l'affection de tous les habitants, il fut comme une autre reine de Saba admirant la Judée, la prudence des Juifs et la sagesse du roi Salomon, ravi en soi-même, et il dit aux plus favoris de sa cour que la renommée d'Arles n'avait de quoi égaler son mérite, et que cette ville surpassait la docte Athènes, la célèbre Carthage, l'excellente Corinthe, la grande Babylone et la forte Thèbes à cent portes; que son nom était plus relevé que les pyramides d'Égypte et son terroir plus fertile que l'Alabande, et comme amoureux d'icelle la déclara la ville capitale et siége de son empire, faisant appeler la partie deçà le Rhône *la ville de Constantin*, et du côté de la Camargue, *la ville de Saint-Geniès ;* car, Arles était pour lors partagé en deux et appelé par les anciens *duplex Arelas*.

Ce fut dans Arles où ce prince donna les premières marques d'un monarque vraiment chrétien, défenseur du droit de l'Église et du peuple, puisqu'il y fit des lois pour le bien public, tels que furent le traité des Codiciles marqué dans le Digeste et la loi de Litispendence des appellations et divers offices, comme se voit dans le Code (1).

Et voyant que la malice de Satan avait déjà fait glisser dans l'Église de Dieu le pre-

(1) *Ann. hagiol.* tome III, col. 392 et 393.

(2) 1640, un vol. in-4. (p. 13 à 28).

(3) Can. Constant. 96 dist.

(1) Leg. habebam ff. de usu et ufruct. ff. de Just. actio.

mier schisme,... et que l'hérésie des Novatiens... s'était mêlée comme la zizanie parmi la bonne semence de la vérité catholique entre les habitants d'Arles qui s'étaient laissés infecter en icelle erreur, l'empereur fit convoquer le premier concile d'Arles, où assistèrent six cents évêques assemblés de toutes les nations de la Chrétienté.

A ce concile l'hérésie des Novatiens fut anathématisée comme erronée et contraire à la vraie foi et croyance de l'Église catholique.

Pendant que le concile se célébrait dans Arles, l'empereur s'occupait à faire bâtir son château de la Troulle sur le bord du Rhône à ses dépens. L'empereur fit aussi réparer les murailles de la ville qui menaçaient ruine en divers endroits à cause de l'antiquité de leur fabrique (1), et dans le même temps l'impératrice Fausta, sa seconde femme, s'y accoucha d'un fils, qui fut baptisé par saint Marin, évêque d'Arles, qui avait présidé au concile comme primat des Gaules, et par commandement du roi y donna le nom de la ville et l'appela Arles ; mais, cet enfant mourut au lait et fut enterré au saint cimetière d'Alyscamp, ainsi que l'assure Zozime.

L'empereur étant ainsi content dans Arles, ne s'adonnant qu'en toutes sortes de pieux exercices, fut prié par le sénat romain de leur donner secours contre Maxence qui, avec une forte armée étant fui des Gaules, avait assiégé Rome avec dessein de se faire empereur : ce qui donna de l'appréhension à ce prince, qui disputant en soi-même s'il devait mener ses forces aux Italies ou non, Dieu voulant animer son courage et l'occasionner d'aller défendre la ville qu'il avait donnée à son Église, lui envoya un ange lorsqu'il était au milieu du saint cimetière d'Alyscamp contemplant la grande quantité de sépultures de pierre et de marbre qui étaient et sont encore en icelui (à quoi il se plaisait grandement), qui, lui montrant une croix de feu en l'air, lui dit ces paroles : *Constantine, in hoc signo vinces.*

Cette vision fut la cause que l'empereur prit la résolution d'aller secourir la ville de Rome, où d'arrivée il contraignit Maxence de se jeter dans le Tibre, où il se noya avec les plus favoris de sa cour, et le reste de son armée fut mis en déroute : ce qui arriva l'an 310 de l'Incarnation.

Et voulant retenir en perpétuelle mémoire la vision qu'il avait eue au saint cimetière, il fit fabriquer des médailles et pièces de monnaie d'or, d'argent et de fonte, ayant d'un côté une main sortant d'une nuée laquelle tenait une croix, et au revers, des lettres qui portaient ces mots *Arelas civitas*, ainsi qu'il s'en trouve encore dans les cabinets des plus curieux. Ce fut une de ces pièces de monnaie d'or que saint Germain, évêque d'Auxerre, donna à la bienheureuse sainte Geneviève pour arrhes du mariage qu'elle contractait avec Jésus-Christ, vouant perpétuellement virginité en sa présence, — laquelle pièce ce Saint trouva miraculeusement au milieu du champ où cette vierge gardait les brebis de son père.

Le cardinal Baronius parle de cette pièce de monnaie (1), et il s'en trouve encore parmi les rares curiosités qui sont dans le cabinet de M. de Peiresc, conseiller du roi au parlement d'Aix en Provence.

Nicéphore (2) assure que la Croix s'est apparue au grand Constantin par trois diverses fois, et à chacune il a eu victoire des ennemis. La première fut au saint cimetière d'Arles, qui lui présagea la victoire contre Maxence. La seconde en Asie, où il défit Lucinus tout contre le Danube. La troisième en la Grèce, quand il emporta les Byzantins.

Étant entré dans cette ville de Byzance et la voyant si belle, cela lui donna de la délectation ; et considérant qu'il était déjà vieux et en âge de souhaiter le repos, il résolut de s'y arrêter pour la dernière retraite de ses ans, y faisant bâtir un château sur le modèle de celui d'Arles, qu'il appela du même nom de Troulle; y fit aussi relever les murailles et lui changeant de nom, l'appela Constantinople ou nouvelle Rome, en laquelle il fit venir l'impératrice sa femme et ses enfants qui étaient dans Arles.

S'étant, l'empereur Constantin, retiré à Constantinople avec toute sa cour, et voyant que l'hérésie d'Arius troublait grandement l'Église, il fit convoquer le concile général de Nicée de Bithynie, sous saint Sylvestre, pape, où se trouvèrent trois cent dix-huit évêques,

(1) Sextus Aurel. Victor, *in Constantin.*

(1) *Annales eccles. ad ann.* 429.

(2) *Lib.* VIII *Hist.*

tant orientaux qu'occidentaux, et se ressouvenant du Primat des Gaules, saint Marin évêque d'Arles, il lui envoya ordre de venir pour présider au concile, estimant que ce qui serait décidé par ce prélat serait saint et canonique : à quoi saint Marin obéit et alla à Nicée, accompagné du prêtre Nicasius (qui fut son successeur en l'évêché d'Arles), au nom de toute l'Église Gallicane.

Les prélats assemblés à ce concile, désirant que les fautes qu'aucuns du clergé avaient commises fussent punies en la forme du Droit, afin de servir d'exemple à l'avenir, implorèrent l'autorité de l'empereur qui s'en rendit refusant, et montrant l'honneur qu'il désirait de rendre aux personnes ecclésiastiques, leur fit cette réponse : *Discutite inter vos causas vestras, non est nostrum judicare Deos* (1).

Belle et toute sainte réponse qui devrait servir d'exemple à ceux qui osent entreprendre de mettre leurs mains sacriléges sur les personnes sacrées et dédiées au service du grand Dieu.

L'empereur Constantin mourut, l'an 341, ayant résidé dans Arles cinq ans, et sa famille dix.

Au même temps que l'empereur Constantin eut destiné la ville de Constantinople pour sa demeure ordinaire, le Sénat envoya, de son consentement, Ambroise, sénateur romain, homme de crédit, pour président en Arles suivant les anciennes coutumes; et il mena avec lui sa femme enceinte, qui s'accoucha en peu de jours d'un fils qui fut ce grand Docteur de l'Église latine, saint Ambroise, évêque de Milan.

Ce président mourut dans Arles, la seconde année de son office, ce qui fut la cause que sa femme, se voyant veuve et éloignée de ses parents, s'en retourna à Rome, et y porta son petit enfant que, depuis, elle éleva à toute sorte de vertu, dont l'Église de Dieu a ressenti les effets.

APPENDICE.

Les Antiquités d'Arles, par Séguin (1687), *où sont décrites plusieurs nouvelles découvertes qui n'ont pas encore vu le jour* (sic) vont nous permettre non-seulement de compléter ce qu'on vient de lire, mais encore de remonter jusqu'au premier siècle, et de donner sur sainte Trophime et ses successeurs, jusqu'à saint Marin, des détails du plus haut intérêt et presqu'inédits, —car, l'ouvrage de Séguin ne se trouve plus que difficilement.

« Il faut remarquer, en passant, qu'il s'est tenu, en divers temps, plusieurs conciles célèbres en cette ville (d'Arles), et peut-être en cette même église (de la Majour).

« Le premier y fut tenu, l'an 314, contre les Donatistes et contre le baptême des hérétiques. Ce concile fut composé de tout ce qu'il y avait de grands hommes dans la chrétienté, comme il est remarqué au cinquième Canon du second concile d'Arles : *Primum concilium Arelatense ex omnibus partibus mundi celebratum.* Saint Augustin (1) l'appelle : *plenarium Ecclesiæ universæ Concilium.* Ce grand Docteur de l'Église ajoute que deux cents évêques y assistèrent. Adon de Vienne, néanmoins, en met six cents.

« Constantin le Grand voulut se trouver à ce concile, et ce fut seulement pour en faire observer l'ordre, et non pour y présider, ayant répondu ces belles paroles, dignes du premier des empereurs chrétiens aux hérétiques, qui l'avaient prié de juger lui-même de leur cause : *Judicium meum postulant, qui ipse judicium Christi expecto* (2).

DU SAINT CIMETIÈRE D'ARLES, APPELÉ PAR LES ANCIENS, LES CHAMPS ELYSÉES.

« Quant aux antiquités qui sont hors de la ville, nous trouvâmes bon de commencer notre visite par le saint cimetière d'Aliscamp, qui est un lieu où il y a une infinité de choses curieuses à voir.

« Les anciens payens appelaient ce cimetière les champs Elysées; c'est-à-dire, délivrant de toute peine, — croyant que leurs morts étaient tourmentés, jusqu'à ce qu'on les eût ensevelis, avec les cérémonies accoutumées, dans ce cimetière, qui était un des plus célèbres des Gaules.

(1) « Discutez entre vous vos affaires; il ne nous appartient pas de juger les personnes saintes. »

(1) Epître CLXI et ailleurs.

(2) « Ils me demandent mon jugement, à moi qui attends celui même du Christ. » Voyez Séguin, p. 39 et 40.

« Il était situé sur un grand chemin, selon la louable coutume des anciens, qui en usaient ainsi ; soit parce qu'il ne leur était pas permis d'ensevelir dans les villes (1), soit pour entretenir du mérite et des qualités du défunt les passants, auxquels ils adressaient d'ordinaire les épitaphes ; soit, enfin, pour les faire souvenir eux-mêmes de la mort.

« Ainsi, cet endroit fut appelé les champs Élysées, et, par corruption, le cimetière d'Aliscamp, comme on le nomme encore aujourd'hui.

« Cet endroit étant encore près des Marets (*sic*), et même de la mer, qui n'en était pas loin anciennement, était fort propre à favoriser la sépulture des payens, qui aimaient particulièrement à être ensevelis près des eaux..., selon la remarque du Père J. L. de la Cerda, dans ses notes sur ce vers de Virgile :

> ... *Nec minus interea Misenum in littore*
> *Teucri flebant*, etc. (2).

« Et on faisait ainsi les cimetières au bord des rivières ou des palluds (*marais*), selon Pausanias, pour signifier que l'homme était composé de l'eau et de la terre. Outre que les anciens croyaient que l'eau était sacrée, et quelques-uns en ayant fait une déesse, ils croyaient que les corps qui étaient enterrés auprès des eaux, étaient purifiés....

« Il y a dans ce lieu deux sortes d'antiquités, — les unes payennes et les autres chrétiennes..... (3).

DE LA SAINTETÉ DU CIMETIÈRE D'ARLES.

« Après plusieurs siècles, pendant lesquels ce cimetière avait servi aux payens, saint Trophime vint en cette ville, et, désirant que ce lieu servît, à l'avenir, pour ensevelir les chrétiens, voulut le bénir auparavant. Pour ce sujet, il pria les évêques voisins de l'assister dans cette cérémonie, et entre autres, saint Maximin, évêque d'Aix, saint Eutrope, évêque d'Orange, saint Saturnin, évêque de Toulouse, saint Martial, évêque de Limoges, saint Serge, évêque de Narbonne, et saint Fronton, évêque de Périgueux, qui avaient l'honneur d'être tous sept des septante-deux disciples de Notre-Seigneur.

« Et comme ces saints prélats se furent portés en cet endroit qui est vers le midi, où l'on voit encore une sainte chapelle, qu'ils consacrérent à la Mère de Dieu, — pour bénir ce lieu, Jésus-Christ, à ce qu'on dit, parut au milieu d'eux corporellement, et bénit lui-même de sa main adorable ce cimetière.

« Ce miracle a été attesté par divers témoins oculaires, de toute sorte d'âge et de condition. Sainte Marcelle, servante de sainte Marthe, au premier et second livre qu'elle a composé en hébreu des Actes de sa glorieuse maîtresse, parle amplement de la miraculeuse bénédiction de Notre-Seigneur, et rapporte, comme témoin oculaire, tout ce que nous en venons de dire.

« Il est encore fait mention de cette bénédiction dans une inscription antique qui est à Bordeaux, dans l'église de Saint-Séverin, qui est dans un cimetière hors de la ville. Ce cimetière était à peu près comme celui d'Arles, où l'on voit encore quelques tombeaux, mais le nôtre était beaucoup plus grand, contenant autrefois près d'un mille de circuit, et ce sont les deux cimetières les plus renommés de la Chrétienté, comme le témoigne cette inscription rapportée dans les manuscrits de M. de Romieu, en ces termes :

HOC CEMETERIUM FUIT BENEDICTUM A JESU CHRISTO, ET HABET ALIUD SIMILE ARELATA, ET NON SUNT NISI ISTA DUO IN TOTO ORBE CHRISTIANO.

« Ce miracle est rapporté assez au long dans une ancienne lettre tirée des Archives de l'Archevêché d'Arles, et produite par M. de Saxi, dans son Pontificat (1), page 24. Elle fut envoyée par le seigneur Michael de Moresis, archevêque d'Arles, l'an 1203, aux archevêques, évêques, abbés et à tous les autres ecclésiastiques bénéficiers de sa primatie, — par laquelle ce prélat les exhorte de vouloir contribuer en quelque chose pour

(1) *Hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito*. — Loi des douze Tables. — Cicéron, 2 *de Leg*.

(2) Enéide, *lib*. VI.

(3) Séguin, livre II, chapitre I.

(1) *Pontificium Arelatense*.

réparer l'église de Saint-Honoré qui menaçait ruine, leur remontrant que ce saint lieu a l'honneur d'avoir été béni par Notre-Seigneur et de conserver les reliques d'une infinité de saints personnages qui y ont été ensevelis.

Gervasius Tilberiensis, maréchal du royaume d'Arles, traite aussi amplement de cette bénédiction de Notre-Seigneur, touchant notre cimetière, dans son livre *de mirabilibus mundi*, qu'il avait dédié à l'empereur Othon IV, où il rapporte un miracle arrivé à l'occasion de notre saint cimetière, qu'il dit avoir vu lui-même, à peu près en ces termes :

« Quelques jeunes matelots de Beaucaire, ayant vu passer sur le Rhône la bière d'un mort, l'arrêtèrent pour prendre l'argent qu'on y avait mis pour satisfaire à ses funérailles; mais, il ne fut jamais en leur pouvoir de faire continuer son chemin à la bière, quelques efforts qu'ils fissent pour la pousser au fil de l'eau ; elle ne fit que tourner au même endroit, jusqu'à ce que le larcin étant découvert et les larrons sévèrement punis, l'on n'eût pas plus tôt remis l'argent dans la bière, que prenant elle-même le courant de l'eau, elle arriva heureusement au saint cimetière (qui s'étendait alors jusqu'au quartier de la Roquette), en présence d'une multitude de personnes qui donnèrent mille bénédictions au Ciel d'un si rare prodige.

« Car, il faut remarquer qu'outre la plupart de ceux qui moururent martyrs, combattant pour la foi dans la bataille que Charlemagne donna en ces quartiers contre les Sarrasins, et qui furent ensuite enterrés en ce lieu, dans de magnifiques tombeaux que ce grand empereur fit faire (1), il est certain que saint Trophime, saint Hilaire, saint Eonius, saint Virgile, saint Césaire, saint Roland, qui furent les premiers métropolitains d'Arles, voulurent être ensevelis en ce cimetière. Ce qui doit sans doute le rendre l'objet de la vénération des fidèles (2).

(1) L'archevêque Tulpin qui accompagnait Charlemagne, traite au long du saint cimetière d'Arles dans ses Chroniques.

(2) Séguin, livre II, chapitre III. — Voyez tous ces faits *apud*. P. Saxi ; *Pontificium Arelatense*, p. 247 à 249,

DES AUTRES PARTICULARITÉS DU SAINT CIMETIÈRE D'ARLES ; ET PARTICULIÈREMENT DE L'ÉPITAPHE DE SAINT TROPHIME.

« De Saint Césaire le Vieux (c'est ainsi qu'on appelle les débris d'une église élevée en l'honneur de ce Saint), ayant fait quelques pas dans le cimetière qui est tout couvert de tombeaux avec leurs inscriptions, nous arrivâmes à l'église de Saint-Honoré. Voici ce que le voyageur curieux y pourra remarquer : 1° au côté de la grande porte de l'église, un sépulcre de marbre blanc avec son couvercle. C'est un des plus beaux que nous ayons. On voit, en chaque bout, un sphinx; sur le derrière, deux centaures combattant contre un lion, et sur le devant, une urne entre deux griffons; le tout en demi-relief de très-bonne main, avec cette inscription que nous y lûmes tout autour :

BENE PAUSANTI IN PACE FL. MEMORIO V. P. QUI MILIT. INTER IOVIANOS ANNOS XXVIII. PRO. DOM. ANN. I. PRÆLAUCIARIS SPEC.....PIS ANN. III. COMES RIPE. AN. I. COM. MAURET. TING. ANN. IIII. VIX. AN. LXXV. PRÆSIDIA CONIUNX MARITO DULCISSIMO.

« *Bene pausanti* [*seu quiescenti*] *in pace*. Cela marque l'épitaphe d'un chrétien.

« *Flavio Memorio, viro præclaro, quid militavit inter Jovianos milites* (1).

« *Protector Domesticus an. VI.*

« C'étaient les gardes du corps de l'empereur (2).

« *Comes ripe* [*ripæ*].

» C'est-à-dire, commandant d'une des frontières ou limites que les Romains plaçaient au bord d'un cours d'eau (3).

« *Comes Mauretaniæ Tingitanæ.*

« L'époque du mot *Jovianos* et la qualité de chrétien de cet illustre mort, marquent que cette épitaphe est d'après le règne de Dioclétien et de Maximien, et apparemment plusieurs années dans le IVe siècle. Car, avant Constantin le Grand, on n'osait pas

(1) Voyez Ammien Marcellin, *lib.* XXV, XXVI, XXVII et XXIX.

(2) Voyez Ammien Marcellin et Lazius : *de Romanâ republicâ, lib.* IV, *cap.* XIII.

(3) Lazius, *ibid. lib.* I *cap.* II.

mettre les noms des chrétiens sur les tombeaux...

« C'était un homme d'un mérite illustre qui avait fait sa fortune dans le service, et qui de simple soldat s'était élevé, de degré en degré, jusqu'à la charge de gouverneur de la Mauritanie Tingitane.....

« Ayant prié le Père sacristain de l'église de Saint-Honoré, de nous faire voir les catacombes, il nous y conduisit, après avoir allumé quelques cierges pour nous éclairer. Ce sont des lieux souterrains, que les premiers chrétiens avaient creusés pour y célébrer en secret l'Office divin, et même pour s'y cacher pendant la persécution des empereurs. Nous y trouvâmes un petit autel de pierre, sur lequel les premiers fidèles disaient la messe, et sept sépulcres antiques, rangés les uns sur les autres, d'un très-beau marbre et d'un riche travail.

« Le premier est celui qu'on appelle de Saint-Genet (ou Genès), sur lequel il y a pourtant une épitaphe payenne, — ce qui fait voir qu'il avait été fait pour quelque payen....

« Le troisième est celui qu'on appelle de Saint-Concorde, avec son épitaphe, au-dessous de laquelle on voit deux colombes tenant dans leurs becs des rameaux d'olivier, et entre deux, la figure du Labarum, qui se trouve encore dans le tombeau de saint Eonius, qui est le quatrième. Cette figure est composée de deux lettres grecques, du X et du P, qui signifient *Christus*. Ce qu'on appelle communément le Labarum.....

« Le miracle de l'apparition de la Croix à Constantin est représenté au long sur le tombeau dont nous parlons. Ce prince y paraît prosterné au bas d'une Croix. On voit sur le couvercle du même sépulcre, trois cartouches; dans le premier, il y a la tête de Constantin ; dans le second, celle de Fausta, sa femme, et dans le troisième, la tête d'un jeune prince, qui peut être celle de Crispus ou celle de Constantin le jeune.

« Mais, ce qu'il y a de particulier en ceci, c'est qu'on croit, par une très-ancienne tradition, que Constantin eut cette vision dans notre cimetière, et ce qui le doit faire croire, c'est que, outre que le monogramme de Constantin est représenté en plusieurs endroits de ce saint lieu, dans des marbres très-anciens, nous apprenons de Nicéphore, en son *Histoire Tripartite*, que cette vision parut à cet empereur, l'an 315, puisque nous savons que ce prince était alors en cette ville, comme nous le disions dans notre Prétoire. »

Cette tradition ne détruit nullement celle qui place aux portes d'Autun l'apparition de la Croix à Constantin. C'est en 311 que la Croix apparaît aux portes d'Autun; en 315 à Arles; car, ce miracle (comme beaucoup d'autres), a pu se répéter plusieurs fois...

« Des catacombes, le Père sacristain nous conduisit dans la chapelle Notre-Dame de Grâce. Cette chapelle est bâtie sur les fondements et au même endroit de celle que saint Trophime avait consacrée à l'honneur de la sainte Vierge. On croit, par une très-ancienne tradition, que cette sainte chapelle fut dédiée, par saint Trophime, à la Mère de Dieu, encore vivante. Et l'on confirme cette tradition par une inscription antique, gravée sur un marbre noir, qui a été transporté à Rome, à la réquisition du cardinal Barberin, au rapport de M. Bouche, dans son *Histoire de Provence* (1), et des RR. PP. Minimes, qui sont les gardiens de ce saint lieu, qui en augmentent tous les jours la dévotion par la sainteté de leur vie, et qui y ont fait bâtir un magnifique couvent depuis l'an 1615.

« L'inscription était en ces mots :

SACELLVM DEDICATVM DEIPARÆ ADHVC VIVENTI.

« Le curieux pourra jeter les yeux, en ce même endroit, sur une statue de la sainte Vierge, de marbre très-blanc, de la hauteur du naturel et d'une beauté incomparable. Le tombeau de saint Trophime sert d'autel à cette chapelle. Il est de pierre commune et fort simple. Les Pères Minimes l'ont néanmoins incrusté, depuis quelques années, du devant d'un tombeau de marbre blanc orné de trois belles figures, dont celle du milieu représente Jésus-Christ, qui d'une main présente l'Évangile à Géminus Paulus, gouverneur de neuf provinces, et de l'autel il lui donne sa bénédiction.

« Ce grand magistrat y est désigné par les deux figures qui sont de chaque côté de celle de Notre-Seigneur, comme le marque

(1) Tome I, livre IV, chapitre IV.

son épitaphe, qui est au-dessus de ce tombeau, en ces termes :

VIR AGRIPINENSIS NOMINE GEMINUS HIC JACET QUI POST DIGNITATEM PRÆSIDIATUS ADMINISTRATOR RATIONVM QVI NOVEM PROVINCIARUM DIGNVS EST HABITVS. HIC POST ANNOS XXXIIX. IN II. DIES SEX FIDELIS IN FATA CONCESSIT. CUJUS INSIGNEM GLORIAM CIVES SEPULCHRALIA ADORNAVERUNT.

« Le corps de saint Trophime et un grand nombre d'autres reliques très-précieuses ont été conservées dans ce tombeau, pendant plusieurs siècles, et jusqu'à l'année 1252, que l'archevêque Raymond de Mont-Redon, accompagné des évêques d'Avignon, d'Orange, de Vaison, de Marseille, de Toulon et d'autres suffragants, les transporta en grande cérémonie, dans sa sainte métropole, qui prit dès lors le nom qu'elle porte aujourd'hui de Saint-Trophime, n'ayant été appelée jusqu'à ce temps-là que l'église de Saint-Étienne, qui en est le titulaire.

« Derrière le tombeau de cet incomparable Apôtre des Gaules et dans la sacristie, on voit son épitaphe sur une pierre de marbre antique, de cette sorte :

EPITAPHIVM

DIVI TROPHIMI.

TROPHIMUS HIC COLITUR ARELATIS PRÆSUL AVITUS
GALLIA QUEM PRIMUM SENSIT APOSTOLICUM.
IN HUNC AMBROSIUM PROCERES FUDERE NITOREM,
CLAVIGER IPSE PETRUS, PAULUS ET EGREGIUS.
OMNIS DE CUJUS SUSCEPIT GALLIA FONTE,
CLARA SALUTIFERÆ DOGMATA TUNC FIDEI.
HINC CONSTANTER OVANS CERVICEM GALLIA FLECTIT,
ET MATRI DIGNUM PRÆBUIT OBSEQUIUM.
INSIGNISQUE CLUENS INGENS CUI GLORIA SEMPER
GAUDET APOSTOLICAS SE MERUISSE VICES.

« Les lettres de cette épitaphe sont romaines, mais pourtant assez diminuées, et même fort abrégées, et les C sont carrés en cette manière [, ce qui est une preuve que cette inscription a été faite dans le IVe siècle, où l'on a commencé de mêler ces [[carrés et gothiques parmi les caractères romains. Car, nous savons par les marbres antiques et même par les médailles, comme l'a remarqué M. Spon dans ses *Voyages* (1) (tome III), que dans le Ve et VIe siècle, le gothisme fut entièrement établi en ce pays.

« Ces [[carrés nous marquent l'époque de cette épitaphe, qui est le VIe siècle, et nous font voir qu'on croyait dans Arles, il y a plus de quatorze cents ans, ce que nous croyons aujourd'hui touchant le temps de l'arrivée de saint Trophime, et que les fidèles de ce temps-là étaient fortement persuadés, aussi bien que nous, que cet incomparable Saint avait été envoyé par saint Pierre même dans cette ville pour y planter la foi et la répandre ensuite de là sur toutes les Gaules ; conformément à la commune et très-ancienne tradition reçue dans l'Église (1).

« Et pour marquer plus particulièrement le temps de cette arrivée, il en faut rapporter les deux opinions. La première est du docte M. de Saxi ; cet auteur met l'arrivée de saint Trophime en cette ville, en l'année 61 de Notre-Seigneur. L'autre opinion est du R. P. Melchior Fabre, ex-Provincial et Définiteur de l'Ordre des Minimes en cette province ; ce Père prouve par plusieurs raisons que saint Trophime est venu en ces quartiers vers l'an 48 de Notre-Seigneur.

« La première est, parce qu'en supposant que la dispersion des Apôtres et des Disciples par la persécution d'Agrippa se fit en l'année 44 de Notre-Seigneur, comme c'est le commun sentiment des historiens, quelle apparence (dit-il), que la Gaule, qui était si proche de Rome, ait demeuré dix-sept ans avant de recevoir la foi; puisque saint Paul, écrivant aux Romains, leur rend témoignage que leur foi était annoncée dans tout le monde?

« 2° Ce Père rapporte un passage de Suétone, par lequel il semble que si saint Trophime n'est venu qu'en 61, il n'a pas pu prêcher contre un sacrifice qui se faisait dans Arles, tous les premiers de mai, de

(1) *Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant faits en* 1675 *et* 1676. (Lyon, 1678, in-12. 3 vol).

(1) *Apud Arelatem Natalis sancti Trophimi Episcopi et Confessoris, Discipuli Apostolorum Petri et Pauli.* — Martyrologe romain, 29 décembre.

Bède, Usuard, Adon et d'autres martyrologistes en très-grand nombre s'expriment ainsi : *Natalis Sancti Trophimi de quo scribit Apostolus ad Thimotheum :* Trophimus autem infirmum reliqui Mileti, etc.

trois jeunes hommes (comme nous le dirons dans la suite), parce que ce sacrifice avait déjà été entièrement aboli par l'empereur Claude (1) qui était mort en 61 de Notre-Seigneur.

3° Il ajoute que si saint Trophime n'était venu qu'en 61, il n'aurait pas pu dédier la chapelle (dont nous parlons), à la sainte Vierge encore vivante, parce qu'elle était déjà morte en 61, — quand même on suivrait l'opinion de ceux qui disent qu'elle a vécu soixante-douze ans.

« 4° Il confirme cette opinion par le procès-verbal qui fut fait à l'Invention des reliques des saintes Marie, Jacobé et Salomé (2), où il est dit que le roi René y appela le clergé d'Arles, qui jura solennellement qu'en vue de ce que saint Trophime avait assisté à la mort de ces Saintes, ils en avaient toujours fait l'office. Et c'est ce qui était venu de siècle en siècle jusqu'à eux. Or, la mort de ces Saintes arriva, selon la supputation des historiens, l'an 60 de Notre-Seigneur. Donc, il faut que saint Trophime soit plus tôt arrivé en cette ville, qu'en 61.

« Il répond à l'objection qu'on lui pourrait faire, que si saint Trophime se trouve malade à Milet ou à Malthe, l'an 56 de Notre-Seigneur, il y a apparence qu'ayant vu l'Église d'Arles assez affermie, ou pour quelque autre nécessité, il était allé voir les Apôtres pour les consulter, à l'imitation de saint Pierre qui fut obligé de sortir de Rome par l'édit que l'empereur Claude fit de faire sortir de cette capitale du monde tous les Chrétiens (3). Car, Orose (4) nous apprend que saint Pierre en sortit en ce temps-là et qu'il alla célébrer le concile de Jérusalem pour les Légales. Saint Trophime pouvait avoir fait la même chose à l'égard de la ville d'Arles (1).

DE TRINQUETAILLE, SEIGNEURIE APPARTENANT A LA COMMUNAUTÉ DE LA VILLE D'ARLES.

« Trinquetaille est l'autre partie de la ville d'Arles, qui est sur l'autre bord du Rhône. Cette partie était autrefois considérable, étant à bien près la moitié de la ville d'Arles, comme on le voit par les ruines des tours et des murailles qui étaient d'un grand circuit, parmi lesquelles on déterre tous les jours des grands quartiers de pierre, des médailles antiques, des urnes, des pavés à la mosaïque, et comme dit Ausone (*de claris urbibus*) :

Pande duplex Arelate tuos blanda hospita portus.

Et en un autre endroit :

. . . . . . *duplicemque per urbem*
Qui meat et dextræ Rhodanus dat nomine ripæ.

« Après avoir vu quelques inscriptions antiques qui sont dans l'église de Saint-Pierre, nous nous avançâmes jusqu'à la Ponche, qui est un angle aigu qui se forme à l'occasion du Rhône qui, en cet endroit, se divise en deux branches, pour voir de là quelques tombeaux antiques avec leurs épitaphes qui sont sur le rivage.

« On peut considérer de ce même lieu les débris de l'ancien pont si renommé dans les plus célèbres auteurs. Ce sont quatre restes de grosses murailles qu'on voit de çà et de là dans la rivière; ces murailles faisaient comme deux avancements et comme une espèce de triangle de chaque côté qui allaient joindre, bien avant dans le Rhône, quatre ou cinq bateaux couverts de planches de bois. Ce qui fait voir qu'il fallait que ce pont fût partie de pierres et partie de bois. Paulin l'appelle *mollem pontem*, que le Père Théophile explique *mobilem* ou pont-levis de très-facile transport, à cause qu'il n'y avait peut-être que quatre ou cinq bateaux, au lieu qu'il y en a douze dans celui que nous y voyons aujourd'hui.

Præcipitem Rhodanum molli quæ ponte subegit,
Et junxit geminas, connexo tramite ripas.

dit Paulin (2).

(1) *Druidarum religionem apud Gallos diræ immanitatis et tantum civibus sub Augusto interdictam, penitus abolevit.*— Suétone. : *cap.* XXV, in *vitâ Claudii.*

(2) « Ce procès-verbal est conservé dans les Archives de Notre-Dame de la Mer avec le sceau du roi René. — Voyez le Père Guesnay : *Annales de Marseille*, page 105, qui met l'arrivée de saint Trophime en ce pays, en l'an 46 de Notre-Seigneur. » — Note de Séguin, liv. II, chap. X.

(3) Suétone : *Vita Claudii.*

(4) *Lib.* VII *Historiarùm* et Bellarmin : *de Rom. Pontific. lib.* II, *cap.* VI.

(1) Séguin, liv. II, chap. V.

(2) *Lib.* VI *de Vitâ sancti Martini.*

« Ausonne (1) le nomme le pont à bateau :

Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam.

« Cassiodore en parle encore, l'appelant *pontem tabulatum*, etc.

« De la Ponche, nous allâmes visiter la chapelle de Saint-Genès, Martyr, originaire d'Arles (3), dont la dévotion a été renouvelée ces dernières années par une infinité de miracles que cet illustre Saint fait tous les jours en faveur de ses chers compatriotes. Prudence (4) en a parlé avec éloge :

Teque præpollens Arelas habebis
Sancte Genesi.

aussi bien que le poëte Fortunat (5) :

Porrigit ipsa docens Arelas pia dona Genesi (6).

DU SACRIFICE DES TROIS JEUNES HOMMES QU'ON FAISAIT AUTREFOIS DANS CETTE VILLE, AU QUARTIER DE LA ROQUETTE.

« Gervasius Tilberiensis, et après lui, Gaguin, Belleforest et M. de Saxi, rapportent qu'il y avait autrefois en cette ville, au quartier de la Roquette, une place dans laquelle il y avait un autel élevé sur deux colonnes, sur lequel autel on faisait un sacrifice, tous les premiers de mai, de trois jeunes hommes qu'on engraissait pendant l'année aux dépens du public, et qu'on égorgeait ensuite sur cet autel, en présence d'une multitude de personnes, qui y venaient de toutes parts, croyant que le sang de ces victimes, duquel on aspergeait l'assemblée servait à l'expiation de leurs péchés.

« Il y ajoute que ce sacrifice barbare fut aboli par saint Trophime, premier évêque de cette ville et l'un des septante-deux disciples de Notre-Seigneur, et que cet incomparable Apôtre des Gaules, ayant prêché le premier au peuple d'Arles les mystères de notre sainte religion, lui enseigna que le seul sang de Jésus-Christ effaçait les péchés des hommes.

« Cet auteur ne parle point de la divinité à laquelle on sacrifiait ces trois jeunes hommes; mais, la tradition la plus ancienne et la plus reçue dans Arles nous apprend que c'était à Diane, dont le culte était très-célèbre en cette ville, où cette déesse avait sans doute plusieurs temples dédiés à son honneur, et, entre autres, un à l'endroit que nous avons marqué près du théâtre, et l'autre en ce quartier de la Roquette. Et c'est ce qu'on peut conjecturer par quantité de vieilles masures et par plusieurs colonnes de granit qu'on a trouvées quand on creusait le moulin à eau qui est en cet endroit, et particulièrement par notre superbe obélisque qui en fut tiré.

« Cet auguste monument — selon la remarque de M. Terrin (1), — fut élevé auprès de ce fameux autel de Diane, ou pour satisfaire en un même lieu le culte du frère et de la sœur, ou parce que les anciens avaient coutume de mettre ensemble les autels et les pyramides, dont l'obélisque est une espèce (2). »

—

Ces quelques notes permettent — nous l'espérons, — de restituer (autant que possible) à Arles sa véritable physionomie, depuis saint Trophime jusqu'à saint Marin, c'est-à-dire, pendant un espace de près de quatre siècles.

(1) *De claris urbibus.*

(2) *Variarûm. lib.* VIII, *Epist.* X — Ce pont se rompit le 25 août de l'année 1428.

(3) *Arelate in Galliâ beati Genesii qui Exceptoris officio fungens, cum impia edicta quibus Christiani puniri jubebantur nollet accipere et projectis in publicum tabulis, se Christianum esse testaretur, comprehensus atque decollatus, martyrii gloriam proprio cruore baptizatus accepit.* — Martyrologe Romain. — Cf. Bède, Usuard, Adon, etc.

(4) *Hymne* IV.

(5) *Lib.* V *Poem.* IV.

(6) Séguin : *liv.* II, *chap.* VIII.

(1) *La Vénus et l'Obélisque d'Arles*, 1680.

(1) Séguin, *titre* II, *chap.* X.

V

VIE

DE SAINT CASSIANUS OU CASSIEN,

ÉVÊQUE D'AUTUN, ÉCRITE, AU NEUVIÈME SIÈCLE, PAR UN MOINE.

AVANT-PROPOS.

Les actes de saint Cassien ont été écrits par un pieux religieux du IXe siècle, témoin des miracles opérés par ce Saint, lors de la translation de ses reliques à l'abbaye de Saint-Quentin. Tout dans son récit respire la simplicité, la bonne foi et la piété, tout en même temps indique un homme ayant à cœur de ne s'appuyer que sur des faits d'une autorité respectable. Ainsi, dans l'histoire des miracles du Saint, il mentionne, à plusieurs reprises, que les personnes dont il raconte la guérison, sont bien connues, et que le lieu de leur demeure est connu également.

Cela n'a pas empêché les Bollandistes de traiter fort rudement ces Actes; ils ne sont, selon eux, qu'un tissu d'inepties, de faussetés et d'anachronismes. Il fallait, disent-ils, à tout prix, une histoire d'un Saint aussi illustre par ses miracles, et alors l'auteur en a fabriqué une à l'aide de traditions douteuses, ineptes et fausses. »

Cette manière de traiter un homme qui a pu se tromper peut-être, mais dont rien ne permet de révoquer en doute la bonne foi, nous semble bien loin de la réserve du pieux Bollandus, et nous montre que, dans cette grande œuvre aussi, ses continuateurs avaient glissé l'esprit hautain et dédaigneux du XVIIIe siècle.

« Il fallait une Vie à tout prix, *vita qualicumque quid erat.* — Et pourquoi une vie à tout prix? « Pour qu'un Saint aussi illustre par tant de miracles et de choses extraordinaires, ne demeurât pas inconnu. » — On est à se demander comment un homme sérieux a pu mettre en avant une pareille raison : 1° Saint Cassien était déjà connu par l'histoire de saint Germain d'Auxerre; 2° il l'était par saint Grégoire de Tours; 3° il l'était par sa renommée, assez grande pour porter l'abbé d'un monastère éloigné à demander ses reliques, comme une faveur insigne; 4° il l'était dans la ville d'Autun, où il fallait enlever ces reliques en secret, pour ne pas exciter de soulèvement parmi le peuple.— Ce n'était donc pas un personnage tout à fait inconnu.

Ensuite, que de Saints dont la vie est ignorée, et la réputation attestée par des miracles sans nombre! Les continuateurs de Bollandus ont inséré dans leurs vastes annales bien des récits de translations, de miracles, de choses étonnantes, sans cependant que ces récits fussent précédés d'une histoire destinée à faire connaître les héros de ces merveilles.— Les traditions populaires suffisaient à nourrir la confiance des fidèles, les miracles présents témoignaient qu'on n'avait pas trop tort de regarder comme vraies les vertus passées. Pourquoi donc une vie écrite aurait-elle été plus nécessaire à la renommée de saint Cassien?

L'auteur de la vie de saint Cassien a ainsi écrit l'histoire de ses miracles et de sa translation au monastère de Saint-Quentin. Pour cette partie de son travail, il trouve pleinement grâce aux yeux de ses critiques, « parce qu'il était témoin oculaire. » C'est là encore une pauvre raison. Si un écrivain a pu tromper tout un pays, chercher à en imposer à tous les siècles, ou, au moins, agir sans aucune des plus simples précautions requises pour écrire l'histoire, par le désir d'illustrer son héros, pourquoi n'aurait-il pas jugé à la légère les faits dont il a été témoin? Pourquoi les rapportant quelques années après seulement, comme le prouve son écrit, n'aurait-il pas eu autant d'audace, ou, si vous aimez mieux, autant de simplicité que la première fois? — Pour nous, nous jugeons cet écrivain digne de foi, non-seulement parce qu'il est témoin oculaire, mais encore parce qu'il s'adresse à d'autres témoins, et qu'il fait appel à leurs souvenirs; il est digne de foi, parce que, dans tout son récit, on voit un homme vraiment pieux, et qui ne cherche nullement à s'en faire accroire.

Mais, ce n'est pas seulement par cet appel à ses contemporains que cet auteur se recommande, ni par sa piété, mais par son attention à n'avancer que les choses dont il est assuré. Ainsi, depuis la mort de saint Cas-

sien, jusqu'au temps de sa translation, il s'est écoulé une période d'environ 400 ans; on a raconté bien des choses des mérites tout-puissants du Saint, la pierre de son sépulcre a été presque tout entière réduite en poussière par les malades qui en emportaient quelques parcelles, comme un remède à leurs infirmités; cependant, l'écrivain n'en dit rien, et pourquoi? Parce que ces récits populaires ne lui semblent pas d'une évidence assez grande. *Nihil scribimus, quia manifeste non comperimus, quamvis multa de ejus virtutem meritis audissemus.* Et cet homme si prudent aura accepté sans examen toutes les traditions qui lui sont tombées sous la main? Et cet homme aura été inventeur audacieux, quand il dit que les compagnons de saint Cassien ont écrit après sa mort l'histoire de sa vie? *(Audacter comminiscitur*, etc.)

On objecte certains noms propres, certains détails chronologiques de ces Actes, etc.

1° Il peut y avoir erreur dans la chronologie, sans que pour cela on soit en droit d'accuser un auteur d'être un faussaire. Les exemples d'erreurs et d'erreurs graves en ce genre, sont si nombreux, même dans les écrits d'auteurs importants, qu'il est inutile d'appuyer sur ce point. Au reste, les continuateurs de Bollandus nous fournissent, dans leurs notes sur saint Cassien, des preuves à l'appui de ce que nous avançons.

2° Les noms inconnus ne sont pas davantage une raison contre un écrit; autrement, il faudrait supposer que tout a été connu sur chaque contrée. Ainsi, l'on ne connaît pas de saint Zénon, évêque et martyr en Egypte, l'on ne connaît pas d'Église d'Ortiz. Mais l'on sait que bien des endroits peu considérables et peu connus, ont eu des évêques; le nom de tous les siéges épiscopaux, non plus que de tous les évêques, n'est pas venu jusqu'à nous. Ensuite, un nom de ville a bien pu être défiguré par la tradition ou en passant dans une autre langue.

3° Les détails particuliers ne doivent pas être regardés comme des inventions parce qu'ils ne sont pas confirmés par plusieurs écrits. Ainsi, saint Zénon a fort bien pu être martyrisé par quelque faction de payens ou d'hérétiques, sans qu'il y eût une persécution générale; l'auteur qui raconte sa mort, à quelques siècles de distance, peut encore fort bien, sans blesser la vérité historique, parler de persécutions à cette époque; les empereurs Constance, Julien et Valens ont assez persécuté l'Église, et, nul doute que plus d'un mouvement partiel de la part des ennemis de la religion n'ait amené la mort de plusieurs saints personnages.

4° « Saint Zénon serait représenté comme évêque d'Alexandrie. Or, à cette époque, l'histoire véridique nous montre saint Athanase comme seul évêque de cette grande ville. » — L'auteur des Actes de saint Cassien ne dit pas que saint Zénon ait été évêque d'Alexandrie, mais seulement que saint Cassien naquit à Alexandrie, et qu'il fut élevé par saint Zénon. Or, on peut naître dans une ville et n'y être pas élevé pour cela. Saint Zénon a pu encore venir à Alexandrie, y rendre des services durant les nombreux exils de saint Athanase, sans être pour cela évêque d'Alexandrie.

Les Actes de saint Cassien n'ont pas été traités si sévèrement par tous les critiques. D. Ruinart, dans son édition de saint Grégoire de Tours, parle des difficultés soulevées par la chronologie de ces Actes et celle de saint Grégoire, et, loin de trouver dans la différence entre les deux écrivains l'obligation d'en rejeter un, il conclut qu'il faut corriger l'un par l'autre, et même il penche à donner la préférence à nos Actes sur le saint évêque de Tours.

Nous regrettons d'avoir à signaler de temps à autre, comme empreints de partialité, les travaux si importants des Bollandistes; mais ces doctes et pieux savants ont fini par se laisser aller au torrent de leur époque; trop souvent ils ont sacrifié à la critique en vogue à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, trop souvent ils se sont éloignés de la voie ouverte par les premiers auteurs de leur vaste entreprise. Nous respectons, plus que personne, ces ouvriers laborieux; mais notre respect n'ira pas jusqu'à nous empêcher de faire sur leurs œuvres les observations qui nous sembleront militer en faveur des documents qu'ils se sont trop appliqués à dénigrer, documents précieux pour nos Églises de France. Si nous nous trompons dans nos remarques, nous ne demandons pas mieux à notre tour que d'être ramenés dans la droite voie, d'où nous désirons, avant tout, ne jamais nous écarter.

Le bienheureux Cassien naquit en la ville d'Alexandrie, de parents nobles et riches. Dès sa première enfance, il se recommanda à Dieu sans interruption, avec une âme pleine de ferveur. Le saint évêque Zénon (1) s'étant chargé de l'élever, l'instruisit dans les saintes lettres, les dogmes évangéliques et la doctrine des Apôtres dont il était rempli. En ce temps-là, le paganisme avait le pouvoir dans tout Alexandrie; car, il y eut un empereur, nommé Julien, persécuteur des chrétiens, lequel fit mourir un grand nombre de Saints pour le nom de Jésus-Christ; mais le vénérable Cassien s'appliquait assidûment aux veilles et à la prière, sans craindre les persécutions; il aimait Dieu de tout son cœur et de toutes ses forces. Tandis qu'il implorait avec ardeur le secours de plusieurs saints Martyrs, il se lia d'amitié avec saint Hilarinus, et l'aida à agrandir sa maison, pour recevoir les étrangers, auxquels lui-même donnait aussi l'hospitalité généreusement.

Un grand nombre de ses esclaves, qui avaient reçu de lui la liberté, rendirent témoignage en sa faveur, et sa renommée se répandit non-seulement dans la ville d'Alexandrie, mais dans la province d'Égypte. Pour lui, il donnait tous ses soins, selon les préceptes du Seigneur, à secourir les indigents, à laver les pieds aux pauvres, à les servir à table, à leur verser l'eau sur les mains, à assister les malades, à leur préparer à manger et à remplir tous les autres offices de la vertu chrétienne; ainsi, il accomplissait les devoirs de la charité. Cet homme vénérable commença par élever une église dans la ville d'Ortiz (2), dans laquelle il plaça un grand nombre de clercs; or, en ce lieu, il eut une vision du saint lévite Laurent, qui l'exhorta à placer cette église sous son nom, et elle est appelée maintenant Laurentienne.

En ce temps, succéda à Julien, Jovien, empereur chrétien, ayant la crainte de Jésus-Christ notre Seigneur. Sous son règne furent ouvertes les églises que son triste prédécesseur, Julien, avait fermées. Jovien commença à s'occuper avec bonheur de la religion chrétienne, et d'accord avec le peuple, il s'écria :

— Établissons évêque, sur nous et sur tous ceux qui ont la crainte de Dieu, le saint homme Cassien, choisi déjà par le ciel. »

Mais Cassien, saisi d'effroi, ne voulait point acquiescer à une pareille proposition, ni répondre au vœu du prince; il prétextait sa trop grande indignité, quand le peuple tout entier se porta vers lui en disant :

—Cassien, notre concitoyen, est un homme digne, juste, chaste et plein de sobriété. »

Et la multitude de tout âge, de tout sexe, faisant entendre ses louanges et bénissant le Seigneur, insista d'une voix unanime et à grands cris pour qu'il fût élevé à la dignité d'évêque. Il fut donc ordonné par un évêque du même nom que lui, du pays d'Asie, et établi sur la ville d'Ortiz, pour en être l'évêque béni.

Alors, cet homme bienheureux s'appliqua à éviter tout orgueil, à distribuer aux pauvres son or, son argent et autres objets, à s'amasser un trésor dans le ciel, et à fixer, en tout temps, sa pensée sur les choses dont il devait retirer une gloire éternelle. Il ne cessa d'instruire la sainte assemblée des fidèles, d'affermir ses frères dans la charité, de les former à la discipline, de leur inspirer un amour inaltérable de la pureté. C'est par de tels soins que le saint évêque Cassien apprenait au troupeau confié à sa sollicitude à revêtir les armes de la justice, afin de résister au démon, aux vices et aux obstacles de ce monde. A la mansuétude, il joignait l'exemple de la persévérance, d'une foi droite, d'une charité sincère, des veilles, de la prière, des jeûnes et d'une pureté à toute épreuve. Ce que la foi lui apprit, il le garda en son cœur; admirable dans tout son extérieur, plus admirable encore intérieurement, il offrait, en son âme, un modèle angélique; sa parole était pleine de douceur, sa sainteté éclatante; jamais il ne contristait personne, jamais on ne trouvait en lui le moindre manque de droiture, en tout temps, il témoignait une douce joie à ses frères.

Tandis qu'il persévérait, irrépréhensible en toutes ses saintes œuvres, le saint évêque Zénon qui avait instruit et élevé Cassien, souffrit le martyre dans une persécution, et le bienheureux Cassien plaça son corps, avec

(1) Zonis, Theone ou Zénon.

(2) *Ortensi urbe.*

un pieux amour et un grand empressement, dans la basilique des saints Martyrs Sécundianus, Félix, Térentius, Victor, Réducus, Victor, Colusus, Duddeus, Fortunius, Spénétius, Afrodisius, Julius, Emérilus, Honorius, Salvanus, Saturnus, Dorigiénus, prêtres, et Roricianus, diacre. Le bienheureux Pontife l'ensevelit, avec les plus grands honneurs, près des tombeaux de ces Saints, la veille des calendes de mai, et, se rappelant ses souffrances et sa victoire glorieuse, il arrêta que chaque jour sa mémoire serait honorée, comme on le fait pour les saints Martyrs.

Ensuite, saint Cassien, considérant le courage et les vertus de son bienheureux maître, se sentit embrasé du feu du Saint-Esprit et de la foi des Martyrs. Il éprouva un désir ardent de s'en aller en des contrées étrangères. Ayant répandu ses prières devant le Seigneur son Dieu, il lui fut révélé qu'il eût à aller dans les Gaules et à prêcher la parole divine. Après donc avoir connu la volonté divine, il s'ouvrit de son projet à ses coévêques et à tout son clergé :

— Je veux — leur dit-il, — quitter cette terre et ma famille ; je veux abandonner ma patrie et m'en aller dans les Gaules, c'est l'ordre du Seigneur. »

Et tous lui répondirent :

— Eh quoi! votre pays ne suffit-il pas à vos besoins? Le lieu où vous demeurez n'a-t-il plus pour vous de charmes? N'avez-vous plus d'amis ou de proches qui vous consolent, pour abandonner ainsi la contrée où vous êtes né, où vous avez été élevé? »

Et le Saint répliqua :

—Notre Seigneur et Sauveur nous dit dans son Évangile : « Quiconque abandonnera sa maison, ses terres et ses parents à cause de mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle. » Il dit encore : « Celui qui n'aura pas abandonné ce qu'il possède, ne peut être mon disciple. »

Alors, ils cessèrent de le presser davantage, et leur ayant dit adieu, il partit avec un petit nombre qu'il choisit, selon la volonté de ses frères. Il prit avec lui deux prêtres, Domitianus et Dydimus, et deux diacres, Orion et Neonas; trois lecteurs, Rasamone, Eron et Honoria; quatre sous-diacres : Ingénianus, Justus, Simplice et Mansuétus, et, accompagné de ces hommes, il se mit en route avec joie.

Mais, l'on ne saurait se représenter quelles furent les lamentations et les larmes des prêtres et du peuple d'Ortiz au départ d'un tel pasteur. Ils pleuraient et sanglottaient en disant :

—O tendre père, à qui donc confiez-vous ceux dont vous étiez le pasteur vigilant et assidu? Pourquoi abandonner ce troupeau que vous avez fortifié par vos prières continuelles? Vous nous enseigniez la céleste doctrine, et, maintenant, vous abandonnez votre patrie, le lieu où vous avez demeuré jusqu'à ce jour, et vous vous en allez dans une terre éloignée que nous n'avons jamais vue, que nous n'avons jamais connue! »

En écoutant ces gémissement, l'homme de Dieu se rappela l'apôtre saint Paul, et, afin d'arriver à des choses plus parfaites, il répondit :

— Pourquoi ces pleurs? Pourquoi porter ainsi le trouble en mon cœur? »

Puis, les bénissant tous, il ajouta :

— Le Seigneur sera avec vous, comme il sera notre compagnon à nous. »

Et, profondément ému, il embrassa tous les clercs de son Église, en versant des larmes de bonheur.

Alors, ayant prié, le Saint dit à ses compagnons :

— Le Seigneur, le Dieu tout-puissant est notre aide et notre protecteur, son saint nom sera avec nous. »

Puis il ajouta :

— Seigneur, faites-nous connaître vos voies, dirigez nos pas dans les sentiers de la paix. Gardez-nous, Seigneur, à l'ombre de vos ailes; protégez-nous avec le bouclier de la vérité, conduisez-nous dans la voie droite à cause de votre saint nom qui est digne de louanges et glorieux dans toute la terre et jusqu'aux extrémités du monde. »

Et tous ayant répondu :

— Qu'il en soit ainsi (*amen*)! »

Le saint Évêque éleva ses mains au ciel et dit :

—Seigneur Jésus-Christ, sauvez vos serviteurs qui mettent en vous leur espérance. »

Le bienheureux Pontife sortit donc et se mit en route, la veille des calendes d'avril; son voyage dura six mois, c'est-à-dire, jusqu'aux calendes d'octobre. Pendant ce temps-là, il prêcha la parole de Dieu, détruisit un grand nombre d'idoles, baptisa des popula-

tions nombreuses et les établit dans la voie du salut, au nom de la Trinité; il visita dans les villes où il passa, les tombeaux de beaucoup de Martyrs, et il montra leurs reliques qu'il emportait avec lui, afin de sauver les âmes. L'homme de Dieu s'étant arrêté dans un port d'Afrique, arriva, conduit par le Christ, en glorifiant le Seigneur, après une navigation heureuse, à la ville de Marseille. Qui doute, en effet, qu'il n'ait été assisté du secours divin? Ce bienheureux serviteur de Dieu parvint, sous la conduite de l'ange du Seigneur, à la cité des Eduens, en passant au milieu des hérétiques, des payens et des persécuteurs les plus cruels, au temps où le bienheureux Simplicius, troisième évêque de la cité Éduenne, gouvernait cette sainte Église (1).

Et comme le culte des idoles était encore, pour plusieurs habitants de cette ville, une habitude invétérée, beaucoup, à la prédication de Simplicius, abandonnèrent les simulacres de leurs dieux, arrivèrent à la pénitence et à la grâce du baptême, et, par ses prières, cet homme de Dieu obtenait de la grâce divine le bienfait de la guérison pour les malades. Lorsque le saint évêque Cassien fut arrivé à l'oratoire du saint Martyr Symphorien, où l'on vénère ses reliques, il s'y appliqua à prier sans interruption. Cependant on annonça à l'évêque Simplicius qu'un homme de Dieu, nommé Cassien, était arrivé d'outre-mer, des contrées de l'Orient, et le Pontife vénérable en fut à peine informé qu'il alla le recevoir avec de grandes marques de respect, au chant des hymnes et des cantiques.

Le bienheureux Simplicius pressa Cassien dans ses bras, en lui donnant le saint baiser, et tous deux offrirent au Dieu tout-puissant un sacrifice de louanges. Simplicius éprouva une joie extraordinaire de l'arrivée de ce juste et d'avoir été jugé digne de posséder un tel compagnon pour éclairer l'incrédulité des hommes pervers; il l'aima d'un amour tout paternel, et il eût voulu ne jamais se séparer tant soit peu de lui.

Cependant le saint évêque Cassien lui dit :

— Mon très-saint frère, mon intention est de partir pour la Bretagne. »

Mais le bienheureux Simplicius, voulant le retenir pour sa consolation, lui répondit :

— Attendez, mon frère, et le Seigneur vous conduira dans la voie que vous désirez. »

Cassien demeura donc auprès de lui pendant trois ans. Après ce temps, le bienheureux Simplicius mourut, le huit des calendes de juillet, et le bienheureux Cassien l'inhuma au chant des louanges divines, dans le cimetière qui est contre la ville (1), et faisant chaque jour des oblations, il immolait pour lui à Dieu le sacrifice, qui est le mémorial éternel.

Un an après, tous les habitants, pauvres et riches, décernèrent, à l'unanimité, à saint Cassien, la dignité apostolique dans cette Église. Or, Jésus-Christ, notre Seigneur, daigna lui accorder une si grande grâce, qu'il faisait assidûment des miracles. Il rendait la lumière aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la force aux faibles, il guérissait les malades, et il aimait tout homme comme lui-même. Le bienheureux Cassien passa vingt années à gouverner cette Église, puis il alla à Jésus-Christ notre Seigneur (2), pour y attendre, dans la gloire éternelle, avec les Saints, la résurrection. Après sa mort, ses amis et compagnons vénérables, dont nous avons parlé plus haut, racontèrent les actions de leur bienheureux Maître, et écrivirent l'histoire de sa vie; puis, sortant de ce monde, ils furent enterrés dans le même cimetière que le saint Pontife.

Il est juste d'ajouter ce qui suit à la louange de ces hommes bienheureux. Lorsque saint Germain, évêque d'Auxerre, s'en allait à Rome, la Puissance divine se manifesta à lui au tombeau du bienheureux Cassien, évêque d'Autun. Sur le marbre dont il était couvert, apparut une croix d'une couleur différente de celle de la pierre, et le signe du salut s'offrit d'une façon toute distincte. Lorsque le très-saint évêque Germain fut arrivé, après avoir offert à Jésus-Christ sa prière, suivant son usage, il dit :

— Que faites-vous ici, ô mon glorieux frère? »

(1) C'est ici qu'est l'erreur de chronologie signalée ci-dessus : ce fut saint Rétice et non pas saint Simplice qui reçut saint Cassien. Saint Simplice succéda à saint Egemone, successeur lui-même de saint Cassien.

(1) *In cimiterio, qui est in conspectu ipsius civitatis.*

(2) Saint Cassien mourut vers l'an 355.

Et, selon un rapport véridique, Cassien répondit de son tombeau :

— Je goûte dans la paix un doux repos, et j'attends l'arrivée de mon Rédempteur. »

Alors, Germain reprit :

—Jouissez d'un long repos en Jésus-Christ, mon frère. Mais afin que nous soyons dignes d'entendre le son de la trompette divine, les accents si ardemment désirés de cet instrument, et d'avoir part aux joies de la sainte Résurrection, intercédez pour nous et pour ce peuple, auprès de Jésus-Christ notre Seigneur, à qui soient avec le Père et le Saint-Esprit, l'honneur, la gloire, le salut, la vertu et la puissance dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HISTOIRE

DE LA

TRANSLATION ET DES MIRACLES DE SAINT CASSIEN.

PROLOGUE.

Les miracles divins et les prodiges glorieux que la bénigne miséricorde de notre Sauveur a voulu montrer à nos yeux, pour faire connaître les précieux mérites de son Confesseur, sont bien dignes d'être confiés aux lettres, afin d'en conserver le souvenir à la postérité, surtout pour l'honneur et la gloire de Jésus-Christ, qui, après avoir comblé son saint Pontife de biens inestimables dans le royaume de son éternité, a arrêté de le glorifier encore sur la terre, par des miracles éclatants, afin de découvrir, par un tel signe, quelle est dans le ciel la gloire de ce Saint.

Nous écrivons donc ces miracles opérés, lorsque, par une disposition divine, le corps de saint Cassien fut transporté du pays des Éduens dans nos contrées,—miracles qui nous sont connus d'une manière évidente, soit parce que nous en avons été nous-mêmes témoins, soit parce que nous les tenons d'hommes qui, le plus souvent, ont pu les voir de leurs yeux. Quant au temps écoulé depuis qu'il rendit au Ciel son âme glorieuse, — ce qui eut lieu sous le règne de Théodose l'Ancien, si nous ne nous trompons, — jusqu'aux jours de Louis, empereur auguste, environ 450 ans, nous n'en parlons pas, parce que nous n'en savons rien d'assez précis, quoique nous ayons entendu raconter bien des choses touchant les miracles accomplis par ses mérites, selon que le vénérable Grégoire, évêque de Tours, l'a écrit en ces termes dans son livre *des Miracles* : « J'ai vu dans le cimetière de la ville d'Autun le tombeau du grand Pontife, le bienheureux Cassien, raclé et presque transpercé par de nombreux infirmes; car, les malades se font un breuvage de cette poussière et aussitôt ils éprouvent combien grande est la puissance de Cassien. »

L'an 840 de l'incarnation du Seigneur, alors que le vénérable Modianus était évêque de l'Église d'Autun, Hugues, abbé du monastère de Saint-Quentin, lui envoya une députation pour lui demander le corps du bienheureux Cassien, — demande qu'il lui avait déjà faite par lui-même. L'évêque, à cause de sa grande affection et de son profond respect pour Hugues, lui accorda ce qui faisait l'objet de ses vœux; il considérait aussi en cela ce qu'il devait aux très-excellents empereurs, dont l'un, Charles, était le père de l'abbé, et l'autre, le bienheureux empereur Louis, son frère. Ayant donc fait recueillir religieusement les restes de saint Cassien par les prêtres dirigés vers lui dans ce but, il les envoya avec une lettre de sa part; et, comme il était nécessaire, pour éviter tout tumulte de la part des habitants d'Autun, d'agir avec le plus profond secret, il n'y eut, au commencement du voyage, aucun prodige, si ce n'est qu'un des envoyés, ayant à ses côtés une plaie dont le gonflement l'empêchait, à son grand regret, de rester là, il invoqua les mérites du bienheureux Cassien, et obtint aussitôt sa guérison par sa foi vive et l'intervention d'un si grand Pontife.

Quand on fut arrivé au pays de Laon, l'abbé s'en vint avec joie, accompagné de prêtres et de beaucoup d'hommes de l'ordre ecclésiastique, au-devant du corps, et l'ayant reçu avec respect, il le plaça, le jour suivant, au milieu de parfums précieux, répandit sur lui comme un ruisseau de baume, et, après l'avoir enveloppé d'un linceul pur et

de pourpre précieuse, il le déposa dans un cercueil, et le lendemain, il le fit transporter au monastère de Saint-Quentin. A la troisième heure du jour, comme nul n'était empêché de porter le pieux fardeau, deux hommes coupables d'homicide s'approchèrent; mais, lorsqu'ils voulurent se charger du cercueil, il se retira tout à coup, d'une façon merveilleuse, comme s'il eût refusé d'aller plus loin, et, si la foule ne l'eût retenu, il menaçait de tomber à terre. Ceux qui étaient proche, l'ayant remarqué, forcèrent les coupables à prendre la fuite; car, ils savaient, sans aucun doute, que ce qui arrivait avait eu lieu à cause d'eux. En effet, la pureté du Saint ne voulut pas être touchée par des mains d'où distillait le sang, de peur d'en être souillée en quelque façon, et aussi pour manifester combien éclatants étaient ses mérites; car, des crimes, cachés jusqu'à ce jour, furent par là connus d'un grand nombre. Mais, ce ne fut pas le seul miracle; car, un peu après, un aveugle recouvra la vue; ainsi, celui qui s'approcha fidèlement reçut un bienfait, et ceux qui n'avaient pas fait d'abord une pénitence convenable, virent leurs crimes mis au grand jour.

Ensuite, une femme, en proie à une sollicitude inquiète, mais ferme en son espérance, accourut avec empressement, et, se prosternant au milieu du chemin, elle supplia humblement l'abbé qui suivait le cercueil, de le faire arrêter, afin qu'elle pût en faire approcher son fils qui était tout contracté et débile. L'abbé, voyant la foi de cette femme, répondit à ses vœux et fit arrêter le cercueil. Mais, comme cet enfant, qui était venu en se traînant contre terre, tardait trop à arriver, les porteurs du saint corps reçurent l'ordre de poursuivre leur marche. Alors, la femme les pria de nouveau de s'arrêter, et comme elle avait recommencé de même une troisième fois,—ceux qu'elle avait envoyés pour hâter l'arrivée de son fils, s'en revinrent lui annoncer que, par la puissance admirable de Dieu et un prodige merveilleux, il avait été guéri dans tous ses membres, au lieu même où il se trouvait. La femme revint donc avec les gens de son voisinage, et bien que la joie d'un tel don les portât à suivre le Saint de Dieu, cependant, la nouveauté du spectacle les attirait vers celui qui avait été guéri.

Quand ces choses se furent répandues dans la multitude, le concours des malades devint plus considérable, et parmi eux se trouvait une femme privée de la vue, les deux bras paralysés, ayant perdu toute force des reins. Comme on la traînait avec de grands efforts, tantôt devant, tantôt derrière le cercueil du Saint, l'abbé s'imagina qu'on la promenait de la sorte pour avoir l'aumône. Il ordonna donc de lui donner ce qui lui serait nécessaire et de l'avertir de ne pas fatiguer davantage sa faiblesse. Mais comme elle n'était pas venue pour un tel motif, elle ne se lassa pas de suivre le cortége. Peu après, les porteurs ayant déposé le cercueil sous un arbre, afin de s'y reposer à l'ombre, la femme s'approcha et fut bientôt guérie, car ses yeux, tout à l'heure atteints de cécité, s'ouvrirent; ses bras, recourbés et sans force, s'étendirent, et ses reins, sans consistance et incapables de se soutenir, se sentirent raffermis. Cette femme va donc çà et là en toute liberté, elle qui auparavant n'avait l'usage ni de ses yeux ni de ses pieds; elle s'empresse à conduire les autres au cercueil, elle qui, il y a quelques instants, ne pouvait y arriver que traînée par les autres.

En ce même lieu vint un aveugle, et il mérita de recevoir par les mérites du saint Confesseur ce qui faisait depuis longtemps l'objet de ses désirs, afin que l'on pût comprendre ouvertement quels biens pouvait obtenir aux âmes devant le Seigneur celui qui, par ses mérites, procurait de tels secours aux hommes affligés en leurs corps.

La foule s'étant mise en marche après quelques moments de repos, le très-saint Confesseur manifesta sa gloire par trois autres miracles, lui qui avait choisi nos contrées pour le salut d'un grand nombre. Trois femmes, dont le nom et le pays sont bien connus, et qui depuis longtemps étaient frappées d'une cécité cruelle, recouvrèrent la vue. Il était bien convenable, en effet, qu'un astre aussi brillant, paraissant en nos contrées, les ténèbres s'éloignassent des cœurs et des yeux; ainsi sa gloire se conservait sans affaiblissement, ainsi le spectacle de tels bienfaits accordés aux corps ne permettait pas de douter des bienfaits spirituels que l'œil de l'homme ne pouvait contempler.

Au milieu de ces prodiges éclatants, de ces miracles du Christ, il arriva que, dans tous

les lieux où le saint Confesseur passait, suivi de la foule du peuple, sa renommée se répandit en peu de temps. Or, une femme, atteinte d'une maladie mortelle et ne pouvant se lever pour aller au-devant des reliques, se fit porter par les siens à la porte de sa maison, invoqua les mérites du Confesseur en regardant de loin son cercueil, et reçut le remède parfait de ses longues souffrances; car, guérie aussitôt, elle recouvra en même temps ses forces à un tel degré, qu'elle put non-seulement aller au-devant du saint pontife Cassien, mais encore y porter dans ses bras son fils déjà grand. Elle vint donc à sa rencontre avec l'enfant, louant et bénissant le Seigneur de toutes les choses accomplies en elle; de toute sa maladie il n'était rien resté que de la maigreur accompagnée d'une grande pâleur, comme signe de sa longue infirmité et comme preuve de sa guérison subite. Quand la vertu divine voulut se manifester à cause de la sincérité de sa foi, le mal s'enfuit; il ne put résister quand le vrai remède fut appliqué. O remède vraiment admirable, où la foi croît et la vue seule fait disparaître toute langueur!

Cependant la foule grossit et les miracles se succèdent. Peu de temps après, la lumière est rendue à deux femmes aveugles dont la demeure et le nom sont bien connus; pour elles, les ténèbres se dissipent, afin de montrer que dans un tel prodige est la lumière même du ciel. La Vérité avait dit de ses disciples qu'ils seraient le sel de la terre, la lumière du monde. Or, ils sont le sel pour ceux dont ils ont touché les cœurs; ils sont la lumière pour ceux qui leur témoignent un respect convenable.....

On raconte bien des prodiges attribués aux mérites du bienheureux Cassien, mais, entre autres, on exalte avec raison celui que, tout dernièrement, le Seigneur a fait aux yeux de tous par son entremise. Nos princes avaient entre eux une querelle déplorable, et les préparatifs de part et d'autre ne laissaient plus d'autre perspective que la guerre. Alors le bienheureux pontife Cassien apparut à l'un des nôtres; il semblait s'avancer en toute hâte du côté où l'on se préparait à une résistance plus acharnée, et lorsqu'il y eut demeuré quelque temps, il annonça qu'il avait obtenu du Seigneur la paix à son peuple, et de sa miséricorde que la bataille présente ne fût pas engagée. — Cette parole ayant été rapportée, la multitude, répandue de toutes parts, se prit à redire, d'un commun accord et à cris réitérés, que la paix avait été obtenue par les mérites du bienheureux Cassien. En effet, comme cette paix eut lieu contre toute espérance par un bienfait de la Majesté divine,— sans aucun doute nous en sommes redevables aux mérites des Saints, et surtout à ceux du bienheureux Cassien que Dieu nous montre s'entremêlant en de telles choses.

En terminant le livre de la vie et des miracles du bienheureux Confesseur du Christ, nous croyons devoir parler de sa sépulture et dire comment elle eut lieu dans l'église du bienheureux martyr Quentin. Cinq ans s'étaient écoulés depuis le jour où l'on avait reçu le corps du Pontife dans cette église, et à cause de la difficulté des temps, du bouleversement de toutes choses et des diverses tempêtes, on l'avait placé en différents endroits, tantôt dans un lieu connu de tous, tantôt en un lieu secret, mais trop souvent peu convenable. Le roi Charles, étant donc venu par une inspiration divine visiter cette basilique, parla du corps du Confesseur du Christ, et voulut qu'on n'apportât aucun retard en cette affaire. L'an 845 de l'incarnation du Christ, la cinquième année de son règne, le huit des nones de mars, il vint respectueusement au tombeau du Pontife de Jésus-Christ, accompagné de deux évêques, de Wenilon de Sens et d'Immon de Noyon, de plusieurs autres serviteurs de Dieu, ayant des cierges en leurs mains, et de chœurs de clercs chantant des psaumes. Après avoir élevé avec un amour ardent et une tendre dévotion, du lieu où il était inhumé, le corps du Saint, on le couvrit de parfums et d'aromates d'un grand prix, on l'embauma tout entier dans les essences les plus suaves, puis on l'enveloppa le mieux possible d'un manteau et de vêtements de soie, et on le plaça convenablement et avec honneur dans la crypte du bienheureux martyr Quentin, à la droite de ce témoin du Christ. Le prince donna aussi, pour fournir au luminaire et aux ornements des deux Saints, et surtout pour élever une tombe au bienheureux Cassien, une terre nommée Tuguy (*Tugniacum*) avec toutes ses dépendances et appendices, pour être possédée à perpétuité. Après avoir

déposé l'authentique de sa donation à la tête du tombeau du bienheureux Cassien, il ajouta les paroles suivantes :

—Si quelqu'un tente d'enlever à ces deux Saints très-puissants ce don que je leur fais et leur confirme, qu'il ait Dieu pour juge, et pour ministres perpétuels de sa justice ces deux glorieux justes. » (1)

APPENDICE.

SAINT AMATOR OU AMATEUR ET SAINT MARTIN, ÉVÊQUES D'AUTUN, AU DEUXIÈME SIÈCLE.[1]

Nous avions ajourné une notice sur ces deux premiers évêques d'Autun, espérant que le temps nous amènerait la lumière sur leur vie à peu près inconnue; notre attente n'a pas été trompée. A défaut de leurs Actes, le savant ouvrage, consacré par M. l'abbé Dinet à la mémoire de saint Symphorien (2), nous a fourni les rares mais intéressants documents qu'on a pu recueillir sur ces saints Prélats,—surtout, sur saint Amateur.

« Il y avait à Autun un chrétien, un prêtre également distingué par sa naissance et par son mérite, appelé Amateur, nom sénatorial très-célèbre à Lyon (1). Choisi pour être mis à la tête de l'Église naissante et désolée de sa ville natale, il ouvrit saintement cet illustre catalogue de l'épiscopat éduen, qui, pendant plusieurs siècles, fut un véritable martyrologe... Le nouvel Évêque se montra digne de recueillir la succession des Andoche et des Bénigne. Non content de conserver le petit troupeau de Jésus-Christ, il faisait plus, il travaillait incessamment à l'augmenter. Dieu bénissait les apostoliques efforts de son Ministre, il les appuyait même par des miracles (2), et les infidèles accouraient en foule demander le baptême. Bientôt la chrétienté de cette ville, jusque-là peu nombreuse, se multiplia et même étendit ses ramifications dans toute la contrée (3). Le saint Pasteur, profitant d'un intervalle de paix, éleva un modeste temple (4), afin de pouvoir plus facilement réunir son peuple. Cette première et humble cathédrale, dédiée au premier martyr, saint Étienne, n'était point dans la ville; elle se cachait toujours au milieu des tombeaux voisins de celui de Symphorien. Car ce tombeau cher et vénéré « consacrait la terre du cimetière qui, suivant l'usage d'alors, s'étendait à une certaine distance de chaque côté de la grande route. » Le champ des morts eut encore bien longtemps l'honneur d'être le berceau et l'asile du christianisme naissant, l'heureux témoin de la foi et de la piété de nos pères. « Pendant les persécutions, les chrétiens, ne pouvant faire l'exercice de leur religion dans la ville d'Autun, s'étaient établis aux environs et s'assemblaient la nuit dans les tombeaux ou dans les cavernes. Le premier de leurs oratoires fut dédié sous l'invocation de saint Étienne, — ce qui était fort en usage alors, — et l'on peut dire que cet oratoire est la première cathédrale d'Autun (5). »

« Tout était à créer dans une Église nou-

(1) Consulter sur le tombeau de saint Cassien le second volume des *Annales hagiologiques*, col. 1129. — Le tombeau de saint Cassien était placé, comme on l'a vu plus haut, à droite de celui de saint Quentin; le tombeau à gauche était celui de saint Victorice, l'un des compagnons de saint Quentin. L'an 880, les corps de ces trois Saints furent retirés du lieu où l'abbé Hugues les avait déposés par crainte des Normands, dont la fureur se faisait sentir surtout aux reliques. On les transféra à Laon, d'où ils furent rapportés l'année suivante avec de grands honneurs.

Sous le règne de Carloman, une nouvelle invasion de barbares força de transférer une seconde fois à Laon les saints corps. Les Normands incendièrent l'église de Saint-Quentin, terminée seulement depuis 59 ans, et répandirent la désolation partout. Cinq ans plus tard, l'abbé Teutric commença à relever les murs de son église, et secondé par la piété des habitants, il conduisit promptement à bonne fin cette entreprise. Ce fut alors seulement qu'on rendit à leur demeure les reliques des saints Quentin, Victorice et Cassien.

(2) *Saint Symphorien et son culte*, etc. T. I, p. 223 et suiv.

(1) Martyrologes de saint Jérôme, de Bède et d'Adon. — Munier. — D. Pitra : *Ann. de Philos. chrét.*

(2) Voyez Goujon et Gagnare.

(3) *Totam ferè regionem Christo acquisivit.* — Bréviaire d'Autun, 26 novembre.

(4) *Ecclesiam ædificavit.* Id.

(5) Note de M. Trouffleau, chanoine d'Autun, citant l'ouvrage du P. Lempereur sur les tombeaux antiques de cette ville.

vellement fondée..... Amateur ordonna des prêtres (1).

« Saint Amateur mourut, à ce que l'on croit, le 6 des calendes de décembre (26 novembre), probablement dans le courant du troisième siècle, on ne sait en quelle année, et fut inhumé dans le cimetière de la *Via strata*, près de l'église dédiée par lui, et non loin du lieu où reposaient les restes de saint Symphorien... Le corps du saint Pontife fut déposé, sinon immédiatement peut-être, du moins un peu plus tard, dans un monument funèbre qui avait appartenu, selon toute apparence, à cette famille Volusia dont parle Tacite, originaire de Rome, mais établie d'abord à Sens et puis à Autun (2). » Les chrétiens, dit un historien d'Autun (3), voulant faire perdre le souvenir de toutes les choses qui avaient servi à l'usage idolâtrique, convertirent ce mausolée des Volusiens à leur propre usage (4). L'ayant purifié, ils y mirent en dépôt le corps de saint Amateur et en firent une chapelle dédiée à leur premier évêque. Dieu voulut honorer lui-même le tombeau de son digne ministre; car, « après avoir fait, dit un autre historien (5), de grands miracles de son vivant, le saint Pontife en fit de plus grands encore après sa mort. » La mémoire de ces prodiges se transmit d'une génération à une autre. « C'est pourquoi (ajoute le même auteur), il y a un grand et fréquent apport au lieu de sa sépulture. »

Le culte de saint Amateur s'est conservé non-seulement à Autun, mais dans tout le pays qu'il avait autrefois évangélisé. Il y avait une chapelle en son honneur dans la paroisse de Thoisy, à deux lieues de Saulieu. Cette terre a longtemps appartenu aux évêques d'Autun qui se plaisaient beaucoup à habiter le château du même nom, bâti par Étienne II, en 1214, et d'où ils ont daté beaucoup d'actes.

En mourant, saint Amateur légua son Église à un saint homme nommé Martin, dont la vie et les œuvres sont restées ensevelies dans la nuit des âges : son nom seul et sa réputation de sainteté sont parvenus jusqu'à nous (1).

(1) *Presbyteros ordinavit.* — Bréviaire cité ci-dessus.

(2) Sur ce monument, voyez l'ouvrage précité de M. l'abbé Dinet, tome I, p. 40.

(3) Munier.

(4) Gagnare, p. 7.

(5) Goujon.

(1) *Gallia christiana*, t. IV. — Gagnare, p. 8.

NOTES

SUR

SAINT FLOXEL D'AUGUSTODURUM,

MARTYR, AU QUATRIÈME SIÈCLE, DIFFÉRENT DE SAINT FLOSCEL D'AUGUSTODUNUM, MARTYR, AU DEUXIÈME SIÈCLE (2).

—

AVANT-PROPOS.

Un de nos abonnés, — M. L. Bochin, receveur des douanes, à Ouistreham (Calvados), nous adressait, en date du 24 mai 1861, une très-intéressante lettre sur saint Floxel.

Comme ce document élucide parfaitement — ce nous semble, — un point important de cette vie, resté jusqu'ici obscur, (l'indication précise du théâtre des souffrances de l'illustre enfant), nous croyons être à la fois utile et agréable à nos lecteurs, en le publiant ici :

« Monsieur le Directeur,

« C'est aujourd'hui seulement que j'ai eu le loisir de lire dans votre numéro de Février la courte Notice consacrée par un anonyme au martyre de saint Floxel.

« Sans connaître la lettre de l'abbé Lebeuf, que vous reproduisez dans les notes, je savais depuis longtemps déjà le cas qu'il fallait faire des prétentions émises par la ville d'Autun, qui revendiquait l'honneur d'avoir servi de théâtre au martyre de saint Floxel. Je n'entrerai point dans le détail des motifs sur lesquels était basée ma conviction. Mais, justice faite des prétentions bourguignonnes, un point reste encore obscur : c'est la question de savoir précisément en quel lieu de *Normandie* eut lieu ce bienheureux martyre. J'ai cru pouvoir vous donner sur ce point quelques éclaircissements.

(2) Voyez la Vie de ce dernier Saint dans nos *Annal. hagiol.*, t. II, col. 201 à 222.

« A l'orient de la ville de Bayeux, s'élève une colline, dernier asile des Druides dans la contrée, sur laquelle, après la proscription du vieux culte Gaulois, les Romains consacrèrent un temple à Apollon. Les environs de ce temple servirent longtemps de lieu de sépulture aux payens, et ce fut sur cette même colline, appelée encore aujourd'hui mont Fanus, que s'éleva plus tard l'église de Saint-Floxel, détruite à la Révolution. Durant un séjour que je fis aux environs de Bayeux, vers 1853, on découvrit, en fouillant dans le cimetière payen, un tombeau dont le couvercle offrait une inscription remarquable à plus d'un titre. Je regrette vivement de ne l'avoir point transcrite, mais elle se trouve, je crois, au Musée de Bayeux, où il serait facile de se la procurer. Elle portait le nom de Constantin, avec tous les titres qu'on donnait alors aux empereurs payens, mais chacun de ces titres avait été ultérieurement effacé par une barre. Plus bas était marquée la distance à laquelle se trouvait une ville nommée *Augustodunum*. La nature de l'inscription, la forme de la pierre, les barres transversales tirées sur certains mots, — tout indiquait que ce couvercle n'était autre chose qu'une ancienne borne milliaire sur laquelle on avait effacé les titres payens à l'époque où Constantin, devenu Chrétien, défendit d'ajouter désormais à son nom des qualifications incompatibles avec l'esprit de sa religion nouvelle.

« Mais cette ville d'Augustodunum, quelle était-elle? Peut-on supposer que cette pierre, enfouie depuis quinze siècles, eût été apportée d'Autun pour servir à faire le couvercle d'un tombeau? Évidemment non. Tout porte donc à croire que la ville dont cette borne indiquait la distance n'était autre que Bayeux, située sur une grande voie romaine, et qui pouvait fort bien alors, outre son nom de *Bajocassium*, porter celui d'Augustodunum.

« On objectera que cette supposition n'est basée sur aucun document historique. Je réponds d'abord que cette inscription même en est un qui ne me paraît pas sans valeur. Mais on cesse d'être surpris de cette rareté de documents quand on considère, d'abord que le désir de flatter la vanité des empereurs portait souvent les villes des provinces conquises à changer leur nom primitif pour un autre rappelant celui du César régnant; titre qui, souvent, ne parvenait point à sortir des régions officielles pour passer dans le langage populaire, et qui, par là même, se trouvait facilement oublié (1). Ce fait n'est pas absolument sans exemple, même dans nos temps modernes. Ensuite, les cinq siècles qui suivirent le règne de Constantin ne furent pour la pauvre Neustrie qu'une suite de dévastations effroyables, et l'on conçoit facilement qu'un titre sans racines dans la langue populaire, exclusivement Latin, et par cela même odieux aux Barbares, un titre que, peut-être, la ville ne porta que durant un temps fort court, ait péri dans cet immense cataclysme. Les sources où Baronius, Monbritius et Pierre d'Equile avaient puisé, n'étaient donc pas nécessairement erronées quand elles appelaient *Augustodunum* la ville où saint Floxel avait souffert.

« Ce n'est pas tout. Les Actes du IXe siècle, dont vous donnez la traduction, rapportent qu'après la mort du saint enfant, des bateliers Chrétiens reportèrent son corps à Coutances, son pays natal, en trois jours de traversée. Je le demande,— à quelle autre ville que Bayeux peut s'appliquer cette circonstance? A Crociatonum? à Coriollum? les seules villes considérables des environs? Mais alors que devient la tradition, qui honore saint Floxel sur le mont Fanus, d'une manière toute particulière? Si ceux qui placent à Autun le martyre de saint Floxel avaient un seul instant considéré que la ville où il souffrit était nécessairement située près de la mer, ils auraient fait ce que faisaient à la fin de l'Empire les Auspices romains : ils n'auraient pu se regarder sans rire.

« De tout ceci, je crois pouvoir conclure que la ville de Bayeux a porté jadis, au moins pendant quelque temps, le nom d'Augustodunum, et que si Baronius, Monbritius et Pierre de Natalibus ont pris pour Autun la ville ainsi désignée, ils ont fait un pur *quiproquo*. Bayeux est donc la seule ville à la-

(1) Voyez — à l'appui de cette assertion, — un *Mémoire* de l'abbé Belley *sur l'ordre politique des Gaules, qui a occasionné le changement de nom de plusieurs villes*. (Tome XIX, éd. in-4° des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1744, p. 495 à 511.)

L'abbé Belley cite quarante-six villes dont le nom fut ainsi changé. (p. 509 à 511.)

quelle puisse être rapporté le martyre de saint Floxel. On sait par la tradition que le saint enfant a été de temps immémorial honoré dans ses environs; elle possède une église qui lui est dédiée; elle porte le nom d'Augustodunum, et, de plus, elle se trouve près de la mer, à une distance d'environ trois journées de navigation du pays de Coutances. La preuve me paraît complète. Je vous l'envoie pour que vous en fassiez l'usage que bon vous semblera, heureux si je pouvais contribuer à éclaircir un seul point de l'histoire d'un si courageux Martyr.

« Veuillez agréer, etc.

« L. Bochin,
« Receveur des Douanes. »

Quelque temps après, — le 22 juillet de la même année, — M. L. Bochin voulut bien, en réponse à diverses observations que je lui avais soumises, m'écrire ces lignes :

« Monsieur,

« J'avais commencé d'assez longues recherches à l'égard de saint Floxel, et j'étais arrivé à la conviction que l'abbé Lebeuf a vraiment raison quand il prétend qu'Augustodunum est une faute de copiste, et que le vrai nom est *Augustodurum*, mais qu'il se trompe quand il attribue ce nom à Vieux plutôt qu'à Bayeux. Soit que ma mémoire m'eût fait défaut, soit que j'eusse mal lu dans le temps une inscription assez détériorée, il n'en demeurait pas moins constant que l'antique nom de Bayeux a été *Augustodurum* et non *Augustodunum*.

« Mais alors que faire de l'antique tradition qui veut que saint Floxel ait souffert dans une ville appelée *Augustodunum*? Et si l'on replace à Autun le martyre du saint enfant, comment concilier cette tradition avec les circonstances qui suivirent sa mort et avec la vénération toute spéciale qu'ont eue pour lui de tout temps les habitants du pays de Bayeux?

« J'étais dans cette perplexité, lorsqu'on me communiqua en substance quelques passages d'un ouvrage assurément fort remarquable, qu'on imprime en ce moment à la librairie Le Gost-Clérisse, à Caen, et qui firent cesser toutes mes recherches. Cet ouvrage a pour auteur M. Noget, supérieur de l'établissement philosophique de Sommervieu, près Bayeux.

« M. Noget Lacoudre..... démontre (et la cour de Rome vient de reconnaître avec lui), qu'il y avait eu deux saints Floxel, l'un à Bayeux (*Augustodurum*), et l'autre à Autun (*Augustodunum*). L'office de celui de Bayeux se trouvera dans le supplément au bréviaire de Bayeux, qui paraîtra probablement vers la fin de l'année. Sa fête est déjà, d'ailleurs, indiquée dans le nouveau Diurnal, au 25 septembre.

« Voilà, Monsieur, tout ce que je crois utile de vous communiquer pour le moment. Les ouvrages que je viens de vous indiquer vous en diront beaucoup plus que je ne le pourrais faire, même en vous transmettant au complet le résultat de mes faibles recherches.

« Puissé-je, Monsieur, avoir pu vous être utile en quelque chose. Servir l'œuvre à laquelle vous vous êtes consacré, c'est servir la religion, la science et le pays tout entier.

« Un mot encore, pourtant. Je crois, comme l'abbé Lebeuf, que saint Floscel, près Montebourg, n'est autre chose que l'ancien Cristonnum.

« Veuillez agréer, etc.

« L. Bochin,
« Receveur des Douanes. »

« *Ouistreham, le 22 juillet* 1861.

« Je ne vous envoie pas l'inscription relative au nom de la ville de Bayeux : elle se trouvera, je pense, en lettres figuratives, dans l'ouvrage de M. Noget. »

—

Cet ouvrage — si impatiemment attendu par nous, — parut dans les premiers jours de cette année (1862), à Caen (1).

C'est une forte brochure in-8° de près de cent pages, dont voici le titre détaillé :

Mémoire sur le lieu du martyre et les Actes de saint Floxel, lu dans la 27e session du Congrès scientifique de France, tenu à Cherbourg au mois de septembre 1860, suivi d'une dissertation sur trois manuscrits inédits contenant l'histoire du martyre de saint Floxel, par M. l'abbé Noget La Coudre, chanoine honoraire de Bayeux, supérieur du séminaire de Sommervieu. »

Adoptant la plus importante des conclu-

(1) Librairie religieuse de Chénel, rue Saint-Jean, pont Saint-Pierre.

sions de ce savant mémoire, la sainte Congrégation des Rites a consenti à fixer avec l'auteur, dans la légende du nouveau bréviaire de Bayeux et Lisieux, le lieu du martyre du saint Enfant dans l'antique cité d'*Augustodurum*, qui n'est autre que Bayeux (1).

« L'histoire de saint Floxel — dit M. Noget La Coudre, — intéresse à la fois, d'une manière toute spéciale, le diocèse de Coutances, ainsi que ceux de Bayeux, d'Autun et de Dijon..... Chargé par Monseigneur l'Évêque de Bayeux et Lisieux de concourir à la préparation du *Propre* de son diocèse, j'ai dû m'attacher à l'étude approfondie de ce point historique échu dans la part qui m'avait été faite. »

En quel lieu saint Floxel a-t-il souffert le martyre?

Est-ce à Autun, comme de très-graves autorités modernes l'ont écrit?

Quel personnage était-il?

A quelle époque précise a-t-il vécu?

Autant de questions que s'est posées M. Noget La Coudre, et dont nous allons analyser les réponses péremptoires qu'il a faites à chacune d'elles.

I

SAINT FLOXEL DU MARTYROLOGE ROMAIN A ÉTÉ MARTYRISÉ A BAYEUX, ET NON A AUTUN.

Saint Floxel a souffert le martyre dans un lieu peu éloigné du lieu de sa naissanc. C'est, en effet, en son pays natal, c'est à Saint-Floxel, près de Montebourg (département de la Manche), que sa dépouille mortelle fut rapportée après son trépas glorieux. Le trajet se fait par mer et en trois jours, suivant les légendes qui nous ont conservé le souvenir de cet événement (2). Donc, ce n'est pas à Autun, mais près des rivages de la mer que le Saint a été martyrisé.

Les textes cités à l'appui de cette assertion, sont la *Passion de saint Floxel* conservée à la bibliothèque impériale (fonds Saint-Martin), et une légende d'un bréviaire manuscrit à l'usage de la Collégiale de Beaune, remontant au quatorzième siècle.

Ces textes démontrent évidemment que le transport des restes de saint Floxel — du lieu de son martyre à celui de sa sépulture, — s'est effectué par mer : *per magnum pelagus navitantes;... navi imponunt,... navigium acceleravit*. Ainsi s'expriment les deux textes précités.

Ce sont des nautonniers que le ciel choisit et envoie pour enlever le corps du Martyr : *nautores,... navigandi peritiâ... viros.*

L'abbé Le Beuf a placé la scène du martyre de saint Floxel dans le diocèse voisin de celui de Coutances, sur le bord de la rivière d'Orne, à quelque distance au-dessus de Caen, — à Vieux (1).

Vieux était jadis une cité importante détruite à jamais par les Barbares dont l'invasion mit fin dans ces contrées à la domination romaine. Les fouilles exécutées autrefois et qui s'exécutent encore dans les terres sillonnées aujourd'hui par le soc de la charrue, ont mis à nu des pans nombreux de murailles, les fondations d'édifices et de monuments publics; c'est là qu'a été trouvé le piédestal connu des savants sous le nom de Marbre de Torigny, dont l'inscription atteste l'antique importance du lieu (2).

La conjecture de l'abbé Le Beuf approchait de la vérité sans l'atteindre; nous le verrons dans un instant : des découvertes plus modernes la rendent désormais insoutenable en ce qui concerne Vieux.

L'erreur qui fait souffrir saint Floxel à Autun et non à Bayeux, vient de la ressemblance du nom latin antique de ces deux villes, nom presque identique, sauf cette légère nuance qu'Autun s'écrivait *Augustodunum*, tandis que Bayeux s'appelait *Augustodurum*.

L'existence de la ville d'*Augustodurum* n'est pas une hypothèse gratuite. Elle est indiquée par la carte de Peutinger (3), et pla-

(1) Voyez l'Approbation de Mgr. l'Évêque de Bayeux et Lisieux, en tête du mémoire de M. l'abbé Noget La Coudre.

(2) Pour éviter un double emploi (comme on le verra par la suite), nous ne citons pas une seconde fois le texte, qu'on peut lire dans le tome II de nos *Annales hagiol. (l. c. sup.)*

(1) *Mémoire sur quelques antiquités du diocèse de Bayeux*, 1747, tome XXI, (édit. in-4°), des Mém. de l'Académie des Inscriptions, p. 489 à 514.

(2) Voyez sur ce marbre l'abbé Le Beuf, *l. c. sup.* p. 495 à 506.

(3) Cette carte, connue aussi sous le nom de *Table Théodosienne*, fut, à ce que l'on croit, exécutée à Constantinople vers 393, sous Théodose

cée précisément sur les côtes de la Normandie, près des rivages de la Manche.

Dès lors on comprend sans difficulté comment des nautonniers transportent les restes de saint Floxel du lieu de son martyre (*Augustodurum*), dans celui où il a été depuis honoré, près Montebourg, par mer, et dans l'espace de trois jours.

M. L. Bochin explique très-bien (dans sa première lettre précitée) les raisons qui présidèrent à l'adoption du nom d'*Augustodurum* par l'antique cité de Bayeux, qui unit le nom d'Auguste à un autre qui indique sa situation dans la vallée et près d'un cours d'eau (en celtique, *dur*).

Qu'*Augustodurum* soit bien la ville de Bayeux, c'est un point devenu désormais incontestable, depuis que l'on a trouvé, près de Bayeux, en fouillant la terre, des monuments de l'époque gallo-romaine où le nom d'*Augustodurum* est inscrit. Ce sont trois bornes milliaires; deux ont été trouvées en 1796; une troisième fut trouvée au commencement du XVIIe siècle, et conservée pendant longues années dans la maison du célèbre Emery Bigot, à Rouen. Elles portaient toutes les trois le nom d'*Augustodurum*.

Le lieu précis du martyre de saint Floxel n'est donc plus incertain, c'est bien à Bayeux qu'il en a cueilli la palme. « D'antiques monuments locaux paraissent se rattacher à cet événement et indiquent peut-être le lieu même où fut répandu le sang du jeune héros chrétien. Une rue, un quartier de la ville, portent le nom de saint Floxel; la rue tend vers les rivages de la mer qui n'en sont éloignés que de huit kilomètres environ. Une église très-ancienne existait autrefois dans ce même quartier, sous le vocable de Saint-Floxel. La tradition en fait remonter la construction primitive à saint Vigor lui-même. Devenu, par la munificence du roi des Francs, Childebert Ier, fils de Clovis, possesseur du domaine royal dont l'emplacement de cet église faisait partie, le saint évêque acheva d'en convertir les infidèles et sanctifia, par un grand nombre d'édifices religieux qu'il y construisit, des lieux trop longtemps profanés par le culte des Druides. Il dédia en l'honneur de tous les Saints l'église dont nous parlons, et, chose remarquable, ce n'est point ce titre qui lui est resté, mais celui de Saint-Floxel (1). Or, je le demande, pourquoi ce changement de nom opéré par la commune voix du peuple, si quelque grand événement n'avait à jamais attaché le nom du Saint à ce lieu mémorable? La situation était favorable au dénouement du drame sanglant qui fit de ce jeune chrétien un glorieux martyr de Jésus-Christ. Cette église était assise sur le versant occidental de cette colline voisine de la ville, dont le sommet s'enorgueillissait autrefois de porter le fameux temple de Bélénus, l'un des trois plus célèbres de la Gaule (2). C'était bien à la vue de ce temple impie, vers l'entrée du bois sombre consacré aux divinités druidiques, non loin de l'autel de ces idoles sanguinaires, en l'honneur desquelles sa main refusait de faire brûler un encens superstitieux, que la fureur des payens devait répandre le sang de l'intrépide héros (3). »

le Grand, ou, selon d'autres, vers 345, sous Théodose II. Découverte à Spire vers 1500, par Conrad Celtes, léguée par celui-ci à Peutinger, savant antiquaire, né à Augsbourg, mort en 1547, à quatre-vingt-deux ans, sans avoir eu le temps de la publier, elle fut imprimée en 1598, par les soins de Balthasar Moretus. Elle a été réimprimée plusieurs fois, et notamment en 1845, par Fortia d'Urban. C'est un des monuments les plus précieux de l'antiquité.

(1) Il existe à la bibliothèque de la ville de Bayeux, un ancien cartulaire ayant appartenu à une confrérie établie de temps immémorial dans cette église de Saint-Floxel : le premier acte de propriété contenu dans ce cartulaire est de l'an 1288, mais la confrérie existait depuis plus longtemps. Il est dit aussi dans l'une des pièces de ce recueil, que l'église de Saint-Floxel avait été construite par saint Vigor, en l'honneur de tous les Saints. Robert Cenalis et d'autres auteurs attestent la même chose.

(2) Dom Rivet : *Hist. litt. de la France*, tome I, 1re partie, p. 8.

(3) M. l'abbé N. La Coudre, *l. c. sup.*, p. 16 et 17. Le temple des Druides était construit sur la montagne où existe aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Vigor. Cette montagne s'appelait auparavant le mont Fanus, ou plutôt *mons Fani*, (la montagne du temple). Un bois sacré environnait cet édifice.

On voit encore sur la route de Bayeux à Caen et à plusieurs kilomètres du centre de la première de ces deux villes les bâtiments d'un ancien prieuré connu sous le nom de Saint-Nicolas de la Chênée. Cette forêt, ou du moins ce bois de chênes s'étendait, dit-on, dans la ville actuelle, jusqu'au carrefour Saint-Jean. Les Druides allaient y cueillir

II

IL FAUT ADMETTRE L'EXISTENCE DE DEUX SAINTS FLOXEL MARTYRISÉS, L'UN A BAYEUX, L'AUTRE A AUTUN.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire attentivement la *Passion* de saint Floxel et le Bréviaire de Beaune déjà cités. L'auteur de ce dernier ouvrage s'écarte peu de la *Passion* dont il reproduit à peu près toutes les circonstances.

Il semble que la *Passion* de saint Floxel — par nous traduite et rangée au nombre des Vies des Saints de France du deuxième siècle, — n'est pas autre chose que la fusion ou plutôt la confusion de deux biographies de deux Saints du même nom; d'où est venue l'erreur qui attribue à un seul les faits et gestes de deux personnages bien distincts.

Ce qui a fait dire avec beaucoup de raison à M. Noget La Coudre :

« Les principales difficultés me semblent, en effet, disparaître au moyen du dédoublement de ces Actes, et en admettant l'existence de deux saints Martyrs du même nom, l'un enfant, l'autre dans la force de la jeunesse; l'un mis à mort sous quelqu'un des Antonins, l'autre sous l'empire de Maximien. Cette hypothèse admise, tout s'expliquerait avec plus de facilité; il resterait désormais à rechercher lequel des deux Saints appartient à la Normandie (1). »

L'auteur de la *Passion* a commis la faute énorme de faire régner conjointement Antonin et Maximien : soit, mais (ce qui l'excuse), c'est qu'il n'avait pas à sa disposition autant de moyens que nous en avons aujourd'hui de vérifier les dates.

Opérant le *dédoublement* des Actes de saint Floxel, M. Noget La Coudre montre clairement que deux Saints du même nom ont été martyrs à des époques assez éloignées l'une de l'autre; l'un de ces Saints est un enfant, *puer*; l'autre un homme fait, *vir*.

Des deux empereurs Antonin et Maximien, le premier vivait au deuxième siècle, le second au quatrième.

C'est le corps d'un enfant (*corpusculum*) que les nautonniers normands enlèvent, tandis que les reliques conservées à Beaune sont les restes d'un homme de vingt à trente ans. Aussi l'auteur du Bréviaire manuscrit de Beaune qui avait ces reliques sous les yeux, emploie toujours le mot *corpus* (le corps) pour les désigner, tandis que la *Passion* se sert toujours du mot *corpusculum* (un petit corps), pour désigner ces restes précieux.

Mais, une tradition vénérable consacre, même de nos jours, le souvenir du martyre de saint Floxel attaché à un lieu voisin de la ville d'Autun. Raison de plus pour admettre qu'il y a eu deux Saints du même nom; l'erreur consiste à placer au même endroit la Passion du jeune habitant du Cotentin. Du moment où les deux Martyrs étaient confondus en un seul, il fallait bien réduire à un seul les théâtres de leur Confession.

III

SAINT FLOXEL D'AUTUN.

Cherchant lequel des deux Saints appartient à Autun, lequel à Bayeux, — M. Noget La Coudre établit d'abord sous lequel des Antonin saint Floxel a souffert dans les Gaules.

Cet Antonin n'est autre que Marc-Aurèle Antonin, surnommé *Caracalla*, et saint Floxel, martyr à Autun, était un homme fait (*vir*).

Or, Tertullien nous apprend (1) que Caracalla avait eu pour nourrice une dame chrétienne, femme d'Evhodus (2). Le prince — encore enfant — (il avait environ sept ans), vit battre de verges un jeune compagnon de ses jeux, à cause de son attachement à la religion juive, c'est-à-dire chrétienne (3) : il en ressentit une telle douleur qu'il refusa de rendre à son père les témoignages accoutumés de son affection, de même qu'au père de l'enfant maltraité (4). Cet enfant chrétien

le gui sacré qu'ils coupaient avec une faucille d'or. Ce fut pour remplacer cette cérémonie superstitieuse par une cérémonie chrétienne que, de temps immémorial, le clergé de la cathédrale se rendait au prieuré de Saint-Vigor pour la bénédiction des Rameaux.

(1) *L. c. sup.*, p. 23.

(1) *Ad Scapulam*, cap. IV.

(2) Dion : *in Severo et in Caracallâ.*

(3) Très-souvent les payens ont confondu la religion juive avec la religion chrétienne.

(4) Spartianus : *in Caracallâ.*

était le fils d'Evhodus et le frère de lait de Caracalla.

M. Noget La Coudre conjecture — avec beaucoup de raison, — que cet enfant chrétien fut par la suite le Martyr d'Autun.

En effet, la *Passion* nous représente Floxel comme jouissant d'une affection particulière de la part de l'empereur; le Bréviaire manuscrit de Beaune nous en donne le motif: c'est, (dit-il), parce qu'il était venu des Gaules à Rome (1). L'inspection des reliques de saint Floxel conservées à Beaune et à Autun favorise aussi ce sentiment; ce sont celles d'un jeune homme de vingt à trente ans. Or, cet âge était précisément aussi celui de Caracalla. Les six années de sa courte domination s'écoulèrent entre la vingt-troisième et la vingt-neuvième année de son âge.

IV

SAINT FLOXEL DE BAYEUX.

Maintenant que nous savons quel est le saint Floxel qui fut martyrisé à Autun, il nous est très-facile de connaître l'âge et la patrie de celui qui trouva une mort glorieuse à Bayeux. C'était cet enfant, cette tendre fleur de dix ans qui succomba aux tortures sous l'empire de Maximien Hercule (IVe siècle).

M. Noget La Coudre — dans une intéressante discussion, — prouve que Bayeux possédait au IVe siècle des écoles qui pouvaient rivaliser avec celles d'Autun et de Bordeaux, et que ce fut à Bayeux même que saint Floxel, né dans le Cotentin, vint chercher la science et trouva la palme plus glorieuse encore du martyre (2). Les maîtres des écoles de cette antique cité étaient les Druides.

« On s'étonnera peut-être que les parents de notre jeune Floxel étant chrétiens, eussent placé leur cher enfant à Bayeux, dans l'école payenne des Druides... On a vu plus d'une fois, dans ces premiers âges de la Foi, et même à des époques plus récentes, les familles chrétiennes subir la dure nécessité de laisser leurs enfants sans instruction, ou de les confier à des maîtres qui ne partageaient pas leurs croyances religieuses (1). »

D'ailleurs, il y avait d'autres maîtres de la plus haute science, à Bayeux; la tradition de cette Église, confirmée par des preuves de plus d'un genre, nous l'atteste. La légende qui nous occupe en ce moment suffirait seule pour montrer que le Christianisme était établi déjà dans cette cité. Ce sont, en effet, des Chrétiens qui enterrent le jeune Martyr avec décence, et prennent soin d'orner convenablement son premier tombeau (2).

A quelque temps de là, saint Jérôme s'étonnant d'être consulté par Hédibie, noble dame de Bayeux, lui écrivait : « N'avez-« vous pas, dans votre paroisse, des per-« sonnes consommées dans la science de la « loi de Dieu et capables de vous instruire « et d'éclairer vos doutes (3)? »

Ce témoignage puissant nous autorise à penser qu'il existait depuis longtemps à Bayeux une école chrétienne, rivale de celle des Druides, au point de la rendre déserte. Rien donc ne s'oppose à ce qu'on donne des maîtres chrétiens à notre jeune Saint, si l'on veut en faire un écolier.

Christonnum, *Duurix* et *Duuronnum*, — tels sont les trois noms donnés au pays où fut enseveli le petit corps (*corpusculum*) de saint Floxel de Bayeux : c'est aujourd'hui, sans aucun doute, Saint-Floxel près Montebourg.

En remontant à l'étymologie de ce mot inconnu — *Christonnum*, — ne peut-on point croire que ce lieu tirait son nom de Chrétiens qui l'habitaient?

Quant au vocable de *Duurix*, on peut supposer que c'est celui de la rivière, qui porte encore aujourd'hui le nom de *Durance*, et arrose le bourg de Saint-Floxel. Elle aurait donné son nom au *pagus Duuronnus* et à la *villa Duurnensis* dont parlent et la *Passion* et le Martyrologe de Beaune.

Depuis la lecture de ce Mémoire au Congrès scientifique de Cherbourg, la S. Congrégation des Rites a reconnu sans difficulté la valeur de l'hypothèse que soutient M. l'abbé Noget La Coudre, de deux Saints du même

(1) *Eo quod nimio Imperatoris amore diligeretur, utpote nobilis et qui ex Galliæ partibus Romam advenisset.* — Bréviaire manuscrit de Beaune, leçon I de l'office *per Octavas*.

(2) p. 49 à 52.

(1) p. 52.

(2) Voyez la Passion de saint Floxel, par nous traduite, *l. c. sup.*

(3) *Ep. ad Hedibiam.*

nom, l'un à Autun, l'autre à Bayeux et à Coutances. Un décret émané de ce Tribunal suprême, en date du 13 juin 1861, et approuvé par le Souverain Pontife, autorise l'insertion, dans le Propre du diocèse de Bayeux, d'expressions conformes à cette opinion.

VII

NOTES

SAINT SIMILINUS OU SIMILIANUS (1),

ÉVÊQUE DE NANTES, AU QUATRIÈME SIÈCLE.

A défaut des Actes de ce Saint, perdus depuis longtemps, nous traduisons le chapitre LX du livre *de la gloire des Martyrs*, que lui a consacré, au VIe siècle, saint Grégoire, évêque de Tours, métropole de la Petite-Bretagne, dite alors Armorique :

« Il y a dans la ville de Nantes un Confesseur illustre, Similien.

« Au temps du roi Clovis (510), cette ville se trouvait assiégée par les Barbares, et elle avait déjà soutenu soixante jours d'attaque, lorsque, vers le milieu de la nuit, apparurent au peuple des hommes vêtus de robes blanches et portant des cierges allumés, qui semblaient sortir de la basilique des saints martyrs Rogatien et Donatien (2). Et en même temps voilà qu'un autre chœur, semblable au premier, parut sortir de la basilique du pontife Similien (3). Après s'être rejoints et s'être salués, les deux chœurs se livrèrent à la prière et reprirent chacun le chemin par où ils étaient venus. Aussitôt la phalange des ennemis fut saisie d'un tel effroi, qu'elle vida impétueusement la place, et qu'au lever du soleil, il n'y restait plus un seul homme.

« Cette vision apparut à un certain Chillon, qui commandait l'armée. Il n'était pas encore recréé dans l'eau et dans l'Esprit-Saint. Touché à l'instant dans son cœur, il se convertit au Seigneur, et, renaissant à une vie nouvelle, il confessa à haute voix que le Christ est le Fils du Dieu vivant. »

André du Saussay, dans son *Martyrologe Gallican* (1), au 16 juin, dit que saint Similien assista au martyre des frères saint Rogatien et saint Donatien, et qu'il les ensevelit de ses propres mains, avec l'honneur qui leur était dû.

Albert le Grand (2) avance que ces deux illustres frères avaient été convertis et baptisés par saint Similien.

En 1724, la découverte de nombreux tombeaux antiques, au village de Quarrée, en Bourgogne, ouvrit un vaste champ aux conjectures savantes des archéologues (3).

Parmi ces conjectures, il en est une très-vraisemblable, qui a trait à saint Similien ; la voici :

Cet évêque de Nantes, voulant signaler son zèle contre les payens ou barbares, vint jusque dans le pays autunois avec six mille hommes, et il y défit les troupes du capitaine de ces payens, qui se nommait Eustrages, et de vingt mille hommes, il n'en échappa que la quatrième partie. Namphée, qui conduisait le reste de l'armée des payens, s'étant senti blessé par le saint évêque, le blessa à son tour, et, bien plus, il lui ôta la vie. A l'instant, les chrétiens, qui s'étaient

(1) En français, Similien, Sembein, Sembin.

(2) Il ne faut pas confondre l'église de Saint-Donatien de Nantes, avec l'abbaye de Saint-Rogatien et Saint-Donatien *in pago Namnetensi*, citée dans une charte du roi Eudes, de l'an 893. Cette église, de même que celle de Saint-Sembin, subsistait encore du temps de dom Ruinart, mais après avoir été reconstruite en 1325. Elle a été démolie pendant la Révolution, puis réédifiée en 1805. Le culte de saint Donatien et saint Rogatien, *les enfants Nantais*, comme on les nomme, est toujours en grand honneur en Bretagne.

(3) L'ancienne église de Saint-Sembin n'existe plus ; mais, la ville de Nantes a fait récemment construire une église qu'elle a placée sous l'invocation de saint Similien.

(1) *Martyrologium Gallicanum*. (Paris, 1637, in-fol., 2 vol.)

(2) *La Vie et les miracles des Saints de la Bretagne Armorique*, etc. (Nantes, 1637, in 4°.)

(3) Sur cette découverte, voyez Bocquillot : *Dissertation sur les tombeaux de Quarrée, village de Bourgogne*. (Lyon, 1724, in-8°) et l'abbé le Beuf : *Lettre à M. l'abbé de... écrite par... en faveur de M. Bocquillot, chanoine d'Avallon,* sur les tombeaux du village de Quarrée. (Tome III, 1re partie, p. 216 à 247 de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolet, Paris, 1749, in-12.)

enrôlés sous saint Similien, furent taillés en pièces; mais, en même temps, voici ce qui arriva au rapport de la légende :

« Chose merveilleuse! Le Dieu tout-puissant, voulant accomplir cette sentence de l'Évangile qui dit : « Un seul cheveu ne tombera pas de votre tête, » envoya ses anges, qui apportèrent des monuments de pierre, en forme de cercueil, dans lesquels ils ensevelirent les corps des Saints, — monuments qui sont demeurés intacts jusqu'à ce jour, comme une marque de ce fait miraculeux (1). »

Cette légende est du IX[e] ou du X[e] siècle au moins; l'abbé le Beuf en possédait une copie faite au XV[e] siècle (2).

Il est dit que saint Similien vint *ad quamdam civitatem Æduensem,* par où il faut entendre quelque petite ville du pays Autunois, comme Avallon, Saulieu, etc. Ainsi donc, il s'agit là des tombeaux de Quarrée.

Moreau de Mautour apprit, en 1716, d'un gentilhomme bourguignon, homme digne de foi, que les chevaux qui avaient bu dans une de ces tombes, qui leur servaient d'abreuvoir, mouraient presque tous, et que leur ayant fait boire de la même eau dans une auge de bois, il ne leur arriva aucun accident (3).

Il y a quelque chose d'extraordinaire — pour ne pas dire de miraculeux, — dans ce fait.

(1) *Mira res! Deus omnipotens volens complere Evangelium dicens : Capillus de capite vestro non peribit, misit angelos suos qui detulerunt monumenta saxosa ad modum feretri, ubi condiderunt corpora sanctorum, quæ usque in hodiernum diem in signum permanserunt.*

(2) Voyez *l. c. sup.* p. 231.

(3) Moreau de Mautour : *Conjectures sur un grand nombre de tombeaux qui se trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne.* — (Voyez les Mémoires de l'Académie des inscriptions, édit. in-4°, Tome III, p. 275).

VIII

SAINT TIGRIDIUS, TYGRIDE OU TRIGIDE.

« Saint Trigide, grand seigneur et plus grand saint, vivait sous l'empire de Constantin le Grand. Il eut pour prédécesseurs les seigneurs d'Alet; le lieu de sa naissance, la ville de Clermont, et pour frère saint Allyre, évêque d'Auvergne, de qui il fut l'archidiacre, le prêtre et, enfin, le coadjuteur ou suffragant. Il employa diligemment ses tendres années à l'exercice des lettres et de la vertu, et en montra des traits si rares pendant l'administration de son office d'archidiacre, qu'il attirait à soi les cœurs les plus endurcis. Dieu autorisait sa parole par ses miracles qu'il faisait par les mérites de son serviteur, donnant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, chassant les démons des corps qu'ils possédaient, guérissant ceux qui étaient brûlés du feu sacré.

« Enfin, chargé de mérites et lassé du travail de ses prédications fréquentes, dont il soulageait son frère et son évêque saint Allyre, il rendit glorieusement son âme à Dieu, l'an septante cinquième de son âge, le seizième jour de février. Son corps repose en l'abbaye de Saint-André, de l'ordre des Prémontrés, aux faubourgs de Clermont, à main gauche de l'entrée du chœur.

« Le Martyrologe de France et celui de Clermont le rapportent, Savaron en ses Origines, p. 39 et 46 et son Histoire manuscrite, avec le Père de Gaches aux mémoires qu'il m'a envoyés (1). »

(1) Le P. J. Branche : *la Vie des Saints et Saintes d'Auvergne et du Velay*, etc. (édit. de 1858). T. I, p. 219 et 220.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

—

XIII (1)

VIE

DE SAINTE EUSTELLE,

FILLE SPIRITUELLE

DE SAINT EUTROPE,

PREMIER APOTRE ET PREMIER ÉVÊQUE DE SAINTES, AU PREMIER SIÈCLE (2), VIERGE ET MARTYRE, ÉCRITE, AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS, PAR UN AUTEUR ANONYME.

Un de nos abonnés, jeune ecclésiastique versé dans l'hagiologie de la France, nous adresse un travail plein d'intérêt sur sainte Eustelle. Nous nous empressons de publier ces recherches, en regrettant que la modestie de leur auteur nous interdise de livrer son nom à la reconnaissance de nos abonnés.

VIE DE SAINTE EUSTELLE,

ÉCRITE, AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, PAR UN AUTEUR ANONYME.

A défaut de documents étendus plus anciens, nous produisons le récit de la vie de sainte Eustelle, extrait d'un ouvvrage très-rare, intitulé : *La Vie et le Martyre de sainte Eutrope*. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître cette intéressante Notice, écrite par un pieux auteur du XVII[e] siècle, et suivie de notes explicatives puisées aux meilleures sources.

—

.....Les Gaules étaient en ce temps sous l'empire de Rome, depuis que Jules-César les avait subjuguées, et il y avait à Saintes un gouverneur de la part des Romains. Le cardinal Baronius l'appelle préfet des Gaules, soit qu'il fût gouverneur de toutes les Gaules, ou qu'il le fût seulement de la Saintonge et pays circonvoisins. Le vieux Bréviaire de Saintonge le nomme Roi, et Vincent, en son *Mémorial historique*, lui donne ce même titre. Ce n'est pas qu'ils veulent donner à entendre qu'il fût roi souverain et indépendant, car, il n'y en avait point alors en Gaule; mais seulement seigneur et gouverneur, qui ne dépendait que de l'empire romain ; ce qui n'empêchait pas qu'il ne prît le titre de roi, comme il y en avait plusieurs autres en même temps et en divers endroits du monde, qui le prenaient, nonobstant qu'ils ne fussent souverains absolus, mais dépendants de l'empire romain. Ce roi ou seigneur du pays avait une fille également belle d'esprit et de corps, nommée Eustelle. Comme le Saint-Esprit se plaît toujours particulièrement dans l'innocence et dans la pureté, les prédications de saint Eutrope firent bientôt une telle impression dans son âme qu'elle résolut de se convertir, et nonobstant qu'elle y vît de grandes difficultés, et qu'elle encourait, en le faisant, l'indignation de son père, qui était très-attaché à son idolâtrie, néanmoins, la grâce de Dieu eut plus de force sur cette âme innocente que tous les attraits du monde, et les appréhensions de la colère et des mauvais traitements de son père.

Eustelle n'eut pas plus tôt embrassé la religion chrétienne, qu'on le connut d'abord dans son visage, dans ses paroles et dans toutes ses actions. Son extérieur était composé tout autrement que lorsqu'elle était encore payenne et idolâtre. Elle quitta toute cette pompeuse superfluité d'habits et tout ce grand attirail que la vanité et la délicatesse ordinaire aux jeunes filles de naissance leur fait rechercher avec tant d'affectation et de luxe. Ses vêtements étaient riches, à la vérité, suivant sa condition, mais dans la modestie, et ses paroles accompagnées d'une grande retenue ; ses occupations les plus ordinaires, au lieu de la compagnie et de l'entretien des jeunes seigneurs de la cour, étaient les prières et les oraisons, et, pour y vaquer, elle aimait la retraite, et passait une bonne partie du jour et même de la nuit dans son cabinet à prier Dieu. Son père, voyant ce grand changement, se douta d'abord que sa fille était chrétienne. Il crut qu'il pourrait encore aisément la retirer de

(1) Pour les douze précédents Suppléments au premier siècle, voyez le tome II des *Annales hagiologiques de la France*, col. 867 à 889 et 946 à 1102.

(2) Voyez la Vie de saint Eutrope (de Saintes), *Annal. hagiol. de la France*, tome I, col. 665 à 677.

cette folle (c'est ainsi qu'il nommait la vraie sagesse), et qu'il la ramènerait à sa fausse religion : Eustelle lui avoua franchement qu'elle était chrétienne; mais elle ajouta avec un grand courage, qu'elle était résolue de vivre et de mourir dans cette religion. Il tâcha premièrement à la pervertir par de belles paroles, par des flatteries et par des promesses qu'il lui fit de la combler de biens et de richesses, et de la marier avantageusement, et qu'il n'y aurait point de plus grande dame ni de princesse qu'elle en toutes les Gaules. Qu'il savait bien qu'elle n'avait fait cela que par légèreté, et quoiqu'elle ne devait rien faire, en une matière de telle importance, sans son consentement, néanmoins, il lui pardonnait volontiers et l'assurait qu'il ne lui en saurait jamais aucun mauvais gré. Mais la vierge repartit, avec autant de générosité que de modestie et de respect, qu'elle avait toujours tâché de l'honorer et de lui rendre tous les devoirs qu'une fille doit à son seigneur et père, autant que sa condition et la faiblesse de son âge et de son sexe lui avaient permis; que dans son changement de religion, elle n'avait rien fait sans y avoir bien pensé, et sans avoir été pleinement convaincue qu'il n'y pouvait avoir qu'un seul vrai Dieu, créateur du ciel de la terre; que cette multitude de dieux, lesquels elle avait jusqu'alors adoré, à son exemple, n'étaient que de faux dieux et des démons réels, ou des hommes qui avaient été autrefois extrêmement vicieux, et qui s'étaient fait adorer par les peuples, ainsi qu'il le reconnaîtrait facilement lui-même, s'il voulait ouvrir les yeux à la lumière de la vérité, laquelle l'évêque Eutrope était venu leur apporter, ou, s'il voulait seulement se donner la peine de lire les larcins et les brigandages, les adultères, les incestes, les meurtres et tant d'autres crimes exécrables, indignes non-seulement d'un Dieu, mais encore d'un homme raisonnable, qui sont écrits dans leurs histoires; qu'elle eût bien désirer lui communiquer, avant de se convertir à Jésus-Christ, et lui faire part des lumières et des grâces que Dieu lui avait données avec tant de largesse et de bonté, si elle ne l'eût vu si fort attaché au culte de ses faux dieux; que non-seulement il ne lui donnait aucune espérance de sa conversion, mais encore qu'elle le voyait tellement disposé, qu'il l'eût empêchée autant qu'il aurait pu, de se convertir elle-même; d'ailleurs, qu'elle avait été éclairée et inspirée de Dieu, qui est seul le vrai Père, Créateur et Maître souverain des hommes; tellement que quand il parle, c'est un grand abus et un crime de lèse-majesté divine de reconnaître et de respecter quelqu'autre paternité ou puissance au préjudice de la sienne.

Le Préfet, l'entendant parler de la sorte et ne sachant que lui répondre, entra en furie, et, tout transporté, il commença à user de toutes les menaces les plus épouvantables que sa passion lui put suggérer. Eustelle les écouta toutes sans s'émouvoir, et répondit avec une modestie et une constance qui faisaient assez voir quelle est la force de l'esprit de Dieu, quand il s'est une fois emparé d'une personne, pour faible qu'elle soit d'ailleurs de sa nature, de son âge et de son sexe, qu'elle était résolue de vivre et de mourir chrétienne, et que ni les caresses, ni les menaces, même de mourir ou de vivre, ne lui feraient jamais changer de religion. Ce fut assez à son misérable père pour lui faire changer toute l'affection qu'il avait pour sa fille, et pour le convertir en cruel tyran. Il commande sur l'heure qu'on la jette hors de son palais et qu'elle n'y entre jamais qu'elle n'ait changé de religion. Ses courtisans et ses gardes, qui avaient beaucoup d'affection et de respect pour leur jeune princesse, tâchèrent de l'apaiser par tous les moyens possibles, mais en vain; il fallut obéir à cet ordre barbare. On la met donc dehors. Tous les domestiques pleuraient, ne pouvant, sans une extrême douleur, voir traiter de la sorte une fille qui avait été jusqu'alors nourrie et élevée avec tant de tendresse, et qui, par la bonté et la douceur de sa conversation, jointe à une parfaite innocence de ses mœurs, leur avait à tous ravi le cœur. Eustelle seule parut ferme et résolue en cette occasion, et montra bien, par la sérénité de son visage, quelle était la paix et la joie de son âme, de voir que Dieu lui faisait la faveur de commencer à souffrir quelque chose pour son service. Il ne fallait pas beaucoup délibérer pour savoir en quel lieu elle se retirerait. Elle s'en alla droit à la pauvre maison du saint évêque Eutrope, le-

quel elle rencontra au-devant de sa porte, prêchant et catéchisant un bon nombre de peuple, qui était venu le trouver pour se faire instruire, et lui raconta fidèlement ce qui s'était passé entre son père et elle. Le Saint la reçut avec grande affection, se réjouissant de la voir si ferme en sa foi, quoiqu'il conçût bien dès lors que c'étaient les commencements d'une sanglante persécution, que l'affaire ne se terminerait que par son sang et par sa mort. Il la logea dans une petite cabane auprès de la sienne; là il la voyait souvent et s'entretenait avec elle des mystères de la foi et des grandeurs adorables de Dieu, de son amour et bonté infinie, laquelle il avait témoigné aux hommes, se faisant lui-même homme pour leur amour; des obligations infinies que nous lui avions pour tant de bontés et de grâces; que le vrai et unique moyen de les reconnaître était de tâcher de lui plaire en tout et partout, et lui consacrer entièrement notre vie par une sainteté et une pureté d'esprit et de corps, que sa volonté n'était autre que notre sanctification; qu'il approuvait bien le mariage, pourvu qu'on s'y comportât saintement; qu'il l'avait lui-même institué pour la propagation du genre humain, et en avait fait un sacrement qui représentait l'union étroite et indissoluble de Jésus-Christ avec son Eglise, son épouse. Mais qu'il était difficile d'y garder toute la modération requise et ne s'engager trop avant dans les plaisirs de la chair, depuis que notre nature avait été corrompue par le péché d'Adam, et dépouillée de la justice originelle, laquelle la mettait dans un empire absolu sur toutes ses passions et concupiscences; au lieu qu'aujourd'hui, dans l'état où nous sommes, elle nous donne tant de peine, qu'il n'y a personne qui puisse être tellement sur ses gardes, qu'elles ne lui fassent souvent faire quelques faux pas dans le chemin de la vertu. Que quand même cela ne serait pas ainsi, les tracas d'une famille, le soin d'élever des enfants, de leur acquérir des richesses et de leur fournir des moyens pour vivre, suivant leur condition, occupaient grandement un esprit et l'empêchaient de s'élever et de se donner entièrement à Dieu; que bienheureuses étaient les vierges, qui, pour se délivrer de tout cet embarras et vaquer à Dieu avec une parfaite liberté, lui consacraient leur virginité, et prenaient Jésus-Christ pour leur époux, menant en terre une vie toute céleste et angélique; qu'il était beaucoup plus facile de renoncer à tous les plaisirs de la chair, que d'y conserver la tempérance requise; qu'outre tout cela, il y avait encore dans le paradis une récompense et une couronne particulière pour les vierges, qui auraient éternellement le bonheur d'approcher de plus près Jésus-Christ que les autres Bienheureux, d'accompagner partout cet Agneau divin et sans tache, comme des épouses fidèles à leur époux.

Eustelle prenait un plaisir sans pareil à tous ces discours, mais surtout elle admirait la beauté de la chasteté, et se sentait fortement inspirée de consacrer sa virginité à Jésus-Christ, et de n'avoir d'autre amour que pour lui. Eutrope approuvait beaucoup son saint désir : il différa quelques temps à lui accorder la permission du vœu qu'elle voulait en faire, jusqu'à ce qu'il l'eût suffisamment éprouvée, et qu'il reconnût que c'était véritablement une vocation toute divine, sans laquelle il ne faut rien entreprendre, principalement en matière d'une telle importance, où il s'agit d'un état qui doit durer toute la vie; il lui permit enfin de faire vœu de virginité, et de se dédier totalement à Dieu. Dès lors elle commença à mener une vie plus angélique qu'humaine, comme si elle eût été un pur esprit.

Le saint évêque connut bien que ce grand changement donnerait tellement dans la vue de toute la ville, qu'il viendrait bientôt aux oreilles du Préfet, et qu'il fallait qu'il se préparât à essuyer la rage de ce cruel tyran et à servir de victime à sa vengeance. Il se disposa donc au martyre, et, voyant que son heure approchait, il redoubla ses prières et recommanda cette nouvelle Église à Dieu. En effet, dès que le malheureux père eût appris la résolution de sa fille, et qu'elle s'était entièrement vouée à Dieu, il envoya des meurtriers pour massacrer saint Eutrope. Ces bourreaux accoururent avec grande joie à sa pauvre maisonnette, l'attaquèrent premièrement à coups de cailloux, avec lesquels ils blessèrent son corps en plusieurs endroits. Le Saint, s'étant mis à genoux, leva les yeux et les mains au ciel, et offrant son sang et sa vie à Jésus-Christ, pria pour la conservation des nouveaux chrétiens, pour la

conversion des payens, pour le tyran même, et pour ses meurtriers. Cette patience et bonté admirables, qui eussent ému à compassion des lions et des tigres, n'attendrirent aucunement ces barbares. Ils se jetèrent sur le saint évêque à grands coups de bâtons, lui rompant et brisant tous ses membres; enfin, un d'eux, le voyant encore en vie, lui déchargea un grand coup de hache sur la tête, et lui ouvrit bien avant la cervelle, ensuite de quoi cette sainte âme s'envola au ciel, chargée de mérites et de la couronne du martyre. Sainte Eustelle vint de nuit avec les chrétiens, et ils enterrèrent son saint corps, le plus honorablement qu'ils purent, dans la loge même où il s'était retiré tout le temps qu'il avait demeuré à Saintes, fondant et établissant cette nouvelle Église.

Le Préfet se persuada qu'Eutrope étant mort, il lui serait plus aisé de ramener Eustelle aux anciennes superstions de ses dieux, et de lui faire rompre son vœu de chasteté perpétuelle qu'elle avait fait. Mais il se trouva bien loin de ses espérances; car, elle parut plus constante que jamais, et en l'un et l'autre. L'histoire de sa vie ne nous a laissé aucun mémoire particulier des grandes vertus qu'elle pratiqua ensuite, ni combien elle vécut après la mort de saint Eutrope, ni si ce fut son père qui fut lui-même son tyran, comme un autre Dioscore, père de sainte Barbe, qui la décolla de sa propre main. Mais le Bréviaire de Saintes en fait la fête comme d'une vierge et martyre (1), le 21 mai, sans spécifier aucunement le temps, la façon de son martyre, ni les autres circonstances. Il y a encore à Saintes, entre la ville et le faubourg de Saint-Eutrope, une petite fontaine et un oratoire dans un vallon (2), qu'on nomme la Fontaine de Sainte-Eustelle, où les fidèles vont faire leurs dévotions en l'honneur de cette Sainte. Il est croyable que c'est le lieu où elle se retira, et que saint Eutrope lui bâtit une petite cabane auprès de cette fontaine, quand son père la chassa de son palais, ou bien l'endroit auquel elle fut martyrisée, ou le lieu de sa retraite et de son martyre tout ensemble (3).

NOTES

Nº **1**, colonne 1055.—Nous traduisons la leçon du Bréviaire actuel du diocèse, au 21 mai, jour de la fête de sainte Eustelle :

« La bienheureuse Eustelle, selon la croyance populaire, instruite dans la science du salut et purifiée dans les ondes vivifiantes du baptême, par saint Eutrope, premier évêque de Saintes, consacra à Jésus-Christ la fleur sans tache de sa virginité. Son père, irrité de cette détermination, donna l'ordre cruel de la faire mourir. Elle reçut la sépulture dans le même tombeau où les fidèles avaient déposé les restes du bienheureux Eutrope, qui l'avait formée à la foi. Ensuite, son corps fut transféré dans la basilique construite en l'honneur de saint Eutrope ; il y demeura jusqu'au temps des guerres de religion, où les Calvinistes le livrèrent aux flammes. Dès les premiers siècles, la mémoire de la jeune vierge a été célèbre chez les Santons, qui, encore aujourd'hui, la vénèrent avec une grande vénération. »

Nº **2**, colonne 1055. — Ce vallon n'est autre que l'amphithéâtre de Saintes. Il est peu probable que sainte Eustelle fixa sa demeure dans ce lieu, qui était trop proche des spectacles, auxquels la vocation qu'elle avait embrassée ne lui permettait guère d'assister (1). Toutefois, la fontaine a porté le nom de Sainte-Eustelle jusqu'à nos jours. De tout temps, on s'est entretenu des miracles opérés à cette fontaine. En 1645, d'après un procès-verbal conservé dans les archives manuscrites de Saint-Eutrope de Saintes, un sourd-muet y fut guéri. Quinze jours après, deux enfants, également sourds-muets de naissance, le plus jeune âgé de 14 ans, l'autre de 20 ans, furent amenés par leur mère dans l'église de Saint-Eutrope, et conduits ensuite à la fontaine Sainte-Eustelle. Après qu'ils eurent l'un et l'autre bu de l'eau

(1) A ce sujet, nous devons rectifier une erreur involontaire qui s'est glissée dans les *Annales hagiolog.* Tome I, col. 671. On a dit, d'après La Sauvagère, que les arènes de Saintes pouvaient contenir 5,000 spectateurs. C'est une erreur. MM. Moufflet et Lacurie, par d'habiles calculs, ont estimé que 2,500 personnes seulement y trouvaient place.

de cette fontaine, ils furent radicalement guéris, et s'en allèrent glorifiant Dieu à haute voix et proclamant partout l'insigne faveur que venait de leur obtenir la sainte protectrice de l'Église santone.

N° 3, colonne 1055. — Outre le corps de saint Eutrope, on trouva dans le tombeau du Saint une tête d'une personne jeune, et âgée, d'après les médecins, de 18 à 25 ans, et que l'on supposait être celle de sainte Eustelle. M. Gaboreau, vicaire-général de la Rochelle et président de la commission instituée pour la reconnaissance des reliques, commença ainsi son rapport, le 5 septembre 1845, au sujet de cette importante découverte :

« Monseigneur, Messieurs,

« Lorsqu'on vit, sur le tombeau découvert le 19 mai, le nom d'Eutrope, il n'y eut qu'une voix dans la ville entière : « Le tombeau de saint Eutrope est retrouvé. » Mais, lorsque dans ce tombeau, on eut remarqué une tête visiblement étrangère au sujet principal, il n'y eut pareillement qu'une voix : « C'est la tête de sainte Eustelle. »

« Cette impression spontanée, reçue par tous d'un accord unanime, ne reposait-elle sur rien de solide, n'avait-elle aucun fondement? Oui, ce jugement n'était point en défaut; il avait pour fondement une tradition connue de tout le monde, — celle qui porte qu'à sa mort, sainte Eustelle fut inhumée dans le tombeau de saint Eutrope. Ce fait admis, il n'y avait point à s'y tromper; la tête trouvée dans le tombeau ne pouvait plus être que la tête d'Eustelle : voilà ce qui a été compris par tous...... »

Nous ne suivrons pas l'éloquent rapporteur dans son argumentation serrée et pleine de logique. Il y fit preuve d'une grande habileté d'une et non moins admirable érudition, et, malgré les difficultés dont sa tâche était entourée, il réussit à gagner à sa cause les membres de la commission, et à prouver, d'une manière inattaquable, que la tête trouvée dans le tombeau du 19 mai, *est le chef du corps auquel ont appartenu les anciennes reliques honorées autrefois dans l'église de Saint-Eutrope, sous le nom de sainte Eustelle* (1). Aussi, le cardinal Villecourt, alors évêque de la Rochelle, déclara-t-il que « sur des motifs graves et nombreux, on pouvait établir que la tête renfermée dans la même capse (celle de saint Eutrope) était celle de sainte Eustelle, vierge et martyre. »

Le chef précieux de la Sainte fut replacé, après la cérémonie de la translation, dans la vieille capse qui le renfermait avant l'invention des reliques.

(1) Procès concernant la reconnaissance des reliques de saint Eutrope, in-folio.

II

LES SAINTS ÉVÊQUES DE SAINTES,

DU DEUXIÈME AU CINQUIÈME SIÈCLE.

Bien qu'aucun monument historique ne l'atteste, il nous est permis de penser qu'à Saintes, comme ailleurs, les persécutions ordonnées contre les partisans de la nouvelle religion engendrèrent un grand nombre de Martyrs. Un seul de ces généreux Confesseurs de la foi eut des autels élevés sous son vocable. Ce fut saint Saloine, qui vivait au IIIe siècle, et auquel nous consacrons une notice dans les *Annales hagiologiques*. Les luttes de toutes sortes que l'Eglise de Saintes eut à affronter, dès son origine, l'empêchèrent « de se rallier, pendant plusieurs années consécutives, sous la bannière d'un premier pasteur (1). » Il ne faudrait pourtant point s'imaginer que les chrétiens de ce pays furent toujours livrés à eux-mêmes et manquèrent entièrement de guides pour les diriger dans les sentiers de la foi évangélique. Ce serait une grave erreur. Saint Eutrope laissa sans doute à son Église des prêtres pleins de zèle et désireux de gagner des âmes a Jésus-Christ, et nous avons vu que saint Martial et saint Front firent de fréquentes apparitions dans la capitale des Santones (2). En outre, les auteurs ecclésiastiques, a partir du IIe siècle jusqu'au Ve, mentionnent pour premiers successeurs de saint Eutrope, un saint Léger, martyr comme lui, un saint Mathan, un saint Vincent, un évêque du nom de Léon et saint Ambroise.

Nous allons retracer à nos lecteurs le petit nombre de faits que la tradition, corroborée par le témoignage des auteurs les plus an-

(1) *Histoire de l'Église Santone*, t. I.
(2) Voyez *Ann. hag.*, t. I et II.

ciens, nous apprend sur la vie des quatre Pontifes reconnus comme Saints ou sur le culte qui leur a été rendu.

Saint Léger fut le continuateur de l'œuvre commencée par le premier apôtre de la Saintonge (1). Pour prix de ses travaux évangéliques, il mérita la palme du martyre. Nul auteur, que nous sachions, n'a écrit les Actes de saint Léger. Mais, pour en être moins connue sur la terre, la gloire du Saint n'en est pas moins grande dans le Ciel. Plusieurs paroisses de l'ancien diocèse de Saintes avaient saint Léger pour pasteur, et, dans les processions solennelles, on portait le chef du Martyr, ainsi que l'atteste le manuscrit du chanoine Tabourin, cité par M. Briand (2). Ces précieuses reliques ont été perdues durant les guerres de religion, ou, plus vraisemblablement, brûlées par les protestants.

Saint Mathan, successeur présumé de saint Léger, selon M. Briand, ne vécut, suivant d'autres, que du VIIe au VIIIe siècle. Ce saint prélat séjourna très-peu de temps à Saintes; car, il alla porter l'Évangile en Ecosse. Ceux qui le mettent au VIIe siècle, lui donnent saint Dizant pour prédécesseur, et disent que n'étant revêtu que du sacerdoce, il fut envoyé en Écosse, où il prêcha l'Évangile avec un grand succès.

Saint Vincent est honoré comme Saint dans le diocèse d'Aire-sur-l'Adour (3), et on assure qu'il était frère de saint Loup, l'illustre évêque de Troyes. On doit plutôt considérer saint Vincent comme un évêque régionnaire, que comme un évêque spécialement attaché au siége de Saintes. Nous lui devons cependant un souvenir, puisqu'il est cité comme l'un des successeurs de saint Eutrope.

Saint Ambroise fut le premier pasteur de l'Église Santone avant saint Vivien. Ici, avouons-le à nos lecteurs, nous sommes obligé de ne pas suivre l'opinion de l'historien ecclésiastique de la Saintonge. Des documents authentiques (un manuscrit du VIIIe siècle, découvert par Dom Martène, l'ancien Bréviaire de Saintes,) nous font connaître d'une manière expresse, que saint Ambroise

(1) Nous suivons la chronologie adoptée par M. Briand, dans son sermon sur l'*Invention des reliques de saint Eutrope.*

(2) *Égl. Sant.* T. II.

(3) Tillemont.

précéda saint Vivien sur le siége épiscopal. C'est de lui, sans aucun doute, que parle l'auteur anonyme de la vie de saint Vivien, quand il dit :

« Le très-saint évêque, qui alors gouvernait l'Église Santone, désirant laisser après lui un successeur recommandable, conféra les ordres sacrés au vertueux Vivien. L'élevant successivement à tous les degrés hiérarchiques, il l'appela au sous-diaconat, et, enfin, après le laps de temps exigé, il (Vivien) parvint à l'ordre lévitique, et, conformément aux décrets des Pères, après avoir combattu pour Dieu saintement et chastement, il fut élevé, dans la trentième année de son âge, à la dignité du sacerdoce. . . . .

. . . .

« L'évêque le forma, par l'exercice de la discipline régulière, à tout ce qui constitue la science du pontificat, et, enfin, il le choisit pour son successeur. » Ce sont presque les termes du Bréviaire diocésain : *Ambrosius successorem Bibianum constituit, sibique vicarium post ejus discessum prælegit.* Saint Ambroise ne pouvait faire un meilleur choix. On sait combien Vivien était digne de l'estime que lui témoignait notre saint évêque. Saint Ambroise, dit M. Briand, mourut en 510; nous croyons nous approcher davantage de la vérité, en pensant que sa mort eut lieu vers le milieu du Ve siècle (445).

« Aucun monument historique ne consacre le souvenir du saint Pontife, qui avait peut-être succédé à l'évêque Léon, indiqué par un vieux manuscrit de l'abbaye de Sablonceaux (1). »

(1) Voir la traduction de cette Vie. *Hist. de l'Égl. Sant.*, par M. Briand, t. I.

(1) *Biogr. Saintongeoise*, article : saint Ambroise.

XIV

PASSION

DE

SAINTE SOLINA OU SOLINE,

DE CHARTRES, VIERGE ET MARTYRE, AU PREMIER SIÈCLE.

(Tirée du Lectionnaire de Saint-Pierre de Chartres.)

Soline, vierge et martyre célèbre, naquit de parents illustres, mais engagés dans l'erreur du paganisme. Convertie dès sa plus tendre jeunesse à la foi chrétienne, elle se consacra tout entière au service du Christ, en lui faisant du fond de son cœur la promesse de n'avoir jamais d'autre époux que lui sur la terre, et de demeurer toujours unie, par la pureté de son corps, à celui qu'elle adorait en son esprit. Elle y fut fidèle en vérité; car, jamais on ne put l'amener à changer sa résolution de garder sa viginité, quoiqu'elle fût recherchée de beaucoup d'hommes, à cause de la noblesse de sa race et de sa beauté, et malgré les persécutions réitérées de ses parents et les mauvais traitements dont ils l'accablèrent parfois. Cependant, persuadée qu'elle devait se soustraire à ces poursuites et à ces excès, redoutant de trouver dans les siens trop de dureté quand il s'agirait de son salut, elle forma le dessein de tromper leurs tentatives en fuyant.

La vierge prudente, embrasée de l'amour de Jésus-Christ et illuminée des rayons de la foi, laissant sa famille et d'immenses richesses, entreprend, seule et résolûment, un voyage dont elle ignore l'issue, et, poussée par l'inspiration de l'Esprit-Saint, elle va à Chartres, où il y avait un temple fort célèbre et très-saint, consacré à la Mère de Dieu, que les prêtres druides avaient honorée sous le titre de *Vierge qui devait enfanter*. Elle voulait consacrer là sa chaste résolution, en l'abritant sous ce titre si noble de la virginité.

Mais la persécution contre les adorateurs du Chrits s'étant élevée, le préfet de la ville, Quirinus, qui déjà avait chassé du pays, après les avoir accablés de tourments divers, les saints Savinien, Potentien et autres prédicateurs de la vérité évangélique, ayant appris tout ce que la renommée publiait de la sainteté de la vierge Soline, car, on ne remarquait en elle rien tant que l'ardeur de sa piété; Quirinus, dis-je, envoie ses licteurs avec ordre de l'amener à son tribunal, pour y rendre raison de son zèle à répandre la foi du Crucifié et à détourner du mariage les jeunes filles, par amour de la nouvelle religion. Elle s'approche donc et, à peine interrogée, elle répond, sans détour et courageusement, qu'elle était chrétienne et que, de plus, elle s'était liée à Jésus-Christ, en lui jurant la fidélité d'une épouse. Le préfet s'étonne de trouver dans une femme un esprit aussi viril, et d'abord il l'exhorte avec un langage caressant à changer de sentiment; puis, il s'efforce d'abattre sa constance par des menaces et l'appareil des supplices.

Mais la vierge de Jésus-Christ ne se laissa ni séduire par les caresses, ni ébranler par la terreur; elle conserva le même air et le même esprit; elle méprisa, avec la même sérénité d'âme, et les flatteries et les menaces. Le préfet, enflammé de colère, commande de la jeter de suite dans une prison publique. Le jour suivant, il l'en fait sortir et comparaître de nouveau devant son tribunal. L'ayant trouvée plus ferme qu'auparavant dans la foi, il prononce la sentence, et de grand cœur la vierge incline sa tête sous le fer, pour affermir la vérité divine et rendre hommage à la virginité. Elle mourut le 16 des calendes de novembre, dans le premier siècle.

La petite brebis du Christ, étant immolée de la sorte, remporta heureusement la double couronne de la foi et d'une chasteté courageusement défendue. Les chrétiens, recueillant en secret ses pures dépouilles, les ensevelirent avec des parfums, au lieu où fut bâti ensuite l'abbaye de Saint-Pierre, dans la vallée de Chartres. Là, encore aujourd'hui, elle repose honorablement dans une châsse dorée et avec la gloire immortelle de son nom. La ville entière lui témoigne une vénération toute religieuse, et on l'invoque — non sans ressentir le secours propice de Dieu, — dans les maladies corporelles et le dérangement des saisons.

Nota. Chartres avait gardé une grande

dévotion à sainte Soline. Les moines de Saint-Pierre veillaient avec un soin religieux à la conservation de ses reliques et les avaient soustraites aux ravages des Normands. — Au XIIe siècle, on trouve plusieurs femmes de Chartres portant le nom de la bienheureuse Martyre. — Dans les calamités publiques, on accourait à ses reliques, et au commencement du XIVe siècle, on les avait placées dans une châsse magnifique, due à la munificence de la ville et de la contrée. Le diocèse d'Orléans avait voulu y concourir pour sa part, et ce travail était une merveille du moyen âge. L'église de Saint-Pierre avait gardé son trésor jusqu'en 1790; mais, alors, la châsse fut inscrite au nombre des objets appartenant à l'État; puis elle disparut, et les reliques de la Sainte semblent avoir été dispersées — comme tant d'autres trésors, — en ces jours à jamais néfastes.

SAINT SALOINE,

MARTYR AU TROISIÈME SIÈCLE.

Il existe une classe d'écrivains qui, dans leurs critiques sur le culte des Saints ou les origines des différentes Église, se plaisent à semer partout le doute et l'obscurité. A les entendre, telle province qui s'honore d'avoir été éclairée du flambeau de l'Évangile dès le Ier siècle, ne l'a été qu'en des temps bien postérieurs à cette époque ; tel ou tel Saint auquel tout une ville adresse des prières, n'est qu'un être idéal, le martyre de ce Saint, une fiction purement imaginée par les prêtres pour tromper les fidèles et les amener à la pratique des vertus surnaturelles. D'autres auteurs se servant plus ou moins habilement d'une certaine ressemblance existant entre le nom d'un Saint et celui d'une divinité payenne, insinuent et même proclament hautement que les premiers chrétiens, en reconnaissance d'un bienfait accordé à leurs pères, ou en souvenir d'un culte célèbre dans l'antiquité, ont continué à offrir leurs hommages à un Dieu de l'ancienne religion. « Ainsi, disent quelques écrivains de la Saintonge, le culte de saint Saloine (Séronius) une réminiscence de celui que rendaient autrefois les Santones à Jupiter Céraunius, le Jovis Fulminator des Romains; les chrétiens ont travesti Jupiter Céraunius en un Céroine ou Saloine, Martyr. » De pareilles allégations tombent d'elles-mêmes. Sans doute, le peuple propage quelquefois des faits et des circonstances, dont la véracité ne tarde pas à être niée, si peu qu'on l'examine. Mais, qu'on ne l'oublie pas, le christianisme est ami de la lumière au même degré que le paganisme l'était des ténèbres; par conséquent, jamais et à aucune époque les fidèles n'ont adressé leurs prières à une créature quelle qu'elle fût, sans le consentement de l'Église, et, à plus forte raison, jamais et à aucune époque, les ministres de cette même Église n'ont offert le saint Sacrifice sur des autels élevés en l'honneur des idoles payennes, sans que tôt ou tard Dieu ne leur ait découvert la réalité à ce sujet. Pour ce qui a trait à saint Saloine, le mieux est de croire ce que nous en disent les hagiologues, et nous devons suivre l'exemple de vénérables évêques de Saintes, qui, siégeant dans la ville même où le Saint avait si glorieusement terminé sa vie, et pouvant mieux que d'autres connaître la vérité sur ce fait mémorable, ont toujours encouragé le peuple à invoquer le héros chrétien. Ces préliminaires posés, nous allons, d'après les auteurs du *Gallia Christiana* et du *Martyrologe Gallican*, faire le récit du martyre du Saint qu'une critique malveillante voudrait ravir à notre vénération.

Vers le IIIe siècle, un des Césars payens venait d'ordonner une persécution générale contre les chrétiens. Cette nouvelle, répandue dans toutes les provinces de la Gaule avec une grande rapidité, réjouit le cœur des fidèles, qui, depuis longtemps, aspiraient à la gloire éternelle. Partout se dressèrent des bûchers et des supplices de toutes sortes; partout surgirent de généreux Confesseurs de la foi. A Saintes, un jeune homme du nom de Séronius, Céraunius, Séronius, d'où Séroine, Céroine et Saloine, récemment converti à la religion de Jésus-Christ, et plein de mépris pour les idoles qu'on lui commandait d'adorer, présenta avec confiance sa tête au bourreau et recueillit la palme du martyre. Plus tard, lorsque la liberté du christianisme eut été proclamée par Constantin, une église et un monastère furent élevés sur le lieu même du sacrifice du jeune *Séronius*, pour en perpétuer le souvenir (1). De nom-

breux miracles, dus à l'intercession du Martyr santon ne contribuèrent pas peu à étendre sa renommée de sainteté parmi les fidèles. Aussi les honneurs qu'on lui rendit, ne firent-ils que croître dans la suite des temps, et son culte obtint-il une grande popularité. Dans la ville de Saintes et dans les contrées environnantes, le peuple faisait ses délices des Actes de saint Saloine. Ces Actes, dont nous ne saurions trop déplorer la perte, arrivée au milieu des vicissitudes fréquemment éprouvées par l'antique *Mediolanum Santonum*, existaient encore au VIII[e] siècle. C'était, paraît-il, une des lectures favorites de Charlemagne, quand il passait à Saintes. Le *Martyrologe Gallican*, en relatant ce fait, ajoute que le grand roi de France avait une dévotion toute particulière pour saint Saloine, dont il enrichit l'église et le monastère (2). Les invasions des Normands dans l'ouest de la France, jetèrent la désolation dans les lieux sanctifiés par le Martyr de Saintes. C'est, sans doute, en ces jours de désordres, que l'on perdit la relation de sa vie et de sa sainte mort.

Ces quelques lignes renferment ce que nous disent les auteurs ecclésiastiques, qui n'ont, du reste, que recueilli la tradition populaire, de tout temps accréditée à Saintes, qui voit dans les ruines actuelles, connues sous le nom du Saint, le témoignage de l'admiration et de la reconnaissance des Santons envers leur glorieux compatriote.

NOTES.

N° **1**, colonne 1064. — Le mode de construction des Romains fut, comme on sait, longtemps encore en usage dans nos pays (1). C'est pourquoi, à l'exception du temple qu'ils firent plus vaste, les chrétiens santons employèrent le même ciment et donnèrent aux pierres la même coupe que les anciens maîtres. Il faut donc rejeter l'opinion de ceux qui voient dans les ruines de Saint-Saloine les restes d'un temple payen, par cette seule raison que ces ruines présentent des caractères de ressemblance avec les constructions romaines. Au reste, ces auteurs ne s'appuient sur aucun document historique et ne s'entendent pas même entre eux sur le culte qu'on rendait dans ce prétendu temple. Ainsi, par exemple, La Sauvagère (1) en a fait un temple dédié à Minerve, sous la foi d'une inscription tirée des débris du Capitole, au XVI[e] siècle. Est-il permis de conjecturer que les ruines de Saint-Saloine appartenaient à un temple de Minerve, puisque la pierre sur laquelle se trouvait l'inscription n'a pas été trouvée dans ce lieu, mais bien plus loin? Bourignon (2) n'ose se prononcer ni pour ni contre; il se contente d'assigner à ces restes une très-haute antiquité. Chaudruc de Crazannes dit que ce n'était pas à Minerve, mais à Jupiter-Tonnant *(Jovis-Fulminator, Jupiter-Ceraunius)*, que ce temple avait été consacré, et il ajoute ce qui suit: « Le *Jupiter-Céraunius* des Santons fut transformé plus tard en un Céroine ou Séroine, *Céraunius*, *Séraunius*, et Séronio, Martyr. » Cette transformation, selon l'auteur des *Fastes historiques* (3), arriva après la protection solennellement accordée au christianisme par Constantin, et lorsque, « soutenus par ce prince, ils (les chrétiens) rendaient aux gentils, avec usure, les maux dont ils avaient été eux-mêmes accablés depuis trois siècles. » Les nombreuses recherches hagiologiques de MM. Lacurie et Briand ont fait justice de ces opinions diverses, et nous-même, dans ce travail, nous n'avons fait, sauf quelques légères additions, que répéter ce qu'ont dit avant nous ces deux éminents historiens de la Saintonge.

N° **2**, colonne 1065.—Les notes fournies aux savants auteurs du *Gallia Christiana*, par Pierre de la Jaunie, chanoine de Saintes, nous apprennent que Saint-Saloine était l'église principale de la ville. Vieuille (4), qui vivait au XVI[e] siècle, affirme que, jusqu'à l'année 750, époque de la fondation de Saint-Pierre, l'église de Saint-Saloine fut la cathédrale de Saintes. C'était peut-être pour en perpétuer le souvenir que, le jour de la

(1) Voir les différents Traités d'Archéologie.

(1) Recueil d'Antiq. dans les Gaules.

(2) Recherches topogr. hist. sur les Antiq. de Saintes.

(3) Lesson, *pass.*

(4) Livre des Élections.

Saint-Marc, le chapitre de Saintes allait en procession à Saint-Saloine.

Au XIe siècle, l'église et le monastère subsistaient encore, malgré les déprédations dont ils étaient souvent l'objet de la part des seigneurs féodaux. Guillaume VIII, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, se fit un devoir de rendre ces lieux sacrés à leur destination primitive. Avec l'agrément de Boson, évêque de Saintes, il les annexa au monastère de Saint-Vivien, qu'il dota de toutes ses propriétés situées sur les coteaux de Saint-Vivien et de Saint-Saloine, et de tous les droits qu'il pouvait y avoir (1). Durant les guerres qui ensanglantèrent l'Aquitaine à différentes époques, et surtout pendant les troubles religieux du XVIe siècle, les paisibles habitants de Saint-Saloine furent plus d'une fois obligés de chercher un refuge au delà des murs de la ville de Saintes, pour se mettre à l'abri contre des violences et des vexations de toutes sortes. Leur absence prolongée, les pillages auxquels se livrait l'ennemi, amenèrent promptement la ruine de la pieuse fondation du VIe siècle. Le dernier pan de murailles de l'église n'a été renversé que vers 1830; et ce que nous voyons aujourd'hui a pu très-certainement appartenir au monastère (2).

Vers le XVIIe siècle, un jeune homme de 18 ans « sorti depuis peu du noviciat des capucins, et n'ayant demeuré que six à sept semaines dans l'ermitage de Mortagne, » demanda à établir sa demeure dans ce lieu isolé. Il n'obtint point ce qu'il désirait, sur l'opposition des deux ordres religieux mendiants de Saint-François, qui firent rédiger, par le gardien de leur ordre, une supplique adressée « aux maires, échevins et autres officiers municipaux de la ville de Saintes, » où ils remontraient « très-humblement que l'établissement eu auprès de ladite ville serait également préjudiciable aux hôpitaux, aux différents ordres religieux mendiants et à une multitude de pauvres familles honteuses (1)...... »

(1) Guillelmus, dux Aquitanorum, ecclesiam *S. Serenii*, cum rebus sibi pertinentibus, ab injustâ possessione militûm liberatam, cum omni consuetudine quam in eodem monte habebat, concessit ac tradidit Ecclesiæ S. Viviani Santonensis, favente Bosone, Santonensi episcopo. His omnibus addidit omnes consuetudines et quidquid juris habebat in monte S. Viviani et S. Serenii. (Besly. *Hist. des ducs d'Aq. et comtes de Poit.*)

(2) *Hist de l'Égl. sant.* T. I.

(1) Arch. mss. de Saintes.

IX

LES

SAINTS ÉVÊQUES DE VIENNE,

EN DAUPHINÉ, AU QUATRIÈME SIÈCLE.

SAINT CLAUDIUS OU CLAUDE. — SAINT NECTARIUS OU NECTAIRE. — SAINT FLORENT II. — SAINT NICEBIUS, NIZIER, NISIEZ OU NICET.

I

SAINT CLAUDIUS OU CLAUDE,

DOUZIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (324 à 361).

« Saint Claude succéda à saint Paschase... Le Catalogue de nos archevêques nous apprend que saint Claude fut très-bon théologien, d'une sainteté éminente, et qu'il assista au premier Concile général de Nicée. On ignore ses actions; on n'est pas plus instruit sur le jour de sa mort.

II

SAINT NECTARIUS OU NECTAIRE,

TREIZIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (361 à 375.)

« Je n'ai pareillement rien pu découvrir sur son successeur saint Nectaire. Il gouvernait l'Église de Vienne lorsque Julien l'Apostat y vint passer l'hiver. Comme ce prince n'avait point encore renoncé publiquement à la foi, la fête de l'Épiphanie étant arrivée, il se rendit à l'église et fit sa prière solennelle avec tous les chrétiens.

« L'Église de Vienne fait mémoire de saint Nectaire le 1er août.

III

SAINT FLORENT II,

QUATORZIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (375 à 392).

« Il souscrivit au concile de Valence, qui se tint en 375. Saint Florent présida à ce concile où l'on fit quatre canons de disci-

pline. Le premier fut contre les bigames, qui furent déclarés incapables d'entrer dans les ordres sacrés. Le second condamna à une pénitence les vierges qui se mariaient après s'être vouées à Dieu. Le troisième remit jusqu'à la mort l'absolution de ceux qui, après leur baptême, sacrifiaient aux démons, ou se faisaient laver d'eau lustrale par les prêtres des idoles. Le quatrième défendit d'ordonner ceux qui, se présentant aux ordres sacrés, s'accuseraient de quelque crime vrai ou faux.

« On voit par ces canons quelle pureté l'Église exige dans ses ministres, et qu'elle ne peut regarder que comme un crime le violement des vœux que l'on a faits.

IV

SAINT NIZIER,

QUINZIÈME ÉVÊQUE DE VIENNE (392 à 395).

« Saint Florent mourut sans doute peu de temps après le concile de Valence, car saint Nizier, qui le remplaça sur le siége de Vienne, était dans la dix-septième année de son épiscopat, en 392, lorsque Valentinien le Jeune arriva dans cette ville pour attendre saint Ambroise qui venait de Milan, afin de lui donner le saint baptême...

« Ce fut sous le règne de Théodose que saint Nizier fit construire une église en l'honneur de saint Martin, l'un de ses prédécesseurs, dans laquelle il voulut être enterré (1). »

X

SAINT MAUR,

ÉVÊQUE DE VERDUN, AU QUATRIÈME SIÈCLE.

Les Actes de saint Maur sont perdus; le peu que nous savons de sa vie nous a été conservé par l'abbé Roussel et l'abbé Le Beuf dans leur *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, publiée en 1745, et encore faut-il élaguer quelques inexactitudes de la notice qu'ils ont consacrée au saint évêque de Verdun, — le premier successeur connu de saint Sanctin (2).

(1) Charvet : *Hist. de la sainte Eglise de Vienne*, p. 49 à 54.

(2) Voyez — pour la Vie de saint Sanctin, — nos *Ann. hagiol. de la France*, tome I, (premier siècle), col. 585 à 605.

« La gravité des mœurs de saint Maur, le recueillement de son esprit toujours appliqué au Seigneur, son humilité et la douceur de son cœur bienfaisant montraient à quoi il était destiné. Il fit un si grand progrès dans la vertu, et parvint en si peu de temps à une haute perfection que, malgré sa résistance, il fut élevé à l'Ordre de Prêtrise; mais son amour pour la retraite, et le désir qu'il avait de s'éloigner de la contagion du siècle, le portèrent à sortir de cette ville.

« Il se retira dans un désert distant d'environ trois lieues de Verdun, où on bâtit dans la suite le village de Flaba (1); plusieurs fidèles le suivirent dans cette solitude, et s'y mirent sous sa conduite. Les uns se logeaient dans des trous de roche, les autres dans des petites cellules séparées qu'ils bâtirent; là ils vivaient du travail de leurs mains, et ne mangeaient que des racines et quelques légumes. Ils s'assemblaient à une heure marquée pour leurs conférences, parlaient peu, mais priaient beaucoup, et lisaient les saintes Écritures, dont ils faisaient le sujet ordinaire de leurs entretiens et de leurs méditations.

« Il ne paraît pas néanmoins que ces Solitaires fussent liés par d'autres engagements que par ceux du Christianisme. Ils étaient attachés si étroitement à leur père spirituel, qu'il fallut user d'une espèce de violence pour les en séparer, lorsqu'il fut élu évêque par le clergé et les fidèles de Verdun.

« Ce saint prêtre fit tout son possible pour s'exempter d'accepter la charge pastorale, qu'il croyait être au-dessus de ses forces. Son humilité lui persuadant qu'il n'avait pas les talents et les qualités requises pour s'en acquitter dignement, il se cacha pendant trois ans dans les endroits des bois les plus inaccessibles. Enfin, les principaux du clergé et les plus notables des fidèles de Verdun, après l'avoir longtemps cherché, découvrirent le lieu de sa retraite, et l'obligèrent, malgré lui, à consentir à son élection, en lui représentant qu'il ne devait pas résister plus longtemps à la volonté de Dieu, si clairement connue par le choix de tout le

(1) « La Carte du Diocèse et le Dictionnaire universel de la France appellent ce lieu *Flabais*; il est situé au nord de Verdun. » — Note des abbés Roussel et Le Beuf, *l. c. sup.* p. 20. *a.*

clergé et du peuple chrétien de Verdun. Les autres solitaires s'étant assemblés pour s'opposer à l'enlèvement de leur père spirituel, se préparaient à résister aux envoyés de Verdun; mais, saint Maur les consola en leur promettant qu'il leur procurerait un lieu plus proche de la ville, où il continuerait avec eux les exercices de la vie pénitente qu'ils avaient embrassée.

« Ce qui nous reste de l'histoire de saint Maur ne fait aucune mention de sa consécration, qui devait se faire par le Métropolitain, suivant le règlement du premier concile de Nicée; saint Paulin était alors évêque de Trèves : mais comme il avait été relégué en Phrygie pour la défense de la foi orthodoxe, il y a apparence que saint Maur fut sacré par l'évêque de Metz, premier Suffragant de la Métropole. On sait qu'il fut installé dans l'église des Apôtres saint Pierre et saint Paul; qu'il y remplit toutes les fonctions épiscopales avec le même zèle et la même patience, et qu'il employa les moyens que saint Sanctin avait employés pour détruire l'idolâtrie et pour former le clergé et les fidèles de cette Église naissante. Toute sa conduite prouva qu'il en était le digne successeur. S'il n'avait pas appris les sciences humaines dans sa jeunesse, son esprit rempli de la science divine par la prière et la méditation des saintes Écritures et son cœur pénétré de l'onction du Saint-Esprit, lui donnaient une grande facilité de s'acquitter des prédications publiques et des instructions particulières attachées à la charge pastorale.

« Il eut besoin de la même constance que son prédécesseur avait eue pour surmonter les contradictions, les insultes et les vexations des payens qui dominaient dans cette ville, et qui furent encore plus insolents, lorsqu'ils se virent autorisés par Saluste, préfet des Gaules sous Julien l'Apostat, devenu empereur en 361.

« Quoique le règne de cet empereur n'ait duré qu'environ un an et demi, et que la liberté eût été rétablie dans l'Église sous les empereurs Jovien et Valentinien, il paraît néanmoins que le nombre de chrétiens fut peu augmenté à Verdun pendant l'épiscopat de saint Maur et de ses deux successeurs. La grossièreté du peuple de cette ville qui, étant accoutumé à vivre dans l'ignorance, refusait d'écouter les paroles du salut qu'on lui annonçait, et les calomnies de ceux qui s'opposaient par intérêt à l'établissement de la religion chrétienne, en retardèrent le progrès. Lorsque quelqu'un se convertissait, c'était un miracle de la grâce toute-puissante de Dieu, qui le faisait triompher de tous ces obstacles de la nature corrompue, en lui faisant mépriser les injures et les opprobres de ses parents et de ses amis. Leur foi était fortifiée par l'exemple et les instructions du saint évêque qui les exhortait continuellement à se détacher d'eux-mêmes et de tous les biens de ce monde.

« Saint Maur continua pendant son épiscopat les mêmes exercices de mortification qu'il avait pratiqués dans sa solitude de Flaba; il fit à cet effet construire un oratoire dans un bocage joignant cette ville à l'endroit où est à présent l'église de l'abbaye de Saint-Maur, et le dédia sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Il joignit à cet oratoire des cellules, où il fit venir les solitaires de Flaba, qu'il visitait assidûment, après avoir vaqué aux instructions de son clergé et aux autres fonctions pastorales.

« Les délices et l'unique récréation de cet évêque étaient de conférer familièrement, de méditer et de faire les autres exercices de piété et de mortification que ces reclus pratiquaient. Ainsi il joignait à la vigilance assidue d'un prélat très-zélé le recueillement et la contemplation d'un solitaire très-mortifié; c'est ce qui fait le propre caractère de la sainteté de saint Maur.

« Notre histoire n'a pas conservé d'autre détail de ce qu'il fit pendant l'espace de vingt-huit ans qu'il gouverna cette Église, dans laquelle sa mémoire est en grande vénération.

« Sa fête est célébrée dans ce diocèse avec un office double, le 10 novembre, qui est le jour de sa mort précieuse devant Dieu, arrivée vers l'an 383. Cependant, s'il était nécessaire de regarder comme certain ce qui fut aperçu sur son corps, lorsque saint Airy le visita, il faudrait lui prolonger la vie jusqu'à l'an 388, pour pouvoir assurer que ce furent vraisemblablement les Francs idolâtres qui l'auraient tué dans le temps des ravages qu'ils firent dans la Gaule Orientale.

« Son corps fut enterré — comme il l'a-

vait ordonné, — dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, qu'il avait fait bâtir, ne voulant pas se séparer après sa mort de ses chers solitaires avec lesquels il avait vécu.

« L'oratoire de Saint-Jean-Baptiste où saint Maur fut inhumé, ayant été entièrement ruiné en 450 dans le saccagement des Huns sous Attila, saint Airy, évêque de Verdun, qui fit rebâtir au même endroit l'église paroissiale de Saint-Médard, vers l'an 560, apprit par une révélation circonstanciée dans sa Vie, que les corps de saint Maur et de ses deux successeurs immédiats y étaient enterrés. Il les fit ôter de là et transféra leur tombeau dans un lieu plus convenable de la même église, le 4 septembre, jour auquel, par la suite, on en établit une fête. Il est vrai que Hugues de Flavigny (1) avoue qu'il avait lu dans d'anciens monuments rédigés par des témoins de l'ouverture du tombeau de saint Maur faite par saint Airy, qu'on s'était aperçu qu'il conservait encore sur son corps des marques de martyre ou d'une mort violente, et que cependant on n'établit point sa fête sous le titre de Martyr, mais sous celui de Confesseur.

« Hatton, vingt-neuvième évêque de Verdun, qui fit réparer cette église de Saint-Médard vers l'an 850, fit une seconde translation des reliques des saints Maur, Salvin et Arateur dans des châsses plus magnifiques. Bertaire, qui accompagnait Hatton avec tout son clergé dans cette cérémonie, raconte qu'il se fit un si grand nombre de miracles par les mérites de ces Saints, qu'il ne peut pas se souvenir des noms de tous les aveugles, des sourds, des boiteux, des possédés et des malades qui furent guéris et délivrés de leurs infirmités devant ces saintes reliques. Une femme nommée Emma, qui était aveugle depuis longtemps, y recouvra la vue, en sa présence, dit cet auteur; une autre femme muette y commença à parler; et un homme, fort estropié depuis onze ans, qu'on avait amené de Metz sur une voiture, y retourna à pied en parfaite santé.

« Bertaire (2) ajoute que ces miracles furent reconnus et avérés par l'évêque Hatton

(1) *Chronicon Virdunense,...Flaviacense*, etc., apud Labbe : *Nova biblioth. mss.* tome I. — Cf. Dacheri : *Spicil.* T. XII, p.252 *Hist. episcop. Virdun.*

(2) Apud Dacheri : *Spicil. l. c. sup.*, p. 253.

qui en avait aussi été témoin. Ce prélat, qui fit alors bâtir à Hatton-Châteaa une église qu'il dédia sous l'invocation de Saint-Maur, y transféra un bras de ce Saint et donna quelqu'autre partie de ses saintes reliques aux religieux du monastère de Tholey, dépendant alors de cet évêché.

« On bâtit, vers l'an 990, une autre église de Saint-Médard, joignant l'ancienne, que l'évêque Haimo fit alors agrandir pour y établir un monastère de religieuses, qu'il dédia sous l'invocation de Saint-Maur. On y voit encore à présent son cercueil de pierre, enfoncé d'environ un pied en terre derrière le grand autel.

« Les abbesses et religieuses de ce monastère ayant fait faire une nouvelle châsse richement ornée, Mgr Charles d'Hallencourt, évêque de Verdun, accompagné des premiers magistrats de cette ville, y transféra, le 30 avril 1731, les reliques de saint Maur, tirées de l'ancienne châsse.

« Il y a des reliques de ce Saint dans l'abbaye du Val-de-Grâce, à Paris (1). »

XI

ACTES

DE SAINT VIVENTIUS, VIVENCE OU VIVENT,

MARTYR A QUINÇAY, EN POITOU (2), ÉCRITS — AU DIXIÈME SIÈCLE, PAR UN MOINE DE L'ABBAYE DE VERGY, — D'APRÈS LES ACTES DU SIXIÈME SIÈCLE.

Écrits au VIe siècle, par saint Maixent (3), abbé en Poitou, les Actes primitifs de saint Vivence se perdirent au milieu des ravages des Normands. Au Xe siècle, un moine de l'abbaye de Vergy, au diocèse d'Autun, où l'on venait de recevoir les reliques de ce Martyr (924), entreprit d'écrire ses Actes d'après ceux dont saint Maixent avait été

(1) *Almanach spirituel de Paris.* — Cf. les abbés Roussel et Le Beuf, *l. c. sup.* p. 20 à 24.

(2) Département de la Vienne, arrondissement de Poitiers.

(3) *Maxentius* en latin, Messent, dans de vieux auteurs français.

le premier auteur; documents dont la perte était dès lors irréparable et que la mémoire des vieillards avait seule conservés.

Quelques détails sur ces Actes trouvent ici naturellement leur place et viennent élucider des doutes élevés par quelques critiques des derniers siècles.

—

AVANT-PROPOS.

Les Actes de saint Vivence, écrits au xe siècle, laissent à désirer pour l'exactitude chronologique, mais ils ne nous semblent pas moins pour cela réunir les caractères de vérité propres à inspirer la confiance. L'auteur y fait preuve d'un bout à l'autre d'une foi vive, d'une piété sincère, et en même temps son récit respire la sincérité et l'amour de la vérité. Il avait sous les yeux d'autres Actes plus anciens écrits dans un style négligé; c'est le désir de faire mieux pour la gloire du Saint qui l'a engagé à revêtir d'un style nouveau et plus brillant le travail de son prédécesseur.

Bollandus a inséré ces Actes dans son premier volume sans élever aucun doute sur leur valeur, tout en déplorant la perte des anciens Actes et en notant les fautes chronologiques; et il a eu raison, croyons-nous, de se montrer moins difficile que certains d'entre ses continuateurs qui, dans la suite, guidés par cette critique envahissante, née avec le jansénisme et dont le plus puissant effort a été de nous donner Godescard, semblent avoir pris à tâche de jeter des doutes sur bon nombre de pièces dignes de respect.

La confusion chronologique n'est pas toujours une preuve, surtout dans la vie des Saints, contre l'authenticité d'un récit. Les vies des Saints nous ont été conservées souvent par des hommes peu versés dans les sciences humaines, mais d'une piété qui ne nous permet pas de suspecter leur bonne foi. Ils ont recueilli ce que la tradition leur avait transmis des vertus et des Actes de leurs héros; cette tradition pouvait se mélanger de quelques noms étrangers au récit primitif, elle pouvait confondre les époques, alors qu'il était difficile d'avoir de bonnes notions de chronologie, mais là se bornait, croyons-nous, tout le désordre. Ainsi, dans la vie de saint Vivence, l'auteur sait qu'un religieux personnage s'est trouvé en rapport avec celui dont il raconte l'histoire, et il suppose qu'il est question de saint Martin de Vertou, célèbre dans les contrées où le nom de saint Vivence a pénétré. — Cette supposition doit reposer sur une tradition, le nom de saint Martin n'a pu être placé là que parce qu'il a été mêlé à l'histoire de saint Vivence.

De même, nous trouvons encore le nom de saint Maxence, qui est postérieur à notre Saint, et à cette occasion Bollandus observe fort sagement qu'un personnage de ce nom a fort bien pu être présent à la mort de saint Vivence, sans qu'on soit forcé d'y reconnaître le Saint qui vécut bien plus tard. Nous ajouterons que même l'auteur peut avoir eu en vue ce dernier Saint sans que la vérité de son récit puisse être attaquée; quant au fond. L'ignorance des temps et l'identité des lieux ont pu lui faire confondre des personnes d'une époque différente.

Il n'en est pas des traditions chrétiennes comme des traditions du paganisme. Il y a eu de tout temps dans l'Église des évêques chargés de surveiller le culte des Saints et ce que l'on racontait d'eux; ces évêques s'en occupaient soigneusement,—témoins les discussions et les conciles qui eurent lieu en plein moyen âge, touchant l'apostolat de saint Martial, et c'était là, comme aujourd'hui, une des parties importantes de leur ministère.

Ces Saints ensuite n'étaient pas des personnages ignorés; leurs tombeaux étaient fréquentés par la multitude, on parlait de leurs vertus et de leurs miracles pendant leur vie; on n'avait même confiance d'obtenir des miracles après leur mort qu'autant qu'on leur avait connu la puissance d'en faire durant leur séjour sur la terre. Imagine-t-on qu'un homme serait venu au milieu d'une population religieuse apporter un récit de choses ignorées, et que laïques, prêtres, évêques l'auraient cru sur parole et n'auraient pas élevé la voix ?

Quand donc on nous dit : « Telle ou telle vie de Saint n'a été écrite que plusieurs siècles après sa mort, sur des traditions populaires, elle renferme des anachronismes, donc elle est fabuleuse, » on écrit, croyons-nous, une proposition fausse, une proposi-

tion injurieuse aux populations chrétiennes qui ont conservé ces traditions :

1° Ces traditions, d'abord, ne se conservent que dans les pays religieux où les choses de la foi jouent dans la société le rôle principal. Il faudrait donc admettre qu'une contrée entière se serait laissée prendre à des fables, elle, ses prêtres, son évêque.

2° Ces traditions ont dû avoir un commencement. Or, ce commencement en général se rattache nécessairement à la vie même ou à la mort du Saint ; par conséquent, ceux qui ont formé la tradition étaient pour la plupart des témoins oculaires, à même de vérifier les faits en question.

3° Ces traditions renferment des anachronismes, chose facile à comprendre dans une tradition, et qui s'y glissera nécessairement, si cette tradition demeure longtemps sans être écrite ; ce qui se conserve le mieux, ce sont les faits ; ce qui se confond le plus aisément, ce sont les dates. Nous en avons la preuve, non-seulement dans les traditions, mais dans les documents les plus parfaits de l'histoire ancienne. Ensuite, il n'en est pas de l'histoire d'un Saint comme de l'histoire générale ; c'est une histoire isolée qui ne se rattache le plus souvent qu'à d'autres histoires isolées, et n'a pas pour redresser ses erreurs les ressources de l'histoire générale. Ce serait vraiment merveille qu'il ne s'y glissât pas de ces anachronismes, de ces confusions de noms de personnes et de lieux, quand elle n'a pas été écrite par des contemporains.

Mais alors, quel est le devoir de l'écrivain sous les mains duquel tombent de pareils documents ? Il doit distinguer entre la paille et le bon grain, ne pas condamner le bon grain à être foulé aux pieds, parce qu'il se trouve mélangé à la paille, mais faire une juste séparation en considérant la nature des choses, la personne du premier auteur, ou s'il est inconnu, le ton de son écrit, les lieux où demeurait le Saint, la confiance des populations en ses mérites, etc. ; alors seulement l'écrivain aura satisfait aux exigences de la justice, alors seulement il méritera la confiance des hommes, et en lui s'accomplira cette parole : « Si vous séparez ce qui est précieux de ce qui est vil, vous ferez comme la bouche de Dieu, et les peuples se tourneront vers vous. »

CHAPITRE PREMIER.

Conversion de saint Vivence, — son sacerdoce, — sa prédication. — Conversion de sainte Cléopatronie.

Après la Résurrection glorieuse de Jésus-Christ notre Seigneur et son Ascension admirable dans les cieux, après la descente du Saint-Esprit sur les disciples, les cœurs touchés par lui étant affermis et toute crainte terrestre éloignée, les saints Apôtres commencèrent à prêcher publiquement le Verbe de Dieu, leur voix se fit entendre dans toute la terre, et leurs paroles pénétrèrent jusqu'aux extrémités du monde. En butte aux contradictions de leurs ennemis, les saints soldats du Christ se montraient inébranlables et d'une patience invincible à souffrir pour son amour des tourments de toutes sortes. Or, il arriva qu'au temps de Dioclétien, un des habitants de la Cappadoce, nommé Georges, s'en vint prêcher la parole de Dieu à Antioche, où, par la vertu de la sainte Croix, il fit tomber en poussière les idoles d'or, d'argent, ou sculptées par la main des hommes, et soutenues par Dacien, le gouverneur inique.

Un jeune homme de la Samarie, nommé Vivence, né de parents nobles, mais payens, instruit dans les lettres selon les usages du paganisme, ayant entendu la prédication du bienheureux Georges et vu ses miracles sacrés, crut à la Trinité d'un seul Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ensuite, tout plein de l'inspiration généreuse qu'il avait reçue et affermi dans la foi de la sainte et indivisible Trinité, il demanda à être baptisé sans retard. C'était un homme d'une simplicité admirable, plein d'ardeur pour toutes les bonnes pratiques, se fortifiant par la prière et les veilles comme par un rempart ; et même, peu de temps après, les pontifes les plus saints de la religion chrétienne considérant sa vie si irréprochable et sa fermeté si inébranlable dans la foi catholique, le jugèrent digne d'être élevé au sacerdoce après l'avoir fait passer successivement par tous les degrés de l'ordre ecclésiastique.

Alors le bienheureux adorateur de Dieu, Vivence, ainsi devenu prêtre, se mit à répandre en tous lieux la parole divine, et arriva jusqu'à la demeure de son père et de

sa mère. Attristé de leur égarement, il les exhorte avec des raisons puissantes à s'éloigner du culte des idoles, à croire sincèrement au Dieu vivant, véritable, créateur de toutes les créatures, et à l'adorer sans détour avec une pureté parfaite de cœur, parce que sa puissance au ciel et sur la terre est sans bornes. Mais voyant qu'il n'avançait à rien, il se met à genoux pour prier, étend ses mains vers le ciel, et invoquant le Dieu très-miséricordieux, il le conjura avec ardeur et en pleurant de daigner les éclairer des rayons de sa grâce divine et de les conduire au bienfait du baptême. Enfin, le prêtre bienheureux se levant de la prière et l'Esprit divin faisant sentir son souffle, peu à peu les cœurs du père et de la mère sont pénétrés d'une étincelle brillante de la lumière éternelle, ils écoutent volontiers les exhortations de leur fils. Alors, les voyant prêter une oreille attentive à sa parole, plein d'une joie extrême, il commence par rendre à Dieu de grandes actions de grâce, puis il leur expose de nouveau la foi de la sainte et indivisible Trinité, la résurrection de tous les morts, le jugement futur, la récompense des bienheureux, la punition des méchants; enfin il devient le père spirituel de ceux de qui il avait reçu la vie du corps.

Après avoir baptisé ses parents et d'autres que la Providence divine avait prédestinés, il abandonna secrètement son pays natal, à l'insu de tous les siens, et il préféra mener une vie errante plutôt que d'habiter davantage au milieu des sacriléges dont cette contrée était remplie, car le Psalmite a dit: « Vous serez saint avec celui qui est saint, innocent avec l'homme innocent, irréprochable avec l'homme irréprochable, et pervers avec l'homme pervers. » — Le serviteur de Dieu dirigeant donc ses pas à travers des contrées lointaines, ne cessait de répandre la parole divine et de s'adonner au service du Seigneur, sans porter avec lui aucune des choses nécessaires aux besoins du corps, car il gardait soigneusement en son cœur ce précepte du Maître : « Ne portez rien dans votre voyage, et en quelque maison que vous entriez, annoncez la paix à cette maison. »

Tandis qu'il agissait ainsi, — une nuit, accablé de fatigue à cause de la longueur du chemin, il se livrait au sommeil, lorsque l'ange du Seigneur vint s'entretenir avec lui et lui dire dans un langage plein de douceur :

— O Vivence, saint prêtre du Très-Haut, prenez courage et fortifiez-vous dans l'accomplissement d'œuvres viriles, car vos pieuses oraisons et vos saintes prières sont montées jusqu'aux oreilles du Créateur très-miséricordieux. Levez-vous promptement, retournez sur vos pas et allez réduire en poudre, dans la ville d'Antioche (1), par le signe de la croix sacrée, les idoles de Dacien le cruel gouverneur de l'Asie. Par là vous délivrerez sa fille qui, depuis dix-huit ans, est en proie aux vexations du démon; Dieu ne se réjouit pas de la perte de ceux qui meurent, et il veut l'arracher aux étreintes des esprits pervers, il veut l'amener à la connaissance de son nom, afin qu'elle prenne part en l'assemblée des Saints. »

Après avoir parlé ainsi, l'ange disparut aussitôt; mais le prêtre, sortant de son sommeil, rendit grâces à Dieu, et plein de joie en son cœur, il passa le reste de la nuit en de ferventes prières. Trois jours après l'avertissement de l'ange, ce bienheureux père arrivant à Antioche, réduisit en poussière par le signe de la croix vénérable un temple du méchant gouverneur avec toutes ses idoles, puis, pour ce jour, il demeura en silence, bien résolu à revenir le lendemain.

Ensuite il entra dans la chambre de Cléopatronie, la fille de l'infâme Dacien, et se mettant à genoux, il commença à prier ainsi :

— O Seigneur Jésus-Christ, exaucez votre serviteur qui vous conjure, plein de confiance en votre miséricorde, et ne regardez pas nos péchés ni ceux de nos pères ; mais pour la gloire de votre nom, delivrez cette fille des étreintes du démon, afin que par elle plusieurs croient en vous, car il n'y a pas d'autre Dieu que vous, Seigneur, qui vivez et régnez à jamais. »

Et lorsque tous eurent répondu : *Amen*, se levant de sa prière et bénissant de l'eau avec des exorcismes et le signe de la croix, il la lui donna à boire, et dit :

— Je t'exorcise, esprit immonde, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, afin que tu sortes et t'éloignes de cette servante de Dieu,

(1) Le texte porte *Thessalonique*, ce qui est évidemment une faute de copiste.

et que, délivrée, elle serve pieusement à l'avenir son créateur. »

Le démon, forcé par cette parole, sortit en poussant des cris et des hurlements furieux, et en jetant sans vie aux pieds de l'homme de Dieu cette jeune fille; mais celui-ci lui eut bien vite rendu la santé par le signe de la croix. Le démon chassé et vaincu de la sorte par le bienheureux athlète du Seigneur, fit entendre de grands gémissements et s'écria, comme en demandant humblement une grâce :

— O prêtre du Christ, je vous en conjure, ne m'envoyez pas dans l'abîme, mais permettez-moi d'entrer dans le sacrilége Dacien. »

Mais le bienheureux Vivence, arrêtant ses regards sur cet esprit pervers, lui dit :

— Esprit méchant, je t'ordonne au nom du fils unique du Dieu vivant, immolé pour le salut du genre humain, de ne plus nuire davantage à aucune de ses créatures, mais de t'en aller par les déserts et les lieux arides te plonger sans retard dans le feu de l'enfer préparé éternellement pour toi et tes compagnons. »

A cette parole du ministre de Dieu, l'ennemi jaloux de tout bien s'évanouit en pénétrant de frayeur toutes les personnes présentes et en laissant dans l'air une infection intolérable. Mais, le démon se retirant ainsi au commandement du Saint, ceux qui furent témoins d'un tel miracle rendirent gloire à Dieu.

Ensuite, l'athlète élu de Dieu se tournant vers Cléopatronie, fille du gouverneur, lui parla en ces termes et d'une voix éclatante, en présence d'une multitude considérable rassemblée en ces lieux :

— O vierge vénérable, choisie par le Dieu tout-puissant lui-même, — Jésus-Christ, mon Seigneur, m'a envoyé vers vous afin de vous montrer la voie du salut par laquelle tout homme fidèle peut arriver à la vie éternelle des anges, vie que l'œil n'a point vue, que l'oreille n'a point entendue, que le cœur de l'homme n'a pas comprise, et que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment. »

Alors, lui exposant la foi de l'indivisible Trinité, le mystère du sacré baptême et le signe de la croix vénérable, il lui montra sous toutes les formes combien parfaite était la foi catholique. La jeune fille, ayant entendu ces discours et plusieurs autres, crut en Dieu le créateur de toutes les créatures, et fut baptisée par le même homme de Dieu, avec environ deux cents personnes de tout sexe là présentes, lesquelles glorifiaient le Seigneur et disaient :

— Vous êtes vraiment le serviteur de Dieu, ô bienheureux Vivence, et sa parole est vraiment dans votre bouche. »

Ces choses terminées, le bienheureux prêtre prêcha pendant trois mois la parole divine en cette ville et il baptisa une multitude considérable de peuple, témoin des prodiges et des miracles que la grâce céleste accomplissait par lui. Tous ceux qui étaient en proie aux infirmités les plus diverses venaient à lui, et, en invoquant le nom de Jésus-Christ, il les guérissait. Il rendait la vue aux aveugles et l'usage de leurs jambes aux boiteux, il guérissait les lépreux, chassait les démons des corps des possédés, et procurait une foule d'autres guérisons salutaires aux différents malades.

CHAPITRE II.

Navigation vers Rome, — dons de Cléopatronie.

Donc la bienheureuse Cléopatronie, toute parée de bonnes œuvres, passa les jours de sa vie à servir Dieu pieusement; elle persévéra dans ses saintes pratiques et conserva sans tache la robe blanche de son baptême; femme vraiment bienheureuse! par la vertu de ses prières et l'abondance de ses libéralités, elle acquit un droit à la résurrection première. Durant une nuit, alors que fatiguée, elle se livrait au sommeil, — ayant reçu dans une vision des avis d'un ange, du superflu de son trésor, elle fit fabriquer deux candélabres et autres objets utiles au culte divin, et elle les envoya par des hommes fidèles au siége apostolique de Pierre, le prince des Apôtres. Elle pria aussi l'évêque Benoit (1) et le saint prêtre Vivence de lui faire préparer des lieux de passage à travers de si immenses contrées, afin qu'il lui fût possible enfin d'aller jusqu'aux tombeaux des Saints.

(1) Saint Benoit est appelé évêque de Samarie et honoré le 23 octobre.

Cependant la rage de Dacien s'enflammait violemment contre les adorateurs du Christ à cause de la ruine de ses idoles. A cette nouvelle, les saints hommes, l'évêque Benoît et le prêtre Vivence, firent connaître à Cléopatronie le projet conçu en leur âme par l'inspiration de l'Esprit-Saint :

— O très-chaste vierge, lui dirent-ils, vierge dévouée à Jésus-Christ, que votre cœur se prépare courageusement à des actions de force, car par vous beaucoup doivent croire et arriver à l'héritage de la céleste patrie. Pour nous, il nous est impossible désormais de demeurer en ce pays, si nous ne voulons pas être en butte aux poursuites de cette génération criminelle et mourir sans profit. Il nous semble mieux de nous éloigner et de travailler à recueillir dans le grenier du Seigneur sa moisson qui nous semble arrivée à maturité. Nous n'irons pas là où il pourrait nous être agréable de nous diriger, mais nous passerons la mer et nous irons dans les contrées où il plaira à la volonté divine de nous conduire. »

Alors la pieuse vierge accablée de tristesse, se jetant à leurs pieds, mérita de recevoir la grâce de leur bénédiction.

Étant donc partis tous deux, ils s'arrêtèrent pour attendre leurs compagnons de voyage; puis ayant examiné où ils pourraient se trouver tous ensemble, ils se séparèrent l'un de l'autre, en se donnant le bord de la mer pour point de ralliement. Mais tandis que le bienheureux évêque s'éloignait, des hommes vinrent à sa rencontre et le ramenèrent vers la vierge qui le conjura de vouloir bien emporter à Rome le grand voile qu'elle avait oublié de lui remettre. Après l'avoir reçu et avoir pris avec lui pour compagnon de son voyage son neveu, appelé Promotus, il se remit en route. Pendant ce temps-là le saint prêtre Vivence avait réuni avec lui quarante chrétiens, chargé des chameaux de leurs bagages et s'était rendu pendant la nuit avec sept serviteurs au bord de la mer. N'y ayant pas trouvé l'évêque, selon qu'ils en étaient convenus, tous furent profondément attristés de son absence.

Cependant, le cruel Dacien avait appris, par le rapport de quelques personnes, comment leur départ avait eu lieu et, envoyant ses satellites, il voulut les condamner à être brûlés comme le sarment et à souffrir, au milieu de douleurs indicibles, le supplice de la roue qu'il leur avait préparé. Le bienheureux Vivence et ses compagnons, voyant donc arriver contre eux, l'épée nue, les envoyés du tyran, s'enfuirent promptement, saisis de crainte, sur un vaisseau, et s'éloignèrent à toutes voiles, emportés par la volonté de Dieu. Mais, quand leurs ennemis les virent fuir de la sorte, ils disposèrent des barques en toute hâte, et, mettant en jeu toutes leurs ressources, ils les firent voler à force de rames sur la surface des eaux. Vous eussiez pu contempler les efforts de tous ces marins : les uns qui fuyaient, les autres qui les poursuivaient; les Saints travaillant à se sauver, les méchants à les faire punir. Mais les premiers appellent le secours d'en Haut, ils se prosternent avec larmes et gémissements, ils élèvent leurs mains vers le Ciel et invoquent le Dieu tout-puissant. Aussitôt les barques sont battues par un vent contraire; ceux qui les montaient sont engloutis dans la mer, comme les soldats de Pharaon, précipités dans les enfers, pour y devenir la proie des flammes, et l'abîme les dévore, pendant que l'homme de Dieu est en prières.

Une fois en pleine mer, les Saints se trouvèrent dans un grave embarras à cause de l'absence de leur compagnon; car, par la volonté de Dieu, le vent ayant retourné le vaisseau, celui-ci s'arrêta tout-à-coup en s'agitant et demeura fixe, comme un arbre planté à une grande profondeur. Tous, cependant, longtemps firent inutilement tous leurs efforts, puis ils se relâchèrent, pleins d'étonnement à la vue des flots qui allaient grossissant par la violence de la tempête. Enfin, toute espérance disparaît; mais le bienheureux Vivence les exhorte, et, étendant leurs mains vers le Ciel, d'un cœur et d'une voix unanimes, ils invoquèrent la miséricorde du Créateur, qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui. Tout-à-coup l'eau s'applanit autour du vaisseau, et, formant un vaste cercle, elle s'éleva à l'extrémité comme les murailles d'une maison; le vaisseau ainsi enfermé, demeura intact, et, par la protection divine, les passagers furent sauvés, après être restés en cet état la durée de cent quarante-quatre heures.

Tandis que les Saints étaient en proie à

de tels dangers, au milieu de la mer, le bienheureux pontife Benoît arriva avec Promotus, son neveu, vers le rivage. N'ayant pas trouvé ses frères selon qu'ils étaient convenus, il éprouva une grande peine, et se mit à prier avec l'enfant. Sa prière terminée, il se leva, et une voix, venue du Ciel, lui dit :

— Ne craignez pas, ô homme, vraiment béni (1) par votre nom et vos œuvres, mettez votre confiance dans le Seigneur; à lui appartient le gouvernement du monde entier. Lui-même enverra son ange pour vous conduire; et vous trouverez sains et saufs ceux après lesquels votre âme soupire; le Seigneur les a soumis à l'épreuve, parce que, saisis d'une crainte terrestre, ils ont pris la fuite sans vous attendre. »

Fortifié par ces paroles, le bienheureux évêque étend son manteau sur la mer, se jette dessus avec son neveu, en se marquant du signe de la Croix et, prenant pour guide Celui qui gouverne l'univers, il arrive en droite ligne au gouffre où le vaisseau de ses compagnons était arrêté. Alors, chose prodigieuse! le manteau sur lequel se tenait le saint évêque et son neveu, se roule en cercle, et Benoît, effraye, élevant au Ciel les mains et les yeux, redouble ses prières. Mais l'eau amoncelée se repliant sur elle-même par l'ordre de Dieu, le vaisseau apparaît, et les deux Saints s'aperçoivent l'un et l'autre. O miracle vraiment étonnant et admirable du Ciel! Qui pourra dire les larmes et la joie de ces hommes alors qu'ils s'embrassaient avec effusion? Que Jésus-Christ soit donc loué en toutes choses! Ces hommes passèrent tout le jour dans une vive allégresse, bénissant Dieu par des hymnes et des cantiques, et, pendant ce temps, l'ange les conduisit jusqu'aux approches d'un port excellent. Là, enfin, ayant jeté l'ancre, ils se prosternèrent contre terre, et rendirent grâces au Dieu qui les avait arrachés à de tels périls.

Quand ils eurent fini leur prière, et qu'ils se furent assis pour se reposer de leurs fatigues, le maître d'office du vaisseau leur annonça que les vivres étaient épuisés; mais l'évêque l'interrompit et encouragea les frères, en leur disant avec douceur :

(1) Benedictus, Benoît, Béni.

— Dieu est assez puissant pour nous dresser une table. »

En effet, le bienheureux Vivence s'étant éloigné un peu de la troupe en chantant un cantique, s'en alla sur le bord de la mer, et lorsqu'il promenait ses regards au loin, un poisson d'une grosseur énorme sautant du milieu de l'eau, demeura à sec sur la rive. L'homme de Dieu s'en revint à grands pas vers ses compagnons, et leur fit part de cette nouvelle :

— Mes frères, dit-il, louez le Seigneur; il n'abandonne jamais ceux qui espèrent en Lui. »

Puis, il ordonna aux serviteurs d'aller prendre ce poisson et de préparer ce qu'il fallait pour nourrir tout le monde pendant une semaine. Ceux-ci se hâtèrent d'obéir à cet ordre, et le repas étant prêt, les frères mangèrent dans la joie; puis, rassasiés par la bonté de Dieu, ils lui offrirent leurs louanges et de grandes actions de grâces.

Le lendemain, lorsque le jour parut, ayant disposé le vaisseau, ils se mirent en route, et arrivèrent à Siennesse (?), où ils demeurèrent quelques jours. Après y avoir loué des appartements pour les besoins de Cléopatronie, ils poursuivirent leur route, toujours conduits par l'ange du Seigneur, et en tous les lieux où ils s'arrêtaient, ils avaient soin de retenir un logement pour cette vierge. Arrivés à Rome, ils placèrent au tombeau du bienheureux Pierre les chandeliers avec des cierges allumés et les autres présents de la même vierge : puis, ayant terminé là les choses dont ils avaient à s'acquitter devant Dieu, ils vinrent au temple du bienheureux Paul, parcoururent les autres lieux saints pour y prier, et retournèrent enfin à l'église du prince des Apôtres.

CHAPITRE III.

Retraite dans le désert. — Résurrection d'un mort.

Ayant reçu avec reconnaissance la bénédiction du Pape et des eulogies, ils se remirent sans crainte en route, et arrivèrent à la ville d'Herbedilla. Ils y demeurèrent huit jours, occupés à s'entretenir entre eux et à rendre grâces à Dieu, chacun de ces jours, à cause

de sa très-tendre miséricorde et de tous les biens dont il les avait comblés. Comme ce temps avait suffi à réparer leurs forces, ils jugèrent convenable, après de doux et délicieux entretiens, de se séparer les uns des autres et de s'enfermer dans les lieux les plus secrets du désert, loin de la foule, afin d'y vivre en solitaires. Le vénérable Vivence, baigné de larmes, parla ainsi, assure-t-on, au bienheureux évêque :

— Que le Dieu tout-puissant, qui nous a délivrés de tant de périls, soit notre gardien et notre défenseur contre les embûches de notre antique ennemi, afin qu'après avoir été unis sur la terre, nous soyons, par la grâce de ce miséricordieux Seigneur, admis à prendre part ensemble à la joie du royaume céleste. »

Et tous répondirent, en pleurant :

— Qu'il en soit ainsi ! »

Puis, s'embrassant et ayant reçu la bénédiction de l'évêque, il se séparèrent,—les uns à sa suite, d'autres à la suite de son compagnon.

Dans les temps où ces choses se passaient, la religion chrétienne n'était pas bien affermie en ces contrées, et l'erreur des Gentils y dominait encore. C'est pourquoi un de ceux qui étaient restés avec Vivence, nommé Domninus et choisi de Dieu, dit au Saint :

— Seigneur, s'il vous plaît, nous nous éloignerons de la présence des impies de cette ville et nous parcourrons toute l'étendue d'un désert quelconque, pour voir si nous pourrons découvrir quelque caverne où nous nous cacherons pendant quelque temps, pour servir notre Créateur, le jour et la nuit. »

Ce conseil plut au serviteur de Dieu et à ses compagnons ; car, le Seigneur a ordonné la même chose à ses disciples dans son Évangile, et lui-même, pour nous en donner l'exemple, a agi ainsi quand il fut porté en Égypte, à cause d'Hérode. Ayant donc parcouru toute la province d'Herbedilla, ils rencontrèrent le bienheureux Martin de Vertou qui, les ayant salués avec bonté, et ayant connu la cause de leur voyage, les reçut avec charité et se chargea de pourvoir à leurs besoins (1).

Je ne crois pas devoir passer sous silence un miracle éclatant qu'il plut au Maître suprême d'opérer par ses serviteurs. Alors qu'ils se livraient à de saints entretiens et que, mutuellement, ils goûtaient le charme enivrant de tels discours, voilà qu'une pauvre femme accourut, portant dans ses bras un enfant presque mort ; elle s'offre à leurs regards, la poitrine découverte, en poussant des cris et versant des larmes, et appelant par son nom l'homme qu'elle n'avait jamais connu, elle lui dit :

— O prêtre de Jésus-Christ, bienheureux Vivence, hâtez-vous de venir en aide à mon infortune, ne laissez pas mourir mon fils avant de l'avoir lavé de l'eau du saint baptême. »

Et pendant qu'elle parle ainsi, l'enfant meurt dans ses bras, sans avoir été régénéré par le sacrement.

Alors, cette femme infortunée, qui cessait d'être mère en perdant son fils, voyant ce cadavre sans mouvement, le jette aux pieds de l'homme de Dieu avec des gémissements, des cris déchirants et des larmes abondantes :

— O Vivence, s'écrie-t-elle, serviteur du Dieu vivant, rendez-moi mon fils que j'ai apporté devant vous ayant encore la vie. »

(1) Il y a dans le texte *Herbedeiicam urbem*, Herbauges, près de Nantes. Nous croyons devoir considérer le nom de cette ville comme une erreur glissée dans le texte ; de même que ce qui est dit du monastère de Vertou, dont l'abbé saint Martin vivait dans le VIe siècle. Au reste, plusieurs auteurs avant nous, en publiant les mêmes Actes, avaient retranché ce morceau, ajouté par une main inhabile, à cause de la ressemblance de certains noms. Si saint Vivence a eu, avant sa rencontre avec saint Hilaire, quelques rapports avec saint Martin, c'est avec celui de Tours, retiré en Italie pendant l'exil du saint évêque de Poitiers. Mais le Saint avec lequel il se rencontre pour le moment, ne peut être saint Martin de Tours qui, alors, n'était pas encore converti à la foi, et encore moins saint Martin de Vertou, qui vivait deux siècles plus tard. On peut donc conjecturer que saint Vivence se sera retiré dans la Gaule Cisalpine ou dans l'Etrurie, et qu'il y aura vécu jusqu'au retour de saint Hilaire à Poitiers, et que même il aura eu, vers ces derniers temps, des rapports avec saint Martin de Tours. Sans donc retrancher autre chose que quelques noms propres et quelques particularités faciles à expliquer chez des hommes écrivant à une époque où l'ordre chronologique était assez facile à confondre, on peut regarder comme vrais les détails contenus en ce chapitre.

— O femme, reprit le Saint, pourquoi demandez-vous à des pécheurs une chose qui est le privilége des saints Apôtres et des Martyrs? Nous n'avons point la présomption de prétendre à de tels prodiges. »

Mais cette femme reprend, en soupirant :

— Si vous ne voulez pas me rendre mon fils, au moins, je vous en prie, rendez-le au baptême; que votre charité vous mérite d'être appelé son père spirituel, et moi, que je puisse être sa mère d'une manière ou d'une autre. »

Et comme elle persévérait dans sa prière, celui qui avait reçu le saint prêtre Vivence, lui dit :

— Mon frère bien-aimé, offrons ensemble nos prières au Dieu tout-puissant qui a ressuscité Lazare, après quatre jours de mort, afin qu'il daigne, par sa très-glorieuse miséricorde, prendre en pitié cette femme infortunée, en ressuscitant son fils unique dont elle nous demande la vie. »

Aussitôt, ils ont recours à la prière, et, se prosternant, ils s'adressent avec larmes au Roi des rois, à Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il ait renvoyé l'âme au corps de l'enfant et comblé la mère d'une joie sans bornes. L'enfant était né depuis vingt jours; après l'avoir baptisé, ils le rendirent sain et sauf à sa mère, en lui ordonnant de ne faire connaître à personne, pour aucun motif, ce qui venait d'avoir lieu.

Le prêtre du Christ, après être demeuré deux mois en ce lieu, réunit ses frères et leur fit connaître la cause qui l'obligeait à s'éloigner. Pendant qu'il leur parlait en un langage délicieux, le feu de l'Esprit-Saint embrasait tellement leurs cœurs, qu'ils se croyaient déjà presque séparés de toutes les choses de ce monde et près d'entrer dans la sublime demeure des Cieux. Au milieu de ces entretiens, on lui apprit la mort de l'empereur pervers qui persécutait en tous lieux les Saints de Dieu, et faisait mourir au milieu de tourments atroces ceux qui étaient fidèles à la foi catholique. Il avait été condamné à une mort honteuse par le Sénat, précipité en enfer, pour y brûler éternellement au milieu de ses réduits enflammés : c'était la digne récompense de ses œuvres (1).

Alors, Vivence se dirigea ver les bords de la mer avec Aventius, Domninus et ses autres compagnons. Là, il ne craignit pas de s'exposer sur une simple barque aux abîmes les plus profonds, ayant pour guide et pour pilote l'ange du Seigneur. Par l'ordre de Dieu, les vents deviennent favorables, le calme le plus profond aplanit les flots agités. Parmi la troupe du Saint, les uns prient et chantent des psaumes sans interruption; d'autres conduisent la barque à force de rames. Enfin, ils arrivèrent heureusement aux rivages d'une île, où ils trouvèrent, par la gâce de Dieu, une caverne taillée dans le marbre par la main d'un ange; ils s'y fixèrent, en rendant à Dieu leurs actions de grâces avec effusion, et y menèrent la vie des solitaires.

—

CHAPITRE IV.

Entretien avec saint Hilaire.— Résurrection d'un mort.

Il arriva dans le même temps que le bienheureux évêque Hilaire revint de l'exil, et la terre entière en fut remplie d'une joie ineffable; car, le nom d'un si illustre Pontife, répandu dans toutes les provinces de l'empire, était aimé au plus haut degré des hommes attachés à la foi catholique. Lorsqu'une nouvelle aussi heureuse eut été portée à saint Vivence, il se dirigea aussitôt, plein de joie, vers la mer, avec ses compagnons, et, se jetant sur une barque, il arriva au port même où il avait trouvé autrefois un énorme poisson. De là il s'avança, sans tarder et avec tout l'empressement possible, vers la ville de Poitiers, et à peine ces personnages furent-ils en présence et se furent-ils salués, qu'ils se traitèrent en amis; car, tous deux étaient prédicateurs de la parole de Dieu. Le saint pontife Hilaire, en voyant à quel degré l'homme de Dieu possédait la prudence de l'Esprit-Saint, et combien il était habile dans les choses reli-

(1) Le texte porte l'empereur Justinien. Il faudrait plutôt lire Maxence, qui périt à Rome, en combattant contre Constantin, l'an 312. D'autres ont pensé qu'il était question de Julien l'Apostat; mais il ne périt que longtemps après le retour de saint Hilaire, rapporté dans le chapitre suivant. — Quant à cette condamnation du Sénat, l'auteur se l'est imaginée, à cause de la sédition qu'il y eut contre lui dans Rome, le jour où il périt.

gieuses, lui demanda d'où il venait, où il dirigeait ses pas, quel était le motif de son voyage? Après avoir reçu ses explications, l'homme apostolique ajouta :

— Le méchant persécuteur des chrétiens dont vous me parlez, mon frère bien-aimé, a péri d'une manière ignominieuse, il y a longtemps, comme il le méritait; aujourd'hui, les chrétiens jouissent de la paix, et il nous a été donné de revenir de l'exil ; tout est en paix; si donc vous voulez retourner en votre patrie, vous pouvez passer partout sans la moindre crainte (1). »

Vivence lui répondit :

— Père très-saint, je suis bien avancé en âge, mes cheveux blancs et les rides de mon front le disent assez; je ne saurais imposer de nouvelles fatigues à mes membres épuisés par les années; si donc j'ai mérité de trouver grâce en votre présence, je conjure du fond de mon cœur votre charité de m'accorder un coin de ce pays, afin qu'après ma mort, mon corps y soit enseveli, et que mes frères, qui sont avec moi, y trouvent aussi le repos. »

Notre vénérable père Hilaire lui dit avec empressement :

— Mon très-saint frère, de grand cœur je m'appliquerai à vous faire avoir tout ce qui pourra vous être agréable. Seulement, faites-moi connaître, en particulier, ce que vous désirez. »

— Véritable Pontife, reprit le Saint, vous avez une terre qui nous semble tout à fait propre au but que nous nous proposons; celle que les habitants de vos campagnes appelle Gravion (2) ; s'il plaît à votre bonté, nous vous demandons de nous l'accorder. »

Le saint pontife Hilaire, heureux d'une telle demande, y répondit aussitôt par une charte de donation qu'il remit à ces hommes bienheureux, comme un titre solide, inattaquable et permanent. Tout étant ainsi disposé, Vivence demanda la permission de se retirer. Alors, se disant adieu mutuellement, ils se bénirent, s'embrassèrent avec des larmes abondantes et se séparèrent avec peine l'un de l'autre.

Tandis que l'élu de Dieu, Vivence s'éloignait ainsi du Pontife, il aperçut de loin le cadavre d'un enfant frappé de mort par la morsûre d'un serpent. Il s'arrêta un peu et, se munissant du signe vivifiant de la Croix, il alla vers le cadavre, en récitant un psaume, selon son usage, avec son compagnon, nommé Marinus, et, arrivé là, il s'informa de quelle manière l'enfant avait perdu la vie. Ayant examiné le corps, il vit la blessure funeste du serpent. Plus de cinquante hommes s'étaient rassemblés sur ses pas, dans l'attente d'un miracle et, prosternés devant lui, ils le conjuraient avec larmes de vouloir bien, par ses mérites, ressusciter l'enfant. Alors notre heureux ami de Dieu, touché des pleurs de ce peuple, eut recours au sacrifice surexcellent de la prière et s'écria :

— Exaucez-moi, Seigneur Jésus, maintenant que je vous conjure et que je me confie sans réserve en votre miséricorde ; car, dans votre Évangile vous avez promis à vos fidèles, que ceux qui croiraient fermement feraient des prodiges plus grands que les vôtres. Regardez non pas mes péchés, mais la foi de ces hommes ; ils croient fidèlement en vous et ils vous conjurent avec instance. Ressuscitez donc en ce moment, sous leurs yeux, cet enfant, afin que votre nom, qui est admirable, soit loué dans tous les siècles. »

Et le peuple confirmait la conclusion de cette belle prière, en ajoutant :

—Ainsi soit-il. »

Alors le prêtre de Dieu vit l'enfant sortir vivant de l'étreinte de la mort et s'asseoir, pâle et tremblant, sur la terre. Le Saint lui présentant la main, le releva sain et sauf ; puis, après avoir ordonné, par serment, aux hommes qu'un tel miracle avait transportés de joie, de ne le faire connaître à personne, il les renvoya en leurs maisons. Mais l'enfant, rendu ainsi à la vie, ne put cacher ce nouveau prodige aux habitants du lieu, et nous devons marquer ici que le même prodige vit encore dans les louanges des hommes.

Tandis que ce très-excellent serviteur de Dieu poursuivait sa marche, — élevant ses

(1) Saint Hilaire renvoyé de l'exil avec des témoignages d'honneur, par Constant, avait pu croire à des jours meilleurs. Si telle fut sa pensée, il ne fut pas longtemps à être détrompé.

(2) D'autres lisent *Grignon*. Les anciens monuments de l'Église de Poitiers, rapportent que saint Benoît avait demandé pour lui, pour saint Vivence et ses compagnons, le désert proche de Grignon. — A. du Saussay : *Martyrologium Gallicanum*.

regards, il vit une grande multitude de tout sexe qui l'attendait sur le rivage, avec le bienheureux Aventius et ses autres compagnons; il les joignit promptement. Ayant donc salué ses frères et les autres personnes, il demande pourquoi cette assemblée nombreuse de peuple. On lui dit que tous sont venus à cause de lui et pour lui demander la guérison de leurs maux. Alors, le saint médecin, plein de confiance en la miséricorde du Bienfaiteur suprême, exhorte ses frères à implorer le secours du Tout-Puissant, et tous, d'un commun accord, se mettent à prier, en poussant de profonds soupirs et en se frappant la poitrine; ils pressent le Ciel, et excitent la clémence divine, par des larmes abondantes, à se montrer miséricordieuse. Leurs supplications terminées, ils se lèvent, et les infirmités du peuple sont guéries, — les infirmités de l'âme et les infirmités du corps. Alors, la joie pénètre tous les cœurs, tous font monter leurs louanges jusqu'au Ciel. Parmi ces hommes, les uns s'élancent vers le Saint; d'autres saisissent leurs proches dans leurs bras, d'autres examinent si véritablement ils sont guéris. La maladie n'a laissé aucune trace, la cécité a disparu, les yeux sont sans tache, les membres sont purifiés. Tous rendent gloire au Très-Haut, au Père, au Fils et au Saint-Esprit. — Alors, Vivence, comblé d'honneur et devenu l'objet des louanges de ce peuple, se retire, après avoir salué tout le monde et souhaité la paix à tous les fidèles. O bienheureux Vivence! vous pouvez être l'objet d'une grande admiration; mais votre vertu et votre mérite sont inénarrables.

—

CHAPITRE V.

Retraite à l'île d'Olonne, et de là dans le désert. — Martyre des compagnons de Vivence.

La renommée du Saint allait croissant de plus en plus; il souffrait avec peine la multitude du peuple. En proie à une grande inquiétude, il cherche dans la fuite un lieu solitaire, et, monté sur une barque, il traverse de nouveau la mer.

Arrivé à l'île d'Olonne, il s'y arrête et y prépare une cabane, comme s'il eût dû servir là le Seigneur dans la paix. Mais une grave difficulté s'élève aussitôt; la voix des énergumènes se fait entendre mêlée de hurlements; et, sans tarder, le Saint, rempli de l'Esprit de Dieu, reconnaissant à ce cri la rage du démon, s'arme du signe de la Croix et, poussé par l'amour divin, dirige ses pas avec ses compagnons vers le lieu où les tourments cruels se font sentir. Là était vingt hommes, devenus misérablement la proie du démon, qui les déchirait de la façon la plus lamentable. A l'approche du Bienheureux, ils se mirent à grincer violemment des dents contre lui, à pousser des gémissements et à lui dire :

— Que voulez-vous, Vivence? Êtes-vous donc venu pour nous chasser de nos demeures? »

Alors le prêtre dit à ses compagnons :

— Cette sorte de démons ne se chasse que par le jeûne et la prière. »

Tous s'étant prosternés contre terre pour prier, passèrent trois jours consécutifs à jeûner, à verser des larmes, à mortifier leur corps et à s'élever spirituellement dans les Cieux, et ainsi, ils méritèrent d'obtenir ce qu'ils demandaient avec tant d'ardeur. La prière terminée, le soldat du Seigneur bénit de l'eau, et entreprend, par les exorcismes et l'effusion de cette eau consacrée sur les énergumènes, une guerre indomptable contre ses ennemis. Ils sont vaincus et chassés entièrement, et ces hommes recouvrent la santé. Le Saint leur fait prendre de nouveaux habits; puis, après avoir ordonné de leur donner des aliments, il les renvoie en leur demeure. A la vue de ce prodige, les habitants louèrent et bénirent le Maître suprême de tout leur pouvoir et leur intelligence, et lui rendirent de justes actions de grâces; puis, prosternés aux pieds du Saint, ils lui firent les instances les plus vives pour que jamais il ne se séparât d'eux.

Je ne crois pas devoir passer sous silence un miracle insigne que le Tout-Puissant daigna faire en faveur de son serviteur bien-aimé. Près du bourg de Gravion (*Grignon*), était placé un vaste désert dans lequel l'homme de Dieu avait résolu de se retirer en se séparant de ses compagnons, afin d'y mener la vie solitaire. Mais en s'y rendant, il rencontra des voleurs qui l'entourèrent tout joyeux et lui réclamèrent les trésors de

Dacien qu'ils croyaient en sa possession. Le Saint ayant nié qu'il fût possesseur de tels biens, ces scélérats, poussés par l'esprit pervers et enflammés d'une colère violente, s'emparèrent de lui, lui firent endurer des supplices de toute sorte en le traînant çà et là, et lui déclarèrent enfin qu'ils allaient le percer de leurs épées. L'intrépide Confesseur du Christ leur répondit :

— Toutes choses sont entre les mains de Dieu; que sa volonté soit faite, s'il veut vous permettre d'agir ainsi. »

Ces brigands féroces, saisissant donc leurs épées afin de l'égorger, — le premier en se jetant sur lui se transperce lui-même le flanc et meurt d'une façon misérable; le second, dans sa course rapide à travers les bois, demeure suspendu à un chêne; le troisième est mis à mort par la méchanceté d'un démon qui s'empare de sa personne; le quatrième perd la vue et demeure privé de toute consolation sur la terre; le cinquième est saisi d'un accès de rage, il se déchire les bras et le corps par ses propres morsûres, et demeure en proie à des douleurs atroces; le sixième court se précipiter dans la mer et devient la pâture des poissons, tandis que son âme s'en va avec celle de ses complices en enfer pour y souffrir des tourments sans fin.

Alors le courageux Athlète de Dieu, Vivence, après avoir rendu au Tout-Puissant ses actions de grâce en des hymnes et des cantiques spirituels, reprit avec joie son voyage ainsi retardé et arriva au désert où il se dirigeait. Là, ayant trouvé par la volonté de Dieu une caverne creusée dans un rocher, il y entra pour y servir le Seigneur le jour et la nuit, et y demeura jusqu'à la fin de sa vie, car il avait toujours désiré singulièrement pouvoir rester solitaire, loin de la foule, et combattre par ses prières et ses larmes contre les vices de la chair et l'ennemi de tout bien. O homme ineffable et digne de louange! ni la parole, ni l'intelligence d'aucun mortel ne sauraient dire combien grands furent ses mérites.

L'absence d'un père si illustre fut pour ses frères la cause d'une grande tristesse, car ils avaient pour lui un amour vraiment filial et, par une disposition divine, la prière de ce bien-aimé serviteur de Dieu était considérée par eux comme un rempart à l'abri duquel ils se trouvaient sans la moindre crainte en quelque lieu qu'ils se trouvassent. Que dirai-je de plus? Ils s'en vont le cherchant çà et là, l'âme attristée, les yeux baignés de larmes; ils se livrent à toute leur douleur et poussent de profonds soupirs. Enfin, ne l'ayant pas trouvé dans l'île, ils prennent ensemble la résolution de le chercher dans la vaste étendue du désert; peut-être Dieu daignera-t-il les conduire jusqu'à lui, ou au moins leur fera-t-il rencontrer des méchants qui leur feront pour son nom endurer le martyre. Laissant donc l'île d'Olonne, ils s'en vont en pleurant s'enfoncer dans les profondeurs de ces forêts, dans la vaste solitude du désert, lorsque un chef pervers de voleurs, un persécuteur des chrétiens, un nouveau Dacien se porte à leur rencontre, entouré de ses satellites. Il les fait saisir aussitôt et paraître en sa présence, afin de s'informer de leur religion.

Les serviteurs de Dieu, instruits par leur très-saint père Vivence, aimaient mieux souffrir pour le nom de Jésus-Christ que d'abjurer même en apparence la foi de la sainte Trinité. Lors donc que l'infâme persécuteur s'enquit de leur croyance, tous, remplis du Saint-Esprit, répondirent d'une voix unanime qu'à tout prix ils étaient et seraient chrétiens.

Aussitôt cet homme sans pitié les fit mettre à mort en sa présence. Il y avait soixante-cinq ans qu'ils étaient sortis de leur patrie, sans qu'on sache quel était leur âge. Ayant ainsi quitté ce monde, leurs âmes furent admises à la possession du ciel par la grâce de Jésus-Christ, le fils de Dieu.

—

CHAPITRE VI.

Vivence connaît l'heure de sa mort; — miracles qui ont lieu à ce moment.

Il est temps de revenir à notre premier récit et de reprendre l'histoire glorieuse de notre Père. Le Dieu tout-puissant voulait que son serviteur abattu par les fatigues de la faim, de la soif et d'une vieillesse extrême, se reposât de ses travaux. Afin donc qu'il ne succombât pas loin de toute consolation humaine sous le poids accablant d'un si lourd fardeau, il excita en sa faveur l'esprit d'un

homme nommé Gondicarius, de condition servile, dont la famille avait appartenu à saint Vivence, et qui, né pauvre, était parvenu cependant à amasser de grandes richesses. Cet homme ayant donc entendu exalter son maître qu'il aimait beaucoup sans l'avoir jamais vu, quitta tous ses biens et, après avoir préparé de grandes provisions, ne craignit pas d'entreprendre un très-long voyage pour l'aller rejoindre. Dirigé par l'ange du Seigneur, il s'en vint à travers les campagnes, les hameaux, les cités, les bourgades et les villages jusqu'à la demeure du bienheureux sans jamais dévier de sa route. En se voyant, tous deux s'embrassèrent et pleurèrent de joie. Le bienheureux prêtre bénit le Dieu tout-puisant qui avait daigné se souvenir de lui et lui venir en aide par la main de ses propres serviteurs. Il se fit raconter la suite de ce voyage, et il reconnut que dans une si longue course l'ange du Seigneur, par une disposition divine, avait tout conduit, comme nous l'avons dit.

Je ne crois pas devoir passer sous silence le miracle insigne que la grâce divine accorda par son entremise. Comme il se sentait atteint d'infirmités en son corps, avant d'arriver au terme de sa vie, il ordonna à Gondicarius d'aller au bourg de Gravion et de se faire présenter tous les infirmes qu'il pourrait découvrir, afin qu'avant sa mort il leur obtînt par ses prières de la miséricorde divine quelque faveur. Obéissant aussitôt à ses ordres, Gondicarius rassembla les sourds, les muets, les infirmes, les boiteux, les malades de tout genre, tant du bourg de Gravion que des alentours, et les conduisit tous suivis d'une multitude d'hommes et de femmes à la demeure du Saint. L'infatigable soldat de Dieu, voyant cette foule, parla ainsi, tout rempli de l'Esprit-Saint :

— Vous devez en tout temps, mes frères bien-aimés, bénir Dieu dans la prospérité et l'adversité, le louer, croire en lui et l'adorer, parce qu'il est bon et compatissant, juste et miséricordieux, parce qu'il exauce avec tendresse tous ceux qui font le bien. Si vraiment vous croyez qu'il peut vous sauver, vous serez sur-le-champ délivrés de toutes les infirmités dont vous êtes accablés. »

Tous ces hommes lui ayant répondu qu'ils croyaient en Dieu avec un esprit fidèle et qu'ils lui reconnaissaient la puissance de les guérir, le saint prêtre rendit au Seigneur de justes louanges, puis, se mettant à genoux et élevant les yeux au ciel, il s'adressa à Dieu avec l'ardeur la plus vive, en se servant de ces paroles des psaumes :

— Exaucez ma supplication, ô mon Dieu! soyez attentif à ma prière; exaucez ma demande et ne dédaignez pas mes supplications; prêtez-moi l'oreille et exaucez-moi, en faveur de vos serviteurs et de vos servantes; guérissez-les à cause de votre saint et glorieux nom, afin qu'ils voient votre puissance et votre vertu, et que votre louange demeure dans tous les siècles. »

Le Saint était encore prosterné contre terre, faisant violence au ciel, lorsqu'un grand mouvement eut lieu parmi les infirmes qui venaient de recouvrer la santé. Les aveugles sont dans l'admiration de pouvoir contempler les choses du monde, les boiteux bondissent, les lépreux se voient purifiés de toute souillure, les paralytiques sentent leurs nerfs jusqu'alors repliés sur eux-mêmes se détendre et revenir à leur premier état. Que dirai-je de plus? Tous les malades se trouvent si parfaitement rendus à la santé, qu'ils déclarent eux-mêmes n'en avoir jamais joui plus parfaitement. Alors tout le peuple loua Dieu d'une voix unanime et déclara que le saint prêtre était son serviteur. Mais l'illustre athlète leur adressant la parole avec bonté, leur dit :

— Le temps de ma mort approche et est sur le point d'arriver : je vous conjure donc, moi qui suis un étranger parmi vous, de m'enterrer dans ce lieu que j'ai reçu du bienheureux Hilaire. »

Tous lui en firent la promesse, et ayant reçu de lui le baiser de paix et sa bénédiction, ils revinrent pleins de joie en leurs maisons. O homme vraiment heureux et vénérable! Il a par ses mérites rendu la santé à beaucoup, et par la grâce du Christ il a mérité pour lui-même l'éternelle félicité.

Je dois également rappeler et ne point taire qu'il fut fréquemment visité par les anges, car, plus il s'appliqua à se séparer complétement des hommes, plus les anges s'approchèrent de lui avec empressement. Et comme il était affermi par la force même de l'Esprit-Saint, plein de vertu, puissant

en sainteté et brûlant de l'ardeur de la charité, il était sans cesse occupé des choses divines. Jamais il ne détournait son esprit des veilles et de la sainte oraison, en tout temps il s'appliquait à remplir tout ce qui a rapport au culte de notre sainte religion. Or, tandis qu'il brillait d'une manière admirable par son zèle en ces diverses choses, et qu'une nuit, il s'était livré un peu au sommeil afin de reposer ses membres fatigués, un ange lui apparut entouré d'une grande lumière, et lui dit d'un ton solennel, en l'appelant par son nom :

— O Vivence, prêtre du Dieu très-haut, ce n'est plus pour vous le temps de pleurer, mais de vous réjouir; le Seigneur a écouté vos prières et vu vos larmes. Le moment approche où il va vous appeler à la gloire et vous tirer de l'apprentissage de cette vie; vous allez recevoir la palme et être uni à l'assemblée des Saints; vous allez être couronné et avoir la récompense du centuple, être assis au banquet du Christ et demeurer avec lui à jamais. Sachez donc d'une manière certaine que cela aura lieu dans six jours; toutes ces choses, par la grâce de Jésus-Christ, seront accomplies le huitième jour après l'Épiphanie. »

A ces mots, l'ange se retira dans les cieux, et le prêtre s'éveillant, fut rempli d'une grande joie d'avoir été favorisé d'une vision si merveilleuse; il se mit sans retard à prier et à rendre à Dieu ses actions de grâces. Saint Maxence, abbé du Poitou, lequel ayant connu la renommée de cet homme illustre, était venu le visiter ou plutôt se recommander à ses prières, demeura quelque temps auprès de lui et écrivit à la hâte ce qu'il en avait appris ou vu de ses yeux. Oh! qu'il est saint et vénérable ce prêtre de Dieu, à qui les ministres de la cour céleste font connaître les oracles divins! Oh! qu'elle est admirable et digne de respect la foi de ce prêtre! Il est averti de son rappel de ce monde afin qu'il soit plus assuré de sa récompense.

Pendant que ces choses se passaient, il y avait là un aveugle qui, depuis le sein de sa mère, n'avait pas eu le bonheur de jouir de la lumière. Ayant connu la vision de l'ange, il se prit à penser en son cœur, ou plutôt, (pour me servir de ses paroles), à se dire intérieurement :

— Crois-tu que tu puisses jamais recevoir par l'intercession de cet homme de Dieu ce que la nature t'a refusé? N'avons-nous pas appris que le fils de Dieu, qui a promis à ses disciples qu'ils feraient de plus grands miracles, a rendu la vue à un aveugle, et lui a donné la perfection dont il était dépourvu? J'irai donc trouver son serviteur Vivence; peut-être voudra-t-il user de son pouvoir pour me rendre la vue par son entremise. »

Plein de confiance en la miséricorde divine, cet homme s'en vint et dit au prêtre :

— O ministre du Dieu tout-puissant, je vous en conjure par lui-même, ayez pitié de moi; priez Dieu pour mes péchés, et afin que mes yeux soient ouverts. »

L'homme de Dieu lui répondit :

— Si vous croyez de tout votre cœur que Jésus-Christ puisse vous illuminer, non-seulement vous recouvrerez cette lumière matérielle commune aux hommes et aux animaux, mais encore vous mériterez de jouir à jamais avec les Anges et les Saints de l'éternelle clarté de Dieu. »

Et le tendre père eut bientôt été digne par ses humbles prières de satisfaire aux vœux de l'aveugle. Pour celui-ci en effet, les ténèbres se dissipent, ses yeux s'ouvrent, la splendeur du soleil vient frapper ses regards, il jouit de toute la beauté du jour, le monde est pour lui comme s'il venait d'être créé, car c'est pour la première fois qu'il lui est donné d'en contempler les merveilles, ou plutôt, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le monde semble naître seulement pour lui, pour la première fois il s'offre à ses yeux. Oh! combien grande est la miséricorde du Dieu qui, en éclairant cet aveugle-né, a voulu ne pas rendre vaines les promesses de son serviteur, de ce Dieu qui, en souverain suprême, a suppléé par lui-même à ce qu'il y avait d'imparfait en cet homme, et en maître plein de bonté a accompli l'engagement de son serviteur! L'abbé Maxence, dont nous avons parlé plus haut, a encore été témoin de ce miracle, car, cet homme d'une sainteté égale à celle de Vivence, puissant en vertu et comblé de toute sorte de biens, attendait l'accomplissement des choses annoncées par l'ange, — le moment de la mort du Saint.

Cinq jours s'étant donc écoulés, arrive le jour d'allégresse, le jour solennel de l'octave

de l'Épiphanie. Mais nous ne devons pas omettre ce qu'il plut au Dieu tout-puissant d'accomplir en ce même jour par son serviteur. Les populations environnantes avaient connu, soit par le bienheureux Maxence, soit par Gondicarius, la fin prochaine de Vivence : accourant donc de toutes parts, elles conduisirent au saint prêtre tous leurs malades pour lui demander leur guérison. L'homme de Dieu ne put entendre leurs cris sans être touché de pitié, et plus inquiet de leurs besoins que de ses propres souffrances, il se leva pour offrir le saint Sacrifice. Lorsqu'il eut fini, se mettant à genoux avec saint Maxence, il commença à conjurer avec larmes le Tout-Puissant en faveur de ces infortunés, et il s'écria :

— Exaucez-moi, Seigneur, parce que votre miséricorde est pleine de bénignité; abaissez selon la multitude de vos bontés vos regards sur moi et sur ces hommes en proie à des maladies de tout genre. Guérissez-les, Seigneur, par votre puissance et votre miséricorde infinie, afin que tous sachent, Seigneur, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous, qui ne laissez pas périr l'ouvrage de vos mains. »

A peine eut-il terminé sa prière que tous ayant recouvré aussitôt la santé, se mirent à louer Dieu de tout leur cœur et à bénir son saint prêtre. Dans cette grande multitude il y avait vingt-quatre hommes dont la vie était désespérée; les uns étaient brisés par les vexations du démon, d'autres étaient aveugles et cassés de vieillesse, d'autres enchaînés par la paralysie, d'autres couverts de la lèpre, d'autres hydropiques, d'autres avaient les membres rétrécis et impotents; ils avaient été apportés sur les bras de leurs proches, et maintenant ils s'en retournent pleins de joie sans avoir besoin d'aucun secours.

Cependant la promesse de l'ange ne tarda pas à s'accomplir; après cet insigne miracle, il ne se passa pas un jour, mais seulement une heure. L'infirmité du corps allait croissant, les membres abattus par les années tombaient d'épuisement; alors cet homme, plein de jours, arrivé à une heureuse vieillesse de cent vingt ans, tout brillant de la splendeur de ses mérites, termina sa vie, muni de l'Eucharistie du Christ, et son âme, laissant à la terre sa dépouille terrestre, s'éleva dans les cieux pour aller s'unir aux chœurs des anges. Tout à coup, à la même heure, les portes des prisons tombent à la renverse, les ceps se brisent, les chaînes et les carcans s'en vont en morceaux, les profondeurs des cachots s'ouvrent et sont inondées d'une lumière éclatante, les gardiens prennent la fuite saisis de frayeur, tous les captifs sont délivrés de leurs liens, tous les condamnés de la forteresse de Gravion sont rendus à la liberté par la vertu de Dieu et les mérites de Vivence.

Il fut révélé aussi au bienheureux Maxence que l'archange saint Michel s'en vint entouré d'une grande multitude d'anges au-devant de cette âme sainte, à la sortie du corps, afin de la conduire dans les cieux. Mais en même temps du côté de l'aquilon, ou autrement du côté gauche, on entendit une troupe innombrable de démons, vomissant des blasphêmes contre cette même âme, et disant :

— Cet homme doit devenir notre compagnon, lui qui, par une fuite lâche, a perdu la couronne du martyre, car le Christ a dit : *Bienheureux celui qui supporte la tentation, parce qu'après l'épreuve il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.* C'est là un homme désobéissant, un transgresseur des commandements de Dieu, il ne doit point avoir part avec ses serviteurs, mais avec nous, puisqu'il a été semblable à nous en ce point. »

Tandis que les ministres de Satan proféraient ces mensonges et beaucoup d'autres, l'ange Gabriel vint au milieu d'une troupe nombreuse à la rencontre du Saint, le tonnerre se fit entendre avec fureur dans les airs, la foudre brilla au loin, et au même instant la multitude des esprits pervers fut précipitée au plus profond de l'enfer; puis au milieu des hymnes et des cantiques des anges, l'âme fut conduite dans les cieux pour y recevoir dans la joie la couronne méritée par sa patience victorieuse. Pendant ce temps, le bienheureux Maxence aidé des autres fidèles du Christ, donnait au saint corps la sépulture, et tout étant terminé, ils s'en retournaient à leur demeure.

—

CHAPITRE VII.

Miracles après sa mort.

Il ne nous semble pas convenable d'ensevelir dans le silence les miracles que le Seigneur, dans sa miséricorde, a daigné accomplir à cause de son bien-aimé serviteur lorsqu'il l'eut retiré de ce monde. Car, cinq ans après sa mort glorieuse, voulant le faire connaître au monde par des prodiges, il envoya un ange du haut des cieux, lequel venant à Antioche, entra dans la chambre de la fille du gouverneur, l'illumina d'une splendeur céleste et se plaça devant le lit où reposait alors cette jeune fille, privée de la vue. L'ayant appelée par son nom, il lui dit avec douceur :

— Juliana, levez-vous et envoyez sans tarder en Europe des hommes chargés des dons suivants : un vêtement sacerdotal, un calice, une patène et une cymbale; ordonnez-leur de ne point s'arrêter qu'ils ne soient parvenus au tombeau de saint Vivence, qu'ils bâtissent sur ce tombeau un oratoire au nom de Jésus-Christ. Aussitôt qu'ils auront offert leurs présents en ce lieu, vous recouvrerez la vue dont vous êtes privée, et si vous croyez fermement, vous jouirez encore de la lumière éternelle. »

L'ange disparut après avoir parlé ainsi.

Le matin étant venu, la jeune fille, empressée d'accomplir le plus tôt possible les ordres de l'ange, envoya des hommes avec les présents mystérieux indiqués plus haut, en les chargeant de rechercher le mausolée du Saint, d'y élever de suite un oratoire et de revenir promptement lui annoncer ce qu'ils auraient fait. Ces envoyés, se mettant donc en route, arrivèrent, conduits par la grâce bienveillante du Christ, au tombeau, sans se tromper de chemin. Ils accomplirent les ordres reçus, offrirent les présents au tombeau, et là ils trouvèrent le livre des sacrements dont le saint Prêtre avait coutume de se servir pour célébrer les mystères de la messe et offrir ses sacrifices à Dieu. Ces choses accomplies, la noble jeune fille se trouva à leur retour avoir recouvré la vue, et lorsqu'on eut examiné le jour et l'heure, on reconnut que c'était au moment où ses envoyés offraient pour elle leurs hommages, prosternés devant le tombeau du Saint.

Nous ne devons pas taire non plus un prodige que le Dieu tout-puissant veut voir mis au grand jour.

Le jour même où Dieu rendit la vue à cette sainte fille, se présenta un homme aveugle de naissance à l'oratoire du Saint; à peine y fut-il entré qu'il mérita d'obtenir, par les mérites d'un si grand protecteur, ce qu'il n'avait jamais possédé. Ainsi, en ces deux personnes naissent comme les deux Testaments : dans la jeune fille, c'est la loi de Moïse, longtemps vierge et sans tache; puis, enfin, perdant tout son éclat, en se retirant de la vérité; l'homme qui n'a jamais vu, c'est le peuple de la gentilité, qui n'a jamais possédé la lumière de la divinité de Jésus-Christ; mais quand le Seigneur est venu, dans sa miséricorde, ils ont été illuminés par un seul et même jour, qui est le Christ, et ainsi tous ceux qui ont cru, soit chez les Juifs, soit chez les nations, ont été appelés enfants de Dieu.

Alors que ces miracles et ces prodiges étaient répandus dans tout le monde catholique, des voleurs se présentèrent, forcèrent l'église du Saint et y pénétrèrent par une fenêtre durant la nuit. Après s'être emparés des ornements sacerdotaux, des vases dont on se sert pour l'Eucharistie et des nappes de l'autel, — choses qu'ils n'auraient même pas dû oser toucher de leurs mains, la loi divine le leur défendant, — ils réunirent en un tout ces objets qu'ils avaient enlevés, sans la moindre honte et sans rien excepter; puis, comme des insensés, ils se mettent à errer de tous côtés dans l'église pour y chercher une sortie, et, par la volonté de Dieu, ils ne purent, en aucune façon, trouver l'ouverture qui leur avait donné entrée. L'un d'eux ayant gravi à dessein contre le mur, un pied lui manqua et l'autre demeura fixé dans un trou; ce malheureux resta suspendu la tête en bas. Tandis que le second, cherchait également le moyen de s'évader, — plein d'un transport impie, il vint, sans trop savoir ce qu'il faisait, se heurter contre le tombeau qu'il eût dû éviter, et, chose prodigieuse! les chaînes suspendues à ce tombeau, au moyen de crochets, s'entremêlent si bien les unes les autres, que le voleur inique se touve pris par ses habits et par ses membres, sans pouvoir s'échapper en aucune façon.

Le troisième, en proie aussi à la fureur, arriva au lieu où la cymbale des moines était suspendue dans l'église du Saint. Là, saisissant un marteau et se livrant à des transports de joie, comme un homme heureux d'entendre des sons agréables, il se met à frapper à coups redoublés et fait retentir toute la cour d'un tel bruit. Alors, les gardiens s'étant éveillés, regardent avec effroi de côté et d'autre, et reconnaissent la présence des voleurs. Sans retard ils s'élancent dans l'église, s'emparent d'eux, les lient solidement pour les conserver jusqu'au jour et recouvrent tout ce qu'ils avaient pris. Le matin, ils examinèrent comment ils les feraient mourir; — mais la miséricorde du Dieu tout puissant, qui brille toujours d'un si vif éclat dans le prêtre Vivence, toucha le cœur de chacun des gardiens ; ils permirent aux voleurs de s'en aller de suite, après leur avoir donné suffisamment de quoi manger.

—

CHAPITRE VIII.

Translation des reliques du Saint en Auvergne, puis en Bourgogne, d'abord à Amance, puis à Vergy.

Il nous faut raconter comment le corps de Vivence, après de nombreux et éclatants miracles, fut transporté du lieu où il avait été inhumé d'abord dans une autre contrée. Dans la Gaule, comme dans tous les autres pays du monde, cette parole qui dit que l'iniquité surabondant, la charité de beaucoup se refroidirait, avait son accomplissement, et la vengeance Divine se faisait sentir fréquemment et durement contre les chrétiens, par les mains des payens. Les péchés des hommes l'exigeant, la nation des Normands sortit des régions septentrionales et ravagea par le fer et le feu, la partie inférieure des Gaules jusqu'à la mer, tandis que la nation hongroise traitait de la même manière la partie supérieure jusqu'à la Germanie.

L'an 868 de l'incarnation du Seigneur, après la mort de Louis et d'autres rois puissants, sous le règne de Charles le Jeune (*le Chauve*), ces ravages des payens se répandirent en tous lieux d'une façon effrayante, parce qu'alors nos rois et nos princes manquaient de courage pour s'y opposer. Le pauvre peuple périssait çà et là par le glaive et par la famine : les propriétés, les maisons et surtout les sanctuaires des Saints et toutes les églises devenaient la proie des flammes. Les ministres sacrés, c'est-à-dire, les clercs et les moines, étaient soumis à des traitements plus cruels que le reste des habitants; les autels étaient renversés de fond en comble et profanés, les saints tombeaux étaient violés sans la moindre réserve. Ces désastres eurent lieu d'abord et avec plus de fureur que dans les autres contrées, dans les îles et les terres de l'ouest proches de la mer.

Alors furent tirés de leurs mausolées, par les mains des fidèles, et transportés en d'autres provinces, pour y être mis en sûreté, les corps d'un très-grand nombre de Confesseurs et Martyrs. Alors, le prêtre du Christ, Vivence, fut enlevé du vieux château de Gravion, au territoire de Poitiers, que lui avait donné pour jamais pendant sa vie, Hilaire, la trompette éclatante de la Trinité divine et la gloire des Pontifes. Il y reposait, entouré d'honneurs, quand les moines, redoutant les malheurs dont nous venons de parler, recueillirent ses reliques avec un grand soin, les transportèrent dans la capitale d'Auvergne, avec les restes de plusieurs autres Saints, au milieu d'une grande foule de fidèles de l'un et l'autre sexe. En ce temps, était évêque de la ville, Agilmarc, homme noble, dévot à Dieu et digne de louanges par son zèle de tout point en cette circonstance.

A l'exemple du bienheureux Hilaire, il reçut avec un tendre empressement tous ceux qui appartenaient au bienheureux Vivence, les consola par de douces paroles et des secours, comme s'ils eussent été ses frères ou ses enfants, et les engagea avec ardeur à demeurer près de lui. Ce pontife vénérable relisant sans cesse la conversion et les Actes de saint Vivence, écrits en un langage simple, presque inculte et sans la moindre grâce, les baisait en s'écriant :

— O bienheureuse et bénie simplicité du temps ancien, dont le zèle était plus grand à faire d'excellentes choses qu'à bien les raconter, qui comprenait mieux ce qui était saint et honnête, qu'il ne savait l'exprimer! »

Le même prélat avait en Bourgogne, au comté d'Amance *(in comitatu Amanso)*, une

terre provenant de ses ancêtres, à six milles de la Saône, si riche qu'elle n'avait besoin de rien chercher ailleurs; car, le sol en est fertile, les eaux, les forêts, les prés et les vignes y abondent. Ayant bâti là un monastère avec un cloître et des habitations très-convenables pour les religieux, il le dédia sous le nom du bienheureux Vivence, et lui donna tout ce qu'il pouvait avoir tant en ce lieu qu'ailleurs, avec beaucoup d'autres dons en or et en argent. Il plaça là, avec toute la suite de ses serviteurs, le corps du bienheureux Confesseur, qui y reposa avec honneur pendant quelque temps.

Quelques années plus tard, la cruauté des payens se montrant de nouveau, et Hasting, chef des Normands, ayant envahi avec les siens les confins de la Bourgogne, — ces possessions, données récemment à saint Vivence, devinrent, avec la province presque entière, la proie des flammes. Mais, peu de temps après, plusieurs des principaux d'entre les Francs et les Bourguignons, fortifiés par le regard miséricordieux de Dieu, et ayant repris courage sous le duc Richard, tentèrent, dans une triple bataille, de détruire ce qui restait de Normands, puis se jetèrent sur eux dans les campagnes de Chartres, et en firent un si grand carnage, que nul d'entre eux n'osa, dans la suite, s'aventurer dans ces contrées.

Il y avait alors un homme brave, nommé Manassès, distingué par son habileté à la guerre et dans le siècle; il était très-aimé du duc Richard, et, après lui, il obtint le commandement de toute la Bourgogne, que son fils Gislebert eut aussi dans la suite. Manassès, après bien des entreprises accomplies dans le siècle, se rappelant ses péchés et y cherchant un remède, arrêta, d'après le conseil d'Hermengarde, son épouse, de son frère Wallon, évêque de la ville des Éduens (*Autun*) et de plusieurs nobles amis, de bâtir un monastère au territoire d'Autun, dans un lieu très-fort, sur la montagne de Vergy; il y fit transporter les ossements du bienheureux Vivence, avec les corps de plusieurs autres Saints, et, jusqu'a ce jour, ce lieu est demeuré consacré sous le nom de la Mère de Dieu et du bienheureux Vivence. Le même Manassès et son épouse Hermengarde l'ont enrichi, après leur mort, de meubles et de possessions considérables, et, après l'avoir affranchi de toute servitude séculière, ils l'ont confié à la garde de l'évêque de Rome, le chef de toutes les Eglises.

En ce lieu donc, jusqu'à ce jour, on vénère comme il convient le bienheureux athlète du Christ, Vivence. En ce lieu, s'accomplissent de fréquents miracles et de nombreux prodiges. La fête de cette translation, établie par la piété de l'évêque d'Autun et d'autres hommes religieux, se célèbre solennellement chaque année à Vergy, le lendemain de la Pentecôte, à la louange et à la gloire de notre Sauveur, qui vit et qui règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XII

VIE

DE SAINT AGRŒCIUS, AGRICIUS OU AGRÈCE,

ÉVÊQUE DE TRÈVES, AU QUATRIÈME SIÈCLE, ÉCRITE, AU DIXIÈME OU ONZIÈME SIÈCLE, PAR UN ANONYME.

—

AVANT-PROPOS.

Les Actes de saint Agricius sont plutôt un discours sur l'illustre apôtre de Trèves, qu'une histoire proprement dite. L'auteur y fait preuve, sinon d'un goût bien pur, au moins d'une imagination vive, d'une piété ardente et d'un zèle sans bornes pour la dignité de l'église de Trèves. On le reconnait dans tout son écrit pour un enfant de cette Église, dont la gloire lui tient tant au cœur, et quoiqu'il semble pauvre en faits, il nous a conservé de précieuses et antiques traditions de sa province. De plus il ne cesse d'édifier son lecteur par sa foi brûlante ; on sent un homme dont le cœur est impuissant à exprimer ce qu'il contient, un homme voué avant tout au service et à la gloire de Dieu.

Nous ne ferons aucune observation à son sentiment sur la patrie de sainte Hélène, mère de Constantin ; ce sentiment a pour soi de graves auteurs et une imposante tradition. Aussi nous imposera-t-il l'obligation

de donner dans nos *Annales* les Actes de cette sainte femme, dont les travaux pour la foi ne sont pas assez connus.

—

CHAPITRE PREMIER.

Saint Agricius est nommé évêque de Trèves.

Lorsque Hélène, la reine vénérable, femme de pieuse mémoire, fut revenue à Rome, après avoir célébré à Jérusalem l'invention de la Croix très-précieuse, elle se livra à de justes transports de joie provoqués par la charité, en voyant une multitude de peuples entrer dans la voie du salut et se convertir au Seigneur; mais en même temps sa tendresse la pénétrait d'une douleur trop fondée, en lui montrant ses frères selon la chair, les habitants de Trèves (sa patrie), plongés dans les ténèbres de l'infidélité, car elle savait, dans les entrailles de sa miséricorde, se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, et pleurer avec ceux qui sont dans les larmes. Aussi elle n'accorda, ni à ses paupières de sommeiller, ni à ses yeux de dormir, ni à son front de se reposer; elle ne cessa de se livrer à des gémissements inénarrables ou à des prières incessantes, qu'elle n'eût obtenu de Dieu et du saint pape Silvestre l'envoi dans sa patrie d'un prédicateur selon ses vœux.

La glorieuse femme Hélène employa un temps considérable, on le sait, et se montra infatigable en ces pieuses et ferventes supplications; cependant le zèle de la charité et de la dévotion ne fut pas moins grand chez elle et chez le pape Silvestre; leurs recherches ne furent ni moins longues, ni moins actives, pour trouver enfin un apôtre et un prédicateur digne aux yeux de la miséricorde divine et capable d'aller en un lieu si célèbre par son antiquité, si considérable par sa haute position. Car le saint pontife Silvestre, ayant entre les mains les annales où étaient racontés les faits les plus antiques de cette ville, examina attentivement quelle était sa noblesse et sa splendeur dans le passé, et reconnut qu'elle l'emportait sur toutes les cités de la Germanie et de la Gaule, tant par la splendeur de ses édifices que par la noblesse de ses habitants, de sorte qu'au jugement même des Romains, on pouvait l'appeler une seconde Rome.

Dans cette étude attentive, il remarqua aussi que le bienheureux Pierre avait jugé ce lieu assez important pour ne point lui envoyer d'autre prédicateur qu'un disciple du Seigneur, un des soixante-douze.

Il était donc en proie à une grande anxiété au milieu de ses délibérations; d'un côté il désirait ardemment soumettre à Dieu, l'auteur de toutes choses, une ville d'une si haute autorité; d'un autre, considérant à quel rang elle s'était placée depuis les temps anciens jusqu'à ce jour, il craignait de ne pas faire un choix en rapport avec sa gloire antique. Comme donc ce saint homme et cette digne femme étaient ainsi embarrassés pour l'accomplissement de leur pieux désir, ils sentirent se dilater enfin les entrailles de la miséricorde divine qui ne trompe jamais les vœux des justes. Tous ceux qui eurent part à cette affaire proclamèrent unanimement le patriarche d'Antioche, nommé Agricius et lui seul, comme étant le plus illustre des évêques de cette époque, suffisant, apte et surtout vraiment propre à répondre aux exigences de la ville de Trèves; et après l'avoir proclamé ainsi, leur assentiment demeura toujours le même.

Aussitôt, des hommes en rapport avec le haut rang du saint patriarche Agricius, furent envoyés à Antioche, afin de ramener à Rome ce grand personnage; et ils étaient porteurs de lettres pleines de supplications et d'avis d'une charité parfaite. Lors donc que les envoyés furent parvenus auprès du saint patriarche et qu'ils lui eurent appris ces choses, soit par leurs pieuses paroles, soit par les humbles lettres apportées de la part de ceux qui leur avaient confié cette mission, il est plus facile d'imaginer que de décrire de quels traits violents de tendresse paternelle et de charité fraternelle le cœur de ce bon père fut déchiré. Ces traits furent violents, parce que l'amour est fort comme la mort; la tendresse paternelle ébranlait son âme, parce qu'il lui fallait abandonner des hommes enfantés par lui au Sauveur, et la charité le sollicitait, parce qu'il avait à engendrer et à conduire à la vraie lumière qui est le Christ, d'autres hommes plongés encore dans les ténèbres de l'infidélité et étrangers jusqu'à ce jour à la lumière véritable. La charité parfaite fut victorieuse dans ce saint combat, — la charité qui ne redoute point de

mourir pour Jésus-Christ, ni — pour arriver là, — d'abandonner la patrie, les proches, les enfants, et même, pour tout dire, l'attirail du monde entier. Qu'ajouterai-je de plus? Guidé par cette charité, le saint homme Agricius s'en vient trouver le pontife de la ville de Rome. Celui-ci accompagné de la glorieuse impératrice Hélène, le reçoit avec le respect dont il est digne; tous deux lui font connaître leurs désirs secrets, ils lui exposent leurs pieuses intentions : il devra s'en aller remplir l'office de la prédication dans la ville de Trèves; le jugement unanime de tous ceux qui ont été consultés, lui confère cet emploi.

La crainte d'abanbonner les enfants confiés à ses soins le fit s'excuser pendant quelque temps :

— Le bien, disait-il, devait s'accomplir surtout envers les serviteurs de la foi. »

Mais bientôt cette crainte disparut devant les représentations d'une charité parfaite, lorsque le pontife du siége suprême et cette sainte femme digne d'être obéie, non-seule-d'un homme, mais du monde entier, le supplièrent humblement d'accepter pareil ministère. Enfin, cette vertueuse femme ayant obtenu ce qui faisait l'objet de ses vœux, loua Dieu dans des transports d'allégresse et lui rendit de grandes actions de grâces, comme nous pouvons en juger facilement, en voyant quel zèle sa charité déployait même auprès des nations étrangères.

La reine assise à la droite du Seigneur, parée d'un vêtement tissu d'or, semblable à l'abeille, forme des fleurs les plus diverses le miel le plus délicieux; ainsi, l'impératrice forma une châsse des diverses reliques des Saints, dans laquelle elle mit des restes du bienheureux apôtre Matthieu, transportés par elle de la Judée, un des clous dont le corps du Seigneur fut cloué sur la croix, le couteau dont le même Seigneur Jésus-Christ se servait dans la Cène sacrée, et autres reliques du même Seigneur. Elle voulait protéger et ennoblir son pays par des présents admirables et dignes de l'envie de tous les hommes, et après s'être montrée pour le monde entier une colonne de réparation, en trouvant la croix sainte, elle désirait devenir pour sa patrie une cause de gloire singulière. De grand cœur elle eût voulu porter elle-même ces saintes reliques à la ville de Trèves, si son fils eût pu se passer même pour peu de temps de sa présence ou des conseils de sa prudence. Celui-ci s'opposant donc à ses désirs, elle confia au nom du Christ ces vénérables reliques au saint patriarche Agricius, choisi pour prédicateur et primat de sa patrie, et elle le conjura d'une façon spéciale de prendre un soin tout pastoral de cette cité.

Saint Silvestre, l'évêque du siége de Rome, qui avait confié à Agricius de gouverner l'épiscopat d'une ville si importante, prenait ses mesures avec la sollicitude la plus vive, pour que dans la suite, la haute dignité, accordée si libéralement à la cité, ne pût être changée par la négligence des successeurs du patriarche, ou par un abus de puissance, ou bien encore, ce dont Dieu nous préserve! être affaiblie en aucune façon. Il écrivit le privilége qui devait être apporté à ce lieu par notre saint père Agricius, et par là il assura à jamais la dignité antique et la noblesse surexcellente de notre ville. Or, il ne nous semble pas étranger à notre sujet de citer cette pièce où sont contenues les paroles du pape :

— Comme tu as exercé dans le paganisme, par ta propre vertu, la primatie; de même maintenant, ô cité de Trèves, exerce d'une façon spéciale sur les Gaulois et les Germains la primatie que le chef de l'Église, Pierre, a désignée, en remettant — de préférence aux évêques de toutes ces nations, — son bâton aux premiers docteurs qui t'enseignèrent la foi chrétienne, à Euchaire, Valère et Materne, comme s'il eût voulu retrancher quelque chose de sa dignité pour t'en rendre participante. Et moi Silvestre, son serviteur et successeur indigne, je renouvelle et confirme cette primatie en la personne d'Agricius, patriarche d'Antioche, afin d'honorer la patrie d'Hélène-Auguste, originaire de cette métropole, qu'elle a été heureuse d'enrichir elle-même si magnifiquement et d'exalter d'une façon si singulière, en lui envoyant le corps de l'apôtre Matthieu, apporté de Judée, avec le clou et autres reliques du Seigneur. Que ceux qui, poussés par l'envie, chercheront à porter atteinte à ce privilége, soient retranchés de la communion des fidèles; ils sont souillés par l'anathème (1). »

(1) Trèves dit un auteur, était la résidence des

CHAPITRE II.

En quel état Agricius trouva l'Église de Trèves.

Ayant donc reçu ce privilége de la main du Souverain Pontife et pris de la main de la glorieuse reine le trésor des précieuses reliques, l'homme de Dieu s'en va parcourir les contrées de la Gaule-Belgique. Aussi grand fut dans ce voyage Agricius en prêchant la parole de Dieu; aussi grand il fut par l'éclat de ses miracles, et l'on ne saurait avoir le moindre doute en ce point, si l'on considère avec le respect convenable et la sainteté à toute épreuve de cet homme rempli de son Dieu, et l'importance des reliques mémorables dont il était chargé. Son nom même, au reste, nous apprend quelle fut son habileté à semer la parole divine dans le champ du Seigneur. Que veut dire, en effet, ce nom d'Agricius, sinon *celui qui sait cultiver un champ* (Agri colendi scius)? Et non-seulement la décomposition de ce mot nous offre un tel sens, mais plus encore la culture magnifique du champ confié à ses soins, — champ couvert en tout temps d'une récolte inépuisable de grains excellents. Nous disons *inépuisable*, car le Dieu, auteur de toutes choses, trois en personnes et un en essence, après avoir daigné visiter la métropole de Trèves par les travaux à jamais dignes de récompense de ces trois ouvriers, Euchaire, Valère et Materne; après avoir élevé dans une certaine égalité, avec le siége apostolique, cette Église au-dessus de toutes les autres Églises; après avoir établi jusqu'à la fin des temps l'évêque de Trèves au-dessus de tous les prélats de la Gaule et de la Germanie, en lui donnant le titre de Patriarche à un degré spécial, titre existant comme un droit paternel et un héritage d'ancêtres, c'est-à-dire dans ses prédécesseurs et ses successeurs, alors que des actions de grâces infinies lui étaient dues par tous les habitants de cette cité, pour cette disposition très-juste de sa divine providence, Dieu, dis-je, avait cependant vu, ô douleur! s'évanouir en nous l'œuvre de sa sainte charité, lorsque l'antique ennemi du genre humain, toujours infatigable à troubler la paix de l'Église, excita par ses membres Maximien, Dioclétien et Rictiovare la tempête des persécutions. Alors, en tous les lieux du monde, à peine découvrait-on un disciple de la religion chrétienne, qu'on le forçait de suite à sacrifier aux idoles, sinon on le mettait à mort, en le faisant passer par les tourments les plus divers et les plus terribles.

Combien fut affreuse la barbarie de cette persécution, Rome le prouve par les corps innombrables de ses saints Martyrs; Agricius l'atteste par son saint Maurice et ses compagnons mis à mort sur son territoire. Combien il serait difficile de compter les milliers de Saints immolés à Trèves durant cette tourmente terrible et barbare; nous l'apprenons par les paroles suivantes des Actes des saints martyrs Fuscien, Victoricus et Gentien :

— Rictiovare fit peser tout le poids du commandement dont il était chargé sur les chrétiens. Altéré de leur sang, il n'en laissait vivre aucun, si par hasard il lui arrivait de pouvoir en découvrir. Entré à Trèves, ville située sur les rives de la Moselle, il fit d'eux un tel carnage que des ruisseaux de sang coulèrent jusqu'au fleuve et changèrent la couleur des eaux, de telle sorte qu'abandonnant leur couleur naturelle, elles devenaient rouges par le mélange d'un élément étranger. »

On lit encore dans les mêmes Actes :

— Les corps des Saints demeuraient sans sépulture, et l'onde leur donnait un tombeau, d'où elle doit au jour où leurs membres seront réunis, les offrir au jugement futur. »

Nous lisons aussi dans la vie de saint Hildulphe, évêque de Trèves, que, entre les œuvres nombreuses et considérables entreprises par ses soins, il transporta dans la demeure où il est honoré maintenant, de la crypte où le très-digne pontife Paulin l'a-

empereurs d'Occident depuis la fin du IIIe siècle jusqu'au commencement du IVe; elle était après Rome la première ville de l'Occident, et nommée pour cette raison la seconde Rome. Le rang qu'elle occupait dans l'Eglise n'était pas moins honorable. Eglise la plus ancienne en deçà des Alpes, elle avait propagé la foi dans un vaste rayon autour d'elle, ce qui lui avait valu la dignité de métropole, qu'elle avait obtenue par son mérite religieux et son rang politique; elle s'élevait donc au-dessus de toutes les Églises des Gaules et de la Germanie.

vait placé après l'avoir rapporté de l'Aquitaine, le corps du bienheureux Maximin, et qu'il avait reconstruit en entier cet édifice en le prenant par sa base. Cette translation eut lieu le quatre des calendes de juin, et en même temps furent transportés les corps des saints pontifes Agricius, Nicétius et de trois cents Martyrs qu'on plaça magnifiquement dans la même basilique. Il enrichit ensuite ce lieu de ses meubles et de ses biens; puis, il y établit cent religieux.

En outre, comme nous l'avons appris du rapport unanime de tous nos ancêtres, les chrétiens qui alors s'étaient soustraits en très-petit nombre, remplirent des ossements des mêmes Martyrs un vaste puits, abandonné à cause de son ancienneté et privé d'eau, et l'on dit même que le bienheureux Athanase ayant reçu l'hospitalité chez saint Maximin, se retirait en ce lieu par amour pour ces reliques, et qu'il y composa en forme de psaume la règle de la foi catholique, dont le commencement est :

— *Quiconque veut être sauvé*, etc., » laquelle règle fut ensuite lue et approuvée au concile de Milan (1). »

Enfin, en l'honneur de ces Saints et de la sainte Mère de Dieu, après le rétablissement de la religion par le bienheureux Agricius, saint Félix, évêque de la même métropole, homme si grand devant Dieu, qu'il le faisait jouir encore sur la terre, des entretiens des anges et qu'il le glorifiait par le don des miracles; saint Félix, dis-je, établit un monastère imposant et considérable, dans lequel il plaça dans la suite, avec les honneurs convenables, le corps de notre saint père Paulin, lorsqu'on l'eut rapporté de Phrygie, et gouverna tout entier le monastère.

—

CHAPITRE III.

Travaux d'Agricius pour cultiver la vigne du Seigneur.

Mais, tandis qu'en admirant d'un côté la piété du Saint, et en maudissant d'un autre la cruauté du tyran, nous avons indiqué chaque chose brièvement, nous nous sommes éloigné un peu de notre sujet, c'est-à-dire, de saint Agricius. Il nous faut donc revenir au point même d'où nous avons pris occasion de nous détourner.

Nous avons donc dit que ce saint père Agricius était, dans le champ du Seigeur, un ouvrier infatigable, qu'il préparait à ses associés une récolte excellente; mais si, en voyant la foi s'accroître, il est juste de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, de même il convient de pleurer avec ceux qui sont dans les larmes, en la voyant faiblir. Comme donc l'iniquité du tyran avait surabondé, la charité de beaucoup s'était refroidie et même éteinte. Mais l'ardeur de la sainte charité était surabondante dans le bienheureux Agricius, et il était bien résolu à offrir sur l'autel du Seigneur un feu toujours ardent; ou autrement, les fruits permanents d'une charité toujours la même envers le peuple fidèle, qui était le champ confié à ses soins. Comme un laboureur entendu dans la culture de sa terre, il arracha jusqu'à la racine les épines de l'infidélité crûes pendant de longues années, et dans la suite, la moindre tige ne put y prendre naissance.

Nous avons, après un calcul diligent, découvert que deux cents et un ans s'étaient écoulés depuis la sortie glorieuse de saint Materne de ce monde et l'arrivée heureuse d'Agricius en cette ville. Pendant tout ce temps, il n'y eut point d'évêque, et les payens furent maîtres en ce lieu. La prescience de Dieu avait donc, avec raison, donné le nom d'Agricius au saint qu'il destinait à cultiver un champ devenu si âpre par ce long délaissement et l'interruption de toute culture; un champ totalement étranger à la charrue. Il portait, dis-je, bien justement le nom d'Agricius celui à qui le champ du Seigneur fut confié; de telle sorte que, débarrassé, par l'habileté de ses soins, des plus vieilles excroissances de chardons et d'épines, ou autrement, de tous les anciens vices et de toutes les antiques souillures dont il était obstrué, il ne laissa dans la suite aucune place à l'iniquité. Il conduisait lui-même le fer de sa prédication Celui à qui le Psalmiste adresse cette prière :

— Dirigez mes pas selon votre parole, ô Seigneur, afin qu'aucune impureté ne domine en moi. »

(1) Baronius soutient que saint Athanase composa son symbole à Rome; mais, l'opinion adoptée par l'auteur de la Vie de saint Agricius a été pendant plus de quatre siècles regardée comme incontestable par tous les écrivains.

Rien d'étonnant que la droite du Seigneur le dirigeât, quand il se montrait si prompt à exécuter tous ses commandements, quand il quittait une Église très-illustre, l'Eglise d'Antioche et tous les enfants qu'il y avait engendrés à Jésus-Christ; quand il renonçait courageusement à toutes les jouissances du monde; quand il portait l'exercice de sa sainte charité chez une nation étrangère à la charité, et qui avait plus confiance dans le démon que dans le Seigneur. Il suivait alors l'exemple de son prédécesseur, le premier Pontife d'Antioche, le prince des Apôtres; lui aussi, après avoir fondé cette Église en Jésus-Christ, après y avoir multiplié les fruits de sa charité, s'en alla, en marchant sur les traces de son Maître, afin de montrer un exemple sublime de parfait amour, prêcher Jésus-Christ à Rome, selon que l'avait disposé la Providence divine, et y souffrir la mort; car, dit le Seigneur : *Personne ne peut avoir une charité plus grande que de donner sa vie pour ses amis.*

Le bienheureux Agricius marcha donc en tout, avec une émulation généreuse, sur les traces de son maître et prédécesseur, quand il devint comme le père dans le Seigneur de cette même Église d'Antioche, que le prince des Apôtres avait le premier enfantée à Jésus-Christ; il marcha sur ses traces, quand il la confia au même Jésus-Christ, avec une sollicitude ardente et paternelle, après l'avoir conduite jusqu'à l'âge parfait de la vérité, et s'en alla à Trèves, la seconde Rome, comme Pierre était allé vers la première, pour la gagner au Sauveur.

Nul doute aussi qu'Agricius n'eût suivi le bienheureux Pierre jusqu'au martyre, si telle eût été la volonté du Seigneur. Celui qui a vu les désirs de son cœur, et qui connaît les secrètes pensées de chacun, a su, je l'espère, j'en ai la confiance et je le crois fermement, il a su, dis-je, que, si d'un grand nombre d'hommes il eût été appelé au martyre, le premier il eût donné son nom, le premier tendu les mains, monté sur le chevalet et répondu avec une émulation indomptable comme l'enfer, à l'amour de Jésus-Christ, qui est fort comme la mort; en rien inférieur aux autres Martyrs, il eût couru, triomphant et plein d'allégresse, à la couronne, comme à la demeure de l'Époux, comme au festin splendide des noces; il se fût montré impatient d'arriver, il eût offert avec bonheur son corps, comme une proie, aux tourments; étendu sur les grils ardents et presque consumé, il se fût réjoui, et, au milieu des verges, sa joie eût éclaté comme en un jour solennel. Cependant la couronne du martyre ne manqua pas au bienheureux Agricius qui, par le seul amour du martyre, se soumit à tous les dégoûts, à toutes les fatigues, à toutes les peines d'un tel voyage, à toutes les amertumes de ce monde; et qui, en vivant dans la sainteté et la justice, se conforma si parfaitement à la Passion de Jésus-Christ notre Seigneur, qu'il désirait voir ses liens se briser et être avec son Sauveur qui, à son tour, le jugea digne — pour les combats sans nombre, d'où il sortit victorieux, — d'avoir part à des récompenses sans mesure.

—

CHAPITRE IV.

Des reliques apportées à Trèves par Agricius.

Nul homme, sans aucun doute, ne fut plus saint, en ces jours, que celui qui eut la mission de transporter des choses plus précieuses que l'or et la topaze, des choses en présence desquelles le genre humain tout entier doit se livrer à des transports d'allégresse ineffable. J'entends par là ce clou trois fois bienheureux, avec lequel le Dieu-Homme fut suspendu sur le gibet, avec lequel il se pesa lui-même comme dans une balance, pour être le prix de notre rachat. Il satisfit à notre dette et mélangea, en mourant sur l'arbre de la croix, son breuvage de ses larmes, avec lequel il triompha du démon pour entrer dans une joie éternelle et racheter le monde au prix de son sang. Quand même notre Saint eût porté ce clou seul, sans aucune des autres reliques du Seigneur, c'en était assez pour ne redouter aucune des embûches de notre antique ennemi, aucune des menaces barbares de ses membres, assez pour mettre promptement en fuite les puissances de l'enfer, depuis longtemps anéanties en présence du Seigneur, par la pointe aiguë de ce clou, pour vaincre facilement et selon sa volonté tous ceux qui tenteraient d'engager le combat contre lui. Mais il avait avec lui d'autres

reliques du Seigneur, non moins vénérables que le clou; nous en avons pour preuve l'écrit mentionné plus haut, et l'Église, fondée par lui, à Trèves, en l'honneur du Prince des Apôtres, se glorifie dans le Seigneur de les posséder en son trésor. Or, pour montrer clairement de quel respect singulier ces reliques étaient dignes, ce sera assez, je pense, de rappeler à notre souvenir une des preuves qu'elles ont données de leur sainteté.

En effet, nous avons appris, par une révélation tout à fait digne de foi, de nos ancêtres, qu'un très-religieux évêque de cette métropole, entendant les hommes se prononcer de diverses manières sur ces reliques du Seigneur, les uns disant que c'était sa tunique sans couture; d'autres, que c'était le manteau de pourpre dont il fut couvert au temps de sa Passion; d'autres, que ce gage d'amour était les chaussures du Sauveur; cet évêque, dis-je, désirait beaucoup résoudre cette question par une recherche exacte de la vérité. Ayant donc pris conseil du peuple, du clergé et des religieux, il ordonna un jeûne de trois jours à la ville entière, priant tout le monde de demander, avec humilité et unanimité, à Dieu, de manifester, par son esprit et sa miséricorde, à quelqu'un d'entre eux le secret d'un si grand mystère. Le jeûne terminé, le clergé et le peuple se réunissent dans l'église de Saint-Pierre, où se conserve ce trésor, et là, dans toute cette multitude, un moine d'une grande piété et d'une ferveur singulière, ayant été choisi pour contempler le secret du Seigneur et le manifester au Pontife, il ouvrit le coffre dans lequel le bienheureux Agricius avait déposé ce trésor; mais, à peine eut-il levé le couvercle et se fut-il disposé à regarder dedans, que, par un secret jugement du Dieu contre lequel les résolutions des hommes ne peuvent rien, il perdit la vue. Il arriva donc que ceux dont la sagesse était plus profonde et l'esprit plus pénétrant, conclurent, en voyant un si saint religieux frappé de cécité, que jamais un pécheur ne serait admis à contempler des choses dont la vue n'avait pas été accordée même à un juste. Depuis ce jour, nul ne tenta d'ouvrir le coffre (1).

(1) La sainte tunique fut découverte plus tard, en l'an 1196, sous l'évêque Jean Ier. Comme notre auteur n'en fait aucune mention, il est évident qu'il a écrit avant cet événement. — Voyez les notes à la suite de cette Vie.

CHAPITRE V.

Le clou du Christ est illustré par des miracles.

L'étonnement causé par un tel miracle, pourrait peut-être en porter quelques-uns à déroger au clou du Seigneur, et à se dire en eux-mêmes — ce dont Dieu nous préserve : — Ces reliques sont sans doute d'un plus grand prix que le clou du Seigneur, car vous n'avez rien raconté de semblable de lui : il ne se refuse pas à l'œil de ceux qui le reregardent, ni à la main des pécheurs qui le touchent. »

Afin donc d'éloigner de l'esprit de tous une pensée aussi insensée, nous dirons : de même que ces reliques du Seigneur, quelles qu'elles soient, ont, par un secret jugement, enlevé la vue à un seul homme; de même le clou, par une manisfestation éclatante des miséricordes célestes, a rendu la vue à un grand nombre, chassé les démons des corps obsédés, et guéri des maladies de toutes sortes. Nous avons vu de nos yeux un grand nombre de ces prodiges, et nous en avons connu beaucoup d'autres, par le rapport fidèle d'hommes religieux et de saintes femmes, qui en avaient été témoins; de sorte que nous ne sommes pas moins assurés de ce dernier, que de ceux que nous avons considérés par nous-mêmes. Nous n'entreprendrons pas de les énumérer, parce que nous jugeons mieux de nous taire sur ces prodiges, que de ne point en parler d'une manière proportionnée à leur importance.

Cependant, nous ne voulons pas passer sous silence un prodige par lequel le clou du Seigneur manifesta de quelle valeur il était. Un frère de l'empereur Othon Ier, nommé Brunon (l'empereur eut trois frères), avait sous sa puissance les meilleurs évêchés de la Lorraine, Trèves, Cologne et la plus grande partie de ce royaume. Poussé par un instinct mauvais, comme il paraît, il voulait transporter l'on ne sait où — pour ne pas dire voler, — ce clou de notre salut et d'un souvenir bienheureux. Ayant donc corrompu le gardien du trésor du Seigneur, il fit pré-

parer un autre clou si semblable à celui-ci, que le regard le plus habile eût à peine, ou, plutôt, n'eût pas du tout su distinguer l'un de l'autre.

Le gardien, séduit par l'argent, avait donc reçu le clou de la main de cet évêque, et, croyant avoir trouvé le moment favorable à son larcin criminel, il s'efforça enfin, mais inutilement, d'accomplir ce qu'il a depuis longtemps arrêté. Ayant mis le faux clou dans l'armoire où se trouvait le clou très-vénérable du Sauveur, il enveloppe soigneusement ce précieux gage de notre rédemption dans un linge très-propre, puis, après l'avoir placé dans son sein, il se prépare à le porter promptement au seigneur évêque.

Mais, — afin de faire bien comprendre avec quel privilége spécial d'amour le Christ s'était fiancé à l'Église de Trèves, par l'intermédiaire du bienheureux Agricius, — le Seigneur accomplit, par ce clou même de notre rachat, un miracle digne d'être compté, sans aucun doute, au nombre des miracles de premier ordre, et propre à frapper d'étonnement tout le monde. Tandis que ce gardien perfide, comme un vil transfuge, corrompu par une récompense inique, tournait le dos à la foi, et se disposait à enlever du sein de l'Église de Trèves la plus précieuse de ses arrhes, chose merveilleuse! le sang s'échappe à flots du clou lui-même; il transperce le linge et inonde le vêtement du misérable porteur; de sorte que ses entrailles demeurent glacées d'effroi. Confus d'un pareil événement, il est contraint d'avouer sa faute et celle de son évêque. Alors se rassemble la multitude de tous ceux que le son prolongé des cloches et la nouvelle d'un miracle si extraordinaire et inouï dans le passé, avaient pu réunir; le voleur infâme est placé au milieu de la foule, le linge sanglant est exposé aux regards de tous, et en même temps, le clou sacré d'où s'est échappé le sang; tous d'une voix unanime chantent les louanges du Seigneur. Après qu'on eût récité à plusieurs reprises les actions de grâces, et que la multitude eût longtemps prolongé sa présence en ce lieu, — de l'avis commun des personnes les plus capables qui se trouvaient là, on imposa à ce misérable, indigne du nom de gardien, une punition en rapport avec un sacrilége si extraordinaire. On marqua ensuite, aussitôt, dans le Martyrologe, le jour où les miséricordes du Seigneur se manifestèrent si divinement en notre faveur; ce fut le douzième des calendes de juillet. Si quelqu'un refusait, — ce dont Dieu le préserve, — d'ajouter foi à un miracle si inouï, il peut encore voir, si l'on veut le lui permettre, le linge teint de sang et le faux clou que l'on conserve dans l'église de Saint-Pierre.

Nous ne croyons pas non plus devoir passer sous silence cet autre témoignage d'une haute allégresse, touchant ce vénérable remède de notre infirmité, quoiqu'il nous vienne d'un témoin détestable de notre salut, — par la bouche d'une femme possédée. Cette femme, nommée Winiberge, de la ville de Ratisbonne, était liée depuis longtemps, par notre antique ennemi, avec des liens si cruels et si indissolubles que, conduite çà et là aux sanctuaires de divers Saints, elle n'avait éprouvé aucun soulagement. Lors donc qu'on eût amené à Trèves cette infortunée déjà presque réduite à la mort, et qu'on eût vu les tourments auxquels elle était soumise, tous déclarèrent n'avoir jamais connu rien d'aussi lamentable, et toutes les communautés de cette même ville, prenant en pitié de si terribles tortures, s'accordèrent à se charger, tour à tour, chaque jour et chaque nuit, de prières et d'exorcismes pour obtenir sa délivrance.

Mais, malgré leur fidélité à ces exercices successifs et prolongés, les chanoines et les moines virent leurs pénibles travaux sans succès. Le tour de veiller ainsi arriva donc à un monastère de femmes, et celles-ci, après de fréquentes prières, après des adjurations nombreuses, après l'emploi des diverses reliques en leur pouvoir, n'ayant abouti à rien, prirent la résolution de se faire apporter secrètement le clou du Seigneur. A peine le gardien l'eut-il pris dans ses mains pour le transporter, que le démon s'écria à haute voix, par la bouche de la possédée :

— Ah, femmes perfides! vous m'avez vaincu, en vous disposant à faire apporter le clou de la Passion du Seigneur. »

Tandis que quelques-unes des religieuses l'interrogeaient, il répondit :

— Voilà que maintenant on l'emporte de l'église de Saint-Pierre pour mon supplice. »

Alors, ayant appelé des prêtres à leur secours, elles le forcèrent, par les tourments des exorcismes, de leur dire, sans retard, quelle partie du corps du Seigneur avait sanctifié ce clou. Quoique maître de mensonge, comme il n'était pas libre de taire la vérité, il s'écria :

— Je vous le dis en toute vérité, le clou qu'on apporte a servi à attacher à la croix le pied droit du Seigneur, et comme là j'ai été vaincu par lui, il ne m'est pas permis de lui résister ici. Celui qui porte l'instrument d'une telle victoire est en ce moment arrivé aux maisons proches de ce monastère. »

Or, à peine le porteur de ce très-précieux trésor eut-il touché le seuil du monastère, que le démon poussant un mugissement horrible et agitant avec violence le faible corps de cette femme, la quitta en la laissant à demi-morte. Il est assez croyable qu'il lui avait été permis de s'emparer du corps de cette femme, surtout pour qu'il rendît témoignage au clou du Seigneur, car auparavant il fut impossible de le chasser, et aussitôt après ce témoignage, il ne demeura pas même un seul instant.

La vérité ne doit pas être regardée comme moins évidente, parce qu'elle est sortie de la bouche d'un ennemi, car tout le monde sait qu'entre amis il n'y a plus de controverse sur une chose, quand une voix ennemie vient lui prêter son suffrage, en lui donnant une louange qu'on ne saurait regarder comme suspecte, quoiqu'elle soit donnée à contre-cœur. Ainsi, dans l'Évangile nous voyons beaucoup de démons chassés du corps des hommes par Jésus-Christ, s'en aller, en criant :

— Nous savons que vous êtes le fils de Dieu. »

Ainsi, une pythonisse suivait saint Paul, en criant par les places qu'il était un véritable apôtre du Christ, et cela dura jusqu'à ce qu'il eût chassé l'esprit de cette femme. Ainsi, un homme saisi par le démon, proclamait les vertus nombreuses du bienheureux Nicétius, évêque très-illustre de Trèves, dans l'église de Saint-Pierre, en présence d'une grande multitude de clercs et de laïques en présence du roi Théodebert, et en même temps il mettait au jour bien des crimes de ce roi.

Si nous voulions louer brièvement et en toute vérité le bienheureux Nicétius, nous pourrions le comparer au bienheureux Nicolas, évêque de Myre, à cause de la très-grande ressemblance des miracles faits par le mérite de ces deux hommes, durant leur vie. De même que Nicolas, de très-pieuse et sainte mémoire, a délivré miséricordieusement — étant encore en ce monde, — des chrétiens qui invoquaient son nom au milieu d'une tempête sur mer; ainsi, Nicétius, évêque d'un mérite ineffable, a délivré, durant sa vie, d'un semblable péril de la mer, des payens avertis de recourir à lui par un homme qui seul se trouvait chrétien sur leur vaisseau. Au reste, le bienheureux Grégoire, évêque de Tours, confirme par le récit d'autres miracles également grands et même plus grands racontés dans *le livre des Miracles* (1), — que ce Saint n'est inférieur à aucun des autres saints Confesseurs.

CHAPITRE VI.

La foi est profondément enracinée à Trèves par Agricius.

Lors donc que nous avons parlé ainsi brièvement, selon notre faiblesse, de ce gage spécial d'amour, de ce clou de notre bien-aimé Seigneur, nous n'avons pas par là, croyons-nous, préparé un sujet de louanges médiocres au bienheureux patriarche Agricius qui nous l'apporta. Quel orage, en effet, oserait s'élever contre l'homme qui seul était digne de faire arriver jusqu'à la métropole des Gaules, jusqu'à Trèves, ce trésor si incomparable de notre Rédemption?

De plus, il apporta les ossements du bienheureux apôtre Matthieu, et quand après avoir rendu à un si grand homme les justes honneurs du tombeau, il réunit ses restes à ceux des saints Confesseurs du Christ, Euchaire et Valère, il conféra au siége de Trèves, pour toujours, l'honneur insigne de l'apostolat. Personne, non plus, n'ignore que le bienheureux Euchaire a transporté en ce même lieu le bâton du Prince des Apôtres, qu'il avait reçu des mains de Pierre même comme une consolation de la mort de

(1) L'auteur veut parler du livre *de la Gloire des Confesseurs* auquel nous ferons plus d'un emprunt dans le cours de notre publication.

son frère et comme un gage de sa dignité apostolique. Voilà pour[illegible], comme on le lit dans les archives rom[illegible], [illegible] des successeurs de ce même Prince des Apôtres, à Rome, ne se sert point de [illegible].

Donc, la ville de Trèves, quoique souillée et défigurée pendant quelque temps, par l'action impure de notre antique ennemi, fut purifiée de toutes les taches de l'idolâtrie, par les mérites et les prières de la sainte impératrice Hélène et par le bienheureux Agricius. Elle fut réformée par lui, de telle sorte, à l'image de Dieu, son créateur, que depuis ce temps elle n'a pas vu s'affaiblir en elle la dignité de patriarche de la sainte chrétienté. Elle a gardé inviolable jusqu'à ce jour le sceau de la foi, avec lequel le bienheureux Agricius l'a rattachée à Jésus-Christ, et elle le gardera jusqu'à la fin, car, dans ses prières, elle criera sans interruption :

— La lumière de votre visage, Seigneur, est gravée sur nous; vous m'avez affermie d'une façon toute particulière dans l'espérance. »

Or, dit l'Apôtre, l'espérance ne connaît pas la confusion, car la charité de Dieu est répandue dans le cœur de cette Église par le Saint-Esprit, qui lui a été donné par l'imposition des mains du bienheureux patriarche Agricius, la colonne inébranlable de sa foi. Le diocèse de Trèves, non plus, n'a jamais varié dans la conservation de la foi catholique, depuis que le Seigneur l'a établi sur cette colonne.

Donc, de même que Trèves est appelée la seconde Rome, parce qu'elle était l'émule de la première par la structure admirable de ses monuments, de même, en quelque manière, saint Agricius peut être appelé un autre Pierre, puisqu'il a imité d'une façon extraordinaire le premier, en élevant des édifices spirituels, des temples à Dieu. De même que cette ville de Trèves a été affranchie de l'erreur de l'ancienne gentilité par le bienheureux apôtre Pierre qui, par sa constance dans la vraie foi, a mérité de tenir le premier rang au milieu des douze astres du collége apostolique, et que par l'opération miséricordieuse du Saint-Esprit consolateur, elle a été délivrée des préjugés du vieil homme, lorsqu'elle fut visitée par lui en la personne de trois adorateurs éminents de la sainte Trinité; ainsi maintenant, un prédicateur lui est envoyé de nouveau par le Pontife du siége de Rome, non pas un prédicateur sans expérience et encore novice, mais un homme apostolique en tout, Agricius, qui serait digne d'occuper la place de chef des apôtres. Il fallait que là où l'antique corsaire du genre humain avait établi de nouveau le labyrinthe inextricable de l'idolâtrie, le libérateur miséricordieux, le Seigneur, dirigeât un guerrier indomptable. Il convenait que la muraille de toute manière inexpugnable de l'infidélité trévirienne, fût détruite par les cornes à toute épreuve d'un tel bélier. De même que son faste avait été vaincu par un prince romain autrefois, ainsi, il faut maintenant que sa superstition sacrilége soit salutairement vaincue par un prince spirituel envoyé par le siége de Rome et armé du glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu. La puissance de Trèves n'a dû céder qu'à la hauteur romaine, et comme le centre de la puissance romaine ne devait s'ouvrir que devant le Prince des apôtres, ainsi il était convenable que Trèves, la petite Rome, ne se soumît à Jésus-Christ, que vaincue par la constance armée de la foi d'Agricius, le successeur de Pierre, le patriarche d'Antioche. Ensuite, si le peuple de cette même ville a reçu la parole de la Trinité sainte, d'abord de trois prédicateurs et ensuite d'un seul, c'est une figure de l'unité divine contenue dans la Trinité des personnes, car, dit l'Apôtre : *Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême.*

—

CHAPITRE VII.

Mansuétude, zèle et autres vertus d'Agricius.

Maintenant, au prix de quels périls pour sa vie, au moyen de quels miracles notre Saint a-t-il, semblable à un guerrier habile, percé le mur si compacte de l'infidélité Trévérienne? nous n'en savons rien, la négligence de nos prédécesseurs ne nous l'a pas appris. Cependant nous pouvons, par le bienheureux Euchaire, que nous savons avoir été reçu en cette même ville avec ses compagnons, conjecturer et comprendre ce qui eut lieu à l'arrivée d'Agricius. Lorsque Eu-

chaire, lisons-nous, entra à Trèves un jour avec ses compagnons pour y prêcher la parole de vie, les pontifes du Capitole, enflammés de colère, soulevèrent contre eux la plus grande partie de la population, et, les chassant hors de la ville, ils se mirent à les accabler à coups de pierres. A ces hommes, Euchaire et les siens opposèrent les armes de leurs prières, et ils arrêtèrent de telle sorte cette foule de furieux que, les uns, étendant les bras pour lancer des pierres, devenaient immobiles, d'autres, se baissant pour en ramasser à terre, demeuraient inclinés sans pouvoir se relever, tous restaient sans pouvoir faire le moindre mouvement dans la position où ils se trouvaient, jusqu'à ce que ayant promis d'obéir à la foi enseignée par l'homme de Dieu, ils fussent rendus par lui à leur premier état. Bientôt après, baptisés de sa main, ils reçurent la santé éternelle de l'âme de celui à qui ils avaient voulu, dans leur colère, donner la mort du corps.

Nous ne paraîtrons donc pas sortir de la vraisemblance, en disant que cette race de vipères a vomi de la même manière son poison sur le bienheureux Agricius, et qu'elle a reçu de cet habile médecin des âmes l'antidote propre à la guérir. Peut-être aussi pouvons-nous croire que cette foule, malgré sa férocité, s'abstint d'étendre les mains sur lui, parce qu'il arriva au milieu de ces hommes, non avec la verge de la discipline, comme saint Euchaire, mais avec un esprit de douceur et d'humilité, et ainsi il calma par des conseils de sagesse et de suavité tous les mouvements de leur colère, tous les emportements de leur orgueil, selon cette parole :

— La sagesse triomphe de la méchanceté, elle pénètre avec force d'une extrémité jusqu'à l'autre et dispose tout avec douceur. »

Rien d'étonnant, au reste, que cet homme triomphât par son humilité, il avait en lui-même cette vertu à un degré ineffable, et il l'apportait dans les reliques du bienheureux apôtre Matthieu; le nom même de cet apôtre lui conférait le secours de l'humilité mêlée à la douceur, car ce nom veut dire *l'humble de Dieu*, et il était en effet vraiment humble par son nom et sa vertu, l'homme qui fut jugé digne d'occuper le trône de l'humilité, la dignité apostolique. Au reste, tout ce que nous pouvons dire de l'humilité de l'apôtre Matthieu ou du patriarche Agricius, est bien peu de chose, si nous le comparons au mérite si ineffable des reliques de Notre-Seigneur et Sauveur, par lesquelles, lui-même, auteur et modèle de la vraie humilité, s'humiliant jusqu'à la mort et la mort de la croix, avait satisfait pour les crimes anciens de l'orgueil humain.

Il arrivait justement avec des pensées de paix, l'homme qui portait — pour ne pas mentionner le reste, — des objets ayant appartenu au corps du Seigneur, objets les plus dignes de la vénération de tout le genre humain, par le secours desquels, après avoir été longtemps ennemis de la grâce divine, soumis à l'esclavage commun du monde, liés des chaînes du démon, nous avons rejeté bien loin ces chaînes et acquis divinement, adoptés par la grâce, la liberté des enfants de Dieu. Que pourrai-je ajouter? Euchaire a visité la ville de Trèves, armé de la verge de Pierre, le Prince des apôtres; et tandis que cette ville agitait sa fureur contre lui, il la frappa dans sa révolte, comme nous l'avons dit, afin de la guérir en l'amenant à l'obéissance. Il employa d'abord la verge de la discipline, afin de pouvoir ensuite appliquer le remède destiné à guérir. Le bienheureux Agricius, au contraire, entra dans la même ville, portant avec lui la précieuse relique du Seigneur et les ossements du bienheureux apôtre Matthieu; on ne lit pas qu'il ait employé la verge pour frapper, mais on sait qu'il a guéri de sa main puissante toutes les maladies auxquelles les âmes étaient en proie, et depuis ce temps si heureux et si efficace où le saint patriarche Agricius, le médecin de nos infirmités, entra au milieu de nous, l'infidélité condamnée par lui n'a plus fait entendre ses cris dans cette ville, elle n'a produit ni deuil, ni douleur parmi ses habitants.

Cependant, la vaste charité d'Agricius ne pouvait demeurer enfermée dans l'étroite enceinte d'une seule ville; mais comme la multitude des rameaux s'étend de la racine d'un même arbre sur la terre qui l'environne, ainsi l'huile suave de sa charité, après s'être épanchée sur cette Église, pénétra dans toutes les vastes contrées de la Gaule-Belgique et de la Germanie, et en se répandant ainsi par la main du chef de l'Église

Trévérienne sur toutes ces contrées, elle leur apporta la vigueur d'une foi persévérante, et devint pour cette Église elle-même la source principale d'une bénédiction perpétuelle. Aussi, jusqu'à nos jours, la maison de la bienheureuse impératrice Hélène, consacrée — à la prière de cette sainte femme, par le bienheureux patriarche Agricius, — en l'honneur du Prince des apôtres, pour être l'église épiscopale de cette métropole, enrichie et honorée d'une façon toute spéciale d'un trésor d'un mérite incomparable, du clou et des autres reliques du Seigneur, cette maison, dis-je, est appelée la première église de la Gaule et de la Germanie.

En répandant ainsi parmi tant de peuples la semence de la prédication, notre patriarche a mérité justement, comme le premier patriarche Abraham, le nom de père de beaucoup de nations; car, selon la parole de l'Apôtre, ceux-là ne sont pas enfants d'Abraham qui sont nés selon la chair, mais ceux qui sont nés selon l'esprit. Agricius est semblable à Abraham, et Trèves à Sara. En effet, Sara chargée d'années ne comptait plus devenir mère, et dans un âge décrépit elle attendait plutôt la mort qu'un fils destiné à perpétuer sa race. Ainsi, la nation Trévérienne, vieillie dans l'infidélité, avait perdu cette ardeur qui conserve la charité; en proie à la vieillesse des vices, s'il est permis de s'exprimer ainsi, elle n'espérerait point pouvoir donner naissance à des âmes; comme Nicodème, elle pouvait, dans son désespoir, dire au Seigneur :

— Comment un homme peut-il naître lorsqu'il est avancé en âge? »

Mais, ô mes frères bien-aimés, de même que la miséricorde du Dieu tout-puissant a rendu féconde, à cause de la fidélité d'Abraham, Sara chargée d'années, de même à cause de la foi et de l'humilité du bienheureux Agricius, elle a rendu féconde la ville de Trèves, malgré sa vieillesse et sa stérilité; et de même que l'arbre planté au bord des eaux par un laboureur prévoyant conserve à jamais un feuillage verdoyant et des fruits délicieux, de même ce champ divinement confié aux soins de cet homme bienheureux, du sein duquel se sont échappées des eaux vivantes, a étendu à toute la postérité sa fécondité spirituelle. Comme une vigne véritable. cet homme a produit des rejetons sans nombre, et ceux-ci pleins d'une séve généreuse ont produit à leur tour d'autres rejetons et ils ont à jamais perpétué dans la vigne du Seigneur le vin de la vie éternelle.

—

CHAPITRE VIII.

Disciples d'Agricius; son successeur divinement désigné; — sa mort.

Entre ces nombreux rejetons arrosés par le saint Pontife de Dieu, Agricius, deux surtout se sont élevés à une hauteur glorieuse, ils ont brillé comme des astres éclatants dans l'Église de Dieu, ils ont comme les deux flambeaux, comme les deux oliviers de l'Écriture, illuminé de leur lumière tout le temple du Seigneur. Ces rameaux sont Maximin et Paulin, évêques de la métropole de Trèves. Tous deux ont travaillé fidèlement dans le champ du Seigneur, en portant haut l'étendard de leurs vertus et en versant avec abondance les flots d'une doctrine pleine de suavité; par leur vie sainte, ils sont restés l'exemple de la postérité, et poursuivant avec bonheur jusqu'au jour de leur appel suprême la course d'un long combat, affermis par l'autorité des saintes lettres, comme de bons pasteurs formés par la piété du bienheureux Agricius et imbus de son esprit, ils ont opposé un courage indomptable aux loups furieux, pour défendre les brebis confiées à leurs soins par cet évêque.

Au reste, le bienheureux Agricius ne pouvait demeurer caché, non plus qu'une ville placée sur une montagne, alors que les rayons enivrants de doctrine, qui coulaient de ses lèvres, calmaient non-seulement la faim des nations voisines, mais se répandaient par la renommée avec une abondance sans bornes jusque chez les peuples les plus éloignés. Le bienheureux Maximin et Paulin, (son fils spirituel, homme doué de si excellentes qualités,) frappés de la réputation glorieuse d'un si grand personnage, quittèrent donc l'Aquitaine, leur pays natal, et se dirigèrent vers la métropole de la Gaule-Belgique pour y puiser à la fontaine de vie que leur offrait le bienheureux Agricius. Celui-ci les accueillant avec bonté et les conservant en toute sainteté de vie, mit tant de

zèle à les instruire que, s'il eût été possible, il eût exprimé pour les nourrir tout le lait des saintes Écritures. Aussi, mes frères, ne pouvons-nous douter que ce saint homme n'ait connu par l'esprit prophétique, combien de tels athlètes seraient nécessaires dans la maison de Dieu, quand on le voit apporter un soin si spécial à les former. Préparés aux combats de la milice chrétienne par un maître si illustre, — lorsque dans la suite ils repoussèrent avec un courage inébranlable les traits de l'infidélité arienne, ils ne craignaient pas d'appliquer à celui qui les avait instruits cette parole d'un sage :

— Si nos paroles ont quelque valeur, la louange en est à notre maître. »

Ces colonnes robustes de la double charité, ainsi placées dans la maison de Dieu par Agricius, sur la base solide de la foi, — la demeure divine appuyée sur un tel soutien n'avait plus à redouter le souffle d'aucune tempête, ni les tentatives d'aucune attaque. Alors il plut à la Providence divine d'exécuter ses justes dispositions, en rappelant de cette vallée de larmes son saint Agricius, accablé du lourd fardeau d'une longue vieillesse, de lui donner la palme de la récompense éternelle pour ses courses victorieuses dans l'arène du monde; alors Dieu lui fit parler par ses anges, lui fit connaître le temps de son rappel et lui commanda, en vertu de son autorité suprême, de choisir pour son successeur au pontificat, un de ses deux disciples, ou plutôt des disciples du Christ qu'il avait conduits à une science si robuste, — Maximin le plus avancé en âge et de lui remettre au nom de Dieu l'épiscopat confié à ses soins par l'autorité apostolique.

Nous devons croire, mes frères, qu'Agricius fut doué de l'esprit de prophétie, quand nous le voyons s'entretenir familièrement avec les anges. Au reste, l'événement prouva de quels tressaillements d'allégresse l'oracle si désiré de l'ange remplit son âme. Ayant convoqué sans retard une nombreuse multitude de toute la ville, il annonça avec une grande joie que Dieu lui avait fait connaître, comme proche, le temps de sa mort, puis avec une expression non moins grande de joie, répandue sur son visage et en son âme, il déclara que le même ange lui avait ordonné, au nom de Dieu, d'élever à sa place dans l'ordre du pontificat, Maximin, et de lui donner de suite de sa propre main la bénédiction pontificale.

Il y avait dans le même temps un homme d'une sainteté éprouvée, Quiriace, lequel avait coutume de visiter chaque nuit les oratoires des Saints. Une nuit qu'il faisait ses visites selon son usage, étant entré dans l'oratoire de saint Euchaire, il vit l'ange de Dieu se placer devant et lui commander d'intimer au bienheureux Maximin, au nom de Dieu, de recevoir sans opposition l'honneur du pontificat qui devait lui être déféré par Agricius. L'homme de Dieu, Quiriace, ne différa pas de faire connaître au bienheureux Maximin l'ordre qu'il avait reçu. Mais celui-ci, imitateur zélé de l'humilité profonde dont son maître lui avait donné l'exemple, appréciateur courageux de sa propre fragilité, n'eut de lui-même que les sentiments les plus bas, et il s'excusa humblement comme incapable d'un si grand honneur. Mais quand il vit la volonté de Dieu s'accorder en ce point avec l'autorité de son maître et le zèle empressé de tout le peuple et de tout le clergé, il ne voulut pas différer davantage l'accomplissement des desseins du ciel.

Tous donc étant unanimes et pleins de joie, le saint disciple Maximin fut consacré par son saint maître Agricius et vêtu de sa main de la robe de Pontife. Une fois cette ordination faite, selon la volonté de Dieu et le besoin des hommes, la grâce de la bénédiction éternelle ne fut plus différée au bienheureux Agricius. Peu de temps après il mourut pour être placé par le Dieu rémunérateur de tous les bons, au rang des confesseurs les plus illustres du Christ et des triomphateurs du monde les plus glorieux, pour recevoir la couronne admirable de la gloire céleste; délivré de sa chair, aux ides de janvier, il passa de la terre aux biens célestes.

Son saint corps, purifié comme un or excellent par les souffrances sans nombre de la milice chrétienne, et consumé comme sur l'autel de la croix, fut enseveli avec de justes honneurs par l'insigne pontife Maximin, assisté de son fils spirituel Paulin, homme de tout point vraiment apostolique, comme le montra dans la suite la lutte contre les Ariens, assisté également du concours immense des habitants et du clergé, dans le lieu et de la manière que l'avait indiqué cet

humble père durant sa vie et qu'il l'avait ordonné à ses disciples, quand il régla avec eux ce qui concernait sa sépulture.

Comment douter, mes frères, que ce saint Agricius n'ait reçu de nombreuses couronnes de la main du Seigneur, à raison des édifices sans nombre élevés par ses mains jusqu'à ce jour en cette Église, sur le fondement qui est Jésus-Christ, et à raison de ceux qui s'y élèveront dans toute la suite des temps? Comme la hauteur et la force d'un édifice ont leur point d'appui sur sa base, ainsi, l'édifice de notre foi repose, après le Seigneur, sur le bienheureux Agricius; tout ce qui, dans le temple de Dieu (qui est nous-mêmes,) a été élevé, construit et embelli en l'honneur de ce Dieu; tout ce qui se fera dans la suite, comme nous l'espérons, doit se rapporter à lui. Il a donc reçu avec raison une couronne inestimable de la main du Seigneur, l'homme qui avait préparé pour toujours en nos personnes une demeure permanente d'un prix incomparable à ce Dieu qui habite sans interruption dans les cœurs purs.

Nous avons décrit comme nous avons pu la structure de cet édifice spirituel, comme si nous eussions eu à représenter un édifice matériel. Nous y avons mis pour base le bienheureux Agricius; quant aux pierres vivantes destinées à continuer cet édifice, à accroître singulièrement la glorieuse magnificence de cette maison de Dieu, nous en avons parlé brièvement, il est vrai, mais nous les avons rangées en ordre, selon que notre sujet nous offrait l'occasion plausible de montrer chacune d'elles. Ces prières brillantes et d'un prix inestimable sont — avec Agricius, qui est la première, — Maximin et Nicétius, prélats illustres et glorieux par leur sainteté, qui ont orné singulièrement le temple du Seigneur et l'ont affermi d'une façon spéciale. Ces pères de sainte mémoire, Maximin, Nicétius et Agricius, à l'occasion duquel nous avons dit tout ce que nous venons d'écrire, ces pères, dis-je, nous devons le croire et l'espérer fermement, n'ornent pas seulement par l'éclat de leur personne la face de ce temple; ils sont plus puissants encore à apaiser en tout temps la colère du juge infaillible, Jésus-Christ notre Seigneur, qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1).

(1) Nos notes sur la vie de saint Agricius étaient terminées et prêtes à paraître à la suite de ce beau monument, lorsque des documents nouveaux nous sont parvenus. Ces notes ne paraîtront donc que dans un de nos plus prochains cahiers; car, il nous faut le temps de les mettre en œuvre.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

Suite et fin du troisième Siècle.

QUATRIÈME SIÈCLE.

SUPPLÉMENT AU PREMIER ET AU TROISIÈME SIÈCLE.

SUPPLÉMENT AU PREMIER SIÈCLE.

Colonnes

SUPPLÉMENT AU TROISIÈME SIÈCLE.

III.

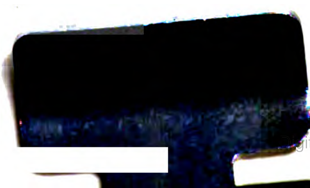
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

Le Mans.—Imp. Beauvais, place des Halles, 19.










UNIVERSITY OF CHICAGO
15 550 739